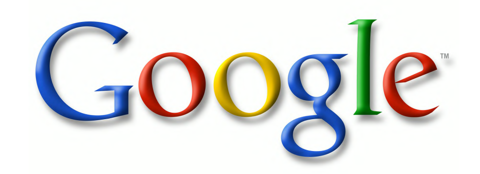
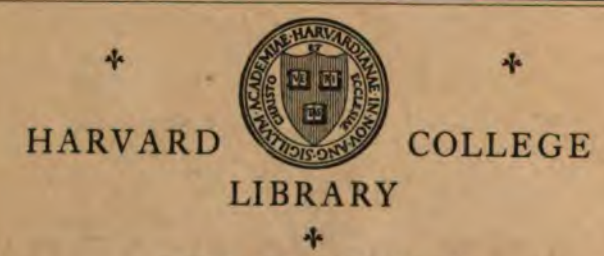

Google



DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

PAR L'ABBÉ F. X. DE FELLER.

HUITIÈME ÉDITION,

[illegible]

[illegible]

TOME HUITIÈME.

LILLE,

CHEZ L. LEFORT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

[illegible]

18[illegible]



poque où les rois et ensuite les consuls étaient seuls chargés de rendre la justice, est-il probable qu'ils pussent seuls vider toutes les contestations en même temps qu'ils s'occupaient des affaires publiques? N'est-il pas naturel que, pour conserver leur puissance judiciaire, ils aient gardé ce qu'il y avait de plus précieux dans cette puissance, le droit de régler la condamnation et de faire exécuter le jugement, abandonnant à des personnes qu'ils désignaient, l'examen des faits, c'est-à-dire la partie la moins importante et la plus minutieuse des fonctions du juge? Pour moi, je crois volontiers qu'il en est ainsi, surtout si je songe que l'action de la loi nommée *Judicis postulatio*, demande d'un juge, existait sous les douze tables, et que cette action ne pouvait guère avoir d'autre but si ce n'est celui que nous lui connaissons, c'est-à-dire de demander au magistrat un juge chargé d'examiner les faits.

Ici peuvent s'arrêter nos réflexions sur le temps qui s'est écoulé depuis l'expulsion des rois. Dans ce court intervalle d'années, le droit public et le droit civil ont pris un nouvel aspect. Les patriciens et les plébéiens vivent dans l'état en présence les uns des autres. Les premiers ont leurs magistrats : les consuls et les questeurs; les seconds ont les leurs : les tribuns et les édiles. Toute l'influence que donnent la noblesse des ayeux, les fonctions du sacerdoce, le commandement des armées, l'éclat des victoires, la connaissance de la politique et des lois, est du côté des patriciens; du côté des plébéiens le nombre, la force, l'impatience, les séditions. Mais un danger menace-t-il l'état? des ennemis pressent-ils Rome? les troubles cessent, un dictateur s'élève et le gouvernement

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE.

BESANÇON. — IMPRIMERIE DE OUTHENIN CHALANDRE FILS.

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,
OU
HISTOIRE ABRÉGÉE

DES HOMMES QUI SE SONT FAIT UN NOM PAR LEUR GÉNIE, LEURS TALENS, LEURS VERTUS, LEURS ERREURS OU LEURS CRIMES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS;

PAR F. X. DE FELLER.

Huitième Édition,

AUGMENTÉE DE PLUS DE 2000 ARTICLES INTERCALÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TOME HUITIÈME.

LILLE,
CHEZ L. LEFORT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE ESQUERMOISE, N° 55.

1832.

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

DE FELLER.

LÉANDRE (Saint), fils d'un gouverneur de Carthagène, vers le milieu du 6e siècle, embrassa d'abord la vie monastique, et fut ensuite évêque de Séville, où il célébra un concile. Il travailla avec beaucoup de succès à la conversion des ariens de son diocèse, opéra plusieurs conversions, entr'autres celle d'Herménégilde, et fut condamné à l'exil par le roi Lenvigilde. Rappelé ensuite par Récaride, fils de ce prince, il assista avec éclat au concile de Tolède en 589, qu'il présida, et mourut en 596 ou 601. Quelques-uns lui attribuent le *Rite mozarabique*. (*Voyez* ORTIZ Alphonse.) Saint Grégoire le Grand lui dédia ses *Morales sur Job*, qu'il avait entreprises à sa persuasion. On a de saint Léandre une *Lettre* à Florentine sa sœur, qui renferme des avis fort utiles pour les religieuses. On la trouve dans la *Bibliothèque* des Pères; ainsi que son *Discours* sur la conversion des Goths ariens, inséré aussi à la fin des *Actes* du 3e concile de Tolède.

LÉANDRE (Le Père), capucin, mort à Dijon, son pays natal, en 1667, composa plusieurs ouvrages qui lui firent un nom. Les plus accueillis sont : *les Vérités de l'Evangile*, 1661 et 1662, Paris, 2 vol. in-fol. et un *Commentaire sur les Epîtres de saint Paul*, 1663, 2 vol. Ce dernier est en latin.

LÉANDRE. *Voyez* ALBERTI.

* **LEBARBIER** (Jean-Jacques-François), peintre distingué, membre de la classe des beaux-arts de l'Institut, et de plusieurs académies et sociétés savantes, naquit à Rouen, le 11 novembre 1738. Il avait appris les élémens de la peinture dans les écoles royales de Normandie, et il remporta en 1755 et 1756, les prix au concours de l'académie de Rouen. Arrivé à Paris l'année suivante, il y reçut les leçons et les conseils de M. Pierre, premier peintre du roi, et se fit remarquer par son talent, dont il donna des preuves par différentes compositions. Il séjourna quatre ans à Rome, et pendant ce temps il recueillit une foule de beaux dessins d'après les grands maîtres : ils ont été gravés presque tous. On a encore de lui une quantité prodigieuse de vigne tes et de grands dessins, dont il a fourni les modèles. En 1776, le gouvernement le chargea d'aller lever en Suisse, des vues et des dessins, pour le magnifique ouvrage de M. Zurlauben, qui a pour titre *Tableaux topographiques*, etc., *de la Suisse* 1780-88, 4 vol. in-folio; pendant ce voyage, il fit la connaissance du poète Gessner: à son retour, il publia une édition française des *œuvres* de cet illustre étranger, Paris, Barrois aîné, 1786-1793, 3 vol. in-4, et il l'orna de ses dessins. Parmi les tableaux de Lebarbier, nous citerons le *Siége de Beauvais*, 1772, qui lui valut son admission à l'école de peinture et le titre de citoyen de Beauvais; il se voit à l'Hôtel-de-Ville de ce lieu : le *Siége de Nancy*, qui est aussi placé dans l'Hôtel-de-Ville de cette cité; *Jupiter sur le Mont-Ida*, dans la galerie de Versailles; *Aristomène*, dans le château de Compiègne; *St.-Louis prenant l'oriflamme*, et l'*Apothéose de saint Louis*, tous deux à St.-Denis; un *Christ*, au dessus du maître-autel de la cathédrale de Sens; *Sully aux pieds de Henri IV*, aux Gobelins; *Le*

Tombeau des Canadiens, etc. Cet artiste avait autant d'instruction que de modestie ; il fut l'un des premiers peintres de notre nouvelle école, qui s'attachèrent aux règles invariables du bon goût; il n'était nullement étranger à la littérature : il composa même quelques ouvrages. On a publié le *Catalogue des tableaux, dessins, etc., provenant de la bibliothèque de feu M. Lebarbier, membre de l'Institut*, par Piéri-Bénard, Paris, 1828, in-8 de 62 pages, précédé d'une courte *notice* sur cet artiste.

* LEBAS (Philippe), né à Frévent en 1760, d'une famille estimable, venait d'être reçu avocat lorsque la révolution française éclata : il en adopta les principes, et fut nommé en 1790, administrateur de son département. Elu député du Pas-de-Calais à la Convention nationale, il y vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis, et, s'il ne se prononça en faveur des attentats des 31 mai, 1er et 2 juin, qu'avec une sorte de réserve, cette apparente modération tenait beaucoup moins à la droiture de sa raison qu'à des formes naturellement timides et réservées. Le 14 septembre 1793, il fut nommé membre du comité de sûreté générale. Lié d'une amitié étroite avec Saint-Just et Robespierre, il puisa dans ces âmes atroces cette férocité qui n'était point le caractère de la sienne. Chargé successivement de missions dans les départemens du Pas-de-Calais, de la Somme, du Haut et du Bas-Rhin, sa tyrannie devint si épouvantable, qu'un grand nombre d'Alsaciens se réfugièrent dans la Forêt-Noire, que les champs et les ateliers furent abandonnés, et que plusieurs communes demeurèrent désertes. Quoique ami de Robespierre et de Saint-Just, il aurait peut-être échappé à l'arrêt de condamnation qui les frappa, si son fanatisme aveugle ne l'avait entraîné à sa perte. A peine eut-il entendu décréter l'arrestation de ces deux révolutionnaires, qu'il s'écria « qu'il ne voulait pas partager l'opprobre de ce décret, et qu'il demandait la même mesure contre lui-même. » Elle fut en effet portée à l'instant. Arrêté et conduit avec ses collègues dans une des prisons de Paris, il fut délivré avec eux, et entraîné à la commune insurgée contre la Convention, et se préparant à marcher contre elle. Dans la séance du 9 thermidor, il fut mis hors de la loi ; mais au moment où il allait être arrêté par la troupe conventionnelle, commandée par Bournonville, il se tua d'un coup de pistolet, pour ne point tomber au pouvoir de ses ennemis.

LEBBÉE. *Voyez* JUDE (Saint).

LEBEAU. *Voyez* BEAU.

* LEBERRIAYS (Réné), économiste et agriculteur, né à Brecy, près d'Avranches, a publié un *Traité des jardins*, ou *le nouveau La Quintinie*, Paris, 1775, 2 vol. in-8. Il en donna un abrégé sous le titre suivant ; *Le petit La Quintinie*, Avranches, 1791, in-18. Cet habile cultivateur, s'occupa toute sa vie d'agriculture, et principalement des arbres fruitiers : on lui doit presque en entier le *Traité des arbres fruitiers*, qui parut en 1768, sous le nom de Duhamel-Dumonceau. Joignant la théorie à la pratique, il fit une foule d'expériences curieuses, et parvint à obtenir plusieurs variétés de fruits, et notamment des cerises remarquables par leur grosseur et leur goût délicieux. Il taillait lui-même ses arbres, et soignait ses légumes. Il avait composé un *Traité sur les haricots*, orné de 49 planches enluminées. Il en avait fait présent à M. Barenton, d'Avranches, et il est resté manuscrit. Leberriays est mort dans sa terre de Bois-Guérin, le 7 avril 1807.

LEBEUF. *Voyez* BEUF.

LEBID, le plus ancien des poètes arabes qui ont vécu depuis l'origine du mahométisme. Mahomet employa sa muse à répondre aux chansons et aux satires que les poètes arabes lançaient contre lui. Ce prophète disait que la plus belle sentence qui fût sortie de la bouche des Arabes était celle-ci de Lebid : *Tout ce qui n'est pas Dieu, n'est rien.* Celle de saint François, *Deus meus et omnia*, est néanmoins plus énergique et plus simple. Le versificateur arabe mourut âgé, dit-on, de 140 ans.

LEBLANC. *V*. BEAULIEU et BLANC (Le).

LEBLANC (Marcel), jésuite, né à Dijon en 1653, fut un des 14 mathématiciens envoyés par Louis XIV au roi de Siam. Il travailla à la conversion des Talapoins, et s'embarqua pour la Chine; mais le vaisseau sur lequel il était, ayant été battu par la tempête, le Père Leblanc reçut un coup à la tête, dont il mourut en 1693, à Mozambique. On a de lui l'*Histoire de la révolution de Siam en* 1688, Lyon, 1692, 2 vol. in-12, avec un détail de l'état présent des Indes. Cette relation est exacte; le 2ᵉ vol. offre plusieurs remarques utiles aux navigateurs.

* LEBLOND (Auguste-Savinien), mathématicien, mort à Paris, le 22 février 1811. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à l'adoption des nouvelles mesures, et proposa le premier en 1790 de désigner les mesures linéaires par le nom de *mètre*. Il inventa aussi un cadran logarithmique adapté aux poids et mesures; mais l'*arithmographe*, autre instrument dans le même genre, inventé par M. Gattey, a obtenu la préférence. On a de lui, outre divers ouvrages sur les mesures: *Le Portefeuille des enfans*, mélange intéressant d'animaux, de fleurs, fruits, habillemens, cartes, etc., avec de courtes explications et divers tableaux élémentaires, Paris, 1784, in-4. Cet ouvrage, publié par cahiers, n'a pas été terminé. Le texte a été imprimé à part, sous le titre de *Livret du Portefeuille des enfans*, 1798, 2 vol. in-18; 2° *Dictionnaire abrégé des hommes célèbres de l'antiquité et des temps modernes*, 1802, 2 vol. in-12.

LEBLOND. *Voyez* BLOND.

* LEBLOND (Gaspard-Michel), savant antiquaire, né à Caen, le 24 novembre 1738, embrassa l'état ecclésiastique, et ne tarda pas à se faire connaître par des travaux importans, sur des médailles, et quelques autres antiquités. En 1772, il fut reçu à l'académie des Inscriptions, et fut l'un des membres les plus assidus, et les plus laborieux de cette savante compagnie. Nommé peu auparavant sous-bibliothécaire du collége Mazarin, il remplaça pendant la révolution, dans la place de conservateur en chef de cette bibliothèque, l'abbé Hook, qui avait refusé (1791) le serment que l'on exigeait des fonctionnaires publics. Chargé, en qualité de membre de la commission des arts, du dépouillement des archives et des bibliothèques des anciennes maisons religieuses, il enrichit la bibliothèque Mazarine de plus de 30,000 volumes. A la création de l'Institut, il devint membre de la classe des antiquités. Par un motif qui est resté inconnu, l'abbé Leblond quitta Paris, à l'époque de l'établissement du gouvernement impérial; il se retira dans la petite ville de l'Aigle, où il mourut, le 17 juin 1809. On a de Leblond des *mémoires* insérés dans le *Recueil de l'académie des Inscriptions*, et dans *celui de l'Institut*. Ses principaux ouvrages, sont: 1° *Observations sur quelques médailles du cabinet de M. Pellerin*, Paris, 1774, in-4; la bibliothèque du roi possède un exemplaire de cet ouvrage, enrichi de notes particulières de M. Pellerin lui-même; 2° avec l'abbé La Chaux, *Description des principales pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans*, Paris, 1780-84, 2 vol. in-folio, ouvrage précieux et très estimé des savans; 3° dans le *Journal de Paris*, plusieurs *Lettres* en faveur des inscriptions en langue latine; 4° un index pour le *Mémoire sur Vénus*, par Larcher, et autres opuscules. Il a eu une grande part à la publication du livre de l'*Origine de tous les cultes*, de Dupuis, et il passe pour l'éditeur des *Monumens de la vie privée des douze Césars et des dames romaines*, recueils infâmes, Caprée (Paris), 1780 et 1784. Il avait composé plusieurs autres ouvrages qui étaient en manuscrit, mais il les a brûlés quelques jours avant sa mort, dans un moment, dit-on, de fièvre violente: on ne peut que s'en féliciter, s'ils étaient dans le genre de ceux que nous venons de désigner.

* LEBON (Joseph), membre de la Convention, né à Arras en 1765, d'une famille pauvre, fit, malgré l'état de gène où se trouvaient ses parens, ses études dans sa ville natale. Son éducation fut toute

chrétienne ; Lebon entra dans la congrégation de l'Oratoire, reçut les ordres, et se fit remarquer par la régularité de ses mœurs, comme par son attachement à la religion. Bientôt il annonça le goût d'une extrême indépendance : il avait obtenu d'assez grands succès ; mais il eut avec ses supérieurs quelques démêlés, à la suite desquels il quitta sa congrégation. De retour dans sa ville natale, il s'y lia d'une étroite amitié avec Robespierre et Guffroi, qui devinrent depuis ses collègues à la Convention. Il prêta le serment, et fut nommé curé de Neuville. Lebon n'annonça pas au commencement de la révolution le caractère féroce qu'il montra dans la suite. On le vit, en effet, à Arras, dont il était maire, se prononcer, après le 10 août, contre les attentats de cette journée. En septembre suivant, il fit chasser de la ville les commissaires envoyés par la commune de Paris, pour justifier les massacres commis dans les premiers jours de ce mois, et inviter les départemens à en faire autant ; et dans plusieurs autres fonctions qu'il remplit, quoique l'on vît toujours en lui un partisan des mesures nouvelles, il donna des preuves d'une modération qui était loin de faire pressentir ce qu'il deviendrait plus tard. Lebon avait été nommé successivement procureur-syndic du département du Pas-de-Calais, et député suppléant à la Convention nationale ; il ne siégea toutefois dans cette assemblée, qu'après la mort de Louis XVI. Lebon remplit ensuite deux missions différentes dans les départemens de la Somme et du Pas-de-Calais. Dénoncé par son collègue Guffroi, comme un modéré et comme incapable d'exécuter des mesures de *salut public*, il fut mandé au comité de ce nom, où il reçut de vifs reproches sur sa conduite pusillanime, fut traité de patriote sans énergie, et menacé de la haine du comité, si désormais il protégeait les conspirateurs et les ennemis de la république. Ces reproches produisirent leur effet. Lebon fut renvoyé à Arras pour y mettre à exécution le système révolutionnaire adopté par les décemvirs ; et ce prêtre apostat ne fut plus qu'une bête féroce altérée de sang. Il établit dans cette ville un tribunal révolutionnaire, dont les excès surpassèrent ceux du tribunal de Paris : juges et jurés, tous étaient nommés par lui, et révoqués par lui ; il annonçait d'avance la mort inévitable des accusés, et, quelque soumis que fussent les juges qu'il avait choisis, il lui arriva souvent de casser leurs arrêts quand il les trouvait trop doux, et d'envoyer le soir, à l'échafaud, ceux qu'ils avaient acquittés le matin. Vêtu comme un homme de la dernière classe du peuple, armé de pistolets et d'un sabre nu, il n'avait point de maison à lui, il s'installait successivement dans celles des plus riches citoyens qu'il avait fait condamner à mort. Ce féroce proconsul poussa la cruauté jusqu'à la démence : à peine osons-nous dire qu'il admit le bourreau à sa table, et qu'il voulut faire mourir un perroquet, parce qu'il croyait l'avoir entendu crier *vive le roi*. Il fit tout à la fois parade d'apostasie, de libertinage, de cruauté, et se vanta d'avoir acquis une réputation incomparable de scélératesse parmi les commissaires de la Convention. Chaque jour, après son dîner, il se plaçait sur son balcon, et assistait au supplice de ses victimes. Un jour, il fit suspendre l'exécution de l'une d'entre elles, déjà liée sur l'échafaud, pour lui faire donner lecture des nouvelles qu'il venait de recevoir de l'armée, « afin, dit- » il, qu'elle allât annoncer chez les morts » les triomphes de la république. » Il fit placer des musiciens près de l'échafaud, et ordonna au tribunal qu'il avait formé, de juger tous ceux qui étaient distingués par leurs richesses, leurs vertus ou leurs talens. Dans les spectacles, il publiait la loi agraire, le sabre à la main, et excitait le peuple au meurtre et au pillage. De jeunes filles, contraintes de se livrer à sa lubricité, passèrent de ses bras sur l'échafaud. Il enseignait aux valets à dénoncer leurs maîtres ; aux femmes, leurs maris ; aux enfans, leurs pères, et mesurait ses récompenses sur l'importance de la dénonciation. En un mot, il n'est pas un forfait dont ce monstre n'ait eu la pensée, et de la pensée à l'exécution il

n'y avait point d'intervalle. Il fut dénoncé plusieurs fois ; mais, toujours protégé par ses confrères, il échappa trois fois à la peine due à ses crimes ; le 9 thermidor vint mettre fin à ses fureurs : à peine était-il entré dans le sein de l'assemblée, qu'une députation des habitans de Cambrai, vint l'accuser à la barre : aussitôt un grand nombre de membres se levèrent, et prirent la parole contre lui. Lebon chercha à se justifier, en rejetant sur tous ses collègues, les crimes dont il disait n'avoir été que l'agent : un pareil moyen de défense ne put être accueilli. Décrété d'accusation le 27 juillet 1795, il fut traduit au tribunal criminel du département de la Somme, et y fut condamné à mort le 9 octobre 1795. Ivre d'eau-de-vie à l'instant où on le conduisit au supplice, ce misérable avait conservé encore assez de présence d'esprit pour s'écrier lorsqu'on le revêtit de la chemise rouge : « Ce n'est pas moi qui » devrais l'endosser ; il faudrait l'envoyer » à la Convention, dont je n'ai fait que » exécuter les ordres. » Il n'était encore âgé que de 30 ans. Guffroi a publié *les Mémoires secrets de J. Lebon et de ses complices*, Paris, 3 vol. in-8.

LEBOSSU. *Voyez* Bossu.

* LEBRETON (Joachim), ancien secrétaire de la classe des beaux-arts à l'Institut, naquit à Saint-Méen en Bretagne, le 7 avril 1760, d'un maréchal-ferrant qui avait une famille nombreuse. Après avoir fait ses études d'une manière brillante, dans un collége où on lui avait fait obtenir une bourse, il entra dans l'ordre des Théatins ; il allait recevoir les ordres lorsque la révolution l'éloigna du ministère ecclésiastique. Etranger d'abord aux affaires politiques, il ne s'occupa pendant quelque temps que de science et de littérature. Devenu l'époux de la fille aînée de M. d'Arcet, directeur des monnaies, il occupa la place de chef de bureau des beaux-arts au ministère de l'intérieur, puis il fit partie du Tribunat où il resta à peu près inconnu, et enfin devint secrétaire de la classe des beaux-arts de l'Institut. Dans ses dernières fonctions qu'il occupa jusqu'à la seconde restauration, il se distingua par son zèle, son activité et même ses talens. En 1816 il partit pour le Brésil avec une colonie d'artiste, peintres, sculpteurs, architectes et graveurs, afin d'introduire le goût des beaux-arts dans le nouveau-monde ; mais il mourut à Rio-Janeiro, le 9 juin 1819 : sa mort n'a pas peu contribué à détruire les espérances de ses compagnons de voyage, qui sont rentrés pour la plupart en France. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Logique adaptée à la rhétorique*, in-8, imprimée à Tulle, où il avait professé la rhétorique ; 2° *Rapport sur l'état des beaux-arts* en 1810, pour les prix décennaux, et plusieurs *Notices* qu'il a rédigées comme secrétaire de la classe de l'Institut à laquelle il appartenait, et des *Eloges historiques* qu'il a prononcés à l'occasion de la mort d'un grand nombre de ses membres. On a encore de lui une *Notice sur Raynal* dans la *Décade philosophique*, et beaucoup d'articles dans différens journaux. Barbier lui attribue aussi l'*Accord des vrais principes de l'Eglise, de la morale et de la raison sur la constitution civile du clergé par les évêques constitutionnels*, 1791, in-8.

LEBRIXA. *Voyez* Antoine *Nebrissensis*.

LEBRUN. *Voyez* Brun.

* LEBRUN (Ponce-Denis Ecouchard), poète lyrique, né à Paris en 1729, dut sa première éducation aux soins du prince de Conti (le grand prieur), dans la maison duquel il était né, et à la personne duquel son père était attaché. Ce prince, qui l'aimait tendrement, et dont l'attachement a été interprété d'une manière que rien ne saurait justifier, le nomma de bonne heure secrétaire de ses commandemens. Les détails de sa vie privée offrent peu d'intérêt, et nous n'avons guère qu'à remarquer la versatilité de ses opinions politiques et son penchant invincible à l'épigramme : ce qui explique le grand nombre d'ennemis qui se prononcèrent contre lui. Marié à une épouse aimable, vertueuse et spirituelle, qu'il a célébrée sous le nom de *Fanny*, Lebrun aurait pu jouir pendant toute sa vie du bonheur qu'il goûta auprès d'elle pendant

14 ans; mais il ne sut point ménager assez long-temps cette bonne intelligence. En 1774, il la quitta, plaida en séparation, et eut la douleur de voir sa mère et sa sœur déposer contre lui dans ce procès. Il perdit sa cause; mais, né avec un caractère fier et irascible, il se vengea de ses juges, et, ce qui est plus impardonnable encore, de ses parens par les épigrammes les plus mordantes. Le prince de Conti mourut peu de temps après. Il ne resta à Lebrun pour toute fortune qu'une faible pension de 1500 francs, qui fut bientôt réduite à 1000 francs. La banqueroute du prince de Guéménée, sur lequel il avait placé le reste de ses fonds, acheva de le ruiner. La fortune, long-temps cruelle, lui sourit enfin. M. de Calonne, nouvellement appelé au contrôle-général des finances, lui fit accorder par le roi une pension de deux mille livres, et reçut de la reconnaissance du poète des éloges et des vers. Louis XVI lui-même fut à cette époque le noble sujet de ses chants; mais l'on vit bientôt que la muse de Lebrun s'attachait plus au bienfait qu'au bienfaiteur. La révolution vint, et Lebrun en fut un des partisans les plus exaltés; il ne perdit pas son enthousiasme, même au temps de la terreur. Il fut le poète de la démagogie, obtint de la Convention un logement au Louvre, modéra ses opinions lorsque les temps furent eux-mêmes plus modérés, et finit par brûler son encens devant le premier consul, après avoir vomi mille diatribes contre la tyrannie des rois, et célébré en vers pleins d'enthousiasme et d'énergie ce qu'il appelait la liberté. En 1801, il obtint une pension de 6,000 fr., et entra à l'Institut presque au moment de sa formation. Depuis long-temps sa vue s'affaiblissait considérablement; il était devenu presque aveugle; il succomba à son âge et à ses longs travaux le 2 septembre 1807. On ne peut point lui disputer de grands talens. Il possédait au suprême degré l'énergie, l'enthousiasme, l'élévation, et surtout ce que l'on nomme la couleur poétique; mais son élévation tient quelquefois de l'enflure, et sa hardiesse du néologisme. Lebrun fut poète de bonne heure : à l'âge de 12 ans, lorsqu'il était encore au collége Mazarin, il faisait déjà des vers : son talent poétique fut dirigé par les conseils du fils du grand Racine. Lebrun les suivit, c'est-à-dire qu'il s'attacha à ne prendre pour modèles que les anciens, et en marchant sur une pareille route, il s'est élevé au rang de nos premiers lyriques, il a mérité le surnom de *Pindare français*. Mais entrons dans quelques détails sur ses œuvres poétiques. On remarque l'*Ode* qu'il adressa au jeune Racine qui, désespérant de pouvoir suivre les traces de son aïeul, avait quitté la carrière des lettres pour celle du commerce : le poète lui reproche cette espèce d'apostasie dans une pièce étincelante de beautés, mais cependant inférieure à celle dans laquelle il déplora peu de temps après la mort de ce même ami, englouti à Cadix, dans un débordement de la mer; désastre occasionné par le terrible tremblement de terre qui renversa une partie de la ville de Lisbonne en 1755. Lebrun n'avait pas encore 26 ans, qu'il avait déjà pris place parmi les poètes du premier ordre. Marchant sur les traces de Tibulle, il chanta ses peines et ses plaisirs dans des *élégies* qui portent l'empreinte d'un grand talent; mais, il faut le dire, le poète gronde plus souvent qu'il ne soupire, et, si ses élégies ont été dictées par son cœur, ce cœur, dit un biographe, était plus irritable que sensible, et son amour ressemblait plus aux fureurs d'Alcée qu'à la tendresse de Sapho. En 1760, il adressa une *Ode à Voltaire*, pour lui recommander une nièce, vraie ou prétendue, de Corneille : on sait que Voltaire écouta la voix éloquente du poète, et qu'une édition des deux Corneille rendit l'aisance à celle qui se disait descendre de l'un de ces tragiques. Lebrun avait commencé un *Poème sur les avantages de la campagne*, qu'il intitula depuis *Les avantages de la nature* : cet ouvrage ne fut point achevé; il n'en reste que des fragmens. Il avait aussi entrepris un autre *poème*, qui avait pour titre *les Veillées des muses* : il ne fut pas terminé. Les *odes* et les *épigrammes* de Lebrun sont ses prin-

cipaux titres de gloire. Ce n'est pas l'homme que nous jugeons, c'est le poète, c'est son génie que nous constatons. Quoique nous blâmions les sujets que sa muse a chantés, nous n'en admirons pas moins ses chants. Quoiqu'il ait souvent le délire d'un factieux, nous sommes obligés de convenir que ses odes révolutionnaires, faites sous l'enthousiasme de la liberté, ont été inspirées par l'enthousiasme poétique. Les gens de bien ont pu être révoltés de l'apologie qu'il fit de quelques actes de la révolution ; mais les critiques ont dû remarquer le talent du poète : ils ont cité les *Odes sur le vaisseau le Vengeur*, sa traduction de l'ode *Pindarum quisquis*, celle de l'*Exegi monumentum*, etc. Lebrun sera sans doute mieux jugé lorsque les haines politiques seront éteintes, lorsqu'il aura, comme Milton, d'autres lecteurs que ses contemporains. Quelque soit le rang qu'on lui accorde par rapport à J. B. Rousseau, dont il ne fut pas toujours l'égal, mais qu'il surpassa quelquefois, chacun convient qu'il l'emporte sur lui dans le genre épigrammatique. On compte dans le recueil de ses *OEuvres* jusqu'à 636 épigrammes. Si l'on veut avoir celles dont le génie de Lebrun peut s'honorer, il faut en retrancher un grand nombre, soit parce qu'elles sont relatives à la révolution, soit parce qu'elles portent sur des faits controuvés, soit enfin parce qu'elles blessent les mœurs. Ses *OEuvres* ont été réunies par M. Ginguené, son ami, à Paris, 1811, 4 vol. in-8, avec une *notice* sur sa vie. Le premier volume contient six livres d'*Odes*; le second, quatre livres d'*Elégies*, deux d'*Epîtres*, des fragmens des *Veillées du Parnasse* et du *Poème de la nature*, des *Traductions en vers*, et enfin quelques *Pièces* de la jeunesse de l'auteur ; le troisième, six livres d'*Epigrammes* et les *Poésies diverses*; le quatrième enfin, la *Correspondance* de Lebrun avec Voltaire, Buffon, du Belloy, etc., et plusieurs morceaux en prose sur divers sujets de littérature. L'éditeur a cru devoir supprimer plusieurs productions écrites pendant la révolution, et dont la mémoire n'est point assez honorable pour Lebrun. Il eût peut-être mieux fait d'en supprimer encore un grand nombre qui, sans nuire à la mémoire de l'auteur, pourront peut-être diminuer sa gloire littéraire. On a publié en 1821 les *OEuvres choisies de Lebrun*, Paris, 2 vol. in-8. L'*Eloge funèbre* de Lebrun a été prononcé par Chénier, qui l'a encore célébré dans son *Tableau de la littérature française*.

* LEBRUN (Pierre), naquit à Montpellier. Il y remplissait une charge de conseiller à la cour des aides, qui fut supprimée en 1791. Alors il vint se fixer à Paris, et fut nommé juge à la cour d'appel. Il mourut le 17 novembre 1810. Il a publié un *Recueil* périodique *de causes célèbres*, et une *traduction de Salluste*, Paris, 1809, 2 vol. in-12, qui, sous le rapport de l'exactitude et de la précision, est une des meilleures que l'on connaisse. Il a aussi coopéré au *Journal du barreau*. C'est lui qui, dans la *traduction* en vers français *des poésies d'Horace*, publiée par M. Daru, a fourni la version de l'art poétique.

* LEBRUN (Charles-François), duc de Plaisance, naquit à St.-Sauveur-Landelin, près de Coutances, d'une famille originaire de Bretagne, le 19 mars 1739. Charles-François, un des sept enfans qu'avait eus Lebrun de la Sevière, vint à Paris, et entra comme pensionnaire dans le collége des Grassins. Ses heureuses dispositions et son amour pour l'étude lui gagnèrent l'amitié de M. Le Beau, son professeur. Mazéas, à qui l'on doit l'excellent ouvrage des *Elémens de géométrie*, fut son maître de philosophie au collége de Navarre. Il y connut un neveu du Père Berthier, jésuite et rédacteur du fameux *Journal de Trévoux*. Le jeune Berthier mit Lebrun en relation avec son oncle, qui, à ce qu'il paraît, dirigea ses études, et lui donna le conseil de s'appliquer au droit naturel. Lebrun se consacra entièrement à ce travail : il s'occupa aussi de l'examen de l'*Esprit des lois* du célèbre Montesquieu. Cet ouvrage, si rempli d'éloges pour le gouvernement anglais, fit entreprendre à Lebrun le voyage de Londres ; mais la France se trouvant alors

en guerre contre la Grande-Bretagne, il passa par la Hollande, dont il étudia le commerce, les mœurs et les lois, et se rendit ensuite en Angleterre, où il fit les mêmes observations. Pressé par sa famille de prendre un état, il choisit le barreau, et fit ses cours sous M. Lorry, qui lui procura la protection de Maupeou, dont le fils était condisciple de Lebrun, et devint ensuite son protecteur. La famille Maupeou jouissait d'une grande considération. Le père était vice-chancelier et garde-des-sceaux, et le fils président à mortier au parlement de Paris. Le premier prit Lebrun pour secrétaire; mais les discussions qui s'élevèrent entre la cour et le parlement dégoûtèrent Lebrun de la carrière des lois; il n'abandonna pas cependant la place qu'il occupait auprès de Maupeou; on le crut même l'auteur des *Discours* prononcés par le président lors des querelles du duc d'Aiguillon avec le parlement. Lebrun avait été nommé successivement censeur royal, payeur des rentes, et inspecteur-général des domaines de la couronne. Il perdit ces emplois sous le ministère du duc d'Aiguillon, qui remplaça Choiseul, et fut, après la mort de Louis XV, remplacé à son tour par Maurepas. Au milieu de ces changemens diplomatiques, Maupeou, qui était devenu chancelier, fut disgracié. Lebrun s'était marié en 1773, avec Mlle de Lagoutte; il se retira dans sa terre de Grillon, qui avait appartenu au poète Regnard, et y demeura pendant 15 années. En 1789, et au commencement de la révolution, il publia un écrit intitulé *La voix du citoyen*, où il se prononce pour une monarchie constitutionnelle; après avoir prédit, en quelque sorte, les funestes événemens d'une révolution où l'on s'éloignerait de ce principe, il montre l'anarchie dans toutes ses horreurs, et s'écrie : « Bientôt s'élèvera » un homme audacieux, un nouveau *Leveller* déterminé, qui, sur les débris » de vos anciennes formes, établira une » constitution nouvelle....... Le vœu gé» néral remettra dans ses mains toute la » puissance publique; alors sera établi » un despotisme légal, et nos fers à tous » seront rivés au titre même de la con» stitution. » Nommé dans la même année, par les nobles du bailliage de Dourdan, aux Etats-généraux, il y montra, ainsi que dans l'Assemblée constituante, une modération qui ne pouvait plaire aux novateurs. Il parla sur les *dîmes*, sur les *biens du clergé* et sur les *assignats*. Après la session, il fut nommé membre du département de Seine-et-Oise, en présida le directoire, et parvint à calmer les troubles que la disette des grains amena dans ce département, où le peuple massacra le maire d'Etampes. Il en fit le rapport à la barre de l'Assemblée législative, et signala cet événement comme un résultat de l'anarchie. Après la triste journée du 10 août (*voyez* Louis XVI), il se démit de toute fonction publique, vécut dans la retraite jusqu'au 1er septembre 1793, époque où il fut arrêté comme suspect d'aristocratie, et enfermé dans la maison des Récollets de Versailles; six mois après il fut relâché. Emprisonné de nouveau en juin 1794, il ne dut la vie qu'à la chute de Robespierre, qui fut exécuté le 27 du mois suivant (le 9 thermidor). Cependant Lebrun ne sortit de prison que trois mois après cette mémorable époque. Il présida encore une fois le directoire de Seine-et-Oise; et, nommé au conseil des Anciens, il devint membre de diverses commissions de finances, fit en leur nom des rapports sur la trésorerie nationale, sur les monnaies, sur les parens des émigrés, etc. Au 18 brumaire, il présidait le conseil des Anciens, et il paraît qu'il n'eut aucune part aux événemens de cette journée. Cependant, soit que Buonaparte voulût donner au parti royaliste un gage de sa modération à venir, soit qu'il comptât sur la souplesse et la timidité du caractère de Lebrun, il le choisit pour son troisième consul. Dans ce poste élevé, Lebrun laissa la politique à ses collègues pour s'occuper exclusivement des finances, et c'est à lui que l'on doit le rétablissement de la cour des comptes. Devenu empereur (en 1804), Buonaparte le nomma, dans un court espace de temps, architrésorier, duc de Plaisance et prince de l'empire. En 1805,

il fut envoyé à Gênes pour organiser les nouveaux départemens. Plusieurs communes de ces pays se révoltèrent. Lebrun dut alors sortir de son caractère, et montrer une énergie qui, sans répandre une goutte de sang, produisit un bon effet. Il resta deux ans dans ces départemens, avec le titre de gouverneur-général, et parvint à se faire aimer des Génois. Il présida en 1809 le conseil électoral du Rhône, et fonda, à l'académie de Lyon, un prix annuel pour encourager l'industrie. Louis Buonaparte, roi de Hollande, ayant abdiqué en 1811, Napoléon nomma Lebrun gouverneur-général de ce pays. Il y demeura jusqu'à la fin de 1813, lors de la marche des souverains alliés contre Napoléon, laquelle donna lieu à l'insurrection des villes de Rotterdam, d'Amsterdam et de La Haie, contre les Français. Lebrun revint à Paris, et quoiqu'il ne prît aucune part à l'acte du Sénat qui prononça la déchéance de Buonaparte, il signa le rappel des Bourbons. En 1814, il présida le collége électoral de Seine-et-Oise. Au retour de Napoléon, il fut nommé grand-maître de l'université et pair de France. Louis XVIII étant remonté sur son trône en 1815, exclut Lebrun de la pairie, mais l'y rétablit en 1819. Il présida le conseil des prisons, qu'on venait d'établir, et, à l'âge de 80 ans, il y prononça un discours fort remarquable. Lebrun est mort en 1824 : il faisait partie de l'Institut (académie des inscriptions et académie française). Les ouvrages littéraires qui lui ont mérité cet honneur sont *la Jérusalem délivrée*, traduite de l'italien, Paris, 1774, 2 vol. in-8 (anonyme), souvent réimprimé, nouvelle édition précédée de *la Vie du Tasse* (par M. Suard), Paris, 1813, 2 vol. in-8; *l'Iliade d'Homère*, traduction nouvelle en prose, Paris, 1776, 2 vol. in-12 (anonyme) ; la même presque entièrement refaite, Paris, 1809, 2 vol. in-12; *l'Odyssée d'Homère*, Paris, 1819, 2 vol. in-12 (anonyme). Le genre de traduction adopté par Lebrun est libre et poétique : il s'attache bien moins à la lettre qu'à l'esprit de l'auteur : ce n'est pas comme on le dit vulgairement, une traduction *mot à mot*; mais aucune idée principale n'est omise, et le caractère particulier de l'ouvrage original se réfléchit tout entier dans sa copie : on lit avec plaisir les traductions de Lebrun, et, quand on les a lues, on peut se former quelque idée du génie particulier du Tasse et d'Homère.

LECAT. *Voyez* CAT (LE).

* LECARPENTIER (C.-L.-F.), fils d'un architecte de Rouen, dont nous avons donné l'article au mot CARPENTIER, naquit en 1750. Devenu professeur à l'école des arts de Rouen, il dut à son mérite la place de membre correspondant de l'Institut et de plusieurs autres sociétés littéraires et savantes. Il est mort dans le mois de septembre 1822, après avoir publié les ouvrages suivans : 1° *Galerie des peintres célèbres, avec des remarques sur chaque maître*, 1810-1821, 2 vol. in-8; 2° *Itinéraire de Rouen* ou *Guide des voyageurs, pour visiter avec intérêt les lieux les plus remarquables de cette ville et des environs*, 1816, in-8, 2e édit. 1819, in-8; 3° *Essai sur le paysage, dans lequel on traite des diverses, méthodes pour se conduire dans l'étude du paysage, suivi de courtes notices sur les plus habiles peintres en ce genre*, Rouen, 1817, in-8.

* LECARPENTIER (Jean-Baptiste), conventionnel fameux par ses cruautés, né à Helleville près de Cherbourg (Manche), était huissier à Valogne, lorsque la révolution éclata. Dans le mois de septembre 1792, son département le nomma député à la Convention, où il vota la mort du roi : le discours qu'il prononça dans cette circonstance est d'une féroce atrocité. Il ne se sépara point du parti de la *Montagne*, soit dans l'assemblée, soit dans ses différentes missions. Envoyé dans les départemens de la Manche, d'Ile-et-Villaine et des Côtes-du-Nord, il devint la terreur des honnêtes gens : la Bretagne et la Normandie n'oublieront point les exploits de Lecarpentier. On en trouve au reste le détail dans les *Missionnaires* de 1793, de Fabry. Montgaillard dans *son Histoire de France*, page 43, le cite après Lebon, qui fut la terreur d'Arras, Maignet l'incendiaire du Comtat,

Collot-d'Herbois et Foucher de Nantes, les assassins de Lyon, etc. Il est vrai qu'il le range parmi les scélérats obscurs qui ont frappé de la hache révolutionnaire sur tous les points du territoire. St.-Malo où il résida long-temps, fut surtout en proie à ce proconsul féroce dont la conduite épouvanta les Vendéens. Après la révolution du 20 thermidor an 2 (27 juillet 1794), il resta confondu parmi les membres silencieux de la Convention, et ne se remit en évidence qu'à l'époque de l'insurrection du premier prairial an 3, (20 mai 1795). Accusé d'être l'un des principaux chefs de ce soulèvement, il fut arrêté et conduit au château du Taureau : il fut compris dans l'amnistie du 3 brumaire an 4, et vécut dès lors dans l'oubli. La *Biographie des hommes vivans*, et celle *des contemporains*, disent qu'il ne signa point l'acte additionnel, et que par conséquent il ne dut point être compris parmi les régicides atteints par la loi du 12 janvier 1816; mais c'est une erreur : soit que Lecarpentier fût resté en France, soit qu'après l'avoir quittée il y fût rentré, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut arrêté à la fin de 1819, et conduit dans les prisons de Cherbourg comme ayant rompu son ban : le *Constitutionnel* prit alors sa défense avec zèle. Voyez son *numéro* du 18 novembre 1819. La cour royale de Caën renvoya Lecarpentier devant les assises de Coutances : il se pourvut en cassation contre cet arrêt; mais le pourvoi ayant été rejeté le 6 janvier 1820, il fut condamné le 15 mars suivant, à la peine de la déportation, comme ayant signé l'acte additionnel, et enfreint son ban. Lecarpentier fut enfermé dans la maison centrale du Mont-Saint-Michel, où il est mort le 27 janvier 1829.

* LECCHI (Jean-Antoine), jésuite et mathématicien célèbre, naquit à Milan le 17 novembre 1702, fut professeur de belles-lettres et d'éloquence aux universités de Pavie et de Milan, où il remplit ensuite une chaire de mathématiques. L'impératrice Marie-Thérèse le nomma mathématicien de la cour en 1759; il obtint le même emploi du pape Clément XIII, qui le chargea de l'inspection des fleuves des trois légations de Bologne, de Ferrare et de Ravenne. Ce savant et pieux religieux, après avoir survécu à la suppression de son institut, mourut le 24 août 1776. On cite parmi ses nombreux ouvrages : 1° *Theoria lucis, opticam, perspectivam, catoptricam, dioptricam, complectens*, Milan, 1739; 2° *Awertenze*, etc., ou *Avis contre l'histoire du probabilisme du Père Gabriel Concina*, Einsilden, 1744, in-4, etc.; 3° *Arithmetica universalis Isaaci Newtonis, sive de compositione et resolutione arithmetica, perpetuis commentariis illustrata et aucta*, ibid., 1752, 3 vol. in-8; 4° *Elementa geometricæ theoricæ et practicæ*, ibid., 1753, 2 vol. in-8; 5° *Elementa trigonometriæ, theorico-practicæ, planæ et sphericæ*, ibid., 1756, 2 vol. in-8; 6° *De sectionibus conicis*, Milan, 1758, in-8; 7° *Idrostatica*, etc., ou *Hydrostatique examinée dans ses principes, et rétablie dans ses règles, sous le rapport des eaux courantes*, Milan, 1765, in-4; 8° *Trattato*, etc., ou *Traité des canaux navigables*, ibid., 1779, in-4.

* LECHAPELIER (Isaac René-Gui), né à Rennes en 1754, d'un avocat distingué qui avait obtenu des lettres de noblesse sur la demande des états de sa province, acquit lui-même une grande réputation au barreau. Dans les troubles qui agitèrent le parlement et la noblesse de Bretagne, il prit parti contre eux, et mérita ainsi d'être appelé par le tiers-état à l'Assemblée constituante. Doué d'une grande facilité à s'énoncer, d'un organe sonore et de beaucoup de lucidité dans les idées, il se fit remarquer parmi les meilleurs orateurs de cette assemblée, et se déclara l'ennemi de la magistrature, de la noblesse et de la prérogative royale. Le 13 mai 1789, il proposa de sommer les deux ordres privilégiés de se réunir au tiers, et fit ensuite déclarer que les communes ne reconnaissaient pas d'intermédiaires entre elles et le roi. Le 13 juillet suivant, veille de la prise de la Bastille, il s'éleva contre le rassemblement des troupes appelées vers Paris,

provoqua la formation des gardes nationales, et déclama contre le renvoi de Necker. Nommé membre du comité de constitution, il s'opposa à la violation du secret des lettres; mais le même jour il fit créer le fameux comité des recherches. Il demanda que les députés de tous les ordres et des différentes provinces ne fussent plus regardés comme les représentans de leur ordre ou d'une province, mais comme les représentans de la nation entière. Pendant les années suivantes il continua d'attaquer les anciennes institutions, fut accusé d'avoir causé par ses lettres l'incendie de plusieurs châteaux de Bretagne, et rédigea le décret portant abolition de la noblesse. Les protestans d'Alsace lui durent le libre exercice de leur culte et leur appel à tous les droits de citoyen. Il présenta le plan d'organisation de la haute cour nationale et du tribunal de cassation, et prit part à un grand nombre de décrets sur l'organisation judiciaire. Vers la fin de la session, il parut se repentir d'avoir trop sapé la monarchie et les prérogatives royales; il chercha à les relever dans le révision de la constitution qu'il proposa, et en mettant des bornes à la trop grande influence des *clubs* ou sociétés populaires. Mais le mal était fait, et le torrent trop impétueux pour pouvoir être contenu. Le décret qu'il obtint sur cet objet fut dans la suite le prétexte de sa condamnation. Après la session il passa en Angleterre, et revint bientôt à Paris pour éviter le séquestre de ses biens, prononcé contre les absens. Il y fut arrêté, traduit devant le tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 22 avril 1794, *comme ayant conspiré depuis* 1789 *en faveur de la royauté*. Il fut exécuté avec ses collègues Thouret et Despréménil. Lechapelier a concouru, avec Condorcet, à la rédaction de la *Bibliothèque d'un homme public*, 1690 92, 28 vol.

LECHE (N.), mort en 1774, membre de l'académie des sciences de Stockholm, professeur d'histoire naturelle à Abo, a été le rédacteur d'un ouvrage entrepris par l'ordre du roi de Suède, et qui a paru peu après la mort de l'auteur, sous ce titre : *Instruction sur la plantation des arbres et arbrisseaux sauvages*, etc. C'est un extrait des ouvrages de Linnée et de plusieurs autres savans naturalistes, relatifs à cette matière.

* LECHELLE (A.-B.), général des armées républicaines. Il était maître d'armes à Saintes, et vivait dans la pauvreté. Au commencement de la révolution, il s'enrôla dans les gardes nationales de la Charente-Inférieure, où son talent pour l'escrime lui procura d'utiles protecteurs parmi les militaires. Nommé chef d'escadron du même corps, il fut employé dans les armées en activité; de grade en grade il devint général de brigade, et ensuite général de division. Lechelle n'avait pour tout talent que l'audace d'un aventurier qui brusque tous les périls pour faire fortune. Le ministre Bouchotte, qui le protégeait, le fit nommer, malgré son incapacité reconnue, général en chef de l'armée de la Vendée. Il remporta quelques avantages à Mortagne et à Chollet contre des paysans sans officiers et sans discipline; mais bientôt après, ayant affaire à des chefs expérimentés, il fut défait à Laval, où il perdit plus de dix mille hommes. La Convention, pour se venger de cet échec, fit arrêter Lechelle; il fut conduit à Nantes, et mis en prison, où il mourut de chagrin, ou par suite du poison qu'il avait avalé, ainsi qu'on le prétendit dans le temps.

LECKZINSKA. *Voyez* MARIE LECKSINSKA.

LECKZINSKI. *Voyez* STANISLAS LECKSINSKI.

LECLAIR (Jean-Marie), né à Lyon en 1697, d'un père musicien, obtint la place de symphoniste de Louis XIV, qui l'honora de ses bontés. Après un voyage en Hollande, il se fixa à Paris, où le duc de Grammont, dont il avait été le maître, lui donna une pension. Leclair jouissait en paix de sa réputation et de l'estime des honnêtes gens, lorsqu'il fut assassiné la nuit du 22 au 23 octobre 1764. Il améliora le premier l'art du violon, il en diminua les difficultés, en fit ressortir les beautés, et il fut le créateur de cette exécution brillante qui distingue nos or-

chestres. Ses ouvrages sont : 1° quatre livres de *sonates*, dont le premier parut en 1720; 2° deux livres de *duo*; 3° deux de *trio*; 4° deux divertissemens sous le titre de *Récréations*; 5° l'opéra de *Scylla et Glaucus*, où l'on a trouvé des morceaux d'harmonie du premier genre.

LECLERC. *Voyez* CLERC (Le), LESSEVILLE et le Père JOSEPH.

LECLERC. *Voyez* JOSEPH Leclerc DUTREMBLAY.

* LECLERC D'OSTIN (Charles-Emmanuel), général français, que son expédition à l'île Saint-Domingue a surtout rendu célèbre, naquit en novembre 1772, à Pontoise; son père était négociant. Entré jeune au service, il se distingua, en 1792, par quelques traits de bravoure, et surtout par son enthousiasme révolutionnaire. Adjudant-général en 1793, il se lia très intimement avec Buonaparte au siége de Toulon. Lorsque cette ville eut été reprise par les Français, il fut nommé général de brigade, et envoyé à l'armée du Rhin. Le 17 octobre 1794, il fit partie de la commission du gouvernement envoyée dans le midi, et fut nommé commandant de Marseille lorsque le général Brune, qui occupait ce port, fut rappelé à Paris. Il accompagna Buonaparte en Italie, et s'y distingua dans les différentes batailles qui y furent données, entre autres à Mincio et à Rovéredo. Envoyé à Bordeaux pour commander en chef l'armée d'observation de la Gironde, après qu'il eut formé et organisé cette armée, il fut chargé de conduire celle qui traversa l'Espagne pour aller soumettre le Portugal. Il força le prince du Brésil de signer à Badajos, un traité humiliant, en vertu duquel le Portugal paya vingt millions à Buonaparte. Cette stipulation, qui resta secrète, enrichit Lucien Buonaparte et Leclerc. En novembre 1801, Leclerc obtint le commandement de l'expédition envoyée à Saint-Domingue. Après de longs et sanglans combats et des négociations difficiles avec les chefs de l'insurrection, il venait d'en désarmer une grande partie, lorsqu'une cruelle épidémie le força de se retirer à l'île de la Tortue, où il succomba, le 3 novembre 1802, à la maladie qui avait déjà moissonné un grand nombre de Français. Son corps, rapporté en Europe, a été inhumé dans sa terre de Montgobert, près Soissons. Le général Leclerc avait épousé, en 1801, Pauline Buonaparte, mariée depuis au prince Camille Borghèse. Leclerc avait deux frères plus âgés que lui; Louis l'aîné, fut agent consulaire, membre du Corps législatif, et préfet de la Meuse. Il mourut en 1821. Le cadet Louis-Nicolas, Marin, se distingua dans la carrière des armes. Il mourut le 16 mai 1820, après avoir mérité par ses services les grades de maréchal-de-camp, commandeur de la Légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis.

* LECLERC (Jean-Baptiste), conventionnel du département de Maine-et-Loire, naquit à Chalonne, vers 1755. Envoyé à la Convention en 1792, il vota la mort du roi sans appel et sans sursis; et après avoir ainsi transformé son rôle de législateur en celui de juge, il quitta tout à coup le parti révolutionnaire, ne prit aucune part à la proscription des Girondins (31 mai 1793), donna sa démission et se retira dans ses foyers. Leclerc vivait étranger aux affaires politiques, lorsqu'en 1795 son département le nomma membre du conseil des Cinq-cents. Il se fit remarquer dans cette assemblée par le zèle qu'il mit à la propagation de la prétendue religion théophilanthropique. En 1797 il proposa d'adopter ce culte, mais après de nombreuses et de vives discussions, sa proposition fut rejetée. Il était président le 21 janvier 1799, et en cette qualité il prononça un discours où il célébra le régicide, parla avec virulence contre les parjures, et menaça le roi de Naples du sort de Louis XVI. Dans le mois de mai de la même année, il sortit du conseil, entra au Corps législatif, après le 18 brumaire, et, lorsque ses fonctions législatives eurent cessé, il se retira et ne reparut plus sur la scène politique. Ses sentimens républicains ne lui permirent pas d'accepter quelque emploi sous Buonaparte. Pendant les cent-jours il ne signa point l'acte additionnel, et, grâce à cette circons-

tance, il ne fut point atteint par l'ordonnance du 24 juillet 1816. Leclerc mourut à Chalonne, dans le mois de novembre 1826. Il était correspondant de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut de France depuis son établissement, et il a publié : 1° *Mes Promenades champêtres* ou *Poésies pastorales*, 1786, in-8; 2e édition, 1798, 2 vol. in-12; traduit en allemand par L.-H. Heydenreich, Leipsick, in-8. 2° *Essai sur la propagation de la musique en France*, 1796, in-8; 3° divers opuscules, insérés avec ceux de Reveillère-Lepaux, sous ce titre : *Opuscules moraux de L. M. La Reveillère-Lepaux et J. B. Leclerc.*

* LECLERC de Beaulieu (N...), membre de la chambre des députés, né à Laval vers 1768, mort dans sa ville natale dans le mois de novembre 1828, avait émigré au commencement de la révolution. Rentré en France à l'époque où le Consulat leva les barrières qui fermaient la patrie à tant de Français, il vécut au sein de sa famille, jusqu'au moment où les suffrages presque unanimes de son département (Mayence), le portèrent à la chambre des députés. Il parla dans plusieurs occasions, et toujours il fit entendre les vœux d'un royaliste éclairé et d'un bon Français.

* LECOAT ou Lecout (Yves-Marie-Gabriel-Pierre), baron de Saint-Haouen, contre-amiral et chevalier de St.-Louis, né en 1756 ou 1757, d'une famille distinguée de la Bretagne, entra de bonne heure au service de la marine, et fit plusieurs campagnes dans les mers de l'Amérique et de l'Inde. Nommé bientôt enseigne de vaisseau, il passa de grade en grade jusqu'à celui de chef de division des armées navales, qu'il obtint en 1796. Jeté comme tant d'autres dans la prison de l'Abbaye, sous le régime de la terreur, le 9 thermidor lui rendit la liberté. Il était en 1800 chef d'état-major de l'amiral Latouche. Chargé de missions importantes, il s'en acquitta d'une manière heureuse et habile, et mérita d'être choisi pour diriger la grande expédition projetée contre l'Angleterre. Parmi les services importans qu'il rendit alors, on cite la manœuvre brillante et hardie par laquelle il parvint à réunir les divisions de Dunkerque et de Calais, à l'armée combinée dans le port de Bologne, et le combat naval par lequel il força les Anglais à la retraite, quoiqu'ils fussent supérieurs en nombre. L'année suivante, Lecoat se distingua de nouveau par son intrépidité contre les Anglais qui lançaient des brûlots incendiaires contre la flotille : il les attaqua, les surprit et les força encore de se retirer. En 1814 Lecoat obtint l'honorable mission d'aller chercher Louis XVIII à Hartwel. Cette circonstance fut heureuse pour ce brave marin, qui reçut de la famille royale les marques les plus grandes d'estime et de protection. Fidèle au serment qu'il avait prêté, il ne servit en aucune manière le gouvernement des cent jours. Retiré dans une campagne de Normandie, il y attendit la seconde restauration : Louis XVIII le nomma contre-amiral, préfet maritime, et major-général au port de Brest. Mis à la retraite en 1817, il mourut le 7 novembre 1826, à Calais, port dont il avait eu le commandement pendant plusieurs années. Lecoat est connu particulièrement comme inventeur d'un nouveau système de télégraphes. On peut dire que pendant toute sa vie il s'occupa de cet objet, et son invention fut d'abord approuvée par une commission nommée par l'Institut, mais elle fut peu goûtée en France. Ses fonctions l'empêchèrent pendant quelque temps de donner suite à son projet; mais il s'en occupa sérieusement, lorsqu'il fut mis hors du service, et en 1823, après plusieurs expériences faites à Paris et au Hâvre, il reçut l'ordre de former une brigade télégraphique, qui fut placée à la suite du duc d'Angoulême, dans la campagne d'Espagne, et il rendit alors des services importans à l'armée. Ses télégraphes servent de nuit comme de jour. Lecoat tenait particulièrement à son système, parce qu'il espérait en tirer les moyens de diminuer considérablement les naufrages. Il allait, dit-on, partir pour l'Angleterre, d'après une invitation de capitalistes, pour mettre à exécution son grand et

utile projet de télégraphie universelle de terre et de mer, de jour et de nuit, lorsqu'il mourut. Le télégraphe dont il est l'inventeur est le premier dont on se soit servi la nuit, et l'usage en est si économique que chacun de ses fanaux ne consume que pour cinq centimes d'huile par heure. Il est extrêmement simple, et un de ses principaux avantages est de faire connaître aux navigateurs, pendant la nuit, le point précis où ils se trouvent.

* LECOINTE-PUIRAVAUX (Matthieu), membre de plusieurs législatures, exerçait à l'époque de la révolution la profession d'avocat à Saint-Maixent. Il se prononça avec empressement pour le nouvel ordre de choses fondé par la révolution; ce qui lui valut d'abord la place d'administrateur du département des Deux-Sèvres, puis sa nomination comme député à l'Assemblée législative en 1791. Le 10 décembre de cette année des habitans de Paris avaient présenté une pétition contre les ministres : non seulement Lecointe la défendit, mais encore il dénonça lui-même le ministre Duportail. Après avoir attaqué avec acharnement l'évêque de Mende, il s'éleva de la manière la plus véhémente contre les prêtres insermentés, et contribua de tous ses efforts à faire rendre le décret de déportation qui fut prononcé. Réélu dans le mois de septembre par le même département à la Convention nationale, il fit décréter que les ministres ne pourraient être choisis parmi les membres de l'Assemblée. La dénonciation qu'il fit contre Marat, le 14 octobre, à l'occasion des massacres de septembre, l'honora aux yeux des gens de bien, et le fit accuser d'être d'intelligence avec le parti des *Girondins :* lui-même parut confirmer cette supposition en votant, dans le procès du roi, en faveur de l'appel au peuple; il faut attribuer à la peur le changement qui s'opéra dans sa résolution; car il se prononça ensuite pour la mort sans sursis. Cependant il n'était point du parti de la *Montagne*, puisqu'il appuya la proposition qui avait été faite d'appeler contre les efforts réunis de Robespierre et de Danton une force militaire qui assurât l'indépendance de la représentation nationale : la *Montagne* l'emporta dans cette occasion : victorieuse, elle asservit l'Assemblée et la nation. Envoyé en mission dans le département des Deux-Sèvres, dans le mois de mai 1793, il n'y resta pas long-temps : témoin des succès des Vendéens à Fontenay, il se hâta de revenir à la Convention. On le vit encore alors dans plusieurs occasions lutter contre la *Montagne*, soit en justifiant la destitution de Rossignol, soit en défendant le général Biron, soit enfin en s'opposant avec vigueur à l'adoption de la proposition de déclarer suspects les marchands qui vendraient à des prix élevés les denrées de première nécessité : une pareille conduite devait le compromettre : aussi faillit-il être proscrit avec les restes du parti de la *Gironde*. Appelé au conseil des Cinq-cents, il provoqua des mesures rigoureuses de répression contre les magistrats qui avaient refusé de prêter le serment d'usage, c'est-à-dire de haine à la royauté; contre les émigrés, dont il voulait que les biens et même ceux de leurs parens fussent séquestrés; contre les marchands qui introduisaient des marchandises anglaises; contre les prêtres qui furent déportés; contre les écrivains et la liberté de la presse. Lecointe présida l'Assemblée en 1797 : il en sortit ensuite pour occuper la place de commissaire du Directoire exécutif dans son département; mais il rentra au conseil des Cinq-cents en 1798 : à peine fut-il de retour dans l'Assemblée qu'il parla contre les ennemis du gouvernement et en particulier contre les *chouans*, et ce fut à la suite de son discours que furent faites beaucoup de visites domiciliaires dans Paris, et dans toute la France, dans le but de rechercher les émigrés. Porté de nouveau au fauteuil le 20 juillet, il présida les fêtes du 9 thermidor et du 10 août, et les *discours* qu'il prononça dans ces deux occasions furent imprimés par ordre du conseil. Deux mois après il prononça un discours dans lequel il fit une violente sortie contre la perfidie des rois, et proposa la levée de 200,000 conscrits. En 1799 il parla sur les impo-

sitions, sur le mode de paiement des *biens* nationaux, sur les élections, etc : il s'opposa avec succès à la mise en accusation de Merlin, Laréveillère-Lepaux et Rewbell, membres éliminés du Directoire exécutif. A la suite de la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799), il fut envoyé en mission extraordinaire dans les départemens de l'Ouest où, de concert avec le général Hédouville, il parvint à négocier un traité de pacification qui fut signé à Angers. Pendant son absence il avait été nommé membre du Tribunal. Après y avoir siégé pendant peu de temps, Buonaparte le nomma commissaire général de police à Marseille. Son zèle et sa vigilance rétablirent l'ordre et la paix dans la Provence, qui était alors désolée par des bandes de brigands (1800). Lorsque sa mission fut terminée en 1803, il fut désigné pour une préfecture ; mais le gouvernement consulaire changea d'avis, et lui offrit la place d'administrateur de la Louisiane. Lecointe refusa et fut éloigné des affaires jusqu'en 1815 ; Buonaparte le nomma alors lieutenant-général de police pour plusieurs départemens, parmi lesquels étaient l'Isère, le Rhône et les Bouches-du-Rhône : il était à Lyon lorsqu'il apprit le désastre de Waterloo. Il y fut exposé aux plus grands dangers : assailli de coups de fusils, il vit tomber à côté de lui plusieurs soldats. Cependant il put arriver à Toulon, d'où il informa le gouvernement royal des événemens dont il avait été le témoin. Le gouvernement lui conserva pendant quelques temps ses fonctions ; mais, les ayant quittées peu de temps après, Lecointe se vit obligé de s'embarquer pour se soustraire aux poursuites de ses ennemis. Arrêté en mer par la flotte de lord Exmouth, jeté ensuite par la tempête sur les côtes de la Provence, il erra dans les montagnes, fut arrêté de nouveau à Prians, et conduit à Marseille où il fut exposé à de nouveaux dangers. Etant parvenu à se soustraire à la surveillance de ses gardes, il s'enfuit à Bruxelles, où il est mort dans le mois de janvier 1827. Lecointe offre dans sa vie publique un mélange de bien et de mal, de courage et de faiblesse, de modération et de fanatisme, dont il n'est pas rare de trouver des exemples dans les temps malheureux qu'il eut à parcourir.

* LECOURBE (Claude-Joseph), lieutenant-général des armées françaises, né à Lons-le-Saunier, en 1759, d'un ancien officier en retraite, quitta ses études pour s'enrôler dans le régiment d'Aquitaine dans lequel il servit pendant 8 ans. Après avoir obtenu son congé, il était rentré dans le sein de sa famille, à l'époque où éclata la révolution. Nommé commandant de la garde nationale du canton de Ruffey, puis chef du 7ᵉ bataillon de volontaires du Jura, il se rendit avec ses soldats à l'armée du Haut-Rhin, puis à celle du Nord. Il se distingua, avec son bataillon, au combat d'Hondscoot où il lutta contre deux escadrons hanovriens, dont l'un fut fait prisonnier. Un fusil à la main, il entra le premier, après le déblocus de Maubeuge dans les lignes de Watignies, et fut récompensé de son courage par le grade de chef de brigade ou de colonel. Il commandait à la bataille de Fleurus trois bataillons avec lesquels il soutint pendant 7 heures l'attaque d'une colonne de 10,000 Autrichiens. Lecourbe fut nommé général de brigade, puis général de division ; il se signala par ses talens autant que par sa bravoure dans les armées du Rhin et Moselle, de Sambre et Meuse, du Rhin, du Danube et de Suisse. Ses faits d'armes nombreux le placèrent au rang des plus habiles généraux de l'époque. Il avait combattu avec Moreau : après la paix de Lunéville lorsque ce général fut mis en jugement, Lecourbe n'abandonna point son compagnon d'armes. En se déclarant pour lui, il s'attira la disgrace de Buonaparte qui l'exila à Lons-le-Saunier et ensuite à Bourges. Lecourbe ne reprit d'activité que sous la restauration : Louis XVIII lui conféra successivement les titres de grand-officier de la légion d'honneur et de comte. Il venait de le nommer inspecteur général d'infanterie, lorsque Buonaparte débarqua en France. D'abord il refusa au maréchal Ney de se ranger du côté de l'ancien empereur : il vint même à Paris prendre les ordres du roi. Plus tard il reçut de Buo-

naparte le commandement d'un corps d'armée. Céda-t-il alors seulement à la haine qu'il éprouvait pour les étrangers? Nous aimons mieux faire cette supposition que de croire que les séductions du pouvoir eurent quelque influence sur sa détermination. Quoiqu'il en soit, il se mit à la tête du corps d'observation réuni dans le Haut-Rhin, et établit son quartier général à Belfort. L'armée de l'archiduc Ferdinand vint l'attaquer; beaucoup plus nombreuse que ses troupes, elle lui enleva, à la fin du mois de juin, sa première ligne de défense : cependant Lecourbe se maintint dans sa position, soutint plusieurs combats assez vifs et conserva le camp retranché qu'il avait placé sous les remparts de Belfort. Après avoir fait, l'un des premiers, sa soumission au roi, il mourut dans cette ville, le 23 octobre 1815.

* LECOURT (Henri), occupait avant la révolution un emploi à Versailles. Mais entraîné par un goût irrésistible, il fixa de bonne heure son attention sur l'instinct des animaux et en particulier sur *la taupe*. En 1800 une digue de retenue ayant fait eau, venait d'être réparée d'une manière insuffisante, et tous les jours on avait de nouvelles réparations à faire, lorsque Lecourt constata la présence de quelques familles de taupes qui s'étaient établies dans les terres de levée, et qu'il fallait détruire avant tout : il en vint à bout. Ce service éveilla l'attention de l'autorité qui fonda une école du taupier, placée sous la surveillance de Lecourt. Cet observateur avait remarqué le *passage de la taupe*; c'est une route fréquentée par elle quatre fois le jour, dans laquelle sa confiance en ses moyens est portée jusqu'à la témérité, et où, par le piége le plus grossier, elle est infailliblement prise au bout de 4 ou 5 heures. M. Cadet de Vaux a publié les observations de ce praticien consommé, dans un ouvrage ayant pour titre : *De la taupe, de ses mœurs et des moyens de la détruire*, 1803, in-12. Lecourt est mort à Pontoise, en 1828.

LECOQ. *Voyez* COQ (Le) et NANQUIER.

* LECOUVREUR (Adrienne), née en Champagne, est une des plus célèbres actrices qui aient paru sur la scène française. La nature ne l'avait pas douée des avantages extérieurs; mais elle sut s'en passer à force d'âme et de talent. Elle savait, comme le fameux Baron, parler naturellement la tragédie, en évitant également le ton d'une familiarité triviale, et l'emphase de la déclamation. Elle jouait aussi dans la comédie; mais c'est par la tragédie qu'elle s'est illustrée. Elle excellait dans presque tous les rôles, surtout dans celui de Phèdre. Elle mourut d'une violente hémorragie d'entrailles, le 20 mars 1730. On a cru qu'elle avait été empoisonnée. Elle a écrit des lettres pleines de noblesse et de sentiment. On cite aussi d'elle des vers agréables et des reparties fort ingénieuses.

* LECOZ (Claude), archevêque de Besançon, naquit à Plounevez-Porzai, au diocèse de Quimper, en 1740, et fut professeur au collége de cette ville, dont il devint ensuite principal. A la révolution, il en embrassa les principes, et se montra patriote ardent. Ce zèle pour le nouvel ordre de choses fut récompensé, lors des élections pour les siéges épiscopaux, établis par la constitution civile du clergé. Lecoz fut nommé évêque constitutionnel d'Ile-et-Vilaine, et sacré en cette qualité le 10 avril 1791. Son dévouement lui valut une autre distinction. Après la clôture de l'Assemblée constituante, son département l'élut membre de l'Assemblée législative, et il vint y siéger. Le 5 février 1792, il demanda la suppression des associations de *religieux séculiers*, *qui*, dit-il, *ont fait de tous les séminaires des repaires d'aristocraties ecclésiastiques*; mais, en attaquant les congrégations séculières, assurément bien à tort, il fit l'éloge des congrégations régulières enseignantes, notamment de celle des doctrinaires. Dans la séance du 19 octobre 1791, il avait pris la défense du célibat des prêtres, et dans celle du 14 novembre de la même année, Isnard déclamant contre les prêtres *insermentés*, Lecoz, quoique assermenté, s'éleva contre lui, et qualifia son discours de *code d'athéisme*. Enfin, il désapprouva har-

diment la conduite d'un de ses suffragans qui avait fait donner la bénédiction nuptiale à un prêtre. Il fut mis en prison sous le règne de la terreur. En 1795, il reprit ses fonctions épiscopales, et adhéra aux deux lettres *encycliques* des évêques réunis. Il assista au concile qui s'ouvrit le 15 août 1797 dans la cathédrale de Paris, et le présida. Il tint un synode en 1799, préliminaire, sans doute, au 2e concile constitutionnel, ouvert le 29 juin 1801, et qu'il présida encore. Il s'y opposa au projet d'un *sacramentaire français*, d'un abbé Poinsignon. Il mit la même opposition à une motion de Desbois, évêque de la Somme, pour que le comité adoptât et proclamât une des propositions condamnées par la bulle *Unigenitus*. Un concordat ayant été signé avec le pape la même année, et rendu public, en 1802, Lecoz donna sa démission, et fut nommé à l'archevêché de Besançon. En changeant de siége, il ne changea point de sentimens; il ne fit point faire les rétractations que dans d'autres lieux on demandait aux prêtres constitutionnels, et Lecoz, non seulement n'en fit pas, mais il se fit même un point d'honneur de n'en avoir pas fait. Il gouverna son diocèse d'après ses anciens principes. Dans un *écrit*, il alla jusqu'à faire l'apologie de la constitution civile du clergé, et l'éloge de ceux qui s'y étaient soumis. Cependant, en 1804, lorsque le pape était à Paris, il se rendit chez le saint Père comme les autres constitutionnels, et il signa, dit-on, un *acte d'adhésion et de soumission aux jugemens émanés du saint-Siége et de l'Eglise catholique, apostolique et romaine sur les matières ecclésiastiques de France*. On ajoute même que, dans un entretien particulier avec le souverain pontife, il protesta avec larmes de sa sincérité. Lecoz ne vit point la restauration avec le plaisir qu'elle dut faire à tous les bons Français; et la défense qu'il reçut de paraître devant un de nos princes qui passait à Besançon a accrédité ce soupçon. Il mourut le 3 mai 1815, à Villevieux, dans le département du Jura. On a de lui : 1° *Accord des vrais principes de l'Eglise, de la morale et de la raison, sur la constitution civile du clergé*, 1791, in-12. Quelques-uns le disent auteur de cet ouvrage, quoique le *Dictionnaire des Anonymes*, tom. 2, pag. 462, l'attribue à M. Lebreton; 2° *Lettre pastorale*, 1797. L'auteur y déclame d'une manière indécente et outrageante contre Pie VI, et l'accuse d'avoir provoqué une guerre de religion; 3° des *Statuts* et *Réglemens* pour son diocèse d'Ile-et-Vilaine, 1 vol. in-12 : ils avaient été dressés dans le synode de 1799; 4° un *Avertissement pastoral sur l'état actuel de la religion catholique*; 5° des *Observations sur les zodiaques d'Egypte*, 1802; 6° *Défense de la révélation chrétienne, et preuves de la divinité de J.-C., contre le Mémoire en faveur de Dieu, de Delille de Sales*, in-8; 7° une *Instruction pastorale* du 20 décembre 1813, sur l'amour de la patrie, etc.; 8° beaucoup de *Mandemens*, où le chef du gouvernement d'alors est exalté sans aucune mesure; 9° diverses *Lettres* au sujet d'un projet de réunion des protestans à l'Eglise romaine; enfin d'autres *Ecrits* de circonstances; etc.

LECTIUS ou Lect (Jacques), jurisconsulte, fut 4 fois syndic de Genève, et jouit d'une grande considération dans sa petite république. Il fut l'élève du célèbre Cujas. Ses compatriotes l'envoyèrent auprès de la reine Elisabeth pour réclamer sa protection en faveur des protestans. Il obtint aussi du prince d'Orange 14,000 liv. pour le rétablissement de l'académie de Genève. Il ranima le courage des habitans, lors de la guerre avec le duc de Savoie, qui fut repoussé avec une perte considérable des siens. On a de lui : 1° édition des *Poetæ græci veteres heroici*, Genève, 1606, in-fol.; 2° des *Poésies* en latin, 1609, in-8; 3° des *Discours* dans la même langue, 1515, in-8. Les *Tragiques* ont paru en 1614, in-fol. Lectius mourut en 1611, à 53 ans. Ses *Ouvrages* sur le droit se trouvent dans le tom. 1er du *Thesaurus juris romani*, Leyde, 1725.

LEDESMA (Pierre), dominicain, natif de Salamanque, mort en 1616, enseigna à Ségovie, à Avila et à Salamanque.

On a de lui un *Traité du mariage*, une *Somme des sacremens*, et divers autres ouvrages.—Il ne faut pas le confondre avec Diégo de LEDESMA, jésuite espagnol, natif de Cuellar, qui s'acquit l'estime du pape Grégoire XIII, et qui mourut à Rome en 1575 : on a de lui divers écrits. —Il y a eu deux autres dominicains de ce nom, tous les deux théologiens scolastiques, le premier, Barthélemi, né à Niéva, près de Salamanque, mourut évêque d'Oxaca en 1604 ; le 2e, Martin, finit ses jours en 1584 : l'un et l'autre laissèrent des ouvrages.

LEDESMA (Alphonse), né à Ségovie, appelé par les Espagnols le *Poète divin ;* il est cependant peu connu des étrangers. Il mourut en 1623, à 71 ans. On a de lui diverses *Poésies* sur des sujets sacrés et profanes. On y trouve de la force et de la noblesse ; mais l'auteur s'est trop abandonné à son imagination, et n'a pas assez consulté le goût. Au reste le nom de *divin* lui fut moins donné à cause de la sublimité de son génie, que parce qu'il s'appliqua à traiter en vers des sujets pris de l'Ecriture sainte.

* LEDOUX (Claude-Nicolas), architecte, naquit en 1736, à Dormans en Champagne, et étudia les premiers élémens de l'architecture sous la direction de Blondel. Passionné pour le genre grec, il forma son goût par une étude approfondie de son art dans les anciens, et commença à se faire connaître par plusieurs ouvrages qu'il fit pour de riches particuliers. La ville de Besançon lui confia l'exécution de son *théâtre ;* et la ferme générale ayant obtenu du ministre des finances la permission d'entourer Paris de murs, chargea Ledoux de la construction des *barrières*. Le plan qu'il en fit était magnifique ; mais il se vit forcé de le restreindre, à cause des dépenses qu'en aurait entraînées l'exécution. Néanmoins on regardera toujours comme de beaux monumens les barrières de la *Villette*, des *Champs-Elysées*, de *Monceaux*, d'*Italie*, de *Charonne*, et surtout les *colonnes triomphales de la barrière du Trône*. Après avoir enrichi Paris de toutes ces constructions, il consacra une grande partie de sa fortune à faire graver par les meilleurs artistes le recueil de ses *œuvres* et de ses projets, sous le titre d'*Architecture de C.-N. Ledoux*. Cet ouvrage devait former cinq volumes ; le premier seul a paru ; il a pour titre : *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, Paris, 1804, in-fol., ornée de 125 planches. L'exécution en est magnifique ; mais le texte, rédigé en entier par Ledoux, est d'une emphase qui le rend quelquefois inintelligible. Inviolablement attaché à la famille des Bourbons et à la monarchie, il éprouva en 1793 une longue et honorable détention, et mérita autant par ses sentimens que par ses travaux l'hommage que lui a consacré Delille dans son poème de l'*Imagination*. Ledoux mourut à Paris le 20 novembre 1806. Ses principaux ouvrages ont été gravés dans les *Annales du Musée* par M. Landon.

LEDRAN (Henri-François), chirurgien fameux, surtout pour la lithotomie, mort à Paris le 17 octobre 1770, à 85 ans, brilla également par la dextérité de la main et par l'étendue des lumières. On a de lui : 1° *Parallèle des différentes manières de tirer la pierre de la vessie*, Paris, 1730 et 1740, in-8, avec fig., trad. en allemand ; Berlin, 1737, in-8, en anglais, Londres, 1738, in-8. Il a donné une suite à cet ouvrage en 1756 ; 2° *Observations de chirurgie*, Paris, 1731, 2 vol. in-12, et 1751, même format ; 3° *Traité des opérations de chirurgie*, Paris, 1731 et 1742, in-8, Londres, 1749, in-8, avec des notes et additions de Cheselden ; 4° *Réflexions pratiques sur les plaies d'armes à feu*, Paris, 1737, 1740, 1759, in-12 ; traduit en allemand, Nuremberg, 1740, in-8. 5° *Consultations sur la plupart des maladies qui sont du ressort de la chirurgie*, Paris, 1765, in-8 ; 6° *Traité économique de l'anatomie du corps humain*, 1768 ; ouvrage moins estimé que les autres productions de cet habile homme, qui ont mérité les suffrages, non seulement des Français, mais aussi des étrangers : la plupart ont été traduits en allemand et en anglais.—Son

père, Henri LEDRAN, fut un des plus grands opérateurs de son siècle ; il s'acquit cette réputation surtout dans les armées et à la cour. Il mourut l'an 1620. Il était chirurgien-major de la *Charité*, membre de l'académie royale, et de la société royale de Londres.

LEDROU (Pierre-Lambert), natif de Huy, religieux augustin, docteur de Louvain, professa la théologie dans l'université de cette ville avec beaucoup de réputation. Innocent XI, instruit de son mérite, le fit venir à Rome, et lui donna la préfecture du collége de la Propagande. Les papes Alexandre VIII, Innocent XII et Clément XI, n'eurent pas moins d'estime pour lui. Innocent le nomma à l'évêché *in partibus* de Porphyre. Ayant eu quelque désagrément à l'occasion de l'affaire du Père Quesnel, dans laquelle il avait été nommé consulteur, il se retira à Liége avec la qualité de vicaire-général de ce diocèse. Il y mourut le 6 mai 1721, à 81 ans. On a de lui 4 *Dissertations sur la contrition et l'attrition*, Rome, 1707, et Munich, 1708.

* LEDRU (Nicolas-Philippe), plus connu sous le nom de *Comus*, physicien, naquit à Paris en 1731. Il se livra d'abord à la physique expérimentale, et voyagea en 1751 dans les provinces et dans les pays étrangers, où il se fit une réputation par ses récréations physiques et mathématiques. Il étudia avec beaucoup de soin le corps humain et la physiologie, et acquit dans cette partie des connaissances très profondes. De retour à Paris, il fut placé par Louis XV auprès du duc de Bourgogne, en qualité de physicien, et nommé professeur de mathématiques auprès des enfans de France. Etant à Londres en 1766, il fit construire par Nairn des boussoles verticales et horizontales, et plusieurs autres instrumens de physique. Ce fut Ledru qui donna le modèle de l'aiguille d'inclinaison dont se servit le capitaine Phillips dans son voyage au pôle boréal. Afin d'encourager ses travaux, Louis XV lui accorda un brevet pour convertir le fer en acier à la manière de Knight* et des Anglais, et lui permit de compulser les dépôts des cartes de la marine et les cartons qui renfermaient les observations magnétiques, pour en extraire ce qu'il croirait convenable à ses projets. Ce recueil d'extraits fut immense. Ledru les mit en usage pour composer, d'après un autre système que celui de Halley, des *cartes nautiques*, dont il remit en présence de Louis XVI, le 22 mai 1785, des exemplaires manuscrits à Lapérouse, dont le voyage a confirmé en grande partie le système du laborieux physicien. En 1772, il avait commencé à montrer les effets de la catoptrique ou fantasmagorie, qu'il s'attacha depuis à perfectionner. L'empereur Joseph II assista en 1777 à deux de ses séances particulières. L'électricité était alors fort à la mode. La médecine avait voulu s'en emparer, et Ledru, pour en démontrer les effets, l'appliqua aux affections nerveuses, notamment à l'épilepsie et à la catalepsie. En 1782, la faculté de médecine nomma une commission de sept membres pour examiner ses traitemens. Le rapport en fut très avantageux, et Ledru obtint pour lui et ses deux fils le titre de physicien du roi. Ce *rapport* fut imprimé la même année, in-8, précédé d'un aperçu du système de l'auteur. Pendant la révolution, Ledru partagea les vexations qu'il méritait au double titre d'honnête homme et de savant, et fut mis en arrestation sous le régime révolutionnaire. Après sa détention, il se retira à Fontenay-aux-Roses, où il se livra à la botanique. Il mourut à Paris le 6 octobre 1807.

* LEDYARD (Jean), voyageur Américain, connu pour le plus intrépide marcheur qui ait existé, fut tourmenté dès son enfance du désir de visiter les pays inconnus et passa plusieurs années parmi les Indiens sauvages pour étudier leurs usages et leurs mœurs. Après avoir fait le tour du monde avec le capitaine Cook, comme caporal des troupes de marine, il résolut de traverser à pied toute l'Europe septentrionale, et de passer le détroit de Behring pour gagner les établissemens anglais de la baie d'Hudson. Il exécuta cette course immense seul et sans armes. Il fut ensuite chargé de voyager en Afrique pour faire des découvertes;

mais il pérît au Caire, le 17 janvier 1789. On a publié les renseignemens qu'il a recueillis dans les *Mémoires de la société instituée pour encourager les découvertes dans l'intérieur de l'Afrique*, Londres, 1790, in-4, réimprimés en 1810, 2 vol. in-8. Ces Mémoires ont été traduits de l'anglais par Lallemand, sous le titre de *Voyages de Ledyard et Lucas, en Afrique*, Paris, 1804, 2 vol. in-8. — Il ne faut pas le confondre avec Thomas Ledyard, auteur d'une *Vie de Marlborough*, en anglais, Londres, 1753, 2 vol. in-8, et d'une *Histoire navale d'Angleterre*, Londres, 2 vol. in-folio, traduite en français par de Puisieux, Lyon, 1751, 3 vol. in-4.

* LEE (Nathaniel), poète dramatique anglais, du 17ᵉ siècle, élevé dans l'école de Westminster, puis au collége de la Trinité à Cambridge, a laissé seize *Pièces*, représentées avec succès sur le théâtre anglais. Les sujets n'en sont pas toujours bien choisis, ni les intrigues bien conduites, mais il y a de beaux vers. Il mourut en 1691 ou 1692 dans un état de démence. Addisson lui a donné des louanges. Ses pièces ont été réunies et publiés à Londres, 1734, 3 vol. in-8.

LEEU (Gérard), se fit une grande réputation dans le 15ᵉ siècle par son imprimerie, qu'il établit vers 1477 à Goude, en Hollande, et qu'il transporta vers 1484, à Anvers, où il mourut l'an 1472. Il sortit un très grand nombre de livres de ses presses. C'était un homme qui avait beaucoup de connaissances.

LEEUWEN (Simon Van), jurisconsulte hollandais, né à Leyde en 1625, exerça long-temps la profession d'avocat avec beaucoup de réputation dans sa ville natale, et mourut à La Haie, le 13 janvier 1682. Il était versé dans le droit romain, mais encore plus dans celui de son pays. Ses ouvrages seraient estimés plus qu'ils ne le sont, s'il avait mieux possédé les belles-lettres. Il a donné : 1° *Pratique à l'usage des notaires*, en flamand, etc., Rotterdam, 1741, 2 vol. in-8 ; 2° *Censura forensis*, Leyde, 1741, 2 vol. in-fol. ; 3° Une *Edition* du Corps de droit civil, grec et latin, avec les notes d'un grand nombre de savans, Leyde, 1663, in-fol., belle édition. 4° *De origine et progressu juris civilis romani*, 1672, in-8 ; 5° *Description de la ville et de l'université de Leyde*, en flamand, Leyde, 1672 ; 6° *Traité de l'origine, des usages, etc., des anciens Bataves*, en flamand, La Haie, 1685, in-fol., etc

* LEFEBVRE (François-Joseph), maréchal, duc de Dantzick, pair de France, naquit le 25 octobre 1756, à Ruffach, en Alsace, d'un simple hussard, selon les uns, de l'ancien commandant de la garde bourgeoise de cette ville, selon les autres. Il perdit son père dès l'âge de 18 ans, et fut confié aux soins d'un oncle paternel, qui était alors curé-recteur de Guemar. Le jeune Lefebvre, qui avait été de bonne heure destiné à l'état ecclésiastique, renonça à cette carrière, lorsqu'il eût appris que son frère venait d'être nommé officier au régiment de Strasbourg. Le 10 septembre 1773, il s'enrôla dans les gardes françaises, dans lesquelles il parvint le 6 avril 1788, au grade de premier sergent (compagnie de Vaugiraud) ; il se trouvait encore dans le même poste, à l'époque du licenciement de cette troupe. Il fut incorporé avec la moitié de sa compagnie, dans le bataillon des Filles-St.-Thomas, et chargé de l'instruction des soldats de ce corps. Lefebvre avait dès le commencement de la révolution, donné des preuves de son courage et de son amour de l'ordre : le 15 juillet 1789, il avait sauvé la vie à plusieurs officiers de sa compagnie, attaqués par une multitude furieuse qui voulait enfoncer la porte de la caserne, et les massacrer ; on le vit encore protéger à la tête d'un détachement de son bataillon, la rentrée au château des Tuileries, de la famille royale qui avait tenté vainement de se rendre à St.-Cloud ; plus tard il favorisa le départ pour Rome, de Mesdames, tantes du roi. En 1792, ce fut son courage et son sang-froid, qui préservèrent du pillage la caisse d'escompte. Dans ces diverses circonstances, Lefebbve qui plusieurs fois avait été blessé, montra des talens remarquables ; il avait mérité de l'avancement : du grade de

capitaine d'infanterie légère il s'était élevé à celui de général de brigade (2 décembre 1792); le 10 janvier 1794, il était général de division. Ce n'était pas au milieu des troubles de Paris, qu'il avait obtenu ce rapide avancement : il s'était rendu à l'armée et s'était distingué aux combats de Lambach et de Giesberg. Dès lors son nom se rattache à tous les exploits des armées des Vosges, de la Sarre, de la Moselle, du Rhin-et-Moselle, de Sambre-et-Meuse, du Danube, et dont il commanda presque toujours l'avant-garde. Chargé, en 1793, du commandement des quatre divisions qui eurent ordre d'assiéger le fort Vauban, il entra à leur tête dans le palatinat, et bloqua le pont de Manheim sur la rive gauche du Rhin. Victorieux à Apach, à Sainte-Croix près d'Arlon, à Niedelange, à Dinan, il prépara par ses succès les glorieux résultats de la bataille de Fleurus (3 messidor an 2); le général Lefebvre y commandait la droite de l'armée française; chacun sait qu'il contribua puissamment par son sang-froid, sa bravoure et ses bonnes dispositions, à l'éclatante victoire que les Français gagnèrent dans cette journée. La campagne de cette année se termina par les combats de Marmont, de Nivelles, de Florival et de Frimont, auxquels il prit une part très active. L'année suivante, sa division combattit seule à Ept et à Ochtrup; elle concourut aux affaires de la Roër et du Welp; le 20 fructidor, il franchit le Rhin; ce fut le premier passage de ce fleuve, qui ait été entrepris de nos jours : il l'opéra avec autant d'intrépidité que de bonheur, près d'Eichelkamp; il força ensuite Spich, et Angersbach, et se porta sur Angermund, après avoir chassé l'ennemi de Koranne. Ces succès furent suivis du combat d'Enef, où le général Lefebvre donna seul avec sa division, et repoussa les Autrichiens jusque sur les hauteurs d'Anilsborn, d'où il les débusqua de nouveau. En novembre 1796, il marcha sur la Sieg, combattit à Nidda et à Oberdiefenbach, et se replia ensuite sur son point de départ, pour tenir en échec la colonne ennemie du général Boroz. Un armistice vint suspendre les hostilités; mais elles recommencèrent dès le printemps de l'an 4 (1796), par l'attaque de Sierberg, qui fut exécutée avec un plein succès par le général Lefebvre. Il poursuivit l'ennemi jusqu'à Altenkirchen, et là il eut à soutenir le combat le plus disputé et le plus glorieux de cette campagne. Il prit part ensuite aux journées de Caldeikls, de Friedberg, de Bamberg et de Sulzbach, pendant la campagne de l'an 7 (1798). Le général Lefebvre reçut, après la mort du général Hoche, le commandement provisoire de l'armée de Sambre-et-Meuse, et fut désigné pour commander l'expédition projetée contre l'électorat de Hanovre. Cette entreprise n'ayant pas eu lieu, il fut employé, en l'an 8 (1799), à l'armée du Danube, sous les ordres de Jourdan; et le 30 ventose, il opposa une vigoureuse résistance à 36,000 Autrichiens qui l'avaient attaqué à Stockah, où il n'avait que 8,000 hommes. Grièvement blessé d'un coup de feu au bras, il quitta l'armée et revint en France, où il reçut du Directoire une armure complète en récompense de ses services, et obtint le commandement de la 17e division militaire à Paris. Le 18 brumaire, il accompagna le général Buonaparte à la barre du conseil des Anciens, pour y entendre la lecture du décret qui le nommait général en chef de l'armée de l'intérieur. Mandé lui-même quelques instans après par le Directoire, pour rendre compte de sa conduite comme commandant de la 17e division, Lefebvre répondit qu'il n'avait plus de compte à rendre qu'au général en chef qui venait de lui être donné par le conseil des Anciens. Le 19 brumaire, il était présent à la fameuse séance de l'orangerie de St.-Cloud, et rendit dans cette journée des services très grands au général Buonaparte, qui, pour l'en récompenser, le conserva au commandement de la 17e division. Lefebvre concourut depuis à la pacification des départemens de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne; fut admis au Sénat, le 11 germinal an 8 (1er avril 1800), sur la proposition du premier consul, et fut nommé préteur de ce corps, avec Clément de Ris; fonctions qu'il a conservées jusqu'à la dissolution

du Sénat. Elevé, le 19 mai 1804, à la dignité de maréchal d'empire, il fut nommé successivement chef de la 5e cohorte, grand-officier et grand-aigle de la Légion-d'honneur. Lors de la reprise des hostilités avec l'Autriche, en 1805, il fut chargé du commandement général des gardes nationales de la Roër, du Rhin-et-Moselle, du Mont-Tonnerre, et reparut, en 1806, à la tête d'une division, contre les Prussiens. Quoique âgé de plus de 50 ans, il commandait la garde à pied, à la bataille de Iéna, le 14 octobre, et protégea avec le premier corps les derrières de l'armée, à Thorn, sur la gauche de la Vistule, jusqu'après la victoire d'Eylau (8 février 1807), époque à laquelle il reçut l'ordre d'aller investir Dantzick, avec l'armée polonaise, l'armée saxonne et le contingent de Bade. La place fut attaquée le 10 mars; le premier bombardement eut lieu le 23 avril; la garnison prussienne, qui avait fait des sorties vigoureuses et multipliées, se rendit avec les honneurs de la guerre, le 26 mai, après 51 jours de tranchée ouverte; et le général Kalkreuth, qui la commandait, obtint la même capitulation que celle qu'il avait accordée 14 ans auparavant à la garnison française de Mayence. Le 28 mai, le maréchal Lefebvre reçut le titre de *duc de Dantzick*. Employé en Espagne, en 1808, à la tête du 5e corps, il soutint dans cette guerre injuste et désastreuse, la réputation militaire qu'il avait précédemment acquise. Le 31 octobre, il gagna la bataille de Durango sur les généraux Blacke et la Romana. Le 1er novembre, il entra dans Bilbao, et triompha encore, le 15 novembre, à Espinosa. Rappelé en Allemagne lors de la guerre de 1809, il y fut chargé du commandement de l'armée bavaroise, ayant sous ses ordres le prince royal de Bavière et les généraux Wrède et de Roi; il combattit à Tann, à Albersberg, à Eckmulh, à Wagram, et dans l'intervalle de ces opérations, il s'efforça de soumettre le Tyrol insurgé. Cette campagne, dans laquelle la Russie fut auxiliaire de la France, se termina par la paix de Vienne, en octobre 1809. La paix ne fut pas de longue durée, et dans la campagne de Russie, où l'Autriche, à son tour, unit momentanément ses armes à celles des Français, le duc de Dantzick commanda en chef la garde impériale. Les chances de la guerre ayant ramené sur le territoire français les débris de cette armée naguère si florissante et si redoutable, le maréchal en dirigea l'aile gauche, combattit à Montmirail, à Arcis-sur-Aube, à Champ-Aubert, il ne rentra dans la capitale qu'après l'abdication de Buonaparte. Il fut créé pair de France le 2 juin 1814. La conduite du duc de Dantzick, glorieuse jusqu'à cette époque, se démentit lorsque Buonaparte, échappé de l'île d'Elbe, essaya de reprendre les rênes du gouvernement. Il prit part à la trahison d'une partie de l'armée française, siégea dans la chambre des pairs, et aida de ses conseils Napoléon, qu'il ne pouvait plus, à cause de son grand âge, accompagner dans les combats. Lorsque le secours des princes alliés et le décret du sénat-conservateur eurent replacé les Bourbons sur le trône, le duc de Dantzick fut compris dans la loi d'exclusion du 24 juillet 1815; mais il fut confirmé, en 1816, dans son titre de maréchal de France, et reçut le bâton des mains du roi. Resté depuis cette époque sans fonctions et sans commandement, le duc de Dantzick a été rappelé à la chambre des pairs par l'ordonnance royale du 5 mars 1819. Un courage réfléchi, un coup d'œil juste, une expérience consommée, ont acquis au duc de Dantzick la réputation d'un des meilleurs généraux de l'armée française. A d'éminentes qualités, comme guerrier, il joignait toutes les vertus du citoyen, et surtout une simplicité de mœurs qui ne s'est jamais démentie, avec un noble désintéressement, et une grande modestie. La France le perdit le 14 septembre 1820. Son *éloge* a été prononcé à la chambre des pairs, par le maréchal duc d'Albuféra.

*LEFEBVRE DES NOUETTES (Charles, le comte), lieutenant général, né à Paris le 14 décembre 1755, d'un tailleur qui avait fait des profits dans son état, et qui était devenu marchand de draps. Dès le commencement de la

révolution, il s'enrôla comme volontaire dans la légion des Allobroges qui faisait partie de l'armée de Dumouriez. Ses talens et sa bravoure l'élevèrent aux premiers grades de l'armée : capitaine à Marengo, colonel à Austerlitz, il passa en 1806, au service de Jérôme, roi de Westphalie. Rentré bientôt dans les cadres de l'armée française, il fut nommé le 28 août 1808, général de division, et colonel-commandant des chasseurs à cheval de la garde impériale: c'est en cette qualité qu'il fut envoyé en Espagne, où il fut blessé, fait prisonnier et conduit en Angleterre. S'étant échappé de la ville qui lui servait de prison, il reprit du service au commencement de la campagne de 1809, pendant laquelle il commandait les chasseurs de la garde. En 1812, il suivit Buonaparte en Russie, et, lorsque celui-ci revint en France, il l'accompagna sur un des traîneaux qui formaient son escorte. L'année suivante, il contribua aux succès de la bataille de Bautzen : vaincu ensuite à Altembourg, le 29 septembre 1813, il répara peu de jours après cet échec, en mettant en déroute un corps de cavalerie russe. Pendant la campagne de France, il se distingua par sa bravoure à la bataille de Brienne, où il reçut plusieurs coups de lance, et même un coup de baïonnette. Lorsque Buonaparte eut abdiqué à Fontainebleau, Lefebvre prit le commandement de l'escorte qui le conduisit jusqu'à Roanne. De retour à Paris, Louis XVIII lui donna la croix de St.-Louis, et le commandement des chasseurs royaux. Néanmoins, lorsque Buonaparte revint de l'île d'Elbe, il tenta de soulever les chasseurs contre le gouvernement royal, et chercha avec les frères Lallemand à s'emparer de Lafère. De là il se rendit à Lyon, où il attendit le passage de Buonaparte. Celui-ci le nomma membre de la chambre des pairs. Après avoir combattu à côté de Buonaparte, dans les batailles de Fleurus et de Waterloo, il se vit obligé de quitter la France. Comme il avait été l'un des premiers à se déclarer en faveur de Buonaparte, il fut compris dans l'article 1er de l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, et condamné par contumace à la peine de mort, par le deuxième conseil de guerre permanent de la première division militaire; mais il était parvenu à s'embarquer pour l'Amérique septentrionale. Il vivait tranquillement dans les Etats-Unis, lorsqu'en 1822, le désir de rentrer dans sa patrie, et de voir sa femme qui l'attendait, le détermina à faire voile pour la Belgique. Le paquebot qu'il montait fut battu par la tempête, et échoua contre les côtes de l'Irlande. Lefebvre des Nouettes périt dans ce naufrage, le 22 avril 1822.

* LEFEBVRE-GINEAU (Louis, le chevalier) membre de l'Institut et de la chambre des députés, né dans le département des Ardennes en 1754, commença sa carrière dans l'école des ponts-et-chaussées. Il quitta ce corps, pour se livrer tout entier à l'étude des sciences, et suivit assidûment les cours du collége de France. Il avait reçu de sa famille une fortune considérable, qui lui permit de se livrer à ses goûts, sans aucune crainte de l'avenir, et il étudiait les sciences uniquement pour le charme qu'elles font goûter, surtout à l'homme dont l'esprit est élevé au dessus des intérêts humains. En 1780, il dédia à ses professeurs du collége de France, une nouvelle édition des *infiniment petits* du marquis de L'hopital, avec des *notes* importantes qui éclairent les principes sur lesquels repose cet ouvrage. Attaché pendant quelques années à la bibliothèque du roi, il fut nommé par Louis XVI, dans le mois d'octobre 1786, professeur de mécanique au collége de France; mais à la place de ce cours, il fut autorisé à faire celui de physique expérimentale. C'est dans ce cours, que 18 mois après, il fit publiquement l'expérience de la combustion du gaz hydrogène et de la décomposition de l'eau : il démontra jusqu'à l'évidence, que l'eau n'est point un élément, mais un corps composé, et un produit chimique opéré dans la combustion. L'Institut ayant été établi en l'an 3, il en fit aussitôt partie. En 1793, il avait été envoyé avec plusieurs autres physiciens dans les départemens, pour s'y occuper de recherches minéralogiques : l'on trouve plusieurs de

de ses *rapports* dans le *Journal des mines* de cette époque. Il fit aussi partie de la commission instituée pour l'établissement du *nouveau système de poids et mesures :* son travail spécial fut la *détermination du kilogramme* ou de l'*unité de mesure*. En l'an 10 et en l'an 11, Lefebvre-Gineau remplissait les fonctions, de membre du jury d'instruction à Paris, avec MM. Morellet, Duréau de Lamalle, du Theil, de Prony et Vien : il fut chargé de l'organisation des lycées. Il succéda ensuite à Delambre, qui était l'un des trois inspecteurs généraux des études créés par une loi de l'an 10. Ce titre lui fut conservé à l'époque de l'organisation de l'université; il reçut même en outre le rang de conseiller ordinaire. Au milieu des événemens politiques qui se succédèrent en France avec une étonnante rapidité, Lefebvre-Gineau continua ses travaux scientifiques. Nous n'avons pu rapporter toutes ses expériences; elles ne sauraient trouver place dans le cadre étroit d'une notice biographique : nous ajouterons toutefois qu'ayant été consulté dans une affaire criminelle, s'il était possible de connaître un homme, la nuit, à la lumière seule d'une amorce; Lefebvre-Gineau prouva par une expérience, que la chose était impossible, et l'humanité dut se réjouir de cette conquête de la science. En 1824, Lefebvre-Gineau fut destitué de sa place de professeur, malgré l'espèce d'inamovibilité attachée aux chaires du collége de France. Le savant physicien s'occupait de politique, et il s'en occupait avec les souvenirs de la république; car il avait été en 1789, 1791 et 1792, successivement nommé trois fois électeur de Paris, membre du conseil de la commune, officier municipal, et enfin administrateur des subsistances, dans les temps les plus difficiles et les plus dangereux. Dans ce dernier poste, il a rendu des services très grands à la capitale : souvent même il s'est exposé pour apaiser les troubles et les mouvemens séditieux, et on l'a vu sauver au péril de sa vie, des étrangers poursuivis par la multitude. Après le 10 août, il fut menacé à son tour : son crime était d'avoir fait exécuter les lois; mais comme un pareil *crime* ne pouvait être qu'un prétexte, et non une cause d'accusation, on lui reprocha d'être un *modéré outré*, et plusieurs mandats d'arrêt furent lancés contre lui. Il ne put échapper aux persécutions que par la fuite, et ne reparut que peu de jours avant le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794); alors il était sous les armes, avec les bons citoyens, pour renvoyer la tyrannie de Robespierre. Le département des Ardennes le présenta en 1807, au Sénat, pour faire partie du Corps législatif. Pendant la session, il fut membre de la commission des finances. Réélu en 1813, il fit partie de la chambre de 1814, dans laquelle il se prononça avec force en faveur des membres qui étaient devenus étrangers par suite du dernier traité de Paris, et de la liberté de la presse, contre laquelle il voulait que l'on n'empoyât aucune mesure. La département des Ardennes le nomma une troisième fois, membre de la chambre des députés en 1815; il obtint le même honneur en 1820. Les élections de 1824 ne lui furent pas favorables; mais en 1827 il rentra dans la chambre. Pendant toute sa carrière politique, Lefebvre-Gineau vota avec la minorité libérale. Ce savant physicien est mort à Paris, le 8 février 1830, M. Charles Dupin a prononcé un *discours* sur sa tombe. Lorsque Delille voulut composer son poème des *Trois règnes de la nature*, il alla se placer parmi les auditeurs de Lefebvre-Gineau, qui a d'ailleurs concouru avec Cuvier, et plusieurs autres savans, à la rédaction des *notes* qui ajoutent un nouveau prix à cet ouvrage du *Virgile français*.

* LEFÈVRE (Pierre-François-Alexandre), peintre et poète dramatique, né le 29 septembre 1741 à Paris, fut professeur de Belles-lettres au Prytanée de St. Cyr, puis à la Flèche en 1804, et mourut le 9 mars 1813. Il s'était destiné d'abord à la peinture, sous le célèbre Doyen; mais, entraîné par son goût pour les lettres, il s'adonna au théâtre. Il composa 5 tragédies, dont 4 furent représentées au Théâtre-Français. 1° *Cosroës* qui obtint 10 représentations; 2° *Florinde*, pièce

romanesque et mal conçue qui tomba à la première représentation; 3°, *Zuma*, qui eut un brillant succès et lui valut l'emploi de lecteur du duc d'Orléans avec une pension de 1,200 livres; 4° *Elizabeth de France* ou *don Carlos*, fils de Philippe II. La cour d'Espagne s'opposa à ce que cette pièce fût représentée sur un théâtre public; mais l'auteur la fit jouer sur le théâtre de la chaussée d'Antin qui appartenait au duc d'Orléans son protecteur, et elle fut vivement applaudie. Petitot l'a insérée dans le tome 6 de son *Théâtre français*, édition de 1818, avec une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur: 5° *Hercule au mont OEta* qui n'obtint aucun succès, et l'éloigna pour toujours de la scène. Lefèvre a laissé en outre des *poésies diverses*, la plupart inédites, et un poème de plus de 10,000 vers intitulé: *Stockholm sauvé* ou *Gustave, Wasa* qui n'a jamais été imprimé et qui offre, dit-on, de grands défauts dans le plan et beaucoup d'inégalité dans le stile; mais des beautés supérieures dans les détails. On trouve en lui, dit un biographe moderne, les talens et les défauts qui tiennent à une imagination exaltée: pensées fortes, rendues avec précision et énergie, mais revêtues d'un stile bizarre et incorrect. Il était de la famille de Tannegui-Lefèvre, père de la célèbre Mme Dacier, et fils d'un marchand mercier établi sur le pont St.-Michel avant la destruction des maisons qui encombraient ce pont.

LEFEVRE. *Voyez* Fèvre.

*LEFORT (François), général et amiral de Russie, né à Genève en 1656, entra dès l'âge de 14 ans comme cadet dans un régiment des gardes-suisses en France, passa ensuite au service de Hollande, où il fut sous les ordres du duc de Courlande, puis alla en Russie, où il fut nommé capitaine par le czar Fédor Alexiewitch. Lefort fit avec distinction les campagnes de 1678 à 1681 contre les Turcs. Après cette guerre, il obtint un congé, dont il profita pour venir dans sa patrie. A son retour, il trouva l'empire russe ensanglanté par la guerre civile qu'avaient allumée la princesse Sophie et ses deux frères Ivan et Pierre. Ce dernier prince distingua Lefort auquel il donna le grade de major, et dont il fit son favori et son conseiller. On assure que c'est à cet officier qu'il faut attribuer la plupart des pensées généreuses qui présidèrent au gouvernement de Pierre Ier: Lefort lui inspira ces grandes idées dont l'accomplissement changea la face de la Russie, et fit d'une nation presque sauvage, un des premiers peuples de l'Europe. Lefort fut nommé lieutenant-général et amiral. Chef de l'armée russe, il la réorganisa: les troupes russes n'étaient pas composées de compagnies régulières; c'étaient des réunions de soldats plus ou moins nombreuses, souvent indépendantes et nullement habituées à la discipline. Avec 50 hommes exercés et habillés à l'allemande, ce général forma le noyau de cette armée qui devait battre Charles XII à Pultawa. Lefort fut aussi le chef de la marine: l'empire russe à cette époque n'avait pas une barque; bientôt les mers furent couvertes de ses vaisseaux, et les flottes du czar furent puissantes. Ce fut Lefort qui donna à Pierre Ier les élémens de la science financière et de la diplomatie, et présida cette fameuse ambassade de 1697, dont le czar faisait lui-même partie. Après avoir administré toutes les richesses de la Russie et avoir fait porter au trésor commun tous les présens qu'il avait reçus des différens souverains de l'Europe, Lefort mourut à Moscou, en 1699, ne laissant pas de quoi subvenir aux frais de ses funérailles: elles furent toutefois célébrées avec une grande pompe, et honorées de la présence du czar. Ce ministre avait su conserver pendant toute sa vie la confiance de Pierre Ier; cependant il ne lui avait jamais caché la vérité; il n'avait même pas craint de lui reprocher les vices dégradans auxquels il se livrait déjà et dont il se souilla encore davantage, lorsqu'il eut perdu ce guide fidèle qui fut le premier auteur de sa gloire. Les historiens n'ont pas rendu à Lefort toute la justice qu'il méritait. Basseville a écrit sa *vie*, et l'on trouve des détails intéressans sur cet homme extraordinaire, dans l'*Histoire de Pierre Ier*, par M. de Hallend, 1803 (en allemand)

et dans les *Favoris russes* (en allemand).

*LEFORTIER (Jean-François), homme de lettres, né en 1771, à Paris, professa les belles-lettres en 1798, à l'école centrale de Morbihan. L'année suivante il obtint au concours celle de littérature du département de Seine-et-Marne. En 1803, il passa à l'école militaire de Fontainebleau, puis à celle de St.-Cyr, où il remplit les mêmes fonctions. Mis à la retraite en 1814, il mourut à Paris le 21 octobre 1828. Cet estimable professeur s'était occupé en 1795, pendant quelques mois, de la rédaction d'un journal intitulé *Correspondance politique et littéraire :* il a coopéré depuis à la rédaction du *Journal général*, et au *Journal des maires;* on lui doit aussi quelques *opuscules*, un *Discours prononcé à l'ouverture de l'école centrale de Vannes; Apperçu sur les causes des progrès, et de la décadence de l'art dramatique en France*, une *Traduction* de l'ouvrage du Père Touveney, intitulé : *Ratio discendi et docendi,* 1803, in-12 ; on lui attribue aussi la *Géographie du premier âge*, dont la 7e édition a paru en 1814, in-18; cependant d'après la *Bibliothèque de la France*, les lettres L.-B -B., seraient les iniliales du nom de l'auteur de cet ouvrage.

*LEFRANC (N...), supérieur du couvent des Eudistes de Caen, fut massacré avec les autres prisonniers renfermés comme lui au couvent des Carmes à Paris, le 2 septembre 1792 : il avait composé : 1° *Le voile levé pour les curieux* ou *Secret de la révolution révélé à l'aide de la franc-maçonnerie*, Paris, 1791, in-8; 2° *Conjuration contre la religion catholique et les souverains*, 1792, in-8. Il avait composé un poème intitulé *Les abus*, qui n'a pas été imprimé. Il avait aussi préparé un ouvrage sur les hommes célèbres du Cotentin : mais il n'a pas vu le jour, nous n'avons pu nous procurer de plus grands renseignemens, sur ce vénérable ecclésiastique.

* LEGALLOIS (Julien-Jean-César), médecin, naquit à Cherneix, près de Dol en Bretagne, vers l'an 1775. Son père, cultivateur aisé, lui faisait faire ses cours de médecine à la faculté de Caen, lorsque le jeune Legallois prit en 1793, les armes avec le parti fédéraliste contre les démagogues de la Convention. Obligé de se cacher pour éviter les poursuites dirigées contre lui, il trouva un asile dans les hôpitaux de Paris, où il resta confondu avec les nombreux élèves qui les fréquentaient. Menacé de nouveau, il crut que son pays lui offrirait un asile plus assuré; comme le comité des poudres et salpêtres eut besoin d'hommes capables de présider à l'exploitation des nitrières, il se présenta comme candidat, subit les examens et fut envoyé par le comité de sûreté générale dans son département. Bientôt trois écoles de médecine furent établies en France : Legallois fut désigné par l'administration de son district, pour aller terminer ses cours à celle de Paris. En 1801 il se fit recevoir docteur : on remarqua sa thèse inaugurale qui traitait cette question importante : *Le sang est-il identique dans tous les vaisseaux qu'il parcourt.* Ce n'était que l'introduction d'un ouvrage plus important, qu'il publia en 1812, sous le titre de : *Expériences sur le principe de la vie et notamment sur celui des mouvemens du cœur, et sur le siége de ce principe*, Paris, in-8. Cet ouvrage, résultat précieux d'un grand nombre d'expériences, plaça Legallois à côté des plus célèbres physiologistes de nos jours. Devenu l'année suivante médecin de la maison de Bicêtre, il mit tant de zèle dans l'accomplissement de ses devoirs, qu'il fut atteint par une maladie qui l'enleva à la science, dans le mois de février 1814. Legallois, dans ses *Expériences sur le principe de la vie*, a rectifié quelques-unes des erreurs de Bichat : il place le principe de la vie dans la continuité de la moëlle épinière, et cette doctrine entièrement neuve, il a cherché à la démontrer par une foule d'expériences faites sur des animaux vivans, sous les yeux des professeurs de la faculté de médecine, et des membres de la faculté des sciences. Legallois a fait en outre, un grand nombre de *Mémoires* sur des ob-

jets importans de physiologie ; ils ont été pour la plupart insérés dans différens *recueils* et lus à l'Institut. On lui doit la *Partie anatomique et physiologique* de l'excellent article *Cœur* du *Dictionnaire des sciences médicales*.

LEGENDRE (Louis), historien, naquit à Rouen en 1655. Sa famille étant pauvre, l'archevêque de cette ville, M. de Harlay, lui fit faire ses études. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il suivit à Paris son généreux protecteur, qui lui procura un canonicat à Notre-Dame. L'abbé Legendre consacra toute sa vie à l'étude et à ses exercices de piété, et mourut le 1er février 1733. Il a laissé : 1° *Mœurs et coutumes des Français*, Paris, 1712; deuxième édition, 1753, in-12 ; 2° *Nouvelle Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIII*, Paris, 1718, 2 vol. in-fol., 1719, 8 vol. in-12 ; 3° *Vie du cardinal d'Amboise*, *ministre de Louis XII*, 1724, 2 vol. in-12 ; 4° *Essai du règne de Louis le Grand*. Cet ouvrage eut cinq éditions consécutives. 5° *Deux Eloges de l'archevêque de Harlay* (dont l'un en latin) ; 6° la *Vie de ce même prélat*, 1720, in-8 ; 7° deux *Eloges* en latin, pour Claude-Joly et pour Cl. Thévenin ; chanoine de Paris, etc. Le troisième ouvrage de l'abbé Legendre fut vivement critiqué par le *Journal de Trévoux*. Néanmoins, cet auteur écrivait d'un stile élégant, correct; sa critique est judicieuse, impartiale, et les faits qu'il rapporte sont toujours appuyés de preuves convaincantes ; enfin l'abbé Legendre, sans être un historien du premier rang, offre toujours de l'intérêt et de l'instruction.

* LEGENDRE (Gilbert-Charles), marquis de Saint-Aubin-sur-Loire, naquit à Paris en 1688. Il fut conseiller au parlement, puis (en 1615) maître des requêtes de l'hôtel du roi, charge qu'il abandonna bientôt pour se livrer à la littérature. Il mourut à Paris, le 8 mai 1746, âgé de 58 ans. On a de lui : 1° *Traité de l'opinion*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain*, Paris, 1733, 6 vol. in 12 ; quatrième édition, 1758, 9 vol. in-12. L'auteur a tiré son sujet du livre italien intitulé *Della opinione regina del mondo*. Pascal lui en fit venir l'idée, par le désir que cet éloquent écrivain témoignait de lire le livre italien. Au reste, le principal but du marquis de Saint-Aubin, en entreprenant cet ouvrage, était d'abaisser l'orgueil de l'homme, et il y réussit complètement. 2° *Des antiquités de la maison de France et des maisons mérovingienne et carlienne*, Paris, 1739, in-4. L'auteur laisse dans la descendance d'Hugues-Capet la même obscurité qui règne dans la *Chronique* du moine Helganel. 3° *Antiquités de la nation et de la monarchie françaises*, ibid., 1741, in-4. L'auteur fait descendre les Francs de la Scythie, suivant l'opinion de Gorpius Becaurus, et les Gaulois, des Celtes. 4° *Dissertation sur le temps et l'authenticité de Rovicon* (Mercure, octobre, 1741). Legendre prétend que ce moine, auteur d'une *Chronique* qui va presqu'à la mort de Clovis, fut contemporain de ce roi, tandis que l'abbé Lebœuf le place, avec plus de raison, au 9e siècle. (Acad. des Inscriptions tom. 17, page 228.)

* LEGENDRE (Louis), membre de la Convention, né à Paris, en 1756, avait été matelot pendant dix ans lorsqu'il revint dans la capitale et y établit une boucherie. Sans avoir acquis aucune instruction, il avait dès son enfance annoncé des dispositions naturelles à l'éloquence, et s'était fait par la lecture des romans un jargon qu'il maniait facilement : les premiers troubles qui éclatèrent à Paris le mirent à même de tirer parti de son talent pour le bavardage politique. Dans les soirées des 1er et 2 juillet 1789, il était à la tête des mouvemens populaires dans lesquels les bustes du duc d'Orléans et de M. Necker furent portés en triomphe et promenés dans Paris. Le 14 juillet au matin, il harangua le peuple de la Section qu'il habitait pour l'engager à le suivre et à forcer l'hôtel des Invalides, à s'emparer des armes et des canons, et à marcher à la Bastille. On a dit que Legendre était, sans s'en douter, l'agent de certains meneurs qui

n'avaient point assez de courage pour se mettre en évidence dans les premiers mouvemens populaires. Il se lia successivement avec Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Eglantine, qu'il avait rencontrés dans les pemières assemblées des districts. Dès lors il s'éloigna peu à peu de ses premiers protecteurs, devint lui même une sorte de puissance, et fut l'un des fondateurs du club des cordeliers, qui s'érigea en autorité d'abord rivale, puis supérieure à celle des jacobins, que Legendre cependant ne cessa point de fréquenter, et dont étaient successivement bannis tous les premiers amis de la liberté. Il fut obligé de prendre la fuite pour se soustraire aux différens décrets d'arrestation prononcés contre lui, tantôt à raison des discours violens qu'il avait tenus contre le décret qui consacrait l'inviolabilité du roi, tantôt à la suite des événemens arrivés au Champ-de-Mars, le 17 juillet 1791. Il reparaissait de de temps en temps dans la capitale, jusqu'à ce que de nouveaux motifs vinssent encore le contraindre à fuir ou à se cacher. Il fut un des provocateurs et des auteurs des journées des 20 juin et 10 août 1792; mais il refusa constamment de prendre aucune part aux massacres des 2 et 3 septembre, dont il eut néanmoins plus tard la lâche faiblesse de provoquer l'impunité. Nommé, en septembre de la même année, député de Paris à la Convention nationale, il s'y montra l'un des ennemis les plus ardens de Louis XVI, et s'écria le 11 décembre, au moment où ce prince allait paraître à la barre, « qu'il fallait que les députés ainsi que les tribunes gardassent le plus profond silence quand le coupable entrerait dans la salle, afin que le calme des tombeaux l'effrayât. » Le 16 janvier 1793, il vota la mort du roi, en rappelant qu'il avait été l'attaquer au 10 août, dans son château des Tuileries; et, le 20, veille de l'exécution, il *proposa*, à la tribune des jacobins, *de couper son corps en quatre-vingt-quatre morceaux pour les envoyer aux quatre-vingt-quatre départemens*. Nommé membre du comité de sûreté générale le jour même de la mort du roi (21 janvier), il fut un des provocateurs les plus ardens des crimes du 31 mai, et, dans la séance du 28 de ce mois, il prit à la gorge et précipita de la tribune Lanjuinais, qui s'efforçait de rappeler les proscripteurs à la justice et à l'humanité. Envoyé en mission à Lyon, il y prépara par sa faiblesse et son ignorance du véritable état de ce pays, les voies aux forfaits que Collot-d'Herbois vint y consommer quelques mois après. Rappelé à la Convention, il fut chargé d'une mission nouvelle à Dieppe. A une époque où les subsistances étaient rares, il répondit plus d'une fois au peuple qui lui demandait du pain : « *Vous manquez de pain? hé bien, mangez les aristocrates.* » De retour dans la Convention, son ancienne intimité avec Danton se resserra de plus en plus, et celui-ci qui, dès long-temps, ne le désignait plus que sous le nom de son lieutenant, l'associa à tous ses projets. Peu de caractères ont présenté des contrastes plus remarquables que celui de Legendre : énergique et intrépide en certains momens, il paraissait en d'autres momens, irrésolu et timide. Robespierre exerçait sur lui un ascendant terrible; ainsi, après avoir défendu Danton, il annonça lui-même son arrestation à l'Assemblée, dans la séance du 10 germinal an 2 (30 mars 1794), Après avoir déclaré qu'il regardait ce député comme aussi pur que lui-même, après avoir rappelé qu'en 1792 il avait fait lever la France entière, et demandé qu'il fût entendu à la barre, il se rétracta de toutes ses assertions et de sa demande, du moment où Robespierre, en lui répliquant, lui eut fait entendre que les amis de Danton pourraient bien partager son sort. A cette lâcheté, Legendre en ajouta une plus grande encore; celle de protester qu'il n'entendait défendre personne. Dès ce moment, ce révolutionnaire, autrefois si terrible, se vit sans cesse poursuivi par l'échafaud, et se crut à tout instant près d'être arrêté. Blâmé par Couthon peu de temps après pour avoir pris la défense de Danton, il déclara « que s'il avait commis une erreur, elle était involontaire. » Ayant été averti

qu'il devait être arrêté, il adjura, dans l'assemblée, quiconque aurait quelque fait à alléguer contre lui de le déclarer à l'instant. Toujours plus lâche à mesure que ses terreurs redoublaient, il dénonça les prétendus conseils anonymes qui lui avaient été donnés d'assassiner Robespierre et Saint-Just, et déclara qu'il ne doutait plus que Danton n'eût des complices dans la prison du Luxembourg, « protestant qu'il était maintenant convaincu de la réalité de la conspiration pour laquelle ce député avait péri, et avouant qu'il avait été son jouet. » Il y a peu d'exemples d'hommes sur lesquels la frayeur ait exercé un plus grand empire. A aucune époque, Legendre n'avait pensé sur Danton ce que la terreur lui arrachait alors. Il en a souvent fait l'aveu après le 9 thermidor, et personne ne saurait être désormais à son égard plus rigoureux qu'il ne l'était lui-même. Il aimait à se désigner souvent comme l'homme de la nature, le *paysan du Danube*. Peu de temps avant la chute de Robespierre, il avait annoncé aux jacobins qu'il ferait à ce député un rempart de son corps. Lorsque la jeune et infortunée Cécile Renaud, âgée de 20 ans, fut mise à mort, comme ayant voulu assassiner Robespierre, Legendre s'écria à la tribune des jacobins, avec une emphase aussi lâche que ridicule : « La main du crime s'était levée pour assassiner la vertu, mais le Dieu de la nature n'a pas souffert que le crime fût consommé. » Après la mort de Robespierre, Legendre, qui toutefois n'avait pris aucune part active aux glorieux événemens qui délivrèrent la Convention et la république de la tyrannie la plus horrible qui ait jamais existé, devint un des accusateurs les plus ardens des complices de cette tyrannie ; et l'on doit avouer que de grands dangers existaient encore pour ceux qui poursuivaient les héritiers du sanglant système qui venait d'être détruit : mais Robespierre n'était plus là, et Legendre n'était plus frappé du prestige de terreur imprimé à ce nom. Elu membre du comité de sûreté générale, le 14 thermidor an 2 (1er août 1794), aucun de ses collègues n'a signé en moins de temps un plus grand nombre de mises en liberté. La Convention ayant décrété, le 22 brumaire an 3 (12 novembre 1794), sur le rapport de ses trois comités de salut public, de sûreté générale et de législation, que la salle des jacobins serait fermée, ce fut Legendre qui se chargea de l'exécution du décret, et rapporta à la Convention les clefs de cet antre de l'anarchie. Dans le cours du procès de Carrier, contre lequel il fit, comme membre du comité de sûreté générale, prendre toutes les mesures propres à prévenir sa fuite, il parla plusieurs fois contre ce monstre, déroula l'effroyable tableau de ses crimes, et s'éleva souvent à des traits qui produisirent une impression profonde sur l'assemblée et les tribunes. Billaud-Varennes ayant témoigné des craintes hypocrites sur les résultats de la mise en liberté de madame de Toursel, Legendre invita la Convention « à frapper cette poignée d'hommes *de proie* qui obscurcissaient l'horison politique par les *vapeurs du crime*, » et prit le peuple à témoin qu'il voudrait que l'auteur de la nature les condamnât à ne mourir jamais. Elu président de la Convention le 17 brumaire an 3 (7 novembre 1794), il rentra le 13 frimaire (5 décembre 1794) au comité de sûreté générale, dont il était sorti le mois précédent. Après avoir contribué plus puissamment qu'aucun de ses collègues à conduire Carrier à l'échafaud, Legendre attaqua Maignet avec non moins d'énergie, mais avec moins de succès, car Maignet ne fut point poursuivi. Liant alors l'impunité de ce dernier avec celle des membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale, alors en état de prévention devant la Convention nationale : « Il y a des hommes, s'écria-t-il, qui voulant toujours mener la Convention nationale, lancent en avant des légions de lieutenans. Ce sont ces hommes qui ont fait charrier dans l'Océan la preuve de leurs crimes, et qui ont rougi la mer par le reflux ensanglanté de la Loire ; ceux qui ont porté l'incendie et la dévastation dans les départemens ; ceux qui

ont mis les jacobins en feu, et qui en ont fait un théâtre où chacun joue un rôle plus ou moins odieux. L'histoire est *sur les planches*, et Robespierre est *au trou du souffleur*. » C'était presque toujours avec cette bizarrerie d'images, qui ne pouvait produire d'effet que dans sa bouche, et unie à son geste, que Legendre était constamment assuré de produire plus d'impression. Lors des insurrections anarchiques, des 12 germinal an 3 (1er avril 1795), 1er prairial (20 mai de la même année), et 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795), Legendre montra un courage et une activité infatigables; il marcha plusieurs fois à la tête des troupes qui délivrèrent la Convention, et contribua à son triomphe. Devenu membre du conseil des Anciens, il n'y figura que comme à la précédente assemblée, et prit plus rarement la parole, parce que son genre d'éloquence avait dû trouver nécessairement moins d'occasions de se faire remarquer, et perdre beaucoup de son effet, à mesure que la tourmente révolutionnaire s'apaisait, et que les esprits commençaient à se calmer. Après la découverte de la conspiration de Drouet et Babeuf, il vota leur accusation, et demanda même l'expulsion de Paris des ex-conventionnels, ses anciens collègues. « Que les conspirateurs, dit-il alors, ne vantent pas les services qu'ils ont pu rendre en d'autres temps; ce n'est point pour ses services passés, mais pour ses crimes actuels que Manlius fut précipité de la roche tarpéienne. » Il est hors de doute qu'avec de l'instruction et une éducation soignée, Legendre, qui fut quelquefois cruel dans ses discours, mais qui montra d'une manière non équivoque, après le 9 thermidor, qu'il y avait beaucoup plus de lâcheté dans son cœur que de fermeté dans son caractère, eût été l'un des personnages les plus éloquens, peut-être même l'un des plus importans de la révolution française. Dans les derniers temps de sa carrière conventionelle, il prenait des leçons de grammaire, et s'était décidé à apprendre la langue latine. Il avait toujours conservé pour sa demeure l'ancien local de son établissement, rue de Beaune. Legendre est mort à Paris le 13 décembre 1797, âgé de 41 ans, et a légué son corps à la faculté de médecine, *afin*, dit-il dans son testament, *d'être encore utile aux hommes, même après sa mort*. Cette homme si audacieux dans les troubles civils était dans l'intérieur sobre, obligeant, désintéressé, mais accessible à l'orgueil, et singulièrement flatté d'avoir été distingué par le duc d'Orléans, qui l'admettait quelquefois chez lui, et par quelques-uns des chefs les plus marquans du parti populaire, qui lui témoignaient une grande confiance.

* LEGENDRE (Adrien-Marie), ancien professeur de mathématiques à l'école militaire, membre de l'académie des Sciences, est connu par plusieurs belles découvertes consignées dans les *Mémoires* de cette compagnie. En 1783 il faisait déjà partie de cette société savante. En 1787, des doutes s'étant élevés sur la position respective des observatoires de Londres et de Paris, on forma le projet de vérifier les points placés entre Dunkerque et Boulogne : Legendre fut chargé avec MM. Cassini et Mechain de ce travail important, que des savans anglais exécutaient en même temps : de part et d'autre, on employa des instrumens d'une perfection rigoureuse, et l'on parvint à des résultats d'une exactitude qu'on n'avait point encore pu obtenir. Les commissaires français rendirent compte de leurs observations dans un ouvrage intitulé : *Exposé des opérations faites en France en* 1787, *et description d'un nouvel instrument propre à donner la mesure des angles à la précision d'une seconde*, Paris, 1792. Le temps ne nous permet pas de passer en revue tous les travaux scientifiques de Legendre : trop peu d'intervalle sépare sa mort qui est arrivée à Paris le 9 janvier 1833, et la rédaction de cet article, pour que nous ayons pu recueillir sur la vie de ce savant tous les renseignemens dont nous aurions eu besoin : mais nous en dirons assez pour qu'on ne soit pas tenté de confondre Legendre dans la foule des ma-

thématiciens obscurs, tels qu'il en existe une foule de nos jours, qui pensent être des génies, parce qu'ils savent poser une équation. Nous puiserons les titres de Legendre dans ses propres ouvrages : 1° *Mémoire sur les transcendantes elliptiques*, 1794; 2° *Des élémens de géométrie, avec des notes*, 1794, in-8; 1799, deuxième édition augmentée de la *trigonométrie*; cet ouvrage est devenu classique; en 1817 il en était à sa onzième édition. 3° *Essai sur la théorie des nombres*, ouvrage recommandable par la science analytique dont il a fait un usage fréquent, et par la profondeur des recherches auxquelles il s'est livré dans un sujet aussi difficile. 4° *Nouvelle théorie des parallèles*, 1803, in-8; 5° *Nouvelles méthodes pour la détermination des orbites des comètes*, 1805, in-8. 6° *Supplément à l'Essai sur la théorie des nombres*, 1816, in-4; 7° *Exercices de calcul intégral*, 1807, in-4; Legendre s'est placé depuis long-temps au premier rang parmi les mathématiciens de son temps. Il était aussi astronome : on lui doit sur l'attraction des sphéroïdes elliptiques, de savantes recherches qu'il commença en 1782; il est le premier qui ait démontré que la figure elliptique pouvait seule convenir à l'équilibre d'une masse liquide homogène, animée d'un mouvement de rotation, et dont toutes les molécules s'attirent en raison inverse du carré des distances. En 1789, un usage heureux des transformations, indiqué par Euler et Lagrange, pour simplifier l'intégration des différences partielles prises successivement par rapport à diverses variables, le conduisit à démontrer, sans le secours des séries, que, si deux sphéroïdes elliptiques ont leurs trois sections principales décrites du même foyer, les attractions qu'ils exercent sur un même point extérieur, auront la même direction et seront entre elles comme leurs masses. En 1790 il communiqua à l'académie, des recherches sur les sphéroïdes hétérogènes : dans ce travail, il s'est aidé de l'équation différentielle partielle, que Laplace a mise le premier en usage. La nouvelle méthode que Legendre a publiée sur les orbites des comètes, est, comme tous ses travaux, fondée sur des principes purement analytiques. D'abord on crut que son ouvrage ne renfermait que des idées paradoxales : mais, la classe des sciences mathématiques de l'Institut en a fait un éloge impartial dans son rapport de 1808. Nous ne discuterons point ici le mérite des méthodes analytiques : si le calculateur ne voit pas clairement quelle sera la conséquence à laquelle il arrivera, du moins il a l'avantage de la donner d'une manière rigoureuse et de n'avoir pas été dominé dans son travail par quelques idées intérieures qui auraient pu modifier d'une manière fausse, le résultat de l'opération. Au reste, l'analyse a tellement prévalu qu'elle est devenue la méthode presque exclusive des sciences exactes. Legendre lui-même a modifié ses procédés analytiques, et ses modifications ont été des améliorations réelles. Ce qui distingue sa méthode, c'est la manière dont il fait concourir les observations à la correction des premiers élémens scientifiques donnés pour la détermination de ses problèmes. Ce que nous devons remarquer encore dans le travail de Legendre, c'est l'usage des indéterminées dans le calcul logarithmique qu'il avait déjà fait dans d'autres *Mémoires*, mais auquel il s'est livré d'une manière plus grande dans la solution du problème des comètes. Ce mathématicien concourut, avec M. de Prony, à la construction de nouvelles *tables trigonométriques* pour la division décimale du cercle : tous les savans associés à cette vaste entreprise avaient été partagés en trois sections relatives aux trois genres d'opération dont se compose la formation des tables : Legendre présidait la section chargée de la partie analytique, et il imagina des formules très élégantes pour déterminer les différences successives des sinus. Legendre fut long-temps professeur à l'école militaire de Paris, et il fut de la nouvelle académie des Sciences, à l'époque de sa création. En 1795, il fut nommé membre de l'agence temporaire des poids et mesures, et il a occupé cette place jusqu'à la

réunion de l'agence au ministère de l'intérieur, en 1805. A l'époque de la fondation de l'université, en 1808, il devint conseiller à vie du corps enseignant : en février 1815, il obtint le titre de conseiller honoraire du conseil de l'instruction publique. En 1816 il fut nommé examinateur des candidats pour l'école polythecnique. Sur la fin de sa vie, sa place et sa pension lui furent retirés ; de là, grand bruit dans les journaux de l'époque qui reprochèrent au gouvernement de priver Legendre de sa dernière ressource. Sa pension lui fut rendue peu après. Il vivait depuis quelque temps dans la retraite, lorsque la mort l'a enlevée à la science. Nous ne connaissons pas les opinions politiques ni les croyances religieuses de ce savant modeste : l'une des dispositions de son testament nous fait craindre que son esprit si juste dans les matières scientifiques, ne se soit égaré dans les doctrines de la religion : selon ses désirs, son corps a été transporté sans pompe dans le village d'Auteuil où il a été enterré.

* LEGENTIL (LABARBINAIS N...), voyageur français du 18e siècle, parti de Cherbourg en 1714, parcourut plusieurs des colonies espagnoles, différens ports de la Chine, l'île Bourbon, le Brésil, et revint par Gênes dans sa patrie, où il publia le récit de ses voyages sous ce titre : *Nouveau voyage autour du monde, avec une description de la Chine*, Paris, 1728, 3 vol. in-12, cartes et fig.; Amsterdam, 1728 et 1731, 3 vol. in-12, fig. : ce voyage, rédigé en forme de lettres est écrit d'une manière agréable, mais l'auteur s'abstient de toutes remarques nautiques ; on voit même qu'il n'est pas fort sur la géographie générale; il se borne à décrire les lieux qu'il a vus et les mœurs qu'il a observées; on y trouve cependant des particularités intéressantes sur le port d'Emoni peu fréquenté par les Européens, sur plusieurs petites îles du détroit de la Sonde et sur la colonie de l'île Bourbon alors nommée *Mascarin*. En général cette relation est plutôt estimée par la facilité du stile et la bonne foi du narrateur que pour la profondeur et l'utilité des observations.

* LEGENTIL DE LA GALASSIÈRE (Guille-Joseph-Hyacinthe-Jean-Baptiste), astronome et voyageur, naquit à Coutances, le 12 septembre 1725. Il devait embrasser l'état ecclésiastique, mais, ayant assisté aux leçons de Delisle, il se passionna pour l'astronomie, science qu'il cultiva avec succès, et dans laquelle il eut pour maître le célèbre Cassini. En 1755, il fut admis à l'académie, qu'il enrichit de plusieurs savans *Mémoires*. Il fut du nombre des astronomes voyageurs qui allèrent observer le passage de *Vénus* sur le disque du soleil. Destiné pour Pondichéri, les mauvais temps et la guerre qui éclata entre la France et l'Angleterre l'empêchèrent d'arriver dans cette ville, qui tomba au pouvoir des Anglais. Ce fut en pleine mer qu'il vit, le 6 juin 1761, le passage de *Vénus* sur le soleil. Un second passage de *Vénus* devant avoir lieu huit ans après, savoir le 3 juin 1769, il résolut de rester dans les Indes jusqu'à cette époque. Il visita les îles de France et de Bourbon, de Rodrigue et de Madagascar, les Philippines et la côte Coromandel. S'étant rendu à Pondichéri, en août 1769, il y fit ses préparatifs pour observer le passage de Vénus; mais ce jour là le ciel devint nébuleux, et l'astre passa sans qu'il pût faire ses observations: le même contre-temps arriva aux Anglais à Madras ; mais deux de ses amis qu'il avait laissés à Manille, où d'abord il avait eu le projet de faire ses obervations, furent plus heureux que lui. Legentil revint en France, où l'attendaient d'autres désagrémens. Ses héritiers, le croyant mort, s'étaient partagé ses biens ; il parvint à les recouvrer ; mais son procureur, bas Normand, fut volé au moment qu'il allait lui rendre ses comptes. Legentil plaida, perdit son procès, et fut condamné aux dépens. Il se consola par l'étude, s'occupa de ses ouvrages et d'un grand nombre de *Mémoires* qu'il fournit encore à l'académie. Legentil est mort à Paris, le 22 octobre 1792, âgé de 67 ans. Il a laissé : 1° *Mémoires sur le passage de Vénus sur le soleil* (avec Trebuchet, *Journal des Savans*, mars 1760) ; 2° *Voyage dans les mers de l'Inde*, *à l'oc-*

casion du passage de Vénus sur le disque du soleil, Paris, 1779-1781, 2 vol. in-4, fig., cartes et plans; — *Id.*, Heidelbeg, 1782, 8 vol. in-8, fig. On trouve dans cet ouvrage de précieux renseignemens sur les mers des Indes, et sur tout ce qui concerne les Indiens. Legentil rapporta en France les connaissances du zodiaque et l'astronomie des Indiens, selon lui très conforme à celle des anciens Chaldéens. Ce ne fut pas sans peine qu'il put se pocurer des Brames les tables qui leur servent à calculer les éclipses, et apprendre d'eux la manière d'en faire usage. Il croit que le nombre prodigieux d'années que les Chaldéens donnaient à chaque âge du monde n'est que la combinaison des révolutions de l'équinoxe et des périodes astronomiques du mouvement des étoiles, en longitude. Le voyage de Legentil a été traduit en allemand et réuni à d'autres relations semblables, Hambourg, 1780-1782, 3 vol. in-8. M. T.-D. Cassini a publié l'*Eloge* de Legentil, Paris, 1810, in-8.

LÉGER (Saint), *Leodegarius*, évêque d'Autun, né vers l'an 616, fut ministre d'état sous la minorité de Clotaire III, et, suivant quelques auteurs, maire du palais sous Childéric II. (Il n'était encore qu'abbé de Saint-Maxent en Poitou, lorsqu'il fut appelé à la cour par sainte Mathilde, mère du roi, pour former, avec saint Eloi de Noyon et saint Ouen de Rouen, une espèce de conseil de régence pendant la minorité du jeune prince. L'évêché d'Autun fut la récompense des services de saint Léger. Après la mort de Clotaire III, il contribua puissamment à l'élection de Childéric, roi d'Austrasie.) Il ne s'occupa qu'à faire régner ces princes avec justice et humanité. Les courtisans l'ayant rendu suspect à Childéric, il se retira à Luxeuil; mais sa retraite ne le mit pas à l'abri de la persécution. Ebroïn lui fit souffrir des tourmens horribles; enfin cet évêque fut décapité l'an 680, dans la fôret de Lucheu en Picardie, diocese d'Arras. Il nous reste de lui des *Statuts synodaux*, dans les Conciles du Père Labbe, et une *Lettre de consolation*, *à Sigrade*, dans la *Bibliothèque des manuscrits*, du Père Labbe. (On trouve la vie du saint Prélat dans la *Collection des historiens de France* et dans les *vies des saints de l'ordre de Saint-Benoît.*)

LÉGER (Antoine), théologien protestant, né à Ville-Seiche, dans la vallée de Saint-Martin en Piémont, l'an 1594, alla, en qualité de chapelain de l'ambassadeur des états-généraux, à Constantinople. Il y lia une étroite amitié avec le patriarche Cyrille Lucar, qu'il confirma dans les erreurs de Luther, et dont il obtint une *Confession de foi*, que les Grecs ont hautement désavouée. De retour dans les Vallées, il y exerça le ministère : mais le duc de Savoie l'ayant fait condamner à mort comme fanatique et séditieux, il se retira à Genève, où il obtint une chaire de théologie. Il y mourut en 1661, à soixante-sept ans. On a de lui une *Edition* du nouveau Testament en grec original et grec vulgaire, 2 vol. in-4. — Antoine LÉGER, son fils, né à Genève en 1652, mourut dans cette ville en 1680. On a de lui 5 volumes de *Sermons* imprimés après sa mort. Il publia diverses *Dissertations*, sur des sujets *physiques et théologiques*, imprimés de 1705 à 1715; et quelques *Traités de Théologie*. — Jean LÉGER, né en 1625, neveu d'Antoine Léger, ministre de l'Eglise de Saint-Jean, obtint de Louis XIV, après la destruction des Vaudois, et sur la recommandation de Cromwel, la permission de faire en France une quête en leur nom. Ayant, en 1655, assisté aux conférences qui se tinrent à Sigueros, il eut à ce sujet des démêlés avec le duc de Savoie, qui fit raser sa maison, et le déclara criminel de lèse-majesté. Il devint ensuite pasteur de l'Eglise wallone à Leyde, et il remplissait encore cette place en 1665. Il a laissé l'*Histoire des Eglises évangéliques des vallées de Piémont*, in-fol.; c'est le fruit du ressentiment uni à l'esprit de secte.

LÉGER (Claude), né à Attichi, petite ville du diocèse de Soissons, en 1699, embrassa l'état ecclésiastique, et en eut toutes les vertus. Devenu curé de Saint-André-des-Arcs, à Paris, il gagna l'estime et le respect de tous les gens de bien

par sa charité, son zèle, son désintéressement. Il mourut à Paris en 1774, regretté surtout d'un grand nombre de prélats qui avaient été ses élèves dans les sciences du saint ministère. A l'occasion du monument qui lui fut érigé en 1781, l'évêque de Sénez (M. de Beauvais) prononça son éloge funèbre, vrai chef-d'œuvre en ce genre, et en même temps excellent traité des obligations et des vertus pastorales, écrit avec chaleur et avec sentiment, et animé par les applications et les citations les plus heureuses. L'illustre orateur ne fait point difficulté, en appliquant à ce respectable curé un passage de saint Hilaire, de dire que les évêques mêmes auraient cru s'élever trop haut s'ils s'étaient mis à côté de ce simple prêtre : *Nemo unquam episcoporum sibi tantum assumpsit, ut se presbyteri illius collegam computaret.*

* LÉGER (F. P. A.), comédien et poète, né vers 1757, avait embrassé l'état d'instituteur : pour se donner quelque relief, il avait pris le petit collet; mais jamais il n'entra dans les ordres. La révolution le jeta dans une carrière toute opposée : secrétaire de la municipalité de Saint-Denis, il débuta ensuite dans le mois de janvier 1792, comme acteur au théâtre du Vaudeville. En 1799, il se mit à la tête de la troupe qui jouait au théâtre Louvois sous le titre de *Troubadour;* mais sa gestion ne fut pas heureuse. Dans ses dernières années, il dirigea le théâtre de Nantes et mourut le 27 mars 1823. Il ne peut entrer dans notre plan de donner la liste de ses nombreux ouvrages : on la trouvera dans le 4e vol. de l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul. Nous citerons seulement : *l'Homme sans façon* ou *le Vieux cousin*, comédie en 3 actes et en prose, représentée au Théâtre-Français; *Maria* ou *la Demoiselle de compagnie*, jouée à l'Odéon : le *Corsaire comme il n'y en a point*, au théâtre de la rue de Bondy, et un grand nombre de *Vaudevilles*, seul ou en société avec Barré, Chazet, Deschamps, Désaugiers et autres. Il est encore auteur d'une *Rhétorique épistolaire* ou *Principaux élémens de l'art oratoire, appliqués au genre épistolaire, suivis d'un traité sur la manière de lire et de réciter à haute voix*, 1814, in-12 ; de *John Bull* ou *Voyage à l'île des Chimères*, 1818, 3 vol. in-12, et de *Poésies et Chansons érotiques*. Paris, 1822, in-18.

LÉGET (Antoine), né dans le diocèse de Fréjus, fut supérieur du séminaire d'Aix sous le cardinal de Grimaldi. On a de lui : 1° une *Retraite de dix jours*, in-12 ; 2° la *Conduite des confesseurs dans le tribunal de la pénitence*, in-12 ; 3° *Véritables Maximes des saints sur l'amour de Dieu*. Il mourut en 1728, à 71 ans, directeur de la maison de Sainte-Pélagie.

LEGIONENSIS. *Voyez* Léon Aloysius.

* LEGIPONT (Dom Olivier), bénédictin de la congrégation de Bursfeld, naquit à Soiron, village dans le duché de Limbourg, diocèse de Liége, le 1er décembre 1698. Ses études furent des plus brillantes; et, le 1er mars 1720, il entra dans l'abbaye de Saint-Martin de Cologne, prit le grade de licencié dans l'université de cette ville, et professa la philosophie dans son monastère, dont il devint prieur. Ayant étudié le droit, il l'enseigna à ses co-religieux par une méthode nouvelle et facile. Doué d'une pénétration rare, d'une mémoire prodigieuse, et infatigable dans le travail, dom Olivier parcourut presque toutes les branches des sciences et de la littérature, même des arts : il était philosophe, historien, canoniste, politique, jurisconsulte, théologien, helléniste, latiniste, bibliographe, philologue, numismate, orateur, poète, peintre, musicien, et connaissait plusieurs langues modernes. Il se lia d'amitié avec dom Bernard Pèse, célèbre religieux de l'abbaye de Molk, qui lui inspira son goût pour les recherches savantes. Il visita les bibliothèques et les chartriers de l'Allemagne, où il puisa la connaissance de monumens littéraires et historiques jusqu'alors inconnus. Il mit en œuvre plusieurs archives et bibliothèques, dont il dressa les catalogues. Ce savant religieux mourut à l'abbaye de Saint-Maximien de Trèves, le 16 juin 1758, âgé de 60 ans. Dom Jean-François,

de la congrégation de Saint-Maur, donne, dans sa *Bibliothèque générale* des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît, la liste des ouvrages de dom Olivier, dont dix-neuf ont été publiés et cinquante-un sont restés inédits. Nous citerons les plus connus : 1° *Dissertationes philologico-bibliographicæ de ordinanda et ornanda bibliotheca*, Nuremberg, 1726, in-4; 2° *Bibliographiæ benedictinæ conspectus*, Mayence, 1738; 3° *Monasticum moguntianum, sive succinta monasteriorum in episcopatu moguntino notitia*, Prague, 1746, in-4; 4° *Notum anonesmi submissaque mediorum insinuatio pro seminario benedictino, una cum academia nobilium Heilderbergæ eligendo, Coloniæ in semilunio*, 1748, in-8; 5° *Sacræ metropoleos coloniensis antiquitas et prærogativæ adversus illius gloriæ æmulos asserta*, Cologne, 1748; 6° *Introductio ad studium numismatum romanorum pro illustri juventute*, Wurtzbourg, 1757, in-8; 7° *Methodus studiorum*, Ratisbonne, 1752; 8° *Systema engendæ societatis litterariæ*, etc., Vienne et Wurtzbourg, 1754, Kempton, 1758, in-8; 9° *Historia rei litterariæ ordinis Sancti Benedicti, in quatuor partes distributa*, etc., Vienne et Wurtzbourg, 1754 (Voyez Ziedelbaver); 10° une nouvelle *Bibliographia benedictina*, etc., 12 vol. in-folio.

LEGOBIEN. *Voyez* GOBIEN.

* LEGOUVÉ (Gabriel-Marie-Jean-Baptiste), littérateur et membre de l'Institut, né le 23 juin 1764, à Paris, d'un avocat distingué, reçut les premières leçons de poésie de son père, qui cultivait en secret les muses, et auquel on doit une tragédie intitulée *Attilie* qui n'a pas été représentée, mais qui a été deux fois imprimée. Les événemens de sa vie sont peu nombreux. Quelques-unes de ses compositions lui ouvrirent les portes de l'Institut (1798), et, lorsque Delisle ne put plus continuer son cours de poésie latine au collége de France, il fut chargé de le suppléer. La mort d'une épouse qu'il chérissait tendrement, et des circonstances non moins affligeantes qui en furent la suite, commencèrent par altérer ses facultés mentales, et détruisirent en peu de temps sa santé. A ces causes de dépérissement se joignirent les suites d'une chute qu'il fit dans la maison de campagne de mademoiselle Contat. En 1813 il succomba à cette complication de maux. Legouvé avait l'âme naturellement aimante et sensible : elle le portait à peindre les affections douces et mélancoliques : il débuta dans la carrière littéraire par une *Héroïde de la mère des Brutus à Brutus son mari, revenant du supplice de ses fils* : cette pièce a été insérée dans les *Essais des deux amis*, Paris, 1786, in-8. On lui doit plusieurs poèmes : la *Sépulture*, les *Souvenirs*, la *Mélancolie*, le *Mérite des femmes*. Ces poèmes sont peu remarquables sous le rapport de l'invention, mais ils le sont beaucoup en revanche sous le rapport du stile : une versification pleine de charmes y rajeunit sans cesse des idées peu nouvelles, et le coloris le plus agréable vient rafraîchir des tableaux déjà connus. Son poème sur la *Mélancolie* est plein de charme et de sentiment : les mêmes qualités se font remarquer dans ses pièces de vers qui ont pour objet les *souvenirs* et les *sépultures*. Mais celui de ses ouvrages qui a obtenu le plus de célébrité est son poème intitulé : *Le Mérite des femmes*, où il s'est particulièrement attaché à rendre hommage au généreux dévouement et à l'héroïque résignation que montrèrent tant d'épouses, de mères, de sœurs et d'amantes, pendant le règne affreux de la terreur. Nous ajouterons à cette nomenclature une nouvelle en prose intitulée : *Elizabeth et Blanche*, ainsi que quelques *pièces fugitives*, parmi lesquelles on remarque un petit nombre d'épigrammes, que d'injustes attaques arrachèrent à sa douceur naturelle. Legouvé a composé des pièces de théâtre. *La Mort d'Abel* (1792), dont il puisa le sujet dans l'Ecriture, et les traits principaux dans le poème de Gessner, révéla un talent supérieur : on y remarqua la peinture touchante et fidèle du berceau du monde; le caractère de Caïn est tracé avec énergie, et plusieurs scènes sont du plus puissant intérêt. Cette pièce écrite

avec autant de vigueur que de grâce obtint un grand succès. On remarque que comme les héros de Sophocle et d'Euripide, Caïn était victime de la fatalité. *Epicharis et Néron*, son second ouvrage, représenté en 1794, obtint aussi un brillant succès, dû sans doute en partie aux circonstances politiques, qui ne pouvaient manquer de concourir à la réussite d'un ouvrage dont l'objet était de retracer le triomphe de la liberté sur la tyrannie; mais le mérite intrinsèque de cette pièce suffisait pour la faire accueillir favorablement. Le personnage d'Epicharis est dessiné avec autant de vigueur que d'originalité; l'intrigue est habilement conduite, et le cinquième acte, que remplit presque seul Néron, caché dans le souterrain où il se dérobe à la vengeance des Romains, offre la peinture aussi vraie que terrible des fureurs impuissantes et des lâches terreurs du tyran abattu. Le stile de cette pièce est vraiment celui de la tragédie, et il s'y rencontre quelques traits qui paraissent inspirés par le génie de Tacite. *La Mort de Henri IV*, le dernier ouvrage de Legouvé, malgré les critiques dont elle fut l'objet, ne nuisit point à sa réputation. On pourrait encore citer son *Etéocle et Polynice*, dans lequel il s'efforça d'imiter l'énergique simplicité des tragiques grecs; et *Quintus Fabius*, où il essaya de peindre la sévérité du caractère romain. Aucune de ses pièces n'est restée au théâtre. On lui doit encore divers *morceaux de prose* et de *vers*, insérés dans les *Veillées des muses*. Il a pris part aux deux *Vaudevilles* intitulés *M. de Bièvre* et *Christophe Morin* : il a fait un nouveau troisième acte à l'opéra de *Montano et Stephanie* de Dejaure. On a publié les *OEuvres complètes de Legouvé*, Paris, 1826-1827, 3 vol. in-8 : le dernier volume contient ses *OEuvres posthumes* : M. Bouilly a placé en tête de cette édition une *Notice sur Legouvé*, dont l'*éloge* a été prononcé à l'Institut par M. Regnaud de Saint-Jean d'Angely.

LEGRAND, LEGROS, et autres. *Voyez* la lettre G.

* LEGRAVEREND (Jean-Marie-Emmanuel), savant jurisconsulte, né à Rennes, dans le mois de mai 1776, fit d'excellentes études dans sa ville natale. Il fut nommé en 1792, à l'âge de 16 ans, secrétaire en chef de l'administration du département d'Ile-et-Vilaine. Trois ans après il quitta cet emploi, pour occuper celui de chef de bureau dans le ministère de la justice. En 1813 il y devint chef de division des affaires criminelles. Louis XVIII le nomma l'année suivante, membre de la Légion d'honneur, et directeur des affaires criminelles et des grâces. Pendant les *Cent-jours*, le département de l'Ile-et-Vilaine, l'élut à la chambre des représentans, et en 1817 le même département le nomma membre de la chambre des députés. Quoiqu'il restât toujours attaché au ministère de la justice, il se fit inscrire en 1809, sur la liste des avocats aux conseils du roi et à la cour du cassation. Nommé en 1819 maître des requêtes, en service extraordinaire, il quitta la place de directeur des affaires criminelles, pour devenir conseiller à la cour royale de Rennes; il se consacra dès lors entièrement au travail du cabinet, et mourut le 24 décembre 1827. Nommé deux fois député, il siégea toujours parmi les constitutionnels : en général il vota contre les lois d'exception. Il avait surtout le talent, lorsqu'il attaquait les ministres, d'opposer leurs opinions anciennes à leurs systèmes nouveaux, et de réfuter ses adversaires par eux-mêmes. Ses ouvrages de droit criminel lui ont fait une réputation européenne; ce sont : 1° *Traité de la procédure criminelle devant les tribunaux militaires et maritimes de toute espèce*, 1809, 2 vol. in-12; 2° *Traité de la législation criminelle en France*, 1816, 2 vol. in-8; 2e édition, 1823; 3° *Observations sur le jury*, 1819, in-8; 2e édit. 1827; 4° des *Lacunes et des besoins de la législation française en matière politique et en matière criminelle ou du défaut de sanction dans les lois d'ordre public*, 1824, 2 vol. in-8; 5° *Un mot sur le projet de loi relatif au sacrilége*, 1825, in-8; 6° *Lettre à M. le comte de Montlosier*, 1826, in-8.

* LEGRIS-DUVAL (René-Michel), ecclésiastique, prédicateur ordinaire du

roi, né le 16 août 1765, à Landernau en Bretagne, fit ses études au collége Louis le Grand. Il entra au séminaire de St.-Sulpice, où son oncle le Père Québeuf, ancien jésuite, lui avait fait obtenir une bourse, et s'y fit remarquer par ses talens. Il fut ordonné prêtre le 20 mars 1790. La révolution venait d'éclater en France, et, quoiqu'elle n'eût point déployé ce caractère terrible qu'elle prit peu de temps après, les malheurs qui se préparaient pour l'Eglise et la monarchie ne firent qu'enflammer le zèle de l'abbé Legris-Duval, qui n'avait d'autre ambition que celle de travailler au salut des âmes, et d'autre désir que celui de répandre son sang pour la foi. Il respirait encore toute la ferveur de son ordination, lorsque les mesures sévères dirigées contre les ecclésiastiques insermentés vinrentà être mise en vigueur. Vivement affecté du sort des fidèles que la fuite d'un grand nombre de pasteurs laissait sans ressources, l'abbé Legris-Duval ne quitta point la France, et, secondé par un de ses amis, il se retira à Versailles, où il exerça avec zèle les fonctions du saint ministère. Lorsqu'il apprit que Louis XVI avait été condamné, l'abbé Legris-Duval, bravant tous les dangers, partit de Versailles le 20 janvier au soir, se rendit à la commune de Pari , et s'adressant aux membres qui la composaient : *Je suis prêtre*, dit-il, *j'ai appris que Louis XVI venait d'être condamné à mort; je viens lui offrir les secours de mon ministère*. Tant de courage et de générosité étonna les membres de la commune : cependant ils allaient lui faire payer cher cette généreuse démarche, si l'un d'entre eux, nommé Matthieu, qui avait été son camarade de collége, ne l'eût pris sous sa protection, et n'eût répondu de lui. Moins intimidé de l'air farouche avec lequel son offre avait été reçue, que content d'apprendre que le roi n'avait pas besoin de ses secours, il retourna à Versailles, où il continua, pendant la terreur, à exercer dans la ville et les environs, les périlleuses fonctions auxquelles il s'était dévoué. Lorsque l'orage révolutionnaire commença à s'apaiser, l'abbé Legris-Duval fut un des premiers à faire entendre sa voix apostolique. Nous ne saurions dire tous les services qu'il rendit alors à l'Eglise : il fut, pour me servir de l'expression de ses biographes, un autre Vincent-de-Paule, et à sa voix, la charité voyait se multiplier ses ressources. Pendant la révolution il avait fait des collectes pour les émigrés. En 1810, lorsqu'un grand nombre de cardinaux furent proscrits en France, ces prélats exilés durent à son zèle et à ses soins, des secours très abondans. L'abbé Legris-Duval s'était livré aussi à la prédication, et sa parole produisit le plus grand bien. La cour voulut entendre cette éloquence qui opérait partout tant de merveilles. L'abbé Legris-Duval y prêcha plusieurs fois, et y remporta des suffrages, auxquels sa modestie était loin de prétendre. Le roi voulut récompenser ses travaux en 1817, en lui offrant un évêché ; mais il refusa cette dignité, ainsi que la charge d'aumônier ordinaire de Monsieur et de grand-vicaire de Paris. Il accepta seulement une modique pension de 1,500 fr., dont il ne jouit que très peu de temps. Il fut promoteur d'une association en faveur des pauvres Savoyards, d'une autre pour la visite des malades dans les hôpitaux, et d'une troisième pour l'instruction des jeunes prisonniers. Il ne se faisait point dans Paris une bonne œuvre dont il ne fut ou l'instigateur ou le protecteur ; et, quoiqu'il fût lui-même sans ressource, n'ayant jamais eu que le simple nécessaire, il animait, pour ainsi dire, tout le bien qui se faisait dans cette immense capitale. Il succomba aux travaux multipliés de son zèle et de sa charité le 18 janvier 1819, pleuré des pauvres dont il était le père, des grands dont il était l'orateur, et du clergé dont il était la gloire et l'ornement. Ses dépouilles mortelles furent portées à l'église des Carmes, au-dessous de cette chaire où il avait peu de temps auparavant fait entendre sa voix, pour célébrer la glorieuse mort des prêtres et des évêques massacrés en 1792. Ses *Sermons* ont été publiés après sa mort, en 2 vol. in-12. Le premier vol., précédé d'une notice

intéressante sur sa vie, par M. le cardinal de Bausset, contient son *Avent*, qu'il prêcha devant le roi en 1816. Cette station est la seule qu'il ait remplie, le mauvais état de sa santé ne lui permettant pas de prêcher des carêmes. Ces sermons, au nombre de six, sont remarquables par l'élégance et la pureté du stile, par la justesse des pensées, par la sagesse des conseils, et par ce ton d'onction et de piété qui n'abandonnait jamais l'orateur. Le second volume ne renferme que des sermons détachés, qui avaient été faits pour différentes cérémonies, pour des assemblées de charité, pour des réunions pieuses. On y remarque le discours qu'il prêcha en présence du roi le 14 mai 1814, lors du premier service solennel célébré pour Louis XVI; le discours qu'il prononça la même année dans l'église des Carmes, sur le triomphe des martyrs dans la dernière persécution; et un *sermon sur la Cène*, qui fit une vive impression par les nobles sentimens dont il est rempli. C'est le dernier discours qu'il prêcha devant le roi. Les autres sermons de ce volume ne sont pas tous également travaillés : il y en a que l'auteur n'a prêchés qu'une seule fois et qu'il n'a pas retouchés. On doit avoir de l'indulgence pour les taches légères qu'on pourrait y apercevoir, et qu'une composition moins rapide aurait fait aisément disparaître. Son éloquence était entraînante et persuasive Il avait une facilité prodigieuse à parler sur toutes sortes de sujets sans préparation. Mais il excellait particulièrement dans ceux où il fallait attendrir les spectateurs sur le sort des malheureux. D'immenses aumônes étaient chaque année le prix de ses infatigables travaux. Dans un salon où l'on devait faire une faible quête, deux discours non préparés produisirent plus de 40,000 fr., tant était séduisant et irrésistible le charme de ses paroles. On a encore de lui le *Mentor chrétien*, ou *Catéchisme de Fénélon*, qu'il composa pour l'éducàtion du jeune de La Rochefoucauld. Cet ouvrage devait avoir 3 vol. Il n'a publié que le premier, où il se borne à exposer les principes de la religion naturelle; le second devait offrir les preuves de la religion révélée, et le troisième, les caractères de la religion catholique. Il existe encore de ce pieux ecclésiastique, plusieurs *pièces manuscrites*, entre autres un *Traité sur l'immortalité de l'âme*, dont les amis de la religion désirent vivement la publication.

* LEGROS (Joseph), l'une des plus belles haute-contre qu'on ait entendues à l'opéra, né le 7 septembre 1730, à Monampteuil, village du diocèse de Laon, fut d'abord enfant de chœur à la cathédrale de cette ville. La beauté de sa voix le fit appeler à l'académie royale de musique, où il débuta le 1er mars 1764, avec le plus brillant succès. Il donna, en 1775, l'acte d'*Hylas et Sylvie*, dont il refit la musique en société avec Desormery père. Son embonpoint excessif l'obligea de quitter le théâtre en 1783, avec sa pension de retraite. Depuis 1777, il s'était chargé de l'entreprise du Concert spirituel, qu'il continua de diriger jusqu'à la suppression de cet établissement en 1791. Il mourut à La Rochelle, le 20 novembre 1793.

LEGROS. *Voyez* GROS.

* LEGUAT (François), né dans la Bresse, vers l'an 1638, se réfugia en Hollande en 1689, par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Les Etats-généraux de ce pays ayant formé le projet d'envoyer une colonie de protestans français, à l'île de Mascarin ou Mascarègne, maintenant l'île Bourbon, Leguat en fit partie. S'étant fortuitement embarqué sur une chaloupe, à la hauteur de l'île Rodrigue, il y fut abandonné avec 10 de ses compagnons d'infortune. Après avoir séjourné 2 ans dans cette île déserte, ils parvinrent à se sauver à l'île de France où de nouveaux malheurs les attendaient : le gouverneur leur fit subir mille mauvais traitemens, auxquels plusieurs succombèrent; Leguat et deux de ses compagnons seulement y survécurent. De retour en Europe, Leguat se fixa à Londres, où il mourut en 1735, après avoir publié : *Voyages et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes*

orientales, avec la relation des choses les plus remarquables qu'ils ont observées dans l'île Maurice, à Batavia, au cap de Bonne-Espérance, dans l'île Sainte-Hélène et dans d'autres endroits de leur route, Londres, 1708, 1711, 1720, 2 vol. in-12; et Amsterdam, 1708. Ce livre, écrit avec simplicité, ne manque pas d'intérêt, et plusieurs fois il a été cité comme autorité. On l'a réimprimé plusieurs fois en hollandais, en allemand et en anglais. Un bibliographe français cite cette dernière traduction, comme l'ouvrage original.

* LEHOC (Louis-Grégoire), diplomate et littérateur français, né à Paris, en 1745, d'un médecin distingué, fut nommé en 1778 commissaire-général de la marine pour l'échange des prisonniers qui furent faits dans la guerre d'Amérique; le mode qu'il établit fut jugé si convenable que toutes les puissances européennes l'ont adopté depuis. Lehoc était sur le point d'être envoyé dans l'une de nos colonies en qualité d'intendant; mais il aima mieux accompagner le comte de Choiseul-Gouffier dans son ambassade à Constantinople, avec le titre de premier secrétaire de légation. Rappelé en 1787 par M. de Calonne, pour diriger les travaux préparatoires de l'assemblée des notables, il devint intendant des finances du duc d'Orléans pendant les années 1788 et 1789. Elu président de sa section, et chef d'un des bataillons de la garde nationale, il reçut de l'Assemblée constituante, après le voyage de Varennes, la mission de garder le jeune dauphin : il s'acquitta de ce pénible devoir avec tant de délicatesse et de respect que Louis XVI, rendu un moment à la liberté, le nomma en 1791 son ministre à Hambourg. Disgracié peu de temps après par la Convention, il fut incarcéré pour avoir donné des conseils au roi, qui furent trouvés dans la fameuse armoire de fer : mais oublié dans sa prison, où il resta 9 mois, il recouvra la liberté après le 9 thermidor. En 1795, le Directoire le nomma ambassadeur extraordinaire en Suède : il occupa ce poste jusqu'après la révolution du 18 brumaire. Depuis cette époque il se retira des affaires, se fixa dans une terre qu'il possédait à quelques lieues de Paris, devint membre du conseil-général du département de l'Oise, puis président du même conseil. En même temps il se livrait à la culture des lettres; il fit représenter en 1807 une tragédie intitulée *Pyrrhus*, qui fut jouée avec succès au Théâtre-Français, et qui obtint une mention du jury des prix décennaux; mais elle fut défendue peu de temps après par la police impériale, qui redoutait les allusions et les applications qui naissaient du fonds du sujet, puisqu'il s'agit d'un prince légitime qui vient réclamer sa couronne. Lehoc mourut à Paris, en 1810. Il s'était occupé dès sa jeunesse de littérature : il avait, à différentes époques de sa vie, traduit des *contes* de l'anglais, et un grand nombre de *sonnets* de Pétrarque; il avait aussi composé deux *opéras* et fait l'*éloge du chancelier de l'Hôpital*.

* LEHODEY DE SAULT-CHEVREUIL (Etienne), homme de lettres, fondateur du premier *Journal* qui ait rendu compte des débats législatifs, était né en 1754 à Sault-Chevreuil en basse Normandie. Il assistait régulièrement aux séances des Etats-généraux à Versailles : ce fut le désir d'en faire connaître les résultats au public qui lui inspira l'idée de publier une feuille qu'il intitula *Journal des Etats-généraux*, puis *Journal de l'Assemblée nationale* : Rabaud Saint-Etienne en fut le principal rédacteur. L'Assemblée nationale s'étant transportée à Paris, le libraire Panckoucke publia le *Moniteur universel* : ce qui fit tomber en peu de temps le journal de Lehodey. Celui-ci fit alors paraître le *Logographe*, journal qui fut fondé dans le but de propager les idées monarchiques et constitutionnelles. Louis XVI favorisa cette feuille, et la liste civile lui fournit des sommes considérables. Les discours y étaient rapportés textuellement et avec fidélité : pour les obtenir, Lehodey avait attaché à son entreprise un grand nombre de jeunes gens qui recueillaient sur des feuilles éparses et numérotées, au moyen d'une écriture tachygraphique, tout ce qui était dit dans

l'Assemblée, jusqu'aux expressions les plus fugitives. Ce journal fut supprimé dans le mois de septembre 1792, sur la dénonciation de Thuriot, et plusieurs fois il fut dénoncé lui-même et obligé de paraître à la barre de la Convention. Cependant il parvint à n'être point incarcéré, et en 1799 il obtint la place de chef du bureau chargé de surveiller les journaux et l'esprit public, à la police générale, et en 1800 il passa en qualité de secrétaire-général à une préfecture de la Belgique. Il occupa peu de temps ces fonctions. De retour à Paris, il se livra à l'enseignement, et professa la rhétorique dans l'institution Labbé. A l'époque de la restauration, il devint l'un des rédacteurs de la *Quotidienne* à laquelle il travaillait encore sur la fin de sa vie malgré ses infirmités. Il est mort à Paris le 4 avril 1830. Il a publié 1° *De la conduite du Sénat, sur Napoléon Buonaparte, ou les causes de la journée du* 31 *mars* 1814; 2° *Histoire de la régence de l'impératrice Marie-Louise, et du gouvernement provisoire*, 1814, in-8.

LE JAY. *Voyez* Jay.

LEIBNITZ (Guillaume-Godefroi, baron de), philosophe et mathématicien, né à Leipsick en 1646, du professeur Frédéric Leibnitz. Après avoir fait ses premières études, il s'enferma dans la nombreuse bibliothèque que son père lui avait laissée, et s'abandonna entièrement aux sciences. Poètes, orateurs, historiens, jurisconsultes, théologiens, philosophes, mathématiciens, furent l'objet de ses études; il ne donna l'exclusion à aucun genre de littérature. Dès l'âge de 20 ans, il fut nommé docteur en droit, et l'université d'Altorf lui offrit une chaire dans cette faculté. Il préféra se rendre à Nuremberg, ville où étaient réunis beaucoup de savans. Là, il s'attacha au baron de Boinebourg, chancelier de l'électeur de Mayence, le prince de Neubourg, et fut, par le crédit de son protecteur, nommé conseiller de la chancellerie en 1669. Tout en remplissant les fonctions de cette place, il se livrait avec ardeur à l'étude et publiait sur le droit, la politique, la théologie et la physique, des ouvrages qui prouvaient qu'il était également propre à se distinguer dans ces sciences diverses. Trois ans après (1672), il accompagna à Paris, comme gouverneur, le fils de M. de Boinebourg, et trouva ainsi l'occasion d'entrer en relation avec les savans les plus distingués de l'époque. L'académie des Sciences lui proposa de l'admettre dans son sein, s'il voulait se faire catholique, ce qu'il refusa. De Paris il se rendit à Londres, où l'on s'empressa de l'admettre dans la société royale. Après la mort de l'électeur de Mayence et du baron de Boinebourg, Leibnitz fut nommé conseiller aulique par le duc de Brunswick-Lunebourg, prince de Hanovre (1676). Le fils de ce prince lui confia l'histoire de sa maison. Leibnitz parcourut l'Allemagne pour ramasser les matériaux de cet ouvrage, et passa de là en Italie, où les ducs de Toscane, de Ligurie et d'Est, sortis de la même souche que les princes de Brunswick, avaient leurs principautés. De retour de ce voyage en 1690, il commença à faire part au public de la récolte abondante qu'il avait faite dans ses savantes excursions. Son mérite, connu bientôt dans toute l'Europe, lui procura des pensions et des charges honorables. L'électeur Ernest Auguste le fit, en 1696, son conseiller privé de justice; il l'était déjà de l'électeur de Mayence et du duc de Brunswick-Lunebourg. En 1699, il fut mis à la tête des associés étrangers de l'académie des Sciences de Paris; il n'avait tenu qu'à lui d'y avoir place beaucoup plus tôt, et avec le titre de pensionnaire. Dans un voyage qu'il fit en France, on voulut l'y fixer fort avantageusement, pourvu qu'il quittât le luthéranisme; mais, tout tolérant qu'il était, il rejeta cette condition. Il inspira à l'électeur de Brandebourg le dessein d'établir une académie des sciences à Berlin, et en fut fait président. Un champ non moins vaste et non moins glorieux s'ouvrit à lui en 1711. Le czar le vit à Torgau, et ce législateur de barbares traita Leibnitz avec la considération qu'un sage couronné a pour un sage qui mériterait la couronne. Il lui fit un magnifique pré-

sent, lui donna le titre de son conseiller privé de justice, avec une pension considérable. L'empereur d'Allemagne ne le traita pas moins généreusement que celui de Russie; il lui donna le titre de conseiller aulique avec une forte pension, et lui fit des offres considérables pour le fixer dans sa cour. La vie de Leibnitz ne fut marquée que par des événemens flatteurs, si l'on en excepte la dispute de la découverte du *Calcul différentiel*. Cette querelle couvait sous la cendre depuis 1699, elle éclata en 1711. Les admirateurs de Newton accusèrent le philosophe allemand d'avoir dérobé à celui-ci l'invention de ce calcul. La chose n'était pas aisée à prouver; Keill l'en accusa pourtant à la face de l'Europe. Leibnitz commença par réfuter cette imputation avec beaucoup d'impétuosité dans les journaux de Leipsick, et finit par se plaindre à la société royale de Londres, en la demandant pour juge. L'examen des commissaires nommés pour discuter les pièces de ce grand procès ne lui fut point favorable. La société royale donna à son concitoyen l'honneur de la découverte; et pour justifier son jugement, elle le fit imprimer avec toutes les pièces qui pouvaient servir à appuyer l'arrêt. Les autres tribunaux de l'Europe savante jugèrent Leibnitz avec moins de sévérité, et peut-être avec plus de justice. Bien des gens pensèrent que le philosophe anglais et le philosophe allemand pouvaient avoir saisi chacun la même lumière et la même vérité. Ce qui les confirma dans leur opinion, c'est qu'ils ne se rencontraient que dans le fond des choses; ce que l'un appelait *fluxions*, l'autre le nommait *différences*. L'*infiniment petit* était marqué, dans Leibnitz, par un caractère plus commode et d'un plus grand usage que le caractère employé par Newton. Leibnitz n'apprit qu'avec un chagrin mortel la perte de son procès; et, par une faiblesse qui fait bien voir le peu de ressource de la philosophie, ce chagrin le consuma peu à peu, et hâta, dit-on, sa mort, arrivée à Hanovre le 14 novembre 1716, dans sa 70e année. Ce philosophe ne s'était point marié, et la vie qu'il menait ne lui permettait guère de l'être. Il ne prenait point ses repas à des heures réglées, mais selon ses études; il n'avait pas de ménage, et était peu propre à en avoir. Il était toujours d'une humeur gaie, mais il se mettait aisément en colère; il est vrai qu'il revenait aussitôt. On l'a accusé de n'avoir été qu'un rigide observateur de la loi naturelle, et d'avoir aimé l'argent. Quoiqu'il eût un revenu très considérable, il vécut toujours assez mesquinement. Sa mémoire était admirable: toujours prêt à répondre sur toutes sortes de matières, il mérita que le roi d'Angleterre l'appelât son *Dictionnaire vivant*. C'était le savant le plus universel de l'Europe; mais il poussa l'amour de cette universalité si loin, qu'il se fit de fausses idées sur une infinité de choses qu'il n'avait pu approfondir assez pour en avoir de justes. Ce goût qu'il avait pour l'universalité des talens, et peut-être l'ambition d'être réputé pour un homme qui n'ignorait rien, l'engagea à joindre à ses autres titres de gloire celui de poète. Il fit *sur la conquête de la Terre-Sainte* un poème qui ne servit qu'à lui donner un ridicule, et à prouver la réflexion de l'abbé Desfontaines, touchant la difficulté d'allier une grande étude de la géométrie, avec les richesses de l'imagination et le génie des belles-lettres; de même que ses idées romanesques et paradoxales vérifient l'observation de Pascal et de Scaliger, touchant l'influence de la géométrie sur les autres facultés intellectuelles. (*Voyez* Christian Wolff.) Nous avons de Leibnitz: 1° *Scriptores rerum brunswicarum*, 3 vol. in-fol. 1707; recueil utile pour l'Histoire générale de l'Empire et l'Histoire particulière d'Allemagne; 2° *Codex juris gentium diplomaticus*, avec le supplément, publié sous le titre de *Mantissæ Codicis juris*, etc., Hanovre, 1693, 2 vol. in-fol. C'est une composition de différens traités pour servir au droit public, précédés d'excellentes préfaces. Il y remonte aux premiers principes du droit naturel et du droit des gens. 3° *De jure suprematus ac legationis principum Germaniæ*, 1687,

sous le nom supposé de *César Fursiner*; ouvrage composé pour faire accorder aux ambassadeurs des princes de l'Empire, non électeurs, les mêmes prérogatives qu'aux princes d'Italie; 4° le 1er vol. des *Mémoires de l'académie de Berlin*, en latin, in-4, sous le titre de *Miscellanea berolinensia*; 5° *Notitia opticæ promotæ*, dans les ouvrages posthumes de Spinosa; 6° *De arte combinatoria*, 1690, in-4; 7° une foule de *Questions de physique et de mathématiques*, résolues ou proposées dans les journaux de France, d'Angleterre, de Hollande et surtout de Leipsick. Ce fut dans ce dernier journal qu'il inséra, en 1684, les *Règles du calcul différentiel*; 8° *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme*, Amsterdam, 1747, 2 vol. in-12; fruit d'une métaphysique singulière et fausse à plusieurs égards, mais qui ne manque pas de vues justes et profondes. Il y a de bonnes réflexions contre les manichéens; mais l'auteur semble donner dans l'extrémité contraire, en niant l'existence du mal, ou la défigurant de manière à ne pas s'y reconnaître. Son *Optimisme* a donné à un philosophe moins amateur de systèmes l'occasion de faire les réflexions suivantes : 1° « L'on ne peut nier » que, par rapport à Dieu, tout ne soit » bien, parce que Dieu ne saurait rien » faire qui soit mal, quoiqu'il puisse » augmenter le bien et le perfectionner » à l'infini; 2° par rapport à l'homme, » considéré dans cette vie précisément et » sans espérance de l'avenir, il est certain que tout n'est pas bien, et c'est » insulter à ses maux que d'oser lui dire » le contraire; 3° le système de l'optimisme, qui, pris dans le sens de ses » partisans, n'est qu'un raffinement métaphysique, né dans une imagination » plus riante que vraie, se vérifie en » quelque sorte dans la personne de » l'homme juste, dont les vertus s'accroissent dans le malheur, et chez qui » l'attente du bien à venir est toujours » un soulagement aux maux présens. » Dans l'une et dans l'autre fortune, il » jouît en paix de son Dieu, comme il » jouit de lui-même; il jouit avec transport de toute la nature; il jouit sans » crainte et sans envie de tout ce qu'il » y a de bon dans les autres : il supporte » sans aigreur, sans amertume, le mal » qui s'y rencontre et qu'il ne peut y » corriger; il prête à tout ce qu'il voit » le jour le plus favorable, il embellit » tout ce qu'il touche; il sait que Dieu » a placé dans les souffrances même le » germe de la félicité de ses enfans. Les » sentimens de patience, de paix, de » consolation, d'espérance, qui accompagnent cette connaissance, font de » cette vie même une vie heureuse. La » paille est séparée du grain sous la main » du batteur. L'huile coule épurée, » après avoir passé sous la meule qui a » brisé l'amande et ses enveloppes. La » même main qui s'appesantit sur le » juste, l'éprouve et le purifie, tandis » que le pécheur se désespère et se damne. » *Creatura enim tibi factori deserviens,* » *exardescit in tormentum adversus injustos, et lenior fit ad benefaciendum* » *his qui in te confidunt*. Sap. 16. *Diligentibus Deum omnia cooperantur in* » *bonum*. Rom. 8. *Una eademque vis* » *irruens bonos probat, purificat, eliquat; malos vastat, damnat, exterminat*. August. » 9° Plusieurs *Écrits de métaphysique*, sur l'espace, sur le temps, sur le vide, sur la matière, sur l'union du corps et de l'âme, et d'autres objets qu'il discute quelquefois en homme d'esprit plutôt qu'en philosophe profond. Il semble moins chercher à expliquer la manière dont les choses existent réellement, qu'à proposer d'ingénieuses hypothèses, propres à embarrasser ceux qui voudraient les attaquer, ce que l'on voit surtout dans ses *Monades*, imaginées pour donner une idée des premiers élémens de la matière; et dans son *Harmonie préétablie*, destinée à rendre compte de l'union du corps et de l'âme. Du reste, si Leibnitz a échoué dans ces recherches, il est dans le cas de tous les savans qui ont essayé de remonter aux principes des choses, et à franchir les barrières qui environnent le sanctuaire de la nature. « Plus on avance en l'observant, dit un physicien, plus elle

» semble devenir secrète, et repousser » ceux qui l'approchent de trop près. » (*Voy.* le Catéch. phil., t. 3, n° 418.) Les idées politiques de Leibnitz peuvent être mises à côté de ses idées métaphysiques. Il voulait réduire l'Europe sous une seule puissance quant au temporel, et sous un chef unique quant au spirituel. L'empereur et le pape auraient été les chefs de ces deux gouvernemens, l'un du premier, et l'autre du second. Il ajoutait à ce projet celui d'une *langue universelle philosophique* pour tous les peuples du monde; projet imaginé longtemps avant lui, et proposé encore après lui, mais que ni la philosophie ni la politique ne parviendront à réaliser. « Ne » doutons pas, a dit quelqu'un à cette » occasion, que la diversité des langues » ne soit l'ouvrage de celui qui répandit » la confusion parmi les hommes, lors- » qu'ils étaient encore réunis dans l'u- » sage d'une seule, et qui, en répartis- » sant sur la terre ces tribus éparses, les » différencia par leur langage autant que » par les bornes de leurs habitations, » comme dit l'Apôtre, et le temps cir- » conscrit de leur gloire et de leur durée. » *Definiens statuta tempora et termi-* » *nos habitationis eorum.* Act. 17. » 10° *Theoria motus abstracti et motus concreti*, contre Descartes; 11° *Acessiones historiæ*, 2 vol. in-4; recueil d'anciennes pièces; 12° *De origine Francorum disquisitio*, réfutée par le Père Tournemine, jésuite, et par dom Vaissette, bénédictin; 13° *Sacro-Sancta Trinitas, per nova inventa logica defensa*, contre Wissovatius, neveu de Socin. Il y a de très bonnes idées. L'auteur prouve que non seulement une bonne logique n'est pas contraire à la croyance de ce mystère, mais qu'elle fournit des argumens propres à repousser victorieusement les attaques des sociniens. Effectivement, il en est de ce mystère comme des autres que la révélation nous a manifestés, et que Dieu nous ordonne de croire. La raison ne les enseigne pas, ne les prouve pas, mais elle les défend du reproche de contradiction et d'impossibilité. (*Voyez* Clayton, Marlezieu.) 14° Des *Lettres* à Pélisson, sur la tolérance civile des religions, Paris, 1692, in-12, avec les réponses de Pélisson; 15° plusieurs volumes de *Lettres*, recueillies par Kortholt (*voyez* cet article); 16° des *Poésies latines et françaises*; elles prouvent la justesse de l'observation que nous avons faite sur le peu de talent qu'il avait pour ce genre de composition. Malgré une certaine originalité de caractère, et un penchant assez marqué pour les idées extraordinaires, ou même bizarres, Leibnitz avait des principes auxquels il tenait. Né dans une religion qui n'a point de base assurée, il vécut dans une espèce de fluctuation qui lui fit former le projet de se réunir aux catholiques; projet pour lequel il fut quelque temps en correspondance avec Bossuet (1). (*Voy.* Molanus Gérard.) Il fut toujours zélé pour le christianisme. Il ne parlait des Livres saints qu'avec respect. « Ils sont remplis, » disait-il, d'une morale nécessaire aux » hommes. » On ne croyait pas encore de son temps que le verbiage philosophique ou philanthropique pouvait remplacer l'Évangile. Il parlait presque toujours honorablement de l'Eglise romaine et de ses pontifes; il reconnaissait hautement les avantages qu'elle avait sur les sectes séparées de sa communion. « Voilà, dit-il » dans une de ses lettres, la Chine ou- » verte aux jésuites, le pape y envoie » nombre de missionnaires. Notre peu » d'union ne nous permet pas d'entre- » prendre ces grandes conversions. » Quelques-uns ont écrit qu'il était mort dans le sein de l'Eglise romaine; mais cela ne paraît pas fondé. Cependant M. de Murr, savant protestant, dans son *Journal pour les arts et litter.*, septième part., fait mention d'un manuscrit de Leibnitz, qu'on garde dans la bibliothèque électorale de Hanovre, « où, dit- » il, la doctrine catholique, dans les » points même auxquels les protestans » sont le plus opposés, est défendue avec

(1) La *Biographie universelle* attribue à Bossuet la rupture des négociations commencées avec Leibnitz, dans la note à la pag. 624, tom. 23; mais à la pag 599, elle en a assigné les veritables motifs dans les dispositions de l'électeur de Hanovre. On devrait éviter des contradictions dans le même article.

» tant d'ardeur, que si on ne connaissait » pas l'écriture de Leibnitz par mille et » mille feuilles écrites de sa main, on ne » pourrait le croire l'auteur de cet ou- » vrage. » La collection la plus étendue des OEuvres de Leibnitz, due aux soins de Louis Dutens, a été publiée sous ce titre: *Opera omnia Leibnitii collecta studio Lud. Dutens*, Genève, 1768, 6 vol. in-4, fig. On y joint ordinairement les *OEuvres philosophiques*, latines et françaises, publiées par Lud. Eric, que Dutens a exclues de sa collection. Ces deux collections ne renferment pas ses ouvrages historiques, tels que *Scriptores rerum brunswicarum, etc.* L'abbé Emery a publié *l'Esprit de Leibnitz*, Lyon, 1772, 2 vol. in-12, réimprimé en 1803, sous le titre de *Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale*, 2 vol. in-8, et *Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la religion*, *suivie de pensées extraites des ouvrages du même auteur*, Paris, 1819, in-8. C'est la traduction française du *Systema theologicum* de Leibnitz, ouvrage qui était resté manuscrit dans la bibliothèque de Hanovre. (M. Emery ayant appris l'existence de ce manuscrit, en sollicita l'envoi lorsque les armées françaises se furent emparées de cette ville. Ce fut par l'intermédiaire du constitutionnel Grégoire, avec qui M. Emery avait des rapports de science, qu'il obtint la communication de ce précieux manuscrit, qui, suivant M. de Murr, devait faire plus de sensation que tous les autres écrits de Leibnitz. M. Emery en ayant fait une copie exacte, se proposait de la publier, mais la mort l'en empêcha. M. Garnier, son héritier, l'a confiée depuis à M. Mollevault, à qui nous devons la traduction du *Systema theologicum*. M. de Genoude en a été l'éditeur. Parmi les ouvrages posthumes de Leibnitz, nous citerons son *Plan d'invasion et de colonisation de l'Egypte*, publié en anglais, Londres, 1803, in-8. Son *Projet de langue philosophique* a été, en 1811, l'objet d'un concours qu'avait proposé l'académie de Copenhague. La *Vie* de ce savant a été écrite par son intime ami Eckhan, qui fournit à Fontenelle des matériaux pour son *Eloge de Leibnitz*. Le premier de ces ouvrages a été inséré dans le tome VII du *Journal pour l'histoire des arts*, par de de Murr, Berlin, 1747.

LEICH (Jean-Henri), professeur d'humanités et d'éloquence à Leipsick, où il était né en 1720, travailla au *Journal* et aux *Nouvelles littéraires* de cette ville, et y mourut en 1750. Ses ouvrages sont: 1° *De origine et incrementis topographiæ lipsiensis*; 2° une *Edition* du Trésor de Fabri; 3° *De vita et rebus gestis Constantini Porphyrog.*; 4° *De diptycis veterum, et de diptyco Emin. Card. Quirini*; 5° *Diatribe in Photii Bibliothecam*, etc. Au nombre de ses amis, Leich comptait les cardinaux Passionei et Quirini. Il était en correspondance avec la plupart des savans de l'Europe et avait formé une collection précieuse de tableaux et de pierres gravées. (La liste des autres écrits de ce savant se trouve à la suite de son *Eloge*, inséré dans les *Acta Eruditorum*, 1752.)

LEIDRADE, 46e archevêque de Lyon, bibliothécaire de Charlemagne, né à Nuremberg vers 736, mort en 816, dans le monastère de Saint-Médard de Soissons, après s'être démis de son archevêché, eut une grande réputation de savoir et de piété. (Il fut un des *missi Dominici* de Charlemagne. Ce prélat combattit avec succès les doctrines de Félix et d'Elipand de Tolède. Il fonda deux écoles dans son église métropolitaine.) Il nous reste de lui un *Traité sur le baptême*; *quatre Lettres* qu'on trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, et divers *Opuscules* dans les *Analectes* de Don Mabillon. Baluze a donné une édition de ses *OEuvres* avec celles d'Agobard.

LEIGH (Edouard), chevalier anglais, né en 1602, dans le comté de Leicester, s'est fait un nom par plusieurs ouvrages, dans lesquels règnent la connaissance des langues et une critique sage. Les principaux sont: 1° des *Réflexions* en anglais sur les cinq livres poétiques de l'ancien Testament, Job, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques, à Londres, 1657, in-fol;

2° un *Commentaire* sur le nouveau Testament, 1650, in-fol.; 3° un *Dictionnaire hébreu* et un *Dictionnaire grec*, qui se joignent ensemble sous le titre de *Critica sacra*, in-fol., à Amsterdam, 1696. Le premier a paru en français en 1703, par les soins de Wolzogue, sous ce titre : *Dictionnaire de la langue sainte, contenant ses origines, avec des observations;* 4° un *Traité de la liaison qu'il y a entre la religion et la littérature*, matière mieux traitée depuis par l'évêque du Puy, Lefranc de Pompignan, sous le titre de *La dévotion réconciliée avec l'esprit*, Paris, 1755; et dans un excellent discours de M. de la Tour du Pin, *Alliance des sciences avec la religion*. Ce savant mourut en 1671.

LEIGH (Charles), né à Grange dans le duché de Lancastre pratiqua avec beaucoup de succès la médecine en Angleterre, et particulièrement à Londres, où il fut fait membre de la société royale. Il parcourut presque toute l'Angleterre en habile naturaliste, étendit ses observations jusqu'en Amérique, et mourut au commencement du 18e siècle. Les fruits de ses recherches sont : 1° *Histoire naturelle des provinces de Lancastre, de Chester et de Derbi, avec le détail des antiquités qu'on trouve dans ces provinces*, Oxford, 1630, in-fol.; Londres, 1700, avec fig., en anglais; 2° *Exercitationes de aquis mineralibus*, Londres, 1697, in-8; 3° *Histoire de la Virginie*, Londres, 1705, in-12; ouvrage superficiel.

LE JAY. *Voyez* Jay.

LE JEUNE. *Voyez* Jeune (Le).

* LEKAIN (Henri-Louis), acteur célèbre, né à Paris le 14 avril 1728, d'un orfèvre, qui le destinait au même état. Il était déjà recherché pour la perfection de son travail; mais entraîné par une passion irrésistible pour le théâtre, il renonça bientôt à ses outils et son laboratoire pour jouer la comédie. Voltaire, qui aperçut en lui le germe d'un grand talent, sollicita pour lui un ordre de début à la comédie française, et il y fut reçu après 17 mois d'applaudissemens publics et de contradictions particulières. *Il m'a fait pleurer*, dit Louis XV, *moi qui ne pleure guères*. Par reconnaissance pour son protecteur, il s'adonna particulièrement à l'étude de ses pièces, et il assura le succès de plusieurs. Son premier rôle avait été le *Titus*, dans le *Brutus* de Voltaire, et le dernier où il ait paru fut celui de *Vendôme* dans *Adélaïde Duguesclin*. Il mourut d'une inflammation de poitrine le 8 février 1778. D'après le jugement de Voltaire, qui est un bon juge en ce genre, l'art de la représentation théâtrale a été porté par Lekain plus loin que par aucun de ses prédécesseurs, et personne ne l'a remplacé. Il était tellement identifié avec le caractère des personnages qu'il représentait, qu'il était tour à tour Oreste, Néron, Genghiskan, Mahomet. Son entrée sur la scène, dans ce dernier rôle, était surtout admirable. Il provoqua différentes réformes utiles, entre autres la suppression des banquettes qui garnissaient les deux côtés du théâtre, et qui étaient destinées pour la classe de spectateurs la plus distinguée, mais qui défiguraient la scène. Il fit aussi, de concert avec M.lle Clairon, disparaître des costumes turcs, romains et grecs, les paniers, les queues, la poudre, les bourses, les chapeaux et les souliers à talon rouge. Sa taille était épaisse, il avait le col gros et court, l'air dur, la figure peu agréable; mais tous ses traits étaient fortement prononcés, une âme de feu les animait, et leur mobilité était un véritable phénomène. Molé a donné une *notice* sur ses *Mémoires*. On a publié en 1816 *Lekain dans sa jeunesse*, ou *Détails historiques de ses premières années*, écrits par lui-même, in-8. Le fils aîné de Lekain a publié : *Mémoires de H. L. Lekain*, *suivis d'une Correspondance de Voltaire, Garrick, Colardeau, Lebrun*, etc, 1801, in-8, réimprimée en 1826 dans la *Collection des Mémoires sur l'art dramatique*, précédés de réflexions sur Lekain et l'art théâtral, par Talma.

LELAND (Jean), né à Londres, obtint du roi Henri VIII, dont il était chapelain, le titre d'antiquaire et une forte pension. Il parcourut toute l'Angleterre,

et fit une ample moisson ; mais il ne put pas profiter des matériaux qu'il avait amassés. Sa pension ne lui étant point payée, il perdit l'esprit de chagrin, et mourut fou en 1552. On conserve ses manuscrits dans la bibliothèque *Bodléienne*. Le plus estimé de ses ouvrages imprimés est un savant *Traité des écrivains de la Grande-Bretagne*, en latin, Oxford, 1709, 2 vol. in-8. Il passe pour exact. On accuse Cambden d'en avoir beaucoup profité, sans en rien dire. On a encore de lui : 1° l'*Itinéraire d'Angleterre*, en anglais, Oxford, 1710, in-8, 9 tomes; 2° *De rebus britannicis collectanea*, Oxford, 1715, 6 vol. in-8. Leland était catholique, et entra dans le luthéranisme pour plaire à Henri VIII, qui protégeait cette nouvelle religion; cela fit soupçonner que les remords avaient pu contribuer à lui troubler l'esprit. — Il ne faut pas le confondre avec Jean LELAND, né à Wigan en Angleterre, en 1691, ministre puritain à Dublin, auteur : 1° de l'*Avantage et nécessité de la révélation chrétienne*, 2 vol. in-4; trad. en français, 4 vol. in-12. C'est, au jugement de Laharpe, un des ouvrages qui ont assuré jusqu'ici à l'esprit anglais la palme en cette espèce de lutte du christianisme contre l'incrédulité. 2° De l'*Examen des écrits des déistes*. Ces différens ouvrages firent regarder Leland comme un des plus forts adversaires de l'incrédulité. Ils sont pleins de recherches et de critique, et en même temps de sagesse et de modération.

* LELAND (Thomas), savant théologien et historien anglais, né à Dublin en 1722. En 1768, il fut nommé chapelain de lord Townsend, lord-lieutenant d'Irlande, et ses amis ne doutaient pas qu'il n'obtînt bientôt un évêché, lorsqu'il mourut en 1782. Ses principaux ouvrages sont : 1° les *Harangues de Démosthène*, traduites en anglais, avec des notes critiques et historiques, 1756-70, 3 vol. in-4. Cette traduction est estimée. 2° *Histoire de la vie et du règne de Philippe, roi de Macédoine*, Dublin, 1758, 2 vol. in-4 ; Londres, 1806, 2 vol. in-8. 3° *Histoire d'Irlande depuis l'invasion de Henri II, avec un discours préliminaire sur l'ancien état de ce royaume*, Dublin, 1773, 3 vol. in-4, traduite en français, Maestricht, 1779, 7 vol. in-12, ouvrage plus estimé pour l'élégance du stile que pour l'exactitude. 4° *Discours et sermons*, Dublin, 1788, 3 vol. in-8, avec une notice sur la vie de Leland.

LELIO. *Voyez* CAPILUPI.

* LELLI (Hercule), peintre, architecte, sculpteur et anatomiste, né à Bologne vers l'année 1770, s'est acquis une grande réputation par les préparations anatomiques en cire qu'il fit pour l'institut de sa ville natale, et qui consistent en statues et en tableaux où sont représentés avec la plus grande exactitude les différentes parties de l'anatomie : il existe maintenant de pareilles préparations dans presque tous les cabinets d'anatomie de l'Europe, surtout à Paris et à Strasbourg, où elles sont si parfaites qu'on les prendrait pour la nature elle-même. Artiste non moins habile dans la perspective linéaire, il inventa une machine au moyen de laquelle il réduisait et arrêtait avec précision les contours des portraits qu'il voulait graver. Il a aussi publié quelques estampes, parmi lesquelles on distingue *Agar et Ismaël dans le désert*, la *Vierge*, l'*Enfant Jésus et saint Joseph ; sainte Thérèse en prières*, etc. Ses gravures sont marquées des lettres L et I. Il a composé, pour l'instruction de la jeunesse, *Anatomia esterna... per uso de' pittori e scuttori*, ouvrage qui ne fut publié qu'après sa mort.

LELLIS (Saint CAMILLE de), né à Bacchianico dans l'Abruzze en 1550, entra, après une vie fort déréglée et très vagabonde, dans l'hôpital de Saint-Jacques des Incurables, à Rome. Devenu économe de cette maison, il se proposa de prendre pour soulager les malades, des moyens plus efficaces que ceux qu'on avait employés jusqu'alors. Son état de laïque lui faisant craindre de grands obstacles pour son projet, il se mit au rudiment à 32 ans, et parvint dans peu de temps au sacerdoce. C'est alors qu'il jeta les fondemens d'une congrégation de *clercs réguliers, ministres des infir-*

mes. Les papes Sixte V, Grégoire XIV, et Clément VIII approuvèrent ce nouvel ordre, digne en effet de tous les suffrages et de tous les encouragemens qu'on a vu prodiguer à des associations moins utiles. Le cardinal de Mondovi lui laissa tous ses biens à sa mort, arrivée en 1592, après l'avoir protégé pendant sa vie. Lellis voyant son ouvrage affermi et sa congrégation répandue dans plusieurs villes, se démit de la supériorité en 1607, et mourut saintement en 1614. Benoît XIV le béatifia en 1642 et le canonisa en 1646. Cicatello, son disciple, a écrit sa *Vie* en italien. Le Père Halloix, jésuite, en a donné une bonne traduction latine, Anvers, 1632.

LELONG. *Voyez* Long.

LELORRAIN. *Voyez* Lorrain.

LELY (Pierre van der Faes, dit le Cher), peintre, né en 1618 à Soest en Westphalie, mort à Londres en 1680. Il s'appliqua d'abord au paysage; mais le talent de faire des portraits le fixa. Lely passa en Angleterre, à la suite de Guillaume II de Nassau, prince d'Orange, et peignit toute la famille royale.

* LEMAIRE (Nicolas-Etienne), professeur de poésie latine à la faculté des lettres de Paris, né le 1er décembre 1767, à Triancourt, près de Bar-le-Duc (Meuse), fit ses études au collége de Sainte-Barbe où ses succès lui valurent une bourse. Il se distingua surtout pendant sa première année de rhétorique, à la fin de laquelle il eut ce que l'on appelait alors l'honneur de faire l'*exercice*; cet honneur habituellement très onéreux, avait été réservé jusqu'à cette époque aux fils des familles très riches qui payaient les frais de la cérémonie et faisaient en outre un cadeau assez considérable au professeur. M. Binet alors professeur de rhétorique au collége Duplessis, choisit Lemaire qui le dédommagea de la perte du présent d'usage par cinq premiers prix *inter omnes*, quoiqu'il fût nouveau. L'année suivante (1787) Lemaire eut le prix d'honneur au concours général comme *vétéran*, et obtint tous les prix du collége Duplessis ainsi que tous ceux de Sainte-Barbe. Après ses deux années de philosophie, il fut reçu maître-ès-arts, concourut en 1789 pour l'aggrégation dans les hautes classes, et sur vingt concurrens, il obtint la première place. Lorsque Binet fut nommé recteur de l'Université en 1790, Lemaire âgé de 23 ans fut chargé de remplacer en rhétorique son professseur : deux ans après il fut nommé professeur titulaire au collége du cardinal Lemoine. En 1793 il fut obligé de demander un certificat de civisme à sa section dite des *sans-culottes*, présidée par le farouche Henriot : celui-ci l'accusa d'être toujours l'*enfant de la fille aînée des rois* (l'université). Lemaire répondit à cette accusation d'après ses propres principes qui étaient ceux du moment, et confondit son accusateur. C'est dire assez qu'il se jeta dans le parti révolutionnaire. Nommé président temporaire, puis juge suppléant du tribunal civil du 6e arrondissement de Paris, il rendit quelques services à des savans poursuivis par la fureur des démagogues. De ce nombre furent les professeurs du Jardin des plantes et surtout Daubanton qu'il fit passer pour berger de moutons à Montbard (c'est à Daubanton que l'on doit la première naturalisation de mérinos). Lemaire avait tout fait pour n'être point poursuivi : on dit que le 10 novembre 1793 il présenta à la Convention, comme orateur de la section des *sans-culottes*, huit prêtres qui abjuraient, et qu'il prononça en cette occasion un discours digne d'un tel temps et d'une telle démarche. Le 27 mars 1794 il avait demandé la suppression du costume des juges, comme rappelant le souvenir des nobles et des prêtres : ses exploits révolutionnaires ne l'empêchèrent pas d'être accusé d'avoir épousé une princesse de Lorraine: l'accusation était ridicule, mais elle était dangereuse ; comme il venait d'épouser la fille d'un notaire d'un village voisin du sien, la députation de la Meuse fut obligée de certifier le fait. Pendant les quatre années qui survinrent, Lemaire fut étranger aux affaires publiques; mais en l'an 7 il fut nommé commissaire du gouvernement près le bureau central de police à Paris. Chargé de former la société du Manége qui voulait encore une fois

proclamer la patrie en danger, il parvint à en disperser les membres. Le courage qu'il montra dans cette affaire lui valut les suffrages de ceux qui gouvernaient alors la France; ils songèrent à le récompenser et à lui donner dans ce but le ministère de l'intérieur ou celui de la police : sa nomination fut même annoncée dans les journaux; mais sur ces entrefaites Buonaparte, revenu d'Egypte, fit disparaître le Directoire, au 18 brumaire; il supprima même la place de commissaire près le bureau central, qui ne fut rétablie que plus tard, sous le nom de préfecture de Police. Lemaire rentra alors dans la vie privée, et eut toujours pour ennemi Fouché qui le desservit auprès de Buonaparte. Il occupa pendant quelque temps un emploi au ministère de l'intérieur; mais il se vit contraint de se retirer d'une position qui devenait de jour en jour plus dangereuse. Il voyagea en Italie où il improvisa publiquement en vers latins, comme le font si habilement dans leur langue les improvisateurs italiens. Après avoir excité l'admiration à Milan, à Parme et à Turin, il visita le lac de Côme et les ruines de la maison de Pline : ce fut là qu'il forma le projet de publier les classiques latins, projet qu'il commença à exécuter en 1818 et qui est sur le point d'être terminé. La *Collection des classiques latins* aurait pu sans doute présenter moins de taches et de négligence : pour exécuter cette vaste entreprise, il aurait fallu peut-être plus d'érudition que n'en avait Lemaire. Les Anglais publient sur le modèle de ce grand ouvrage une pareille collection ; nous osons dire avec fierté que, si celle de Lemaire lui est inférieure sous le rapport de l'exécution typographique et de la beauté du papier, elle lui est infiniment supérieure pour le plan, et peut-être même pour la correction : Louis XVIII en avait accepté la dédicace : l'*Epître dédicatoire* qui est écrite en vers latins est un modèle de talent et de goût. Lorsque Delile, accablé par les infirmités de la vieillesse, fut obligé de renoncer aux cours de poésie latine qu'il faisait au collége de France, Lemaire fut chargé de le remplacer, et il s'acquitta de cet emploi avec le plus grand succès. Delille voulut aller l'entendre; il vint à son cours sans être attendu, et dit avant la leçon au professeur : *redde rationem villicationis tuæ* : la leçon de ce jour fut un commentaire d'un passage de Virgile que Lemaire expliqua avec chaleur, et dont il fit sentir toutes les beautés avec plus d'éloquence que l'on n'en met d'habitude dans cet enseignement. L'élégant traducteur de l'Enéïde alla couronner son suppléant à la fin de la séance, et continuant de se servir des paroles de l'Evangile, il lui dit : *Euge, serve bone et fidelis*. Lemaire devint professeur de poésie latine à la faculté des lettres : il composa en l'honneur de Buonaparte et sur la naissance du roi de Rome des vers latins qui sont, comme toutes les compositions de ce savant, faits avec le plus grand art, et prouvent qu'il connaissait parfaitement toutes les richesses de la langue de Virgile. Lemaire fut long-temps membre et même président du conseil-général de son département (Meuse). Il est mort à Paris le 4 octobre 1832, d'une maladie de foie. M. Patin, ancien maître de conférences à l'école normale, connu par des discours que l'académie française a couronnés, a été nommé pour le remplacer à la faculté des lettres.

* LEMERCIER (N.), dit *la Vendée*, né d'un aubergiste à Château-Gontier, se mit dans les rangs de l'armée vendéenne lorsqu'elle passa dans sa ville natale, et se lia d'une amitié particulière avec George Cadoudal. Il se distingua par son courage au milieu de cette armée de braves, et se trouva au siége de Granville, aux batailles de Dol et du Mans, et à la déroute de Savenay. Il rentra avec Cadoudal dans le département du Morbihan, fut fait prisonnier avec lui, et enfermé dans les prisons de Brest, d'où ils s'évadèrent en 1794. Ils parvinrent à former une armée de chouans, dite *division des côtes*, qui protégèrent la descente des émigrés à Quiberon. Devenu général en chef sous George, Lemercier fut envoyé à l'île Déen parler au comte d'Artois, qui, après l'avoir embrassé, le créa chevalier de Saint-Louis. Le-

mercier retourna, plein d'un nouveau zèle, auprès de son ami, qu'il seconda dans toutes ses opérations, et accompagna dans tous les combats. Il fut un des premiers moteurs de l'insurrection de 1799. Le 1[er] janvier, il prit Saint-Brieux, mais il n'y demeura que trois heures. Etant parti, après la dernière pacification, pour aller en Angleterre avec une mission de Cadoudal, il fut tué près de Loudert dans les Côtes-du-Nord, au moment où il se portait sur la côte. On lui prit ses papiers, qui firent connaître les projets des chouans sur Brest et Belle-Isle. Doué d'un esprit vif, d'une pénétration peu commune, et surtout d'une intrépidité à toute épreuve, il fut très regretté de son parti, dont il était un des principaux chefs et l'un des meilleurs généraux. Il est mort à la fleur de son âge.

* LEMÈRE (Ignace), ecclésiastique, né à Marseille en 1677, publia les ouvrages suivans : 1° *Pensées chrétiennes et morales sur la Genèse*, 1734, 2 vol. in-12; une traduction des *Homélies de saint Chrysostôme*, 1741, 4 vol. in-8, et une traduction du *Traité de la Providence*, de Théodoret, 1740, in-8. Il mourut à Paris en 1752. Il avait d'abord fait partie de la congrégation des Oratoriens de Marseille, qu'il quitta pour venir se fixer dans la capitale, où il se livra tout entier à la composition de ses bons ouvrages, et à la pratique des bonnes œuvres.

LEMERY (Nicolas), célèbre chimiste et médecin, né à Rouen, en 1645, d'un procureur au parlement, se consacra à l'étude de la chimie, et parcourut toute la France pour s'y perfectionner. Cette science était alors une espèce de chaos, où le faux était entièrement mêlé avec le vrai. Lemery les sépara ; il réduisit la chimie à des idées plus nettes et plus simples, abolit la barbarie inutile de son langage, semblable à la langue sacrée de l'ancienne théologie d'Egypte et aussi vide de sens ; il ouvrit des cours publics de cette science, lesquels furent fréquentés par une foule d'élèves, et par quarante Ecossais, qui quittèrent leur patrie pour venir suivre ses leçons. Comme il était calviniste, on lui ôta son brevet, et il se rendit alors en Angleterre, où Charles II agréa la dédicace de la 5ᵉ édition de son *Cours de Chimie*. De retour en France, il dut en sortir encore par suite de la révocation de l'édit de Nantes ; mais ne pouvant vivre loin de son pays et de sa famille, il y rentra une seconde fois, et se fit catholique en 1686. L'académie des Sciences se l'associa en 1699, et lui donna ensuite une place de pensionnaire. Elle le perdit en 1715, à 70 ans. C'était un homme infatigable, bon ami, d'une exacte probité, et d'une simplicité de mœurs assez rare. Il ne connaissait que la chambre de ses malades, son cabinet, son laboratoire et l'académie. Il fut une preuve que qui ne perd point de temps en a beaucoup. On a de lui : 1° un *Cours de Chimie*, dont la meilleure édition est celle de M. Baron, en 1756, in-4, avec de savantes *notes*. La première édition de ce livre, traduit dans toutes les langues de l'Europe, se vendit comme un ouvrage de galanterie ou de satire. 2° Un *Dictionnaire universel des drogues simples*, 1759, in-4 : ouvrage qui est la base du suivant, et qui est tout aussi estimé ; 3° une *Pharmacopée universelle*, 1764, in-4. C'est un recueil très exact de toutes les compositions des remèdes décrits dans les meilleurs livres de pharmacie. 4° Un *Traité de l'antimoine*, in-8. Lemery s'était beaucoup enrichi par le débit de blanc d'Espagne, qu'il posséda seul pendant longtemps.

LEMERY (Louis), fils du précédent, et digne de lui par ses connaissances en chimie et en médecine, fut pendant 33 ans médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, acheta une charge de médecin du roi, et obtint une place à l'académie des Sciences. Il mourut en 1743, à 66 ans, aimé et estimé. On a de lui un *Traité des alimens*, 1702, in-12 ; ouvrage clair et méthodique, réimprimé en 2 vol. ; 2° un grand nombre d'excellens *Mémoires* sur la chimie, insérés dans ceux de l'académie des Sciences ; 3° trois *Lettres* contre le Traité de la génération des vers

dans le corps de l'homme, par Andry, 1704, in-12.

* LEMIERRE (Antoine-Marin), naquit à Paris en 1721, et non en 1733, comme l'ont dit quelques biographes. Son père était un simple employé aux finances, et il tenait par sa mère à la famille du cardinal Duperron. Au sortir de l'enfance, il fut placé au collége des jésuites, où il étudia sous le célèbre Père Porée, dont la mémoire lui était si chère que, même dans les dernières années de sa vie, il en parlait encore avec attendrissement. Il eut pour condisciple l'avocat-général Séguier, qui devint son ami, et avec lequel il conserva toujours les liaisons de la plus grande intimité. Son application au travail et son amour pour l'étude inspirèrent aux jésuites le désir d'acquérir un sujet qui donnait de si belles espérances: ils firent plusieurs tentatives auprès de lui, et auprès de ses parens. Lemierre fut un moment incertain, sans doute par attachement pour ses maîtres; mais, après y avoir réfléchi quelque temps, il se détermina à entrer dans le monde. Il y fut accueilli par M. Dupin, fermier-général, ami particulier de son père, qui voulut se l'attacher, et qui aurait assuré sa fortune, si la passion des vers n'eût empêché ce jeune poète de profiter de l'occasion qui lui était donnée pour s'enrichir. Cette famille aimait la vivacité de son esprit, la douceur de son caractère et cette amabilité si gracieuse qui lui était naturelle; il y passa quelques années, partageant son temps entre les devoirs de son emploi et le culte des muses. Une composition latine sur *le Manchon à ceinture* est insérée sous son nom dans le recueil dit *Musæ rhetorices*. C'est chez M. Dupin qu'il composa ses premiers ouvrages, les poèmes sur *la Sincérité*, l'*Empire de la mode*, le *Commerce*, l'*Utilité des découvertes faites sous le règne de Louis XV* qui remportèrent des prix des académies de province (deux à celle de Pau 1754-56), et même à l'académie française (quatre, 1753, 1754, 1755, 1757). Un si heureux début augmenta le penchant irrésistible que Lemierre ressentait pour la poésie; aspirant à des triomphes plus éclatans, il entreprit son *Hypermnestre* qu'il composa sans en dire un mot à personne : ses amis eux-mêmes n'en furent instruits qu'au moment où cette tragédie fut reçue au Théâtre-Français en 1758. Le brillant succès qu'il obtint alors ne lui permit plus de se partager entre la finance et les lettres, et, malgré les sollicitations de M. Dupin, malgré les avantages nouveaux qu'il lui offrit, il abandonna tout, pour ne plus songer qu'à ses vers : il se livra donc à ses inspirations poétiques, et tout en s'occupant de quelques *poésies légères*, de son *Poème de la peinture* et *des Fastes*, il donna successivement *Térée* (1761), *Idoménée* (1764), *Ataxerxe* (1766), *Guillaume Tell* (1766), *Céramis* (1785) et *Barneveldt* (1790). Toutes ces pièces furent applaudies; sa *Veuve de Malabar* (1770) eut 40 représentations de suite. Entrons dans quelques détails: *Térée*, jouée en 1761, et *Idoménée* qui le fut trois ans après, furent reçus froidement du public; il en fut à peu près de même d'*Artaxerxe* (1766), quoique cet ouvrage soit rempli d'un intérêt puissant et que la position soit originale; mais *Guillaume Tell*, malgré l'effroyable dureté du stile, dont on trouva, sous ce rapport, la couleur locale beaucoup trop prononcée, excita un vif intérêt, auquel ne contribua pas peu (surtout lors de la remise de cette pièce en 1790) l'esprit d'audace et de liberté dont est empreint ce sujet, et qu'avait conservé la touche naturellement mâle et sauvage de Lemierre. De belles scènes, un ton général de vigueur, méritèrent à *Barneveldt* l'approbation des connaisseurs, malgré la longueur des premiers actes et de nombreux vices de diction. *La Veuve de Malabar*, dont le dénoûment n'est pas moins pittoresque que celui d'Hypermnestre, obtint les plus vifs applaudissemens. Les littérateurs jugèrent néanmoins que les personnages étaient en général trop discoureurs, le stile trop tendu, et habituellement *rocailleux*; ce fut le terme dont se servit Fréron pour le caractériser, et on le trouva plaisant. On prétend que mademoiselle Clairon disait qu'elle était obligée de *cracher* les vers de Lemierre. Le même

défaut domine dans son poème de la *Peinture*, en trois chants 1769, in-8. Ce poème, qui n'apprend pas grande chose aux jeunes peintres, et qui n'est qu'une déclamation en vers, manque souvent de variété, d'élégance et d'harmonie. Plusieurs beaux morceaux animés de l'esprit poétique, tels que l'*Invocation au soleil*, le morceau *sur la Chimie*, font regretter qu'il n'en ait pas fini un plus grand nombre d'autres qu'il n'a fait qu'ébaucher. « Lemierre, dit M. de La Harpe, » trouva le moyen, en s'appuyant fort » adroitement sur un poète latin mo- » derne, qui lui fournissait les idées et » les images, de faire un poème sur la » peinture, dont la versification est gé- » néralement beaucoup plus passable que » celle de ses tragédies, et de temps en » temps beaucoup meilleure qu'à lui » n'appartient. Il était difficile de profi- » ter davantage de son modèle : sa mar- » che est exactement la même que celle » de l'ouvrage de l'abbé de Marsy; il » traite, comme lui, du dessin, ensuite » des couleurs, puis de l'invention et de » ce qu'on appelle la poésie d'un tableau; » il donne les mêmes préceptes et cite » les mêmes exemples; les pensées, les » transitions, les images, sont presque » partout celles du poète latin; enfin la » version est souvent littérale dans des » morceaux de 40 à 50 vers. » Ce qu'on vient de dire du *Poème de la peinture* peut s'appliquer avec plus de raison à celui *des Fastes et des usages de l'année* en seize chants, 1779, in-8. C'est là qu'on trouve la description la plus complète des coutumes et même des amusemens populaires, faite d'une manière dont les deux vers suivans, sur la lanterne magique, pourront donner l'idée :

Opéra sur roulette, et qu'on porte à dos d'homme,
Où l'on voit par un trou les héros qu'on renomme.

Quelques beautés de détail semées çà et là, entre autres la *description du clair de lune*, n'empêchent pas que l'oreille ne soit cruellement blessée par le ton général de la versification de l'auteur. Personne, ce semble, ne devait posséder moins le vrai stile des pièces fugitives que Lemierre; il en a cependant donné un *Recueil* en 1782. Si l'on n'y remarque pas la facilité et les grâces du genre, on y trouve de la variété, des images, des pensées, et quelquefois de l'originalité, ainsi qu'un heureux emploi de la fable. En comparant ses poésies légères à celles de Voltaire, Lemierre disait assez plaisamment : « Entre Voltaire et moi il n'y a qu'un saut de loup. » Ce poète avait une imagination vive et féconde, il connaissait l'art de produire de grands effets sur la scène par des dénoûmens pittoresques; on trouve dans ses poésies des figures riantes, et des comparaisons toujours justes. En remarquant tant de goût et de délicatesse dans ses pensées, on est étonné qu'il en manque si souvent dans son stile. Sa touche mâle et sévère néglige beaucoup trop ce qui en fait le charme et l'harmonie; mais ce défaut qui lui est justement reproché, venait peut-être de la répugnance qu'il ressentit dès sa jeunesse, pour cette littérature froide et décolorée qui met tout son art à noyer quelques idées dans un déluge de mots harmonieux. Du reste, il jugeait sainement des ouvrages de l'esprit, et il fut souvent consulté par des hommes qui depuis sont devenus célèbres. L'abbé Maury lui soumettait tous ses discours : il était rare qu'il ne mît pas ses observations à profit, et peut-être que c'est à lui qu'il a dû de s'être préservé de cette éloquence, de ce fracas de mots que Thomas et quelques autres académiciens avaient mis à la mode. Ce que les amis de Lemierre admiraient fort souvent en lui, c'était la facilité avec laquelle il travaillait. Jamais on ne le vit pensif ou préoccupé; en quelque moment qu'on lui parlât, on ne paraissait pas l'interrompre; son cabinet était partout, partout il s'occupait de ses vers, parce qu'il s'en occupait sans efforts. C'est en déjeûnant au Palais-Royal, que remarquant l'allure de ces petits oiseaux qui viennent becqueter autour des tables, il fit ce joli vers dont l'idée est si gracieuse :

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.
(Fastes, liv. Ier.)

On a beaucoup parlé de son amour pro-

pre; ce n'était chez lui que de la naïveté. Il avouait sincèrement qu'il croyait ses pièces supérieures à celles de tous les autres poètes. Ses amis, entrant un jour avec lui au théâtre, où l'on devait donner une de ses tragédies, lui dirent : « Mais, Lemierre, il n'y a personne ? — Tout est » plein, leur répondit-il; mais je ne sais » pas où ils se fourrent. » Dans une autre circonstance, voyant la salle également dégarnie : « Société peu nombreuse, s'écria-t-il, mais bien choisie. » On raconte qu'on le trouva un jour seul sur la scène; on lui demanda ce qu'il y faisait : « Je prends, répondit-il, la mesure d'une tragédie. » Il disait en parlant de ce vers qu'on sait être de lui :

Le Trident de Neptune est le sceptre du monde,

c'est le vers du siècle. Comme ce vers, dont l'idée est réellement très belle, se trouvait perdu dans un grand nombre de choses bizarres ou insignifiantes, on l'appela, par un calembourg assez plaisant, le *vers solitaire*. On raconte qu'un de ses confrères de l'académie française, à laquelle ses diverses productions l'avaient fait admettre, l'ayant rencontré dans les bureaux de la marine, lui demanda ce qu'il faisait là : « Eh ! mon vers, » répondit le poète avec le sérieux le plus divertissant. Ne connaissant pas ce raffinement de la vanité qui s'abaisse pour attirer, et pour savourer plus délicieusement le parfum de la flatterie, il avouait franchement ce qui lui paraissait bon dans ses écrits; mais il ne cherchait pas à lever un tribut sur l'admiration de personne, il recevait avec simplicité toutes les observations qu'on jugeait à propos de lui faire; on pouvait le contredire, mais on ne pouvait pas le fâcher : jamais on ne lui a vu un seul moment d'aigreur pour toutes les critiques dont il était l'objet, et, quoiqu'il fût naturellement enjoué, il ne se serait pas permis de laisser échapper un bon mot qui pût blesser quelqu'un. Tout le monde connaît ce trait de piété filiale qui montre combien il y avait de candeur et de simplicité dans son âme. Pendant plusieurs années il se rendit, à pied, chaque mois, de Paris à Villiers-le-Bel, pour porter à sa mère le fruit des économies qu'il savait faire, en se bornant au plus strict nécessaire. Il aimait à s'occuper de ce qui pouvait améliorer le sort des artisans et du pauvre, et c'est ce noble penchant qui lui fit contracter une amitié si étroite avec M. Mathon de Lacour, secrétaire de l'académie de Lyon, dont la mémoire est chère et sera longtemps honorée dans tout le Lyonnais. Lemierre avait pour la religion le respect et l'attachement le plus sincère : chrétien par conviction, il ne craignait pas d'en pratiquer les devoirs, et dans un temps où l'impiété faisait toutes les renommées, et disposait de toutes les réputations littéraires, il eut le courage de rester constamment fidèle à la foi de ses pères. Nous trouvons dans un exemplaire de ses poésies légères, qui faisait partie de sa bibliothèque, une preuve bien touchante de la délicatesse de sa conscience, et de la sincérité de sa foi : c'est une note sur son épître à Mme de ***. (1) sur la mort de son fils, le dernier vers

Quelque part qu'il soit, il repose;

est ainsi changé,

Au sein de Dieu même il repose.

Ensuite on lit cette réflexion écrite et signée de sa main : « *Quoique cette pièce » soit religieuse, je ne la trouve pas » chrétienne, et je désavoue les vers qui » ne sont pas dans cet esprit, faisant » profession de vivre et de mourir chré» tien.* » Chacun a retenu ce vers qui est l'épigramme du suicide : Barneveldt réprouve l'usage de se donner la mort, et lorsque son fils lui dit

Caton se la donna....

aussitôt il lui répond ces mots sublimes ;

Socrate l'attendit !.....

Ses mœurs étaient simples, son caractère doux et modeste. Il resta toujours étranger aux intrigues et aux cabales. Il se maria peu de temps après sa réception à l'académie française, en 1775 : il fut aussi bon époux qu'il avait été bon fils. Les ex-

(1) La comtesse de Boisroget qui habitait au pavillon de la Jonchère.

cès de la révolution firent une impression bien douloureuse sur l'âme sensible de Lemierre, sa santé en fut altérée; mais son esprit n'en fut point aliéné, comme on l'a prétendu, et tout ce que l'on a débité sur ce point est absolument faux. Après une maladie de six mois, pendant laquelle il conserva ses facultés morales, il expira, soutenu par les secours de la religion, que, dès les premiers momens de sa maladie, il avait instamment demandés. Il mourut à Saint-Germain en Laye, le 29 juin 1793. Lemierre s'était mis sur les rangs pour remplacer Voltaire à l'académie française (1778); mais on lui préféra Ducis; trois ans après il succéda à l'abbé Batteux. On a publié en 1810 les *OEuvres* de A.-M. Lemierre, de l'académie française, précédées d'une *Notice* sur la vie et les ouvrages de cet auteur, par René Perrin, Paris, 1810, 3 vol. in-8.

* LEMIERRE D'ARGY (A.-J.), neveu du littérateur précédent, et traducteur-interprète auprès de différens tribunaux et ministères, naquit vers 1770. Il possédait plusieurs langues, et ne manquait pas de talens; mais une conduite déréglée le faisait souvent manquer du nécessaire. Il embrassa les principes de la révolution; heureusement pour lui, il n'y joua pas un grand rôle; il consacra cependant à ses faux principes plusieurs de ses écrits. Souffrant d'une maladie honteuse, et plongé dans la misère, il fut contraint de se réfugier dans un hôpital, où il se fit inscrire sous un faux nom, et où il mourut le 12 novembre 1816, à l'âge de 45 ans. Il a laissé : 1° *Olivia*, roman traduit de l'anglais, Paris, 1787, 2 vol. in-12; 2° *L'Elève du plaisir*, traduit de l'anglais, ibid., roman mauvais et très immoral; 3° *Nouveau Code criminel de l'empereur Joseph II*, traduit de l'allemand, ibid., 1788; c'est le fameux Code où ce monarque innovateur remplace la peine de mort par une détention à vie, pendant laquelle le coupable expiait ses crimes par une torture continuelle bien au dessus de l'agonie de la mort. La prison dite *Pizzighettone*, établie près de Milan, où les grands criminels étaient enfermés, inspirait plus d'horreur que le dernier supplice par lequel le coupable, en recevant sa punition méritée, cessait en peu d'instans de souffrir; 4° *Calas* ou *le Fanatisme*, drame en 4 actes et en prose, joué pour la première fois au théâtre du Palais-Royal (les Français), le 17 décembre 1790. Le lendemain, M. Laya donna sur un autre théâtre un autre *Jean Calas*. Sept mois après, le 7 juillet 1791, Chénier fit représenter sur le Théâtre dit de la République une tragédie en 5 actes, intitulée *Calas*. La fureur avec laquelle ces trois auteurs semblaient s'arracher un sujet où les prêtres n'étaient pas ménagés, faisait peu d'honneur à leurs idées généreuses, au moment où les ministres de l'autel souffraient la plus cruelle persécution. Au reste, si les juges de Calas s'étaient trompés, il faut convenir que ce père avait contre lui des apparences, fausses sans doute, mais très aggravantes. 5° *Les cent Pensées d'une jeune Anglaise* (en anglais et en français), avec des *Mélanges*, des *Apologues moraux* et une *Description allégorique des Voyages d'un jeune homme au pays du Bonheur*, Paris, 1798, in-12; 6° *Poésies de Gray*, trad. de l'anglais; 7° *Joscelina*, de madame Kelly, trad. de l'anglais, avec MM. Brosselard et Weis, ibid., 1799, 2 vol. in-12; 8° *Code général pour les Etats prussiens*, trad. de l'allemand, ibid., 1801, 2 tom. en 5 vol.; 9° *le Château de l'Indolence*, par Thomson, avec deux autres poèmes, tous trois traduits de l'anglais, ibid., 1814; 10° *Mémoires de la reine d'Etrurie, écrits par elle-même*, trad. de l'italien, ibid., 1814, in-8. Ces Mémoires, que la reine d'Etrurie *n'a jamais écrits*, sont d'une fausseté manifeste, et nous doutons même qu'ils existent en italien. 11° *Relation authentique de l'assaut donné le 6 juillet 1809 au palais Quirinal, et de l'enlèvement du souverain Pontife* (Pie VII); 12° *La Femme errante*, par miss Burney, trad. de l'anglais avec M. Breton. Lemierre d'Argy a laissé manuscrite une tragédie intitulée *Mazaniello*, où l'auteur fait l'éloge des révolutions.

* LEMIRE (Noël), célèbre graveur,

naquit à Rouen en 1738 et fut élève de Lebas. Il a laissé plusieurs ouvrages dont les connaisseurs font beaucoup d'éloges, pour la correction, l'exactitude et la grâce : ils estiment surtout ceux qui font partie de la magnifique galerie de Florence. On recherche particulièrement les *Portraits* du *grand Frédéric*, de *Henri IV*, de *Louis XV*, de *Joseph II*, de *Washington*, etc. Son chef-d'œuvre est le *Partage de la Pologne ou le Gâteau des Rois*, qu'il a signé *Erimel* qui est l'anagramme de son nom. Il était membre des académies de Lille, de Rouen et de Paris, et mourut dans cette dernière ville en 1801.

LEMNIUS ou LEMMENS (Lieven ou Lævinus), médecin hollandais, né à Ziriczée en Zélande, l'an 1505, acquit de la réputation dans l'exercice de son art. Il avait été disciple de Vesale, de Dodonée et de Conrad Gesner. Après la mort de sa femme, il fut élevé au sacerdoce, et devint chanoine de Ziriczée, où il mourut en 1568. On a de lui : 1° *De occultis naturæ miraculis*, lib. II, Anvers, 1559, in-12; libri IV, ibid. 1564, in-12 ; ouvrage curieux et savant pour le temps où il parut; 2° *De astrologia*, in-8; 3° *De plantis biblicis*, Francfort, 1591, in-12. Lemnius est le premier qui ait traité des plantes dont il est fait mention dans l'Ecriture, mais il en parle d'une manière assez superficielle et inexacte; Scheuchzer a mieux fait dans sa *Physica sacra*. On a donné un *Recueil* des ouvrages de Lemnius, Francfort, 1628, auquel on a ajouté le traité *De gemnis* de Rueus. Le latin de Lemnius est estimé des connaisseurs. A ces ouvrages de Lemnius il faut ajouter, 4° *De vita animæ et corporis recte instituenda*, 1581 ; 5° *De zelandis suis commentariolus*, dans la *Batavia illustrata*, du Père Scriverius; 6° *Dyonisius libycus poeta, de situ habitabilis orbis, a Simone Lemnio, poeta laureato, nuper latinus factus*, Venise, 1543, in-12. C'est le poème de Denys, intitulé *Periegète*. On trouvera la liste de ses ouvrages dans la *Biographie médicale* publiée par C.-L.-F. Panckouke. — Guillaume LEMNIUS, son fils, né vers 1530, à Ziriczée, fut premier médecin d'Eric XIV, roi de Suède. On le fit mourir lorsque ce prince fut détrôné en 1568. — Il y a un poète de ce nom, Simon LEMNIUS, qui vivait en 1550, et dont on a de mauvaises *Epigrammes*, in-8.

* LEMONNIER (Pierre-Charles), célèbre astronome, de l'académie des Sciences et de l'Institut, né le 23 novembre 1715, n'avait que 23 ans lorsqu'il fit ses premières observations sur l'opposition de Saturne. Il fut reçu en 1736 à l'académie des Sciences, et la même année il suivit Maupertuis dans son voyage au nord pour la mesure du méridien. A son retour il se signala presque chaque année par quelques découvertes ou quelque travail important. Nommé professeur de physique au collége de France, il eut Lalande pour élève. A la formation de l'Institut, il fut membre de la section d'astronomie, et mourut à Héril près de Bayeux, en 1799, des suites d'une attaque de paralysie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Institutions astronomiques*, 1746, in-4, un des meilleurs ouvrages, dit Lalande, qu'on ait faits en français sur l'astronomie élémentaire. 2° *Astronomie nautique lunaire*, où l'on traite *de la latitude et de la longitude en mer*, 1771, in-8. 3° *Essai sur les marées et leurs effets*, 1774, in-8. 4° *Description et usage des principaux instrumens d'astronomie*, 1774, in-8. C'est un des cahiers de la *Description des arts et métiers*. 5° *Mémoires concernant diverses questions d'astronomie et de physique*, 1781 et 1784, in-4. 6° *Histoire céleste*, 1741, in-4. 7° *Théorie des comètes*, 1743, in-8. 8° Le *Nouveau zodiaque réduit à l'année* 1755, 1755, in-8. 9° *Lois du magnétisme*, 1776, in-8; 10° une *Traduction* du Traité de la construction des vaisseaux, par le suédois Chapman, 1779, in-fol. Le tome 3 des *Mémoires* de l'Institut (sciences phys. et math.), contient l'éloge de Lemonnier, par Lefebvre-Gineau. *Voyez* sur ses ouvrages la *Bibliothèque astronomique* de Lalande.

* LEMONNIER (Louis-Guillaume), frère du prédédent, de l'académie des Sciences, et premier médecin du roi, né

en 1717, mort en 1792, s'appliqua particulièrement à la physique, et fut, avec l'abbé Nollet, un de ceux qui inspirèrent le goût de la physique expérimentale, dont tous deux donnaient des cours. Il se distingua surtout par des expériences curieuses sur l'électricité, et prouva un des premiers que l'eau en est le conducteur. Il cultivait aussi avec succès la botanique. Ses principaux ouvrages sont : 1° une *édition* de la *Pharmacopée* de Charas. 2° *Lettre sur la culture du café*, 1773, in-12; 3° Beaucoup de *mémoires* dans le recueil de l'académie des Sciences; 4° Plusieurs articles dans l'*Encyclopédie : aimant*, *électricité*, *etc.*

* LEMONNIER (Guillaume-Antoine, l'abbé), directeur de la musique de la Sainte-Chapelle, né à St.-Sauveur-le-Vicomte, en 1721, fit ses études au collége de Coutances, et vint ensuite à Paris, où il fut nommé en 1774, chapelain de la Ste.-Chapelle. Il obtint ensuite dans la basse Normandie une cure, dont la révolution le priva. Pendant la terreur, il fut renfermé en 1793 dans les prisons de Sainte-Marie-du-Mont, puis amené à Paris à Sainte-Pélagie. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, la Convention le comprit dans la liste des gens de lettres à qui elle accorda des secours. Quelque temps après il fut nommé bibliothécaire du Panthéon, et mourut le 4 avril 1797. On lui doit 1° une traduction fidèle et élégante des *comédies de Térence*, 1770, 3 vol. in-8, avec le texte en regard et des notes; réimprimé en 1821, dans le *Théâtre* complet des Latins, publié par Levée; 2° une traduction des *Satires de Perse*, 1771, in-8, avec des notes; 3° *Fables, contes et épîtres*, 1773, in-8; 4° quelques *pièces de théâtre* dont la meilleure est le *Bon fils*. Il existe une *Notice* sur la vie de G.-A. Lemonnier, par Mulot, Paris, 1797, in-8.

* LEMONNIER (Pierre-Réné), né à Paris en 1731, fut secrétaire du maréchal de Maillebois, puis commissaire des guerres, et mourut à Metz le 8 janvier 1796. Il a donné plusieurs opéras comiques écrits avec élégance, dont plusieurs ont eu quelque succès, entr'autres le *Mariage clandestin*, comédie en 3 actes et en vers, imitée de Garrick, représentée en 1775 et non imprimée; le *Maître en droit*, opéra comique en 2 actes, 1760, in-8; le *Cadi dupé*, et *Renaud d'Ast*, comédie en 2 actes mêlée d'ariettes, 1765, in-8 : le même sujet a été traité avec plus de bonheur par M. Radet, en 1787.

* LEMONNIER (Anicet-Charles-Gabriel), peintre d'histoire, né le 6 juin 1743, à Rouen, fut un des élèves de Vien, et remporta, en 1770, le grand prix de peinture. Ce succès lui donna le titre de pensionnaire de l'académie de France à Rome, où il se rendit en 1774. Son séjour en Italie accrut et fortifia son talent : on admire surtout le tableau de *St.-Charles Borromée portant les secours de la religion aux pestiférés de Milan*, qui fut exposé au salon de 1785, et celui de *Cleombrote*, qui parut au salon de 1787 : tous deux sont recommandables par le goût de la composition, l'expression des personnages, la fermeté du pinceau : ils valurent à l'artiste l'entrée à l'académie de peinture en 1789. Pendant la révolution, Lemonnier fit partie de la commission des arts, et il faut dire que c'est à ses soins que l'on doit la conservation d'un grand nombre d'objets précieux, que le vandalisme révolutionnaire voulait détruire. Nommé en 1810, directeur de la manufacture de tapisserie de la couronne, il fit exécuter des ouvrages très beaux, notamment la *peste de Jaffa*, d'après M. Gros. On ne connaît pas les motifs qui le firent destituer en 1816 : la ville de Rouen le dédommagea de la perte de son emploi, par une pension de 3,000 fr. Lemonnier, après avoir consacré à son art les dernières années de sa vie, mourut à Paris, en 1824. Au nombre des bonnes compositions qu'on lui doit, il faut remarquer une *Lecture chez Mme Geoffrin*, gravée par Jazet; *François Ier recevant à Fontainebleau la Ste.-famille de Raphaël; Louis XIV assistant à l'inauguration de la statue de Milon de Crotone*, du Puget; ces trois tableaux qui rassemblent les personnages les plus illustres du dernier siècle, ont été acquis par le prince

Eugène, pour la galerie de Munich. On distingue aussi les *Ambassadeurs romains venant demander à l'Aréopage les lois de Solon*. En général les tableaux de Lemonnier sont remarquables par une belle composition, par la hardiesse du pinceau, la fidélité des attributs, la belle expression des têtes, et un grand art de draper. Le musée de Rouen possède 12 de ses productions. Son fils a publié une *Notice sur sa vie et ses ouvrages*, Paris, 1824, in-8.

*LEMONNIER DE LA BISSACHÈRE (Pierre-Jacques), missionnaire, et l'un des directeurs du séminaire des missions étrangères, naquit dans le diocèse d'Angers, vers 1763. Lorsqu'il eut été ordonné prêtre, il fut envoyé comme vicaire à Bourgueil : il se rendit ensuite au séminaire des missions étrangères à Paris, et partit à la fin de 1789 pour la Chine, Arrivé à Macao, dans le mois d'octobre 1790, il se rendit aussitôt dans le Tong-king. Pendant la persécution de 1798, il fut obligé de se cacher tantôt sur un rocher escarpé, tantôt dans une fosse creusée sous terre. Le calme s'étant rétabli, il fut pendant quelque temps à la tête d'un collége formé dans ce pays, et reprit ensuite ses travaux apostoliques. En 1806, sa santé le força de revenir en Europe : après un séjour assez long en Angleterre, qu'il mit à profit pour y établir une congrégation, il fut nommé député à Paris, par la mission de Cochinchine. Rentré en France, en 1817, il se réunit à ses confrères au séminaire des missions étrangères, et y passa les dernières années de sa vie au milieu des douleurs que lui causaient ses infirmités. Il est mort dans les sentimens les plus pieux, le 1er mars 1830. On trouve plusieurs de ses *lettres* dans le *Recueil des nouvelles lettres édifiantes*, publié il y a quelques années : *voyez* pages 205 et 209, du tome 7. Il est aussi fait souvent mention de lui dans les *Lettres* des autres missionnaires, et dans la *relation* de la persécution dont nous avons parlé.

*LEMONTEY (Pierre-Edouard), membre de l'académie française, naquit le 14 janvier 1763, à Lyon, d'une famille respectable de négocians. Après avoir fait d'excellentes études dans sa ville natale, il suivit la double carrière du barreau et des lettres : en même temps qu'il se distinguait par ses plaidoyers, il remportait des couronnes pour ses discours littéraires ; ainsi, en 1785, il eut le prix d'éloquence à l'académie de Marseille, pour l'*Eloge de Fabry de Peyresc*, et en 1788 il fut encore couronné pour l'*Eloge du capitaine Cook*. Le premier de ces discours est imprimé dans les *Mémoires* de cette académie, le second le fut à Paris en 1792, in-8. La convocation des états-généraux en 1789 changea la direction des idées de Lemontey : il embrassa la carrière de la politique. Son premier ouvrage dans ce genre fut l'*Examen impartial des réflexions sur la question de savoir si les protestans peuvent être électeurs ou éligibles pour les états-généraux*. L'édit. de 1787, avait accordé aux protestans l'état civil, mais les avait exclus des places de l'administration : la question des droits électoraux était restée indécise ; malgré l'avis d'un grand nombre d'écrivains, Lemontey fit triompher la cause des protestans : ceux de Lyon envoyèrent un député aux Etats-généraux. Chargé de la rédaction du cahier de l'assemblée électorale de Lyon, *extra muros*. Lemontey fit paraître une brochure qui a pour titre, *Quelques demandes pour les campagnes*, et l'année suivante, *Réflexions sur les devoirs des conseils des accusés, et avis aux électeurs sur le choix des juges*. A l'époque de la formation des municipalités, il fut nommé substitut du procureur de la commune de Lyon, et dans plusieurs occasions importantes, il parla au nom de cette grande cité. Elu en 1791, député à l'Assemblée législative, il se plaça dans le côté des constitutionnels, devint membre du comité diplomatique, secrétaire et président de l'assemblée ; il exerça cette dernière fonction pendant une grande partie de la session : ce qui l'éloigna plusieurs fois de la tribune. Néanmoins il s'opposa aux lois contre l'émigration, et s'il ne réussit pas dans cette généreuse tentative, il parvint du moins à faire

excepter de cette loi de proscription, les savans, les artistes et les voyageurs. On le vit aussi proposer une modification importante dans le serment que l'on imposait aux prêtres : ce qui peut-être eût empêché bien des malheurs. Obligé, en qualité de secrétaire, de faire part à l'assemblée des dépêches arrivées, il ne put retenir ses larmes et ses sanglots, lorsqu'il lut le récit des massacres d'Avignon; il fut forcé de descendre de la tribune. Il présidait l'Assemblée législative, lorsque Louis XVI s'y présenta, en 1791 : on venait de décréter subitement qu'il ne serait répondu au discours du monarque que par écrit, en sorte que le président ne put faire au roi, qui n'avait point été prévenu et qui fut étrangement surpris, que cette réponse sèche : *Sire, l'Assemblée nationale décidera sur les propositions que vous venez de lui faire, et vous instruira par un message de ses résolutions.* Le lendemain, Lémontey voulut exprimer dans son projet de message la peine que lui avait fait éprouver le silence de la veille; l'Assemblée s'y opposa et le força d'effacer cette partie de son discours. Après la fin de la session, pendant laquelle il s'était fait remarquer en général par la modération de ses vues et par ses connaissances en droit, Lemontey se retira dans sa ville natale. La terreur le força de se cacher, et, lorsque Lyon s'insurgea contre la Convention, il se rangea parmi ses défenseurs. Après avoir vu périr presque tous les membres de sa famille, il n'échappa lui-même à la mort qu'en se réfugiant en Suisse, sous le déguisement d'un soldat. Il ne revint en France qu'en 1795, fut nommé administrateur du district de Lyon, et s'efforça de faire rappeler les exilés. En 1797, Lyon ayant été en proie à la disette, il fut chargé d'aller demander des secours au gouvernement. Après avoir rempli cette mission, il parut avoir renoncé entièrement aux affaires publiques, fit un voyage en Italie, et vint se fixer à Paris, où il jouit en paix des douceurs de l'amitié et de l'étude. En 1798, il fit jouer l'opéra de *Palma* ou *le voyageur* en Grèce, en deux actes, qui eut plus de cent représentations : en faisant paraître sur la scène les barbares qui démolissaient les chefs-d'œuvre des arts dans la Grèce, l'auteur se proposait de vouer à la haine publique les vandales révolutionnaires qui avaient détruit les monumens de la France. Quelque temps après il donna l'opéra de *Romagnesi*, qui eut plus de 20 représentations. Lorsque l'ordre des avocats fut rétabli, Lemontey se fit inscrire sur le tableau de ceux de Paris, et devint membre du conseil de l'administration des droits réunis. En 1804, le gouvernement ayant voulu confier la censure des pièces de théâtre à un jury composé de trois hommes de lettres, Lemontey fut le chef de cette commission; il s'acquitta honorablement de cette tâche difficile, et la remplit alternativement sous divers titres, après la restauration et pendant les cent jours. En 1819, il fut élu membre de l'académie française, où il remplaça l'abbé Morellet. Il mourut le 27 juin 1826, et eut pour successeur dans ce corps savant M. Fourrier. Outre les ouvrages que nous avons déjà cités, outre d'importans *manuscrits* dont l'ensemble devait former une *histoire critique de la France depuis la mort de Louis XIV*, quelques *articles* signés *le Frileux*, dans le *Journal général* de 1814 et de 1815, diverses *notices* dans la *Minerve littéraire*, *l'Abeille*, la *Revue encyclopédique*, etc., ses *discours* et ses *mémoires* lus à l'Institut, Lemontey a laissé : 1° *Raison, folie, chacun son mot, petit cours de morale à la portée des vieux enfans*, Paris, 1801, in-8, ouvrage rempli d'esprit et de grâce, qui obtint 2 éditions dans la même année; 3ᵉ édition augmentée, 1816, 2 vol. in-8; 2° *Récit exact de ce qui s'est passé à la société des observateurs de la femme le mardi 2 novembre* 1802, Paris, 1803, in-8, production dans le genre de la précédente, mais qui lui est bien inférieure; 3° *La vie du soldat français*, ou *trois dialogues composés par un conscrit*, Paris, 1805, in-8; 4° *Irons-nous à Paris* ou *la Famille du Jura*, Paris, 1804, in-12, brochure de circonstance qui eut 4 éditions la même année; 5° *Thibault* ou *la naissance d'un comte de Champagne*,

1811, in-12 : ce sont des opuscules qui renferment des allégories de circonstance, le 1[er] à l'occasion du couronnement de Buonaparte, le 2[e] pour la naissance du roi de Rome; 6° *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV et sur les altérations qu'il éprouva durant la vie de ce prince*, qu'il publia en 1818, à la suite de nouveaux *Mémoires* de Dangeau. Ce morceau devait servir d'introduction à une histoire critique de la France pendant le 18[e] siècle, ouvrage important qui n'a pas été publié; 7° *de la Peste de Marseille et de la Province pendant les années* 1720 *et* 1721, fragment de l'histoire critique de la France indiquée ci-dessus; 8° *Etude littéraire sur la partie historique du roman de Paul et Virginie*, 1823, in-8; 9° *Fables russes* tirées du recueil de M. Kriloff, *précédées d'une introduction française de Lemontey*, publiées par le comte Orloff, 1825, 2 vol. in-8; 10° *Eloge historique de Vicq d'Azir*, 1825, in-4; 11° des *Bons effets de la caisse d'épargne et de prévoyance, ou les trois visites de M. Bruno*, 1819 : petit écrit ingénieux qui a beaucoup favorisé l'établissement des caisses de prévoyance. Il a été réimprimé un grand nombre de fois dans différentes villes. On a placé en tête des *Mémoires de l'abbé Morellet*, 1821-1822, 2 vol. in-8 l'*Eloge* de cet académicien par Lemontey, et en tête des *Poésies de Chaulieu*, une *notice biographique et littéraire* sur ce poète, dont Lemontey est aussi l'auteur. En vertu d'une ordonnance rendue en juillet 1826, par le président du tribunal de première instance, confirmée par un arrêt de la cour royale de Paris, les copies et extraits faits par Lemontey des pièces originales à lui confiées en 1808, par le ministère des relations extérieures, ainsi que ceux de ses manuscrits contenant des citations de ces mêmes pièces, ont été mis en dépôt chez le notaire Chodron. M. Villemain, alors directeur de l'académie française, a fait l'*Eloge funèbre* de Lemontey.

LEMOINE. *Voyez* MOINE.

LEMOS (Thomas), dominicain, né de parens nobles à Rivadavia en Galice, en 1545 selon Moréri, vers 1559 selon le Père Quétif, est célèbre par le zèle avec lequel il combattit pour saint Thomas contre Molina. Il entra fort jeune dans l'ordre de Saint-Dominique. Il professait la théologie à Valladolid en 1594, quand le molinisme commença à troubler les écoles. Le chapitre général de son ordre, convoqué à Naples en 1600, le chargea d'aller à Rome pour défendre la doctrine des écoles dominicaines ou thomistes. On était à examiner le livre de Molina, de la *Concorde du libre arbitre et de la grâce :* le Père Lemos excita les juges de cet ouvrage de vive voix et par écrit. Il parut avec éclat dans les congrégations *de auxiliis*; les papes Clément VIII et Paul V, qui les avaient convoquées, applaudirent plusieurs fois à son éloquence et à son savoir. Le jésuite Valencia, si on en croit les dominicains, fut terrassé par cet habile homme, et mourut peu de temps après, consumé par le chagrin. Pierre Arrubal, son confrère, le remplaça, mais il ne put tenir contre le dominicain. Outre que la nature avait fait naître celui-ci avec une poitrine de fer, il était environné d'*une gloire, en manière de couronne, qui éblouissait ses adversaires, et les cardinaux mêmes.* C'est le R. Père Chouquet, dominicain, qui nous atteste ce prodige dans son curieux livre des *Entrailles maternelles de la sainte Vierge pour l'ordre des frères prêcheurs*. On sent bien que les jésuites se donnent également l'avantage dans ces disputes. (Voyez *Historia controversiarum de auxiliis divinæ gratiæ, a Ligino Meyer.*) Elles furent terminées, comme l'on sait, par une permission donnée aux deux parties d'enseigner et de défendre leurs sentimens; ce qui prouve assez que les papes ont jugé qu'il n'y avait ni dans les uns ni dans les autres rien qui intéressât essentiellement la foi. Effectivement, les dominicains et les jésuites, en raisonnant diversement sur la prédestination et la grâce, se réunissaient parfaitement dans les conclusions générales que l'Eglise oppose aux hérétiques. (*Voy.* MOLINA.) Le roi d'Espagne offrit à Lemos un évêché qu'il refusa. Il

se contenta d'une pension, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1629, à 80 ans. Il était depuis long-temps consulteur-général de l'inquisition et s'était retiré au couvent de *la Minerve*. On a de lui : 1° *Panoplia gratiæ*, 2 vol. in-fol., 1676, à Béziers, sous le nom de Liége. Il y traite à fond des matières de la grâce et de la prédestination ; mais après avoir lu tout ce qu'il en dit, on finit par où les théologiens devraient commencer, par cette exclamation si sage de l'apôtre des gentils : *O altitudo divitiarum !* etc. 2° Un *Journal de la congrégation* de Auxiliis, Reims, 1702, in-fol., sous le nom de Louvain ; 3° un grand nombre d'autres *Ecrits* sur les questions de la grâce, qu'on ne demande pas assez, et sur laquelle on dispute trop.) En tête de cet avant-dernier ouvrage se trouve la *vie* de Lemos, par l'éditeur, le Père Serry.)

*LEMOT (François-Frédéric), statuaire, membre de l'Institut, naquit à Lyon, le 4 novembre 1771, d'un menuisier de cette ville qui le fit recevoir à l'école gratuite de dessin. Le but de son père était de lui faire prendre quelques notions de géométrie-pratique et de lui former le goût, pour qu'il exécutât avec adresse les ornemens, et en général les différens objets de menuiserie ; mais la vocation du jeune Lemot se décida au milieu de ces premiers essais : une carrière plus relevée s'ouvrait devant lui. Il étudia d'abord l'architecture à l'académie de Besançon, et fit de tels progrès que son maître engagea ses parens à l'envoyer à Paris. Lemot vint en effet dans la capitale, sans appui et sans guide, il n'avait que 12 ans. Il fut surpris un jour par plusieurs membres de l'académie de peinture et de sculpture, dessinant l'*Hercule* du Puget, dans le jardin de Sceaux : on lui fit des questions auxquelles il répondit avec une naïveté toute enfantine, mais avec bon sens et avec goût. Il intéressa en sa faveur, et ces étrangers devinrent ses protecteurs et ses amis. Dejoux l'admit dans son école de sculpture, et jusqu'à sa mort lui donna les preuves les plus grandes d'une amitié toute paternelle. A des soins aussi bienveillans, Lemot répondit par des succès éclatans : il remporta le grand prix de sculpture, pour un bas-relief représentant le *jugement de Salomon* : ce morceau était remarquable, surtout dans un jeune homme de 17 ans : on en parla à Paris, à la cour, et il obtint l'honneur d'être présenté à la reine Marie-Antoinette et au Dauphin. Lemot partit la même année (1790) pour Rome, en qualité de pensionnaire du gouvernement ; mais la révolution vint interrompre ses études ; forcé en 1793 de quitter cette capitale des beaux arts, à la suite des troubles qui avaient éclaté dans l'académie, après le meurtre de Basseville (*voy.* BASSEVILLE), il se retira avec ses compagnons à Naples, et ensuite à Florence. Ces jeunes artistes, dénués de secours, envoyèrent Lemot à Paris, pour solliciter auprès du gouvernement républicain les moyens de continuer leurs études en Italie. Après avoir été exposé à de très grands dangers sur mer, il en rencontra de nouveaux dans les départemens où régnait la guerre civile. A peine arrivé à Paris, il fut compris dans la réquisition des jeunes gens de 18 à 25 ans ; il alla servir en qualité de simple canonnier dans l'armée du Rhin. Avant de partir, il avait eu le bonheur d'obtenir pour ses camarades les secours qu'il était venu solliciter. En 1795, il fut rappelé de l'armée pour concourir à l'exécution d'une statue colossale en bronze (50 pieds de proportion) qui devait représenter le peuple français en Hercule, et être placée sur le terre-plein du Pont-Neuf, à l'endroit où est placée la statue d'Henri IV. Ce monument ne fut pas exécuté ; mais Lemot en fit le modèle qu'il présenta au jury nommé pour cet objet ; et en même temps il étudia l'art de fondre les métaux, et acquit dans ce genre des connaissances que plus tard il mit à profit. Depuis cette époque, il fut constamment employé par les divers gouvernemens qui se sont succédé jusqu'à sa mort, arrivée le 6 mai 1827. Il était membre de l'Institut, chevalier de la Légion-d'honneur et de St.-Michel, professeur à l'école des beaux-arts depuis

1810, et avait reçu le titre de baron. Ses principaux ouvrages sont : le *bas-relief* en marbre, qui décorait la tribune de la chambre des députés; la statue de *Lycurgue méditant sur les lois de Sparte*; la statue de *Léonidas aux Thermopiles*, placée dans la salle des délibérations de la chambre des pairs : une statue en marbre de *Cicéron*, découvrant la conjuration de Catilina, qu'il fit pour la salle du tribunat au Palais-Royal; un bas-relief représentant deux *renommées* pour la salle des délibérations du Sénat conservateur; le char, et les figures de la *victoire* et de la *paix* qui accompagnaient l'arc de triomphe du Carrousel; le *fronton* de la grande colonade du Louvre, le buste colossal de *Jean Bart*, à Dunkerque; une *Hébé* en marbre versant le nectar à Jupiter; un groupe de la *Religion et de la reine de France*, dans la chapelle expiatoire de la conciergerie; enfin, les *statues équestres de Henri IV sur le Pont-Neuf à Paris, et de Louis XIV sur la place Bellecour à Lyon*. Il a publié une *Notice sur la ville et le château de Clisson*, imprimée à la suite du *Voyage pittoresque dans le bocage de la Vendée* ou *Vues de Clisson et de ses environs*, par Thiénon, peintre, Paris, Didot, 1817, in-4. On trouve une notice sur Lemot dans la 5e édition du *Voyage de Clisson*, par M. Ed. Richer, Nantes, 1818, in-18.

* LEMPRIÈRE (John), ecclésiastique et littérateur anglais, né dans l'île de Jersey, fut d'abord maître de grammaire à l'école d'Exeter, puis recteur de Meeth dans le comté de Devon, place qu'il occupait encore lorsqu'il mourut en 1824. On lui doit : 1° le premier volume d'une *Traduction d'Hérodote*, qu'il ne continua pas, à cause du succès mérité qu'obtint, dans le même temps, la traduction complète du même historien, par M. Beloe; 2° *Bibliothèque classique*, ou *Dictionnaire classique*, 1789, in-8, ouvrage composé en grande partie d'après les Siècles littéraires de Sabatier de Castres, nouv. édit. fort augmentée, 1 vol. in-4, trad. en français par Christophe, 1804; 3° *Biographie universelle*, 1808, in-4, dont il a donné un abrégé in-8. Il a aussi laissé plusieurs *Sermons*.

LENCLOS (Anne, *dite* NINON de), naquit à Paris en 1616, de parens nobles. Sa mère, qui était de la famille des Abra de Raconis, de l'Orléanais, voulait en faire une fille vertueuse; son père, seigneur Tourangeau, homme dissipé et frivole, réussit beaucoup mieux à en faire une épicurienne: Ninon perdit ses parens à l'âge de 15 ans. Maîtresse de sa destinée dans une grande jeunesse, elle se forma toute seule. Son imagination s'était exaltée et égarée sur plus d'un article essentiel par la lecture des ouvrages de Montaigne et de son copiste Charron; lecture que le célèbre Malebranche croyait la plus propre à corrompre les jeunes gens. Elle était déjà connue dans Paris par ses bons mots, sa philosophie, et la parade qu'elle faisait d'une manière de penser tout-à-fait particulière. Un goût décidé pour le libertinage l'empêcha de se prêter à aucun engagement solide. Ayant mis son bien à fonds perdu, elle jouissait de huit à dix milles livres de rente viagère. Le plan de vie qu'elle se traça n'avait point eu d'exemple. Elle ne voulut pas faire un trafic honteux de ses charmes, mais donner à son libertinage un air de décence, et, s'il est permis de le dire, un air de dignité. Ce dessein extravagant ne lui réussit que trop bien, la corruption humaine accueillant avec empressement tout ce qui semble dénaturer le vice et lui donner part aux honneurs de la vertu. Sa maison fut le rendez-vous de ce que la cour et la ville avaient de plus poli. Scarron la consultait sur ses romans, Saint-Evremont sur ses vers, Molière sur ses comédies, Fontenelle sur ses dialogues. Car telle est la lâcheté des beaux esprits et des philosophes, prétendant à la célébrité, que le jugement d'une courtisane peut les flatter assez pour la faire l'arbitre de leurs pensées et de leurs talens. Les Coligni, les Villarceaux, les Sévigné, le grand Condé, le duc de la Rochefoucauld, le maréchal d'Albret, Gourville, Jean Bannier, la Châtre, furent successivement ses amans; mais

tous reconnurent que Ninon n'était pas susceptible d'attachement. Le dernier l'éprouva surtout d'une façon singulière. Obligé de rejoindre l'armée, incrédule aux sermens les plus tendres, Ninon le rassura par un billet signé de sa main, dans lequel elle lui donnait sa parole d'honneur que, malgré son absence, elle n'aimerait que lui. A peine eut-il disparu, qu'elle se jeta dans les bras d'un nouvel amant. Madame de Maintenon voulut, dit-on, l'engager à vivre en femme honnête et chrétienne, et l'invita même à venir la voir. Ninon, asservie à un long désordre, préféra sa voluptueuse indépendance à la gêne d'être vertueuse en si bonne compagnie. En vain des directeurs sages voulurent la ramener à la religion, elle n'en fit que plaisanter. Ninon n'aimait point pourtant qu'on fît parade de l'irréligion. Un de ses amis refusant de voir son curé dans une maladie, elle lui mena ce prêtre : « Monsieur, » faites votre devoir ; je vous assure que, » quoiqu'il raisonne, il n'en sait pas » plus que vous et moi. » Elle définissait elle-même parfaitement la passion à laquelle elle sacrifiait son honneur et sa conscience, en disant que c'était « une » sensation plutôt qu'un sentiment ; un » goût aveugle, purement sensuel ; une » illusion passagère que la satiété détruit ; » un plaisir machinal, commun à l'homme » et à la brute, qui ne suppose aucun mé- » rite, ni dans celui qui le donne, ni » dans celui qui le reçoit. » Ninon tâchait de mettre tant de décence dans sa conduite extérieure, que des dames du plus haut rang furent, dit-on, liées avec elle d'une amitié intime, comme mesdames de la Suze, de Castelneau, de la Ferté, de Sully, de Fiesque, de la Fayette, etc. La reine Christine voulut l'emmener avec elle à Rome, mais Ninon n'était pas disposée à quitter ses voluptueuses habitudes. On a fait beaucoup d'éloges de sa probité à garder intact un dépôt d'argent que lui avait laissé son amant Gourville, et qu'elle lui rendit à son retour, après de longues années ; mais en agir autrement aurait été commettre un vol, et ne pas s'en rendre coupable, ce n'est qu'avoir une probité assez commune. Ce trait a servi à Voltaire de sujet pour sa comédie du *Dépositaire*. Il avait été, au sortir du collége, présenté à Ninon par l'abbé de Châteauneuf, et elle lui laissa deux mille francs pour acheter des livres. Cette épicurienne si charmante aux yeux des hommes mous et lâches, mais si coupable aux yeux de Dieu, mourut le 17 octobre 1705, suivant les uns, comme elle avait vécu, suivant d'autres, dans des sentimens plus chrétiens. Elle avait alors 90 ans. Elle laissa quelques enfans. L'un de ses fils est mort officier de marine. Avant qu'il vînt au monde, un militaire et un ecclésiastique se disputèrent le criminel honneur de la paternité. La chose était douteuse, le sort en décida. On prit des dés, et l'abbé perdit cette funeste gloire. Un autre fils de Ninon finit ses jours d'une manière bien tragique. Il devint amoureux de sa mère, à qui il ne croyait pas appartenir de si près ; mais dès qu'il eut découvert le secret de sa naissance, il se poignarda de désespoir : tous les genres d'horreur paraissent devoir se réunir dans cette longue scène de prostitution. Sa manie était d'avoir l'air et les manières d'un homme, et de disputer à ce sexe les avantages qu'il a sur le sien. « A la » bonne heure, a dit à cette occasion » J.-J. Rousseau ; mais je ne voudrais pas » plus de cet homme-là pour mon ami » que pour ma maîtresse. » Deux auteurs nous ont donné la *Vie* de cette nouvelle Laïs : M. Bret en 1751, in-12 ; et M. Damours, à la tête des *Lettres* qu'il a supposées écrites par Ninon au marquis de Sévigné, 1764, 2 vol. in-12, dans lesquelles il y a beaucoup d'esprit, des sentimens exaltés et romanesques, qui en prouvent la supposition. En 1790, on a donné la *Correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, le marquis de Villarceaux et madame de M...* Il n'est pas possible de s'y méprendre, ce n'est ni le ton, ni le stile de cette époque, qui n'était point encore celle du brillant persiflage. Il n'existe que 7 ou 8 lettres qui soient vraiment de Ninon de Lenclos. Elles ont été insérées dans les *OEuvres de Saint-*

Evremont. Ce sont des espèces de billets écrits sans prétention. Plusieurs critiques lui ont attribué un petit écrit intitulé la *Coquette corrigée*, 1659, in-12 de 48 pages; cet opuscule est une critique de l'ouvrage de Fr. Jouvenel, qui a pour titre *Portrait de la Coquette*. Voyez les nº 3052 et 10,105 du *Dictionnaire des anonymes*. On peut consulter pour plus de détails : *Mémoires sur Ninon* par Bret, Paris, 1751, in-12 ; ouvrage dont nous avons parlé.

* LENET (Philibert-Bernard), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, né à Dijon en 1677, professa la théologie à l'abbaye de Saint-Jacques de Provins, et y prononça l'oraison funèbre de François d'Aligre, qui en était abbé commendataire. Lenet fut aussi abbé du Val-des-Ecoliers. Il est auteur de quelques ouvrages qui ont eu de la célébrité, et lui ont mérité une place parmi les écrivains ecclésiastiques du 18ᵉ siècle. On a de lui, outre l'oraison funèbre ci-dessus, Paris, 1712, in-4, 1° *Traité de l'amour de Dieu, nécessaire dans le sacrement de pénitence*; ouvrage posthume composé en latin par Bossuet, évêque de Meaux, avec la traduction française (par le Père Lenet), publié par M. Bossuet, évêque de Troyes, Paris, 1736, in-12; 2° *Traité des principes de la foi chrétienne*, par Duguet, avec un *avertissement*, par le Père Lenet, génovéfain, Paris, 1736, 3 vol. in-12; 3° *Conférences ecclésiastiques* de Duguet (rédigées par le Père Lenet, chanoine régulier), Cologne, 1742, 2 vol. in-4. Le Père Lenet n'avait point mis son nom à ces divers ouvrages rapportés dans le *Dict. des anonymes*. Il travailla au Missel de Troyes, sur l'invitation de Bossuet, évêque de cette ville, dont il était parent. Il mourut en mars 1748. Il était de la même famille que le suivant.

LENET (Pierre), fils et petit-fils de deux présidens du parlement de Dijon, a été lui-même, en 1637, conseiller dans ce corps, ensuite procureur-général, et enfin conseiller d'état. Il fut pendant le siége de Paris, en 1649, l'un des intendans de justice, de police et des finances. Le siége fini, il retourna à la cour, où l'on se servit de lui en beaucoup d'occasions importantes. On a imprimé ses *Mémoires, contenant l'histoire des guerres civiles des années* 1649 *et suivantes, principalement de celles de Guienne*. Ils ont paru en 1729, en 2 vol. in-12, sans nom de ville ni d'imprimeur. Ces *Mémoires* ne sont pas bien écrits, mais ils contiennent quelques faits intéressans. L'auteur n'y dit presque rien que ce qu'il a vu, et il a eu part à la plus grande partie des choses qu'il raconte. Il mourut en 1671.

LENFANT (David), dominicain parisien, mort dans sa ville natale en 1688, à 85 ans, publia plusieurs compilations, dont les principales sont : 1° *Biblia bernardiniana*, *Biblia augustiniana*, *Biblia Thomæ aquinatis*, en 3 vol. in-4. Ces ouvrages renferment tous les passages de l'Ecriture expliqués par ces Pères. 2° Un recueil des Sentences de saint Augustin, sous le titre de *Concordantiæ augustinianæ*, 2 vol. in-fol. ; une *Histoire générale*, superficielle et mal écrite, en 6 volumes in-12, 1684. Une singularité de cet ouvrage, c'est que l'auteur observe ce qui s'est passé de particulier dans l'univers, chaque jour de l'année, depuis la naissance de Jésus-Christ. Le Père d'Avrigni y a relevé plusieurs fautes dans les dates.

LENFANT (Jacques), né à Bazoche dans la Beauce, l'an 1661, d'un père qui était ministre protestant, fit ses études à Saumur et à Genève. Il passa à Heidelberg en 1682, et y obtint les places de ministre ordinaire de l'Eglise française, et de chapelain de l'électrice douairière palatine. L'invasion des Français dans le Palatinat, en 1688, l'ayant obligé de se retirer à Berlin, il y fut prédicateur de la reine de Prusse, Sophie-Charlotte, et chapelain du roi son fils, Frédéric-Guillaume. Lenfant fut agrégé, en 1710, en Angleterre, à la société de la *propagation de la foi*, et devint membre du *Consistoire* français établi pour diriger les affaires des réfugiés. Il mourut d'une paralysie en 1728, à 67 ans. Les plus connus de ses ouvrages sont : 1° *Histoire du concile de Constance*, Amsterdam, 1714, in-4 ; ibid.

2 vol. in-4, 1727; celle du *concile de Pise*, ibid., 2 vol. in-4, 1724; Utrecht, 1731, 2 vol. in-4; celle du *concile de Bâle*, 1731, même format et même nombre de volumes. Ces trois histoires, défigurées par l'esprit de parti et de secte qui animait l'auteur, ont été réunis en 1731, en 6 vol. in-4. 2° *Nouveau Testament*, traduit en français sur l'original grec, avec des notes littérales, conjointement avec Beausobre, en 2 vol. in-4. Dartis, ministre de Berlin, a accusé les traducteurs d'avoir affaibli les preuves de la divinité de J.-C. 3° L'*Histoire de la papesse Jeanne*, 1694, in-12. Lenfant revint dans la suite de ses préjugés au sujet de cette fable si ridiculement inventée; mais Desvignoles donna une nouvelle édition de son ouvrage en 1720, en 2 vol. in-12, avec des augmentations considérables, dans lesquelles il fit de vains efforts pour appuyer ce roman. (*Voyez* BENOÎT III.) 4° Une *Traduction latine* du livre de la Recherche de la vérité, du Père Malebranche, en 2 vol. in-4; 5° *Poggiana*, en 2 vol. in-12 : ouvrage aussi inexact que toutes les productions de ce genre. C'est une *Vie* du Pogge, avec un recueil de ses bons mots et quelques-uns de ses ouvrages. 6° Des *Sermons*, 2 vol. in-12; 7° Des *Ecrits de controverse*. Le plus connu est intitulé : *Préservatif contre la réunion avec le siége de Rome*, 1725, en 5 vol. in-8. Il y prétend réfuter un ouvrage de mademoiselle de Beaumont, qui met au néant les raisons de la séparation des protestans d'avec l'Eglise romaine. 8° *Traduction* des Lettres choisies de saint Cyprien aux confesseurs et aux martyrs, avec des remarques historiques et morales, in-12; 9° plusieurs *Pièces* dans la *Bibliothèque choisie* et dans la *Bibliothèque germanique*, à laquelle il eut beaucoup de part, et qui par là se ressentent de ses préjugés.

* L'ENFANT (Alexandre-Charles-Anne), célèbre prédicateur jésuite, naquit à Lyon, le 6 septembre 1726, d'une famille noble du Maine. Après avoir fait ses premières études dans cette ville, chez les Pères de cette compagnie, il se rendit en 1741, au noviciat d'Avignon. chargé de l'enseignement de la rhétorique à Marseille, il se livra en même temps à la prédication, et obtint dans la chaire tant de succès que ses supérieurs le fixèrent dans cette carrière. Dès lors jusqu'à la suppression de cet ordre en 1773, il prêcha dans plusieurs villes de France, et partout sa parole éloquente excitait l'admiration. elle opéra même d'éclatantes conversions, particulièrement à Malines, celle d'un anglais protestant, qui était l'ami d'Young, auteur des *Nuits*. Lorsque les jésuites furent supprimés en France, le Père L'Enfant avait 47 ans : il continua ses travaux apostoliques, et on l'entendit prêcher même hors de France, notamment à Vienne devant Joseph II, qui fut enchanté du prédicateur français. Parmi ses auditeurs on ne remarquait pas seulement des hommes religieux, pour qui la parole sainte est un bien et une consolation : les incrédules et les impies s'empressaient de venir l'écouter : il sut même fixer, pendant tout un carême, Diderot et d'Alembert qui ne manquèrent pas à un de ses sermons. On raconte même qu'après avoir entendu un de ses discours *sur la foi*, Diderot dit à son ami : *Quand on a entendu un sermon semblable, il devient difficile d'être incrédule.* Le Père L'Enfant se faisait remarquer par la force de sa composition plus que par les charmes de son stile. Sans avoir un débit pompeux, il avait de l'harmonie dans la voix, et surtout un air de conviction. En 1791, il prêchait un carême à la cour de Louis XVI, devant lequel il avait prêché plusieurs fois : le refus de prêter le serment à la constitution, le força d'interrompre la station. Conduit à la prison de l'Abbaye, le 30 août 1792, il prévit que sa fin n'était pas éloignée. Après avoir donné à un huissier tout l'argent qu'il avait sur lui, il se prépara à la mort. « Le Père L'Enfant et l'abbé de Rastignac parurent dans la tribune de la » chapelle qui nous servait de prison; ils » annoncèrent que notre dernière heure » arrivait, et nous invitèrent à nous re» cueillir pour recevoir leur bénédiction. » Un mouvement électrique qu'on ne peut

» définir nous précipita tous à leurs genoux, et, les mains jointes, nous la reçûmes. » Le témoin auquel nous devons ce récit, échappa par hasard au massacre qui eut lieu le même jour sur les prêtres, sur le comte de Montmorin et sur les Suisses. L'arrestation du bon serviteur de Dieu excita un vif intérêt chez les personnes sensibles. Maillard lui-même interrogea les administrateurs de police et de surveillance sur le sort de l'abbé L'Enfant. Ils lui assurèrent qu'ils répondaient de la maison, et ajoutèrent : « Nous déclarons au peuple qu'il » importe beaucoup à l'intérêt public » que l'abbé L'Enfant soit conservé, mais » qu'il ne soit pas mis en liberté, au con» traire, très étroitement gardé. » Ces bonnes intentions ne purent pas se réaliser, et les cannibales de cet époque ne voulurent pas laisser échapper cette innocente victime. Quand le peuple vit arriver l'abbé L'Enfant devant le tribunal révolutionnaire, il demanda à grands cris qu'il fût épargné. Les bourreaux qui devaient l'immoler l'ayant relâché, on entendit de toutes parts lui dire : ... *Sauvez-vous!....* Il avait traversé la foule, qui lui ouvrait un passage, et était déjà dans la rue de Bussy, lorsque quelques femmes s'écrièrent, innocemment peut-être, mais bien indiscrètement : *C'est le confesseur du roi!....* et par ces mots le désignèrent aux satellites du tribunal sanguinaire, qui le saisirent et l'amenèrent de nouveau à l'Abbaye. Arrivé dans la cour, il lève les mains au ciel, et montrant une résignation chrétienne, il dit ces dernières paroles : *Mon Dieu! je vous remercie de pouvoir vous offrir ma vie, comme vous avez offert la vôtre pour moi!* Il se met à genoux, et tombe expirant sous les coups de ses bourreaux. C'était le 3 septembre 1792. L'abbé L'Enfant a laissé : 1° *Oraison funèbre du dauphin*, père de Louis XVIII (prononcée à Nancy), 1766; 2° *Sermons pour l'avent et pour le carême*, Paris, 1818, in-12; 3° *Oraison funèbre de M. de Belzunce, évêque de Marseille*, prononcée en latin, et imprimée avec une traduction française, 1756, in 8. On a publié le *Recueil de ses sermons*, Paris, 1818, 8 vol. in-12. On trouve en tête de cette collection, une *Notice* sur l'auteur par M. N. S. Guillon.

LENGLET (Pierre), natif de Beauvais, professeur royal d'éloquence; fut recteur de l'université de Paris en 1660, et mourut en 1707. On a de lui un *Recueil* de poésies héroïques, où il y a du goût, un stile aisé et pur, intitulé : *Petri Lengleti carmina*, 1692, in-8.

LENGLET DU FRESNOY (Nicolas), savant ecclésiastique, naquit à Beauvais en 1674. Après le cours de ses premières études; qu'il fit à Paris, la théologie fut le principal objet de ses travaux; à 22 ans il débuta par quelques ouvrages qui firent croire qu'il s'occuperait exclusivement de cette étude; il la quitta ensuite pour la politique et la diplomatie. En 1705, le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, l'envoya à Lille, où était la cour de l'électeur de Cologne, Joseph-Clément de Bavière. Il y fut admis en qualité de premier secrétaire pour les langues latine et française. Il fut chargé en même temps de la correspondance étrangère de Bruxelles et de Hollande. L'abbé Lenglet avait eu occasion de connaître le prince Eugène après la prise de Lille, en 1708. Dans un voyage qu'il fit à Vienne en 1721, il vit de nouveau ce prince, qui le nomma son bibliothécaire; place qu'il perdit bientôt après. Son séjour dans ce pays porta ombrage à la cour de France, qui le fit arrêter à son retour, en 1723; et il fut détenu pendant six mois dans la citadelle de Strasbourg. L'abbé Lenglet ne sut jamais profiter des circonstances heureuses que la fortune lui offrit, et des protecteurs puissans que son mérite et ses services lui acquirent. Il voulut écrire, penser, agir et vivre librement. Il dépendit de lui de s'attacher au cardinal Passionei, qui aurait voulu l'attirer à Rome; ou à Le Blanc, ministre de la guerre : il refusa tous les partis qui lui furent proposés. *Liberté, liberté* : telle était sa devise. Cet éloignement pour la servitude s'étendait jusque sur son extérieur. Il était ordinairement assez mal vêtu, mais il ne le

troyait pas. Malgré cela, on le recevait avec plaisir dans plusieurs maisons, parce qu'il avait beaucoup de feu et d'agrément dans l'esprit, et surtout une mémoire admirable. Ce don de la nature lui inspira le goût des ouvrages d'érudition. Toutes ses études étaient tournées du côté des siècles passés ; il en affectait jusqu'au langage gothique. Il voulait, disait-il, être *franc Gaulois* dans son stile comme dans ses actions : aussi serait-on tenté de le prendre, dans quelques-uns de ses ouvrages, pour un savant du 16e siècle, plutôt que pour un littérateur du 18. Il y a dans ses notes et dans ses jugemens une causticité mordante. C'est ce qui lui occasiona tant de querelles avec les censeurs de ses manuscrits. Il ne pouvait souffrir qu'on lui retranchât une seule phrase ; s'il arrivait que l'on rayât quelque endroit auquel il fût attaché, il le rétablissait toujours à l'impression. Il a été mis à la Bastille dix ou douze fois dans le cours de sa vie : il en avait pris en quelque sorte l'habitude. Depuis plusieurs années, il s'appliquait à la chimie, et l'on prétend même qu'il cherchait la pierre philosophale. Parvenu à l'âge de 82 ans, il périt d'une manière funeste, le 16 janvier 1765. Il rentra chez lui sur les six heures du soir, et s'étant mis à lire un livre nouveau, il s'endormit et tomba dans le feu. Ses voisins accoururent trop tard pour le secourir. Il avait la tête presque toute brûlée lorsqu'on le tira du feu. Les principaux fruits de sa plume vive, féconde et incorrecte, sont : 1° un *Nouveau Testament* en latin, enrichi de notes historiques et critiques, ni trop longues, ni trop courtes, mais assez claires, à Paris, 1703, 2 vol. in-16, réimprimé en 1735, même format ; 2° le *Rationarium temporum* du savant Petau, continué depuis 1631 jusqu'en 1701, 2 vol. in-12, Paris, 1700. Cette édition est incorrecte, et ce que l'abbé Langlet y a ajouté est d'une latinité assez médiocre. 3° *Commentaire de du Puy sur le Traité des libertés de l'Eglise gallicane* de Pierre Pithou, 1715, 2 vol. in-4 : édition belle et correcte. Cet ouvrage essuya de grandes contradictions. 4° l'*Imitation de J.-C.*, *traduite et revue sur l'ancien original latin*, *d'où l'on a tiré un chapitre qui manque dans les autres éditions*, Amsterdam, 1731, in-12 ; 5° *Aresta armorum cum commentariis Benedicti Curtii*, 1731, en 2 vol. in-12. Cette édition, devenue rare, est d'une grande beauté, la préface offre des endroits curieux et piquans. 6° *Réfutation des erreurs de Spinosa*, par Fénélon, Lami et Boulainvilliers, 1731, in-12 ; 7° *OEuvres de Clément, Jean et Michel Marot*, La Haie, 1729, en 4 vol. in-4, édition plus magnifique qu'utile, sur le plus beau papier, chaque page encadrée ; et en 6 vol. in-12, édition très inférieure à la précédente, étant l'une et l'autre pleines de fautes. Des diverses pièces qui grossissent ce recueil, les unes offrent des observations curieuses et fort justes, les autres des plaisanteries d'un mauvais ton, des obscénités dignes de la plus vile canaille, des déclamations satiriques, qui méritaient un châtiment exemplaire. L'abbé Lenglet se cacha sous le nom de *Gordon de Percel*. 8° Les *Satires et autres OEuvres de Régnier*, 133, grand in-4 : édition qui plaît autant aux yeux qu'elle déplaît au cœur et à l'esprit. L'abbé Lenglet éclaircit un texte licencieux par des notes plus licencieuses encore. Il avait du goût pour tout ce qui avait rapport à la plus sale lubricité. On lui a attribué (et ce n'est pas tout à fait sans fondement) des éditions de l'*Aloysia sigea* du *Cabinet satirique*, et de plusieurs autres infamies. 9° Une *Edition* du *Roman de la Rose*, avec d'autres ouvrages de Jean de Meun, Paris (Rouen), 1735, 3 vol. in-12. On y trouve une préface curieuse, et des notes, dont beaucoup sont communes, et par conséquent inutiles, quelques-unes ridicules, d'autres obscènes, et un glossaire très abrégé et très superficiel. 10° Une *Edition* de Catulle, Properce et Tibulle, comparable à celle des Elzévirs pour la beauté et la correction, à Leyde (Paris, chez Coustelier), 1743, in-12 ; 11° Le 6e volume des *Mémoires de Condé*, 1743, in-4, Londres (Paris), belle édition, mais pleine de traits si vifs et de réflexions si hardies,

que l'éditeur en fut puni par un assez long séjour à la Bastille ; 12° *Journal de Henri III*, 1744, en 5 volumes in-8, Paris, sous le nom de Cologne, avec un grand nombre de pièces curieuses sur la ligue ; 13° *Mémoires de Commines*, 1747, 4 vol. in-4 (*Voy.* COMMINES.) ; 14° une *Edition* de Lactance (*Voy.* LACTANCE) ; 15° *Mémoires de la régence de M. le duc d'Orléans*, 1749, en 5 vol. in-12. L'abbé Lenglet n'a été que le réviseur de cet ouvrage, qui est de M. Piossens. Il a ajouté des morceaux essentiels, surtout la *conspiration* du prince de Cellamare, et *l'abrégé* du fameux système. 16° *Métallurgie d'Alphonse Barba*, traduite de l'espagnol en français, 1751, 2 vol. in-12 : le 2° vol. est de Lenglet; 17° *Cours de chimie* de Nicolas Le Fèvre, 1751, 5 vol. in-12, dont les deux derniers sont de l'éditeur ; 18° *Méthode pour étudier l'histoire, avec un Catalogue des principaux historiens*, en 12 vol. in-12, et en 7 vol. in-4 ; le meilleur ouvrage que nous ayons en ce genre. L'auteur y établit les principes et l'ordre qu'on doit tenir pour lire l'histoire utilement ; il discute plusieurs points historiques intéressans ; il fait connaître les meilleurs historiens, et accompagne le titre de leurs ouvrages de notes historiques, littéraires, critiques, et le plus souvent satiriques. Ce livre serait plus estimé si l'auteur n'avait pas encombré son Catalogue de tant d'historiens inconnus, et s'il s'était borné à faire un ouvrage de goût plutôt qu'une compilation. La cinquième édition, de 1729, attira l'attention du ministère, qui y fit mettre un grand nombre de cartons. Le recueil de ces morceaux supprimés forme un in-4 assez épais, qui se vendit séparément et sous le manteau, à un prix considérable. Cet ouvrage a été réimprimé en 1772, en 15 vol. in-12, avec des additions et de prétendues corrections qui se ressentent étrangement de la corruption que l'histoire a subie dans ce siècle. 19° *Méthode pour étudier la géographie*. Elle est recherchée, malgré quelques inexactitudes. On y trouve un *Catalogue* des meilleures cartes et un jugement sur les différens géographes. La dernière édition est de 1767, 10 vol. in-12, avec les augmentations et corrections nécessaires. 20° *De l'usage des romans, où l'on fait voir leur utilité et leurs différens caractères, avec une bibliothèque des romans*, 1734, 2 volumes in-12 : ouvrage proscrit par tous les gens sages comme un livre scandaleux. 21° *L'Histoire justifiée contre les romans*, 1735, in-12. C'est le contre-poison du livre précédent, que l'auteur n'avait pas intérêt qu'on lui attribuât; mais l'antidote est plus faible que le venin. Les auteurs qui se rétractent par des considérations humaines ont toujours soin de laisser subsister leurs erreurs, et de ne les combattre que par des coups qui ne les abattent pas. 22° *Plan de l'histoire générale et particulière de la monarchie française.* Il n'en a donné que 3 vol., et il a fort bien fait de ne pas continuer, car ce livre est mal fait et mal écrit. 23° *Lettre d'un pair de la Grande-Bretagne sur les affaires présentes de l'Europe*, 1745, in-12 ; elle est curieuse ; 24° *L'Europe pacifiée par l'équité de la reine de Hongrie*, par M. Albert van Heussen, etc., Bruxelles, 1745, in-12 : ouvrage recherché à cause des traits hardis, mais vrais, qu'il renferme; 25° *Calendrier historique, où l'on trouve la généalogie de tous les princes de l'Europe*, 1750, in-24. Ce petit ouvrage le fit mettre à la Bastille. 26° *Diurnal romain*, latin et français, 2 vol. in-12, 1705. Il fit cette version à la sollicitation de madame la princesse de Condé, qui disait tous les jours son bréviaire. 27° *Géographie des enfans*, en un petit vol. in-12 ; 28° *Principes de l'histoire*, 1736 et années suivantes, 6 vol. in-12 : ouvrage faible, écrit incorrectement, et dont les faits ne sont pas toujours bien choisis ; l'auteur l'avait composé pour servir à l'éducation de la jeunesse ; 29° *Histoire de la philosophie hermétique*, 3 vol. in-12, Paris, 1742. Cette mystérieuse philosophie y est traitée de façon à ne pas faire connaître la manière de penser de l'auteur sur son objet. 30° *Tablettes chronologiques*, publiées pour la première fois en 1744, en 2 vol. in-8, et de nouveau en 1778, avec les

corrections et les augmentations dont cet ouvrage très instructif avait besoin. On n'a pas tout corrigé, à la vérité, mais comment le pourrait-on dans les livres si chargés de noms et de dates? 31° *Traité historique et dogmatique sur les apparitions*, *les visions*, etc., 1751, 2 vol. in-12; curieux, mais mal digéré, presque sans ensemble et sans résultat. Le jugement de l'auteur n'égalait pas, à beaucoup près, sa mémoire; 32° *Recueil de Dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions*, *les visions*, *les songes*, etc., 4 vol. in-12, 1752: collection plus ample que bien choisie; il n'a pas fait difficulté d'y insérer l'absurde *dissertation* d'un nommé Meyer, qui prétend que les chevaux, les bœufs morts peuvent plutôt revenir en ce monde que les hommes. 33° *Histoire de Jeanne d'Arc*, 1753, in-12, en trois parties, composée sur un manuscrit d'Edmond Richer. On l'a lue avec plaisir. Le stile est, comme celui de ses autres productions, vif, familier et incorrect. 34° *Traité historique et dogmatique du secret inviolable de la confession*, Paris, 1713, in-12; livre utile, et l'un des meilleurs de ce fécond écrivain. Michault, de Dijon, a publié, en 1761, des *Mémoires* curieux *pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de l'abbé Lenglet*. On lui attribue aussi d'autres ouvrages qui ne sont pas de lui, comme l'*Histoire de la philosophie païenne*, qui est de Buvigny (1724).

* LENNOX (Charlotte), dame auteur, naquit à New-York en 1720. Elle vint à l'âge de 15 ans en Angleterre, et ses liaisons avec Johnson lui donnèrent du goût pour les lettres. On ignore à quelle époque elle se maria avec M. Lennox et quelle était la profession de son époux. Les ouvrages qu'elle publia eurent presque tous du succès. Les principaux sont: 1° *Le Don Quichotte femelle*, 1752; traduit librement en français, Lyon, 1773, 2 vol. in-12; 2° *Les Héros de Shakespeare*, ou *Shakespeare éclairci*, 1753-54, 3 vol. in-12, où l'auteur donne les histoires ou contes où le tragique anglais a pris le sujet de ses pièces; 3° *Mémoires d'Henriette Stuart*, 17511; 4° *Mémoire de la comtesse de Berry*; 5° plusieurs *Comédies*, comme *La Sœur*, *La Vieille coutume de la ville*; 6° une *Traduction* des Mémoires de Sully; 7° une *Traduction* du Théâtre grec du Père Brumois. Charlotte Lennox, malgré le succès de ses ouvrages, mourut le 4 janvier 1804, dans un état voisin de l'indigence.

* LENOIR (Nicolas), architecte, né en 1726, fut élève de Blondel, remporta le grand prix au concours de l'académie de Paris, et fut envoyé par le gouvernement français à l'école de Rome. Il y demeura plusieurs années, y étudia les beaux modèles de l'antiquité, avec tant de soin que ses camarades l'appelaient *le Romain*. Lenoir, comme tous les artistes chez lesquels l'imagination domine, est toujours heureux dans ses compositions; mais les détails manquent de correction. Il s'est créé un stile particulier qui n'appartient qu'à lui seul. Sa facilité était extrême. Après l'incendie de l'opéra, au Palais-Royal, il composa, dessina et éleva en cinquante jours la *salle de la porte Saint-Martin*. Paris lui doit plusieurs de ses édifices et des rues entières, qui ont contribué à son embellissement. Son nom a été donné à l'une des rues qui aboutissent au marché de Beauveau, construit d'après ses plans et sous sa direction. Lenoir mourut le 30 juin 1810, à Paris, à l'âge de 83 ans.

* LENOIR (Jean-Charles-Pierre), magistrat, né à Paris, en 1732: son père avait été lieutenant-particulier au Châtelet: il occupa le même emploi après avoir été conseiller; puis il fut successivement lieutenant-criminel, maître des requêtes et intendant de Limoges. Il obtint en 1774 la place de lieutenant général de police à Paris; en 1775, celle de lieutenant-civil et de conseiller d'Etat, et en 1783 il fut président de la commission des finances et bibliothécaire du roi. Dans toutes ces charges et principalement dans celle de lieutenant de police, il montra un désintéressement, une philanthropie et un zèle à toute épreuve; il créa plusieurs établissemens utiles et s'occupa avec le plus grand soin des hôpitaux, des

prisons et des approvisionnemens. Il fit preuve de sagesse et de prudence dans plusieurs autres occasions. Chargé, en sa qualité de conseiller, du rapport de la commission établie pour juger le président Lachalotais, il remplit cette fonction délicate avec la plus grande circonspection, puisqu'il parvint à calmer les ressentimens d'un ministre qui se croyait offensé, et qu'il sauva l'honneur du magistrat poursuivi : il se conduisit avec la même prudence, lorsqu'il fut chargé de sévir contre le parlement de Provence et de rétablir celui de Paris. Son opposition au système de Turgot l'éloigna pour un instant des affaires ; mais les essais de ce ministre, n'ayant point été heureux, il fut rappelé à la police, où il continua jusqu'en 1790, de rendre les plus importans services à la capitale. On doit à cet habile administrateur l'établissement d'une école de boulangerie, la couverture des halles aux blés et aux toiles, l'institution du Mont-de-Piété, l'éclairage non interrompu des rues de la capitale, la suppression des vaisseaux de cuivre des laitières et des comptoirs de plomb des marchands de vin, la construction des halles aux veaux, aux cuirs et à la marée, la suppression du cimetière des Innocens et l'établissement des piliers dans les carrières qui règnent principalement sous la partie sud de Paris. La police intérieure était entre ses mains un refuge de paix ; il serait impossible de nombrer les désordres qu'il a prévenus par sa prudence, les larmes qu'il a taries par sa bonté, les services qu'il a rendus aux familles, le plus grand nombre ayant été enseveli dans les ombres du silence ; et, ce qu'il y a de bien étonnant, c'est la modicité des sommes qu'il employait pour une police aussi bien faite. Fouché, qui le consultait souvent pendant son ministère, eut peine à le croire, lorsqu'il lui en donna les détails. Lenoir fut un de ceux qui contribuèrent le plus à l'abolition de la torture. On peut consulter pour plus de détails sur son administration un ouvrage rédigé par lui, ou du moins sous ses yeux, et qui a pour titre : *Détails sur quelques établissemens de la ville de Paris, demandés par sa majesté impériale, la reine de Hongrie, à M. Lenoir conseiller d'Etat et lieutenant-général de police*, Paris, 1780, in-8. En 1790, Lenoir quitta la France, se retira en Suisse et de là à Vienne : les progrès de l'armée française lui firent souvent changer de retraite. Pendant qu'il était en Autriche, l'empereur Paul Ier lui fit des offres avantageuses et chercha à le fixer à sa cour : mais Lenoir ne voulut point entreprendre un si long voyage, disant qu'il n'avait pas renoncé à revoir sa patrie. En effet il y rentra en 1802, et comme sa fortune avait été entièrement perdue pendant la révolution, Buonaparte permit au Mont-de-Piété dont il était le fondateur, de lui faire une pension de 4,000 francs. Un de ses amis auquel il avait rendu de grands services et qui était devenu riche, lui donna une petite campagne, près de Paris, où il passa tranquillement ses derniers jours, et mourut en 1807, à l'âge de 75 ans.

*LENOIR-LAROCHE (Jean-Jacques, le comte), né à Grenoble, le 29 avril 1749, était fils d'un avocat distingué. Il entra de bonne heure dans la même carrière, où des études profondes sur Cochin, d'Aguesseau et Montesquieu, le firent bientôt distinguer et lui procurèrent d'honorables patrons ; admis dans la société intime de Servan, il reçut les conseils de ce magistrat qu'il prit pour modèle. Lenoir exerçait sa profession à Grenoble, lorsque tout à coup une circonstance extraordinaire l'amena à 30 ans dans la capitale ; le barreau de Grenoble ayant cru avoir à se plaindre du parlement, se retira par une délibération unanime, et pendant une année les avocats ne se firent point entendre devant cette cour. Lenoir profita de ce temps, pour venir soutenir au conseil d'état, les affaires qu'il avait gagnées à Grenoble. Il retourna ensuite dans sa ville natale ; mais en 1783, de nouveaux intérêts le ramenèrent dans la capitale où il se fixa. Bientôt il fut chargé par les états du Dauphiné, de présenter au gouvernement un *mémoire* où ils demandaient la restitution de leurs anciens

droits politiques, qu'ils avaient perdus depuis plus d'un siècle : ils s'étaient réunis pour dresser les articles de leurs anciennes constitutions, mais ils étaient sans ordre et sans preuve. Lenoir développa les principes d'après lesquels ils avaient été établis, et à cette occasion il traita plusieurs questions importantes qui fixaient déjà tous les esprits : ce mémoire forma une brochure in-8, et eut pour titre : *Considérations sur la constitution des états du Dauphiné, applicables aux états-généraux* (1788); elle parut sous le voile de l'anonyme; mais chacun en connut bientôt l'auteur; il fut élu membre des États-généraux par la prévôté et vicomté de Paris, *extra muros*. Les plaidoyers de Lenoir ne brillaient point par l'éloquence, mais ils étaient écrits avec force : se jugeant lui-même, il ne songea point à monter à la tribune d'où l'éloignait d'ailleurs la faiblesse de son organe; il fit connaître les travaux de l'assemblée dans un journal qui parut alors sous le titre de *Journal de Perlet*. Après la session, il travailla dans le *Mercure* et dans le *Moniteur*. Ses articles étaient remarquables, en ce qu'il défendit constamment les principes républicains, tout en attaquant les démagogues et les royalistes. Celui qu'il fit dans le *Mercure* sur *l'abus des mots et de leur influence dans la révolution*, fut traduit par les journaux étrangers. A l'époque du procès de Louis XVI, il osa élever la voix en faveur de ce monarque, dans trois *lettres* qu'il publia sous le nom d'un anglais, il défendit cette cause, en l'appuyant sur la constitution qui ne prononçait que la déchéance, et sur les véritables intérêts de la France, que ses ennemis cherchaient à perdre. Lenoir fit paraître en même temps des *brochures* de circonstances. Echappé au glaive des terroristes, il professait la législation à l'école centrale du Panthéon, lorsque le Directoire l'appela au ministère de la police : mais il ne put conserver cette place que pendant huit jours, et il alla reprendre sa chaire dans laquelle il chercha à montrer la nécessité de l'union de la morale avec la politique. Ses leçons et ses articles politiques lui firent une grande réputation parmi les partisans du gouvernement républicain, aussi fut-il nommé membre du conseil des Cinq-cents. Il concourut à la révolution du 18 brumaire, et entra au sénat conservateur, où il siégea jusqu'en 1814, et où il fit partie de la minorité. Après avoir adhéré à la déchéance de Buonaparte, il fut nommé pair de France, et, comme pendant les cent jours il ne fut point appelé à la nouvelle chambre des pairs, il conserva son titre après la seconde restauration. Il est mort le 17 février 1825. Son *éloge* a été prononcé à la tribune par M. le comte Lemercier. Outre l'ouvrage que nous avons déjà cité et les *articles* nombreux qu'il inséra au *Mercure* et au *Moniteur*, Lenoir-Laroche a publié : 1° de l'*Esprit de constitution qui convient le mieux à la France*, 1795, in-8 ; 2° *Coup-d'œil raisonné sur les assemblées primaires de Paris*, 1795, in-8 ; 3° *Discours prononcé au cercle constitutionnel sur la constitution de l'an 3, et sur les motifs qui doivent y attacher tous les citoyens*, 1798, in 8.—Sa femme, Mme *Claire* Reguis, née à Grenoble en 1762, morte à Paris en 1821, s'est fait connaître par l'exaltation de ses idées mystiques, et a publié, sous le voile de l'anonyme, *La Grèce et la France* ou *Réflexions sur le tableau de Léonidas, de David*, Paris, 1815, in-8 ; *Description du calvaire des Lauriers*, 1820, in-8. Elle a laissé plusieurs manuscrits, parmi lesquels on cite une *Interprétation mystique de la fable de l'Amour et Psyché*.

LENONCOURT (Robert de), d'une des plus anciennes maisons de Lorraine, fut archevêque de Reims. Il se distingua tellement par son éminente piété et par sa charité, qu'il s'acquit le titre de *Père des pauvres*. Il sacra le roi François Ier en 1515, et mourut en odeur de sainteté l'an 1531.

LENONCOURT (Robert de), neveu du précédent, fut évêque de Châlons-sur Marne, puis de Metz. Paul III l'avait fait cardinal en 1538. Lenoncourt fut aussi archevêque d'Embrun, d'Arles, etc. Il mourut à Charité-sur-Loire en 1561. Les huguenots, ayant pris cette ville

l'année suivante, portèrent la fureur jusqu'à ouvrir son tombeau et en tirer son corps. Il avait assisté à quatre conclaves pour l'élection de Jules IV, de Marcel II, de Paul IV, et de Pie IV.

LENONCOURT (Philippe de), neveu du précédent, cardinal et archevêque de Reims, s'acquit l'estime et la confiance de Henri III et de Henri IV, et du pape Sixte V. Il mourut à Rome en 1591, à 65 ans. Il avait autant d'esprit que de piété.

LENOSTRE. *Voyez* NOSTRE.

LENS, ou LENSEI (Arnoul de *Lensæus*, naquit au village de Bel-OEil, près Ath, dans le Hainaut. Après avoir fait un voyage dans les Pays-Bas, il passa en Moscovie, devint médecin du czar, et périt à Moscou, lorsque cette ville fut brûlée par les Tartares, l'an 1575. Nous avons de lui une introduction aux Elémens d'Euclide, imprimée à Anvers, sous ce titre : *Isagoge in geometrica Elementa Euclidis*, imprimé à Anvers.

LENS (Jean de), frère du précédent, chanoine de Tournai, et professeur de théologie à Louvain, né à Bailleul dans le Hainault, en 1541, mourut en 1593. Il a laissé plusieurs ouvrages de controverse. Il fut un de ceux qui composèrent, en 1588, la Censure de l'université de Louvain contre Lessius, sur la doctrine *de la grâce.* (*Voyez* LESSIUS.) Il se distingua plus honorablement contre Baïus, et composa, par ordre de la faculté de théologie, une formule de doctrine contradictoire aux propositions condamnées de ce novateur.

* LENS (André-Corneille), peintre belge, né à Anvers, le 31 mars 1739, étudia son art dans sa patrie et à Rome. Nommé professeur de dessin, à l'académie de sa ville natale, il fit un grand nombre de bons élèves, et contribua puissamment aux progrès de la peinture en Belgique. Il obtint que les peintres ne fussent plus assujettis, comme ils l'avaient été jusqu'alors, aux maîtrises, et que les beaux-arts, ne fussent point assimilés aux corps de métiers. L'empereur Joseph II lui fit les offres les plus brillantes pour l'attirer à Vienne; mais cet artiste les refusa obstinément pour rester dans sa patrie. Néanmoins il quitta Anvers en 1781, et se rendit à Bruxelles, où il se maria et où il resta jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 30 mars 1822. Il produisit un grand nombre de tableaux de chevalet, qui sont répandus dans les diverses contrées de l'Europe, et particulièrement en Angleterre. Ses ouvrages les plus estimés sont plusieurs *tableaux* qui ornent l'église de Lierre, et dont les sujets sont tirés de l'Ecriture sainte ; plusieurs autres *tableaux* pour l'église de la Madeleine à Gand, dont les sujets sont pris dans l'histoire de cette sainte ; une *Annonciation* pour l'église de St.-Michel à Gand ; quelques *tableaux* représentant différens sujets mythologiques, qui ont été transportés à Vienne ; des peintures à fresque qui ornent les salles d'une maison de Bruxelles. En général toutes ces compositions se font remarquer par la grâce, la simplicité, et une certaine suavité dans le coloris. On lui doit en outre : *le Costume* ou *Essai sur les habillemens et les usages de plusieurs peuples de l'antiquité, prouvé par les monumens*, Liége, 1770, in-8, avec 57 figures ; nouvelle édition, revue par G. A. Martin, Dresde, 1785, in-4 ; 2° *Du Bon goût* ou *de la Beauté de la peinture, considérée dans toutes ses parties*, Bruxelles, 1811, in-8, figures.

LENTULUS-GETULICUS (Cnéius), d'une famille consulaire illustre et ancienne, fut élevé au consulat l'an 26 de Jésus-Christ. Il était proconsul dans la Germanie, lorsque Séjan fut tué à Rome. Il fut accusé d'avoir eu dessein de donner sa fille en mariage au fils de ce ministre : Lentulus s'en défendit par une lettre si éloquente, qu'il échappa au danger qui le menaçait, et fit exiler son délateur ; mais l'affection des soldats pour Lentulus ayant donné ensuite de la jalousie à Tibère, ce prince le fit mourir. Suétone parle, dans la *Vie* de Caligula, d'une *Histoire* écrite par ce consul. Martial dit aussi, dans la préface du premier livre de ses *Epigrammes*, qu'il était poète.— Un sénateur de même nom fut mis à mort en prison, pour être entré dans la conjuration de Catilina.

LENTULUS (Scipion), napolitain né dans le 15e siècle, se retira dans le pays des Grisons, où il embrassa le calvinisme, et exerça le ministère à Chiavenne. Il est connu par son *Apologie* d'un édit des ligues grises contre des sectaires ariens, in-8, 1570; et par une *Grammaire italienne*, publiée à Genève en 1568. Bayle remarque, à l'occasion de son *Apologie*, « que les apostats affichent » un grand zèle pour la religion qu'ils » ont embrassée, et que, quoiqu'ils aient » grand besoin de tolérance, ils sont or» dinairement très intolérans. » Cette *Apologie*, d'ailleurs, ne fait que mieux remarquer l'inconséquence des protestans, qui s'élèvent contre les ariens, après avoir secoué eux-mêmes le joug de l'Eglise. Car si les protestans ont le droit de s'en tenir à l'Ecriture sainte, et de l'expliquer même par l'*esprit privé*, pourquoi les ariens n'auraient-ils pas le même privilége? Et si l'on peut expliquer arbitrairement contre l'autorité de l'Eglise, la tradition et les saints Pères, les passages de l'Ecriture touchant la présence réelle, pourquoi ne prendrait-on pas la même licence à l'égard des passages qui regardent la divinité de Jésus-Christ? On peut voir cette observation établie avec autant de force que d'évidence dans un petit traité du jésuite Kaprinay, publié contre les calvinistes de Hongrie: *Vel Christus est in Eucharistia, vel non est Deus.* On la trouve aussi très bien discutée dans la *Perpétuité de la foi*, tom. 1, pag. 47, 48, 50, etc. (*Voyez* SERVET, MÉLANCTHON, VORSTIUS Conrad.)

*LEO (Léonard), l'un des plus grands compositeurs harmonistes, naquit à Naples en 1694, ou selon Piccini en 1701, et mourut vers 1743 ou 1744. Il étudia la musique sous Alexandre Scarlatti, devint maître du conservatoire de Santo-Onufrio et compositeur particulier de la chapelle du roi. C'est lui qui a employé le premier, dans la composition, ces accompagnemens expressifs et variés, ce stile grandiose et plein d'effet, qui caractérisent sa musique et qui ont servi de modèle à ses successeurs. Il a laissé de la musique d'église, deux oratorio, *Santa Elena* et *la Morte di Abele*; un *Miserere* à huit voix qui passe pour son chef-d'œuvre; un *Ave, Maris stella*, et un grand nombre d'opera: *Sophonisbe*, 1788; *Olimpiade*, *Demofonte*, *Cajo Gracco*, 1720; *Tamerlane*, 1722; *Timocrate*, 1723; *Catone in Utica*, 1726; *la Clemenza di Tito*, 1735; *Achille in Sciro*, 1740; *il Cioè*, *etc.*

LÉON (Saint), surnommé *le Grand*, premier pape de ce nom, vit le jour à Rome suivant les uns, et en Toscane suivant d'autres. On ne sait rien de particulier sur ses premières années. Les papes saint Célestin Ier et Sixte III l'employèrent dans les affaires les plus importantes et les plus épineuses, lors même qu'il n'était que diacre. Après la mort du dernier de ces pontifes, en 440, il fut élevé sur le saint-Siége par le clergé de Rome. Le peuple apprit son élection avec transport, et le vit sur le trône pontifical avec admiration. Léon réprima, par sa fermeté, les progrès des hérétiques, et en ramena plusieurs à la foi par sa douceur. Ayant découvert à Rome un nombre infini de manichéens, il fit contre eux une information juridique et publique, mit au grand jour les infamies ténébreuses de leurs mystères, et livra les plus opiniâtres au bras séculier. Il s'arma du même courage contre les pélagiens et les priscillianistes, et extermina entièrement les restes de ces hérétiques en Italie. Son zèle, non moins ardent contre les eutychiens, le porta à protester par ses légats contre les actes du *Brigandage d'Ephèse*, où l'erreur avait été préconisée en 449. L'empereur Marcien ayant assemblé, à la sollicitation de Léon, un concile œcuménique à Chalcédoine en 451, saint Léon y envoya quatre légats pour y présider. La 2e session fut employée à lire une lettre du saint pape à Flavien, patriarche de Constantinople, dans laquelle il développait d'une manière admirable la doctrine de l'Eglise catholique sur l'incarnation. Le concile lui donna tous les éloges qu'elle méritait. L'erreur fut proscrite, et la vérité prit sa place. Dans le temps qu'on te-

nait ce concile en Orient, Attila ravageait l'occident et s'avançait vers Rome pour la réduire en cendres. L'empereur Valentinien choisit saint Léon pour arrêtercе guerrier terrible et pour faire des propositions de paix. Le pontife lui parla avec tant de majesté, de douceur et d'éloquence, qu'il amollit son caractère féroce. Ce roi barbare sortit de l'Italie et repassa le Danube, emportant dans son cœur de l'amitié, du respect et de l'admiration pour le pontife romain. Genséric fit ce qu'Attila n'avait pas fait. Il surprit Rome en 465 et l'abandonna au pillage; ses troupes saccagèrent la ville pendant 14 jours avec une fureur inouïe. Tout ce que put obtenir saint Léon fut qu'on ne commettrait ni meurtres ni incendies, et qu'on ne toucherait point aux trois principales basiliques de Rome, enrichies par Constantin de présens magnifiques. L'illustre pontife, en veillant aux biens spirituels, ne négligea point les intérêts temporels des peuples, et mourut en 461, avec la réputation d'un saint et d'un grand homme. Son pontificat embarrasse étrangemennt ceux qui rapportent la grande autorité des papes aux fausses décrétales. Jamais le siége de Rome ne fut plus respecté, ni ses décrets d'une force plus marquée que sous le pape Léon. (*Voyez* GRÉGOIRE LE GRAND, INNOCENT Ier, ISIDORE MERCATOR, LUTHER, Saint PIERRE.) C'est le premier pape dont nous ayons un corps d'ouvrage. Il nous reste de lui 96 *Sermons*, et 141 *Lettres*. Plusieurs savans lui attribuent aussi les livres : *De la vocation des gentils*, et *Epître à Demétriade* : mais le pape Gélase, qui vivait à la fin de ce siècle, cite ces livres comme étant d'un docteur de l'Eglise, sans les attribuer à saint Léon ; quelques-uns, parmi lesquels se trouve l'abbé Anthelmi, les attribuent à saint Prosper, mais le stile n'est pas favorable à cette opinion, car c'est réellement celui de saint Léon ; stile poli, coulant, nombreux, plein de dignité et de force, d'une latitude pure et riche. Toutes ses périodes ont une certaine cadence mesurée, qui surprend sans déplaire. Il est semé d'épithètes bien choisies et d'antithèses très heureuses, mais un peu trop fréquentes. Le Père Quesnel a donné une édition des ouvrages de ce saint Père, laquelle parut à Paris, en 1675, en 2 vol. in-4, ensuite à Lyon, l'an 1700, in-fol. Baluze, Anthelmi, Jean Salinas et dom Constant ont reproché au Père Quesnel un grand nombre de falsifications ; il paraît avoir pris à tâche d'affaiblir dans plus d'un endroit l'impression de l'autorité pontificale, plus forte dans les ouvrages de saint Léon que dans ceux de la plupart des papes postérieurs, comme Casaubon lui-même l'a marqué. On prétend même que c'est dans ce dessein que le Père Quesnel, intéressé à combattre l'autorité du chef de l'Eglise, a entrepris cette traduction. Les *OEuvres de saint Léon* ont été publiées de nouveau à Rome en 1733, en 2 vol. in-fol. par le Père Cacciari, carme, et à Venise en 1753 par MM. Ballarimi; l'une et l'autre éditions sont en 3 vol. in fol. Le Père Cacciari a fait paraître en 1751-53-55, une nouvelle édition avec des *Exercitationes in Opera sancti Leonis*, in-fol. Ce sont des dissertations d'un stile assez négligé, mais pleines de choses. L'abbé de Bellegarde a donné une traduction française des sermons de ce saint Père, Paris, 1701, et M. l'abbé Guillon en a donné dans sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine* une analyse très distinguée par l'élégance de sa traduction et par le goût qui a présidé aux choix qu'il a faits des morceaux les plus remarquables qu'ils renferment. Le Père Maimbourg a écrit l'histoire de son pontificat, in-4, ou 2 vol. in-12. *Voyez* SAINT HILAIRE d'Arles. (L'Eglise honore la mémoire de ce saint pontife le 11 avril.)

LÉON II (Saint), sicilien, successeur du pape Agathon en 682, envoya l'année suivante le sous-diacre Constantin, réligionnaire du saint-Siége, à Constantinople, en qualité de légat. Il le chargea d'une lettre pour l'empereur, dans laquelle il confirma par l'autorité de saint Pierre, la définition du sixième concile, et disait anathème à Théodore de Pharan, à Cyrus d'Alexandrie, à Ser-

gius, à Pyrrhus, à Paul et Pierre de Constantinople, à Macaire, à Etienne et Polychrone, et même au pape Honorius : « parce que, comme il s'en explique » dans une lettre aux évêques d'Espagne, » Honorius n'a point éteint dans sa nais» sance la flamme de la doctrine héréti» que comme il convenait à son siége. » (*Voyez* HONORIUS.) Il mourut vers le milieu de l'année 683, après avoir tenu le bâton pastoral avec autant de fermeté que de sagesse. Il institua le *baiser de paix* à la messe, et l'*aspersion de l'eau-bénite* sur le peuple ; perfectionna le chant grégorien, et composa plusieurs hymnes pour l'office de l'Eglise. On lui attribue quatre *Epîtres*, que Baronius croit supposées. L'Eglise honore sa fête le 28 juin.

LÉON III, romain, monta sur la chaire de saint Pierre après Adrien Ier, le 26 décembre 795. Une de ses premières démarches fut d'envoyer à Charlemagne des légats chargés de lui présenter les clefs de la basilique de Saint-Pierre et l'étendard de la ville de Rome, en le priant de députer un seigneur pour recevoir le serment de fidélité des Romains. Il se forma, peu de temps après, une conjuration contre Léon. Elle éclata le 23 avril 799, le jour de saint Marc. Le primicier Pascal, et Campule, sacellaire, ou sacristain, tous deux neveux du dernier pape, à qui ils n'avaient pu succéder, étaient à la tête Après avoir assailli le pontife avec une troupe de scélérats, tandis qu'il sortait à cheval du palais de Latran pour se rendre à la procession des grandes litanies, ils le jetèrent par terre, le maltraitèrent avec fureur, et firent tous leurs efforts pour lui arracher la langue et les yeux. De la rue il fut traîné au monastère de Saint-Silvestre, où ils réitérèrent leurs cruautés, pour s'assurer que jamais il ne ferait usage de la vue ni de la parole. Il ne perdit néanmoins ni l'un ni l'autre ; ce que les auteurs et les plus grands personnages du temps regardèrent comme un miracle. Dans la nuit, on vint à son secours. Albin, son camérier, et quelques gens l'enlevèrent du monastère, le firent descendre par la muraille de la ville, et le conduisirent en France auprès de Charlemagne. Ce monarque lui donna une escorte pour retourner en Italie. Il rentra à Rome comme en triomphe, au milieu de tous les ordres de la ville, qui vinrent au-devant de lui avec des bannières. Charlemagne passa en Italie l'an 800, le pape l'y couronna empereur d'Occident le jour de Noël de la même année, et obtint de lui la grâce de Pascal et de Campule, que ce prince avait condamnés à mort. Les ennemis de Léon ayant de nouveau conspiré contre lui après la mort de Charlemagne, il en fit périr plusieurs par le dernier supplice, en 815. Il mourut le 11 juin 816, regardé comme un pontife politique. On a de lui treize *Epîtres*, Helmstadt, 1655, in-4. On lui attribue mal à propos l'*Enchiridion Leonis papæ*, petit livre de prières contenant les sept Psaumes et diverses oraisons énigmatiques, dont les alchimistes font cas, et que les curieux recherchent par cette raison. Il a été imprimé à Lyon en 1601 et 1607, in-24, et à Mayence en 1633. Mais l'édition recherchée est celle de Rome, en 1525, in-24 ; et la meilleure après celle-là est celle de Lyon, en 1584, aussi in-24.

LÉON IV (Saint), romain, pape élu le 13 avril 847, après Sergius II, mourut saintement, le 27 juillet 855. Il illustra le pontificat par son courage et par ses vertus. Il eut la douleur de voir les Sarrasins aux portes de Rome, prêts à faire une bourgade mahométane de la capitale du christianisme. Les empereurs d'Orient et ceux d'Occident semblaient l'avoir abandonnée. Léon IV, plus grand homme qu'eux, prit dans ce danger l'autorité d'un souverain, d'un père qui défend ses enfans. Il employa les richesses de l'Eglise à réparer les murailles, à élever des tours, à tendre des chaînes sur le Tibre. Il arma les milices à ses dépens ; il engagea les habitans de Naples et de Gaëte à venir défendre les côtes et le port d'Ostie ; il visita lui-même tous les postes, et reçut les Sarrasins à leur descente, non pas en équipage de guerrier, mais comme un pontife qui exhortait un peuple chrétien,

et comme un roi qui veillait à la sûreté de ses sujets. Il était né romain. « Le » courage des premiers âges de la répu» blique (dit l'auteur de l'*Histoire géné*» *rale*) revivait en lui dans un temps de » lâcheté et de corruption. » Son courage et ses soins furent secondés. On reçut les Sarrasins courageusement à leur descente ; et la tempête ayant dissipé la moitié de leurs vaisseaux, une partie de ces conquérans, échappés au naufrage, furent mis à la chaîne. Le pape rendit sa victoire utile, en faisant travailler aux fortifications de Rome et à ses embellissemens les mêmes mains qui devaient la détruire. Il enferma ensuite d'une bonne muraille tout le mont Vatican, où il se forma un nouveau quartier, ou une nouvelle ville, qui prit le nom de *Léonine*. Il s'appliqua fortement à la réformation des mœurs et au rétablissement de la discipline ecclésiastique, tint à ce sujet un concile à Rome en 853, et, pour faire un exemple, déposa Anastase, cardinal-prêtre de Saint-Marcel, pour n'avoir pas résidé dans sa paroisse. C'est le même Anastase qui disputa la papauté à Benoît III. Nous avons de Léon IV une *Homélie* adressée aux évêques et aux pasteurs sur leurs devoirs. Elle a été publiée par le P. Labbe, et se trouve dans le Pontifical romain. Cinq jours après sa mort, Benoît III fut élu pape : ce qui détruit l'opinion fabuleuse de ceux qui ont placé le pontificat prétendu de la papesse Jeanne entre ces deux pontifes. *Voy*. BENOIT III et JEAN VII.

LÉON V, natif d'Andréa, succéda au pape Benoît IV en 903. Il fut chassé et mis en prison environ un mois après par Christophe, qui s'empara de son siége. Léon y mourut de chagrin le 6 décembre de la même année.

LÉON VI, romain, succéda au pape Jean X, le 6 juillet 928, et mourut au commencement de février 929. Quelques-uns prétendent que c'était un *intrus*, placé sur le saint-Siége par les ennemis de Jean X. Etienne VII fut son successeur.

LÉON VII, romain, fut élu pape après la mort de Jean XI, en 936, et n'accepta cette dignité que malgré lui, Il fit paraître beaucoup de zèle et de piété dans sa conduite, et mourut en 939. Il est appelé Léon VI dans plusieurs catalogues. Il eut Etienne VIII pour successeur. On a de lui une *Lettre* à Hugo, abbé de Tours, insérée dans le *Spicilège* de dom d'Achery. Elle est une preuve de son zèle pour la discipline monastique.

LÉON VIII fut élu pape après la déposition de Jean XII, le 6 décembre 963, par l'autorité de l'empereur Othon. Fleury en parle comme d'un pape légitime; mais Baronius et le Père Pagi le traitent d'*intrus* et d'antipape. Au reste, ce fut la grande probité de Léon qui détermina les suffrages en sa faveur ; et quoique pendant la vie de Jean XII on n'ait pu le regarder comme canoniquement élu, rien n'empêche qu'il ne puisse être considéré comme pape légitime après la mort de ce pontife, surtout lorsque Benoît V, qui avait été élu pour succéder à Jean XII, eut, pour finir le scandale, acquiescé à sa propre déposition, quoique injuste. Enfin, en le plaçant dans le catalogue des papes légitimes, on ne fait que suivre tous les anciens qui lui ont accordé cet honneur. Il mourut au mois d'avril 965 ; et le 5 juillet de cette année, Jean XIII fut élu pape après la mort de ces deux pontifes.

LÉON IX (Saint), appelé auparavant Brunon, fils du comte Egisheim, né en Alsace le 21 juin 1002, passa du siége de Toul à celui de Rome en 1049, par le crédit de l'empereur Henri III, son cousin, qui le fit élire à Worms par les évêques, les grands de l'Empire et les légats de l'église romaine. Elevé au pontificat malgré lui, il partit pour Rome en habit de pèlerin, et ne prit celui de souverain pontife que lorsque les acclamations de joie du peuple romain l'eurent déterminé à accepter la tiare. Le nouveau pontife assembla des conciles en Italie, en France, en Allemagne, soit pour rémédier au mal, soit pour introduire le bien. En 1050, il tint à Rome un concile où les erreurs de Bérenger sur l'Eucharistie furent condamnées. La simonie et le concubinage étaient alors les deux plus cruels fléaux de l'Eglise ; mais la vigilance sévère avec

laquelle les souverains pontifes les repoussèrent prouve assez que le mal n'était ni général, ni toléré. Léon IX porta un décret, dans un concile tenu à Rome en 1051, où il était dit, que « les femmes » qui, dans l'enceinte des murs de Rome, » se seraient abandonnées à des prêtres, » seraient à l'avenir adjugées au palais de » Latran comme esclaves. » C'est sous son pontificat que le schisme des Grecs, dont Photius avait jeté les premiers fondemens, éclata par les écrits de Michel Cerularius, patriarche de Constantinople. Léon réfuta solidement ces écrits, et fit une belle *apologie* de la discipline observée parmi les Latins. En 1053, il se rendit en Allemagne pour demander du secours contre les Normands, et en obtint. Ayant armé contre ces guerriers, il fut battu et pris près de Bénévent, qui, sous son pontificat, avait été donné au saint-Siége par l'empereur Henri III. Après un an de prison, il fut conduit à Rome par ses vainqueurs, et mourut le 19 avril 1054. Il avait passé le temps de sa captivité dans les exercices de la pénitence. L'archidiacre Wibert a écrit en latin sa *Vie*, que le Père Sirmond a mise au jour, Paris, 1615, in-8, et qui se trouve dans le *Thesaurus Anecdotum* de dom Martène. On a de ce saint pontife des *Sermons* dans les Œuvres de saint Léon, des *Epîtres décrétales* dans les Conciles du Père Labbe, et une *Vie de saint Hidulphe*, dans le *Thes. anecdot.* de dom Martène.

LÉON X (Jean et non Julien DE MÉDICIS), fils de Laurent de Médicis, naquit à Florence le 11 décembre 1475. Il fut créé cardinal à 13 ans, par Innocent VIII, et devint dans la suite légat de Jules II. Il exerçait cette dignité à la bataille de Ravenne, gagnée par les Français en 1512, et il y fut fait prisonnier. Les soldats qui l'avaient pris, charmés de sa bonne mine et de son éloquence, lui demandèrent humblement pardon d'avoir osé l'arrêter. Après la mort de Jules II, il obtint la tiare, le 5 mars 1513. Léon X fit son entrée à Rome le 11 avril, le même jour qu'il avait été fait prisonnier l'année précédente, et monté sur le même cheval. Ce pontife avait reçu l'éducation la plus brillante : Ange Politien et Démétrius Chalcondyle avaient été ses maîtres. Sa famille était celle des beaux-arts; elle recueillit les débris des lettres chassées de Constantinople par la barbarie turque, et mérita que ce siècle s'appelât le *siècle des Médicis*. Léon X joignait au goût le plus fin la magnificence la plus recherchée. Le nouveau pontife vécut, si on en croit quelques auteurs, en prince voluptueux ; mais Paul Jove, qui d'ailleurs ne lui est pas favorable, en condamnant ses dépenses excessives et ses profusions, rend le plus beau témoignage à la pureté de ses mœurs. Dans le sein de la magnificence et des plaisirs fastueux, Léon X n'oublia pas les intérêts du pontificat. Il termina les différends que Jules II avait eus avec Louis XII, et conclut en 1517 le concile de Latran. Il choisit ses secrétaires parmi les plus beaux esprits de l'Italie. Le stile barbare de la daterie fut aboli, et fit place à l'éloquence douce et pure des cardinaux Bembo et Sadolet. Il fit fouiller dans les bibliothèques, déterra les anciens manuscrits, et ne ménagea aucune dépense pour se les procurer ; il acheta 500 sequins (5,500 fr,) un seul exemplaire des cinq premiers livres de Tacite, qui furent trouvés dans l'abbaye de Corwey, en Westphalie : il se procura des éditions exactes des meilleurs auteurs de l'antiquité. Les poètes étaient surtout les objets de sa complaisance ; il aimait les vers, et en faisait de très jolis. Dans le temps qu'il préparait aux hommes des plaisirs purs, en faisant renaître les beaux-arts, il se forma une conspiration contre sa vie. Les cardinaux Petrucci et Soli, irrités de ce que ce pape avait ôté le duché d'Urbain à un neveu de Jules II, corrompirent un chirurgien qui devait panser un ulcère secret du pape ; et la mort de Léon X devait être le signal d'une révolution dans beaucoup de villes de l'état ecclésiastique. La conspiration fut découverte ; il en coûta la vie à plus d'un coupable. Les deux cardinaux furent appliqués à la question et condamnés à la mort. On pendit le cardinal Petrucci dans la prison en 1517 ; l'autre racheta sa vie

par ses trésors. Léon X, pour faire oublier le supplice d'un cardinal mort par la corde, en créa 31 nouveaux. Il méditait, depuis quelque temps, deux grands projets : l'un était d'armer les princes chrétiens contre les Turcs, devenus plus formidables que jamais sous le sultan Sélim II ; l'autre d'embellir Rome et d'achever la basilique de Saint-Pierre, commencée par Jules II, le plus beau monument qu'aient jamais élevé les hommes. Il fit publier en 1518 des indulgences plénières dans toute la chrétienté, pour contribuer à l'exécution de ces deux projets. Il s'éleva à cette occasion une vive querelle en Allemagne, entre les dominicains et les augustins. Ceux-ci avaient toujours été en possession de la prédication des indulgences ; ils virent avec peine la préférence donnée aux dominicains. Luther se fit l'organe de leur mécontentement. C'était un moine ardent, infecté des erreurs de Jean Hus. (*Voyez* LUTHER.) Ses prédications et ses livres enlevèrent des peuples entiers à l'Eglise romaine. Léon X tenta vainement de ramener l'hérésiarque par la douceur; il fut enfin forcé de l'anathématiser par deux bulles consécutives, l'une en 1520, l'autre en 1521. Le feu de la guerre s'alluma vers le même temps dans toute l'Europe. François Ier et Charles-Quint recherchant l'alliance de Léon X, ce pontife flotta long-temps entre ces deux princes ; il fit presque à la fois un traité avec l'un et avec l'autre ; en 1520 avec François Ier, auquel il promit le royaume de Naples, en se réservant Gaëte ; et en 1521 avec Charles-Quint, pour chasser les Français de l'Italie, et pour livrer le Milanais à François Sforce, fils puîné de Louis le Maure, et surtout pour donner au saint-Siége Ferrare, qu'on voulait toujours ôter à la maison d'Est. On a ridiculement prétendu que les malheurs de la France dans cette guerre lui causèrent tant de plaisir qu'il fut saisi d'une fièvre dont il mourut le 1er décembre 1521, à 44 ans. Mais il paraît plus probable que le poison termina ses jours. Son talent était de manier les esprits ; il s'empara si bien de celui de François Ier, dans une entrevue qu'ils eurent à Bologne en 1515, que ce prince consentit à l'aboliton de la Pragmatique. (*Voyez* FRANÇOIS Ier.) Le goût du luxe, goût plus convenable à un prince qu'à un pontife, les moyens qu'il employa pour élever sa famille, son humeur vindicative, ternirent l'éclat de ses bonnes qualités, et celui que les beaux-arts avaient répandu sur son pontificat. Il ne faut pas croire cependant tous les bruits répandus sur Léon X par les protestans, qui l'ont peint comme un athée qui se moquait de Dieu et des hommes. Ces bruits scandaleux ne sont fondés que sur de prétendues anecdotes, et sur des propos qu'il est impossible qu'il ait tenus. On sent assez que ces sectaires ont dû se déchaîner contre le pontife qui avait lancé la première excommunication sur le patriarche et ses adhérens. Un auteur moderne, calviniste anglican, rend à Léon X plus de justice que ses coréligionnaires. Voici comment il le juge après avoir balancé les opinions et les jugemens divers des historiens. « Il nous reste les témoignages » les plus satisfaisans sur la pureté de » mœurs qui distingua ce pape, tant » dans sa première jeunesse que lorsqu'il » parvint au souverain pontificat ; et » l'exemple de chasteté et de décence » qu'il a donné est d'autant plus remar» quable qu'il était plus rare dans le » siècle où il a vécu. » « Le gouvernement » de Léon X, dit un écrivain judicieux, » est le tableau d'un siècle entier, au» quel il a eu la gloire d'imposer son » nom. » Non-seulement ce siècle fut celui des grands hommes, mais des femmes aussi s'y distinguèrent, telles que Constance d'Avalos, Zullie d'Aragon, Laure Baltifia, Victoire Colonne, Véronique Gambator, Gasparar Stampra, etc. Léon X ne dédaignait pas d'admettre à sa table les beaux-esprits de son époque. C'était son délassement après les soins assidus qu'il donnait à ses états. Protecteur éclairé des lettres, il avait choisi ses secrétaires parmi les bons écrivains de l'époque. Il rétablit le gymnase de l'université de Rome, et lui rendit ses revenus, employés depuis long-temps à

d'autres usages; des professeurs y furent appelés de toutes parts pour y enseigner la théologie, le droit canon, le droit civil, la philosophie morale, la rhétorique, la logique, les mathématiques, la médecine, la langue grecque, etc. On ne connaît de ce prélat qu'une *pièce* de vers latins, composée pendant son cardinalat, sur une statue de Cléopâtre qu'on venait de découvrir. On peut consulter l'*Hist. de Léon X* par Will. Roscoë, Londres, 1805, 4 vol. in-4, et traduit en français par P.-F. Henry, Paris, 1808, 4 vol. in-8.

LEON XI (Alexandre-Octavien, de la maison des Médicis, cardinal de Florence), fut élu pape le 1er avril 1605, et mourut le 27 du même mois, à 70 ans, infiniment regretté. Ses vertus et ses lumières présageaient aux Romains et à l'Eglise un règne glorieux.

LÉON (Pierre de), antipape. *V.* INNOCENT II.

* LÉON XII (Annibal della Genga), naquit le 2 août 1760 dans le château de ce nom, situé au diocèse de Spolète. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut promu par Pie VI à l'archevêché de Tyr *in partibus* en 1793, et nonce à Cologne. Plus tard, Pie VII lui conféra la mission importante de nonce extraordinaire à la diète de Ratisbonne, afin de pourvoir aux besoins des églises d'Allemagne, après les sécularisations et les envahissemens de 1803. Il y déploya beaucoup de zèle et de talent; mais il ne put triompher de la difficulté des circonstances, et au bout de quelques années, il se vit obligé de retourner en Italie. C'était alors le commencement des persécutions de Buonaparte contre Pie VII, qui fut bientôt arrêté dans sa capitale et traîné captif en France. Della Genga se retira dans sa famille, où il demeura pendant cette triste époque, jusqu'à la rentrée du pape dans ses états en 1814. Pie VII le nomma nonce extraordinaire à la cour de France, et le chargea de complimenter Louis XVIII sur son retour. L'archevêque de Tyr revint à Rome, sur la fin de la même année, et fut le premier cardinal nommé dans la nombreuse promotion de 1816. En 1820, il succéda au cardinal Litta dans les fonctions de cardinal-vicaire de sa Sainteté, et il fut de plus préfet de la congrégation de la résidence des évêques, des immunités ecclésiastiques, etc. Après la mort de Pie VII, il fut élu pape le 27 septembre 1823, et prit le nom de Léon XII. Pendant les courtes années de son règne, il édifia l'Eglise par sa haute piété, par sa charité immense, et par un zèle également éclairé et ferme pour la réforme des abus. Sous ce dernier rapport, Rome seule et son digne clergé savent quelle était l'étendue de ses vues, la droiture de ses intentions et l'énergie de son caractère. Les églises de la Bavière, de la Belgique, de la Suisse, des républiques de l'Amérique méridionale, furent l'objet de sa sollicitude, et il parvint à leur donner des pasteurs conformément aux règles canoniques, après avoir triomphé de tous les obstacles que la politique et les préjugés lui opposaient. Il sut s'élever au-dessus des questions agitées par la diplomatie, et remplir avec indépendance le premier devoir d'un souverain pontife, celui de pourvoir à la perpétuité du ministère catholique, *en tout état de choses*. Il déploya aussi un zèle particulier pour le perfectionnement des études ecclésiastiques; mais des difficultés de plus d'un genre l'arrêtèrent dans l'exécution de ses projets. Il connaissait son siècle, et il voulait que l'Eglise sortît avec un nouvel éclat des attaques auxquelles elle était en butte. C'est au milieu de ses travaux que la mort vint le surprendre, le 10 février 1829, âgé de 69 ans. Ses derniers momens furent affligés par les événemens qui se passaient alors en France, et qui étaient relatifs aux jésuites et aux petits séminaires. Un ministre bien intentionné sans doute, mais pusillanime, abusa de sa condescendance envers le gouvernement de Charles X, et trompa les évêques sur la nature, l'étendue et le sens des conseils qu'il avait cru devoir leur adresser dans cette circonstance délicate. Il s'en plaignit sans obtenir la satisfaction qu'il exigeait. Léon XII était un des esprits les plus grands de son siècle. Son caractère

était doux et ferme ; il savait les choses et les hommes de son temps. Ainsi rien ne lui manquait pour gouverner l'Eglise ; mais Dieu ne lui laissa pas le temps d'exécuter tout ce que son zèle lui inspirait.

EMPEREURS.

LÉON Ier, le *Grand* ou *l'Ancien*, empereur d'Orient, monta sur le trône après Marcien, l'an 457. On ne sait rien de sa famille ; tout ce qu'on connaît de sa patrie, c'est qu'il était de Thrace, et qu'il fut d'abord simple soldat. (Il s'avança rapidement dans les grades de l'armée par la faveur d'Aspar qui commandait en chef les troupes de l'empire. Il était à la tête d'un corps sous les murs de Selimbria, lorsqu'il fut proclamé empereur. Ce choix fait par Aspar fut confirmé par le sénat, et Léon reçut la couronne des mains d'Anatole, patriarche de Constantinople : ce qui ne s'était point encore pratiqué jusqu'alors.) Il signala les commencemens de son règne par la confirmation du concile de Chalcédoine contre les *eutychiens*, et par la paix qu'il rendit à l'empire, après avoir remporté de grands avantages sur les Barbares. La guerre avec les Vandales s'étant rallumée, Léon marcha contre eux, mais il ne fut pas heureux, ayant été trahi par le général Aspar. Cet homme ambitieux l'avait placé sur le trône, dans l'espérance de régner sous son nom. Il fut trompé, et dès lors il ne cessa de susciter des ennemis à l'empereur. Léon fit mourir ce perfide, avec toute sa famille, en 471. Les Goths, pour venger la mort d'Aspar, leur plus ferme appui dans l'empire, ravagèrent pendant près de deux 2 ans les environs de Constantinople, et firent la paix après divers succès. Léon mourut en 474, loué par les uns, blâmé par les autres. Son zèle pour la foi, la régularité de ses mœurs, lui méritèrent des éloges. L'avarice obscurcit ces vertus ; il ruina les provinces par des impôts onéreux, écouta les délateurs, et punit souvent les innocens.

LÉON II, ou *le Jeune*, fils de Zénon dit *l'Isaurien*, et d'Ariane, fille de Léon Ier, succéda à son aïeul en 474. Mais Zénon régna d'abord sous le nom de son fils, et se fit ensuite déclarer empereur au mois de février de la même année. Le jeune Léon mourut au mois de novembre suivant, et Zénon demeura seul maître de l'empire. Léon avait environ 16 ans, et non pas 6 ; il avait ruiné sa santé par des débauches qui hâtèrent sa mort.

LÉON III, *l'Isaurien*, empereur d'Orient, était originaire d'Isaurie. Ses parens vivaient du travail de leurs mains, et étaient cordonniers. Léon s'enrôla dans la milice comme simple soldat. Justinien II l'incorpora ensuite dans ses gardes, et Anastase II lui donna la place de général des armées d'Orient, après diverses preuves de valeur : c'était le poste qu'il occupait lorsqu'il parvint à l'empire en 717. Les Sarrasins, profitant des troubles de l'Orient, vinrent ravager la Thrace, et assiéger Constantinople avec une flotte de 80 voiles. Léon défendit vaillamment cette ville, et brûla une partie des vaisseaux ennemis par le moyen du feu grégeois. Ses succès l'enorgueillirent ; il tyrannisa ses sujets, et voulut les forcer à briser les images ; il chassa du siége de Constantinople le patriarche Germain, et mit à sa place Anastase, qui donna tout pouvoir au prince sur l'Eglise. Léon, ayant en vain répandu le sang pour faire outrager les tableaux des saints, tâcha d'entraîner dans son parti les gens de lettres, chargés du soin de la bibliothèque. N'ayant pu les gagner ni par promesses ni par menaces, il les fit enfermer dans la bibliothèque, entourée de bois sec et de toutes sortes de matières combustibles, et y fit mettre le feu. Des médailles, des tableaux sans nombre, et plus de 30,000 volumes, furent consumés par cet incendie. Le barbare fut excommunié par Grégoire II et par Grégoire III. (*Voy.* GRÉGOIRE II.) Il équipa une flotte pour se venger du pape ; mais elle fit naufrage dans la mer Adriatique, et le tyran mourut peu de temps après, en 741, regardé comme un fléau de la religion et de l'humanité. Son règne fut de 24 ans. (On a quelques médailles en or de l'effigie de cet empereur : elles attes-

tent l'anéantissement total de l'art à cette époque.)

LÉON IV, surnommé *Chazare*, fils de Constantin Copronyme, naquit en 751, et succéda à son père en 775. C'était un temps où les disputes des *iconoclastes* ou *briseurs d'images* agitaient tout l'Orient. Léon feignit d'abord de protéger les catholiques; mais ensuite il se moqua également de ceux qui honoraient et de ceux qui détruisaient les images. Son règne ne fut que de 5 ans, pendant lesquels il eut le bonheur de repousser les Sarrasins en Asie. Il mourut en 780, d'une maladie pestilentielle, dont il fut frappé, disent les historiens grecs, pour avoir osé porter une couronne ornée de pierreries qu'il avait enlevées à la grande église de Constantinople. Il avait épousé la fameuse Irène. *Voy.* ce nom.

LÉON V, l'*Arménien*, ainsi appelé parce qu'il était originaire d'Arménie, né vers la fin du 8e siècle, devint par son courage général des troupes sous Nicéphore; mais ayant été accusé de trahison contre cet empereur, il fut battu de verges, exilé, et obligé de prendre l'habit monastique. Michel Rhangabé, devenu empereur, l'ayant rappelé, lui donna le commandement de l'armée; mais, profitant de l'imprudence et du malheur de son maître, il s'éleva à sa place, et en fut jugé digne. Ce fut à la noblesse de son extérieur, tout petit qu'il était, à un air ferme et imposant, à une voix de tonnerre, très utile dans un jour de bataille, à l'hypocrisie même et à l'art du déguisement, talent d'importance dans la nation qu'il avait à gouverner, qu'il dut les suffrages des gens de guerre. Les troupes le proclamèrent empereur en 813, après avoir destitué Michel dit le *Bègue*. Il remporta l'année d'après une victoire signalée sur les Bulgares, et fit avec eux, en 817, une trève de 30 ans. Ce qu'il y eut de singulier dans ce traité, c'est que l'empereur chrétien jura par les faux dieux de l'observer; et le roi Bulgare, qui était païen, appela à témoin de son serment ce que le christianisme a de plus sacré. La cruauté de Léon envers ses parens et les défenseurs du culte des images ternit sa gloire et avança sa mort. (Les conjurés s'étaient déguisés en prêtres et en clercs, et se rendirent à la chapelle du palais, où Léon assistait habituellement aux matines. Ce prince fut massacré la nuit de Noël, en 820, comme il entonnait une antienne. (Quand le patriarche Nicéphore, persécuté et exilé par Léon, eut appris sa mort, il s'écria..... « La religion est délivrée » d'un grand ennemi; mais l'état perd » un prince utile. » L'histoire a confirmé ce jugement.)

LÉON VI, *le Sage* et *le Philosophe*, fils de Basile le Macédonien, monta après lui sur le trône en 886. L'empire était ouvert à tous les Barbares : Léon voulut dompter les Hongrois, les Bulgares, les Sarrasins; mais il ne réussit contre aucun de ces peuples. Les Turcs, appelés à son secours, passèrent en Bulgarie, mirent tout à feu et à sang, enlevèrent des richesses immenses, et firent un nombre prodigieux de prisonniers qu'ils vendirent à Léon. En se servant des armes des Turcs, Léon leur ouvrit le chemin de Constantinople, et après en avoir été les soutiens, ils en furent les destructeurs. Il se montra meilleur politique en chassant de son siége le patriarche Photius. Un des successeurs de cet homme fameux, le patriarche Nicolas, excommunia l'empereur, parce qu'il s'était marié pour la quatrième fois; ce que la discipline de l'Eglise grecque défendait. Il termina cette affaire en faisant déposer le patriarche. Léon mourut de la dyssenterie en 911, à l'âge de 46 ans. Il fut appelé *le Sage* et *le Philosophe* par des flatteurs qui distribuaient, comme aujourd'hui, la célébrité selon leurs intérêts. « Ce prince, » surnommé le Philosophe, je ne sais » pourquoi (dit le traducteur des *Avis* » *de l'empereur Basile à Léon son fils* » *et son collègue*), ne fut qu'un pédant » sans vertus, qui fit des livres, se laissa » battre par ses ennemis, et donna à ses » sujets l'exemple d'un libertinage scan» daleux. » Il se plaisait à composer des *Sermons*, au lieu de s'occuper de la défense de l'empire. Nous en avons 33 pour différentes fêtes dans la *Bibliothèque des*

Pères. Combéfis, Savil, Maffei et Gretser en ont publié quelques-uns. L'éloquence de ce prince tenait beaucoup de la déclamation. Il nous reste encore de lui : 1° *Opus Basilicon*, dans lequel on avait rassemblé toutes les lois des empereurs grecs. (Les *Basiliques* (*Opus Basilicon*) avaient été compilés par Basile : ils furent retouchés par les soins de Léon VI; ils étaient en 60 livres, dont 47 ont été publiés en 1647 par G.-A. Fabrot; 4 autres ont été publiés depuis par Retz, avec une version latine de Runhkenius, sous ce titre : *Operis Basilici Fabrotiani supplementum*, Leyde, 1755.) 2° *Novellæ constitutiones*, au nombre de 113, avec des *Epitome*, pour corriger plusieurs nouveautés que Justinien avait introduites. Leunclavius les a données à la fin de son abrégé du *Basilicon*, Bâle, 1575. 3° un *Traité de tactique*, publié par Meursius, Leyde, 1612. C'est le plus intéressant de ses ouvrages. On y voit l'ordre des batailles de son temps, et la manière de combattre des Hongrois et des Sarrasins. Ce livre, important pour la connaissance du Bas-Empire, a été traduit en français par M. de Maiseroi, Paris, 1771, 2 vol. in-8. On a encore de cet empereur un *Cantique sur le jugement dernier*, traduit en latin par Jacques Pontarus; 17 *Prédictions sur le sort de Constantinople*, publiées par George Codinus dans son ouvrage *De imperatoribus constantinopolitanis*, Paris, 1655, et une *lettre* à Omar, pour prouver la vérité de la religion chrétienne et l'impiété de celle des Sarrasins; on la trouve dans les nouvelles éditions de la *Bibliothèque des Pères*. Léon VI avait la prétention de prédire l'avenir, et il nous reste de lui 17 *Oracles* obscurs, qui ne trouvèrent de croyance que chez les Grecs superstitieux. (Rutgersius a publié les 16 premiers avec une version latine, et Leunclavius y a ajouté le 17ᵉ qui était resté inédit. Les bibliothèques de Florence et du Vatican possèdent plusieurs autres ouvrages *manuscrits* de Léon. L'on trouve de lui 27 vers *rétrogrades* en grec, dans les *Excerpta græc. rhet. de Leo Allatius*, Rome, 1641, in-8, p. 398.)

LÉON DE BYSANCE, natif de cette ville, se forma à l'école de Platon. Ses talens pour la politique et pour les affaires le firent choisir par ses compatriotes dans toutes les occasions importantes. Ils l'envoyèrent souvent vers les Athéniens, et vers Philippe, roi de Macédoine, en qualité d'ambassadeur. Ce monarque ambitieux, désespérant de se rendre maître de Bysance tant que Léon serait à la tête du gouvernement, fit parvenir aux Byzantins une lettre supposée, par laquelle ce philosophe promettait de lui livrer sa patrie. Le peuple, sans examiner, court furieux à la maison de Léon, qui s'étrangla pour échapper à la frénésie de la populace. Cet illustre infortuné laissa plusieurs écrits d'histoire et de physique, mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Il florissait vers l'an 350 avant J.-C.

LÉON (Saint), évêque de Bayonne, et apôtre des Basques, était de Carentan en Basse-Normandie. Il fut chargé d'une mission apostolique par le pape Etienne V, pour le pays des Basques, tant en-deçà qu'au-delà des Pyrénées; mais pendant qu'il exerçait son ministère, il fut martyrisé vers l'an 900 par les idolâtres du pays.

LÉON *le Grammairien*, qui vivait dans le 12ᵉ siècle, composa une *Chronique de Constantinople* : (elle a pour titre : *Chronographia res a recent. imperator. gestas complectens* : elle comprend l'histoire des empereurs depuis 813 à 929, c'est-à-dire, depuis Léon l'Arménien jusqu'à Constantin VII.) Elle est jointe à la *Chronique* de saint Théophane, imprimée au Louvre en 1655, in-fol., et fait partie de la Bysantine. (Elle a été traduite en latin par Jacques Goar et en français par Cousin.)

LÉON D'ORVIETTE (*Leo Urbevetanus*), natif de cette ville, dominicain suivant les uns, et franciscain suivant d'autres, laissa deux *Chroniques*, l'une des papes, qui finit en 1314, et l'autre des empereurs, qu'il a terminée à l'an 1308. Jean Lami les publia toutes deux en 1737, en 2 vol. in-8. Le stile de Léon se sent de la barbarie de son siècle. Il adopte plusieurs fables que la lumière de

la critique a dissipées. A ces défauts près, son ouvrage est utile pour l'histoire de son temps.

LÉON (Jean), surnommé l'*Africain*, habile géographe arabe du 16ᵉ siècle, était natif de Grenade. (Il s'appelait primitivement *Alhaçan-ibn Mohammed Alvazas Alfasi*. Il fut élevé à Fez, suivit à l'âge de 16 ans son oncle dans une ambassade au Tombuth, et se fixa en Afrique, après la prise de cette ville, en 1492.) Après avoir long-temps voyagé en Europe, en Asie et en Afrique, il fut pris sur mer par des pirates. Il abjura le mahométisme en 1513, sous le pape Léon X, auquel les pirates en avaient fait présent. Le pape l'avait fait instruire dans le catholicisme, et il lui donna des marques singulières de son estime. Léon apprit le latin, l'italien, et ouvrit un *Cours* de langue arabe. Son disciple le plus célèbre fut le cardinal Antonini, ex-général des Augustins. Il ne tarda guère à donner des preuves d'une conversion peu sincère. Il prit de nouveau le turban, et mourut vers 1526. Nous avons de Jean Léon les *Vies des philosophes arabes*, que Hottinger fit imprimer en latin à Zurich en 1664, dans son *Bibliothecarius quadri-partitus*. On les a insérées aussi dans le tome 13 de la *Bibliothèque* de Fabricius, sur une copie que Cavalcanti avait envoyée de Florence. Il composa en arabe la *Description de l'Afrique*, qu'il traduisit ensuite en italien. Elle est assez curieuse et assez estimée; il y traite principalement des arbres, herbes et racines de cette partie du monde. Jean Temporal la traduisit en français, et la fit imprimer à Lyon en 1556, en 2 vol. in-fol., sous le titre de *Historiale description de l'Afrique*. Il y en a une mauvaise *Traduction* latine par Florian. Louis Marmol, qui ne cite jamais Léon, l'a copié presque partout.

LÉON DE MODÈNE, célèbre rabbin de Venise au 17ᵉ siècle, dont le véritable nom était *Juda Arié*, est auteur d'une excellente *Histoire des rites et coutumes des Juifs*, en italien. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Venise, en 1638. Richard Simon a donné une traduction française de ce livre, Paris, 1674, in-12, qui instruit en peu de mots des coutumes des Juifs, et surtout des anciennes, auxquelles l'auteur s'attache plus qu'aux modernes. Le traducteur a enrichi sa version de deux morceaux curieux, sur la secte des *Caraïtes*, l'autre sur celle des *Samaritains* d'aujourd'hui. On a encore de Léon un *Dictionnaire hébreu et italien*, Venise, 1612, in-4, 2ᵉ édition augmentée, Padoue, 1640.

LÉON (Louis de), *Aloysius Legionensis*, religieux augustin, professeur de théologie à Salamanque, se rendit très habile dans le grec et dans l'hébreu. Il fut mis à l'inquisition pour avoir commenté d'une manière assez inconsidérée le Cantique des Cantiques. Il y donna des exemples héroïques de patience et de grandeur d'âme, et sortit de son cachot au bout de deux ans. On le rétablit dans sa chaire et dans ses emplois. Il mourut en 1591, à 64 ans. Il avait le génie de la poésie espagnole, et ses vers avaient de la force et de la douceur; mais il est plus connu par ses livres théologiques. Son principal ouvrage est un savant traité en latin, intitulé: *De utriusque Agni, typici et veri, immolationis legitimo tempore*. Le Père Daniel a donné ce livre en français, 1695, in-12, avec des réflexions. L'original et la copie sont également curieux. Son *Commentaire* sur le Cantique des Cantiques parut à Venise en 1604, in-8, en latin.

LÉON (Pierre CIEÇA de), voyageur espagnol, passa en Amérique à l'âge de 13 ans, et s'y appliqua pendant 17 ans à étudier les mœurs des habitans du pays. Il composa l'*Histoire du Pérou*, et l'acheva à Lima en 1550. La première partie de cet ouvrage fut imprimée à Séville l'an 1553, in-fol., en espagnol; et à Venise, en italien, in-8, 1557: elle est estimée des Espagnols, et elle mérite de l'être.

LÉON (dit l'HÉBREU, ou JUDA le rabbin), fils aîné d'Isaac Abrabanel, célèbre rabbin portugais, né dans le royaume de Castille, suivit son père qui se réfugia à Venise, après l'expulsion des Juifs par Ferdinand le Catholique. On a de lui trois

Dialogues sur l'amour, Rome, 1535, traduit de l'italien en français par Denys Sauvage et Pontus de Thiard: cet ouvrage a été souvent imprimé in-8 et in-12, dans le 16e siècle.

LÉON DE SAINT-JEAN, carme, né à Rennes l'an 1600, était appelé, avant son entrée en religion, Jean Macé : il fut élevé successivement presque à toutes les charges de son ordre, dont il devint provincial, et s'acquit l'estime de Léon XI, d'Alexandre VII, de plusieurs cardinaux, et des grands hommes de son siècle. Il prêcha devant Louis XIII et Louis XIV avec applaudissement. Ami intime du cardinal de Richelieu, il recueillit les derniers soupirs de ce ministre. Il mourut le 30 décembre 1671, à Paris, après avoir publié un très grand nombre d'ouvrages; les principaux sont: 1° *Vie de François d'Amboise*, Paris, 1634; 2° *Vie de sainte Madeleine de Pazzi*, Paris, 1636, in-8; 3° *Histoire de la province des Carmes de Tours*, en latin, Paris, 1640, in-4; 4° *Journal de ce qui s'est passé à la maladie et à la mort du cardinal de Richelieu*, Paris, 1642, in-4; 5° plusieurs ouvrages ascétiques; et quelques-uns pour soutenir la prétendue antiquité de son ordre; 6° *Studium sapientiæ universalis*, 3 vol. in-fol. : le premier parut à Paris en 1657; il comprend les sciences profanes; les deux autres ont été imprimés à Lyon, en 1664; ils ont pour but la science de la religion : on estime principalement ce qui regarde la théologie dogmatique. Le stile de cet ouvrage est pur et coulant. 7° *La Somme des sermons parénétiques et panégyriques*, 4 vol. in-fol., Paris, 1671-75.

LÉON. *Voyez* LÉONTIUS.

LÉON DE CASTRO. *Voyez* CASTRO.

LÉONARD (Saint), solitaire du Limousin, mort vers le milieu du 6e siècle, a donné son nom à la petite ville de *St.-Léonard-le-Noblet*, à 5 lieues de Limoges. (Il avait été baptisé, dit-on, par saint Remi, qui, après l'avoir chargé de prêcher la foi aux peuples, le présenta à Clovis. Léonard demanda pour toute grâce la permission de visiter les prisonniers, et délivrer ceux qui sembleraient mériter leur grâce. Après s'être acquitté de ce devoir, il revint dans sa retraite. Le concours de néophytes qui l'y suivirent fut si grand, qu'il donna naissance à la ville de St.-Léonard.) L'*Histoire* de sa vie, écrite par un anonyme, est pleine de faussetés et de fables absurdes : on estime *celle* de l'abbé Oroux, imprimée à Paris, chez Barbou, en 1760, et dans Baillet, au 6 novembre, jour où l'Eglise honore sa mémoire.

LÉONARD MATTHEI D'UDINE, dominicain du 15e siècle, ainsi nommé du lieu de sa naissance, enseigna, en 1428, la théologie avec réputation, et fut l'un des plus célèbres prédicateurs de son temps. (En 1435 il prêcha devant Eugène IV; puis il parut avec éclat à Venise, à Rome, à Milan, etc., devint successivement prieur du couvent de St.-Dominique de Bologne, ensuite provincial de toute la Lombardie. Il mourut vers l'an 1470.) On a de lui un grand nombre de *Sermons* latins, dont le mérite est très médiocre; mais, comme les éditions en sont anciennes, quelques curieux les recherchent. Les principaux sont: 1° ceux *De sanctis*, 1473, ceux *du Carême*, *Quadragesimale aureum*, Paris, 1478, in-fol.; 2° il a laissé aussi un traité: *De sanguine Christi*, 1473, in-fol.

LÉONARD DE PISE (*Leonardo Tibonacei*), mathématicien, est le premier qui fit connaître en Italie, au commencement du 13e siècle, les chiffres arabes et l'algèbre, et qui y enseigna la manière d'en faire usage. On conserve à Florence, dans la bibliothèque de Magliabecchi, un traité d'Arithmétique, en latin, intitulé : *Liber abaci*, *compositus a Leonardo filio Bonacci*, *Pisano*, *in anno* 1202. L'auteur y dit, dans la préface, qu'étant à Bugie, ville d'Afrique, où son père était facteur pour des marchands pisans, il avait été initié dans la manière de compter des Arabes, et que l'ayant trouvée plus commode, et de beaucoup préférable à celle qui était en usage en Europe (en quoi il disait bien certainement vrai), il avait entrepris ce Traité pour la faire connaître en Italie. C'est de là que les chiffres arabes et l'al-

gèbre se répandirent ensuite dans les autres pays de l'Europe, à l'égard de laquelle Léonard de Pise peut presque passer pour inventeur, ayant enseigné le premier les règles de cette science, et l'ayant même perfectionnée. Il est encore auteur d'un *Traité d'arpentage*, que l'on conserve dans la même bibliothèque. (Léonard prétend dans son traité, que les chiffres arabes viennent plutôt des Grecs que des Indiens; mais il n'appuie cette assertion d'aucun fait assez authentique.)

LÉONARD. *Voyez* VINCI et MALESPEINES.

* LÉONARD (Nicolas-Germain), poète pastoral, naquit à la Guadeloupe en 1744. Etant venu fort jeune en France, il y fit ses études avec honneur. Protégé par le ministre Chauvelin, il embrassa la carrière diplomatique, et obtint, en 1772, la place de chargé d'affaires à Liége. Quoique Léonard fût d'un caractère mélancolique, il était ennemi du repos: fatigué de Liége et de la diplomatie, il quitta cette ville et les affaires, et revint à Paris. Tourmenté d'ennui, et ne se plaisant nulle part, il retourna dans sa patrie; il n'y resta pas, et revint encore en France, croyant y trouver aussi une tranquillité durable. Il se trompa, et bientôt après il allait encore entreprendre le long voyage de la Guadeloupe, lorsqu'il succomba à une maladie de langueur. Il mourut à Nantes, le 26 janvier 1794, âgé de 50 ans. On a de lui 1° *Le Temple de Gnide*, imité de Montesquieu, 1772, in-8; ce fut sa première production. Il en donna deux autres éditions augmentées de, 2° *L'Amour vengé*, 1773, in-4; 1775, in-8; 3° *Lettres de deux amans de Lyon*, 1773, 2 vol. in-12. Ce roman, traduit en anglais et en italien, eut beaucoup de vogue et un grand nombre d'éditions; il est du même genre que l'ancienne et la nouvelle *Heloïse*; le *Werther* de Gœthe (traduit de l'allemand) et les *Lettres de Jacopo Ortis* (trad. de l'italien). Inférieur à ces deux ouvrages, sous le rapport du stile et des autres qualités littéraires, la lecture n'en est pas moins dangereuse pour la jeunesse, en ce qu'elle y puise le délire effréné des passions. 4° *La Nouvelle Clémentine*, ou *Lettres d'Henriette de Berville*, 1774, in-12 et in-8; 5° *Idylles* et *Poèmes champêtres*, 1775, in-8, Paris, 1782, grand in-18. C'est le meilleur ouvrage de Léonard; 6° *Alexis*, roman pastoral, où les mœurs sont aussi simples que pures; 7° *Lettres sur un voyage aux Antilles*, 1790. L'auteur y décrit avec exactitude les sites de la Guadeloupe et les mœurs de ses habitans. 8° *Les saisons*, poème imité de l'anglais de Thompson. Léonard, lors de son retour en France, publia la quatrième édition de ses ouvrages, Paris, 1787, 3 vol. in-8. Son neveu, M. Campenon, en a donné aussi une édition complète, Paris, 1798, 3 vol. in-8.

LÉONARDI (Jean), instituteur de la congrégation des *Clercs-Réguliers de la Mère de Dieu, de Lucques*, né à Décimo en 1541, érigea cette association en 1583. (Il avait d'abord étudié la pharmacie à Lucques; il s'associa ensuite à un artisan de cette ville qui consacrait le produit de son travail au soulagement des pauvres religieux et pèlerins. Au bout de dix ans il commença ses études théologiques et fut ordonné prêtre en 1571. Après avoir ouvert des conférences, il engagea ses plus assidus auditeurs à faire partie de sa congrégation.) Le but de cet institut est de consacrer une vie pauvre et laborieuse à un des objets les plus importans de la société civile, à l'instruction de la jeunesse. Le pieux instituteur essuya des contradictions à Lucques; mais il en fut dédommagé par l'estime du pape Clément VIII, et du grand-duc de Toscane. Il mourut à Rome en 1609, à 69 ans. On a de lui quelques ouvrages peu connus, et il est plus recommandable comme fondateur que comme écrivain. Sa *Vie* a été donnée en italien par Maracci, prêtre de sa congrégation, Venise, 1617, in-fol. (On en trouve un extrait dans l'*Hist. des ordres religieux* du Père Hélyot, tom. 4; une autre *Vie* de Léonardi a été publiée par le Père Ch.-Ant. Erra, Rome, 1759, in-8.

LÉONCE, philosophe athénien, est principalement célèbre parce qu'il don-

na le jour à Athénaïs, qui devint impératrice d'Orient. *Voyez* EUDOXIE, femme de Théodose le Jeune.

LÉONCE (Saint), né à Nîmes en Languedoc, évêque de Fréjus en 361, se fit un nom par son savoir, et édifia par le spectacle des plus éminentes vertus. C'est lui qui engagea saint Honorat, son ami, qui voulait mener la vie solitaire, à se fixer dans son diocèse, et lui désigna l'île de Lérins, où il bâtit le célèbre monastère de ce nom. Cassien, fondateur de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, dédia à saint Léonce, vers l'an 423, les dix premiers livres de ses Conférences. Quelques auteurs ont cru qu'elles furent dédiées à un évêque nommé aussi Léonce, mais autre que le saint dont nous parlons; ce sentiment n'est point appuyé sur des preuves satisfaisantes. Saint Léonce mourut, suivant la commune opinion, vers 450; mais Athelmi, dans son ouvrage *De initiis Ecclesiæ Forojuliensis*, paraît prouver solidement qu'il mourut vers l'an 432 ou 433. On compte ce saint évêque parmi ceux des Gaules, auxquels les papes Boniface et Célestin écrivirent pour des affaires importantes. La lettre du premier concernait les mesures à prendre dans la cause de Maxime de Valence, contre lequel on avait porté des plaintes graves au saint-Siége. Il s'agissait, dans celle de Célestin, d'imposer silence aux semi-pélagiens, qui attaquaient la doctrine de saint Augnstin *sur la grâce*. On a quelquefois donné à cet évêque le titre de martyr, mais sans fondement.

LÉONCE *le Scholastique*, prêtre de Constantinople dans le 6e siècle, a laissé plusieurs livres d'histoire et de théologie, entre autres un *Traité du concile de Chalcédoine*, qu'on trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, et dans le quatrième volume des *Anciennes leçons* de Canisius, in-4.

LÉONCE, *Leontius*, empereur d'Orient, né dans le 7e siècle, d'une famille originaire d'Isaurie, entra jeune dans la milice de l'Empire, et parvint aux premiers grades. Il donna des preuves de son courage sous Justinien II. Le père de Justinien (Constantin Pogonat), fut son bienfaiteur et l'avança dans la carrière des armes; il jouit même d'une grande faveur dans les commencemens de l'empire de Justinien; mais cet empereur, prévenu ensuite contre lui par ses envieux, le tint trois ans dans une dure prison. Léonce, ayant eu sa liberté, déposséda Justinien, et se mit sur son trône en 695. Il gouverna l'empire jusqu'en 698, que Tibère Absimare lui fit couper le nez et les oreilles, et le confina dans un monastère. Justinien, rétabli par le secours des Bulgares, condamna Léonce à perdre la tête, ce qui fut exécuté en 705. Le soin que cet usurpateur avait eu de conserver la vie à Justinien donne une idée assez avantageuse de son humanité, et peut-être Justinien l'eût-il traité avec plus de douceur s'il avait pu le faire sans danger.

LEONICENUS (Nicolas), célèbre médecin, né en 1428, à Lunigo, en latin *Leonicum*, dans le Vicentin, d'où lui est venu son nom, professa, pendant plus de 60 ans, la médecine à Ferrare avec beaucoup de succès. C'est à lui qu'on doit la première *traduction latine* des OEuvres de Galien. Il parvint à un âge fort avancé, et mourut en 1524, dans sa 96e année, emportant les regrets des savans et du peuple. Paul Jove lui ayant demandé par quel secret il avait conservé si long-temps une mémoire sûre, des sens entiers, un corps droit et une santé pleine de vigueur, il lui répondit que c'était l'effet de l'innocence des mœurs, de la tranquillité d'esprit et de la frugalité : *Vividum ingenium perpetua vitæ innocentia, salubre vero corpus hilari, frugalitatis præsidio, facile tuemur.* (*Voyez* HASECH, TOSCHEL.) Le duc et le sénat de Ferrare firent élever un monument à sa mémoire. Il ne s'attacha que très peu à la pratique de la médecine. « Je rends, disait-il, plus de services au public que si je visitais les malades, puisque j'enseigne ceux qui les guérissent. » On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont : 1° une *Grammaire latine*, 1473, in-4; 2° une *Traduction latine* des Aphorismes d'Hip-

pocrate; 3° celle de plusieurs Traités de Galien; 4° un traité curieux : *De Plinii et plurium aliorum medic. in medicina erroribus*, Bâle, 1532, in-fol., ouvrage rare; 5° des *versions italiennes* de l'Histoire de Dion et de celles de Procope; 6° une autre des Dialogues de Lucien; 7° trois livres d'*Histoires diverses*, in-fol. en latin. On les traduisit en italien, et cette version parut à Venise, in-8, en 1544; 8° *De morbo gallico liber*, Bâle, 1536, in-4. On voit par ces différentes productions que Leonicenus, en cultivant la médecine, n'avait pas négligé la littérature et l'étude de l'antiquité. Ses ouvrages furent recueillis à Bâle, 1533, in-fol.

LEONICUS THOMÆUS (Nicolas), savant philosophe vénitien et originaire d'Albanie, étudia le grec à Florence, sous Démétrius Chalcondyle. Il rétablit le goût des belles-lettres à Padoue, où il expliqua le texte grec d'Aristote. Il mourut en 1531, à 75 ans. On a de lui une *Traduction* du Commentaire de Proculus sur le Timée de Platon, et d'autres *Versions italiennes* et *latines*.

LÉONIDAS Ier, roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, s'acquit une gloire immortelle en défendant, avec trois cents hommes d'élite, le détroit des Thermopyles contre l'armée de Xercès, roi des Perses, dix mille fois, dit-on, plus nombreuse, l'an 480 avant Jésus-Christ. Les Spartiates, accablés par le nombre, périrent dans cette journée avec leur monarque. Xercès lui ayant demandé ses armes, il ne lui répondit que ces mots : *Viens les prendre*. Comme quelqu'un lui rapporta que l'armée ennemie était si nombreuse que le soleil serait obscurci de la grêle de leurs traits: *Tant mieux*, dit Léonidas, *nous combattrons à l'ombre*. (Léonidas avait sept mille hommes aux Thermopyles; car son armée s'était grossie en route. Xercès craignant ces hommes déterminés à vaincre ou à mourir, offrit à Léonidas la souveraineté de toute la Grèce s'il voulait se ranger sous ses drapeaux. Léonidas ayant repoussé avec indignation cette offre, l'impérieux Xercès le fit attaquer deux fois, et deux fois les Perses furent repoussés. Mais un grec, appelé Ephialtes, indiqua au roi un sentier par lequel il pourrait entrer dans la Phocide sans passer par les Thermopyles. Léonidas apprit cette trahison et se vit abandonné par la plupart de ses soldats. Il ne resta qu'avec *trois cents* Spartiates qui périrent les armes à la main. Le barbare Xercès fit attacher à une potence le cadavre de ce héros. Le vainqueur de Platée, Pausanias, fit transporter, quarante ans après, les ossemens de Léonidas à Lacédémone. Les lettres et les arts se sont exercés sur ce beau fait de Léonidas. L'anglais Glover et M. de Fontanes en ont fait le sujet d'un poème : celui de M. de Fontanes est resté inédit. Il existe une tragédie sous le titre de *Léonidas*, par M. Pichard, 1826. Le tableau de David et la statue de Lemot (au Luxembourg) sont des chefs-d'œuvre.)

LÉONIDAS II, roi de Sparte, vers l'an 256 avant Jésus-Christ, fut chassé par Cléombrote son gendre, et rétabli ensuite. Il était petit-fils de Cléomène II, et successeur d'Arée II.

LÉONIN (ou LEEW (Elbert ou Engelbert), de l'île de Bommel, dans la Gueldre, enseigna le droit à Louvain avec un succès extraordinaire. Il eut la confiance la plus intime du prince d'Orange, qui l'employa beaucoup dans l'établissement des Provinces-Unies. Léonin fut chancelier de Gueldre après le départ de l'archiduc Mathias, en 1581, et l'un des ambassadeurs que les Etats envoyèrent à Henri III, roi de France. Cet habile politique mourut à Arnheim en 1598, à 79 ans. Il ne fut point protestant, et ne voulut jamais prendre part aux desseins des mécontens contre la religion catholique. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : 1° *Centuria conciliorum*, Anvers, 1584, in-fol. 2° *Emendationum septem libris*, Arnheim, 1610, in-4. Les jurisconsultes se sont beaucoup servis autrefois de ces deux productions.

LEONIUS, poète latin de Paris, célèbre dans le 12e siècle par l'art de faire rimer l'hémistiche de chaque vers avec

la fin, dont voici un exemple, dans un apologue qui ne peint que trop bien les pénitences tardives et forcées :

Dæmon languebat, monachus tunc esse volebat.
Ast ubi convaluit, mansit ut ante fuit.

Voici comme ces deux vers ont été traduits en français :

Belzebud languissait triste et blême ;
Lors vers le froc il tourne tous ses vœux ;
Mais, revenu de cet état piteux,
Le fin matois resta toujours le même.

ou bien

Le diable est-il malade, il se fait solitaire :
L'infirmité le quitte ; il quitte aussi la haire.

En voici un autre sur la providence et la justice de Dieu :

Vos male gaudetis, quia tandem percipietis
Nequitiæ fructum, tenebras, incendia, luctum,
Nam pius indultor, justusque tamen Deus ultor.
Quæ sua sunt munit, quæ sunt hostilia punit.

Il mit en vers de ce genre presque tout l'ancien Testament. Ces vers, un peu barbares, mais qui souvent exprimaient d'utiles vérités, furent appelés *léonins*, non parce que Léonius en fut l'inventeur, mais parce qu'il y réussit mieux que les autres. L'abbé Le Beuf a donné une *Dissertation* pour détruire l'opinion commune qui fait Léonius chanoine de Saint-Benoît de Paris ; il prétend qu'il était chanoine de Notre-Dame. Sa plus forte preuve est que Léonius, dans une de ses pièces, invite un de ses amis à venir à la fête des Fous (pieuse farce qui ne se faisait alors que dans l'église de Paris), pour y déposer l'office de bâtonnier, et le transmettre à un autre avec la nouvelle année. Il parle de cet ami comme d'un de ses confrères, et par conséquent ils étaient l'un et l'autre chanoines de Notre-Dame. Comme cette discussion n'est pas bien importante, et que d'ailleurs les preuves du savant dissertateur ne sont que des conjectures, on ne s'y arêtera pas davantage.

LÉONOR, évêque régionnaire en Bretagne, au 6e siècle, était du pays de Galles. Ses travaux apostoliques et ses vertus l'ont fait mettre au nombre des saints.

LÉONORE. *Voyez* ÉLÉONORE.

LEONTIUM, courtisane athénienne, philosopha et se prostitua toute sa vie. Epicure fut son maître, et les disciples de ce philosophe ses galans. Métrodore fut celui qui eut le plus de part à ses faveurs ; elle en eut un fils, qu'Epicure recommanda en mourant à ses exécuteurs testamentaires. Léontium soutint avec chaleur les dogmes de son maître, qui avait été aussi son amant. (*Voyez* ÉPICURE.) Elle écrivit contre Théophraste avec plus d'élégance que de solidité. Son stile, suivant Cicéron (*De nat. Deor.*, lib. 1.), était pur et attique. Léontium eut aussi une fille nommée Danaé, héritière de la lubricité de sa mère. Cette fille fut aimée de Sophron, préfet d'Ephèse ; ayant favorisé l'évasion de son amant condamné à mort, elle fut précipitée d'un rocher. Elle fit éclater dans ses derniers momens des sentimens extravagans et impies, tels qu'on devait les attendre d'une prostituée, disciple d'Épicure.

LÉONTIUS-PILATUS, ou LÉON, disciple de Barlaam, moine de Calabre, est regardé comme le premier de ces savans grecs à qui on est redevable de la renaissance des lettres et du bon goût en Europe. C'est lui aussi qui enseigna le premier le grec en Italie vers le milieu du 14e siècle : Pétrarque et Boccace furent au rang de ses disciples. Il passa dans la Grèce pour en rapporter des manuscrits ; mais il fut tué d'un coup de tonnerre sur la mer Adriatique, en retournant en Italie. Ce moine, très versé dans la littérature grecque, ne connaissait que médiocrement la latine. *Voyez* sa *Vie* dans l'ouvrage de Humfroi Hody, *De Græcis illustribus*, in-8, Londres, 1742.

LÉOPARD (Paul), humaniste d'Isemberg, près de Furnes, aima mieux passer sa vie dans un petit collége à Bergues-Saint-Vinox, que d'accepter une chaire de professeur royal en grec qu'on lui offrit à Paris. Il mourut en 1567, à 57 ans. On a de lui en latin des *Remarques critiques*, divisées en vingt livres. Les dix premiers ont été imprimés à Anvers, 1568, in-4. Les dix derniers ont

paru pour la première fois en 1604 dans le 3e vol. du *Fax artium* de Gruter. On convient généralement que ces Remarques sont pleines de savoir, de bon sens et de bon goût. Il a donné encore une *Traduction* assez fidèle de quelques Vies de Plutarque, Anvers, 1556, in-8. — Il y a eu encore de ce nom Jérôme LEOPARD, ou plutôt Léopardi, poète florentin peu connu.

LÉOPOLD (Saint), fils de Léopold le Bel, marquis d'Autriche, succéda à son père en 1096. Sa vertu lui mérita le titre de *Pieux*. Pénétré des maximes de l'Evangile, dont il avait fait de bonne heure une étude particulière, il sentit que la religion était la même pour les princes et pour les particuliers; il mortifia ses passions, renonça aux plaisirs du monde, nourrit son âme de la prière, pratiqua toutes sortes de bonnes œuvres, et répandit surtout des aumônes abondantes dans le sein des malheureux. Les Autrichiens étaient alors aussi grossiers que superstitieux, il travailla à adoucir leurs mœurs, à les former aux œuvres et au véritable esprit du christianisme. Ces entreprises réussirent au-delà de ses espérances. Léopold fit le bonheur de ses sujets, diminua les impôts, traita avec une égale bonté le pauvre et le riche, et fit rendre à tous une justice très exacte. Sa valeur, égale à sa piété, éclata sous l'empereur Henri IV, et se soutint sous Henri V, qui lui donna, en 1106, Agnès sa sœur en mariage. Après la mort de ce prince, il eut plusieurs voix pour lui succéder à l'empire; mais Lothaire l'ayant emporté, Léopold se fit un devoir de le reconnaître. Après un règne glorieux, ce prince mourut saintement en 1136 : il avait fondé plusieurs monastères. Innocent VIII le canonisa en 1485. Il avait eu d'Agnès 18 enfans, 8 garçons et 10 filles, qui se montrèrent dignes de leurs illustres parens.

LÉOPOLD, duc d'Autriche, fit la guerre aux Suisses, qui avaient secoué le joug de sa maison : il fut vaincu et tué à la bataille de Sempach, le 9 juillet 1386. On conserve encore son armure dans l'arsenal de Lucerne.

LÉOPOLD Ier, empereur, second fils de Ferdinand III et de Marie-Anne d'Espagne, né le 9 juin 1640, roi de Hongrie en 1655, roi de Bohême en 1656, remplaça son père sur le trône impérial en 1658, à l'âge de 18 ans. Un article de la capitulation que les électeurs lui firent signer en lui donnant la couronne impériale, fut qu'il ne donnerait aucun secours à l'Espagne contre la France dans les guerres d'Italie. Le jeune empereur, qui s'était déja signalé par sa valeur, dirigea ses armes, mais sans de grands succès, contre la Suède. Les Turcs menaçaient alors l'Empire. Ils battirent les troupes impériales près de Barcan, et ravagèrent la Moravie, parce que l'empereur continuait de soutenir le prince de Transylvanie, qui avait cessé depuis 6 ans d'envoyer un tribut annuel de 200,000 florins, que ses prédécesseurs avaient promis de payer à l'Empire ottoman. Montécuculi, général de Léopold, soutenu par un corps de 6,000 français choisis, sous les ordres de Coligni et de la Feuillade, les défit à Saint-Gothard en 1664, après un combat sanglant, où la victoire fut long-temps douteuse. Les Turcs n'en furent guères affaiblis, et firent une paix avantageuse; ils retinrent leurs conquêtes, et on consentit que le prince de Transylvanie fût leur tributaire. L'Allemagne et la Hongrie désapprouvèrent ce traité; mais le ministère impérial avait ses vues. Les finances étaient en mauvais état. On songeait à assujettir absolument les Hongrois, et à terminer les troubles qui s'élevaient sans cesse dans ce royaume. La paix, ou plutôt la trève, fut conclue pour 20 années. Bientôt après la Hongrie occupa les armes de l'empereur. Les seigneurs de ce royaume voulaient à la fois défendre leurs privilèges et recouvrer leur liberté; ils songèrent à se donner un roi de leur nation. Ces complots coûtèrent la tête à Sereni, à Frangipani, à Nadasti et à plusieurs autres; mais ces exécutions ne calmèrent pas les troubles. Tékéli se mit à la tête des mécontens, et fut fait prince de Hongrie par les Turcs, moyennant un tribut de 40,000 sequins. Cet usurpateur appela les

Ottomans dans l'Empire. Ils fondirent sur l'Autriche avec une armée de 200,000 hommes, et mirent le siége devant Vienne en 1683. Cette place était sur le point d'être prise, lorsque Jean Sobieski accourut à son secours, tandis que l'empereur se sauvait à Passau. Secondé de l'armée impériale sous la conduite du duc Charles de Lorraine, le roi de Pologne attaqua les Turcs dans leurs retranchemens et y pénétra. Une terreur panique saisit le grand-visir Mustapha, qui prit la fuite et abandonna son camp aux vainqueurs. Après cette défaite, les Turcs furent presque toujours vaincus, et les Impériaux reprirent toutes les villes dont ils s'étaient emparés. Léopold regardant les rebelles de Hongrie comme la cause des maux qui avaient menacé l'Empire, ordonna qu'ils fussent punis avec rigueur. On éleva dans la place publique d'Eperies, en 1687, un échafaud, où l'on immola les victimes qu'on crut les plus nécessaires à la paix. Les principaux nobles hongrois furent convoqués; ils déclarèrent au nom de la nation que la couronne était héréditaire. Léopold eut d'autres guerres à soutenir. Ce prince, qui ne combattait jamais que de son cabinet, ne cessa de s'opposer à l'humeur conquérante de Louis XIV, premièrement en 1671, d'abord après l'invasion de la Hollande, qu'il secourut contre le monarque français; ensuite, quelques années après la paix de Nimègue, en 1686, lorsqu'il fit cette fameuse ligue d'Augsbourg, dont l'objet était d'accabler la France et de chasser Jacques II du trône d'Angleterre; enfin en 1701, à l'avénement du duc d'Anjou (Philippe V), petit-fils de Louis XIV, à la couronne d'Espagne. [Léopold soutenait les prétentions de son frère Charles (depuis Charles VI), fils comme lui d'une infante espagnole. Charles ne fut guères reconnu en Espagne que par les Catalans, qui le proclamèrent sous le nom de Charles III. (*Voyez* Charles VI.)] Léopold sut intéresser l'empire germanique à toutes ces guerres, et les faire déclarer ce qu'on appelle guerres de l'Empire. La première fut assez malheureuse, et l'empereur reçut la loi à la paix de Nimègue, en 1678. L'intérieur de l'Allemagne ne fut pas saccagé, mais les frontières du côté du Rhin furent maltraitées. La fortune fut moins inégale dans la 2e guerre, produite par la ligue d'Augsbourg. La 3e fut encore plus heureuse pour Léopold. La mémorable bataille d'Hochstet, donnée en 1704, changea tout, et ce prince mourut l'année suivante le 5 mai, à 65 ans, avec l'idée que la France serait bientôt accablée, et que l'Alsace serait réunie à l'Allemagne, ce qui effectivement serait arrivé si on avait profité de l'humiliation de la France pour conclure à Gertruidenberg la paix à laquelle elle était prête à souscrire. Ce qui servit le mieux Léopold dans toutes ces guerres, ce fut la grandeur de Louis XIV, qui s'étant produite avec trop de faste, irrita tous les souverains. L'empereur allemand, plus doux et plus modeste, fut moins craint, mais plus aimé. Il avait été destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, et son éducation avait été conforme à cette résolution prématurée : on lui avait donné de la piété et du savoir; mais on négligea de lui apprendre l'art de gouverner. Il régna cependant avec succès; ses sujets furent heureux et l'aimèrent comme leur père, tant la religion a de ressources pour tenir lieu de toute autre science. Ses ministres le gouvernèrent quelquefois, mais leur rôle était difficile à soutenir : dès que le prince s'apercevait de sa subjection, une prompte disgrâce le vengeait d'un ministère impérieux. Cependant presque tous ses choix furent heureux; et si le ministère de Vienne commit des fautes pendant un règne de 46 ans, il faut avouer qu'avec un lenteur prudente il sut faire presque tout ce qu'il voulut. On lui a reproché de s'être ligué avec les ennemis de Jacques II, et d'avoir par là détruit les espérances que ce prince avait fait naître en Angleterre en faveur de la religion catholique, mais Jacques étant intimement lié avec la France, ennemie de l'Espagne et de l'Allemagne, il n'était pas au pouvoir de Léopold de prendre des arrangemens différens. D'ailleurs Louis XIV fomentait continuellement les

mouvemens des Hongrois, et par là favorisait les Turcs, contre lesquels l'empereur ne pouvait se flatter d'avoir des succès durables, sans occuper la France ailleurs. (Léopold fut marié trois fois, d'abord à Marguerite-Thérèse, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et qui mourut en couches; ensuite à Claude-Félicité d'Autriche, que la passion pour la chasse conduisit au tombeau en 1676; enfin à Eléonore-Madeleine-Thérèse, princesse palatine de la branche de Neubourg, qui survécut à son époux et mourut en 1728. Elle avait traduit du français en allemand un grand nombre d'ouvrages ascétiques, entre autres le livre intitulé : *Réflexions pieuses pour tous les jours du mois*. On a la *Vie* de cette princesse célèbre par ses vertus.) Les fils de Léopold qu'il avait tous eus de cette dernière princesse, Joseph Ier et Charles VI, remplirent successivement le trône impérial. François Wagner, jésuite, a écrit l'histoire de Léopold en latin, Vienne, 1719-1734, deux volumes in fol.; elle est estimée.

LÉOPOLD II, grand-duc de Toscane et empereur d'Allemagne, second fils de l'empereur François I et de Marie-Thérèse d'Autriche, naquit à Vienne le 5 mai 1747, et succéda à son père dans le duché de Toscane, en 1765. Il gouverna d'abord cette province d'une manière paisible et heureuse pour lui et pour les peuples; mais ayant adopté le système des philosophistes jansénistes, économistes, il forma des projets qui mécontentèrent la multitude. Le peuple se souleva à différentes fois, surtout à Pistoie et à Prato. M. Ricci, qui avait ces deux évêchés, ayant tenu un synode presbytérien en 1786, pour abolir la discipline actuelle de l'Eglise universelle, et introduire des nouveautés singulières, fut condamné au concile de Florence en 1787 : mais le grand-duc supprima les actes du concile, et les fit ensuite paraître avec de prolixes commentaires qui en combattaient les décisions. L'empereur Joseph II étant mort le 20 février 1790, Léopold se rendit à Vienne pour prendre le gouvernement de ses états : le mécontentemnt des Toscans éclata alors d'une manière terrible; pour les apaiser, on leur accorda le redressement de leurs griefs; mais bientôt ils furent sévèrement punis, et plus de 600 furent condamnés aux galères. Son second fils, Ferdinand, ayant été déclaré grand-duc en 1791, chassa l'évêque de Pistoie, qui fut remplacé par un prélat sage et orthodoxe, anéantit toutes les opérations de son père, et rendit le calme à la Toscane. Léopold, couronné empereur le 9 octobre 1790, conclut, l'année suivante, la paix avec les Turcs en rendant Belgrade et presque toutes les places conquises. Il voulut pacifier les Pays-Bas insurgés par suite des innovations que Joseph II y avait faites. Il offrit de les détruire toutes; mais les deux partis aristocrate et démocrate, conduits l'un par Vander-Noot et Van-Espen, et le second par l'avocat Vorck et le général Vander-Mergch, refusèrent de se soumettre. Trente mille Autrichiens entrèrent alors dans les Pays-Bas, qui furent pacifiés au bout d'un an. Léopold était, dit-on, sur le point de prendre un parti quelconque dans les affaires de France, lorsqu'il mourut à Vienne, le 1er mars 1792, à l'âge de 44 ans, après 3 jours de maladie. Les hésitations qu'il avait montrées jusqu'alors, et dont était cause la crainte que lui avait inspirée son ministre Kaunitz, de se voir enlever les Pays-Bas par la France, ne laisse pas croire qu'il eût poussé cette entreprise avec une grande activité. On est d'ailleurs persuadé qu'il approuvait la plupart des effets de la révolution française; mais il eût voulu les concilier avec l'autorité royale : comme si cette autorité pouvait subsister quand ses fondemens et sa sanction n'existent plus. Il avait épousé, en 1765, Marie-Louise, infante d'Espagne, dont il eut 16 princes et princesses. François, son fils aîné, lui succéda dans ses états héréditaires sous le nom de François II, mais ayant échangé depuis ce titre d'empereur d'Allemagne contre celui d'empereur d'Autriche, il fut appelé François Ier. Mallet-du-Pan, qui, dans ses notices historiques, met pour l'ordinaire beaucoup de modération, et n'exagère, quand certains préjugés ne l'égarent pas, ni en louanges ni en blâme, parle ainsi de

Léopold II dans son *Mercure français*, du 24 mars 1792, pag. 218. « Ce monarque, enlevé à l'Allemagne dans la force » de l'âge et de l'expérience, gouverna » vingt-cinq ans le grand-duché de Toscane, où sa mémoire ne périra point. » Quoique au milieu des innombrables » ordonnances par lesquelles il administra ce petit état, on découvre un amour » excessif du régime réglementaire, une » attention exagérée à des détails fort au-» dessous du souverain, un penchant à » des innovations dont l'utilité n'a pas » toujours été reconnue, ses lois sur la » détention des débiteurs, ses encouragemens aux défrichemens, et plusieurs » autres actes de son administration, méritèrent à ce souverain des éloges qui » allèrent jusqu'à l'enthousiasme, surtout » en France, où les nouveautés quelconques ont des admirateurs tout prêts. » On lui a reproché une trop grande économie, la passion de gouverner, dans » chaque détail, une vigilance fatigante » sur les actions même indifférentes du » citoyen; des imitations peu heureuses » de changemens qui offensaient non » seulement les préjugés du peuple, » mais encore ses sentimens; telles, par » exemple, que cette ordonnance bientôt retirée pour les sépultures communes. Enfin, on a paru craindre que l'habitude de gérer trop minutieusement » les affaires d'un petit état, l'empereur » ne l'apportât dans l'administration » d'une grande monarchie. »

LÉOPOLD-GUILLAUME, archiduc d'Autriche, évêque de Passau, de Strasbourg, etc., grand-maître de l'ordre Teutonique et gouverneur des Pays-Bas, fils de l'empereur Ferdinand II, commanda les armées autrichiennes contre les Suédois et les Français, durant la guerre de 30 ans, que sa maison soutint pour le maintien de la religion catholique en Allemagne. Il eut de grands succès et de grands revers. C'était un prince sage, doux et pieux; il ne manquait ni de courage, ni de talens militaires; mais il n'était pas le maître de ses opérations, et ceux dont il dépendait le secondaient mal. Il mourut à Vienne en 1652.

LÉOPOLD, duc de Lorraine, fils de Charles V et d'Eléonore d'Autriche, naquit à Inspruck en 1679. Il porta les armes dès sa plus tendre jeunesse, et se signala en 1695 à la journée de Témeswar. Le duc Charles V son père, ayant pris parti contre la France, avait vu la Lorraine envahie, et elle était encore au pouvoir de la France à sa mort, arrivée en 1690. Léopold fut rétabli dans ses états par la paix de Ryswick en 1697, mais à des conditions auxquelles son père n'avait jamais voulu souscrire. Il ne lui était pas seulement permis d'avoir des remparts à sa capitale. Quelque mortification que dût lui donner la perte d'une partie des droits régaliens, il crut pouvoir être utile à son peuple, et il ne s'occupa dès lors que de son bonheur. Il trouva la Lorraine désolée et déserte, il la repeupla et l'enrichit. Aussi grand politique que brave guerrier, il sut conserver la paix, tandis que le reste de l'Europe était ravagé par la guerre. Sa noblesse, réduite à la dernière misère, fut mise dans l'opulence par ses bienfaits. Il faisait rebâtir les maisons des gentilshommes pauvres, il payait leurs dettes, il mariait leurs filles. Protecteur des arts et des sciences, il établit un collége à Lunéville, et alla chercher les talens jusque dans les boutiques et dans les forêts, pour les mettre au jour et les encourager. « Je quitterais, disait-il, demain ma souveraineté, si je ne pouvais faire du bien. » Il mourut en 1726 à Lunéville, à 50 ans. Il laissa son exemple à suivre à François Ier son fils, depuis empereur, et jamais exemple n'a été mieux imité. Léopold avait épousé Elisabeth, fille du duc d'Orléans, morte en 1744, femme sage et vertueuse, qui conspirait avec son époux à faire le bonheur de leurs sujets.

* LÉOPOLD (Charles Guillaume DE), secrétaire d'état de Suède, l'un des 18 de l'académie suédoise, né le 2 avril 1766 à Stockholm, où son père était contrôleur à la douane, aurait eu une éducation bien peu soignée, si un français instruit ne se fût aperçu de ses heureuses dispositions et ne lui eût appris sa langue. On le plaça à l'école de Soder-Koping et en-

suite à l'université d'Upsal. Bientôt il publia une dissertation latine *De origine idearum moralium*, 1773, et une *Ode sur la naissance du prince royal Gustave-Adolphe*, 1778. Léopold était réduit à se créer par son travail les moyens de continuer ses études : il parvint, à force d'économie, à se procurer ce dont il avait besoin pour se rendre à l'université de Greifswal, où il obtint le grade de docteur en philosophie, après avoir soutenu une thèse sur cette question : *De origine juste introductæ proprietatis*, 1781. Il traita aussi un autre sujet : *Causæ cur tot veterum scripta perierint* : il fut nommé agrégé à cette université. Quelques tentatives furent faites auprès de ce jeune savant pour le fixer en Poméranie et l'attacher à la bibliothèque de la régence de Stralsand; mais il revint en Suède en 1784, et devint conservateur de la bibliothèque que le savant Liden avait donnée à l'université d'Upsal. La réputation de Léopold arriva au roi Guillaume III, qui le fit venir à Stockholm, paya les dettes qu'il avait faites pendant ses études, et lui donna un appartement dans son palais. En 1786, Léopold fit partie de l'académie suédoise, dont le roi venait de nommer les 18 premiers membres ; il fut appelé par le suffrage de ces derniers qui devaient s'adjoindre 5 collègues. En 1787 il fut chargé de la bibliothèque de Drothningholm, et en 1788 il devint secrétaire particulier du roi. Dès lors intimément lié à la destinée du monarque, il passa dans sa société les momens les plus agréables, et chanta, comme les anciens bardes, les exploits des Suédois. Son *Ode sur la Victoire de Hogland*, son *Epitre en vers sur la bataille de Uttis et sur le combat naval de Freidrikshamn etc.* furent faites au milieu du tumulte des camps, ainsi que sa tragédie d'*Oden* qui fut représentée en 1790 au théâtre de Stockholm. Après la représentation, le roi lui écrivit cette lettre, en lui envoyant une bague de prix et deux branches de laurier cueillies sur le tombeau de Virgile. « L'auteur de *Siri Brahe*, en présentant ses complimens à celui d'*Oden*, » le prie de vouloir bien lui procurer un » billet de parterre pour demain, et lui » offre ces feuilles de laurier cueillies, il » y a 6 ans, sur le tombeau du plus grand » poète du siècle d'Auguste : elles se sont » un peu fanées entre ses mains, mais » elles reprendront une nouvelle fraî- » cheur, lorsquelles seront placées sur la » tête du poète. » Après la mort de Gustave III, qui entraîna la suppression de l'académie de Suède, Léopold s'éloigna de la capitale jusqu'au rétablissement de l'académie par le roi Gustave-Adolphe IV. Dès lors il reçut les distinctions les plus flatteuses; chevalier de l'Etoile polaire en 1798, conseiller de la chancellerie en 1799, membre de l'académie des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités en 1803, membre de l'académie des Sciences en 1804, il fut anobli en 1809, devint commandeur de l'Etoile polaire en 1815, et reçut le titre de secrétaire d'état en 1818. Il ne jouit pas du bonheur qu'il méritait de goûter sur la fin de sa carrière : pendant que son épouse perdait la raison, il devenait aveugle : cet état pénible cessa avec sa vie, le 3 novembre 1829. Les *OEuvres* de Léopold sont imprimées en 3 vol. in-8. Parmi ses *œuvres dramatiques*, *Oden* et *Virginia* sont traduites en français et se trouvent dans le tom. IV des *Théâtres étrangers*. Léopold a laissé aussi de précieux *manuscrits*.

* LEORIER-DELISLE (Pierre-Alexandre), célèbre manufacturier, né à Valence en 1744, avait d'abord suivi la carrière militaire : il était lieutenant dans un régiment de dragons, lorsqu'une affaire d'honneur avec un de ses chefs l'obligea de quitter le service. Ayant été chargé de la direction de la fabrique de papier de Langlé près de Montargis, qui se trouvait dans un état de décadence déplorable, il parvint à la relever, et à y ramener la prospérité. Ses connaissances variées l'amenèrent à inventer de nouveaux procédés : il fit du papier avec des plantes, les écorces et les végétaux les plus communs, et on en trouve des modèles dans le *Supplément aux loisirs des bords du Laing*, par Pelée de Varennes, 1784, in-12. Ils sont annoncés dans l'*Epître dédicatoire des œuvres du*

marquis de Villette : les feuilles de ses ouvrages sont faites avec de la guimauve, de l'ortie, du houblon, de la mousse, des écorces d'osier, de saules, de peupliers, etc. Il quitta ensuite cette fabrique pour celle qu'il créa lui-même non loin de Langlé, à Buges; puis il acheta celle de Langlé elle-même, et fit les papiers des assignats et du timbre pendant longtemps. Malgré l'ordre qu'il mettait dans ses affaires, il se trouva dans la gêne, et ses deux propriétés furent expropriées. Il mourut à Montargis le 25 août 1826.

LÉOTAUD (Vincent), jésuite, né dans le diocèse d'Embrun en 1595, habile mathématicien, professa pendant 14 ans à Dôle en Franche-Comté, et ensuite à Lyon. Il mourut le 13 juin 1672, après avoir publié un ouvrage savant, où il montre que l'on travaille vainement à la démonstration de la quadrature du cercle. Il a pour titre : *Examen circuli quadraturæ*, Lyon, 1654, in-4. On lui doit aussi *Geometriæ praticæ elementa*, Dôle, 1631, in-16; *Magnetologia*, Lyon, 1648, in-4; *Cyclomathia*, ibid., 1663, in-4; *Institutiones arithmeticæ, libri IV*, ib., 1660, in-4.

LÉOTYCHIDES, roi de Sparte, et fils de Ménaris, monta sur le trône en remplacement de Démocrate son cousin, déclaré illégitime par l'oracle de Delphes, défit les Perses dans un grand combat naval près de Mycale, l'an 479 avant J.-C. Dans la suite, ayant été accusé d'un crime capital par les éphores, il se réfugia à Tégée dans un temple de Minerve, où il mourut l'an 475 avant J.-C. Archidamus, son petit-fils, lui succéda.

LÉOWITZ (Cyprien), en latin *Leovitius*, habile astronome bohémien, né à Leonica près de Hradisch en Bohême : il eut, en 1569, une conférence sur l'astronomie avec Tycho-Brahé, qui fit un voyage exprès pour le voir. Il finit ses jours à Lawingen, en 1574, âgé de 50 ans. On a de lui : 1° *Description des éclipses*, in-fol.; 2° des *Ephémérides*, in-fol.; 3° *Prédictions* depuis 1564 jusqu'en 1607, in-8, 1565; 4° *De iudiciis nativitatum*, in-4, et d'autres ouvrages en latin. Il donnait dans l'astrologie judiciaire, et on lui attribue des prédictions que l'événement ne justifia point : ainsi il avait annoncé pour l'an 1584 un déluge et la fin du monde.

* LEPAUTE (Jean-André), horloger célèbre, naquit en 1709, à Montmédi. C'est à lui que l'on doit l'*horloge décimale* que l'on voit aux Tuileries, et les horloges du Palais-Royal, du Jardin du Roi, et la dernière qui a été placée au palais du Luxembourg. Il a inventé les moyens d'exécution d'un nouveau mouvement à équation, dont l'astronome Lalande avait calculé la courbe. Il fit la première horloge horizontale qu'on ait vue. Il a composé de plus quelques écrits sur son art, entr'autres, 1° un *Traité d'horlogerie*, publié en 1755, et réimprimé en 1768, in-4; 2° *Supplément au traité d'horlogerie*, Paris, 1760; il renferme la description d'une pendule polycamératique, ainsi nommée parce qu'elle peut marquer l'heure dans différentes pièces d'un palais ou d'un château; 3° *Description de plusieurs ouvrages d'horlogerie*, 1764, in-12. Il mourut à Saint-Cloud, le 11 avril 1789. — Jean-Baptiste Lepaute, son frère et son associé, se distingua aussi dans l'art de l'horlogerie. On cite de lui la belle horloge de l'Hôtel-de-ville de Paris, posée en 1786. Jean-Baptiste mourut à Paris, en 1802.

* LEPAUTE (Nicole-Reine ETABLE DE LABRIÈRE), épouse de Jean-André Lepaute, naquit à Paris le 5 janvier 1723. Elle manifesta, dès sa jeunesse, un grand goût pour les sciences; mariée à un artiste habile, elle lui révéla une partie des secrets de son art, et coopéra à son *Traité d'horlogerie*. Liée avec tous les savans de son temps, elle concourut avec Clairaut et Lalande au travail que ces astronomes avaient entrepris pour calculer l'attraction de Jupiter et de Saturne sur la comète annoncée par Halley, afin de prédire exactement son retour; elle travailla à la *Connaissance des temps*, aux *Ephémérides*, calcula en 1764, pour toute l'étendue de l'Europe, l'éclipse annulaire du soleil, prédite pour le 1er avril de cette année, et publia une carte où l'on voyait de quart d'heure en quart

d'heure la marche de l'éclipse et ses différentes phases. A l'occasion de plusieurs éclipses qu'elle avait calculées, elle sentit l'avantage d'une table des angles parallactiques, et elle en fit une très étendue qui parut dans la *Connaissance des temps* en 1763, et dans le livre intitulé : *Exposition du travail astronomique*. On a encore d'elle plusieurs mémoires intéressans pour l'académie de Béziers, dont elle était associée. Madame Lepaute mourut à Paris le 6 décembre 1788, à l'âge de 65 ans. Cette femme savante fut aussi un modèle de dévouement conjugal : pendant sept ans elle soigna elle-même son mari atteint de la maladie qui termina sa laborieuse carrière ; elle mourut avant lui. Lalande a inséré l'*Eloge* de Mme Lepaute dans son *Histoire de l'astronomie*, année 1788.

LEPAUTE, LE PAYS et autres. *Voyez* à la lettre P.

* LEPEL (Henri, comte de), homme d'état et savant, né en Prusse vers 1755, est mort le 26 janvier 1826, à Berlin, après avoir exercé les fonctions d'ambassadeur de Prusse en Suède : il s'est beaucoup occupé des sciences et des arts : l'académie de Berlin lui doit une belle collection de médailles et de dessins, qu'il avait recueillis avec le plus grand soin pendant toute sa vie, et qu'il lui a donnée avant de mourir. Il a publié à Dresde, en 1806, les *OEuvres de Claude Gelée*. On lui doit encore le *Catalogue des estampes exécutées d'après Raphaël*, qu'il a donné sous le nom de *Tansicus eubæus*, et un *Catalogue des ouvrages originaux des grands maîtres*. Il a laissé en manuscrit un ouvrage sur la *numismatique*.

LÉPICIE (Bernard), graveur, mort à Paris, en janvier 1755, âgé d'environ 59 ans, maniait parfaitement le burin. Ses gravures sont d'un beau fini, et traitées avec beaucoup de soin et d'intelligence. On a de lui un *Catalogue raisonné des tableaux du roi*, 2 vol. in-4 ; ouvrage curieux et instructif pour les peintres et les amateurs. — (Son fils, professeur de l'académie de peinture et sculpture de Paris, a donné plusieurs tableaux qui seront toujours cités avec éloge. Les plus remarquables sont : *la Douane*, *la Halle*, *le Repos d'un vieillard*, *le Braconier*. Abondant dans ses compositions, il brilla particulièrement par l'effet, et copia fidèlement la nature dans tous ses tableaux. Il mourut le 17 septembre 1784.)

LÉPIDUS (M. Æmilius), triumvir avec Octave et Marc-Antoine, naquit l'an 705 de Rome ou 48 avant J.-C. Il était d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Rome, et parvint aux premiers emplois de la république. Il fut grand-pontife, maître de la cavalerie (*magister equitum*), et obtint deux fois le consulat les années 42 et 46 avant J.-C. Il contribua à faire nommer Jules-César dictateur, et celui-ci à son départ pour l'Espagne lui laissa le commandement de Rome. Pendant les troubles de la guerre civile, excités par les héritiers et les amis de Jules-César, Lépidus se mit à la tête d'une armée et se distingua par son courage. Marc-Antoine et Auguste s'unirent avec lui. Ils partagèrent entr'eux l'univers. Lépidus eut l'Afrique. Ce fut alors que se forma cette ligue funeste appelée *triumvirat*. Lépidus fit périr tous ses ennemis, et livra son propre frère à la fureur des tyrans avec lesquels il s'était associé. Il eut part ensuite à la victoire qu'Auguste remporta sur le jeune Pompée en Sicile. Comme il était venu du fond de l'Afrique pour cette expédition, il prétendit en recueillir seul tout le fruit, et se disposa à soutenir ses prétentions par les armes. Auguste le méprisait, parce qu'il savait qu'il était méprisé par ses troupes. Il ne daigna pas tirer l'épée contre lui. Il passa dans son camp, lui enleva son armée, le destitua de tous ses emplois, à l'exception de celui de grand pontife, et le relégua à Circeïes, petite ville d'Italie, l'an 36 avant J.-C. Lépidus était d'un caractère à pouvoir supporter l'exil. Plus ami du repos qu'avide de puissance, il n'eut jamais cette activité opiniâtre qui peut seule conduire aux grands succès et les soutenir. Il ne se prêta qu'avec une sorte de nonchalance aux circonstances les plus favorables à son agrandissement, et, pour nous servir des expressions de Patercu-

lus, il ne mérita point les caresses dont la fortune le combla long-temps.

* LEPITRE (Jacques-François), né en 1764, fut d'abord professeur de rhétorique, puis maître de pension à Paris : il était membre de la commune de cette ville en 1792, et fut chargé du soin de surveiller la famille royale au Temple. Ses manières, bien différentes de celles de plusieurs de ses collègues, lui gagnèrent facilement la confiance du roi. Secondé par un autre commissaire, nommé Toulan, et de concert avec le chevalier de Jarjayes, il procurait à ce prince les journaux et les livres dont on le privait : il avait même conçu le projet de faire évader la famille royale, et tout était prêt pour l'exécution, lorsqu'un soulèvement qui fut excité dans Paris le jour même où l'évasion devait avoir lieu, déconcerta toutes les mesures, et fit même deviner le complot. Toulan périt sur l'échafaud ; Lepître, envoyé à Sainte-Pélagie, et traduit devant le tribunal révolutionnaire, n'échappa à la mort que par un bonheur inespéré. En 1814, il fut présenté à Mme duchesse d'Angoulême et nommé professeur de rhétorique au collége royal de Rouen. Il est mort dans le mois de janvier 1822 à Versailles. On a de lui : 1° *Histoire des dieux, des demi-dieux et des héros adorés à Rome et dans la Grèce*, nouvelle édition, 1814, in-12, et 1819, in-12 ; 2° *Cinq romances composées en* 1793, *et* 1795, *pour les illustres prisonniers du Temple*, musique de Mme Cléry, Paris, 1814. 3° *Quelques souvenirs ou notes fidèles sur mon service au Temple*, etc. 1814, 1817, in-8.

LE POIS. *Voyez* Pois.

* LEPRINCE (Jean), peintre, naquit à Metz en 1733. Il était frère de madame Leprince de Beaumont (*Voy.* Beaumont.) Il vint à Paris jeune encore, et se fit connaître par son talent sur le violon. Il fut élève de Boucher, commença par graver à la pointe des paysages très bien exécutés. Il s'adonna ensuite à la peinture, et fit plusieurs tableaux dans le genre de Téniers et de Wauwermans, qui sont assez estimés. Il s'était marié, et il quitta bientôt sa femme pour passer à Saint-Pétersbourg, où il peignit les plafonds du palais impérial. Après la mort tragique de Pierre III, il revint en France, et fut reçu à l'académie. Cet artiste était surtout renommé pour les *dessins* lavés à l'encre de la Chine. Il mourut à Denis-du-Port près de Lagny en 1781, âgé de 47 ans. Son talent sur le violon le tira une fois d'une assez mauvaise affaire. En passant par mer en Hollande, pour se transporter à Pétersbourg, son vaisseau fut pris par des corsaires anglais, qui se partagèrent aussitôt les dépouilles de leurs prisonniers ; Leprince, sans se troubler, prit son violon, et se mit à jouer avec le plus grand calme : les corsaires, charmés des sons mélodieux de son instrument, suspendirent le pillage et lui rendirent, dit-on, tout ce qu'ils lui avaient pris.

LE QUESNE et autres. *Voyez* la lettre Q.

LERAC. *Voyez* Carel.

LERAMBERT (Louis), peintre et sculpteur, né en 1614 à Paris, reçu à l'académie de peinture et de sculpture en 1663, mort en 1670, s'est acquis un grand nom par ses ouvrages. Il avait appris la peinture à l'école de Vouet et la sculpture sous Sarrazin. Il succéda à son père dans la place de garde des antiques et marbres du roi, qui lui fut ôtée en 1663. Ceux de ses ouvrages qu'on voit dans le parc de Versailles, sont un groupe d'une *Bacchante* avec un *Enfant* qui joue des castagnettes, deux *Satyres*, une *Danseuse*, des *Enfans*, et des *Sphinx*.

LÉRI (Jean de), ministre protestant, né à Margelle, village de Bourgogne, fit en 1556 le voyage du Brésil avec deux ministres et quelques autres protestans, que Charles Durand de Villegagnon, chevalier de Malte et vice-amiral de Bretagne, avait appelés pour y former une colonie de huguenots, sous la protection de l'amiral de Coligny. Cet établissement n'ayant pas réussi, Léri revint en France. Il essuya dans son retour tous les dangers du naufrage et toutes les horreurs de la famine. Il se vit réduit avec ses compagnons à manger les rats et les

souris, et jusqu'aux cuirs des malles. On a de lui une *Relation* de ce voyage, imprimée in-8, en 1578, et plusieurs fois depuis. Elle est louée par de Thou. Léri se trouva dans Sancerre lorsque cette ville fut assiégée par l'armée catholique en 1573, et il publia l'année suivante, in-8, un *Journal* curieux de ce siége et de la cruelle famine que les assiégés y endurèrent. Il mourut à Berne en 1611.

LÉRIDANT (Pierre), avocat au parlement de Paris, né en Bretagne, fut un de ces jurisconsultes du 18e siècle qui contribuèrent le plus par leurs écrits à corrompre les notions du droit, et surtout à renverser les antiques principes qui font la base de la société civile et religieuse; tels sont: 1° *l'Examen de deux questions importantes sur le mariage*, 1753, in-4, qui n'est qu'un petit plagiat fait à Launoy, tout comme celui-ci avait dépouillé le fameux de Dominis: car ces hétérodoxes docteurs n'ont pas même le mérite de l'originalité. M. Jacques Clément, chanoine de Gand, a réfuté cet examen dans son *Traité du pouvoir de l'Eglise sur le mariage des catholiques*, Liége, 1768, in-4. (*Voyez* LAUNOY), 2° *Consultation sur le mariage d'un Juif*, 1758, in-4; 3° *Code matrimonial*, in-4, infecté de diverses erreurs. Il a été écrit encore sur d'autres matières, comme *l'Antifinancier*, 1764, in-12; *Institutiones philosophicæ*, 1761, 3 vol. in-12. Il mourut le 28 novembre 1768.

LERME (François de ROIAS DE SANDOVAL, duc de), premier ministre de Philippe III, roi d'Espagne, fut le plus chéri de ses favoris. Il était d'un caractère plutôt indolent que pacifique. (Il avait les qualités d'un bon particulier, mais non les talens d'un ministre. Il négocia avec l'Angleterre, fit une trève avec la Hollande, pacifia l'Aragon, et tâcha d'encourager l'agriculture; mais il mit le plus grand désordre dans les finances.) Il semble qu'un gouvernement ami de la paix, et qui n'établissait point d'impôt odieux, aurait dû le faire aimer des peuples; mais le maître était faible, livré à ses favoris, et le ministre, également incapable, se laissait gouverner par des commis insolens et avides, c'est ce qui rendit de Lerme l'objet de l'horreur et du méprits. Les moyens de le décrier manquèrent; on eut recours à la calomnie. Il fut accusé d'avoir fait empoisonner la reine Marguerite par Rodrigue Caldéron, sa créature et son confident. Quelque éloignée que cette action fût de son caractère, le roi ne put tenir contre la haine des courtisans. De Lerme fut disgracié en 1618. Il était entré dans l'état ecclésiastique, après la mort de sa femme, et Paul V l'avait honoré de la pourpre. Le cardinal de Lerme mourut quatre ans après avoir été, en 1625, dépouillé de la plus grande partie de ses biens par Philippe IV. Le duc d'Uzéda, son fils, s'était montré son plus cruel ennemi, et lui avait succédé dans le ministère; mais sa faveur avait cessé trois ans avant la mort de Philippe III, arrivée en 1621. Le caractère de ce ministre est peint dans le *Gil Blas*, de Lesage, liv. 8 et 95.

LERNUTIUS ou *Lernout* (Jean), poète, né à Bruges en 1546, après avoir achevé ses études, voulut connaître les principales universités de France, d'Italie et d'Allemagne; il entreprit ces voyages avec Juste-Lipse. De retour dans dans son pays, malgré les embarras de quelques charges dont il y fut honoré, il n'abandonna point les Muses, dont il faisait ses délices: il mourut le 29 septembre 1619. On a recueilli ses poésies sous ce titre: *Jani Lernutii, Basia, Ocelli et alia poemata*, Leyde, Elzévir, 1612. Elles lui assurent un rang parmi les bons poètes latins.

*LEROUX (N..., le chevalier), ancien doyen de la faculté de médecine de Paris, né vers l'an 1749, s'est distingué par ses talens dans sa profession. Il se voua non seulement à la pratique de la médecine, mais encore à l'enseignement de cette science; il était doyen de la faculté en 1814, depuis quelques années. On lui doit: 1° *Observations sur les pertes de sang des femmes en couche et sur les moyens de les guérir*, Lyon, 1776, in-8; 2° *Traité sur la galle simple, sur sa complication avec d'autres maladies*, 1809, in-12; 3° *Eloge de Baude-*

loque, inséré à la suite des éditions posthumes de ce savant praticien, intitulées : *Art des accouchemens*. Peu d'hommes ont rendu pendant une carrière aussi longue, autant de services à l'humanité. Il était rédacteur principal du *Journal de médecine*, qu'il commença en 1800, avec MM. Boyer et Corvisard. Il était médecin de la Charité, et de plusieurs autres établissemens de bienfaisance. Leroux n'est pas moins recommandable par sa vie politique que par sa vie scientifique : ainsi on le vit passer toute la nuit du 10 août 1792, en qualité d'officier municipal, auprès de la personne de Louis XVI, et il suivit ce prince lorsqu'il se rendit à l'Assemblée législative. Arrêté quelque temps avant les massacres des 2 et 3 septembre, il eut le bonheur d'échapper à la mort. Il devint président de la section de l'*Unité* (Faubourg St.-Germain) ; les sections de Paris s'étant insurgées le 13 vendémiaire an 4 (18 octobre 1795), il fut condamné à mort comme un des auteurs de la révolte ; mais il parvint à échapper à l'exécution de ce jugement : il renonça dès lors aux affaires publiques. Il est mort du choléra-morbus, à Paris, le 10 avril 1832, à l'âge de 83 ans.

* LEROY DU VERGER (Auguste, le comte), maréchal de camp, né à la Flèche, en 1778, venait de terminer ses études, lorsque les habitans de l'Ouest prirent les armes pour se soustraire à la tyrannie de la république. Il fit la campagne de la Vendée, sous les ordres de M. d'Autichamp, et se signala par son courage dans plusieurs rencontres. Après la pacification de la Vendée, il s'enrôla dans le corps des hussards volontaires qui fut formé en 1800 : il y devint brigadier, puis maréchal-des-logis ; ce corps ayant été licencié, il fut nommé lieutenant dans une légion, puis aide-de-camp du général Pacthod, et enfin capitaine en 1807. Leroy fit alors avec Victor, depuis maréchal, duc de Bellune, dont il était aide-de-camp, les campagnes d'Espagne de 1808, 1809, 1810 et 1811. La désastreuse campagne de 1812 en Russie, altéra tellement sa santé qu'il prit en 1813 et 1814 quelques momens de repos. Il avait été élevé au grade de colonel. Nommé en 1823 maréchal-de-camp, et l'année suivante inspecteur général de la gendarmerie, il conserva ses fonctions jusqu'à sa mort arrivée le 27 février 1828.

LERUELZ. *Voyez* LARUELS.

* LESAGE (Hervé-Julien), ancien religieux prémontré, puis chanoine de St.-Brieux, né à Alzel, en 1757, entra vers la fin de sa vingtième année dans l'abbaye de Beauport, ordre de Prémontré, obtint au bout de ses deux ans d'épreuves, un prieuré dans la cure de Boqueho près de Chatel-Audren. Le jeune religieux ne donna point dans les erreurs de la révolution, il refusa même le serment, et publia à cette occasion une *Lettre d'un curé qui ne jurera pas à un curé qui a juré* : la lettre était adressée à M. Delaunay, prieur-curé de Chatel-Audren, prémontré et membre de l'Assemblée constituante. Lesage, obligé de quitter la France, trouva un asile en Belgique dans l'abbaye de Tongerloo, qui était du même ordre que le sien. L'invasion des armées françaises le contraignit bientôt de fuir en Allemagne : il se retira jusqu'en Sicile, où l'ordre de Prémontré avait alors plusieurs maisons. Il a trouvé enfin une retraite honorable à l'abbaye de St.-Vincent de Breslaw, L'abbé l'envoya ensuite à Czanowentz, monastère de chanoinesses régulières du même ordre : Lesage y passa le reste du temps de son émigration. En même temps qu'il s'occupait des exercices pieux du monastère, il se livrait à des études utiles : c'est là qu'il entreprit la *Traduction de la morale chrétienne* par le Père Hammer, bénédictin, qu'il publia sous le voile de l'anonyme, en 1817, 2 vol. in-12. Cette exposition formait la suite d'un ouvrage dogmatique, qui devait avoir pour titre, *Manuel du catholique instruit des vérités et des devoirs de la religion* ; cet ouvrage qui devait être de 5 vol., n'a pas été publié. En 1802, Lesage rentra en France, et alla reprendre la direction de son ancienne paroisse. Nommé chanoine de St.-Brieux, il se voua entièrement à la prédication : il fit entendre la parole sainte, dans presque toutes les villes un peu importantes de la Bretagne : il prê-

cha aussi à Bordeaux. Sa vie entière fut celle du missionnaire le plus actif : nous ne saurions dire combien de retraites il fit, que de discours il prononça, combien de conversions il opéra. Il n'a point fait imprimer ses sermons : on n'a de lui que quelques *discours de circonstances*; son *Exposition de la morale chrétienne*, est son ouvrage le plus important : il en a été rendu compte dans l'*Ami de la religion*, n° 333, tome 13. Ses opinions *sur le prêt de commerce* furent attaquées par M. l'abbé Pagès dans sa *Dissertation sur le prêt* : Lesage y répondit par une *lettre* insérée dans le n° 680, tome 27 de l'*Ami de la religion*, et par une autre *lettre à M. Pagès, ou observations modestes*, St.-Brieux, in-8, 19 pages. Sans nous ériger en juges de la question, nous dirons que le ton de cette lettre de Lesage est peu digne de la gravité du sujet. En 1830, l'auteur publia une petite *Notice sur M. l'abbé Leclech, curé de Plouha*, et son ami. Lesage est mort à Paris, le 4 septembre 1832 : il était venu dans la capitale, pour se faire guérir d'un petit mal qui lui était survenu à la lèvre : il habitait l'hospice de la Charité, et tout annonçait que l'opération avait parfaitement réussi, lorsqu'il fut atteint par le choléra, dont il fut en peu de temps la victime. Il a laissé en manuscrit des *Mémoires sur le diocèse de St.-Brieux*, qui sans doute ne seront point imprimés, et des *lettres intéressantes sur les causes de la révolution et sur l'émigration*. L'*Ami de la religion* lui a consacré une notice dans son n° du 29 septembre 1832.

* LESAGE-SENAULT (J.-H.), négociant de Lisle, né vers 1760, fut membre de la Convention, et vota la mort du roi !!! La loi contre les régicides l'atteignit, et le força de quitter la France en 1816. Retiré à Tournai, il mourut dans cette ville dans le mois d'avril 1823.

LESBONAX, orateur et philosophe de Mitylène au premier siècle de l'ère chrétienne, enseigna la philosophie dans cette ville avec beaucoup d'applaudissement. Il avait été disciple de Timocrate, mais il corrigea ce qui lui paraissait trop austère dans les mœurs et dans les leçons de son maître. Ses compatriotes eurent tant de considération pour lui, qu'ils firent frapper sous son nom une médaille. Elle avait échappé jusqu'à nos jours aux recherches des antiquaires ; Cary, membre de l'académie de Marseille, l'ayant recouvrée, la fit connaître dans une Dissertation curieuse, publiée en 1744, in 12, à Paris, chez Barrois. Lesbonax avait mis au jour plusieurs ouvrages, mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. On lui attribue néanmoins, 1° deux *Harangues*, que nous avons dans le *Recueil des anciens orateurs* d'Alde, Venise, 1513, 3 vol. in-fol. ; et Paris, Henri Etienne, 1575 ; 2° *De figuris grammaticis*, avec Ammonius, Leyde, 1739, 2 part. in-4. Potamon, son fils, fut un des plus grands orateurs de Mitylène.

LESCAILLE (Jacques), poète et imprimeur hollandais, natif de Genève, fit des vers heureux, et donna des éditions très nettes et très exactes. L'empereur Léopold l'honora en 1663 de la couronne poétique. Il mourut en 1677, à 67 ans.

LESCAILLE (Catherine), surnommée la *Sapho hollandaise* et la *dixième Muse*, était fille du précédent. Née à Amsterdam vers 1649, elle était d'origine genevoise. Elle surpassa son père par ses vers. Le libraire Rauck, son beau-frère, recueillit ses *Poésies* en 3 vol. in-4, 1728, On trouve dans cette collection 7 *tragédies* qu'on ne doit pas juger à la rigueur. Les règles y sont souvent violées; mais on y aperçoit de temps en temps des étincelles de génie. Ce sont *Genseric*, *Wenceslas*, *Hérode et Marianne*, *Hercule et Déjanire*, *Nicomède*, *Ariane* et *Cassandre*; elles sont toutes traduites en français.

LESCARBOT (Marc), avocat au parlement de Paris, natif de Vervins, alla dans la Nouvelle-France ou Canada, et il y séjourna quelque temps. A son retour, il publia une *Histoire* de cette vaste partie de l'Amérique, dont la meilleure édition est celle de Paris en 1612, in-8. Cette histoire était assez bonne pour son temps ; celle du Père Charlevoix l'a entièrement fait oublier. Lescarbot aimait à voyager ; il suivit en Suisse l'ambassa-

deur de France, et il publia le *Tableau des treize cantons*, en 1618, in-4, en vers fort plats et fort ennuyeux.

LESCHASSIER (Jacques), avocat et substitut du procureur-général au parlement de Paris, sa patrie, né en 1550, mort en 1625, à 75 ans, se lia d'amitié avec Pibrac, Pithou, Loisel, et d'autres savans hommes de son siècle. Pendant la guerre de la ligue, il sortit de Paris pour suivre Henri III et Henri IV. La plus ample édition de ses *OEuvres* est celle de Paris en 1652, in-4. Son petit *Traité de la liberté ancienne et canonique de l'Eglise gallicane* a été plus applaudi des protestans que des catholiques. Sa *Consultation d'un Parisien* en faveur de la république de Venise, lors de ses différends avec le pape Paul V, 1606, in-4, lui valut une chaîne d'or. Lechassier avait acquis une si grande réputation, qu'il était toujours consulté sur les matières civiles et canoniques. Il a écrit sur *le droit de nature*, sur *la loi salique*, etc.

LESCOT (Pierre de), seigneur de Clagny et de Clermont, conseiller au parlement et chanoine de Paris, se rendit célèbre dans l'architecture, qu'il cultiva sous les règnes de François Ier et de Henri II. C'est à lui qu'on attribue l'architecture de la *Fontaine des Saints-Innocens*, rue Saint-Denis, admirée des connaisseurs pour sa belle forme, son élégante simplicité, ses ornemens sages et délicats, et ses bas-reliefs, dont le fameux Goujon a été le sculpteur. L'un et l'autre ont aussi travaillé de concert au Louvre. La *façade de l'horloge*, seule partie de son ouvrage qui subsiste encore, est regardée comme un chef-d'œuvre. Il mourut à Paris, en 1578, âgé de 60 ans.

LESCUN. *Voyez* Foix (Thomas de).

* LESCURE (Louis-Marie, marquis de), général des armées Vendéennes, né le 13 octobre 1763, d'une famille distinguée du Poitou et originaire de l'Albigeois, fut élevé à l'école militaire d'où il sortit à l'âge de 16 ans. Nommé commandant d'une compagnie de cavalerie du régiment de Royal-Piémont, il resta dans ce corps jusqu'en 1791, époque où il émigra. A peine fut-il arrivé au-delà des frontières qu'il rentra en France et revint à Paris. Cependant à la vue des horreurs dont il était témoin, il allait émigrer de nouveau lorsque Louis XVI le retint dans la capitale. Cet infortuné monarque, menacé des plus grands dangers, avait besoin de serviteurs fidèles, et malheureusement il n'en voyait pas un grand nombre autour de lui. Dans la journée à jamais funeste du 10 août (*V.* Louis XVI), ce fut en vain que Lescure, secondé de La Rochejaquelein (*V.* ce nom) et de quelques-uns de ses amis, donna des preuves du dévouement le plus héroïque. Le meilleur des rois fut obligé de chercher un refuge au milieu de ses ennemis, qui le conduisirent dans une prison, et de là sur l'échafaud. Le marquis se retira alors dans son château de Bressuire. Peu de temps après, le gouvernement révolutionnaire ayant ordonné une levée de 300 mille hommes, les paysans du Poitou se révoltèrent, et l'insurrection éclata à Saint-Florent. Elle n'eut pas, pour le moment, des suites sérieuses; mais le mécontentement général fermentait, se propageait, et finit par porter les paysans à se choisir leurs seigneurs pour chefs, afin de combattre les républicains. La Rochejaquelein se trouvait chez son cousin Lescure, dont les propriétés touchaient presque aux siennes, lorsque les paysans vinrent le proclamer leur chef. Il n'hésita point sur le parti qu'il devait prendre. Cette insurrection soudaine n'avait point été suffisamment organisée: le canton de Clisson se soumit aux républicains et des troupes inondèrent bientôt le pays. Le marquis de Lescure et sa famille furent retenus prisonniers dans le château de Bressuire; mais bientôt une armée vendéenne vint le délivrer; elle précéda celle de La Rochejaquelein, qui venait de triompher à Châtillon. Proclamé un des principaux chefs de l'armée royaliste, Lescure donna des preuves du courage le plus brillant. Les républicains gardaient un pont devant Thouars; Lescure s'y précipite le premier, les siens le suivent, et ils mettent en fuite les républicains. Peu de temps après, afin de délivrer

des prisonniers vendéens, il entra seul dans Fontenay; son exemple encouragea ses soldats, et ses compagnons d'armes furent sauvés. A Saumur, il reçut une blessure assez grave : au combat de Torson il montra une valeur héroïque et battit l'ennemi; ce fut le dernier succès des Vendéens sur la rive gauche de la Loire. Cependant ils parvinrent à repousser pendant dix à douze jours les troupes de Kléber. Au dernier combat contre ce général, Lescure, voyant que l'ennemi allait leur arracher la victoire, mit pied à terre, et cria aux paysans découragés : « Y a-t-il quatre cents hommes assez » braves pour venir périr avec moi......? » — Oui, monsieur le marquis...., » répondirent les paysans de la paroisse des Echaurcroignes. Il se mit à leur tête, et tint ferme pendant deux heures, tandis que le reste de l'armée se retirait en bon ordre. A la malheureuse affaire de la Tremblaye, après s'être battu comme un lion, il fut atteint d'une balle qui le renversa de cheval. Relevé par un de ses domestiques, il fut obligé de suivre sur un brancard l'armée vendéenne, qui, après la défaite de Cholet (*voyez* LA ROCHEJAQUELEIN), se vit forcée de passer la Loire. Cependant, et au bord du tombeau, Lescure aida de ses conseils et de son exemple ses vaillans compagnons : il contribua puissamment à faire nommer son cousin, La Rochejaquelein, généralissime de l'armée. Le passage de la Loire ayant été effectué, non sans de grands obstacles, Lescure fut encore obligé de suivre la marche précipitée des troupes vendéennes. Les revers multipliés, le manque de repos, et parfois de secours, envenimèrent sa blessure, déjà très grave, et pendant une marche de l'armée entre Ernée et Fougères, ce valeureux chef rendit le dernier soupir, le 3 novembre 1793 : il n'avait que 26 ans. Sa mort, digne à la fois d'un fidèle royaliste et d'un véritable chrétien, fut accompagnée des larmes de toute l'armée. Son épouse, Mlle de Donnissan, au désespoir, l'assista dans ses derniers momens. Elle a publié des *Mémoires* sur son brave et vertueux époux, l'un des plus héroïques défenseurs de la cause des Bourbons. Lescure était aussi humain que brave; et, chose étonnante, au moment où les deux armées se permettaient le terrible droit des représailles, que chaque général combattait son ennemi corps à corps comme un simple soldat, et que lui-même, Lescure, donnait des preuves de la valeur la plus insigne, il ne laissa jamais périr ni même maltraiter un prisonnier, et ne tua jamais un seul homme. Le trait suivant peindra mieux que tous les éloges la générosité de son caractère. Un républicain tire un jour sur lui à bout portant : il écarte froidement le fusil, et dit aux siens : « Emmenez ce malheureux.... » Mais aussitôt, et à son insu, les paysans le massacrèrent; il court pour les en empêcher; il était trop tard. Alors cet homme, naturellement doux et pacifique, jure et se livre à la plus violente colère : on ne l'avait jamais vu aussi irrité. C'était la première fois, disait-il, qu'il s'était permis des juremens; il en parut confus et repentant. Tous les chefs de l'armée vendéenne ont immortalisé leurs noms par leur fidélité et leurs exploits. Ceux de La Rochejaquelein, de Charrette, etc., paraîtront peut-être encore plus brillans que celui de Lescure, mais aucun ne s'est acquis une gloire plus pure et plus digne d'un soldat chrétien. Lescure avait fait de très bonnes études militaires, c'était sans contredit l'officier le plus instruit de l'armée vendéenne. Il était naturellement pieux et avait des mœurs austères. Ce fut un des héros de cette époque : pendant toute sa vie il fut fidèle à son Dieu comme à son roi.

LESDIGUIÈRES (François de BONNE, duc de), l'un des principaux capitaines de Henri IV, né à Saint-Bonnet de Champsaut, dans le Haut-Dauphiné, en 1543, d'une famille ancienne, porta les armes de fort bonne heure, et avec beaucoup de valeur. Simple archer en 1562, ses grandes qualités pour la guerre le firent choisir pour chef par les calvinistes, après la mort de Montbrun en 1575. Il fit triompher leur parti dans le Dauphiné, et conquit plusieurs places. Henri IV, qui faisait grand cas de lui lorsqu'il n'é-

tait encore que roi de Navarre, lui donna toute sa confiance lorsqu'il fut monté sur le trône de France. Il le fit lieutenant-général de ses armées de Piémont, de Savoie et de Dauphiné. Lesdiguières remporta de grands avantages sur le duc de Savoie, qu'il défit aux combats d'Esparron en 1591, de Vigort en 1592, de Gresilane en 1597. (On raconte un fait qui fait honneur à la sagacité de ce général. Le duc de Savoie bâtissait le fort de Barraux sur les terres de France et en face de l'armée que commandait Lesdiguières, sans que celui-ci y mît la moindre opposition. En ayant reçu des reproches de la part du roi, il répondit : « Puisque le duc veut faire la dépense de ce » fort, il faut le laisser faire ; quand il » sera fini, je m'engage à le prendre. » Il tint parole, et en deux heures le fort tomba au pouvoir des Français.) Ses services lui méritèrent le bâton de maréchal de France en 1608. Sa terre de Lesdiguières fut érigée en duché-pairie. Quelque temps après la mort de Henri IV, il servit utilement Louis XIII contre les huguenots, dont les rébellions continuelles lui étaient enfin devenues odieuses. Il assiégea en 1621 Saint-Jean-d'Angély et Montauban. Ce grand général s'y exposa en soldat. Ses amis le blâmant de cette témérité : « Il y a soixante ans, » leur dit-il, que les mousquetades et » moi nous nous connaissons. » L'année d'après, il abjura le calvinisme à Grenoble, et reçut à la fin de la cérémonie, des mains du maréchal de Créqui son gendre, des lettres de connétable, *pour avoir toujours été vainqueur et n'avoir jamais été vaincu.* En 1625, il prit quelques places sur les Génois; il se signala à la bataille de Bestagne, et fit lever le siége de Vérue aux Espagnols. Les huguenots du Vivarais avaient profité de son absence pour prendre les armes ; Lesdiguières parut, et ils tremblèrent. Ayant mis le siége devant Valence, il fut attaqué d'une maladie dont il mourut en 1626, à 84 ans. Sa réputation était si grande en Europe, que la reine Elisabeth d'Angleterre disait que « s'il y avait deux » Lesdiguières en France, elle en demanderait un à Henri IV. » Les lecteurs qui voudront connaître plus particulièrement ce grand homme, peuvent consulter sa *Vie*, par Louis de Videl, son secrétaire, in-fol., 1638 ; ouvrage curieux et intéressant, quoique écrit d'une manière ampoulée. L'auteur ne dissimule point les vices de son héros, tels que son avidité pour les richesses, ses débauches publiques avec la femme d'un marchand, les mariages incestueux qu'il fit faire dans sa famille pour y conserver ses terres, etc.

LESDIGUIÈRES. *V.* Créqui (Charles).

LESUEUR. *Voyez* Jacquier.

LESLEY (on prononce Lelie), *Leslæus* (Jean), évêque de Ross en Ecosse, né en 1527, était d'une des plus nobles familles de ce royaume; il fut ambassadeur, en 1571, de la reine Marie-Stuart à la cour d'Angleterre, et y souffrit de grandes persécutions. Il rendit des services importans à cette princesse, et négocia pour sa liberté à Rome, à Vienne et dans plusieurs autres cours. Il fonda trois séminaires pour les Ecossais, l'un à Rome, l'autre à Paris, et le troisième à Douai, et exerça pendant sept ans les fonctions épiscopales dans le diocèse de Malines. Il mourut à Bruxelles, le 31 mai 1596. On a de lui une Histoire d'Ecosse en latin, sous ce titre · *De origine, moribus et rebus gestis Scotorum*, Rome, 1568, 2 vol. in-4 ; et quelques écrits en faveur du droit de la reine Marie et de son fils à la couronne d'Angleterre. Les protestans ont accusé son Histoire de partialité; mais elle ne pouvait manquer d'essuyer ce reproche de leur part, à moins d'en retrancher les faits les plus vrais et les plus connus. *Voyez* King.

LESLEY (Charles) *Lelie*, évêque de Carlisle, mort en 1721, fut tout à la fois zélé défenseur du christianisme, et zélé partisan de la maison de Stuart. Il est auteur de plusieurs traités estimés des anglicans : 1° *Méthode courte et facile contre les déistes*, in-8, traduite en latin, in-4 ; 2° *Méthode courte et facile contre les Juifs*, plus étendue que la précédente, et tirée en partie de l'ouvrage

de Limborch, intitulé : *Amica collatio cum erudito Judæo* (*voyez* LIMBORCH); 3° *Défense de la méthode contre les déistes*; 4° *Lettre sur le dieu des Siamois*, *Sammonochodon*; 5° *Lettre à un déiste converti*; 6° *La vérité du christianisme démontrée*, dialogue entre un chrétien et un déiste, in-8; 7° *Dissertation sur le jugement particulier*, *et sur l'autorité en matière de foi.* Tous ces écrits, excepté le sixième, traduits de l'anglais en français par le Père Houbigant de l'Oratoire, ont paru à Paris, l'an 1770, en un vol. in-8.

LESMAN (Gaspard), habile graveur en pierres fines, vivait à la fin du 16e siècle, sous l'empereur Rodolphe II, dont il était valet de chambre. Il a découvert une nouvelle méthode de graver. C'est à cette pratique, conservée dans les fabriques de Bohême, qu'on doit ces ouvrages de verre dont la délicatesse et le grand fini étonnent même les connaisseurs.

LESPARRE. *Voyez* FOIX (Odet).

* LESSEPS (Mathieu de) consul-général et chargé d'affaires de France à Tunis, mort le 28 décembre 1832 dans cette dernière ville où il remplissait encore ses fonctions, était né à Hambourg où son père était consul français, vers l'an 1774. Les services qu'il rendit dans la diplomatie, datent de 1792 : alors il fit partie de l'ambassade du général Durocher à Maroc, et, après le départ de cet ambassadeur, il dirigea seul les affaires de la France dans ces contrées africaines. Après avoir été élevé ensuite à des fonctions consulaires à Cadix (1799), il fut envoyé avec le même titre en Egypte où où il arriva peu après le départ de nos troupes pour la France. Dans de telles circonstances, cette mission devait être environnée de beaucoup de difficultés : Lesseps sut les surmonter. Il fit plus : il obtint de l'influence sur les Egyptiens, et contribua puissamment à faire investir du gouvernement de ce pays, le célèbre pacha qui y règne encore, et dont il fut l'ami. Nommé en 1806, consul-général à Libourne, et en 1808 commissaire-impérial extraordinaire à Corfou, il devint aussi président du sénat ionien. Mis en disponibilité sous la première restauration, puis nommé préfet du Cantal pendant les cent jours, il ne fut employé par le gouvernement royal qu'en 1817. Alors une négociation délicate se suivait entre la France et l'empereur de Maroc : le ministère français crut sage de mettre à profit, dans cette occasion, les connaissances spéciales de Lesseps : le consulat de Philadelphie fut la récompense du succès qu'il obtint. Elevé ensuite au rang de consul-général de Syrie, il se trouvait à Alep en 1822, lorsque cette ville fut bouleversée par un tremblement de terre et que le choléra-morbus ravagea ces contrées. Lesseps rendit de grands services à ceux de ses compatriotes qui furent menacés ou atteints par ces deux fléaux. C'est en 1827, qu'il fut envoyé comme consul-général à Tunis : dans ce poste élevé, il sut être utile au commerce, et même à nos armes; car il y prépara le succès de nos troupes devant Alger.

LESSEVILLE (Eustache LE CLERC de), de Paris, d'une famille noble, se signala tellement dans ses études, qu'il fut choisi recteur de l'université de cette ville avant l'âge de 20 ans. Il devint docteur de la maison et société de Sorbonne, l'un des aumôniers ordinaires du roi Louis XIII, conseiller au parlement, et enfin évêque de Coutances. Il s'acquit l'estime et l'amitié de ses diocésains, et fut l'arbitre des affaires les plus importantes de la province. Une connaissance profonde de la théologie et de la jurisprudence le rendirent particulièrement recommandable. Cet illustre prélat mourut à Paris en 1665, pendant l'assemblée du clergé, à laquelle il était député.

* LESSING (Gotthold-Ephraïm), l'un des restaurateurs de la littérature allemande, naquit à Kamenz dans la Lusace, dans le mois de janvier 1729, reçut une éducation presque gratuite à Meissen, et acheva ses études à Leipsick. Il suivit les conférences du célèbre Kaestner, demeura quelque temps à Berlin, se rendit ensuite à Wittemberg, où il fut reçu maître-ès-arts, revint à Berlin d'où il partit de nouveau pour Leipsick. Là il fut chargé de l'éducation du fils d'un riche négo-

ciant, qu'il accompagna dans ses voyages en Saxe et en Hollande. Après avoir séjourné à Leipsick, quelque temps après son retour. il vint se fixer à Berlin, où il fut nommé membre honoraire de l'académie des sciences (1760); peu après il quitta la capitale de la Prusse, pour aller occuper à Breslau, la place de secrétaire du gouvernement auprès du général Faunzein. Il resta dans ce poste pendant cinq ans, au bout desquels il revint à Berlin en 1767, et s'établit à Hambourg, où une société des amis de l'art dramatique l'appela, à des conditions avantageuses. En 1770, il fut nommé bibliothécaire de Wolfenbuttel et conseiller aulique. Ayant ensuite obtenu en 1773, la permission de voyager, il alla à Vienne, où il trouva le prince Léopold de Brunswich, avec lequel il partit pour l'Italie. Au bout de 8 mois il revint à Wolfenbuttel, où il mourut le 15 février 1781, à l'âge de 53 ans, du chagrin que lui avait causé la perte de sa femme morte en 1778. Lessing était très versé dans les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, les langues anciennes et modernes. Ses nombreux ouvrages ont exercé la plus grande influence en Allemagne, et la plupart sont regardés comme classiques. La langue allemande lui doit cette précision, cette élégance et même cette douceur dont on ne la croyait pas susceptible. Ses principales productions sont : 1° *Mémoires pour servir à l'histoire et aux progrès du théâtre*, Berlin, 175...; 2° *Fables* en prose, avec une *Théorie sur l'Apologue*; elles ont été traduites en français par d'Antelmy, Paris, 1764, in-12; 3° *La Vie de Sophocle*; 4° *Lettre sur la Littérature*; 5° *Laocoon, ou des limites respectives de la peinture et de la poésie*, Berlin, 1765. Cet ouvrage est très estimé; il a été traduit en français par M. Vanderbourg, Paris, 1802. 6° *Des Images de la mort chez les anciens*, 1763. Cet écrit, ainsi que le précédent, traite de la théorie du beau dans les arts. On trouve une traduction de ce dernier ouvrage dans le *Recueil de pièces intéressantes concernant les antiquités*, Paris, 1786. Lessing engage les peintres à offrir l'image de la mort sous la figure d'un ange, et non sous celle d'un squelette, fondé, entre autres choses, sur un passage de l'Ecriture qui parle d'un ange de la mort. 7° *Dramaturgie*, ou Préceptes sur l'art dramatique : cet ouvrage parut par numéros, de 1767 à 1768. L'auteur prétend que les Français, dans leur théorie dramatique, ont mal compris les Grecs : il critique sévèrement les principales pièces de Voltaire et de plusieurs autres auteurs français; et, sans attaquer Racine, il semble présenter la correction de cet illustre poète comme sa qualité dominante. Cet ouvrage de Lessing, où l'on remarque beaucoup de prévention nationale, est cependant plein d'éloquence et d'érudition. Il a été traduit en français par Cacault, revu, corrigé et publié par G.-A. Junker, Paris, 1785, 2 vol. in-8. 8° *Mémoires historiques et littéraires, tirés des trésors de la Bibliothèque ducale de Wolfenbuttel*, 1773; 9° *Fragmens d'un inconnu*; 10° *Pope métaphysicien*, ou Examen du système de ce poète philosophe; 11° *Ernest et Falk, dialogue pour les francs-maçons*. Lessing a fait, en outre, en allemand, les traductions suivantes : 1° *Examen de los Ingenios*, ou *Examen des esprits propres aux sciences*, par D.-J. Huarte, espagnol, 2° *Histoire des Arabes sous les Califes*, par l'abbé Marigny; 3° *Système de philosophie morale*, par l'anglais Hutcheson; 4° *Le Théâtre de Diderot*. On cite parmi ses pièces : *Le Jeune Savant*; *Les Juifs*, *Le Mysogine* (ou Ennemi des femmes), *L'Esprit fort*. Lessing a donné ces comédies à l'âge de 20 à 22 ans. *Le Trésor*, imité de Plaute; *Miss Sara Samson*, 1775, première tragédie bourgeoise allemande; *Philotas*, tragédie, 1759; *Emilia Galeotti*, *Minna de Barnhelm*, comédie en prose, 1763, imitée par Rochon de Chabanne, sous le titre des *Amans généreux*, 1774; *Nathan le Sage*, 1779, pièce trop longue pour être représentée, mais qui eut à la lecture un prodigieux succès; elle est tirée d'une *Nouvelle* de Boccace, et a été imitée par Chénier. *Minna de Barnhelm*, *Nathan le Sage*, et *Emilia Galeotti*, ont été traduites par

M. de Barante, dans les chefs-d'œuvre des *Théâtres étrangers*, publiés par Ladvocat. Les *OEuvres* de Lessing ont été imprimées à Berlin par Voss, 30 vol. in-18, 1771-1794. Ils se terminent par la *Correspondance* de l'auteur avec les littérateurs les plus renommés de l'Allemagne. Parmi les *Notices* écrites sur Lessing, la plus étendue est celle qui se trouve dans le *Dictionnaire des poètes et prosateurs allemands*, de Joerdens, tome 4ᵉ. Quoiqu'il lût avec une espèce de prédilection les écrits de Diderot, Lessing le considérait cependant « comme un de ses » philosophes qui cherchent beaucoup » plus à rassembler qu'à dissiper les nua- » ges : partout où il portent leurs yeux, » dit-il, on voit s'ébranler les bases des » vérités les mieux établies... » Malgré cet aveu, Lessing mérita le même reproche dans ses fameux *Fragmens d'un inconnu*, ouvrage qui lui suscita de justes critiques de la part des théologiens.... « Il était convaincu, dit un de ses bio- » graphes, que la publication de ses frag- » mens devait être utile à la religion, en » provoquant l'examen et la réfutation » *des objections* qu'ils contenaient contre » plusieurs points du christianisme, tels » que *la révélation*, *la résurrection*, *le* » *but de Jésus-Christ et de ses disci-* » *ples*, etc... » Ce moyen de faire triompher les dogmes de la religion chrétienne paraît tout-à-fait étrange : c'est comme si l'on blessait de plusieurs coups de poignard un homme innocent et respectable, pour avoir ensuite le plaisir, d'ailleurs incertain, de le voir guérir et jouir d'une meilleure santé. *Les Fragmens d'un inconnu* furent vivement réfutés par Semler, Dœderlein, le ministre Goëze, etc. Quelque temps auparavant, Lessing avait publié un ouvrage de Bérenger sur l'*Eucharistie*, qu'il avait trouvé manuscrit dans la bibliothèque de Wolfenbuttel. Il y joignit une *Préface* où il explique les nombreuses variations du fameux archidiacre d'Angers; il tâche de combattre l'autorité des anathèmes lancés contre l'auteur, et quelques synodes ou conciles tenus à ce sujet, dont même il révoque en doute l'existence, il veut prouver enfin que l'ouvrage sur l'Eucharistie est postérieur aux autres ouvrages de Bérenger. Dans sa *Dramaturgie* (1ʳᵉ part., p. 24), il semble indigné contre un vers d'une tragédie dont le sens est *que le ciel pardonne*, *mais qu'un prêtre ne pardonne jamais*; et il ajoute : « Dans toutes » les religions, *des prêtres* ont fait du » mal, non comme prêtres, mais comme » scélérats, et ils auraient profité, pour » satisfaire leurs passions, des priviléges » de tout autre état. » Le mélange de poison et d'antidote que renferme cette maxime n'en écarte pas la mortelle amertume, et il aurait mieux valu, pour la réputation de Lessing et pour sa propre tranquillité, qu'il eût mieux connu ou plus respecté les vérités concernant l'Eglise. Mais il voulait dogmatiser à tous risques et périls. Aussi en même temps qu'il reproche (t. 30, p. 337) aux orthodoxes (luthériens) *leur intolérance*, il dit être convaincu que les théologiens de la nouvelle école, si on leur permet de prendre le dessus, finiront par tyranniser plus que n'ont jamais fait les premiers. Voilà les théologiens luthériens accusés d'intolérance par un de leurs sectaires, eux qui ont accusé les théologiens catholiques d'être des despotes intolérans. Au reste, ce n'est point à ceux de ces écrits contenant ces principes que Lessing doit sa célébrité, il était là comme hors de sa route, et ne pouvait que s'égarer. On peut aussi consulter sa *vie* par son frère; le *Philosophe homme du monde* par Eugel; le *Nécrologe* de Schmid, le *Cours de littérature sur Lessing* de Schutz, et l'*Allemagne* de Mᵐᵉ de Staël, etc.

LESSIUS (Léonard), né à Berchtan, village près d'Anvers, en 1554, prit l'habit de jésuite l'an 1572, et professa avec distinction la philosophie pendant sept ans à Douai, et la théologie à Louvain depuis l'an 1585 jusqu'en 1605. Il fit soutenir, de concert avec Hamélius, son confrère, en 1586, des *Thèses* qui paraissaient opposées aux sentimens de saint Thomas. La faculté de théologie de Louvain censura 34 propositions tirées des Thèses de Lessius. Elle crut voir que le jésuite, en combattant le

baïanisme, s'était jeté dans le *semi-pélagianisme*. Stapleton, professeur à Louvain, se déclara contre cette censure dans une lettre à l'évêque de Middelbourg, insérée dans l'Histoire des congrégations *De auxiliis* du Père de Meyer, p. 32. L'université de Douai se joignait à celle de Louvain. Il règne dans la censure de Douai un air de vivacité qui montre un peu de passion. Lessius en ayant appelé à Rome, Sixte V fit examiner dans une congrégation la doctrine condamnée dans Lessius, et après un rigoureux examen, ses propositions furent déclarées *sanæ docrinæ articuli*. La censure fut cassée et le jugement pontifical publié à Louvain, par ordre du nonce Octavio, évêque de Cajazzo en 1588. Quesnel et Gerberon publièrent chacun une Apologie historique de la Censure; mais ces deux apologies furent condamnées par Innocent XII en 1697. Lessius fit déclarer pour lui les universités de Mayence, de Trèves et d'Ingolstadt. On peut voir ce qui regarde cette affaire, amplement détaillé par Habert, évêque de Vabres, dans son livre *De la défense de la foi sur la grâce*, chap. 14, § 3. On sait que Habert n'était pas favorable aux jésuites, et sa relation acquiert par là une considération particulière : elle est toute à la décharge de Lessius. Ce jésuite célèbre mourut en 1623, à 69 ans. Il savait la théologie, le droit, les mathématiques, la médecine et l'histoire ; ses ouvrages en sont un témoignage. Les principaux sont : 1° *De justitia et jure actionum humanarum*, Anvers, 1621, Lyon, 1653, *libri IV*, in-fol. Saint François de Sales estimait beaucoup cet ouvrage, comme il paraît par une lettre qu'il lui écrivit, et dont l'original fut gardé jusqu'en 1773 au collége des jésuites à Anvers. C'est dans la même lettre que le saint évêque se déclare pour les sentimens de Lessius sur la prédestination et la grâce(1). 2° *De potestate summi pontificis*, ouvrage solide et bien écrit; mais dans lequel l'auteur paraît tenir encore à l'opinion de la puissance temporelle des papes; 3° *Hygiasticon*, *seu vera ratio valetudinis bonæ, et vitæ ; una cum sensuum, et judicii et memoriæ integritate ad extremam senectutem conservandi* ; Anvers, 1613 et 1614, in-8, avec le traité de Louis Cornaro sur la même matière, traduit de l'italien par Lessius, Cambridge, 1634, in-8. Ces deux traités ont été traduits en français par Séb. Hardi, Paris, 1646, et enrichis de notes par de la Bonnodière, Paris, 1701. 4° Plusieurs *Opuscules* recueillis en 2 vol. in-fol., pleins de lumières et de sentimens, écrits avec beaucoup de clarté, d'élégance et d'intérêt. On y distingue le petit traité *De capessenda vera religione*, ouvrage qui, dans sa brièveté, fait un excellent traité de controverse, par lequel beaucoup d'hérétiques ont été ramenés à l'Eglise; et celui *De Providentia Numinis* ; plein de pensées justes, profondes et touchantes. La vie de

(1) Le Père Graveson (voyez ce nom) ayant nié la réalité de cette lettre, on en fit graver l'original en 1729, avec la plus grande exactitude chalcographique, et des copies imprimées ou *fac simile* en furent répandues partout. C'est sur une de ces copies qui deviennent rares, que nous la transcrivons. Elle est si propre à faire connaître le saint prélat et le savant religieux, qu'on ne sera pas fâché de la trouver ici. « *Admodum reverende in Christo Pater, Attulit mihi Paternitatis Vestræ litteras dilectissimus nobis magister Gabriel, quæ ut perhonorificæ, ita et jucundissimæ mihi fuerunt. Amabam jam pridem, imo etiam venerabar te nomenque tuum, mi Pater, non solum quia soleo quidquid ex vestra illa Societate procedit, magni facere, sed etiam quia sigillatim de vestra reverentia multa audivi præclara primum, deinde vidi, inspexi et suspexi. Vidi namque ante aliquot annos opus illud utilissimum :* De justitia et jure, *in quo et breviter simul et luculenter, difficultates illius partis theologiæ, præ cæteris autoribus quos viderim, egregie solvis. Vidi postea consilium quod a magni consilii angelo per te mortalibus datum est* De vera religione eligenda, *ac demum obiter vidi in bibliotheca collegii lugdunensis tractatum* De prædestinatione ; *et quamvis non nisi sparsim, ut fit, oculos in eum injicere contigerit, cognovi tamen, Paternitatem Vestram sententiam illam, antiquitate, suavitate, ac Scripturarum nativa autoritate nobilissimam.* De prædestinatione ad gloriam post prævisa opera *amplecti ac tueri; quod tam mihi gratissimum fuit, qui nimirum eam semper, ut Dei misericordiæ, ac gratiæ magis consentaneam, veriorem ac amabiliorem existimavi; quod etiam tantisper in libello* De amore Dei *indicavi. Cum igitur ita erga Paternitatis Vestræ merita, quam dudum laudaverant apud me opera ejus, affectus essem, mirifice profecto gavisus sum, me tibi vicissim utcumque etiam carum esse ; quod ut semper contingat, et dictum magistrum Gabrielem commendatissimum habeo, et si quid unquam potero quod tibi placere cognoscam, id exequar quam impensissime. Valeat interim reverenda Paternitas tua, et te Deus usque in senectam et senium numquam derelinquat, sed canos tuos benedictionibus cœlestibus ornet et compleat. Annesii Gebennensium, 26 Augusti* 1613. *Admodum Reverendæ Paternitatis Vestræ humillimus et addictissimus frater et servus in Christo Franciscus, episcopus Gebennensis.* »

ce jésuite a paru sous ce titre : *De vita et moribus L. Lessi*, Paris, 1644, in-12. On garde dans la bibliothèque de l'archevêché de Malines les *Informations* manuscrites sur sa vie et ses vertus. On les avait prises d'abord après sa mort, dans la croyance que l'on travaillerait un jour à sa béatification. Lessius possédait le grec, l'histoire, le droit canon, le droit civil, les mathématiques, et la médecine. Juste-Lipse fait les plus grands éloges de ce savant. Voyez la *Vie de Lessius* par Foppens, *Bibl. Belg.*

LESTANG (François et Christophe de), dont le premier fut président à mortier au parlement de Toulouse, et le second, évêque de Lodève, puis d'Alet et de Carcassonne. Ils furent l'un et l'autre attachés à la ligue; mais lorsque la paix eut été rendue à la France, ils servirent utilement Henri IV et Louis XIII. François mourut en 1617, à 76 ans, laissant quelques ouvrages de piété et de littérature; et Christophe en 1621.

* LESTIBOUDOIS (Jean-Baptiste), médecin et botaniste, naquit à Lille en 1715. Il est auteur d'un ouvrage élémentaire de botanique qu'il composa avec son fils, et qui a pour titre : 1° *Botanographie belgique*, Paris, 4 vol. in-8, dont il a paru une autre édition. Il a donné aussi, 2° une *Carte botanique* en 1774, dans laquelle il a réuni le système de Linnée à celui de Tournefort; 3° un *Mémoire* sur les avantages qu'on peut tirer de la pomme de terre, publié en 1772; et une *Zoologie élémentaire*, *ou Abrégé de l'histoire naturelle des animaux, à l'usage des commençans*, Lille, 1803, 2 vol. in-8. Lestiboudois était le principal rédacteur de la *Nouvelle Pharmacopée*, de Lille. Il mourut le 20 mars 1804, à l'âge de 90 ans.

LESTONAC (Jeanne de), fondatrice de l'ordre des *Religieuses bénédictines de la compagnie de Notre-Dame*, naquit à Bordeaux en 1556. Elle était fille de Richard de Lestonac, conseiller au parlement de cette ville, et nièce du célèbre Michel de Montaigne. Après la mort de Gaston de Mont-Ferrand, son mari, dont elle eut sept enfans, elle institua son ordre pour l'instruction des jeunes filles, et le fit approuver par le pape Paul V en 1607. Quand ce pontife eut donné sa bulle, il dit au général des jésuites : « Je viens de vous unir à de » vertueuses filles, qui rendront aux » personnes de leur sexe les pieux ser- » vices que vos pères rendent aux hom- » mes dans toute la chrétienté. » Madame de Lestonac, en se consacrant à la vie religieuse, avait sacrifié tous les agrémens de la figure et les avantages de la naissance. Sa congrégation se répandit en France, et y eut un grand nombre de maisons, que la révolution de 1789 n'épargna pas plus que les autres établissemens édifians et utiles. *Voyez* l'Histoire des religieuses de Notre-Dame, par Jean Bouzonie; et la *Vie* de madame Lestonac, par le Père Beaufils, jésuite, Toulouse, 1742, in-12.

* LESTRANGE (Le Père Augustin de), abbé de la Trappe, né vers 1750, entra jeune encore dans un des couvens de cet ordre : à l'époque de la révolution, il était maître des novices dans la province du Perche. En 1790, des commissaires du département de l'Orne vinrent signifier à ces bons cénobites la suppression de leur maison, décrétée par l'Assemblée nationale. Les religieux de la Trappe sous la conduite de leur chef, se rendirent au canton de Fribourg en Suisse. Il paraît qu'ils choisirent cet asile afin d'être à portée de suivre les événemens de la révolution et d'attendre l'occasion de rentrer en France. Cet espoir ne se réalisa qu'en 1817, époque où une partie des religieux trapistes revinrent sur le sol natal, ayant à leur tête le Père Lestrange, dont les vertus l'avaient élevé à la dignité d'abbé. Il trouva que tous les biens de la Trappe avaient été vendus; d'autres obstacles encore vinrent s'opposer au rétablissement de son ordre; mais sa piété fervente, et l'activité de son zèle parvinrent à les surmonter. En peu d'années, il établit la maison mère à Soligni (département de l'Orne), et il fonda plusieurs succursales à Laval, à Cholet, à la Milleraie, à Lyon et à Aiguebelle, en Savoie. On a aussi érigé (en 1818), et par ses soins,

à Soligni, un collége séparé du monastère, qui compte un grand nombre d'élèves. De temps en temps, l'abbé de Lestrange venait voir ses succursales : c'est dans une de ces visites qu'il est mort à Lyon, le 16 juillet 1827, âgé de plus de 76 ans.

LESUEUR. *Voyez* SUEUR.

LESUIVRE. *Voyez* SUIVRE.

LETELLIER. *Voyez* TELLIER (Le).

* LETHIÈRES (Guillaume-Guillon), peintre d'histoire, naquit en 1769 à la Guadeloupe, au quartier Ste.-Anne. Il vint en France en 1774, et suivit pendant 3 ans les leçons de M. Descamp, professeur de peinture à l'académie de Rouen. Après avoir remporté plusieurs prix dans cette école, il alla chez M. Doyen, peintre du roi, où il continua ses études, jusqu'en 1786. Cette même année, il remporta le grand prix de peinture et se rendit à Rome, comme pensionnaire du roi. Pendant son séjour dans la capitale des beaux-arts, il envoya à l'académie, les études d'usage parmi lesquelles on distingua son *Junius Brutus*. De retour à Paris, en 1792, il continua à travailler avec succès jusqu'à l'époque où M. Suvé, directeur de l'académie de Rome, étant venu à mourir, Lethières fut désigné par l'académie de Paris pour lui succéder. Il remplit cette place pendant 9 ans. Lorsque la 4e classe de l'Institut l'admit au nombre de ses membres, en 1815, le roi n'approuva point cette élection. Plus tard la calomnie fut découverte, et Louis XVIII non seulement approuva le choix de l'académie, mais encore nomma Lethières professeur. Parmi les belles productions de ce peintre, on distingue son grand tableau de *Junius Brutus condamnant ses fils*, qui est dans la grande galerie du Luxembourg; *Enée et Didon fuyant l'orage*, exposé au salon de 1819; *Philoctète gravissant les rochers de Lemnos*, placé au Corps législatif; l'*Acte héroïque de St.-Louis pendant la peste de Tunis*, au musée de Bordeaux; le *passage du pont de Vienne par les troupes françaises*; *François Ier au milieu des savans et des artistes de son temps, accordant l'établissement du collége de France*; *Homère chantant ses rhapsodes*; le *Jugement de Pâris*; une *Scène religieuse dans les Catacombes*; le *Christ apparaissant sous la forme d'un jardinier*, dans l'église de St.-Roch. Lethières a beaucoup voyagé pour étudier son art. Artiste désintéressé, il cherchait plutôt des amis pour lui donner des conseils, que des protecteurs qui fissent sa fortune, ou des flatteurs qui lui prodiguassent des éloges. Il est mort à Paris, le 22 avril 1832, d'une maladie chronique, dont il était atteint depuis plusieurs années.

LETI (Grégoire), né à Milan en 1630, d'une famille bolonaise, montra de bonne heure beaucoup d'esprit et peu de vertu. Après avoir fait ses études chez les jésuites, à Cosenza et à Rome, il se mit à voyager, et se fit connaître pour un homme d'un caractère ardent. L'évêque d'Acquapendente, son oncle, qu'il alla voir en passant, fut si choqué de la hardiesse de ses propos sur la religion, qu'il le chassa, en lui prédisant qu'il se laisserait infecter du poison de l'hérésie. Ses craintes n'étaient pas sans fondement. Leti vit à Gênes un calviniste qui lui inspira ses principes. Il passa de là à Lausanne, où il fit profession de la nouvelle religion. Un médecin de cette ville lui fit épouser sa fille. De Lausanne il alla à Genève en 1660; mais une humeur querelleuse l'ayant obligé de sortir de cette ville, après y avoir demeuré environ vingt ans, il se réfugia d'abord en France. A son arrivée à Paris, il s'y fit connaître en présentant à Louis XIV son ouvrage cité : *La Renommée jalouse de la Fortune*; mais les protestans étant mal vus à la cour, il quitta bientôt la France d'où il se rendit à Londres. Charles II le reçut avec bonté, et dès la première audience il lui fit un présent de mille écus, et lui promit la charge d'historiographe. Ce bienfait n'empêcha pas qu'il n'écrivît l'*Histoire d'Angleterre* avec une licence qui lui fit donner son congé. Amsterdam fut son dernier asile. Il y mourut en 1701, à 71 ans, avec le titre d'historiographe de cette ville. Leti était un historien famélique, qui, en écrivant, consultait plus les besoins de

son estomac que la vérité. Il offrit ses services à tous les potentats de l'Europe. Il leur promettait de les faire vivre dans la postérité; mais c'était à condition qu'ils ne le laisseraient pas mourir de faim dans ce monde. Sa plume est toujours flatteuse ou passionnée. Plus soigneux d'écrire des faits extraordinaires que des choses vraies, il a rempli ses ouvrages de mensonges, d'inepties et d'inexactitudes. Son stile est assez vif, mais diffus, mordant, hérissé de réflexions pédantesques et souvent très mauvaises, et de digressions accablantes. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en italien. Parmi ceux qui ont été traduits en français, on cite : 1° la *Monarchie universelle du roi Louis XIV*, 1689, 2 vol. in-12. Il y eut une réponse à cet ouvrage, sous le titre de *L'Europe ressuscitée du tombeau de M. Leti*, Utrecht, 1690; 2° *Le Nepotisme de Rome*, 2 vol. in-12, 1667; 3° la *Vie du pape Sixte-Quint*, traduite en français en 2 vol. in-12, 1694, et plusieurs fois réimprimée depuis. L'auteur répondit à une princesse qui lui demandait si tout ce qu'il avait écrit dans ce livre était vrai : « Une chose bien » imaginée fait plus de plaisir que la vé» rité dépourvue d'ornemens. » Excepté quelques propos prêtés sans doute à Sixte V, et sûrement très contestables, c'est peut-être la seule histoire où Léti se soit le plus approché de la vérité. Quant aux interprétations qu'il donne à des faits certains, elles ressemblent à toutes celles des sectaires ennemis de Rome. Le traducteur y fit des retranchemens, et en eût dû faire davantage. 5° La *Vie de Philippe II, roi d'Espagne*. Elle a été traduite en 1734, en 6 vol. in-12. L'auteur ne s'y montre ni catholique ni protestant. Si, pour être bon historien, il suffisait de n'avoir ni religion ni amour pour sa patrie, Leti l'aurait été à coup sûr. 5° La *Vie de Charles-Quint*, traduite en français, en 4 vol. in-12, par les filles de l'auteur : compilation ennuyeuse; 6° la *Vie d'Elisabeth*, *reine d'Angleterre*, 1694 et 1741, 2 vol. in-12. Le roman y est mêlé avec l'histoire. 7° L'*Histoire de Cromwel*, 1694 et 1703, 2 vol. in-12; ramas confus de tout ce qu'il a lu ou entendu : celle de l'abbé Raguenet est d'un tout autre goût, et incomparablement mieux écrite. 8° La *Vie de Pierre Giron*, *duc d'Ossonne*, 1700, Paris, 3 vol. in-12; assez intéressante, mais trop longue; 9° *Le Syndicat d'Alexandre VII*, *avec son Voyage en l'autre monde*, 1669, in-12; satire emportée, telle qu'on devait l'attendre d'un apostat. Ce n'est pas la seule qu'il ait publiée contre Rome, les papes et les cardinaux; mais de telles horreurs ne doivent pas même être citées. 10° *Critique historique*, *politique*, *morale*, *économique et comique sur les loteries anciennes et nouvelles*, en 2 vol. in-12. C'est un fatras satirique, où il maltraite beaucoup de personnes. Parmi ses ouvrages italiens, on distingue : 1° son *Histoire de Genève*. L'auteur n'y ménage pas cette ville. 2° Son *Théâtre de la Grande-Bretagne*, 1684, qui le fit chasser d'Angleterre. L'un et l'autre sont en 5 vol. in-12; 3° Le *Théâtre de la France*, 7 vol. in-4; mauvais ouvrage; 4° le *Théâtre de Belgique*, 2 vol. in-8; aussi mauvais que le précédent; 5° l'*Italie régnante*, 4 vol. in-12; 6° l'*Histoire de l'empire romain en Germanie*, 4 vol. in-4; 7° le *Cardinalisme de la sainte Eglise*, 3 vol. in-12 : c'est une satire basse et sans esprit; 8° *La juste balance dans laquelle on pèse toutes les maximes de Rome et les actions des cardinaux vivans*, 4 vol. in-12; libelle du même genre et dans le même goût que le précédent; 9° le *Cérémonial historique*, 6 vol. in-12; 10° *Dialogues politiques sur les moyens dont se servent les républiques d'Italie pour se conserver*, 2 vol. in-12. 11° *Abrégé des vertus patriotiques*, 2 vol. in-8; 12° *La Renommée jalouse de la Fortune*; 13° *Panégyrique de Louis XIV*, in-4; 14° *Eloge de la chasse*, in-12; 15° des *Lettres*, 1 vol. in-12, où il avoue lui-même que sa vie n'était pas fort réglée, et qu'il menait celle d'un débauché (part. 1, pag. 14, lett. 3, pag. 26, lett. 5); 16° l'*Itinéraire de la cour de Rome*, 3 vol. in-8; 17° *Histoire de la maison de Saxe*, 4 vol. in-4; 18° *de celle de Brandebourg*,

in-4 ; 19° *Le carnage des réformés innocens*, in-4 ; 20° *Les précipices du siége apostolique*, 1672, in-12, etc. Leti avait encore fait divers autres ouvrages qu'il a eu raison de désavouer. Tous ceux qui portent son nom ont été généralement condamnés à Rome le 22 octobre 1700. Leti a écrit plus de cent ouvrages qu'il doit plutôt à son imagination qu'à l'histoire, qu'il consultait rarement. Voyez le *Dictionnaire de Moréri*, les *Mémoires de Nicéron*, tom. 2 et 8 et le *Dictionnaire* de Chauffepié.

* LETOURNEUR (Antoine-Pierre, le marquis), lieutenant-général, né à Paris en 1752, était issu d'une des plus anciennes familles du royaume, dont le vrai nom était *Letourneux*, provenant d'un fief qui lui fut enlevé pendant les guerres de la ligue, et qui lui fut restitué 40 ans après. Le marquis Letourneur commença sa carrière militaire en 1765, dans la 2e compagnie des mousquetaires, et deux ans après il devint capitaine de cavalerie. En 1769 sa bravoure lui valut le titre de maréchal-général des logis de l'armée, et en 1775 le grade de colonel. A l'époque de la révolution, il était major des gardes du comte d'Artois, depuis Charles X. Resté en France par les ordres de ce prince qui émigra dès le commencement de la révolution, il courut de grands dangers à cause de son attachement à la famille royale, et Louis XVI fut même obligé de lui défendre de rester auprès de sa personne, parceque son dévouement pouvait le compromettre. Retiré à Chantilly, il se trouva néanmoins au château lors de la scène dite *des poignards* : il était prêt à défendre le roi et à favoriser sa fuite. Instruit par madame Elisabeth du prochain départ de Louis XVI pour Varennes, il précéda ce prince de 24 heures, et ce ne fut qu'après avoir failli être arrêté par deux fois, qu'il parvint à Deux-Ponts. De là il se rendit à Benghen, ensuite à Coblentz, auprès de Monsieur comte de Provence depuis Louis XVIII. Letourneur fut chargé d'organiser les gardes du corps des princes; en même temps il remonta leur cavalerie dans laquelle on lui donna un commandement important. Dans les campagnes de 1792 et de 1793 il commanda les avant-postes. L'armée des émigrés ayant été licenciée, il passa en Angleterre, entra dans le régiment de Royal-Louis qui était en garnison à Lindsors, et fut chargé de le recruter et de l'instruire. Letourneur fit partie de la malheureuse expédition de Quiberon et de l'Ile-Louis. Nommé en 1797 maréchal de camp par Louis XVIII, il a servi continuellement auprès de Monsieur avec lequel il est rentré en France en 1814, et qu'il accompagna en 1815 dans la Belgique. Sous la seconde restauration il a reçu le titre de lieutenant-général et le cordon de commandeur de Saint-Louis. Il a conservé sa place de major des gardes du corps du comte d'Artois; il l'occupait encore lorsqu'il est mort en 1824. Ce fut un des plus fidèles et des plus courageux serviteurs de la famille des Bourbons.

* LETOURNEUR (Antoine-François-Louis-Honoré), plus connu sous le nom de *Letourneur de la Manche*, né à Grandville en 1751, d'une famille aisée qui soigna son éducation. Après s'être distingué dans l'étude des sciences mathématiques, il entra dans le génie militaire en 1768. Il était capitaine dans cette arme à Cherbourg et avait obtenu la croix de Saint-Louis quand la révolution éclata. Partisan du nouvel ordre de choses, il fut député par le département de la Manche à l'Assemblée législative : il parla peu dans cette assemblée et ne fit que quelques rapports sur la marine. Sur la fin de l'année 1792, il fut chargé de la direction des travaux du camp, que l'invasion des Prussiens forçait à établir sous les murs de Paris. Réélu à la Convention, il vota dans le procès du roi d'abord pour l'appel au peuple : puis, entraîné par la majorité, il se prononça pour la mort. Ses rapports avec l'armée l'occupèrent ensuite presque exclusivement au comité militaire dont il faisait partie. Nommé président de la Convention, dans le mois de janvier 1795, il quitta peu après le fauteuil pour aller, en qualité de commissaire de la Convention, sur la flotte de la Méditerranée, où il remplaça Jean Bon-Saint-André. A son retour à Paris il fut

nommé membre du comité de salut public près du Directoire exécutif. Lorsqu'il sortit par la voie du sort (30 floréal an 5, 19 mai 1797), il reçut le titre d'inspecteur général de l'artillerie, et fut choisi ensuite pour traiter des conditions de la paix avec lord Malmesbury : il se rendit à Lille pour entamer les négociations; mais les journées des 18 et 19 fructidor les ayant interrompues, il revint à Paris. Après la révolution du 18 brumaire, Letourneur fut nommé préfet de la Loire-inférieure (1800). Destitué en 1804, il resta sans fonctions jusqu'en 1810, fut nommé alors conseiller à la cour des Comptes, perdit cette place sous la première restauration, la recouvra pendant les cent jours et fut exilé par la loi du 12 janvier 1816. Il mourut à Lacken près de Bruxelles en 1817.

* LETROSNE (Guillaume-François), avocat du roi et conseiller honoraire au bailliage et présidial d'Orléans, né dans cette ville, le 13 octobre 1728, fut élève de Pothier et mourut à Paris en 1780. Il était lié avec Turgot, Gerbier, l'abbé Beaudeau et plusieurs autres économistes. Parmi les nombreux ouvrages qu'il publia, nous distinguerons 1° *Methodica juris naturalis cum jure civilis collatio*, 1750, in-4; 2° *la Liberté du commerce des grains toujours utile et jamais nuisible*, 1764 et 1765, in-12, 3° *Recueil de plusieurs morceaux économiques*, Amsterdam, (Paris), 1768, in-12; 4° *Eloge historique de M. Pothier*, 1773, in-12; 5° *de l'Ordre social*, 1777, in-8; 6° *de l'Intérêt social*, suite du même ouvrage; 7° *Vues sur la justice criminelle*, Paris, 1777, in-8; 8° *les Effets de l'impôt indirect prouvés par les deux exemples de la gabelle et du tabac*, 1770, in-12, réimprimé en 1777 sous ce titre : *Examen de ce que coûtent au roi et à la nation la gabelle et le tabac*; 9° *Réflexions politiques sur la guerre actuelle de l'Angleterre avec ses colonies*, Orléans, 1777, in-8; 10° *de l'Administration provinciale et de la réforme de l'impôt*, suivi d'une *Dissertation sur la féodalité*, Bâle, 1779, in-4, ouvrage important, couronné par l'académie de Toulouse. Il fut un des collaborateurs du *Journal d'agriculture, commerce et finance*, Paris, 1759, 15 vol. in-12, et des *Ephémérides du citoyen*.

* LETTSON (John Coakley), médecin anglais, né en 1744 ou 1747 dans une petite île située près de la Tortola, dans les parages de St.-Domingue, fut amené en Angleterre à l'âge de six ans par ses parens qui confièrent son éducation aux soins du célèbre prédicateur Samuel Gotherghill. Après avoir étudié les belles lettres au collége de Warington, il s'adonna à la pharmacie, à Yorkshire, puis à la médecine à Londres, où il eut pour maître le docteur John Fotherghill. A l'âge de 23 ans, Lettson retourna aux Indes occidentales, pour y recueillir un riche héritage; mais cet héritage consistait surtout en esclaves; le philanthrope Lettson, dédaignant un bien qui n'était fondé que sur le malheur de ses semblables, s'empressa de leur donner la liberté. Dans sa pauvreté volontaire, il fut obligé d'exercer la médecine pour vivre; il voyagea ensuite dans les différentes parties de l'Europe, se fit recevoir docteur à l'université de Leyde, et vint se fixer à Londres, où il fut nommé licencié du collége royal de médecine et membre de la société royale. Son nom était inscrit sur les dyptiques de presque tous les corps savans. Sa bienfaisance n'avait pas de bornes, et souvent il se gêna pour soulager les pauvres qui s'adressaient à lui. Pendant une partie de l'année, il résidait dans une maison de campagne délicieuse, appelée *Grove-Hill*, près Camberwell, à quelques milles de Londres, qui a été chantée dans un poème de ce nom par M. Maurice, et par plusieurs autres poètes. Il est mort à Londres, en 1815, à l'âge de 72 ans, après avoir publié d'excellens ouvrages sur la médecine, la botanique et l'économie politique. Les principaux sont : 1° *Observationes ad historiam theæ pertinentes*, Leyde, 1769, in-4; 2° *Histoire naturelle de l'arbre à thé*, Londres, 1772, in-4, ouvrage estimé, traduit en français, Paris, 1773, in-12. L'auteur s'y élève contre l'usage du thé; 3° *le Compagnon du naturaliste et du voyageur*, 1772, in-8, 3e édition, 1800, traduit en

français par le marquis de Lézay-Marnésia, sous le titre de *Voyageur naturaliste*; 4° *Réflexions sur le traitement général et la guérison des fièvres*, in-8; 5° *Mémoire sur la médecine du dispensaire général de Londres*, 1874, in-8, traduit en français par Harris, 1787, in-8; 6° *Amélioration de la médecine à Londres, basée sur le bien public*, 1775, in-8; 7° *Observations préparatoires à l'usage des remèdes du docteur Mayerbach*, 1776, in-8; 8° *Histoire de l'origine de la médecine et de son état avant la guerre de Troie*, discours prononcé devant la société royale de Londres; 9° *Sur la culture et l'usage de la racine de disette*, trad. du français de l'abbé Commerel; 10° *Observations sur les dissections humaines*, 1788, in-8; 11° *Histoire de quelques-uns des effets de l'ivrognerie*, in-4, 1789; 12° *Essai sur les malheurs du pauvre*, 1794, in-8; 13° *Essai pour la fondation d'une société de bienfaisance*, 1796, in-8; 14° *Essai* ou *projet pour répandre la bienfaisance, la tempérance et la science médicale*, in-8, de 1797 à 1802; 15° *Observations sur la persécution religieuse*, 1800, in-8. Il en a encore fourni plusieurs morceaux curieux dans les *Transactions philosophiques*, dans les recueils des sociétés de médecine de Londres, de Bath, etc., et il a publié une *Echelle de santé*, pour faire connaître les effets des liquides sur la santé de l'homme et les suites funestes de l'excès des boissons. Sur la fin de sa vie il embrassa avec chaleur les opinions des Quakers.

LEU (Saint), appelé aussi *saint Loup*, évêque de Sens, succéda à saint Artème l'an 609, se fit estimer du roi Clotaire II, et aimer de son peuple; il mourut le 1er septembre 623, après l'avoir édifié par ses vertus.

LEUCIPPE, philosophe grec, du 4e siècle avant J.-C. disciple de Zénon, était d'Abdère, suivant la plus commune opinion. Il inventa le fameux système des *atomes* et *du vide*, développé ensuite par Démocrite et par Epicure. Les livres que ce philosophe a composés ne sont point parvenus jusqu'à nous; mais Diogène Laërce nous a transmis sa doctrine. L'hypothèse des *tourbillons*, perfectionnée par Descartes, est aussi de l'invention de Leucippe, comme le savant Huet l'a prouvé. On a cru trouver dans le système de Leucippe le germe de ce grand principe de mécanique que Descartes emploie si efficacement: *Les corps qui tournent s'éloignent du centre autant qu'il est possible*; parce que le philosophe grec enseigne que *les atomes les plus subtils tendent vers l'espace vide comme en s'élançant*. Mais ce n'est pas à raison du tournoiement que les atomes *les plus subtils tendent vers l'espace vide*; par cette raison, les moins subtils y tendent davantage. Les deux principes sont donc très différens et en quelque sorte opposés. Il paraît néanmoins que Képler et ensuite Descartes ont suivi Leucippe à l'égard des tourbillons et des causes de la pesanteur, et ont été, comme l'on sait, accusés de n'être que les copistes du systémateur grec; mais il se peut que le reproche ne soit pas juste. Les idées de Leucippe n'étaient pas assez merveilleuses pour croire qu'elles n'aient pu venir à l'esprit de ceux qui auraient ignoré la doctrine de ce philosophe. Leucippe vivait vers l'an 428 avant Jésus-Christ. Ce philosophe avait aussi adopté le principe que *la terre portée comme dans un charriot, tourne autour du centre*; ce qui se rapproche du système de Galilée, sur le mouvement de la terre.

LEUFROI (Saint), permier abbé de Madrid, dans le diocèse d'Evreux, où il était né d'une famille noble, mourut l'an 738. Ce monastère, nommé anciennement en latin *Madriacense*, du nom du village où il était situé, s'appela dans la suite *la Croix Saint-Ouen*, puis *la Croix Saint-Leufroi*. Sa mense conventuelle fut unie au petit séminaire d'Evreux, par décret de l'ordinaire, au mois de mars 1741, confirmé par lettres-patentes du mois d'avril de la même année.

* LEULIETTE (J.-J.), écrivain français, naquit à Boulogne, en 1767, et fut d'abord garçon serrurier: il se lia ensuite avec Mercier, obtint une place subalterne

dans l'administration, et se livra à l'étude des lettres. Après la révolution de 1789, dont il avait embrassé les principes avec ardeur, il fut nommé professeur de littérature à l'école centrale de Seine et Oise, et donna ensuite des leçons à l'Athénée de Paris : elles ont été imprimées. Leuliette est auteur des ouvrages suivans : 1° *Les Emigrés français, ou Réponse à M. Lally Tollendal*, Paris, 1797, in-8 ; 2° *Réflexions sur la journée du* 18 *fructidor, en réponse à Richer-Serizy*, 1798, in-8 ; 3° *Essai sur la cause de la supériorité des Grecs sur les Romains*, 1802 ; 4° *Discours sur l'abolition de la servitude*, 1 vol. in-8 ; 5° *De l'influence de Luther sur le siècle où il a vécu*, 1 vol. in-8; 6° une *Vie de Richardson*, traduit de l'anglais, 1808, in-8, etc. Des *Mémoires littéraires*, quelques ouvrages anglais, etc., etc. Il travailla aussi à plusieurs journaux, notamment à la *Sentinelle*, etc. Leuliette est mort à Paris en 1809.

LEUNCLAVIUS (Jean), en allemand, *Lœwenklau*, né en 1533, à Amelleuern en Westphalie, d'une famille noble, voyagea dans presque toutes les cours de l'Europe. Pendant le séjour qu'il fit en Turquie, il ramassa de très bons matériaux pour composer l'histoire ottomane; et c'est à lui que le public est redevable de la meilleure connaissance qu'on en ait. Il joignit à l'intelligence des langues savantes celle de la jurisprudence. Cet érudit mourut à Vienne en Autriche en 1593, à 60 ans. Ses mœurs n'étaient pas trop pures, si on en croit Scaliger, qui dit : *Habebat scorta secum*, mais cet écrivain satirique peut l'avoir calomnié. On a de lui : 1° l'*Histoire musulmane*, 1591, in-fol. ; 2° les *Annales des sultans othomanides*, in-fol. qu'il traduisit en latin, sur la version que Jean Gaudier, autrement Spiégel, en avait faite de turc en allemand; 3° la *Suite* de ces Annales, qu'il continua jusqu'en 1588, sous le titre de *Pandectæ turcicæ* : on trouve ces deux ouvrages à la fin du *Chalcondyle* du Louvre. On peut profiter de ses recherches, mais en les rectifiant, comme a fait le Père Nicolas Schmit. (*Voyez* ce nom.) 4° Des *Versions latines* de Xénophon, de Zozime, de Constantin Manassès, de Michel Glycas, de l'Abrégé des Basiliques : celle-ci parut en 1596, 2 vol. in-fol. ; 5° *Commentatio de Moscovitarum bellis adversus finitimos gestis*, dans le Recueil des historiens polonais de Pistorius, Bâle, 1581, 3 vol. in-fol. ; 9° *De jure græco-romano*, Francfort, 1596 ; 7° un Abrégé du *Basilicon* de l'empereur Léon VI, avec les *Novellæ Constitutiones*, Bâle, 1575. On trouve une *notice sur sa vie* dans Melch. Adam, *Vitæ germanor. philos.*

LEUPOLD (Jacques), ingénieur saxon, né en 1674, à Planitz, conseiller et commissaire des mines du roi de Pologne, membre de la société royale de Berlin, et de diverses autres, fut un des plus habiles hommes de l'Europe pour les instrumens de mathématiques. (Ce mécanicien imagina une marmite plus simple que celles de Papin, il perfectionna la pompe pneumatique de Hauksbée, et fit beaucoup d'expériences sur les miroirs.) Il mourut à Leipsick en 1727, après s'être rendu célèbre par son grand ouvrage intitulé : *Theatrum machinarum*, Leipsick, 1724, 3 vol. in-fol. Cette compilation est utile et recherchée.

LEUSDEN (Jean), savant philologue hollandais naquit, à Utrecht, en 1624, fut professeur d'hébreu, dans sa patrie, et s'y acquit avec justice une grande réputation. Il mourut en 1699, à 75 ans. Quoique cet écrivain n'ait point fait de nouvelles découvertes dans la critique grammaticale, il la connaissait bien ; et il l'enseignait avec autant de clarté que de méthode. On a de lui plusieurs ouvrages estimés : 1° *Novi Testamenti clavis græca, cum annotationibus philologicis*, 1672, in-8 ; 2° *Clavis hebraica et philologica veteris Testamenti*, 1683, in-4 ; 3° *Onomasticon sacrum*, Utrecht, 1684, in-8 ; 4° *Compendium biblicum veteris Testamenti*, 1688, in-8 ; 5° *Compendium græcum novi Testamenti* dont la plus ample édition est celle de Londres en 1688, in-12 ; 6° *Philologus hebræus*, 1695, in-4 ; 7° *Philologus hebræo-græcus*,

1695, in-4; 8° *Philologus hébræo-mixtus*, 1699, in-4; 9° des *Notes* sur Jonas, Joël et Ozée, etc. 10° C'est à lui qu'on est redevable des *Editions* correctes de Bochard, de Lighfoot, et de la Synopse des Critiques de Polus; 11° on lui doit aussi la meilleure *Edition* de la Bible d'Athias, imprimée à Amsterdam, en 2 vol. in-8, 1705, et du nouveau Testament syriaque, 1708, 2 vol. in-4. Voyez pour la liste complète de ses ouvrages la *Bibliothèque sacrée* du Père Lelong, et de Ursès Parental Leusden. — Rodolphe Leusden, son fils, a donné une *Edition* du nouveau Testament grec.

LEUTARD, paysan fanatique du bourg de Vertus, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, vers la fin du 10e siècle, brisait les croix et les images, prêchait qu'il ne fallait pas payer les dîmes, et soutenait que les prophètes avaient dit des choses répréhensibles. Il se faisait suivre par une multitude innombrable de personnes qui le croyaient inspiré de Dieu. Gibuin, évêque de Châlons, désabusa et convainquit ces pauvres gens. L'hérésiarque, désespéré de se voir abandonné, se précipita dans un puits. Ses erreurs ont aujourd'hui des partisans en France, et Leutard aurait passé pour un prophète ou un apôtre dans les clubs et dans l'Assemblée nationale.

LEUTINGER (Nicolas), historien et voyageur, né en 1547, à Pollich dans le Brandebourg, professeur de belles-lettres et ministre luthérien, mourut à Witemberg en 1612, à 64 ans. On a de lui une *Histoire de Brandebourg*, depuis 1499, jusqu'en 1594; elle parut avec ses autres ouvrages et sa *Vie*, à Francfort, en 1729, 2 vol. in-4.

LEUWEN. *Voyez* Leeuwen.

LEUWENHOECK ou Leeuwenhoeck (Antoine de), célèbre physicien et naturaliste, né à Delft en 1632, excellait à faire des verres pour des microscopes et pour des lunettes. Ses découvertes lui ont fait un nom distingué; plusieurs sont utiles et réelles, par exemple, celles de la continuité *des artères, des veines et vaissaux capillaires*, celle de la *non formation du sang*, celle de la *dissolution des lames qui composent le crystallin*, etc. Ses *observations* sur la structure des vaisseaux capillaires ont été reconnues exactes par les plus fameux anatomistes; mais d'autres sont parfaitement chimériques. Son système des vers spermatiques, dont il faisait le principe de la génération, n'a eu d'autre vogue que celle de la nouveauté; croyant détruire l'ovarisme, il lui substitua une hypothèse beaucoup plus défectueuse, et qui ne soutient point le premier regard d'un homme judicieux. Ce qui l'excuse, en quelque sorte, c'est l'impuissance reconnue où sont tous les physiciens de rien dire de satisfaisant sur ce profond mystère de la nature. Le moyen qu'il crut avoir d'y parvenir était illusoire; comme l'a très bien remarqué M. Fabre dans son *Essai sur les facultés de l'âme*, Paris, 1785. « Ce n'est pas, dit-il, dans le développement du germe que consiste » le mystère de la génération, mais » dans sa formation; et c'est là où les » observations microscopiques ne sau» raient atteindre. » (*V.* Graaf, Kircher, Muys.) Le goût sûr qui décide de la solidité d'une observation, lui manquait absolument, aussi-bien que la littérature, qui porte la lumière dans toutes les sciences. On doit cependant lui savoir gré d'avoir contribué à la découverte des germes, qui, suivant un philosophe de ce siècle, suffit seule pour anéantir l'athéisme; il l'anéantirait en effet, si les sectateurs d'une si monstrueuse opinion pouvaient saisir la justesse d'une conséquence. Il mourut en 1723, à 91 ans; on lui a élevé un beau mausolée à Delft, dans la vieille église, avec une épitaphe emphatique. Il a publié différens ouvrages en hollandais, qui ont été traduits en latin, et ont paru sous le titre d'*Arcana naturæ detecta*, Delft, 1695 à 1719, 4 vol. in-4, Leyde, 1722. On a imprimé en 1722, in-4, ses *Lettres* à la société royale de Londres, dont il était membre, et à divers savans.

*LEVAILLANT (François), voyageur et naturaliste, né à Paramariba, dans la

Guianne hollandaise, eut de bonne heure la passion de l'histoire naturelle, qui s'augmenta encore, lorsqu'il eut passé en Europe avec sa famille. Il entreprit le voyage de l'intérieur de l'Afrique, par le cap de Bonne-Espérance : il espérait faire des découvertes d'autant plus précieuses, que cette partie du monde offre dans plusieurs endroits, des lieux qui n'ont point été encore explorés; cette tentative ne fut point heureuse : le navire hollandais sur lequel il se trouvait avec ses effets et les collections qu'il avait commencées, ayant été attaqué par les Anglais, le capitaine aima mieux se faire sauter que de se rendre, en sorte que Levaillant se vit privé de toutes ses ressources : ses amis lui fournirent bientôt les moyens de recommencer son voyage. Deux fois il pénétra très avant dans les contrées africaines, et il en rapporta des objets précieux. On l'accuse de n'avoir pas été toujours véridique dans ses relations; néanmoins ses ouvrages ornithologiques sont recherchés, surtout pour leur belle exécution. Cet intrépide voyageur mourut à Sezanne dans le mois de novembre 1824. On a de lui : 1° *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance*, dans les années 1780-1785, Paris, 1790, 2 tomes en 1 vol. in-4, fig., ou 2 vol. in-8, plusieurs fois réimprimé, et traduit en allemand, Francfort, 1790, 2 vol. in-8, en hollandais, 1791, 2 vol. in-8, et en danois dans l'*Archiv. F. Riseberkr*, vol. 3 et 4; 2° *Second Voyage dans l'intérieur de l'Afrique* dans les années 1783-85, Paris, 1795, 2 vol. in-4, fig., ou 3 vol. in-8, nouvelle édition, augmentée d'une *Carte d'Afrique et d'une Table générale des matières servant aux deux voyages*, Paris, 1806, 5 vol. in-8. La rédaction de ces deux ouvrages est attribuée à Casimir Varron. Outre le défaut essentiel d'avoir sacrifié quelquefois la vérité à la satisfaction de présenter à ses lecteurs des tableaux d'un coloris agréable, on lui reproche des descriptions et des peintures qui en rendent la lecture dangereuse; 3° *Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique*, Paris, 1797-1812, 6 v. in-4 et in-12, en 51 livraisons, trad. en allemand; 4° *Histoire naturelle d'une partie d'oiseaux nouveaux et rares de l'Amérique et des Indes*, Paris, 1801-1804, in-fol. fig.; 5° *Histoire naturelle des perroquets*, Paris, 1801-1805, 2 vol. grand in-4, et in-fol., fig. coloriées; 6° *Histoire naturelle des oiseaux de paradis*, *des toucans et des barbas*, *suivie de celle des promerops-guépiers et des couroucous*, Paris, 1803-1816, 3 vol. grand in-folio, en 33 livraisons, fig. coloriées.

* LEVASSEUR (C.-J.-A.), naquit en 1723, à Rouen, d'une famille distinguée dans le commerce. Il suivit d'abord cette profession, fut ensuite nommé administrateur des hospices civils, puis échevin, membre de la chambre de commerce, et président de la juridiction consulaire. Le zèle et la probité avec lesquels il remplit ces divers emplois lui attirèrent l'attention du gouvernement; et Louis XVI, de son propre mouvement, lui envoya des lettres de noblesse. A l'époque de la révolution, il fut successivement nommé officier municipal, et administrateur de la Seine-Inférieure. Il ne figura cependant dans aucun parti, et on ne lui reprocha jamais aucun crime. En 1792, il devint président du tribunal de commerce, et entra en 1800 au Sénat conservateur. Il est mort à Paris, le 8 août 1802. — Il ne faut pas le confondre avec un autre LEVASSEUR, ancien avocat au parlement, et mort en 1808, connu par plusieurs ouvrages, tels que *Manuel des nouvelles justices de paix*; *Explication de la loi du 4 germinal an 8*, *sur la faculté de tester et de disposer entre-vifs*, 1 vol. in-8, — ni avec LEVASSEUR (René), chirurgien, et démagogue républicain, qui vivait encore en 1817, qui est mort sans doute, et dont M. Achille Roche a fait les *Mémoires*, pour lesquels cet écrivain a été condamné à 4 mois de prison et 1,000 francs d'amende. *Voyez* l'*Ami de la religion*, du 15 mai 1830.

* LEVAVASSEUR (N...), homme de lettres, agronome et administrateur, né à Breteuil dans le mois de septembre 1774, d'une famille honorée depuis long-temps dans la magistrature, fut membre du

conseil-général de l'Oise, et devint maire de sa ville natale. Rendu à la vie privée, il se livra à l'agriculture, et par intervalle à l'étude des lettres. Entraîné par sa passion pour la poésie, il ne céda que fort tard à cette vocation contre laquelle il lutta vainement. Enfin il se décida à traduire en vers la plus ancienne des productions poétiques : le *Livre de Job* parut en 1825, et obtint un succès éclatant. Les vers de Levavasseur, portent l'empreinte d'un talent poétique du premier ordre, et font regretter qu'il n'ait pas essayé d'autres ouvrages. Tous les journaux littéraires ont rendu le compte le plus avantageux de cette excellente traduction : Levavasseur avait été inconnu jusqu'alors ; plusieurs sociétés savantes s'empressèrent de l'admettre dans leur sein. Il est mort dans la force de l'âge et du talent, en 1830.

LEVAU, architecte. *Voyez* VAU.

LEVE, ou plutôt LEYVA (Antoine de), Navarrois, prince d'Ascoli, duc de Terre-Neuve, général des armées de Charles-Quint, naquit vers 1480, dans l'obscurité, et fut d'abord simple soldat. Il parvint au commandement par d'utiles découvertes, et par une suite d'actions la plupart heureuses et toutes hardies. Un extérieur ignoble ne lui ôtait rien de l'autorité qu'il devait avoir, parce qu'il joignait au talent de la parole une audace noble à laquelle les hommes ne résistent pas. Il se signala d'abord dans le royaume de Naples, sous Gonsalve de Cordoue, et ensuite dans le Milanais, d'où il chassa l'amiral Bonnivet en 1523. Il se signala à la bataille de Rebec en 1524, et défendit Pavie l'année suivante contre François Ier, qui y fut pris. Une sortie qu'il fit, dans laquelle il attaqua vigoureusement les Français, détermina la victoire. Ses succès lui procurèrent des distinctions flatteuses. Charles-Quint s'étant rendu en Italie, le fit asseoir à côté de lui, et, le voyant obstiné à ne pas se couvrir, il lui mit lui-même le chapeau sur la tête, en disant : « qu'un » capitaine qui avait fait soixante cam» pagnes, toutes glorieuses, méritait bien » d'être assis et couvert devant un em» pereur de 30 ans. » Ce grand général soutint sa réputation en Autriche, où il fut envoyé en 1529, contre Soliman qui assiégeait Vienne, et en Afrique, où il suivit l'empereur en 1535. L'année d'après, il fut témoin du mauvais succès de l'expédition de Provence, et en mourut de douleur en 1536, à 76 ans ; il fut enterré à Saint-Denis, près de Milan. On a raconté de lui des anecdotes romanesques qui ne méritent aucune croyance. « Il était, dit Brantome, goutteux, ma» ladif, toujours en douleurs et en lan» gueurs, mais il combattait porté en » chaise, comme s'il eût été à cheval. » —Ses fils, Sanche et Antoine de LÈVE, servirent l'Espagne avec zèle, et se signalèrent en divers combats. Le premier eut deux fils, Alphonse et Sanche, qui se distinguèrent sous le duc de Parme, aux Pays-Bas.

* LÉVÈQUE (Pierre), célèbre mathématicien, naquit à Nantes (Loire-Inférieure), le 3 septembre 1746. Il étudia chez les Pères jésuites de sa ville natale, et se livra particulièrement aux mathématiques, dans lesquelles il fit de grands progrès. Désirant connaître par pratique ce qu'il avait appris par théorie sur la navigation, il s'embarqua à l'âge de 18 ans, avec un emploi fort modeste, sur un vaisseau de l'Etat. En moins de deux ans, il apprit ce qui concerne la construction, la manœuvre navale et le pilotage. Après ses voyages maritimes, il revint en France, et enseigna les mathématiques à Mortagne, à Breteuil et ensuite à Nantes, où il obtint, en 1772, la chaire royale d'hydrographie. Il fut le premier qui donna, dans cette ville, le spectacle d'un aérostat. On lui doit aussi une des premières machines à vapeur qui aient été construites en France. Il possédait l'histoire, les langues anciennes et modernes, les sciences naturelles, l'administration, le commerce, etc., et joignait à ces connaissances un jugement profond et solide. Depuis 1786, il était examinateur royal de la marine, lorsque survint la révolution, dont il n'adopta pas les principes subversifs. La protection de quelques amis put le faire respecter jus-

qu'à l'époque de la *terreur*. Obligé alors de fuir pour échapper à la mort, il ne reparut qu'après la chute de Robespierre. Il fut nommé, en 1797, membre du conseil des Anciens, et lors de la révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797), il fut proscrit de nouveau. (*Voyez* AUGEREAU.) Les temps étant devenus plus calmes, il revint à Paris. En 1801, il fut admis à l'Institut, à la place de Cousin, et reçut, peu de temps après, la croix de la Légion-d'honneur. Modeste dans ses goûts et ses désirs, il menait une vie heureuse et tranquille, lorsqu'il perdit un fils, âgé de 27 ans, officier distingué dans le corps du génie. Cette mort hâta la sienne, et il succomba à une attaque d'apoplexie, au Hâvre, le 16 octobre 1814 : il avait 68 ans. *L'Eloge de Lévêque*, prononcé le 8 janvier 1815 à l'Institut, par Delambre, se trouve dans les *Mémoires* de ce corps savant pour 1818. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Tables générales de la hauteur et de la longitude du nonagésime*, Avignon, 1776, 2 vol. in-8, avec des tables de hauteur et d'azimut, calculées par Trebuchet. Les tables que Ptolémée n'avait calculées que pour sept climats, Lévêque les a étendues sur tout le globe, et elles sont même plus estimées que celles de Lagrange. 2° *Le Guide du navigateur*, Nantes, 1779, 1 vol. in-8, fig. On y trouve les tables nécessaires pour la navigation. Lalande a jugé cet ouvrage supérieur à ceux qui ont paru sur ce sujet. 3° *Examen maritime, ou Traité de la mécanique appliquée à la construction et à la manœuvre des vaisseaux*, Nantes, 1782, 2 vol. in-4. C'est une traduction de l'ouvrage de D. George Juan, savant espagnol (*V.* ce nom), entreprise par ordre du ministre de la marine, enrichie de *Notes* par Lévêque, qui en a donné une 2e édit., intitulée : *De la construction et de la manœuvre des vaisseaux*, etc., Paris, 1792, 2 vol. in-4 ; 4° *Rapport à l'Institut, sur les observations astronomiques et nautiques de don Josef Joachim de Ferrer* (astronome espagnol), 1778 ; 5° *Mémoire à l'occasion d'un ouvrage de Maingen, ayant pour titre : Mémoire contenant des explications théoriques et pratiques sur une carte trigonométrique servant à réduire la distance apparente de la lune au soleil, ou à une étoile en distance vraie, et à résoudre d'autres questions de pilotage*. Paris, 1798. D'après l'avis de Lalande, « ce rapport contient une grande érudition et des réflexions importantes sur la méthode ingénieuse, exacte et facile, proposée par l'auteur du Mémoire, pour faire usage d'une seule carte, au lieu du grand nombre de celles qui ont été publiées par Margetty. » 6° *Rapport* (à l'Institut) sur un *nouveau système de mâts et d'assemblage pour les vaisseaux*, 1799 ; 7° *Mémoire sur l'usage qu'on peut faire des cartes horaires de Margetty*, 1802. Lalande fait un grand éloge de ce Mémoire, qui a été inséré dans la *Connaissance des temps* pour 1802 ; 8° *Mémoire sur les observations qu'il est important de faire sur les marées dans les divers ports de la France*, 1803 ; 9° *Description nautique des côtes orientales de la Grande-Bretagne et des côtes de Hollande, du Jutland et de Norwége*, Paris, 1804. (Cette description, extraite de l'anglais, a été publiée par le dépôt général de la marine.) Parmi les ouvrages inédits de Lévêque, et qu'il n'a pu achever, on cite : 1° *Traité théorique et pratique de la construction et de l'usage de tous les instrumens nautiques* ; 2° *Traité pratique de la manœuvre*, enrichi des morceaux les plus intéressans de la *Tactique* de Mazaredo (amiral espagnol), de Clarke et autres auteurs ; 3° des matériaux pour un *Dictionnaire polyglotte de tous les termes de marine* ; 4° sur *les marées* ; 5° sur *le jaugeage*. Lévêque a traduit, suivant Lalande, l'ouvrage anglais intitulé : *Traité de la Perspective* (de Fergusson) ; des *Opuscules nautiques*. Quand la mort le surprit, Lévêque préparait une nouvelle édition, revue et augmentée, de son *Guide du navigateur*.

LÉVESQUE DE GRAVELLE (Michel-Philippe), conseiller au parlement de Paris, mort en 1752, avait le goût des beaux-arts. On lui doit un *Recueil de pierres gravées antiques*, 1732 et

1737, 2 volumes in-4, curieux et recherché.

LÉVESQUE DE POUILLY (Louis-Jean), né à Reims en 1692, d'une famille ancienne, membre de l'académie des Inscriptions, se consacra d'abord aux mathématiques, et à vingt-deux ans il entreprit d'expliquer les principes de la *philosophie naturelle* de Newton; mais sa mauvaise santé le fit renoncer à cette étude. Il voyagea en Angleterre, où il fut bien reçu par lord Bolingbroke et par Newton. De retour dans sa patrie, il fut élu lieutenant-général de la ville de Reims en 1746. Il fit venir dans cette ville des eaux de fontaine plus salutaires que celles de puits, qui incommodaient beaucoup les habitans, et mourut en 1750, à 59 ans. De Pouilly est surtout connu par sa *Théorie des sentimens agréables*, petit ouvrage imprimé pour la 4e fois en 1774, in-8 : c'est la production d'un esprit net et délicat, qui sait analyser jusqu'aux plus petites nuances du sentiment. Il y a quelques propositions auxquelles on pourrait donner un mauvais sens, mais un lecteur sage doit toujours choisir le plus favorable : le mieux serait sans doute qu'on ne pût leur en donner d'autre.

* LÉVESQUE DE POUILLY (Jean-Simon), fils de Louis Lévesque, (*V*. l'art. précédent), naquit à Reims, en 1734. Son père lui-même avait dirigé son éducation, et le jeune Lévesque en avait si bien profité, qu'à l'âge de 13 ans il était déjà très versé dans les belles-lettres anciennes et modernes. S'étant rendu très jeune à Paris, il y trouva de puissans protecteurs. Il fut successivement président, lieutenant-général, commissaire enquêteur et examinateur honoraire. En 1768, il devint membre de l'académie royale des Inscriptions et belles-lettres de Paris, et, le 20 février 1782, les habitans de la ville de Reims le choisirent pour leur lieutenant. En 1790, et au commencement de la révolution, il était conseiller d'état. Il émigra trois ans après, et se réfugia en Allemagne; mais il rentra bientôt en France, et vécut dans ses terres pendant plusieurs années. Lévesque de Pouilly était aussi membre honoraire de l'académie de Châlons-sur-Marne. Il mourut le 24 mars 1820, âgé de 86 ans. Il a laissé : 1° *Eloge de M. Rogier de Mavelin, lieutenant de la ville de Reims*, 1755; 2° *Vie de Michel de l'Hôpital*, Londres (Paris), 1764, in-12; 3° *Eloge de Charles-Bonnet* (imprimé en Allemagne); 4° *Théorie de l'Imagination*, Paris, 1803, 1 vol. in-12. Cet ouvrage ne manque pas de mérite, mais il est inférieur à la *Théorie des sentimens agréables*. 5° Plusieurs Mémoires insérés dans la collection de ceux de l'académie de Paris. L'*Annuaire de la Haute-Marne* a donné une *notice* sur Lévesque de Pouilly. Ce littérateur avait un stile correct et élégant.

* LÉVESQUE (Pierre-Charles), historien et traducteur, membre de l'académie des Inscriptions, naquit à Paris le 28 mars 1776. Après avoir fait ses études avec distinction au collége Mazarin, il fut obligé de vivre à Paris du produit de son travail, comme graveur et dessinateur; car ses parens qui avaient quitté la capitale où la médiocrité de leur fortune ne leur permettait pas de rester, l'avaient destiné d'abord à la carrière des beaux-arts. La passion du jeune Lévesque pour les lettres, sa bonne conduite et ses succès dans les différens ouvrages dont il fut chargé, lui méritèrent des protecteurs parmi des personnages très distingués et des écrivains très connus. Ce fut Diderot qui le recommanda à l'impératrice Catherine II : cette princesse lui offrit une place de professeur de belles-lettres dans son école des cadets-nobles. Lévesque partit pour la Russie en 1773, et ne revint en France qu'en 1780. Pendant son séjour dans ce pays, il recueillit les matériaux d'une histoire des Russes qu'il publia à son retour dans sa patrie, et qui lui ouvrit les portes de l'académie des Inscriptions. Il fut obligé de consulter les chroniques nationales, et par conséquent d'étudier à fond le russe et le slavon. Cette histoire fut accueillie avec empressement en France et en Russie, et dans ce dernier pays elle était classique : maintenant on lui pré-

fère l'histoire qu'a publiée Karamsine (*voyez* ce nom). Lévesque fut nommé professeur de morale, et ensuite d'histoire au collége de France. En 1795 il fit partie de l'Institut. Il mourut à Paris le 12 mai 1812, âgé de 76 ans. Lévesque avait une vaste érudition; mais il a trop écrit pour que ses ouvrages aient pu approcher de cette perfection qu'on n'obtient que par un travail assidu. La multitude des matières qu'il embrassait l'empêchait de réfléchir assez sur chacune d'elles, et surtout de donner à son stile cette facilité, cette correction dont il est parfois dépourvu. Il fut lié avec les philosophes, dont il partageait les sentimens, comme on peut en juger par ses écrits : 1° *Les Rèves d'Aristobule, philosophe grec, suivis d'un abrégé de la Vie de Formose, philosophe français*, Paris, 1761, 1 vol. in-12; Carlsruhe, 1762; *idem*, traduits en italien par la comtesse Guillemine d'Anhalt, et publiés par Frédéric-Auguste, prince de Brunswick, Berlin, 1768; 2° *Choix des poésies de Pétrarque*, traduites de l'italien, Paris, 1774, 1 vol. in-8; 1782, 2 vol. in-12; 3° *L'Homme moral, ou l'Homme considéré tant dans l'état de pure nature que dans la société*, Amsterdam, 1775, 1 vol. in-8; 4e édition sous le titre de *L'Homme moral, ou les Principes des devoirs, suivis d'un aperçu sur la civilisation*, Paris, 1784, un vol in-12; 4° *L'Homme pensant, ou Essai sur l'histoire de l'esprit humain*, Amsterdam, 1779, 1 vol. in-12; 5° *Histoire de Russie*, Paris, 1785, 5 vol. in-12; Iverdun, *idem*, 6 vol. in-12. 6° *Histoire des différens peuples soumis à la domination des Russes, ou Suite de l'Histoire de Russie*, 2 vol. in-12. Ces deux ouvrages ont été réunis ensemble sous le premier titre d'*Histoire de Russie, augmentée et conduite jusqu'à la fin du règne de Catherine II*, Paris et Hambourg, 1800, 8 vol. grand in-8; 7° *Eloge historique de l'abbé de Mably*, Paris, 1787, in-8. Cet éloge partagea le prix extraordinaire de l'académie des Inscriptions et belles-lettres. 8° *La France sous les cinq premiers Valois, ou Histoire de France depuis la mort de Philippe de Valois jusqu'à celle de Charles VII, précédée d'une introduction dans laquelle on suit les révolutions et les progrès de la monarchie, depuis le règne de Pépin jusqu'à la mort de Philippe le Bel*, Paris, 1788, 4 vol. in-12. Le seul défaut qu'on peut reprocher à cet ouvrage, c'est la précipitation avec laquelle l'auteur l'a composé. 9° *Dictionnaire des arts, de peinture, sculpture et gravure*, de concert avec Watelet, de l'académie française, Paris, 1792, 5 vol. grand in-8; 10° *Histoire de Thucidide*, traduite du grec, Paris, 1795, 4 vol. in-4 et in-8. Cette traduction fit beaucoup d'honneur à Lévesque, et le fit connaître pour un profond helléniste. 11° *Etude de l'histoire de la Grèce*, 1811, 4 vol. in-8; 12° différens *Mémoires* dans le Recueil de l'Institut, et autres ouvrages insérés dans la Collection des moralistes anciens, publiée par Didot l'aîné et Debure, savoir : 1° *Pensées morales de Confucius*, 1782, 1 vol.; 2° *Pensées morales de divers auteurs Chinois*, 1782, 1 vol; 3° *Caractères de Théophraste*, 1782, 1 vol.; 4° *Sentences de Theognis, Phocilide, etc.*, 1783, 1 vol.; 5° *Pensées morales de Cicéron*, 1782, 1 vol.; 6° *Apophthegmes des Lacédémoniens*, extraits de Plutarque, 1794, 1 vol.; 7° *Vies et Apophthegmes des philosophes grecs*, 1795, 1 vol., etc. On lui doit aussi des *mémoires*, des *discours*, des *notices*, des *articles biographiques* et d'autres opuscules. On lira avec le plus grand intérêt la notice que lui a consacrée dans la *Biographie universelle*, tome 24, le savant M. Weiss.

LÉVI. *Voyez* PHILIPPE LÉVI.

LÉVI, 3e fils de Jacob et de Lia, naquit en Mésopotamie l'an 1748 avant J.-C. C'est lui qui, voulant venger avec son frère Siméon, l'injure faite à Dina leur sœur, passa au fil de l'épée tous les habitans de Sichem. Jacob en témoigna un déplaisir extrême, et prédit au lit de la mort qu'en punition de cette cruauté, la famille de Lévi serait divisée et n'aurait point de portion fixe au partage de la terre promise. En effet elle fut dispersée

dans Israël, et n'eut pour partage que quelques villes, qui lui furent assignées dans le lot des autres tribus. Lévi descendit en Egypte avec son père, ayant déjà ses trois fils Gerson, Caath et Merari, dont le deuxième eut pour fils Amram, de qui naquirent Moïse, Aaron et Marie. Il y mourut l'an 1612 avant J.-C., à 137 ans. Sa famille fut toute consacrée au service de Dieu; et c'est de lui que les prêtres et les lévites tirèrent leur origine. Ceux de sa tribu s'alliaient souvent à la maison royale, ainsi que le prouve la généalogie des parens de J.-C. selon la chair. (Dans le *Lévitique*, ce patriarche prophétise que le Messie naîtra de lui et de Judas, et il dépeint l'horrible scandale que l'iniquité des prêtres répandra sur le sanctuaire par la condamnation du Christ.)

LÉVI DE GERSOM, rabbin, a composé les *Guerres du Seigneur* en hébreu, Wallenstadt, 1560, in-fol., et des *Commentaires* imprimés séparément et dans les grandes bibles. C'était un esprit singulier, qui a rempli tous ses livres de vaines subtilités métaphysiques. On ignore le temps où il a vécu.

LEVIS, ou LÉVI (Guy de), d'une illustre maison de France, fut le chef de toutes les branches que l'on en connaît aujourd'hui. Il se croisa contre les Albigeois, et fut élu maréchal des croisés. C'est en mémoire de cette charge que sa postérité a toujours conservé le titre de *Maréchal de la Foi*. Il se signala dans cette guerre, et eut la dépouille de ces rebelles fanatiques, la terre de Mirepoix et plusieurs autres situées en Languedoc. Il mourut en 1230; il avait fondé en 1190 l'abbaye de la Roche. Ses successeurs ont joint au nom de Lévis celui de seigneurs de Mirepoix.

* LÉVIS (François, duc de), maréchal de France, né en 1720, au château d'Ajac en Languedoc, d'une famille très ancienne, entra de bonne heure au service, sous le nom de *chevalier de Lévis*, et s'y fit remarquer par une bravoure calme et un grand sang-froid, qui contrastait singulièrement avec la vivacité de son caractère. Seul avec le maréchal de Lévis-Mirepoix, son cousin, dont il était l'aide-de-camp, il fit deux bataillons prisonniers. Sa conduite dans le Canada, lui attira des applaudissemens; mais il ne put conserver cette importante colonie à la France. A son retour, il fut nommé lieutenant-général, et rendit de nouveaux services, surtout au combat de Johannisberg. A la paix de Versailles, il obtint le gouvernement de la province d'Artois, et sut se concilier l'affection des troupes et celle des citoyens. Lorsque l'on forma, en 1771, la maison militaire de Monsieur, il eut le commandement d'une compagnie de ses gardes, devint maréchal de France en 1783, et fut fait duc en 1784. Il mourut en 1787 à Arras, où il s'était rendu pour tenir les états de cette province. On trouve des détails sur le maréchal de Lévis dans les *Souvenirs et portraits*, Paris, 1813, in-8, publiés par son fils, M. le duc de Lévis.

*LEVIS (M. A., duc de), grand bailli de Senlis, naquit à Paris en 1739. Nommé député de la noblesse aux Etats-généraux de 1789, il se réunit au *tiers*, et siégea à l'Assemblée nationale, le 1er août. Il présenta ses réflexions sur l'inutilité de la déclaration des droits, consentant néanmoins qu'on la mît à la suite de la constitution. Il s'opposa quelque temps après à l'emprunt demandé par Necker; il appuyait son opinion sur l'aveu des cahiers qui défendaient aux députés d'en consentir de nouveaux. Dans la même année, il proposa qu'on établît des réglemens sur la liberté de la presse, et à l'occasion de la dédicace des OEuvres de Voltaire, que Palissot présenta à l'Assemblée, il fit décréter qu'on n'en recevrait aucune. Il vota le 18 mai 1790 pour qu'on n'accordât le *recours* contre les auteurs des détentions arbitraires, qu'aux prisonniers contre lesquels il n'y aurait pas de plaintes légales. Dans les différends qui eurent lieu entre l'Angleterre et l'Espagne, il fit déclarer que la France n'entreprendrait aucune agression, mais qu'elle saurait défendre ses droits. Il réclama, le 24 février 1791, le droit de voyager sur les routes du roi. Quelque

modération que le duc de Levis eût mise dans sa qualité de député, il n'avait pas moins adopté, en partie, les principes révolutionnaires, trompé en cela comme bien d'autres gens crédules. Il revint bientôt de son erreur, et eut, par conséquent, à souffrir les persécutions dont étaient l'objet les personnes honnêtes, et surtout ceux de sa classe. Le règne de la terreur arriva, il devint suspect, et fut enfermé au Luxembourg, comme complice d'une de ces conjurations qui servaient souvent de prétexte aux factieux pour immoler des victimes. Le duc de Levis fut de ce nombre. Condamné par le tribunal révolutionnaire, il fut exécuté le 4 mai 1794, âgé de 55 ans. — Son épouse subit le même sort le 10 juillet suivant : on l'accusa d'avoir eu part à la conjuration du Luxembourg, où elle était retenue; conjuration imaginée par les malveillans afin de multiplier leur victime.

LEYDE (Philippe de), né d'une famille noble de la ville dont il porte le nom, fut conseiller de Guillaume de Bavière, comte de Hollande, puis grand-vicaire et chanoine d'Utrecht, où il mourut en 1380. On a de lui : *De republicæ cura, et sorte principantis, nonnulli alii tractatus*, Leyde, 1516, in-fol., et Amster., 1701, in-4, avec une *Vie* de l'auteur. Ce qu'il a écrit sur le gouvernement civil ne vaut pas ce qu'il dit du gouvernement domestique. Il avait professé le droit à Orléans et à Paris, et laissa d'autres ouvrages oubliés aujourd'hui.

LEYDECKER (Melchior), théologien calviniste, né à Middelbourg en 1642, professeur de théologie à Utrecht en 1678, mort en 1721, à 69 ans, était un homme dur et passionné, qui ne savait réprimer ni sa langue ni sa plume. On a de lui plusieurs ouvrages pleins d'érudition, mais qui manquent souvent de critique. Les principaux sont : 1° *Traité de la république des Hébreux*, 2 vol. in-fol., Amsterdam, 1714 et 1716 : recueil curieux, semé d'anecdotes sur le judaïsme moderne. Il y a joint une réfutation de l'*Archéologie* de Burnet. Ce traité de la république des Hébreux n'a pas fait oublier celui de Sigonius sur la même matière. 2° Un *Commentaire* latin sur le Catéchisme d'Heidelberg; 3° une *Dissertation* contre le Monde enchanté de Becker; 4° une *Analyse de l'Ecriture avec la Méthode de prêcher*; 5° une *Histoire du jansénisme*, Utrecht, 1695, in-8; 6° *Fax veritatis*, Leyde, 1677, in-8; 7° La *Continuation* de l'Histoire ecclésiastique de Hornius, Francfort, 1704, in-8; 8° *Histoire de l'Eglise d'Afrique*, in-4; 9° *Synopsis controversiarum de fœdere*. Tous ces ouvrages sont écrits en latin, d'un stile dur, et dans les préjugés de l'auteur.

LEYDEN (Jean de). *Voyez* JEAN.

LEYDEN (Jean Gerbrand de), ainsi nommé parce qu'il était de la ville de ce nom, se fit carme, s'appliqua avec une grande assiduité à toutes les fonctions de la vie apostolique, et consacra ses momens de loisir à l'étude de l'histoire de son pays. Il mourut l'an 1504. On a de lui : 1° *Chronicon Hollandiæ comitum et episcoporum ultrajectensium, a S. Willebrordo ad annum* 1417, Francfort, 1520, in-fol.; 2° *Chronicon egmondanum, sive Annales abbatum egmondasium*, publié par Antoine Matthieu, Leyde, 1698, in-4. On lui attribue une *Histoire de l'ordre des carmes*; ce n'est qu'une répétition de celle d'Arnold Bostius.

LEYDEN (Jean de), ainsi nommé du lieu de sa naissance (et dont le nom est BULCOLD ou BEROLD), n'est connu que par son fanatisme. Il était tailleur. Il s'associa avec un boulanger et un ministre protestant, nommé *Rotman*, et devint chef des anabaptistes. Le boulanger, appelé JEAN MATTHIEU, changea son nom en celui de *Moïse*. Il envoya douze de ses disciples, qu'il appela ses apôtres, se vantant d'être envoyé du Père éternel, pour établir une nouvelle Jérusalem. Ces fanatiques se rendirent maîtres de Munster en 1534, et y exercèrent des indignités et des atrocités incroyables. Les magistrats et autres citoyens honnêtes s'étant opposés à leur fureur, furent massacrés ou expirèrent dans des tourmens raffinés. Cet imposteur insensé pre-

nait le nom de *Roi de Jérusalem et d'Israël*, et ne régnait que par des massacres, des cruautés et des abominations inouïes. Il espérait établir sa puissance sur les débris de celle des potentats de l'Europe; mais l'évêque de Munster l'ayant pris avec les principaux ministres de sa frénésie, il les fit mourir par de rigoureux supplices en 1536, après les avoir promenés quelque temps dans les pays circonvoisins, pour répandre la terreur dans l'âme des fanatiques qui troublaient alors tous les états de l'Europe, mais particulièrement l'Allemagne. *Voyez* MUNSTER.

LEZANA (Jean-Baptiste de), carme, naquit à Madrid le 23 novembre 1586. Il enseigna avec réputation à Tolède, à Alcala et à Rome; Urbain VIII le fit assesseur de la congrégation *dell'Indice*, et Innocent X de celle des Rites. Il mourut à Rome le 29 mars 1659, à 73 ans. On a de lui : 1° *Summa quæstionum regularium*, Lyon, 1665, 4 vol. in-fol.; c'est une théologie qui a pour objet principal les devoirs des religieux; 2° *Summa theologiæ sacræ*, Rome, 1654, 3 vol. in-fol.; 3° *Annales sacri, prophetici et Eliani ordinis*, etc., Rome, 1651-1656, 4 vol. in-fol., pleins de fables ridicules sur l'origine de cet ordre; 4° *De regularium reformatione*, Rome, 1646, in-4.

* LEZAY-MARNEZIA (Claude-François-Adrien, marquis de), naquit à Metz en 1735. Il suivit d'abord la carrière des armes, et servit dans le régiment du roi. Le marquis de Marnezia avait fait de très bonnes études, et, jeune encore, il quitta l'état militaire dont les nouveaux réglemens lui déplurent, et se livra entièrement à la littérature; il se fixa à la campagne. Il s'occupa aussi d'adoucir le sort de ses vassaux, et abolit dans ses domaines, plusieurs années avant la révolution, la corvée et la main-morte. La noblesse du bailliage d'Aval le nomma son député aux états-généraux de 1789. Trompé par les maximes spécieuses qu'on débitait dans ce temps-là, il fut un de ceux parmi les nobles qui passèrent à la chambre du tiers-état, et favorisèrent les premières innovations. Le marquis de Marnezia avait de bons principes, un jugement sain, et aimait le roi. Il ne tarda pas à apercevoir le but où tendaient les factieux, et rectifia ses opinions. D'après le sentiment de J.-J. Rousseau lui-même, il s'opposa vivement à ce que les comédiens fussent admis aux droits de citoyens actifs. Pendant la session de la première assemblée, il montra des principes sages et modérés. Pour fuir les nouveaux troubles qui menaçaient son pays, et ceux qui y avaient occupé un certain rang, il se réfugia en Amérique, où il s'établit sur les bords du Scioto, avec le dessein de former un vaste établissement dans l'Amérique septentrionale. Il emmena à cet effet des cultivateurs, des ouvriers, des artistes; mais la compagnie du Scioto de laquelle il avait acheté un vaste terrain pour le faire défricher n'ayant pas rempli ses engagemens, et plusieurs de ses compagnons s'étant dispersés, il se décida à revenir en Europe, et il rentra en France en 1792. Il se rendit aussitôt dans sa terre de Saint-Julien, où il espérait vivre ignoré, au milieu des habitans dont il avait été constamment l'ami et le bienfaiteur; C'était le règne de la *terreur*. Son arrivée inattendue le rendit aussitôt suspect. Il fut arrêté et mis en prison : il eut le bonheur d'y être oublié pendant onze mois, et il en sortit après la chute de Robespierre. Il retourna à la campagne, où il reprit ses anciennes habitudes. Son fils aîné ayant été compris dans la proscription du 18 fructidor, il conçut des craintes pour sa propre sûreté, et se réfugia dans le pays de Vaud, où il fut bien accueilli de M. Necker et de sa famille; cependant dès qu'il crut le danger passé, il revint à Besançon, où il s'occupa d'un grand ouvrage sur l'*Accord des principes de la religion et de la véritable philosophie*. Atteint d'une maladie dont il avait puisé le germe dans la prison, il y succomba enfin en avril 1800. On a de lui : 1° *Essai sur la nature champêtre*, poème avec des notes, Paris, 1787-1800, in-8. Il contient des vers heureux et des détails intéressans. 2° *Essai sur la minéralogie du bailliage d'Orgelet en Franche-*

Comté, 1778, in-8; 3° *Le bonheur dans les campagnes*, Neufchâtel et Paris, 1788, in-8. Cet ouvrage est écrit avec grâce et simplicité. 4° *Plan de lecture pour une jeune dame*, Paris, 1784, in-8, Lausanne, 1800, in-8 : livre instructif et bien écrit; 5° *La famille vertueuse*, est du petit nombre des romans qu'on peut lire avec utilité, vu les bonnes leçons de morale qu'il contient, 1786, in-12; 6° trois *Lettres sur le Scioto*, in-8; 7° *Le Voyageur naturaliste, ou Instruction sur les moyens de rassembler les objets d'histoire naturelle et de les bien conserver*, traduit de l'anglais de Coakley, Amsterdam et Paris, 1775, in-12. Il a laissé en outre plusieurs pièces fugitives, au nombre desquelles on distingue *l'Epître à mon curé*, dont tous les amateurs ont retenu ce vers :

L'âge d'or était l'âge où l'on ne régnait pas.

Le marquis de Marnezia écrivait avec une égale falicité en prose et en vers. Son stile est agréable et pur, et sa versification pleine d'élégance et d'harmonie. Il avait des sentimens chrétiens, ils présidèrent à ses derniers momens comme ils avaient présidé à toute sa vie.

* LEZAY-MARNEZIA (Adrien, le comte de), administrateur et publiciste, fils aîné du précédent, naquit à St.-Julien en 1770. Entré dans le service militaire de très bonne heure, il fit partie du régiment du roi, dans lequel avait été aussi son père; mais, après quelques années, il quitta cette carrière, pour aller à Brunswick, étudier la diplomatie. La révolution ne lui permettant pas de rentrer en France, il voyagea en Angleterre et en Allemagne. Il ne revint à Paris qu'après le 9 thermidor. Plusieurs *écrits* qu'il fit paraître alors contre les démagogues et les anarchistes, et de nombreux *articles* insérés dans le *Journal de Paris*, le firent proscrire après le 13 vendémiaire. Proscrit de nouveau après le 18 fructidor, il quitta le village de Breteville, dans la Normandie, où il s'était réfugié d'abord, et se rendit avec son père dans le canton de Vaud en Suisse. Après l'établissement du gouvernement consulaire, Mme Buonaparte dont sa sœur était alliée (elle avait épousé M. Claude de Beauharnais père de la princesse de Bade, et cousin d'Alexandre de Beauharnais), Mme Buonaparte, disons-nous, le fit nommer ambassadeur près de l'électeur de Saltzbourg. Lezay-Marnezia obtint, en 1804, la préfecture de Rhin-et-Moselle, et en 1810, celle du Bas-Rhin; sa conduite dans ce dernier poste le fit chérir de ses administrés : personne en effet plus que lui ne contribua à la prospérité de Strasbourg : aussi fut-il conservé sous la restauration. Le duc de Berry étant venu visiter l'Alsace, Lezay-Marnezia alla à sa rencontre; ses chevaux effrayés du bruit de l'artillerie le précipitèrent de sa voiture; cette chute fut mortelle, car il expira le 9 octobre 1814, peu de jours après. Outre plusieurs brochures politiques, il a publié : 1° *les Ruines* ou *Voyage en France pour servir de suite à celui de la Grèce*, Paris, 1794, in-8, qui eut 4 éditions la même année, et fut traduit en anglais et en allemand; 2° *Pensées choisies du cardinal de Retz*, 1797, in-18; 3° *Lettres à un Suisse sur la nouvelle constitution helvétique*, Neuchatel, 1797, in-8; 4° *Dom Carlos, infant d'Espagne*, tragédie traduite de l'allemand de Schiller, Paris, 1799, in-8, avec des notes et remarques. Cette traduction est estimée, et l'on regrette que l'auteur n'ait par traduit les autres pièces du poètè allemand.

LEZIN (Saint), *Licinius*, évêque d'Angers en 586, mort le 1er novembre 605. Le pape saint Grégoire lui écrivit la *Lettre* 52 du livre 9e.

L'HERITIER DE BRUTELLE. *Voy.* HÉRITIER.

* LHOMOND (Charles-François), professeur de l'université, naquit à Chaulnes, diocèse de Noyon, en 1727, entra comme boursier au collége d'Inville; il y fit de bonnes études, devint principal de ce collége, et fut ensuite nommé professeur d'une classe inférieure, à celui du cardinal Lemoine. S'étant attaché aux jeunes enfans, il ne continua pas sa licence. Il refusa des places et des chaires aussi honorables que lucratives; et, aux instances que lui faisaient ses amis de

les accepter, il répondait toujours qu'il n'abandonnerait jamais ses *sixièmes*. Beaucoup de douceur, un jugement sain, la modestie, la piété, formaient les bases de son caractère, et ces qualités brillent dans les livres d'enseignement, qu'il composa pour ses jeunes élèves. Cependant à l'époque de la révolution, cet homme estimable, n'ayant pas voulu prêter le serment alors exigé, fut arrêté en avril 1792, avec d'autres prêtres, et enfermé avec eux à Saint-Firmin, l'une de ces églises que les révolutionnaires avaient transformées en prisons. Tallien, qui avait été son élève, lui fit obtenir la liberté; malgré cette puissante protection, quelques mois après, sous le régime de la terreur, l'abbé Lhomond, ne croyant pas sa vie en sûreté, résolut de sortir de Paris. Arrivé sur le boulevard de la Salpêtrière, il se vit attaqué par deux brigands qui lui enlevèrent son argent, et le laissèrent pour mort. On découvrit un des voleurs; et M. Guyot, qui avait beaucoup de respect pour l'abbé Lhomond, parvint à lui faire rendre ce qui lui avait été pris. Comme on le pressait de poursuivre son assassin devant les tribunaux: « *Je n'en ferai rien*, répondit-il: *si vous vouliez lui faire tenir la moitié de la somme qu'il m'a rendue, vous m'obligeriez; il peut en avoir besoin.* » La tranquillitté de M. Lhomond ne fut plus troublée : il cultiva la botanique, et devint très habile dans cette science, dont il donna les premières leçons au célèbre Haüy. Ses mœurs étaient aussi simples que sa conversation était aimable et spirituelle. Convaincu que l'exercice était très utile pour sa santé, il allait, quelque temps qu'il fit, tous les jours à Sceaux. L'abbé L'homond est mort le 31 décembre 1794, âgé de 67 ans. On a de lui les ouvrages suivans, plusieurs fois imprimés, et auxquels on a fait des additions dont la plupart ne sont pas heureuses. 1° *De viris illustribus urbis Romæ*, in-24; 2° *Elémens de la Grammaire française*, in-12; 3° *Elémens de la Grammaire latine*, 1 vol. in-12; 4° *Epitome historiæ sacræ*, in-12; 5° *Doctrine chrétienne, en forme de lectures de piété, où l'on expose les preuves de la religion, les dogmes de la foi, les règles de la morale, ce qui concerne les sacremens et la prière*, in-12; on y trouve les plus solides et les plus touchantes instructions. Tout y respire la plus tendre piété; tout y est mis à la portée de la jeunesse à qui il était destiné, et à qui il suffit avec les deux suivans, pour connaître ce que c'est que la religion, comment elle est parvenue jusqu'à nous, et ce qu'elle nous ordonne de croire et de pratiquer. 6° *Histoire abrégée de l'Église, où l'on expose ses combats, ses victoires dans les temps de persécution, d'hérésie et de scandale, et où l'on montre que sa conservation est une œuvre divine ainsi que son établissement*, in-12; 7° *Histoire abrégée de la religion avant la venue de Jésus-Christ, où l'on expose les promesses que Dieu a faites d'un Rédempteur, les figures qui l'ont représenté, les prophéties qui l'ont annoncé, et la suite des événemens temporels qui lui ont préparé les voies, et où l'on démontre l'antiquité et la divinité de la religion chrétienne*, 1re édit., 1791. Lhomond fit paraître le premier ouvrage, afin que la jeunesse apprît de bonne heure combien la religion est belle dans son origine et dans ses développemens; combien, en raison de son antiquité et de sa certitude, elle mérite notre croyance et notre respect, et combien sont méprisables ceux qui la calomnient pour la détruire. Mais comme son ouvrage eût été imparfait, s'il ne leur eût montré que cette religion subsistait encore sur la terre, il composa l'histoire de l'Eglise, et retraça, dans un petit volume, son origine et ses progrès; il fit connaître les personnages qui l'ont illustrée, et les combats qu'elle avait eus à soutenir, et contre les païens qui la persécutèrent pendant trois siècles, et contre les hérétiques qui l'ont si souvent divisée, et contre les scandales qui ont tant de fois déchiré son sein; enfin, il montra l'Eglise triomphant de tous ses ennemis, et tandis que tout passe, tout périt autour d'elle, elle reste immobile et inébranlable au milieu des plus vio-

tentes tempêtes. Ces deux ouvrages, très souvent réimprimés, ayant été altérés pendant le règne de la terreur, on doit rechercher les anciennes éditions, et à leur défaut, celles réimprimées depuis le retour du roi, et par des maisons connues par leurs principes religieux.

LHOPITAL. *Voyez* HOPITAL.

L'HOSTE. *Voyez* HOSTE.

LHOTSKI (George), jésuite, né à Zbirow en Bohême l'an 1724, mourut en 1752, étant recteur du collége de Telcz, après avoir enseigné les lettres et les sciences avec réputation. On a de lui : *Controversia philosophica de systemate philosophiæ mechanicæ, id est, Mechanismo cosmico et individuali*, Prague, 1748, in-8 ; 2° *Doctrina theologica de gratia, justificatione, merito, virtutibus, vitiis et peccatis*, 1753, in-4 ; *Doctrina theologica de fide, spe, et charitate*, ibidem, 1755, in-4.

LHOYD. *Voyez* LLOYD.

L'HUILLIER. *Voyez* LUILLIER.

LIA, fille aînée de Laban, fut mariée avec Jacob par la supercherie de son père, qui la substitua à Rachel, que Jacob devait épouser : cependant Jacob vécut bien avec elle, et en eut six fils, Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, et une fille nommée Dina.

LIANCOURT (Jeanne de SCHOMBERG, duchesse de), fille du maréchal Henri de Schomberg et femme de Roger du Plessis, duc de Liancourt, connu par les deux *lettres* que lui écrivit le docteur Arnauld. Elle détacha du monde son mari par ses leçons et par ses exemples. Les deux époux se lièrent étroitement avec les solitaires de Port-Royal, et montrèrent beaucoup d'ardeur pour la défense de Jansénius. Ils moururent en 1674. Le duc ne survécut que deux mois à son épouse. On a d'elle un ouvrage édifiant sur l'éducation des enfans de l'un et de l'autre sexe. L'abbé Boileau le publia en 1698, sous ce titre : *Réglement donné par une femme de haute qualité à sa petite-fille, pour sa conduite et pour celle de sa maison*, in-12, réimprimé à Paris en 1779. L'éditeur joignit à cet ouvrage un réglement que la duchesse de Liancourt avait fait pour elle-même, avec un tableau des vertus de cette dame ; on sent bien qu'on n'y trouve pas l'humilité et la docilité d'esprit qui opèrent la soumission aux décisions de l'Eglise. La duchesse de Liancourt possédait plusieurs langues, la musique, le dessin, et faisait des vers assez agréables. Sa vie se trouve dans les *Vies intéressantes et édifiantes des Religieux de Port-Royal*, Cologne, 1750, 4 vol. in-12. tom. 1.

LIANCOURT. *Voy.* ROCHEFOUCAULT.

* LIARD (Joseph), né à Rosières-aux-Salines, département de la Meurthe, le 17 décembre 1747, était fils d'un architecte de Stanislas, duc de Lorraine. Entré à l'ancienne école des ponts et chaussées en 1769, il se fit distinguer des autres élèves par ses talens précoces, et par son empressement à leur répéter les leçons de leurs maîtres. Bientôt il fut envoyé comme contrôleur des travaux de la généralité de Paris, puis comme élève à la suite des travaux maritimes de la généralité de Caen, et enfin comme employé à la formation des projets du canal de Bourgogne. En 1775 il fut chargé, en qualité de sous-ingénieur, des travaux importans que l'on exécutait dans la Picardie et le Hainault. Appelé en 1784 par les états de Bretagne, il devint ingénieur en chef de la navigation de cette province. En 1786, il fut envoyé par le gouvernement français dans la Hollande, dont il s'empressa de visiter les travaux hydrauliques. Après avoir été attaché pendant quelque temps au port du Hâvre et avoir construit le beau pont de Roanne, il fut nommé en 1791 ingénieur en chef, et vint exercer les fonctions de cette place dans le département du Doubs. C'est à lui que ce département doit ses belles routes et les nombreuses rectifications qui ont rendu les communications si faciles dans ce pays de montagnes. Promu au grade d'inspecteur divisionnaire en 1805, il fut chargé de rédiger les projets de jonction du Rhône au Rhin par le moyen d'un canal : il en a dirigé tous les travaux qui, malgré toutes les difficultés que présentaient les diverses natures de terrain, ont été heureusement conduits à leur fin,

en sorte que depuis la fin de 1832, le Rhône et le Rhin sont en communication, et que des bateaux venus de Lyon sont arrivés à Strasbourg dans le mois de novembre de cette même année. Ce canal est réellement l'œuvre de Liard; il a successivement porté les noms de *canal Napoléon* et de *canal Monsieur;* le gouvernement de Louis-Philippe lui a donné le nom de *canal de jonction du Rhône au Rhin.* Liard fut nommé commandant de la Légion d'honneur, et, à la première invasion des alliés, il fut chargé du commandement du génie de la garde nationale de Paris, avec le titre de général de brigade. Il est mort le 22 avril 1832, à l'âge de 84 ans, dans sa campagne des Chaprais, à côté de Besançon. M. Corne, ingénieur divisionnaire du canal, élève et ami de Liard, a prononcé sur sa tombe un *discours* dans lequel il a raconté de la manière la plus touchante et la plus vraie les principales circonstances de sa vie.

LIBANIUS, fameux sophiste d'Antioche, où il naquit en 314, fut élevé à Athènes, professa la rhétorique à Constantinople et dans sa patrie. Saint Basile et saint Jean-Chrysostôme furent les disciples de ce maître, qui, quoique païen, faisait beaucoup de cas des talens et des vertus de ses deux élèves. On prétend qu'il aurait choisi Chrysostôme pour son successeur, si le christianisme ne le lui avait enlevé. L'empereur Julien n'oublia rien pour engager Libanius à venir à sa cour; mais il ne put y réussir, même en lui offrant la qualité de préfet du prétoire. Libanius, qui n'était pas plus modeste que les autres sages de l'antiquité païenne, répondit constamment à ceux qui le sollicitaient, que la qualité de sophiste était fort au-dessus de toutes les dignités qu'on lui offrait. Julien, irrité contre les magistrats d'Antioche, avait fait mettre en prison le sénat de cette ville. Libanius vint parler à l'empereur pour ses concitoyens, avec une liberté courageuse. Un homme de la cour pour qui ce ton ferme était apparemment nouveau, lui dit : « Orateur, tu es bien près » du fleuve Oronte, pour parler si har» diment. » Libanius le regarda avec dédain, et lui dit : « Courtisan, la menace » que tu me fais ne peut que déshonorer » le maître que tu veux me faire crain» dre ; » et il continua. On ignore le temps de sa mort; quelques-uns la placent à la fin du quatrième siècle (390). Libanius avait beaucoup de goût lorsqu'il jugeait les productions des autres, quoiqu'il en manque quelquefois dans ses écrits. Julien soumettait à son jugement ses actions et ses ouvrages; le sophiste, plus attaché à la personne qu'à la fortune de ce prince, le traitait moins en courtisan qu'en juge sévère. La plupart des *Harangues* de ce rhéteur ont été perdues, et ce n'est pas peut-être un grand mal : sans parler des citations multipliées d'Homère, de la fureur d'exagérer, d'un luxe d'érudition très déplacé, il gâte tout par l'affectation et l'obscurité de son stile, qui ne manque d'ailleurs ni de force ni d'éclat. On estime davantage ses *Lettres*, dont Wolf a donné une excellente édition à Amsterdam en 1738, in-fol. Ce recueil offre plus de 1600 *Epitres*, dont la plupart ne renferment que des complimens. On en lit plusieurs autres curieuses et intéressantes, qui peuvent donner des lumières sur l'histoire civile, ecclésiastique, littéraire de ces temps-là. Antoine Bongiavani a publié à Venise, en 1755, 17 *Harangues* de Libanius, en un vol. in-fol., tirées de la bibliothèque de Saint-Marc. Il faut joindre ce recueil à l'édition de ses *OEuvres*, Paris, 1606 et 1627, 2 vol. in-fol. (Reiske a publié aussi les *OEuvres oratoires* de Libanius, Altenbourg, 1791-1797, 4 volumes in-8; malheureusement aucune de ces éditions n'est complète : Léon Adami en avait promis une en 1715; elle devait former 6 vol. in-fol). On trouve dans les ouvrages de Libanius de fréquentes invectives contre la religion chrétienne, et contre l'empereur Constantin, qu'il avoue néanmoins avoir été plus vertueux que tous les empereurs romains qui ont régné avant lui. On met au nombre des prédictions de la mort de Julien une réponse ingénieuse d'un grammairien chrétien d'Antioche à Libanius. Ce sophiste, pour se moquer de la religion, lui demanda, tandis que Julien

était dans l'expédition où il périt : *Que fait maintenant le fils du charpentier ? il fait un cercueil*, répondit le grammairien.

LIBAVIUS (André), docteur en médecine, né à Hall en Saxe, mourut l'an 1616, après avoir professé à Iéna l'histoire et la poésie, en 1588, et avoir été recteur du Gymnase de Cobourg en Franconie. Il publia un grand nombre d'ouvrages sur la chimie, et chercha toutes les occasions de réfuter les rêveries de Paracelse et de ses sectateurs. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Syntagma selectorum alchimiæ arcanorum*, Francfort, 1613, 2 tomes in-fol. en 1 vol. ; 2° *Appendix syntagmatis arcanorum*, 1615, in-fol. ; 3° *Epistolarum chimicarum libri tres*, 1595. La chimie a fait tant de progrès depuis Libavius, que ces ouvrages ne sont plus recherchés. Il est le premier qui ait parlé de la *transfusion du sang* : opération qui a fait tant de bruit dans le 17e siècle, et qui a dû être prohibée par les lois, à raison de l'abus étrange qu'on en faisait. *Voy.* DENYS Jean-Baptiste, MERKLIN. (On emploie quelquefois comme caustique une composition de muriate sur-oxygéné d'étain, dite *liqueur fumante de Libavius.*)

LIBERAT (Saint), abbé du monastère de Capse en Afrique, souffrit le martyre avec six de ses compagnons, le 2 juillet 483, pendant la persécution d'Hunéric.

LIBERAT, diacre de l'Eglise de Carthage au 6e siècle, l'un des plus zélés défenseurs des *Trois Chapitres*, fut employé dans diverses affaires importantes, et fut envoyé à Rome l'an 535. On a de lui un livre intitulé : *Breviarium de causa Nestorii et Eutychetis*, que le Père Garnier donna au public en 1675, in-8, à Paris, avec des *Commentaires* qui corrigent ce qu'il y a de défectueux dans le texte.

LIBÈRE (Saint), romain, fut élevé sur la chaire de saint Pierre le 24 mai 352, après le pape Jules Ier. Il la mérita par sa piété et par son zèle pour la foi. L'empereur Constance, ayant tenté vainement de le faire souscrire à la condamnation de l'illustre Athanase, le relégua à Bérée dans la Thrace. La rigueur avec laquelle on le traita dans son exil, et la douleur de voir son siége occupé par l'antipape Félix, ébranlèrent sa constance. Il consentit enfin à la condamnation d'Athanase, et signa la *Formule* de Sirmium, non pas celle du dernier concile, qui était visiblement hérétique, ni celle du second, qui était également répréhensible et qui fut rédigée par Valens et Ursace en 357, mais celle du premier, dressée en 351 avec beaucoup d'art par les ariens, et qui pouvait à la rigueur être défendue, comme elle le fut par saint Hilaire. Par cette faiblesse, il rentra dans la communion des Orientaux. On lui fit approuver dans le concile d'Ancyre, en 358, un écrit qui rejetait le mot *consubstantiel* ; mais il protesta en même temps qu'il anathématisait ceux qui disaient que le Fils n'était pas semblable au Père en substance et en toutes choses. L'empereur lui permit de retourner à Rome, où le peuple le reçut assez froidement. Cet accueil le fit rentrer en lui-même : il reconnut sa faute, la pleura, fit ses excuses à Athanase, rejeta la confession de foi du concile de Rimini en 359, et mourut saintement le 24 septembre 366. C'est ainsi que ce pape termina sa carrière avec la gloire qui avait illustré la très grande partie d'un pontificat de plus de 14 ans, et que sa chute, quelle qu'elle ait été, n'a pu flétrir. Cette faiblesse passagère se trouve réparée par tant de traits d'un courage parfaitement soutenu depuis son repentir, que presque tous les Pères l'ont qualifié de *bienheureux*. Son nom se lit dans les plus anciens Martyrologes latins. On a de lui des *Epîtres* qui se trouvent dans celles des papes par don Constant. L'abbé Corgne a publié en 1726 une *Dissertation critique et historique sur le pape Libère*, et Stilting a fait un *commentaire critique et historique sur saint Libère*, inséré dans les *Acta sanctorum* des bollandistes, 23 septembre. La chute de ce pape a toujours servi d'argument aux gallicans contre l'infaillibilité du pape. L'ouvrage cité montre la faiblesse des conclusions qu'on en tire. Saint Li-

bère eut pour successeur saint Damase.

LIBERGE (Marin), jurisconsulte, né à Belon-le-Trichard près du Mans, professeur de droit à Poitiers, fut élu échevin perpétuel de cette ville, pour avoir apaisé deux séditions du peuple au commencement de la ligue. Il professa aussi à Angers et harangua Henri IV, lorsqu'il passa dans cette ville en 1595, et ce prince fut si charmé de son discours, qu'il l'embrassa, et accorda à l'université d'Angers le droit d'*appétissement des pintes*. Il fut dans la suite député aux états de Blois. Liberge mourut en 1599. Nous avons de lui la *Relation du siége de Poitiers*, où il était présent, sous ce titre : *Ample discours de ce qui s'est fait et passé au siége de Poitiers*, Rouen, 1569, in-8, 2ᵉ édit. augmentée; Poitiers, 1570, in-4; Rouen, 1525, in-12; et quelques *Traités* de droit.

LIBERIUS A JESU, carme, natif de Novarre, enseigna la controverse pendant 38 ans à Rome, et fut préfet de la Propagande. Il mourut l'an 1719, après avoir publié : *Controversiæ dogmaticæ*, Rome, 1701, in-fol. Cette édition fut défendue, parce que l'auteur y était favorable au jansénisme; mais l'ayant corrigée, et s'étant rétracté, on permit l'édition qui fut faite l'an 1710. Liberius, qui avait promis 3 vol. in-fol., quand il en publia le premier, augmenta tellement l'ouvrage, qu'on l'a imprimé à Milan en 11 vol. in-fol., l'an 1742.

LIBERTINUS (Charles), né à Mulhausen en Bohême, l'an 1638, entra chez les jésuites en 1654, et mourut à Klattau en 1683, après avoir enseigné les belles-lettres et la langue grecque, et avoir prêché avec réputation. On a de lui le traité de Grenade, ou George Scholarius, *sur la prédestination*, traduit en latin, avec de fort bonnes notes, Prague, 1673, in-8. Il a publié encore *Franciscus Xaverius, Indiarum apostolus, elogiis illustratus*, Breslau, 1681; Prague, 1771, in-4. — Il ne faut pas le confondre avec Jean LIBERTINUS, aussi jésuite, né à Leutmeritz en 1654, mort vers 1724, dont on a un ouvrage, en langue bohémienne, *sur l'éducation de la jeunesse*, Prague, 1715, in-12; et un traité *De la conformité de la volonté de l'homme avec celle de Dieu*, dans la même langue, Prague, 1710, in-12.

LIBON, célèbre architecte grec, né en Elide, vivait 458 ans avant J.-C. (80ᵉ olympiade). C'est lui qui bâtit le fameux temple de Jupiter, auprès de Pruse ou Olympie, si renommé par les jeux olympiques qu'on y célébrait tous les quatre ans. (Pausanias nous en laissé la description; il n'en reste plus aucun vestige. Voyez l'ouvrage de M. Quatremère de Quincy, intitulé *Jupiter olympien*.)

LICETI, ou LICETO, *Licetus* (Fortunius), péripatéticien moderne, fils d'un célèbre médecin et médecin lui-même, naquit à Rapalo, dans l'état de Gênes, en 1577, avant le 7ᵉ mois de la grossesse de sa mère. Son père le fit mettre dans une boîte de coton, et l'éleva avec tant de soin, qu'il jouit d'une santé aussi parfaite que s'il ne fût pas venu au monde avant le temps. Il professa la philosophie d'Aristote à Pise, et ensuite (1645) la médecine à Padoue, avec beaucoup d'applaudissement. Il mourut en 1657, à 79 ans. On a de lui un très grand nombre de *Traités*. Les principaux sont : 1° *De monstrorum causis, natura et differentiis libri II*, Padoue, 1616, in-4; Amsterdam, 1665, in-4. On y trouve quelques contes populaires, mais il y a de bonnes vues et des principes sages. 2° *De cometarum attributis*, in-4; *De his qui vivunt sine alimento, libri IV*, Padoue, 1612, in-fol; 4° *Mundi et hominis analogia*, in-4; 5° *De annulis antiquis*, Udine, 1645, in-4; 6° *De novis astris et cometis*, Venise, 1622, in-4; 7° *De spontaneo viventium ortu libri* IV, Vicence, 1618, in-fol.; 8° *De animorum rationalium immortalitate*, Padoue, 1629, in-fol.; 9° *De fulminum natura*, in-4; 10° *De ortu animæ humanæ*, Venise, 1603, in-4; 11° *Hydrologia, sive De maris tranquillitate et ortu fluminum*, Udine, 1555, in-4; 12° *De lucernis antiquis reconditis libri IV*, Venise, 1621, in-4, Udine, 1652, in-fol., etc. Dans ce dernier traité, il soutient que les anciens avaient des lampes sépulcrales qui ne s'éteignaient point;

mais les savans croient communément que ces prétendues *lampes éternelles* n'étaient que des phosphores, qui s'allumaient pour quelques instans après avoir été exposés à l'air. C'est le sentiment de Ferrari dans sa dissertation *De veterum lucernis sepulchralibus*, qu'il publia en 1685, in-4, dans son livre *De re vestiaria*. (Voyez les *Scriptores Ligurin.* de M. Giustiniani, les *Mémoires* de Nicéron, et le *Dictionnaire* de Chauffepié.) — Joseph LICETI, père de Fortunius, est auteur d'un livre intitulé : *Nobilita de principali membri dell' uomo*, Bologne, 1590, in-8.

LICHTENAU. *Voyez* RIETZ.

LICHTENAW; on appelait de ce nom CONRAD, connu aussi sous le nom d'*Abbas Uspergensis*. *Voyez* CONRAD.

*LICHTEMBERG (Georges Christophe), physicien et moraliste allemand, naquit à Ober-Ramstaed, près de Darmstadt, le 1er juillet 1742. Son père, pasteur de ce village, lui apprit les premiers élémens des sciences, dans lesquelles le jeune Lichtemberg se perfectionna d'abord à Darmstadt, puis à l'université de Gottingue, sous les célèbres Hollmann, Heyne, Gatterer, Kaestner et Meister. Il avait prononcé au Gymnase de Darmstadt, un discours en vers allemands *sur la véritable Philosophie* et *le Fanatisme philosophique*, discours qui lui fit beaucoup d'honneur et lui prépara une brillante carrière dans l'enseignement public. Après avoir achevé ses études, il se mit à voyager et visita l'Angleterre. Ayant fait dans son bas-âge une chute qui lui courba l'épine du dos, cet accident qui le rendit quelque peu difforme, influa singulièrement sur son caractère : aussi, malgré ses grandes connaissances, Lichtemberg avait beaucoup de penchant pour la superstition. Il interrogeait les astres, croyait être sous la sauvegarde d'un esprit, ou génie, comme celui de Socrate, et tâchait de communiquer avec les intelligences célestes. Il écrivit plusieurs fois à son *génie*. Cependant il occupa les chaires de mathématiques (1770) et de physique expérimentale (1771), à Gottingue, et eut quelques démêlés avec le fameux Lavater (*V.* ce nom), au sujet d'un écrit de ce physiognome, intitulé *Recherches de Ch. Bonnet sur les preuves du christianisme*. Lichtemberg y répondit par une satire assez violente, sous le titre de *Revue* (1773). Non content de cette attaque, quelques années après, en 1778, il publia contre Lavater, en tête de l'*Almanach de Gottingue*, une satire plus violente encore que la première, intitulée *la Physiognosique contre les physiognomes*. Lavater répondit à son adversaire avec beaucoup de modération, et même avec des éloges. Le mordant Lichtemberg, aussi injuste que peu généreux, publia une parodie amère et burlesque de l'ouvrage de Lavater : *Essais physiognomiques*, et à laquelle il donna le titre de *Physionomie des Queues*. Il mourut le 24 février 1799, âgé de 47 ans. Pendant toute sa vie, il parut balancer dans sa croyance religieuse, et finit par avouer « que » la doctrine de l'Evangile est le moyen » le plus sûr et le plus efficace de ré» pandre un repos et un bonheur du» rables sur la terre. » Parmi ses *ouvrages*, ceux qui firent le plus d'honneur à Lichtemberg, furent l'*Explication des Tableaux* ou *Romans moraux* du célèbre peintre anglais Hogarth, 1794-1809, 9 livraisons in-folio. Il n'a publié que les 4 premières. 2° Une espèce de *Journal* de sa vie, où il écrivait toutes ses pensées. Ce recueil est riche en observations psychologiques, en données également importantes pour le moraliste et le littérateur ; mais on y trouve aussi des vues paradoxales et l'esprit dominant du siècle, qui tend à un scepticisme froid et dédaigneux. La collection des *OEuvres* de Lichtemberg a été publiée après sa mort, par les soins de son frère et de M. Kriès, à Gottingue, 1800-1806, 9 vol. in-8. Elle renferme le journal ci-dessus, et tous les écrits qu'il avait insérés dans les *Almanachs* et dans le *Magasin de Gottingue*. On ne peut refuser à Lichtemberg beaucoup d'esprit, de gaîté et même de sensibilité; mais les analyses auxquelles il soumet les pensées et les sentimens sont souvent trop subtiles. Il eut le tort de s'opposer à

la restauration de la chimie par Lavoisier; mais l'ouvrage où il le combat (*Exposition des idées de M. Deluc sur la formation de la pluie*, 1800, in-8) est écrit d'une manière si gracieuse, que l'on oublie la frivolité et même la fausseté des argumens pour admirer la richesse et l'élégance du stile avec lequel il les expose. Kaestner a écrit l'*Eloge* de Lichtemberg (*Mém. de l'académie de Gottingue*, 1799, in-4) et un anonyme a donné dans la *Nécrologie* de Schlichtegroll, 10e année, 2e volume, 1805, in-12, quelques détails sur sa *vie*.

LICHTENSTEIN (Joseph-Wenceslas, prince de), duc de Troppau et de Jægerndorf en Silésie, chevalier de la Toison-d'Or, feld-maréchal au service de l'impératrice Marie-Thérèse, directeur-général de l'artillerie, naquit à Vienne, le 10 août 1696. Il entra au service de la maison d'Autriche en 1716, et fut fait colonel d'un régiment de dragons en 1723. Il se signala dans les campagnes de 1733 et de 1734, et fut nommé successivement général-major, lieutenant-général et feld-maréchal. Charles VI l'envoya en 1738, en qualité d'ambassadeur, à la cour de Versailles; emploi qu'il remplit pendant trois ans avec distinction. Il commanda en chef les armées en 1746, et gagna, le 20 juin, la bataille de Plaisance, qui mit les affaires de sa souveraine dans un état très avantageux en Italie. En 1760, il fut nommé ambassadeur extraordinaire à la cour de Parme, pour épouser par procuration l'infante Isabelle, au nom de l'archiduc Joseph, depuis empereur. Quatre ans après, il remplit à Francfort la dignité de commissaire impérial pour l'élection du roi des Romains, et mourut à Vienne, le 10 février 1772, âgé de 75 ans. Lichtenstein est encore considéré comme ayant été le plus fidèle ministre et le plus zélé sujet de Marie-Thérèse dans des temps très difficiles, et comme le restaurateur de l'artillerie autrichienne qui, sous sa direction, devint un des plus formidables ressorts de la tactique moderne. L'auguste princesse le regarda comme un des soutiens de son trône, dans les circonstances où il s'ébranlait de toutes parts, et lui fit élever un beau monument en bronze dans l'arsenal de Vienne. Les artistes perdirent en lui un protecteur, les infortunés un appui, et les pauvres un père. Il est le créateur de la belle galerie de tableaux qui porte son nom, et qui est devenue comme un majorat dans sa famille.

LICINIA, vestale, fut punie de mort avec deux autres, Emilie et Marcia, à cause de leurs déréglemens, vers l'an 112 avant J.-C.

LICINIUS (Calvus Stolo Caius), tribun du peuple romain, d'une famille des plus considérables de Rome entre les plébéiennes, fut choisi par le dictateur Manlius pour général de la cavalerie. Licinius fut le premier plébéien honoré de cette charge. On le surnomma *Stolo*, c'est-à-dire *rejeton inutile*, à cause de la loi qu'il publia avec Sextius pendant son tribunat (376 avant J.-C.), par laquelle il défendait à tout citoyen romain de posséder plus de 500 arpens de terre, sous prétexte que ceux qui en avaient davantage ne pouvaient cultiver leur bien avec soin. Ces deux tribuns ordonnèrent encore « que les intérêts qui auraient été » payés par les débiteurs demeurassent » imputés sur le principal des dettes, et » que le surplus serait acquitté en trois » diverses années, » ce qui était une violation manifeste de la propriété; enfin, « que l'on ne créerait plus de consul à » l'avenir, que l'un d'eux ne fût de famille » plébéienne. » Ils furent tous les deux consuls, en conséquence de cette dernière loi, Sextius l'an 366 avant J.-C., et Licinius deux ans après. Il fut élu encore en 361. On a toujours remarqué que l'ambition, la cupidité et la jalousie, cherchaient à flatter la multitude et à gagner la faveur populaire pour parvenir à leur but. *Voyez* GRACCHUS. (Licinius fut condamné, en 356 avant J.-C., à une amende de 10,000 asses (6,700 fr.), pour avoir transgressé une des lois qu'il avait promulguées, en possédant plus de *mille arpens* de terre, tant en son nom qu'en celui de son fils.)

LICINIUS-TEGULA (Publ.), célèbre poète latin, vers l'an 200 avant J.-C.

Licatius, cité par Aulu-Gelle, lui donne le 4e rang parmi les poètes comiques. Mais comme il ne nous reste de lui que des fragmens dans le *Corpus poetarum* de Maittaire, il est difficile de dire s'il méritait le rang qu'on lui assigne. On présume qui est le même que C. Licinius Imbrex.

LICINIUS-CALVUS. *Voyez* CALVUS.

LICINIUS ou LICINIANUS (C. Flavius Valérianus), empereur romain, fils d'un paysan de Dacie, parvint du rang de simple soldat aux premiers emplois militaires. Il était né vers l'an 263. Galère-Maximien, qui avait été soldat avec lui, et auquel il avait rendu des services importans dans la guerre contre les Perses, l'associa à l'empire en 307, et lui donna pour département la Pannonie et la Rhétie. Constantin, voyant son crédit, s'unit étroitement avec Licinius; pour resserrer les nœuds de leur amitié, il lui fit épouser Constantia, sa sœur, en 313. Cette année fut célèbre par les victoires de Licinius sur Maximin. Il le battit, le 30 avril, entre Héraclée et Andrinople, le poursuivit jusqu'au mont Taurus, le força à s'empoisonner, et massacra toute sa famille. Enorgueilli par ses succès, et jaloux de la gloire de Constantin, avec lequel il partageait l'empire, il persécuta les chrétiens pour avoir un prétexte de lui faire la guerre. Les deux empereurs marchèrent l'un contre l'autre, à la tête de leurs armées. Ils se rencontrent auprès de Cibales en Pannonie, combattent tous les deux avec valeur, et Licinius est enfin obligé de céder. Il répara bientôt cette perte, et en vint une seconde fois aux mains auprès d'Andrinople. Son armée, quoique vaincue une deuxième fois, pilla le camp de Constantin. Les deux princes, las de cette guerre ruineuse et si peu décisive, résolurent de faire la paix : Licinius l'acheta par la cession de l'Illyrie et de la Grèce. Constantin ayant passé sur ses terres en 233, son rival irrité viola le traité de paix. On arma des deux côtés, et le voisinage d'Andrinople devint encore le théâtre de leurs combats. L'armée de Licinius y fut taillée en pièces, il prit la fuite du côté de Chalcédoine, où le vainqueur le poursuivit. Craignant d'être obligé de donner bataille, et n'ayant que très peu de troupes, Licinius demanda la paix à Constantin, qui la lui accorda; mais, dès qu'il eut reçu du secours, il rompit encore le traité. Il y eut une nouvelle bataille près de Chalcédoine, où Licinius fut derechef vaincu et contraint de fuir. Constantin le suivit de si près, qu'il l'obligea de s'enfermer dans Nicomédie. Licinius, dans cette extrémité, se remit à la clémence de son vainqueur. Constantia, sa femme, employa les larmes et les prières pour toucher son frère; Licinius se joignit à elle, et se dépouilla de la pourpre impériale. Constantin, après lui avoir accordé son pardon et l'avoir fait manger à sa table, le relégua à Thessalonique, où apprenant qu'il ne cessait d'intriguer, et qu'il traitait secrètement avec les Barbares pour renouveler la guerre, il le fit étrangler l'an 324. Il avait un fils que Constantin prit d'abord chez lui, et qu'il fit mourir un an après. (*Voy.* l'article suivant.) Licinius se distingua par son courage; mais cette vertu était balancée par beaucoup de vices. Il était avare, dur, cruel, impudique; il persécuta les chrétiens, pilla ses sujets, et leur enleva leurs femmes; son inconstance et son ambition lui faisaient rompre à la première occasion les traités les plus solennels. Licinius se croyant, sans raison, haï des chrétiens, se déchaîna contre eux. Il défendit toute communication entre les évêques, leur interdit toutes assemblées publiques ou secrètes, et chassa de son palais les personnes soupçonnées de professer le christianisme.

LICINIUS (Flavius Valerius Licinianus), surnommé *le Jeune*, était fils du précédent et de Constantia, sœur de Constantin. Il naquit en 315, et fut déclaré César en 317, ayant à peine 20 mois. Constantin le fit élever sous ses yeux à Constantinople. Mais sa jeunesse ne lui permettant pas de cacher les saillies de son imagination, il lui échappait des traits qui faisaient connaître ses désirs ambitieux et les troubles qu'il causerait dans l'empire. On en fit des plaintes

à Constantin, et Fausta sa femme lui peignit si vivement le danger de l'état, qu'il fit mourir le jeune prince, en 326, lorsqu'il était dans sa douzième année.

LICINIUS. *Voyez* Lezin.

LICINIUS de Sainte-Scholastique, carme, né à Saumur, mort à Paris dans le couvent dit *des Billettes*, le 15 février 1674, après avoir publié : 1° *De scientiis acquirendis tam divinis quam humanis*, 1664 ; 2° *Preuves de l'infidélité des jansénistes dans la traduction des saints Pères;* 3° *Vie du Père Philippe Thibault, auteur de la réforme des Carmes de l'observance de Rennes*, Paris, 1673 ; 4° un grand nombre d'*ouvrages ascétiques*. C'était un homme appliqué, et qui ne cherchait qu'à se rendre utile, à confondre l'erreur, à démasquer l'hypocrisie, et à nourrir la piété.

LIÉBAULT (Jean), médecin et agronome, né à Dijon, mort à Paris en 1596, laissa divers *Traités* de médecine, eut part à la *Maison rustique*, ouvrage dont Charles Etienne, imprimeur, son beau-père, est le premier et le principal auteur. Ce livre, qui ne formait d'abord qu'un volume, en compose à présent deux in-4. On a encore de lui : 1° *Thesaurus sanitatis*, etc., 1578, in-8 ; 2° des *Scholies* sur Jacques Hollérius, en latin, 1579, in-8, etc. ; 3° des *Traités* sur les *maladies*, la *santé*, et la *fécondité des femmes*, 1582, 3 vol. in-8 ; 4° *De præcavendis curandisque venenis commentarius*.

LIEBE (Chrétien-Sigismond), savant antiquaire allemand, né en 1687 à Frauenstein (Misnie), mort à Gotha en 1736, à l'âge de 49 ans, fut successivement docteur en l'université de Leipsick (1714), gradué en théologie (1717), prédicateur à l'église Saint-Paul, bibliothécaire adjoint de l'académie, et enfin conservateur du cabinet des antiques du duc de Saxe-Gotha. Il s'est principalement fait connaître par son ouvrage intitulé : *Gotha nummaria*, Amsterdam, 1730, in-fol. *Roma Babylon ex nummis*, Leipsick, 1714, in-4, réimprimée sous ce titre : *Nummi Ludovici XII Galliæ regis, Epigraph. illustrati*, ibid., 1787, in-8, etc. Il fut un des principaux collaborateurs des *Acta erudítor. Lipsens.*

LIEBICH (Jean), né à Glogau en Silésie, en 1681, entra chez les jésuites, où il enseigna diverses sciences avec succès, fut pendant dix ans chancelier de l'université d'Olmutz, et mourut dans cette ville en 1757. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Quæstiones theologicæ de fide, spe et charitate*, Olmutz, 1728, in-8 ; 2° *Breviarium scripturisticum in evangelia adventus et plures dominicas sequentes usque ad dominicam septuagesimæ*, Olmutz, 1731, in-8 ; 3° *Pœnitentiæ sacramentum per resolutiones speculativo-practicas ad munus confessariorum se. disponentibus servituras discussum*, Troppau, 1732, in-8 ; 4° *Quæstio juris et facti historico-theologica de conciliis sanctæ romanæ Ecclesiæ*, Troppau, 1732, in-12.

LIEBKNECHT (Jean George, mathématicien, antiquaire et célèbre professeur de Giessen, natif de Wasungen, devint membre de la société royale de Londres, de l'académie des sciences de Berlin, et de la société des Curieux de la nature, et mourut à Giessen en 1729. On a de lui un grand nombre de *Dissertations théologiques, philosophiques et littéraires*, estimées, et divers autres ouvrages. Il découvrit, en 1723, une nouvelle étoile dans la grande Ourse ; et parmi ses ouvrages, qui sont au nombre de dix, on cite une *Dissertatio cosmographica de harmonia corporum mundi totalium, nova ratione in numeris perfectis generatim definita*, Geissen, 1718, in-4. Gætenn a donné la vie de Liebknecht dans le *Gelehrte Europa*, 2e partie.

* LIEMACKER (Nicolas de), surnommé *Roose*, peintre renommé, naquit à Gand en 1576, fut élève de Guéraer et d'Ottovenius, et rivalisa de talent avec Rubens, qui savait l'apprécier. Il travailla plusieurs années à la cour du prince-évêque de Paderborn. Il s'établit ensuite à Gand, et y exécuta d'excellens tableaux qui ornent la plus grande partie des églises de cette ville. La confrérie de Saint-Michel avait demandé Rubens pour peindre une *chute des anges*, mais cet

habile artiste conseilla de choisir Roose. « Quand on possède une rose si belle, » on peut se passer des fleurs étran- » gères. » Ce tableau, qui existe dans la paroisse de Saint-Michel, passe pour un de ses chefs-d'œuvre. Parmi ses autres ouvrages, on cite un *saint Nicolas* dans l'église de ce nom, le *plafond* d'une chapelle de l'église de Saint-Baron, et un tableau d'autel représentant *la Vierge avec l'enfant Jésus*, au milieu d'une gloire de saints. Il a reproduit ce même sujet dans l'église des Bernardines. Roose avait un grand talent pour la composition, était bon dessinateur, et se distinguait surtout par l'expression de ses figures; il péchait cependant quelquefois par trop de noir dans ses ombres, et trop de rouge dans ses chairs. Il eut toujours des mœurs pures, et mourut en 1646.

* LIENHART (George), savant abbé de l'ordre de Prémontré à Roggenburgh, et comme tel prélat de l'Empire, naquit le 29 janvier 1717, à Uberlingen en Souabe, de parens nobles et d'une famille sénatoriale. Il quitta les avantages que lui présentait sa naissance pour embrasser la vie canonique, et choisit pour l'exécution de ce dessein l'abbaye de Roggenburgh, ordre de Prémontré, où il fit profession le 14 octobre 1736. Après avoir fait ses études à Constance et à Dillengen, il enseigna dans sa maison la philosophie et la théologie. Il y avait sept ans qu'il exerçait l'office de prieur lorsque l'abbaye vaqua. Tous les suffrages se réunirent sur lui, et il fut élu abbé le 17 juillet 1753. En 1768, le collége impérial des prélats de Souabe le choisit pour être un de ses co-directeurs. Il est auteur des ouvrages suivans : 1° *Ogdoas erothomatum ex Ottonis theosophiæ scolasticæ tractatibus, publicæ lucæ et concertationi exposita*, Ulm, 1746, in-8; ouvrage approuvé par l'université de Dillengen, attaqué néanmoins, mais défendu par son auteur d'une manière qui lui valut les applaudissemens de l'université de Saltzbourg; 2° *Exhortator domesticus religiosam animam ad perfectionem excitans*, en deux parties, l'une imprimée à Lintz, 1754, in-4, l'autre à Ausgbourg, 1761, même format; 3° *Dissertatio theologica sub titulo : B. M. Virginis originaria immunitas a serioribus Lamindi Pritanii censuris vindicata*, Augsb., 1756, in-4; 4° *Causa sanguinis et sanctorum, seu cultus debitus residuis in terra SS. sanguinis et sanctæ Crucis particulis, necnon sanctorum reliquiis, dissertatione assertus*, Augsbourg, 1758, in-4; 5° *Ephemerides agiologicæ ordinis præmonstratensis*, etc., Augsbourg, 1764, in-4. Il en parut, en 1767, un supplément sous le titre d'*Auctarium*, etc; 6° *Spiritus litterarius Norbertinus, seu Sylloge viros ex ordine præmonstratensi scriptis et doctrina celebres, nec non eorumdem vitas res gestas, opera et scripta tum edita, perspicue exhibens*, etc. Augsbourg, 1771, in-4 L'auteur y prouve, contre Casimir Oudin, déserteur de sa profession et de sa foi, que l'ordre des Prémontrés n'a pas manqué d'écrivains et de personnages célèbres qui l'aient illustré. La liste qu'en donne l'abbé de Roggemburgh est de plus de six cents, dont les écrits embrassent toutes sortes de matières. (*Voyez* Oudin, Casimir, et Colbert, Michel.) 7° Des *Sermons*, des *Panégyriques* et des *Oraisons funèbres*.

* LIENHART (Thomas), ancien bénédictin, docteur et professeur en théologie, né en Alsace vers 1766, mort à Strasbourg le 22 mars 1831, fut long-temps supérieur du séminaire de cette ville : ce fut lui qui en dirigea le rétablissement. Il continua de le gouverner jusqu'à la fin de 1830, époque où il se vit forcé de le quitter par suite des contrariétés dont il avait été l'objet. C'était un homme capable, zélé, actif; il était l'idole du jeune clergé de l'Alsace. Parmi les nombreux écrits qu'il a publiés, nous citerons *Conclusions de théologie dogmatique*; une *Analyse d'études bibliques*. Voyez l'*Ami de la religion* tom. 4, n° 80; *sur les liturgies*, ouvrage savant dont le même journal a rendu un compte avantageux tom. 62, n° 1605. L'auteur avait reçu un bref honorable de Pie VII pour l'encourager dans ses travaux. L'abbé Lienhart

était chanoine titulaire de Strasbourg et chanoine honoraire de St.-Denis.

LIEUTAUD (Jacques), né à Arles, mourut à Paris en 1733, membre de l'académie des Sciences, à laquelle il avait été associé en qualité d'astronome. On a de lui 27 volumes de la *Connaissance des temps*, depuis 1703 jusqu'en 1729; et les *Ephémérides*, 1704-1711. Voyez la *Bibliographie astron.* de Lalande, p. 349.

LIEUTAUD (Joseph), premier médecin du roi de France, président de la société royale de médecine, naquit à Aix en Provence, en 1703. On a de lui : 1° *Essais anatomiques contenant la description exacte de toutes les parties qui composent le corps humain*, Paris, 1772, 2 vol. in-8. M. Portal en a donné une nouvelle édition en 1777, avec des notes et des observations. 2° *Elementa Physiologiæ*, Paris, 1749, in-8; 3° *Précis de la médecine pratique*, 1770, 2 vol. in-8, et 3 vol. in-12; 4° *Précis de la matière médicale*, 1777, 2 vol. in-8, et 3 vol. in-12; 5° *Historia anatomico-medica*, 1767, 2 vol. in-8, avec des observations de Portal. Ce célèbre médecin mourut à Versailles le 6 décembre 1789. Plusieurs de ses confrères, rassemblés autour de son lit, proposaient différens remèdes. « Ah ! leur dit-il, je mourrai » bien sans tout cela. »

LIGARIUS (Quintus), lieutenant de Caïus Considius, proconsul d'Afrique, se fit chérir des Africains. Ils le demandèrent et l'obtinrent pour leur proconsul, lorsque Considius fut rappelé. Il continua de se faire chérir dans son gouvernement, et ces peuples voulurent l'avoir à leur tête lorsqu'ils prirent les armes, au commencement de la guerre civile de César et de Pompée; mais il aima mieux retourner à Rome. Il embrassa les intérêts de Pompée, et se trouva en Afrique dans le temps de la défaite de Scipion et des autres chefs qui avaient renouvelé la guerre. Cependant César lui accorda la vie, mais avec défense de retourner à Rome. Ligarius se vit contraint de se tenir caché hors de l'Italie. Ses frères et ses amis, et surtout Cicéron, mettaient tout en œuvre pour lui obtenir la permission de rentrer dans Rome, lorsque Tubéron appuyé par C. Pansa, se déclara dans les formes l'accusateur de Ligarius. Ce fut alors que Cicéron prononça pour l'accusé cette harangue admirable qui passe avec raison pour un chef-d'œuvre, et par laquelle il obtint de César l'absolution de Ligarius, quoique ce prince n'eût pas dessein de l'absoudre. Tubéron fut si fâché de l'issue de sa cause, qu'il renonça au barreau. Cependant Ligarius devint dans la suite un des complices de la conjuration où César fut assassiné; tant il est vrai que les usurpateurs du pouvoir et les violateurs des lois publiques ne sont jamais assurés de l'impunité, lors même qu'ils se signalent par des actes de justice ou de bonté. Ligarius ne fut cependant pas parmi les assassins de César : le jour de ce grand événement (15 mars, 44 ans avant J. C.), il était retenu au lit par une maladie, et il ne survécut au dictateur que peu de temps.

LIGER (Louis), auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur l'agriculture, le jardinage et l'économie domestique, naquit à Auxerre en 1658, et mourut à Guerchi, près de cette ville, en 1717. Il était fort honnête homme; mais c'était un auteur médiocre, rebattant cent fois les mêmes choses dans ses différens ouvrages. Les meilleurs sont : 1° *La Nouvelle Maison rustique*, 2 vol. in-4, avec fig., dont la onzième édition est de 1777. La dernière édition, entièrement refondue par J. F. Bastien, a été publiée à Paris, 1804, 3 vol. in-4. 2° *Les amusemens de la campagne*, ou *Nouvelles ruses innocentes qui enseignent la manière de prendre aux piéges toutes sortes d'oiseaux*, 2 vol. in-12; 3° *Le Jardinier fleuriste*, in-12. (*Voyez* LIEBAUT.) Il s'attachait plus à compiler qu'à réfléchir sur les matières qu'il traitait.

LIGHTFOOT (Jean), l'un des plus habiles hommes de son siècle dans la connaissance de l'hébreu, du Talmud et des rabbins, né en 1602, à Stoke, dans le comté de Stafford, mort à Cambridge en 1675, à soixante-treize ans, fut vice-chancelier de l'université de cette dernière ville, et chanoine d'Ely. La meil-

leure édition de ses *OEuvres* est celle d'Utrecht, 1699, en 3 vol. in-fol., mise au jour par les soins de Jean Leusden. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Horæ hebraicæ et talmuddicæ in geographiam Terræ-Sanctæ*. On y trouve des observations propres à rectifier les erreurs des géographes qui ont travaillé sur la Palestine. 2° Une *Harmonie de l'ancien Testament*; 3° des *Commentaires* sur une partie du nouveau. Ils respirent l'érudition la plus recherchée, ainsi que ses autres ouvrages. Il y fait un usage heureux des connaissances tamuldiques pour l'explication des usages des Juifs modernes. Strype a publié à Londres en 1700, in-8, de nouvelles *OEuvres posthumes* de Lightfoot. On trouve dans ses écrits quelques sentimens condamnables, savoir : que les Juifs étaient entièrement rejetés de Dieu; que les clefs du royaume des cieux n'avaient été données qu'à saint Pierre; que son pouvoir ne regardait que la doctrine et non la discipline, etc.; erreurs qui n'ont rien de surprenant dans un calviniste. Lightfoot a pris part à la *Polyglotte* de Londres et au *Lexique heptaglotton* d'Edm. Castel. Sa vie se trouve à la tête de l'édition de ses *OEuvres* de 1686 et celle de 1689. Voyez *Mémoires* de Niceron, *Dictionnaire* de Chauffepié, et *Nouvelles de la république des Lettres*, Anvers, 1686.

LIGNAC (Joseph-Adrien LE LARGE DE) naquit à Poitiers d'une famille noble. Il passa quelque temps chez les jésuites, qu'il quitta pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire. On lui confia divers emplois, dont il s'acquitta avec succès. Dans un voyage qu'il fit à Rome, Benoît XIV et le cardinal Passionei l'accueillirent avec cette bonté et cette familiarité nobles qui leur étaient ordinaires envers les savans. L'abbé de Lignac mourut à Paris en 1762, après être sorti de l'Oratoire. Il s'appliqua spécialement à la métaphysique, pour laquelle il suivit les principes de Mallebranche et de Descartes. Nous avons de lui 1° *Possibilité de la présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux*, 1764, in-12. L'auteur y montre, contre M. Boullier, que le dogme de la Transubstantiation n'a rien d'incompatible avec les idées de la saine philosophie; il y a cependant d'autres moyens plus simples peut-être de mettre ce mystère à l'abri des chicanes de l'erreur. (*Voy* le Cath. philos., n° 441 et suiv.) 2° *Mémoire pour commencer l'histoire des araignées aquatiques*, en 1748, in-8, 1799, in-12; 3° *Lettres à un Américain sur l'Histoire naturelle de M. de Buffon*, 1751-56, 9 vol. in-12, pleines d'observations sensées; mais quelques-unes sont minutieuses; 4° *Le témoignage du sens intime et de l'expérience, opposé à la foi profane et ridicule des fatalistes modernes*, 3 vol. in-12, 1760; 5° *Elémens de métaphysique tirés de l'expérience*, 1753, in-12; 6° *Examen sérieux et comique du livre de l'Esprit*, 1759, 2 vol. in-12. Ouvrages pleins de raisons et d'excellentes observations, quoique le dernier soit quelquefois superficiel et contienne des choses mal vues, en particulier une espèce de roman touchant la condamnation de Galilée. L'abbé de Lignac travaillait à exécuter le plan des preuves de la religion que Pascal avait conçu, quand la mort le surprit. Son stile à la vérité était fort inférieur à celui de cet homme célèbre, mais il pensait profondément, surtout en métaphysique, et tous ses ouvrages en sont la preuve. S'il a eu des liaisons peut-être trop marquées avec les gens du parti, il n'a pas perdu son temps à défendre leurs opinions. On en voit cependant çà et là quelques symptômes dans ses ouvrages, mais faiblement prononcés, et susceptibles, pour l'ordinaire, d'une interprétation favorable.

*LIGNE (Charles-Joseph, prince de), né à Bruxelles, en 1735, était fils aîné du prince de Ligne, général d'artillerie au service d'Autriche, et petit-fils d'un feld-maréchal au service du même pays. Issu d'une des premières familles des Pays-Bas, le jeune de Ligne sentit naître en lui le goût militaire, avant d'avoir la force d'en supporter les fatigues; il fut élevé au milieu des dragons du régiment de son père, qui le portaient dans leurs bras, et lui

racontaient les campagnes qu'ils avaient faites sous le prince Eugène. A l'âge de 18 ans, il avait déjà été témoin d'une bataille, et s'était trouvé dans une ville assiégée. Passionné pour les armes, il s'enrôla en 1752, dans le régiment de son père; il n'avait que 17 ans. D'abord enseigne, il fut 4 ans après capitaine (1756), l'année suivante (1757) il fit sa première campagne : alors la Prusse et ses alliés faisaient la guerre à Marie-Thérèse, reine de Hongrie, puis impératrice d'Allemagne. Le jeune capitaine donna des preuves de sa valeur, surtout aux affaires de Breslau, de Leuthen et de Hochkirchen. Dans cette dernière bataille, il avait été chargé, en l'absence du major, du commandement de son bataillon : pendant le combat il s'empara d'un poste important, et mérita d'être élevé au grade de colonel. Durant les dernières campagnes de la guerre de 7 ans, il se distingua de la manière la plus brillante, et se fit une réputation justement méritée de bravoure; peut-être même y avait-il trop d'emportement dans sa manière de combattre. Un jour Marie-Thérèse lui annonçant un nouveau grade auquel elle l'avait élevé, lui écrivit : *En prodiguant votre vie, vous m'avez fait tuer une brigade l'année dernière : n'allez-pas m'en faire tuer deux pendant celle-ci, conservez-vous pour l'état et pour moi.* La guerre de 7 ans avait eu pour résultat la conquête des états héréditaires de Marie-Thérèse : à l'époque du couronnement de son époux, François Ier de Lorraine, le prince de Ligne fut nommé général-major; il gagna la confiance de l'empereur, avec lequel il se rendit auprès de Frédéric II, roi de Prusse : nous lui devons même d'intéressans détails sur l'entrevue de ces deux princes. En 1771, le prince de Ligne obtint le grade de lieutenant-général, et fit toutes les campagnes depuis cette époque jusqu'à l'an 1778, où fut signée la paix. Pendant cette dernière guerre, qui avait lieu pour la succession de la Bavière, il commanda toujours l'avant-garde sous les ordres de Laudon : quoique cette guerre ait été peu féconde en événemens, le prince de Ligne y déploya de nouveaux talens militaires. Pendant la paix qui suivit alors, il se livra à l'étude, perfectionna son éducation et voyagea en Italie, en Suisse et en France. Il avait pour ce dernier pays une prédilection marquée : déjà, en 1759, il avait été envoyé à la cour de Versailles, pour porter à Louis XV la nouvelle de la victoire de Maxen, et il avait reçu l'accueil le plus distingué. Dans ce second voyage, il ne fut pas moins bien reçu, surtout de la reine Marie-Antoinette, à laquelle il consacra quelque pages de sa *correspondance*, pour célébrer ses vertus. Ce fut à regret qu'il quitta la France, la cour l'ayant rappelé pour le charger d'une nouvelle mission. Il fut en effet envoyé en Russie (1782), auprès de Catherine II, qui lui témoigna la plus vive affection, le nomma feld-maréchal, et lui donna la propriété d'une vaste terre en Crimée : elle voulut même qu'il l'accompagnât dans le voyage qu'elle fit avec Joseph II, dans cette province. Sur ces entrefaites, la Russie déclara la guerre à la Porte; le prince de Ligne était parvenu à déterminer le cabinet de Pétersbourg à cette grande résolution, prise dans l'intérêt de l'Autriche, sa nouvelle alliée. Alors (1788), il reçut le grade de général d'artillerie, et fut chargé d'une mission à la fois militaire et politique auprès du prince Potemkin, qui faisait le siège d'Oczakow. Après avoir rempli cette mission avec le plus grand succès, et avoir partagé les périls du siége, il contribua l'année suivante avec Laudon à la prise de Belgrade (1789). Ce fut là sa dernière campagne : alors éclata la révolte des Pays-Bas, causée par différentes réformes religieuses, que Joseph II avait voulu y introduire; le prince de Ligne était né dans les pays insurgés, il y possédait la plus grande partie de ses biens, et l'un de ses fils était à la tête des rebelles. Toutes ces circonstances donnèrent lieu, contre lui, à des soupçons qu'il ne méritait point; car il s'était montré contraire à la rébellion. Il parvint à se justifier; mais la mort de Joseph II, arrivée en 1790, causa au prince de Ligne une vive douleur : il fut éloigné par le nouvel empereur, Léopold II, ainsi que presque tous

les amis du dernier prince. Cependant les troubles de la Belgique ayant été apaisés, il se retira dans ce pays, et présida les états du Hainault. Voici comment il raconte la manière dont il désapprouva, devant les députés, le dernier soulèvement. « Je trouvai, dit-il, un reste d'aigreur et d'indépendance, qui me donna de l'humeur; j'en témoignai un jour plus qu'à l'ordinaire, dans une assemblée de mes *pères conscrits*, et voyant qu'on me la rendait, je leur dis que si je n'avais pas été en Crimée avec l'empereur Joseph et l'impératrice de Russie, lorsque leur rébellion éclata, je l'aurais arrêtée, ou en leur parlant en citoyen fidèle, zélé et raisonnable, ou, si je n'avais pas réussi par ce moyen, en général autrichien, à coup de canon sans boulet, mais qui les eussent fait mourir de peur... » Lorsque les Français envahirent la Belgique, le prince de Ligne fut privé de ses biens; un chagrin bien plus vif vint accabler son âme, quand il apprit que son fils aîné avait succombé, le 14 septembre 1792, dans l'invasion qu'il avait faite en France avec les Prussiens. La cour d'Autriche oublia entièrement ses services, et lorsque Laudon et Lascy furent morts, elle ne songea point à les remplacer par le prince de Ligne, qui était cependant le plus ancien des généraux autrichiens, et le plus recommandable par ses services. En 1796, il ne put obtenir le commandement de l'armée d'Italie, dont l'éloigna méchamment le ministre Thugut, qu'il avait blessé par quelques épigrammes. Enfin le prince de Ligne disait souvent avec amertume, *je suis mort avec Joseph II*. Sa fortune était loin de prospérer; il fut même obligé, pour vivre, de vendre une partie de ses propriétés. Ce fut à l'étude qu'il eut recours pour dissiper ses chagrins : il s'occupa de mettre en ordre ses divers *écrits*, qu'il publia à Vienne et à Dresde, en 1807, 30 vol. in-12. L'empereur François II se souvint enfin du prince de Ligne, et le nomma, en 1807, capitaine des trabans de sa garde, et, l'année suivante, lui conféra le grade de feld-maréchal. Par fois on le consultait sur quelques opérations militaires, mais on ne lui confiait plus aucun corps d'armée, et son occupation la plus habituelle était de présider le conseil de l'ordre de Marie-Thérèse. Aucun étranger de marque ne passait par Vienne sans le visiter; les Français surtout, qu'il aimait de préférence, le recherchaient avec empressement. Les souverains de l'Europe, réunis à Vienne au congrès de 1814, l'honorèrent de leur visite, et parurent charmés de sa gaieté, de ses saillies et de la présence d'esprit qu'il conservait malgré son grand âge. Pour se délasser des affaires politiques qui les occupaient quelques heures du jour, les souverains passaient le reste du temps en bals et en fêtes; ce qui fit dire au prince de Ligne : « Le congrès *danse*, il ne marche pas; quand il aura épuisé tous les genres de spectacles, je lui donnerai celui de l'enterrement d'un feld-maréchal... » Il tint parole, et mourut le 13 décembre 1814, âgé de 79. Il ne laissa pas de fortune; mais comme il voulait, selon l'usage, faire un legs à sa compagnie de trabans, il lui donna la *Collection* de ses manuscrits, qu'il avait évaluée à 100,000 florins; mais ses héritiers la cédèrent à un libraire pour un bien moindre prix. Le comte de Colloredo, qui lui succéda dans le commandement des trabans, réclama contre cette vente, qui les frustrait du legs du testateur; les parties, à ce qu'il paraît, s'arrangèrent à l'amiable, et les *OEuvres posthumes du prince de Ligne* parurent à Vienne et à Dresde en 1817, 6 volumes in-8. Le prince de Ligne comptait beaucoup sur les succès de ses écrits, et disait : « J'ai lieu de croire que les bontés paternelles du respectable empereur François Ier, les maternelles de la grande Marie-Thérèse, et celles quelquefois presque fraternelles de l'immortel Joseph II; la confiance entière du maréchal Lascy et presque entière du maréchal Laudon; la société intime de l'adorable reine de France; l'intimité de Catherine *la Grande*, mon accès près d'elle, presque à toutes les heures; les bontés distinguées du grand Frédéric rendront mes Mémoires bien intéres-

» sans... » Ses œuvres sont écrites en français et divisées en deux parties : la première contient : 1° *Essai sur les jardins et sur la terre du Bel-OEil, ou Coup-d'œil sur le Bel-OEil et sur une grande partie des jardins de l'Europe*; 2° *Dialogues des morts*; 3° *Lettres à Eulalie sur les théâtres*; 4° *Mes écarts, ou ma tête en liberté*; 5° *Mélanges de poésies, pièces de théâtre*; 6° *Mémoire sur le comte de Bonneval*; *sur la correspondance de la Harpe, etc.* La seconde partie a pour titre : *OEuvres militaires et sentimentales*; elle comprend : 1° *Préjugés et fantaisies militaires*; 2° *Mémoires sur les campagnes du prince Louis de Bade, sur les campagnes du comte Bussy-Rabutin, sur la guerre des Turcs, sur les deux maréchaux de Lascy, sur Frédéric II*; 3° *Instructions du roi de Prusse à ses officiers*; 4° *Journal de la guerre de sept ans*; *de sept mois, en* 1778; *et de sept jours, aux Pays-Bas, en* 1784; 5° *Mémoire sur les généraux de la guerre de trente ans*; 6° *Relation de ma campagne de* 1788 *à* 1789; 7° *Catalogue raisonné des livres militaires de ma bibliothèque*. En 1809, il publia encore un ouvrage, sous le titre de *Vie du prince Eugène de Savoie, écrite par lui-même*. L'espèce de culte qu'il rendait à ce fameux général lui fit attribuer cet écrit dont lui, le prince de Ligne, était l'auteur. Il croyait, par cette petite supercherie, accroître l'intérêt du public pour son héros. Le style, dans ses ouvrages, est par fois incorrect et diffus ; on n'y trouve ni ordre ni méthode, et, comme il le dit lui-même, « il écrivait les choses à mesure qu'elles lui venaient dans la pensée, » qui n'était pas toujours juste ou régulière. Cependant, l'esprit qui y brille à chaque pas, les idées originales, les saillies piquantes, la circonstance rare d'avoir été le témoin des choses qu'il raconte ; des portraits d'après nature, comme ceux de Joseph II et de Frédéric le grand ; la chaleur de son style, la foule des événemens qui se succèdent, contribuent à faire oublier les défauts de ses écrits, qu'on ne saurait quitter quand on en a une fois commencé la lecture. Le prince de Ligne a fait des vers en plusieurs occasions, mais ils sont à peine médiocres. Il a paru plusieurs ouvrages sur cet homme célèbre, même de son vivant. Mme de Staël, un de ses admirateurs, publia : *Lettres et Pensées du maréchal prince de Ligne*, 1809, in-8. On regrette qu'elle n'ait pas retranché quelques opinions que ce prince avait rétractées. MM. de Propiac et Malte-Brun ont aussi donné des *Extraits* des ouvrages du prince de Ligne, qu'il a hautement désapprouvés. On doit à M. A. A. Barbier, la nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée des *Mémoires sur le comte de Bonneval, par le prince de Ligne*, Paris, 1817, 1 vol. in-8.

* LIGNE (Charles, prince de), fils aîné du précédent, fut employé dans la guerre contre les Turcs, et se distingua surtout dans la prise d'Ismaïlow. Séduit par les idées de liberté alors en vogue dans toute l'Europe, il prit quelque part à l'insurrection du Brabant contre l'empereur ; mais il ne tarda pas à en reconnaître les abus, et il se dévoua plus que jamais à la défense de son souverain. Il se signala contre les Français en 1792, et fut tué le 14 septembre de la même année, en attaquant une redoute avec trop d'audace.

LIGNIÈRE. *Voyez* LINIÈRE.

* LIGNIVILLE (Philippe-Emmanuel de), comte du St.-Empire, seigneur des villes et prévôtés de Darney en Vosges, de Tuméjus, d'Houëcourt etc., maréchal-général des camps et armées de Lorraine et du Palatinat du Rhin, feld-maréchal lieutenant de celles de l'empereur Léopold, parvint à ces postes éminens après avoir passé par les grades de capitaine et colonel de cavalerie, de sergent de bataille, de général d'artillerie, etc., etc., se trouva en 1634 à la première bataille de Nortlingue où il fit prisonnier le comte de Horn, général des Suédois, et contribua ensuite à reprendre ou à défendre plusieurs places en Lorraine. Il fut fait en 1641 bailli de Nancy, en récompense de ses services ; se signala contre le maréchal de Gassion à l'attaque du camp d'Armentières, et pénétra le premier dans Courtrai, dont la garnison aima mieux pé-

rir les armes à la main que d'implorer la clémence du vainqueur. De retour en Lorraine, Philippe-Emmanuel défit Roz-Vorms qui y était entré avec un corps de troupes allemandes ; il fit prisonnier tout ce qui ne périt pas dans le combat, et après cette victoire, se rendit maître d'Epinal, Neufchâteau, Châtel, Mirecourt, Bar et des forteresses de Ligny, Haroué, Tonnoi et Savigny. Il fut ensuite surpris près de St.-Mihiel par le marquis de Laferté, depuis maréchal de France, sans que cet échec ait affaibli sa réputation. En 1650, le comte de Ligniville, envoyé à la tête des troupes de Lorraine au secours du vicomte de Turenne, se distingua à la bataille de Rhétel, et y fut mortellement blessé d'un coup de mousquet au bas-ventre. On l'enleva de la mêlée et on l'emporta sans connaissance à Stenay. Sa guérison fut lente et miraculeuse (1). L'allégresse publique célébra son retour à la vie, et, ce qui est sans exemple, les officiers qui avaient servi sous lui firent frapper une médaille que tous portèrent à la boutonnière, trophée élevé par l'amour et la vénération. Quel général en reçut jamais de plus flatteur ! Sa réputation fut telle que le grand-duc de Toscane le fit prier de recevoir au nombre de ses élèves le jeune comte de Bentivoglio, et que plusieurs seigneurs étrangers s'empressèrent de venir apprendre sous un si grand maître le grand art de la guerre. Deux fois, pour l'attirer à son service et le détacher de celui de l'Espagne auquel le retenait l'ordre de Charles IV, alors prisonnier à Tolède, Louis XIV lui offrit le bâton de maréchal de France : le comte de Ligniville préféra son devoir à la fortune, et le ravage de ses terres fut la punition d'une fidélité qui ne méritait que des éloges. Mais dès que la loi du devoir ne s'opposa plus à son inclination, il ramena en France l'armée de Lorraine. La retraite était dangereuse. Cette armée peu nombreuse, que la défiance espagnole avait dispersée dans des quatiers éloignés, était pour ainsi dire à la discrétion des troupes de cette nation bien supérieures en nombre et qui l'environnaient de toutes parts. A force de secrets et de sages précautions, il surmonta tous les obstacles et se couvrit de gloire en effectuant une retraite si difficile. Il avait sacrifié à son devoir les offres séduisantes de la cour de France ; en quittant le territoire espagnol, il sacrifia de nouveau la fortune à son devoir en abandonnant des sommes considérables qu'il avait dans la banque d'Anvers, ainsi que les pensions qu'il recevait de la cour de Madrid et qui étaient son unique ressource. Il lui eut suffi de retarder sa retraite d'une heure pour retirer de son quartier 2,000 doublons qu'il y avait, mais il connaissait le prix du moment, et s'oubliant lui-même, une seule chose l'occupait, le salut de l'armée confiée à son commandement. Après une marche de trois jours et trois nuits sans prendre aucun repos, cette armée composée de 27 régimens, arriva en France, exténuée de faim et de fatigue. A la tête de ces troupes, familiarisées avec les périls, Philippe-Emmanuel fit dans l'armée de M. de Turenne les campagnes de 1656, 1657 et 1658, se couvrit de gloire aux siéges de Valenciennes, de St.-Venant, de Dunkerque, de Gravelines, de plusieurs autres places et à la bataille des Dunes. Turenne, trop grand pour ne pas rendre justice au mérite des autres, peignit à Louis XIV le comte de Ligniville comme un des premiers généraux de son temps, et le monarque fit l'accueil le plus gracieux à un guerrier fidèle qui avait résisté à ses offres quand il n'avait pas dû les accepter, mais qui venait de lui rendre d'importans services. C'est dans ce temps que, pour l'indemniser de la ruine de ses terres, de la perte de sa fortune et de tant de sacrifices multipliés pour le service de ses princes, le duc François de Lorraine donna à lui et à ses enfans mâles, et à leur défaut aux enfans de Henri-Gaspard de Ligniville son frère, la ville, terres et seigneurie de Darney, en Vosges. La paix conclue entre la France et l'Espagne en 1659, rendit inutiles à son souverain les talens militaires de Philippe-

(1) Philippe-Emmanuel, aussi pieux qu'il était brave, s'était voué à N. D. de Benoît de Vaux ; sa guérison inattendue fut attribuée à ce vœu.

Emmanuel. L'électeur de Bavière qui méditait de grands desseins, profita de ce moment pour l'attirer à son service et lui donner le commandement de son armée. En 1663, Charles IV l'envoya à la diète de Ratisbonne pour y défendre ses intérêts. Le comte de Ligniville y déploya des talens qu'on ne devait pas attendre d'un guerrier qui avait passé 30 ans de sa vie dans les camps. Peu de temps après, ce duc le nomma gouverneur du jeune prince Charles, son neveu, héritier présomptif de ses états. Philippe-Emmanuel accompagna son illustre élève dans la guerre contre les Turcs, et comme il n'avait aucun grade dans l'armée impériale, l'empereur ne voulant pas que celui qui tant de fois avait commandé en chef, fût réduit à la qualité de simple volontaire, l'éleva au rang de feld-maréchal-lieutenant de ses armées. Il combattit la même année 1664, à la bataille de St.-Godard ou de Raab, à côté du jeune duc dont il dirigea l'impétueuse ardeur, et contribua essentiellement à la victoire par sa valeur et ses conseils. L'empereur le félicita de la gloire qu'il avait acquise dans cette mémorable journée et lui écrivit : « Cher comte de Ligniville, j'ai été » suffisamment informé de la valeur et » générosité que vous avez fait paraître » contre les Turcs dans la dernière bataille.... Vous y avez acquis une gloire » immortelle, de sorte que je ne manquerai pas l'occasion de reconnaître » vos belles actions, et demeure votre affectionné. *Signé* Léopold. » Il reçut aussi une lettre non moins honorable que lui écrivit de sa propre main le duc François de Lorraine, père du jeune prince Charles, depuis Charles V : « M. le comte, » je loue Dieu de la bonne nouvelle » d'une si heureuse bataille, et d'avoir » conservé mon fils dans cette occasion, » en lui faisant acquérir tant d'honneur, » où vous avez eu une grande part, dont » je vous remercie de tout mon cœur, » et vous prie de croire que je vous témoignerai ma gratitude en toutes les » occasions qui s'en présenteront, en » vous faisant connaître que je suis du » meilleur de mon cœur, votre très affectionné ami. *Signé* François de Lorraine. » Le comte de Ligniville survécut peu à cette dernière action ; il mourut à Vienne la même année avec la réputation de la plus haute valeur accompagnée d'un désintéressement rare et d'une fidélité inviolable pour ses souverains. C'est ce qu'atteste l'honorable épitaphe que l'empereur fit graver à Vienne sur son tombeau. Le prince Charles regretta vivement la perte d'un homme si capable de le former dans l'art des héros. Il écrivit de sa main à Henri Gaspard de Ligniville, son frère : « M. le comte, il se» rait superflu de vous dire combien je » suis touché de la mort de feu M. le » comte de Ligniville votre frère, puis» que chacun sait l'estime que j'en fai» sais, et par conséquent vous devez » croire que je le suis à l'excès.... Les » grands et notables services qu'il a ren» dus à ma maison et à moi en particu» lier, m'obligent d'avoir de tels senti» mens, lesquels s'étendront jusqu'aux » siens, dont vous formez la première » branche, espérant un jour leur faire » connaître, à vous surtout, que je suis » véritablement, M. le comte, votre bien » affectionné. *Signé* le prince Charles » de Lorraine. »

* LIGNY (François de), jésuite, né à Amiens le 4 mai 1703, était compatriote de Gresset, et entra comme lui, à l'âge de 16 ans, chez les Pères de la compagnie ; il resta toujours attaché à cet ordre jusqu'à sa suppression. Après avoir professé les humanités pendant quelques années, il se livra à la prédication, et s'y distingua par une éloquence touchante et une connaissance profonde dans les sciences théologiques. Ayant bientôt acquis une réputation méritée, il fut désigné pour prêcher à la cour ; mais la suppression de son ordre le priva de cet honneur. Il se rendit alors à Avignon, dans le comtat Venaissin, qui faisait alors partie des états romains ; malgré une santé chancelante, il continua à s'occuper à la fois de la prédication, du salut des âmes, et de tous les devoirs d'un pieux ecclésiastique. Il mourut dans cette ville, en 1788, âgé de 69 ans. Il a laissé : 1° *Vie de saint Ferdi-*

nand, roi de Castille et de Léon, dédiée à Ferdinand, prince de Parme, Paris, 1759, in-12. Alban Butler cite ce livre avec éloge; 2° *Histoire de la vie de Jésus-Christ, où l'on a conservé et distingué les paroles du texte sacré selon la Vulgate,* Avignon, 1774, 3 vol. in-8; 1776, in-4; Paris, 1804, 2 vol. in-4, avec 75 gravures; Paris, 1813, 3 vol. in-8, avec 3 figures. On doit considérer cet excellent ouvrage comme une ample *concordance* historique et ascétique. L'auteur, en y mêlant les explications ou les réflexions qui se lient naturellement entre elles, a formé du texte des Evangiles une histoire exacte et suivie. Des *notes* éclaircissent et développent les difficultés du sens prophétique, dogmatique ou moral. Le Père Daire, en parlant de cet ouvrage, dit « que les » choses excellentes qu'on y trouve font » passer quelques saillies d'un zèle, par » fois un peu ardent, qu'on a cru pouvoir » reprocher à l'auteur... » Le Père Ligny avait été chargé d'écrire l'histoire de la province du Nivernais, mais il mourut avant d'avoir terminé ce travail.

LIGUORI ou LIGUORIO (S.-Alphonse de), évêque de Sainte-Agathe des Goths au royaume de Naples, et fondateur de la congrégation des missionnaires du *Saint-Rédempteur*, naquit à Naples d'une famille noble et ancienne, le 26 septembre 1696. Porté naturellement à la piété dès son enfance, et doué des plus heureuses dispositions, il eut le bonheur de les voir secondées par le soin que prirent ses vertueux parens de lui assurer une excellente éducation. Ils le mirent de bonne heure entre les mains d'habiles maîtres, et il profita si bien de leurs leçons, qu'à l'âge de 17 ans il avait fini toutes ses études, après y avoir obtenu de brillans succès. Il s'appliqua alors à la jurisprudence, et embrassa la profession d'avocat, qu'il exerça pendant quelque temps à Naples avec assez de réputation; mais en 1722, un accident qui lui arriva dans une cause importante le dégoûta de cette carrière et le décida à y renoncer. Il lui sembla alors qu'un sentiment intérieur l'appelait à l'état ecclésiastique. Avant d'en arrêter la résolution, il voulut la mûrir. Le 31 août de la même année, après y avoir bien réfléchi, il prit l'habit ecclésiastique. Lors il tourna ses études et toutes ses pensées vers ce qu'exigeait cette nouvelle profession. Il s'appliqua à la théologie, il lut les saintes Ecritures et les Pères. La méditation, les jeûnes, les bonnes œuvres, furent ses exercices de tous les jours. C'est au milieu de ces saintes occupations qu'il prit les ordres sacrés. Dès qu'il fut prêtre, il s'attacha à la congrégation de la *Propagande*, s'adonna à la prédication et aux travaux des missions avec un zèle vraiment apostolique. L'onction avec laquelle il annonçait la parole évangélique, son austère pénitence, la sainteté de sa vie, produisirent une infinité de conversions. Il avait remarqué que c'étaient surtout les campagnes qui manquaient d'instruction. Il forma le projet de subvenir au besoin qu'elles en avaient; et ce fut cette idée qui lui suggéra le dessein d'instituer une congrégation de missionnaires destinés à ce ministère. Ayant réuni quelques compagnons, il en jeta les premiers fondemens dans l'ermitage de Sainte-Marie de *la Scala*, et lui donna le nom de *congrégation du Saint-Rédempteur*. Cet établissement éprouva d'abord des contradictions; mais Liguori, à force de patience, parvint à les vaincre. Sa congrégation fut approuvée par le saint-Siége, et se répandit bientôt dans diverses villes du royaume de Naples, de la Sicile et même de l'état romain. Tant de mérite, tant de services rendus à la religion ne pouvaient demeurer ignorés et sans récompense : Clément XIII, en juin 1762, nomma Liguori évêque de Sainte-Agathe des Goths. Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à lui faire accepter cette dignité éminente; mais le chef de l'Eglise l'ordonnait : il obéit, et se livra entièrement à ses nouveaux devoirs. Il rechercha les abus qui pouvaient s'être glissés parmi son clergé, et il les réforma. Il fonda des monastères et d'autres établissemens pieux, et ne cessa d'édifier son diocèse par ses prédications, par des instructions familières ou des lettres pastorales, par ses écrits, et surtout par l'exemple de ses

vertus. Après treize années d'épiscopat, et une longue vie passée tout entière dans les travaux du ministère et les austérités de la pénitence, Liguori exténué de fatigues, devenu sourd et presque aveugle, tourmenté d'une maladie cruelle, demanda au pape Pie VI et obtint, en juillet 1775, d'être déchargé du gouvernement de son Eglise; il avait près de 80 ans. Il se retira à Nocera *de' Pagani*, dans une maison de sa congrégation. Il y vécut encore près de 11 ans dans le recueillement, la prière et autres exercices de piété, et mourut saintement le 1er août 1787, âgé de 90 ans et dix mois. (Le Père Liguori a été béatifié le 6 septembre 1816, et sa canonisation a été proclamée par un décret du pape Pie VII du 16 mai 1830. Voyez l'*Ami de la religion* qui rapporte le décret de S. S. n° 1657, 10 juin 1830.) On croirait que tant de travaux avaient consumé tous les momens de Liguori; ils ne l'empêchèrent pas néanmoins de composer un très grand nombre d'ouvrages. On a de lui : 1° *Theologia moralis concinnata a R. P. Alphonso Ligorio per appendices in medullam R. P. Hermannis Busembaum soc. Jesu*, Naples, 1755, 3 vol. in-4. Quoique Liguori, dans cette théologie, ait travaillé d'après Busembaume, dont il admirait bien plus la méthode qu'il n'admettait les opinions, il ne suit qu'en partie ses principes, et avec une sage réserve : s'il embrasse le probabilisme, ce n'est pas dans toute l'étendue que lui ont donnée certains auteurs. On sera d'ailleurs parfaitement rassuré à cet égard quand on saura que son livre a été non seulement loué et approuvé par Benoît XIV, mais que ce célèbre et savant pape l'a même cité dans son grand ouvrage *De synodo diœcesana;* ce qu'il n'aurait sans doute pas fait si la doctrine en avait été répréhensible. Cette théologie, reproduite sous un nouveau titre et avec des corrections de l'auteur, a eu plusieurs éditions, entre autres celle de Malines, 1828, et celle de Besançon-Lille, 1832-1833, dédiée à feu Mgr. le duc de Rohan, archevêque de Besançon. Cette dernière édition est accompagnée *d'une justification de la théologie morale de Liguori* par M. l'abbé Gousset, vicaire-général du diocèse de Besançon et ancien professeur de théologie au séminaire de cette ville. Nous empruntons à la gazette de Franche-Comté du 20 décembre 1832, quelques passages d'un article d'un savant jurisconsulte et canoniste de notre ville, qui rend compte de l'ouvrage de ce savant ecclésiastique : « Comment concevoir que la théologie d'un saint évêque ait pu être l'objet de quelques critiques; que l'on ait osé traiter de morale relâchée, de doctrines dangereuses, sa morale et ses doctrines? Telles sont cependant les qualifications auxquelles n'ont pas craint de se livrer quelques hommes entraînés par une fausse exagération. M. Gousset nous apprend même que, dans plusieurs séminaires, la Théologie de St. Alphonse de Liguori avait été mise à l'*index*... Benoît XIV, après avoir lu l'ouvrage dont Alphonse lui avait dédié la seconde édition, rendit justice à la *Théologie morale*, *dont l'utilité générale*, disait cet illustre pontife, *ne peut qu'être universellement goûtée*. On sait aussi avec quelle sévérité la cour de Rome procède, lorsqu'il s'agit de placer un auteur au nombre des saints : ses écrits sont l'objet de la censure la plus exacte; ceux du bienheureux Liguori furent livrés à une inquisition d'autant plus rigoureuse, que déjà sa doctrine éprouvait des contradictions sur plusieurs points; et c'est d'après cet examen scrupuleux qu'un décret de la congrégation des rites, confirmé par le pape Pie VII, déclare que les ouvrages du serviteur de Dieu sont à l'abri de toute censure, *nihil censura dignum*. S. E. le cardinal de Rohan, dont nous déplorons la perte récente (mort le 8 février 1833), a jugé que cette Théologie pouvait être d'une heureuse influence dans son diocèse; et, pour faire taire à ce sujet toute espèce d'inquiétude, ce prélat qui, à tant de vertus joignait cet esprit de paix, de soumission et de charité évangéliques, a sollicité et obtenu de la sacrée Pénitencerie une nouvelle décision à la date du 3

» juillet 1831. Il a adressé en conséquence » une circulaire aux membres de son clergé, pour les inviter à se livrer à l'étude » de la Théologie morale de Liguori; et » dans une lettre également adressée de » Rome à M. Gousset, S. E. annonçait » qu'ayant soumis au Saint Père la ré- » ponse de la Pénitencerie, Sa Sainteté l'a » confirmée, en approuvant le dessein de » publier cette décision, et de l'approu- » ver par une lettre pastorale. Ainsi, et » comme on le voit, il n'existe pas d'au- » teur scolastique dont les doctrines aient » été examinées avec autant de soin, et » qui soient revêtues de suffrages aussi » illustres que ceux dont la Théologie mo- » rale de Liguori a été honorée. Elle n'au- » rait donc pas besoin d'être justifiée; et » l'ouvrage que M. l'abbé Gousset vient de » publier a moins cette justification pour » objet, que celui de prémunir le clergé » contre les dangers du rigorisme qui se » fait remarquer dans plusieurs de nos » moralistes; contre cet esprit d'orgueil » qui animait les disciples de Jansénius et » de Quesnel; contre ce système d'exagé- » ration enfin qu'embrassent certains pré- » dicateurs dont les discours sur les vé- » rités de la religion sont, dit-il, souvent » plus propres à déconcerter les fidèles » et à compromettre la foi, qu'à la rani- » mer dans l'esprit des peuples. Il ne » nous appartient pas d'entrer dans les » discussions théologiques que renferme » ce livre. Unité dans les choses néces- » saires, liberté dans les choses douteuses, » charité en tout et à l'égard de tous: *in* » *necessariis unitas*, *in dubiis libertas*, » *in omnibus charitas*. Telle est la règle » de conduite du savant auteur, telle est » celle qui a présidé à l'ouvrage qu'il » vient de donner au public. Voici en peu » de mots le résumé qu'il en fait lui- » même: « Tenons à toutes les questions » décidées par l'Eglise et à celles qui, » sans être décidées expressément, ren- » trent néanmoins, par l'enseignement » ou la pratique générale, dans la doc- » trine de l'Eglise. Nous pensons même » qu'on ne peut, sans quelque témérité, » s'écarter, sur un point de morale, de » l'éminente majorité des théologiens ca- » tholiques. Hors de là, ne rencontrant » plus que des questions problématiques, » que des opinions douteuses, nous » croyons que ce serait aller contre les » règles de la sagesse que d'imposer aux » fidèles l'obligation de prendre un parti » plutôt qu'un autre, que de se mettre » à la place du législateur, en érigeant » des opinions en lois. Tels sont nos prin- » cipes en morale. » Cet ouvrage est suivi » de plusieurs notes et actes importans. » L'*Ami de la religion* du 2 février 1833, a rendu compte de l'ouvrage de M. Gousset. 2° *Homo apostolicus*, *institutus in sua vocatione ad audiendas confessiones*, Venise, 1782, 3 vol. in-4; 3° *Directorium ordinandorum*, *dilucida brevique methodo explicatum*, Venise, 1758; 4° *Institutio catechistica ad populum in præcepta Decalogi*, Bassano, 1768; 5° *Istruzione e pratica per i confessori*, *etc.*, Bassano, 1780, 3 vol. in-12; ouvrage plein d'onction, de modération, de douceur, de cette charité qui ne cherche que le salut des âmes. C'est le contre-poison du livre imprimé à Venise chez Occhi, sous le titre d'*Istruzione dei confessori e dei penitenti*. 6° *Praxis confessarii ad instructionem confessariorum ab italico in latinum sermonem ab ipsomet auctore reddita et aucta*, Venise, 1781; 7° *Dissertazione circa l'uso moderato dell'opinione probabile*, Naples, 1754; 8° *Apologia della dissertazione circa l'uso moderato dell' opinione probabile contra le opposizioni fatte dal P. Lettore Adelfo Dositeo*, Venise, 1765. C'est une réponse au Père Jean-Vincent Patuzzi, dominicain, antagoniste zélé des défenseurs du probabilisme. (*Voyez* PATUZZI.) Liguori pensait qu'au confessional il fallait éviter une indulgence poussée trop loin, et un rigorisme désespérant, suivant ce principe de saint Bonaventure: *Prima sæpe salvat damnandum; secunda contra damnat salvandum;* 9° *Verità della fedes ossia confutazione de' materialisti*, *deisti e settarj*, *etc.* Venise, 1781, 2 vol. in-8; 10° *La vera sposa di Christo*, *cioè la monacha santa*, Venise, 1781, 2 vol. in-12; 11° *Scelta di materie predicabili ed istruttive*, etc. Venise, 1779, 2 vol. in-8;

12° *Le glorie di Maria*, etc. Venise, 1784, 2 vol. in-8. Cet opuscule fut attaqué dans un écrit intitulé : *Epistola parenetica di Lamindo Pritanio redivivo.* Liguori y répondit par un autre, sous ce titre : *Risposta ad un' autore che ha censurato il libro del P. D. Alfonso di Liguori, sotto il titolo Glorie di Maria*. 13° *Operette spirituali, ossia l'amor dell' anime e la visita al Santissimo Sacramento*, Venise, 1788, 2 vol. in-12; 14° *Discorsi sacro-morali per tutte le domeniche dell'anno*, Venise, 1781, in-4 ; 15° *Istoria di tutte l'eresie con loro confutazione*, Venise, 1773, 3 vol. in-8 (1) ; 16° *Vittorie de' martiri, ossia la Vita di moltissimi santi martiri*, Venise, 1777, 2 vol. in-12; 17° *Opera dogmatica, contra gli eretici pretesi riformati*, Venise, 1770. 18° *Silva ou choix de sujets destinés à servir de matériaux aux prédicateurs*, 3 vol. in-18 : l'*Ami de la religion* en rend compte dans son N° du 13 décembre 1881, n° 1879 ; 19° l'*Horloge de la passion.* Tous ces ouvrages, et d'autres moins considérables, ont été plusieurs fois réimprimés chez *Remondini* à Venise. Ils rendent de suffisans témoignages à la doctrine, au zèle, à la vie saintement et laborieusement occupée de Liguori. Ils ont été reconnus pour être *sans tache* à Rome, où l'on a terminé les procédures pour la béatification de ce savant et pieux évêque. Sa *Vie* a été publiée par Jean Card, 1828, 1 vol. in-8. Voyez l'*Ami de la religion*, tom. 56, pag. 161, n° 1446.

* LILBURNE (Jean), anglais célèbre par son indépendance, né à Durham en 1618, fut d'abord commis chez un marchand de draps de Londres. Ce fut en se livrant à ses opérations commerciales qu'il adopta les principes les plus exagérés contre la hiérarchie ecclésiastique, et acquit la réputation de fanatique et d'exalté. Il quitta le commerce et colporta en 1636 l'ouvrage du docteur Bastwick contre les évêques, ouvrage qu'il avait fait imprimer lui-même en Hollande. L'année suivante il fut condamné par la chambre étoilée au pilori, à la prison et à une amende de 500 livres sterling (plus de 12,000 fr.) Il recouvra sa liberté en 1640 par un décret du Long-Parlement : réhabilité par la chambre des communes, il reçut même un dédommagement de 2,000 livres sterling (environ 50,000 fr.), à prendre sur les biens de ses adversaires. Ayant embrassé la carrière des armes, il entra comme volontaire dans l'armée du parlement, assista en qualité de capitaine à la bataille d'Edgehille et fut pris à celle de Brentford. Ayant été échangé peu de temps après, il dut à Cromwell le grade de major (1643) et ensuite celui de lieutenant-colonel dans l'armée du comte de Manchester. Lorsque Lilburne se fut apperçu que les opinions presbytériennes dominaient parmi les troupes parlementaires, il se prononça sur-le-champ contre ses protecteurs et écrivit contre Cromwell et le comte de Manchester des pamphlets furibonds. Cromwell le fit traduire trois fois devant le parlement ou devant une commission ; mais Lilburne était l'idole de la multitude ; deux fois il fut acquitté ; il ne fut condamné que la troisième à une amende et au bannissement. Il se retira en Hollande : il proposa aux royalistes de rétablir Charles II; mais ses offres ne furent point acceptées. Plus tard il rompit son ban et fut traduit, pour ce fait, devant un jury qui l'acquitta. Il se retira ensuite à Elthem dans le comté de Kent, se fit quaker et mourut en 1657.

* LILIECRANTZ (Jean, comte de), ministre suédois, sous le règne de Gustave III, naquit en 1730 d'une famille obscure connue sous le nom de Westerman. Après avoir fait ses premières études d'une manière brillante, il montra tant de dispositions pour les sciences économiques, que les états du royaume de Suède lui donnèrent les moyens de voyager dans les principaux pays de l'Europe, afin d'y faire des recherches et de recueillir d'utiles renseignemens sur le commerce et les manufactures. Ce fut dans ce but qu'il parcourut successivement l'Allemagne, l'Angleterre, la France et l'Italie, et revint dans sa patrie avec un recueil

(1) Ces deux derniers ouvrages que le B. Liguori se plaisait à citer parmi les plus importans de ses œuvres, sont traduits en français, et vont être publiés par l'éditeur de ce dictionnaire.

d'observations qu'il fit paraître à son retour dans une suite de *Mémoires* très importans. Gustave III, en montant sur le trône, chargea Westerman du soin de régénérer les finances du royaume; il l'anoblit sous le nom de Liliecrantz avec le titre de comte, et le nomma secrétaire-d'état des finances. Liliecrantz déploya une grande habileté dans cette place : pendant l'époque de la guerre d'Amérique, il fit décider que la Suède serait dans un état de neutralité armée : en conséquence son pays put continuer le commerce, et il le fit d'une manière très lucrative. Liliecrantz sut profiter des circonstances pour procurer à son gouvernement des matières d'or et d'argent; il parvint à réaliser des sommes immenses, et à retirer de la circulation les anciens papiers : dès cette époque les nouveaux *billets* de la banque de Stockholm obtinrent un crédit très grand, puisqu'ils étaient appuyés sur une base solide; les dernières guerres ont pu seules l'ébranler quelque peu. Liliecrantz, après avoir rendu d'aussi grands services à son pays, se retira du ministère : il fut nommé sénateur, et quand le sénat fut supprimé, il devint président du conseil de commerce. Liliecrantz était commandeur et chancelier des ordres du roi. Il parlait parfaitement le français, l'anglais, et l'allemand : il siégeait parmi les membres de l'académie des sciences de Stockholm, et les recueils de cette société savante renferment quelques-uns de ses *Mémoires*. Cet habile ministre est mort en 1815.

LILIENTHAL (Michel), savant philologue, né à Liebstadt en Prusse, l'an 1686, s'établit à Kœnigsberg, où il fut pasteur et professeur de théologie jusqu'à sa mort, arrivée en 1750. On a de lui : 1° *Acta Borussica ecclesiastica, civilia, litteraria*, 1730-32, 3 vol. in-8; 2° plusieurs bonnes *Dissertations* académiques; 3° *Selecta historica et litteraria*, Kœnigsberg, 1715-1719, 2 vol. in-8; 4° *De machiavelismo litterario*, ibid. 1713, in-8. Cet ouvrage roule sur les petites ruses dont les gens de lettres se servent pour se faire un nom, ruses auxquelles presque tous les *grands hommes* de nos jours doivent leur célébrité. 5° *Annotationes in Struvii Introductionem ad notitiam rei litterariæ*, Leipsick, 1729, in-8. Il a aussi publié d'autres ouvrages sur les *auteurs qui ont écrit sur la Prusse; sur les théologiens protestans; sur les médailles modernes depuis Charles-Quint*, etc. Il a eu en outre la principale part au journal de Kœnigsberg intitulé : *Erleutert Preussen*. Les *Acta Borussica* déjà cités n'en étaient que la continuation. Ces écrits sont pleins de savantes recherches. Il était membre de la société royale de Berlin, et de l'académie de Pétersbourg.

* LILIO (Louis), ou en latin *Aloysius Lilius*, médecin, né à Ciro dans la Calabre, s'occupa beaucoup d'astronomie : il appliqua les épactes au cycle de 19 ans, et, en y ajoutant un jour à la fin de chaque cycle, il parvint à une équation presque exacte des années solaire et lunaire. Son calcul fut présenté par Antoine Lilio son frère au pape Grégoire XIII; il devint la base du calendrier Grégorien que l'on substitua en 1582 au calendrier Julien qui était en usage depuis très longtemps. Les *Tables des épactes* de Lilio se trouvent dans le *Calendarium romanum* de Clavius. Lilio mourut en 1576. (*Voyez* Grégoire XIV.)

LILLY ou Lily (Guillaume), astrologue anglais, né en 1602, à Dicervorth, comté de Leicester, fut d'abord domestique : ses prédictions le firent sortir de cet état et lui acquirent une fortune considérable. On a de lui *Merlinus anglicus junior*, en anglais, Londres, 1644, in-4, et plusieurs autres ouvrages; il se fit une espèce de réputation, en publiant l'horoscope du malheureux Charles Ier, au moment où il fut, en 1633, couronné roi d'Ecosse. Ce prince le consulta plusieurs fois et lui fit de riches présens. Il était très lié avec Ashmole, qui en fait mention dans le *Journal de sa Vie*. Leurs goûts et quelquefois l'état de leurs têtes étaient les mêmes. Il mourut en 1681.

LILLY (Guillaume), natif d'Odiham dans le Hampshire, voyagea dans la Terre-Sainte, dans l'Italie, et fut le premier maître de l'école de St-Paul de Londres, fondée par Colles en 1512. On a de lui

des *Poésies*, et une *Grammaire latine*, Oxford, 1673, in-8, voici les principaux : *Antibossicon*, Londres, 1521, in-4; *Monita pædagogica*, etc. Il mourut en 1523, à 55 ans.

LIMBORCH (Philippe de), théologien *remontrant*, né à Amsterdam en 1633, d'une bonne famille, étudia dans cette ville, puis à Utrecht, 1652-1654, fut ministre à Gouda en 1657, puis à Amsterdam en 1667. Il obtint la même année en cette ville la chaire de théologie, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1712, à 79 ans. Il était grand partisan de la tolérance, et avec cela il a rempli ses écrits du fiel le plus amer contre l'Eglise catholique. Jean Le Clerc en fait un grand éloge ; mais le socinianisme qui réunissait les deux auteurs par l'attachement aux mêmes opinions, rend cet éloge fort suspect. On a de lui plusieurs ouvrages estimés des protestans. Les principaux sont : 1° *De veritate religionis christianæ amica collatio cum erudito Judæo*, in-12 ; l'édition de Gouda, in-4, 1687, n'est pas commune. On en a fait une à Bâle, in-8, 1740. Le juif avec lequel Limborch eut cette conférence, est Isaac Orobio de Séville, qui savait ergoter et nullement distinguer le vrai du faux. Il n'était pas difficile à Limborch de repousser les faibles traits de cet adversaire, mais il l'aurait fait avec plus d'avantage en accordant moins à son juif, et en omettant les digressions qu'il fait contre les catholiques, digressions qui donnent lieu de croire qu'il avait plus d'envie de déclamer contre eux que de triompher de son antagoniste. Asservi lui-même aux erreurs de Calvin et de Socin, il ne pouvait réfuter celles des Juifs avec cette raison vigoureuse et conséquente qui n'appartient qu'à ceux qui embrassent la vérité tout entière. 2° Un *Corps complet de théologie*, 1715, Amsterdam, in-fol., selon les opinions et la doctrine des remontrans. L'auteur y rejette toutes sortes de traditions ; mais lorsqu'il s'agit de discerner les livres canoniques d'avec les apocryphes, il a recours à la tradition de l'Eglise, sans se mettre en peine d'une contradiction si manifeste. 3° *Historia inquisitionis*, Amsterdam, 1692, in-fol. On ne doit point s'attendre d'avoir une histoire bien exacte de ce tribunal par un protestant, ni même des catholiques comme M. Llorente, *voyez* LLORENTE. M. Le Clerc et le Père Nicéron disent que Limborch l'a tirée des *ouvrages mêmes des inquisiteurs* ; mais Limborch, dans la liste qu'il donne des écrivains dont il s'est servi, y place Fra-Paolo, protestant déguisé sous le froc, et Dellon, auteur de la *Relation de l'inquisition de Goa*, qui est également protestant, etc. Dailleurs, Limborch n'a pris dans les écrits des inquisiteurs que ce qu'il a voulu, et combien de fois n'a-t-il pas tronqué les passages ! Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à faire attention à sa manière de citer; souvent ce ne sont que de petits lambeaux des dernières phrases. C'est dans cet ouvrage, dans l'*Abrégé* qu'en a fait l'abbé Marsollier, dans madame d'*Aunoy*, dans les *Délices d'Espagne*, dans l'*Histoire générale* de Voltaire, etc., que l'on puise l'idée affreuse que l'on se forme de l'inquisition : les amateurs du vrai, qui voudront s'en former une plus juste, doivent consulter M. l'abbé de Vayrac, qui a écrit sur cette matière en homme judicieux, exact et très instruit (*Etat présent de l'Espagne*, édition d'Amsterdam, 1719, tom. 2, page 381) ; et *Lettres à un gentilhomme russe, sur l'inquisition espagnole*, par M. le comte de Maistre, Paris, 1822. Une observation qu'il ne faut point omettre, c'est que les nations qui ont le plus déclamé contre l'inquisition ont exercé envers les catholiques des atrocités que les inquisiteurs n'ont jamais imaginées contre les hérétiques et les apostats. « Les Anglais, dit un » des grands adversaires de l'inquisi- » tion, ont été plus superstitieux, et » sont encore plus intolérans que les » *papistes*; eux qui décrivent avec tant de » chaleur l'inquisition, en ont surpassé, » par des lois réfléchies, la barbarie et » l'iniquité. . . . . . L'inquisition, mê- » me dans ses cruautés, suppose des for- » mes : elle admet des différences, tant » dans les délits que dans les peines ; ce » qu'elle punit, c'est moins le malheur

» d'avoir été engagé dans un culte erroné, » que l'obstination à y persister; les premières chutes ne sont châtiées que par » des pénitences ecclésiastiques; elle n'appelle le bras séculier et les supplices » que contre les relaps; ses principes sont » de ménager le sang des hommes, en corrigeant leurs méprises; ce que les passions de ses ministres y ont ajouté de » défectueux dans la pratique, n'est pas » dans l'esprit de son institution. — En » Angleterre, la proscription du *papisme*, » la peine de mort prononcée contre ses » ministres, ne sont susceptibles ni de » modification, ni d'adoucissement; il » suffit qu'un prêtre catholique soit convaincu d'avoir exercé quelqu'une de ses » fonctions, pour être dévoué et envoyé au » gibet. Cette législation est atroce: nos » *chapelains* sont les maîtres sans doute » de ne pas venir dire la messe à Londres; mais la loi qui attache un supplice ignominieux à un délit de cette » nature est une loi plus qu'inquisitoriale; il sied mal à ceux dont la religion présente des potences pour » prix d'un zèle indiscret, de trouver » à redire aux *carochas* et aux *san-benito* » des *Auto-da-fé*. » On peut consulter encore un petit ouvrage imprimé en 1782 à Liége, sous le nom de Rouen, intitulé: *Eclaircissement sur la tolérance*. (*Voy.* ISABELLE DE CASTILLE, LUCIUS III, NICOLAS EYMERICH, TORQUEMADA, VAYRAC.) On a encore de Limborch des *Sermons*. Le Père Nicéron dit qu'ils sont *méthodiques*, *solides et édifians*: jugement qui ne fait guère honneur à ce critique. Le Clerc lui-même en parle moins favorablement; il dit que les sermons de Limborch étaient peu travaillés, et qu'il y paraissait peu d'éloquence. Limborch a aussi procuré la plupart des éditions des ouvrages du fameux Episcopius, son grand-oncle maternel, des écrits duquel il avait hérité.

LIMBOURG (Robert de), docteur en médecine, membre de l'académie de Bruxelles, mort à Theux, bourg dans le pays de Liége, le 20 février 1792, était né dans le même bourg, le 1er décembre 1731, d'une famille qui, depuis près de trois siècles, avait produit plusieurs médecins très versés dans leur profession. Il se fit de l'étude un plaisir plutôt qu'une occupation, et s'arrêta particulièrement sur l'histoire naturelle. Etant sur le point de partir pour Montpellier pour y faire ses études en médecine, il publia une dissertation sur ce sujet, *Quelle est l'influence de l'air sur les végétaux?* que l'académie des belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux, avait proposé pour la seconde fois; et l'an 1757, il remporta le prix. Après avoir demeuré quelque temps à Montpellier, il fut reçu docteur en médecine le 12 août 1760. Associé, en 1773, à l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, il composa diverses *Dissertations* qui ont été insérées dans les *Mémoires* de cette compagnie; une autre, où il a proposé des vues sur l'hydraulique, a été présentée à l'académie des sciences de Paris, qui en fit une mention honorable, en invitant l'auteur à la perfectionner ultérieurement. Il avait rassemblé un cabinet d'histoire naturelle qui, sans être vaste, ni en apparence fort précieux, contenait des objets remarquables et propres à fixer l'œil d'un observateur.

LIMIERS (Henri-Philippe de), docteur en droit, et membre des académies des sciences et arts, né en Hollande de parens réfugiés, mort en 1725 à Utrecht, rédigea la *Gazette* de cette ville, passa sa vie à compiler de mauvais journaux. Il publia ses recueils sous différens titres: 1° *Histoire de Louis XIV*, Amsterdam, 1717, 7 vol. in-12; 1719, 12 vol. in-12; Rouen 1720, 2 vol. in-4; 2° *Annales de la monarchie française*, Amsterdam, 1721, in-fol.; 3° *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, *pour servir de suite à Mézerai*, Amsterdam, 2 ou 3 vol. in-12; 4° *Mémoire de Catherine*, *impératrice de Russie*; 5° *Histoire de Charles XII*, *roi de Suède*, 6 volumes in-12; 6° *Annales historiques*, 3 vol. in-fol.; 7° *Histoire de l'Institut des sciences et des arts établi à Bologne* en 1712, Amsterdam, 1723, in-8; 8° *Traduction* de Plaute, grossièrement travesti, 10 vol. in-12. Les productions de Limiers sont sans exactitude et sans agrément. On le

compare au fécond et intarissable Caraccioli, et le parallèle est juste quant aux productions ridicules et *gazetières* du marquis auteur. Mais il faut convenir que les premières brochures de celui-ci annonçaient un fonds de réflexion et des talens que Limiers n'eut jamais, et que son imitateur n'eut pas long-temps. On a encore de Limiers une *Version française*, des *Explications* latines *des pierres gravées* de Stosch, Amsterdam, 1724, et des *Notes et remarques pour l'intelligence du poème de Fénélon* (Télémaque) dans les édit. d'Amsterdam, 1719 et 1725, in-12. M. Barbier lui attribue une part à la *Magna Biblioth. eccles.*, Cologne, 1734, in-fol., qui ne contient que la lettre et n'a pas été continuée.

LIMNOEUS ou Limnæus, ou Limné (Jean), célèbre jurisconsulte allemand, né en 1592, à Iéna où son père professait les mathématiques. Limnœus fut chargé successivement de l'éducation de plusieurs jeunes seigneurs, avec lesquels il voyagea dans presque toutes les cours de l'Europe. Enfin, Albert margrave de Brandebourg, qu'il avait accompagné en France, le fit son chambellan et son conseiller privé en 1639. Limnœus, exerça ces emplois jusqu'à sa mort, arrivée le 13 mars 1665. On a de lui divers ouvrages. Les principaux sont : *De jure imperii romano-germanici*, Strasbourg, 1629, 5 vol. in-4 ; compilation savante, mais assez mal digérée ; 2° *Commentarius ad Bullam auream*, in-4, 1666, et Leyde, 1690. Cette dernière édition est la meilleure : 3° *Capitulationes imperatorum* (en allemand), Strasbourg, 1651, in-4 ; 4° *De academicis*, in-4 ; 5° *Notitia regni Galliæ*, ibid., 1651, 2 vol. in-4.

LIMOJON de Saint-Didier (Alexandre Toussaint de), naquit à Avignon vers 1630, suivit, en qualité de gentilhomme, J. Ant. du Mesme, comte d'Avaux dans son ambassade en Hollande, et assista au congrès de Nimègue (1672). Quelques années après (1689), il suivit ce même seigneur en Angleterre, et périt dans la traversée en venant rendre compte à Louis XIV, de la position critique de Jacques II. Il était chevalier du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. Il s'était fait un nom par sa profonde connaissance de la politique européenne. On en a des preuves dans l'*Histoire des négociations de Nimègue*, Paris, 1680, in-12, ouvrage estimé ; dans le livre intitulé : *La Ville et la République de Venise*, Amsterdam (Elzévir), 1680, in-12. On a encore de lui : *Le Triomphe hermétique, ou la Pierre philosophale victorieuse*, ibid., 1685, in-12. Cette dernière production est curieuse, et ne contient que 153 pages, mais on préfère les deux autres. Il était oncle du suivant.

LIMOJON (Ignace-François de), coseigneur de Venasque et de Saint-Didier, neveu du précédent, naquit à Avignon en 1688, et y mourut en 1739. Il cultiva la poésie provençale et la française, et réussit assez bien dans l'une et dans l'autre, surtout dans la première. Il fut dans sa jeunesse le *Pindare* de l'académie des jeux floraux, qui le couronna trois fois. L'académie française lui décerna aussi ses lauriers en 1720 et 1721. Saint-Didier, enhardi par ces succès, voulut s'élever jusqu'au poème épique. Il publia en 1725, in-8, la première partie de son *Clovis*, qui ne fut pas suivie d'une seconde. Ce poème parut en 8 chants : l'auteur en fit plus tard 5 autres qui n'ont pas été imprimés. Le public trouva qu'il avait péché dans le dessein de l'ouvrage, et qu'il avait plus de génie pour trouver des rimes et des épithètes que pour marcher dans la carrière des Homère et des Virgile ; il y a cependant des beautés de détail et de très beaux vers; tels sont ceux de la description du siècle de Louis XIV. La Baumelle lui a appliqué ce mot d'un ancien : *Dum flueret lutulentus, erat quod tollere velles;* et donne pour exemple ces vers sur la Trinité :

De leurs perfections naît leur amour immense ;
Ils ont tous même esprit, même feu, même essence
Ces trois divins soleils unissant leur clarté,
Forment de l'Eternel l'ineffable unité.

Voltaire a dit depuis, peut-être avec moins d'exactitude théologique:

La Puissance, l'Amour, avec l'Intelligence,
Unis et divisés, composent son essence.

Comparant ces vers avec ceux de Limo-

jon, la Baumelle observe que *divisés* manque de justesse; il faudrait *distingués*; mais cela n'irait pas encore, parce que *distingué* répond théologiquement à *un*, et non à *unis*. Nos mystères ne sont pas faits pour la rime. On a encore de Saint-Didier un ouvrage satirique, mêlé de vers et de prose contre La Mothe, Fontenelle et Saurin, partisans des modernes, sous le titre de *Voyage au Parnasse*, Rotterdam (Chartres), 1716, in-12. Ces trois académiciens n'y sont pas ménagés.

LIN (Saint), successeur immédiat de saint Pierre sur le siége de Rome, suivant saint Irénée, Eusèbe, saint Epiphane, saint Optat, saint Augustin, etc.; mais Tertullien dit, dans son livre *De præscript.*, cap. 32, que le prince des apôtres désigna saint Clément pour le remplacer. On concilie ces passages en supposant que saint Clément refusa cette dignité jusqu'après la mort de saint Lin et de saint Clet. On ajoute que ce qui a fait placer par quelques auteurs saint Clément immédiatement après saint Pierre, c'est que, du vivant de cet apôtre et pendant un de ses voyages apostoliques, il avait été son vicaire et avait administré pour lui les affaires de son siége. Quoi qu'il en soit, selon l'opinion générale, saint Lin monta sur la chaire de saint Pierre lorsque ce premier vicaire de J.-C. eut été martyrisé; il l'occupa depuis l'an 65 jusqu'à l'an 76, et gouverna l'Eglise avec le zèle de son prédécesseur. C'est durant son pontificat qu'arriva la ruine de Jérusalem, l'an 70. Il est nommé parmi les martyrs, dans le canon de la messe de l'Eglise romaine, qui est d'une plus haute antiquité que le sacramentaire de Gélase, et d'une plus grande autorité sur ce point. On voit, d'ailleurs, par de très anciens pontificaux, qu'il versa son sang pour la foi; Stilting a réfuté l'opinion contraire de Tillemont. Ce pape fut enterré sur le mont Vatican, près du tombeau de saint Pierre. Sa fête est marquée au 23 septembre, dans le martyrologe romain. (On lui attribuait autrefois deux ouvrages intitulés : *D. Lini, pontificum secundi, de sui prœcessoris, D. Petri apostoli passione libellus; item de passione D. Pauli libellus alter*, Paris, 1566, et dans la *Biblioth. Patrum maxim.* t. 2. p. 1—67.)

LINACRE, ou LINACER (Thomas), médecin anglais, né l'an 1460 à Rochester, suivant Freind; et à Cambridge ou à Cantorbéry, selon d'autres, étudia à Florence sous Démétrius Chalcondyle et sous Politien, et se distingua tellement par sa politesse et par sa modestie, que Laurent de Médicis le donna pour compagnon d'étude à ses enfans. De retour en Angleterre, il devint précepteur du prince Arthus, fils aîné du roi Henri VII; ensuite médecin ordinaire de Henri VIII, frère d'Arthus. Il mourut en 1524, à l'âge de 64 ans : il s'était fait prêtre sur la fin de sa vie. C'est à Linacre que l'on doit la fondation du collége des médecins de Londres. Il en fut le premier président, et légua sa maison à ce nouvel établissement. Avant lui, les médecins étaient reçus à la licence par les évêques. Il entra dans les ordres et fut nommé chantre dans l'église d'York. On a de lui : 1° *De emendata latini sermonis structura lib. VI*, Leipsick, 1545, in-8; Paris, 1532, 1550, in-8; 2° *Galieni methodus medendi*, in-8; 3° quelques autres ouvrages de Galien, traduits du grec en latin; 4° *Rudimenta grammatices*, 1533, in-8, et d'autres écrits qui sont estimés des savans. Son stile est pur, mais il sent trop le travail, suivant Erasme et Paul Emile.

LINANT (Michel), né à Louviers en 1708, fut précepteur du fils de madame du Châtelet dans le temps où Voltaire demeurait à Cirey près de cette dame. Il remporta trois fois le prix de l'académie française en 1739, 1740 et 1744, temps où le choix des sujets se prêtait peu au développement des talens, et où cette compagnie s'éloignait déjà de l'esprit de son institution, sans adopter encore le fanatisme philosophique, dont elle fut dans la suite une zélée propagatrice. Linant composa quelques *Tragédies* avec des succès divers. (*Alzaïde*, 1745, *Vanda*, 1747.) On a encore de lui des *Odes* et des *Epîtres*. Voltaire lui rendit des services que Linant célébra dans ses vers avec l'enthousiasme de la reconnaissance; cependant il ne tint pas à lui que le pro-

tecteur ne renonçât à sa *manie anti-théologique*, et il lui prédit tous les désagrémens qu'elle répandrait sur sa vie. Linant mourut en 1749, à 40 ans. Il donna une édition des *OEuvres* de Voltaire, Amsterdam, 1738-1739, 3 vol. in-8. (On trouve une *Notice* sur Linant dans le *deuxième supplément du Parnasse français*, par Titon du Tillet.)

LINCK (Henri), célèbre jurisconsulte du 17e siècle, natif de Misnie, et professeur en droit à Altorf, laissa un *Traité du droit des temples*, où il y a des choses curieuses.

LINDANUS (Guillaume-Damase), théologien, né à Dordrecht en 1525, étudia d'abord à Louvain, puis à Paris sous Tournèbe et Mercier. Ayant ensuite reçu les ordres et le bonnet de docteur en théologie à Louvain, il fut professeur d'Ecriture-Sainte à Dillengen, puis grand-vicaire du diocèse d'Utrecht, et inquisiteur de la foi dans la Hollande et dans la Frise. Philippe II, roi d'Espagne, le nomma en 1562 à l'évêché de Ruremonde, qui venait d'être érigé, et dont il ne prit possession qu'en 1569. Il y eut beaucoup à souffrir dans le temps des troubles. Il fit deux voyages à Rome, se fit estimer du pape Grégoire XIII, fut transféré à l'évêché de Gand en 1588, et mourut trois mois après, à 63 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages très estimés, entre autres : 1° *De optimo genere interpretandi Scripturas*, Cologne, 1558, in-8; 2° *Tabulæ analyticæ omnium hæreseon hujus seculi;* 3° *Panoplia evangelica*, Cologne, 1590, in-fol; 4° *Psalterium vetus, à mendis* 600 *repurgatum et de græco atque hebraico fontibus illustratum*, Anvers, 1567; 5° grand nombre d'*Ecrits de controverse*. On lui doit aussi une *Edition* de la Messe apostolique, faussement attribuée à saint Pierre : elle parut, accompagnée d'une *Apologie* et de *Commentaires*, à Anvers, en 1588, in-8, et à Paris, en 1595. La première édition est la moins commune. Ce prélat, non moins éclairé que vertueux, possédait les langues, les Pères, et l'antiquité sacrée et profane. Il avait d'excellens principes de théologie et de morale, et autant d'élévation dans l'esprit que de force dans le raisonnement. *Fuit vir ille*, dit le cardinal Baronius, *non tantùm omnis generis litterarum eruditione clarissimus, verùm etiam egregii confessoris fidei nobilitatus insignibus, quippe qui exilia, proscriptiones, ærumnas incredibiles, ac mortes ferè frequentes, inconcusso robore, fidei causâ, sustinuit*. Sa vie a été écrite par Havensius dans son ouvrage : *De erectione novorum in Belgio episcopatuum*, et on a donné le *catalogue de ses ouvrages* à Bois-le-Duc, 1584, in-8.

LINDANUS, ou Linden. *Voy.* Vander-Linden.

LINDEBORN (Jean), né à Deventer vers 1630, fut curé à Utrecht, et provicaire de l'évêché de Deventer. Il remplit toutes les fonctions d'un pasteur zélé, pendant 40 ans, sans cesser de donner ses momens de loisir à l'étude. Il mourut le 5 août 1696. Il était fort versé dans la théologie et les sciences qui y ont rapport. Il avait aussi de grandes connaissances dans l'histoire profane. Nous avons de lui : 1° *Historia seu nottia epiiscopatûs Daventriensis*, Cologne, 1670, in-12, estimée; 2° *Tractatus de efficacia sacrificiorum quæ obtulit lex divino-mosaica*, Anvers, 1677, in-12; 3° *Notæ catecheticæ in baptismatis, pœnitentiæ, extremæ-unctionis, ordinis, matrimonii, sacramenta*, Cologne, 1675, 1684, 5 vol. in-12, savant et curieux 4° *Explication littérale des circonstances de la Passion de Notre-Seigneur*, Cologne, 1684-1690, 3 vol. in-12.

LINDEN. *Voyez* Vander-Linden.

LINDENBRUCK, ou Lindenbrog, ou Lindenbrogius (Erpoldus), né vers 1540, à Brême, et chanoine (luthérien) de Hambourg, a publié l'*Histoire ecclésiastique* d'Adam de Brême : son *Historia compendiosa Daniæ regum, ab incerto auctore conscripta*, Leyde, 1595, in-4 : (cette histoire va jusqu'au règne de Christiern IV), et une *Histoire sur les Ecrivains de la Germanie septentrionale*, Hambourg, 1595, in-fol. furent réimprimées avec d'autres livres par Jean-Albert Fabricius, Hambourg, 1706,

in-fol. Lindenbruck mourut dans sa 76e année, le 20 juin 1616.

LINDENBRUCK (Frédéric), fils du précédent, fut, comme son père, chanoine de Hambourg, où il naquit en 1573 : il étudia en Hollande où il se lia avec le fameux Jules Scaliger. Il enseigna le droit, et mourut à Hambourg le 6 septembre 1648, et selon d'autres 1647. Il donna des *Editions* de Virgile, de Térence, d'Albinovanus, d'Ammien Marcellin, etc. Ce qu'il a fait sur ce dernier se trouve dans l'édition de cet historien par Adrien de Valois. L'histoire et le droit public l'occupèrent ensuite. On lui doit en ce genre un livre curieux, intitulé : *Codex legum antiquarum, seu Leges Wisigothorum, Burgundiorum, Longobardorum*, etc. Francfort, 1613, in-fol. Ce livre devient rare. L'édition des *Priapeia* prouve que l'amour des bonnes mœurs et de la décence n'entrait pour rien dans ses goûts. (Il faut lire pour cet article, pour le précédent et le suivant, la *Vie des fameux Lindenbrog* (en allemand) Hambourg, 1723, in-8.

LINDENBRUCK (Henri), frère aîné du précédent, né en 1570, fut directeur de la bibliothèque que Jean-Adolphe, duc de Holstein, avait formée à Gottorp en 1606. On a de lui des notes sur Censorin : *De die natali*, Hambourg, 1614, in-4, et une *édition* de Polycraticus, de J. de Salisbury, Leyde, 1595, in-8. Colomiès et Crenius accusèrent Henri Lindenbruck d'avoir volé, étant à Paris, des livres manuscrits de la bibliothèque de Saint-Victor. On ajoute que, sans le crédit de MM. Calignou et Dupuy l'aîné, il eût encouru risque d'être pendu ; car on l'avait déjà fait conduire tête nue au cachot. Lui et Jean Wower (celui de Hambourg, et non celui d'Anvers) étaient nommés communément *les corsaires de Hambourg*. Mais Jean Burchard Mencken attribue ces vols à Frédéric Lindenbruck. Quelques lexicographes, entre autres Chaudon, ont confondu ces trois Lindenbruck, et en ont fait un seul personnage ; ce qui a répandu dans la notice biographique de tous les trois des obscurités et des antilogies difficiles à débrouiller. Nous ignorons l'année de la mort de Henri.

*LINDET (Robert-Thomas), conventionnel, né à Bernay, en 1743, était curé dans cette ville à l'époque de la convocation des Etats généraux de 1789. Appelé à y siéger par les suffrages du clergé du bailliage d'Evreux, il ne se fit remarquer d'abord que par son adhésion à la constitution civile du clergé : nommé ensuite évêque constitutionnel du département de l'Eure, dans le mois de mars 1791, il donna, l'année suivante, le scandaleux exemple de son obéissance aux lois impies et révolutionnaires de cette époque, en se mariant publiquement, et fut le premier évêque qui offrit cet affligeant spectacle. Réélu membre de la Convention, il y vota la mort du roi, et, le 7 novembre 1793, cet évêque régicide renonça à l'épiscopat : le 16 du même mois, il remit à la Convention les lettres de prêtrise de plusieurs ecclésiastiques du département de l'Eure, qui avaient suivi son exemple. Après avoir fait partie du conseil des Anciens, d'où il sortit en 1798, il rentra dans l'obscurité, d'où il eût mieux fait de ne jamais sortir. La loi de 1816, qui atteignait les régicides relaps, le força de quitter momentanément la France. La clémence royale ne tarda pas à lui rouvrir les portes de sa patrie. Il se retira à Bernay, où il mourut en 1823. Son corps a été porté au cimetière sans aucune cérémonie religieuse, et sans l'assistance d'un prêtre. Outre les *discours* qu'il prononça dans les différentes assemblées législatives dont il était membre, on a de lui deux *lettres pastorales* adressées l'une *au clergé de son diocèse*, 1792, in-8 ; l'autre *aux religieuses des monastères de son diocèse*, ibid.

*LINDET (Jean-Baptiste-Robert), connu sous le nom de *Robert* LINDET, frère cadet du précédent, était avocat à Bernay (Eure), lorsque la révolution éclata. Nommé procureur syndic du district de Bernay, il fut appelé ensuite à l'Assemblée législative, puis à la Convention. Dès le commencement de sa carrière législative, il se prononça contre les *Girondins*, et vota la mort du roi sans sursis : c'était lui qui avait fait

le rapport au nom de la *Commission des vingt et un*, sur les crimes imputés à Louis XVI. Le 10 mars 1793 il proposa la création d'un tribunal révolutionnaire : quoiqu'il eût été conçu dans un esprit d'arbitraire et de cruauté bien conforme aux idées de la faction dominante, son projet ne fut point adopté. On peut juger de ce qu'aurait été cette institution entre les mains des démagogues de l'époque; car d'après la proposition de Lindet, les juges n'auraient été soumis à aucune forme dans l'instruction des procès, et dans ce tribunal où il ne devait point y avoir de jurés, les poursuites pouvaient être dirigées contre tous ceux qui, par les places qu'ils avaient occupées sous l'ancien régime, rappelaient des prérogatives usurpées par les despotes. Lindet se montrait alors tellement un homme de sang, que Brissot l'appelait la *Hyène*. Devenu membre du comité de salut public, à la place de Jean Debry, il prit une autre marche et sembla changer de système; il parut modéré : il est vrai qu'il n'était pas difficile de le paraître au milieu des terroristes qui gouvernaient alors; car c'était au nom de la terreur, que le comité de salut public prenait ses résolutions sanglantes. Lindet affecta la même modération dans les missions dont il fut chargé : envoyé dans les départemens du Calvados, de l'Eure et du Finistère, il n'a pas laissé dans ces lieux une mémoire abhorrée; il rendit même des services importans à quelques communes, poursuivies pour avoir favorisé l'insurrection vendéenne; ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, les membres de la municipalité de Conches, malgré la promesse d'amnistie qui leur avait été faite, furent arrêtés sous prétexte qu'ils avaient fourni des boulets aux royalistes vendéens : Lindet prit leur défense et parvint à les sauver. Il était à la Convention, lorsque les *montagnards* se divisèrent en deux partis, dont l'un succomba au 9 thermidor avec Robespierre : il ne prit aucune part à leurs débats. Cependant il défendit quelques-uns de ses collègues, Collot-d'Herbois, Billaud Varennes, etc. Les thermidoriens, pour se défaire des partisans de la terreur, les poursuivaient isolément, et ne s'attachaient dans le principe qu'à ceux qui avaient commis les crimes les plus grands : Lindet demandait, dans l'intention de les sauver, qu'on les jugeât tous à la fois. Dénoncé à la suite des journées de prairial (20 mai 1795), comme l'un des auteurs de l'insurrection tentée contre la Convention, il fut décrété d'accusation : des pétitions nombreuses arrivèrent en sa faveur de Caen, du Havre, de Nantes, de Conches et de presque tous les lieux qu'il avait parcourus en qualité de commissaire de la Convention, en 1793. L'amnistie de 1796 le rendit à la liberté. Bientôt il se trouva encore impliqué dans la conspiration démagogique de Babeuf, et il fut jugé par contumace, par la haute cour nationale de Vendôme, qui l'acquitta. Après la journée du 30 prairial an 7, Lindet parvint au ministère des finances, auquel le poussa le parti démocratique : il se maintint dans ce poste élevé jusqu'à la révolution du 18 brumaire. Alors il se retira et vécut dans l'obscurité, jusqu'à sa mort arrivée à Paris, le 17 février 1825. Comme il ne prit aucune part au gouvernement des cent jours, il ne fut pas atteint par la loi de 1816. Il était savant en jurisprudence et dans l'administration.

* LINDSAY (David), poète écossais, né à Garmylton en 1490, d'une famille noble, fut page de Jacques V; il remplit quelques emplois à la cour, par exemple ceux de roi d'armes et de héraut d'armes, fut chargé de plusieurs négociations (1531-1536), embrassa sous la régence la cause des réformés qu'il essaya de servir par ses ouvrages, et mourut en 1557 ou 1567. Sa vie littéraire est plus importante que sa vie politique. On le regarde en Ecosse comme l'*inventeur du drame*, quoiqu'avant sa naissance on jouât dans ce pays des ouvrages de ce genre sous le nom de *moralités*; mais il les perfectionna beaucoup, et eut le mérite de donner le premier des pièces à peu près régulières. Le recueil de ses *OEuvres* qui ont été souvent imprimées, a été publié par Chalmers en 1806, 3 vol. in-8; il se compose d'une *tragédie*, d'un *drame* intitulé les *Trois états*, de divers *poèmes* parmi les

quels on remarque *le Rêve*, 1528, la *Complainte au roi*, 1529; la *Complainte de Papingo*, 1530; *Histoire et testament de l'écuyer Meldram*, et d'un grand ouvrage intitulé *la Monarchie* et achevé en 1553. Ces diverses productions ont joui dans le temps d'une grande réputation : elles sont encore lues aujourd'hui avec intérêt : en général le ton de Lindsay est mélancolique et attachant, sa versification est élégante et facile ; il règne une très grande variété dans ses tableaux. — Robert LINDSAY de Petscottie, contemporain du précédent, est connu par une *Histoire d'Ecosse* qui s'étend de l'an 1436 à l'an 1565 ; elle a été publiée par Jean Dalyell, sous le titre de *Chronique d'Ecosse*, 2 vol. in-8. — John LINDSAY, savant théologien, a publié une *Histoire abrégée de la succession royale*, 1720, in-8, et une *Traduction* de la *Défense d'Angleterre* par Mason, 1726, 1727, 1728 : il est mort à Londres en 1768, à l'âge de 82 ans.

* LINDSAY (Mistriss), dame anglaise fixée en France, est, suivant M. A. A. Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, tom. 3. n° 19,103, 2ᵉ édition, l'auteur d'une *Traduction* française de l'ouvrage anglais de miss Knight, *Vie privée, politique et militaire des Romains sous Auguste et Tibère*, Paris, 1801, in-8.

* LINDSEY (Théophile), fondateur et premier ministre de la secte religieuse des *unitaires*, naquit en 1723, à Middlewhich dans le Cheshire : des études brillantes au collége de Saint-Jean de Cambridge, et une conduite excellente hâtèrent son admission dans l'état ecclésiastique. Il avait obtenu successivement des bénéfices dans plusieurs lieux; il y renonça par scrupule de conscience, et refusa même la place de chapelain du duc de Northumberland, alors vice-roi d'Irlande. Ses doutes sur la bonté des doctrines de l'église anglicane ayant augmenté de jour en jour, il se rendit à Londres, où il fonda en 1772 la congrégation dite des Unitaires. Cette secte devenue célèbre tint d'abord ses assemblées dans une maison louée à cet effet; mais en 1778 les *unitaires* firent construire une chapelle particulière dans Essex-Street, où Lindsey exerça son ministère pendant 20 ans. Il fut remplacé par son beau-frère, le docteur Desney, et mourut dans la retraite en 1808. Lindsey joignait à de touchantes vertus une charité sans bornes. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a publiés en anglais, nous citerons 1° *Apologie pour résigner la cure de Catterick*, 1774, in-8, avec une suite 1776, in-8; 2° *Livre des prières, d'après les réformes du docteur Clarke, à l'usage de la chapelle d'Essex-Street, avec des hymnes*, 1774, in-8; 3° *Adresse des adieu aux paroisiens de Catterick*, 1778, in-8; 4° *Dissertation sur l'évangile de saint Jean et sur les prières adressées à Jésus-Christ*, 1779, in-8; 5° *Catéchisme*, ou *Recherches concernant le seul vrai Dieu et l'objet du culte*, 1781, in-8; *Essai historique sur l'état de la doctrine et du culte des unitaires*, 1783, in-8; 7° *Examen des preuves alléguées par M. Robinson, en faveur de la divinité de Jésus-Christ*, 1785, in-8; 8° *Listes des leçons et d'interprétations fausses des Écritures*; 9° *Vindiciæ Priestlianæ*, ou *Adresses aux étudians d'Oxford et de Cambridge*, 1788-1790, 2 vol. in-8; 10° *Conversations sur le gouvernement divin, montrant que toutes choses viennent de Dieu, et sont pour Dieu en faveur de tous*; 11° Enfin *Considérations sur la nécessité de révérer la liturgie par un protestant d'accord avec lui-même*. M. Belsham a publié des *Mémoires sur la vie et les écrits de Lindsey*, 1812, in-12.

LINECK (Mathias), né à Prague en 1722, entra chez les jésuites, où il se distingua par son érudition, et particulièrement par la connaissance de l'antiquité ecclésiastique, il mourut à Prague en 1784, après avoir publié : *Commentationes theologicæ de fide, spe et charitate*, Prague, 1763, in-4, suivi de plusieurs autres traités théologiques, imprimés successivement dans la même ville. Sa dissertation : *De festis quinque primorum sæculorum*, Olmutz, 1758, in-4, lui a mérité les éloges des savans par les recherches et la bonne critique qui la distinguent.

LINGELBACK (Jean), né à Franc-

fort en 1625, a peint avec beaucoup d'intelligence des *marines*, des *paysages*, des *foires*, des *charlatans*, des *animaux*, etc. On remarque dans ses tableaux un coloris séduisant, une touche légère et spirituelle, des lointains qui semblent échapper à la vue. Il a gravé quelques paysages, et mourut à Amsterdam, en 1687. Le musée de Paris possède de ce peintre un *marché aux herbes*, un *port de mer* avec beaucoup de figures; l'*arrivée de la flotte hollandaise aux Dunes*, une *fête publique*, les *trois juifs*, une *sainte famille*, des *paysans ramassant du foin*. On voyait dans les galeries de Saint-Cloud un autre tableau du même auteur, et qui fut volé en 1815; il représentait l'*arrivée des voyageurs à l'hôtellerie*.

LINGENDES (Claude de), né à Moulins en 1591, jésuite en 1607, fut provincial et ensuite supérieur de la maison professe à Paris, où il mourut en 1660, âgé de 69 ans. On a de lui 3 vol. in-4 ou in-8 de *Sermons*, qu'il composait en latin, quoiqu'il les prononçât en français. L'applaudissement avec lequel il avait rempli le ministère de la chaire fut un augure favorable pour ce recueil, très bien reçu du public. Les vérités évangéliques y sont exposées avec beaucoup d'éloquence; le raisonnement et le pathétique s'y succèdent tour à tour. On le regarde comme un de ceux qui ont le plus contribué à bannir de l'éloquence de la chaire les pointes, les jeux de mots et le mauvais goût qui souvent régnaient dans les sermons de cette époque. Son extérieur répondait à ses talens. On a traduit quelques-uns de ses sermons en français sur l'original latin, en profitant néanmoins des manuscrits de plusieurs copistes qui avaient écrit les discours du Père de Lingendes, tandis qu'il les prêchait. Ses autres ouvrages sont : 1° *Conseils pour la conduite de la vie*; 2° *Votivum monumentum ab urbe Molinensi Delphino oblatum*, in-4. Ce dernier fut fait dans le temps qu'il était recteur du collége de Moulins.

LINGENDES (Jean de), parent du précédent, né à Moulins en 1595, fut précepteur du comte de Moret, fils naturel de Henri IV, aumônier de Louis XIII, évêque de Sarlat, puis de Mâcon; il mourut en 1665. Il prêcha avec beaucoup d'applaudissement sous Louis XIII et sous Louis XIV. Il n'emprunta point l'art imposteur de la flatterie, et ne craignit pas d'attaquer le vice sous le dais et sous la pourpre. (On a de lui l'*oraison funèbre de Victor Amédée, duc de Savoie*, 1637; et *celle de Louis XIII*, 1648.)

LINGENDES (Jean), poète français, né à Moulins, vers 1580, florissait sous le règne de Henri le grand. On se plaît encore à la lecture de ses *Poésies*, qui sont faibles à la vérité, mais qui ont de la douceur et de la facilité. Ce poète a particulièrement réussi dans les stances. Il mourut en 1616, à la fleur de son âge. Ses productions sont en partie dans le *Recueil* de Barbin, 5 vol. in-12. La meilleure est son *Elégie pour Ovide*. Nous dirons, comme étant une chose assez rare parmi les beaux esprits, que Lingendes vécut en bonne intelligence avec les poètes ses contemporains, Urfé, Davity, Bertholot, etc.

* LINGUET (Simon-Nicolas-Henri), avocat et publiciste, né à Reims le 14 juillet 1736, étudia d'abord au collége de Beauvais à Paris, où son père avait été professeur, et obtint en 1751 les trois premiers prix de l'université. Un succès aussi brillant attira sur lui l'attention générale : le duc de Deux-Ponts l'emmena avec lui en Pologne; mais le jeune Linguet revint bientôt en France, se rendit à Lyon et chercha à y établir une fabrique d'une espèce de savon de suif, fait à froid d'après des procédés qu'il avait trouvés lui-même; mais, faute de fonds, il ne put réussir. Il vint ensuite à Paris où il se lia avec plusieurs gens de lettres, surtout avec d'Alembert qui devint son ami et lui fit obtenir la place de secrétaire, ou d'aide-de-camp du prince de Beauvau. Ce général le conduisit en Espagne pendant la guerre de Portugal, et le chargea de la partie mathématique des opérations du génie. Linguet profita de son séjour dans la Péninsule pour en apprendre la langue, afin de faire connaître

plus tard le théâtre de cette nation qui n'avait pas encore été traduit en français. Revenu en France, à l'âge de 26 ans, il se mit à étudier la jurisprudence, sans toutefois renoncer à la littérature. Il débuta avec éclat dans le barreau : trois causes célèbres qu'il défendit et qu'il gagna lui firent une grande réputation : lui-même en conçut un orgueil si grand, qu'il crut pouvoir se permettre impunément toutes sortes de sarcasmes contre ses confrères, sur la plupart desquels il l'emportait sans contredit par ses connaissances littéraires et par une diction claire, facile et élégante. Ainsi, d'un côté Linguet eut des admirateurs, mais aussi il eut beaucoup d'ennemis. La défense du duc d'Aiguillon arracha ce dernier à la poursuite des tribunaux : lorsque ce grand seigneur fut devenu ministre, il se montra peu reconnaissant du service immense que lui avait rendu son avocat : celui-ci se plaignit de son ingratitude avec toute la vivacité de son caractère; jamais le duc d'Aiguillon ne lui pardonna d'avoir écrit publiquement qu'il l'avait empêché d'aller à l'échafaud. Son caractère autant que ses succès contribuèrent à lui faire fermer les portes du barreau : il fut rayé du tableau des avocats. Après avoir exhalé sa bile et mis par ses emportemens les torts les plus graves de son côté, il rédigea une feuille qu'il intitula *Journal politique*. En même temps il publia diverses brochures dans lesquelles il combattait toutes les idées reçues : sa *Théorie des lois* fit beaucoup de bruit, à cause de la singularité des opinions de l'auteur et de la singularité non moins grande de son stile. Linguet mit contre lui le ministre Maurepas qui fit supprimer son journal. Craignant pour sa liberté, il passa à l'étranger, visita la Suisse, la Hollande, l'Angleterre, et se fixa quelque temps à Bruxelles. Après la mort de Maurepas, il demanda au comte de Vergennes s'il pouvait rentrer en France : ce ministre le lui permit; mais sur de nouvelles plaintes auxquelles on croit avec assez de fondement que le duc d'Aiguillon ne fut pas étranger, Linguet fut arrêté et enfermé à la Bastille : ce ne fut qu'au bout de deux ans qu'il put en sortir, dans le mois de mai 1782, après avoir promis toutefois d'être plus modéré, et avoir indiqué le moyen de faire passer en deux heures un avis de Brest à Paris. Exilé à Rhétel, il ne resta pas long-temps dans cette ville; il repassa en Angleterre où il fit de nouvelles brochures; il revint à Bruxelles où il continua son Journal intitulé, *Annales politiques*. Les éloges qu'il accorda à l'empereur Joseph II lui valurent une gratification assez considérable et la permission de se rendre à Vienne. Linguet avait le talent de se faire des ennemis même de ses protecteurs : ainsi il se montra ingrat envers l'empereur qui l'avait accueilli avec tant de bonté, et se prononça en faveur des révoltés des Pays-Bas. Mais il ne conserva pas long-temps l'amitié des rebelles qui le soupçonnèrent de machinations contre eux, et dirigèrent contre lui des poursuites auxquelles il parvint difficilement à se soustraire. Forcé de quitter les Pays-Bas à l'époque de l'invasion de ce pays par les Autrichiens, il revint en France. En 1791 il défendit à la barre de l'Assemblée constituante l'assemblée coloniale de Saint-Domingue, et y plaida la cause des Noirs. Dans le mois de février 1792, il dénonça à l'Assemblée législative Bertrand de Molleville ministre de la marine : sa dénonciation ayant été accueillie avec mépris, il déchira son mémoire en présence de l'assemblée. A l'époque de la terreur, Linguet se réfugia à la campagne; mais il y fut découvert et arrêté : traduit devant le tribunal révolutionnaire, il y fut condamné à mort le 27 juin 1794, *pour avoir encensé dans ses écrits les despotes de Vienne et de Londres*. Il alla au supplice avec courage. Parmi ses nombreux ouvrages, qui sont de genres fort différens, et qui sont généralement écrits avec chaleur, on remarque trop souvent la manie du paradoxe et une véhémence inexcusable : il y a toujours de l'exagération dans ce qu'il dit, soit en bien soit en mal : nous citerons : 1° *Les Femmes-Filles*, parodie de la tragédie d'*Hypermnestre*, Paris, 1758, in-12; 2° *Histoire du siècle d'Alexandre*, Amsterdam (Paris), 1762, in-12. L'auteur

composa cet écrit pendant son séjour en Espagne. Le stile en est élégant, mais trop épigrammatique pour le genre de l'histoire. 3° *Le fanatisme des philosophes*, Abbeville, 1764, in-8; 4° *Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice et des lois civiles de France*, Amsterdam, 1764, in-8; 5° *Socrate*, tragédie en 5 actes ; 6° *La Dîme royale avec ses avantages*, 1764. Cet écrit a été imprimé en 1787. 7° *Histoire des révolutions de l'empire romain*, 1766, 2 v. in-12. Linguet s'attache, dans cet ouvrage, à justifier la conduite de quelques-uns de ces empereurs que Tacite et Suétone nous ont peints sous de si noires couleurs. On lui a reproché d'être l'apologiste de la tyrannie; mais on aurait pu faire le même reproche à Dureau de la Malle, qui est de son avis sur bien des points. 8° *Théorie des lois*, Londres, 1767, 2 vol. in-8. La dernière édition est de 1774, 3 vol. in-12. 9° *Histoire impartiale des jésuites*, 1768, in-8 ; 10° *Mémoire sur la Bastille*, Londres, 1783, in-8; 11° *Des Canaux navigables pour la France*, 1769, in-12; 12° *Continuation de l'Histoire universelle de Hardion.* Linguet y a réuni les volumes 19 et 20. — *Théâtre espagnol*, 1770, 4 vol. in-12. Cette traduction est élégante et correcte. 13° *Théorie du libelle*, ou *L'Art de calomnier avec fruit*, Amsterdam (Paris), 1775, in-12, en réponse à la *Théorie du paradoxe*, écrit polémique et plein de force, où Linguet avait été vivement attaqué par l'abbé Morellet. 14° *Du plus heureux des gouvernemens*, ou *Parallèle des constitutions de l'Asie avec celles de l'Europe*, 1774, 2 vol. in-12. On y trouve peu de profondeur dans les recherches, mais des aperçus politiques qui ont eu leur exécution, et des faits intéressans sur l'établissement des ordres religieux. 15° *Appel à la postérité*, in-8; 16° *Réflexions sur la lumière*, 1787, in-8; 17° *Considérations sur l'ouverture de l'Escaut*, 1787, 2 vol. in-8; 18° *La France plus qu'anglaise*, 1788, in-8; 19° *Examen des ouvrages de Voltaire*, Bruxelles, 1788, in-8; 20° *Point de banqueroute et plus d'emprunt*, 1789, in-8; 21° *Lettre à Joseph II sur la revolution du Brabant*, 1790, in-8; 22° *Légitimité du divorce*, 1789, in-8; 23° *Code criminel de Joseph II*, 1189, in-8; 24° *La Prophétie vérifiée*, 1770, in-8; 25° *Collection des ouvrages relatifs à la révolution du Brabant*, 1791, in-8; 26° *Recueil des Mémoires judiciaires*, 7 vol. in-12. On y trouve une logique pressante, de l'adresse dans les développemens, un talent marqué pour l'art oratoire. 27° *Journal politique et littéraire* : il parut depuis 1774 jusqu'en 1778; 28° *Annales politiques* : elles commencèrent en 1767, furent interrompues, reprises à diverses époques, et très répandues. Dans ces annales, écrites avec chaleur, l'auteur attaque sans cesse et sans ménagement tantôt l'un, tantôt l'autre, et tranche sur tout. Elles eurent la plus grande vogue; 179 n^{os} forment 19 volumes in-8, 1777-1792. M. Gardaz a publié un *Essai historique sur la vie de Linguet*, et M. Alexandre de Vérité a fait paraître une *Notice pour servir à l'histoire de la vie et des écrits de S. N. H. Linguet.*

LINIÈRE (François PAYOT de), poète français, né à Paris en 1628, mort en 1704, à 76 ans, entra de bonne heure au service qu'il abandonna ensuite pour le monde, est moins connu aujourd'hui par ses vers que par ses impiétés. On l'appelait l'*athée de Senlis*, et il avait mérité ce nom, non seulement par ses propos, mais par plusieurs chansons abominables. C'est sans raison que madame des Houlières, dont le sort, dit un auteur, fut de donner au public de bonnes choses, et de prendre toujours le parti des mauvaises, a voulu justifier Linière, dans une de ses premières pièces, intitulée *Portrait de Linière*. Ce blasphémateur mourut comme il avait vécu. Il se brouilla avec Boileau, qui lui reprocha son irréligion. Uni avec Saint-Pavin, autre impie, il fit des couplets contre le satirique, qui s'en vengea à sa manière, et lui dit qu'*il n'avait de l'esprit que contre Dieu*. Le libertinage de l'esprit avait commencé dans Linière, comme dans presque tous les incrédules, par celui du cœur. Le vin et l'amour remplirent toute sa vie, et ne lui

laissèrent pas le temps de faire des réflexions. Il avait le talent de traiter facilement un sujet frivole. Ses vers satiriques ne manquaient pas de feu; mais ils lui attirèrent plus de coups de bâton que de gloire. On cite de lui : *Dialogues*, *en forme de satire*, *du docteur Métaphraste et du seigneur Albert*, *sur le fait du mariage*, 1 vol. in-12, 46 pages. C'est à tort qu'on lui a attribué la parodie de *Chapelain décoiffé* : il est de Furetière. Nous avons omis de la lui attribuer dans son article : nous réparons ici cet oubli.

* LINN (Jean-Blair), poète et ministre américain, né en 1777, à Slippensbourg en Pensylvanie, étudia d'abord au collége de New-York, puis à celui de Colombie, où il développa et fortifia son goût pour la poésie et la critique littéraire. Il se livra ensuite à l'étude des lois; mais les travaux sur la jurisprudence étaient souvent mis de côté par le jeune poète qui s'essayait dans le genre dramatique. Les applaudissemens qui accueillirent la représentation de son premier drame lui prouvèrent que ses efforts n'avaient point été vains : tous ses amis crurent que ce succès déciderait sa carrière, et que Linn suivrait celle des lettres. Ils s'étaient trompés; ce jeune auteur étudia la théologie à Shenectady, sous le docteur Romeyn, prit ses licences, se livra à la prédication, fut attaché à l'église presbytérienne de Philadelphie, et devint ensuite ministre adjoint au docteur Ewing. Linn s'occupait presque uniquement de ses devoirs de pasteur, lorsque Priestley fit paraître son traité de la manière la plus absurde, dans lequel il comparait J.-C. à Socrate. Linn attaqua cet ouvrage; mais dans cette controverse il écrivit avec tant d'amertume qu'il en rougit lui-même; son repentir lui dicta une *lettre* qu'il adressa à son antagoniste; mais Priestley mourut sans l'avoir reçu. Après avoir ainsi combattu les Sociniens, Linn mourut à Philadelphie, en 1804. Outre des *Mélanges poétiques* qu'il publia sous le voile de l'anonyme, et son drame du *Château de Bourville*, on a de lui : 1° la *Mort de Washington*, poème dans la manière d'Ossian, Londres, 1800; 2° *La Puissance du génie*, poème, 1803; 3° le fragment d'un poème intitulé, *Valérien*, dans lequel l'auteur se proposait de décrire les premières persécutions contre les chrétiens, et l'influence du christianisme sur la civilisation, New-York, 1805, in-4. Cet ouvrage est précédé d'un *Essai* sur la vie de Linn, par Brown. Tous ces poèmes, écrits d'un stile pur, sublime, renferment des beautés du premier ordre, et sont surtout remarquables par la sagesse du plan. 4° Deux *Traités* de sa controverse avec Priestley.

LINNÉE (Charles Von), ou *Linnæus*, botaniste célèbre, naquit le 24 mai 1707, à Roeshult, village de Smolande, en Suède, de Nils ou Nicolas Linnaeus, curé de ce lieu. Il fut un des hommes les plus illustres du 18e siècle. Jusqu'à sa mort, son génie n'a cessé de porter la lumière dans l'histoire naturelle et dans la médecine. Il a été l'un des fondateurs de l'académie de Stockolm; il en fut le premier président, et a aussi procuré une grande célébrité à l'université d'Upsal par ses leçons de botanique. (Mais entrons dans quelques détails sur sa vie. Son père, peu favorisé des dons de la fortune, le fit d'abord étudier dès l'âge de 10 ans dans la petite ville de Vexioe, pour y apprendre le latin; mais, voyant qu'il abandonnait la classe pour aller chercher des fleurs à la campagne, et s'étant formé une fausse idée de ses dispositions, il le mit en apprentissage chez un cordonnier (1724): Linnée étudiait pendant ce temps-là. Sa première étude fut le livre de *Tournefort*, que lui prêta un médecin nommé Rothman. Il suivit ensuite les cours de Stobæus, professeur à Lund, et ceux de Rudbeck à Upsal. Très jeune encore, il fut envoyé en 1732 en Laponie pour en recueillir et en décrire les plantes. Il voulut ensuite donner des leçons à Upsal; mais les intrigues du professeur Rosen qui redoutait sa supériorité, l'obligèrent de se retirer à Fahlun dans la Dalicarlie. De là il se rendit en Hollande où il connut le célèbre Boërhaave, qui le recommanda à un riche amateur de botanique qui le retint auprès de lui pendant trois ans. Linnée a parcouru

tous les pays du Nord, dont il décrit les plantes. Accueilli froidement en Angleterre par Sloane et Dillenius, alors les plus fameux naturalistes, il vint à Paris où il se lia avec Bernard de Jussieu. Revenu en Suède, il eut encore à surmonter bien des obstacles : enfin il fut nommé successivement médecin de la flotte, professeur de botanique à Stockholm (1738), médecin du roi, et président de l'académie des sciences (1739), et enfin (1741) professeur de botanique à Upsal pendant 37 ans. Le *Systema naturæ*, Stockholm, 1751, in-8, et la *Philosophia botanica*, Leyde, 1735, ont été réimprimés en plusieurs pays, traduits en plusieurs langues, et commentés par les naturalistes les plus fameux. Anobli et décoré de l'ordre de l'*Etoile polaire* de Suède, il fut demandé par le roi d'Espagne Charles III, et par celui d'Angleterre George III, et Louis XV lui envoyait des graines recueillies de sa main ; mais ces honneurs ne l'enorgueillirent pas, et ses mœurs furent toujours simples et pures. Il mourut en 1778, à l'âge de 71 ans. Gustave III, pour éterniser la mémoire de ce savant, a fait frapper une médaille représentant d'un côté son buste, et de l'autre la déesse Cybèle, symbole de la nature, affligée et entourée des attributs du règne minéral, de plantes et de quadrupèdes. On lit à l'entour : *Deam luctus angit amissi* ; et à l'exergue : *Post obitum*, *Upsaliæ*, *D.* 10 *januarii*, *M. DCC. LXXVIII, Rege jubente*. Réformateur de la méthode de Tournefort, Linnée en a imaginé une nouvelle pour la division des plantes en classes, en genres et en espèces. Les différentes parties qui servent à la fructification lui ont fourni les règles qu'il a suivies. Il a proposé vingt-quatre classes de plantes différenciées avec tant de justesse et de discernement, qu'elles viennent, pour ainsi dire, se ranger d'elles-mêmes dans la place qui leur convient. Les botanistes ont trouvé beaucoup d'avantages dans la méthode de Linnée, et elle est aujourd'hui presque universellement reçue. Ce savant a donné au public un très grand nombre d'ouvrages, presque tous écrits en latin, qui feront vivre son nom aussi long-temps que l'on cultivera l'histoire naturelle. Il n'y a point de physicien qui ait montré plus d'application à suivre la nature dans ses plus petits détails, et qui ait fait plus d'observations longues et pénibles, pour former des résultats aussi sûrs que curieux. Ses principaux ouvrages en latin sont : 1° *Systema naturæ*, *sistens regna tria naturæ*, Leyde, 1735, in-fol., et 1756, 2 volumes in-8. Ce fut par cette production remarquable qu'il débuta pour la réforme de la botanique. Cet ouvrage a été réimprimé avec des augmentations considérables ; la 1re édition consistait en 3 tableaux chacun d'une feuille, et contenant une division synoptique des trois règnes : la 2e, 1740, in-8, a 80 pages ; la 6e, 1748, in-8, en a 232 ; la 10e, 1757, est de 3 vol. in-8 ; la 12e, 1766, en a 4 ; la 14e donnée par Gmelin, en a 10 : voyez aussi celles de Leipsick, 1788-93, et de Lyon, 1789-96, 10 vol. in-8. 2° *Bibliotheca botanica*, Amsterdam, 1736, 1741 et 1751, in-8. Il y donne une notice de plus de mille ouvrages sur les plantes. 3° *Hortus Cliffortianus*, Amsterdam, 1737, in-fol. avec fig. C'est une description des plantes rares que George Clifford cultivait à Hortecamp en Hollande. 4° *Critica botanica*, Leyde, 1737, in-8. Il y fait voir la nécessité de changer les noms dans les genres et les espèces des plantes. 5° *Flora Laponica*, Amsterdam, 1737, et Londres, 1792, in-8. C'est le fruit d'un voyage qu'il fit en Laponie en 1732, d'où il rapporta 536 plantes ; 6° *Genera plantarum, earumque characteres naturales*, Stochkolm, 1755, in-8, 8e édition, Francfort, 1789, et 1791 (*Voyez* Tournefort). 7° *Flora Suecica*, Leyde, 1745. C'est le tableau des plantes de la Suède. 8° *Fauna Suecica*, Stockholm, 1746, in-8, avec fig. On y trouve les quadrupèdes, oiseaux, poissons, insectes, etc., de la Suède. 9° *Flora zeylanica*, Stockholm, 1745, in-4, et 1748, in-8. Ce sont les plantes de l'île de Ceylan, dont Paul Hermann avait donné la description, arrangées selon le système de Linnée. 10° *Hortus upsaliensis*, Stockholm, 1748, in-8, avec fig. C'est le catalogue des plantes étran-

gères que Linnée a procurées pour le jardin botanique d'Upsal, depuis 1742 jusqu'à 1748. 11° *Amœnitates academicæ*, Stockholm, 1749-1760, 5 vol. in-8, et 1785-1790, 10 vol. in-8, avec fig. *Dissertations* intéressantes en forme de thèses. 12° *Philosophia botanica*, Stockholm, 1751, in-8; 3ᵉ édition, Berlin, 1790; 4ᵉ édition, Hale, 1809. Il y a eu plusieurs contre-façons de cet ouvrage qui ont peu de valeur. Il a été traduit en français par Quesné, Paris, 1788, in-8, avec fig. 13° *Materia medica*, Stockholm, 1763, in-8; 14° *Animalium specierum in classes*, Leyde, 1759, in-8. *Oratio de incrementis telluris habitabilis*, Leyde, 1744, in-8. Par la raison que la terre a été entièrement couverte d'eau dans les jours de la création, et que cet amas d'eau s'est retiré pour laisser la terre à découvert, il prétend que les mers continuent de se retirer insensiblement. Système qui n'a point augmenté sa réputation, et qui est suffisamment réfuté par l'état de l'ancienne géographie, comparée avec la moderne. Buffon lui a donné plus d'étendue, et y a attaché des conséquences qui paraissent opposées à l'histoire de la création de Moïse, et à toutes les notions reçues. On en trouve une réfutation détaillée dans l'*Examen impartial des Epoques de la nature*, 1 volume in-8, Luxembourg, 1780, Embrun, 1781, Maëstrich, 1792. 15° *Nemesis divina*, recueil d'observations pour prouver que Dieu punit les impies et les scélérats, même en ce monde; ouvrage qui, pour le fonds des choses, ressemble en partie à celui de Salvien, *De Providentia*. Son nom doit être inscrit dans la liste des philosophes qui ont été amis de la religion. Il avait fait mettre sur la porte de son cabinet ce fragment d'un vers connu :

Innocui vivite, Numen adest.

On a publié, en 1789, une *Revue générale des écrits de Linnée; ouvrage dans lequel on trouve les anecdotes les plus intéressantes de sa vie privée, un abrégé de ses systèmes et de ses ouvrages, un extrait de ses Aménités académiques, etc.* par Richard Pulteney; traduit de l'anglais par Millin de Grandmaison, avec des notes et des additions du traducteur, 2 vol. in-8.

LIONNE (Pierre de), célèbre capitaine du 14ᵉ siècle, d'une des plus anciennes maisons du Dauphiné, rendit de grands services aux rois Jean, Charles V et Charles VI, contre les Anglais et contre les Flamands. Il se signala surtout à la journée de Rosebecq en 1382, et mourut en 1399.

LIONNE (Hugues de), de la même famille que le précédent, ministre secrétaire d'état sous Louis XIV, naquit à Grenoble en 1611. Il fut d'abord premier commis d'Abel Servien, son oncle; mais celui-ci ayant été disgracié, il refusa les offres de Richelieu, partit pour l'Italie, s'acquit l'amitié et la confiance du cardinal Mazarin, et se distingua dans ses ambassades de Rome, de Madrid et de Francfort. Il devint ministre d'état, et fut chargé des négociations les plus difficiles. Lionne termina les différends qui existaient entre le pape et le duc de Parme; et, en sa qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès du saint-Siége, il assista, en 1655, au conclave qui élut Alexandre VII, et parvint à le faire prononcer en faveur de la France. Il succéda, en 1661, au cardinal Mazarin, dans le ministère des affaires étrangères, et après la démission de M. de Brienne, il fut nommé secrétaire d'état. Ce fut Lionne qui ménagea l'acquisition de la ville de Dunkerque. Il mourut à Paris, en 1671, à 60 ans. Ce ministre était aussi dissipé dans la société que laborieux dans le cabinet. Prodigue à l'excès, il ne regardait les biens et les richesses que comme un moyen de se procurer tous les plaisirs. Il se livra sans ménagement à ceux du jeu, de l'amour et de la table : sa santé et sa fortune en souffrirent également. On a ses *Négociations à Francfort*, in-4; et des *Mémoires* imprimés dans un recueil de pièces, 1668, in-12; ils ne sont pas communs. Sa *Vie* se trouve dans les *Mélanges curieux* qui font suite aux œuvres de St-Evremond, tom. 1, page 161. — Arthus de LIONNE, l'un de ses fils, fut évêque de Rosalie, et

vicaire apostolique dans la Chine. Il mourut à Paris, le 2 août 1713, à 58 ans, avec une grande réputation de vertu et de zèle. Il a eu part à divers écrits des missionnaires sur les *superstitions des Chinois*.

* LIONNOIS (l'abbé), principal du collége de Nancy, naquit dans cette ville en 1730, et y mourut le 14 juin 1806. Il est principalement connu par son *Traité de la mythologie*, ou *Explication de la fable par l'histoire, 6e édition, augmentée des hiéroglyphes des Egyptiens, véritable source de la fable, ornée de* 216 *gravures en taille-douce*, Nancy, 1816. C'est le meilleur traité de mythologie que nous ayons et le plus complet. On doit encore à l'abbé Lionnois une *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy*, 2 vol. in-8, et plusieurs *Traités* pour différentes branches d'enseignement.

LIONS. *Voyez* DESLYONS.

* LIOTARD (Jean-Etienne), peintre et graveur, né à Genève en 1702, réussissait très bien dans la miniature, le dessin, la perspective et la peinture en émail : il excellait surtout dans l'art de saisir la ressemblance. Il demeura trois ans à Constantinople, où il avait adopté le costume levantin, qu'il conserva toujours ; ce qui le fit surnommer *le Peintre turc*. Il visita aussi l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande ; et ses portraits lui acquirent une grande réputation. Il a essayé de donner à ceux qu'il a faits en émail des dimensions inusitées jusqu'alors. On connaît de lui des émaux grands de plus d'un pied et demi sur plus d'un pied de large. Plusieurs artistes ont gravé d'après lui. Il a gravé lui-même à l'eau forte quelques-uns de ses portraits. Il mourut vers 1776. — Jean-Michel LIOTARD, son frère, un des meilleurs élèves de Baudran, fut appelé en Italie pour graver les sept grands cartons que Cignani avait exécutés pour le duc de Parme, ainsi que sept grands tableaux tirés de l'histoire sainte, peints à Venise par Ricci. Ces gravures ont été publiées à Venise sous ce titre : *Car. Cignani monochromata septem*, 1743, in-fol. ; *Opus Sebast. Ricci Bellunensis absolutissimum, ab J. M. Liotard Genevens. ære expressum*, 1743, grand in-fol. Il mourut à Genève en 1760.

LIPENIUS (Martin), luthérien allemand, mort en 1692, à 62 ans, épuisé de travail, de chagrins et de maladies, était un laborieux compilateur et un savant bibliographe. On a de lui : 1° un *Traité curieux sur les étrennes*, Leipsick, 1670, in-4 ; 2° *Bibliotheca realis theologica*, Francfort, 1685, 2 volumes in-fol. *Bibliotheca realis juridica*, ibid. 1679, in-fol. ; *Bibliotheca realis philosophica*, ibid. 1682, 2 vol. in-fol. ; *Bibliotheca realis medica*, ibid. 1679, in-fol., en tout 6 vol. in-fol. C'est une table universelle, mais très inexacte, des matières pour les différentes sciences, avec le nom et les ouvrages des auteurs qui en ont traité. La liste complète des *OEuvres* de ce savant est dans le tom. 19 des *Mémoires* de Nicéron.

LIPMAN, rabbin allemand, dont on a un *Traité* contre la religion chrétienne, qu'il composa en hébreu en 1399. Il est intitulé *Nitsachon*, c'est-à-dire *Victoire*. Mais rien n'est moins victorieux pour les Juifs que ce pitoyable ouvrage. Théodoric Hakspan le publia en 1644, à Nuremberg, in-4. On trouve dans *Tela ignea Satanæ* de Wagenseil, un abrégé de cet ouvrage, avec la réfutation.

LIPPI (Philippe ou Fra Filippo), peintre, natif de Florence, vers 1431, mourut âgé de 57 ans, en 1488, avec la réputation d'un homme qui avait plus de talent que de mœurs. Il eut beaucoup de partisans dans sa patrie, et le jour de son enterrement toutes les boutiques furent fermées. Il n'avait eu d'autre maître que lui, et d'autre guide que les ouvrages de Massaccio. On voit au musée du Louvre un tableau de ce peintre, représentant *le Saint-Esprit présidant à la naissance de J.-C.* Les mœurs de Lippi étaient si dépravées, qu'après avoir enlevé une novice d'un couvent de Prato, près de Florence, et obtenu une dispense du pape pour l'épouser, il l'abandonna, et la jeune fille fut encore admise dans le couvent. — Il laissa un fils, nommé aussi Philippe LIPPI, qui fut peintre comme lui.

Il l'avait eu d'une jeune pensionnaire qu'il corrompit dans un monastère de Florence, où il avait été appelé pour son art. Ce fils, aussi réglé dans sa conduite, que son père avait été débauché, mourut en 1505 à 45 ans.

LIPPI (Laurent ou Lorenzo), peintre et poète de Florence, où il naquit en 1606, est auteur d'un poème burlesque, intitulé : *Il Malmantile raquistato*, imprimé à Florence en 1676, 1688, in-4, sous le nom de *Perlone Zipoli*, qui est l'anagramme de *Lorenzo Lippi*. On l'a réimprimé en 1731, in-4, à Florence, avec des notes de Salvin et de Biscioni. Lippi est plus connu par cette production de sa muse que par celles de son pinceau, quoique ses tableaux l'élevassent au-dessus du commun. Il mourut en 1664.

* LIPPIUS (Nicolas), célèbre mécanicien, né à Bâle, fit en 1598 l'horloge remarquable de l'église de St-Jean de Lyon, et ensuite celle de Strasbourg, et mourut bientôt après.

LIPPOMAN ou LIPPOMANI (Louis), évêque de Bergame, savant Vénitien, né en 1500, fut chargé des affaires les plus importantes, et parut avec éclat au concile de Trente. Il fut l'un des trois présidens de ce concile sous le pape Jules III, dont il était l'un des secrétaires. Paul IV l'envoya avec la qualité de nonce en Pologne, l'an 1556, et le fit son secrétaire, ensuite évêque de Modon, puis de Vérone, et enfin de Bergame. Il mourut en 1559. Ce prélat possédait les langues, l'histoire ecclésiastique, sacrée et profane, et surtout la théologie, et ne s'acquit pas moins d'estime par l'innocence de ses mœurs que par sa doctrine. Il s'opposa fortement aux Juifs et aux hérétiques pendant sa nonciature en Pologne. On a de lui : 1° huit volumes de compilation de *Vies des saints*, 1568, in-fol., recueillies sans critique et sans choix ; 2° *Catena in Genesim, in Exodum et in aliquot Psalmos*, 3 vol. in-fol. ; 3° *Confirmatio dogmatum catholicorum ;* 4° *Expositio vulgaris Symboli apostolici et Orationis dominicæ*.

LIPPOMAN ou LIPPOMANI (Jérôme), noble Vénitien, tour à tour ambassadeur à Turin, à Dresde, à Naples, à Constantinople, s'acquitta des commissions les plus importantes avec beaucoup de succès. Mais ayant été accusé, devant les inquisiteurs d'état, d'avoir vendu le secret de la patrie aux princes avec lesquels il avait eu à traiter, il fut arrêté à Constantinople, et conduit à Venise. Lippomani prévint son supplice par sa mort : un jour, ayant amusé ses gardes, il se jeta dans la mer pour se sauver à la nage. Les mariniers le reprirent ; mais il mourut deux heures après, en 1591.

LIPSE (Juste), célèbre philologue hollandais, né à Ober-Isque (Overyssche), village près de Bruxelles, le 18 octobre 1547, commença à écrire lorsque les autres enfans commencent à lire. A 9 ans il fit quelques *poèmes*, à 12 des *Discours*, à 19 son ouvrage intitulé *Variæ lectiones*. Il étudia successivement à Bruxelles, à Ath, à Cologne, et enfin à Louvain. Le cardinal de Granvelle, surpris et charmé de son génie, le mena à Rome, en qualité de son secrétaire. Deux ans après, il séjourna une année à Louvain, d'où il alla en Franche-Comté. Il s'arrêta en Allemagne, et prit du goût pour les opinions des protestans ; il professa avec beaucoup d'applaudissement l'histoire à Iéna (1572-1574), et à Leyde (1579-1591). Mais les remords le ramenant vers la religion qu'il avait abandonnée, il se rétracta solennellement, et fut depuis cette époque un excellent catholique, tant par sa foi que par sa conduite. En 1593, il enseigna à Louvain avec tant de réputation, que l'archiduc Albert et l'infante Isabelle son épouse allèrent entendre ses leçons avec toute leur cour, et le firent conseiller d'état. Philippe II l'honora du titre d'historiographe. Henri IV, Paul V, les Vénitiens, voulurent l'enlever à Louvain ; mais ils ne purent le gagner, ni par les présens, ni par les promesses. Scaliger, Casaubon et lui, passaient pour les *Triumvirs* de la république des lettres. On ne se contentait pas d'admirer Lipse, tous les jeunes gens cherchaient à l'imiter. Le goût du public a été de tous temps une vraie machine, qui s'est élevée et qui s'est abaissée au gré des auteurs

célèbres. Juste Lipse eut assez de réputation dans son temps pour être pris universellement pour modèle. Sa latinité est effectivement belle, riche et en général pure, mais quelquefois un peu obscure et gênée ; ce qui paraît être l'effet d'une trop grande attention à vouloir imiter Tacite. Il savait par cœur cet historien, et il s'obligea un jour à réciter mot par mot tous les endroits de ses ouvrages qu'on lui marquerait. Il mourut à Louvain, en 1606, à 58 ans, entre les bras du père Léonard Lessius. Comme dans ses douleurs on lui parlait de la force stoïque dont il avait paru faire l'éloge dans un de ses Traités, il répondit : *Vana sunt ista ;* et montrant l'image du Sauveur crucifié : *Hæc est vera patientia.* Les ouvrages de Lipse ont été recueillis en 6 vol. in-fol., à Anvers, 1637 ; et cette collection n'est guère feuilletée que par des savans. Elle a été imprimée aussi à Wesel, 1675, 4 vol. in-8. Les principaux écrits qu'elle renferme sont : 1° un *Commentaire* sur Tacite, estimé. Muret prétend que ce qu'il y a de mieux dans cet ouvrage a été tiré de ses écrits ; mais cette prétention ne se soutient pas à l'examen. Les savans de ce temps-là s'accusaient mutuellement de plagiat, et s'inquiétaient par toutes sortes de querelles, peu convenables et peu honorables au paisible règne des lettres. 2° ses *Saturnales ;* 3° Traité *De militia romana ;* 4° *Electes*, ouvrage d'une critique raisonnable ; 5° *Traité de la constance :* son meilleur ouvrage, suivant quelques critiques, qu'il semble avoir fait pour s'affermir et affermir les autres dans la vertu, dont il avait manqué lorsqu'il s'était laissé séduire par les protestans ; 6° *Diverses leçons ;* ouvrage de sa tendre jeunesse, écrit d'une manière plus naturelle et plus agréable que les productions de ses derniers jours ; 7° *Monita et exempla politica ;* recueil utile aux maîtres et administrateurs des états, et propre à les garantir de bien des erreurs funestes à eux et aux peuples ; 8° *Politicorum sive civilis doctrinæ libri sex, qui ad principatum maxime spectant.* On y lit, entre autres avis importans, cette réponse d'une sage politique : *De religione curam principis esse, unam illi retinendam ; puniendos, nisi aliter expediat, qui dissentiunt ; falsam pacem esse tolerantissimum ; hunc esse divini numinis irrisionem, publicæ felicitatis et legum destructorem.* 9° *De una religione ;* c'est là qu'il exprime particulièrement son attachement à la seule religion catholique, dont il établit l'exclusive vérité ; 10° *De diva Virgine Hallensi ; De diva Virgine Sichemiensi sive de Aspricolle.* Ce sont des histoires de l'image de Notre-Dame à Halle et à Montaigu ; elles sont bien écrites, et avec discernement, quoi qu'en puissent dire les esprits forts. Juste Lipse n'était ni crédule ni enthousiaste. Dans un petit livre écrit postérieurement avec autant de candeur que de bon sens, touchant l'image de Notre-Dame à Montaigu, on trouve 137 guérisons surnaturelles, attestées par la justice municipale de différens endroits, examinées par le sage et judicieux Miræus, évêque d'Anvers, approuvées par le grave et prudent Hovius, archevêque de Malines. Il en est plusieurs dont on ne saurait lire les détails sans une pleine conviction. Mais si de ces 137 faits miraculeux il n'en est qu'un seul vrai, l'incrédulité est tout aussi bien confondue que s'ils étaient vrais tous. 11° *De cruce libri tres*, Leyde, 1695, in-12, plein d'érudition et de bonne critique ; 12° *De crucis supplicio apud Romanos usitato*, dans les Antiquités romaines de Kippingius ; 13° *De amphitheatris*, dans les Antiquités romaines de Grévius, et beaucoup d'autres ouvrages, recherchés et consultés par les savans. Les huit *Harangues* qui ont paru à Iéna sous son nom sont une production du mensonge et de la calomnie, comme il l'a prouvé lui-même péremptoirement. Aubert Le Mire a écrit sa *Vie* en latin, Anvers, 1609. On a encore : *Defensio Lipsii posthuma*, écrite avec autant de vérité que d'élégance par le Père Charles Scribani. Juste Lipse a défendu, par son testament, que, hors une partie de sa *Correspondance*, on n'imprimât aucun de ses manuscrits. (Voy. Nicéron, tom. 24 de ses *Mémoires*, qui lui attribue 51 ouvrages, et le *Dictionnaire des Anonymes* où l'on trouve

l'indication de plusieurs ouvrages de Juste Lipse traduits en français.) Son Traité *De re numeraria* se garde en manuscrit dans la bibliothèque de Besançon.

LIRE. *Voyez* NICOLAS DE LYRE.

LIRON (Don Jean), bénédictin de la congrégation de St.-Maur, naquit à Chartres en 1665, et mourut au Mans en 1748. Nous avons de lui deux ouvrages : 1° la *Bibliothèque des auteurs chartrains*, Paris, 1719, in-4. Une foule d'évêques, de chanoines, de curés, de petits écrivains, connus seulement par une chanson non imprimée, y font une figure inutile : les éloges y sont prodigués à des écrivains qui en méritent bien peu. 2° Les *Singularités historiques et littéraires*, Paris, 1734-1740, 4 vol. in-12. Ce sont des faits échappés aux plus laborieux compilateurs, des noms tirés de l'oubli, des points de critique éclaircis, des bévues d'écrivains célèbres relevées, des opinions combattues, d'autres établies. (Il aida le Nourry à terminer son *Apparatus ad Bibliothec. SS. Patrum*; il mit en ordre les archives de la célèbre abbaye de Marmoutiers. On le regarde aussi comme un des principaux collaborateurs de l'*Institut littéraire de la France*, Paris, 1738.)

LISIAS. *Voyez* LYSIAS.

LISIEUX. *Voyez* ZACHARIE de Lisieux.

LISLE (Claude de), naquit à Vaucouleurs en Lorraine, en 1644. Il était fils d'un médecin, et se fit recevoir avocat ; mais l'étude de la jurisprudence n'étant pas de son goût, il se livra tout entier à l'histoire et à la géographie. Pour se perfectionner, il vint à Paris, et s'y fit bientôt connaître. Il y donna des leçons particulières d'histoire et de géographie, et compta parmi ses disciples les principaux seigneurs de la cour, et le duc d'Orléans, depuis régent du royaume. De Lisle mourut à Paris, le 2 mai 1720, à 76 ans, laissant quatre fils et une fille. On a de lui : 1° une *Relation historique du royaume de Siam*, 1684, in-12, assez exacte ; 2° un *Abrégé de l'histoire universelle*, depuis la création du monde jusqu'en 1714, Paris, 1731, 7 vol. in-12. Cet ouvrage, ennuyeux et superficiel, est le fruit des leçons que de Lisle avait faites sur l'histoire. Il y a cependant quelques singularités qui le firent rechercher dans le temps. 3° Une *Introduction à la géographie*, avec un *Traité de la sphère*, 2 vol. in-12, Paris, 1746 : livre publié sous le nom de son fils aîné, le géographe.

LISLE (Guillaume de), fils du précédent, naquit à Paris en 1675. Dès l'âge de huit ou neuf ans il commença à dessiner des cartes, et ses progrès dans la géographie furent tous les jours plus rapides. A la fin de 1699, il donna ses premiers ouvrages, une *Mappemonde*, quatre *Cartes* des quatre parties de la terre, et deux *Globes*, l'un céleste, l'autre terrestre, qui eurent une approbation générale. Ces ouvrages furent suivis de plusieurs autres, qui lui méritèrent une place à l'académie des sciences en 1702, le titre de premier géographe du roi, et une pension en 1718. Choisi pour montrer la géographie à Louis XV, il entreprit plusieurs ouvrages pour l'usage de ce jeune monarque ; il dressa une *Carte générale du monde*, et une de la fameuse *Retraite des dix mille*. L'illustre élève profita de ses leçons, et composa avec succès un *Traité du cours de tous les fleuves*. La réputation de Lisle était si répandue et si bien établie, qu'il ne paraissait presque plus d'histoire et de voyage qu'on ne voulût l'orner de ses cartes. Il travaillait à celle de Malte pour l'Histoire de l'abbé de Vertot, lorsqu'il fut emporté par une apoplexie, en 1726, à 51 ans. Ses cartes sont en très grand nombre et très estimées ; on peut en voir la liste dans le Mercure de mars 1726. Il devait donner une *Introduction à la géographie*, dans laquelle il aurait rendu compte des raisons qu'il avait eues de faire des changemens aux cartes anciennes ; mais sa mort prématurée priva le public de cette utile production.

LISLE (Joseph-Nicolas de), frère du précédent, naquit à Paris en 1688. Après avoir fait de bonnes études au collége Mazarin, il se consacra tout entier aux mathématiques. L'astronomie avait surtout des attraits puissans pour lui. L'éclipse totale du soleil arrivée le 12 mars 1706 fut comme le signal que la nature sembla donner à son génie. La place d'é-

lève que l'académie des sciences lui donna en 1714 fut un nouveau lien pour le jeune astronome. Les mémoires de cette compagnie furent bientôt ornés de ses réflexions et de ses dissertations. Il proposa, en 1720, de déterminer la figure de la terre en France; et ses vues à ce sujet furent mises en exécution avec des résultats différens, et dont on n'a pu donner encore une théorie bien sûre. (*Voyez* CONDAMINE.) Il fit, en 1724, le voyage d'Angleterre, et y fut très bien accueilli par Newton et Halley. La société royale et successivement d'autres compagnies savantes de l'Europe s'empressèrent de s'associer M. de Lisle. Appelé en Russie en 1726, il y obtint une pension considérable et un observatoire vaste et commode, et ne revint dans sa patrie qu'en 1747 : il y termina sa longue carrière en 1768. Une piété vraie, des mœurs douces, une société tranquille, le désintéressement le plus grand, telles étaient les qualités de cet astronome. La droiture de son âme éclata dans toute sa conduite; et s'il ne fut pas toujours communicatif, il ne connut pas non plus ces aigreurs, ces jalousies qui divisent quelquefois les savans. Il a laissé un grand nombre de portefeuilles, renfermant plusieurs collections qui peuvent être utiles aux astronomes, aux géographes, aux navigateurs. Nous avons encore de lui : 1° d'excellens *Mémoires pour servir à l'histoire de l'astronomie*, 1738, en 2 vol. in-4; 2° divers *Mémoires* insérés dans ceux de l'académie des sciences et dans quelques journaux; 3° *Nouvelles Cartes des découvertes de l'amiral de Fonte*, 1753, in-4.

LISLE DE LA DREVETIÈRE (Louis-François de), né à Zuzela-Rousse en Dauphiné, mort au mois de novembre 1756, est auteur de plusieurs comédies. On a encore de lui : *Essai sur l'amour propre*, poème, 1738, in-8; la *Découverte des longitudes*, in-12, 1740; *Danaüs*, tragédie, 1732.

* LISLE DE SALES (Jean-Baptiste-Claude ISOARD, plus connu sous le nom de), membre de l'Institut, naquit à Lyon en 1743 : ce fut l'un des plus féconds écrivains du 18e siècle. Il était entré dans la congrégation de l'oratoire sous le nom d'*Isoard* qui était celui de son père; mais dégoûté du cloître, il en sortit pour se rendre dans la capitale où il prit le nom de *Delisle* qui était celui de sa mère, et y ajouta le surnom de *Sales*. Il fut un de ces littérateurs avides de célébrité; et, après avoir beaucoup écrit, ses ouvrages furent peu connus. Il en avait déjà publié un assez grand nombre, sans qu'ils eussent augmenté ni sa réputation ni sa fortune, lorsqu'un événement vint le tirer de son obscurité. L'un de ses ouvrages, la *Philosophie de la nature*, tomba entre les mains d'un magistrat zélé, qui, le trouvant contraire aux maximes de la morale et de la religion, le dénonça au Châtelet. Ce tribunal, partageant l'avis du magistrat, décréta d'accusation l'auteur, l'abbé Chrétien (censeur de l'ouvrage) et le libraire. Condamné à un bannissement perpétuel, de Lisle en appela au parlement, et eut, en attendant, la permission de recevoir dans sa prison les personnes qui désiraient le voir et le consoler dans sa disgrâce. Le jugement du Châtelet fit une bonne fortune pour l'auteur de la *Philosophie de la nature*; il lui donna une espèce de vogue que ni lui ni son livre n'auraient peut-être jamais obtenue sans cela. Plusieurs personnes distinguées, amies des philosophes modernes, vinrent le visiter, et ouvrirent une souscription en sa faveur. Voltaire en avait fait une de 500 fr., qu'on déposa chez un notaire, lesquels furent rendus aux héritiers du philosophe de Ferney, qui n'avait pas voulu les reprendre, après que de Lisle eut refusé de les accepter. Il en avait agi de même pour d'autres sommes provenant de la souscription; et celles qu'il recevait de personnes anonymes, il les distribuait aux prisonniers. Ce désintéressement le mit de plus en plus en vogue. Le parlement ayant cassé la sentence du Châtelet, le premier soin de Lisle de Sales fut d'aller à Ferney remercier Voltaire, qui lui conseilla de se rendre à Berlin, auprès du roi de Prusse, auquel il le recommanda. Cependant le grand Frédéric fit un froid accueil

au jeune philosophe, dont il n'appréciait pas beaucoup le talent. De retour à Paris, il voulut s'attirer de nouveau l'attention du public, et, pour piquer la curiosité, il inventait pour ses ouvrages des titres bizarres; moyen ingénieux, imité de nos jours par certains auteurs qui inondent Paris de leurs productions éphémères. Son ouvrage *De ma République*, qui parut en 1791, et qu'il eut la modestie d'attribuer à Platon, n'ayant pas eu de succès, il le reproduisit, en 1793, sous le titre d'*Eponine*. Il ne réussit pas davantage, et déplut aux *terroristes*, qui mirent l'auteur à Sainte-Pélagie: l'*Eponine* contenait quelques principes de tolérance qui n'étaient pas à la *hauteur* des principes révolutionnaires de cette époque. La mort de Robespierre rendit la liberté à de Lisle, qui, dans la suite, fut nommé membre de l'Institut. Il lut, dans cette compagnie, un grand nombre de *Mémoires*, dont ce corps n'a conservé que des extraits; mesure sage qui aurait été bien utile à tous les ouvrages de de Lisle. Le Directoire ayant exclu de l'Institut MM. de Fontanes, Pastoret, Carnot et Sicard, de Lisle fut le seul qui eût le courage de prendre leur défense. Il faut aussi dire à sa louange qu'il pencha toujours pour le gouvernement monarchique, comme celui qui convenait le mieux à la France. Il ne montrait cependant pas un jugement aussi sain à l'égard de lui-même, dont il avait la plus haute opinion. Il parlait de ses ouvrages avec une complaisance presque comique, et fit lui-même son apothéose, en plaçant dans son cabinet son buste en marbre blanc, au-dessous duquel il fit mettre cette inscription:

Dieu, l'homme, la nature, il a tout expliqué.

M. Andrieux, dit-on, y ajouta ce vers:

Mais personne avant lui ne l'avait remarqué.

Cette épigramme fâcha sérieusement de Lisle, qui prétendit que le buste en question n'était que l'image de Zénon ou d'un Anaxagore; mais il eut beau dire, le ridicule lui en resta. Bizarre dans sa conduite particulière comme dans ses écrits, il épousa, à l'âge de 72 ans, la fille de l'Espagnol Badia, connu sous le nom d'Aly-Bey, et auteur de *Voyages* dans le Levant. Il mourut quelques mois après, le 22 septembre 1816, âgé de 73 ans. De Lisle n'était pas méchant; et, s'il était philosophe, c'était moins par conviction que pour suivre la mode et se donner de l'importance. Il ne manquait pas d'instruction; mais des idées singulières, des propositions hasardées, un stile ampoulé, diffus, et souvent peu correct, ne pouvaient que faire sentir encore davantage sa malheureuse fécondité, qui ne fut égalée que par celle de son contemporain Cubière de Palméseaux. (*Voy.* ce nom.) C'est le jugement qu'on peut généralement donner sur tous les ouvrages de de Lisle. Lui-même en porte le nombre, dans un de ses derniers écrits, à 74 volumes, savoir 41 de l'*Histoire des hommes*, et 33 d'*OEuvres diverses*. Un bibliographe assure qu'il en a composé davantage: l'on peut consulter à ce sujet la *bibliographie de la France* par M. Beuchot, année 1817, page 214 et 228. Nous citerons seulement: 1° La *Bardinade, ou les Noces de la stupidité*, poème en 10 chants (imité de la Dunciade de Pope), Paris, 1765, in-8; 2° *Dictionnaire historique de chasse et de pêche*, ibid. 1796, vol. in-12; 3° *La Philosophie de la nature*, ibid. 1804, 10 vol. in-8; 4° *Histoire des douze Césars*, de Suétone, trad. en français, *suivie de Mélanges philosophiques*, 1771, 4 vol. in-8; 5° *Essais sur la Tragédie*, *par un philosophe*, 1772, in-8; 6° *Paradoxes*, *par un citoyen*, Amsterd., 1775, in-8; 7° *Histoire philosophique du monde primitif*, 4e édit., Paris, 1793, 7 v. in-8; 8° *Ma république*, *auteur Platon*, etc., 1791—1793 (sous le titre d'*Eponine*), 6 vol. in-8; 9° *Mémoire en faveur de Dieu*, ouvrage dont le titre est une impiété, quoique l'auteur y combatte l'athéisme; Paris, 1802, in-8; 10° *OEuvres dramatiques et littéraires*, Paris, 1804-1809, 18 vol. in-8; 11° *Essai sur le journalisme*, ibid., 1811, in-8; 12° *Histoire des hommes*, 52 vol. in-12, dont 42 sont de de Lisle; 13° un Supplément à l'*Histoire de France*; 14° la continuation de l'*Histoire de la révolution*, par Molle-

ville, etc. — Un littérateur peu connu du même nom que de Lisle, a composé des *Noels* satiriques, qui eurent quelque vogue à la cour et dans les salons : il est mort en 1784.

LISOLA (François-Paul, baron de), né à Salins en 1613, fit ses études à Dôle, en Franche-Comté, et commença par exercer la profession d'avocat à Besançon. Il était parvenu en 1638 à se faire élire membre du conseil annuel ; cette nomination fut cassée, parce qu'elle n'avait pas été faite librement. Lisola, craignant d'être poursuivi, s'enfuit en Allemagne, où il se fit remarquer par ses talens. Il n'avait pas plus de trente ans lorsque l'empereur Ferdinand III le nomma son ministre à la cour d'Angleterre, puis à celle de Pologne, de Madrid, où il conclut le mariage de Léopold I[er] avec une infante d'Espagne. Il signa, en 1668, le Traité de Portugal, et eut part, dans la même année, à la paix d'Aix-la-Chapelle. Il fut employé dans tous les traités les plus célèbres, et mourut en 1677, un peu avant les conférences de Nimègue. On a de lui : 1° un ouvrage intitulé : *Bouclier d'état et de justice*, dans lequel il réfute les droits que la France s'attribuait sur divers états de la monarchie d'Espagne. Cet ouvrage plut beaucoup à la maison d'Autriche, et fut naturellement très désagréable à la France. Verjus, l'un des plénipotentiaires au traité de Ryswich, en 1697, écrivit contre cet auteur avec plus de vivacité que de raison. Lisola lui répondit par une brochure qu'il intitula : *La sauce au verjus*, sous le nom de Warendorp, Cologne, 1674, in-12, faisant allusion au nom de son adversaire. Louis XIV semble avoir décidé ce procès en faveur de Lisola, lorsqu'il se repentit de ses guerres légèrement entreprises, et qu'il exhorta son successeur à ne point l'imiter en ce point. 2° *Bouclier d'Etat et de justice contre le dessein manifestement découvert de la monarchie universelle*, 1667, in-12. 3° *Lettres* et *Mémoires*, in-12. Voyez pour plus amples détails la *Bibliothèque historique de France*, du Père Lelong.

* LISSOIR (Remacle), abbé de la Valdieu, ordre de Prémontré, naquit à Bouillon, le 12 février 1730, entra dans ce monastère et y fit profession, en 1749. Il devint successivement maître des novices, professeur de théologie, prieur, et enfin abbé en 1766. Il augmenta la bibliothèque de son monastère, refondit les livres liturgiques des Prémontrés, et fut très utile à son ordre, dont les chapitres nationaux l'avaient nommé visiteur. Lors de la révolution, il perdit son abbaye et il eut la cure de Charleville. Enfermé pendant la terreur, quand il recouvra sa liberté, il vint dans la capitale, s'attacha au *Journal de Paris*, assista au concile des constitutionnels, en 1797, et fut nommé évêque de Samana, dans l'île de Saint-Domingue ; mais il ne fut point sacré. Après le concordat, il obtint une place d'aumônier des invalides, et mourut le 13 mai 1806, âgé de 76 ans. Il avait publié un ouvrage intitulé : *De l'état de l'Eglise, et de la puissance légitime du pontife romain*, Wurtzbourg (Bouillon), 1766, 2 vol. in-12. C'est un abrégé du *Febronius* de Hontheim, où Lissoir conteste au pape le pouvoir sur toutes les Eglises, sur la convocation des conciles, etc. Il s'exprime ainsi dans son avertissement : *Je le dis sérieusement, si j'étais théologien ultramontain, je n'oserais seulement pas sourciller en présence de l'auteur d'Emile*. Lissoir avait de l'instruction, était exact à remplir ses devoirs, et eût mieux mérité de la religion s'il avait été un peu plus juste envers la cour de Rome.

LISTER (Martin), médecin et naturaliste anglais, né à Radelisse, dans le Buckingham, vers 1638, (fut nommé par Charles II membre du collége de St.-Jean de Cambridge (1660), voyagea en France, puis revint en Angleterre (1670), et se fixa dans le comté d'York où il s'appliqua aux sciences naturelles et à la pratique de la médecine. Lister suivit, en 1698, le comte de Portland dans son ambassade en France, sous le règne de Guillaume d'Orange.) Il fut médecin ordinaire d'Anne, reine d'Angleterre, sous le règne de laquelle il mourut au commencement du 18[e] siècle, pratiqua la médecine avec beaucoup de succès, et en exposa la

théorie dans plusieurs ouvrages. Il écrivit aussi beaucoup sur l'histoire naturelle. Ses livres les plus connus sont : 1° *Historiæ sive Synopsis conchyliorum libri IV cum appendice*, Londres, 1685 à 1693, 5 tom. en 2 vol. in-fol. Ce ne sont que des figures, au bas desquelles se trouve le nom de la coquille qui y est représentée. Il y a 1057 planches. On en a donné une nouvelle édition à Oxford, 1770, in-fol., avec des *Tables* de Guillaume Huddesfort. 2° *Exercitatio anatomica de buccinis fluviatilibus et marinis cum exercitatione de variolis*, 1695, in-8 ; 3° *Voyage de Paris*, en anglais, Londres, 1699, in-8 : il est curieux ; 4° *Tractatus de araneis et de cochleis Angliæ ; accedit Tractatus de lapidibus ejusdem insulæ ad cochlearum quamdam imaginem figuratis*, 1678, in-4 ; 5° *De morbis chronicis dissertatio ;* 6° *Exercitatio anatomica de cochleis, maxime terrestribus, et limacibus*, 1678, in-4 ; 7° une *Edition* du traité d'Apicius : *De opsoniis et condimentis*, 1709, in-8, avec des remarques ; 8° *Exercitationes et descriptiones thermarum ac fontium Angliæ*, in-12.

LISZINSKI (Casimir), gentilhomme polonais, fut accusé d'athéisme à la diète de Grodno, en 1688, par l'évêque de Posnanie. On trouva chez lui des écrits où il avançait, entre autres propositions, cette assertion abominable, ou plutôt ce délire d'impiété, que *Dieu n'était pas le créateur de l'homme, mais que l'homme était le créateur d'un Dieu qu'il avait tiré du néant*. Commentaire digne de l'absurdité pétronienne : *Primus in orbe deos fecit timor*. Liszinski fut arrêté : il tâcha de s'excuser, en disant qu'il n'avait écrit ces extravagances que pour les réfuter ; mais on ne l'écouta point. Il fut condamné à périr dans un bûcher, et la sentence fut exécutée le 30 mars 1689.

LITLE ou LE PETIT (Guillaume), surnommé DE NEUBRIDGE (*Neubrigensis*), du nom du collége où il demeurait, né en 1136, à Bridlinton, dans la province d'York, était chanoine régulier de Saint-Augustin en Angleterre, et mourut vers 1208 ou 1220. Il laissa une *Histoire d'Angleterre*, en 5 livres, dont la meilleure édition est celle d'Oxford par Hearne, 1719, en 3 vol. in-8, avec des *Notes* de plusieurs savans, et trois *Homélies* attribuées au même Litle. Elle commence en 1066, et finit en 1197. Les historiens trouveront dans cet ouvrage des matériaux utiles, en les débarrassant de quelques faits faux ou exagérés.

LITOLPHI-MARONI (Henri), évêque de Bazas, était de la famille des marquis de Suzarre Litolphi-Maroni, originaire de Mantoue. Il naquit à Gauville, à une lieue d'Evreux, devint aumônier du roi, et fut nommé par Louis XIII à l'évêché de Bazas. Litolphi fut très attaché aux solitaires de Port-Royal, et prit Singlin pour son directeur. Il se distingua dans l'assemblée du clergé de France qui condamna les maximes des casuistes relâchés, et mourut en 1645 à Toulouse, où il était allé pour se rendre à l'assemblée du clergé, qui allait se tenir. Godeau, évêque de Vence, fit son *Oraison funèbre*. On a de lui une *Ordonnance* pour prouver l'utilité des séminaires ; il la composa lors de l'érection du sien : elle fut imprimée in-4, 1646, chez Vitré, et réimprimée avec la traduction des livres du Sacerdoce de saint Jean-Chrysostôme.

* LITTA (Laurent de), cardinal, naquit à Milan le 13 février 1756. Il étudia à Rome, au collége *Clémentin*, fut successivement protonotaire apostolique, membre de la consulte, archevêque de Thèbes et nonce en Pologne. Arrivé le 24 mars 1794 à Varsovie, il fut témoin de la révolution opérée par Kosciusko. Il se conduisit avec autant de prudence que de courage dans des circonstances aussi difficiles, et s'attira le respect et l'estime des Polonais, par la juste mesure qu'il sut observer. Il obtint la grâce de l'évêque de Chlem, qui avait été condamné à mort. Pie VI satisfait de sa conduite, l'envoya, en avril 1797, à Moscou, pour assister, en qualité d'ambassadeur du saint-Siége, au couronnement de Paul Ier. De là, et en cette même qualité, il alla à Pétersbourg, où il obtint de l'empereur la conservation de six diocèses du rit latin, et de trois diocèses

du rit grec-uni. De retour en Italie, il se trouva au conclave tenu à Venise pour l'élection de Pie VII, qui le nomma trésorier de la chambre en 1800, et, l'année suivante, lui accorda le chapeau de cardinal 23 février 1801 et la place de préfet de l'*index*. Lors de l'invasion des Français, il quitta Rome avec les autres cardinaux, et fut conduit sous escorte à Milan. Mandé à Paris, en 1809, il en fut exilé en 1810, avec douze autres cardinaux, à cause de leur refus d'assister au mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. On leur retira leurs pensions, et ils reçurent la défense de porter les marques de leurs dignités. Le cardinal Litta fut relégué à Saint-Quentin jusqu'en 1813, qu'on l'appela à Fontainebleau auprès du pape, et, l'année suivante, on l'exila à Nîmes. A la chute de Napoléon, il retourna à Rome, où Pie VII le nomma préfet de la *Propagande*, et le fit entrer dans l'ordre des cardinaux-évêques, sous le titre de Sainte-Sabine. Quand Murat, alors roi de Naples, envahit Rome, en 1815, Litta suivit le pape à Gênes, d'où il adressa, le 26 avril 1816, un *rescrit* au vicaire apostolique de Londres, au sujet du *veto* royal relatif à la nomination des évêques. On a publié une *Lettre* du même cardinal, du 16 mai suivant, sur le serment et les prières demandés aux ecclésiastiques français par Buonaparte, lors de son retour de l'île d'Elbe à Paris. La seconde abdication de celui-ci ramena le pape et les cardinaux dans la capitale de l'Eglise, d'où Litta alla à Milan complimenter l'empereur d'Autriche. A son retour à Rome, le pape lui accorda, en 1818, la dignité de grand-vicaire. Comme il faisait, en avril 1820, la visite de son diocèse, il fut surpris par une forte pluie qui lui occasionna la fièvre. Il était à cheval, dans un endroit montagneux, et éloigné de tout village. Transporté dans une pauvre cabane, ce vertueux prélat y mourut deux jours après, le 1er mai 1820, âgé de 66 ans. Son corps fut transporté à Rome, et inhumé avec de magnifiques obsèques. Il parut presque aussitôt une *Notice* sur sa vie. On attribue au cardinal Litta un ouvrage fort bien écrit en français, qui a eu trois éditions, et qui a pour titre : *Lettres* (au nombre de vingt-neuf) *sur les quatre articles dits du clergé de France ; troisième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur*, Bruxelles (ou plutôt Lyon), 1818, in-8, de 142 pag. Le cardinal Litta s'y prononce pour la suprême autorité du pape dans presque toutes les matières ecclésiastiques; mais il ne pense pas *que le pape seul tienne immédiatement son autorité de Dieu; que les évêques soient les simples vicaires du pape; qu'il n'y ait que lui qui ait le droit de décider les questions de foi, ni qu'il puisse faire des lois ecclésiastiques.* Voyez le tom. 24, p. 113 de *l'Ami de la religion* qui lui a consacré une intéressante *notice*.

LITTLETON (Adam), savant humaniste, né en 1627, à Hälles-Oven dans le Shropshire, fit ses études dans l'école de Westminster, et en devint le second maître en 1658. Ses vastes connaissances le firent surnommer le *grand dictateur de la littérature*. Il enseigna ensuite à Chelsea, dans le Middlesex, et fut fait curé de cette église en 1664. Enfin il devint chapelain ordinaire du roi, chanoine, puis sous-doyen de Westminster, et mourut à Chelsea en 1694. Son principal ouvrage est un *Dictionnaire latin-anglais*, 1685, in-4°, qui est d'un grand usage en Angleterre. Il en avait commencé un pour la langue grecque, qu'il n'eut pas le temps d'achever. La littérature orientale et rabbinique, les historiens, les orateurs, les poètes anciens, lui étaient très familiers. La *préface* latine des *ouvrages de Cicéron*, publiés à Londres en 1681, en 2 vol. in-fol., est de lui. Il est encore auteur d'une dissertation latine *De juramento medicorum*, in-4, 1693; d'une *Traduction anglaise* du *Janus Anglorum* de Selden; de *Sermons* en sa langue, in-fol., etc., etc.

LITTLETON ou LYTTLETON (George), né en 1709, fit ses études à Oxford, voyagea en France, en Italie, et à son retour fut député au parlement, et se distingua dans le parti de l'opposition,

du temps que Robert Walpole était principal ministre d'Angleterre. Le prince de Galles, ayant quitté la cour, choisit Littleton pour son secrétaire. Il devint ensuite trésorier de l'épargne, conseiller privé, et mourut le 22 août 1773. On a de lui : 1° *La Religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul*, 1747 : ouvrage traduit en français par l'abbé Guénée, Paris, 1754, in-12. On voit par cet ouvrage que Littleton, entraîné dans le déisme, a été ramené au christianisme par les réflexions qu'il a faites sur la conversion de saint Paul, telle qu'il la rapporte lui-même dans les Actes des Apôtres et dans les Epîtres. Il y a des vues profondes et parfaitement convaincantes : il est à regretter que l'auteur ait fait contraster avec les meilleurs raisonnemens les préjugés de sa secte, jusqu'à assimiler les miracles de l'Eglise catholique aux scènes honteuses de Saint-Médard ; 2° *Dialogue sur la mort*, in-8; 3° *Histoire de Henri II*, 1764, 3 vol.

LITTLETON (Thomas), jurisconsulte anglais, naquit à Frank-Ley, dans le Worcester, vers 1420, fut créé chevalier de Bath, et l'un des juges des communs plaidoyers sous le règne d'Edouard IV. Il mourut en 1482. On a de lui un livre célèbre, intitulé : *Tenures de Littleton*, 1604, in-8, qui, selon Cambden, son commentateur, est à l'égard du droit coutumier anglais, ce qu'est Justinien par rapport au droit civil. Cet ouvrage a beaucoup servi à M. David Houard, auteur des *Anciennes lois des Français conservées dans les coutumes anglaises*, Rouen, 1766, 2 vol. in-4, suivis, en 1776, de 4 autres vol. in-4.

LITTRE (Alexis), né à Cordes en Albigeois, l'an 1658, se fit une réputation à Paris par ses connaissances anatomiques. L'académie des sciences se l'associa en 1699, et il fut choisi quelque temps après pour être médecin du Châtelet. Il mourut d'apoplexie en 1725. La facilité de parler lui manquait absolument ; mais il avait en revanche beaucoup de précision, de justesse et de savoir. On remarquait ces différentes qualités dans les ouvrages qu'il lisait à l'académie, et dont elle a orné ses *Mémoires*. On remarque surtout ses *Observations* sur une *nouvelle espèce de hernies* 1700. *Description de l'urètre de l'homme*, ibid. *Observation sur un fœtus humain*, *etc.*

*LIVERPOOL (Charles Jenkinson, baron de Howkesbury, premier comte de), naquit dans le comté d'Oxford, le 10 mars 1727; il était fils du colonel Charles Jenkinson. Après avoir étudié à Burford, puis à Oxford, il se fit connaître par des vers qu'il composa sur la mort du prince de Galles, par plusieurs *articles* insérés au *Monthly Review*, et par plusieurs *brochures* politiques : l'une d'elles doit être citée, c'est sa *Dissertation sur l'établissement d'une force nationale et constitutionnelle, indépendante d'une armée permanente* : son *Discours sur la conduite du gouvernement de la Grande-Bretagne à l'égard des puissances neutres, pendant la guerre présente* (1758), fixa sur lui l'attention publique ; il fit alors quelques couplets en l'honneur de sir Edw. Turner : celui-ci le présenta à lord Bute qui en fit d'abord son secrétaire particulier, et le nomma ensuite sous-secrétaire d'état, lorsque lui-même fut arrivé au ministère en 1761. Elu l'année suivante membre du parlement, par le bourg de Cockermath, il devint trésorier de l'artillerie, puis secrétaire adjoint de la trésorerie. En 1765, il perdit toutes ses places par suite de l'élévation du marquis de Rockingham à ce ministère. Cependant il ne tarda pas à obtenir un honorable emploi : la reine-mère le nomma auditeur des comptes (1765). Après la retraite de son protecteur, lord Bute, il fut le chef du parti que l'on appelait les *amis du roi*. Jenkinson devint en 1766 secrétaire de la trésorerie, en 1767 lord de l'Amirauté ; en 1772 vice-trésorier d'Irlande et membre du conseil privé ; en 1775 secrétaire des rôles en Irlande; en 1776 grand-maître de la monnaie, et en 1778 secrétaire d'état de la guerre. Après avoir soutenu une lutte vive et prolongée avec l'opposition, il succomba en 1782 avec tout le ministère. Pitt le rappela en 1786 et le

fit nommer chancelier du duché de Lancastre, puis baron de Hawkesbury, et plus tard (1796) pair, comte de Liverpool, président du conseil de commerce et receveur des douanes. Liverpool continua à s'occuper des affaires publiques jusqu'en 1801, époque à laquelle ses infirmités le forcèrent d'y renoncer. Il est mort à Londres le 17 décembre 1808, laissant toutes ses dignités à son fils. L'Angleterre lui doit son traité de commerce avec l'Amérique, et la création de la pêche de la baleine dans la mer du Sud. On a de lui, outre les brochures dont nous avons parlé, une *Collection des traités* de 1648 à 1783, trois vol. in-8, 1785, et un *Traité sur les monnaies* dans une lettre au roi, 1805, in-4.

* LIVERPOOL (Robert-Banks Jenkinson, comte de), ministre célèbre d'Angleterre, né le 7 juin 1770, eut pour père le premier comte de Liverpool (voyez l'article précédent) : il fit de brillantes études, et acquit des connaissances très étendues dans les langues anciennes, le commerce, les manufactures et les finances. Il vint en France suivant l'usage des Anglais de distinction qui terminent, pour l'ordinaire, leur éducation par un voyage sur le continent : il se trouvait à Paris à l'époque de la destruction de la Bastille. Des personnages nouveaux ayant paru sur la scène politique, le jeune Jenkinson les fit connaître à son gouvernement ; il donna en quelque sorte une statistique morale de la France ; car il peignit tous les hommes qui exerçaient alors quelque influence. Ce premier essai d'un jeune homme donna une haute idée de son esprit d'observation et de discernement à toutes les personnes qui virent son travail, et notamment au premier ministre. Elu en 1790 à son retour en Angleterre membre du parlement, par le bourg de Rye, il ne put siéger encore à la chambre des communes, parce qu'il n'avait pas l'âge requis par la loi électorale; il n'y prit place qu'en 1791. Pendant ce temps-là il fit un nouveau voyage sur le continent. En 1792 il défendit le ministère attaqué par M. Wihtbread, qui lui reprochait d'avoir déclaré la guerre à la Russie. Il traça un tableau très frappant de la situation de l'Europe relativement à l'Angleterre, et n'hésita pas à dire : *La force et la puissance du royaume de France sont à leur déclin : cette nation si longtemps notre rivale n'est plus à craindre ; il est une autre puissance dont il faut surveiller la politique inquiète et l'ambition menaçante ; c'est la* RUSSIE. Le discours du jeune Jenkinson fut remarquable par la force de ses raisonnemens, par la facilité de son élocution : ses ennemis, comme ses amis, s'accordèrent à dire qu'un jour il serait l'un des orateurs les plus distingués de la Grande-Bretagne. Le gouvernement récompensa et encouragea ses talens, en le nommant l'un des commissaires pour les affaires de l'Inde. L'année suivante, il reçut le commandement de la cavalerie des Cinq-Ports. Plus tard il devint intendant de la monnaie, membre du conseil privé, président du conseil de commerce et des colonies. Réélu en 1796 par le même bourg de Rye, il fut l'un des plus éloquens et des plus habiles défenseurs du ministère de Pitt, il s'opposa de toutes ses forces à la réformé parlementaire, sollicitée déjà à cette époque par l'opposition libérale qui vient enfin de l'obtenir à peu près comme elle la désirait. Le ministère anglais ayant été changé en 1801, Jenkinson devenu lord Hawkesbury, fut nommé secrétaire d'état pour les affaires étrangères. Son administration fut signalée par des événemens très importans : la part active qu'il prit aux troubles de l'Irlande serait à peine remarquée, si ce ministre n'eût pas contribué, comme il le fit, à l'acte de réunion des deux royaumes. Ce fut lui qui signa la paix d'Amiens (1801). Toujours opposé à la France et surtout à la révolution française, il avait souvent manifesté sa haine à la tribune dans les termes les plus virulens : dès lors il tint un langage plus modéré; mais ce changement n'eut d'autre durée que celle de la paix : le traité d'Amiens n'amena, par le fait, qu'une trêve bien courte : les hostilités ne tardèrent pas à recommencer. Lord Hawkesbury se prononça contre Buonaparte : de concert avec Pitt il ne cessa d'a-

gir contre l'ambition démesurée de ce guerrier que la fortune favorisa si longtemps. Après la mort de Pitt (1806), lord Hawkesbury refusa de lui succéder : cette défiance honore sa conduite : il fut nommé gouverneur des Cinq-Ports ; et, lorsque Fox parvint au ministère, il se rangea du côté de l'opposition. Après la mort de Fox survenue en 1807, il rentra au ministère, et fut chargé du portefeuille de l'intérieur. Pendant son administration, il présenta au parlement le bill destiné à réprimer les insurrections nouvelles de l'Irlande, et combattit le projet que l'opposition présentait pour l'émancipation des catholiques, et qu'elle a vu enfin adopter le 30 mars 1829 : lord Hawkesbury succéda à lord Castlereagh dans le secrétariat de la guerre en 1809, et fut, après la mort de Perceval, nommé en 1812 premier lord de la trésorerie; il continua de se montrer l'ennemi de Buonaparte, et l'on peut dire que c'est à son habileté autant qu'aux fautes commises par l'empereur que l'on doit attribuer la catastrophe de 1814. Le ministre anglais dut s'applaudir de sa persévérance dans un système que les souverains alliés finirent par adopter, et que la conduite de Buonaparte à l'égard de l'Angleterre avait en quelque sorte commandé au gouvernement anglais. Ce fut Liverpool devenu pair en 1809 qui amena la capitulation de Paris en 1814 et en 1815. Il conserva le ministère jusqu'au mois de janvier 1827, époque où une attaque d'apoplexie le força de renoncer aux affaires. Pendant cet intervalle il sut habilement profiter de la paix pour cicatriser quelques-unes des blessures que la guerre avait faites aux finances de l'état et à l'industrie des trois royaumes : il s'occupa d'un grand nombre d'améliorations financières et commerciales, et fit d'utiles réformes dans la législation et l'administration ; il parvint, par les économies diverses qu'il fit, à diminuer quelques-uns des impôts et à supprimer les plus onéreux. C'est à ce ministre que l'on doit l'abolition de la traite des noirs, mesure d'humanité à laquelle toutes les puissances de l'Europe ont adhéré, excepté le Portugal. Lord Liverpool mourut le premier décembre 1827. Il était très versé dans la connaissance de la constitution du royaume, entendait fort bien les questions commerciales et politiques, et parlait facilement et avec précision : ce fut un des ministres les plus distingués de la Grande-Bretagne.

LIVIE Drusille, fille de Livius Drusus Claudianus, née en l'an de Rome 695, épousa Tibère Claude Néron, préteur et ensuite pontife, dont elle eut deux enfans, l'empereur Tibère, et Drusus, surnommé *Germanicus*. Elle avait les grâces de la figure et tous les talens de l'esprit. Auguste en devint passionnément amoureux. Il l'enleva à son mari, et quoiqu'elle fût grosse de Tibère, il ne laissa pas de l'épouser, de l'aveu des prêtres de Rome, plus effrayés de la puissance du triumvir qu'attachés aux lois et à l'équité. L'esprit vif et insinuant de Livie lui donna beaucoup d'empire sur Auguste, qui partagea avec elle ses soins et sa puissance. Son ambition ne se borna pas à être la femme d'un empereur, elle voulut en être la mère. Elle fit adopter par Auguste les enfans qu'elle avait eus de son premier mari ; et pour combler l'espace qui était entre le trône et eux, elle fit périr, dit on, tous les parens d'Auguste qui auraient pu y prétendre. On l'accusa même d'avoir hâté la mort de son époux, dans la crainte qu'il ne désignât Agrippa Posthume pour son successeur au préjudice de Tibère. Ce fils, le motif de tous ses crimes, la traita avec la plus noire ingratitude, et pendant sa vie et après sa mort, arrivée l'an 29 de Jésus-Christ, à 85 ans. Il ne prit aucun soin de ses funérailles, cassa son testament, et défendit de lui rendre aucun honneur. Cette femme intrigante a été mise au rang des plus grands politiques, c'est-à-dire, dans le sens du monde, des plus habiles scélérats. Claude, petit-fils de Livie par Drusus, lorsqu'il fut parvenu à l'empire, lui fit décerner les honneurs divins. Livie, que Caligula, son arrière petit-fils, nommait un *Ulysse en jupe*, avait, suivant Tacite, *une partie de la dissimulation de son fils Tibère combinée avec toute l'adresse*

d'Auguste son mari : *cum artibus mariti, simulatione filii bene composita*, Annal. lib. v. cap. 1.

LIVINEIUS (Jean), natif de Dendermonde, était originaire de Gand. Lévinus Torrentius, évêque d'Anvers, son oncle maternel, lui inspira le goût de la littérature sacrée. Etant allé à Rome, il y trouva les savans cardinaux Guillaume Sirlet et Antoine Caraffa, qui l'associèrent à leur travail sur la *Bible des Septante* qui parut en 1587 avec l'autorisation de Sixte V. Il profita de son séjour à Rome pour tirer des copies de divers manuscrits grecs de la bibliothèque du Vatican et de quelques autres. Livinéius a donné des *Versions* de plusieurs opuscules des Pères grecs, qu'il a accompagnées de notes qui prouvent qu'il était bon critique; mais son latin est dur. Il fut ensuite chanoine et chantre d'Anvers, et y travailla avec Guillaume Canterus à examiner et à confronter quelques manuscrits de la version des Septante, et leurs observations servirent à la partie grecque de la *Polyglotte* de Plantin : d'après son épitaphe, il mourut en 1599, âgé de 52 ans. Nous avons de lui une première *Edition latine* et *grecque* des Livres de la Virginité, de saint Grégoire de Nysse, et de saint Jean-Chrysostôme, qui ont passé toutes les deux dans le recueil des *OEuvres* de ces deux saints Pères, par le Père Fronton du Duc; 2° *Panegyrici veteres*, Anvers, 1599, in-8; 3° une première *Version* des Sermons de saint Théodore Studite, et des Homélies de saint Eucher, Anvers, 1602, 1 vol. in-8.

LIVONIÈRE (Claude POQUET DE), jurisconsulte, né à Angers en 1652, se fit recevoir avocat. Après avoir servi pendant quelque temps, il suivit le barreau à Paris, où il se distingua. L'amour de son lieu natal le fit revenir à Angers; il y occupa une place de conseiller au présidial, et une de professeur en droit, qu'il céda à son fils en 1720. Il mourut en 1726, à Paris, où il était revenu suivre un procès. On a de lui : 1° un bon *Recueil des commentaires sur la Coutume d'Anjou*, Paris, 1725, 2 vol. in-fol.; 2° *Traité des fiefs*, 1729, in-4; 3° *Règles du droit français*, 1730 et 1738, 1 volume in-12, qu'on attribue avec plus de raison à son fils aîné. Le père et le fils connaissaient bien les lois romaines et la jurisprudence française. Ils furent souvent consultés.

LIVOY (Timothée de), barnabite, né, vers 1715, à Pithiviers, devint membre de l'académie des Arcades, et mourut en 1777. Il avait professé les humanités et voyagé en Italie. Sur la fin de ses jours il s'occupa particulièrement de littérature. Il est auteur du *Dictionnaire des synonymes français*, Paris, 1767, in-8, plusieurs fois réimprimé et assez utile aux faiseurs de vers qui ont besoin de termes équivalens pour leurs mesures. Il a traduit de l'italien : 1° *Tableau des révolutions de la littérature*, de Denina, 1767, 2 vol. in-12; 2° *Traité du bonheur public*, de Muratori, 1772, 2 vol. in-12; 3° *L'homme de lettres*, du Père Bartoli, 1768, 2 vol. in-12; 4° *L'Exposition des caractères de la vraie religion*, du Père Gerdil, in-12; 5° *Voyage d'Espagne, fait en* 1755, avec des notes historiques, géographiques et critiques, 1772, 2 vol. in-12.

LIZET (Pierre), né dans la Haute-Auvergne, fut d'abord avocat-général, puis premier président au parlement de Paris; ayant eu le malheur d'indisposer contre lui la maison de Lorraine alors toute-puissante à la cour de France, il se vit contraint de donner sa démission, obtint en considération de sa pauvreté l'abbaye de Saint-Victor, et y reçut la prêtrise. Il mourut, en 1554, à 72 ans. Il a publié des *Ouvrages de controverse*, en 2 vol. On voit qu'il avait lu beaucoup, et qu'il était animé d'un zèle ardent pour la défense de la vraie foi; mais comme il n'était pas théologien, il ne raisonne pas toujours juste : ce qui fournit matière à Bèze de le ridiculiser dans une satire, d'ailleurs très mauvaise, intitulée, *Magister Benedictus passavantius*.

* LIZOT (Pierre-Jean-Charles-Florent), membre de la chambre des députés, né à Brionne dans la Normandie, le 1er novembre 1768, d'un avocat au par-

lement de Rouen, était avocat lui-même au commencement de la révolution. En 1790, il refusa de plaider devant les tribunaux nouvellement organisés. Retiré au bourg de Mautfort, il fut mis en état d'arrestation en 1793, et fut traduit en 1794, devant le tribunal criminel, pour avoir outragé ce que l'on appelait alors les insignes de la liberté : ce fut par la suite qu'il échappa, non sans peine, à ces persécutions qu'il n'avait pas craint d'affronter. Sous le gouvernement de Buonaparte, Lizot devint procureur-impérial près le tribunal de Bernay, place qu'il conserva après le retour des Bourbons, et même pendant les cent-jours, quoique le 22 mars 1815 il eût requis, en sa qualité de procureur du roi, l'enregistrement de l'ordonnance royale qui déclarait Buonaparte *traître* et *rebelle*. Dans le mois d'août 1815, il fut nommé secrétaire du collége électoral de l'Eure et élu député par ce même département; il y présida les élections en 1816, et, depuis cette époque jusqu'à sa mort, il fit toujours partie de la chambre des députés. Il était juge de paix du 10e arrondissement de Paris, lorsqu'il mourut le 31 janvier 1827. On peut consulter, sur la vie législative de Lizot, les *tables du Moniteur* depuis 1815 à 1827, où l'on verra ce député parler constamment dans le sens politique du jour. Ministériel sous tous les ministres, il vota contre la restitution des biens des émigrés non vendus, et contre l'impression du discours de M. de la Bourdonnaye qui avait attaqué le ministre de la police au sujet de l'impôt sur les journaux, sur les jeux, etc. : il parla en faveur des projets de lois sur les élections, sur la liberté de la presse, contre la liberté individuelle, et contre les lois qu'il avait votées les années précédentes. Au reste, voici comment il a été peint par un écrivain de nos jours : « Cet honorable » membre est connu par l'inaltérable con» stance de ses sentimens envers les mi» nistres, la fixité de sa position cen» trale, et l'inflexibilité de ses principes » ministériels qui résistent à tous les » chocs, au changement des personnes » et aux variations de systèmes. Le soleil » cessera d'être au centre du monde, » avant que M. Lizot cesse d'être au cen» tre de la chambre. »

* LLORENTE (Don Jean-Antonio), ancien chanoine de Tolède et littérateur espagnol, naquit à Rincon del Soto, près de Calahorra, dans la vieille Castille, le 30 mars 1756, d'une famille pauvre, mais honnête et noble. Elevé par les soins de deux oncles maternels, il fit ses études avec succès à Tarascone : à l'âge de 14 ans il obtint la tonsure cléricale, ce qui le rendait habile à posséder des bénéfices patrimoniaux. Envoyé en 1773 à Saragosse pour y étudier le droit, il alla ensuite compléter ses études à Madrid où il fut reçu bachelier en 1776. A la même époque il obtint un bénéfice patrimonial, reçut les ordres mineurs, deux ans après le diaconat, et en 1779 la prêtrise, par dispense d'âge, et fut admis en 1780 docteur en droit canon à Valence. Après avoir concouru avec succès pour un canonicat de la cathédrale de Tarascone, Llorente devint avocat au conseil suprême des Antilles, et membre de l'académie canonique de Saint-Isidore à Madrid, puis en 1782 procureur-fiscal et vicaire-général de l'évêché de Calahorra. Il fixa sa résidence dans cette ville et se livra à la prédication; il prêcha la moitié d'un carême; mais il n'avait point le talent oratoire. En 1785 Llorente fut nommé commissaire du saint-office de la ville de Logrono, et trois ans après le nouvel évêque de Calahorra le choisit pour examinateur syndical des prêtres de son diocèse en matières théologiques. A la même époque ayant conçu le projet de substituer un corps de jurisprudence nationale à l'étude des lois romaines, il en fit part au comte de Florida-Blanca; mais ce ministre éclairé le fit renoncer à ce projet intempestif dont l'exécution, faite d'après les idées de Llorente, aurait mis en combustion toute l'Espagne. Appelé à Madrid en qualité d'avocat consultant auprès de la duchesse de Sotomayor, il resta dans la capitale jusqu'en 1801. Pendant ce temps il composa quelques *Mémoires* sur des sujets de localités ecclésiastiques, sur *La prééminence des ambassadeurs d'Es-*

pagne, *sur ceux de France*, *auprès des conciles généraux de la cour de Rome et les autres assemblées diplomatiques*, sur *La généalogie de la maison Sotomayor*, etc. En 1789 il fut nommé secrétaire de l'inquisiteur de la cour, puis chanoine de la cathédrale de Calahorra : c'est à cette époque qu'il fut chargé d'un travail fort important sur le saint-office, travail pour lequel le grand inquisiteur lui avait confié des papiers très précieux ; il fut accusé d'avoir abusé de cette confiance pour révéler dans une correspondance philosophique les secrets de l'inquisition. Llorente perdit ses titres inquisitoriaux et fut envoyé dans un couvent de Recollets, dans le désert de Calahorra. Cette espèce d'exil ne dura pas longtemps : des lettres de repentir et de nombreuses protections parvinrent non seulement à lui faire rendre la liberté, mais encore à lui faire obtenir plus tard le titre de chanoine écolâtre de Tolède et la croix de l'ordre de Charles III. Les places mêmes semblèrent s'accumuler sur sa tête, surtout à l'époque où les Français envahirent l'Espagne : il s'était attaché à la cause des Buonaparte, et son dévouement ne resta pas sans récompense. Nommé par le grand duc de Berg (Murat) pour faire partie de l'assemblée des notables qui devaient donner une nouvelle constitution à l'Espagne, il se rendit à Bayonne, et fut l'un des premiers Espagnols à faire sa cour au roi Joseph qui le choisit pour son conseiller intime, puis le fit garde des archives de l'ancienne inquisition. Le saint-office avait été supprimé par un décret du nouveau roi : un ordre du même prince fit mettre à la disposition de Llorente les papiers des différens tribunaux de l'inquisition répandus en Espagne, et le chargea d'en écrire l'histoire. Plusieurs *Brochures* ou *Mémoires* furent publiées alors par Llorente pour préparer les esprits à la grande révélation à laquelle il travaillait; car l'on pense bien dans quel sens il devait présenter ce tribunal ecclésiastique : il avait aussi attaqué dans plusieurs occasions le saint-Siége, notamment dans sa *Collection diplomatique sur les dispenses matrimoniales*. Pendant qu'il s'occupait ainsi de son ouvrage sur l'inquisition, il trouvait encore le temps de faire paraître des *brochures* politiques en faveur de Joseph : il se chargeait, lui ecclésiastique, de l'exécution de l'ordre qui supprimait les couvens, et il accepta la place de directeur général des biens nationaux. On peut dire qu'en véritable courtisan qui veut à tout prix plaire à son maître, il se multipliait et se trouvait partout où il y avait un service à rendre à la cause de l'usurpation. Il avait accompagné le roi Joseph dans ses différens voyages ; il l'accompagna encore lorsque son trône s'écroula : il vint chercher un asile en France ; car il avait reçu la défense de rentrer dans sa patrie. A l'époque de la restauration française il se rendit en Angleterre ; mais il revint en France où il fit paraître quelques *Mémoires*, et surtout son grand ouvrage de l'*Histoire de l'inquisition*. Lorsque les cortès d'Espagne furent rétablis momentanément, Llorente publia un ouvrage sur les papes et commit quelques imprudences qui le firent renvoyer de France par le gouvernement : Llorente se rendit en Espagne ; mais il mourut quelque temps après son arrivée, le 25 février 1823, à l'âge de 67 ans. Llorente était sans doute très instruit dans les droits civil et canon. Il connaissait peu la littérature de son pays ; mais il en possédait la langue, dans laquelle il écrivait avec pureté et avec élégance. C'est la seule, excepté le latin, qu'il connût ; il parlait fort mal le français, et tous ses ouvrages publiés à Paris furent écrits en espagnol et traduits en français par M. Pellier et autres. Llorente aurait pu être utile aux sciences et à la religion ; mais de mauvais conseils, des encouragemens perfides, une ambition sans bornes, lui firent oublier ce qu'il devait à son caractère, et il se laissa égarer par de fausses opinions. Indépendamment de quelques ouvrages de peu d'importance, on a de lui : 1° *Mémoire sur un cirque romain à Calahorra*, Madrid, 1788, in-8 ; 2° *Dissertation sur la situation géographique de l'ancienne Segobia*, dédiée à l'académie de Séville dont il était membre, *ibid.* 1790, in-8 ; 3° *Notices historiques sur*

les provinces d'Alava, Guipuscoa et Biscaye, Madrid, 1790, 5 vol. in-8; cet ouvrage n'a pas été terminé; 4° *Mémoire héraldique sur les armes d'Espagne*, avec *un nouveau projet d'armoirie*, Madrid, 1809, dédié au roi Joseph Napoléon; 5° *Collection diplomatique de plusieurs écrits anciens et modernes sur les dispenses matrimoniales, ibid.*, 1810, in-8 : c'est une violente attaque contre les droits du saint-Siége; 6° *Quelle a été l'opinion générale sur l'inquisition*, *ibid.*, 1811, in-8; 7° *Sur l'opinion nationale en Espagne, relativement à la guerre contre la France*, Saragosse, 1813, in-4; 8° *Observations sur les dynasties* (qui ont régné) *en Espagne*, *ibid.*, 1813, in-4. On peut deviner quelle est la dynastie qui mérite les éloges de l'auteur : celle de Napoléon dominait en Espagne. 9° *Mémoire pour servir à l'histoire de la révolution d'Espagne*, par M. Nellerto (anagramme de Llorente) Paris, 1815—1819, trois vol. in-8; 10° *Dissertation sur une constitution religieuse*, Paris, 1819, in-12; 11° *OEuvres complètes de Burth Las-Casas*, 1822, 2 vol. in-8; 12° *Lettre à M. de Coussergues sur l'inquisition d'Espagne*, Paris, 1817, in-8; 13° *Histoire critique de l'inquisition d'Espagne* (traduite en français par M. Pellier), Paris, 1818, 4 vol. in-8. C'est une froide compilation, sans ordre, sans méthode, écrite d'un stile lourd, *prétentieux*, et souvent obscur. Nous avons déjà fait remarquer que ce fut par ordre de Joseph Napoléon que Llorente entreprit cet ouvrage; ce qui suffit pour rendre très suspecte la véracité de l'auteur. Il cite des *textes*, des faits; mais ces textes, ces faits, sont la plupart altérés par cet historien, qui semble vouloir qu'on le croie sur parole. Non, depuis près d'un siècle, au moins le saint-office n'avait plus ni de tortures ni de bûchers, et la plupart de ses prisonniers étaient enfermés pour des délits politiques, et par ordre du gouvernement, qui voulait éviter ainsi le scandale d'une procédure. Si le saint-office avait encore eu la force et le pouvoir que Llorente suppose, il n'aurait point voulu perdre, comme il l'avait fait, de ses prérogatives en devenant comme un tribunal de police, ou d'état, soumis aux volontés d'un ministre (Voyez l'article LIMBORCH). On a fait plusieurs *extraits* de cet ouvrage, en français, en allemand et en anglais. 14° *Dissertation sur la division des évêchés en Espagne, sous le roi Wamba, au 7e siècle;* 15° *Histoire d'Antoine Perez, premier secrétaire d'état du roi Philippe II;* 16° *Dictionnaire topographique de l'Espagne*, avec *les noms anciens et modernes*, 2 vol. in-8; 17° *Défense canonique et politique de D. Jean Antoine Llorente contre les injustes accusations de crimes supposés, et qui appartiennent à plusieurs Espagnols réfugiés en France*, Paris, 1818, in-8. Cette brochure est moins une défense pour l'auteur qu'un libelle contre différens Espagnols respectables, qui ne pouvaient pas admirer la conduite de Llorente, lors de l'invasion des Français; 18° *Portraits politiques des papes*, 1822, 2 vol. in-8. Dans ce dernier ouvrage l'auteur déploie plus d'érudition que de jugement, de critique et de droiture d'intention : pour donner une juste mesure de la confiance qu'il mérite, il suffit de dire qu'entre autres faits apocryphes et absurdes, on y trouve reproduite l'histoire de la prétendue papesse Jeanne. 19° Il donna aussi une nouvelle édition des *Lois promulguées en Espagne par les rois Goths*. 20° *Notice biographique de D. Jean-Antoine Llorente*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie*, écrits par lui-même, Paris, Bobée, 1818. L'auteur, très satisfait et de son ouvrage et de sa propre personne, y a fait graver son portrait. Llorente était membre honoraire de l'académie royale de Madrid. Il fut l'un des fondateurs et des membres les plus zélés des sociétés dites des *Méthodes* et de la *Morale chrétienne* de Paris. M. Mahul a donné une *Notice* sur sa vie dans la *Revue encyclopédique*, t. 1er, page 25, et dans son *Annuaire nécrologique*, 5e année. Nous n'avons point parlé des mœurs de Llorente; on l'a accusé de n'avoir pas la conduite décente d'un prêtre. Sans entrer dans l'examen scrupuleux de sa vie privée, nous dirons qu'il s'occupa de traductions d'ouvrages peu

convenables : celle des *animaux parlans* de Casti est sans contredit une tache dans sa vie. Au reste quelque opinion que l'on ait sur Llorente, il faudra convenir qu'il était à la fois un courtisan ambitieux et un prêtre peu orthodoxe ; ce fut un homme de parti : les libéraux de France lui ont prodigué l'épithète de *vénérable*, que la postérité ne lui confirmera pas et qu'aucun Espagnol ne lui a donnée.

LLOYD (Guillaume), savant prélat anglais, naquit à Tylchurst, dans le Berkshire, en 1627; il fut successivement curé de Saint-Martin-des-Champs de Londres, chapelain du roi d'Angleterre en 1666, docteur de théologie en 1667, puis évêque de Saint-Asaph en 1680. Lloyd fut l'un des six prélats qui, avec l'archevêque Sancroft, s'élevèrent contre l'*Edit de tolérance* publié par Jacques II. Cette conduite déplut au roi, et les sept censeurs mitrés furent mis à la tour de Londres. Aussitôt après la révolution, Lloyd se déclara pour le roi Guillaume et la princesse Marie. Il fut nommé aumônier du roi, puis évêque de Cowentry, de Lichtfield en 1692, et de Worcester en 1699, où il résida jusqu'à sa mort, arrivée en 1717, à 90 ans. C'était un prélat inconstant, qui de la tolérance avait passé à l'intolérance la plus outrée; car il avait pensé d'abord qu'on devait souffrir les catholiques, et opina depuis à les opprimer sans ménagement. En général, la tolérance des sectaires n'est qu'en faveur de l'erreur, et la vraie foi seule leur paraît intolérable. On a de lui : 1° une *Description du gouvernement ecclésiastique*, tel qu'il était dans la Grande-Bretagne et en Irlande, lorsqu'on y reçut le christianisme, 1684, in-8 ; 2° *Series chronologica olympionicarum*, dans le Pindare de l'édition d'Angleterre, in-fol. 3° une *Histoire chronologique de la vie de Pythagore*, 1699, et d'autres auteurs contemporains de ce philosophe. On comprend que c'était fouiller dans les matières les plus obscures de l'antiquité, rien n'étant plus incertain que tout ce que l'on raconte de ce philosophe, des gens et des choses de la même date.

LLOYD (Nicolas), natif de Holton, devint pasteur de Newington-Sainte-Marie, près de Lambeth, où il mourut en 1680, à 49 ans, regardé comme un littérateur doux et poli. On a de lui un *Dictionnaire historique, géographique et poétique*, dont Hoffman et Moréri se sont beaucoup servis. Cet ouvrage fut imprimé pour la première fois à Oxford, 1670, in-fol. La meilleure édition est celle de 1695, in-4. Le fonds de ce lexique appartient à Charles Etienne; Lloyd y a fait des corrections et des additions, mais il n'a pas supprimé toutes les fautes, et il y en a mis de nouvelles. — Il ne faut pas le confondre avec Humphrey Lloyd, ou Lhoyd, savant antiquaire et médecin anglais du 16e siècle, natif de Debinga, dans la province de Galles, dont on a *De Mona, Druidum insula, antiquitati suæ restituta*, in-4, et plusieurs autres ouvrages; ni avec Edouard Lloyd ou Lhuyd, garde du cabinet d'Ashmol à Oxford, mort en 1709, dont on a : 1° un bon *Abrégé* dans l'histoire des pierres, intitulé : *Lithophylacii britannici ichnographia*, Londres, 1699, in-8 ; 2° *Archæologia britannica*, Oxford, 1707, in-fol ; 3° des *Mémoires sur la botanique*, dans les Transactions philosophiques.

LLOYD (Sylvestre), évêque catholique de Killaloë, et ensuite de Waterford en Irlande, en 1739, est connu par une *Traduction* en anglais du Catéchisme de Montpellier, contre laquelle écrivit le Père Manby, jésuite. L'évêque Lloyd mourut à Paris vers la fin de 1747.

LOAYSA (Garcias de), cardinal espagnol, né vers 1479, à Talavera en Castille, se fit dominicain à Salamanque, et parvint par son mérite à la place de général de son ordre et à l'évêché d'Osma. Charles-Quint le choisit pour son confesseur, le fit président du conseil des Indes, le transféra au siége archiépiscopal de Séville, et lui obtint le chapeau de cardinal en 1530. Ce prélat mourut à Madrid en 1546, dans un âge avancé, laissant une mémoire respectable. Lorsqu'on délibéra au conseil de Charles-Quint, sur la conduite qu'on devait tenir à l'égard de

François Ier, fait prisonnier à la bataille de Pavie, le généreux Loaysa fut d'avis *qu'on lui rendît la liberté sans rançon et sans condition*. L'événement justifia qu'on avait eu grand tort de ne pas suivre ce conseil, inspiré par la politique autant que par la magnanimité; car François Ier ayant manqué de parole, ne céda point la Bourgogne, qu'on avait mise pour prix à sa liberté, et l'Espagne ne retira aucun fruit de sa prison, sans que le prisonnier lui sût gré de son élargissement. C'est faussement que quelques lexicographes attribuent à Loaysa, évêque d'Osma, *Concilia hispanica*, Madrid, 1595, in-fol.; ouvrage de Giron Garcias de Loaysa, archevêque de Tolède. *Voyez* GIRON.

LOBEL (Mathias de), né en 1538 à Lille, médecin et botaniste de Jacques Ier, avait étudié la médecine à Montpellier; il exerça à Anvers et à Delft, fut médecin du prince d'Orange, et ensuite des états-généraux. Il mourut à Highath, près de Londres, en 1616, à 78 ans. On a de lui: 1° *Plantarum seu stirpium historia*, Anvers, 1576, in-fol. 2° *Dilucidæ simplicium medicamentorum explicationes et stirpium adversaria nova, etc.*, Londres, 1605, in-fol.; 3° *Icones stirpium*, 1581, in-4; 4° *Balsami explanatio*, Londres, 1598, in-4; 5° *Stirpium illustrationes*, Londres, 1655, in-4. (Plumier a donné le nom de *Lobelia* à un genre de la famille des *Campanulacées*.)

LOBERE (Anne), plus connue sous le nom d'ANNE DE JÉSUS, née à Médina del Campo, d'une famille illustre, en 1545, embrassa l'institut de sainte Thérèse, et fut la fidèle adjutrice de ses travaux pour la réforme du Carmel. Après avoir fondé divers monastères en Espagne, elle fut appelée en France pour la même fin, et de là aux Pays-Bas, où les archiducs Albert et Isabelle l'honorèrent de leur confiance intime. Elle mourut à Bruxelles en odeur de sainteté, le 4 mars 1621, dans sa 76e année. Lorsque, sous le règne de Joseph II, les carmélites des Pays-Bas cherchèrent un asile en France, elles emportèrent le corps d'Anne avec celui de saint Albert, et celui d'Anne de Saint-Barthélemi, autre compagne de sainte Thésèse, et les placèrent dans l'église des carmélites de Saint-Denis, où ils restèrent jusqu'en 1790, que la révolution des Pays-Bas rappela ces vertueuses filles dans leur patrie, avec les respectables dépôts qu'elles avaient emmenés. L'abbé de Montis a écrit la *Vie d'Anne de Jésus*, Paris, 1788, in-12. *Voyez* le *Journ. hist. et litt.*, 15 mars 1791, p. 421.

LOBINEAU (Gui-Alexis), savant, né à Rennes en 1666, fut bénédictin en 1683, et mourut en 1727, à 61 ans, à l'abbaye de Saint-Jagut, près de Saint-Malo. Ses ouvrages roulent sur l'histoire, à laquelle il consacra toutes ses études. On lui doit: 1° l'*Histoire de Bretagne*, Paris, (Rennes), 1707, en 2 vol. in-fol. dont le second est utile par le grand nombre de titres que l'auteur y a rassemblés. L'abbé de Vertot et l'abbé Moulinet des Thuileries l'attaquèrrent vivement. L'un et l'autre prétendirent que don Lobineau s'était plus livré aux préjugés et à l'amour de sa patrie qu'à celui de la vérité. Ils tâchèrent de conserver à la Normandie des droits que l'historien breton s'était efforcé de lui enlever. Lobineau a un stile un peu sec, et il est avare d'ornemens; mais il a de la netteté, et il évite autant la rudesse que l'affectation. L'histoire de don Morice est plus estimée; depuis, M. Daru a fait l'*Histoire des ducs de Bretagne* qui est excellente. 2° L'*Histoire des deux conquêtes d'Espagne par les Maures*, 1708, in-12: ouvrage moitié romanesque, moitié historique, traduit de l'espagnol de Miguel Luna; 3° *Histoire de Paris*, Paris, 1725, en 5 vol. in-fol., commencée par don Félibien, achevée et publiée par don Lobineau qui en a fait les trois dernirs volumes (*Voyez* FÉLIBIEN don Michel.) On trouve à la tête du 1er vol. une savante *Dissertation* sur l'origine du corps municipal, par Le Roy, contrôleur des rentes de l'Hôtel-de-ville. 4° L'*Histoire des Saints de Bretagne*, Rennes, 1724, in-fol. Ce livre a de l'exactitude, mais il manque d'onction. 5° Les *Ruses de guerre de Polien*, traduites du grec en français, Paris, 1738, 2 vol. in-12, version estimée. L'auteur

avait beaucoup de goût pour la littérature grecque, et il avait traduit plusieurs comédies d'Aristophane; mais cette version n'a pas vu le jour, et ce n'est pas une perte. Enfin, on a attribué à tort à don Lobineau les *Aventures de Pomponius, chevalier romain*, ouvrage satirique, in-12, qui est de don Labadie. *Voyez* le *Dictionnaire des Anonymes*, n. 1455.

LOBKOWITZ (Bohuslas de Hassenstein, baron de), issu d'une des plus illustres maisons de Bohême, entreprit de longs voyages afin de se perfectionner dans les sciences, pour lesquelles il avait beaucoup de goût. A son retour, il prit le parti des armes, où il se signala, mais son amour pour l'étude l'emportant sur toute autre passion, il préféra l'état ecclésiastique, et fut secrétaire d'état en Hongrie, et grand-chancelier de Bohême. Ces emplois ne l'empêchèrent pas de se livrer à son goût dominant. Il était jurisconsulte, historien, poète, littérateur. Ce savant mourut dans son château de Hassenstein en 1510, laissant des *Poésies latines*, et différens *Traités*, imprimés à Prague en 1563 et 1570. De la même famille était prince George-Chrétien de Lobkowitz, mort en 1753, dans sa 68e année, après avoir commandé longtemps les troupes autrichiennes sous l'impératrice-reine de Hongrie. *Voyez* Fouquet Charles-Louis.

LOBKOWITZ. *Voyez* Caramuel.

LOBO (Jérôme), missionnaire portugais, naquit à Lisbonne, en 1593, et fut envoyé en 1621 dans les missions des Indes; il pénétra jusque dans l'Ethiopie ou Abyssinie, et y demeura plusieurs années. De retour dans sa patrie, il sollicita vainement l'établissement de plusieurs comptoirs dans ce pays, et y fit un nouveau voyage. Lorsqu'il revint, il fut fait recteur du collége de Coïmbre, où il mourut en 1678, âgé d'environ 85 ans. On a de ce missionnaire une *Relation curieuse de l'Abyssinie*. Il y entre dans des détails satisfaisants sur la source du Nil et d'autres objets. (*Voyez* Païs.) L'abbé Joachim Le Grand en publia une traduction française en 1728, in-4, avec des *Dissertations*, des *Lettres*, et plusieurs *Mémoires* très instructifs.

LOBO (Rodriguez-François), poète portugais, né à Leiria, se noya en revenant dans un esquif d'une maison de campagne à Lisbonne. Ses *Poésies* ont été recueillies en 1721, in-fol. Sa meilleure pièce, ou du moins la plus applaudie par les Portugais, est sa comédie d'*Euphrosine*.

* LOCATELLI (Antoine), célèbre sculpteur, né à Vérone en 1725, et mort à Milan en 1805, a été, après Canova, un des plus habiles artistes qu'ait produits l'Italie dans le dernier siècle. On a de lui plusieurs groupes d'un fini parfait, une *Vénus*, une *Diane*, une *Latone* avec *Apollon*, qui excitent l'admiration des connaisseurs. Il passa plusieurs années à Rome, et y obtint une pension de l'archiduc Ferdinand, gouverneur de la Lombardie autrichienne.

* LOCATI ou Locato (frère Humbert), né à Plaisance vers 1520, entra dans l'ordre des Prédicateurs, fut inquisiteur à Pavie et ensuite à Plaisance, commissaire-général de l'inquisition à Rome (1566), confesseur de Pie V, puis (1568) évêque de Bagnarea. En 1581, il se démit de son évêché et se retira au couvent des Dominicains de Plaisance, où il est mort en 1587. Il a laissé quelques ouvrages dont le plus remarquable est *Italia travagliata*, etc. ou *Des guerres des révolutions, épidémies, etc. qui ont eu lieu en Italie depuis Enée jusqu'à nos jours*, Venise, 1576, in-4.

LOCCENIUS (Jean), historien suédois, né en 1599, à Ytzehoc en Holstein. Il fut professeur royal à Upsal, et publia une *Histoire de Suède*, depuis l'origine de la monarchie jusqu'au règne de Charles XI, Upsal, 1554, in-8, et plusieurs *Ecrits* sur les lois, la politique et les antiquités de son pays. Ses ouvrages sont en latin. Il a aussi laissé des *Notes* sur quelques auteurs anciens, Cornélius-Nepos, Quinte-Curce, etc., dont il a donné des éditions.

LOCHON (Etienne), Chartrain, docteur de la maison de Navarre, fut pendant quelques années curé de Bretonvil-

liers, dans le diocèse de Chartres. Sa mauvaise santé l'obligea de quitter cette cure. Il mourut à Paris vers 1720, après avoir publié plusieurs ouvrages de piété et de morale. Les principaux sont : 1° *Abrégé de la discipline de l'Eglise pour l'instruction des ecclésiastiques*, en 2 vol. in-8 ; 2° *Les Entretiens d'un homme de cour et d'un solitaire sur la conduite des grands*, 1715, in-12. C'est une fiction pieuse, dans laquelle l'auteur fait converser le fameux réformateur de la Trappe avec le comte de ***. 3° *Traité du secret de la confession*, in-12, ouvrage propre à instruire les confesseurs et à rassurer les pénitens, in-12. C'était le meilleur Traité sur cette matière importante, avant que celui de l'abbé Lenglet n'eût paru.

LOCKE (Jean), naquit à Wrington, près de Bristol, en 1632. Son père était capitaine dans l'armée que le parlement leva contre Charles Ier. (Le jeune Locke fit ses études à Westminster, puis à Oxford, et obtint dans cette ville un bénéfice (chaire sans fonction) au collége de Christ-Church.) Après avoir fait les études ordinaires, il se dégoûta des universités et surtout de la philosophie scolastique, et s'enferma dans son cabinet pour lire et méditer. Il s'attacha pendant quelque temps à la médecine ; la faiblesse de sa santé ne lui permit pas d'exercer cet art. Après deux voyages, l'un en Allemagne et l'autre en France, il se chargea de l'éducation du fils de milord Ashley, depuis comte de Shaftesbury. Ce lord, devenu grand-chancelier d'Angleterre, lui donna la place de secrétaire de la présentation des bénéfices, qu'il perdit l'année suivante par suite de la disgrâce de son protecteur (1673). La crainte de tomber dans la phthisie l'obligea d'aller à Montpellier en 1674 ; de là, il vint à Paris, d'où il fut rappelé, en 1679, par son protecteur, qui venait d'être nommé président du conseil ; mais celui-ci ayant été bientôt disgracié, il passa en Hollande, et Locke l'y suivit. Ce fut dans ce pays qu'il acheva son *Essai sur l'entendement humain*, ouvrage qu'il avait commencé depuis l'an 1670 et qui a fait beaucoup de bruit. Il n'y avait pas un an que Locke était sorti d'Angleterre, lorsqu'il fut accusé d'avoir fait imprimer en Hollande des libelles contre le gouvernement anglais. Cette affaire, dans laquelle on reconnut cependant plus tard son innocence, lui fit perdre sa place dans le collége de Christ à Oxford. Jacques II le fit demander aux états-généraux de Hollande, et Locke fut obligé de se cacher jusqu'à ce que le monarque anglais fut détrôné par le prince d'Orange, son gendre (1689). Il retourna alors dans sa patrie sur la flotte qui y conduisit la princesse depuis reine d'Angleterre, et devint commissaire du commerce et des colonies anglaises ; place dont le traitement était de mille livres sterling, et qu'il remplit jusqu'en 1707. Il s'en démit, parce que l'air de Londres lui était absolument contraire, et se retira à dix lieues de cette ville, chez le chevalier Marsham, son ami. Pendant le reste de ses jours, il partagea son temps entre la prière et l'étude de l'Ecriture sainte : occupation bien remarquable dans un homme qui avait essayé d'attribuer la pensée à la matière. Il mourut en philosophe chrétien en 1704, à 72 ans. Il nous reste de lui un grand nombre d'ouvrages en anglais, dans lesquels on voit briller l'esprit géométrique, quoique l'auteur n'eût jamais pu se soumettre à la fatigue des calculs, ni à la sécheresse des vérités mathématiques. Ils ont été recueillis en 3 vol. in-fol., 1714 et 1752 ; et 4 vol. in-4, 1748, 1768, 1777, 1784 : 1801, 10 vol. in-8 ; cette dernière édition est la plus estimée. Les principaux ouvrages de Locke sont : 1° *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, dont la meilleure édition en anglais est celle de 1700, in-fol. Il a été traduit en français par Coste, sous les yeux de l'auteur, 1729, in-4, réimprimé en 4 vol. in-12. Cette version a été abrégée en 1 vol. in-12. Il aurait été à souhaiter que l'auteur n'eût pas toujours consulté la physique dans une matière que son flambeau ne peut éclairer. En voulant développer la raison humaine, comme un anatomiste explique les ressorts du corps humain, il a fait presque une machine de l'être spirituel

qui l'anime. Son idée, que *Dieu par sa toute-puissance pourrait rendre la matière pensante*, a paru, avec raison, d'une dangereuse conséquence, ainsi qu'elle est en elle-même fausse et contraire à toutes les lumières d'une saine métaphysique. Il n'est pas vrai cependant, comme quelques écrivains plus zélés qu'intelligens l'ont avancé, que cette erreur de Locke renverse le dogme de l'immortalité de l'âme; car il faudrait pour cela prouver qu'une matière capable d'intelligence n'est pas capable de l'immortalité, et qu'il est plus impossible de concevoir une matière immortelle qu'une matière pensante. Si la matière pouvait être élevée jusqu'à la pensée, pourquoi n'atteindrait-elle pas à l'immortalité? Si la matière est élevée jusqu'à l'une, pourquoi n'atteindrait-elle pas à l'autre? Il y a plus: les élémens de la matière sont réellement indestructibles, à raison de leur simplicité (ou exemption de mélange) et de leur incorruptibilité; pourquoi notre âme, supposé qu'elle fût de même nature, n'aurait-elle pas la même propriété? C'est ce qui a fait dire à un homme de génie: « Il n'y a qu'un intérêt » secret et honteux, contraire à l'amour » naturel que nous avons pour l'exis- » tence, qui puisse nous faire excepter » notre âme du sort éternel des matiè- » res brutes et inanimées. » Non, la spiritualité de l'âme n'est pas la seule preuve de son immortalité. 1° La religion chrétienne est un fait établi par des preuves victorieuses: cette religion m'enseigne que je suis immortel; il faut la convaincre de fausseté avant de corriger ma croyance. 2° L'existence de Dieu est une vérité à laquelle un homme sensé ne peut se refuser; et cette vérité est évidemment liée avec l'immortalité de nos âmes. L'univers est un fait qui suppose une cause; et nous déduisons du fait l'existence et les attributs de la cause: or, parmi ces attributs, il y en a qui supposent évidemment la conservation de l'âme humaine, quelle qu'elle soit de sa nature. 3° La distinction du vice et de la vertu n'est pas une chose arbitraire, mais née avec les hommes, gravée dans leur âme avec des caractères ineffaçables; et cette distinction serait abolie, si l'âme de l'homme n'échappait pas à la ruine du corps..... Du reste l'ouvrage de Locke est estimable pour la clarté, la méthode et l'esprit d'analyse qui le caractérisent. Locke s'était proposé de chercher l'origine de nos idées: il ne s'est pas contenté de dire qu'elles viennent de l'expérience; il fait assister à la naissance intellectuelle de chacune d'elles; et cette entreprise pénible, il la poursuit avec une patience étonnante et une admirable pénétration. Il attaqua le système des idées innées, montra que toutes nos connaissances naissent de la *perception* ou des sens, et de la *réflexion*, signala le premier l'influence des mots sur la formation de nos idées et sur la naissance de nos erreurs. M. Tabaraud, dans son *Histoire du philosophisme anglais*, présente un examen sévère, mais bien fait de la philosophie de Locke. Nous avons aussi en français, par Martin Roche, un *Traité de la nature de l'âme et de l'origine de ses connaissances* contre le système de Locke, 2 vol., 1759. 2° Un traité intitulé: *Du gouvernement civil*, en anglais, qui a été assez mal traduit en français, in-12, 1724; il y a une édition de 1780. Le philosophe y combat fortement le pouvoir arbitraire, et semble même ébranler les principes de tout gouvernement monarchique. 3° Trois *Lettres sur la tolérance en matière de religion*; 4° quelques *Écrits* sur la monnaie et le commerce; 5° *De l'éducation des enfans*. Ce livre, estimable à beaucoup d'égards, mais dont plusieurs endroits ont été critiqués avec raison, a été traduit en français, en allemand, en hollandais et en flamand. 6° Un traité intitulé: *le Christianisme raisonnable*, traduit aussi en français, et imprimé en 1715, en 2 vol. in-12. Quelques propositions de ce livre, prises à la rigueur, pourraient le faire soupçonner de socinianisme. Il y soutient que J.-C. et les apôtres n'annonçaient d'autres articles de foi que de croire que J.-C. était le Messie. Il s'excusa ou tâcha de se justifier dans des lettres au docteur Stillingfleet. M. Coste a traduit *La défense de*

Locke, et l'a ajoutée à celle du *Christianisme raisonnable*. Il y a du reste dans cet ouvrage d'excellentes choses et de solides réfutations du philosophisme ; on y trouve même des observations sur la convenance et la nécessité de l'autorité suprême du chef de l'Église, qui seules suffisent pour confondre les richéristes, les jansénistes et fébroniens. (*Voyez* GROTIUS, MÉLANCHTHON.) 7° Des *Paraphrases* sur quelques Epîtres de saint Paul; 8° des *OEuvres diverses*, 1710, en 2 vol. in-12. Elles renferment une *Méthode* très commode pour dresser des *recueils* : plusieurs savans l'ont suivie. 9° Des *OEuvres posthumes*, qui contiennent des morceaux sur divers sujets de philosophie. M. Thurot a récemment publié une traduction qui renferme les ouvrages philosophiques et politiques de Locke, Firmin-Didot, 1821, 1825, 8 vol. in-8. Locke avait une grande connaissance des mœurs du monde et des arts. Il avait coutume de dire que « la connaissance » des arts mécaniques renferme plus de » vraie philosophie que tous les systèmes, » les hypothèses et les spéculations des » philosophes. » Jugement qui lui fait honneur, et qui est d'une vérité aussi sensible qu'intéressante. Son stile n'a ni la force de celui de la Bruyère, ni le coloris de celui de Malebranche; mais il a beaucoup de justesse, de clarté, et de netteté. Sa conversation était enjouée. Il savait plusieurs contes agréables, qu'il rendait encore plus piquans par la manière dont il les racontait. Son humeur était portée à la colère; mais ses accès n'étaient que passagers, et il était le premier à reconnaître ses torts. L'ouvrage de Locke intitulé, *Du gouvernement civil*, a beaucoup servi à J.-J. Rousseau pour son *Contrat social;* et ses *Lettres* ou *Pensées sur l'éducation* n'ont pas été non plus inutiles au philosophe de Genève dans son *Emile;* mais on trouve chez Locke plus de profondeur et de modération.

LOCMAN, ou plutôt LOKMAN, fameux philosophe d'Ethiopie ou de Nubie. Les Arabes en racontent mille fables. Ils prétendent qu'il était esclave, et qu'il fut vendu aux Israélites du temps de Salomon. Ils lui donnent 300 et même 1000 ans d'existence. Ils en rapportent plusieurs choses que les Grecs ont attribuées à Esope. Nous avons un livre de *Fables* et de *Sentences* que les Arabes disent être l'ouvrage de Locman ; mais l'on croit que ce livre est moderne. S'il est vrai que Locman soit le même qu'Esope, il paraît que les Grecs ont forgé l'histoire de celui-ci sur celle du premier, et que dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, ils se sont approprié avec diverses altérations les hommes et les événemens célèbres qui ont illustré l'Asie (1). Les fables et les apologues attribués à Locman sont trop conformes au génie des peuples où l'on prétend qu'il a vécu, pour croire que les Arabes aient ici pillé les Grecs. Les historiens peignent Locman comme un homme également estimable par ses connaissances et par ses vertus. C'était un philosophe taciturne et contemplatif, occupé de l'amour de Dieu, et détaché de celui des créatures. Des savans ont prétendu que Locman était Salomon, et que ses apologues étaient ceux de ce philosophe roi. « L'histoire des premiers » philosophes dont les Grecs se glorifient » (dit un critique célèbre), et dont la » patrie n'est nullement certaine, con» tient un grand nombre d'altérations de » nos divines Ecritures; et spécialement » quelques-uns des livres de Salomon (*le* » *Sage* par excellence) ont eu l'influence » la plus marquée dans les ouvrages des » philosophes de la Grèce, sous différens » noms, traduits de nos livres saints. Le » Locman des Orientaux, loin d'avoir été » l'Esope des Grecs, selon le préjugé » commun, reprendra son vrai nom de » Salomon, lequel signifie *sage* en hé» breu, et a été traduit par celui de Loc» man, qui a le même sens en arabe. Les » auteurs orientaux parlent beaucoup de » la *sagesse* de Salomon. De ce person» nage, qu'ils ont altéré, ils en ont fait » plusieurs, un entre autres sous le nom de » *Locman*. Ce mot est arabe, et est le » même que celui de Salomon. Locman » est formé ordinairement de l'article

(1) Voyez l'*Hist. vérit. des temps fabuleux*, tom. 3, pag. 571; et les articles FICIN, LAVATER, PLATON, etc.

» arabe *al*, et du mot *echm*, qui signifie » *sage*. Dans la Bibliothèque orientale de » M. d'Herbelot, on trouve, sur le mot » LOCMAN, ALHAKIM LOCMAN, LOCMAN *le* » *Sage*. C'est exactement le surnom de » Salomon traduit en arabe. Quelques- » uns ont prétendu qu'Esope était le même » personnage que Locman et Bidpay, ap- » pelé vulgairement *Pilpay*, et ont, par » conséquent, mis sur le compte de Loc- » man les fables d'Esope. Si Salomon a » été masqué sous le nom de *Locman*, » cette découverte conduirait à un doute » très grave sur quelques fables attri- » buées à Esope, confondu avec Locman. » En attendant des éclaircissemens sur » un fait aussi important, nous ferons » observer que l'on trouve dans les Pro- » verbes de Salomon (VI, 6), la fable de » la *Fourmi* (1), et celle du *Pot de terre* » et du *Pot de fer* dans l'Ecclésiastique » (XIII, 3). Ce ne sont pas les seuls » apologues qu'on rencontre dans l'Ecri- » ture sainte. On y lit la fable des *Arbres* » *qui se choisissent un roi* (Judic. IX, 8), » celles du *Riche* et du *Pauvre*, et des » *Deux Fils* (II Reg., XII, 1), du *Cèdre* » et du *Chardon* (IV Reg., XIV, 9; et II » Paral., XXV, 18). Ainsi les écrivains » sacrés ont évidemment l'honneur de » l'invention de l'apologue, puisque *Hé-* » *siode*, qui, long-temps avant Esope, » avait donné la fable de l'*Epervier* et » du *Rossignol (Opera et Dies*, 1,200*)*, » est moins ancien que l'auteur du livre » des Juges, où nous trouvons la fable » des *Arbres*. » On pourrait citer, à l'ap-pui de ces dévoilemens sur Locman, un ouvrage intitulé : *Vie des écrivains étrangers*, *tant anciens que modernes*, *par M. Le Prévôt d'Exmes* (à Paris, chez la veuve Duchesne, 1784), où sont rapprochés les grands traits de ressemblance qui se trouvent entre Salomon et Locman. On pourrait citer encore *Les nouveaux Contes arabes*, ou *Supplément aux Mille et une Nuits*, *suivis de Mélanges de littérature orientale et de Lettres*, *par M. l'abbé**** (à Paris, chez Prault, in-12 de 424 pages). Dans les lettres qui terminent cet ouvrage, on prouve presque jusqu'à l'évidence que le Locman des Arabes est le premier fabuliste ; que l'Esope des Grecs n'en est que le traducteur, et que son histoire, publiée par le moine Planude, est fabuleuse et controuvée, ainsi que le recueil d'apologues qu'il a compilés très maladroitement. De plus, dans les *Pensées* et *Adages*, traduits de l'arabe, on trouve plusieurs maximes de nos auteurs sacrés. Le premier *adage* est celui-ci : *La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse*. Ces rencontres singulières paraissent embarrasser le traducteur. Il les attribue à l'*influence éternelle de la nature*, *toujours uniforme dans ses opérations*, *soit morales*, *soit physiques*. Mais, sans critiquer l'espèce de phébus qu'on croit apercevoir dans cette *influence éternelle de la nature*, et sans demander au traducteur pourquoi cette *influence éternelle* n'a pas produit les mêmes adages chez tous les philosophes et chez toutes les nations, nous nous bornerons à remarquer que cette ressemblance des moralistes arabes avec ceux de l'Ecriture reçoit une explication aussi simple que satisfaisante, des observations que nous venons de faire. Erpénius a publié les *Fables* de Locman en arabe et en latin, 1615, 1636 et 1656, in-4 ; et M. Caussin en a donné une meilleure et plus estimée, en 1818. Le jésuite Lassala les a traduites en vers latins, et Galland en français, avec celles de Bidpay, Paris, 1714, 2 vol. in-12 ; elles l'ont été aussi par Gueullette, en 1724, et par M. Marcel, 1799, in-4 ; 1803 in-12, avec 4 fables inédites.

(1) L'Ecriture nous dit expressément qu'il composa 3,000 paraboles ou apologues, et 1005 poèmes. *Locutus est Salomon tria millia parabolas, et fuerunt carmina ejus quinque et mille.* III. Reg. IV, 32. Les Septante ont *quinquies mille*; mais l'hébreu et le chaldéen sont conformes à la Vulgate.

LOCNERUS ou LOCHNER (Michel-Frédéric), né à Furth, près de Nuremberg en 1662, mort à Nuremberg, en 1720, à 58 ans, était très versé dans l'antiquité et dans l'histoire naturelle. On a de lui : 1° *Papaver ex antiquitate erutum*, Nuremberg, 1713, in-4 ; 2° *Heptas dissertationum ad historiam naturalem pertinentium*, 1717, in-4 ; 3° *Rariora mu-*

sæi besleriani, 1716, in-fol., et plusieurs autres ouvrages sur les simples exotiques.

LOCRES (Ferry de), né à Saint-Paul ou Saint-Pol, ville de l'Artois, en 1571, curé de Saint-Nicolas d'Arras, mort en 1614, partagea son temps entre les devoirs de son ministère et l'étude des antiquités de son pays. Nous devons à ses recherches : 1° *Discours de la noblesse*, où il fait mention de la piété et de la vertu des rois de France, Arras, 1605, in-8; 2° *Histoire des comté, pays et ville de Saint-Paul*, Douai, 1613, in-4: ouvrage estimé; 3° *Chronicum belgicum ab anno* 258 *ad annum* 1600, Douai, 1616; Arras, 1618, in-4. C'est plutôt une chronique du pays d'Artois que des Pays-Bas. La critique y manque, surtout pour les premiers temps.

LOCUSTA, fameuse empoisonneuse, vivait à la cour de Néron, l'an 60 de Jésus-Christ. Ce prince barbare se servait de cette misérable pour faire périr les objets de sa haine et de sa vengeance. Tacite dit qu'il craignait si fort de la perdre, qu'il la faisait garder à vue. Il employa son ministère lorsqu'il voulut se défaire de Britannicus. Comme le poison n'opérait pas assez tôt, il allait ordonner qu'on la fît mourir. Locusta donna deux doses de poison au malheureux Britannicus : la première n'opérant pas assez subitement, Néron frappa Locusta, et menaça de nouveau de la faire périr. Elle prépara alors une autre dose, si forte, que Britannicus tomba mort sur-le-champ : elle fut sauvée. Suétone rapporte que Néron lui faisait préparer ses poisons dans son palais, et que pour prix de ses abominables secrets, il lui pardonna non seulement tous ses crimes, mais qu'il lui donna de grands biens et des élèves pour apprendre son métier.

LOCUTIUS. *Voyez* Aïus.

* LODOLI (Charles Conti de l'ordre de saint François), naquit à Venise en 1690. Il cultiva avec distinction les sciences et les arts. Après avoir occupé les chaires de belles-lettres et de théologie, il devint chronologiste général des écrivains de son ordre, et censeur des livres de la république de Venise. Il s'est fait connaître plus particulièrement par son goût pour les beaux-arts. Il avait recueilli divers morceaux d'architecture, de peinture, sculpture et gravure, dont la suite mettait sous les yeux les progrès successifs de ces arts; mais un accident a fait périr tous ses manuscrits et ses dessins. Il mourut à Venise le 27 octobre 1771. Cette ville lui doit une école patricienne, d'où sont sortis des sujets du plus grand mérite. Les principes de Lodoli ont été développés dans un ouvrage italien intitulé 1° *Elemens d'architecture, ou l'Art de bâtir avec une solidité scientifique, et une élégance non capricieuse*, Rome, 1786, in-4. Ces élémens renferment une connaissance profonde de l'art, beaucoup de goût, et des vues utiles au perfectionnement de l'architecture; 2° *Apologhi*, etc. Bavano, 1787, in-8. Dans ces apologues, qui ne furent imprimés qu'après la mort de l'auteur, et auxquels on pourrait reprocher d'être un peu trop satirique, on trouve une morale saine : ils sont en prose, mais écrits d'une manière tout-à-fait poétique.

LOEBER (Christian), théologien allemand, né à Orlamunde en 1683, mort en 1747, fut surintendant général à Altembourg. On a de lui des *Dissertations académiques* et un *Abrégé de théologie* en latin. Il eut un fils, Gothilf, Friedman, et une fille, Christine-Dorothée, qui se distinguèrent par leurs poésies.

LOER (Thierry), appelé aussi *Lærius de Stratis* parce qu'il était natif d'Hoogstraten en Brabant, se fit chartreux à Cologne, et mourut à Wurtzbourg en 1554, après avoir composé sur les hosties miraculeuses conservées à Bruxelles, un ouvrage imprimé à Cologne en 1532, peu de temps après la maladie de la *suette*, qui avait fait de grands ravages à Bruxelles en 1529. C'est le premier ouvrage qui ait été imprimé sur ces hosties si célèbres dans la Belgique. Il a pour titre : *Præstantissima quædam ex innumeris miracula, quæ Bruxellis, nobili apud Brabantos oppido, circa venerabilem Eucharistiam hactenus mul-*

tis ab annis ad Christi gloriam fiunt, etc. Quoique jusqu'à présent il n'y ait aucun autre imprimé connu avant cette époque, le fait historique est authentiquement prouvé, tant par les lettres originales de 1370 (époque du miracle), que par d'autres manuscrits rédigés par des témoins oculaires et contemporains, joints à une constante tradition et un culte non interrompu jusqu'à nos jours; culte qui n'a essuyé de critique que de la part des hérétiques, vers la fin du 16e siècle. On peut voir la *Dissertation* historique imprimée à Bruxelles, chez Lemaire, 1790, in-8, ou le précis qui s'en trouve dans le *Journ. hist. et litt.*, 1er septembre 1790, p. 7.

LOERIUS. *Voyez* Loyer.

LOESEL (Jean), médecin et botaniste, né à Brandebourg, en 1607, a vécu jusqu'au milieu du 17e siècle à Kœnigsberg. Il avait préparé sur les plantes indigènes de Prusse un grand ouvrage qui fut publié par son fils sous le titre de *Catalogus plantarum in Boruscia nascentium*, Kœnigsberg, 1654, in-4; puis par Gottsched, sous celui de *Flora prussica*, etc. Kœnigsberg, 1703, in-4. George André Helving en a donné le *Supplément*, Dantzick, 1712, in-4.

LOEWENDAL (Ulric Frédéric Woldemard, comte de), né à Hambourg, en 1700, était arrière-petit-fils d'un fils naturel de Frédéric III, roi de Danemark. Il commença à porter les armes en Pologne en 1713, comme simple soldat; et, après avoir passé par les grades de bas-officier, d'enseigne et d'aide-major, il devint capitaine en 1714. L'Empire alors n'étant point en guerre, il alla servir comme volontaire dans les troupes de Danemark contre la Suède, et s'y distingua par son activité et par son courage. La guerre étant survenue en Hongrie, il y passa en 1716, et se signala à la bataille de Péterwaradin, au siége de Témeswar, à la bataille et au siége de Belgrade. Le roi Auguste de Pologne, au service duquel il entra ensuite, le créa maréchal-de-camp et inspecteur-général de l'infanterie saxonne. Il fit les campagnes de 1734 et de 1735, sur le Rhin. La czarine l'ayant attiré à son service, elle fut si contente de la manière dont il se conduisit dans la Crimée et dans l'Ukraine, qu'elle le nomma chef de ses armées. La grande réputation que sa valeur lui avait faite, engagea le roi de France à se l'attacher. Il obtint, en 1743, le grade de lieutenant-général, et, dès l'année suivante, il se signala aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, et à celui de Fribourg en 1744. Dans la campagne de 1745, il commanda le corps de réserve à la bataille de Fontenoy, et partagea la gloire de la victoire. Il prit, dans la même campagne, Gand, Oudenarde, Ostende, Nieuport. Il commença la campagne suivante par les siéges de l'Ecluse et du Sas-de-Gand, et la finit par celui de Berg-Op-Zom, qui fut prise d'assaut le 16 septembre 1747. Le duc de Parme avait échoué devant cette place en 1588, et Spinola en 1622. Depuis ces siéges, elle avait été fortifiée par le fameux Coehorn, le Vauban des Hollandais, qui la regardait comme son chef-d'œuvre. Mais des intelligences secrètes secondèrent la valeur française; et la brèche, à peine praticable, s'étant trouvée en plein midi, sans défenseurs, les assiégans y entrèrent sans résistance. Un régiment écossais qui tenta de les en chasser, fut haché en pièces. Le lendemain de cette journée, le comte de Loewendal reçut le bâton de maréchal de France. Il ne survécut pas long-temps à sa gloire. Un petit mal qui lui survint au pied, et qui fut suivi de la gangrène, l'emporta en 1755, à 55 ans. Il avait été constamment attaché à la religion catholique, dont il pratiquait les devoirs, et laissa un fils élevé dans les mêmes sentimens, nommé François-Xavier-Joseph.

* LOFFICIAL (Louis-Prospère), membre de l'assemblée constituante, de la convention et du conseil des cinq-cents, était, avant la révolution, lieutenant-général du bailliage et juge royal de Vurvant, séant à la Chataigneraie, en Poitou. Après avoir fait partie de l'assemblée constituante, dans laquelle il ne figura d'une manière remarquable qu'au jeu de paume, il fut appelé aux fonctions, élec-

tives alors, de juge au tribunal du district de Partenai, département des Deux-Sèvres. A la convention, il se distingua par la modération et la droiture de ses principes, et surtout par le courage dont il fit preuve dans plusieurs occasions importantes. L'imagination se repose en parcourant ces temps désastreux, lorsqu'elle trouve des hommes humains et courageux : Lofficial fut de ce nombre. Nous citerons avec plaisir ce trait qui mérite d'être connu. Profondément affecté du sort réservé au malheureux Louis XVI, et ayant entendu dire dans la salle, avant l'appel nominal, qu'il n'y avait qu'une voix de plus pour la mort, il s'empressa d'aller trouver M. Duchâtel, son ami, retenu dans son lit par une maladie grave : celui-ci vint voter en robe-de-chambre et la tête enveloppée de flanelle : aussitôt plusieurs voix s'élevèrent pour demander « *quel était* le royaliste qui était allé chercher un spectre pour sauver le tyran ? » Lofficial se leva en disant : « C'est moi ; » mais, heureusement et par un élan généreux, Jard-Panvilliers et plusieurs autres membres qui partageaient ses opinions, se levèrent en même temps, et firent la même déclaration. Ainsi on ne put connaître et condamner l'homme généreux qui avait voulu sauver son roi, et Lofficial fut sauvé. Celui-ci s'était borné à voter la détention comme mesure de sûreté générale. Voyez la *lettre* dans laquelle il raconte lui-même ce fait avec des détails intéressans : elle est adressée à l'auteur de la *Vie politique des députés à la convention* ; elle se trouve aussi dans la *Biographie des Contemporains*, à l'article Lofficial. Rarement il parut à la tribune ; mais il travailla avec beaucoup de zèle aux comités de judicature : dans toutes les occasions, il s'opposa aux mesures de rigueur, trop souvent admises par la majorité. Ce fut lui qui osa le premier, dans la séance du 8 vendémiaire an 3, appeler l'attention de l'assemblée sur les crimes de Carrier, et qui fit adopter le décret d'accusation prononcé contre ce monstre : à cette occasion, il fit le tableau des atrocités qu'il avait commises dans la Vendée : à plusieurs reprises il excita des mouvemens d'horreur dans l'assemblée et dans les tribunes. Les habitans de Nantes s'empressèrent de lui envoyer, à l'appui de sa dénonciation, 123 pièces qu'il déposa au comité de salut public, et qui ne se retrouvèrent plus à l'époque du procès de Carrier. Dans le mois de décembre 1795, Lofficial fut envoyé avec quelques membres de la convention pour pacifier la Vendée : il fit mettre en liberté les détenus, et particulièrement madame de Bonchamp, qui avait été condamnée à mort, et pour laquelle il avait obtenu un sursis au jugement qu'il fit expédier sur-le-champ à Nantes par voie extraordinaire, et qui arriva heureusement avant l'exécution. De retour au sein de la convention, il dénonça les opérations révolutionnaires des députés Hentz et Francastel. Réélu au conseil des Cinq-Cents par plusieurs départemens, il fit partie de cette assemblée jusqu'en l'an 7 (1798). Depuis cette époque jusqu'à sa mort arrivée en 1815, il a exercé les fonctions de juge au tribunal civil d'Angers, puis de conseiller à la cour royale de cette ville.

LOGOTHETE. *Voyez* Acropolite.

LOHÉAC. *Voyez* Laval (André de).

LOHENTSEIN (Daniel Gaspard de), poète allemand, né l'an 1635, à Nimptsch en Silésie, fut conseiller de l'empereur Joseph Ier, et premier syndic de la ville de Breslau (1666). Après avoir fait de bonnes études, il voyagea dans toutes les parties de l'Europe, où il s'acquit l'estime des savans. Il mourut en 1683, à 48 ans. Son génie avait été précoce ; à l'âge de 15 ans, il donna trois *Tragédies* qui furent applaudies. Il est le premier qui ait tiré la tragédie allemande du chaos. On a encore de lui : 1° *Le généreux capitaine Arminius, vaillant défenseur de la liberté germanique*, Leipsick, 1689 et 1690, en 2 vol. in-4. C'est un roman moral, assez ennuyeux, dont le but est d'inspirer de l'ardeur pour les sciences aux personnes destinées aux emplois publics. 2° Des *Poésies diverses*, Breslau, 1680, et 1683 ; 3° des *Réflexions poétiques* sur le 53e chapitre d'Isaïe. (Tous les critiques ne sont pas d'accord sur le méri-

te de Lohentsein: quelques-uns l'accusent d'avoir fondé dans sa patrie une école de mauvais goût, et d'avoir fait faire des pas rétrogrades à la poésie à peine tirée du chaos par Opitz et déjà corrompue par Hofmanswaldau.)

LOIR (Nicolas), peintre, né à Paris, en 1624, fit une étude si particulière des ouvrages du Poussin, et les copiait avec tant d'art, qu'il est difficile de distinguer la copie d'avec l'original. Louis XIV le gratifia d'une pension de 4,000 livres. Loir s'attacha au coloris et au dessin. Il avait de la propreté et de la facilité. Il peignait également bien les figures, les paysages, l'architecture et les ornemens; mais il excellait à peindre des femmes et des enfans. Il fut reçu à l'académie en 1663: son chef-d'œuvre est le tableau de *Cléobis et Biton traînant le char de leur mère*. On a aussi de lui 150 gravures à l'eau-forte. Il mourut à Paris en 1679. —Alexis Loir, son frère, s'est distingué dans la gravure. On estime beaucoup sa *Descente de croix*, et un *Massacre des Innocens* d'après Lebrun.

* LOISEAU (Jean-Simon), jurisconsulte distingué, naquit le 10 mai 1776, à Frâne en Franche-Comté, fit ses études au collége de Pontarlier, puis à l'école centrale de Besançon. Voulant embrasser la carrière du barreau, ce fut sous le célèbre Proudhon qu'il fit ses cours de droit à Dijon, où il fut reçu docteur. Etant venu à Paris, il s'y fit connaître avantageusement par sa coopération à un journal de jurisprudence estimé, intitulé *Jurisprudence du Code civil*, in-8, qu'il entreprit en 1804 avec M. Bavoux: ce journal cessa de paraître en 1812: il en était au 19e vol. Loiseau acheta en 1807 un office d'avocat à la Cour de Cassation. Loiseau est mort à Paris, le 22 décembre 1822, âgé de 46 ans, et a laissé: 1° *Cause célèbre d'un enfant égaré dans la Vendée*, 1809, 2 vol. in-8; 2° *Dictionnaire des Arrêts modernes*, 1809, 2 vol. in-8; 3° *Traité des enfans naturels, adultérins, incestueux et abandonnés*, Paris, 1811, in-8. — *Appendice au Traité des enfans naturels*, ibid., Bavoux, 1819, in-8. Ces deux ouvrages sont très estimés. 4° *De la juridiction des maires de village*, ou *Traité des contraventions de police*, d'après les Codes pénal et d'instruction criminelle, ibid., 1813, in-12, 2e édition, 1816; 5° *Mémoire sur le duel*, ibid., 1819, in-8, de quatre feuilles et demie. 6° *Traité élémentaire des fromageries*, Pontarlier, 1821, in-8 de 80 pages. MM. de Girardin et Dalloz ont prononcé des discours sur sa tombe, et le *Moniteur* du 22 décembre 1822 lui a consacré une *Notice*.

LOISEL (Antoine), avocat au parlement de Paris, né à Beauvais en 1536, d'une famille féconde en personnes de mérite, étudia d'abord à Paris sous le fameux Ramus, qui le fit son exécuteur testamentaire, ensuite à Toulouse et à Bourges, sous Cujas. Il s'acquit une grande réputation par ses plaidoyers, et fut revêtu de plusieurs emplois honorables dans la magistrature. Il mourut à Paris en 1617, à 81 ans. On a de lui: 1° huit Discours intitulés: *La Guienne de M. Loisel*, parce qu'il les prononça, étant avocat du roi, dans la chambre de justice de Guienne, Paris, 1605, in-8. 2° le *Trésor de l'histoire générale de notre temps*, depuis 1610 jusqu'en 1628, in-8; ouvrage médiocre attribué à son fils Charles Loisel, Paris, 1636, in-8; 3° *Pasquier* ou *Dialogue des avocats du parlement de Paris*, Paris, 1652; 4° les *Règles du droit français*; 5° les *Mémoires de Beauvais et Beauvoisis*, 1717, in-4, pleins de recherches curieuses; 5° les *Institutes coutumières*, 1710, en 2 vol. in-12, réimprimées plusieurs fois, dernière édition, 1783; 7° des *Poésies latines*; 8° *Opuscules divers*, in-4, 1656. Ils furent publiés par l'abbé Joly, son neveu, et chanoine de Paris, qui les orna de la *Vie* de l'auteur.

LOISEL. *Voyez* Loesel et Oisel.

* LOIZEROLLES (Jean-Simon Aved de), né à Paris, en 1733, d'une famille noble, était conseiller du roi et lieutenant-général du bailliage de l'artillerie à l'arsenal de Paris, lorsque la révolution éclata. Il ne prit aucune part à nos troubles politiques; mais ses anciens emplois, et surtout sa naissance, étaient des

titres plusque suffisans pour le rendre suspect. Il fut arrêté comme tel en 1793, et renfermé avec son fils dans la maison de St-Lazare. Les lieux de détention, quoique prodigieusement augmentés, ne suffisant plus pour contenir les personnes qui donnaient quelque ombrage, on imagina, à défaut de preuves pour les faire périr, les conspirations des prisons. Le 7 thermidor (26 juillet 1794), deux jours avant la chute de Robespierre, l'huissier du tribunal révolutionnaire se présente à St-Lazare avec la liste de ceux qui devaient être mis en jugement, et nomme Loizerolles fils; il dormait en ce moment. Le père n'hésita point à sacrifier sa vie pour conserver celle de son fils : il suivit l'huissier et parut à l'audience, où Coffinhal qui ne voulait que des victimes, n'importe qui, se borna à effacer sur l'acte d'accusation le mot de fils, pour y substituer celui de père. Ainsi, ce généreux vieillard, contre lequel il n'existait pas de chef d'accusation, fut conduit à la mort et exécuté le 27 juillet 1794. On dit qu'en montant sur la fatale charette, il s'écria avec transport : « Dieu » soit loué, j'ai réussi ! » Mais cet acte héroïque, qui n'étonne cependant pas dans un père, serait peut-être devenu inutile sans la révolution qui eut lieu le lendemain 9 thermidor (28 juillet), et qui renversa Robespierre avec ses principaux complices.

LOKMAN. *Voyez* LOCMAN.

LOLLARD, ou LOLHARD (Walter), hérésiarque anglais, prêcha ses erreurs en Allemagne, enseigna, vers l'an 1315, que les démons avaient été chassés du ciel injustement, et qu'ils y seraient rétablis un jour. Saint Michel et les autres anges coupables de cette injustice devaient être (selon lui) damnés éternellement avec tous les hommes qui n'étaient pas dans ces sentimens. Il méprisait les cérémonies de l'Eglise, ne reconnaissait point l'intercession des saints, et croyait que les sacremens étaient inutiles. Le mariage, selon lui, n'était qu'une prostitution jurée, etc. Ce fanatique se fit un grand nombre de disciples en Autriche, en Bohême, etc. Il établit douze hommes choisis entre ses disciples, qu'il nommait ses apôtres, et qui parcouraient tous les ans l'Allemagne, pour affermir ceux qui avaient adopté ses sentimens. Les inquisiteurs firent arrêter Lollard, et, ne pouvant vaincre son opiniâtreté, le condamnèrent. Il fut brûlé à Cologne en 1322, sans donner aucune marque de repentir. On découvrit un grand nombre de ses disciples, dont on fit, selon Trithème, un grand incendie. Les lollards se propagèrent en Allemagne, passèrent en Flandre et en Angleterre. Ces enthousiastes séduisirent beaucoup d'Anglais, et leur secte fit des progrès dans ce royaume. Ils se réunirent aux wicléfites, et préparèrent la ruine du clergé d'Angleterre et le schisme de Henri VIII, tandis que d'autres lollards disposaient les esprits en Bohême pour les erreurs de Jean Hus, et pour la guerre des hussites. Tant il est vrai que laisser germer des sectes, c'est non seulement préparer des maux inévitables à la religion, mais ébranler encore la constitution des états.

LOLLIA PAULINA, impératrice romaine, petite-fille du consul Lollius, était mariée à C. Memmius Régulus, personnage consulaire, gouverneur de Macédoine, quand l'empereur Caligula fut épris de sa beauté. Afin de l'épouser dans les formes, il obligea Memmius de se dire le père de cette dame, dont il était le véritable mari. Elle ne porta pas longtemps le titre si envié et si dangereux d'impératrice. Caligula, dégoûté bientôt de la beauté de Lollia, la répudia sans motif ni prétexte, mais de sa seule volonté. Après la mort de Messaline, femme de Claude, successeur de Caligula, Lollia brigua l'honneur de devenir l'épouse de Claude; mais Agrippine l'emporta par les intrigues de Pallas, accusa sa rivale de sortilége, et sous ce prétexte la fit bannir par l'empereur, puis assassiner par un tribun, l'an 49 de Jésus-Christ.

LOLLIEN (Spurius Servilius Dollianus), soldat de fortune, né dans la lie du peuple, s'avança dans les armes par son intelligence et sa bravoure. Il fut revêtu de la pourpre impériale par les

soldats romains qui venaient de massacrer Posthume *le Jeune*. Ce fut dans le commencement de l'an 267. L'usurpateur se défendit à la fois contre les troupes de Gallien et contre les Barbares d'au-delà du Rhin. Après les avoir contraints de retourner dans leur pays, il fit rétablir les ouvrages qu'ils avaient détruits. Comme il faisait travailler ses soldats à ces travaux, ils se mutinèrent et lui ôtèrent la vie après quelques mois de règne.

LOLLIUS (Marcus), consul romain, fut estimé d'Auguste. Cet empereur lui donna le gouvernement de la Galatie, de la Lycaonie, de l'Isaurie et de la Pisidie, 23 ans avant Jésus-Christ. Il le fit ensuite gouverneur de Caïus César, son petit-fils, lorsqu'il envoya ce jeune prince dans l'Orient pour y mettre ordre aux affaires de l'empire. Lollius fit éclater dans ce voyage son avarice et d'autres mauvaises qualités qu'il avait cachées auparavant avec adresse. Les présens immenses qu'il extorqua de tous les princes pendant qu'il fut auprès du jeune César, découvrirent ses vices. Il entretenait la discorde entre Tibère et Caïus César, et l'on a cru même qu'il servait d'espion au roi des Parthes pour éloigner la conclusion de la paix. Caïus, ayant appris cette trahison, l'accusa auprès de l'empereur. Lollius, craignant d'être puni comme il le méritait, s'empoisonna, laissant des biens immenses à Marcus Lollius, son fils, qui fut consul, et dont la fille Lollia Paulina épousa Caligula. C'est ce dernier Lollius auquel Horace adresse la 2ᵉ et la 8ᵉ épître de son 1ᵉʳ livre, et qu'il appelle *Maxime Lolli*.

*LOLME (Jean-Louis de), né à Genève en 1740, exerça d'abord la profession d'avocat, qu'il abandonna pour aller examiner les coutumes et les constitutions des différens états de l'Europe. Il fixa d'abord ses regards sur le gouvernement anglais, et se rendit à Londres pour l'étudier. Vers 1775, il revint à Genève et y fut membre du conseil des Deux-Cents ; mais dans la suite il retourna à Londres et ne revint en Suisse que sur la fin de ses jours. Il est mort à Seven sur le Ruffiberg, canton de Schwitz, en juillet 1806. Il publia : 1° *Parallèle du gouvernement anglais et de l'ancien gouvernement de Suède, contenant quelques observations sur la dernière révolution arrivée dans ce royaume*, etc. en anglais ; 2° *Constitutions de l'Angleterre, ou Etat du gouvernement anglais, dans lequel il est comparé à la fois avec la forme républicaine de gouvernement, et avec les autres monarchies de l'Europe*, Amsterdam, 1771, in-8, souvent réimprimé. Ce livre fut bien accueilli en France. L'auteur améliora son plan, et publia une édition anglaise en octobre 1795. Son ouvrage est estimé des Anglais, quoiqu'il soit loin d'être complet et irréprochable. Il a été vivement critiqué par l'auteur de l'*Examen du gouvernement d'Angleterre, comparé aux constitutions des Etats-Unis*, et surtout dans les notes ajoutées par l'éditeur. On ne peut se dissimuler que plusieurs des reproches qu'il lui fait ne soient fondés. 3° *Histoire des flagellans*, ou *Mémoires sur la superstition humaine*, 1777, in-4, en anglais. C'est une paraphrase du livre de l'abbé Boileau, et l'on reproche à de Lolme de n'avoir pas gardé la mesure convenable. Le stile, d'ailleurs, n'en est pas estimé. 4° *Observations relatives aux taxes sur les fenêtres, les boutiques, et à l'impôt sur les merciers ambulans*, etc. Elles sont pleines de sens et de jugement. 5° *Observations sur l'embarras national, et sur la manière dont le parlement a procédé à ce sujet*. Il a émis la même opinion que Pitt, qui fut adoptée par le parlement et partagée par la grande majorité de la nation. Cet auteur avait les manières les plus bizarres, recherchait la société des classes inférieures, changeait souvent de nom et vivait dans un état voisin de la misère.

LOM ou LOMMIUS (Josse van), savant médecin, né à Burin, dans le duché de Gueldre, vers 1500, exerça sa profession principalement à Tournai et à Bruxelles, et mourut vers l'an 1562. Nous avons de lui : 1° *Commentarii de sanitate tuenda in primum lib. De re medica C. Celsi*, Leyde, 1761 ; 2° *Observationum medici-*

nalium libri tres. On en a fait un grand nombre d'éditions; la plus récente est celle d'Amsterdam, 1761, in-12. Il a été traduit deux fois en français, Paris, 1712 et 1759; 3° *De curandis febribus*, Amsterdam, 1761. Le latin de Lommius est pur et élégant. On prétend qu'aucun médecin de son siècle n'a fait mieux connaître les maladies, ni prescrit une pratique plus judicieuse et plus sûre. Ses observations sont sages et solides. En parlant des avantages de la sobriété, il remarque que le précepte que fait l'Eglise de la quarantaine qui a lieu au commencement du printemps est parfaitement conforme aux lois de l'hygiène, et qu'étant observée avec régularité, elle prévient plusieurs maladies. Tous les ouvrages de Lommius ont été imprimés à Amsterdam en 1745 et 1761, 3 vol. in-12.

LOMAZZO (Jean-Paul), peintre et savant Italien, né à Milan en 1538, devint habile dans la peinture et dans les belles-lettres. La littérature lui fut d'un grand secours quand il eut perdu la vue à la fleur de son âge (33 ans), suivant la prédiction que lui en avait faite Cadran. Il mourut en 1598. On a de lui deux ouvrages peu communs : 1° un *Traité de la peinture* en italien, Milan, 1584, 1585, 1590, in-4; ouvrage excellent : le premier livre de ce traité a été traduit en français sous le titre de *Traité de la proportion naturelle*, Toulouse, 1649, in-fol. fig.; 2° *Idea del tempio della pittura*, 1590, in-4. Plusieurs poètes et savans ont célébré Lomazzo dans leurs écrits, soit comme littérateur, soit comme peintre. Ses *Poésies* sont encore très estimées, et ses tableaux ornent les églises et les palais d'Italie. On a de lui sa *vie* en *rime sciolte*.

LOMBARD (Pierre). *Voyez* PIERRE LOMBARD.

LOMBARD (Lambert), né à Liége en 1506, s'appliqua avec succès à la peinture. Il se perfectionna dans son art en Allemagne, en France, et surtout en Italie, où il passa à la suite du célèbre cardinal Polus. De retour dans sa patrie, il y établit le bon goût dans la peinture et l'architecture, et forma des élèves qui firent de grands progrès dans cet art. Hubert Goltzius publia la *Vie* de Lombard par Dominique Lampson, sous ce titre : *Lamberti Lombardi apud Eburones pictoris celeberrimi Vita*, Bruges, 1565, in-8. Goltzius y donne un témoignage éclatant de sa reconnaissance pour les leçons qu'il avait reçues de Lombard. Ce peintre était encore en vie l'an 1565; on ignore l'année de sa mort.

LOMBERT (Pierre), avocat au parlement de Paris, où il est né, fut uni aux solitaires de Port-Royal, et demeura quelque temps dans leur maison. Il traduisit les *Ecrits des saints Pères*, et mourut en 1710, après avoir publié plusieurs versions. Les plus estimées sont : 1° l'*Explication des premiers chapitres du Cantique des Cantiques* par saint Bernard, Paris, 1670, in-8; 2° le *Guide du chemin du ciel*, ou *Principes de la vie chrétienne*, écrit en latin par le cardinal Bona, Paris, 1681; 3° les *Ouvrages de saint Cyprien*, Paris, 1672, Rouen, 1716, en 2 vol. in-4, accompagnés de notes, d'une nouvelle *Vie* de ce Père, tirée de ses écrits, et la traduction de l'ancienne par le diacre Ponce, etc.; 4° une *Traduction* des Commentaires de saint Augustin : *De sermone Christi in monte*, Paris, 1683 et 1701, in-18; 5° enfin la *Traduction* de la Cité de Dieu du même docteur, avec des notes, en 2 vol. in-8, 1675; réimprimé en 1818, 3 vol. in-8, avec la *vie de saint Augustin* et une *analyse de ses œuvres*, le tout extrait des *Vies des Pères* de Godescard. On peut reprocher à Lombert ce qu'on a reproché à Dubois, autre traducteur de Port-Royal. Saint Bernard, saint Augustin et saint Cyprien ont chez lui à peu près le même stile, les mêmes tours et le même arrangement.

LOMBES (*Voyez* AMBROISE de)..

LOMEIER (Jean), ministre réformé, né en 1636, à Zutphen, mort dans le même lieu en 1699, s'est distingué par son *Traité historique et critique des plus célèbres bibliothèques anciennes et modernes*, imprimé à Zutphen en 1669, in-12, et Utrecht 1680, in-8. De tous les livres que nous avons sur cette matière,

c'est le plus savant, mais non pas le mieux écrit; et depuis qu'il a été publié, il y aurait bien des additions à y faire.

LOMÉNIE (Henri-Auguste de), comte de Brienne, naquit à Paris en 1594. Le roi Louis XIII le fit capitaine du château des Tuileries en 1622, et l'envoya en Angleterre deux années après, pour régler les articles du mariage de Henriette de France avec le prince de Galles. Il suivit le roi au siége de la Rochelle, dans le commencement du règne de Louis XIV, et eut ensuite le département des affaires étrangères. Il se conduisit avec beaucoup de prudence durant les troubles de la minorité, et mourut en 1666, à 71 ans. Il a laissé des *Mémoires* manuscrits, depuis le commencement du règne de Louis XIII jusqu'à la mort du cardinal Mazarin. On en a pris les morceaux les plus intéressans pour composer l'ouvrage connu sous le titre de *Mémoires de Loménie;* imprimés à Amsterdam en 1719, 1723, en 3 vol. in-12. L'éditeur les a poussés jusqu'en 1681. Ils offrent quelques détails curieux et des anecdotes utiles pour l'histoire de son temps. (Ils ont été réimprimés avec une notice par M. Petitot dans la 2ᵉ série des *Mémoires relatifs* à l'Histoire de France, tom. 35 et 36. Le Père Senault de l'Oratoire a fait son *Oraison funèbre.*)

LOMÉNIE (Louis-Henri de), comte de Brienne, fils aîné du précédent, né en 1635, fut pourvu en 1651, dès l'âge de 16 ans, de la survivance de la charge de secrétaire-d'état qu'avait son père, et commença à l'exercer à 23 ans, après avoir voyagé en différentes contrées d'Europe. Mais l'affliction que lui causa la mort de sa femme, Henriette de Chavigni, en 1665, aliéna son esprit. Louis XIV fut obligé de lui demander sa démission. L'ex-ministre se retira chez les Pères de l'Oratoire, après avoir vainement tenté d'entrer chez les chartreux. Il vécut d'abord avec sagesse, et reçut même les ordres sacrés; mais il ne tarda pas à se dégoûter d'une vie qui lui paraissait trop uniforme. Il reprit ses voyages, passa en Allemagne, s'enflamma, dit-on, pour la princesse de Mecklembourg, et lui déclara sa passion. Louis XIV, à qui cette princesse en porta des plaintes, ordonna à Loménie de revenir à Paris, et le fit enfermer dans l'abbaye de Saint-Germain. On fut obligé de le confiner ensuite à Saint-Benoît-sur-Loire, puis à Saint-Lazare. L'écrit qui l'occupa le plus dans sa prison fut une Histoire du jansénisme, sous le titre de *Roman véritable*, ou *l'Histoire secrète du jansénisme, dialogues de la composition de M. de* Mélonie (Loménie), *sire de Nebrine*, etc., 1685. Cet ouvrage n'a point été imprimé; c'est un mélange de prose et de vers en 9 livres. Les Portraits d'Arnauld, de Lancelot et de quelques autres y sont peints avec beaucoup de feu. L'auteur y ménage peu les solitaires de Port-Royal, dont les partisans ne l'ont pas ménagé à leur tour. Lorsqu'il pouvait calmer les agitations de son esprit, il était aimable; son cœur était sensible et généreux. Quelques années avant sa mort, il eut ordre de se retirer à l'abbaye de Saint-Severin de Château-Landon, où il mourut en 1698: il avait recouvré la raison quelque temps auparavant. Outre son *Roman véritable*, dans lequel on recueillerait quelques anecdotes, si l'on pouvait en séparer le sérieux des plaisanteries qui y dominent, on a de lui: 1° les *Mémoires de sa vie* en 3 vol. in-fol.; 2° des *Satires* et des *Odes;* 3° un *Poëme*, plus que burlesque, *sur les fous de Saint-Lazare*. Les ouvrages précédens sont manuscrits. 4° L'*Histoire de ses voyages*, in-8, écrite en latin avec assez d'élégance et de netteté, 1660, in-12; 1662, in-8, revu par Ch. Patin; 5° la *Traduction* des Institutions de Thaulère, 1665, in-8; 6° un *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*, 1671, 3 vol. in-12. On y trouve plusieurs de ses propres ouvrages. L'auteur avait de la facilité et de la vivacité; mais son imagination n'était pas toujours dirigée par un goût sûr. 7° Les *Règles de la poésie française*, qu'on trouve à la suite de la Méthode latine de Port-Royal. C'est un canevas qui a servi à tous ceux qui ont écrit sur la même matière. *La Vie et les révélations de sainte Gertrude*, Paris, 1673, in-8.

* LOMÉNIE DE BRIENNE, (Etienne-Charles de), cardinal, né à Paris en 1727, appartient à la famille célèbre de ce nom. Il embrassa l'état ecclésiastique, pour obéir aux désirs de ses parens. Attaché dès sa jeunesse au parti philosophique, il commença sa carrière d'une manière qui faillit être scandaleuse. Il soutint en Sorbonne, le 30 octobre 1751, une thèse que celle de l'abbé de Prades fit depuis oublier, mais dans laquelle l'abbé Mey signala plusieurs propositions hasardées. Il paraît cependant que, par égard pour sa famille, il ne fut soumis à aucune censure. Il reçut de l'archevêque de Rouen des lettres de grand-vicaire ; et sa liaison avec l'évêque d'Orléans, alors chargé de la feuille des bénéfices, lui fit obtenir en 1760 l'évêché de Condom, et en 1764 l'archevêché de Toulouse. Il se distingua dans ce dernier poste par une application constante aux affaires et aux intérêts de la province de Languedoc, et s'attira la bienveillance de la cour. Il s'y fit remarquer par sa bienfaisance et quelques établissemens utiles. On le citait même comme un évêque administrateur, sorte de mérite dont on faisait alors beaucoup de cas. Aussi fut-il nommé par toutes les assemblées du clergé, et il y acquit malheureusement trop d'influence. Chargé des mesures à prendre pour le bien de la religion, il parut plus occupé à arrêter le zèle de ses confrères, qu'à provoquer de sages réglemens. On eut un exemple de la légèreté avec laquelle il traita les affaires, dans le rapport qu'il fit le 25 mai 1766 sur le concile d'Utrecht. Ce rapport est plein d'inexactitudes; mais l'occasion dans laquelle il se fit le mieux connaître, c'est dans la commission créée pour la réforme des ordres religieux. Il fut le principal agent de cette commission, et on l'accusa d'avoir attisé des divisions dans les monastères, d'avoir excité les inférieurs contre leurs supérieurs, et d'avoir contribué à dégoûter de leur état des hommes que l'esprit du siècle en éloignait déjà. Les assemblées du clergé se plaignirent de ces efforts sourds ; et quelques parlemens même reprochèrent à la commission de s'arroger une autorité excessive, et de n'avoir su que détruire, tandis qu'elle avait été créée pour conserver. Effectivement des maisons furent supprimées, des ordres détruits, d'autres sécularisés, et nulle part une meilleure discipline ne fut introduite, parce que ce n'était point ce que l'on souhaitait. A la mort de M. de Beaumont, archevêque de Paris, les partisans nombreux de M. de Brienne firent leurs efforts pour le faire nommer à ce siége; mais le choix du roi tomba sur M. de Juigné. L'année suivante, l'archevêque de Toulouse ouvrit un synode diocésain, où l'on s'occupa principalement des portions congrues et des secours à accorder aux ecclésiastiques vieux et infirmes ; et les mesures que l'on prit sur ces deux points parurent sages. On fit aussi d'utiles réglemens ; on publia un abrégé du rituel, et l'archevêque présida toutes les séances. On n'eut garde d'oublier cette nouvelle occasion de vanter le zèle du prélat que l'on voulait porter au ministère. Habile à se ménager tous les genres de succès, Loménie avait placé en qualité de lecteur, auprès de la reine, une de ses créatures les plus dévouées, et qui ne tarda pas à prendre un trop grand ascendant sur l'esprit de cette bonne et confiante princesse. C'était l'abbé de Vermont, homme intrigant, actif, présomptueux, mais qui se montra dans toutes les circonstances fidèle à la reconnaissance qu'il devait à l'archevêque. Ennemi déclaré de Calonne, alors contrôleur-général des finances, Loménie, après avoir réussi à surmonter le penchant de la reine pour ce ministre, qui trouvait en elle son principal appui, ne fut pas moins heureux à soulever contre le rival qu'il voulait renverser, les notables du clergé et de la magistrature, et à le faire tomber dans la disgrâce la plus absolue du roi, qui lui retira la direction des finances, lui ôta le cordon de ses ordres, et l'exila en Lorraine. Fourqueux, qui n'avait occupé qu'un moment le contrôle-général, ayant pris sa retraite en décembre 1787, l'archevêque de Toulouse devint principal ministre (car le titre de premier ministre ne lui fut jamais donné) : il parut bientôt fort au-

dessous des fonctions qu'il avait briguées avec tant d'ardeur et de persévérance. On jugea ses vues courtes, ses opérations mesquines, sa marche inconséquente et mal assurée. Après avoir attaqué les plans de Calonne et décidé la disgrâce de ce ministre, il se rattacha à ses projets, et voulut les faire exécuter; mais il se vit dans l'impuissance de surmonter les obstacles qu'il avait suscités, et le parlement de Paris s'étant constamment opposé à l'enregistrement de l'impôt territorial et de celui du timbre, sur lesquels reposait tout le sytème financier de l'archevêque, reçut l'ordre de cesser ses fonctions et de se rendre en exil à Troyes. Ces violences furent de peu de durée : l'opinion publique se prononça avec une telle force, et les pamphlets, les satires, les épigrammes accablèrent tellement le principal ministre, que le 24 août 1788, après une administration de huit mois, il reçut à la fois et sa démission et le chapeau de cardinal. En même temps le roi lui donna plusieurs riches abbayes et le titre d'archevêque de Sens. La révolution ayant éclaté peu après, le cardinal de Loménie, mécontent de la cour, dont il accusait la faiblesse et l'instabilité, se déclara le partisan de ce grand soulèvement politique, et se vanta même de l'avoir préparé; mais, dominé par l'inconstance de son caractère, il mit dans les affaires de la religion la même incertitude et la même fluctuation qu'il avait apportée dans celles de l'état, et après avoir prêté le serment prescrit par la constitution civile du clergé, il refusa de sacrer les premiers évêques constitutionnels. Ayant, depuis lors, parlé avec mépris de cette constitution, il changea de nouveau de langage et jura de l'observer. Il chercha néanmoins, à la suite de cette dernière démarche, à s'excuser auprès du pape; mais bientôt après, livré à ses incertitudes et à son inconstance habituelle, il lui renvoya le chapeau de cardinal qui ne lui fut pas rendu (26 mars 1792). Pie VI lui adressa de vifs reproches, à l'occasion de son serment, dans son bref du 23 février 1791. Depuis cette époque, toujours tremblant pour ses jours, il s'était retiré à Sens. Arrêté et jeté dans la prison de cette ville, il mourut la veille du jour où l'on devait le transférer dans un autre lieu de détention, le 16 février 1794, rongé de dartres et accablé d'infirmités. On a dit qu'il s'était empoisonné; mais rien n'a justifié ce bruit public. Il aimait beaucoup les livres, et ne passait dans aucune ville sans entrer chez tous les libraires pour y découvrir quelques ouvrages rares, propres à enrichir sa nombreuse bibliothèque. Sa malheureuse famille devint, quelques mois après, victime de sa funeste célébrité, et périt presque toute entière sur l'échafaud, le 21 floréal an 2 (10 mai 1794), le même jour que l'infortunée sœur de Louis XVI. Considéré comme évêque, on pourrait juger le cardinal de Loménie non moins sévèrement que comme homme d'état. Austère dans ses mandemens, il était très relâché dans ses mœurs. Ce fut à ses liaisons avec les hommes dont s'enorgueillissaient alors la philosophie et les lettres, bien plus qu'à ses titres littéraires personnels, qu'il dut son admission à l'académie française. Beaulieu, dans ses *Essais historiques sur la révolution de France*, le peint ainsi dans le tableau qu'il fait des principaux ministres de Louis XVI. « Calonne fut » remplacé par Loménie de Brienne, » alors archevêque de Toulouse, prêtre » philosophe, ayant la réputation d'être » athée, ami de la liberté par principes » et despote par caractère, professant les » opinions de J.-J. Rousseau, et se conduisant comme le cardinal de Richelieu; courant après la pourpre romaine, » et se moquant avec ses amis des statuts de » Rome et de ce que la Religion a de plus » sacré; discutant avec habileté sur les » affaires publiques, et ne connaissant » point les hommes; esprit superficiel, » enfin, considéré comme homme de génie, dont il n'était que la caricature. » Beaulieu ajoute que ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, et après plusieurs tentatives infructueuses de la part des personnes qui étaient les plus chères au roi, qu'on put enfin le déterminer à donner sa confiance à M. de Brienne. *Cet homme ne croit pas en Dieu*, *disait ce*

religieux monarque à ceux qui le lui proposaient. Pour vaincre cette répugnance, le rusé prélat feignit la vertu et cacha ses vices. Outre ses rapports et discours insérés dans les procès-verbaux des assemblées du clergé, il a successivement publié : *Oraison funèbre du dauphin; Compte rendu au roi*, mars, 1788; *Le Conciliateur*, ou *Lettres d'un ecclésiastique à un magistrat*, Rome, 1754; enfin plusieurs *Lettres pastorales* et *Mandemens*, qui sont, selon nous, ce qu'il a écrit de mieux. On a prétendu qu'il avait rédigé avec Turgot le *Conciliateur*, ou *Lettres d'un ecclésiastique à un magistrat*, 1754; mais c'est une erreur.

LOMER (Saint), *Launomarus*, abbé au diocèse de Chartres, mourut le 19 janvier 594. Ses reliques, portées dans le diocèse de Blois, donnèrent lieu d'y fonder au 10e siècle une abbaye qui porte son nom.

* LOMET (Antoine-François, baron des Foucaux), né à Château-Thierry (Aisne) le 6 novembre 1759, fut élève de l'école des Ponts-et-Chaussées, devint en 1782 ingénieur dans la généralité de Bordeaux, et se fixa à Agen. Envoyé en 1790, auprès de l'assemblée constituante pour faire quelques réclamations au nom de cette ville, il eut l'occasion de voir plusieurs des hommes marquans de cette époque, et fut chargé d'aller avec Carnot et d'autres ingénieurs, faire la reconnaissance de la frontière des Pyrénées. Adjoint à l'état-major, aide-de-camp du général Servant, il passa l'hiver de 1793 sur les bords de la Bidassoa. L'armée souffrait du froid rigoureux, et les maladies qui en étaient la suite la décimaient journellement. Lomet proposa de l'abriter toute entière, et il exécuta son projet en moins de 15 jours : 475 barraques s'élevèrent comme par miracle, et l'armée fut sauvée : il avait reproduit les *Castra Clausa* des Romains. De toutes parts on loua le service immense qui venait d'être rendu à la France; mais les éloges furent pour le général, et non pour l'officier. Nous pourrions citer d'autres preuves de son génie inventif ; nous aimons mieux redire une conversation qu'il eut avec Buonaparte : celui-ci ayant montré en 1794 un *Mémoire* qu'il avait composé et écrit de sa main sur les moyens de devenir souverain de l'île de Corse: *Mais*, lui dit Lomet, *ce nouveau Théodore courrait la double chance d'être couronné ou pendu.* Après quelques momens de silence, Buonaparte lui dit : *Vous ne connaissez pas le monde, vous n'avez étudié que les arts ; la véritable science est de vouloir bien ce que l'on veut, et de savoir employer les hommes comme les arithméticiens emploient leurs chiffres, m'entendez-vous? — Oui, fort bien : je comprends même que, si vous aviez quelque autorité sur moi, j'aurais à craindre de n'être bientôt que le chiffre barré d'une multiplication complète.* Lomet fut employé à l'école polytechnique où il fit un cours de mécanique et de topographie ; mais à l'époque de la disgrâce de Carnot, il fut renvoyé. Il vint à Agen, où il professa la physique et la chimie à l'école centrale de Lot-et-Garonne. Il refusa d'aller en Egypte, disant *qu'il n'avait pas besoin de courir les aventures.* Avant le retour de Buonaparte, il fut attaché par Bernardotte au conseil central des opérations des armées, présidé alors par le général Dupont. Buonaparte, devenu consul, l'accueillit froidement; mais, comme il connaissait son mérite, il ne tarda pas à lui confier les fonctions de chef de la division des opérations militaires et du ministère de la guerre. En 1805, Lomet fit partie de l'état-major-général de l'armée d'Allemagne comme sous-chef. En 1807, il fut nommé commandant de la place de Braunau sur l'Inn, l'une des clefs de l'Autriche. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il s'occupa de l'art lithographique qui prenait alors naissance en Allemagne. Il parvint à découvrir les secrets des procédés de cette invention que l'on tenait cachés. Après avoir continué les recherches sur la lithographie, et avoir été gouverneur du Haut-Arragon, en 1808, il vint à Paris apporter les résultats de sa précieuse découverte ; mais, soit que la pierre qu'il employa fût mauvaise ou mal préparée, soit que l'on ne connût pas encore les moyens de tirer convena-

blement les épreuves, on n'apprécia pas ses lithographies ; et la pierre qu'il avait apportée fut reléguée dans un coin du *Muséum d'histoire naturelle*, où elle se trouve encore classée parmi les échantillons de son ordre, c'est-à-dire, parmi les *calcaires compactes*. Après être retourné en Espagne, et avoir pris possession de la forteresse de Jaca, il demanda et obtint sa retraite (1809). Il était commandant de la légion d'honneur, depuis la bataille d'Austerlitz (1805); il reçut la croix de St-Louis, en 1814. C'était un mathématicien très spirituel : il osa mystifier l'académie des sciences par un *mémoire* qu'il envoya à l'un des principaux savans, sous le nom d'un chimiste allemand (*Everling Stauberg*) : ce mémoire, dans lequel il développe avec adresse les procédés les plus singuliers et les plus impraticables, captiva les savans auxquels il était dédié, et fut inséré dans les *mémoires de l'académie*. Lomet est mort à Paris, le 10 novembre, 1826. Il a publié : 1° *Mémoire sur les eaux minérales et sur les établissemens thermaux des Pyrénées*, 1795, in-8 ; 2° l'*Invention d'un nouveau sextant*, 1799 ; 3° *Théorie et pratique du nivellement et son application au calcul des terrasses* ; 4° *Traité de la construction, de l'équipement et des manœuvres des machines de théâtre, faisant suite aux recueils de charpenterie de M. Krafft*, grand in-folio, texte en trois langues. Le dépôt de la guerre possède de lui en manuscrit un excellent *Traité du baraquement des troupes*.

LOMONOSSOFF (Michel - Vasilievitsch), célèbre poète russe, naquit en 1711, à Denissofka près de Kholmogori, sur la mer Blanche. (Fils d'un pêcheur il partagea d'abord les occupations de son père. La lecture de quelques livres que lui avait donnés un ecclésiastique, enflamma sa jeune imagination : n'écoutant plus que son désir de s'instruire, il s'enfuit de la maison paternelle et se rendit à Moscou, où il fut admis à l'école de Jaïkonospask. Il y étudia les langues grecque, latine, allemande, française et les belles-lettres. Envoyé en Allemagne en 1736, aux frais du gouvernement, il y apprit la chimie, les mathématiques, l'histoire, etc., d'abord à Marbourg et ensuite en Saxe.) Lomonossoff remplit à Pétersbourg et à Moscou les chaires de ces diverses sciences, fut membre de l'académie de cette ville, de celle de Stockholm, de l'institut de Bologne, etc., et devint conseiller d'état, sous l'impératrice Elisabeth ; il publia dans la langue du pays, en 1760, un *Abrégé des annales de Russie, depuis l'origine de la nation russe jusqu'à la mort du grand-duc Jaroslaw Ier*, en 1754. Cet ouvrage a été traduit en allemand par le baron de Holbach et imprimé à Leipsick, et en français, Paris, 1772. L'auteur l'aurait poussé plus loin, sans sa mort arrivée le 4 avril 1765. Ses principaux ouvrages, comme poète, sont la *Pétréide*, en deux chants ; deux tragédies, et plusieurs *Morceaux* lyriques. Il publia aussi un *Cours de Rhétorique*, une *Grammaire russe*, un *Essai de physique et de métallurgie* ; *Méditations sur la grandeur de Dieu*. On a traduit en différentes langues la plupart des ouvrages de Lomonossoff. Sa vie a été écrite en russe par l'amiral Schichkoff.

LONDE (François-Richard de la), né à Caen en 1685, mort en 1765, se livra à la poésie, à la musique, à la peinture, au dessin et au génie. Il a laissé : 1° le *Plan et les vues de Caen*, exécutés avec beaucoup de netteté ; 2° *Paraphrases* en vers *des sept Psaumes de la pénitence*, 1748, in-8 ; 3° *Mémoires concernant le commerce de la Basse-Normandie*, manuscrits ; 4° *Recherches sur l'antiquité du château de la ville de Caen*, aussi en manuscrit ; 5° diverses *Pièces de poésies*, les unes manuscrites, les autres insérées dans des recueils ou journaux.

LONDONDERRY. *V*. CASTLEREAGH.

*LONDRES (Théophile-Ignace-Anker de), naquit à Quimper le 1er octobre 1728. Il entra chez les jésuites, et survécut à leur suppression. Il est connu par quelques ouvrages, dont voici les titres : 1° *Description historique de la tenue du conclave et de toutes les cérémonies qui s'observent à Rome depuis la mort du pape jusqu'à l'exaltation de son successeur*, Paris, Desprès, 1774, in-8. Quoi-

que dans le *Dictionnaire des anonymes*, tome 1er, cet ouvrage soit attribué à l'abbé de Londres, il paraît néanmoins qu'il n'est pas de lui, mais de Pons-Augustin Allets, ex-oratorien et homme de lettres. *Voyez* à cet égard le même Dictionnaire, tome 4, pag. 262, et tome 1, pag. 70, art. ALLETS. 2° *Variétés philosophiques et littéraires*, Londres et Paris, Duchesne, 1762, in-12. Il est éditeur des *Sermons du Père Le Chapelain*, 1768, in-12. On ne sait pas l'époque précise de sa mort; mais il n'existait plus en 1806.

LONG (Jacques Le), prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1665, fut envoyé dans sa jeunesse à Malte pour y être admis au nombre des clercs de St.-Jean-de-Jérusalem. A peine fut-il arrivé, que la contagion infecta l'île. Il rencontra par hasard des personnes qui allaient enterrer un homme mort de la peste : il les suivit; mais dès qu'il fut rentré dans la maison où il logeait, on en fit murer les portes, de peur qu'il ne communiquât le poison dont on le croyait attaqué. Cette espèce de prison garantit ses jours et ceux des personnes avec lesquelles il était enfermé. Le jeune Le Long, échappé à la contagion, quitta l'île qu'elle ravageait, et revint à Paris, où il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1686. Après avoir professé dans plusieurs colléges, il fut nommé bibliothécaire de la maison de St.-Honoré à Paris. Cette bibliothèque augmenta de plus d'un tiers sous ses mains. L'excès du travail le jeta dans l'épuisement, et il mourut d'une maladie de poitrine en 1721, à 56 ans, regardé comme un savant vertueux. Ses principaux ouvrages sont : 1° une *Bibliothèque sacrée*, en latin, réimprimée en 1723, en 2 vol. in-fol., par les soins du Père Desmolets, son confrère et son successeur dans la place de bibliothécaire. Elle est divisée en deux parties : dans la première, il donne un catalogue des manuscrits et des textes originaux de la Bible avec leurs éditions et versions ; dans la seconde, il donne une notice des auteurs et des ouvrages faits sur l'Ecriture sainte. (Une nouvelle édition avait été commencée par les soins de A. G. Masch, avec des augmentations. Il n'en a paru que deux parties en 5 vol. in-4, Halle, 1778-90.) 2° *Bibliothèque historique de la France*, in-fol. Cet ouvrage, plein d'érudition et de critique, coûta bien des recherches à son auteur : il est d'une grande utilité à ceux qui s'appliquent à l'histoire de la nation française, et un homme d'esprit ne balance pas de l'appeler *un véritable monument du règne de Louis XIV*. On y trouve, ainsi que dans l'ouvrage précédent, quelques inexactitudes; mais quel ouvrage, surtout de ce genre, en est exempt? De Fontette en a donné, en 1768 et années suivantes, une nouvelle édition en 5 vol. in-fol., corrigée et considérablement augmentée. 3° Un *Discours historique sur les Bibles polyglottes et leurs différentes éditions*, 1713, in-8.

LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard DE ROQUELEYNE, seigneur DE), né à Dijon en 1659 d'une famille noble, fut secrétaire des commandemens du duc de Berry, et eut quelque réputation comme poète et comme traducteur. Il se fit un nom dans le genre dramatique par trois tragédies : *Médée*, *Electre* et *Sésostris* ; cette dernière n'a pas été imprimée. (La première est restée au théâtre, et les amateurs la voient toujours jouer avec plaisir.) Ces pièces sont dans le goût de Sophocle et d'Euripide ; les détracteurs de l'antiquité se servirent des copies pour dépriser les originaux. On a encore de Longepierre : 1° des *Traductions* prolixes et faibles en vers français, ou, pour mieux dire, en prose rimée, d'Anacréon, de Sapho, de Théocrite, 1688, in-12 ; de Moschus et de Bion, Amsterdam, 1687, in-12. L'auteur les a enrichies de notes qui prouvent qu'il connaissait l'antiquité, quoiqu'il ne sût en faire passer dans la langue française ni les beautés ni la délicatesse. 3° Un *Recueil d'Idylles*, Paris, 1690, in-12. La nature y est peinte de ses véritables couleurs ; mais la versification en est prosaïque et faible. Il mourut à Paris, en 1721.

LONGIANO (Fausto de), auteur italien du 16e siècle, dont on a un *Traité des duels* (en italien), Venise, 1552, in-8 ; des *Observations* sur les Oraisons

de Cicéron, ibid., 1556, in-8; une *Traduction* de Dioscoride en italien, Venise, 1542, in-8.

LONGIN (Saint), *Longinus*; c'est ainsi qu'on a appelé le soldat qui perça d'un coup de lance le côté de Notre-Seigneur, lorsqu'il était en croix. Ce nom semble n'avoir d'autre fondement que le mot grec d'où il est dérivé, lequel signifie *lance*. Le texte sacré n'est pas absolument favorable à l'opinion qui confond ce soldat avec le centurion qui s'écria : *Vraiment cet homme était le Fils de Dieu*. Il ne faut cependant pas s'élever avec trop de zèle ou de confiance contre ces sortes de traditions, appuyées des martyrologes, et peut-être d'autres témoignages qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

LONGIN (Denys), en latin *Dionysius Cassinus Longinus*, philosophe et littérateur, né à Athènes, et originaire de Syrie, eut une grande réputation dans le 3ᵉ siècle par son éloquence et par sa philosophie. (Il fut disciple d'Ammonius Saccas, et ami de Plotin.) Ce fut lui qui apprit le grec à Zénobie, femme d'Odénat et reine de Palmyre. Cette princesse le fit son ministre. L'empereur Aurélien ayant assiégé sa capitale, Longin lui conseilla de résister autant qu'elle pourrait. On dit qu'il lui dicta la réponse noble et fière qu'elle fit à cet empereur, qui la pressait de se rendre. Longin fut la victime de son zèle pour Zénobie. Palmyre ayant ouvert ses portes à Aurélien, ce prince le fit mourir en 273. Longin souffrit les plus cruels tourmens avec constance, et consola même ceux qui pleuraient autour de lui. Cet homme illustre avait un goût délicat et une érudition profonde. On disait de lui qu'il était une *bibliothèque vivante*, et on disait vrai. Il avait composé en grec des *Remarques critiques* sur tous les anciens auteurs. Cet ouvrage n'existe plus, ainsi que plusieurs autres productions de philosophie et de littérature, dont il ne nous reste que le *Traité du sublime*. L'auteur y donne à la fois des leçons et des modèles ; il y rend justice aux beautés de l'Ecriture sainte, et admire en particulier les expressions vives et énergiques dont se sert Moïse dans l'histoire de la création. (Cet opuscule est admirable par la justesse et la profondeur des aperçus, la délicatesse, l'élégance, la simplicité et la force du stile. C'est sans contredit le meilleur de tous les critiques de l'antiquité. Boileau l'a traduit en français: sa traduction est élégante, mais un peu froide ; les morceaux poétiques y sont rendus en très beaux vers. Il en existe une autre traduction par Lancelot.) Tollius a fait imprimer celle de Boileau à Utrecht, en 1694, in-4, avec les remarques de différens savans. Boileau a accompagné sa traduction de plusieurs *notes*, dont quelques-unes peuvent être utiles. Il y en a une édition en grec, latin, italien et français, de Vérone, 1733, in-4. La meilleure est celle de Weiske, Leipsick, 1809. Il nous reste aussi de Longin quelques *Fragmens des Scholies* sur Ephestion ; la *préface du Traité des fins* ; quelques *endroits d'une rhétorique mêlés avec celle d'Aposine* ; un *passage du livre de l'âme*, et une *portion de lettre à Porphyre*.

LONGIN (César Longinus), est auteur d'un livre singulier et peu commun, intitulé : *Trinum medicum*, Francfort, 1616, 1630 ou 1673, in-12.

LONGINUS. *Voyez* CASSIUS.

LONGO (George), docteur et premier garde de la bibliothèque ambroisienne de Milan, vivait au commencement du 16ᵉ siècle. Il laissa un *Traité* en latin, plein d'érudition, touchant les *cachets des anciens*, Milan, 1615, in-8. On le trouve aussi dans le recueil des divers traités *De annulis*, publié à Leyde en 1671.

LONGO (Pietro). *Voy.* AARSENS.

* LONGOBARDI (Nicolas), jésuite et supérieur des missions étrangères à la Chine, naquit en 1565, à Calatagirone, en Sicile. Il sollicita la faveur d'être envoyé dans les missions de l'Orient, et il s'embarqua en 1596 pour la Chine. Il demeura plusieurs années dans la province de Kiang-si, où il opéra de nombreuses conversions qui excitèrent la jalousie des bonzes. Accusé par eux d'adultère, il prouva son innocence, et pardonna à ses calomniateurs. Il gagna la bienveillance de l'empereur, et ne fut plus inquiété. Le

Père Ricci l'ayant désigné pour lui succéder dans son emploi de supérieur-général des missions à la Chine, il le remplit avec autant de zèle que de succès. Le Père Longobardi mourut à Pékin, le 11 décembre 1653, âgé de 88 ans. Il connaissait à fond la langue chinoise, et a laissé : 1° *Annuæ litteræ e sinis anni* 1598, Mayence, 1601, in-8 ; 2° *Prières journalières de la sainte loi*, écrites en chinois, et très répandues dans les missions de la Chine. La bibliothèque du roi en conserve plusieurs exemplaires. 3° Des *Livres* de piété, un *Traité de l'âme* ; un autre sur le *Tremblement de terre*, arrivé à Pékin, en 1624 ; 4° *De Confucio ejusque doctrina tractatus*, traduit en français, sous le titre de *Traité de quelques points de la doctrine des Chinois* ; 1701 ; en espagnol, par le Père Navarrète, et inséré dans ses *Tratados*, ou *Traités historiques sur la Chine*. Leibnitz a donné une nouvelle édition de l'ouvrage du Père Longobardi dans son *Recueil des anciens traités sur les cérémonies chinoises*.

LONGOLIUS. *Voyez* LONGUEIL.

LONGOMONTANUS (Christian), astronome danois, né à Langsberg, village du Jutland, dans le Danemark, en 1562, était fils d'un pauvre laboureur. Il essuya dans ses études toutes les incommodités de la mauvaise fortune, partageant, comme le philosophe Cléanthe, tout son temps entre la culture de la terre et les leçons que le ministre du lieu lui donnait. Il se déroba du sein de sa famille à l'âge de 14 ans, pour se rendre dans un collége. Quoiqu'il fût obligé de gagner sa vie, il s'appliqua à l'étude avec tant d'ardeur, qu'il se rendit très habile, surtout dans les mathématiques. Longomontanus étant allé à Copenhague, les professeurs de l'université le recommandèrent au célèbre Tycho-Brahé, qui le reçut très bien en 1589. Longomontanus passa huit ans auprès de ce fameux astronome, et l'aida dans ses observations et dans ses calculs. Entraîné par le désir d'avoir une chaire, il quitta Tycho-Brahé, et devint professeur de mathématiques à Copenhague, en 1605, emploi qu'il remplit avec beaucoup de réputation jusqu'à sa mort, arrivée en 1647. On a de lui plusieurs ouvrages estimables. Les principaux sont : 1° *Astronomia danica*, Amsterdam, 1640, in-fol. L'auteur y propose un nouveau système du monde, composé de ceux de Ptolémée, de Copernic et de Tycho-Brahé ; ce système n'a pas eu beaucoup de sectateurs, quoiqu'il semble réunir les avantages de tous les autres. Il servit à montrer combien on avait tort de vouloir établir un système certain sur une chose qui pouvait être expliquée de tant de manières diverses. (*Voyez* SCHEINER, COPERNIC, TYCHO, etc.) 2° *Systema mathematicum*, in-8 ; 3° *Problemata geometrica*, in-4 ; 4° *Disputatio ethica de animæ humanæ morbis*, in-4. Parmi les maladies de l'esprit humain, l'auteur ne compte pas cette manie qui dévorait les philosophes de son temps, comme ceux du nôtre, de vouloir faire chacun un système, et de chercher sans cesse ce qu'on ne peut trouver. Longomontanus y était sujet comme les autres. Il croyait bonnement avoir trouvé la quadrature du cercle ; il consigna cette prétendue découverte dans sa *Cyclométrie*, 1612, in-4, et réimprimée en 1617 et 1664 ; mais Pell, mathématicien anglais, lui prouva que sa découverte était une chimère. Voyez les *Mémoires de Nicéron*, tom. 8.

LONGUEIL (Richard-Olivier de), archidiacre de Rouen, puis évêque de Coutances, était d'une ancienne famille de Normandie. Le pape le nomma pour revoir le procès de la pucelle d'Orléans, et il se signala parmi les commissaires qui déclarèrent l'innocence de cette héroïne et l'injustice de ses juges. Charles VII l'envoya ambassadeur vers le duc de Bourgogne, le fit chef de son conseil, premier président de la chambre des comptes de Paris, et lui obtint la pourpre romaine du pape Calixte III, en 1456. Le cardinal de Longueil se retira à Rome sous le pontificat de Pie II, qui lui confia la légation d'Ombrie, et lui donna les évêchés de Porto et de Sainte-Rufine, réunis ensemble, comme un gage de son estime. Il mourut à Pérouse en 1470, regretté

du souverain pontife et des gens de bien.

LONGUEIL (Christophe de), *Longolius*, littérateur célèbre, selon Scévole de Sainte-Marthe, était fils naturel d'Antoine de Longueil, évêque de Léon, et naquit, en 1470, à Malines, où son père était ambassadeur de la reine Anne de Bretagne, qui l'avait fait déjà son chancelier. Selon Erasme (qui l'assure sur la foi de Pierre Longueil, oncle paternel de Christophe), il était Hollandais, de la ville de Schoonhove. Il montra de bonne heure beaucoup d'esprit et de mémoire, et embrassa toutes les parties de la littérature : antiquités, langues, droit civil, droit canon, médecine, théologie. Le succès avec lequel il exerça à Paris la profession de jurisconsulte lui valut une charge de conseiller au parlement. Il fut professeur de droit à Poitiers. Pour donner encore plus d'étendue à son génie, il parcourut l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, où il fut retenu captif par le peuple, irrité contre les Français, vainqueurs à la bataille de Marignan, qui venait de se donner. (Ce fut l'évêque de Sion, dans le Valais, qui le délivra des mains des Suisses, et lui donna de l'argent pour aller à Rome, où il fut bien accueilli par le pape et les cardinaux.) Il mourut à Padoue en 1522, à 52 ans. On a de lui des *Epîtres* et des *Harangues*, avec sa *Vie* par le cardinal Polus, Florence, 1524, in-4; Paris, 1733, in-4. (La diction en est pure et élégante, mais le fond n'en est pas toujours assez fourni. Il était du nombre des savans qui imitaient avec succès le stile de Cicéron. Dans ses premières productions, il a peut-être trop accordé à une imagination abondante et vigoureuse; mais le jugement et la réflexion réparèrent bientôt cet abus de richesses. L'auteur de la vie du cardinal Polus (*Voyez* PHILIPS Thomas) fait de Longolius le plus grand éloge, et l'on ne peut disconvenir que cet éloge ne soit bien mérité. (Bembo lui fit une épitaphe en latin, et Marot une en français.)

LONGUEIL (Jean de), sieur de Maisons, de la famille des précédens, fut président aux enquêtes au parlement de Paris, et ensuite conseiller d'état en 1549, sous Henri II. Il se rendit célèbre dans ces emplois par son habileté et sa prudence, et laissa un *Recueil* curieux de 271 *Arrêts notables* rendus de son temps. Il mourut le 1er mai 1551.

LONGUEIL, ou LONGOLIUS (Gilbert de), né à Utrecht en 1507, fut médecin de Herman, archevêque de Cologne, et mourut dans cette dernière ville en 1543. Comme il avait paru attaché au luthéranisme, on ne voulut pas l'enterrer à Cologne, et ses amis furent obligés de transporter son corps à Bonn. On a de lui : 1° *Lexicon græco-latinum*, in-8, Cologne, 1533; 2° des *Remarques* sur Ovide, Plaute, Cornélius-Népos, Cicéron, Laurent Valla, etc., Cologne, 4 vol. in-8; 3° une *Traduction latine* de plusieurs opuscules de Plutarque, Cologne, 1542, in-8; 4° une *Version latine* du deuxième concile de Nicée; 5° une *Edition grecque et latine*, avec des notes, de la Vie d'Apollonius de Thyane, par Philostrate, Cologne, 1532, in-8; 6° *Dialogus de avibus et earumdem nominibus græcis, latinis et germanicis*, Cologne, 1544, in-8. *Voyez* Nicéron, tom. 17 et 20.

LONGUERUE (Louis DUFOUR de), savant abbé de Sept-Fontaines et du Jard, naquit à Charleville, d'une famille noble de Normandie, en 1652. Son père n'épargna rien pour son éducation. Richelet fut son précepteur; d'Ablancourt, son parent, veilla à ses études, et ne manqua pas, en bon calviniste, de lui donner du goût pour les erreurs de sa secte. A 14 ans, il commença à s'appliquer aux langues orientales; il savait déjà une partie des langues mortes, et quelques-unes des vivantes : c'est cette précocité, sans doute, et cette surcharge d'idées qui dérangea son jugement, qui ne fut jamais au même degré que sa mémoire. L'histoire fut la partie de la littérature à laquelle il se consacra, sans négliger pourtant la théologie, l'Ecriture sainte, les antiquités et les belles-lettres. Ne connaissant d'autres délassemens que le changement de travail et la société de quelques amis, il leur ouvrit

libéralement le trésor de ses connaissances, et composait souvent pour eux des morceaux assez longs ; mais ces services n'étaient pas assaisonnés de bonne grâce. Des traits trop vifs et souvent brusques, des saillies d'humeur, des critiques téméraires, une liberté cynique, un ton tranchant et souvent trop hardi : voilà le caractère de sa conversation. C'est aussi celui du *Longueruana*, recueil publié après sa mort. On l'y voit en déshabillé, et ce déshabillé ne lui est pas toujours avantageux. Ce savant mourut à Paris en 1733, à 81 ans. On a de lui : 1° *Dissertation latine* sur Tatien, dans l'édition de cet auteur, Oxford, 1700, in-8 ; 2° *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne*, Paris, 1719, in-fol. 1722, in-fol. (C'est le texte d'un atlas de Danville avec les cartes de ce géographe, et publié par l'abbé Béraud. Les exemplaires non cartonnés sont rares et recherchés. Voyez, sur cet ouvrage, le n° 3560 du *Dict. des Anonymes* de Barbier.) L'auteur n'y paraît ni géographe exact, ni bon citoyen. Il y rapporte quantité de faits contre le droit immédiat des rois de France sur la Gaule Transjurane et sur d'autres provinces. 3° *Annales Arsacidarum*, Strasbourg, 1732, in-4. 4° Traité d'un auteur romain *sur la transsubstantiation*, Londres, 1686 in 12, que l'on faisait faussement passer sous le nom du ministre *Allix* son ami, et qui n'est point favorable à la foi catholique. Il paraît par quelques endroits du *Longueruana* qu'il pensait sur certains points de doctrine comme les protestans, entre autres, sur la confession auriculaire ; il y vante le *Bellum papale* de Thomas James, comme un ouvrage utile et important. Cet abbé, léger dans ses critiques et facile à se prévenir, n'avait pas vu, sans doute, la réfutation du Père Bukentop. (*Voyez* ce nom et BIANCHINI.) 5° Quelques *Dissertations* sur les antiquités françaises et romaines. 6° Plusieurs ouvrages *manuscrits*, dont on peut voir la liste à la tête du *Longueruana* par l'abbé Guyon et publié par Desmarets, Berlin (Paris), 1754, 2 part. in-12. On trouve une notice des *Manuscrits* de Longuerue, ainsi que de ses autres ouvrages, dans le recueil de pièces *intéressantes*, par l'auteur lui-même. On peut consulter aussi le *Dictionnaire de Moreri* et les *Mélanges historiques et philosophiques de* Michault, tom. 2, p. 290.

LONGUEVAL (Jacques), historien, né près de Péronne en 1680, d'une famille obscure, fit ses humanités à Amiens et sa philosophie à Paris avec distinction. Il entra ensuite dans la société des jésuites, où il professa avec succès les belles-lettres, la théologie et l'Ecriture sainte. S'étant retiré dans la maison professe des jésuites de Paris, il y travailla avec ardeur à l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, dont il publia les huit premiers volumes. Il continuait ce travail avec ardeur, lorsqu'il mourut d'apoplexie le 11 janvier 1735, à 54 ans. Cette *Histoire* (Paris, 1730-1749, 18 vol. in-4 ; Nîmes, 1782, 18 vol. in-8, et in-12, souvent réimprimée), dit Sabatier, est un chef-d'œuvre. L'intérêt et l'utilité y fixent tour à tour l'esprit du lecteur, que l'historien sait intéresser par un mélange de méthode, de clarté, de critique et d'élégance. Tous les objets sont présentés sous un jour qui aide autant le jugement que la mémoire. On aime voir les événemens racontés sans enthousiasme et développés avec impartialité. Les Discours préliminaires qui ornent les quatre premiers volumes prouvent une érudition profonde et une critique judicieuse. Les Pères Fontenay, Brumoy et Bertier l'ont continuée, et l'ont poussée jusqu'au 18e volume in-4, et jusqu'à l'an 1559. On a encore du Père Longueval : 1° un *Traité du schisme*, in-12, Bruxelles, 1718 ; 2° une *Dissertation sur les miracles*, in-4 ; 3° d'autres *Ecrits* sur les disputes de l'Eglise de France, dans lesquels on trouve de l'esprit et du feu ; 4° une *Histoire* étendue du *semi-pélagianisme*, en manuscrit. (*L'éloge* de Longueval par Fontenay se trouve en tête de la continuation de *l'Histoire de l'Eglise gallicane*).

LONGUEVILLE, nom d'une famille célèbre dont la tige fut François Ier d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, gouverneur du Dauphiné et grand

chambellan de France. Voyez DUNOIS, et les articles Orléans. — LONGUEVILLE (Anne-Geneviève de BOURBON, duchesse de), née au château de Vincennes en 1619, était fille de Henri II, prince de Condé, et de Marguerite de Montmorency. (Elle était sœur du grand Condé et du prince de Conti. Lors de sa naissance, son père était prisonnier d'état à Vincennes.) Elle épousa à l'âge de 23 ans Henri d'Orléans, duc de Longueville; elle alla le rejoindre à Munster en 1646, et fut reçue partout avec une grande magnificence. Revenue en France, elle se jeta dans le parti opposé à Mazarin. Son époux, qui s'était signalé comme plénipotentiaire au congrès de Munster, et qui avait le gouvernement de Normandie, embrassa aussi le parti de la Fronde, et ensuite la faction de Condé et de Conti, dont il partagea la prison en 1650. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il renonça pour toujours aux partis qui troublaient l'état. La duchesse de Longueville fut moins sage. Ardente, impétueuse, née pour l'intrigue et la faction, elle avait tâché de faire soulever Paris et la Normandie; elle s'était rendue à Rouen, pour essayer de corrompre le parlement. Se servant de l'ascendant que ses charmes lui donnaient sur le maréchal de Turenne, elle l'avait engagé à faire révolter l'armée qu'il commandait. Pour gagner la confiance du peuple de Paris pendant le siége de cette ville, en 1648, elle avait été faire ses couches à l'Hôtel-de-Ville. Le corps municipal avait tenu sur les fonts de baptême l'enfant qui était né, et lui avait donné le nom de *Charles-Paris*; ce prince, d'une grande espérance, fut tué au passage du Rhin, en 1672, avant d'être marié. (C'est dans son appartement que tout se discutait et se décidait. Toutefois, peu ferme de caractère, elle semblait plutôt viser à la célébrité qu'à tout autre but; et, après la journée des barricades, on la vit hésiter sur le parti qu'il convenait de prendre. La paix ayant été signée en 1649, elle reparut à la cour; mais elle y fut reçue froidement.) Lorsque les princes furent arrêtés (1650), madame de Longueville évita la prison par la fuite, et ne voulut point imiter la conduite prudente de son époux. (Elle se retira en Normandie, puis à Rotterdam, à Stenay. Elle se concerta avec Turenne qu'elle avait conquis au parti des frondeurs pour entrer en France, et délivrer les princes; mais enfin la reine ayant consenti à leur rendre la liberté, la duchesse vint de nouveau à la cour, et tout sembla oublié. Quelque temps après de nouvelles brouilleries eurent lieu entre la reine et la duchesse. Celle-ci alla à Bourges, puis à Bordeaux: les troubles recommencèrent; mais la mésintelligence s'étant glissée parmi les chefs, Mazarin trouva moyen de les amener à la paix. Cependant le feu de la guerre civile étant éteint, elle revint en France; et comme il fallait un aliment à sa vivacité et à son inquiétude naturelle, elle se jeta dans les affaires du jansénisme. Elle y mit la même ardeur qu'elle avait fait paraître dans les guerres civiles. Après la mort du duc de Longueville, en 1663, elle quitta la cour pour se lier plus étroitement avec le parti, fit construire à Port-Royal-des-Champs un bâtiment pour s'y retirer, et se partagea entre ce monastère et celui des Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Elle mourut dans ce dernier le 15 avril 1679, et y fut enterrée. Son cœur fut porté à Port-Royal. Ce fut elle qui forma le projet de la paix de Clément IX, qui se donna tous les mouvemens nécessaires pour la faire conclure, et qui n'y réussit, comme l'on sait, que d'une manière illusoire, sans aucun bien durable. (*Voyez* CLÉMENT IX.) Son hôtel fut l'asile des écrivains de Port-Royal; elle les déroba à la poursuite de l'autorité tant ecclésiastique que civile, soit par son crédit, soit par les moyens qu'elle trouvait de les soustraire aux arrêts qui tendaient à la destruction de cette secte naissante. On a de la duchesse de Longueville un écrit imprimé dans le *Nécrologe* de Port-Royal, où elle peint ses sentimens religieux. Villefore a donné sa *Vie*, Amsterdam, 1739, 2 volumes petit in-8; panégyrique dicté par l'esprit de parti. L'on trouve une *notice sur sa Vie* par Lémontey, dans la 3[e] livraison de la galerie française.

LONGUEVILLE (Antoinette d'Orléans de). *Voyez* ANTOINETTE.

LONGUS, rhéteur grec, dont on ignore le véritable nom, fameux par son roman intitulé : *Pastorale de Daphnis et de Chloé*, en 4 livres. Comme les auteurs anciens ne parlent point de Longus, il est difficile de fixer avec certitude le temps auquel il a vécu; (on croit cependant que c'est vers le milieu du 4e siècle. Les meilleures éditions de *Longus* sont celles de Columbani, Florence, 1598 ; de Jungerman, 1605, et celle de Franker en 1660, in-4, et celle de 1654, Paris, in-4 ; de Boden ou Variorum, Leipsick, 1777; du docteur Bernard, Paris, 1754, de Dutens, Paris, 1776; de Bodinio, Parme, 1786; de M. Coraï, 1802 ; de Villoisin, de Schæfer, Leipsick, 1803. Toutes ces éditions étaient déparées par une longue lacune au 1er livre ; mais en 1810, Paul Courrier (voy. son article) découvrit dans un manuscrit de Florence le passage qui manquait depuis si long-temps, et donna une édition complète de Longus, 1810. Ce fragment grec a été réimprimé depuis dans le *Classical journal* de M. Passow, Leipsick, 1811, et dans les éditions et traductions postérieures à cette date. Longus a été traduit en anglais, par Thornley, 1657, et par Craggs, 1764 ; en allemand par M. Passow ; en italien par Ann. Caro, Manzzini et Gozzi, et en français par Amyot, le Camus, Debure, St.-Fauxbin, l'abbé Mulot, enfin par le Père Blanchard, 1798, in-12 ; la meilleure est celle d'Amyot. Courrier l'a publiée plusieurs fois, en 1810 ; il y a en outre intercalé la traduction du fragment nouvellement découvert. En 1813, il corrigea ou refondit le texte d'Amyot, en imitant toujours le genre et les formes de stile de cet auteur.) On en a donné deux autres éditions avec 29 figures dessinées par le régent, et gravées par Benoît Audran. L'ouvrage de Longus est en prose. Son pinceau est dirigé par une imagination sans retenue; mais le stile est d'une élégance qui dégénère rarement en affectation.

LONICERUS ou LONICER (Jean), né en 1499 à Orlhern, dans le comté de Mansfeld, s'appliqua à l'étude avec une ardeur extrême, et se rendit habile dans le grec, dans l'hébreu et dans les sciences. Il enseigna ensuite avec réputation à Fribourg, à Strasbourg, en plusieurs autres villes d'Allemagne, et surtout à Marpurg, où il mourut en 1569, à 70 ans. Mélanchthon et Joachim Camerarius le choisirent pour mettre la dernière main au *Dictionnaire grec et latin* auquel ils avaient travaillé. On a de lui plusieurs *Traductions* d'ouvrages grecs en latin, entre autres des poèmes *Theriaca et Alexipharmaca* de Nicandre, Cologne, 1531, in-4 ; et une *Edition* de Dioscoride d'Anazarbe, Marpurg, 1543, in-fol. (Sa vie a été écrite en latin par son petit-fils Lonicer: elle est inséré dans la *Bibliotheca chalcographica* de J.-J. Boissard.)

LONICERUS ou LONICER (Adam), fils du précédent, né à Marpurg en 1528, fut un habile médecin, professa les belles-lettres à Freyberg, 1547-1551, revint à l'étude de la médecine à Mayence, occupa la chaire de mathématiques à Marpurg, y reçut le doctorat (1554), fut nommé médecin pensionnaire du sénat de Francfort-sur-le-Mein, et y mourut en 1586, à 58 ans, après avoir rempli cette place pendant 32 ans. On a de lui plusieurs ouvrages d'histoire naturelle et de médecine : 1° *Methodus rei herbariæ*, Francfort, 1550, in-4 ; 2° *Historia naturalis plantarum, animalium et metallorum*, Francfort, 1551 et 1555, en 2 vol. in-fol. ; 3° *Methodica explicatio omnium corporis humani affectuum ;* 4° *Hortus sanitatis* de Jean Cuba, dont la dernière édition est d'Ulm, 1713, in-fol., fig., etc. — Il y a encore un Philippe LONICERUS, auteur d'une *Chronique des Turcs*, pleine de recherches, écrite en latin, avec élégance, exactitude et intérêt, 1 vol. in-fol.

LOOS (Corneille), théologien, né à Gouda vers 1546, et chanoine de cette ville selon Valère-André, quoiqu'il ne soit nullement certain qu'il y ait eu une collégiale, se retira à Mayence pendant les troubles de sa patrie. Sa façon de penser sur les sorciers, dont il niait la réalité, lui causa des chagrins. Il s'en ouvrait dans ses conversations, et travaillait à établir son sentiment dans un livre qu'il

imprima sous ce titre, *Traité sur la vraie et la fausse magie*, lorsqu'il fut emprisonné. Il se rétracta pour avoir sa liberté; mais ayant de nouveau enseigné son opinion, il fut arrêté. Il sortit cependant encore de prison, et il y aurait été mis une troisième fois, si la mort ne l'eût enlevé à Bruxelles en 1595. Il blâmait ouvertement la pratique des exorcismes, aussi ancienne que l'Eglise, qui l'approuve. (*Voyez* Delrio.) On a de Loos: 1° *De tumultuosa Belgarum seditione sedanda*, Mayence, 1582, in-8; 2° *Annotationes in Ferum super Joannem*, il y relève plusieurs fautes de Ferus; 3° *Illustrium Germaniæ utriusque scriptorum catalogus*, Mayence, 1581, in-8. C'est une notice de 89 écrivains belges fort sèche et peu exacte. 4° *Institutionum sacræ theologiæ libri* 4, Mayence, in-12; c'est un abrégé de Melchior Canus, et plusieurs ouvrages de controverse et de piété. On en trouvera la liste complète dans la *Biblioth. Belgic.* de Foppens.

LOPEZ. *Voyez* Ferdinand Lopez.

LOPEZ DE GOMARA (François), ecclésiastique et historien espagnol, naquit à Séville en 1510. Il demeura quatre ans en Amérique, et à son retour en Espagne, il publia *Primera, secunda parte*, etc., ou *Histoire générale des Indes*, en 3 parties, Médina, 1558, in-fol.; Anvers, 1554, in-8, traduite en italien, Venise, 1574, et en français par Irénée de Génille, Paris, 1587. Cette histoire, qui eut dans le temps beaucoup de vogue, renferme plusieurs inexactitudes; elle tomba en oubli dès que parut l'*Histoire de la Nouvelle Espagne* de Diaz del Castillo, publiée par Alonzo Raimond (Madrid, 1632), que la *Conquête des Indes* de Solis (1684) fit oublier à son tour. Lopez de Gomara mourut vers 1584.

LOPEZ de Vega. *Voyez* Vega.

* LORDELOT (Bénigne), avocat au grand conseil, naquit à Dijon le 12 octobre 1639. Il était avocat au parlement de cette ville, lorsque M. de Brulard, qui en était premier président, et qui avait un procès au grand conseil, amena Lordelot à Paris pour y plaider sa cause. Non seulement il la gagna, mais il plaida avec un talent si marqué, que M. de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, l'engagea à se fixer dans la capitale. Il y fut chargé de différentes causes importantes qui donnèrent lieu à un grand nombre de plaidoyers, pour l'impression desquels il avait obtenu un privilége de M. le chancelier, excepté deux qui furent imprimés séparément. Lordelot s'était marié à Paris; il y mourut le 1er mai 1720, âgé de plus de 80 ans. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, qui tous prouvent sa piété et ses sentimens religieux. Ce sont, 1° *Devoir de la vie domestique, par un père de famille*, Paris, 1706, in-12; 2° *Noëls pour l'entretien des âmes dévotes*, Dijon, 1660, in-12; 3° *Pensées chrétiennes tirées des psaumes*, avec une *prière* pour le roi et pour la paix, Paris, 1706, in-12, et 1708, in-16; 4° *De la charité qu'on doit exercer envers les enfans trouvés*, in-12, avec une gravure analogue au sujet, Paris, 1706; 5° *Lettres sur les devoirs d'un véritable religieux, écrites par un père à son fils nouvellement religieux profès dans la congrégation de St-Augustin*, Paris, 1708, in-12; 6° *Entretien du juste et du pécheur, sur cette proposition*, Que l'homme souffre beaucoup plus de maux et de peines pour se damner que pour se sauver, Paris, 1709, in-12; 7° *Nouvelle traduction de l'office de la Vierge, avec des explications et des réflexions*, Paris, 1711 et 1712, in-12; 8° *Lettres importantes pour arrêter les irrévérences qui se commettent dans les églises*, Paris, sans date (1712); 9° *Lettre écrite par un particulier à son ami* (l'abbé de Vallemont), *sur les désordres qui se commettent à Paris, touchant la comédie, et sur les représentations qui s'en font dans les maisons particulières*, Paris, 1710, in-12; 10° *Lettre écrite par un particulier à son ami sur les désordres du carnaval*, in-12, de 44 pages, 1711.

LOREDANO (Jean-François), dit *le Jeune*, sénateur de Venise au 17e siècle, né en 1606, mort en 1661, s'éleva par son mérite aux premières charges, et rendit de grands services à la république.

Sa maison était une académie de gens de lettres. Ce fut lui qui jeta les fondemens de celle *degli Incogniti*. On a de lui : 1° *Bizzarrie academiche ;* 2° *Vita del Marini ;* 3° *Morte del Valstein ;* 4° *Ragguagli di Parnasso;* 5° une *Vie d'Adam*, traduite en français ; 6° l'*Histoire des rois de Chypre* (Lusignan), sous le nom de *Henri Giblet ;* 7° plusieurs *Comédies* en italien. On a recueilli ses *OEuvres* en 7 vol. in-24, et 1653, 6 vol. in-12. (Sa *vie* a été écrite par Antoine Lupis, Venise, 1663.)— Le doge François LORÉDANO, élu en 1752, mort dix ans après, âgé de 87 ans, était de sa famille.

LORENS (Jacques du), né à Châteauneuf en Thimerais dans le Perche, et mort en 1655, à 75 ans, et suivant d'autres en 1648, fut le premier juge du bailliage de cette ville. Il était fort versé dans la jurisprudence, bon magistrat, d'une probité incorruptible, et l'arbitre de toutes les affaires de son pays. Il possédait les auteurs grecs et latins, et surtout les poètes et les orateurs. Il n'avait pas moins de goût pour les beaux-arts, et en particulier pour la peinture. Ses *Satires* furent imprimées à Paris en 1624, in-8 ; ibid., 1646, in-4 ; elles sont au nombre de 26. La versification en est plate et rampante. Son siècle y est peint avec des couleurs assez vraies, mais grossières et dégoûtantes. C'est à du Lorens qu'on attribue cette épitaphe si connue :

Ci-gît ma femme.... Oh! qu'elle est bien,
Pour son repos et pour le mien!

On a encore de lui : *Notes* sur *les coutumes du pays chartrain*, Paris, 1645, in-4.

* LORENZ (Jean-Michel), historiographe, chanoine de Saint-Michel de Strasbourg, naquit dans cette ville en 1722. Il était instruit dans la théologie, les mathématiques, l'histoire, la philosophie, le droit, et possédait les langues latine, grecque et hébraïque. Il avait été l'élève de Schapflin : il fut successivement professeur d'histoire et d'éloquence, chanoine du chapitre luthérien de Saint-Thomas en 1763, et l'année suivante, bibliothécaire de l'université de Strasbourg, où il mourut le 2 avril 1801. On a de ce savant ecclésiastique : 1° *Urbis Argentorati brevis historia, ab* A. C. 1456, Strasbourg, 1789, 3ᵉ édition, in-4 ; 2° *Tabulæ temporum fatorumque Germaniæ ab origine gentis ad nostra tempora*, Strasbourg, 1761, in-4 ; 1773, in-fol. ; 1785, in-8 ; 3° *Elementa historiæ universæ*, 1773, in-8, *cum tabulis ;* 4° *Elementa historiæ Germaniæ*, 1776, in-8, *cum tabulis ;* 5° *Summa historiæ Gallo-Franciæ civilis et sacræ*, 1793, 4 vol. in-8, etc., etc. Une érudition profonde, une précision exacte, et un stile correct et élégant, sont les qualités qui distinguent presque tous les ouvrages de cet auteur. Il a laissé plusieurs manuscrits que l'on conserve dans la bibliothèque de Strasbourg. (M. Oberlin a donné une *Notice sur la vie et les écrits* de J. M. Lorenz dans le *magasin encyclopédique*, 6ᵉ année, pag. 220.)

* LORENZANA (François-Antoine DE), cardinal-archevêque de Tolède, naquit à Léon, en Espagne, le 22 septembre 1722. Sa famille, une des plus anciennes de cette province, comptait parmi ses ancêtres saint Vincent de Lorenzana et saint Toribio de Mongrovejo. Après avoir étudié chez les PP. jésuites de sa ville natale, où il eut pour maître le pieux et savant Pierre Zarate, il professa la philosophie dans un monastère de bénédictins, suivit les cours de droit canonique à Salamanque, et de théologie dans le grand collége d'Oviédo, d'où il passa à Valladolid. Un concours (comme c'est l'usage en Espagne), ayant été ouvert pour une prébende dans la cathédrale de Siguenza, Lorenzana se mit sur les rangs, et obtint la prébende. Ses talens et sa bonne conduite lui méritèrent l'estime du Père François Ravago, confesseur de Ferdinand VI, qui le fit nommer chanoine de Tolède, puis grand-vicaire, et enfin abbé de Saint-Vincent. Devenu, en 1765, évêque de Placencia, il fut nommé, l'année suivante, à l'archevêché de Mexico, où il fonda un hôpital pour les enfans trouvés ; et, le 27 janvier 1772, il fut appelé au siége de Tolède, le plus riche de la catholicité. Simple et

frugal dans ses goûts et ses habitudes, il employa ses immenses revenus à protéger les lettres et à secourir les malheureux. Il fonda à Tolède une magnifique bibliothèque, une université, et fit publier à ses frais une superbe édition des *OEuvres des PP. de Tolède*. La même ville lui doit aussi une maison de charité, et celle de Madrid une maison de *retraite* pour servir d'asile aux pauvres, en les occupant à des travaux utiles. Lorenzana fit, en outre, rétablir un hôpital ruiné, avec une maison et une église pour les frères de la Charité, appelés en Espagne, *Frères de Saint-Jean de Dieu*. Une caserne fut également bâtie à ses frais pour recevoir les militaires et soulager les habitans, qui jusqu'alors avaient été contraints de les loger chez eux. Il faisait des provisions de vêtemens, de toile, de quinquina et autres remèdes, pour les distribuer aux pauvres. Quand les ouvriers manquaient de travail, surtout dans les années de disette, il les occupait à la réparation des routes ou à d'autres travaux publics. Tous les ecclésiastiques et les personnes recommandables recevaient chez lui un généreux accueil; aussi le nom de Lorenzana était révéré, non seulement dans son diocèse, mais dans toute l'Espagne. Il présida à l'éducation de Louis de Bourbon, depuis infant d'Espagne et cardinal (*Voyez* Bourbon), et le fit archidiacre de son église de Tolède. Lorenzana reçut le chapeau de cardinal, le 30 septembre 1789, et, cinq ans après, il fut nommé grand inquisiteur et conseiller d'état. La révolution française ayant conduit en Espagne un nombre considérable de prêtres, de religieux et de religieuses, Charles IV chargea le cardinal de Lorenzana de leur procurer un asile. Ce vertueux prélat partagea ce soin avec le pieux évêque d'Orense, et entretint à lui seul cinq cents de ces respectables proscrits. Il se trouvait à Madrid lors du mariage du prince de la Paix avec mademoiselle de Vallabriga, cousine du roi. On assure qu'ayant refusé, ainsi que le cardinal Despuig, de bénir cette union, parce que le bruit courait que Godoy était déjà marié avec une demoiselle Tudo (*Voyez* Godoy), il fut exilé de Madrid avec Despuig. On disait aussi dans le public que les deux prélats étaient partis, par ordre du roi, avec M. Musquiz, archevêque de Séleucie, pour aller offrir des consolations à Pie VI. Lorenzana suivit ce pontife dans les différentes excursions qu'on lui fit faire, pourvut au besoin de cette auguste victime, à ceux des divers cardinaux et prélats proscrits et dispersés dans toute l'Italie. Le refus de passeports l'ayant empêché d'accompagner Pie VI en France, il parvint à lui faire tenir secrètement des secours. Il allait retourner en Espagne, lorsque les mouvemens des armées lui en fermèrent le chemin, et il se trouva au conclave, tenu à Venise, où fut élu Pie VII. Il donna, en 1800, sa démission de son siége de Tolède, qui fut donné à l'infant D. Louis de Bourbon. Le cardinal de Lorenzana établit alors sa demeure à Rome. Pendant son séjour à Florence, un de ses neveux, chanoine de Tolède et archidiacre de Calatrava, le fit son légataire universel. Toujours bienfaisant, le cardinal fit deux parts de cette succession: il en consacra une partie pour doter de jeunes filles, et donna l'autre au grand hospice de Madrid. Un jour, il venait d'adresser une exhortation pieuse aux religieuses du couvent des Quatre-Saints-Couronnés, lorsqu'il se sentit tout à coup indisposé; après avoir reçu les secours de l'Eglise, il mourut le 17 avril 1820, âgé de 92 ans. M. Faustin Arevalo, qui l'avait secondé dans ses travaux littéraires, prononça, en latin, son *Eloge funèbre* à l'académie de la religion catholique. Il a laissé: 1° diverses *Lettres pastorales*; 2° un nouveau recueil de *Lettres de Fernand Cortès*, Mexico, 1770, in-4. Il a donné à ses frais de magnifiques éditions des ouvrages suivans, savoir: 3° *Sanctorum Patrum Toletanorum quotquot extant opera*, Madrid, 3 vol. in-fol., caractères d'Ibarra, avec des préfaces et des notes savantes. L'éditeur y a réuni les *écrits* de ses prédécesseurs, Montamès, Eugène, saint Ildefonse, saint Julien, saint Euloge, etc. avec l'abrégé de leurs *Vies*. 4° *Sancti Martini, legionensis pres-*

byteri et canonici regularis, *opera nunc primum in lucem edita*, Ségovie, 4 vol. in-fol. L'archevêque distribua gratuitement des exemplaires de ces ouvrages, et en envoya à M. l'abbé de Saint-Léger, qui les répartit entre les bibliothèques de Paris, savoir : Sainte-Geneviève, la Sorbonne, Saint-Germain-des-Prés et le collége Mazarin. 5° *OEuvres de saint Isidore de Séville*, revues sur les manuscrits du Vatican, et imprimées à Rome; 6° *Missale gothicum secundum regulam B. Isidori in usum Mozarabum*, Rome, 1804, in-fol., fig. Le cardinal de Lorenzana reçut, par un bref très flatteur, les félicitations de Pie VII pour son zèle à reproduire ainsi les monumens de l'antiquité, si utiles pour l'Eglise.

LORENZETTI (Ambrosio), peintre, natif de Sienne, mort âgé de 83 ans, vivait dans le XIVe siècle. Ce fut Giotto qui lui apprit les secrets de son art; mais Lorenzetti se fit un genre particulier, dans lequel il se distingua beaucoup. Il fut le premier qui s'appliqua à représenter en quelque sorte les vents, les pluies, les tempêtes, et ces temps nébuleux dont les effets sont si piquans en peinture.

LORET (Jean), poète français de Carentan en Normandie, mort en 1665, âgé d'environ 65 ans, se distingua par son esprit et par sa facilité à faire des vers français. Il avait commencé, vers 1650, une *Gazette burlesque en vers*, qu'il continua jusqu'en 1665 en partie. Il l'avait dédiée à mademoiselle de Longueville, qui lui faisait une gratification annuelle de 2, 000 liv., même depuis qu'elle fut duchesse de Nemours. Cette *Gazette* rimée renfermait les nouvelles de la cour et de la ville, Loret les contait d'une manière naïve et assez piquante dans la nouveauté, surtout pour ceux qui faisaient plus d'attention aux faits qu'à sa versification lâche, prosaïque et languissante. On a recueilli ses *Gazettes* en 3 vol. in-fol., 1650, 1660 et 1665, avec le portrait de l'auteur, gravé par Nanteuil. (On y joint un autre recueil périodique intitulé *Lettres en vers* à Madame..., ou *Gazette*, etc., depuis 1665 jusqu'au 27 décembre 1670, et continué jusqu'en 1678 par Dulaurens, (Charles Lobinet 2 tom. in-fol.) Il reste encore de Loret de mauvaises *Poésies burlesques*, imprimées en 1646, in-4.

LORGES (Guy- Aldonce de DURFORT, duc de), fils puîné de Guy-Aldonce de Durfort, marquis de Duras, et d'Elisabeth de la Tour, naquit en 1630, et fit ses premières armes sous le maréchal de Turenne, son oncle maternel. S'étant signalé en Flandre et en Hollande, et surtout au siége de Nimègue, dont il obtint le gouvernement, il s'éleva par ses services au grade de lieutenant-général. Il servait en cette qualité dans l'armée de Turenne, lorsque ce grand homme fut tué près de la ville d'Acheren, le 25 juillet 1675. Alors, faisant trève à sa douleur, et cherchant plutôt à sauver une armée découragée par la perte de son chef, qu'à acquérir de la gloire en livrant témérairement bataille, il fit cette retraite admirable qui lui valut le bâton de maréchal de France en 1676. Il commanda depuis en Allemagne, prit Heidelberg et chassa les Impériaux de l'Alsace. Ses exploits lui méritèrent les faveurs de la cour. Le roi érigea en duché la ville de Quintin, en Basse-Bretagne, pour lui et ses successeurs mâles, sous le titre de *Lorges-Quintin*. Il fut capitaine des gardes-du-corps, chevalier des ordres du roi, et gouverneur de Lorraine. Il mourut à Paris en 1702, à 72 ans, et fut regretté comme un digne élève de Turenne, et de plus, comme un homme foncièrement vertueux et un parfait chrétien. « On n'a point connu, dit le duc de » Saint-Simon, une plus belle âme, ni » un cœur plus grand ni meilleur que le » sien, et cette vérité n'a point trouvé » de contradicteur. Jamais il n'exista un » plus honnête homme, plus droit, plus » égal, plus uni, plus simple, plus aisé » à servir et prompt à obliger, et bien » rarement aucun qui le fût autant. D'ail» leurs, son caractère était la vérité, la » candeur même, sans humeur, sans fiel, » toujours porté à pardonner. » Il eut de Geneviève de Frémont quatre filles et un fils, dont la postérité soutient la gloire du maréchal de Lorges. *Voyez* DURAS.

LORICH (Gérard), *Lorichius*, d'Ha-

damar en Wétéravie, publia divers ouvrages. Le plus célèbre est un *Commentaire* latin sur l'ancien Testament, Cologne, 1546, in-fol. Le *Commentaire* sur le nouveau avait vu le jour cinq ans auparavant, en 1541, aussi in-fol.

LORIN (Jean), jésuite, né à Avignon en 1559, enseigna la théologie à Paris, à Rome, à Milan, etc., et mourut à Dôle en 1634, à 75 ans. On a de lui des *Commentaires* en latin sur le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, les Psaumes, l'Ecclésiaste, la Sagesse; sur les Actes des apôtres, et les Epîtres catholiques. Il y explique les mots hébreux et grecs en critique, et s'étend sur diverses questions d'histoire, de dogme et de discipline. Mais plusieurs de ces questions pouvaient être traitées d'une manière plus concise, et quelques-unes n'ont qu'un rapport éloigné à leur sujet. C'est de lui qu'est venu l'usage de faire à Avignon toutes les semaines une instruction aux Juifs; ce qui en a converti un grand nombre.

LORIOT (Julien), prêtre de l'Oratoire, né à Laval en 1633, se consacra aux missions sur la fin du XVIIe siècle. Ne pouvant plus supporter la fatigue de ces pieux exercices, auxquels il s'était livré pendant 14 ans, il donna au public les *Sermons* qu'il avait prêchés dans ses courses évangéliques. Ils forment 9 vol. de *Morale*, 6 de *Mystères*, 3 de *Dominicales*; en tout 18 v. in-12, 1695 à 1713. Le stile en est simple, la morale exacte, et toujours appuyée sur l'Ecriture et sur les Pères. Il mourut à Paris en 1715.

LORITI (Henri), surnommé *Glareanus*, du bourg de Glaris en Suisse, où il était né en 1488. Il y mourut en 1563, âgé de 75 ans. Il se rendit célèbre par ses talens pour la musique et pour les belles-lettres, et fut ami d'Erasme et de plusieurs autres savans. Son nom est plus connu que ses ouvrages. (Loriti possédait presque toutes les sciences, les belles-lettres, et était un des meilleurs poètes de son temps. Il a écrit sur les anciens classiques et sur d'autres savans. L'empereur Maximilien Ier décerna à Loriti le laurier poétique en 1512. Il était d'un caractère doux et très enjoué.)

LORME (Philibert de), natif de Lyon, mort en 1577, se distingua par son goût pour l'architecture. Il alla, dès l'âge de 14 ans, étudier en Italie les beau- était d'un caractère doux et très enjoué. tés de l'antique. De retour en France, son mérite le fit rechercher à la cour de Henri II, et dans celle des rois ses fils. Ce fut de Lorme qui fit le fer à cheval de Fontainebleau, et qui conduisit plusieurs magnifiques bâtimens dont il donna les dessins; comme le château de Meudon, celui d'Anet, de Saint-Maur, le palais des Tuileries, et qui orna et rétablit plusieurs maisons royales. Il fut fait aumônier et conseiller du roi, et on lui donna l'abbaye de Saint-Eloi et celle de Saint-Serge d'Angers. Ronsard ayant publié une satire contre lui, de Lorme s'en vengea en faisant refuser la porte du jardin des Tuileries, dont il était gouverneur, au satirique, qui crayonna sur la porte ces trois mots : *Fort. Reverent. Habe.* L'architecte, qui entendait fort peu le latin, crut trouver une insulte dans ces paroles, et s'en plaignit à la reine Catherine de Médicis. Ronsard répondit que ces trois mots étaient latins, et le commencement de ces vers du poète Ausone, qui avertissait les hommes nouvellement élevés par la fortune à ne point s'oublier :

> Fortunam reverenter habe, quicumque repente
> Dives ab exili progredere loco.

On a de Lorme : 1° *Dix livres d'architecture*, 1668, in-fol.; 2° un *Traité sur la manière de bien bâtir, et à peu de frais.*

LORME (Charles de), né à Moulins en 1584 de Jean de Lorme, premier médecin de la reine Marie de Médicis, prit des degrés en médecine à Montpellier, fut reçu licencié en 1608, et soutint pour cette cérémonie quatre thèses. Il examina dans la 1re *si les amoureux et les fous pouvaient être guéris par les mêmes remèdes*, et il décida pour l'affirmative. Ce célèbre médecin passa de Montpellier à Paris, devint médecin ordinaire du roi, et fut très recherché par les malades et par ceux qui se portaient bien : il donnait la santé aux uns et inspirait la gaieté aux

autres. (Il s'était fait admirer à Padoue et à Venise. Cette dernière ville lui conféra gratuitement le titre de *Noble Vénitien*, que cette république faisait payer alors cent mille écus. Il exerçait sa profession avec beaucoup de désintéressement, et se signala surtout dans la peste de Paris en 1619. L'abbé de St-Martin raconte l'invention singulière qu'il employa en cette occasion. « Il se fit faire, » dit-il, un habit de maroquin, que le » mauvais air pénètre très-difficilement; » il mit en sa bouche de l'ail et de la rue; » il se mit de l'encens dans le nez et dans » les oreilles, couvrit ses yeux de besicles, et en cet équipage assista les » malades, et il en guérit presque autant » qu'il donna de remèdes. » Le même St-Martin cite le moyen qu'il employa huit ans après au siége de la Rochelle pour faire cesser le flux de sang. « Une » infinité de soldats de l'armée du roi » mouraient de cette maladie: de Lorme » en guérit plus de dix mille en faisant » faire du feu de vieilles savates sous des » siéges sur lesquels il les faisait seoir » tout nus, et il arrêta tout à fait le cours » de ce mal dangereux. ») Il mourut à Moulins en 1678, à 94 ans. Il avait épousé à 86 ans une jeune fille à laquelle il survécut encore. On a de lui *Laureæ apollinares*, in-8, Paris, 1608. C'est un recueil de ses thèses.

LORRAIN (le) peintre. *Voy.* Gelée (Claude).

LORRAIN (Jean le), vicaire de Saint-Lo à Rouen, son pays natal, se distingua par la solidité de ses instructions et par la force de ses exemples. Son érudition ne le rendit pas moins recommandable; il avait une mémoire heureuse, une vaste lecture et beaucoup de jugement. Il prêchait quelquefois jusqu'à trois fois par jour des sermons différens, et on l'écoutait toujours avec utilité. Il devint chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut en 1710, âgé de 59 ans. L'abbé le Lorrain avait fait une étude profonde des rites ecclésiastiques. Nous avons de lui un excellent traité, *De l'ancienne coutume d'adorer debout les jours de dimanches et de fêtes, et durant le temps de Pâques*, ou *Abrégé historique des cérémonies anciennes et modernes*. Ce dernier titre donne une idée plus juste de cet ouvrage, qui est en effet un savant traité des cérémonies anciennes et modernes, et plein de recherches peu communes. Il est en 2 vol. in-12, et parut en 1700. On a encore de lui les *Conciles généraux et particuliers, et leur histoire, avec des remarques sur leurs collections*, Cologne, 1717, 2 vol. in-8. Les ouvrages de cet auteur ne sont pas communs. — Il ne faut pas le confondre avec Pierre Lorrain, connu sous le nom de l'*abbé de Vallemont*. *Voyez* ce nom.

LORRAIN (Robert le), sculpteur, né à Paris en 1666, mort dans la même ville en 1743, fut élève du célèbre Girardon. Ce grand maître le regardait comme le plus habile dessinateur de son siècle. Il le chargea, à l'âge de 18 ans, d'instruire ses enfans et de corriger ses élèves. Ce fut lui et le Nourrisson qu'il choisit pour travailler au mausolée du cardinal de Richelieu en Sorbonne. Ses ouvrages sont remarquables par un génie élevé, un dessin pur et savant, une expression élégante, un choix gracieux, des têtes d'une beauté rare. Sa *Galatée* est un morceau fini. On voit de lui, à Versailles, un *Bacchus*, un *Faune* qui était à Marli, et une *Andromède* en bronze, justement estimés des connaisseurs; mais les ouvrages qui lui font le plus d'honneur sont dans le palais de Saverne, qui appartenait aux évêques de Strasbourg. Cet artiste mourut recteur de l'académie royale de peinture et de sculpture.

LORRAINE. *Voyez* Guise, Charles, François, Léopold, etc.

LORRANS (Le). *Voyez*. Garin.

LORRIS (Guillaume de), l'un des plus anciens poètes français, mort vers l'an 1260, avait été ainsi nommé de Lorris sur la Loire, sa patrie; il composa le *Roman de la Rose*, qui comprend 2200 vers de huit syllabes, et dont la meilleure édition était celle de l'abbé Lenglet, Amsterdam, 1755, 3 vol. in-12 (*voy.* Lenglet), avant que M. Méon publiât la sienne, Paris, 1814, 4 vol. in-8. Cet ouvrage,

imité du poème de *l'Art d'aimer* d'Ovide, est fort au-dessous de son modèle. Il a eu un continuateur : 40 ans après Guillaume de Lorris, Jean de Meung y ajouta la fin. L'auteur y a mêlé des moralités auxquelles son stile naïf et simple donne quelque prix. On l'entendra plus facilement par le moyen d'un Glossaire, publié en 1737, in-12. *Voyez* CLOPINEL.

LORRY (Paul-Charles), avocat au parlement, et professeur en droit dans l'université de Paris, né dans cette ville en 1719, mort le 4 novembre 1766, à 47 ans, était un jurisconsulte éclairé et profond, estimé des magistrats et du public. Il a mis au jour le *Commentaire* latin de son père (François LORRY) sur les Institutes de Justinien, 1757, in-4, et un *Essai de dissertations* ou *Notes sur le mariage*, 1760 in-12. Il embrasse dans cet ouvrage les opinions jansénistes. (La vie de Lorry se trouve dans la *Galerie française*, Paris, 1772, 2 vol. in-fol.)

LORRY (Anne Charles), né à Crosne, à 5 lieues de Paris en 1726, fut fait docteur régent de la faculté de médecine de Paris en 1748. Il donna au travail du cabinet tout le temps qu'il pouvait dérober à une pratique aussi brillante qu'étendue, et prouva par ses ouvrages qu'il était aussi versé dans les belles-lettres que dans la médecine. Cet habile homme, qui avait autant de modestie que de talent, répétait souvent : « Je ne me permettrai » jamais de dire : J'ai guéri, mais, J'ai donné mes soins à un tel malade, et sa maladie » s'est terminée heureusement. » Il mourut le 18 septembre 1783, à Bourbonne-les Bains, après avoir publié : 1° *Essai sur l'usage des alimens*, Paris, 1753, in-12. Cet ouvrage, qui lui fit beaucoup d'honneur, traite de l'aliment en général. Il fut suivi, en 1757, d'un second volume, où il parle de l'usage des alimens considérés dans leurs rapports avec les mœurs, les climats, les différens sujets, les lieux, les saisons, etc. La théorie la plus satisfaisante y est jointe aux lumières de la plus saine chimie. On préfère cet ouvrage à ceux que Lemery et Arbuthnot ont donnés sur la même matière. 2° *De melancholia et morbis melancholicis*, Paris, 1765, 2 vol. in-8 : tout y est intéressant, le stile plaît, la théorie est solide et lumineuse; 3° *Tractatus de morbis cutaneis*, 1777, in-4. Il y ramène aux principes les plus reconnus de l'art le traitement des maladies de la peau, qui ont si long-temps été soumises à l'empirisme. 4° Une *Edition latine* des *OEuvres* de Richard Mead, avec une *préface*, 1751 et 1758, 2 vol. in-8 ; 5° une *Edition* de l'ouvrage de Santono, intitulé : *De medicina statica aphorismi*, avec des *commentaires*, 1770, in-12; 6° une *Edition* des *Mémoires* pour servir à l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier, par Astruc, 1767, in-4, avec une *préface* et *l'éloge historique* de l'auteur; 7° *Aphorismi Hippocratis, græce et latine*, 1750, in-8. Son *Eloge* a été écrit par Vicq d'Azir.

LOSERTH (Philippe), né à Fulneck en Moravie en 1712, entra chez les jésuites en 1729, et mourut à Fulneck en 1776, après avoir enseigné avec réputation les belles-lettres, la philosophie et la théologie. On estime son Traité *De potentia auditiva cum ejus objecto, sono et voce*, Olmutz, 1748, in-8, et un autre *De potentia olfactiva et taetiva*, Olmutz, 1749, in-8; quoiqu'on y remarque quelques idées péripatéticiennes, souvent les meilleures pour exprimer ce qu'on ne comprend pas. On a encore de lui : *De infallibilitate papæ, et facultate concedendi indulgentias*, Olmultz, 1745.

LOTH, fils d'Aran, petit-fils de Tharé, suivit son oncle Abraham, lorsqu'il sortit de la ville d'Ur, et se retira avec lui dans la terre de Chanaan. Comme ils avaient l'un et l'autre de grands troupeaux, ils furent contraints de se séparer, pour éviter la suite des querelles qui commençaient à se former entre leurs pasteurs, l'an 1920 avant J.-C. Loth choisit le pays qui était autour du Jourdain, et se retira à Sodome, dont la situation était riante et agréable. Quelque temps après, Chodorlahomor, roi des Elamites, après avoir défait les cinq petits rois de la Pentapole, qui s'étaient révoltés contre lui, pilla Sodome, enleva Loth, sa famille, et ses troupeaux, l'an 1921. Abraham, en ayant été informé, poursuivit le vainqueur, le

défit, et ramena Loth avec ce qui lui avait été enlevé. Celui-ci continua de demeurer à Sodome, jusqu'à ce que les crimes de cette ville infâme étant montés à leur comble, Dieu résolut de la détruire avec les villes voisines. Il envoya trois anges, qui vinrent loger chez Loth sous la forme de jeunes gens. Les Sodomites, les ayant aperçus, voulurent forcer Loth à les leur abandonner; mais les anges les frappèrent d'aveuglement, et firent sortir Loth de la ville avec sa femme et ses deux filles. Sodome, Gomorre, Adama et Séboïm furent consumés par le feu du ciel. Les païens, comme les juifs, ont conservé la mémoire de ce terrible événement. Diodore de Sicile, Strabon, Tacite, Justin, Solin, rapportent la tradition qui a toujours subsisté, que le lac Asphaltite a été formé par un embrasement, dans lequel plusieurs villes avaient été détruites. (*Voyez* le *Journ. hist. et litt.*, 1er mars 1792, p. 345.) Loth se retira d'abord à Ségor, qui fut conservé à sa prière, et ensuite dans une caverne avec ses filles (car sa femme, pour avoir regardé derrière elle, contre la défense expresse de Dieu, avait été changée en statue de sel). Les filles de Loth, s'imaginant que la race des hommes était perdue, enivrèrent leur père. Dans cet état, elles conçurent de lui chacune un fils : Moab, d'où sortirent les Moabites, et Ammon, qui fut la tige des Ammonites. On ne sait ni le temps de la mort, ni le lieu de la sépulture de Loth, et l'Ecriture n'en dit plus rien. On a donné bien des manières d'expliquer le changement de sa femme en statue de sel; mais il est tout simple de dire qu'elle a été entièrement pénétrée d'une vapeur chargée de soufre, de bitume, de sels métalliques et nitreux. Heidegger parle d'un tremblement de terre où des hommes et des animaux furent étouffés, et demeurèrent sans vie et sans mouvement comme des statues. Cela n'empêche pas que la transmutation de la femme de Loth ne fût miraculeuse et un effet direct de la colère de Dieu, qui, par un monument terrible et subsistant, voulait avertir les hommes des châtimens préparés à l'indocilité et à la désobéissance. Quelques anciens, comme saint Irénée, attestent qu'elle conservait de leur temps la forme de femme, et qu'elle ne perdait rien de sa grosseur, quoiqu'on en arrachât toujours quelque morceau. Ils ajoutent d'autres circonstances prodigieuses et incroyables, mais moins absurdes, et surtout moins contraires au respect dû aux Livres saints, que les turlupinades d'un carme hébraïsant, nommé *Taddée de Saint-Adam*, qui, par des finesses grammaticales, a réduit ce grand événement à un simple orage. (*Voyez le Journ. hist. et litt.*, 15 octobre 1784, p. 257; 1er mai 1785, p. 257.) Nous finirons cet article par un avis utile, qu'un homme versé dans les saintes Ecritures donne aux hermeneutes et autres commentateurs légers et téméraires. « Il est » aisé de voir que tout ce faux appareil » d'une science grammaticale et pédan» tesque est dirigée contre la réalité et la » croyance des miracles, cette grande » voie que la Providence a tracée à la foi » des peuples; celle que J.-C. a employée » pour prouver sa divinité, et par la» quelle les deux lois ont commencé. Ce » sont surtout les miracles de l'ancien » Testament, sur lesquels s'acharnent nos » hermeneutes. Il n'y a point d'absurdités » qu'ils n'imaginent pour ôter l'interven» tion de l'Eternel dans les événemens où » il a déployé sa puissance avec le plus » d'éclat, et s'est montré d'une manière » plus convaincante et plus sensible. Le » Pentateuque, et surtout la Genèse, qui » sont remplis de faits de cette nature, » sont devenus, entre les mains des inter» prètes tudesques, des espèces de romans » de cabaret, où la licence et l'ivresse » font assaut d'impertinence et d'ineptie. » Mais ce sont précisément ces livres et » ces faits qui attachent particulièrement » l'attention du chrétien, qui fixent ses » réflexions les plus sérieuses et les plus » touchantes, et où il trouve le plus riche » fonds d'instruction. Malheur à l'homme » qui ne sent rien au récit de ces appa» ritions si fréquentes dans les premiers » temps, de ce commerce si inapprécia» ble de la Divinité avec les hommes, de » cette théocratie familière, pour ainsi

» dire, et domestique, où Dieu, comme » un bon père de famille, se manifestait » et parlait à ses enfans; où sa conduite » personnelle (que cette expression me » soit permise) était assortie à la simpli- » cité et à l'innocence des mœurs du » temps; où, pour former à la vertu le » monde dans l'enfance, il voulait l'in- » struire par lui-même, avant de lui en- » voyer les docteurs et les prophètes; où » il agissait avec une promptitude et une » force toujours présentes, pour récom- » penser et punir, pour épouvanter et » encourager! Quelles scènes que celles » du paradis fermé à l'homme, de la mort » d'Abel, et de tout ce que dit Dieu à » cette occasion! Quelles leçons profon- » des et terribles! Que dire de la cata- » strophe du déluge, de Noé sortant de » l'arche, d'Abraham et des Anges ses » convives, du même patriarche arrêté » par une main céleste au moment d'un » sacrifice douloureux, de Moïse devant » le buisson ardent, de ce désert si fé- » cond en prodiges et en avertissemens » redoutables?.. O pauvres critiques, qui » vous exercez sur de tels sujets, qui » cherchez à convertir en fables arides » et stériles, des choses si propres à » nourrir l'âme, à la fortifier, à l'avertir » de ce qu'elle est devant Dieu même! » Oui, vous avez raison de dégrader et » d'avilir la Bible; elle n'est pas faite » pour vous. Votre condamnation s'y » trouve à chaque page. Si elle pouvait » s'accorder avec vos goûts, vos sophis- » mes, votre factice et théâtrale érudi- » tion, vos ignorantes et hermeneutiques » innovations, elle serait l'ouvrage de » l'enfer. »

LOTH (Jean-Charles), appelé *Carlotto* par les Italiens, peintre, né à Munich, en 1632, mort à Venise en 1698. Son père, sa mère, et puis le chevalier Pierre Liberi, peintre vénitien, furent ses maîtres pour la peinture. Loth était grand coloriste, et possédait aussi plusieurs autres parties de son art. (Il composa un grand nombre de bons tableaux pour les villes de Milan, Florence, Vérone, Venise, qui se le disputaient. On regarde comme son chef-d'œuvre *Adam et Eve, pleurant sur le corps d'Abel*, tableau qui a été parfaitement gravé par Porporati.)

LOTHAIRE Ier, 3e empereur d'Occident depuis Charlemagne, fils de Louis le Débonnaire et d'Ermengarde, fille de Hugues, comte d'Alsace, naquit vers l'an 795. Il fut associé à l'empire par son père, en 817, à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, et nommé roi des Lombards en 820. L'ambition l'emporta chez lui sur la reconnaissance. Il s'unit avec les grands seigneurs pour détrôner l'empereur, se saisit de sa personne, et l'enferma dans le monastère de Saint-Médard de Soissons. Nous faisons connaître les suites de cet attentat dans l'article du prince détrôné. Louis le Débonnaire étant sorti de sa prison par la discorde entre ses fils, les deux cadets voulant faire augmenter leur portion, se déclarèrent contre Lothaire, et l'obligèrent à demander pardon à leur père commun. Après la mort de ce prince, Lothaire s'arrogea la supériorité sur deux de ses frères, et voulut les restreindre, l'un à la seule Bavière, et l'autre à l'Aquitaine. Charles, depuis empereur, et Louis de Bavière, s'unirent contre lui, et remportèrent une célèbre victoire à Fontenai, l'an 841. Cette journée fut sanglante; il y périt, dit-on, près de 100,000 hommes. Les trois frères se disposaient à lever de nouvelles troupes, lorsqu'ils convinrent d'une trêve, suivie d'un traité de paix conclu à Verdun, en 843. La monarchie française fut partagée en trois parties égales, et indépendantes l'une de l'autre. Lothaire eut l'Empire, l'Italie et les provinces situées entre le Rhin et le Rhône, la Saône, la Meuse et l'Escaut. Louis, surnommé *le Germanique*, reçut toutes les provinces situées sur la rive droite du Rhin, et quelques villes sur la rive gauche, comme Spire et Mayence, *propter vini copiam*, disent les analystes; et Charles devint roi de toute la France, excepté de la portion cédée à Lothaire. Ce traité est la première époque du droit public d'Allemagne. (Pepin était mort en 838). Dix ans après cette répartition, Lothaire, fatigué des troubles de son vaste empire, et craignant

la mort, abdiqua la couronne. Il alla expier, dans le monastère de Prum, à 12 lieues au nord de Trèves, les fautes que l'ambition lui avait fait commettre contre son père et contre ses frères. Il prit l'habit monastique et mourut six jours après, le 28 septembre 855, à l'âge de 60 ans. Il laissa trois fils, Louis, Charles et Lothaire, entre lesquels il divisa ses états. Louis eut en partage le royaume d'Italie ou de Lombardie, avec le titre d'empereur ; Charles, la Provence jusque vers Lyon ; et Lothaire, le reste des domaines de son père en deçà des Alpes, jusqu'aux embouchures du Rhin et de la Meuse. Cette partie fut nommée *le royaume de Lothaire*. C'est de ce dernier qu'est venu le nom de *Lotharinge* ou *Lorraine*. (Lohier-règne, royaume de Lothaire ou Lohier.) *Voyez* LOTHAIRE, roi de Lorraine.

LOTHAIRE II, empereur d'Occident et duc de Saxe, né en 1105. Il était fils de Gerhard, comte de Supplembourg ; il fut élu roi de Germanie après la mort de l'empereur Henri V en 1125. En 1129, Rome était divisée en deux partis pour le choix d'un pape. L'un de ces partis élut Innocent II, et l'autre Anaclet. Innocent, réfugié en France, alla ensuite à Liége trouver Lothaire et le couronna empereur (1130), et excommunia ses compétiteurs. Lothaire reconduisit le pape à Rome, et obligea Anaclet à s'enfermer dans le château Saint-Ange. Le pape sacra Lothaire une seconde fois dans cette ville, et lui céda l'usufruit des terres de la comtesse Mathilde. Ce prince remercia le pontife, en lui baisant les pieds et en conduisant sa mule quelques pas. Il avait juré auparavant de *défendre l'Eglise*, et de *conserver les biens du saint-Siége*. L'empire avait été disputé après la mort de Henri V; Lothaire, par l'éloquence de Suger, fut préféré à Conrad de Franconie et à Frédéric de Souabe, fils d'Aguès, sœur du dernier empereur; ce qui causa de grands troubles. Ce fut en 1135 que cet empereur convoqua à Magdebourg une diète célèbre, afin d'établir ses réglemens pour la police de l'Allemagne. Plusieurs ambassadeurs et des princes étrangers y assistèrent. Deux ans après, Lothaire rentra en Italie pour défendre Innocent II contre Roger, roi de Sicile, qui soutenait le pape Anaclet ; il le vainquit et remit Innocent sur son siége. Il mourut sans enfans le 4 décembre 1137, dans le village de Bretten, près Trente. Ce règne fut l'époque de la police établie en Allemagne, vaste pays livré depuis long-temps à la confusion. Les priviléges des églises, des évêchés et des abbayes furent confirmés, ainsi que les hérédités et les coutumes des fiefs et arrière-fiefs. Les magistratures des bourgmestres, des maires, des prévôts, furent soumises aux seigneurs féodaux. On se plaignait des injustices de ces magistrats, et on eut bientôt à se plaindre de la tyrannie de ceux dont ils dépendirent. Conrad, duc de Franconie, ancien compétiteur de Lothaire, lui succéda.

LOTHAIRE, roi de France, fils de Louis d'Outremer et de Gerberge, sœur de l'empereur Othon I[er], naquit en 941, fut associé au trône en 952, et succéda à son père en 954. Il fit la guerre avec succès à l'empereur Othon II, auquel il céda la Lorraine en 980, pour la tenir en fief de la couronne de France. Il avait cédé aussi à Charles son frère le duché de la Basse-Lorraine ; ce qui déplut à tous les grands du royaume. Il mourut à Compiègne en 986, dans sa 45[e] année, empoisonné, à ce qu'on croit, par Emme sa femme, fille de Lothaire II, roi d'Italie. Ce prince était recommandable par sa bravoure, son activité, sa vigilance, ses grandes vues ; mais il était peu exact à tenir sa parole, et finissait presque toujours mal, après avoir bien commencé.

LOTHAIRE, roi de Lorraine, fils de l'empereur Lothaire I[er], abandonna Thietberge sa femme, pour épouser Valdrade sa maîtresse. Ce divorce est approuvé par deux conciles, l'un assemblé à Metz, l'autre à Aix-la-Chapelle, soit que par de vaines raisons Lothaire eût persuadé aux évêques que son mariage n'était pas légitime, soit que dans ces temps d'ignorance la doctrine de l'indissolubilité ait souffert quelque obscurcissement. Le pape Nicolas I[er] cassa les décrets des deux

conciles, et Lothaire fut obligé de quitter la femme qu'il aimait pour reprendre celle qu'il devait aimer. Ce décret, contre lequel personne ne réclama, prouve combien l'autorité du chef de l'Eglise était alors solidement établie en France. Le pape Adrien II ayant été élevé sur le trône pontifical, le roi de Lorraine passa en Italie au secours de l'empereur Louis I[er] son frère, contre les Sarrasins, espérant obtenir la dissolution de son mariage. Mais le pape lui fit jurer, en lui donnant la communion, qu'il avait sincèrement quitté Valdrade; et les seigneurs qui accompagnaient ce prince firent le même serment. Ils moururent subitement presque tous; Lothaire lui-même fut attaqué à Plaisance d'une fièvre violente, qui l'emporta le 7 août 869, un mois après ce sacrilége parjure. *Voyez* LOTHAIRE I[er] et LOUIS III.

LOTICHIUS ou LOTICH (Pierre), né en 1501, dans le comté de Hanau, y devint abbé de *Schluchtern*, l'an 1534. Il introduisit dans son abbaye le luthéranisme, dont il fut un des plus fanatiques sectateurs, mourut en 1567, laissant quelques ouvrages imprimés à Marpourg, 1640, in-12; ils sont aujourd'hui sans intérêt.

LOTICHIUS (Pierre), médecin et poète, neveu du précédent, se fit surnommer *Secundus*, pour se distinguer de son oncle. Il naquit en 1528 à Schluchtern; et après avoir fait ses études en Allemagne sous Milessus, Melanchthon et Camerarius, il prit le parti des armes en 1546, et combattit sous les drapeaux de la ligue de Smalkalde; mais il quitta bientôt le service militaire, voyagea en France et en Italie, se fit recevoir docteur en médecine à Padoue, et alla professer cette science à Heidelberg, où il mourut de frénésie en 1560, par suite d'un philtre qu'il avait préparé pour un autre et qu'il avala lui-même. C'était un habile médecin, et l'un des meilleurs poètes que l'Allemagne ait produits. Ses *Poésies* latines, et surtout ses *Elégies*, recueillies pour la première fois, Paris, 1551, in-8, réimprimées par Camerarius, en 1580, in-8, ont quelque mérite. La dernière et la meilleure édition de ses ouvrages est de Burman, 1754, 2 vol. in-4. Sa candeur et sa bonté lui firent des amis illustres. On trouve sa *Vie* à la tête de ses *Poésies*, publiées par Jean Hagius, médecin.

LOTICHIUS ou LOTICH (Christian), frère puîné du précédent, mort en 1568, est auteur de plusieurs pièces de vers latins, estimées. Elles ont été imprimées séparément, et avec celles du suivant, Francfort, 1620, in-8.

LOTICHIUS ou LOTICH (Jean-Pierre), petit-fils de Christian, né à Francfort-sur-le-Mein en 1598, professa la médecine avec distinction à Rintlen en Westphalie, ne dédaigna pas les Muses, et mourut en 1652. Il publia, en 1629, un *Commentaire* sur Pétrone, 1629, in-4. On a de lui divers autres ouvrages en vers et en prose (*Voyez* l'article précédent). Son recueil de poésies latines, composé principalement *d'Epigrammes*, a été imprimé à Francfort, 1620, in-8. On a encore de lui des *Livres* de médecine, une *Histoire des empereurs Ferdinand II et III* (*Rerum germanicarum*, etc.) Francfort, 1646, 4 tom. in-fol. fig.

LOUAIL (Jean), auteur *appelant*, naquit à Mayenne dans le Maine vers le milieu du 17[e] siècle. Après avoir demeuré quelque temps avec l'abbé le Tourneux au prieuré de Villiers, que celui-ci possédait, il fut mis auprès de l'abbé de Louvois pour diriger ses études. Son élève étant mort, l'abbé Louail se retira à Paris, où il se donna bien du mouvement pour le parti de Jansénius. Il mourut en 1724. Il était prêtre et prieur d'Aurai. On a de lui, 1° la 1[re] partie de l'*Histoire du livre des Réflexions morales sur le nouveau Testament et de la constitution* Unigenitus, *servant de Préface aux Hexaples*, en 6 vol. in-12, et en un gros vol. in-4, Amsterdam, 1726. On peut considérer cet ouvrage comme la base et le modèle des *Nouvelles ecclésiastiques*. Il est écrit dans le même goût, la même véracité et la même modération que les feuilles du *Scélérat obscur*, comme l'appelle M. d'Alembert. (*Voyez* ROCHE Jacques.) L'abbé Cadry a continué cette prétendue *Histoire*

en 3 vol. in-4, et l'a conduite presque jusqu'au temps où ont commencé les Nouvelles ecclésiastiques. 2° *Réflexions critiques* sur le livre du *Témoignage de la vérité dans l'Eglise*, par le Père de la Borde, 1740 ; 3° *Histoire abrégée du jansénisme*, et des *Remarques sur l'ordonnance de l'archevêque de Paris*, 1698, in-12, avec mademoiselle de Joncoux, dont il revit aussi la traduction des notes de Nicole sur les *Provinciales*.

LOUBÈRE (Simon de la), né à Toulouse en 1642, fut d'abord secrétaire d'ambassade auprès de Saint-Romain, ambassadeur français en Suisse. Ses talens pour les négociations déterminèrent Louis XIV à l'envoyer à Siam en 1687, en qualité d'envoyé extraordinaire. Il n'y resta qu'environ trois mois, pendant lesquels il s'occupa à rassembler des *Mémoires* sur l'histoire civile et naturelle du pays, sur l'origine de la langue, le caractère et les mœurs des habitans. De retour en France, il fut envoyé en Espagne et en Portugal pour y exécuter une commission secrète. On croit que c'était pour détacher ces deux cours de l'alliance qui avait produit la révolution d'Angleterre. Son dessein transpira. Il fut arrêté à Madrid, et n'obtint sa liberté qu'avec beaucoup de peine. La Loubère, rendu à la France, s'attacha au chancelier de Pontchartrain, alors contrôleur-général des finances. Ce fut par le crédit de ce ministre qu'il obtint une place à l'académie française en 1693. Il se retira peu de temps après à Toulouse, y rétablit les *jeux floraux*, autrefois si célèbres, et alors si dégénérés. Après s'être montré citoyen zélé et savant, il mourut en 1729, à 87 ans. La Loubère savait non seulement le grec et le latin, mais encore l'italien, l'espagnol et l'allemand. Il cultivait à la fois la poésie, les mathématiques, la politique et l'histoire ; mais il n'excella dans aucun genre. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Poésies* répandues dans différens recueils ; 2° une *Relation* curieuse de son voyage de Siam, en 2 vol. in-12 ; 3° un traité de la *Résolution des équations*, in-4, 1729, peu connu, etc. *L'Eloge* de la Loubère par de Boze a été inséré dans le tom. 7 des *Mémoires de l'académie* des Inscriptions. On peut consulter aussi les *Mémoires* de Nicéron, tom. 26 et le tom. 2, pag. 56, de *l'Histoire de l'académie des jeux floraux* de M. Poitevin-Pertavi, 1812, in-8.

LOUCHALI, ou ULUZZALI, ou OCCHIALI, fameux corsaire, né dans la Calabre en Italie, fut fait esclave par les Turcs dès sa jeunesse, et fut mis en liberté en renonçant au christianisme. La fortune et sa valeur l'élevèrent jusqu'à la vice-royauté d'Alger. Lorsque les Turcs se préparaient au siége de Famagouste, l'an 1570, après s'être rendus maîtres de Nicosie dans l'île de Chypre, Louchali alla joindre leur flotte avec son escadre, composée de 9 galères et de 30 autres vaisseaux. A la bataille de Lépante, en 1571, il commandait l'aile gauche de l'armée des Turcs, et était opposé à l'escadre de Doria, qui le mit en fuite. Cependant il rentra comme en triomphe dans Constantinople, parce qu'il mena avec lui quelques bâtimens chrétiens qu'il avait pris dès le commencement du combat. Le grand-seigneur donna de grands éloges à sa valeur, et le nomma bacha de la mer à la place d'Hali. Ce renégat se distingua dans plusieurs autres occasions, surtout à la prise de la Goulette en Afrique, l'an 1574, et mourut à la fin du 16e siècle.

LOUET (George), jurisconsulte, d'une noble et ancienne famille d'Anjou, conseiller au parlement de Paris, et agent du clergé de France en 1584, s'acquit une grande réputation par sa science, par ses talens, par sa prudence et par son intégrité. Il fut nommé à l'évêché de Tréguier ; mais il mourut en 1608, avant que d'avoir pris possession de cet évêché. On a de lui : 1° un *Recueil de plusieurs notables arrêts*, publiés pour la première fois en 1602, et dont la meilleure édition est celle de Paris, 1742, 2 vol. in-fol., avec les Commentaires de Julien Brodeau ; 2° un *Commentaire* sur l'ouvrage de Dumoulin, des Règles de la chancellerie, Paris 1656, in-4.

LOUIS Ier, *le Débonnaire*, ou *le Faible*, fils de Charlemagne et d'Hil-

degarde, sa seconde femme, naquit à Casseneuil, dans l'Agénois, en 778, fut roi d'Aquitaine à trois ans et associé à l'Empire en 813. Il parvint à la couronne de France en 814, et fut proclamé empereur la même année, âgé de 36 ans. Ce prince signala le commencement de son règne par la permission qu'il accorda aux Saxons transportés en des pays étrangers, de retourner dans leur patrie. Louis ne continua pas comme il avait commencé. Ce prince obligea ses sœurs à se retirer dans des couvens, fit crever les yeux à plusieurs de leurs amans, et consacra à la vie religieuse les derniers fils de Charlemagne : tout cela, afin d'éviter les intrigues et les factions. Le zèle de Charlemagne pour la religion avait fortifié sa puissance, et la dévotion mal entendue de son fils l'affaiblit. Trop occupé de la réforme de l'Eglise, et peu du gouvernement de son état, il s'attira la haine des ecclésiastiques, et perdit l'estime de ses sujets. Ce prince, jouet de ses passions et dupe de ses vertus mêmes, ne connut ni sa force ni sa faiblesse ; il ne sut ni inspirer la crainte ni se concilier l'amour, et avec peu de vices dans le cœur, il eut toutes sortes de défauts dans l'esprit. Le mécontentement du clergé ne tarda pas à éclater. Une cruauté de Louis en fut l'occasion. Bernard, roi d'Italie (enfant illégitime de Pepin, dit le *Bossu*, fils aîné de Charlemagne), irrité de ce que Lothaire, son cousin, lui avait été préféré pour l'Empire, prit les armes en 818. L'empereur, ayant marché contre lui, l'intimida tellement par sa présence, que Bernard, abandonné de ses troupes, vint se jeter à ses pieds. En vain il demanda sa grâce ; Louis lui fit arracher les yeux, et ce jeune prince mourut des suites de cette cruelle opération. Ce ne fut pas tout : Louis fit arrêter tous les partisans de Bernard, et leur fit éprouver le même supplice. Plusieurs ecclésiastiques lui inspirèrent des remords sur ces exécutions barbares. Les évêques et les abbés lui imposèrent une pénitence publique. Louis s'y soumit, et parut en 822 dans l'assemblée d'Attigni couvert d'un cilice. « Il crut, dit le président » Hénaut, devoir donner cette marque » de repentir au mécontentement des » évêques. Nous sommes surpris aujour-» d'hui de voir une si grande autorité » aux évêques ; mais c'est faute de se » souvenir que c'était cette même au-» torité qui fut si favorable à nos rois » dans l'origine. » *Les évêques*, dit » l'abbé du Bos, *avaient grande part* » *au gouvernement d'alors*, *et prési-* » *daient aux délibérations des peuples* » *et à leurs entreprises*, *non comme* » *chefs de la religion*, *mais comme pre-* » *miers citoyens.* » Dès l'an 817, Louis avait suivi le mauvais exemple de son père, en partageant son autorité et ses états à ses trois fils, Lothaire, Pepin et Louis le Germanique. Il associa le premier à l'empire, proclama le second roi d'Aquitaine, et le dernier roi de Bavière. Il avait épousé en secondes noces Judith de Bavière ; un quatrième fils lui survint (823) ; ce fut Charle le Chauve qui fut depuis empereur. Louis voulut, après le partage, ne pas laisser sans état cet enfant d'une seconde femme qu'il aimait, et lui donna, en 829, ce qu'on appelait alors l'Allemagne, en y ajoutant une partie de la Bourgogne. Judith de Bavière, mère de cet enfant, nouveau roi d'Allemagne, gouvernait l'empereur son mari, qui avait pour ministre un Bernard, comte de Barcelone, que Judith (*voyez* ce nom), avait mis à la tête des affaires. Les trois fils de Louis, indignés de sa faiblesse, et encore plus de ce qu'on avait démembré leurs états, armèrent tous trois contre leur père. Quelques évêques, excités par Ebbon, archevêque de Reims, et plusieurs seigneurs se joignirent à eux, et abandonnèrent le parti de l'empereur. Les fils de Louis le reléguèrent dans un monastère; mais une diète tenue à Nimègue le rétablit la même année (829). Les mêmes causes amènent les mêmes effets : Louis rétablit l'ancien partage; ses fils reprennent les armes. Le pape Grégoire IV vint en France, à la prière de Lothaire, et ne put mettre la paix entre le père et ses enfans. (*Voy.* GRÉGOIRE IV.) Au mois de juin de l'année 833, Lothaire se mit à la tête d'une puissante armée,

augmentée bientôt par la défection presque totale des troupes de son père. Ce malheureux prince, se voyant abandonné, prit le parti de passer au camp de ses enfans, retranchés entre Bâle et Strasbourg, dans une plaine appelée depuis le *Champ du mensonge*, entre Brisach et la rivière d'Ill, se déclara déchu de la dignité impériale, qui fut déférée à Lothaire. On partagea de nouveau l'empire entre ses trois fils, Lothaire, Pepin et Louis. A l'égard de Charles, cause innocente de la guerre, il fut renfermé au monastère de Prum. L'empereur fut conduit dans celui de Saint-Médard de Soissons, et l'impératrice Judith menée à Tortone, dans le Piémont, après que les vainqueurs l'eurent fait raser. Louis n'était pas à la fin de ses malheurs : on tint une assemblée à Compiègne, où ce prince fut engagé à se soumettre à la pénitence publique, comme *s'avouant coupable de tous les maux qui affligeaient l'état*. On le conduisit à l'église de Notre-Dame de Soissons; il y parut en présence des évêques et du peuple, sans les ornemens impériaux, et tenant à sa main un papier qui contenait la confession de ses fautes. Il quitta ses vêtemens et ses armes, qu'il mit au pied de l'autel; et s'étant revêtu d'un habit de pénitent et prosterné sur un cilice, il lut la liste de ses délits. Alors les évêques lui imposèrent les mains; on chanta les psaumes, et on dit les oraisons pour l'imposition de la pénitence. Les auteurs ont parlé diversement de cette action : les uns ont prétendu que c'était un trait de la politique de Louis, qui crut devoir cette satisfaction aux évêques et aux seigneurs de son royaume; d'autres l'ont regardée comme l'effet de sa vertu. Quoi qu'il en soit, il sera toujours vrai de dire que c'était pousser la vertu ou la politique plus loin qu'elle ne devait aller. Louis fut enfermé un an dans une cellule du monastère de Saint-Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent. Mais la désunion de ses trois fils lui rendit la liberté et la couronnè. Louis ayant été transféré à Saint-Denys, deux de ses fils, Louis et Pepin, vinrent le rétablir, et remettre entre ses bras sa femme et son fils Charles. L'assemblée de Soissons fut condamnée par le concile de Thionville en 835. Louis y fut réhabilité; Ebbon, archevêque de Reims (*voy.* ce nom), qui avait présidé à l'assemblée de Compiègne, et quelques autres évêques, furent déposés. On a donc tort d'imputer la déposition de Louis au clergé de France: ce ne fut le crime que de quelques seigneurs et prélats. Une grande partie des évêques réclama contre cet excès, demeura attachée à Louis, et le clergé en corps improuva la conduite des factieux en déposant Ebbon et en rétablissant Louis. Bientôt après, un de ces mêmes enfans qui l'avaient rétabli, Louis de Bavière, se révolte encore; mais il est mis en fuite. Le malheureux père mourut en 840, de chagrin, dans une île du Rhin, au dessus de Mayence, en disant : *Je pardonne à Louis*, *mais qu'il sache qu'il m'arrache la vie*. On prétend qu'une éclipse totale de soleil, qui survint pendant qu'il marchait contre son fils, effraya son esprit, que les malheurs avaient affaibli, et hâta sa mort. Il est difficile d'accorder ce récit avec les connaissances astronomiques que plusieurs historiens lui ont attribuées : la chose cependant n'est pas impossible, si on veut adopter cette réflexion du Père Petau : *Sed nec absurdum existimem*, *insignes potissimum solis eclipses ita dispositas a Deo*, *ac suis spatiis definitas*, *ut in ea temporum momenta caderent*, *quibus illustrium eventuum indicia dare possent*. Quoi qu'il en soit, la faiblesse de Louis et ses inconséquences firent les malheurs de son règne et ternirent ses autres qualités. Il connaissait les lois anciennes et modernes, et il en fit observer quelques-unes. Il rendit au clergé de son royaume la *liberté des élections*, et se réserva seulement le droit de les confirmer. Le pape Pascal I[er] s'étant fait sacrer sans avoir obtenu, suivant l'usage, l'approbation de l'empereur, Louis menaça les Romains des plus grands châtimens, si jamais ils se portaient, d'après son expression, à de semblables attentats. Les prélats avaient jusqu'alors été obligés d'aller à la guerre. Louis I[er] le leur défendit,

et les contraignit à déposer leurs armures. S'étant rendu ennemis le clergé et la noblesse, il se livra à des ministres tirés du néant; ce fut Adhelard, un de ses favoris, qui dirigea toutes ses actions, et fut la principale cause de ses malheurs. On peut consulter, sur Louis le Débonnaire, Astronome, *Vita Ludovic. pii imp.*; *Ermoldi Nigelli* Carmen; *Thegani de gestis Ludovici pii*; les *Chroniques de Saint-Denys*, ch. 8 et suiv.; *Chronic. Moissiac*; *Nittrard. histor.*; *Paschalis Ratberti vita Venerab. Walæ abbat.*; *Annales Bertiniani*; *Pagi critica*; *Script. Francic.* tom. VII. En déplorant les tristes dissensions qui déchirèrent son règne, on ne peut s'empêcher d'admirer les effets du christianisme, qui, dans le tumulte même des passions, fait respecter à un certain point la voix de la nature. Sous le règne du paganisme, ces divisions eussent été terminées par des assassinats et des parricides, et c'eût été un tableau d'horreurs de plus ajouté à ceux qui composent l'histoire des prédécesseurs de Constantin, et qui forment encore aujourd'hui les annales des nations qui ne connaissent point l'Evangile. Thegan, chorévêque de Trèves, a écrit l'*Histoire* de Louis le Débonnaire.

LOUIS II, *le Jeune*, empereur d'Occident, fils aîné de Lothaire I[er], créé roi d'Italie en 844, monta sur le trône impérial en 855. Les guerres civiles sous le règne de Louis *le Débonnaire* avaient ouvert l'empire aux Sarrasins, qui d'abord s'emparèrent du duché de Bénévent. Ils défirent l'armée de Louis près de Gaëte, en 845, mais il les battit trois ans après. Défait de nouveau par les Sarrasins, dans la Pouille, il les vainquit en 868, 870 et 871, et les chassa de la Calabre. Dans cette même année, Aldégise, prince de Bénévent, fit arrêter Louis I[er] dans son propre palais; mais craignant la juste vengeance des Carlovingiens, il lui rendit la liberté; et enfin le pape Jean VIII raccommoda Aldégise avec l'empereur. Louis ne laissa qu'une fille, Ermengarde, qui épousa Boson, lequel fonda le royaume d'Arles, eut un différend avec les souverains de Constantinople, qui, méprisant sa faiblesse, lui disputaient le titre d'empereur. Il se défendit assez mal, et n'allégua contre eux que la possession.

LOUIS III, dit *l'Aveugle*, né en 880 de Boson, roi de Provence, et d'Ermengarde, fille de l'empereur Louis le Jeune, n'avait que 10 ans quand il succéda à son père. Il passa en Italie l'an 900, pour défendre ses droits contre Bérenger, qui lui disputait l'empire; et après l'avoir battu deux fois, il se fit couronner empereur à Rome par le pape Benoît IV. Il ne tint que 5 ans le sceptre impérial. S'étant laissé surprendre dans Vérone par son rival, celui-ci lui fit crever les yeux, et le renvoya en Provence, où il mourut l'an 928, ou au commencement de 929.

LOUIS IV, dit *l'Enfant*, fils de l'empereur Arnoul, fut roi de Germanie après la mort de son père en 900, à l'âge de 7 ans. L'Allemagne fut dans une entière désolation sous son règne. Les Hongrois la ravagèrent; on ne parvint à les faire retirer qu'à prix d'argent. A ces incursions étrangères se joignirent des guerres civiles entre les princes et le clergé. On pilla les églises : les Hongrois revinrent pour avoir part au pillage; Louis IV s'enfuit à Ratisbonne, où il mourut en 911 ou 912. Il fut le dernier prince en Allemagne de la race des Carlovingiens. La couronne, qui devait être héréditaire dans la maison de Charlemagne, devint élective. Les états de la nouvelle monarchie profitèrent de cette révolution. Les Allemands, maîtres de disposer du trône, se donnèrent des priviléges excessifs. Les duchés et les comtés, administrés jusqu'alors par commission, devinrent des fiefs héréditaires. Peu à peu la noblesse et les états des duchés, qui, dans les premiers temps, ne reconnaissaient que la souveraineté du roi seule, furent réduits à dépendre absolument de leurs ducs, et à tenir en arrière-fief des terres qui mouvaient auparavant en droiture de la couronne. D'un autre côté, l'Italie commença à être asservie à l'Allemagne, et ce fut la source de plusieurs différends funestes entre les papes et les empereurs.

LOUIS V, nommé ordinairement *Louis de Bavière*, fils de Louis le Sévère,

duc de Bavière, et de Mathilde, fille de l'empereur Rodolphe Ier, naquit l'an 1284, et fut élu empereur à Francfort en 1314, à l'âge d'environ trente ans. Il fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Mayence, tandis que Frédéric le Bel, fils de l'empereur Albert Ier, était sacré à Cologne, après avoir été nommé à l'empire par une partie des électeurs. Ces deux sacres produisirent des guerres civiles d'autant plus cruelles, que Louis de Bavière était oncle de Frédéric, son rival. Les deux empereurs consentirent, après avoir répandu beaucoup de sang, à décider leur querelle par trente champions : usage des anciens temps, que la chevalerie a renouvelé quelquefois. Ce combat ne décida rien, et ne fut que le prélude d'une bataille dans laquelle Louis fut vainqueur. Cette journée, suivie de quelques autres victoires, le rendit maître de l'empire. Frédéric, ayant été fait prisonnier, y renonça au bout de trois ans pour avoir sa liberté. Le pape Jean XXII avait observé jusqu'alors la neutralité entre les deux concurrens, espérant que Louis, dont il connaissait les mauvaises qualités et le peu de religion, serait obligé de céder l'empire à Frédéric, prince sage et vertueux; mais après la bataille décisive de Muhldorf, en 1322, il ordonna à Louis V de suspendre l'exercice de ses droits, et de les soumettre au jugement du pape. Il donna contre lui plusieurs monitoires, dans lesquels il lui reprochait de favoriser les hérétiques et les ennemis du saint-Siége, et alla jusqu'à déclarer l'Empire vacant. (*Voyez*, au sujet de ces procédés des papes, les articles FRÉDÉRIC Barberousse, FRÉDÉRIC II, GRÉGOIRE VII, etc.) L'empereur appela du *pape mal instruit* au *pape mieux instruit*, et enfin au concile général. Ayant été excommunié, il entra en Italie, entreprit de placer de son autorité des évêques sur plusieurs siéges d'Italie, et de chasser ceux qui y avaient été nommés par le pape; entra dans Rome, s'y fit couronner, fit élire l'antipape Pierre de Corbière ou Corbario, prononça une sentence de mort contre le pape et son défenseur le roi de Naples, et les condamna tous les deux à être brûlés vifs : trait qui donne une plus mauvaise idée de ce prince que toutes les bulles de Jean XXII. Comment, après de tels excès des empereurs, les écrivains modernes ont-ils pu s'attacher à inculper exclusivement les papes, dont les torts sont toujours restés beaucoup en deçà de si étranges emportemens ? (*V*. GELASE II.) Ne serait-il pas plus sage de jeter un voile réciproque sur les fautes des pontifes et des rois, et de louer la modération dont au moins les premiers donnent aujourd'hui le consolant spectacle ? Les fureurs de Louis irritèrent tout le monde; les Romains conspirèrent contre lui. Le roi de Naples arrive avec une armée aux portes de Rome; l'empereur et son antipape sont obligés de s'enfuir. Celui-ci demande pardon au pape la corde au cou. Clément VI marcha sur les traces de Jean XXII, son prédécesseur. Il lança les foudres ecclésiastiques sur Louis, en 1346. Cinq électeurs élurent roi des Romains Charles de Luxembourg, marquis de Moravie. L'ancien et le nouvel empereur se firent la guerre; mais un accident arrivé en 1347 termina ces querelles funestes. Louis tomba de cheval en poursuivant un ours à la chasse, et mourut de sa chute à soixante-trois ans. D'autres disent qu'il fut empoisonné. Ce prince est le premier empereur qui ait résidé constamment dans ses états héréditaires, à cause du mauvais état du domaine impérial, qui ne pouvait plus suffire à l'entretien de sa cour. Avant lui, les empereurs avaient voyagé continuellement d'une province à l'autre. Louis est aussi le premier qui, dans ses sceaux, se soit servi de deux aigles pour désigner les armes de l'empire. Ils furent changés sous Wenceslas, et réduits à un seul à deux têtes. C'est par la protection qu'il accorda aux Suisses révoltés, pour affaiblir la puissance d'une maison rivale, qu'il a contribué à fonder la république helvétique. *Voyez* TELL.

LOUIS Ier, roi de France. *Voyez* LOUIS Ier, le Débonnaire.

LOUIS II, *le Bègue*, ainsi nommé à cause du défaut de sa langue, était fils

de Charles le Chauve, né en 846. Il fut couronné roi d'Aquitaine en 867, succéda à son père dans le royaume de France, le 6 octobre 877, reçut honorablement le pape Jean VIII, et se fit couronner par lui roi de France au concile de Troyes, l'an 878. Il fut contraint de démembrer une grande partie de son domaine en faveur de Boson, qui s'était fait roi de Provence, et de plusieurs autres seigneurs mécontens; et mourut à Compiègne, le 10 avril 879, à 33 ans. Il eut d'Ansgarde, sa première femme (qu'il fut obligé de répudier par ordre de son père), Louis et Carloman, qui partagèrent le royaume entre eux; et laissa en mourant Adélaïde, sa seconde femme, grosse d'un fils, qui fut Charles le Simple. Voyez pour ce règne *Annales Bertiniani ann.* 877-879; *Annales Fuldenses Frodoardi Hist. Eccles. Rhem.* lib. III, cap. 24. *Hincmari Archiep. Rhem. opera; Johannis VIII Epistolæ; Script. Francic. tom.* 2.

LOUIS III, fils de Louis le Bègue, et frère de Carloman, partagea le royaume de France avec son frère, et vécut toujours uni avec lui. Il eut l'Austrasie avec la Neustrie, et Carloman l'Aquitaine et la Bourgogne. Louis III défit Hugues le Bâtard, fils de Lothaire et de Valdrade, qui revendiquait la Lorraine; marcha contre Boson, roi de Provence, et s'opposa aux courses des Normands, sur lesquels il remporta une grande victoire dans le Vimeu, à Saucourt, en 882. Il mourut sans enfans, le 4 août suivant. Après sa mort, Carloman, son frère, fut seul roi de France. Voyez pour ce règne *Annales Bertiniani; Annales Fuldenses; Chronic. de gestis Normannorum; Frodoardi; Hist. eccles. Rhem. lib. III, cap.* 30; *Annales Vadasteni; Scrip. Francic.* t. 2.

LOUIS IV ou d'*Outremer*, ainsi nommé à cause de son séjour pendant treize ans en Angleterre, où la reine Ogine, sa mère, l'avait conduit, était fils de Charles le Simple. Il succéda à Raoul, roi de France, en 936. Hugues Capet, dit le *Grand*, et Herbert, comte de Vermandois, s'accordant pour renoncer à la couronne de France, après en avoir dépossédé Charles le Simple, firent élire Louis, qui choisit Hugues pour premier ministre; et dès lors celui-ci marcha à l'égal de son souverain, et après sa mort il devint roi. Il voulut s'emparer de la Lorraine; mais l'empereur Othon I[er] le força de se retirer. Les grands de son royaume se révoltèrent plusieurs fois, et il les réduisit avec peine. S'étant emparé de la Normandie sur Richard, fils du duc Guillaume, il fut défait et fait prisonnier par Aigrold, roi de Danemark, et par Hugues le Blanc, comte de Paris, en 944. On lui rendit la liberté l'année suivante, après l'avoir obligé de rendre la Normandie à Richard, et de céder le comté de Laon à Hugues le Blanc. Cette cession occasiona une guerre opiniâtre entre le comte et le roi; mais Louis d'Outremer étant soutenu de l'empereur Othon, du comte de Flandre et du pape, Hugues le Blanc fut enfin obligé de faire la paix, et de rendre le comté de Laon en 950. Louis d'Outremer finit ses jours d'une manière funeste: il fut renversé par son cheval en poursuivant un loup, et mourut à Reims de cette chute, le 10 septembre 954, à 36 ans. Il laissa de Gerberge, fille de l'empereur Henri l'Oiseleur, deux fils, Lothaire et Charles. Lothaire lui succéda, et Charles ne partagea point la couronne, contre la coutume de ce temps-là, tant à cause de son bas âge que parce qu'alors il ne restait plus que Reims et Laon en propre au roi. Depuis, le royaume ne fut plus divisé également entre les frères; l'aîné seul eut le titre de roi, et les cadets n'eurent que de simples apanages. Ce fut ce qui rendit à l'état une partie de son ancienne grandeur. Louis d'Outremer était un grand prince à plusieurs égards; mais il ne se défiait pas assez des hommes, et il fut souvent trompé. les auteurs à consulter pour cette époque sont *Willechmi Gemetensis lib. III, cap.* 3 *et seq. Chronic. Virdun. Hugonis Flaviniacensis; Hugonis Floriacensis libellus; Frodoardi Chronic.; Luitprandi Chronic.; Orderic Vital. Eccles. Hist. Ludovici Transmarini diplomata.*

LOUIS V, *le Fainéant*, roi de France après Lothaire, son père, en 986, se

rendit maître de la ville de Reims, et fit paraître beaucoup de valeur dès le commencement de son règne. Il fut empoisonné par la reine Blanche, sa femme, le 21 mai de l'année suivante 987, âgé d'environ vingt ans. Louis était d'un caractère turbulent et inquiet; le nom de *Fainéant* ne lui convenait point. Il paraît que ce nom ne lui a été donné que parce que son règne n'offre rien de mémorable; mais que pouvait-il faire dans le peu de temps qu'il occupa le trône? C'est le dernier des rois de France de la seconde race des Carlovingiens, laquelle a régné en France 236 ans. Après sa mort, le royaume appartenait de droit à Charles, son oncle, duc de la Basse-Lorraine, et fils de Louis d'Outremer; mais ce prince s'étant rendu odieux aux Français, il fut exclu de la succession, et la couronne fut déférée à Hugues Capet, duc de France, le prince le plus puissant du royaume. Les causes de la ruine de la seconde race sont particulièrement les suivantes: 1° la division du corps de l'état en plusieurs royaumes, division suivie nécessairement des guerres civiles entre les frères; 2° l'amour excessif que Louis le Débonnaire eut pour son trop cher fils Charles le Chauve; 3° la faiblesse de la plupart des rois ses successeurs: à peine en compte-t-on cinq ou six qui aient eu à la fois du bon sens et du courage; 4° les ravages des Normands, qui désolèrent la France pendant près d'un siècle, et favorisèrent les révoltes des grands seigneurs. Voyez pour l'hist. de Louis V *Rodulphi Glabri* hist. lib. I; *Gerberti Epistol.* 71, tom. 2 de Duchesne, et tom. 9 de D. Bouquet; *Fragment historic. Francorum*, tom. 8.

LOUIS VI, *le Gros*, fils de Philippe Ier et de Berthe de Hollande, né en 1081 (quelques chronologistes disent en 1077 ou 1078), parvint à la couronne en 1108. Le domaine qui appartenait immédiatement au roi se réduisait alors au duché de France. Le reste était en propriété aux vassaux du roi, qui se conduisaient en tyrans dans leurs seigneuries, et qui ne voulaient point de maître. Ces seigneurs vassaux étaient presque tous des rebelles. Le roi d'Angleterre, duc de Normandie, ne manquait pas d'appuyer leurs révoltes; de là ces petites guerres entre le roi et ses sujets: guerres qui occupèrent les dernières années de Philippe Ier et les premières de Louis le Gros. Ce prince s'aperçut trop tard de la faute que l'on avait faite de laisser prendre pied en France aux Anglais, en ne s'opposant point à la conquête que Henri Ier fit de la Normandie sur Robert son frère aîné. Le monarque anglais étant en possession de cette province, refusa de raser la forteresse de Gisors, comme on en était convenu. La guerre s'alluma, et après des succès divers, elle fut terminée en 1114 par un traité qui laissait Gisors à l'Angleterre, sous la condition de l'hommage. Elle se ralluma bientôt. Louis le Gros ayant pris sous sa protection Guillaume Cliton, fils de Robert, dit *Courte-Cuisse*, qui avait été dépouillé de la Normandie, voulut le rétablir dans ce duché; mais il n'était plus temps: Henri était devenu trop puissant, et Louis le Gros fut battu au combat de Brenneville, en 1119. L'année suivante, la paix se fit entre Louis et Henri, qui renouvela son hommage pour la Normandie. Le roi d'Angleterre ayant perdu toute sa famille et la fleur de la noblesse, qui périt à la vue du port de Harfleur, où elle s'était embarquée pour passer en Angleterre, cet événement renouvela la guerre. Guillaume Cliton, soutenu par plusieurs seigneurs normands et français, que Louis le Gros appuyait secrètement, profita de ce temps funeste à Henri pour l'attaquer; mais le monarque anglais vint à bout de soulever l'empereur Henri V contre le roi de France. Henri lève des troupes et s'avance vers le Rhin; Louis le Gros lui opposa une armée considérable, et l'empereur fut bientôt obligé de reculer. Le monarque français aurait pu aisément marcher tout de suite contre le roi d'Angleterre et reprendre la Normandie; mais les vassaux qui l'avaient suivi contre le prince étranger l'auraient abandonné s'il eût fallu combattre le duc de Normandie, par l'intérêt qu'ils avaient de balancer ces deux puissances l'une par l'autre. Louis

le Gros est le premier qui ait entrepris de donner un gouvernement à la France. Avant lui, depuis que les nobles avaient *forcé le roi de déclarer leurs titres héréditaires*, il n'y avait aucune puissance publique ; la majesté royale était avilie. Dès que Louis fut en état de monter à cheval, il poursuivit les seigneurs et les gentilshommes qui, du haut de leurs donjons, se répandaient pour piller dans les campagnes sans défense, sur les grands chemins et sur les rivières. Toute sa vie, il eut les armes à la main, courant partout où les opprimés réclamaient son secours, et payant de sa personne comme un simple cavalier. Quand il eut mis à la raison la plupart de ces petits tyrans, il entreprit de rétablir l'ordre ; il accorda aux villes des chartes de communes, qui, en les déclarant libres, leur permettaient de se choisir des maires et des échevins pour juger leurs procès et maintenir la police. Devenues ainsi de petites démocraties, les villes fournissaient au roi un certain nombre de gens de guerre. Chaque paroisse combattait pour lui sous la bannière de son saint. La jurisprudence occupa également ce monarque. Les justices royales, long-temps négligées et méconnues, refleurirent. Le monarque, garant des chartes de *communes*, prononça sur les différends qui survinrent entre les villes et les seigneurs ; il institua l'usage d'appeler en plusieurs cas à ses juges, des sentences rendues par les officiers seigneuriaux. Il envoya des commissaires pour éclairer la conduite des juges. A la vérité, ce fut moins son ouvrage que celui de l'abbé Suger, son principal ministre ; mais comme on impute aux rois tout le mal qui se fait sous eux, on doit aussi leur tenir compte de ce qui se fait de bien. Cette entreprise importante fut continuée sous Louis le Jeune, son fils. Les dernières années de Louis le Gros furent occupées à venger le meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre, et à éteindre le schisme entre le pape Innocent II et Anaclet. Une dyssenterie l'enleva le 1er août 1137. Il mourut en chrétien, couché sur un tapis qu'il avait fait étendre à terre et couvrir de cendre en forme de croix. Les dernières paroles de ce monarque sont une belle leçon pour les rois : « N'oubliez » jamais, dit-il à son fils, que l'autorité » royale est un fardeau dont vous ren- » drez un compte très exact après votre » mort. » Sa veuve, Alix de Savoie, épousa, en secondes noces, Matthieu de Montmorency, connétable ; elle mourut en 1154. Louis était un prince recommandable par la douceur de ses mœurs (dit le président Hénault) et par toutes les vertus qui font un bon roi. Il est le premier roi de France qui ait été prendre à Saint-Denys l'*oriflamme*, espèce de bannière de couleur rouge, fendue par le bas, et suspendue au bout d'une lance dorée. L'histoire du règne de Louis le Gros est extraite de sa *vie par Suger*, de l'*Hist. ecclésiastique d'Orderic Vital*, des grandes Chróniques de Saint-Denys, ch. 9, 10, etc ; de l'*Histoire de Normandie de Guillaume de Jumiéges*, et des deux auteurs insérés dans le tom. XII des histor. de France.

LOUIS VII, *le Jeune*, fils du précédent, né en 1120, succéda à son père en 1137, après avoir régné avec lui quelques années. Il eut au commencement de son règne un différend avec Innocent II et avec Thibaud IV, comte de Champagne. Innocent ayant nommé à l'archevêché de Bourges, et ne croyant pas devoir approuver l'élection que le clergé avait faite, Louis se déclara d'une manière violente contre le pape, qui l'excommunia et mit son domaine en interdit. Le roi s'en vengea sur Thibaud, qui était dévoué au pontife, et mit en 1141 la ville de Vitri à feu et à sang. Les temples mêmes ne furent pas épargnés, et 1300 personnes réfugiées dans une église périrent comme tout le reste dans les flammes. Saint Bernard lui en fit de vifs reproches : le prince en fut touché, mais beaucoup trop tard, et se réconcilia avec le pontife. Le même saint, chargé par le pape Eugène de prêcher une croisade, y engagea Louis, contre l'avis de l'abbé Suger, qui, sans désapprouver la croisade, s'opposait au départ du roi. (*Voyez* SUGER.) Cette seconde croisade ne ré-

pondit point aux efforts de Louis, mais elle eut d'ailleurs de très bons effets ; ce fut une nouvelle époque de la liberté que les villes achetèrent du roi ou de leurs seigneurs, qui faisaient argent de tout pour se croiser. Depuis long-temps il n'y avait plus en France que la noblesse et les ecclésiastiques qui fussent libres ; le reste du peuple était esclave, et même nul ne pouvait entrer dans le clergé sans la permission de son seigneur. Le roi n'avait d'autorité que sur les serfs des terres qui lui appartenaient. Mais quand les villes et les bourgs eurent acheté leur liberté, le roi, devenu leur défenseur naturel contre les entreprises des seigneurs, acquit en eux autant de sujets. Cette défense occasiona de la dépense ; il fallait qu'ils la payassent, et ils devinrent ainsi contribuables du roi, au lieu de l'être de leurs seigneurs. Ils ne firent donc que changer de maîtres ; mais la servitude du roi était si douce, qu'on vit dès lors renaître en France les sciences, l'industrie et le commerce. Ce qui donna lieu à la croisade, ce fut la prise d'Edesse par Noradin. Le roi partit en 1147, avec Eléonore sa femme, et une armée de 80,000 hommes. Il fut défait par les Sarrasins. Il mit le siége devant Damas, et fut obligé de le lever en 1149, par la trahison des Grecs. C'est ainsi du moins qu'en ont parlé la plupart des historiens d'Occident ; les Orientaux ne conviennent pas de cette trahison. Louis le Jeune, en revenant en France, fut pris sur mer par des Grecs, et délivré par le général Roger, roi de Sicile. Ce monarque, après tant de malheurs, ne fut pas dégoûté des croisades : à peine fut-il arrivé qu'il en médita une nouvelle ; mais les esprits étaient si refroidis qu'il fut obligé d'y renoncer. Suger entreprit d'en faire une à ses dépens ; mais la mort le prévint. (*Voyez* GODEFROI de Bouillon, saint BERNARD, PIERRE l'Ermite, saint Louis, etc.) L'épouse de Louis, Eléonore, héritière de la Guienne et du Poitou, qui l'avait accompagné dans sa course aussi longue que malheureuse, s'était, dit-on, dédommagée des fatigues du voyage avec Raimond d'Antioche, son oncle paternel, et avec un jeune Turc d'une rare beauté, nommé Saladin. Louis crut laver cette honte en faisant casser en 1152 son mariage, pour épouser en quatrièmes noces Alix, fille de ce même Thibaut, comte de Champagne, son ancien ennemi. C'est ainsi qu'il perdit la Guienne. Eléonore répudiée se maria six semaines après avec Henri II, duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, et lui porta en dot le Poitou et la Guienne. La guerre éclata entre la France et l'Angleterre en 1156, au sujet du comté de Toulouse. Louis, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, ne remporta aucune victoire remarquable. La paix conclue entre les deux monarques 1161, fut suivie d'une nouvelle guerre, terminée en 1177, par la promesse de mariage du second fils de Henri II et de la fille cadette de Louis le Jeune. Ce prince mourut en 1180, à 60 ans, d'une paralysie qu'il contracta en allant au tombeau de saint Thomas de Cantorbéry, auquel il avait donné une retraite dans sa fuite. Il entreprit ce voyage pour obtenir la guérison de Philippe son fils, dangereusement malade. Louis le Jeune était pieux, bon, courageux, mais presque sans succès, ce qu'on attribua aux excès qui marquèrent le commencement de son règne, et que saint Bernard regarda dès lors comme une source de calamités. Ne pouvant extirper de son royaume les filles de mauvaise vie, il voulut au moins qu'elles fussent marquées par un sceau caractéristique d'avilissement : il défendit par un édit qu'elles portassent des ceintures dorées comme les honnêtes femmes, ce qui donna lieu au proverbe : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*. Les ouvrages à consulter pour le règne de Louis le Jeune sont son *histoire* par un anonyme ; l'*hist. ecclés. d'Orderic Vital*, livre. 13 ; les *Lettres de saint Bernard*, les *Grandes chroniques de saint Denys* ; celles de *Normandie*, *l'hist. de Guillaume de Tyr* ; *l'hist. de Jérusalem*, par Jac. de Vitriac ; le voyage de Louis VII par Odon de Diocile. l'hist. de Vezelai ; les vies de saint Bernard et de Suger.

LOUIS VIII, roi de France, que sa

bravoure a fait surnommer *le Lion*, fils de Philippe-Auguste et d'Isabelle de Hainaut, naquit le 5 septembre 1187. Il se signala en diverses expéditions sous le règne de son père, et monta sur le trône en 1223. Avant la mort de son père Philippe-Auguste, ce prince, sollicité par les Anglais révoltés contre Jean, passa à Londres, où il avait été proclamé roi. Il vainquit les partisans du monarque détrôné ; mais, Jean étant mort, les Anglais se prononcèrent en faveur de son fils. Louis fut assiégé dans Londres, et n'obtint sa liberté qu'en promettant que Philippe-Auguste rendrait aux Anglais ce qu'il leur avait pris en France. C'est le prétexte sur lequel Henri III d'Angleterre, au lieu de venir au sacre de Louis, se fonda pour le sommer de lui rendre la Normandie. Louis VIII est le premier roi de la troisième race qui ne fut pas sacré du vivant de son père. Henri III, roi d'Angleterre, au lieu de se trouver à son sacre, comme il le devait, lui envoya demander la restitution de la Normandie ; mais le roi refusa de la rendre, et partit avec une nombreuse armée, résolu de combattre les Anglais et de les chasser de la France. Il prit sur eux Niort, Saint-Jean-d'Angely, le Limousin, le Périgord, le pays d'Aunis, etc. Il ne restait plus que la Gascogne et Bordeaux à soumettre pour achever d'éloigner les Anglais, lorsque Louis se vit obligé de faire la guerre aux Albigeois, qui portaient avec le poison de l'erreur les dégâts les plus sanglans dans les provinces méridionales du royaume. Il fit le siége d'Avignon, à la prière du pape Honoré III, et prit cette ville le 12 septembre 1226. La maladie se mit ensuite dans son armée, le roi lui-même tomba malade, et mourut à Montpensier en Auvergne, le 8 novembre 1226, à 39 ans. Thibaut VI, comte de Champagne, éperdument amoureux de la reine, fut soupçonné de l'avoir empoisonné ; mais cette accusation est dénuée de fondement. La valeur de Louis VIII, sa chasteté et ses vertus ont rendu son nom immortel. Il légua par son testament cent sous à chacune des 2000 léproseries de son royaume. La lèpre était alors, comme l'on voit, une maladie fort commune. Il légua encore 30,000 livres une fois payées (c'est-à-dire environ 540, 000 livres de la monnaie d'aujourd'hui) à sa femme, la célèbre Blanche de Castille. Cette remarque fera connaître quel était alors le prix de la monnaie. C'est, dit un historien, le pouls d'un état, et une manière assez sûre de connaître ses forces. Voyez pour le règne de Louis VIII *Gesta Ludovici VIII. Carmen heroicum Nicolai de Brara; les Lettres d'Honorius III à Louis VIII; Les lettres de Louis VIII*, et les *Histoires de la guerre des Albigeois*.

LOUIS IX (Saint), fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, né le 25 avril 1215, parvint à la couronne en 1226, sous la tutelle de sa mère : ce fut la première fois que les qualités de tutrice et de régente se trouvèrent dans la même personne. La minorité du jeune roi fut occupée à soumettre les barons et les petits princes, toujours en guerre entre eux, et qui ne se réunissaient que pour bouleverser l'état. Le cardinal Romain, légat du pape, aida beaucoup la reine par ses conseils. Thibaut VI, comte de Champagne, depuis long-temps amoureux de Blanche, fut jaloux de l'ascendant que prenait Romain, et arma contre le roi. Blanche, qui avait méprisé jusqu'alors son amour, s'en servit avec autant d'habileté que de vertu pour ramener le comte, et pour apprendre de lui les noms, les desseins et les intrigues des factieux. Louis, parvenu à l'âge de majorité, soutint ce que sa mère avait si bien commencé, et ne s'occupa que du bonheur de ses sujets. Il se conduisit avec beaucoup de prudence durant les différends de Grégoire IX et de Frédéric II, et ne voulut pas que son frère Robert acceptât la couronne impériale, que le pape lui offrait. Il condamnait hautement la conduite de Frédéric : mais il ne croyait pas *qu'on pût lui ôter la couronne, s'il n'était condamné dans un concile général*. Ce qui prouve quelle était sur ce point, même dans les cours, la jurisprudence de ces temps recu-

lés, relativement aux rois; et combien l'on a eu tort, de nos jours, de s'élever à ce sujet contre les papes. (*Voyez* FRÉDÉRIC II, GRÉGOIRE VII, GRÉGOIRE IX, etc.) Après l'excommunication de ce prince au concile de Lyon, et sa déposition, qu'il semblait ne pas approuver, quoiqu'il en reconnût la légalité, il travailla à le réconcilier avec le pape; mais Frédéric ne répondit pas à ses vues. Louis leva des troupes contre le roi d'Angleterre Henri III, et contre les grands vassaux de la couronne de France, unis avec ce monarque. Il les battit deux fois, la première à la journée de Taillebougen Poitou, l'an 1241; la deuxième, quatre jours après, près de Saintes, où il remporta une victoire complète. Henri fut obligé de faire une paix désavantageuse. Le comte de la Marche et les autres vassaux révoltés rentrèrent dans leur devoir, et n'en sortirent plus. Louis n'avait alors que 27 ans. Il quitta son royaume bientôt après, pour passer dans la Palestine. Dans les accès d'une maladie violente, dont il fut attaqué en 1244, il crut entendre une voix qui lui ordonnait de prendre la croix contre les infidèles, de faire restituer aux chrétiens les belles provinces que les Sarrasins leur avaient enlevées, et de les délivrer du plus cruel esclavage qui fût jamais : il fit dès lors vœu de passer dans la Terre-Sainte. La reine sa mère, la reine sa femme, le prièrent de différer jusqu'à ce qu'il fût entièrement rétabli; mais Louis n'en fut que plus ardent à demander la croix. L'évêque de Paris la lui attacha, fondant en larmes, comme s'il eût prévu les malheurs qui attendaient le roi dans la Terre-Sainte. Louis prépara pendant quatre ans cette expédition, aussi illustre que malheureuse; enfin, laissant à sa mère le gouvernement du royaume, il s'embarqua en 1248 à Aigues-Mortes, avec Marguerite de Provence sa femme, et ses trois frères. Presque toute la chevalerie de France l'accompagna. Arrivé à la rade de Damiette, il s'empara de cette ville en 1249. Il avait résolu de porter la guerre en Egypte, pour attaquer dans son pays le sultan, maître de la Terre-Sainte; il passa le Nil à la vue des infidèles, remporta deux victoires sur eux, et fit des prodiges de valeur à la journée de Massoure en 1250. Les Sarrasins eurent bientôt leur revanche : la famine et la maladie contagieuse ayant obligé les Français à reprendre le chemin de Damiette, ils vinrent les attaquer pendant la marche, les mirent en déroute et en firent un grand carnage. Le roi, dangereusement malade, fut pris près de Massoure avec tous les seigneurs de sa suite et la meilleure partie de l'armée. Louis parut dans sa prison aussi grand que sur le trône. Les Musulmans ne pouvaient se lasser d'admirer sa patience et sa fermeté à refuser ce qu'il ne croyait pas raisonnable. Ils lui disaient : « Nous te regardions » comme notre captif et notre esclave, » et tu nous traites, étant aux fers, com» me si nous étions tes prisonniers ! » On osa lui proposer de donner une somme excessive pour sa rançon, mais il répondit aux envoyés du sultan : « Allez dire » à votre maître qu'un roi de France ne » se rachète point pour de l'argent. Je » donnerai cette somme pour mes gens, » et Damiette pour ma personne. » Il paya en effet 400,000 liv. pour leur rançon, rendit Damiette pour la sienne, et accepta du sultan une trève de dix ans. Son dessein était de repasser en France; mais ayant appris que les Sarrasins, au lieu de rendre les prisonniers, en avaient fait périr un grand nombre dans les tourmens, pour les obliger de quitter leur religion, il se rendit dans la Palestine, où il demeura encore quatre ans, jusqu'en 1254. Le temps de son séjour fut employé à fortifier et à réparer les places des chrétiens, à mettre en liberté tous ceux qui avaient été faits prisonniers en Egypte, et à travailler à la conversion des infidèles. Arrivé en France, il trouva son royaume dans un meilleur état qu'il n'aurait dû naturellement espérer. La Providence avait veillé sur un pays qu'il n'avait abandonné que par les motifs les plus chrétiens. Son retour à Paris, où il se fixa, fit le bonheur de ses sujets et la gloire de la patrie. Il établit le premier la justice du ressort; et les peuples, op-

primés par les sentences arbitraires des juges des baronies, purent porter leurs plaintes à quatre bailliages royaux, créés pour les écouter. Sous lui, les hommes d'études commencèrent à être admis aux séances de ses parlemens, dans lesquelles des chevaliers, qui rarement savaient lire, décidaient de la fortune des citoyens. Il diminua les impôts, et révoqua ceux que l'avidité des financiers avaient introduits. Il porta des édits sévères contre les blasphémateurs et les impies, bâtit des églises, des hôpitaux, des monastères, et publia une *Pragmatique-Sanction* en 1269, pour conserver les anciens droits des églises cathédrales et la liberté des élections. Le sixième canon défend de payer les sommes que la cour de Rome pourrait exiger. Mais Fleury observe « que ce canon manque dans » beaucoup d'exemplaires; dans les au- » tres canons, il n'est nullement fait » mention de la cour de Rome, et on » croit que le saint roi n'y a eu en vue » que les entreprises des seigneurs et des » juges laïques sur les bénéfices. » Le président Hénault doute que cette *Pragmatique* soit de saint Louis. Ce monarque reçut en 1264 un honneur qu'on ne peut rendre qu'à un monarque vertueux : le roi d'Angleterre Henri III et les barons le choisirent pour arbitre de leurs querelles. Ce prince était venu le voir à Paris au retour de son voyage de la Palestine, et l'avait assuré *qu'il était son seigneur et qu'il le serait toujours*. Le comte d'Anjou, Charles, son frère, dut à sa réputation et au bon ordre de son royaume l'honneur d'être choisi par le pape pour roi de Sicile. Louis augmentait cependant ses domaines de l'acquisition de Péronne, d'Avranches, de Mortagne, du Perche. Il pouvait ôter aux rois d'Angleterre tout ce qu'ils possédaient en France : les querelles de Henri III et de ses barons lui en facilitaient les moyens; mais il préféra la justice à l'usurpation. Il les laissa jouir de la Guienne, du Périgord, du Limousin, en les faisant renoncer pour jamais à la Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunie à la couronne par Philippe-Auguste son aïeul. Voyant la France florissante et son gouvernement bien affermi, il partit pour la sixième croisade en 1270. Il assiégea Tunis en Afrique; huit jours après il emporta le château, et mourut dans son camp le 25 août de la même année, d'une maladie contagieuse qui ravageait son armée. Dès qu'il en fut attaqué, il se fit étendre sur la cendre, et expira, à l'âge de 55 ans, avec la ferveur d'un anachorète et le courage d'un héros, et avec la satisfaction d'avoir fait aux ennemis du nom chrétien une guerre sage et juste, quoique avec des succès variés et d'éclatans revers. (*Voyez* l'excellent discours sur le troisième âge de l'Eglise, à la fin du 14e tome de l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Bérault, et les articles Louis VII, Pierre l'Ermite, etc.) Boniface VIII le canonisa en 1297. La bulle de canonisation du saint roi est un éloge magnifique et très étendu, fondé, comme il y est dit, sur une certitude entière de la pureté de ses mœurs, de la régularité et de l'austérité de sa vie, de son amour pour la justice, de son zèle généreux pour le progrès de la foi, de sa charité envers les pauvres, les infirmes, les gens sans appui et de toute nation, en un mot de toutes ses vertus chrétiennes, royales, héroïques. On avait reçu à ce sujet la déposition sous serment de plus de 300 témoins, et l'on avait vérifié jusqu'à 63 miracles. Saint Louis a été, au jugement du Père Daniel et du président Hénault, un des plus grands princes qui aient jamais porté le sceptre : compatissant comme s'il n'avait été que malheureux; libéral, sans cesser d'avoir une sage économie; intrépide dans les combats, mais sans emportement. Il n'était courageux que pour de grands intérêts. Il fallait que des objets puissans, la justice ou l'amour de son peuple, excitassent son âme, qui hors de là paraissait faible, simple et timide. Prudent et ferme à la tête de ses armées et de son conseil, quand il était rendu à lui-même il n'était plus que particulier. Ses domestiques devenaient ses maîtres, sa mère le gouvernait, et les pratiques de la dévotion la plus simple remplissaient ses journées. Il est vrai que ces pratiques étaient enno-

blies par des vertus solides et jamais démenties ; elles formaient son caractère. C'est à ce règne, suivant Joinville, que se doit rapporter l'institution des maîtres des requêtes : ils n'étaient d'abord que trois ; ils furent portés à quatre-vingts par l'édit de 1752, qui les fixa à ce nombre. Saint Louis proscrivit aussi des terres de son domaine l'absurde procédure des duels judiciaires, et y substitua la voie d'appel à un tribunal supérieur : ainsi il ne fut plus permis, comme auparavant, de se battre contre sa partie ni contre les témoins qu'elle produisait. Joinville, La Chaise, l'abbé de Choisi et Bury ont écrit sa *Vie*. *Voyez* leurs articles. Cette dernière, qui est la plus estimée, a été réimprimée en 1817 en 1 volume in-12. Filleau de la Chaise et l'abbé Vély l'ont aussi donnée. Voyez surtout la *Vie de saint Louis* par le confesseur de la reine Marguerite ; l'*Histoire d'Angleterre de Matthieu Pâris ;* la *Chronique de Guillaume de Nangis* et l'*Histoire de saint Louis* par le même, Joinville ; les *Chroniques de St.-Denys ;* l'*Histoire de St. Louis par un moine de St.-Denys.* Il faut lire les *Observations de Ménard sur l'Histoire de St. Louis*, les *Etablissemens de ce prince*, publiés en 1786, par l'abbé St.-Martin ; *Essai sur les institutions de St. Louis par Beugnot ;* les *Institutions de St. Louis par Mignet.* Nous citerons le poème épique du Père Lemoyne, et la tragédie de M. Ancelot jouée en 1819.

LOUIS X, roi de France et de Navarre, surnommé *Hutin*, c'est-à-dire *mutin* et *querelleur*, né le 4 octobre 1290, succéda à Philippe le Bel son père le 29 novembre 1314, étant déjà roi de Navarre par Jeanne sa mère, et s'étant fait couronner en cette qualité à Pampelune le 1er octobre 1308. Veuf de Marguerite de Bourgogne, il différa son sacre jusqu'au mois d'août de l'an 1315, à cause des troubles de son royaume, et parce qu'il attendait sa nouvelle épouse, Clémence, fille de Charles, roi de Hongrie. Pendant cet intervalle, Charles de Valois, oncle du roi, se mit à la tête du gouvernement, et fit pendre Enguerrand de Marigni à Montfaucon, au gibet que ce ministre avait lui-même fait dresser sous le feu roi, dont il était ministre. Louis X rappela les Juifs dans son royaume, fit la guerre sans succès contre le comte de Flandre, et laissa accabler son peuple d'impôts, sous le prétexte de cette guerre. Il contraignit encore le reste des serfs de ses terres de racheter leur liberté : ce qu'ils firent avec peine. En remplissant un devoir connu, ils étaient tranquilles, et ils ignoraient ce qu'on exigerait d'eux, quand ils seraient libres. L'édit du roi portait que, *selon le droit de nature*, *chacun doit naître franc*, et il faisait acheter ce droit de *nature*. « On a remarqué en tout temps, dit un philosophe, que les prôneurs de la liberté ne la connaissaient guère ; et que s'ils en saisissaient quelques traits, c'était toujours à leur profit. » Le dernier acte du règne de Louis X fut la punition de plusieurs exacteurs, surnommés, avec justice, *loups dévorans*, et dont cependant on ne pendit que les plus pauvres. Louis X mourut à Vincennes le 8 janvier 1316, à 26 ans. Il eut de Clémence un fils posthume nommé Jean, né le 15 novembre 1316 ; mais ce jeune prince ne vécut que huit jours. Il s'éleva une grande difficulté au sujet de la succession. Jeanne, fille du roi et de sa première femme, devait régner, selon le duc de Bourgogne. Les états-généraux décidèrent que la loi salique excluait les femmes de la couronne. Leur avis prévalut, et ce fut Philippe le Long, 2e fils de Philippe le Bel, qui monta sur le trône de France. Jeanne eut pour sa part la couronne de Navarre, qu'elle porta en dot à Philippe, petit-fils de Philippe le Hardi. Voyez pour le règne de Louis X *les Ordonnances des rois de France*, *le Continuateur de Nangis*, *Pauli Æmilii Veronensis hist. lib. VIII ; Giovillani lib. IX ; les Chroniques de Saint-Denys.*

LOUIS XI, fils de Charles VII et de Marie d'Anjou, fille de Louis II, roi titulaire de Naples, naquit à Bourges le 3 juillet 1423. A l'âge de 17 ans, il se révolta contre son père, par haine contre Agnès Sorel et contre les ministres du

roi. Il s'enfuit à Niort, où il devint chef d'une faction connue sous le nom de la *Praguerie*. Charles VII marcha contre lui, le défit et lui pardonna. Le Dauphin alla combattre les Anglais, et se signala aux siéges de Pontoise, de la Réole et de Dieppe (1443). L'année suivante, il vainquit les Suisses. De retour auprès de son père, il intrigua de nouveau, et de nouveau il quitta la cour; et, poursuivi par les troupes de son père, il se sauva en Bourgogne, où il fut bien reçu par le duc et le prince héréditaire, le duc de Charolais. Ce prince lui assura une retraite agréable à Genapp, en Hainaut, et pourvut à tous ses besoins. C'est dans cette retraite qu'il recueillit les cent *Nouvelles nouvelles*, et qu'il lui naquit un fils d'une princesse de Savoie, qu'il avait épousée malgré son père; et, malgré les invitations de celui-ci, il ne revint en France qu'à l'époque de sa mort. Se croyant trahi par le cardinal de la Ballue, il le tint en prison plusieurs années. On ne le crut pas étranger à la mort d'Agnès Sorel. Les dernières années de Charles VII furent remplies d'amertume; son fils causa sa mort. Louis XI, parvenu à la couronne, en 1461, par la mort de Charles VII, prit un plan de conduite et de gouvernement entièrement différent. Il ôta aux officiers et aux magistrats leurs charges, pour les donner aux rebelles qui avaient suivi ses retraites dans le Dauphiné, dans la Franche-Comté, dans le Brabant. Il traita la France comme un pays de conquête, dépouilla les grands, accabla le peuple d'impôts, et abolit la pragmatique-sanction; mais le parlement de Paris la soutint avec tant de vigueur, qu'elle ne fut totalement anéantie que par le concordat fait entre Léon X et François Ier. Ses violences excitèrent contre lui tous les bons citoyens. Il se forma une ligue entre Charles, duc de Berri, son frère, le comte de Charolais, le duc de Bretagne, le comte de Dunois, et plusieurs seigneurs non moins mécontens de Louis XI. Jean d'Anjou, duc de Calabre, vint se joindre aux princes confédérés, et leur amena 500 Suisses, les premiers qui aient paru dans les armées françaises. La guerre qui suivit cette ligue, formée par le mécontentement, eut pour prétexte la réformation de l'état et le soulagement des peuples : elle fut appelée la *Ligue du bien public*. Louis arma pour la dissiper. Il y eut une bataille non décisive à Montlhéri, le 16 juillet 1465. Le champ resta aux troupes confédérées; mais la perte fut égale des deux côtés. Le monarque français ne désunit la ligue qu'en donnant à chacun des principaux chefs ce qu'il demandait : la Normandie à son frère; plusieurs places, dans la Picardie, au comte de Charolais; le comté d'Etampes au duc de Bretagne, et l'épée de connétable au comte de Saint-Pol. La paix fut conclue à Conflans, le 5 octobre de la même année. Le roi accorda tout par ce traité, espérant tout ravoir par ses intrigues. Il enleva bientôt la Normandie à son frère, et une partie de la Bretagne au duc de ce nom. L'inexécution du traité de Conflans allait ranimer la guerre civile : Louis XI crut l'éteindre en demandant à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, une conférence à Péronne, dans le temps même qu'il excitait les Liégeois à faire une perfidie à ce duc et à prendre les armes contre lui. Charles, instruit de cette manœuvre, retint Louis XI prisonnier dans le château de Péronne, le força à conclure un traité fort désavantageux, et à marcher à sa suite contre ces Liégeois mêmes qu'il avait armés. Le comble de l'humiliation pour lui fut d'assister à la prise de leur ville, et de ne pouvoir obtenir son retour à Paris qu'après avoir prodigué les bassesses et essuyé mille affronts. Le duc de Berri, son frère, fut la victime de cet élargissement. Louis XI le força de recevoir la Guienne en apanage, au lieu de la Champagne et de la Brie : il voulut l'éloigner de ces provinces, dans la crainte que le voisinage du duc de Bourgogne ne fût une nouvelle source de division. Louis XI n'en fut pas plus tranquille. Le duc de Bourgogne fit offrir sa fille unique au nouveau duc de Guienne; mais cette alliance ne se fit pas : le duc de Guienne mourut empoisonné avec sa maîtresse, par une

pêche qui leur fut donnée, *non sans soupçon*, dit le président Hénault, *contre le roi lui-même*. Odet d'Aidie, favori du prince empoisonné, voulut venger la mort de son maître. Il enleva l'empoisonneur, et le conduisit en Bretagne, pour pouvoir lui faire son procès en liberté; mais le jour qu'on devait prononcer l'arrêt de mort, on le trouva étouffé dans son lit. Cependant le duc de Bourgogne se prépare à tirer une vengeance plus éclatante de la mort d'un prince qu'il voulait faire son gendre. Il entre en Picardie, met tout à feu et à sang, échoue devant Beauvais, défendu par des femmes, passe en Normandie, la traite comme la Picardie, et revient en Flandre lever de nouvelles troupes. Cette guerre cruelle fut terminée, pour quelques instans, par le traité de Bouvines, en 1474; mais, cette même année, il y eut une ligue offensive et défensive, formée par le duc de Bourgogne, entre Edouard IV, roi d'Angleterre, et le duc de Bretagne, contre le roi de France. Le prince anglais débarque avec ses troupes : Louis peut le combattre, mais il aime mieux le gagner par des négociations. Il paie ses principaux ministres; il séduit les premiers officiers, au lieu de se mettre en état de les vaincre; il fait des présens de vin à toute l'armée; enfin il achètte le retour d'Edouard en Angleterre. Les deux rois conclurent à Amiens, en 1475, un traité qu'ils confirmèrent à Picquigni. Ils convinrent d'une trève de sept ans : ils y arrêtèrent le mariage entre le Dauphin et la fille du monarque anglais; et Louis s'engagea de payer jusqu'à la mort de son ennemi une somme de 50,000 écus d'or. Le duc de Bretagne fut aussi compris dans ce traité. Celui de Bourgogne, abandonné de tous et seul contre Louis XI, conclut avec lui à Vervins une trève de neuf années. Ce prince, ayant été tué au siége de Nancy en 1477, laissa pour héritière Marie sa fille unique, que Louis XI, par une politique mal entendue, refusa pour le Dauphin son fils. Cette princesse épousa Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, et ce mariage fut l'origine des querelles que la France ne cessa de faire à la maison d'Autriche, souveraine des Pays-Bas. La guerre entre l'empereur et le roi de France commença peu de temps après cette union. Louis XI s'empara de la Franche-Comté par la valeur de Chaumont d'Amboise. Il y eut une bataille à Guinegate, où l'avantage fut égal des deux côtés. Un traité, fait à Arras en 1482, termina cette guerre. On y arrêta le mariage du Dauphin avec Marguerite, fille de Marie de Bourgogne. Louis XI ne jouit pas long-temps de la joie que lui devaient inspirer ces heureux événemens. Sa santé dépérissait de jour en jour; enfin, sentant la mort approcher, il se renferma au château du Plessis-les-Tours, où l'on n'entrait que par un guichet, et dont les murailles étaient hérissées de pieux de fer. Inaccessible à ses sujets, entouré de gardes, dévoré par la crainte de la mort, par la douleur d'être haï, par les remords et par l'ennui, il fit venir de Calabre un pieux ermite, révéré aujourd'hui sous le nom de saint François de Paule. Il se jeta à ses pieds, il le supplia en pleurant de demander à Dieu la prolongation de ses jours. « Mais le saint, dit un orateur célèbre, lui parla en prophète, et lui » dit, comme un autre Isaïe : *Dispone » domui tuæ, quia morieris tu, et non » vives*. Sire, mettez ordre à votre état, » et à ce que vous avez de plus précieux » dans votre état, qui est votre conscience : car il n'y a pas de miracle » pour vous; votre heure est venue, et » il faut mourir. C'était une parole bien » dure pour tout homme, encore plus » pour un roi, mais surtout pour un roi » si attaché à la vie. » Cependant Louis écouta François avec respect, le pria de le disposer à la mort, et expira entre ses bras le 21 août 1483, à 60 ans : heureux si de vifs et sincères repentirs ont effacé les iniquités de sa vie. Les chroniques du temps comptent 4000 sujets (nombre sans doute exagéré) exécutés sous son règne, en public ou en secret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeait les victimes de sa barbare défiance, sont les monumens qu'a laissés

ce monarque. Tristan l'ermite, prévôt de son hôtel, était le juge, le témoin et l'exécuteur de ses vengeances; et ce roi cruel ne craignait pas d'y assister, après les avoir ordonnées. Lorsque Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, accusé peut-être sans raison du crime de lèse-majesté, fut exécuté en 1477 par ses ordres, Louis XI fit placer sous l'échafaud les enfans de ce prince infortuné, pour recevoir sur eux le sang de leur père. Ils en sortirent tout couverts, et dans cet état on les conduisit à la Bastille, dans des cachots faits en forme de hotte, où la gêne que leur corps éprouvait était un continuel supplice. Ce monarque inhumain eut pour ses confidens et pour ses ministres des hommes dignes de lui. Il les tira de la boue: son barbier devint comte de Meulan et ambassadeur; son tailleur, héraut-d'armes; son médecin, chancelier. Il abâtardit la nation en lui donnant ces vils simulacres pour maîtres: aussi sous son règne il n'y eut ni vertu ni héroïsme. L'obéissance et la bassesse tinrent lieu de tout; et le peuple fut enfin tranquille, dit un historien ingénieux, comme les forçats le sont dans une galère. Sa dévotion aurait dû, par un effet même naturel, adoucir son cœur dur, et corriger son caractère inconstant, bizarre, inquiet et perfide; mais sa dévotion n'était que la crainte servile d'une âme basse, pusillanime et égarée. Toujours couvert de reliques et d'images, portant à son bonnet une Notre-Dame de plomb, il lui demandait pardon de ses assassinats, et en commettait toujours de nouveaux. Il fit solliciter auprès du pape le droit de porter le surplis et l'aumuce, et de se faire oindre une seconde fois de l'ampoule de Reims, au lieu d'implorer la miséricorde de l'Être suprême, de laver ses mains souillées de tant de meurtres commis avec le glaive de la justice. Si la nature le fit naître avec un cœur pervers, elle lui donna de grands talens dans l'esprit. Il avait du courage; il connaissait les hommes et les affaires. Il avait, suivant ses expressions (1), *tout son conseil dans sa tête*: maxime conforme d'ailleurs à son humeur ombrageuse et défiante. Prodigue par politique, autant qu'avare par goût, il savait donner en roi. Paris, désolé par une contagion, fut repeuplé par ses soins; une police rigoureuse y régnait. S'il avait vécu plus long-temps, les poids et les mesures auraient été uniformes dans ses états. Ce fut lui qui établit les postes jusqu'alors inconnues en France (2). Deux cent trente courriers, à ses gages, portaient les ordres du monarque et les lettres des particuliers dans tous les coins du royaume. Il est vrai qu'il leur fit payer chèrement cet établissement; il augmenta les tailles de trois millions, et leva, pendant vingt ans, 4 millions 700,000 liv. par an: ce qui pouvait faire environ 23 millions d'aujourd'hui; au lieu que Charles VII n'avait jamais levé par an que 1,800,000 francs. En augmentant son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs, il augmenta son royaume par sa politique. L'Anjou, le Maine, la Provence, la Bourgogne et quelques autres grands fiefs, furent réunis sous lui à la couronne. Ce prince a fait recueillir les *Cent Nouvelles nouvelles*, ou histoires contées par différens seigneurs de sa cour, Paris, Verard, in-fol., 1486, mais dont la belle édition est d'Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8, figures de Hoogue: quand les figures sont détachées de l'imprimé, elles sont plus recherchées. (*Voy.* MARGUERITE de Valois.) Si l'on en croit

(1) Cette parole est généralement attribuée au comte de Dammartin, qui dit un jour au roi, en chevauchant de compagnie avec lui: « Sire, j'admire la force prodigieuse » de votre cheval. Et pourquoi? demanda Louis. C'est » qu'il porte le roi et tout son conseil. »

(2) Il est fait mention des chevaux de poste dans le Code Théodosien, au titre *De cursu publico*, en la loi 5, 6, 7, 15, etc.; mais ces postes n'étaient pas établies de la manière qu'elles le sont aujourd'hui dans toute l'Europe: c'étaient seulement des chevaux publics. Selon Hérodote, ce fut Cyrus ou Xerxès, qui le premier établit des courriers et des chevaux de poste, afin d'être instruit avec plus de diligence de tout ce qui se passait dans toute l'étendue de l'empire. Le mot de *poste* vient de ce que les chevaux sont posés (*positi*) d'intervalle en intervalle, et l'on attribue à Louis XI d'avoir ordonné le changement des chevaux de deux lieues en deux lieues, pour une plus grande promptitude: au lieu que les Perses n'en plaçaient qu'au bout de l'espace de chemin qu'un cheval pouvait faire par jour. L'ordre n'était pas si bon dans l'empire romain; les courriers étaient réduits à contraindre les villes ou les particuliers à leur fournir des chevaux. Ce fut l'empereur Adrien qui déchargea le peuple de cette nécessité.

quelques auteurs, c'est sous son règne, en 1469, que le prieur de Sorbonne fit venir des imprimeurs de Mayence; Charles VII avait déjà tâché, quoique sans succès, d'introduire cet art en France. (*Voyez* JENSON.) On doit encore à Louis XI *Rozier des guerres*, Paris (vers 1521), in-4; ibid., 1616, in-8. (Voyez le *Dictionnaire des anonymes*, n° 2178, 16706 et 16707. Voyez sur le règne de ce prince les *Mémoires de Philippe de Commines*; la *Chronique de Jean de Troyes*; *Rerum gallicarum commentarii de Beaucaire*; l'Histoire de Louis XI par *Amelgauld*. Duclos, historiographe de France, a publié l'*Histoire* de ce prince en 3 vol. in-12 : elle est curieuse, intéressante et bien écrite. Il y en a *une autre* par mademoiselle de Lussan en 6 vol., et quelques autres encore qu'on doit lire avec défiance. On doit à M. Mely-Jeannin une *Comédie historique de Louis XI*, jouée avec succès en 1827. Walter Scott a parfaitement peint Louis XI dans son roman de *Quentin Durward*.)

LOUIS XII, roi de France, naquit à Blois, le 27 juin 1462, de Charles, duc d'Orléans, et de Marie de Clèves, et parvint à la couronne en 1498, après la mort de Charles VIII. Louis XI, avant de mourir, avait déclaré sa fille, madame de Beaujeu, régente du royaume, pendant la minorité de Charles VIII. Le duc de Bourbon et le duc d'Orléans (depuis Louis XII) disputèrent l'autorité à la duchesse; mais le roi ayant été déclaré majeur par ses états tenus à Tours, le duc d'Orléans n'obtint que la présidence du conseil : il était marié avec Jeanne, seconde fille du feu roi. Ayant à subir plusieurs désagrémens de la part de la régente, il quitta la cour, suivi de plusieurs seigneurs, et se réfugia en Bretagne, où il devint amoureux de la célèbre Anne de Bretagne, fille et héritière du duc François II. La princesse de Beaujeu convoqua un lit de justice, et fit déclarer rebelle le duc d'Orléans, qui leva bientôt une armée; mais il fut battu par la Trimouille et fait prisonnier. Traîné de prison en prison, le duc Louis fut enfermé à la tour de Bourges dans une cage de fer où il demeura trois ans. Enfin les prières de sa femme auprès de Charles VIII lui obtinrent la liberté. Il coopéra ensuite, et malgré sa passion, au mariage de Charles avec Anne de Bretagne, et suivit ce monarque en Italie, où il se distingua dans Novare, par sa valeur et son intelligence. A son retour en France, Charles VIII mourut, et le duc d'Orléans monta sur le trône sous le nom de Louis XII. Son caractère bienfaisant ne tarda pas d'éclater; il soulagea le peuple et pardonna à ses ennemis. Louis de la Trimouille l'avait fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, il craignait son ressentiment; il fut rassuré par ces belle paroles : « Ce n'est point au roi de France à venger les querelles du duc d'Orléans. » Epris de l'esprit de conquête, il jeta ses vues sur le Milanais, sur lequel il prétendait avoir des droits par son aïeule Valentine, sœur unique du dernier duc de la famille des Visconti. Ludovic Sforce en était possesseur. Le roi envoya une armée contre lui en 1499, et en moins de vingt jours le Milanais fut à lui. Il fit son entrée dans la capitale le 6 octobre de la même année; mais, par une de ces révolutions si ordinaires dans les guerres d'Italie, le vaincu rentra dans son pays, d'où on l'avait chassé, et recouvra plusieurs places. Sforce, dans ce rétablissement passager, payait un ducat d'or pour chaque tête de Français qu'on lui apportait. Louis XII fit un nouvel effort; il renvoya Louis de la Trimouille, qui reconquit le Milanais. Les Suisses qui gardaient Sforce le livrèrent au vainqueur. Maître du Milanais et de Gênes, le roi de France voulut avoir Naples; il s'unit avec Ferdinand le Catholique pour s'en emparer. Cette conquête fut faite en moins de quatre mois, l'an 1501. Frédéric, roi de Naples, se remit entre les mains de Louis XII, qui l'envoya en France avec une pension de 120,000 livres de notre monnaie d'aujourd'hui. A peine Naples fut-il conquis, que Ferdinand le Catholique s'unit avec Alexandre VI pour en chasser les Français. Ses troupes, conduites par Gonsalve de Cordoue, qui mérita si bien le titre de *grand capitaine*, s'emparèrent en

1503 de tout le royaume, après avoir gagné les batailles de Séminara et de Cérignole. Cette guerre finit par un traité honteux, en 1505. Le roi y promettait la seule fille qu'il eût d'Anne de Bretagne au petit-fils de Ferdinand, à ce prince depuis si terrible à la France sous le nom de Charles-Quint. Sa dot devait être composée de la Bourgogne et de la Bretagne, et on abandonnait Milan et Gênes, sur lesquels on cédait ses droits. Ces conditions parurent si onéreuses aux états assemblés à Tours en 1506, qu'ils arrêtèrent que ce mariage ne se ferait point. Les Génois se révoltèrent la même année contre Louis XII. Il repassa les monts, les défit, entra dans leur ville en vainqueur, et leur pardonna. L'année 1508 fut remarquable par la *ligue de Cambrai*, formée par Jules II. (*Voyez* l'article de ce pontife.) Le roi de France y entra, et défit les Vénitiens à la bataille d'Aignadel, le 14 mai 1509. La prise de Crémone, de Padoue et de plusieurs autres places, fut le fruit de cette victoire. Jules II, qui avait obtenu par les armes de Louis XII à peu près ce qu'il voulait, n'avait plus d'autre crainte que celle de voir les Français en Italie. Il se ligua contre eux. Le jeune Gaston de Foix, duc de Nemours, repoussa une armée de Suisses, prit Bologne, et gagna, en 1511, la bataille de Ravenne, où il perdit la vie. La gloire des armes françaises ne se soutint pas; le roi était éloigné, les ordres arrivaient trop tard, et quelquefois se contredisaient. Son économie, quand il fallait prodiguer l'or, donnait peu d'émulation. L'ordre et la discipline étaient inconnus parmi les troupes. En moins de trois mois, les Français furent forcés de sortir de l'Italie. Le maréchal Trivulce, qui les commandait, abandonna, l'une après l'autre, les villes qu'ils avaient prises, du fond de la Romagne aux confins de Savoie. Louis XII eut la mortification de voir établir dans Milan, par les Suisses, le jeune Maximilien Sforce, fils du duc, mort prisonnier dans ses états. Gênes, où il avait étalé la pompe d'un roi asiatique, reprit sa liberté et chassa les Français. Elle fut soumise de nouveau; mais la perte de la bataille de Novare, gagnée par les Suisses contre la Trimouille, le 6 juin 1513, fut l'époque de la totale expulsion des Français. L'empereur Maximilien, Henri VIII et les Suisses attaquèrent à la fois la France. Les Anglais mirent le siége devant Térouane, qu'ils prirent après la journée de Guinegate, dite la *Journée des éperons*, où les troupes françaises furent mises en déroute sans presque livrer de combat. La prise de Tournai suivit celle de Térouane. Les Suisses assiégèrent Dijon, et ne purent être renvoyés qu'avec 20,000 écus comptant, une promesse de 4,000, et sept otages qui en répondaient. Louis XII, battu de tous côtés, a recours aux négociations; il fait un traité avec Léon X, renonce au conciliabule de Pise, et reconnaît le concile de Latran; il fait un autre traité avec Henri VIII, et épouse sa sœur Marie, pour laquelle il donne un million d'écus. Il avait alors 53 ans, et était d'une santé fort délicate. Il mourut au bout de deux mois de mariage, en 1515. Si Louis XII fut malheureux au dehors de son royaume, il fut heureux au dedans. On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges. Il en tira en dix-sept années la somme de 1,200,000 livres dans le seul diocèse de Paris; mais les tailles et les aides furent modiques. Il aurait été plus loué si, en imposant des tributs nécessaires, il eût conservé l'Italie, ou plutôt si, renonçant à des conquêtes lointaines, incertaines et peu justes, il avait épargné le sang de ses sujets, et donné ses soins à la bonne administration d'un beau et grand royaume, qui pouvait suffire à son ambition. Mais on peut en quelque sorte pardonner ses fautes, en faveur de ses qualités précieuses de bon roi, de prince humain et équitable. Lorsqu'il allait à la guerre, il se faisait suivre de quelques hommes vertueux et éclairés, chargés, même en pays ennemi, d'empêcher le désordre et de réparer le dommage lorsqu'il avait été fait. Ces principes de probité furent surtout remarqués après la prise de Gênes, qui avait secoué le joug de la France. Son avant-garde ayant pillé quelques maisons du faubourg Saint-

Pierre-d'Arena, le prince, quoique personne ne se plaignît, y envoya des gens de confiance pour examiner à quoi se pouvait monter la perte, et fit donner ensuite de l'argent pour payer la valeur de ce qui avait été pris. L'Alviane, général des Vénitiens, ayant été pris à la bataille d'Aignadel, fut conduit au camp français, où on le traita avec toute la distinction possible. Ce général, plus aigri par l'humiliation de sa défaite, que touché de l'humanité de son vainqueur, ne répondit aux démonstrations les plus consolantes, que par une fierté brusque et dédaigneuse. Louis se contenta de le renvoyer au quartier où l'on gardait les prisonniers. « Il » vaut mieux le laisser, dit-il; je m'en» porterais, et j'en serais fâché. Je l'ai » vaincu, il faut me vaincre moi-même. » Cependant il avait quelquefois des accès de colère où il n'était plus maître de lui-même, et n'écoutait plus que la fougue de cette passion aveugle. (*Voyez* Jules II.) Son édit de 1499 a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui administrent la justice et à ceux qui l'aiment. Il ordonne par cet édit qu'on *suive toujours la loi*, *malgré les ordres contraires que l'importunité pourrait arracher du monarque*. Louis XII fut le premier des rois qui mit le laboureur à couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les gens d'armes qui rançonnaient le paysan. Les troupes ne furent plus le fléau des provinces; et loin de vouloir les en éloigner, les peuples les demandèrent. Il était affable, doux, caressant; il égayait la conversation par des bons mots, plaisans sans être malins. On lui reproche avec raison d'avoir répudié la reine Jeanne, après un long mariage, quoique le pape Alexandre VI ait paru admettre ses raisons de nullité. (*Voyez* Jeanne de France.) On a imprimé ses *Lettres* au cardinal d'Amboise, Bruxelles, 1712, 4 vol. in-12. Louis XII a eu un grand nombre d'historiens: *Saint Gelais*, *Jean d'Auton*, *Théodore Godefroy*, les *Louanges de Louis XII par Cl. Seyssel*, *Philippe de Commines*, *Guichardin*, *Mémoires de la Trimouille*, de *Bayard*, etc. l'*Histoire de la ligue de Cambrai par Dubos*; l'Histoire de *Louis XII* par Varillas. L'abbé Tailhié a donné sa *Vie*, Paris, 1755, 3 vol. in-8. Nous devons citer encore l'Eloge de Louis XII par M. Noël, Paris, 1788, qui a remporté le prix à l'académie française. M. Rœderer a publié : *Mémoires pour servir à une nouvelle histoire de Louis XII*, Paris, 1819, in-8; cet ouvrage a été réimprimé en 1826, sous le titre suivant : *Louis XII et François Ier*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de leur règne*, 2 vol. in-8. Louis XII avait pris pour devise le *porc-épic* avec ces mots : *Cominus et eminus*, qui en étaient l'âme. L'académie française ayant proposé en 1787, pour prix, l'Eloge de Louis XII, la mémoire de ce prince fut barbouillée par tous les lieux communs du philosophisme; il n'y eut qu'une pièce écrite d'une manière digne de la vérité et de l'histoire, et ce ne fut pas celle que l'académie couronna.

LOUIS XIII, surnommé *le Juste*, né à Fontainebleau le 27 septembre 1601, de Henri IV et de Marie de Médicis, monta sur le trône en 1610, après l'assassinat de son père, sous la tutelle et la régence de sa mère. Cette princesse changea le système politique du règne précédent, et dépensa en profusions, pour acquérir des créatures, ce que Henri le Grand avait amassé pour rendre sa nation puissante. Les troupes à la tête desquelles il se disposait à combattre, furent licenciées; son fidèle ministre, son ami, Sulli, se retira de la cour; l'état perdit sa considération au dehors et sa tranquillité au dedans. Les princes du sang et les grands seigneurs, le maréchal de Bouillon à leur tête, remplirent la France de factions. On apaisa les mécontens par le traité de Sainte-Ménehould, le 15 mai 1614; on leur accorda tout, et ils se soumirent pour quelque temps. Le roi, ayant été déclaré majeur le 2 octobre de la année, convoqua le 27 les Etats-généraux. Le résultat de cette assemblée fut de parler beaucoup d'abus, de disserter sur les maux publics, sans remédier presqu'à aucun. La France resta dans le trouble, gouvernée par le Florentin Concini, connu sous le nom de *maréchal d'Ancre*.

(*Voyez* ce nom.) Cet homme obscur, parvenu tout à coup au faîte de la grandeur, disposa de tout en ministre despotique, et fit de nouveaux mécontens. Henri II, prince de Condé, se retire encore de la cour, publie un manifeste sanglant, se ligue avec les huguenots, toujours prêts à prendre les armes. Ces troubles n'empêchèrent point le roi d'aller à Bordeaux, où il épousa Anne d'Autriche, infante d'Espagne. Cependant il avait armé contre les rebelles; ces préparatifs et des combats partiels n'ayant aucun résultat définitif, on eut recours aux négociations. Le roi conclut avec Condé la paix à Loudun en 1615; mais apprenant qu'il tramait de nouveaux projets, il le fit mettre à la Bastille peu de temps après. Les princes, à la nouvelle de cet emprisonnement, se préparèrent à la guerre; ils la firent avec peu de succès, et elle finit tout à coup par la mort du maréchal d'Ancre. Le roi, mécontent de la dépendance où son ministre le tenait, et conduit par les conseils de Luynes son favori, consentit à l'emprisonnement de Concini. Vitry, chargé de l'ordre, voulut l'exécuter; et sur la résistance du maréchal, il le tua sur le pont du Louvre, le 24 octobre 1617. L'éloignement de Marie de Médicis, reléguée à Blois, suivit ce meurtre. Le duc d'Epernon, qui lui avait fait donner la régence, alla la tirer de cette ville, et la mena dans ses terres à Angoulême. On l'avait haïe toute puissante, on l'aima malheureuse. Louis XIII, voyant les dispositions du peuple, chercha à se raccommoder avec sa mère, et y réussit par le moyen de l'évêque de Luçon, si connu et si craint depuis sous le nom de cardinal de *Richelieu*. La paix se fit à Angoulême en 1619; mais à peine fut-elle signée, qu'on pensa à la violer. La reine, conseillée par l'évêque de Luçon, qui voulait faire acheter sa médiation, prit de nouveau les armes; mais elle fut obligée de les quitter bientôt après. Le roi, après s'être montré dans la Normandie pour apaiser les mécontens, passa à Angers, où sa mère s'était retirée, et la força à se soumettre. La mère et le fils en se voyant à Brissac versèrent des larmes, et se brouillèrent ensuite plus que jamais. La nomination de Richelieu au cardinalat fut le seul fruit de ce traité. Louis XIII réunit le Béarn à la couronne par un édit solennel. Cet édit, donné en 1620, restituait aux catholiques les églises dont les protestans s'étaient emparés, et érigeait en parlement le conseil de cette province. Ce fut l'époque des troubles que les huguenots excitèrent sous ce règne. Rohan et Soubise furent les chefs des factieux. Le projet des calvinistes était de faire de la France une république; ils la divisèrent en huit cercles, dont ils comptaient donner le gouvernement à des seigneurs de leur parti. Ils offrirent à Lesdiguières le commandement de leurs armées et 100,000 écus par mois; Lesdiguières aima mieux les combattre, et fut fait maréchal général des armées du roi. Luynes, devenu connétable, marcha contre les rebelles vers la Loire, en Poitou, en Béarn, dans les provinces méridionales. Le roi était à la tête de cette armée. Presque toutes les villes lui ouvrirent leurs portes; il soumit plus de 50 places. Ses armes, victorieuses dans tout le royaume, échouèrent devant Montauban, défendu par le marquis de la Force; le roi fut obligé de lever le siége, quoiqu'il y eût mené six maréchaux de France. Le nombre des chefs fut nuisible par le défaut de subordination. Luynes étant mort le 15 décembre de la même année 1621, Louis XIII n'en continua pas moins la guerre. Les avantages et les désavantages furent réciproques de part et d'autre. Le roi donna une grande marque de courage en Poitou, lorsqu'à minuit, à la tête de ses gardes, il passa dans l'île de Riez (que quelques auteurs ont mal à propos confondue avec l'île de Ré), et en chassa Soubise, après avoir défait les troupes qui défendaient ce poste. Il ne se signala pas moins au siége de Royan en Saintonge; il monta trois ou quatre fois sur la banquette pour reconnaître la place, avec danger évident de sa vie. Cependant les huguenots se lassaient de la guerre; on leur donna la paix en 1623. Pendant cette courte paix, Louis XIII rétablit la

tranquillité dans la Valteline en 1624, et secourut en 1625 le duc de Savoie contre les Génois. Les troupes françaises et les piémontaises firent quelques conquêtes, qu'elles perdirent presqu'aussitôt. Les huguenots, toujours inquiets et rebelles, avaient recommencé la guerre continuant à vérifier le mot de Charles IX: « D'abord » vous ne demandiez qu'une petite liberté, bientôt vous voudrez être les maîtres » et nous chasser du royaume. » La Rochelle, le boulevard des calvinistes, reprend les armes, et est secondée par l'Angleterre. Les vaisseaux anglais furent vaincus près de l'île de Ré ; et cette île, dont les rebelles s'étaient rendus maîtres, fut de nouveau à la France. Richelieu méditait un coup plus important, la prise de la Rochelle même. Une femme (c'était la mère du duc de Rohan, chef des hérétiques révoltés) défendit cette ville pendant un an contre l'armée royale, contre l'activité du cardinal de Richelieu et contre l'intrépidité de Louis XIII, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siége. La ville se rendit enfin le 28 octobre 1628, après avoir souffert toutes les extrémités de la famine. On obtint la reddition de cette place par une digue de 747 toises de long, que le cardinal fit construire, à l'exemple de celle qu'Alexandre le Grand fit autrefois élever devant Tyr, et Alexandre de Parme devant Anvers. Cette digue dompta la mer, la flotte anglaise et les Rochellois. (*Voyez* GUITON et MÉTÉZEAU.) Les Anglais travaillèrent en vain à la forcer ; ils furent obligés de retourner en Angleterre, et le roi entra enfin dans la ville rebelle, qui, depuis Louis XI jusqu'à Louis XIII, avait été armée contre ses maîtres. Ce dernier siége coûta 40 millions. Les fortifications furent démolies, les fossés comblés, les priviléges de la ville anéantis, et la religion catholique rétablie. Les philosophistes de nos jours déclament contre cette expédition, devenue indispensable au repos du royaume. Un écrivain judicieux et équitable a réfuté leurs déclamations, en s'adressant aux huguenots eux-mêmes. « Les temples sont profanés, » dit-il, les choses saintes outragées et » brûlées, l'asile des cloîtres violé, les » vierges saintes sont déshonorées, l'autel est ébranlé, le trône lui-même est » menacé. De sourdes conspirations ont » été découvertes, et la révolte a éclaté. » Il est temps de mettre fin à tant d'excès ; » trop long-temps on les a dissimulés. » C'est par l'impunité que s'est accrue » votre audace. Contre des maux aussi » grands, il faut employer des remèdes » violens. Subissez, il en est temps, la » peine due à tant d'attentats ; et qu'un » exemple, terrible mais nécessaire, » arrête enfin les progrès du mal qui ne » pourra s'accroître sans entraîner la » ruine entière, non pas de l'Eglise seulement, mais de l'état entier. Cependant vous pouvez encore éviter le châtiment. Si nous armons contre vous des » soldats pour arrêter et punir vos excès, » nous vous envoyons des missionnaires » zélés pour éclairer vos consciences. » Ouvrez les yeux à la vérité ; abjurez vos » erreurs ; rentrez dans le sein de l'Eglise, et vous nous verrez oublier vos » fureurs passées, et vous embrasser » comme des frères. Croyez, au fond du » cœur, tout ce qu'il vous plaira ; conformez-vous seulement à l'extérieur, » au culte dominant. En introduire un » autre, c'est troubler l'harmonie et la » tranquillité de l'état. Nous avons la possession et la vérité pour nous ; et si » vous persistez à vouloir nous dépouiller, n'est-il pas juste que nous songions » enfin à nous défendre, et à repousser » la force par la force ? » La prise de la Rochelle fut suivie d'un édit appelé l'*édit de grâce*, dans lequel le roi parla en souverain qui pardonne. Après cet événement, si funeste au calvinisme et si heureux pour la France, le roi partit et alla secourir le duc de Nevers, nouveau duc de Mantoue, contre l'empereur qui lui refusait l'investiture de ce duché. Arrivé en Piémont, il força le Pas de Suze en 1629, ayant sous lui les maréchaux de Créqui et de Bassompierre ; battit le duc de Savoie, et signa un traité à Suze, par lequel ce prince lui remit cette ville pour sûreté de ses engagemens. Louis XIII fit ensuite lever le siége de Casal, et mit

son allié en possession de son état. Le duc de Savoie n'ayant rien exécuté du traité de Suze, la guerre se renouvela en Savoie, en Piémont et dans le reste de l'Italie. Le marquis de Spinola occupait le Montferrat avec une armée espagnole. Le cardinal de Richelieu voulut le combattre lui-même, et le roi le suivit bientôt après. L'armée française s'empare de Pignerol et de Chambéry en deux jours ; le duc de Montmorency remporte avec peu de troupes une victoire au combat de Veillane sur les Impériaux, les Espagnols et les Savoisiens réunis, en juillet 1630. La même armée défit, peu de temps après, les Espagnols au pont de Carignan, et délivra Casal. Ces succès amenèrent le traité de Cuiérasque, conclu en 1631, et ménagé par Mazarin, depuis cardinal. Le duc de Nevers fut confirmé, par ce traité, dans la possession de ses états. Louis XIII et Richelieu, de retour à Paris, y trouvèrent beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avait en Italie, entre l'Empire, l'Espagne, Rome et la France. Gaston d'Orléans, frère unique du roi, et la reine-mère, tous deux mécontens et jaloux du cardinal, se retirèrent, l'un en Lorraine et l'autre à Bruxelles. Se voyant sans ressource en Lorraine, Gaston porta le malheur qui l'accompagnait en Languedoc, dont le duc de Montmorency était gouverneur. Montmorency, engagé dans sa révolte, fut blessé et fait prisonnier à la rencontre de Castelnaudari, le 1er septembre 1631. Le moment de la prise de ce général fut celui du découragement de Gaston et de tout son parti. Le procès fut fait au prisonnier selon la rigueur des lois, et, le 30 octobre suivant, il eut la tête tranchée à Toulouse, sans que le souvenir de ses victoires pût le sauver. Gaston, toujours fugitif, avait passé du Languedoc à Bruxelles, et de Bruxelles en Lorraine. Le duc Charles IV fut la victime de sa complaisance pour lui. Le roi réunit le duché de Bar à la couronne ; il s'empara de Lunéville et de Nancy en 1633, et l'année suivante de tout le duché. Gaston ayant fait cette année un traité avec l'Espagne, fut invité à se réconcilier avec le roi, et accepta la paix qu'on lui offrit. Les Espagnols, irrités contre la France, qui protégeait ouvertement la révolte des Hollandais, surprirent Trèves le 26 mars 1635, égorgèrent la garnison française, et arrêtèrent prisonnier l'électeur, qui s'était mis sous la protection du monarque français, au mépris de ce qu'il devait à l'empereur et au corps germanique. La guerre fut aussitôt déclarée à l'Espagne ; il y eut une ligue offensive et défensive entre la France, la Savoie et le duc de Parme : Victor-Amédée en fut fait capitaine général. Les événemens de cette nouvelle guerre, qui dura 13 ans contre l'empereur, et 25 contre l'Espagne, furent mêlés de bons et de mauvais succès. L'alliance que fit le roi avec les Suédois et les protestans d'Allemagne porta, contre ses intentions, un grand coup à la religion catholique. On se battit en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté et en Provence, où les Espagnols avaient fait une descente. Le duc de Rohan les défit sur les bords du lac de Cosme le 8 avril 1636 ; mais d'un autre côté ils prenaient Corbie. Cet échec met l'effroi dans Paris ; on y lève 20,000 hommes, laquais pour la plupart ou apprentis. Le roi s'avance en Picardie, et donne au duc d'Orléans la lieutenance générale de son armée, forte de 50,000 hommes. Les Espagnols furent obligés de repasser la Somme ; et les Impériaux qui avaient pénétré en Bourgogne se virent repoussés jusqu'au Rhin par le cardinal de la Valette et par le duc de Weimar, avec perte de près de 8,000 hommes. L'année suivante, 1637, fut encore plus favorable à la France. Le comte d'Harcourt reprit les îles de Lérins, que les Espagnols occupaient depuis deux ans. Le maréchal de Schomberg les battit en Roussillon, le duc de Savoie et le maréchal de Créqui, en Italie, tandis que le cardinal de la Valette prenait Landreci et la Chapelle, le maréchal de Châtillon Yvoi et Damvilliers, et que le duc de Weimar battait les Lorrains. Ce général soutint la gloire des armes françaises en 1638. Il gagna une bataille complète, dans laquelle il fit quatre généraux de l'empereur prisonniers, entre autres le

fameux Jean de Wert. Louis XIII eut l'année suivante, 1639, six armées sur pied, l'une vers les Pays-Bas, une autre vers le Luxembourg, la troisième sur les frontières de Champagne, la quatrième en Languedoc, la cinquième en Italie, la sixième en Piémont. Celle de Luxembourg, commandée par le marquis de Feuquières, qui assiégeait Thionville, fut défaite par Piccolomini. La fin de l'année 1640 fut plus heureuse : la France fit naître une révolte en Catalogne, et envahit cette province. Cependant le Portugal s'était révolté contre l'Espagne, et avait donné le sceptre au duc de Bragance. On négociait toujours en faisant la guerre ; elle était au dedans et au dehors de la France. Le comte de Soissons, inquiété par le cardinal de Richelieu, signa un traité avec l'Espagne, et fit des rebelles dans le royaume. Il remporta, le 6 juillet 1641, à la Marfée, près de Sedan, une victoire qui aurait été funeste au cardinal, si le vainqueur n'y avait trouvé la mort. Le maréchal de la Meilleraie et le maréchal de Brézé eurent quelques succès en Allemagne. La guerre y fut continuée en 1642 avec désavantage ; mais on fut plus heureux ailleurs. La Meilleraie fit la conquête du Roussillon. Tandis qu'on enlevait cette province à la maison d'Autriche, il se formait une conspiration contre le cardinal. Pendant ces intrigues sanglantes, Richelieu et Louis XIII, tous deux attaqués d'une maladie mortelle, étaient près de descendre au tombeau : ils moururent l'un et l'autre, le ministre le 4 décembre 1642, et le roi le 14 mai 1643, dans la 42e année de son âge, après un règne de 33 ans, et à pareil jour que Henri IV son père. Ce fut le Père Dinet qui l'assista à ses derniers momens ; il avait été choisi pour confesseur au commencement de 1643, à la place du savant Père Sirmond, que son âge de 84 ans et sa surdité rendaient moins propre à cette fonction. Il eut ordre de se rendre à St.-Germain, le mercredi 18 mars 1643, et trouva le roi debout, et occupé à considérer un grand nombre de reliques qu'il montra en détail à son confesseur. Il lui fit voir aussi des livres de piété, et parla ensuite de se confesser. Le lendemain jour de St.-Joseph, il fit une confession générale, et se trouva mieux pendant quelques jours. Le jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge, il se réconcilia, put entendre la messe à genoux dans sa chapelle, et communia des mains de son premier confesseur qui l'exhorta à avoir confiance en Dieu. Il reprit courage, baisa des médailles pieuses, prononça le nom de Jésus, et dit l'*In manus*.. Après cela il perdit l'usage de la parole et de l'ouïe, mais conserva encore quelque temps la connaissance, et l'indiqua par un signe qu'il fit à son confesseur. Il entra ensuite en agonie, et rendit le dernier soupir sans efforts, et presque sans qu'on s'en aperçût. On peut dire qu'il est peu de mort plus chrétienne, plus touchante, et où les sentimens de foi et de religion paraissent avec plus d'éclat. Les vues de ce prince étaient droites, son esprit sage et éclairé, ses mœurs pures ; mais son caractère faible et timide. Il n'eut point à se reprocher ces passions qui déshonorent le trône d'un si grand nombre de princes. « Ses amours, dit un historien, » étaient purement spirituels d'âme à » âme, et les jouissances en étaient vier- » ges. Jamais il n'usa de la moindre li- » berté envers les femmes. La reine ayant » un jour reçu un billet, l'attacha à la » tapisserie de sa chambre, afin de ne » pas oublier d'y répondre. Le roi, au- » quel elle en voulait faire un mystère, » étant entré, elle dit à mademoiselle » d'Hautefort de prendre et de serrer ce » billet ; ce qu'elle fit : le roi voulut le » lui ôter, et ils se débattirent assez » long-temps en badinant ; mais made- » moiselle d'Hautefort ne pouvant plus se » défendre, mit le billet dans son sein, » et le jeu finit, le roi n'ayant pas osé » porter sa curiosité plus loin. » Louis XIII eut deux maîtresses, ou plutôt deux amies, mademoiselle d'Hautefort et mademoiselle La Fayette ; mais ces liaisons étaient, comme on l'a déjà dit, pures et dignes de son cœur. Après avoir été long-temps éloigné de la reine, il se rapprocha d'elle par un simple hasard. Made-

moiselle La Fayette portant ombrage au cardinal ministre, celui-ci était parvenu à l'éloigner de la cour. Elle se retira au couvent des Visitandines de Paris. Louis, peu de jours après, se trouvant à la chasse à Grosbois, s'écarta de sa suite, et vint seul voir mademoiselle La Fayette, avec laquelle il s'entretint quatre heures. Il est à croire qu'elle lui conseilla de se rapprocher de la reine. Louis la quitta fort tard, et ne pouvant plus se rendre à Grosbois, vint au Louvre, où il ne trouva pour lui ni table ni lit (Le Louvre n'était pas son habitation ordinaire). La reine, ayant appris ce qui se passait, lui proposa à souper et à coucher, et de cette rencontre imprévue naquit Louis XIV, qui trouva déjà préparé par Richelieu le grand siècle qui l'a illustré. Il n'imaginait point, mais il jugeait bien, et son ministre ne le gouvernait qu'en le persuadant. Fils et père de deux des plus grands rois que la France ait eus, il affermit le trône encore ébranlé de Henri IV, et prépara les merveilles du règne de Louis XIV. Les catholiques lui ont reproché les efforts qu'il fit pour maintenir ou rétablir les protestans d'Allemagne contre les efforts de l'empereur; mais des vues politiques lui cachèrent sans doute dans cette circonstance les intérêts de la religion. Il écrivit au pape, qui s'en plaignait, qu'il était prêt à abandonner ses alliés, si l'Espagne voulait l'aider à détruire le *huguenotisme*. Mais est-il vraisemblable que l'Espagne et l'empereur surtout n'eussent pas accepté une telle offre, si elle avait été faite sérieusement? Bassompierre disait que sous le règne de Louis XIII, le titre de favori était *une charge*. Aux despotiques Concini et Luyne succéda Richelieu. Plus puissant que ses prédécesseurs, il fut au moins utile à la France. La vie de Louis XIII a été écrite par Le Vassor, le Père Griffet, Dupin, M. de Bury : celle-ci est en 4 vol. in-12. Un protestant publia, en 1643, le prétendu *Codicille de Louis XIII*, 3 petits vol. in-18. C'est un recueil rempli d'absurdités, et si rare qu'il a été vendu jusqu'à 90 livres. *Voyez* le Mercure de France, septembre 1754, pag. 78 et suiv.

LOUIS XIV, né à Saint-Germain en Laye le 16 septembre 1638, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, fut surnommé *Dieu-Donné*, parce que les Français le regardèrent comme un présent du Ciel accordé à leurs vœux, après 22 ans de stérilité de la reine. La gloire de son règne lui acquît ensuite le surnom de *Grand*. Il parvint à la couronne le 14 mai 1643, sous la régence d'Anne d'Autriche sa mère. Cette princesse continua la guerre contre le roi d'Espagne Philippe IV, son frère. Le duc d'Enghien, depuis le *grand* Condé, général des armées françaises, gagna la bataille de Rocroy, qui entraîna la prise de Thionville. Le maréchal de Brézé battit peu de temps après la flotte espagnole à la vue de Carthagène, tandis que le maréchal de la Mothe remportait plusieurs avantages en Catalogne. Les Espagnols reprirent Lérida l'année d'après, 1644, et firent lever le siége de Tarragone; mais la fortune était favorable aux Français en Allemagne et en Flandre. Le duc d'Enghien se rendit maître de Philisbourg et de Mayence; Roze prit Oppenheim; et le maréchal de Turenne conquit Worms, Landau, Neustadt et Manheim. L'année suivante, 1645, fut encore plus glorieuse à la France. Elle étendit ses conquêtes en Flandre, en Artois, en Lorraine et en Catalogne. Torstenson, général des Suédois, alliés de la France, remporta une victoire sur les Impériaux dans la Bohême. Turenne prit Trèves et y rétablit l'électeur, devenu libre par la médiation du roi. Le duc d'Enghien (que nous nommerons le prince de Condé) gagna la bataille de Nordlingue, prit Furnes et Dunkerque l'année d'après, et remporta une victoire complète sur l'archiduc dans les plaines de Lens en 1648, après avoir réduit Ypres. Le duc d'Orléans s'était distingué par la prise de Courtrai, de Bergues et de Mardick; la flotte espagnole avait été battue sur les côtes d'Italie par une flotte de vingt vaisseaux et vingt galères, qui composaient presque toute la marine de France; Guébriant avait pris Rotweil; le comte de Harcourt s'était

rendu maître de Balaguier. Ces succès ne contribuèrent pas peu à la paix conclue à Munster en 1648, entre le roi, l'empereur Ferdinand III, Christine, reine de Suède, et les états de l'Empire. Par ce traité, Metz, Toul, Verdun et l'Alsace demeurèrent au roi en toute souveraineté. L'empereur et l'Empire lui cédèrent tous leurs droits sur cette province, sur Brisach, sur Pignerol, et sur quelques autres places. Dans le temps que cette paix avantageuse faisait respecter au dehors la puissance de Louis XIV, les frondeurs (parti formé contre le cardinal Mazarin) forçaient le roi de quitter la capitale. Il allait avec sa mère, son frère et le cardinal, de province en province, poursuivi par ses sujets. Les Parisiens, excités par le duc de Beaufort, par le coadjuteur de Paris, et surtout par le prince de Condé, levèrent des troupes, et il en coûta du sang avant que la paix ne se fît. Les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, partisans des frondeurs, firent soulever la Guienne, qui ne fut calmée que par la présence du roi et de la reine régente. Les Espagnols, profitant de ces troubles, faisaient des conquêtes par eux-mêmes ou par leurs alliés en Champagne, en Lorraine, en Catalogne et en Italie; mais le maréchal de Plessis-Praslin les battit à Rethel, et après avoir gagné une bataille contre le maréchal de Turenne, lié avec le duc de Bouillon, son frère, il recouvra Château-Porcien et les autres villes situées entre la Meuse et la Loire. Le roi, devenu majeur, tint son lit de justice en 1651 pour déclarer sa majorité. L'éloignement du cardinal Mazarin, retiré à Cologne, semblait avoir rendu la tranquillité à la France : son retour en 1652 ralluma la guerre civile. Le parlement de Paris avait donné en vain plusieurs arrêts contre lui ; ils furent cassés par un arrêt du conseil d'état. Le prince de Condé se tourna du côté des rebelles, et fut nommé généralissime des armées. Il défit le maréchal d'Hocquincourt à Bléneau ; mais ayant été attaqué par l'armée royale dans le faubourg Saint-Antoine, il aurait été fait prisonnier, si les Parisiens ne lui avaient ouvert leurs portes, et n'avaient fait tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. On négocia bientôt de part et d'autre, pour apaiser les troubles. La cour se vit obligée de renvoyer Mazarin qui en était le prétexte. Les Espagnols profitèrent encore de ces querelles. L'archiduc Léopold prit Gravelines et Dunkerque; don Juan d'Autriche, Barcelone; le duc de Mantoue, Casal. Mais à peine la tranquillité eut-elle été rendue à la France, que les Etrangers perdirent ce qu'ils avaient conquis. Les généraux français reprirent Rethel, Sainte-Ménéhould, Bar, Ligny; le maréchal de Grancey gagna une bataille en Italie contre le marquis de Caracène; on eut des succès en Catalogne : le vicomte de Turenne battit l'armée espagnole en 1654, réduisit le Quesnoy et fit lever le siége d'Arras. Cet exploit important rassura la France et le cardinal Mazarin, qui était revenu de nouveau, et dont la fortune, dit le président Hénault, dépendait presque de l'événement de cette journée. Le roi ne s'y trouva point, et aurait pu y être. Ce fut dans cette guerre qu'il fit sa première campagne : il était allé à la tranchée au siége de Stenay ; mais le cardinal ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, sur laquelle reposait le sort de l'armée et le repos de l'état. Le maréchal de Turenne soutint sa réputation les années suivantes, et se signala surtout en 1658 ; il prit Saint-Venant, Bourbourg, Mardick, Dunkerque, Furnes, Dixmude, Ypres, Mortagne. Le prince de Condé et don Juan, ayant ramassé toutes leurs forces, tentèrent en vain de secourir Dunkerque ; Turenne les défit à la journée des Dunes. La paix fut conclue en 1659, dans l'île des Faisans, par Mazarin et don Louis de Haro, plénipotentiaires des deux puissances. C'est ce qu'on nomme *la paix des Pyrénées*. Les principaux articles de ce traité furent le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse, la restitution de plusieurs places à l'Espagne, et le rétablissement du prince de Condé. Le mariage du

roi se fit à Saint-Jean-de-Luz avec beaucoup de magnificence. Les deux époux revinrent triomphans à Paris, et leur entrée dans cette capitale eut un éclat dont on se souvint long-temps. Le cardinal Mazarin mourut l'année suivante, 1661. Le roi, qui par reconnaissance pour ses services n'avait point voulu gouverner de son vivant, prit en main les rênes de son empire, et les tint avec une fermeté qui surprit dans un jeune monarque, chez lequel ou n'avait remarqué jusqu'alors que du goût pour les plaisirs. Il vérifia ce que Mazarin avait dit de ce prince en confidence au maréchal de Grammont : « Il y a de l'étoffe en lui pour » faire quatre rois et un honnête hom» me. » Tout prit une face nouvelle. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser. Une chambre fut établie pour mettre de l'ordre dans les finances, dérangées par un long brigandage. Le surintendant Foucquet, condamné par des commissaires à un bannissement, eut pour successeur le grand Colbert, ministre qui répara tout, et qui créa le commerce et les arts. Des colonies françaises partirent pour s'établir à Madagascar et à Cayenne ; les académies des sciences, de peinture et de sculpture furent établies ; des manufactures de glaces, de points de France, de toiles, de laines, de tapisseries, furent érigées dans tout le royaume. Le canal de Languedoc, pour la jonction des deux mers, fut commencé ; on rétablit la discipline parmi les troupes, ainsi que l'ordre dans la police et dans la justice ; tous les arts furent encouragés au dedans et même au dehors du royaume ; soixante savans de l'Europe reçurent de Louis XIV des récompenses et furent étonnés d'en être connus. « Quoique le roi ne soit pas votre » souverain, leur écrivait Colbert, il veut » être votre bienfaiteur ; il vous envoie » cette lettre de change comme un gage » de son estime. » Un Florentin, un Danois, recevaient de ses lettres datées de Versailles. Plusieurs étrangers habiles furent appelés en France, et récompensés d'une manière digne d'eux et du rémunérateur. Louis XIV faisait à 22 ans ce que Henri IV avait fait à 50. Né avec le talent de régner, il savait se faire respecter par les puissances étrangères, autant qu'aimer et craindre par ses sujets. Il exigea en 1662 une réparation authentique de l'insulte faite au comte d'Estrades, son ambassadeur à Londres, par le baron de Watteville, ambassadeur d'Espagne, qui prétendait avoir le pas sur lui. La satisfaction que lui fit deux ans après le pape Alexandre VII, de l'attentat des Corses sur le duc de Créqui, ambassadeur à Rome, ne fut pas moins éclatante. Le cardinal Chigi, légat et neveu du pontife, vint en France pour faire au roi des excuses publiques. Quoique la paix régnât dans tous les états chrétiens, il envoya au secours des Allemands, contre les Turcs, une petite armée qui prit Gigeri. Ses troupes, conduites par les comtes de Coligni et de la Feuillade, contribuèrent beaucoup à la victoire de St.-Gothard, en 1664. Ses armes triomphaient sur mer comme sur terre. Le duc de Beaufort prit et coula à fond un grand nombre de vaisseaux algériens ; mais il périt dans cette action. Les Anglais et les Hollandais étaient alors en dispute pour le commerce des Indes occidentales. Le roi, allié avec ces derniers, les secourut contre les premiers. Il y eut quelques batailles navales. Les Anglais perdirent l'île de St.-Christophe ; mais ils y rentrèrent par la paix conclue à Bréda en 1667. Philippe IV, père de la reine, était mort deux ans auparavant ; le roi croyait avoir des prétentions sur son héritage, et surtout sur les Pays-Bas. Il marcha en Flandre pour les faire valoir, comptant plutôt sur ses forces que sur la légitimité de ses droits. Il était à la tête de 35,000 hommes ; Turenne était, sous lui, le général de cette armée. Louvois, nouveau ministre de la guerre, et digne émule de Colbert, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Louis courait à des conquêtes assurées. Les Espagnols, qui

n'avaient pas même imaginé que le roi pût envahir leurs états au milieu de la paix, n'avaient fait aucun préparatif. Il entra dans Charleroi comme dans Paris. Ath, Tournay furent pris en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai, Douai, ne tinrent pas davantage. Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, capitula après neuf jours de siége. La conquête de la Franche-Comté, faite l'année suivante 1668, fut encore plus rapide. Louis XIV entra dans Dôle au bout de quatre jours de siége, douze jours après son départ de St.-Germain. Enfin, en trois semaines, toute la province lui fut soumise. Tant de fortune réveilla l'Europe assoupie : un traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe, et réprimer l'ambition du jeune roi, fut proposé et conclu en cinq jours; mais il n'eut d'autre suite que d'amener la paix, qui se fit avec l'Espagne à Aix-la-Chapelle, le 2 mai de la même année. Le roi rendit la Franche-Comté, et garda les villes conquises dans les Pays-Bas. Pendant cette paix, Louis continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier, à embellir son royaume. Les ports de mer, auparavant déserts, furent entourés d'ouvrages pour leurs ornemens et leur défense, couverts de navires et de matelots, et continrent bientôt 60 grands vaisseaux de guerre. L'hôtel des Invalides, où des soldats blessés et vainqueurs trouvent les secours spirituels et temporels, s'élevait en 1671 avec une magnificence vraiment royale. L'Observatoire était commencé depuis 1665. On traçait une méridienne d'un bout du royaume à l'autre. L'académie de St.-Luc était fondée à Rome pour former nos jeunes peintres. Les traductions des bons auteurs grecs et latins s'imprimaient au Louvre à l'usage du Dauphin, confié aux plus éloquens et aux plus savans hommes de l'Europe. Rien n'était négligé. On bâtissait des citadelles dans tous les coins de la France, et on formait un corps de troupes composé de 400,000 soldats. Louis XIV résolut de conquérir les Pays-Bas, et commença par la Hollande en 1672. Au mois de mai, il passa la Meuse avec son armée, commandée sous lui par le prince de Condé et par le maréchal de Turenne. Les places d'Orsoy, Burick, Wesel, Rhinberg, Emmerick, Groll, furent réduites en six jours. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au delà du Rhin; il y fut bientôt. Ses troupes traversèrent ce fleuve en présence des ennemis. La reddition de plus de quarante places, la plupart mal défendues ou mal pourvues, fut le fruit de ce passage. Les provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel se rendent. Les états assemblés à la Haye se sauvent à Amsterdam avec leurs biens et leurs papiers. Dans cette extrémité, ils font percer les digues qui retenaient les eaux de la mer. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des flots. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. Louis quitte son armée, laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre. L'Europe, effrayée de ses succès, était dès lors conjurée contre lui. L'empereur, l'Espagne, l'électeur de Brandebourg, réunis, étaient de nouveaux ennemis à combattre. Louis XIV, afin de s'assurer la supériorité d'un autre côté, s'empara de la Franche-Comté. Turenne entra dans le Palatinat où ses troupes commirent des excès horribles. Le comte de Schomberg battit les Espagnols dans le Roussillon. Le prince de Condé livra à Sénef, au prince d'Orange, une bataille dont les deux partis s'attribuèrent le succès. Turenne, qui avait passé le Rhin à Philisbourg, remporta quelques avantages sur le vieux Caprara, sur Charles IV, duc de Lorraine, sur Bournonville. Turenne, qui savait tour à tour reculer comme Fabius, et avancer comme Annibal, vainquit l'électeur de Brandebourg à Turckeim en 1675, tandis que les autres généraux de Louis XIV soutenaient la gloire de ses armes. Tant de prospérités furent troublées par la mort de Turenne. Ce général fut tué d'un coup de canon au milieu de ses victoires, dans le temps qu'il se croyait sûr de vaincre Montécuculli. L'armée française ayant battu en retraite, les Impériaux passèrent le Rhin et entrèrent en Alsace; mais

ils ne purent s'y maintenir. Le maréchal de Créqui fut mis en déroute au combat de Consarbruck, et fait prisonnier dans Trèves. En 1676, la fortune fut entièrement pour les Français : le duc de Vivonne, secondé par Duquesne, lieutenant-général de l'armée navale de France, gagna deux batailles contre Ruyter, amiral de Hollande, qui périt dans la dernière, et qui fut regretté par Louis XIV comme un grand homme. Ce monarque était alors en Flandre, où Condé, Bouchain, Aire et le fort de Linck reçurent ses lois. La campagne de 1677 s'ouvrit par la prise de Valenciennes et de Cambrai. Philippe, duc d'Orléans, frère unique du roi, gagna contre le prince d'Orange la bataille de Cassel, lieu célèbre par la victoire qu'un autre Philippe, roi de France, y avait remportée 349 ans auparavant. Le maréchal de Créqui battit le prince Charles de Lorraine auprès de Strasbourg, l'obligea de repasser le Rhin, et l'ayant repassé lui-même, assiéga et prit Fribourg. Les succès n'étaient pas moindres en Flandre et en Allemagne. Le roi forma lui-même en 1678 le siége de Gand et celui d'Ypres, et se rendit maître de ces deux places. L'armée d'Allemagne, sous les ordres de Créqui, mit les ennemis en déroute à la tête du pont de Rheinsfeld, et brûla celui de Strasbourg, après en avoir pris tous les forts en présence de l'armée ennemie. Cette glorieuse campagne finit par la paix, qui fut signée en 1678. Il y eut trois traités, l'un entre la France et la Hollande, le deuxième avec l'Espagne, le troisième avec l'empereur et avec l'Empire, à la réserve de l'électeur de Brandebourg. Par ces traités, la France resta en possession de la Franche-Comté, d'une partie de la Flandre, et de la forteresse de Fribourg. Ce qu'il y eut de remarquable dans le traité signé avec les Hollandais, c'est qu'après avoir été l'unique objet de la guerre de 1672, ils furent les seuls à qui tout fut rendu. On venait de signer cette paix à Nimègue, lorsque le prince d'Orange, qui n'en était pas encore authentiquement informé, livra le sanglant et inutile combat de Saint-Denys, où les Français et les ennemis firent une perte à peu près égale. Louis XIV ayant dicté des lois à l'Europe, victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, à la fois conquérant et politique, mérita le surnom de *Grand*, que l'hôtel-de-ville de Paris lui déféra en 1680. Ce monarque fit de la paix un temps de conquête : l'or, l'intrigue et la terreur lui ouvrirent les portes de Strasbourg et de Casal ; le duc de Mantoue, à qui appartenait cette dernière ville, y laissa mettre garnison française. Louis XIV, craint partout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. Le pape Innocent XI ne s'étant pas montré favorable au dessein qu'avait le roi d'étendre le droit de régale sur tous les diocèses de sa nomination, ce prince fit donner en 1682 une déclaration par le clergé de France, renfermée en quatre propositions. La première est que *le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois*; la deuxième, que *le concile est au-dessus du pape*; la troisième, que *l'usage de la puissance apostolique doit être réglée par les canons*; et la quatrième, qu'il *appartient principalement au pape de décider en matière de foi*, mais que ses *décisions ne sont irréformables qu'après que l'Eglise les a reçues*. (*Voyez* INNOCENT XII, SOARDI, SFONDRATI.) Le différend avec le pontife fut poussé au point de s'emparer du Comtat et à faire craindre les dernières extrémités. L'affaire des franchises, qu'Innocent voulait abolir, augmenta l'animosité réciproque ; et l'on peut dire que le roi s'opiniâtra peu sagement à maintenir un abus que l'empereur et les autres princes avaient laissé abolir sans répugnance. La conduite que Lavardin de Beaumanoir tint à Rome à cette occasion, était peu digne d'un ambassadeur de France. Louis donnait en même temps son attention à divers autres objets. Il établit une chambre contre les empoisonneurs, qui en ce temps-là infectaient la France. Une chaire de droit français fut fondée, tandis que d'habiles gens travaillaient à la réforme des lois. Le canal de Languedoc fut enfin navigable en 1681. Le port de Toulon sur la

léditerranée fut construit à frais immenses, pour contenir 60 vaisseaux de igne, un arsenal et des magasins manifiques; sur l'Océan, le port de Brest e formait avec la même grandeur; Dunerque, le Havre-de-Grâce se remplisient de vaisseaux; la nature était forée à Rochefort; des compagnies de adets dans les places, de garde-maine dans les ports, furent instituées et omposées de jeunes gens qui appreaient les arts convenables à leur proession, sous des maîtres payés du trésor ublic; 60,000 matelots étaient retenus ans le devoir par des lois aussi sévères ue celles de la discipline militaire; enn, on comptait plus de 100 gros vaiseaux de guerre, dont plusieurs poraient cent canons : ils ne restaient pas isifs dans les ports. Les escadres, sous e commandement de Duquesne, netoyaient les mers infestées par les corsaires e Barbarie. Alger fut bombardé en 1684, t les Algériens obligés de faire les souaissions qu'on exigea d'eux. Ils rendient les esclaves chrétiens, et donnèrent ncore de l'argent. L'état de Gênes ne 'humilia pas moins devant Louis XIV que elui d'Alger. Gênes avait vendu de la oudre aux Algériens et des galères aux spagnols; elle fut bombardée la même nnée, et n'obtint sa tranquillité que par ne satisfaction bien humiliante : le doge ccompagné de quatre sénateurs vint à 'ersailles faire tout ce que le roi voulut xiger de sa patrie. La loi de Gênes est ue le *doge perd sa dignité et son titre ès qu'il est sorti de la ville*; Louis vout qu'il les conservât. Des ambassadeurs u roi de Siam avaient flatté, l'année 'auparavant, le goût que le monarque ançais avait pour les choses d'éclat. out semblait alors garantir une paix urable. Pour l'assurer davantage, Louis ésolut d'étouffer le germe des guerres iviles qui avaient tant de fois désolé état. Il y avait long-temps qu'il songeait supprimer l'édit de Nantes : ce fut en 685 qu'il en ordonna la révocation; il t abattre les temples des calvinistes, et religion catholique fut rétablie dans out le royaume. Cet événement, qui dans le temps où nous sommes a exalté toutes les têtes, qui a fait la matière de tant de satires lancées contre la mémoire de Louis XIV; et qu'après un siècle révolu, un autre événement, qui fut la suite immédiate du rappel des huguenots, a si terriblement justifié, semble demander ici une discussion particulière, plus longue que ne comporte la nature de ce Dictionnaire, mais trop assortie aux circonstances pour qu'on puisse nous en faire un reproche. Nous laisserons parler un auteur contemporain, parfaitement instruit de tous les détails de cette révocation fameuse, trop intéressé à la chose pour dissimuler les plaies faites à un royaume dont il était l'héritier; trop éclairé, trop présent à tout pour avoir ignoré la vérité. Louis, Dauphin, père de Louis XV, le sage et vertueux élève de Fénélon, dans un Mémoire qui a passé à ses descendans, et qui était en 1781 entre les mains du roi Louis XVI, s'exprime de cette manière : « Je ne m'attacherai pas à considérer ici les maux » que l'hérésie a faits en Allemagne, dans » les royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et » d'Irlande, dans les Provinces-Unies et » ailleurs; c'est du royaume seul qu'il » est question. Je ne rappellerai pas » même dans le détail cette chaîne de » désordres consignés dans tant de mo» numens authentiques, ces assemblées » secrètes, ces sermens d'association, » ces ligues avec l'étranger, ces refus de » payer les tailles, ces pillages des » deniers publics, ces menaces sédi» tieuses, ces conjurations ouvertes, ces » guerres opiniâtres, ces sacs de villes, » ces incendies, ces massacres réfléchis, » ces attentats contre les rois, ces sacri» léges multipliés et jusqu'alors inouïs; » il me suffit de dire que depuis François » I[er] jusqu'à nos jours, c'est-à-dire sous » sept règnes différens, tous ces maux » et d'autres encore ont désolé le » royaume avec plus ou moins de fureur. » Voilà, dis-je, le fait historique, que » l'on peut charger de divers incidens, » mais que l'on ne peut contester sub» stantiellement et révoquer en doute. » Et c'est ce point capital qu'il faut tou-

» jours envisager dans l'examen politique » de cette affaire. Or, partant du fait » notoire, il m'est peu important de » discuter si tous les torts attribués aux » huguenots furent uniquement de leur » côté. Il est hors de doute que les ca- » tholiques auront eu aussi les leurs, et » je leur en connais plus d'un, dans l'ex- » cès de leurs représailles. Il ne s'agit » pas même de savoir si le conseil des » rois a toujours bien vu et s'il a sage- » ment opéré dans ces jours de confu- » sion; si la sanglante expédition de » Charles IX, par exemple, fut un acte » de justice, devenu nécessaire à la sû- » reté de sa personne et à celle de l'état, » comme le soutiennent quelques-uns, » ou l'effet d'une politique ombrageuse » et une indigne vengeance, comme » d'autres le prétendent : que l'hérésie » ait été la cause directe, ou seulement » l'occasion habituelle et toujours re- » naissante de ces différens désordres, » toujours est-il vrai de dire qu'ils n'au- » raient jamais eu lieu sans l'hérésie; ce » qui suffit pour faire comprendre com- » bien il importait à la sûreté de l'état » qu'elle y fût éteinte pour toujours. Ce- » pendant on fait grand bruit, on crie à » la tyrannie, et l'on demande si les prin- » ces ont droit de commander aux con- » sciences, et d'employer la force pour » le fait de la religion? Comme c'est de » la part des huguenots que viennent ces » clameurs, on pourrait pour réponse » les renvoyer aux chefs de leur réforme. » Luther pose pour principe qu'il faut » exterminer et jeter à la mer ceux qui » ne sont pas de son avis, à commencer » par le pape et les souverains qui le pro- » tégent; et Calvin pense à cet égard » comme Luther. Nos principes sont bien » différens, sans doute. Mais, sans » donner au prince des droits qui ne lui » sont pas dus, nous lui laissons ceux » qu'on ne saurait lui contester; et nous » disons qu'il peut et qu'il doit même, » comme père de son peuple, s'opposer » à ce qu'on le corrompe par l'erreur; » qu'il peut et qu'il doit même, comme » l'ont fait les plus grands princes de tous » les temps, prêter son épée à la reli- » gion, non pas pour la propager, ce » ne fut jamais l'esprit du christianisme, » mais pour réprimer et pour châtier les » méchans qui entreprennent de la dé- » truire. Nous disons enfin que, s'il n'a » pas le droit de commander aux con- » sciences, il a celui de pourvoir à la » sûreté de ses états, et d'enchaîner le » fanatisme, qui y jette le désordre et la » confusion. Que les ministres hugue- » nots comparent, s'ils le veulent, la » conduite modérée que l'on a tenue à » leur égard, avec la cruauté des pre- » miers persécuteurs de la religion : » j'admets la comparaison, tout injuste » qu'elle est, et je dis que les Césars » eussent été fondés à proscrire le chris- » tianisme, s'il eût porté ceux qui le pro- » fessaient à jeter le trouble dans l'em- » pire. Mais les chrétiens payaient fidè- » lement les charges de l'état, ils ser- » vaient avec affection dans les armées » on les éloignait des emplois publics. » on les emprisonnait, on mettait à mort » des légions entières; ils ne résistaient » point; ils n'appelaient point les enne- » mis de l'état; ils ne croyaient point » *qu'il fallait égorger les empereurs et* » *les jeter à la mer*. Cependant ils » avaient pour eux la justice et la vérité. » Leur invincible patience annonçait la » bonté de leur cause, comme les ré- » voltes et l'esprit sanguinaire des hu- » huenots prouvent l'injustice de la » leur. Il est vrai qu'ils ont causé moins » de désordres éclatans sous le règne ac- » tuel que sous les précédens; mais c'é- » tait moins la volonté de remuer qui » leur manquait, que la puissance. » Encore se sont-ils rendus coupables de » quelques violences, et d'une infinité » de contraventions aux ordonnances, » dont quelques-unes ont été dissimulées, » et les autres punies par la suppression » de quelques priviléges. Malgré leurs » protestations magnifiques de fidélité, » et leur soumission en apparence la » plus parfaite à l'autorité, le même es- » prit inquiet et factieux subsistait tou- » jours, et se trahissait quelquefois. Dans » le temps que le parti faisait au roi des » offres de services, et qu'il les réalisait

» même, on apprenait par des avis certains qu'il remuait sourdement dans » les provinces éloignées, et qu'il entretenait des intelligences avec l'ennemi » du dehors. (*Voyez* SOULIER.) Nous » avons en main les actes authentiques » des synodes clandestins, dans lesquels » il arrêtaient de se mettre sous la protection de Cromwel, dans le temps où l'on » pensait le moins à les inquiéter; et les » preuves de leurs liaisons criminelles » avec le prince d'Orange subsistent également. L'animosité entre les catholiques et les huguenots était aussi toujours la même. Les plus sages réglemens ne pouvaient pacifier et rapprocher deux partis, dont l'un avait tant » de raisons de suspecter la droiture et les » bonnes intentions de l'autre. On n'entendait parler dans le conseil que de » leurs démêlés particuliers. Les catholiques ne voulaient point admettre les » huguenots aux assemblées de paroisses; » ceux-ci ne voulaient point contribuer » aux charges de fabrique et de communauté; on se disputait les cimetières » et les fondations de charité; on s'aigrissait, on s'insultait réciproquement. Les » huguenots dans les campagnes où ils n'avaient pas de temples, affectaient, dans » le désœuvrement des jours de fêtes, » de troubler l'office divin par des attroupemens autour des églises, et par des » chants profanes. Les catholiques, indignés, sortaient quelquefois du lieu » saint pour donner la chasse à ces perturbateurs; et quand les huguenots faisaient » leurs prêches, ils manquaient rarement » d'user de représailles. Il arriva un jour » que les habitans d'un village de la Saintonge, tous catholiques, mirent le feu à » la maison d'un huguenot qu'ils n'avaient pu empêcher de s'établir parmi » eux, donnant pour raison qu'il ne fallait » qu'un seul homme pour répandre peu à » peu l'hérésie dans tout le village. Les » protecteurs de la réforme firent grand » bruit de cette affaire, où il s'agissait » d'une chaumière estimée quatre cent » soixante livres; et il en fut question » dans le conseil. Le roi, en condamnant » les habitans du lieu à dédommager le » propriétaire de la maison, ne put s'empêcher de dire, que ses prédécesseurs » auraient épargné bien du sang à la » France, s'ils s'étaient conduits par la » politique prévoyante de ces villageois, » dont l'action ne lui paraissait vicieuse » que par le défaut d'autorité. Quoique » le roi sût assez que les huguenots n'avaient pour titres primordiaux de leurs » priviléges que l'injustice et la violence; quoique les nouvelles contraventions aux ordonnances lui parussent une raison suffisante pour les priver » de l'existence légale qu'ils avaient envahie en France les armes à la main, Sa » Majesté néanmoins voulut encore consulter avant de prendre un dernier parti; » elle eut des conférences sur cette affaire » avec les personnes les plus instruites et » les mieux intentionnées du royaume, et » dans un conseil de conscience particulier, dans lequel furent admis deux théologiens et deux jurisconsultes, il fut décidé deux choses : la première, que le » roi, pour toutes sortes de raisons, pouvait révoquer l'édit de Henri IV, dont » les huguenots prétendaient se couvrir » comme d'un bouclier sacré; la seconde, » que si Sa Majesté le pouvait licitement, » elle le devait et à la religion et au bien » de ses peuples. Le roi, de plus en plus » confirmé par cette réponse, laissa mûrir » encore son projet pendant près d'un » an, employant ce temps à concerter » l'exécution par les moyens les plus doux. » Lorsque Sa Majesté proposa dans le conseil de prendre une dernière résolution sur cette affaire, Monseigneur, » d'après un mémoire anonyme qui lui » avait été adressé la veille, représenta » qu'il y avait apparence que les huguenots s'attendaient à ce qu'on leur préparait; qu'il y aurait peut-être à craindre » qu'ils prissent les armes, comptant sur » la protection des princes de leur religion, et que, supposé qu'ils n'osassent le faire, un grand nombre sortirait du royaume; ce qui nuirait au » commerce et à l'agriculture, et par là » même affaiblirait l'état. Le roi répondit, qu'il avait tout prévu depuis longtemps, et pourvu à tout; que rien au

» monde ne lui serait plus douloureux » que de répandre une seule goutte du » sang de ses sujets; mais qu'il avait des » armées et de bons généraux, qu'il em- » ploierait dans la nécessité contre les re- » belles qui voudraient eux-mêmes leur » perte. Quant à la raison d'intérêt, il la » jugea peu digne de considération, com- » parée aux avantages d'une opération qui » rendrait à la religion sa splendeur, à » l'état sa tranquillité, et à l'autorité tous » ses droits. Il fut conclu, d'un sentiment » unanime, pour la suppression de l'édit » de Nantes. Le roi, qui voulait toujours » traiter en pasteur et en père ses sujets » les moins affectionnés, ne négligea au- » cun des moyens qui pouvaient les gagner » en les éclairant. On accorda des pen- » sions, on distribua des aumônes, on » établit des missions, on répandit par- » tout des livres qui contenaient des in- » structions à la portée des simples et des » savans. Le succès répondit à la sagesse » des moyens; et quoiqu'il semble, d'a- » près les déclamations emportées de » quelques ministres huguenots, que le » roi eût armé la moitié de ses sujets pour » égorger l'autre, la vérité est que tout » se passa au grand contentement de Sa » Majesté, sans effusion de sang et sans » désordre. Partout les temples furent dé- » molis ou purifiés; le plus grand nombre » fit abjuration; les autres s'y préparè- » rent, en assistant aux prières et aux » instructions de l'Eglise. Tous envoyè- » rent leurs enfans aux écoles catholiques. » Les plus séditieux, étourdis par ce coup » de vigueur, et voyant bien que l'on » était en force pour les châtier s'ils ten- » taient la rébellion, se montrèrent les » plus traitables. Ceux de Paris, qui n'a- » vaient plus Claude pour les ameuter, » donnèrent l'exemple de la soumission. » Les plus entêtés de l'hérésie sortirent » du royaume, et avec eux la semence de » tous les troubles. Et l'Europe entière fut » dans l'étonnement de la promptitude » et de la facilité avec laquelle le roi avait » anéanti, par un seul édit, une hérésie » qui avait provoqué les armes de six rois » ses prédécesseurs, et les avait forcés de » composer avec elle. On a exagéré infini- » ment le nombre des huguenots qui sor- » tirent du royaume à cette occasion, et » cela devait être ainsi : comme les inté- » ressés sont les seuls qui parlent et qui » crient, ils affirment tout ce qui leur » plaît. Un ministre qui voyait son trou- » peau dispersé, publiait qu'il avait passé » chez l'Etranger. Un chef de manufac- » ture, qui avait perdu deux ouvriers, fai- » sait son calcul comme si tous les fa- » bricans du royaume avaient fait la même » perte que lui. Dix ouvriers sortis d'une » ville, où ils avaient leurs connaissances » et leurs amis, faisaient croire, par le » bruit de leur fuite, que la ville allait » manquer de bras pour tous les ateliers. » Ce qu'il y a de surprenant, c'est que plu- » sieurs maîtres de requêtes, dans les » instructions qu'ils m'adressèrent sur » leurs généralités, adoptèrent ces bruits » populaires, et annoncèrent par là com- » bien ils étaient peu instruits de ce qui » devait le plus les occuper. Aussi leur » rapport se trouva-t-il contredit par » d'autres, et démontré faux par la véri- » fication faite en plusieurs endroits. » Quand le nombre des huguenots qui » sortirent de France à cette époque mon- » terait, suivant le calcul le plus exagéré, » à 67,732 personnes, il ne devait pas se » trouver parmi ce nombre, qui compre- » nait tous les âges et tous les sexes, assez » d'hommes utiles pour laisser un grand » vide dans les campagnes et dans les ate- » liers, et influer sur le royaume entier. » Il est certain, d'ailleurs, que ce vide ne » dut jamais être plus sensible qu'au mo- » ment où il se fit. On ne s'en aperçut » pas alors, et l'on s'en plaint aujour- » d'hui. Il faut donc en chercher une autre » cause. Elle existe en effet; et, si on veut » la savoir, c'est la guerre. Quant à la re- » traite des huguenots, elle coûta moins » d'hommes utiles à l'état, que ne lui en » enlevait une seule année de guerre ci- » vile. Il est bien surprenant que certai- » nes personnes se laissent ébranler par » les raisons les plus frivoles, au point de » douter s'il n'y aurait pas un avantage à » rétablir les choses sur l'ancien pied, » et, par conséquent, si l'on n'a pas eu » tort de faire ce que l'on a fait. Mais,

» dans la supposition, bien fausse assurément, que l'on ait eu tort de faire ce que l'on fit, je maintiens que l'on aurait un bien plus grand tort aujourd'hui de le défaire : ce serait se ruiner à démolir une forteresse, parce qu'on se serait épuisé à l'élever. Il y a des torts dont il faut savoir profiter, des torts qui ne sauraient se réparer que par de plus grands torts encore ; et cette opération, si elle en était un, serait de ce genre. Rappeler les huguenots, ne serait-ce pas leur dire : Vous nous êtes nécessaires, nous vous avons fait une injustice, nous vous en faisons excuse ? Quel orgueil une telle démarche n'inspirerait-elle pas à de pareils sujets ? Ne se croiraient-ils pas alors plus en droit que jamais de composer avec leur souverain, et plus en état de lui faire la loi ? Rappeler les huguenots, ne serait-ce pas rappeler les amis des ennemis de la France ? Et ceux qui entretenaient des correspondances avec ces mêmes ennemis, dans le temps qu'on les laissait tranquilles, nous seraient-ils plus fidèles et moins dévoués à nos ennemis, actuellement qu'ils auraient sous les yeux les auteurs de leur disgrâce, et qu'ils se rappelleraient avec reconnaissance ceux qui les ont accueillis dans leurs malheurs ? Rappeler les huguenots, ce serait, dans une affaire qui a dû être et qui fut en effet le résultat des plus mûres délibérations, offrir à toute l'Europe une variation de principes pitoyable. En un mot, rappeler les huguenots, ce serait s'écarter de cette politique de fermeté qui fait le soutien des empires, ce serait, en se donnant un grand ridicule, exposer l'état je ne sais à quels dangers. Je ne parle pas encore des intérêts de la religion : car ne serait-ce pas en même temps imprimer à l'hérésie le sceau de la perpétuité en France ? ne serait-ce pas exposer tous les nouveaux convertis aux railleries, aux persécutions et au danger évident de la rechute ? Ne serait-ce pas exposer la religion à se trouver parmi nous, avant un demi-siècle, dans l'état malheureux où nous la voyons chez les peuples qui nous avoisinent ? Je sais que certains prétendus politiques s'imaginent avoir fait une belle découverte, et trouvé le remède à tous les maux, dans un concordat que feraient réciproquement les princes catholiques et huguenots de laisser en repos les sujets des deux religions dans leurs états. Mais, d'abord, la partie ne serait pas égale, puisqu'on mettrait la religion du ciel en parallèle et de niveau avec l'hérésie. Qu'à la bonne heure les luthériens, les zuingliens, les calvinistes et autres novateurs passent entre eux ce concordat ; nouveauté pour nouveauté, erreur pour erreur, il n'y aurait point de partie essentiellement lésée dans ce pacte, au lieu que les catholiques ne pourraient le faire qu'avec un désavantage évident : ce serait comme si, pour arranger deux frères qui seraient en différend sur leur légitime, on voulait obliger celui qui a le droit d'aînesse à le partager, par égale portion, avec son cadet, lequel aurait encore la tache de bâtardise. En second lieu, est-ce une vérité bien incontestable, qu'un prince chrétien puisse permettre que le mal se fasse dans ses états, pour obtenir que le bien se fasse dans les états étrangers, et qu'il puisse dire : Souffrez que Dieu soit honoré chez vous, je souffrirai qu'il soit blasphémé chez moi ? En supposant qu'il le puisse, ce que je ne crois pas, personne assurément ne soutiendra qu'il le doive. En outre, quand même tous les souverains conviendraient entre eux de laisser en repos leurs sujets des deux religions, reste à savoir s'ils voudraient y rester, et s'il serait bien facile de les y obliger. Il n'est pas question de savoir ici comment les deux religions peuvent compatir dans d'autres pays : l'expérience la plus funeste et la plus longue n'a que trop prouvé qu'elles étaient incompatibles dans ce royaume ; et c'est, encore un coup, le point auquel il s'en faut tenir, et ne jamais perdre de vue. Catherine de Médicis, en suivant précisément l'idée de ce concordat, avait prétendu ménager et contenir les deux partis ; que résulta-t-il de sa politique ?

» la plus grande confusion, qui conduisit » enfin à la scène sanglante de la St.-Barthélemi, qu'elle crut nécessaire pour » se débarrasser une bonne fois des huguenots, qu'elle n'avait rendus que » plus insolens et plus factieux en les » flattant. Mais ce qui vient de se passer » dans les Cévennes ne suffit-il pas pour » faire toucher au doigt la sagesse de l'opération du roi et la nécessité de la » maintenir? C'est par les succès inouïs » et les horribles brigandages que les huguenots viennent d'exercer dans le » Languedoc, qu'il faut juger des autres » maux qu'ils eussent pu nous faire pendant la guerre actuelle, s'ils se fussent » trouvés au point de puissance où ils » étaient encore il y a 25 ans. Et au moment où j'écris ceci, et où le parti » semble par une modération feinte désavouer les horreurs auxquelles se sont » portés les Camisards, des papiers interceptés nous découvrent que les liaisons » avec l'Anglais subsistent toujours... » (*V.* la *Vie* du Dauphin, père de Louis XV, tome 2, page 98 et suivantes. On peut consulter encore deux excellens Mémoires de l'abbé C., intitulés : *La voix du vrai patriote catholique*; et *Mémoire politico-critique, où l'on examine s'il est de l'intérêt de l'Eglise et de l'état d'établir pour les calvinistes du royaume une nouvelle forme de se marier.*) C'est ridiculement et calomnieusement que M. de Mayer a avancé que Louis XIV s'était repenti à sa mort de l'opération la plus réfléchie qu'il eût faite durant son règne; ce repentir est démenti par les preuves les plus décisives. (*Voy.* le *Journ. hist. et litt.*, 1er mars 1790, p. 368.) Bayle, qui ne doit pas être suspect aux incrédules, a soutenu que les calvinistes eux-mêmes ont forcé ce prince à révoquer l'édit de Nantes; qu'en cela il n'a fait tout au plus que suivre l'exemple des Etats de Hollande, qui n'ont tenu aucun des traités qu'ils avaient faits avec les catholiques. Il a prouvé que toutes les lois des états protestans ont été plus sévères contre le catholicisme que celles de France contre le calvinisme. Il rappelle le souvenir des émissaires que les huguenots envoyèrent à Cromwel en 1660, des offres qu'ils lui firent, des résolutions séditieuses qu'ils prirent dans leurs synodes de la Basse-Guienne. Il se moque de leurs lamentations sur la prétendue persécution qu'ils éprouvent, et il leur déclare que leur conduite justifie pleinement la sévérité avec laquelle on les a traités en France. (*OEuvres de Bayle*, t. 2, p. 564.) Toutes ces réflexions ont été vérifiées d'une manière terrible sous Louis XVI, le rappel des protestans n'ayant pas précédé d'un an le détrônement du roi et le renversement de la monarchie. Tandis que Louis XIV travaillait à assurer la paix dans l'intérieur de son état, une ligue se formait secrètement en Europe entre le duc de Savoie, l'électeur de Bavière, l'électeur de Brandebourg (depuis roi de Prusse), l'empereur, le roi d'Espagne, le prince d'Orange et autres princes inquiets des projets de Louis XIV et de son esprit de conquêtes. Le monarque français résolut de prévenir cette ligue, connue sous le nom de *ligue d'Augsbourg*, et commença la guerre en 1688, par la dévastation du Palatinat. Mais l'année suivante les confédérés ayant réuni leurs forces, les Français abandonnèrent à leur approche plusieurs bourgs et toutes les places qu'ils avaient prises. Un malheur plus grand pour la France fut le détrônement de Jacques II, et l'élévation du prince d'Orange sur le trône d'Angleterre. L'année 1690 fut plus heureuse. Le maréchal de Luxembourg gagna une bataille contre le prince de Valdeck, à Fleurus. La flotte française, commandée par le comte de Tourville, défit dans la Manche les flottes d'Angleterre et de Hollande. Catinat se rendit maître du Pas-de-Suse, prit Nice, Ville-Franche, et remporta la victoire de Stafarde contre les troupes du duc de Savoie. Le prince d'Orange fut obligé de lever le siége de Limerick en Irlande. Mons dans les Pays-Bas, Valence en Espagne, Carmagnole et Montmélian en Savoie, furent les conquêtes de la campagne suivante. Ces succès furent contre-balancés par la perte de la bataille navale de la Hogue, en 1692. Le combat dura depuis le matin jusqu'à la nuit; 50 vais-

seaux français combattirent contre 84. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français, obligés de faire retraite, furent dispersés par le vent sur les côtes de Bretagne et de Normandie, et l'amiral anglais leur brûla 13 vaisseaux. Cette défaite sur mer, une des premières époques du dépérissement de la marine de France, fut compensée par les avantages qu'on remporta sur terre. Le roi assiégea Namur en personne, prit la ville en huit jours et les châteaux en vingt-deux. Luxembourg empêcha Guillaume de passer la Mehaigne à la tête de 80,000 hommes, et de venir faire lever le siége. Ce général gagna peu de temps après deux batailles, celle de Steinkerque en 1692, et celle de Nerwinde en 1693. Peu de journées furent plus meurtrières. L'année 1694, remarquable par la disette qu'on souffrit en France, ne le fut par aucun succès éclatant. La campagne de 1695 se réduisit à la prise de Casal, dont les fortifications furent rasées entièrement. Comme les recrues se faisaient difficilement en 1695, des soldats répandus dans Paris enlevaient les gens propres à porter les armes, les enfermaient dans des maisons, et les vendaient aux officiers. Ces maisons s'appelaient des *fours* : il y en avait trente dans la capitale. Le roi, instruit de cet attentat contre la liberté publique, que le magistrat n'avait osé réprimer de crainte de lui déplaire, fit arrêter les enrôleurs, ordonna qu'ils fussent jugés dans toute la rigueur des lois, rendit la liberté à ceux qui l'avaient perdue par fraude ou par violence, et dit qu'*il voulait être servi par des soldats, et non par des esclaves*. On s'attendait à de grands événemens du côté de l'Italie en 1696. Le maréchal de Catinat, qui avait remporté l'importante victoire de la Marsaille en 1695 sur le duc de Savoie, était campé à deux lieues de Turin. Ce prince, las de la guerre, conclut un accommodement avec la France le 18 septembre 1696. Par ce traité, Louis XIV lui rendit tout ce qu'il avait pris pendant la guerre, lui paya 4,000,000, eut la vallée de Barcelonnette en échange de Pignerol, et maria le duc de Bourgogne avec la fille aînée du duc. Cette paix particulière fut suivie de la paix générale, signée à Ryswick le 10 octobre 1697. Les eaux du Rhin furent prises pour bornes de l'Allemagne et de la France. Louis XIV garda ce qu'il possédait en deçà de ce fleuve, et rendit ce qu'il avait conquis au delà. Il reconnut le prince d'Orange pour roi d'Angleterre. Les Espagnols recouvrèrent ce que l'on avait pris sur eux depuis le traité de Nimègue, qui servit presque partout de fondement à celui de Ryswick. Cette paix fut précipitée par le motif de soulager les peuples, accablés par les impôs et la misère. L'Europe se promettait en vain le repos après une guerre si cruelle, après tant de sang répandu, après les malheurs de tant d'états. Depuis long-temps diverses puissances soupiraient après la succession d'Espagne. Charles II, mort sans enfans en 1700, laissa par testament sa couronne à Philippe de France, duc d'Anjou, au préjudice des princes de sa maison. Les potentats de l'Europe, alarmés de voir la monarchie espagnole soumise à la France, s'unirent presque tous contre elle. Les alliés n'eurent d'abord pour objet que de démembrer ce qu'ils pourraient de cette riche succession ; et ce ne fut qu'après plusieurs avantages qu'ils prétendirent ôter le trône d'Espagne à Philippe. La guerre commença par l'Italie. L'empereur, voulant procurer ce trône à l'archiduc Charles, y envoya le prince Eugène avec une armée considérable. Il se rendit maître de tout le pays situé entre l'Adige et l'Adda, et manqua de prendre Crémone en 1702. (*Voyez* son article.) L'année suivante fut mêlée de succès et de revers; mais l'année 1704 vit changer la face de l'Europe. L'Espagne fut presque conquise par le Portugal, qui venait d'entrer dans la grande alliance, et dont les troupes étaient fortifiées par celles d'Angleterre et de la Hollande. L'Allemagne fut en un moment délivrée des Français. Les alliés, commandés par le prince Eugène, par Marleborough, par le prince de Bade, taillèrent en pièces à Hochstet l'armée française, commandée par Tallard et Marsin. Cette bataille, dans laquelle 27 bataillons

et 4 régimens de dragons furent faits prisonniers, 12,000 hommes tués, 30 pièces de canon prises, ôta aux Français 100 lieues de pays, et du Danube les jeta sur le Rhin. L'année 1705, plus glorieuse pour la France, fut plus funeste pour l'Espagne. Nice et Ville-Franche furent prises, la victoire de Cassano fut disputée au prince Eugène par le duc de Vendôme, la Champagne garantie d'invasion par Villars. Mais Tessé leva le siége de Gibraltar, les Portugais se rendirent maîtres de quelques places importantes, Barcelone se rendit à l'archiduc d'Autriche, le concurrent de Philippe V dans la succession; Gironne se déclara pour lui. En 1706, la bataille de Ramillies fut perdue par Villeroi, malheureux en Flandre, après l'avoir été en Italie; Anvers, Gand, Ostende et plusieurs autres villes, furent enlevées à la France. Alcantara, en Espagne, tomba entre les mains des ennemis, qui, profitant de cet avantage, s'avancèrent jusqu'à Madrid et s'en rendirent les maîtres. On tenta vainement de prendre Turin : le duc d'Orléans fut défait par le prince Eugène devant cette ville, délivrée par cette bataille. Le mauvais succès de ce siége fit perdre le Milanais, le Modénois, et presque tout ce que l'Espagne avait en Italie. Les Français n'étaient pas pourtant découragés. Ils mirent à contribution, en 1707, tout le pays qui est entre le Mein et le Necker, après que le maréchal de Villars eut forcé les lignes de Stolhoffen. Le maréchal de Berwick remporta à Almanza, le 25 avril de la même année, une victoire signalée, suivie de la réduction des royaumes de Valence et d'Aragon. Le chevalier de Forbin et du Guáy-Trouin se distinguèrent sur mer, battirent les flottes ennemies en diverses rencontres, et firent des prises considérables. En 1708, la fortune ne fut favorable aux Français ni en Allemagne ni en Italie. La ville de Lille fut prise par les alliés, qui avaient gagné peu de temps auparavant la bataille d'Oudenarde. Les Impériaux, qui s'étaient rendus maîtres du royaume de Naples l'année précédente, s'emparèrent du duché de Mantoue, pendant que les Anglais conquirent le Port-Mahon. Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la France. Les oliviers, les orangers, ressources des provinces méridionales, périrent; presque tous les arbres fruitiers gelèrent; il n'y eut point d'espérance de récolte; le découragement augmenta avec la misère. Louis XIV demanda la paix; mais la hauteur avec laquelle il s'était conduit à l'égard de ses ennemis vaincus les rendit fiers à leur tour. Déjà Marleborough avait pris Tournai, dont Eugène avait couvert le siége; déjà ces deux généraux marchaient pour investir Mons. Le maréchal de Villars rassemble son armée, vole au secours de cette ville, et près du village de Malplaquet il livre bataille aux deux généraux de l'empereur; Villars la perd et y est blessé. Le roi, ferme dans l'adversité, mais vivement affligé des malheurs de ses peuples, envoya en 1710 le maréchal d'Uxelles et le cardinal de Polignac pour demander la paix. Il descendit jusqu'à promettre de fournir de l'argent aux alliés, *pour les aider à ôter la couronne à son petit-fils*; ils voulaient plus, ils exigeaient qu'il l'obligeât d'abdiquer. Cette demande fit dire au roi : « Puisqu'il » faut que je fasse la guerre, j'aime » mieux la faire à mes ennemis qu'à mes » enfans. » Philippe V, ayant été battu près de Saragosse, fut obligé de quitter la capitale de ses états; il y rentra par une victoire. Les négociations pour la paix recommencèrent en 1711, et eurent un effet heureux auprès d'Anne, reine d'Angleterre. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes, le 24 août 1711. On commença enfin à Utrecht des conférences pour une pacification générale. La France n'en fut pas moins dans la consternation; des détachemens considérables, envoyés par le prince Eugène, avaient ravagé une partie de la Champagne, et pénétré jusqu'aux portes de Reims. L'alarme était à Versailles comme dans le reste du royaume. La mort du fils unique du roi, arrivée depuis un an; le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne, leur fils aîné, enlevés rapidement et portés dans le même tombeau; le dernier de leurs enfans mo-

ribond : toutes ces infortunes domestiques, jointes aux étrangères, faisaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un temps marqué pour la calamité, ainsi que le commencement l'avait été pour la fortune et pour la gloire ; et Dieu, qui l'avait élevé jusqu'à en faire un objet d'envie et de terreur pour les nations voisines, appesantit son bras sur lui, et l'attaqua par les endroits les plus sensibles. Comme père et comme roi, il fut également éprouvé. Environné d'une foule de princes ses enfans, qui faisaient la consolation de sa vieillesse, l'ornement de sa cour, l'espérance du royaume, il semblait que l'Europe n'aurait pas eu assez de couronnes pour leur en donner à tous; et en moins de dix mois il se trouva réduit à souhaiter qu'il lui en restât un seul qui portât la sienne. Tout couvert des lauriers qu'il avait cueillis depuis qu'il était sur le trône, il comptait le nombre de ses années par celui de ses prospérités; et il vit tout à coup sa puissance, auparavant si formidable, devenir le jouet de la fortune et le mépris de ses ennemis. Forcé de demander la paix à ceux qui l'avaient attaqué, lui qui avait accoutumé d'attaquer les autres; à ceux qui l'avaient vaincu, lui qui avait toujours passé pour invincible, il la sollicita sans pouvoir l'obtenir. Louis, n'ayant de ressource ni dans la modération des victorieux ni dans les bras des vaincus, en trouva dans sa patience et dans sa résignation sans bornes. Naturellement fort sensible, mais assez maître de son cœur et de ses yeux pour ne point le paraître, on le vit recevoir les plus tristes nouvelles avec un visage serein, rassurer même le courtisan et le ministre consternés. Le roi conquérant et le père béni comme les anciens patriarches par une nombreuse postérité, parurent moins admirables que le père affligé dans sa famille, et le conquérant réduit à demander la paix, parce que les revers ne lui ôtèrent rien de cette fermeté qui fait le caractère du véritable héros. Quelques écrivains rapportent cette fermeté d'âme à la prédiction qui lui avait été faite de tous ses malheurs par un homme de la petite ville de Salon en Provence. On peut voir cette anecdote décrite d'une manière curieuse et intéressante dans la *Vie* du Dauphin, duc de Bourgogne, par l'abbé Proyart, tom. 2, pag. 113. Le duc de Saint-Simon en parle aussi dans ses *Mémoires*, mais d'une manière plus générale. (*Voy*. MARÉCHAL DE SALON.) Au milieu de ces désastres, le maréchal de Villars force le camp des ennemis à Denain, et sauve la France : cette victoire est suivie de la levée du siége de Landrecies par le prince Eugène, de la prise de Douai, de celle du Quesnoy, de celle de Bouchain. Ces avantages, mais plus encore la défection de l'Angleterre, accélérèrent la conclusion de la paix générale. Elle fut signée à Utrecht par la France et l'Espagne avec l'Angleterre, la Savoie, le Portugal, la Prusse et la Hollande, le 11 avril 1713 ; et avec l'empereur, le 11 mars 1714, à Rastadt. Par ces différens traités, le roi reconnut l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse ; ou plutôt il laissa à la maison d'Autriche quelques villes qu'avant la guerre il possédait dans les Pays-Bas catholiques ; il promit de faire démolir les fortifications de Dunkerque : les frontières de l'Allemagne restèrent dans l'état où elles étaient après la paix de Ryswick. Les dernières années de la vie de ce prince furent troublées par l'hérésie jansénienne, qu'il s'efforça en vain d'étouffer, en joignant son autorité à celle du pape et de l'Eglise universelle. La mort de Louis fut celle d'un héros chrétien, qui quitte la vie sans se plaindre, et les grandeurs sans les regretter. Le courage d'esprit avec lequel il vit sa fin fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie. Ce courage alla jusqu'à avouer ses fautes. Il recommanda à son successeur « de soulager ses peuples, et de ne pas » l'imiter dans sa passion pour la gloire, » pour la guerre, pour les bâtimens. » Il expira le 1er septembre 1715, à 77 ans, dans la 73e année de son règne. Il avait vu 4 rois en Danemark, 4 en Suède, 5 en Pologne, 4 en Portugal, 3 en Espagne, 4 en Angleterre, 3 empereurs, 9 papes, et plus de 100 autres princes

d'Italie ou d'Allemagne. Quoiqu'on lui ait reproché trop de hauteur avec les Etrangers dans ses succès, de la faiblesse pour plusieurs femmes, de trop grandes sévérités dans des choses personnelles, des guerres légèrement entreprises, l'embrasement du Palatinat, et les excès horribles commis dans cette province et dans d'autres de ces contrées par ses ordres exprès, cependant ses grandes qualités, mises dans la balance, l'ont emporté sur ses fautes. La postérité admirera dans son gouvernement une conduite ferme, noble et suivie, quoiqu'un peu trop absolue ; dans sa cour, le modèle de la politesse, du bon goût et de la grandeur. Il gouverna ses ministres, loin d'en être gouverné. Il eut des maîtresses, mais elles n'influèrent pas dans les affaires générales, et il cessa d'en avoir depuis que madame de Maintenon eut fixé son cœur. S'il aima les louanges, il souffrit la contradiction. On sait jusqu'où alla son respect pour les choses saintes, son attention à la prière, sa modestie dans les temples, son attachement à la foi de ses ancêtres, sa soumission aux décrets de l'Eglise, son zèle contre les erreurs et les nouveautés, sa haine contre toutes sortes de vices. L'impiété n'osa se montrer devant lui : il put faire des hypocrites, il ne put faire des libertins; pour lui plaire, il fallait être homme de bien, en avoir du moins le masque. Dans sa vie privée, il fut à la vérité trop plein de sa grandeur, mais affable ; ne donnant point à sa mère de part au gouvernement, mais remplissant vis-à-vis d'elle tous les devoirs d'un fils ; infidèle à son épouse, mais observant toutes les règles de la bienséance : bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, et se montrant aimable avec dignité. On se souvient encore de plusieurs de ses réparties, les unes pleines d'esprit, les autres d'un grand sens. Le marquis de Marivaux, officier général, homme un peu brusque, avait perdu un bras dans une action, et se plaignait au roi, qui l'avait récompensé autant qu'il pouvait le faire pour un bras cassé : « Je voudrais avoir perdu » aussi l'autre, dit-il, et ne plus servir » Votre Majesté. » — « J'en serais bien » fâché pour vous et pour moi, » lui répondit le roi ; et ce discours fut suivi d'un bienfait...... Lorsque le cardinal de Noailles le vint remercier de la pourpre qu'il lui avait fait obtenir : « Je suis » assuré, monsieur le cardinal, lui ré» pondit-il, que j'ai eu plus de plaisir à » vous donner le chapeau, que vous n'en » avez eu à le recevoir. » Il avait dit quelque chose d'aussi obligeant à Pontchartrain, en le faisant chancelier...... Le prince de Condé étant venu le saluer après le gain d'une bataille, le roi se trouva sur le grand escalier, lorsque le prince, qui avait de la peine à monter à cause de sa goutte, s'écria : « Sire, je » demande pardon à Votre Majesté si je la » fais attendre. — Mon cousin, lui ré» pondit le roi, ne vous pressez pas ; on » ne saurait marcher bien vite, quand on » est aussi chargé de lauriers que vous » l'êtes. » — Le maréchal du Plessis, qui ne put faire la campagne de 1672 à cause de son grand âge, ayant dit au roi « qu'il » portait envie à ses enfans, qui avaient » l'honneur de le servir ; que pour lui, » il souhaitait la mort, puisqu'il ne lui » était plus propre à rien, » le roi lui dit en l'embrassant : « Monsieur le maré» chal, on ne travaille que pour appro» cher de la réputation que vous avez » acquise. Il est agréable de se reposer » après tant de victoires....... » Dans le temps que ce monarque travaillait à établir une discipline austère et inviolable dans ses troupes, il chercha l'occasion d'en donner lui-même un exemple remarquable. L'armée commandée par le grand Condé étant campée dans un endroit où il n'y avait qu'une maison, le roi ordonna qu'on la gardât pour le prince. Condé voulut en vain se défendre de l'occuper ; il y fut forcé. « Je ne suis que volon» taire, dit le monarque, et je ne souf» frirai point que mon général soit sous » la toile, tandis que j'occuperais une » habitation commode. » Louis XIV encouragea et récompensa la plupart des

grands hommes ; et le même monarque qui sut employer les Condé, les Turenne, les Luxembourg, les Créqui, les Catinat, les Villars dans ses armées ; les Colbert, les Louvois dans ses cabinets ; choisit les Boileau et les Racine pour écrire son Histoire ; les Bossuet et les Fénélon pour instruire ses enfans ; et les Fléchier, les Bourdaloue, les Massillon pour l'instruire lui-même. « Quel siècle plus mémorable ! » dit l'auteur de la *Décadence des lettres » et des mœurs*. Que Louis XIV paraît » grand quand, du haut de sa gloire, on » le voit appuyé sur cette multitude in» nombrable d'hommes de génie qui lui » doivent leur renommée, parce qu'il les » a excités, qu'il a créé, pour ainsi dire, » leurs talens, comme il leur doit éga» lement les fondemens inébranlables de » sa grandeur ! » La révolution qui se fit dans les arts, les esprits, les mœurs, influa sur toute l'Europe. Elle s'étendit en Angleterre ; elle porta le goût en Allemagne, les sciences en Russie ; elle ranima l'Italie languissante. Mais c'est peut-être aussi ce qui prépara ou avança les événemens qui, sous le second de ses successeurs, jetèrent la France dans un état de dissolution, et donnèrent de si étranges secousses à toute l'Europe : une trop grande extension dans l'usage des lettres, des sciences et de la philosophie, ne pouvait que nuire à la multitude qui n'en a aucun besoin, et dont les qualités essentielles à la société s'altèrent par des spéculations étrangères à son état. (*Voy.* Frédéric-Guillaume Ier, Lilio Giraldi, J.-J. Rousseau.) Depuis qu'une fausse philosophie a entrepris d'anéantir la gloire des princes religieux pour relever celle des héros profanes ; de faire des annales des peuples un dépôt de fiel et de corruption ; de travestir, d'altérer les événemens pour les diriger vers le but d'une subversion générale, on a vu des écrivains contester à ce monarque le titre de *grand*. Mais, en dépit de la malignité et de la calomnie, son nom vivra dans les fastes des Français, et la postérité le placera à côté de Charlemagne et de Clovis. Moins attaché au centre de l'unité, moins zélé pour la foi de l'Eglise, il aurait trouvé des admirateurs parmi ceux qui le décrient, des panégyristes parmi ses censeurs. Il n'a cessé d'être *grand*, que parce qu'il a fait servir sa puissance à maintenir la foi et à exterminer l'erreur. (*Voyez* la fin des articles Maintenon et Philippe II.) Limiers, Larrei, Reboulet, Lahode et Voltaire ont écrit son *Histoire*, mais celui-ci est trop court, et a trop donné à son imagination ; les autres, trop diffus, se sont en quelque sorte bornés à compiler et à défigurer des gazettes. (On ne saurait mieux terminer cet article qu'en rapportant les paroles d'un habile historien...... « Louis XIV suppléa par un grand caractère aux dons d'un grand génie ; tout ce qu'il conçut, tout ce qu'il exécuta de plus heureux, de plus habile pendant les années triomphantes de son règne, fut *un développement, une amélioration des plans et des actes du cardinal de Richelieu*. Celui-ci, inquiet sur une autorité précaire, fut souvent sanguinaire. Louis XIV fonda bien moins sur la terreur que sur l'admiration l'autorité absolue dont il avait reçu l'héritage..... Les préjugés de son rang et de son siècle, le rendirent parfois injuste sans remords. Il ajouta mille séductions à l'art de régner ; il le purgea des froides scélératesses du machiavélisme. On dirait que le mot de *majesté* fut créé pour lui... Il trouva le secret de tout subordonner, sans avilir aucun ordre de l'état, sans dégrader aucun caractère. Il permit à quelques hommes d'être grands, et même plus grands que lui. Le tiers-état ne reçut pas moins de lui que de ses prédécesseurs ; il n'y eut pas sous son règne un seul grand emploi auquel les plébéiens ne parvinssent. Tout vint figurer sur ce vaste théâtre de gloire, ouvert par Louis XIV. L'industrie, la vieillesse et surtout le génie élevèrent par degrés le tiers-état..... La nation française ne peut oublier qu'elle lui doit le rang qu'elle occupe dans l'univers..... » Madame de Genlis vient de publier un *Abrégé des mémoires*, ou *Journal du marquis de Dangeau*, *extrait du manuscrit original*, *contenant beaucoup de particularités et d'anecdotes sur Louis XIV*, sa

cour, etc. (*Voyez* DANGEAU). On a dernièrement publié un *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, par Lemontey, Paris, 1818, in-8, et les *OEuvres de Louis XIV*, 1806, 6 volumes contenant les instructions pour le dauphin et le roi d'Espagne; plusieurs lettres de Louis XIV, etc. Ils ont été imprimés par les soins de Grimoard et Grouvelle.

LOUIS XV, 3e fils du duc de Bourgogne (depuis Dauphin), arrière-petit-fils de Louis XIV, et de Marie-Adélaïde de Savoie, naquit à Fontainebleau le 15 février 1710, et fut d'abord nommé duc de Bretagne. Devenu Dauphin le 8 mars 1712, par la mort de son illustre père, il succéda à Louis XIV, son bisaïeul, le 1er septembre 1715. Il avait 5 ans et demi lorsqu'il monta sur le trône. Philippe, duc d'Orléans, son plus proche parent, devait être régent; mais il voulut devoir cette place à sa naissance, et non au testament de Louis XIV. Ce testament, qui aurait beaucoup gêné son administration, fut cassé par le parlement, et la régence lui fut déférée le 2 septembre, c'est-à-dire le lendemain de la mort de Louis XIV, qui avait bien prévu que les choses iraient ainsi, et qui avait fait ce testament sans beaucoup espérer qu'il fût exécuté. « Il » savait très bien, dit un historien, où » l'autorité royale expirait, et que les » affaires d'état sont des choses qu'un roi » mort ne peut plus régler. Il arrive ce» pendant quelquefois que par respect » pour le défunt monarque, surtout lors» que l'idée de ses grandes qualités dé» passe le tombeau avec l'affection et les » regrets des peuples, que ses dernières » volontés sont adoptées par ses succes» seurs et par l'état, et suivies comme un » tableau de direction et comme des con» seils : et c'eût été le cas de Louis XIV, » sans l'opposition du régent et des par» lemens. » Les premiers soins du régent furent de rétablir les finances, qui étaient dans le plus grand dérangement. Il permit à Law, intrigant écossais, de former une banque dont on se promettait les plus grands avantages. (*Voyez* l'article LAW, et PHILIPPE, duc d'Orléans.) Les suites des dangereuses nouveautés de Law furent la subversion de cent mille familles, la disgrâce du chancelier d'Aguesseau, et l'exil du parlement à Pontoise. Le roi ayant été couronné à Reims en 1722, et déclaré majeur l'année suivante, le duc d'Orléans remit les rênes de l'état dont il avait eu la conduite pendant la minorité. Le cardinal Dubois, alors secrétaire d'état, fut chargé pendant quelque temps de la direction générale des affaires; mais ce ministre étant mort au mois d'août 1723, le duc d'Orléans accepta le titre de premier ministre. Ce prince, mort le 2 décembre de la même année, eut pour successeur dans le ministère le duc de Bourbon, qui s'empressa de chercher une épouse au jeune monarque. Il choisit la princesse de Pologne, Marie Leczinska, fille du roi Stanislas. Le mariage fut célébré à Fontainebleau le 5 septembre 1725; et une heureuse fécondité fut le fruit de cette union. Il avait d'abord été fiancé à une infante d'Espagne, qui vint à la cour de France à l'âge de quatre ans; mais le duc de Bourbon, alors ministre, s'étant brouillé avec l'Espagne, se permit d'y renvoyer l'infante en 1725. Le nouveau ministère ayant effarouché le parlement, la noblesse et le peuple par quelques édits burseaux, le duc de Bourbon fut disgracié. Le cardinal de Fleuri, jadis précepteur du roi, et qui prit la place du duc de Bourbon, substitua une sage économie aux profusions dont on se plaignait. Sans avoir le titre de premier ministre, il eut toute la confiance de Louis XV, et il s'en servit pour faire le bien et réparer les maux passés. La double élection d'un roi de Pologne, en 1733, alluma la guerre en Europe. Louis XV, gendre de Stanislas, qui venait d'être élu pour la seconde fois, le soutint contre l'électeur de Saxe, fortement appuyé par l'empereur Charles VI. Ce dernier souverain agit si efficacement pour le prince qu'il protégeait, que Stanislas fut obligé d'abandonner la couronne qui lui avait été décernée, et de prendre la fuite. Louis XV, voulant se venger de cet affront sur l'empereur, s'unit avec l'Espagne et la Savoie

contre l'Autriche. La guerre se fit en Italie, et elle fut glorieuse. Le maréchal de Villars, en finissant sa longue et brillante carrière, prit Milan, Tortone et Novare. Le maréchal de Coigny gagna les batailles de Parme et de Guastalla. Enfin, en 1734, l'empereur avait perdu presque tous ses états d'Italie. La paix lui était devenue nécessaire, il la fit; mais elle ne fut avantageuse qu'à ses ennemis. Par les préliminaires signés le 3 octobre 1735, et le traité définitif signé le 18 novembre 1738, le roi Stanislas, qui avait abdiqué le trône de Pologne, devait en conserver les titres et les honneurs, et être mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, pour être réunis après sa mort à la couronne de France. Ainsi la réunion de cette riche province, si long-temps désirée et si inutilement tentée jusqu'alors, fut consommée par une suite d'événemens auxquels la politique ne se serait pas attendue. La mort de l'empereur Charles VI, arrivée en 1740, ouvrit une nouvelle scène. La succession de la maison d'Autriche, quoique garantie à sa fille Marie-Thérèse par la pragmatique-sanction, acceptée et désignée par les princes qui pouvaient y paraître intéressés, lui fut disputée par quatre puissances. Louis XV s'unit aux rois de Prusse et de Pologne, pour faire élire empereur Charles Albert, électeur de Bavière. Créé lieutenant-général du roi de France, ce prince se rend maître de Passau, arrive à Lintz, capitale de la Haute-Autriche; mais, au lieu d'assiéger Vienne, dont la prise eût été un coup décisif, il marche vers Prague, s'y fait couronner roi de Bohême, et va recevoir à Francfort la couronne impériale sous le nom de *Charles VII*. Ces premiers succès furent suivis de pertes rapides. Prague fut reprise en 1742, et la battaille de Dettingue, perdue l'année suivante, détruisit presque toutes les espérances de l'empereur protégé par la France. Il fut bientôt chassé de ses états héréditaires et errant dans l'Allemagne, tandis que les Français étaient repoussés au Rhin et au Mein. Ce fut dans ces circonstances que Louis XV fit sa première campagne au printemps de 1744. Il prend Courtray, Menin et Ypres. Il quitte la Flandre, où il avait des succès, pour aller au secours de l'Alsace, où les Autrichiens avaient pénétré. Tandis qu'il marchait contre le prince Charles de Lorraine, général de l'armée ennemie, qui avait passé le Rhin, il fut réduit à l'extrémité par une maladie dangereuse qui l'arrêta à Metz. Ce fut à cette occasion que les Français lui donnèrent des témoignages sincères de leur tendresse alarmée: il fut surnommé *le Bien-Aimé*. A peine est-il rétabli, qu'il va assiéger Fribourg, et le prend le 5 novembre 1744. Les batailles de Fontenoi, de Rocoux et de Lawfelt, gagnées en 1745, 1746 et 1747; la journée de Melle suivie de la prise de Gand, Ostende forcée en six jours, Bruxelles prise au cœur de l'hiver, Berg-Op-Zoom emporté d'assaut, Maestricht investi en présence de 80,000 hommes, auraient assuré à la France une paix glorieuse, si elle avait eu partout les mêmes succès. Mais tandis que tout lui cédait en Flandre, les affaires d'Italie étaient dans le plus mauvais état. La bataille de Plaisance, perdue en 1746 par le maréchal de Maillebois, avait forcé les Français à repasser les Alpes. Les troupes du duc de Savoie et de la reine de Hongrie ravageaient la Provence. Les Anglais, aussi heureux sur mer que les Autrichiens l'étaient en Italie, ruinaient le commerce de la France; ils s'emparaient de Louisbourg et du Cap-Breton; ils faisaient partout des prises immenses. La paix fut conclue à Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1748. Le roi assura Parme, Plaisance et Guastalla à don Philippe son gendre, fit rétablir le duc de Modène son allié, et la république de Gênes, dans leurs droits; mais il rendit toutes les conquêtes faites aux Pays-Bas. La paix fut encore troublée pour quelques terrains incultes de l'Acadie, dans l'Amérique septentrionale. Les Anglais les disputèrent aux Français en 1755; ceux-ci les harcelaient dans ces possessions lointaines, tandis que les Anglais, pour s'en venger, faisaient de grandes captures sur mer. Le roi de Prusse, auparavant allié des Français, se ligue avec l'Angle-

terre, tandis que l'Autriche s'unit avec la France. Les Anglais furent d'abord battus dans le Canada, et craignirent une invasion dans leurs îles. Ils perdirent le Port-Mahon, que le maréchal de Richelieu prit d'assaut en 1756, après une victoire navale remportée par le marquis de la Galissonnière. Le maréchal d'Estrées gagnait, d'un autre côté, la bataille de Hastembeck sur le duc de Cumberland. Le maréchal de Richelieu, envoyé pour commander à sa place, poussa l'Anglais, et le força de capituler à Closter-Séven avec toute son armée. L'électorat de Hanovre était conquis. Une armée française, jointe à celle des cercles, marcha la même année, 1757, contre le roi de Prusse en Saxe, et fut battue à la fameuse journée de Rosbach, donnée au commencement de novembre. Cette victoire fut décisive : l'électorat de Hanovre fut repris par les Anglais, malgré la capitulation de Closter-Séven. Les Français furent encore battus à Crevelt par le prince de Brunswick en 1758; mais le duc de Broglie les vengea en remportant une victoire complète à Bergen, près de Francfort, le 13 avril 1759. Enfin, après différens combats, où chaque parti était tantôt vaincu, tantôt vainqueur, tous les princes pensèrent sérieusement à la paix. La France en avait un besoin extrême; les Anglais avaient fait des conquêtes prodigieuses dans les Indes; ils avaient ruiné entièrement le commerce des Français en Afrique; ils s'étaient emparés de presque toutes leurs possessions en Amérique. Le pacte de famille, conclu en 1761 entre toutes les branches souveraines de la maison de France, n'avait pas empêché les Anglais d'enlever aux Espagnols la Havane, l'île de Cuba dans le golfe du Mexique, et les îles Philippines dans la mer des Indes. Par le traité de paix qui fut signé à Paris, au commencement de 1763, ils rendirent quelques-unes de leurs conquêtes; mais ils en gardèrent la meilleure partie. La France céda à l'Angleterre Louisbourg ou le Cap-Breton, le Canada, toutes les terres sur la gauche du Mississipi, excepté la Nouvelle-Orléans. L'Espagne y ajouta encore la Floride. Les Anglais gagnèrent environ 1500 lieues de terrain en Amérique. On leur abandonna le Sénégal en Afrique, et ils restituèrent la Gorée. Minorque fut échangé contre Belle-Ile. Telle fut la fin de cette guerre, funeste à la France. Les années qui suivirent furent tranquilles, si l'on en excepte l'affaire du duc de Parme avec le pape Clément XIII qui engagea le roi à se rendre maître du comtat Venaissin, en 1768 la conquête de la Corse et les changemens arrivés dans la magistrature en 1770 et 1771, l'extinction des jésuites consommée en France en 1764, et qui le fut dans toute l'Europe en 1773. Au commencement de mai 1774, Louis XV fut attaqué pour la seconde fois de la petite-vérole, et cette maladie l'enleva le 10 du même mois. Il était dans sa 65e année, et occupait le trône depuis 59 ans 8 mois et quelques jours. Nous ne parlerons pas de l'accident du 5 janvier 1757. (*Voyez* Damiens.) Louis XV était, à sa mort, le plus ancien des monarques de l'Europe. Par malheur le règne de Louis XV fut celui des *favorites* plutôt que celui des favoris. A madame de Mailly succédèrent ses deux sœurs, dont la plus jeune était la duchesse de Châteauroux. Elle fut remplacée par madame Lenormant d'Etioles, depuis duchesse de Pompadour (*voy.* ce nom), qui gouverna l'état, et en dispensa les grâces pendant plusieurs années. La du Barri fut la dernière maîtresse en titre; mais elle eut fort peu d'influence dans les affaires. L'infâme Le Bel, valet de chambre du roi, lui procurait à chaque instant de nouvelles conquêtes, et des courtisans corrompus applaudissaient à ces basses turpitudes. Louis XV était cependant juste et sensible; et ce fut l'ambition des courtisans qui chercha à pervertir ses mœurs pour mieux le dominer. Ce prince avait eu d'abord le goût des beaux-arts, et connaissait l'histoire et la géographie. On a de lui un petit vol. in-8, 1718, sur le *Cours des principales rivières de l'Europe*, ouvrage devenu rare, et qu'il avait composé sous la direction du célèbre géographe de Lisle. Les sciences ont été encouragées sous son règne. Le voyage au

pôle par Maupertuis, et à l'équateur par la Condamine, entrepris l'un et l'autre à de si grands frais, quoique sans utilité réelle; d'autres voyages aux Philippines, à la Californie, en Sibérie, faits par ordre du gouvernement, prouvent le zèle du roi et de ses ministres pour tout ce qui avait rapport à l'astronomie, à la navigation, à l'histoire naturelle. La physique expérimentale et la mécanique ont fait des progrès qui ont influé sur les arts nécessaires. Les étoffes ont été manufacturées à moins de frais, par les soins du célèbre Vaucanson, et de quelques autres mécaniciens. Un horloger ingénieux (M. Le Roy) inventa une pendule qui supplée en quelque sorte à la connaissance qui nous est refusée des longitudes sur la mer. Il faut avouer néanmoins qu'il y a eu, surtout vers la fin de son règne, moins de génie et de grands talens que dans les beaux jours de Louis XIV. Les sciences semblent avoir perdu en profondeur ce qu'elles ont gagné en superficie; leur lumière, en frappant tous les yeux, a produit une infinité d'ouvrages dans tous les genres, mais très peu qui passeront à la postérité. L'étude de la nature est devenue d'un goût général; mais l'esprit de système et une multitude de fausses hypothèses ont rendu presque inutiles les travaux des observateurs. L'histoire, atteinte du souffle brûlant de la philosophie, a subi une entière métamorphose; tous ses traits ont été défigurés pour prendre l'empreinte des préventions dominantes, pour servir d'aliment aux passions et aux erreurs. Les sources du beau ont été négligées, le grec et le latin ont cessé d'être en honneur. Le goût de la déclamation, la manie des antithèses et des tours nouveaux, ont beaucoup altéré le stile, en ont affaibli la dignité et la vigueur; l'éloquence a pris le ton de la saillie et cette délicatesse affectée qui dégénère en sécheresse, et qui ramène enfin la barbarie. Les mœurs, si on en croit un écrivain judicieux, ont beaucoup influé sur cette révolution. La sensibilité pour les plaisirs ayant en quelque sorte absorbé son antagoniste, la sensibilité de l'esprit, on n'a plus eu cette ardeur et ce noble enthousiasme, quand il s'est agi de la vérité et du beau littéraire. Pour suppléer à ce feu divin, on a eu recours à ce qu'on appelle *de l'esprit*; mais il n'a pas plus fait pour remplacer la force du sentiment, que quelques étincelles ne font pour tenir la place d'une lumière brillante. Voltaire a donné le *Siècle de Louis XV*, ouvrage superficiel et très inexact, bien inférieur au *Siècle de Louis XIV*, malgré les défauts de celui-ci: il y a des choses tout uniment imaginées, et nées dans le cerveau de l'auteur, qui ne les a tirées d'aucun mémoire, d'aucune relation même romanesque et fabuleuse. On a donné aussi sa *Vie privée*; il y a parmi quelques anecdotes intéressantes, des preuves trop vraies de la profonde corruption des cours, et des réflexions de l'auteur qui ne valent pas mieux que les choses qu'il raconte. Il faut porter le même jugement d'un ouvrage de Crébillon le fils, sous ce titre anagrammatique: *Amours de Zeokinizul, roi des Kofirans*.

* LOUIS XVI, 69e roi de France, naquit à Versailles le 23 août 1754, et reçut le titre de duc de Berri: il était le second fils de Louis, dauphin de France, lequel était fils de Louis XV, et de Marie-Joséphine de Saxe, fille de l'électeur Frédéric Auguste roi de Pologne. La cour était à Choisy: le courrier qui porta la nouvelle de la naissance du jeune prince tomba de cheval au moment d'arriver, et mourut de cette chute. Cet accident fut remarqué; chez les anciens on l'eût considéré comme un présage funeste. L'éducation de Louis fut douce. Le Dauphin son père se chargea de lui enseigner la grammaire et les langues; la Dauphine lui fit connaître sa religion, et lui apprit l'histoire qu'elle savait parfaitement. L'évêque de Limoges et le duc de La Vauguyon, l'un estimé par la sévérité de ses mœurs, l'autre par sa valeur et son courage, tous deux par une grande piété, furent choisis pour concourir, avec ses parens, à l'éducation du duc de Berri. Ce prince avait du goût pour les sciences, et il travaillait avec ardeur: « Que je serais

» content, disait-il, si je pouvais savoir » quelque chose que mon père ne sût » point. » Quelques exercices gymnastiques, des travaux de serrurerie dont on conserve encore d'ingénieux ouvrages, la promenade et la chasse, étaient ses récréations habituelles. On peut juger de son bon caractère et de son amour de la justice, par quelques faits que l'histoire a dû conserver. Nous citerons celui-ci. Le jeune Louis était à une partie de chasse; depuis long-temps il poursuivait un cerf; afin d'arriver plus tôt au lieu où il était cerné, son cocher voulait traverser un champ de blé: Louis fait arrêter les chevaux, et ordonne au cocher de suivre la route ordinaire: « Pourquoi mes plaisirs » feraient-ils tort au pauvre? Ce blé ne » m'appartient pas. » Un esprit droit, des principes de sagesse, des vertus réelles, formaient le caractère naturel de ce prince; il faudrait ajouter encore la fermeté, s'il eût pu la conserver pendant tout son règne, et si l'éducation qui lui fut donnée lui eût appris à moins se défier de ses propres lumières. Au reste le duc de Berri fut de bonne heure privé de ses meilleurs guides : le Dauphin son père mourut en 1765, et sa mère ne put lui survivre. La mort du duc de Bourgogne, son frère aîné, arrivée en 1760, l'avait rapproché du trône; il n'avait que 10 ans et demi, lorsqu'il prit le titre de Dauphin. Destiné dès lors à succéder à Louis XV, il ne put voir sans crainte l'avenir, et c'est ce sentiment qui dirigea presque continuellement sa conduite. En 1770 le cabinet de Versailles négocia le mariage de ce prince avec Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche. Cette union fut célébrée le 16 mai de la même année sous les plus funestes auspices. Lors des fêtes brillantes que donna dans cette circonstance la ville de Paris, la place Louis XV, où plus tard Louis XVI devait apporter sa tête, fut couverte des cadavres de plusieurs centaines de personnes qui périrent étouffées dans la foule, ou écrasées par les chevaux et les voitures; un grand nombre d'autres furent grièvement blessées dans ce désordre, qui ne dut être attribué qu'à la négligence des officiers de police. Le Dauphin, la princesse son épouse, vivement touchés de ce malheur, s'empressèrent de faire le sacrifice de tout l'argent qu'ils possédaient, et dans la suite ils ne cessèrent de tendre une main secourable à ceux que cette fatale journée avait plongés dans l'affliction. La mort de Louis XV, arrivée le 10 mai 1774, appela le Dauphin au trône : il sentit aussitôt tout le fardeau du sceptre que l'on déposait entre ses mains. « O mon » Dieu! s'écria-t-il, quel malheur pour » moi!.... » Les bornes de cette notice ne nous permettent pas de faire le tableau de l'état où se trouvait alors la France : « Cette monarchie a 1400 ans de durée, » disait un jour Louis XV; elle est bien » vieille, cela n'ira pas loin. » Ce monarque, en terminant un règne de 60 ans, laissait à son jeune successeur plus d'un siècle de maux à réparer. Blessé profondément, l'état marchait depuis long-temps à sa ruine, et, pareil à ces corps que mine sourdement une plaie invisible, sa dissolution devenait de jour en jour plus inévitable. La marine détruite, le commerce anéanti, les finances épuisées par une guerre doublement onéreuse, une somme de plus de 70 millions dévorée d'avance sur les revenus de l'état, un excédant de 22 millions de la dépense sur la recette, toutes les ressources épuisées en apparence, les anciens services oubliés ou laissés sans récompense, les rentiers tremblans pour leurs capitaux, le découragement dans les villes comme dans les campagnes : tel est le tableau tristement fidèle qui frappa les premiers regards de Louis XVI, lors de son avénement au trône de ses pères. Tant de maux échappaient à la légèreté nationale, et n'étaient perfidement calculés que par ceux qui, dirigeant depuis long-temps tous leurs vœux vers une révolution, fomentaient à la fois tous les germes de discorde qui devaient enfin l'amener. Louis XVI avait sondé les plaies de la France; il avait surtout remarqué la corruption de la cour. Etranger aux vues des courtisans, inaccessible à leurs flatteries, formé aux vertus et aux sciences par un père digne de cette tâche hono-

rable, Louis avait contracté de bonne heure cette espèce de sévérité de mœurs qui ne sait point composer avec le vice, et qui l'attaque sans ménagement sous quelque forme qu'il se présente : il ne savait dissimuler ni le mépris que lui inspirait l'immoralité de la dernière cour, ni l'intention réelle où il était d'opérer à cet égard une réforme complète. Un contraste aussi frappant ne pouvait que révolter l'orgueil, qu'aigrir les esprits de tous ceux dont ses paroles et sa conduite faisaient la censure. Les goûts et les occupations du prince tournés vers les arts utiles, offrirent un prétexte de plus à la malignité de ses ennemis, qui prétendirent que sa capacité ne s'étendait pas au delà de quelques travaux mécaniques. Ainsi, Louis s'avança sur le trône précédé dans l'opinion publique d'une réputation qui ne permettait pas de concevoir d'heureuses espérances; et telle était à ce sujet la force du préjugé, que ceux qui lui accordaient l'intention de faire le bien ne lui accordaient pas les moyens nécessaires pour l'accomplir. Cependant Louis XVI répondit à toutes ces accusations par des actes de bienfaisance. « Assis sur le trône où il a plu à » Dieu de nous élever, nous espérons » que sa bonté soutiendra notre jeunesse » et nous guidera dans les moyens qui » pourront rendre nos peuples heureux : » c'est notre premier désir. Connaissant » que cette félicité dépend principalement d'une sage administration des finances, c'est vers cette administration » que se tournent principalement tous » nos soins. Nous étant fait rendre » compte de l'état actuel des recettes et » des dépenses, nous avons vu avec plaisir qu'il y avait des fonds certains » pour le paiement des arrérages et des » intérêts promis.... Considérant ces engagemens comme une dette de l'état, et » les créances qui les représentent comme » une propriété au rang de toutes » celles qui sont confiées à notre protection, nous croyons de notre premier » devoir d'en assurer le paiement exact. » Il est des dépenses nécessaires qu'il faut » concilier avec l'ordre et la sûreté de nos » états; il en est qui tiennent à notre personne et à la pompe de notre cour. Sur » celles-ci nous pourrons suivre plus » promptement les mouvemens de notre » cœur, et nous nous occupons déjà de » les réduire à des bornes convenables. De » tels sacrifices ne nous coûteront rien dès » qu'ils pourront tourner au soulagement » de nos sujets; car le bien que nous » pourrons leur faire sera la plus douce » récompense de nos soins. Voulons que » cet édit, le premier émané de notre autorité, porte l'empreinte de ces dispositions, et soit comme le gage de nos » intentions paternelles. » Cet édit portait remise du droit de joyeux avénement. Louis XVI appela aussitôt autour de lui les hommes que lui désignait l'opinion publique comme les plus capables de réparer les maux causés par la précédente administration : le ministère des affaires étrangères fut confié au comte de Vergennes, revenu de son ambassade de Suède; Turgot fut chargé des finances; Malesherbes, qui plus tard paya son dévouement par la vie, entra au conseil; et Maurepas eut la direction générale de l'administration. Peut-être le choix de ces ministres, malgré leurs talens et leur mérite particulier, convenait-il peu dans la position fâcheuse où se trouvaient les affaires; leurs opinions les rapprochaient trop de ceux qui méditaient la ruine du trône, et ils n'avaient pas le génie suffisant, soit pour diriger les esprits dans une autre route, soit pour prévenir par de sages réformes la secousse dont on était menacé. Cependant quelques actes prévinrent en leur faveur : un édit du 12 novembre 1774 rappela les parlemens, dont tous les membres avaient été exilés par Louis XV. On remboursa 24 millions de la dette exigible, 50 de la dette constituée, 28 des anticipations; l'intérêt des créances sur le clergé tomba à 4 pour cent; les actions de la compagnie des Indes et les billets des fermes générales s'élevèrent à un taux considérable. On supprima les pensions abusives, on diminua celles qui étaient peu méritées : ce qui fit un grand nombre de mécontens, dont une partie se confondit dans les

temps de troubles avec les ingrats de toutes les classes. Cependant le monarque lui-même donnait l'exemple de ces utiles réformes, et il répondit à ceux qui lui représentaient qu'il poussait trop loin son économie personnelle : « Que m'importe l'éclat et le luxe ? Les vaines dépenses ne font pas le bonheur. » L'usure était à son comble : pour y remédier, on établit dans la capitale un *Mont-de-Piété* qui offrait des ressources aux indigens, au plus modique intérêt. Afin d'augmenter la circulation du numéraire et de favoriser les opérations commerciales, on établit une caisse d'escompte. Le régime des corvées fut modifié. On abolit la servitude personnelle dans les domaines du roi ; on adoucit la rigueur des lois criminelles, d'où l'épreuve aussi terrible qu'équivoque de la torture disparut à jamais. Toutes ces sages réformes, toutes ces prévoyances paternelles, on les devait à Louis XVI. Le crédit national commença à renaître ; l'agriculture et le commerce refleurirent, et tout sembla promettre un règne de longue prospérité. Avouons toutefois que dans la plupart de ces actes semblait percer plus encore la nécessité de céder, que celle de faire le bien ; c'était par conséquent donner plus de force au parti révolutionnaire ; c'était reculer, et non diriger. Ajoutons à cela que le ministre chargé de surveiller la librairie laissait imprudemment circuler des écrits où la licence sapait également et le trône et l'autel : le ministre de la guerre, M. de St.-Germain exaspérait les soldats par des réformes sévères, par une discipline ridiculement exagérée ; il préparait, sans le vouloir, la chute de son maître, en supprimant presque tous les corps qui composaient la maison du roi. Nous pouvons le dire, un seul ministre répondit complètement à l'attente du roi. Ce fut Sartine, chargé du portefeuille de la marine : dans l'espace de deux ans, la France, qui avait perdu ses flottes, compta 67 vaisseaux de ligne et 49 frégates ; ct cette création qui tenait du prodige ne coûta pas à la nation le plus léger impôt : les ports de la Rochelle, de Toulon, de Cherbourg, furent réparés ou construits. Louis XVI annonça aussi de bonne heure le désir d'encourager les arts. Des tableaux destinés à conserver des souvenirs de notre histoire, furent commandés à nos meilleurs peintres, et des statues en marbre élevées en l'honneur de nos grands hommes : celles de l'Hôpital, de Déscarte, de Sully et de Fénélon sont de cette époque. Tels furent les événemens qui précédèrent la guerre d'Amérique. Le 11 juin 1775, Louis XVI avait été sacré à Reims au milieu des acclamations d'un peuple heureux, dont il avait mérité l'amour et la reconnaissance. Chacun connaît la cause de l'insurrection des colonies anglaises contre la mère patrie. Une république fédérative s'était organisée au nord du nouveau Continent, et avait proclamé les principes du gouvernement républicain. Fallait-il porter des secours à des insurgés ? Fallait-il appuyer un peuple dont les doctrines politiques n'étaient point celle du gouvernement français ? Fallait-il permettre que l'élite de notre jeunesse, chez qui l'amour des nouveautés généreuses excitera toujours l'enthousiasme, allât puiser à cette nouvelle école du républicanisme des idées de liberté et d'affranchissement ? L'histoire nous donne suffisamment la réponse à ces questions, elle vient surtout justifier les préventions de Louis XVI, qui ne voulait ni avoir une guerre avec l'Angleterre, ni reconnaître l'indépendance de quelques insurgés. Notre position financière ne nous permettait point d'ailleurs de commencer une lutte qui devait être longue et opiniâtre, et notre position politique nous défendait de consacrer le principe de l'insurrection. Cependant une grande partie de la France, que la philosophie avait nourrie de ces doctrines, applaudissait au soulèvement des Américains ; de toutes parts on demandait que l'on tendît la main à cette nation. Le conseil du roi partagea cet avis, et la France reconnut les Etats-Unis. La guerre ne fut pas sans éclat pour la nation française : notre armée et notre marine se distinguèrent dans plusieurs occasions. Suffren dans l'Inde, La Motte-Piquet, d'Estaing et d'Orviller firent triompher

plus d'une fois nos flottes, et nos troupes de terre défirent celle des Anglais. La guerre dura 5 ans (1778-1783) : qu'en résulta-t-il? Notre gloire militaire devint plus brillante; mais nous perdîmes nos possessions dans les Indes, et de nouveau nos finances se trouvèrent épuisées. Les Anglais, qui venaient de perdre leurs colonies d'Amérique, jurèrent aux Français une haine implacable. Ils favorisèrent l'invasion du duc de Brunswick en Hollande, de cette même Hollande dont, par un aveuglement bien blâmable dans un gouvernement monarchique, nous avions soutenu jadis la rébellion et la liberté. Les Anglais surent rendre la médiation de la France inutile, lorsque la Porte la réclama pour faire mettre un terme à la guerre contre la Russie. Les Turcs cherchèrent alors d'autres médiateurs; et nous perdîmes à la fois tous les avantages commerciauxque nous retirions au Nord par notre bonne intelligence avec le cabinet russe, et du côté du Midi, ceux que nous avions avec les Echelles du Levant. Au milieu de ces grands événemens, Louis avait vu s'accroître sa famille: en 1780 naquit Madame, depuis duchesse d'Angoulême, en 1782 le jeune Dauphin, et en 1785 le duc de Normandie. Le Dauphin étant mort le 4 juin 1789, son frère le duc de Normandie devint l'héritier présomptif de la couronne : ce fut le malheureux Louis XVII (*voyez* son article). L'hiver rigoureux de 1782 donna à Louis XVI une nouvelle occasion de mettre à découvert son active bienfaisance : il accorda une somme de 3 millions pour être répartie entre les laboureurs les moins imposés, et 3 autres millions pour distribuer des bestiaux, des denrées, et des instrumens d'agriculture. Il ordonna qu'on remplaçât ces sommes par une réduction sur les fonds attribués aux bâtimens de ses maisons, et par la modique retenue d'un vingtième pendant un an sur les pensions au dessus de dix mille livres. En même temps il continuait à s'imposer les plus étroites économies sur les objets appartenant à son service. Cependant, malgré cette sage prévoyance, la guerre d'Amérique, et les conséquences qui en furent la suite, dérangèrent tous les bons résultats des réformes des années précédentes. Turgot disgracié avait été remplacé par Clugny; celui-ci étant mort, Taboureau-des-Reaux eut le contrôle des finances. C'est alors que le fameux Necker, protégé par le marquis de Pezai, fut adjoint au nouveau contrôleur-général, qui bientôt se vit forcé de lui céder sa place, le 2 juillet 1778. Cet homme, que la voix publique se plut à tant célébrer à cette époque, était cependant bien inférieur à sa réputation. Il était protestant et Genevois; et ce double titre était guidé « par cette » politique rétrécie qui veut régler un » royaume sur le système d'une petite » démocratie, et les finances d'un grand » état comme les registres d'une maison » de banque; qui s'irrite contre toute » distinction autre que celle de la fortune, » et ne voit dans le dépositaire du pouvoir » monarchique, que le président d'une » assemblée délibérante ou le chef d'une » association commerciale révocable au » gré des actionnaires. » Necker débuta aussitôt par son système d'emprunts onéreux, qui alarmait les capitalistes. C'est en vain que le roi disait dans son conseil : « Je ne veux plus ni d'emprunts ni d'im» pôts. » On lui en présentait encore comme le seul moyen d'élever la recette au niveau de la dépense, qui l'excédait de 100 millions. Pendant ce temps, Necker brigua pour entrer au conseil; il reçut un refus, et se retira. (*Voy.* Necker.) Il fut rapidement remplacé par Fleury, qui fut lui-même remplacé par d'Ormesson. Calonne enfin succéda à celui-ci le 3 novembre 1783 (*voyez* Calonne). Après la mort du ministre Maurepas, toute la confiance de Louis XVI reposait sur le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères. Calonne suivit le même système d'emprunt que ses prédécesseurs. La méfiance du public était arrivée à son comble. Les circonstances devenaient de jour en jour plus difficiles : le ministre Calonne conseilla au roi de convoquer les *notables*; ce qui eut lieu en février 1787. (*Voyez* Calonne.) Calonne présenta à cette assemblée l'état des finances :

le déficit fut mis à découvert; mais les notables qui virent le mal se séparèrent sans avoir trouvé le remède. Calonne fut renvoyé et remplacé par Loménie de Brienne, archevêque de Sens, qui proposa l'impôt du timbre et la subvention territoriale, comme moyen de réparer les vides du trésor. Le commerce s'allarma de cette contribution nouvelle qui devait entraver la marche de ses opérations; et les grands propriétaires, que la subvention territoriale atteignait, se récrièrent et excitèrent la résistance du parlement qui refusa d'enregistrer ces deux impôts. Les membres du parlement furent exilés à Troyes. Le peuple appela cet exil une persécution et se déchaîna contre Brienne qui fut obligé de se retirer, après avoir proposé d'établir une cour plénière pour remplacer le parlement. Ce dernier fut rappelé; et comme il se déclara incompétent pour enregistrer de nouveaux impôts, on demanda de toutes parts la convocation des États-généraux. Necker avait remplacé Brienne : une seconde assemblée des notables fut réunie pour régler le mode d'après lequel les députés seraient nommés, et la manière dont ils voteraient. Les états-généraux s'ouvrirent à Versailles le 5 mai 1789. Le discours que le roi adressa dans cette circonstance devait toucher des hommes moins disposés à un bouleversement général: « Messieurs, ce jour » que mon cœur attendait depuis long- » temps, est enfin arrivé, et je me vois » entouré des représentans de la nation, » à laquelle je me fais gloire de comman- » der. Un long intervalle s'était écoulé » depuis les dernières tenues des états- » généraux; et, quoique la convocation » de ces assemblées parût être tombée en » désuétude, je n'ai pas balancé à rétablir » un usage dont le royaume peut tirer » une nouvelle force, et qui peut ouvrir » à la nation une nouvelle source de bon- » heur. La dette de l'état, déjà immense » à mon avénement au trône, s'est encore » accrue sous mon règne. Une guerre » dispendieuse, mais honorable, en a été » la cause; l'augmentation des impôts en » a été la suite nécessaire, et a rendu plus » sensible leur inégale répartition. Une » inquiétude générale, un désir exagéré » d'innovation se sont emparés des es- » prits, et finiraient par égarer totale- » ment les opinions, si l'on ne se hâtait » de les fixer par une réunion d'avis sages » et modérés. C'est dans cette confiance, » Messieurs, que je vous ai rassemblés, » et je vois avec sensibilité qu'elle a déjà » été justifiée par les dispositions que les » deux premiers ordres ont montrées à » renoncer à leurs priviléges pécuniaires. » L'espérance que j'ai conçue de voir » tous les ordres réunis de sentimens, » concourir avec moi au bien général de » l'état, ne sera point trompée. Les esprits » seront dans l'agitation; mais une as- » semblée de représentans de la nation » n'écoutera sans doute que les conseils » de la sagesse et de la prudence..... Je » connais l'autorité et la puissance d'un » roi juste au milieu d'un peuple fidèle » et attaché de tout temps aux principes » de la monarchie; ils ont fait la gloire » et l'éclat de la France; je dois en être » le soutien, et je le serai constamment. » Mais tout ce qu'on peut attendre du » plus tendre intérêt du bonheur public, » tout ce qu'on peut demander à un sou- » verain, le premier ami de ses peuples, » vous pouvez, vous devez l'espérer de » mes sentimens. Puisse, Messieurs, un » heureux accord régner dans cette as- » semblée, et cette époque devenir à ja- » mais mémorable pour le bonheur et la » prospérité de ce royaume! C'est le plus » ardent de mes vœux; c'est enfin le prix » que j'attends de mes intentions et de » mon amour pour mes peuples. » Dans cette même séance, le contrôleur-général mit sous les yeux de l'assemblée le compte des revenus et des dépenses de l'état. Il y avait un excédant de 56,150,000 livres des dépenses sur les recettes. C'était dans le but unique de combler l'ancienne dette et d'aviser aux moyens de n'en point faire de nouvelle, que cette assemblée avait été convoquée. Mais les députés y étaient arrivés avec des projets de réforme: dans la séance suivante, comme on vérifiait les pouvoirs, on éleva la question de savoir si les voix seraient recueillies par ordre ou par tête. Cette question n'avait

pas été décidée par les notables : elle divisa les députés. Ceux du tiers qui avaient obtenu une représentation double étaient restés dans la salle commune; ils invitèrent les deux autres ordres à se réunir à eux : quelques membres du clergé furent les seuls qui se rendirent à cette invitation. Bientôt la salle est fermée par ordre du roi, qui avait fait annoncer une séance royale : les préparatifs de cette solennité avaient exigé cette mesure. Les députés se rendent dans la salle du Jeu de paume, où, sur la proposition de Sieyes et sous la présidence de Bailli, ils jurent de ne point se séparer avant d'avoir régénéré la France. Quelques jours après, une grande partie des membres du clergé et quelques-uns de l'ordre de la noblesse vinrent avec le duc d'Orléans se réunir au tiers-état. Ils s'assemblèrent dans l'église de St.-Louis. Cependant la séance royale eut lieu le 23 juin : le roi adressa un discours paternel aux députés, et finit par les engager à se retirer chacun dans la salle qui était assignée à son ordre. Les députés du tiers-état restèrent dans la salle commune : le roi, en ayant été informé, leur envoya le grand-maître des cérémonies qui dit au président : « Monsieur, vous connaissez les intentions » du roi. » *Les représentans du peuple*, répond le Président, *ne reçoivent les ordres de personne*. Mirabeau, se levant ensuite et s'adressant à celui que le roi avait envoyé : *Allez*, lui dit-il, *dire à ceux qui vous envoient, que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes*. La noblesse et le clergé étaient séparés; Necker persuada le roi de les réunir au tiers. Louis XVI adhéra à ce conseil, et répondit à M. de Luxembourg, qui lui fit des objections au nom de la chambre de la noblesse : « Toutes » mes réflexions sont faites; dites à la » noblesse que je la prie de se réunir; si » ce n'est pas assez de ma prière, je le » lui ordonne. Quant à moi, je suis déter- » miné à tous les sacrifices. A Dieu ne » plaise, qu'un seul homme périsse pour » ma querelle! » Ainsi, les trois ordres se réunirent, ou plutôt ils furent confondus, et quittèrent le nom d'*Etats-généraux*, pour prendre celui d'*Assemblée constituante*. Dès ce moment, l'antique monarchie française fut détruite, la révolution consommée, et tout ce qu'elle devait enfanter d'absurdités et de crimes n'en fut que la conséquence inévitable. L'Assemblée fut divisée et subdivisée en parties qui ne suivirent point du tout la distinction des ordres; les divisions s'envenimèrent et devinrent des haines; les opinions combattues soulevèrent des passions, les erreurs impatientes du succès enfantèrent des crimes. Sans parler de ce qui se passait à l'Assemblée constituante, ce qui se disait dans les clubs, ce qui s'imprimait dans de nombreux journaux, montrait assez le trône sur le bord de l'abîme. On insultait à la famille royale, on l'accablait d'injures, on calomniait ses intentions les plus pures. Cependant le roi renvoya, le 11 juillet 1789, Necker, qui était devenu dans le conseil même la sentinelle des factieux. Cet événement occasionna aussitôt la plus grande fermentation : le buste de cet ancien ministre fut promené par le peuple dans Paris. Au milieu de ce tumulte, la cour craignant pour les jours du roi, et soupçonnant la fidélité des gardes françaises, fit approcher quelques troupes. Mirabeau en demande le renvoi sous le prétexte qu'elles ont été appelées pour porter atteinte à l'indépendance des députés. Le peuple crie aux armes : à sa voix lès arsenaux sont envahis, et le 14 juillet la Bastille tombe au pouvoir des factieux. Le désordre continuait : Louis XVI se rend à l'Assemblée à pied, sans armes et presque sans suite; il se présente avec sécurité aux représentans de la nation, leur dit ses peines et les conjure de l'aider à ramener la tranquillité publique. Un enthousiasme presque général accueillit ses paroles, et les députés le reconduisirent eux-mêmes au château. Louis recueillit encore dans ce jour des témoignages de l'affection publique; mais ce fut, hélas! le dernier. Les troupes furent éloignées, et on rappela Necker; son retour depuis Bâle jusqu'à Paris fut un véritable triomphe. A peu près à cette même époque

le roi fit un voyage dans la capitale; toutes ces démonstrations devaient plaire au peuple et le désarmer; mais peu d'instans suffisaient pour détruire ce qu'il tentait pour le rétablissement de la paix et de l'union. La plupart des princes quittèrent alors la France; de l'avis même de Louis XVI, un grand nombre de seigneurs suivirent leur exemple; le comte de Provence, depuis Louis XVIII, qui avait été quelque peu partisan des idées nouvelles, était le seul membre de la famille royale qui fût encore à Paris; dans cette famille, en effet, oserions-nous compter ce monstre d'Orléans, cet être abject et si profondément pervers. Maître absolu des subsistances par le coupable monopole qu'il exerçait sur les grains, d'Orléans tenait entre ses mains, et faisait mouvoir à son gré le ressort puissant qui ne manque jamais son effet sur cette portion du peuple, à laquelle il n'y a rien à répondre quand elle demande du pain. Une disette factice commençait à exciter des murmures dans Paris, quand on y répandit insidieusement la nouvelle que les gardes du corps venaient de donner au régiment de Flandre un repas, où l'on avait chanté des couplets anti-civiques, foulé aux pieds la cocarde tricolore, et insulté enfin *la nation*. Car il faut observer que déjà le règne des mots était établi, leur sens naturel déjà détourné de sa véritable acception, et que le premier effet de cette langue barbare, qui devait bientôt être celle de tout un peuple, a été de faire couler des flots de sang. Au récit exagéré de cette insulte prétendue, hommes, femmes se pressent, se heurtent, se rassemblent en tumulte, crient qu'il faut se porter sans délai à Versailles pour y venger l'honneur de la nation, punir les auteurs de l'outrage, et surtout la reine, à qui la calomnie attribuait tout l'odieux de ce complot. Le 5 octobre 1789, des hommes et des femmes armés de piques traînèrent à leur suite des canons qu'ils avaient pris à l'hôtel-de-ville, se dirigèrent sur Versailles où ils arrivèrent entre 4 et 5 heures du soir. Le reste de cette journée se passa en imprécations contre la reine, en insultes contre les gardes du corps, et en plusieurs voies de fait dirigées contre les fidèles serviteurs du roi. Louis, à qui ses ministres avaient laissé ignorer ce qui se passait, revenait de Meudon, sur l'avis tardif que l'un d'eux, M. de St.-Priest, venait de lui en donner : on le suppliait de mettre sa vie en sûreté, ou de permettre du moins à d'autres l'honneur de la défendre. « M. » de St.-Priest, répondit-il, me mande » qu'il y a eu du mouvement à la Halle, » et que les femmes de Paris viennent » me demander du pain! Hélas, ajouta- » t-il en répandant des larmes, si j'en » avais, je n'attendrais pas qu'elles vins- » sent m'en demander. Allons leur par- » ler. » A son arrivée à Versailles, le comte de Luxembourg lui demanda ses ordres. « Allons donc, pour des femmes! » vous vous moquez de moi, M. de Luxem- » bourg. » Telle était la sécurité de Louis, tandis que le tumulte et le délire s'accroissaient dans l'assemblée, à mesure que les conjurés présentaient l'irruption des forces parisiennes. *Il faut des victimes aux nations*, s'écriait Mirabeau, et il venait de dénoncer la reine. Ce cri de mort était appuyé, répété par Pétion, Lameth, Sillery, etc., par un Puget de Barbantane qui disait : « On voit bien que » ces messieurs veulent encore des lan- » ternes : eh bien! ils en auront. » On sait que les premières victimes de la révolution furent pendues à des lanternes (*voyez* FOULON). Heureusement, le roi et la reine échappèrent à leurs poignards, grâce au zèle et au courage de leurs gardes, qui périrent dans cette nuit affreuse, victimes honorables de leur attachement à une cause si juste et à des maîtres si chers. Dès le 6 au matin, des scélérats payés, des hommes déguisés en femmes, d'autres barbouillés de boue, forcent les sentinelles, enfoncent les portes du château, se répandent dans les appartemens, massacrent les gardes, cherchent vainement la reine pour l'égorger, et frappent à coups de sabres le lit dont elle venait de s'échapper pour courir avec ses enfans auprès du roi qui ne perdit jamais sa sérénité. Enfin, attirés par le bruit des armes, les grenadiers accourent, et font

tomber le glaive des mains des assassins. Tout à coup la pitié et le respect succèdent à toutes les horreurs de cette nuit horrible. Le Français redevient Français un moment; on crie : *Vive le roi*, *vive la reine*, *vive la nation!* Le roi est conjuré de venir demeurer à Paris; et sur les observations qui lui sont faites de ne pas se fier à une multitude qui s'est portée à tant d'excès, mais de s'y soustraire par une retraite qui sera puissamment protégée, Louis porte la main droite sur le front, réfléchit quelques minutes, et dit à ceux qui l'entourent et qui le pressent : « Non, il ne faut pas exposer la vie de » plusieurs pour en sauver un seul, j'irai » à Paris. » Il se détermina à s'y rendre avec toute sa famille; mais cette résignation trompa le vœu de ses assassins : c'est sa fuite ou sa mort qu'ils voulaient. Ils n'ignoraient pas ce que pouvait sur des cœurs français l'aspect d'un roi assez grand pour se fier à leur loyauté, assez généreux pour oublier tant d'outrages et ne se ressouvenir que de son amour! Aussi eurent-ils soin de l'abreuver d'humiliations pendant toute la route, et à son entrée à Paris. A l'instant où l'auguste victime semblait échapper pour toujours à leur rage, un coup de fusil, dirigé sur la voiture du roi, va frapper la malheureuse *Duprateau*, qui expire sur-le-champ. Tant de forfaits restèrent impunis : l'assemblée déclara par un décret que le duc d'Orléans y était étranger, et le châtelet, qui s'était emparé de la procédure, acquitta les coupables. Louis s'était établi aux Tuileries; l'assemblée nationale désirait aussi venir se fixer à Paris; il l'y appela. Le manége fut le lieu de ses séances. Depuis ce jour le roi ne compta que des sacrifices et n'essuya que des humiliations. Ses gardes furent licenciés et remplacés par d'autres dont le commandant relevait de la municipalité de la capitale; le 14 février 1790 il fut obligé d'accepter la nouvelle constitution, et peu de temps après on présenta à sa sanction la constitution civile du clergé. Elle excita ses justes plaintes, et sa conscience lui défendit de l'adopter. Sur plusieurs points du royaume, les troupes étaient en pleine révolte. A Nancy les soldats se réunirent au peuple, et firent feu sur la milice que le roi avait envoyée pour rétablir l'ordre. La liberté que l'on réclamait pour la nation, on la refusait au souverain, qui ne put conserver même ses chapelains. La cour n'existait plus : les grands officiers avaient été éloignés, et le palais des Tuileries était une véritable prison. Louis désira se rendre à St.-Cloud, la permission lui en fut refusée. Abandonné de ses amis, en butte à des outrages qui se renouvelaient tous les jours, n'ayant plus l'espérance de reconquérir son pouvoir ni de ramener les esprits égarés, il se détermina à quitter furtivement Paris avec sa famille dans la nuit du 20 au 21 juin 1791. Son intention était, ainsi qu'il le déclara dans la suite, non point de sortir de France, mais de se retirer à Montmédy : M. de Bouillé avait réuni là un petit nombre de troupes considérées encore comme fidèles. Le roi fut reconnu à Varennes et reconduit à Paris où il retomba dans une captivité plus affreuse que celle dont il avait voulu s'affranchir. L'assemblée délibéra sur-le-champ si elle devait prononcer la déchéance de Louis XVI; elle se décida pour la négative, mais elle le suspendit de ses fonctions jusqu'à l'entier achèvement de la constitution, qui fut présentée le 7 septembre 1791 à la sanction du roi et acceptée par lui le 14 du même mois. L'assemblée constituante termina ses travaux, et remit ses pouvoirs, le 1er octobre 1791, à l'assemblée législative. La *première* avait offert une majorité distinguée par de grands talens et de grandes vertus; mais subjuguée par les intrigues et l'ascendant de la faction, elle avait agi constamment contre le vœu de son cœur ou l'intérêt de son pays, et avait préparé les maux de la France. La *seconde*, faible et sans génie, ne présente qu'un attentat continuel à ce qui reste de l'autorité du monarque, une suite de dénonciations contre tous les ministres indistinctement, et la violation de cette charte constitutionnelle qu'elle avait juré de respecter et de défendre. Les lois contre les prêtres et contre les émigrés attestèrent dès le principe les intentions

des nouveaux députés. Louis XVI eut le courage de refuser sa sanction à quelques-uns de ses décrets. Ce refus amena la journée du 20 juin 1792. 20,000 hommes armés de piques et de sabres se dirigent vers l'assemblée dont ils forcent les barrières, inondent le Carrousel et les cours du château, enfoncent les portes des Tuileries, et se présentent insolemment à la porte du roi. Un seul homme désarme les assassins, c'est Louis XVI. « Je ne » crois rien avoir à craindre des Fran- » çais, » s'écrie-t-il. Cependant le trouble allait toujours croissant. Le roi est contraint de se retirer dans l'embrasure d'une fenêtre; plusieurs serviteurs fidèles lui font un rempart de leurs corps. Un furieux se place devant le monarque, pour offrir sans cesse à ses regards ces mots, *la mort*, écrits sur ses vêtemens; un autre lui présente une bouteille et lui ordonne de boire à la santé de la nation; un autre tenant d'une main un pistolet armé d'un dard, et de l'autre un sabre nu, criait: *A bas le Véto!* Des hommes et des femmes brandissant leurs armes, criaient également: *Où est l'Autrichienne* Madame Véto; sa tête! sa tête! D'autres voix font entendre ces mots terribles: *Il faut qu'il mette le bonnet rouge, ou nous le poignarderons*. Les grenadiers, qui étaient accourus auprès de sa personne, lui disent d'être sans inquiétude, qu'ils périraient avant lui. *Mettez la main sur mon cœur*, répondit-il en y portant celle de l'un d'entre eux, *voyez si je tremble: on est tranquille quand on fait son devoir.* Un des brigands place un bonnet rouge sur sa tête sacrée, et lui ordonne de jurer *qu'il ne trahira pas les Français*. Louis répond: « J'ai toujours aimé le peuple, » j'aime la constitution; je la maintien- » drai de tout mon pouvoir. » Ce même peuple passa alors, ainsi qu'il avait coutume, de la rage extrême à l'extrême joie, en s'écriant bravo! bravo! vive le roi! Le maire Pétion, avec une lâche hypocrisie, s'adressa enfin au peuple, en disant: « Ci- » toyens, vous êtes venus ici avec la di- » gnité d'hommes libres, sortez mainte- » nant avec *la même dignité* avec laquelle » vous êtes venus. » Cette scène affreuse durait depuis près de cinq heures; et ce ne fut qu'à huit heures et demie que tous les appartemens furent évacués. La reine avec ses enfans vint se réunir au roi; elle avait été jusqu'alors dans des transes mortelles. Malgré les clameurs de quelques députés, l'assemblée laissa cet attentat impuni. Santerre avait dit en quittant le château des Tuileries: le coup est manqué, mais nous y reviendrons. Depuis cette époque Louis XVI s'attendit au sort qui lui était réservé: il fit alors son premier testament qui a resté ignoré, et eut l'habitude de tenir sa conscience dans des dispositions où la mort pouvait venir le frapper. Néanmoins fidèle à la constitution, parce qu'il l'avait jurée, il se maintenait dans les limites de ses prérogatives constitutionnelles. Il avait écrit aux puissances étrangères pour les engager à ne point souffrir que ses frères et les émigrés fissent des rassemblemens armés sur leur territoire; en vain il ordonna à ceux-ci de rentrer avant le 15 janvier, sous peine d'être traités en ennemis. On ne croyait point à la sincérité de ses lettres: les soupçons, les rumeurs s'accumulaient contre le roi, et plus il protestait de sa fidélité à la constitution, plus les jacobins s'efforçaient de le peindre comme un roi parjure, indigne de la confiance et surtout de l'attachement d'une grande nation. Cependant les puissances étrangères, soulevées par les clameurs des princes et des émigrés, convaincues que le roi ne leur écrivait que sous la dictée des jacobins, et justement indignés du traitement qu'il éprouvait journellement, commencèrent à faire des préparatifs, pour seconder de leurs armes une cause qui devenait celle de tous les rois. La guerre fut inévitable; et quoiqu'il en coûtât au cœur de Louis, quels que fussent les maux dont il entrevoyait qu'elle serait la source, il fallut bien se résoudre à la déclarer, et elle le fut à l'empereur. Les jacobins triomphaient: ils avaient voulu la guerre, parce que, quels que fussent les événemens, ils y voyaient un moyen infaillible de perdre Louis, leur ennemi mortel, par cela seul qu'il était roi. Il fut donc convenu entre eux de dés-

organiser l'armée, afin que, privée de ses meilleurs chefs et de ses plus braves officiers, ellle ne pût vaincre, et que cette guerre devenant funeste, les malheurs en fussent naturellement imputés au roi. L'événement répondit à leur attente. Le premier choc eut lieu à la fin d'avril 1792, aux environs de Tournay; et les ennemis, supérieurs en nombre, obtinrent un léger succès. Il n'en fallut pas davantage pour compromettre de nouveau la personne du roi. Alors les papiers publics furent inondés et la tribune souillée de blasphèmes, de vociférations, qui toutes appelaient la mort sur la tête de Louis, et mettaient le poignard à la main des factieux. Alors les factieux s'écriaient à la barre de l'assemblée : « Ce peuple qu'on a toujours » voulu égorger, est las de parer des » coups; il veut en porter.... Il est temps » que ce peuple se lève; ce lion géné- » reux va sortir de son repos, s'élancer » sur la meute des conspirateurs. Point » de quartier, puisque vous n'en avez » point à espérer.... » Ces derniers événemens avaient eu lieu avant le 20 juin : le 10 août vint ajouter les horreurs de la guerre civile aux malheurs de la guerre étrangère. Jusqu'ici nous n'avons vu qu'une poignée de brigands, l'écume des faubourgs de Paris, s'appelant isolément : *Le peuple français*, *la nation*, se porter successivement à des excès scandaleux, mais faciles à réprimer. Il n'en est plus de même aujourd'hui; c'est tout ce que la France recélait de bandits, vomis tout à coup dans les murs de la capitale, et marchant au crime sous un étendard de sang. Cette horde d'assassins arriva à Paris le 30 juillet, et des assassinats signalèrent leur arrivée. Admis à la barre de l'assemblée, ils dirent : « L'idée » de roi n'est que l'idée de trahisons, et » cependant vous n'avez pas encore pro- » noncé sa déchéance. » Peu de jours après, Pétion harangue l'assemblée et termine en disant : « S'il faut avoir l'hon- » neur de mourir pour la patrie, qu'a- » vant de rendre le dernier soupir, cha- » cun de nous illustre sa mémoire par la » mort d'un esclave ou d'un tyran. » Tandis que ces discours incendiaires circulent dans une partie de Paris et échauffent les têtes, on soulève, on excite les faubourgs, on les rapproche des *Marseillais*, on leur retrace leurs premiers exploits, et on leur peint la mort du tyran comme le terme de leurs maux et l'aurore de leur liberté. Le roi était instruit, depuis plusieurs jours, de tout ce qu'on faisait pour agiter le peuple, et pour le porter à quelque grand mouvement. Il ne lui restait pour défendre son trône, ses jours et ceux de sa famille, qu'un petit nombre d'amis fidèles, presque sans armes, mais résolus de mourir à ses pieds; quelques compagnies de Suisses, inaccessibles à la peur; quelques bataillons de la garde nationale. Tout faibles qu'étaient ces moyens de résistance, on en tira le meilleur parti possible : on fit toutes les dispositions qu'exigeaient les localités, et que permettaient les forces présentes. Le roi en fit lui-même la revue, visita tous les postes, et lut sur tous les visages l'attachement, le respect et surtout le désir bien prononcé de ne pas l'abandonner, de périr ou de vaincre à ses côtés. Mais le sort en avait autrement ordonné; et, tandis que l'on n'attendait qu'un ordre de sa bouche pour dissiper l'insurrection, Louis, cédant aux perfides insinuations de ses plus dangereux ennemis, qui lui avaient fait entrevoir que toute défense devenait inutile, prenait le parti funeste de se rendre avec sa famille dans le lieu de l'assemblée nationale. A peine est-il rendu dans le sein du corps législatif, au milieu des imprécations d'une populace effrénée, qu'une décharge d'artillerie se fait entendre. Le cœur de Louis en tressaille. Ah! s'écrie-t-il douloureusement, *J'avais donné ordre pour qu'on ne tirât pas*. Le tumulte augmente, les décharges se succèdent avec rapidité; les balles viennent frapper les croisées de l'assemblée. On annonce bientôt que les insurgés sont en fuite, que les Suisses ont vaincu et que leurs camarades accourent de Ruelle pour les seconder. On force le roi de signer sur-le-champ l'ordre, aux uns de retourner sur leurs pas, aux autres de cesser le feu. Le feu cesse : les gémis-

semens et les accens de la mort succèdent à ce lugubre silence. Enhardis par l'ordre donné aux Suisses, les insurgés reviennent avec un nouvel acharnement, et commencent cet effroyable carnage, qui nous épouvanterait dans l'histoire des peuples les plus barbares. Le roi qui, pour éviter de verser le sang de ses sujets, s'était rendu à l'assemblée, est déchu du trône, et il est décrété que lui et sa famille resteront en otage *sous la sauve-garde de la loi et des vertus hospitalières du peuple français*. Louis ne quitte l'assemblée que pour être jeté avec sa famille dans les cachots du Temple. Au récit de ce nouvel attentat, les puissances coalisées se hâtèrent de marcher au secours du roi. Langué et Verdun tombent en leur pouvoir; elles mettent le siége devant Lille, et marchent sur Paris. Mais bientôt, arrêtées par des intrigues, dont on n'a jamais pénétré le fond et les moyens, elles se retirent du territoire français. Leur approche avait paralysé un moment l'assemblée et les jacobins; mais ils reprennent bientôt courage, et le premier usage qu'ils en font est d'organiser dans les premiers jours de septembre le massacre de tout ce que les prisons avaient englouti d'amis du roi et de l'ordre, depuis la journée du 10 août. Alors commença en France ce cours effrayant d'assassinats, cette chaîne de forfaits si inouïs qu'on n'a pu leur trouver d'autre nom que celui des jours affreux qui en ont été les témoins. Le décret qui avait prononcé la déchéance de Louis XVI, avait convoqué en même temps une convention nationale, dont le premier, le grand objet, devait être de juger le roi. Jusque là il y avait eu un mode observé dans les élections; mais alors on laissa au crime une latitude effrayante, en donnant aux électeurs l'inconcevable faculté de choisir leurs députés partout où ils le jugeraient à propos, afin sans doute qu'il n'y eût pas un bandit au monde, qui ne pût se prévaloir de ses titres, pour siéger dans une pareille assemblée. Fidèle au vœu qui la convoquait, elle commença, en abolissant la royauté, par dépouiller les Français du respect qui pouvait encore leur parler pour leur roi. Un vil histrion, méprisé même dans son état, un homme au dessous duquel le mépris ne voit plus rien, *Collot-d'Herbois*, parle; et à sa voix 1400 ans de monarchie s'écroulent, et la France est proclamée *république!* Cette monstrueuse création étonne tellement ceux même qui avaient le plus d'intérêt à la protéger, que *Robespierre* disait que la république s'était glissée à l'insu et au milieu de tous les partis. Le 23 septembre, la convention décrète que le roi sera jugé par elle, et le 12 du mois suivant, il est tiré de sa prison et conduit à la barre de l'assemblée. Là on lui présente une longue série d'accusations appuyées de leurs pièces. Il répond à toutes avec clarté et précision, sans trouble, sans le plus léger mouvement d'impatience ou d'indignation. Ses assassins eux-mêmes en sont consternés. *Comme il m'a fait pleurer!* s'écrie malgré elle une des mégères, stipendiées pour vociférer la mort. Ce respect involontaire attaché à une grande infortune, ce rapprochement terrible de l'état passé à l'état présent de l'auguste accusé, sa chevelure en désordre, sa longue barbe, ce front flétri par la douleur, ce regard qui faisait encore pâlir ses bourreaux : tout devait commander l'intérêt et faire naître l'attendrissement; mais, fléchir des tigres!... Louis avait demandé, ce qu'on ne refuse pas au plus criminel, la communication des pièces à sa charge, et un conseil pour rédiger sa défense. En attendant la réponse de la convention, il s'était retiré dans la salle des conférences : il était quatre heures du soir. Exténué et encore à jeun, il regarde autour de lui, et demande à ceux qui l'environnent, s'il ne leur serait pas possible de lui procurer *un morceau de pain*. Tandis qu'il le mange en le trempant de ses pleurs, les débats s'échauffent dans l'assemblée. Parmi les députés, les uns ne voulaient que la déchéance; les autres qu'un otage contre les puissances ennemies; un très-grand nombre, l'appel au peuple. Ces opinions se heurtaient avec tant de violence, qu'il fut arrêté que Louis serait reconduit au Temple. Il y revint à travers ces cris déchirans pour son cœur : *La mort!*

la mort! Nous ne voulons plus de tyrans! La convention, par un reste de pudeur, et effrayée peut-être de son propre ouvrage, n'osa refuser au malheureux Louis ce qu'il avait demandé. Elle décréta qu'il pourrait se choisir un conseil et communiquer librement avec lui, ainsi qu'avec sa famille. Le choix du roi se porta d'abord sur Target, qui, loin de sentir tout le prix de cette honorable préférence, ne craignit pas de s'immortaliser par la lâcheté de son refus. Le roi s'y montra sensible; mais combien il fut dédommagé, dans ce moment d'ingratitude, en lisant parmi les noms de ceux qui réclamaient à l'envi cette dangereuse fonction, le nom de Lamoignon de Malesherbes, qui avait été deux fois son ministre. Ce dernier avait déjà été plusieurs fois consulté par le roi sur la marche qu'il avait à suivre; et, un jour que Louis XVI lui demandait quel était l'ouvrage qu'il lui fallait lire, *la Vie de Charles* Ier, lui avait répondu Malesherbes, par inadvertance. Mais comme cette prédiction du hasard se vérifia dans presque tous les points! Le lâche Target fut remplacé par Tronchet et Desèze : Malesherbes se rendit au Temple dans la matinée du 14 décembre. Aussitôt que le roi le vit, il quitta un Tacite qu'il tenait ouvert, et le serra dans ses bras : « Votre dévouement » est d'autant plus généreux, lui dit-il » les yeux humides de larmes, que vous » exposez votre vie, et que vous ne sau» verez pas la mienne. » Malesherbes essaya de lui présenter un avenir moins funeste; mais Louis XVI reprit : « J'en » suis sûr, ils me feront périr; ils en ont le » pouvoir et la volonté : n'importe, oc» cupons-nous de mon procès comme si » je devais le gagner; et je le gagnerai » en effet, parce que la mémoire que je » laisserai sera sans tache. » Les jours suivans il travaillait à l'analyse des pièces, et aux décharges de son procès, avec une sérénité qu'il n'avait jamais démentie au milieu de ses malheurs. Ses avocats se flattaient qu'on se bornerait à le condamner à la déportation : ils lui firent embrasser cette idée, qui sembla le consoler; mais il perdit bientôt cette espérance en lisant les papiers publics. Un de ses défenseurs les lui apportait en secret; et il avait le soin, pour ne pas le compromettre, de les brûler dans son poële après les avoir lus. Il exigea que Desèze supprimât la péroraison de son plaidoyer, qui était très pathétique. « Je ne veux pas atten» drir, dit-il, ceux qui vont me juger. » Sa sensibilité était extrême. Un jour étant seul avec Malesherbes, il lui dit : « J'ai » une grande peine! Desèze et Tronchet » ne me doivent rien; ils me donnent » leur temps, leur travail, et peut-être » leur vie : comment reconnaître un tel » service? Je n'ai plus rien, et quand je » leur ferais un legs, on ne l'acquitterait » pas. Sire, lui répondit Malesherbes, leur » conscience et la postérité se chargent » de leur récompense. Vous pouvez déjà » leur en accorder un qui les comblera. La» quelle? — Embrassez-les. » Lorsqu'ils se présentèrent le lendemain, il les pressa contre son cœur, et tous les deux fondèrent en larmes. Le 26 octobre il parut à la barre accompagné de ses trois défenseurs. C'est en vain qu'ils parlèrent au nom de la raison, des lois, de l'humanité : la mort de Louis était décidée d'avance. Après cette séance, il dit à Malesherbes : « Vous êtes certainement bien convaincu » actuellement que, dès le premier in» stant, je ne m'étais pas trompé, et que » ma condamnation avait été prononcée » avant que j'eusse été entendu. » Quand on approchait du jugement, il pria Malesherbes de lui aller chercher un prêtre insermenté, que sa sœur Madame Elisabeth lui avait indiqué, et dont la vie simple et retirée pouvait le mettre à l'abri des persécutions. « Voilà une commission, ajouta Louis, bien étrange pour » un philosophe! car je sais que vous » l'êtes; mais si vous souffriez autant que » moi, et que vous dussiez mourir comme » je vais le faire, je vous souhaiterais les » mêmes sentimens de religion qui vous » consoleraient bien plus que la philoso» phie. » Il était si certain qu'on le ferait mourir que, depuis le 14 janvier, il avait ajouté à ses prières celles des agonisans. Louis se rendit de nouveau à la convention avec son conseil : M. De-

sèze fut son plaidoyer, où il termina ainsi : « Vous l'accusez pourtant, vous lui » reprochez le sang répandu ; vous vou- » lez que ce sang crie vengeance contre » lui, qui de sa vie n'a donné un ordre » sanguinaire ! contre lui, qui le 6 oc- » tobre empêcha à ses propres gardes » de se défendre ! contre lui, qui à Va- » rennes a préféré devenir captif, plu- » tôt que d'exposer la vie d'un seul homme ! » contre lui, qui, le 20 juin, refusa tous » les secours qu'on lui offrait, et voulut » rester au milieu du peuple ! contre lui, » qui, le 10 août, eut le courage de se » confier à vous, à vos représentans ! N'au- » rez-vous plus de respect pour le droit » sacré d'asile, et ne regarderez-vous pas » un roi, qui cesse de l'être, comme une » victime assez éclatante du sort, pour » qu'il vous paraisse encore impossible » d'ajouter à sa misère ? Français, enten- » dez d'avance l'histoire qui dira à la re- » nommée : Louis était monté sur le trône » à 20 ans, et à 20 ans il donna sur le » trône l'exemple des mœurs ; il n'y porta » aucune faiblesse coupable, ni aucune » passion corruptrice ; il fut économe, » juste et sévère ; il s'y montra toujours » l'ami constant du peuple. Le peuple dé- » sirait la destruction d'un impôt désas- » treux, qui pesait sur lui ; il le détruisit : » le peuple demanda l'abolition de la ser- » vitude ; il commença par l'abolir lui- » même dans ses domaines : le peuple » sollicitait des réformes dans la législa- » tion criminelle, pour l'adoucissement » du sort des accusés ; il fit ces réformes : » le peuple voulait que des milliers de » Français, que la rigueur de nos usages » avaient privés jusqu'alors des droits qui » appartiennent aux citoyens, acquissent » ces droits et les recouvrassent ; il les » en fit jouir par ses lois. *Le peuple voulut* » *la liberté, il la lui donna* ; il vint même » au devant de lui par des sacrifices. Et » cependant c'est au nom de ce même » peuple, qu'on demande aujour- » d'hui..... Je n'achève pas.... Je m'arrête » devant l'histoire ; songez qu'elle jugera » votre jugement, et que le sien sera ce- » lui des siècles. » Quand il eut achevé, Louis, d'une voix que le malheur n'avait point altérée, adressa à l'assemblée ce discours aussi noble que touchant : « On vient » de vous exposer mes moyens de défen- » se : je ne les renouvellerai point, en » vous parlant peut-être pour la dernière » fois. Je vous déclare que ma conscience » ne me reproche rien, et que mes dé- » fenseurs ne vous ont dit que la vérité. » Je n'ai jamais craint que ma conduite » fût exposée publiquement ; mais mon » cœur est déchiré de trouver dans l'acte » d'accusation l'imputation d'avoir voulu » faire répandre le sang du peuple, et » surtout que les malheurs du 10 août me » soient attribués. J'avoue que les preuves » multipliées que j'avais données dans » tous les temps de mon amour pour le » peuple, et la manière dont je m'étais » conduit, me paraissait devoir prouver » que je craignais peu de m'exposer, » pour épargner son sang et éloigner à » jamais une pareille imputation. » C'était le langage du sentiment et l'expression de la vérité. Mais le discours de Louis, l'éloquence de Desèze, et les pleurs du vénérable Malesherbes, tout fut inutile, rien n'était plus capable d'amolir ces cœurs féroces. Son jugement fut enfin prononcé, et il fut condamné *à mort* à la pluralité de cinq voix seulement, et sans qu'on eût compté plusieurs membres absens dont le vote aurait pu être favorable. L'ordre des délibérations fut réglé de la manière suivante : 1° *Louis Capet est-il coupable de conspiration contre la liberté nationale, et d'attentat contre la sûreté générale de l'état ?* 2° *Le jugement qui sera rendu sur Louis, soit qu'il condamne ou qu'il absolve, sera-t-il soumis à la ratification du peuple, réuni dans ses assemblées primaires ?* 3° *Quelle peine infligera-t-on à Louis Capet ?* Sur 749 membres, dont 20 absens par commission et 5 pour cause de maladie, tous, à l'exception d'un seul qui ne répondit point à l'appel, prononcèrent que Louis était coupable. Plusieurs, il est vrai, espéraient le sauver, en votant pour l'appel au peuple ; mais ils ne purent réunir en sa faveur que 283 suffrages. Sur la troisième question les uns votèrent pour la mort, les autres pour la détention. Mais

les révolutionnaires obtinrent une majorité de cinq voix, dans le calcul le plus favorable au crime, c'est-à-dire en comptant seulement le nombre des députés présens. Mais il est évident que les absens volontaires, sans cause ou sans prétexte de maladie, et ceux qui n'ont pas opiné, n'ont pas voulu voter pour la mort; ainsi ils doivent être comptés pour le bannissement, et, dans ce cas il manquait 3 voix pour avoir la majorité d'une seule. C'est donc une minorité de trois voix qui a consommé, au nom d'une nation corrompue ou paralysée, le plus grand des attentats. De toute manière, ce jugement était une infraction manifeste aux lois du temps, qui exigeaient les deux tiers des suffrages pour la condamnation d'un accusé. Ce n'était que le matin du jour où il fut prononcé que les ennemis du roi, craignant de ne pas obtenir assez de voix pour la condamnation, avaient fait décréter que la majorité d'une voix suffirait pour la validité du jugement. Les défenseurs du roi s'élevèrent avec force contre cette inique sentence, et en appelèrent au peuple Français; mais leur appel fut rejeté, et l'on décréta que l'exécution aurait lieu dans les 24 heures. Desèze avait eu raison de dire dans sa défense : « Je croyais trouver ici des juges, et je » n'y trouve que des accusateurs. » Ce fut Malesherbes qui annonça le premier au roi son arrêt de mort. Il le trouva dans l'obscurité, les coudes appuyés sur une table, le visage couvert de ses mains, et plongé dans une profonde méditation. Quand il l'eut aperçu : « Depuis deux » heures, dit-il, je suis occupé à recher» cher si, dans le cours de mon règne, » j'ai pu mériter le plus léger reproche. » Eh bien! M. de Malesherbes, je vous le » jure dans toute la vérité de mon cœur, » comme un homme qui va paraître de» vant Dieu, j'ai constamment voulu le » bonheur du peuple, et jamais je n'ai » formé un vœu qui lui fût contraire. » M. de Malesherbes lui rapporta qu'au sortir de l'assemblée un grand nombre de personnes l'avaient entouré, en lui disant que le roi ne périrait qu'après eux et leurs amis : « Les connaissez-vous ? lui » dit Louis en changeant de couleur ; dé» clarez-leur que je ne leur pardonnerais » pas, s'il y avait une goutte de sang ver» sée pour moi. Je n'ai pas voulu qu'il » en fût répandu, quand peut-être il au» rait pu me conserver le trône et la vie ; » je ne m'en repens pas. » Il s'en serait sans doute repenti, s'il avait pu prévoir combien en devaient encore répandre ses ennemis, et qui n'aurait pas coulé s'il eût fait usage de son autorité pour les contenir, lorsqu'il en était encore temps. Une chose qui n'a pas été assez remarquée, c'est que le premier roi peut-être qui n'a pas voulu qu'une seule goutte de sang fût versée pour sa propre cause, ait été la victime de ses sujets. Tant il est dans la nature des choses et des gouvernemens que les peuples doivent toujours s'armer pour défendre même les querelles particulières de leurs souverains, qui représentent à eux seuls la nation toute entière, et qui ne sont jamais attaqués ou insultés sans que leur injure ne rejaillisse sur le royaume entier. Ce qui affligea le plus le roi, ce fut d'apprendre que le duc d'Orléans avait voté pour sa mort. M. de Malesherbes put obtenir qu'on accordât à Louis XVI le confesseur qu'il avait demandé (M. Edgewort). Il en fit part à ce monarque, qui dit avec un transport de joie : « La mort ne m'ef» fraie plus, et j'ai la plus grande con» fiance dans la miséricorde de Dieu. » Il employa la plus grande partie des jours suivans en exercices de piété. Il eut cependant un moment l'air agité : « Il se » promenait à grands pas, dit M. de Ma» lesherbes, tenant un morceau de pain. » Cléry, son valet de chambre, le consi» dérant attentivement, s'aperçut de son » émotion....... Tout à coup il s'arrête, » et se tournant brusquement vers Cléry, » il lui présente l'aliment qu'il tient à la » main : Mon ami, lui dit-il, prenez » la moitié de ce pain, afin qu'avant ma » mort j'aie au moins le plaisir de partager » quelque chose avec vous. » Le 20 janvier on lui fit la lecture de son jugement ; il l'entendit avec une fermeté rare, et demanda sa famille. Il mit tant d'onction, de grandeur et de noblesse dans

son maintien et dans ses paroles, qu'il étonna le farouche Hébert lui-même. « Des pleurs de rage vinrent mouiller » mes paupières, dit-il dans son journal » du 21 janvier. Il avait dans ses regards » et ses manières quelque chose de visi- » blement surnaturel à l'homme. » Louis, dans la dernière visite que lui fit M. de Malesherbes, se chargea lui-même d'apprendre la nouvelle de sa mort à sa famille. La reine et madame Elisabeth se montrèrent dignes du courage qu'il leur inspirait. Sa fille s'évanouit; son jeune fils était inconsolable. A minuit, il soupa peu, mais de bon appétit, se jeta ensuite sur un lit et dormit d'un sommeil tranquille. Cléry l'éveilla à cinq heures pour s'habiller; il entendit ensuite la messe, où il communia. A huit heures on vint pour le conduire à l'échafaud. Il demanda une paire de ciseaux pour se couper les cheveux; ils lui furent refusés, afin qu'il se les vît couper par le bourreau. La veille, on ne lui avait pas permis de se servir d'un couteau pour son souper; sur quoi il dit: « Me croirait-on assez lâche » pour me détruire? » Parmi plusieurs objets qu'il remit à Cléry pour donner à la reine, il avait un petit paquet sur lequel était écrit de sa main: *Cheveux de ma femme, de ma sœur et de mes enfans.* Il ajouta en les donnant à son fidèle serviteur, qui fondait en larmes: « Dites à ma femme que je lui demande » pardon de ne l'avoir pas fait descendre: » j'ai voulu lui épargner la douleur d'une » séparation cruelle. » Il remit un autre paquet à un commissaire, en le chargeant de le donner au conseil général de la commune. C'était son testament, où, après avoir professé les sentimens d'un vrai chrétien, il recommande à la convention les personnes qui lui sont chères, pardonne à ses ennemis et ordonne à son fils, en cas qu'il règne un jour, de leur pardonner de même. Il traversa la première cour à pied et tourna ses derniers regards vers l'appartement où était sa famille. Arrivé à la seconde, il monta dans une voiture dans laquelle étaient son confesseur, un officier et un sous-officier de gendarmerie. La voiture suivit le boulevard, bordé d'une quadruple haie de gardes nationales, au nombre de près de cent mille: la plupart semblaient affligés; mais aucun n'osa prendre la défense d'un prince malheureux. Il avait un habit puce, une veste blanche, la culotte et les bas gris. Arrivé au pied de l'échafaud, place Louis XV, son confesseur s'écria: « Fils de St. Louis, » montez au ciel! » On aurait cru, à l'air de Louis XVI, qu'il obéissait à sa voix. Il ne parut un peu ému qu'au moment où l'exécuteur lui coupa les cheveux et allait lui lier les mains; il s'y refusa, en disant: *Je suis sûr de moi:* on insista; son confesseur lui dit alors: « C'est le der- » nier sacrifice, un trait de ressemblance » de plus avec Jésus-Christ; » et il tendit les mains avec résignation. Il s'avança du côté gauche de l'estrade, et dit d'une voix forte: « Français, je meurs innocent; » c'est du haut de l'échafaud et près de » paraître devant Dieu que je vous dis » cette vérité; je pardonne à mes enne- » mis; je désire que ma mort soit utile » au peuple, et que la France.... » A ces mots un roulement de tambours étouffa ses dernières paroles. Quelques voix crièrent Grâce! grâce! il n'en existait plus. Un des bourreaux, tenant sa tête à la main, fit deux fois le tour de l'échafaud, la montrant au peuple, qui fit entendre ces paroles barbares: Vive la nation! Vive la république!....... Parmi les spectateurs, plusieurs personnes trempèrent des morceaux de linge dans son sang, se distribuèrent une partie de ses vêtemens qu'ils mirent en lambeaux pour les vendre ou les garder comme des reliques. En effet dans les derniers jours de sa vie, Louis avait montré toutes les vertus d'un saint, et il mourut avec la foi et la constance d'un martyr. Son corps fut transporté à la Madelaine et consumé dans de la chaux vive, d'après l'ordre de la convention. Cependant les recherches que l'on a faites en 1814 en ont découvert une partie, et ces restes précieux ont été transportés à St.-Denys au mois de janvier 1815, avec ceux de Marie-Antoinette. M. de Boulogne, évêque de Troyes, a prononcé dans cette circonstance l'oraison funèbre de Louis XVI; c'était le 21 janvier 1815. Le

testament de ce prince, connu de tout le monde, est un monument éternel de sensibilité, de vertu et d'héroïsme. On demande comment il ne se forma point quelques tentatives pour le sauver. M. Eckard, dans ses *Mémoires historiques sur Louis XVII*, nous apprend qu'il y eut à cet égard un projet, à la tête duquel était le baron de Batz, qui devait fondre sur le cortége avec une troupe de jeunes gens déterminés; mais les mesures prises par les régicides les empêchèrent de se réunir. M. de Batz essaya néanmoins une tentative désespérée; il traversa la haie sur le boulevard de Bonne-Nouvelle, suivi de trois de ses amis : *A nous, Français ! à nous ceux qui veulent sauver le roi!* s'écria-t-il. Nul ne répondit : la terreur glaçait toutes les âmes. Deux jeunes royalistes furent immolés sur-le-champ; M. de Batz et un autre parvinrent à se sauver. *Voyez* l'article Batz. Les ennemis de Louis XVI ont cherché vainement à ternir la mémoire de ce monarque. On peut consulter sur *l'Histoire de ce prince* un grand nombre d'ouvrages. Nous ne parlerons pas de ces pamphlets affreux que la convention et ses agens firent lâchement répandre en 1793 ; nous citerons seulement : 1° *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, *et Louis XVI et sa vertu aux prises avec la perversité de son siècle*, par l'abbé Proyart; 2° *Histoire impartiale du procès de Louis XVI*, par Jauffret, 1793, 9 vol. in-8; 3° *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, par M. Hue, 2e édition, Paris, 1816, in-8; 4° *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI*, par Bertrand de Molleville; 5° *Histoire complète de la captivité de Louis XVI et de la famille royale*, 1817, in-8. On y trouve le *Journal* de Cléry. Ce Journal a paru en 1800, in-12, sous le titre de *Mémoires de Cléry*: cette édition est apocryphe; Cléry la désavoua hautement dans le *Spectateur du Nord*. 6° *Mémoires particuliers*, *formant avec l'ouvrage de M. Hue et le Journal de Cléry l'histoire complète de la captivité de la famille royale à la tour du Temple*, 1817, in-8. Cet ouvrage est attribué à Madame, duchesse d'Angoulême. Les détails qu'il renferme et la manière dont ils sont rapportés sembleraient appuyer cette croyance; et qui mieux que cette princesse pourra jamais raconter les malheurs de sa famille ?

*LOUIS XVII (Louis-Charles), second fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche, né à Versailles le 27 mars 1785, porta d'abord le nom de duc de Normandie, qui lui fut donné à la suite du voyage que fit le roi dans cette province, lorsqu'il alla visiter les travaux du port de Cherbourg. Son frère aîné, Louis-Jean-François-Xavier, étant mort le 4 juin 1789, le jeune duc de Normandie prit le titre de Dauphin. Ce fut madame de Tourzel qui, ayant remplacé Mme de Polignac dans les fonctions de gouvernante des enfans de France, fut chargée de la première éducation du Dauphin. La vie de ce prince fut bien courte, puisqu'il mourut le 8 juin 1795, à l'âge de 10 ans 2 mois et quelques jours; et cependant ces deux lustres furent remplis par une foule d'événemens dans lesquels il figura ou comme acteur ou comme victime. Ce jeune prince fut à peine entré dans le monde, ou pour mieux dire, il ne connaissait point encore le rang dans lequel il était né, qu'il fut exposé à des périls de tous genres; et l'on peut résumer ainsi l'histoire de sa malheureuse existence : du berceau il passa dans les prisons, et des prisons au tombeau. Le 5 octobre 1789, sa mère le présenta aux Parisiens révoltés, et le lendemain ce jeune enfant de 4 ans put entendre, et, peut-être, quelque peu saisir les imprécations et les injures de tous genres dont la multitude abreuva la famille royale, pendant le trajet de Versailles à Paris. Depuis cette époque jusqu'à la funeste journée dans laquelle la famille royale fut ramenée de Varennes à Paris, le Dauphin vit les périls qui menaçaient sans cesse ces augustes parens; alors il avait 7 ans : son imagination fut vivement frappée des excès de la populace, et le lendemain lorsqu'il entendit battre le tambour, il demanda avec inquiétude à sa mère : *Est-ce que la journée d'hier n'est point finie ?* Le jeune

prince annonçait dès l'enfance les dispositions les plus heureuses; sa physionomie douce et intéressante portait l'empreinte des qualités de son cœur. Lorsque la famille royale habita les Tuileries, on lui donna un habit de garde national, et on lui apprit l'exercice : il était souvent dans ce costume à l'angle du jardin des Tuileries du côté de l'eau et au bout de la grande terrasse : on y avait fait un petit jardin qu'il cultivait lui-même, et il aimait à offrir des fleurs aux dames qui passaient. Jeté avec sa famille dans la prison du Temple, il était pour elle un sujet de consolation, et ses ingénieuses réparties furent long-temps les seules distractions des illustres prisonniers. Louis XVI lui donnait des leçons d'écriture, de géographie, d'histoire et aimait à partager ses jeux. Un jour qu'en jouant au Siam, le jeune prince avait perdu plusieurs parties, il laissa au seizième point échapper ces paroles : *Ce nombre 16 est bien malheureux ! Qui le sait mieux que moi*, répondit son père? Il était séparé de Louis XVI depuis deux mois, lorsque le crime du 21 janvier fut consommé. Quand il eut appris que son père était condamné à mort, le jeune prince s'élança au delà des premiers postes de la tour, en s'écriant : *Je vais parler au peuple, me mettre à genoux et le prier de ne pas faire mourir papa*. Les lois constitutives du royaume appelaient le Dauphin au trône; mais la révolution avait changé la monarchie française en une sanglante république. Cependant Monsieur, depuis Louis XVIII, qui résidait alors en Westphalie, prit le titre de régent et notifia à toutes les puissances de l'Europe l'avénement du roi son neveu : toutes s'empressèrent de le reconnaître, surtout l'Angleterre et la Russie : les émigrés le proclamèrent : la Bretagne, la Vendée et Toulon prirent les armes en son nom ; le régent en informa même les Français par une déclaration datée du château de Ham, où il résidait avec le comte d'Artois; et, malgré l'influence révolutionnaire sous laquelle était alors le *Moniteur*, ce journal publia en entier ce manifeste. Hélas! le règne de ce monarque, détrôné avant d'avoir reçu la couronne, se passa dans un cachot. Cependant les malheurs du jeune Louis excitèrent la pitié de quelques-uns des hommes préposés à sa garde, et les sieurs Toulan et Lepitre formèrent le projet de le délivrer; mais leurs tentatives n'ayant point réussi, ce malheureux enfant fut séparé de sa famille; et, au lieu de la société de sa mère, de sa tante et de sa sœur, il eut celle du cordonnier Simon et de sa femme acariâtre. Ce couple vil et criminel vint s'établir dans la prison même du prince, et fut chargé de son éducation républicaine. Tout fut employé avec une scélératesse infâme pour anéantir les forces physiques et morales de leur illustre prisonnier. Lorsque Louis résistait à ses bourreaux, leur cruauté se portait jusqu'à la violence, et plus d'une fois Simon osa frapper son roi. Mais les monstres, que les révolutionnaires avaient placés près de ce prince, dont l'âme toute innocente n'était ouverte qu'aux vertus de son âge, employaient, pour l'avilir à ses propres yeux et pour le dégrader à jamais, des moyens dignes de leurs habitudes de débauches : leur plaisir était de lui faire boire des liqueurs fortes, et, lorsqu'ils étaient parvenus à l'enivrer, ils lui faisaient répéter les propos les plus atroces et les chansons les plus obscènes. Cependant les ennemis des Bourbons confièrent bientôt la garde de ce jeune rejeton d'une illustre famille à d'autres qu'au cordonnier Simon, qui retourna au conseil de la commune : deux autres monstres furent chargés de surveiller le prisonnier de la république que l'on jeta dans un cachot infect. Là, séparé de tout être vivant, il ne communiquait avec le dehors que par une ouverture pratiquée dans le mur, par laquelle on lui passait quelques alimens grossiers. La fenêtre de ce réduit obscur était constamment fermée : l'air ne s'y renouvelait jamais. De l'eau et la nourriture la plus commune y prolongeaient avec calcul des jours minés d'avance par les traitemens les plus cruels. Jamais une main compatissante n'aida sa faiblesse à réparer la couche grossière où il reposait ses membres abattus par la souffrance; à purger sa chambre

des immondices qu'y entassait la nécessité; à introduire un air réparateur par des issues que la défiance avait armées de cadenas : son linge et ses vêtemens pourrirent presque sur lui sans être renouvelés. Lorsque les insectes dégoûtans dont il était assiégé lui permettaient de prendre quelques instans de repos, alors la voix d'un de ses féroces gardiens venait le réveiller en sursaut, en lui criant : *Capet, où es-tu? Dors-tu?* L'enfant effrayé accourait en chemise, et on le renvoyait aussitôt au milieu des propos les plus grossiers. Ce genre de supplice se renouvelait plusieurs fois dans la nuit, et il dura pendant plusieurs mois. La révolution du 9 thermidor n'apporta que de légers changemens à cette affreuse position. Plusieurs fois il fut question du jeune Louis à la tribune de la Convention; mais la Convention qui avait tué le père, pouvait-elle épargner le fils? Cette assemblée régicide fut conséquente dans ses principes anti-monarchiques : aussi un député (Mathieu), osa-t-il dire au nom des comités : « La Convention et » son comité, étrangers à toute idée d'amé» liorer la captivité des enfans de Capet, » savent comment on fait tomber la tête » des rois; mais ils ignorent comment on » élève leurs enfans. » Plus tard, 22 janvier 1795, Cambacérès s'opposa encore, au nom des mêmes comités réunis, à ce qu'on rendît la liberté aux enfans de Louis XVI, malgré le vœu exprimé par un grand nombre de citoyens. Cependant la santé du jeune prince dépérissait de jour en jour : on se décida enfin à appeler un médecin; ce fut le célèbre Desault qui vint auprès du jeune moribond : il déclara qu'on l'avait appelé trop tard, et que le mal qui dévorait ce jeune prince, était incurable. Desault mourut peu de jours après : cette circonstance fit soupçonner un nouveau crime, et l'on crut généralement que les bourreaux de Louis XVII, dans la crainte de voir révéler la manière dont ce prince devait succomber, se défirent de ce médecin pour enfoncer à jamais leur infâme action dans les ténèbres. M. Eckard, auteur de l'article Louis XVII de la *Biographie universelle*, ne croit pas à ce nouveau crime; et, quoiqu'il avoue que ses bourreaux avaient bien le projet de faire mourir leur victime, il ne pense pas que dans la triste position où se trouvait cet enfant, il fût nécessaire de recourir encore au poison; et à cette occasion il extrait de l'*Histoire de la captivité de Louis XVI et de la famille royale*, un passage dans lequel sont rapportés les détails du traitement suivi par les gardiens du prince peu de temps avant sa mort. Cette histoire de Louis XVI est de Mme la duchesse d'Angoulême; nous en avons tiré aussi les principales circonstances de notre récit. Mais, quoique nous convenions volontiers que la manière dont on se conduisit à l'égard du jeune prince, suffisait pour l'envoyer au tombeau, rien ne prouve que les monstres, ennuyés aussi du rôle qu'ils jouaient, n'aient pas voulu hâter la fin de leur surveillance. Quoi qu'il en soit, la mort de Desault sera toujours un grand argument en faveur de ceux qui croient que Louis XVII mourut empoisonné. Choppart qui lui succéda auprès du prince mourut aussi presque subitement. (*Voy.* l'article DESAULT.) Enfin l'infortuné Louis XVII expira dans sa prison le 8 juin 1795. Des commissaires furent nommés par la Convention pour constater cet événement : le corps fut ouvert en leur présence, et ensuite enterré dans le cimetière de la paroisse Ste.-Marguerite. En 1815, on fit vainement des fouilles pour en découvrir les restes. Sur la proposition de M. de Chateaubriand, les chambres votèrent à l'unanimité un monument expiatoire qui devait être placé avec ceux de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de Mme Elisabeth, dans l'église de la Madeleine. En 1816 et en 1819, des médailles furent frappées en l'honneur du jeune roi. Delisle, le poète de la fidélité, a consacré quelques vers à cet enfant royal dans le poème de la *Pitié*. Si l'on veut plus de détails sur Louis XVII, il faut lire les *Mémoires historiques sur Louis XVII, suivis des fragmens historiques recueillis au Temple par M. de Turgy*, publiés par M. Eckard, troisième édition, 1818, in-8. On peut consulter aussi l'*Histoire de la*

captivité de Louis XVI et de la famille royale (par Mme la duchesse d'Angoulême.) Plusieurs imposteurs ont cherché à se faire passer pour Louis XVII. J.-M. Hervagaut, fils d'un tailleur, fut condamné le 3 avril 1802, à 4 ans de prison, et mourut à Bicêtre en 1812; un autre, nommé Mathurin Bruneau, sabotier, a été condamné le 28 février 1818 à 7 ans d'emprisonnement, par le tribunal correctionnel de Rouen; un troisième a inondé en 1830, la France de ses lettres; enfin en 1832 un nouvel imposteur arrêté à Morteau dans le département du Doubs, sous le nom de Victor Persat, a été condamné au tribunal de Pontarlier à subir 4 mois de prison, comme convaincu de vagabondage. Ce dernier imposteur, né le 10 juin 1790, avait d'abord servi dans les armées de Buonaparte qui lui fit, à cause de ses blessures, une pension de 170 fr. Depuis, il alla à la Guadeloupe, où il exerça le métier de maçon, s'embarqua sur un corsaire, fut entrepreneur de bâtimens dans l'île de Cuba, et alla aux Etats-Unis, où il dit avoir été bien reçu du congrès. De retour en France le 19 octobre 1824, il subit 44 mois de captivité en divers lieux, et n'obtint de sortir des prisons de Riom qu'à condition de renoncer à ses folles prétentions. Il redevint maçon à Lyon; mais la manie lui prit d'écrire ses *mémoires*. On l'arrêta de nouveau, et on le conduisit à Clermont, où il promit encore de renoncer à son roman. La première chose qu'il fit, fut d'oublier sa promesse. On le mit à Bicêtre, d'où il écrivit à la famille royale pour solliciter des secours et sa liberté. A l'époque de la révolution de juillet, il était garçon de salle dans cette maison; devenu libre, il alla à Versailles, où il voulait se faire passer pour incendiaire, afin, disait-il, d'avoir occasion de raconter son histoire en pleine cour d'assises. On l'arrêta de nouveau et on le conduisit à Riom où il resta 5 mois en prison. Lorsqu'il en fut sorti, il forma le projet de se rendre en Autriche pour y faire valoir ses droits. C'est dans ce voyage qu'il a été arrêté et conduit à Pontarlier. De bonnes gens ont encore été dupes de cet imposteur, qui n'a cependant rien de séduisant. On peut consulter sur les faux Louis XVII, 2° *Preuves authentiques de la mort du jeune Louis XVII, et réfutation des mémoires du soi-disant duc de Normandie*, par A. Antoine de St.-Gervais, auteur de la vie de Louis XVII, Paris, septembre 1831; 3° l'Enlèvement et l'existence actuelle de Louis XVII, démontrés *chimériques*, par M. Eckard, auteur des *Mémoires historiques* sur ce prince, Paris, 1831; 4° *le Faux Dauphin actuellement en France*, ou *Histoire d'un imposteur*, etc., par Alphonse B., Paris, 1803, 2 vol. in-12. Malgré toutes ces autorités et les faits qui sont exposés dans ces ouvrages, M. Labreli de Fontaine, bibliothécaire de S. A. S. Mme la duchesse Douairière d'Orléans, croit à l'existence du duc de Normandie : il a exposé ses motifs dans une brochure qui a pour titre : *Révélation* sur l'existence de Louis XVII, Paris, 1831, in-8.

LOUIS XVIII, roi de France, naquit à Versailles le 17 novembre 1755; son père était le vénérable Dauphin, fils de Louis XV, dont la France pleura la mort prématurée. Le Dauphin avait eu trois autres enfans avant lui, savoir : le duc de Bourgogne, mort à 10 ans; le duc d'Aquitaine, mort dans la première enfance, et le duc de Berri, depuis Louis XVI. Sa mère, seconde femme du Dauphin, était Marie-Josèphe de Saxe; baptisé sous les noms de Louis-Stanislas-Xavier, il porta le titre de comte de Provence, et fut élevé avec ses augustes frères, le duc de Berri et le comte d'Artois, qui à trente-sept ans d'intervalle ont l'un et l'autre avalé jusqu'à la dernière goutte du calice amer de la royauté. Le comte de Provence entra dans la vie sous les auspices des parens les plus tendres et les plus vertueux; son gouverneur était le duc de Lavauguyon, un des hommes les plus distingués de la cour, par les qualités du cœur et de l'esprit; il eut pour précepteur M. de Coëtlosquet, ancien évêque de Limoges, prélat également pieux et instruit. L'histoire des temps qui nous touchent de plus près, a été étrangement défigurée : la plupart des

désordres qu'on reproche au dernier siècle n'ont éclaté qu'après coup, lorsque le dévergondage philosophique et littéraire eut fouillé dans les secrets de l'âge passé, pour infecter le présent et l'avenir. Au sein d'une cour dont une critique amère et affectée exagère peut-être les torts réels, l'éducation du comte de Provence fut conduite comme elle l'aurait été aux plus belles époques du règne de Louis XIV. Le jeune prince répondait à des soins aussi éclairés par un goût décidé pour les arts de l'esprit. Il étudia avec charme toutes les parties de la littérature, et obtint sous le voile de l'anonyme plusieurs succès littéraires. Son bon goût naturel, ses lumières étendues, la haute sphère dans laquelle il vivait, le rendirent bientôt un des plus nobles modèles de la politesse française. Ces qualités distinguées étaient rehaussées par les plus beaux traits et une physionomie heureuse et spirituelle. Mais sa taille trop forte annonçait de bonne heure les infirmités qui accablèrent sa vieillesse. Avec un aplomb parfait et une dignité très imposante il avait dans l'intimité un laisser-aller fertile en bons mots, en plaisanteries un peu fortes et en allusions quelquefois recherchées, souvent très piquantes, qui attiraient aux interlocuteurs des embarras dont le prince riait assez malignement. Comme le malheureux Louis XVI, il était un peu sujet à la brusquerie, petit défaut de famille dont le roi Charles X s'est montré exempt. La fermeté de son caractère, son courage dans le malheur, sa modération dans la prospérité, forment un contraste remarquable avec une certaine inclination pour le marivaudage et les petits ouvrages d'esprit. Le comte de Provence épousa, le 14 mai 1771, Marie-Josèphe de Savoie, et, après la mort de Louis XV, son aïeul, arrivée le 10 mai 1774, son frère, Louis XVI, étant monté sur le trône, il prit le titre de Monsieur. Le nouveau roi désirant que ses frères parcourussent la France, le comte de Provence visita Lyon, Marseille, Montpellier, Avignon et Toulon. Au milieu des réceptions solennelles il parut froid et silentieux; mais la justesse de ses observations éclatait lorsque des objets dignes d'intérêt se présentaient à ses regards. De retour à Versailles, il se livra plus assidûment que jamais à l'étude, surtout à celle de l'histoire qu'il possédait mieux qu'aucun homme du royaume, et vécut dans la retraite au centre de la cour la plus brillante. A cette époque, remonte sa liaison avec une dame d'atours de Madame, la comtesse de Balbi, douée de l'esprit le plus épigrammatique. Cette amitié dura long-temps; mais elle cachait un fond de sécheresse, qui finit par la détruire. Dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, Monsieur fut environné d'amis fidèles, dont plusieurs parvinrent successivement au rang de favori. Mais si ce prince aimait le plaisir royal qui consiste à créer des existences, il mit plus d'une fois à l'épreuve la sincérité des sentimens qui attachaient à sa personne, en retirant soudain ses bonnes grâces. Il circule à ce sujet dans la société une foule d'anecdotes malignes, plus ou moins vraies, que l'histoire ne doit point transmettre à la postérité. Nous observerons la même réserve au sujet des démarches secrètes qu'on reproche à Monsieur d'avoir faites en différentes circonstances, afin d'assurer son droit éventuel à la couronne. Le moment approchait où une révolution terrible allait étouffer ces menées intérieures, ces petites intrigues de famille déguisées avec art, et qui n'altérèrent jamais les témoignages du plus tendre respect pour Louis XVI et Marie-Antoinette. Les dernières années de la monarchie présentent la plus grande confusion dans les idées et les opinions. L'esprit philosophique de Monsieur et sa position politique l'engagèrent à favoriser les plans de réformes: avec le jugement le plus sain il était alors bien difficile de reconnaître ce qu'il fallait défendre, modifier ou changer. A l'ouverture de la première assemblée des *notables*, le 22 février 1787, nommé président d'un des sept bureaux, désigné sous le nom de *bureau des sages*, Monsieur se prononça pour l'égalité numérique de la représentation nationale. Cette question fut peu disputée dans

cette fraction de l'assemblée. M. de Montboissier dormait quand son tour vint d'opiner; M. du Châtelet son voisin le poussa pour l'éveiller : *De quel avis*, demanda-t-il, *est le prince?* et il vota aussitôt, d'après cette indication. Après l'exil du parlement à Troyes, ce fut Monsieur qui se rendit à la Cour des comptes pour faire enregistrer l'édit du roi, relatif à la loi du timbre, et à celle d'une subvention territoriale. Deux ans après, la révolution ayant éclaté, Monsieur, retiré au palais du Luxembourg, ne prit aucune part apparente aux affaires; la popularité dont il avait joui un instant, pour avoir refusé de signer le mémoire adressé au roi par les princes, contre la double représentation du tiers, s'en allait en fumée, toutes ses idées étaient dépassées, il se trouvait à la fois l'objet du mécontentement des uns et de l'indifférence des autres. Accusé, le 25 décembre 1789, d'être le chef d'une conspiration dont le marquis de Favras était l'agent, et qui tendait à soulever 30,000 hommes pour enlever le roi, faire assassiner MM. de La Fayette et Bailly, et réduire Paris à la disette; Monsieur se rendit dès le lendemain à l'hôtel-de-ville, où siégeaient les représentans de la commune, et s'expliqua sur la nature de ses relations avec M. de Favras. Un homme fin et délié qui fut depuis grand référendaire de la chambre des Pairs, M. de Sémonville, travailla à la rédaction du discours du prince dont l'opinion populaire parut satisfaite. Il n'en fut point ainsi dans d'autres classes de la société, qui blâmèrent sévèrement la conduite de Monsieur et son peu d'intérêt pour le sort d'une victime nouvelle de la fureur des Parisiens. Rien ne conjurait les passions déchaînées. En février 1791, et lors de la fuite de Mesdames, tantes du roi, les factieux répandirent le bruit que Monsieur devait les suivre. Une députation, accompagnée d'un peuple en tumulte, se présenta au palais du Luxembourg, s'introduisit chez le prince, et les orateurs de cette populace égarée lui demandèrent impérieusement s'il était vrai qu'il voulût quitter la France. Monsieur leur répondit négativement. Un de ces orateurs ayant ajouté : — Et si le roi venait à partir? — Osez-vous bien le prévoir? répliqua le prince, en fixant sur le questionneur un regard pénétrant. L'air noble et calme du prince imposa à la multitude, qui se retira respectueusement. Mais les circonstances s'aggravant de plus en plus, le roi dut partir du 20 au 21 juin de la même année, laissant l'ordre à son frère de prendre le même parti. Une heure après le départ du monarque, Monsieur effectua le sien, n'étant accompagné que du comte d'Avaray. Il avait pris le titre de comte de Lille, et au moment qu'il franchissait les frontières, Louis XVI, arrêté à Varennes, était reconduit comme prisonnier à Paris. Le comte de Provence se rendit à Bruxelles, où il trouva Mme de Balbi, et de là à Coblentz. Ce voyage a donné lieu à une brochure, écrite par Monsieur lui-même, intitulée *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz*, imprimée à Londres en 1791, et à Paris en 1823. Monsieur s'était réuni au comte d'Artois, son frère; ils avaient d'abord trouvé un asile auprès de l'électeur de Trèves leur oncle, et s'étaient mis à la tête de l'émigration. Quoique le comte de Provence n'eût pas assisté aux conférences de Pilnitz, il en provoqua néanmoins la déclaration, et du château de Schoenbrunstadt, près de Coblentz, les princes écrivirent au roi, pour lui annoncer la coalition de l'Autriche et de la Prusse contre les révolutionnaires français, l'engageant en même temps à ne pas donner son adhésion à l'acte constitutionnel. Malheureusement cette lettre fut rendue publique, et ne fit qu'empirer le sort de l'infortuné Louis XVI. Le 1er janvier 1792, l'assemblée, dans sa fureur, porta un décret d'accusation contre Monsieur; et, de sa propre autorité, le déclara, le 16, déchu de son droit à la régence. Cependant les troupes alliées entrèrent sur le territoire français, Monsieur et le comte d'Artois vinrent les joindre, le 11 septembre, à la tête de 6,000 hommes. Depuis le 8 août, le comte de Provence, d'accord avec les autres princes émigrés, avait

signé un manifeste où l'on expliquait le motif officiel de la coalition dirigée contre les progrès de l'anarchie. Au moment de franchir la frontière, Monsieur adressa les paroles suivantes aux émigrés : « Messieurs, c'est demain que nous entrerons en France. Ce jour mémorable » doit influer nécessairement sur les opérations qui nous sont confiées, et notre » conduite peut fixer le sort de la France. » Vous n'ignorez pas les calomnies dont » nos ennemis ne cessent de nous accabler, et le soin qu'ils ont de répandre » que nous ne rentrerons dans notre patrie que pour assouvir nos vengeances » particulières. C'est par notre conduite, » Messieurs, c'est par la cordialité avec laquelle nous recevrons les Français égarés qui viendront se jeter dans nos bras, » que nous prouverons à l'Europe entière » que la noblesse française, plus illustre » que jamais par ses malheurs et sa constance, sait vaincre ses ennemis et pardonner les erreurs de ses compatriotes. » Les pouvoirs qui sont remis entre nos » mains nous donneraient le droit d'exiger ce que notre intérêt et notre gloire » nous inspirent; mais nous parlons à » des chevaliers français, et leurs cœurs » enflammés du véritable honneur n'oublieront jamais les devoirs que ce noble » sentiment leur impose. » Il est impossible de parler un plus noble langage; rien ne le relève davantage que la harangue de Dumouriez aux bataillons des fédérés qui vinrent à cette époque renforcer son armée. « Vous autres, car je » ne peux vous appeler ni citoyens, ni » soldats, ni mes enfans, vous voyez devant vous cette artillerie, derrière vous » cette cavalerie, vous vous êtes déshonorés par des crimes; je ne souffre ici » ni assassins, ni bourreaux; je vous ferai tailler en pièces à la moindre mutinerie..... » On établit successivement le quartier-général à Verdun, Vauzières, Bujancy, et enfin à Somme-Suippe. Mais la retraite de l'armée prussienne obligea les princes de quitter le sol de la France : ils occupaient, le 20 octobre, le château de Neuville, et le 13 novembre ils furent obligés de licencier leur armée. Toujours poursuivis par le malheur, les illustres proscrits apprirent au château de Ham, en Westphalie, la mort tragique de Louis XVI. Nous n'empoisonnerons pas ce douloureux récit en détaillant les insinuations dont la haine, l'ignorance et la crédulité font leur aliment. Au milieu des larmes que cette perte funeste fit répandre aux princes, ils reconnurent, le 28 janvier 1793, et par une déclaration, le Dauphin encore enfant, pour roi de France, sous le nom de Louis XVII. Le comte de Provence prit le titre de régent, et nomma son frère lieutenant-général du royaume. Ces résolutions ont été critiquées; mais il est difficile de trouver dans l'histoire et le droit public du royaume un principe positif qui leur soit contraire. Pendant ce temps-là, Toulon ayant été pris par les escadres combinées, anglaise, espagnole et napolitaine, le régent, qui s'était séparé du comte d'Artois, crut l'occasion favorable de rentrer en France; mais la politique étrangère, souvent nuisible à la cause des Bourbons, s'opposa à ce qu'il fût admis dans cette ville, dont les fidèles habitans l'attendaient avec impatience. Forcé de quitter Turin, où il avait fixé son séjour, il se rendit à Vérone, et y reçut la nouvelle de la mort prématurée du jeune fils de Louis XVI, arrivée le 8 juin 1795. Monsieur se proclama roi de France, sous le nom de Louis XVIII, et dans un acte qu'il fit publier, il promit un pardon généreux à tous les Français qui le reconnaîtraient pour leur souverain. Mais, dans ce moment, les fureurs des anarchistes étaient à leur comble; et, sourds à la voix de la justice et de la raison, ils entassaient leurs nombreuses victimes. Ce fut alors que le comte de Blacas, gentilhomme provençal, d'une naissance distinguée, mais très peu favorisé des dons de la fortune, commença à se faire connaître du roi. Louis XVIII passa à Vérone les années 1794 et 1795; lorsque les succès des armées françaises, en Italie, ayant alarmé le gouvernement vénitien, l'ordre fut donné au marquis Carletti, noble véronais, d'inviter le roi à quitter les états

de la république. Louis XVIII répondit avec fierté « qu'il avait droit de rester, étant noble vénitien; qu'auparavant il fallait qu'on rayât du livre » d'or six noms de sa famille, et qu'on » lui rendît l'armure dont son aïeul, » Henri IV, avait fait présent à la république de Venise.... » Les nobles vénitiens du *conseil des Dix* eurent la dureté de répondre « qu'ils rayeraient ces » noms eux-mêmes, et qu'ils rendraient » l'armure quand la France leur paierait » les 12,000,000 dont Henri IV était redevable à la république. » Le roi quitta Vérone en avril 1796 : il était accompagné du comte d'Avaray, du vicomte d'Agoult et d'un seul domestique appelé Guignet. Il traversa le mont Saint-Gothard, alors presque impraticable, se rendit à l'armée de Condé, et y servit comme volontaire. Dans une reconnaissance Louis XVIII s'approcha fort près des avant-postes français, qui le saluèrent aux cris de Vive le roi !... Mais sa présence au milieu de l'armée donna de l'ombrage à la cour de Vienne, et le roi dut se retirer. En même temps, Moreau avait passé le Rhin, et les Autrichiens battirent en retraite. Le roi traversa la Souabe, où les révolutionnaires français avaient de nombreux partisans. Il arriva le 19 juillet à Diligen, où s'était formé un complot contre son auguste personne. Un coup de feu, parti d'une fenêtre, lui effleura le haut de la tête, et le sang qui en jaillit lui couvrit la figure. Le comte d'Avaray étant accouru auprès du prince : *Ah ! sire*, lui dit-il, *une ligne plus bas !* — *Eh bien !* répondit tranquillement le roi, *un peu plus bas*, *le roi de France s'appelait Charles X*..... Le descendant et le successeur de tant de puissans monarques ne pouvait trouver d'asile : la crainte des armées françaises le faisait repousser de toutes parts. Enfin, un prince moins timide ou plus généreux que les autres, le duc de Brunswick, lui permit de résider dans la petite ville de Blankembourg, dans le cercle de la Basse-Saxe. Le respectable abbé Edgeworth, qui avait assisté Louis XVI, lorsqu'on conduisit ce monarque au supplice, et qui était parvenu à s'échapper de France, vint rejoindre son successeur à Blankembourg. Leur entrevue fut déchirante. Le roi le choisit pour son confesseur, et ce vénérable ecclésiastique répandit et reçut de bien douces consolations. Peu de temps après, Cléry, valet de chambre de Louis XVI, vint aussi à Blankembourg. Le roi entretenait de fréquentes correspondances en France, et notamment, dit-on, avec le général Pichegru. Ces correspondances furent saisies, et donnèrent lieu à plusieurs arrestations. Celle que l'on trouva chez Le Maître compromit plusieurs membres de la Convention : Lavillebeurnois, Brothier, Duverne du Presle, furent condamnés à mort. La révolution du 18 fructidor (*voyez* AUGEREAU) expulsa du corps législatif les royalistes que les dernières élections y avaient envoyés. Tout le plan d'une restauration préparée par les écrivains les plus distingués et les plus courageux, opérée par des moyens intérieurs, échoua au moment d'être réalisé. Sur ces entrefaites, un complot qui tendait à tuer le roi s'était encore formé à Hambourg. Menacé par des assassins payés par le Directoire, Louis XVIII dut sa conservation au zèle vigilant de ses fidèles serviteurs; cependant S. M. renouvela, en 1797, la même proclamation qu'elle avait fait publier 5 ans auparavant. La journée du 18 fructidor parut anéantir à jamais les espérances de Louis XVIII, au moment même où ce prince se trouvait déjà dans la position la plus critique. Pour surcroît de chagrin, dans cette même année 1797, le roi perdit le baron de Flaxlanden, son ministre et son ami, qu'il remplaça par le comte de La Chapelle. Au commencement de 1798, Paul Ier, empereur de Russie, lui offrit pour résidence le château ducal de Mittau, capitale de la Courlande. Le roi accepta cette offre : il partit de Blankembourg, le 11 février, et arriva le 23 mars à Mittau, où l'accompagna le comte de Schwaloff, par ordre de l'empereur. Ce même souverain voulut qu'un corps de cent des anciens gardes du roi fît le service auprès de l'aug[illegible]e exilé, qui eut, ainsi que

le duc d'Angoulême, des appartemens richement meublés. Ce fut à Mittau que le roi projeta le mariage de ce prince avec Madame fille de Louis XVI, laquelle, depuis son échange, en 1795, avec les commissaires français, était restée à Vienne. Les empereurs de Russie et d'Autriche agréèrent cette union. Madame vint à Mittau, où le mariage fut célébré, le 10 juin 1799, par le cardinal de Montmorency, grand-aumônier de France, assisté du pasteur catholique de cette ville: la reine Marie Josèphe de Savoie, qui y était arrivée presque en même temps que Madame, fut présente à la cérémonie. M. de Guillermy, le célèbre député du tiers-état qui avait protesté seul contre la fameuse séance du jeu de paume, figura parmi les témoins de cette union touchante. Les cardinaux, réunis à Venise pour un prochain conclave, annoncèrent au roi cet événement, auquel donnait lieu la mort de Pie VI : Louis XVIII répondit aux cardinaux, le 24 novembre 1799, dans les termes les plus flatteurs. Ce monarque était visité dans sa retraite par des personnes de distinction, au nombre desquelles étaient le maréchal Souwarow et le général Dumouriez. Peu de temps après, M. le duc d'Angoulême quitta Mittau, et alla rejoindre l'armée de Condé, où se trouvait déjà son frère, le duc de Berri. Cependant il s'en fallait de beaucoup que les malheurs de Louis XVIII fussent terminés. Paul Ier, qui avait déjà fait éprouver à ce prince les effets de son humeur versatile, ayant rompu, en 1801, avec l'Angleterre, et étant devenu ami de Buonaparte, qui s'était fait proclamer premier consul, Paul Ier intima au roi l'ordre de quitter ses états dans les 24 heures; il n'y avait pas moyen d'éluder cet ordre rigoureux. Le roi fit de tendres adieux à ses gardes fidèles, et se mit en route le 22 janvier, au milieu d'un froid glacial, sous un des plus rudes climats de l'Europe. Parmi tous les souverains, il n'y eut que Guillaume-Frédéric, roi de Prusse, qui voulût accorder un asile à un monarque malheureux, pour qui une politique tremblante faisait fermer tous les pays et tous les cœurs. On lui donna pour demeure Varsovie; mais il n'y resta pas long-temps. Cependant le roi de Prusse, malgré ses dispositions amicales, fit arrêter, l'année suivante, à Bareuth, et à la demande du gouvernement français, plusieurs agens royalistes, tels que Imbert-Colomès et M. de Précy, qui, en 1793, avait défendu Lyon contre les terroristes. Paul Ier ayant été assassiné dans la nuit du 23 au 24 août 1801 (*Voy.* ce nom), son fils et son successeur, Alexandre, tripla la pension que Paul Ier avait faite à Louis XVIII, et la fixa à 600,000 roubles (2 millions 400,000 fr. environ). Le roi demeurait à Lakinska, maison de Plaisance des rois de Pologne, à un quart de lieue de Varsovie. Deux ans s'étaient écoulés depuis que le roi était dans cette ville, lorsque le 26 février 1803, le général Keller se présenta devant ce prince, et lui fit, en des termes aussi respectueux que pressans, la proposition de renoncer au trône de France, et d'y faire renoncer les princes de sa famille, moyennant les indemnités les plus brillantes, qu'il lui promit de la part du premier consul; on dit même qu'on lui offrit, quoique indirectement, le royaume de Pologne. Un mois après, Louis XVIII répondit à Keller, le 28 mars, par cette lettre, remarquable et par sa modération et par sa dignité.... « Je ne » confonds pas, y disait-il, M. Buonaparte avec ceux qui l'ont précédé; j'estime sa valeur, ses talens militaires; » je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien qu'on fera à » mon peuple me sera toujours cher; » mais il se trompe, s'il croit m'obliger » à transiger avec mes droits. Loin de là, » il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche » qu'il fait en ce moment. J'ignore quels » sont les desseins de Dieu sur ma race » et sur moi, mais je sais les obligations » qu'il m'a imposées par le rang où il lui a » plu de me faire naître. Chrétien, je » remplirai ces obligations jusqu'à mon » dernier soupir; fils de saint Louis, je » saurai, à son exemple, me respecter » jusque dans les fers; successeur de » François Ier, je veux du moins pouvoir

» dire avec lui : *Nous avons tout perdu, » hors l'honneur.* » Le même envoyé revint, le 16 avril, proposer au roi de faire quelques changemens à sa lettre; et comme il parlait de nouveaux dangers pour ce monarque, en cas de refus : « Quels sont ces dangers? répondit le roi. » Exigera-t-il qu'on me retire l'asile qu'on » me donne? Je plaindrais le souverain » qui se croirait forcé de prendre un parti » de ce genre, et je m'en irais. » — Oh » non! répliqua l'envoyé; mais Buona- » parte ne pourrait-il pas exiger de cer- » taines puissances qu'on ôtât au comte » de Lille les secours qu'on lui donne? » — « Je ne crains pas la pauvreté, dit le » roi; s'il le fallait, je mangerais du pain » noir avec ma famille et mes fidèles ser- » viteurs. Mais ne vous y trompez pas, » je n'en serai jamais réduit là. J'ai une » ressource dont je ne crois pas devoir » user tant que j'ai des amis puissans : » c'est de faire connaître mon état en » France, et de tendre la main, non au » gouvernement usurpateur, cela jamais, » mais à mes fidèles sujets; et, croyez- » moi, je serai bientôt plus riche que je » le suis. » La noble réponse du roi irrita fortement Buonaparte. Tout royaliste lui devint suspect, et M. l'abbé Keravenant fut envoyé en exil, pour avoir confessé, au moment de son supplice, Georges Cadoudal, un des individus accusés d'avoir voulu détruire le premier consul par le moyen de *la machine infernale*. (*Voyez* GEORGES). Un *sénatus-consulte* ayant, le 18 mai 1804, déféré à Buonaparte le titre d'empereur des Français, Louis XVIII adressa de Varsovie à tous les souverains de l'Europe une protestation contre ce titre et contre tous les actes ultérieurs auxquels il pourrait donner lieu. Cette même année, l'empereur Alexandre invita Louis XVIII de venir résider encore à Mittau. Le roi s'y rendit aussitôt. Pendant ce voyage, il eut, en Suède, une entrevue avec Monsieur, comte d'Artois; il y avait 11 ans qu'ils ne s'étaient vus, Monsieur résidait en Angleterre depuis l'année 1793. Les deux frères passèrent quelques jours ensemble à Calmar. En novembre 1804, Monsieur retourna en Angleterre, et le roi continua son voyage pour Mittau; il y vécut assez paisiblement pendant 3 années. Cependant la soif des conquêtes ayant porté Buonaparte à envahir successivement toute l'Europe, dans le cours de la guerre qu'il fit en dernier lieu au roi de Prusse, allié d'Alexandre, des prisonniers français furent conduits à Mittau. Ils y reçurent de la famille royale tous les secours qu'elle pouvait leur offrir, et l'abbé Edgeworth se consacra à l'assistance des malades, et à leur administrer les consolations de la religion. Mais tandis qu'il exerçait ce pieux ministère, il tomba malade lui-même, et mourut le 22 mars 1807 (*Voyez* EDGEWORTH). Sa perte fut très sensible à la famille royale; le roi choisit pour lui succéder M. Asseline, évêque de Boulogne. Sur ces entrefaites, l'empereur Alexandre ayant fait la paix avec Napoléon, et conclu le traité de Tilsitt, du 8 juillet 1807, Louis XVIII, forcé de changer encore d'asile, s'embarqua pour la Suède, résolu de fixer désormais son séjour en Angleterre. Il demeura quelques mois à Gosfield, puis à Wanstead, et enfin au château de Hartwel, dans le comté de Buckingham, jouissant d'une pension considérable que lui avait assignée le gouvernement anglais. M. de Talleyrand-Périgord, ancien archevêque de Reims, appelé depuis au siége de Paris et cardinal, les ducs d'Havré et de Grammont, les comtes de la Châtre et de Blacas, entouraient le roi dans sa nouvelle retraite où l'avaient encore suivi de fidèles serviteurs, tels que M. Hue, le père Elysée et le docteur Fèvre. La fidélité guidait quelques voyageurs vers ce château illustré par le malheur, des agens dévoués et des émissaires équivoques en prenaient aussi de temps en temps le chemin. Remonté sur le trône de ses pères, ce n'était pas sans charme que Louis XVIII reportait sa pensée à la solitude d'Hartwel, et aux nobles Anglais qui lui donnèrent tant de preuves de vénération; il ne voulut point se séparer de la modeste table de bois qui lui servait de bureau dans cet exil, et elle fut placée par ses ordres dans son cabinet au château des Tuileries. Un des événemens les

plus mémorables du séjour de Louis XVIII en Angleterre, fut le pardon généreux qu'il accorda au duc d'Orléans, et la réconciliation de ce prince avec Monsieur, M. le duc d'Angoulême et Madame qui fut assez magnanime pour supporter la vue du fils de l'assassin de son père. La famille royale oublia le régicide, elle pardonna les torts d'un jeune homme plongé par un père coupable dans les antres du jacobinisme. Grâce à tant de bonté, la branche d'Orléans réhabilitée fut appelée plus tard à recueillir les avantages d'une restauration, qui en s'écroulant au bout de quinze ans, laissa cette même branche chargée des dépouilles de l'ancienne royauté. Le roi avait habituellement auprès de lui M. le duc d'Angoulême et Madame; Monsieur venait souvent le voir de Londres, qui était son séjour ordinaire. A la suite d'une maladie de langueur, la reine sa femme s'éteignit le 13 novembre 1810. La mort de cette princesse, dominée dans les derniers temps par une femme de chambre, ne laissa pas un grand vide dans l'existence de son époux. Les circonstances de l'émigration les avaient souvent séparés : il en était résulté une correspondance considérable que Louis XVIII donna à M. le duc d'Havré; mais cet ami fidèle et discret brûla aussitôt ces lettres en présence même du roi. D'autres pertes frappèrent le malheureux monarque dans son intimité. Le comte d'Avaray, cet ancien serviteur des Bourbons, étant allé à Madère pour raison de santé, y mourut le 3 juin 1811; et M. Asseline, évêque de Boulogne, succomba à une longue maladie, le 10 avril 1813. Ce pieux et savant prélat fut remplacé par l'abbé de Loches, que M. l'évêque d'Uzès avait indiqué au roi. Cependant un avenir plus heureux se préparait pour les petits-fils de saint Louis. La Providence paraissait aveugler Buonaparte et lui creuser un abîme au sein même de ses prospérités. Après la destruction de ses armées (en 1813), dans la désastreuse campagne de Moscou, on avait lieu de croire que, dans un moment aussi propice, un seul des souverains au moins se souviendrait d'un roi légitime, depuis si long-temps exilé et malheureux. Mais il n'en fut pas ainsi; c'est Napoléon lui-même qui devait, à la dernière extrémité, lui rendre son trône. De retour en Allemagne, et entouré des débris d'une armée épuisée par les fatigues et les combats, deux fois à Dresde et à Prague, il refusa une paix honorable, que les puissances lui offraient. Il refusa encore celle que lui proposait le congrès de Châtillon, au moment où les armées et l'Europe coalisée contre lui envahissaient la France. Enfin la force vainquit la force: Napoléon fut renversé, et la trahison ne hâta point sa chute comme on l'a répété sans preuve. Les membres de sa famille ne songèrent qu'à mettre en sûreté leurs personnes et leurs trésors. Marie-Louise ne sut point s'élever à la hauteur de son rôle de régente, et M. de Talleyrand voyant que tout était fini de ce côté, mécontent d'ailleurs de ses longues disgrâces, chercha de nouvelles chances. Sa réputation d'habileté, les grâces et la finesse de son esprit lui donnèrent un grand ascendant; il était à Paris le seul personnage éminent au milieu de la vacance à peu près complète du gouvernement : tous les regards se portèrent sur lui. Exerçant bientôt l'influence la plus marquée sur le corps diplomatique et les souverains étrangers, il captiva l'empereur Alexandre logé dans son hôtel, et décida enfin ce prince, venu en France sans projet arrêté, à se prêter aux vœux qui éclatèrent de tous côtés en faveur de la maison de Bourbons. Depuis plusieurs mois, Monsieur, M. le duc d'Angoulême et M. le duc de Berri, avaient cherché à pénétrer dans le royaume sur différens points; mais en Franche-Comté et en Lorraine, dans le Béarn et en Gascogne, près de l'armée autrichienne ou de l'armée anglaise, ces princes reçus avec respect et affection par les peuples, avaient éprouvé du côté des étrangers les plus fortes contradictions : ce fut à travers les plus grands obstacles que la maison royale remonta sur le trône où l'appelait l'universalité de la nation française. Toutes les classes de la société étaient alors unies dans un même enthousiasme :

commerçans, propriétaires, jeunes gens et vieillards; et les beaux jours du printemps de 1814 laisseront des souvenirs qui survivront à toutes les vicissitudes. La prétendue constitution sénatoriale ne fut qu'une mystification de M. de Talleyrand, qui acheva d'avilir les vétérans de la révolution, en leur faisant stipuler de grosses pensions pour eux-mêmes. Le 26 mai, Louis XVIII arriva à Calais, d'où il partit sur-le-champ pour Compiègne. Là, s'étaient réunis les maréchaux de France pour recevoir S. M., qui les accueillit avec cette grâce qui lui était si naturelle. Le roi s'étant rendu à Saint-Ouen, y reçut, le 2 mai, les félicitations des premiers corps de l'état. C'est de Saint-Ouen que Louis XVIII promulgua la fameuse déclaration, base de la *Charte constitutionnelle*, qu'il promettait aux Français. Sa Majesté fit son entrée dans Paris, au milieu des plus vives acclamations. Le 4 mai, il tint une séance au corps législatif, où le chancelier Dambrai annonça cette Charte comme une *ordonnance de réformation;* elle fut lue par M. Ferrand, ministre d'état. Le comité constituant, qui prétendait fixer l'avenir avec un symbole en 74 articles, était composé d'hommes appartenant aux nuances politiques, connues sous le nom de côté et de centre droit. Louis XVIII ne s'aveugla point sur l'imperfection d'un ouvrage qui portait son nom; mais il était parvenu à un âge où l'on tend au repos, et il jouissait du titre de législateur suprême. Les principes généraux énoncés dans la Charte n'étaient guères que la préface insignifiante d'un livre mal fait; les articles réglementaires, s'appliquant à des sujets variables, manquaient nécessairement de fixité; et les dispositions transitoires introduisaient dans cet acte fondamental des détails vains ou impolitiques, peu dignes de paraître aux yeux de la postérité. Enfin les lois organiques qui y étaient annoncées furent ajournées ou changées sans cesse. Le gouvernement, quoique soutenu par les deux chambres et la masse des intérêts et des opinions, suivit une marche incertaine. Les partis ne se dessinaient pas encore nettement; celui qu'on appelait avec affectation le parti de la cour, de l'émigration ou contre-révolutionnaire, était, si l'on veut, avide de crédit et de distinctions honorifiques, mais ne songeait guères à renverser les existences créées depuis 30 ans, tandis que la faction opposée, donnant à ses projets la portée la plus redoutable, rassemblait les élémens des plus profonds désordres. A l'apparition de Buonaparte, dont les partisans avaient préparé le succès, la trahison de plusieurs chefs militaires et la défection des troupes ouvrirent la fatale période des Cent-jours. Louis XVIII souffrit cette épreuve avec une noble fermeté. Le 16 mars, le roi se rendit à la Chambre des députés, accompagné du comte d'Artois et du duc de Berri. M. le duc d'Angoulême et Madame se trouvaient dans le midi. Cependant Napoléon approchait de la capitale; les troupes se rangeaient en très grande partie sous ses drapeaux, et le roi crut devoir quitter Paris, dans la nuit du 19 au 20 mars, emportant avec lui les regrets de la garde nationale assemblée aux Tuileries. Il se rendit à Lille, puis à Gand, où le joignirent ses serviteurs les plus fidèles. On comptait parmi eux un grand nombre de jeunes gens qui passèrent ensuite sous la bannière opposée. Sur toute la route jusqu'à la frontière, les habitans des villes et des campagnes donnèrent à Louis XVIII les preuves du plus sincère attachement et de la plus vive douleur. Le 2 et le 24 avril, ce monarque fit répandre successivement trois *Proclamations aux Français* (l'une du 6 mars et les deux autres des 2 et 24 avril); mais Napoléon s'était déjà ressaisi dès le 20 mars du trône des Bourbons. Pendant ce nouvel exil Louis XVIII conserva la plus grande sénérité; ce monarque, les princes et les Français au nombre de 4 à 5,000 hommes qui les avaient suivis, observèrent une stricte neutralité avec les armées étrangères. Pendant les trois célèbres journées où le sort des armes fut balancé dans le champ de *Waterloo*, le roi exposé à être enveloppé par les troupes françaises, ne voulut point s'éloigner. L'auteur de cet article

était présent au moment où M. de Chabannes, conduit par M. de Blacas, lui annonça le sort de la bataille. Cette nouvelle fut reçue avec un silence plein de convenance et de noblesse. Bientôt Louis XVIII se dirigea sur Mons, et fit verser dans les hôpitaux 500,000 francs destinés aux soldats français blessés qui venaient de combattre pour conserver la couronne à Napoléon. Les généraux anglais et prussiens se montraient peu favorables à la cause royale. Cependant le roi rentra dans Cambrai, et enfin dans sa capitale escorté par l'amour et la joie de ses sujets. Il ne fut pas en son pouvoir d'adoucir leur sort autant qu'il l'eût désiré; la politique étrangère faussa complètement la seconde restauration, en blessant l'amour-propre et les intérêts nationaux. Cession de territoire, contributions de guerre, occupation militaire, patronage maladroit accordé à une fraction semi-libérale de l'opinion : telles furent les causes des nouveaux malheurs de la monarchie. Pressé, circonvenu, menacé même, le roi ne voulut jamais consentir à abandonner l'ancienne couleur de la France. M. de Talleyrand, qui avait introduit Fouché dans le conseil, se retira selon son habitude, aussitôt que des obstacles se présentèrent devant lui. L'opinion royaliste soutenue par le pays dont l'instinct monarchique ne se trompait pas, opéra une réaction formidable; mais le nouveau ministère dirigé par M. de Case ne sut pas ou ne voulut pas conduire la Chambre de 1815. Une scission profonde éclata bientôt, et l'ordonnance du 5 septembre fut le premier terme de ces longs combats, où toutes les opinions se disputèrent pendant 15 ans le crédit et le pouvoir. Les royalistes souvent placés dans l'opposition formèrent un contrepoids, et se montrèrent plus puissans dans leurs défaites qu'au milieu de leurs victoires. Consterné par l'assassinat du duc de Berri, Louis XVIII rendit quelque prépondérance aux soutiens naturels du trône. M. de Case perdit graduellement la faveur prodigieuse dont il avait joui; il finit par être complètement oublié lui et les siens de son royal protecteur, qui sembla se plaire à replonger dans l'obscurité celui que sa toute-puissance en avait tiré naguères. La vie de Madame la duchesse de Berri fut menacée pendant sa grossesse; d'autres conspirations éclatèrent sur différens points du royaume; mais ces tentatives promptement déjouées, n'eurent aucun succès; la garde royale et la nouvelle armée formèrent autour du trône une barrière invincible. Les ennemis les plus habiles et les plus opiniâtres de la maison de Bourbons n'avaient aucune foi en ces moyens violens; ils comptaient bien plus sur les effets d'une presse violemment hostile, la décomposition des opinions et l'envahissement des chambres qui en devaient être la suite. C'était un enchaînement de progrès consécutifs dont tous les degrés se mesuraient facilement. L'événement heureux de la guerre d'Espagne et la supériorité de l'administration de M. de Villèle semblèrent reculer un dénoûment fatal. Mais la mobilité de l'esprit national entraîna, loin de toutes bornes, les Français comblés de prospérités matérielles. Chose étrange! les seuls ministres vraiment habiles et fidèles que Louis XVIII ait eus, avaient peine à gagner la confiance de ce prince jaloux et toujours piqué de ce que l'opinion royaliste s'était portée vers d'autres membres de sa famille. Malgré ces oscillations, l'administration royale la plus brillante s'établit solidement dans les dernières années de ce règne qui finit loin du terme extrême, où les oppositions systématiques voulaient pousser la royauté engagée dans un défilé de plus en plus étroit, à l'extrémité duquel devait paraître la nécessité de se défendre par la force des baïonnettes et la suspension des lois. Le genre de vie du roi était sérieux et méthodique comme celui d'un vieillard infirme, mais dont l'esprit parfait est toujours occupé; il recevait à certaines heures ses anciens amis, accordait beaucoup d'audiences, travaillait avec ses ministres régulièrement, s'occupait d'affaires ou de littérature, et passait en famille une partie de la soirée: comme tous les Bourbons actuellement

vivans il était extrêmement matinal; des promenades en voiture faites avec une rapidité incomparable étaient son seul exercice. Ainsi s'écoulait sa vieillesse lorsqu'un incident fortuit rapprocha de lui une des personnes les plus aimables et les plus spirituelles de la société, Mme la comtesse de Cayla. M. de Pressigny, archevêque de Besançon, avait assisté la belle-mère de cette dame à ses derniers momens; il en rendit compte au roi qui avait reçu des services de M. Talon, père de Mme de Cayla, dont la position n'était pas heureuse sous plusieurs rapports. Louis XVIII lui donna accès dans son intimité, et goûta bientôt les charmes de son esprit. Appelé à la plus haute faveur, Mme de Cayla contribua à maintenir aux postes ministériels les hommes les plus capables de l'opinion royaliste; bien différente d'un autre favori, elle rendit plus intime l'union des deux frères, dont l'un devait prochainement succéder à l'autre: ces traits distinctifs d'une noble amitié doivent seuls survivre à tous les bruits que la jalousie ou la méchanceté peuvent répandre. Louis XVIII souffrait depuis long-temps d'une maladie organique qui, dans les derniers mois de sa vie, lui ôta tout-à-fait l'usage des jambes. Ses souffrances empirèrent avec rapidité, et le mal affecta la poitrine. Au commencement du mois de septembre 1824, on désespéra de ses jours, déjà prolongés à force d'art. En ce moment cruel, la tendre affection que les membres de la famille royale éprouvaient les uns pour les autres, parut à découvert: les princes furent plongés dans la douleur; Madame la duchesse d'Angoulême, au moment de perdre un oncle dont elle avait été la compagne fidèle et qui l'aimait tendrement, répandit d'abondantes larmes. De pareils témoignages donnés par la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, infirment radicalement tout ce qu'on peut alléguer sur l'existence de Louis XVII et les procédés de Louis XVIII à l'égard de ses frères et de sa belle-sœur. La famille d'Orléans traitée avec froideur, et soigneusement maintenue à une juste distance du trône, vit sans doute d'un œil bien différent les derniers momens d'un roi qui ne s'était jamais laissé circonvenir par elle. Ses desseins secrets, sa liaison constante avec l'opposition, cachée sous les apparences les plus obséquieuses, furent pour le monarque mourant un sujet de tristes pressentimens. Mais philosophe chrétien, les peines de l'âme et les maux physiques n'abattirent point son courage; il conserva jusqu'au bout la force et la liberté de son esprit, raisonnait sur son état avec un sang-froid admirable, et remplit avec résignation les devoirs que la religion impose. Mme de Cayla, usant des droits que lui donnait l'attachement le plus réel, seconda la famille royale en disposant le roi à recevoir les dernières consolations. Enfin, après une agonie de quelques heures, le roi s'éteignit dans la nuit du 16 septembre à l'âge de 69 ans. Un peuple immense remplissant les Tuileries vint bientôt, selon l'ancien usage, contempler le souverain couché sur son lit de mort. Le spectacle de ce corps inanimé entouré de tout l'appareil royal frappait de respect la foule étonnée, et le nouveau règne continuait celui qui venait de finir, sans qu'on s'aperçût de la transition. Jamais héritage ne passa si paisiblement aux mains d'un successeur, jamais ce cri *Le roi est mort*, *Vive le roi*, ne fut prononcé avec plus d'effusion! En moins de 6 ans une révolution nouvelle devait cependant renverser la monarchie de saint Louis! On présume que Louis XVIII est l'auteur de plusieurs ouvrages dont M. Mahul a recueilli les titres dans le 5e volume de son *Annuaire nécrologique*, et parmi lesquels on distingue les suivans: *les Mannequins*, Ispahan (sans date), in-12 (contre MM. Maurepas, Turgot, Terray); *Description historique d'un monstre symbolique*, etc., 1784, in-8; *Éclaircissemens sur le livre rouge*, *en ce qui concerne Monsieur*, *frère du roi*, Paris, 1790, in-8; *Relation d'un voyage à Bruxelles*, *à Coblentz*, en 1791, Paris, 1823, in-8, 10e édit., etc. M. Messonnier a publié en 1824 *Correspondances et écrits politiques de S. M. Louis XVIII*, 1 vol.

in-18. M. A. A. Barbier avait annoncé (t. 23, pag. 786 de la *Revue encyclopédique*) la publication prochaine des *Lettres écrites d'Hartwel*; cet ouvrage imprimé en 1824 n'a point été mis en vente, et tous les exemplaires ont été détruits. Parmi les ouvrages qui ont été composés sur la vie de ce prince, nous signalerons l'*Histoire de S. M. Louis XVIII, surnommé le Désiré, depuis sa naissance jusqu'au traité de paix de 1815*, par A. Antoine, Paris, 1816, in-8; *Vie de Louis XVIII... continuée jusqu'à sa mort*, par Alph. de Beauchamp, ibid., 1825, 3e édit., 2 vol. in-8; et *Règne de Louis XVIII*, par Bardet du Bertrand, ibid., 1825; 2 vol. in-8, 2e édition. Nous indiquerons comme complément de cet article, les 8 ministères qui se sont succédé pendant le règne de Louis XVIII: 1° MM. de d'Ambray, de Talleyrand, l'abbé de Montesquieu, de Blacas, Soult, Beugnot, Louis d'Audré; 2° pendant le séjour à Gand, de Blacas, de Châteaubriand, Clarke duc de Feltre, étaient au nombre des conseillers du roi; 3° Pasquier, Talleyrand, Louis, Jaucourt, Fouché, Gouvion-St.-Cyr (9 juillet 1815); l'intérieur vacant; 4° Barbé-Marbois (puis Pasquier), Richelieu, Vaublanc (ensuite Lainé), Clarke (et de nouveau Gouvion-St.-Cyr), du Bouchage (un instant Gouvion-St.-Cyr que remplace Molé), Corvetto (et Roy), de Case (28 septembre 1815); 5° de Case, de Serre, Dessoles, Louis, Gouvion-St.-Cyr et Portal (29 décembre 1818); la police réunie à l'intérieur; 6° le même ministre dirigeant et MM. Pasquier, de Serre, Roy, Latour-Maubourg et Portal (19 novembre 1819); 7° le comte Siméon remplace M. de Case (20 février 1820); 8° enfin MM. de Villèle, Corbière et Châteaubriand, etc.

LOUIS (Saint), petit-neveu de saint Louis, roi de France, et neveu, par sa mère, de sainte Elisabeth de Hongrie, naquit de Charles II, surnommé *le Boiteux*, roi de Naples et de Sicile, et de Marie, fille d'Etienne V, roi de Hongrie. Louis commença dès l'âge de 14 ans à se sanctifier en Catalogne, où, pour délivrer son père, alors prince de Salerne, il avait été donné en otage au roi d'Aragon, qui l'avait fait prisonnier dans un combat naval. On ne remarquait pas seulement en lui beaucoup d'attrait pour la prière, pour les saintes lectures, pour la fréquentation des sacremens, une douceur et une modestie angélique, une délicatesse de pureté, qu'une parole libre faisait frémir; mais il montra encore une force et une vertu qui alla jusqu'à se réjouir de son emprisonnement, comme d'un moyen précieux de sanctification. Il recouvra la liberté en 1294, par le traité conclu entre son père et Jacques II, roi d'Aragon. Charles Martel, son frère aîné, ayant été reconnu roi de Hongrie, dont la possession réelle ne parvint cependant qu'à son fils Charobert, Louis céda la couronne de Naples à Robert, son cadet, après avoir fait vœu d'embrasser l'humble et austère profession des frères-mineurs, vœu qu'il voulait accomplir avant de recevoir l'ordination épiscopale. Sa famille s'étant opposée à son entrée en religion, les supérieurs différèrent quelque temps à le recevoir parmi eux, quand Boniface VIII lui accorda une dispense d'âge pour recevoir la prêtrise à 22 ans. En vertu d'une autre dispense, il fut nommé à l'évêché de Toulouse, et obligé de l'accepter par obéissance, ayant fait auparavant le voyage de Rome, où il accomplit son vœu et fit profession la veille de Noël 1296, dans le couvent l'*Ara cœli*. Il fut sacré évêque l'année suivante. « Il parut dans son diocèse, dit » un historien, sous l'habit d'un pauvre » religieux; mais on le reçut à Toulouse » avec le respect dû à un saint, et avec la » magnificence qui convenait à un prince. » Sa modestie, sa douceur et sa piété » inspiraient l'amour de la vertu à tous » ceux qui le voyaient. Son premier soin » fut d'y visiter les hôpitaux, et de pour» voir aux besoins des malheureux. S'é» tant fait représenter l'état de ses reve» nus, il en réserva une petite partie » pour l'entretien de sa maison, et des» tina le reste aux pauvres. Il en avait » tous les jours vingt-cinq à sa table; il » les servait lui-même, et quelquefois » un genou en terre. Tout le royaume

» de son père éprouvait les effets de ses » libéralités. Il fit la visite de son diocèse, et laissa partout des monumens » de son zèle et de sa charité. » Effrayé de la grandeur de ses obligations, il songeait à quitter son évêché lorsqu'il mourut saintement le 19 août 1297, à l'âge de vingt-trois ans et demi, au château de Brignolles en Provence, où il était allé pour quelques affaires ecclésiastiques. Lorsqu'il sentit approcher sa fin, il dit à ceux qui étaient autour de lui : « Après » avoir fait un voyage dangereux, me » voilà enfin arrivé à la vue du port, » après lequel j'ai long-temps soupiré » avec ardeur. Je vais jouir de mon Dieu, » dont le monde me déroberait la possession. Bientôt je serai délivré de ce » poids que je ne puis porter. » Il fut enterré chez les franciscains de Marseille, comme il l'avait demandé. Jean XXII, successeur de Boniface VIII, le canonisa à Avignon en 1317, et adressa un bref à ce sujet à la mère du saint, qui vivait encore. On a sa *Vie* écrite avec fidélité par un auteur qui l'avait connu intimement, et publiée en latin par Sedulius à Anvers, 1602, in-8, et en français par Arnauld d'Andilly.

LOUIS, dauphin, fils de Louis XIV, et de Marie Thérèse d'Autriche, né à Fontainebleau en 1661, eut le duc de Montausier pour gouverneur, et Bossuet pour précepteur. Ce fut en faveur de ce prince, qu'on nomme communément *le Grand Dauphin*, que furent faits les commentaires et les belles éditions des bons auteurs latins, dites *Ad usum Delphini*. Il joignait beaucoup de courage à un caractère bon et facile. Son père le mit à la tête des armées en 1688; il prit Philisbourg, Heidelberg, Manheim; accompagna ensuite Louis XIV au siége de Mons, à celui de Namur, et commanda l'armée de Flandre en 1694. Son second fils, le duc d'Anjou, qu'il avait eu de Marie-Christine de Bavière, son épouse, fut appelé en 1700 à la couronne d'Espagne. Le Grand Dauphin passa la plus grande partie de sa vie à Meudon et à Choisy, dont Mademoiselle lui avait donné la jouissance. Dans cette vie retirée, il se livrait au plaisir et à l'amour, quoiqu'il fût gêné dans ses inclinations par le roi son père. Il s'attacha en dernier lieu à Marie-Emilie de Joly de Choin, qui paraît être devenue son épouse. (*Voyez* CHOIN.) Ce prince mourut à Meudon en 1711, de la petite-vérole, à 50 ans. On raconte qu'on lui avait prédit *que fils de roi, il serait père de roi, et qu'il ne régnerait jamais*. Il passa les dernières années de sa vie dans la retraite et dans les exercices chrétiens. (Le Grand Dauphin n'avait aucun crédit à la cour. « On voyait, dit un historien, » un dauphin,... âgé de plus de 40 ans, » fils d'un roi de France et père d'un » roi d'Espagne, n'osant prétendre à la » plus petite grâce pour lui ni pour les » autres,... passant des journées entières » appuyé sur ses coudes, se bouchant les » oreilles, les yeux fixés sur une table » nue, ou assis sur une chaise, frappant » ses pieds du bout d'une canne pendant » toute une après-dînée... »)

LOUIS, dauphin, fils aîné du précédent et père de Louis XV, né à Versailles en 1682, reçut en naissant le nom de *duc de Bourgogne*. Le duc de Beauvilliers, un des plus honnêtes hommes de la cour, et Fénélon, un des plus vertueux et des plus aimables, veillèrent à son éducation, l'un en qualité de gouverneur, l'autre en qualité de précepteur. Sous de tels maîtres, il devint tout ce qu'on voulut. Il était naturellement emporté; il fut modéré, doux, complaisant. L'éducation changea tellement son caractère, qu'on eût dit que ses vertus lui étaient naturelles. Il fut général des armées d'Allemagne en 1701, généralissime de celle de Flandre en 1702, et battit la cavalerie ennemie près de Nimègue. Mais il se distingua moins par les qualités guerrières que par les vertus morales et chrétiennes. Les malheurs de la guerre, toujours suivis de ceux des peuples, l'affligeaient sensiblement. Il voyait les maux : il chercha les remèdes pour les appliquer lorsqu'il serait sur le trône. Il s'instruisit de l'état du royaume; il voulut connaître les provinces. Il joignit aux connaissances de la

littérature et des sciences celles d'un prince qui veut régner en roi sage et faire des heureux. La France fondait les plus belles espérances sur lui, lorsqu'une maladie cruelle l'enleva à la patrie en 1712 avec la dauphine. Il mourut à Marly, le 18 février 1712, un an après son père, dans sa 30e année, non sans soupçon de poison. On sait les bruits qui coururent à ce sujet sur le compte du duc d'Orléans. Son apologiste, le duc de Saint-Simon, n'a pas cru pouvoir les réfuter. Il prouve, au contraire, que le poison donné à ce prince, ainsi qu'à son épouse, est une chose très réelle, sans néanmoins en accuser nommément personne. « L'es» pèce de la maladie du dauphin, dit-il, » ce qu'on sut que lui-même en avait » cru, le soin qu'il eut de faire recom» mander au roi les précautions pour la » conservation de sa personne, la promp» titude et la manière de sa fin, com» blèrent la désolation, et redoublèrent » les ordres du roi sur l'ouverture de son » corps. Elle fut faite dans l'appartement » du Dauphin à Versailles : elle épouvanta. » Fagon, Boudin et quelques autres y » déclarèrent le plus prompt effet d'un » poison très subtil et très violent. » C'est pour ce prince que l'illustre Fénélon composa son *Télémaque* et la plupart de ses autres ouvrages. Il avait épousé Marie-Adélaïde de Savoie, qui était morte six jours avant lui : leurs corps furent portés ensemble à Saint-Denys. (*Voy.* les *Vertus de Louis de France, duc de Bourgogne*, par le Père Martineau jésuite, 1712, in-4; et son *Portrait* par l'abbé Fleury, son sous-précepteur, Paris, 1714, in-12.) Voltaire ne connaissait sans doute pas ces ouvrages, quand il a dit : « Nous avons, à la honte de l'es» prit humain, cent volumes contre » Louis XIV, son fils Monseigneur, le » duc d'Orléans son neveu, et pas un » qui fasse connaître les vertus de ce » prince, qui auraient mérité d'être célé» brées, s'il n'eût été que particulier. » Qui ne croirait, à entendre parler ainsi l'écrivain le plus fécond de son siècle, qu'il va consacrer les premiers instans de son loisir à réparer l'injustice de ses contemporains ? Cependant Voltaire, depuis ce temps-là, composa trente volumes, et l'on sait quels volumes ! Et cet ouvrage, qu'il était *honteux pour l'esprit humain* de n'avoir pas encore produit, n'a jamais occupé sa plume. Du reste, ce passage prouve combien le mérite de ce prince était éminent, puisque, malgré sa religion et sa piété, la philosophie la plus irréligieuse lui rend un si éclatant hommage. L'abbé Proyart a donné depuis sa *Vie écrite sur les Mémoires de la cour*, 2 vol. in-12, 1782. Quoique en général assez faiblement écrite, elle a l'avantage de l'exactitude; on y trouve des morceaux curieux et très intéressans, entre autres les réflexions vraiment remarquables de ce judicieux prince sur la révocation de l'édit de Nantes. (*Voyez* Louis XIV.) On a justement appliqué à ce prince, qui aurait fait le bonheur et la gloire de la France, ces vers de Virgile :

Nimium vobis Romana propago
Visa potens, Superi, propria hæc si dona fuissent.

LOUIS, Dauphin, fils de Louis XV et de Marie Lecksinska, père de Louis XVI, né à Versailles en 1729, montra de bonne heure tant de goût pour la vertu, que la reine sa mère disait : « Le ciel ne m'a » accordé qu'un fils; mais il me l'a donné » tel que j'aurais pu le souhaiter. » Il épousa, le 25 février 1745, Marie-Thérèse, infante d'Espagne. Cette princesse étant morte en 1746, il épousa au commencement de l'année suivante Marie-Josèphe de Saxe, dont il a eu plusieurs fils. Le Dauphin accompagna le roi son père pendant la campagne de 1765, et se trouva à la bataille de Fontenoy, où il donna des preuves de valeur et d'humanité. Il joignait à des talens naturels des connaissances étendues, et donnait à la France les espérances les mieux fondées d'un règne de sagesse et de justice, lorsqu'il mourut à Fontainebleau le 20 décembre 1765. Sa douceur, son affabilité, son application constante à tous ses devoirs, ont rendu sa mémoire précieuse à tous les cœurs français. On a admiré la justesse de l'application de ces paroles

de l'Ecriture, mises à la tête de son oraison funèbre : *Abstulit magnificos meos Dominus de medio mei*. Thren. 1. Il y a plusieurs traits de lui qui méritent d'être transmis à la postérité. Telle est la sublime leçon qu'il fit aux jeunes princes ses fils, lorsqu'on leur suppléa les cérémonies du baptême. On apporte les registres sur lesquels l'Eglise inscrit sans distinction ses enfans : « Voyez, » leur dit-il, votre nom placé à la suite » de celui du pauvre et de l'indigent. La » religion et la nature mettent tous les » hommes de niveau, la vertu seule met » entre eux quelque différence ; et peut- » être que celui qui vous précède sera » plus grand aux yeux de Dieu, que vous » ne le serez jamais aux yeux des peu- » ples... » « Conduisez mes enfans, disait » ce bon prince, dans la chaumière du » paysan : montrez-leur tout ce qui peut » les attendrir ; qu'ils voient le pain noir » dont se nourrit le pauvre ; qu'ils tou- » chent de leurs mains la paille qui lui sert » de lit.... Je veux qu'ils apprennent à » pleurer. Un prince qui n'a jamais versé » de larmes ne peut être bon. » Le roi voulait qu'on augmentât sa pension. *J'aimerais mieux*, dit le Dauphin en refusant l'augmentation, *que cette somme fût diminuée sur les tailles*. Un jour qu'on parlait devant lui des livres contraires à la religion et aux mœurs, et qu'on en justifiait la circulation comme celle d'un objet de commerce : « Mal- » heur, dit-il, au royaume qui préten- » drait s'enrichir par un tel commerce, » qui sacrifierait des richesses vraies et » durables à des richesses factices et » éphémères, qui étoufferait la vertu des » citoyens, et croiroit acquérir les moyens » de la faire paraître. » Il croyait qu'il fallait chercher la source de tous les désordres propres à ce siècle dans la licence effrénée de parler et d'écrire. « On n'écrit, » disait-il, presque plus que pour rendre » la religion méprisable et la royauté » odieuse. Il ne paraît presque point » de livres où la religion ne soit traitée de » superstition et de chimère, où les rois » ne soient représentés comme des ty- » rans, et leur autorité comme un des- » potisme insupportable. Les uns le di- » sent ouvertement et avec audace ; les » autres se contentent de l'insinuer adroi- » tement. Et à quoi bon tant de livres ? » La vie entière de l'homme ne suffirait » pas pour lire ce qu'il y a de mieux » écrit en quelque genre que ce soit : » on ne fait plus que répéter ce que les » autres ont dit ; et si l'on veut s'en » éloigner pour se frayer des routes » nouvelles, on donne dans des écarts. » Quel avantage y a-t-il donc à espérer, » pour le progrès des arts et des sciences, » de ce torrent de volumes, de bro- » chures et de libelles, dont le public » est inondé ? en deviendra-t-on plus » savant ? Au contraire ; cette liberté » d'écrire à tort et à travers sur toutes » sortes de sujets ne produit qu'une » science légère et superficielle, qui » est souvent pire que l'ignorance ; elle » n'a servi qu'à mettre au jour des » principes faux, dangereux ou détes- » tables, qui enivrent tous les esprits. » La dévotion du dauphin lui avait dicté plusieurs prières qu'il s'était rendues familières, et qui ont une onction et une force dignes de la véritable piété. Nous donnerons pour exemple celle qu'il faisait tous les jours pour le bonheur général du royaume, en s'adressant à Dieu par l'intercession de saint Louis, le plus illustre de ses aïeux, et depuis long-temps son modèle. Elle est en latin, et imite parfaitement l'énergie et la dignité des anciennes oraisons de la liturgie de l'Eglise : *Æterne Deus, qui Francorum imperium benigno favore ab initio tutaris, sancti Ludovici precibus exoratus et votis, da nepotibus, da servo tuo, da populo virtutes imitari, quas coluit ; ut pacem intus, pacem foris colentes, ad regni istius lætitiam tota mente tendamus, ubi reges et populi tibi, soli pastori et patri, servientes, æterno inter se caritatis fœdere sociabuntur*. On a publié en 1777 d'excellens *Mémoires pour servir à l'histoire* de ce prince, recueillis par le Père Griffet, 2 vol. in-8. Sa *Vie* a été écrite par l'abbé Proyart, Paris, 1778, in-12. On ne peut rien voir de plus

touchant que le *Récit des principales circonstances de la maladie* de ce prince, Paris, 1766. L'auteur de l'*Histoire de la révolution de France* (M. Montjoie) répand des doutes sur les causes de sa mort, et ne paraît pas trop disposé à la croire naturelle. Quand on réfléchit que le Dauphin, la Dauphine et la reine moururent dans l'espace de deux ans et demi, et avec les mêmes symptômes, ses conjectures semblent prendre une certaine consistance. « Peut-être, dit-il, » faut-il regarder comme un événement » qui appartient à l'histoire de la ré- » volution, la mort prématurée du Dau- » phin, père du roi actuel. Ce prince, » calomnié, tant qu'il vécut, avec un » acharnement qui décélait des desseins » bien sinistres, et loué, même par ses » ennemis, lorsqu'on n'eut plus à le » redouter, était imbu de principes » bien contraires à ceux qu'on met au- » jourd'hui en pratique ; et tout ce » qu'on connaissait de sa vie privée an- » nonçait qu'il soutiendrait avec fer- » meté ses opinions religieuses et poli- » tiques. Il avait des mœurs pures, » l'âme sensible et bienfaisante, du » courage, l'amour de l'étude, l'esprit » cultivé, le jugement sain, un cœur » droit ; tout annonçait en un mot » qu'il serait un digne successeur de » Louis IX, de Henri IV, de Louis XIV; » et il est incontestable que s'il eût ré- » gné, la monarchie existerait encore » sur ses bases; il les eût affermies, et » nous n'eussions jamais vu établi le » gouvernement populaire. Sa mort fut » donc une véritable conquête pour les » novateurs. Je n'entends pas pour cela » leur attribuer ce nouveau régicide ; » mais il est incontestable que les for- » faits qu'a enfantés le désir d'une révo- » lution ne sont pas tous bien connus ; il » en est de secrets, et qu'il n'est pas temps » de révéler. Il est certain encore que la » postérité aura de grands reproches à » faire au feu duc de Choiseul, et qu'elle » lui demandera compte de son intimité » avec les prétendus philosophes, et de » son antipathie pour un prince qui » avait toutes les qualités d'un sage. » Ce prince aimait beaucoup l'étude de l'histoire : « Elle donne, disait-il, aux » enfans des leçons, qu'on n'osait pas faire » aux pères... » Il avait une grande affection pour le vertueux comte de Muy, et il adressait chaque jour à Dieu une prière pour la conservation de sa vie, « afin, disait le Dauphin, que si je dois » porter le fardeau de la couronne, il » m'aide à le supporter. » Il disait encore un jour : « Ce qui rend la réforme » d'un état si difficile, c'est qu'il fau- » drait deux bons règnes de suite, l'un » pour extirper les abus, l'autre pour » les empêcher de renaître.. » Il eut à souffrir bien des désagrémens de la part de madame de Pompadour et du duc de Choiseul. Ce ministre ne pouvait lui pardonner la protection qu'il accordait aux jésuites, que les parlemens poursuivaient. Louis XV le tint presque toujours éloigné des affaires.

LOUIS Ier, *le Pieux* ou *le Vieux*, roi de Germanie, troisième fils de Louis le Débonnaire, et frère utérin de l'empereur Lothaire et de Pepin, fut proclamé roi de Bavière en 817. Il se souleva avec ses frères contre son père, se brouilla ensuite avec eux, gagna, avec Charles le Chauve, son frère paternel, la bataille de Fontenay contre Lothaire en 841, étendit les limites de ses états, et se rendit redoutable à ses voisins. Il mourut à Francfort en 876, à 70 ans. Ce fut un des plus grands princes de la famille de Charlemagne. Il n'eut pas toutes les vertus d'un bon roi, mais il eut les qualités des héros. (*Voyez* Lothaire Ier.)

LOUIS II, *le Jeune*, fils du précédent, aussi courageux que lui, et son successeur au trône de Germanie, fut attaqué par son oncle Charles le Chauve, qu'il vainquit près d'Andernach en 876. Il mourut à Francfort en 882, dans le temps qu'il levait des troupes pour les opposer aux Normands, qui commençaient leurs ravages.

LOUIS III, roi de Germanie. *Voyez* Louis III, empereur.

LOUIS Ier, d'Anjou, roi de Hongrie et de Pologne, surnommé *le Grand*,

naquit à Bude en 1326, et succéda en 1342, à Charles Robert le Boiteux, son père, issu de Charles Ier, comte d'Anjou, frère de saint Louis. Il chassa les Juifs de la Hongrie, fit la guerre avec succès aux Transylvains, aux Croates, aux Tartares et aux Vénitiens : il vengea la mort d'André son frère, roi de Naples, mis à mort en 1345, et fut élu roi de Pologne, après la mort du roi Casimir, son oncle, en 1370. Il fit paraître un si grand zèle pour la religion catholique, que le pape Innocent VI le fit grand gonfalonier de l'Eglise. Ce prince sage et juste mourut à Tirnau en 1382, à 56 ans. « Jamais souverain, dit un historien, n'a » été regretté comme il le fut, ni aucune » administration si fort exaltée. Chacun » admirait son habileté à maintenir la paix » intérieure et le talent qu'il avait eu d'é- » tablir l'union entre tant de différens » peuples soumis à sa domination. Inacces- » sible aux favoris et aux courtisans, il gou- » verna constamment par lui-même, et dé- » ploya autant de sagacité que de fermeté » dans la distribution des charges et digni- » tés, qu'il n'accordait qu'aux talens, à la » vertu et au vrai mérite. Travesti et sans » aucune suite, il aimait à parcourir les » provinces de son royaume pour éclairer » de près la conduite des officiers et des » magistrats, et pour tirer avantage des » observations que lui faisaient les per- » sonnes qui ne le connaissaient pas. » Libéral sans profusion, il dispensa avec » économie les trésors de l'état; et mal- » gré les guerres nombreuses qu'il eut à » soutenir, il n'établit aucun nouvel » impôt. La restriction des peines aux » seules personnes des coupables date de » son règne, comme il fut le premier qui » défendit l'usage des jugemens de Dieu » dans les tribunaux. Ne pouvant réprimer » l'usure des Juifs, ruineuse pour le » menu peuple, ni faire de cette nation » des citoyens utiles à l'état, il rendit un » édit par lequel il leur fut enjoint de » sortir du royaume. » Sa mort fut suivie de grands troubles en Hongrie. *Voyez* Gara.

LOUIS II, roi de Hongrie et de Bohême, succéda à Ladislas VI son père en 1516. Trop jeune et trop faible pour résister au terrible Soliman II, il s'engagea inconsidérément à la bataille de Mohatz en 1526, et y périt à 22 ans, et avec lui périrent presque tout le haut clergé et la noblesse de Hongrie, rassemblés contre l'ennemi le plus redoutable de la religion et de l'état. Le roi se noya en traversant le Carasse, petite rivière marécageuse, son petit cheval n'ayant jamais pu s'élever jusqu'au bord qui était fort escarpé. Quelques historiens ont cru que la Providence l'avait puni de ce qu'il avait fait jeter l'ambassadeur de Soliman avec toute sa suite dans un vivier, où ils furent mangés des poissons; et le genre de mort qui termina les jours du jeune roi rend cette observation remarquable. Il est vrai que dans ce temps les Turcs, lorsque l'occasion s'en présentait, se portaient à des barbaries qui semblaient étouffer tout sentiment d'humanité dans le cœur des chrétiens; mais la sainteté de l'Evangile suppose dans ses sectateurs des vertus auxquelles ce genre de justification ne peut suffire. Les historiens rapportent qu'au moment où il monta à cheval pour aller combattre, un aigle qui couvrait son casque tomba et le blessa légèrement au visage; ce qui fut regardé comme un mauvais augure. On retrouva le cadavre du prince peu de temps après, et on le transporta avec pompe à Albe-Royale, dans le tombeau de ses ancêtres. Ce mémorable combat est également décrit par Etienne Brodericus (*V.* ce nom), et plus en abrégé par Isthuanfi. On voit dans le magnifique arsenal de Vienne la statue équestre de ce jeune prince, parée des armes qu'il portait le jour de cette bataille. On pourrait bien y mettre pour épigraphe ce vers de *l'Enéide*.

Infelix puer, atque impar congressus Achilli!

En 1687, le duc Charles V de Lorraine, secondé par l'électeur de Bavière et le prince Louis de Baden, vengea la mort de tant de chrétiens, par une grande victoire remportée sur les Turcs dans cette même plaine de Mohatz.

LOUIS, prince de Tarente, neveu de

Robert *le Bon*, roi de Sicile, né en 1322, épousa, le 20 d'août 1347, Jeanne, reine de Naples, sa cousine (*voyez* JEANNE, reine de Jérusalem), après la mort d'André son premier mari, à laquelle il avait contribué. Contraint de sortir du royaume par Louis, roi de Hongrie, qui s'y était rendu avec une armée pour venger l'assassinat d'André son frère, il vint se réfugier avec la reine son épouse en Provence; et tous deux furent déclarés innocens dans un consistoire tenu par Clément VI à Avignon. Rappelés ensuite par les Napolitains, ils chassèrent les troupes hongroises restées dans le royaume, et se firent couronner solennellement à Naples le jour de la Pentecôte 1352. Louis mourut l'an 1362, sans laisser d'enfans. Il avait institué l'ordre du *Saint-Esprit du Nœud*, qui ne dura que pendant son règne. Lorsque Henri III passa par Venise, à son retour de Pologne, la seigneurie lui fit présent du manuscrit qui contenait les statuts de cet ordre. Ce prince s'en servit pour établir son ordre du *Saint-Esprit*, et commanda au chancelier de Chiverny de faire brûler le livre; mais la volonté du roi ne fut pas exécutée en ce point, et le manuscrit fut conservé. Il a été imprimé dans les *Monumens de la monarchie française*, de D. Montfaucon, et depuis séparément, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de France du quatorzième siècle*, avec les notes de l'abbé Le Fèvre, 1764, in-8.

LOUIS I[er], duc d'Anjou, deuxième fils de Jean, roi de France, et de Bonne de Luxembourg, naquit à Vincennes, en 1339. Il se chargea de la régence du royaume pendant la minorité de Charles VI, son neveu. Il se trouva à la fatale bataille de Poitiers, où le roi Jean fut fait prisonnier. Ce prince, devenu libre, donna Louis pour otage; mais celui-ci s'évada bientôt d'Angleterre, et fut nommé lieutenant du Languedoc et de la Guienne. Il battit les Anglais en 1373, et en 1377; dans ce dernier combat, il fit prisonnier Thomas Filtor, leur général. Il ne s'était occupé, pendant la régence que du soin de remplir ses coffres, pour se mettre en état d'aller prendre possession du trône de Naples, que la reine Jeanne, citée dans l'article précédent, lui avait légué, l'an 1380, par son testament. Ce prince se rendit en Italie, deux ans après, avec des trésors immenses, pour faire valoir ses prétentions : mais quand il arriva, il trouva le trône occupé par Charles de Durazzo, parent de la reine, morte depuis peu. Il fit de vains efforts pour l'en chasser. Trahi d'ailleurs par Pierre de Craon (*voyez* ce nom) qu'il avait renvoyé en France faire de nouvelles levées, et qui dissipa tout l'argent à Venise avec des courtisanes, il mourut de chagrin à Paris, le 20 septembre 1384. Ses descendans tentèrent, à diverses reprises, de s'emparer de ce royaume, et ne purent jamais y réussir.

LOUIS DE FRANCE, duc d'Orléans, comte de Valois, d'Ast, de Blois, etc., second fils du roi Charles V, naquit en 1371, et eut beaucoup de part au gouvernement pendant le règne de Charles VI, son frère. Jean, duc de Bourgogne, oncle du roi, jaloux de l'autorité du duc d'Orléans, le fit assassiner à Paris le 23 novembre 1407. Ce meurtre fut l'origine de la fameuse division si fatale à la France entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne. *Voyez* JEAN SANS-PEUR.

LOUIS DE BOURBON, premier prince de Condé. *Voyez* CONDÉ.

LOUIS DE BOURBON, second prince de Condé. *Voyez* CONDÉ.

LOUIS DE BOURBON, troisième prince de Condé. *Voyez* CONDÉ.

LOUIS-HENRI, DUC DE BOURBON, prince de Condé. *Voyez* CONDÉ.

LOUIS-JOSEPH DUC DE BOURBON, prince de CONDÉ. *Voyez* CONDÉ.

LOUIS-ANTOINE, HENRI DE BOURBON-Condé, duc d'Enghien. *Voyez* ENGHIEN.

LOUIS DE BOURBON, duc de Montpensier, souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon, fils de Louis de Bourbon, né à Moulins en 1513, se signala dans les armées sous François I[er] et Henri II, rendit de grands services à Charles IX pendant les guerres civiles, soumit les places rebelles du Poitou en 1574, et

mourut dans son château de Champigny en 1583, à 70 ans.

LOUIS D'ORLÉANS, duc d'Orléans, premier prince du sang, né à Versailles en 1703, de Philippe, depuis régent du royaume, reçut de la nature un esprit pénétrant, propre à tout, et beaucoup d'ardeur pour l'étude. Sa jeunesse fut assez dissipée; mais après la mort de son père et celle de son épouse, il quitta le monde pour se consacrer entièrement aux exercices de la pénitence, aux œuvres de charité, et à l'étude de la religion et des sciences. En 1730, il prit un appartement à l'abbaye Sainte-Geneviève, et s'y fixa totalement en 1742. Il ne sortait de sa retraite que pour se rendre à son conseil au Palais-Royal, ou pour visiter des hôpitaux et des églises. Marier des filles, doter des religieuses, procurer une éducation à des enfans, faire apprendre des métiers, fonder des colléges, répandre ses bienfaits sur les missions, sur les nouveaux établissemens: voilà les œuvres qui remplirent tous les instans de la vie de ce prince jusqu'à sa mort, arrivée le 4 février 1752, et ce qui fit dire à une auguste et pieuse princesse : *Que c'était un bienheureux qui laisserait après lui beaucoup de malheureux*. Le duc d'Orléans cultiva toutes les sciences; il possédait l'hébreu, le grec, l'histoire sainte, les Pères de l'Eglise, la géographie, la physique, la peinture. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en manuscrit. Les principaux sont, suivant l'abbé Ladvocat, de qui nous empruntons ces particularités : 1° des *Traductions littérales*, des *Paraphrases* et des *Commentaires* sur une partie de l'ancien Testament ; 2° une *Traduction littérale* des Psaumes, faite sur l'hébreu, avec une paraphrase et des notes. Cet ouvrage est un des plus complets de ce pieux et savant prince. Il y travaillait encore pendant la maladie qui l'enleva, et il y mit la dernière main peu de temps avant sa mort. On y trouve des explications savantes et ingénieuses, et une critique saine et exacte. Il est accompagné d'un grand nombre de dissertations très curieuses et remplies d'érudition, dans l'une desquelles il prouve clairement que « les » notes grecques sur les psaumes, qui se » trouvent dans la Chaîne du Père Cor» dier, et qui portent le nom de Théo» dore d'Héraclée, sont de Théodore de » Mopsueste : » découverte que ce prince a faite le premier. 3° Plusieurs *Dissertations* contre les Juifs, pour servir de réfutation au fameux livre hébreu intitulé *Le Bouclier de la foi*. Le duc d'Orléans, n'étant point satisfait de la réfutation de ce livre par Gousset, entreprit lui-même de le réfuter; mais il n'a point eu le temps d'achever cette réfutation. 4° Une *Traduction littérale* des Epîtres de saint Paul, faite sur le grec, avec une paraphrase, des notes littérales et des réflexions de piété; 5° un *Traité contre les spectacles*; 6° une *Réfutation* solide du gros ouvrage français intitulé *Les Exaples*. C'est là que ce prince donne des preuves bien précises de son attachement à l'Eglise, et de son éloignement d'un parti qui en combattait les décisions. Ceux qui avaient pu mal interpréter certaines singularités, et un air de réforme peut-être trop prononcé, furent détrompés, et jugèrent que si ce prince n'a pas assez évité d'être remarqué dans un temps où une secte insidieuse abusait de l'appareil de la vertu pour étendre ses conquêtes, c'est qu'il n'a pas cru qu'elle pût se vanter un moment de l'avoir rangé parmi ses prosélytes. 7° Plusieurs autres *Traités* et *Dissertations* curieuses sur différens sujets. Il ne voulut jamais faire imprimer aucun de ses écrits.

LOUIS-GUILLAUME, prince de Baden, né à Paris, le 8 avril 1655, succéda à son aïeul, s'attacha ensuite à l'empereur, qui le nomma général, et se distingua dans les guerres de Hongrie contre les Turcs en 1687. Il se trouva à la bataille de Mohatz, et vengea, conjointement avec le duc Charles V de Lorraine et l'électeur de Bavière, par une victoire complète, la défaite que les chrétiens avaient essuyée, le siècle précédent, dans cette même plaine de Mohatz. Il continua les années suivantes à repousser les infidèles, et les défit successivement à Jagodna, près de Nissa, et à Viddin, qu'il emporta, après

avoir battu un corps de 8,000 hommes. En 1691, il gagna sur eux une victoire signalée à Salankemen en Esclavonie; le grand-visir resta sur le champ de bataille avec près de 20,000 des siens. En 1702, il y eut entre lui et le duc de Villars, à Fridelingen, une action pour laquelle on chanta le *Te Deum* à Vienne et à Paris. Il commanda sur le Rhin les années suivantes, et se trouva à la bataille de Hochstet en 1704, et au siége de Landau la même année. Il fut récompensé par le gouvernement de Javarin, et fut nommé, quelque temps après, maréchal de camp général de l'empire. Il mourut le 4 janvier 1707, à 52 ans, avec la réputation d'un des plus grands capitaines de son siècle.

LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, prince de CONTI. *Voyez* CONTI.

LOUIS (Pierre de Saint). *Voyez* PIERRE.

LOUIS *le Maure*. *Voyez* SFORCE.

LOUIS DE LORRAINE. *Voyez* GUISE.

LOUIS (Antoine), célèbre chirurgien, né à Metz le 13 février 1723, a su réunir au plus haut degré, dans l'exercice de la chirurgie, la théorie et la pratique. Sa théorie, dirigée sur les principes des plus grands maîtres, était fondée sur une connaissance approfondie des auteurs anciens: elle lui a fourni de nouveaux documens sur l'art, consignés dans ses ouvrages, et surtout dans le *Recueil* de l'académie de chirurgie. Placé très jeune à l'armée, en qualité de chirurgien aide-major, il s'acquit par ses talens l'amitié de La Peyronie, premier chirurgien du roi, fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité (1757), puis chirurgien-major consultant de l'armée du Haut-Rhin (1761). De retour à Paris, s'étant livré à la grande pratique de la chirurgie, il a toujours opéré avec sûreté et intelligence. Devenu secrétaire de l'académie de chirurgie, il remplit cette place autant en homme d'érudition et de lettres qu'en homme consommé dans la science de sa profession. Parmi les divers écrits de Louis, il en est qui regardent des différends survenus entre les médecins et les chirurgiens, et autres objets qui concernent la partie littéraire ou légale de la chirurgie. Parmi les ouvrages qui ont pour objet la pratique de son art, on distingue ses *Lettres sur la certitude des signes de la mort*, 1753, in-12, ouvrage devenu rare, et le *Parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne*, publié en 1764; (les articles de chirurgie qu'il a fournis à l'*Encyclopedie*, et qui ont été imprimés séparément sous le titre de *Dictionnaire de chirurgie*, Paris, 1772, in-8; divers *Mémoires* insérés dans le recueil de l'académie de chirurgie.) Il mourut à Paris d'une hydropisie de poitrine, le 18 février 1792. Il a voulu, par son testament, que ses cendres reposassent à côté de celles des pauvres qu'il avait servis dans un vaste hôpital (la Salpêtrière), où il était entré en qualité d'élève à l'âge de 21 ans, et où il avait gagné sa maîtrise par un travail consécutif de six années. Cependant le même homme qui a voulu être enterré au cimetière de l'hôpital de la Salpêtrière, le même homme, ancien ami de l'abbé Prévôt, l'abandonna dans la maladie dont mourut cet écrivain célèbre, par cette seule raison que, chrétien éclairé, quoique long-temps égaré, il avait jugé devoir consacrer à la religion ses derniers momens. On a reproché aussi à Louis d'avoir débuté, très jeune encore, par une *Lettre* sur l'électricité; critique amère contre l'abbé Nollet, physicien alors célèbre, dont il suivait les leçons. Il fut l'auteur d'une *Thèse* donnée sous le nom d'un de ses élèves, et qui, par son sujet, prêta à la curiosité et à la plaisanterie: *An certæ sint virginitatis notæ?* Au jugement des vrais savans, il n'y développa que des vues superficielles ou fausses. M. Pelletan, membre très distingué de l'académie de chirurgie, dans un éloge nécrologique de Louis, remarque fort judicieusement que ce ne fut pas un homme de génie; mais il fut abondant. Son humeur était vive, brusque et souvent emportée; son esprit de société était parfois celui de la raillerie; et son caractère, celui d'une vanité excessive. Franc et tranchant, il ne dissimulait ja-

mais aucune de ses opinions, quelles qu'elles fussent, sans réfléchir sur les conséquences d'une véracité imprudente, et sans jamais douter de la justesse de ses jugemens.

LOUISE DE SAVOIE, duchesse d'Angoulême, fille de Philippe, comte de Bresse, puis duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, épousa, en 1488, à l'âge de 12 ans, Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et fut mère du roi François Ier. (Veuve à l'âge de 18 ans, elle se retira au château de Cognac, revint à la cour à l'avénement de Louis XII, fut nommée régente en 1515, quand François Ier, devenu roi, partit pour l'Italie. Après la bataille de Pavie, elle prit les mesures les plus efficaces pour sauver le royaume, et contribua à la délivrance de son fils. Cette princesse est principalement célèbre par la mort du surintendant des finances Samblançay, auquel elle extorqua six millions de notre monnaie d'aujourd'hui, et qui fut condamné à la peine capitale pour ce seul fait, dont une conséquence horrible fut la perte entière d'une armée en Italie, qui y périt de misère, faute de cette somme que le roi lui avait destinée). Elle est encore célèbre par ses démêlés avec le connétable Charles, duc de Bourbon : elle avait d'abord beaucoup aimé ce prince, et avait même obtenu pour lui l'épée de connétable ; mais, piquée ensuite de ce qu'il avait refusé de l'épouser, son amour se tourna en une haine violente. Elle revendiqua les biens de la maison de Bourbon, dont elle était héritière du côté de sa mère, et qu'elle prétendait lui appartenir par la proximité du sang. Les juges ne furent pas assez corrompus pour adjuger cette succession à la régente ; mais ils furent assez faibles pour la mettre en séquestre. Bourbon, se voyant dépouillé de ses biens, quitta la France, et se ligua avec l'empereur Charles-Quint. (Louise signa en 1529 avec Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, le traité de Cambrai, nommé aussi, à cause de cette circonstance, le *Traité des dames*.) Cette princesse mourut peu de temps après, à Grez en Gatinais en 1531, à 55 ans, regardée comme une femme aussi propre à une intrigue d'amour qu'à une affaire de cabinet. On trouva dans ses coffres 500,000 écus d'or. (Cette princesse laissa un *Journal* des événemens de son temps (1501-1522) : il a été inséré par Guichenon dans *les preuves de l'histoire généalogique de la maison de Savoie*, et réimprimé à la suite des *Mémoires de Bellay*, et dans le tom. 16 des *Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France*.)

LOUISE-MARGUERITE DE LORRAINE, princesse de Conti, fille de Henri, duc de Guise, et femme de François de Bourbon, prince de Conti, née à Blois en 1588, perdit son époux en 1614, et mourut à Eu, en 1631. On a d'elle un ouvrage assez frivole, les *Amours du grand Alcandre*, dans le journal de Henri III, 1744, 5 vol. in-8. C'est une histoire des amours de Henri IV, avec le récit de quelques actions louables et de quelques paroles de ce prince.

LOUISE-MARIE DE GONZAGUE, reine de Pologne. *Voyez* GONZAGUE.

LOUISE DE LA MISÉRICORDE. *Voyez* VALLIÈRE (Louise-Françoise de la Baume Le Blanc, duchesse de la).

LOUISE DE FRANCE, fille de Louis XV, née le 14 juillet 1737, religieuse carmélite de Saint-Denys en 1771, sous le nom de *Thérèse de Saint-Augustin*, mourut d'un coup d'apoplexie, le 23 décembre 1787, dans la 50e année de son âge. Les plus grands sacrifices n'avaient rien coûté à cette princesse pour suivre les mouvemens de sa piété. Depuis le moment qu'elle entra au couvent des carmélites jusqu'à celui de son décès, elle ne cessa d'édifier sa communauté par les sentimens les plus religieux, ainsi que par la pratique la plus exacte des règles austères de son ordre. Sa mort excita les plus vifs regrets de tous les gens attachés à la religion. C'était la mère des pauvres et des affligés, toujours prête à employer ses moyens et son crédit pour toutes les œuvres saintes et charitables ; et pour citer un fait entre mille, c'est à sa sollicitation et à son zèle que les religieuses des Bays-Bas, expulsées sous le règne de

l'empereur Joseph II, furent reçues et accueillies en France. « Les fastes de l'Église, dit un auteur, nous offrent de » fréquens exemples de reines et de princesses qui se sont dérobées à l'éclat et » aux délices de la cour, pour se dévouer » à la solitude et aux austérités du cloître : quelque admirables, quelque héroïques que fussent de pareils sacrifices, ils ont dû paraître moins étonnans, sans doute, dans ce temps où la » piété était en honneur, où le monde » payait un tribut public de respects et » d'hommages à ces âmes nobles et courageuses, qui se consacraient dans la » retraite à la pratique des plus sublimes » conseils de l'Evangile. Mais dans un siècle tel que le nôtre, où de vains et d'orgueilleux raisonneurs, incapables de » s'élever au dessus des froids calculs de » l'égoïsme, osent traiter de superstition » et de faiblesse les victoires mêmes que » la religion remporte sur la nature ; » dans un siècle où les demeures sacrées » qui servent d'asile à la vertu et à l'innocence, contre les vices et la corruption de la société, sont devenues l'objet » du mépris et de la dérision publique, » et regardées comme des monumens du » fanatisme et de l'imbécillité de nos » aïeux ; quand on voit la fille du plus » puissant roi de l'univers, supérieure » aux faux jugemens des hommes, préférer aux fastes du trône l'obscurité d'un » monastère, s'arracher aux plaisirs et » aux honneurs, pour se livrer aux exercices de l'humilité et de la pénitence, » ce trait de grandeur d'âme est assurément le plus beau triomphe de la foi » sur l'incrédulité, et il semble que l'Etre » suprême réservait à notre siècle ce » grand spectacle, pour lui montrer que » la religion sait, beaucoup mieux que » la philosophie, élever une âme au » dessus des passions et des faiblesses de » l'humanité. » M. de Sancy fit à cette princesse l'épitaphe suivante, qui finit par une espèce de prophétie, trop tôt accomplie :

Du sommet des grandeurs au sommet du Carmel,
Et des marches du trône aux marches de l'autel,
Louise avait franchi cet immense intervalle,
Préférant le cilice à la pompe royale.
Mais Dieu l'a fait monter, en ce jour glorieux,
Des ténèbres du cloître à la splendeur des cieux.
Là, près de saint Louis, de son auguste frère,
Elle unira ses vœux, aux pieds du Tout-Puissant,
Pour écarter des yeux d'un prince bienfaisant
L'horrible impiété, les désordres, la guerre,
Ces fléaux destructeurs d'un état florissant.

M. François, prêtre de la mission, dans l'oraison funèbre, qu'il prononça dans l'église des carmélites de la rue de Grenelle, en l'honneur de la pieuse princesse, semble avoir annoncé ces fléaux dans le passage suivant : « Saint Paul, » dans Athènes, sentait son cœur frémir » et ses entrailles se déchirer à la vue de » ce peuple, le plus poli et le plus aimable de tous les peuples, plongé dans les » ténèbres de l'idolâtrie. Avec quel déchirement plus cruel encore, Thérèse » de Saint-Augustin ne voyait-elle pas la » foi de ses pères se refroidir et s'obscurcir dans un royaume où elle avait répandu autrefois un si grand éclat! les » temples presque déserts, les autels » abandonnés, le culte négligé, le refroidissement du zèle parmi les ministres de la religion, le sel de la terre » affadi, le feu de la ferveur éteint dans » les asiles élevés pour sa conservation. » Avec quelle tristesse et quelle douleur » elle voyait encore la corruption des » mœurs étendre ses ravages, la philosophie audacieuse menacer de tout envahir, les scandales, de tout submerger, la débauche sans honte, la licence » sans frein, et l'indifférence apathique, » le dernier de tous les excès, parce » qu'elle ne laisse presque plus aucune » espérance, ni de retour ni de remède! » Aussi Thérèse de Saint-Augustin ne » coule plus ses jours que dans l'abattement et dans la langueur : c'est Héli, » qui ne peut plus survivre à la prise de » l'arche ; c'est Eléazar, qui s'immole, de » peur d'être témoin de la désolation qui » menace son peuple. Ô France! ô nation » jusqu'ici favorisée des cieux! apprends » que ce sont tes abominations qui précipitent le cours d'une vie si précieuse, » et que la fille de tes rois n'expire que » de l'excès de tes maux ; mais apprends » en même temps à profiter des derniers » momens qui terminèrent une si sainte

» carrière. » Il a paru une *Histoire de la vie édifiante* de cette princesse, Paris, 1788. Elle présente un tableau de vertus pures, et des détails pleins d'intérêt pour les âmes chrétiennes; mais l'auteur, pour la rendre également intéressante pour les gens du monde, y a fait entrer bien des choses étrangères à son sujet. C'est d'ailleurs un mélange de vers et de prose, qui, pour la forme, fait ressembler cette *Histoire* au *Voyage de Bachaumont*. Quelques-uns de ces vers sont néanmoins heureusement amenés, tels que ces vieilles stances du naïf Racan :

Ces hautes qualités de têtes couronnées,
Ces trônes, ces états pendant quelques années
Contentent notre vanité;
Mais toute cette gloire est courte et variable;
Il n'en reste non plus que d'un songe agréable,
Quand on est dans l'éternité.

Là, les soupirs des cœurs accablés de tristesse
Seront mieux entendus que des chants d'allégresse,
Qui sortent des esprits contens;
Et là, les vieux lambeaux qui couvrent l'innocence,
Seront plus estimés que la magnificence
Des habits les plus éclatans.

(Elle a été réimprimée à Lyon, en 1817, avec des augmentations considérables. On en a fait disparaître tout ce qui était étranger au sujet ; tels que les vers et des passages tirés de Voltaire, fort mal placés dans cet ouvrage. L'abbé Proyart a publié la *Vie* de madame Louise, ouvrage estimé et extrait de mémoires authentiques, Bruxelles, 1793, in-12; 4e édition ; Lyon, 1818, 2 vol. in-12, augmentée de plusieurs anecdotes curieuses, extraites de mémoires authentiques, des lettres de la princesse, dont le recueil a été confié à cet ecclésiastique, et d'une relation de la suppression des carmélites dans les Pays-Bas, sous l'empereur Joseph II, et de leur translation au monastère de St.-Denys en France, à la sollicitation de madame Louise. Cet ouvrage a été réimprimé à Lyon, 1829, 2 vol. in-12 : « Il n'est pas » étonnant, dit *l'Ami de la Religion*, » du 8 juillet 1829, (tom. 60, p. 272) » qu'on réimprime si souvent un livre qui » présente un aussi grand exemple. La » fille d'un roi s'arrachant aux douceurs » et aux illusions de la cour pour aller » habiter un cloître, c'est ce qui ne peut » manquer d'étonner dans un siècle tel » que le nôtre. On admirera dans cette » vie le courage, le dévouement et en » même temps la simplicité et la gaîté » d'une princesse inspirée par une piété » tendre et éclairée. » Sa vie est en effet bien propre à ramener les personnes qui s'effraient au seul nom de pénitence. Que peut-on en effet trouver de difficile, lorsque cette princesse, élevée dans le sein des grandeurs, d'une santé faible et languissante, fournit l'exemple et le modèle de toutes les vertus ?) Parmi les diverses *Oraisons funèbres* consacrées à la mémoire de cette princesse, on distingue, outre celle dont nous avons parlé, celle de M. l'abbé Amalric, prononcée dans l'église des carmélites de Saint-Denys (voyez le *Journal historique et littéraire*, 1er novembre 1788, page 382), et celle de l'abbé du Serre-Figon, prononcée dans l'église des carmélites de Pontoise (*ibidem*, 15 mai 1789, page 103.)

LOUISE-ADÉLAIDE DE BOURBON-CONDÉ. *Voyez* CONDÉ.

LOUP (Saint), en latin *Lupus*, né à Toul, vers le commencement du 5e siècle, épousa la sœur de saint Hilaire, évêque d'Arles. La vertu avait formé cette union ; une vertu plus sublime la rompit. Les deux époux se séparèrent l'un de l'autre, pour se consacrer à Dieu chacun dans un monastère ; Loup s'enferma dans celui de Lérins. Ses vertus le firent élever sur le siége de Troyes en 427. Entièrement occupé des devoirs de l'épiscopat, il mérita les respects et les éloges des plus grands hommes de son siècle. Sidoine Apollinaire l'appela *le premier des prélats*. Les évêques des Gaules le députèrent, avec saint Germain d'Auxerre, pour aller combattre les pélagiens qui infectaient la Grande-Bretagne. Cette mission produisit de grands fruits. Loup, de retour à Troyes, sauva cette ville de la fureur d'Attila ; ce barbare conquérant s'appelait lui-même *le fléau de Dieu*, se croyant destiné à punir les péchés des peuples. Déjà Reims, Cambrai, Besançon, Auxerre et Langres avaient ressenti les effets de sa fureur. Ses coups allaient tomber sur Troyes : les habitans de cette ville

étaient dans la plus grande consternation. Saint Loup intercéda pour son peuple auprès de Dieu, auquel il adressa, durant plusieurs jours, des prières ferventes, accompagnées de larmes, de jeûnes et de plusieurs autres bonnes œuvres. Enfin, mettant sa confiance dans la protection du Ciel, il prit ses habits pontificaux, et alla trouver Attila, qui était à la tête de son armée. Le prince barbare, quoique infidèle, fut pénétré de respect à la vue du saint évêque, suivi de son clergé en procession et précédé de la croix. Lorsque le serviteur de Dieu fut auprès du roi des Huns, il lui adressa la parole, en lui demandant qui il était : « Je suis, » dit Attila, le fléau de Dieu. — Nous » respectons, reprit le saint, ce qui » nous vient de la part de Dieu ; mais » si vous êtes le fléau avec lequel le » Ciel nous châtie, souvenez-vous de » ne faire que ce qui vous est permis » par la main toute-puissante qui vous » meut et vous gouverne. » Attila, frappé de ce discours, promit d'épargner Troyes. Ainsi les prières de saint Loup protégèrent une ville dépourvue de tout secours, contre une armée de 400,000 hommes, qui, ayant ravagé la Thrace, l'Illyrie et la Grèce, avait passé le Rhin, et porté ensuite la désolation dans les contrées les plus fertiles de la France. Attila, ayant fait retirer ses troupes de devant Troyes, s'avança dans les plaines de Châlons. Il y fut attaqué et défait par les Romains, que commandait le brave Aétius. Durant sa retraite, il envoya chercher saint Loup, et le pria de l'accompagner jusqu'au Rhin, s'imaginant que la présence d'un si grand serviteur de Dieu serait une sauve-garde assurée pour lui et pour son armée. Lorsqu'il le renvoya, il se recommanda instamment à ses prières. Cette action du saint évêque déplut aux généraux de l'empire : on le soupçonna d'avoir favorisé l'évasion des Barbares ; et il fut obligé de quitter Troyes pour deux ans. Mais, par sa patience et sa charité, il triompha de l'envie et de la malice des hommes. On lui permit de revenir dans son diocèse, où il mourut en 478 ou 479, après l'avoir gouverné 52 ans. On garde son corps à Troyes, dans l'église qui porte son nom. Il y avait anciennement en Angleterre plusieurs églises dédiées sous son invocation. Le P. Sirmond a publié une *Lettre* de cet illustre évêque dans le 1er vol. de sa *Collection des conciles de France*. (L'Eglise célèbre sa mémoire le 29 juillet. On trouve dans le *Specimen* de D. Louis d'Acheri, tom. 5, et dans le 1er vol. de la *Collection des Conciles*, une *Lettre* de saint Loup à Sidoine Apollinaire.) — Il ne faut pas le confondre avec saint Loup ou saint Leu, évêque de Lyon, mort en 542 ; ni avec saint Loup ou saint Leu, évêque de Bayeux, mort vers 465.

LOUP, en latin *Servatus Lupus*, abbé de Ferrières, né vers l'an 805, parut en 844 au concile de Verneuil, dont il dressa les *canons*, et à celui de Soissons en 853. Le roi et les évêques de France lui commirent plusieurs affaires importantes. Charles le Chauve l'envoya à Rome vers le pape Léon IV en 847, et le chargea de réformer tous les monastères de France avec le célèbre Prudence. On ne trouve plus de traces de ce prélat. Loup mourut après 862. Il est le même que Loup Servat, comme l'ont démontré le Père Sirmond et Baluze contre Mauguin. On a de lui plusieurs ouvrages : 1° *Lettres* sur différens sujets (*liber Epistolarum*) ; elles sont au nombre de 134, et mettent dans un grand jour plusieurs affaires de son temps. On y trouve divers points de doctrine et de discipline ecclésiastique discutés ; (elles ont été publiées par Papire-Masson, Paris, 1588, in-8, insérées dans les *Scriptores Francorum* de Duchesne; publiées de nouveau par Baluze avec *notes* ; cette édit. est la meilleure). 2° Un traité intitulé : *Des trois questions* (de la prédestination, du libre arbitre et de la rédemption de J.-C.), *contre Gotescalc*. L'auteur s'y attache à la doctrine des Pères, et surtout à celle de saint Augustin. (Cet ouvrage a été publié en 1648 in-16, sans nom

de ville, à Paris, 1650; in-8, par Sirmond dont l'édition est excellente; il a été inséré dans un *Recueil d'ouvrages sur la prédestination et la grâce*, par Guilbert Mauguin, Paris, 1650, in-4.) 3° Un recueil de passages sur la prédestination; 4° une *Vie* de saint Wigbert. Le style de Loup est clair, élégant et nerveux. Baluze a recueilli ces différens écrits, Paris, 1664, in-8, et les a enrichis de notes curieuses. On en a fait une nouvelle édition avec des corrections et des additions, à Leipsick, sous le nom d'Anvers, 1710. (Voyez l'*Hist. littér. de France*, tom. 5. Loup était l'un des meilleurs écrivains du 9e siècle.)

* LOUTHERBOURG, ou mieux LUTHERBOURG (Philippe-Jacques), peintre, né à Strasbourg en 1740, d'un père qui était lui-même peintre et originaire de Bâle, fut élève de Rischbein, et ensuite de Casa-Nova, et devint membre de l'académie de Paris en 1768. Ce peintre était habile à rendre les batailles, les chasses, les paysages et les animaux. En 1771, il fut appelé en Angleterre où on lui donna un traitement de mille livres sterling, pour y tracer le croquis des décorations du grand opéra. Il exécuta aussi dans ce pays, pour le roman de *Tom-Jones*, plusieurs compositions gracieuses qui ont été reproduites par le burin. L'impératrice de Russie désirant avoir, de la main de cet artiste, un tableau représentant le *passage du Danube sous Romanzow*, Loutherbourg, pour mettre plus de fidélité dans l'exécution des détails, demanda et obtint de cette princesse un modèle de chaque espèce d'armes des différentes nations qui dépendaient de son vaste empire : cette collection forma l'un des cabinets les plus curieux de l'Angleterre. Le musée du Louvre ne possède point de tableaux de ce maître : il existe au château de Rambouillet une *bataille* qui peut être placée à côté des meilleures productions de Wouvermans. En général ce peintre avait une exécution facile, une touche franche et un coloris plein de fraîcheur. Il a lui-même gravé avec succès, surtout d'après ses propres compositions : l'on cite deux *suites de soldats*, composées de six pièces chacune; les *quatre heures du jour*; la *Tranquillité champêtre*; la *Bonne petite sœur*; des *Costumes Maronites*, etc. On lui attribue l'invention du *Théâtre pittoresque et mécanique*, que Pierre a mis depuis en œuvre; les essais de Loutherbourg dans ce genre ont été décrits dans le *Journal littéraire* d'Allemagne, sous le nom d'*Eidophysion*. Le *Magasin encyclopédique*, année 1819, n° 4, renferme une *notice* sur Loutherbourg.

LOUVART ou LOUVARD (Dom François), bénédictin de Saint-Maur, appelant, naquit en 1662, à Claux-Généreux, dans le diocèse du Mans. Il fut le premier de sa congrégation qui s'éleva contre la constitution *Unigenitus*. Ce religieux, qui aurait dû rester dans la retraite et dans l'obscurité, écrivit à quelques prélats des lettres si séditieuses, que le roi le fit enfermer à la Bastille, et en d'autres maisons de force. Il disait, dans une de ces lettres, qu'*il fallait soutenir* ce qu'il appelait *la vérité, contre le fer, le feu, le temps et les princes*.... et dans une autre qu'*une bonne et vigoureuse guerre valait mieux qu'un mauvais accommodement*. Il sortit de sa prison et se réfugia à Schoonhove, près d'Utrecht, où il mourut, en 1739, âgé de 77 ans, laissant une *Protestation* qui fit beaucoup de bruit, quand elle vit le jour : il l'avait composée au château de Nantes, 5 mois avant sa mort. Il avait publié le prospectus d'une édition des *OEuvres de saint Grégoire de Nazianze* qui n'a point paru.

* LOUVEL (Pierre-Louis), assassin du duc de Berri, naquit en 1783, à Versailles, d'un marchand mercier très pauvre, qui le plaça aux enfans trouvés. Sorti de cette maison en 1794, il prit l'état de sellier, et employa une foule de subterfuges pour échapper à la conscription. Après avoir réussi à s'y soustraire, il fut employé dans les écuries impériales. Admirateur passionné de Buonaparte, il le suivit à l'île d'Elbe, à Waterloo, à Rochefort. De retour à Paris, il parvint à entrer dans les écuries du roi. Bientôt il

conçut le projet d'assassiner toute la famille royale, et il chercha toutes les occasions d'exécuter son coupable projet : sombre de caractère, mélancolique par tempérament, ce fut froidement qu'il médita son crime et froidement qu'il l'exécuta. Le dimanche, 13 février 1820, vers les onze heures du soir, au moment où le duc de Berri sortait de l'Opéra, Louvel se glisse entre un factionnaire et un gentilhomme de la suite du prince, le saisit par l'épaule gauche et lui enfonce violemment dans le sein droit un fer qu'il laisse dans la plaie. Le duc de Berri crut d'abord qu'il avait été heurté par quelque curieux imprudent; mais aussitôt il s'écria en chancelant : *Je suis assassiné*, et en même temps il arracha de la plaie un instrument tranchant et aigu de la plus grossière fabrication. (*V*. l'article BERRI.) Le prince, transporté dans l'une des salles de l'Opéra, fut bientôt environné de tous les membres de la famille royale et surtout de sa courageuse épouse, qui lui prodigua les marques les plus vives d'une tendre affection. Le duc de Berri mourut dans la nuit même où il fut assassiné. (Voyez l'*Histoire de ce prince*, par M. de Châteaubriand.) Le meurtrier, après avoir frappé le duc de Berri, avait précipitamment pris la fuite; mais plusieurs officiers et soldats de la garde royale s'étaient hâtés de suivre ses traces, dans la direction de l'arcade Colbert : là il fut croisé par une voiture de place, et il heurta violemment un garçon de café qui lutta quelque temps avec lui : un soldat de la garde royale le saisit, et on l'entraîna au corps de garde du théâtre. On trouva sur lui quelques papiers insignifians, la gaîne du poignard dont il s'était servi, et une alêne de sellier longue et affilée, également muni de sa gaîne. Interrogé presque aussitôt en présence du commissaire de police du quartier, du préfet de police, du comte de Case, ministre de l'intérieur, il répondit qu'il s'appelait Pierre-Louis Louvel, et qu'il demeurait sur la place du Carrousel aux petites écuries du roi, où il était employé comme garçon sellier. Dans les réponses qu'il fit sur les motifs qui l'avaient poussé à ce crime, il dit qu'il avait été mu par la haine qu'il portait aux Bourbons; que son but avait été d'en délivrer la France, parce qu'il les regardait comme les ennemis les plus cruels de son pays; qu'il avait commencé par le plus jeune, par celui qui pouvait en perpétuer la race; que, si la fuite l'eût sauvé, il aurait aussi assassiné le duc d'Angoulême et ensuite le roi; qu'il avait conçu son projet depuis six ans; qu'il ne l'avait communiqué à personne; que seul il avait voulu être le *sauveur de la France*. Louvel fut conduit à la conciergerie, puis au Luxembourg où il demeura pendant toute la durée du procès. Le procureur-général Bellard fut chargé de l'instruction de cette affaire : ce ne fut qu'au bout de trois mois qu'il présenta son acte d'accusation. Pendant tout ce temps-là, on fit les plus scrupuleuses recherches : cinquante commissions rogatoires furent délivrées, et 1200 témoins entendus; toutes ces investigations n'amenèrent aucun résultat; le procureur-général Bellard, dans son acte d'accusation du 12 mai, déclara qu'il ne s'était point trouvé de complices. La chambre de Paris avait été investie du droit de juger l'accusé; le 5 juin, sur la représentation de l'acte d'accusation, et après le rapport de M. Bastard de l'Etang, Louvel comparut devant ses juges. Il avait pour défenseurs MM. Archambault et Bonnet, bâtonniers de l'ordre des avocats, et nommés d'office en vertu de la loi. La physionomie de Louvel paraissait calme, mais toujours sombre; il promena lentement et sans émotion ses regards sur l'assemblée, écouta tranquillement l'acte d'accusation, et répondit froidement aux questions qui lui furent adressées. Il ne se démentit en aucune manière : la haine qu'il portait aux Bourbons avait dirigé son poignard; il avait médité la mort de tous les princes français, depuis 1814; il avait cherché déjà à tuer Louis XVIII, à son premier retour en France; n'ayant pas réussi dans cette criminelle tentative, il ne cessa d'être tourmenté par l'idée dominante qui le poursuivait, et dans plusieurs occasions il avait essayé de tuer le prince qui venait de tomber sous son

poignard. Il n'avait aucune plainte à former contre sa victime, et ce n'était point par désir de vengeance qu'il avait armé son bras. Sa haine était toute politique : il ne pouvait supporter l'idée de voir la France gouvernée par des princes qui, selon lui, avaient été imposés par les baïonnettes étrangères. Mais ces pensées qu'il avouait avec une espèce d'orgueil, il les avait concentrées en lui-même, il n'en avait fait part à personne. S'il y avait un coupable, disait-il, c'était lui seul, parce que lui seul avait *voulu se sacrifier pour la France*. Il entra dans quelques détails sur ses habitudes : il dit avec indifférence qu'il était né dans la religion catholique ; ses lectures habituelles étaient la *Déclaration des droits de l'homme*, la *Constitution* (sans doute celle de 1793). Il a déclaré ne lire ni journaux ni pamphlets. Dans tous les cas, il convenait que son crime était horrible, mais il ajoutait qu'en le commettant il avait cru remplir une mission. Lorsque les témoins eurent été entendus, et qu'un avocat eut pris la défense de l'accusé, en le présentant comme atteint d'une *monomanie*, et en rappelant le pardon que le prince avait demandé pour son assassin, Louvel voulut parler : il lut d'une voix faible et un peu émue un discours, ou, pour mieux dire, une diatribe contre la famille royale. Le procureur-général combattit tous les moyens de défense de l'accusé, qui fut déclaré après deux heures de délibération coupable, et fut condamné à mort, d'après l'article 87 du Code pénal. Louvel fut reconduit dans sa prison. La veille de sa mort, il eut la fantaisie singulière de vouloir coucher dans des draps fins ; on les lui donna, et il passa une partie de la nuit à écrire à ses parens, se coucha ensuite et dormit d'un sommeil paisible !.... Louvel avait refusé d'abord un confesseur ; il se décida enfin à recevoir et à entendre M. l'abbé Montès, aumônier de la conciergerie. Le 7 juin 1820, jour de l'exécution, et à six heures du matin, il but un verre de vin de Bordeaux ; M. Bellard vint l'interroger pour la dernière fois, mais sans en obtenir d'éclaircissemens nouveaux. Dans ce jour on avait déployé dans toutes les rues par où devait passer le criminel, et sur la place de Grève, une force armée imposante. Louvel arriva sur la place à six heures du soir. Debout sur la fatale charrette, et assisté de M. Montès, il monta sur l'échafaud d'un pas ferme, mais le visage troublé. Après qu'il eut eu un court entretien avec le confesseur, l'exécuteur s'empara de l'assassin...., et, dans moins d'une seconde, Louvel avait subi la punition de son forfait. On peut consulter sur Louvel l'*Histoire de son procès*, publiée par M. Maurice Méjean, Paris, 1820, 2 vol. in-8.

LOUVENCOURT (Marie DE), poète, née à Paris, morte dans la même ville au mois de novembre 1712, âgée de 32 ans, apporta en naissant des dispositions heureuses pour les beaux-arts. J.-B. Rousseau l'a peu ménagée dans ses *Epîtres*; mais l'on ne doit pas toujours s'arrêter au jugement d'un poète piqué. Mademoiselle de Louvencourt a particulièrement réussi dans la poésie érotique. Ses vers sont, la plupart, des *cantates* mises en musique : elles ont été gravées. On a encore quelques-unes de ses poésies dans le *Recueil* de Vertron.

LOUVENCOURT (Marie-Joachim-Elisabeth de), née en 1747 d'une famille distinguée, et morte en odeur de sainteté à Amiens en 1778, a donné de grands exemples de vertu, et surtout d'une active et courageuse charité envers le prochain. Sa *Vie* a été imprimée à Malines en 1781, un vol. in-12.

LOUVER, ou LOWER (Richard), né vers 1631 à Tremère, dans la province de Cornouailles, disciple de Thomas Willis, exerça la médecine à Londres avec réputation. Il était du parti des Wighs, et mourut en 1691. Ce médecin pratiqua la transfusion du sang d'un animal dans un autre. Il voulut même passer pour l'inventeur de cette opération empirique dont il promettait de grands avantages, et qui n'en a produit aucun ; mais il ne fit que la présenter sous un nouveau jour ; car il est certain que Libavius est le premier qui en ait donné l'idée. (*Voy.*

Libavius.) Les principaux ouvrages de Louver sont : 1° un *Traité du cœur, du mouvement et de la couleur du sang, et du passage du chyle dans le sang*, Londres, 1669 ; Leyde, 1722, in-8, et 1749; traduit en français, 1679, in-8. Louver est le premier qui ait éclairci cette matière. Avant lui, on n'avait qu'une idée très vague de ce viscère ; mais M. Senac a depuis étendu les lumières que Louver a répandues sur cet objet. On a ajouté au traité du cœur la dissertation suivante : 2° *Dissertation de l'origine du catarrhe et de la saignée*, Londres, 1671, in-8. 3° Une *Défense* de la *Dissertation de Willis sur les fièvres ;* Londres, 1665, in-8. Ces ouvrages furent recherchés de son temps, et sont utiles. Ils sont en latin.

LOUVERTURE. *Voyez* Toussaint-Louverture.

LOUVET (Pierre), avocat du 17e siècle, né en 1569 ou 1574 à Reinville, village situé à 2 lieues de Beauvais, fut maître des requêtes de la reine Marguerite, et mourut dans sa patrie en 1646. On a de lui : 1° l'*Histoire de la ville et cité de Beauvais*, Rouen, 1613, in-8 ; 2° *Histoire et antiquités du pays de Beauvaisis*, Beauvais, 1631, in-8. Le premier de ces deux ouvrages traite de ce qui concerne l'état ecclésiastique du Beauvaisis ; le deuxième, de l'état civil. (*Voyez* Simon Denys.) 3° *Nomenclatura et chronologia rerum ecclesiasticarum diœcesis Bellovacensis*, Paris, 1618, in-8 ; 4° *Histoire des antiquités du diocèse de Beauvais*, imprimée en cette ville, 1635, in-8 ; 5° *Anciennes remarques sur la noblesse beauvaisine et sur plusieurs familles de France*, 1631 et 1640, in-8, très rare. Cet ouvrage est par ordre alphabétique, et ne va que jusqu'à l'n. 6° *Abrégé des constitutions et réglemens... pour les études et réformes du couvent des jacobins de Beauvais*, 1618. Le mérite de ces ouvrages consiste dans les recherches ; il serait inutile d'y chercher les agrémens du stile.

LOUVET (Pierre), docteur en médecine, natif de Beauvais en 1617, d'une autre famille que le précédent, professa la rhétorique en province, et enseigna la géographie à Montpellier. Il surchargea le public, depuis 1659 jusqu'en 1680, époque de sa mort, d'une foule d'ouvrages sur l'histoire de Provence et de Languedoc. Ses matériaux sont si mal digérés, et ses inexactitudes sont si fréquentes, qu'on ose à peine le citer. On a de lui : 1° *Remarques sur l'histoire de Languedoc*, in-4 ; 2° *Traité, en forme d'abrégé, de l'histoire d'Aquitaine, Guienne et Gascogne, jusqu'à présent*, Bordeaux, 1659, in-12 ; 3° *la France dans sa splendeur*, 2 vol. in-12 ; 4° *Abrégé de l'histoire de Provence*, 2 vol. in-12, avec des *Additions* sur cette Histoire, aussi en 2 vol. in-12 ; 5° *Projet de l'Histoire du pays de Beaujolais*, in-4 ; 6° *Histoire de Villefranche, capitale du Beaujolais*, in-8 ; 7° *Histoire des troubles de Provence, depuis* 1481 *jusqu'en* 1598, 2 vol. in-12. La moins mauvaise de ses productions est son *Mercure hollandais*, en 10 vol. in-12. C'est une histoire maussade des conquêtes de Louis XIV en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne et en Catalogne, et des autres événemens qui occupèrent l'Europe depuis 1672 jusqu'à la fin de 1679. Louvet avait quitté la médecine pour l'histoire ; il était aussi peu propre à l'une qu'à l'autre, quoique honoré du titre d'*historiographe* du prince de Dombes.

* LOUVET de Couvray (Jean-Baptiste), naquit à Paris en 1764 d'un marchand bonnetier, et fut d'abord commis chez un libraire. Né avec du talent et une imagination heureuse, il débuta dans la carrière littéraire par les *Amours du chevalier de Faublas*, dont il fit paraître d'abord la première partie : c'est un roman où la licence la plus grande règne à côté d'une ignorance complète des mœurs de la haute société, que l'auteur a voulu peindre sans la connaître, et surtout sans l'avoir jamais fréquentée. Louvet partagea, au commencement de la révolution, les principes et l'exaltation des factieux, et associa à ses travaux littéraires la politique qui devint bientôt son occupation exclusive. Le 26 décembre

1791; il vint à la barre de l'assemblée législative, suivi de quelques factieux de sa section, pour demander que les princes et les émigrés fussent décrétés d'accusation. On se fera une idée de son stile oratoire, en lisant une phrase de la pétition qu'il présenta à cet objet : « Qu'aussitôt des millions de nos ci- » toyens-soldats se précipitent sur les » nombreux domaines de la féodalité; » qu'ils ne s'arrêtent qu'où finira la ser- » vitude; que les palais soient entourés » de baïonnettes, etc. » Le ministre Roland jugea Douvet digne d'être le rédacteur principal d'un journal intitulé *La Sentinelle*, qui se placardait au coin des rues, et qui avait pour but d'avilir la royauté et de préparer la catastrophe du 10 août. Le département du Loiret, ayant choisi Louvet pour le représenter à la convention, il y figura parmi les plus ardens républicains du parti de la *Gironde*, et se prononça violemment contre Robespierre, dont il demanda, le 29 octobre 1792, la mise en accusation. Il n'était pas difficile de trouver dans la vie politique de Robespierre des crimes suffisans pour le faire livrer à toutes les rigueurs de la justice; aussi Louvet employa pour l'attaquer une éloquence et une force de raisonnement qui rendirent son discours célèbre, mais qui n'empêchèrent pas que Robespierre n'échappât aux poursuites et aux accusations de ses ennemis. En 1793, Louvet vota contre l'appel au peuple et pour la mort de Louis XVI, sous la condition expresse d'en différer l'exécution jusqu'à l'établissement de la constitution. Au mois de mai de la même année il fut proscrit avec les chefs de la Gironde, et décrété d'arrestation le 2 juin suivant. Il s'échappa, se retira à Caen, d'où il écrivit contre ses persécuteurs, qui le mirent hors la loi le 28 juillet. Il erra ensuite, avec quelques-uns de ses amis, dans la Bretagne, dans le département de la Gironde, dans le midi de la France, se rapprocha ensuite de Paris, et se tint caché chez un habitant de Nemours jusqu'à la révolution du 9 thermidor. Cependant il ne rentra à la convention que sept mois après cette journée (le 8 mars 1795). Après avoir été un des partisans les plus ardens de la convention, il s'attacha plus fortement encore au directoire, reprit son journal *La Sentinelle*, et ouvrit au Palais-Royal une boutique de librairie, aux environs de laquelle se réunissaient une foule de jeunes gens qui passaient leur temps à le persiffler et à lancer des sarcasmes contre sa femme qu'il appelait sa *Lodoïska*, du nom d'une héroïne de son roman. Toujours persécuté et toujours persécuteur, Louvet termina ses jours au milieu des orages, des inquiétudes et des troubles de toute espèce. Il mourut à Paris, le 25 août 1797, à l'époque des violens débats qui annonçaient la révolution du 18 fructidor. Malgré ses talens naturels et son incroyable facilité, il était d'une ignorance profonde. On rapporte de lui une anecdote à peine croyable : il eut à soutenir une discussion contre Suard; ce dernier ayant terminé une de ses réponses par ces mots latins, *Perge, sequar;* Louvet crut qu'il s'agissait d'un nom propre, et fit sérieusement une réponse adressée à M. *Perge Sequar*. Ce trait de sa vie n'a point empêché sa réception à l'Institut (2e classe), lors de la fondation de cette société. On a de Louvet : 1° *Les Amours du chevalier de Faublas*, 1791, 3 vol. in-18; 1778, 4 vol. in-8. La 1re partie de cet ouvrage avait été imprimée à Londres (Maestricht), in-12, sous le titre de : *Une année de la vie du chevalier de Faublas*. Quelque temps après parurent, *Six semaines de la vie et la fin des amours du chevalier de Faublas*, 1788 et 1790. Ce roman a été traduit en allemand et en anglais. 2° *Emilie de Varmont*, ou *le Divorce nécessaire*, et *les Amours du curé Sévin*, 1791, 3 vol. in-18; 1794, 4 vol. in-12; ouvrage très médiocre et hideusement immoral; l'auteur y consacre le divorce et y autorise le mariage des prêtres. 3° *Paris justifié*, 1790. Cet ouvrage a été dirigé contre la relation que Mounier avait faite des forfaits des 5 et 6 octobre 1789. 4° *La Sentinelle;* 5° *Accusation contre Robespierre*, 1792, in-8, imprimée par ordre

de la convention; 6° le *Journal des Débats* (depuis le 10 août 1792 jusqu'au 10 mars 1793), in-8; 7° *Plaidoyer contre Isidore Langlois*, 1787, in-8; 8° quelques *Notices pour l'histoire et le récit de mes périls depuis le 31 mai 1793*, Paris, 1795, in-8; ouvrage traduit en allemand, en danois, et en suédois. On y joint ordinairement la *Motion d'ordre* d'Antonelle, à *l'occasion de la brochure de Louvet*, in-8 de 26 pages. Cet ouvrage de Louvet a été traduit en allemand, en danois et en suédois, et fait partie de la *Collection des mémoires sur la révolution*, Paris, 1823, in-8. 9° *La grande revue des armées noire et blanche*, comédie qui eut peu de succès. On a encore de lui quelques brochures dont on trouvera les titres dans la *Notice sur la vie et les ouvrages de J.-B. Louvet*, par Gabriel Villar, insérée dans les Mémoires de l'Institut. (Litt. et beaux-arts, tome 2, hist., page 27.)

LOUVIERS (Charles-Jacques de), écrivain français, vivait dans le 14e siècle, sous le règne de Charles V, roi de France. Il était conseiller d'état de ce prince en 1376. On lui attribue assez communément le *Songe du Vergier*, Lyon, 1491, in-fol., et réimprimé dans le recueil des *Libertés de l'Eglise gallicane*, en 1731, 4 vol. in-fol.; Goldast l'a inséré dans son recueil *De monarchia*, et les protestans ont tâché de lui trouver du mérite, quoiqu'il n'en ait pas d'autre que de flatter l'autorité temporelle en déprimant la spirituelle. Ce traité ne passe pas universellement pour être de Louviers; car les uns l'ont donné à Raoul de Presle, ou à Jean de Vertu, secrétaire de Charles V, et les autres à Philippe de Maizières.

LOUVILLE (Jacques Eugène d'ALLONVILLE, chevalier DE), né au château de ce nom en Beauce, l'an 1671, d'une famille noble et ancienne, servit d'abord sur mer, ensuite sur terre. Il fut brigadier des armées de Philippe V, et eut part aux affaires du gouvernement. La paix d'Utrecht l'ayant rendu à lui-même, il se consacra aux mathématiques, et principalement à l'astronomie. L'académie des sciences de Paris le reçut au nombre de ses membres, et la société royale de Londres lui fit le même honneur quelque temps après. Il mourut en 1732, à 61 ans. On a de lui plusieurs *Dissertations* sur des matières de physique et d'astronomie, imprimées dans les *Mémoires* de l'académie des sciences; et quelques autres dans le *Mercure*, depuis 1720, contre le P. Castel, jésuite. Son imagination dérogeait quelquefois à son jugement, et plusieurs de ses raisonnemens tiennent plus à son humeur et à ses goûts qu'aux règles d'une bonne logique. On l'a vu attribuer aux chaleurs de la canicule la liquéfaction du sang de saint Janvier, dont il avait été témoin oculaire à Naples; quoique ce phénomène se reproduise régulièrement le 19 septembre, et qu'il soit contre la nature d'un sang durci de se fondre par la chaleur (*Mém. polit. et milit.* de M. de Noailles, t. 2, p. 42).

LOUVOIS (Le marquis de). *Voy.* TELLIER (François.)

* LOUVRELOEIL ou LOUVRELEUL (Jean-Baptiste), prêtre de la doctrine chrétienne, né à Mende en 1660, y fut directeur du séminaire et professeur de théologie morale. Il s'est fait connaître par les deux ouvrages suivans: 1° *Le Fanatisme renouvelé*, ou *Histoire des sacriléges, des incendies, des meurtres et autres attentats que les calvinistes révoltés ont commis dans les Cévennes*, etc. Avignon, 1704, 1706, 4 vol. in-12; 2° *Lettre de l'auteur du Fanatisme renouvelé à M. Brueys*, de Montpellier, in-4, *traduite en anglais*; 3° *Mémoires historiques sur le Gévaudan et sur la ville de Mende, qui en est la capitale, pour servir au Dictionnaire universel de la France*, Mende, 1724, 1 vol. in-12.

LOUVREX (Mathias-Guillaume DE), né à Liége en 1665 d'une ancienne famille patricienne, rendit à sa patrie des services importans dans les divers emplois qu'il occupa, et se distingua extraordinairement par ses connaissances dans le droit civil et canonique. Les avocats des nations voisines le consultaient fréquemment, surtout dans les matières

bénéficiales, et ses décisions étaient ordinairement suivies comme des règles sûres. Fénélon, ayant appris que dans un procès Louvrex défendait la cause de son adversaire, voulut lire son *Mémoire ;* et après l'avoir lu, non content de se désister de ses prétentions, il lui envoya la collection de ses ouvrages, avec une lettre remplie des sentimens de la plus grande estime, et lui demanda son amitié. Doué de la mémoire la plus heureuse, il connaissait non seulement tous les livres d'une très ample bibliothèque, mais il désignait souvent l'endroit du passage dont il avait besoin : par ce moyen, après avoir perdu entièrement la vue, il ne cessa de dicter avec la même présence d'esprit qu'auparavant. Louvrex mourut à Liége le 15 septembre 1734, estimé autant par la simplicité de ses mœurs, sa modestie, son désintéressement et sa charité envers les pauvres, que par sa profonde science. Nous avons de lui : 1° des *Dissertations canoniques sur l'origine, l'élection, les devoirs et les droits des prévôts et des doyens des églises cathédrales et collégiales*, en latin, Liége, 1729, in-fol. ; 2° *Recueil contenant les édits du pays de Liége et comté de Looz, les priviléges accordés par les empereurs, les concordats et traités faits avec les puissances voisines*, 8 vol. in-fol., avec des notes utiles et savantes, Liége, 1714 — 1735. On en a donné une édition augmentée par les soins de Baudouin Hodin, Liége, 1751, 4 vol. in-fol. ; 3° d'excellentes notes sur l'ouvrage de Charles de Méan, intitulé : *Observationes et res judicatæ*, etc. (*Voy.* MEAN ; 4° le 3ᵉ vol. de l'*Historia leodiensis*, avec M. de Crassier. *V.* FOULON.

* LOVAT (Simon FRAZER, plus connu sous le nom de LORD), pair d'Ecosse, né en 1657, fut élevé en France chez les jésuites. De retour dans sa patrie, il eut quelques démêlés avec les *Clans* voisins de celui qu'il habitait. Il passa au service de l'Angleterre, et était en 1692 capitaine dans le régiment de Tullebardine. Lord Lovat étant mort subitement, il se porta son héritier, épousa de vive force sa veuve fille du marquis d'Athol. Cette action l'ayant fait accuser de rapt, il s'enfuit en France, et vint à la petite cour de Saint-Germain où il sut capter la confiance de Jacques III, prétendant au trône d'Angleterre. Ce prince lui ayant confié quelques lettres, il en changea l'adresse, et s'en servit pour accuser de haute trahison tous ses ennemis. Après un coup pareil, il revint d'Angleterre, et il crut persuader en France que cette dénonciation était un artifice pour mieux servir la cause des Stuards ; mais Louis XIV le fit enfermer à la Bastille, d'où il ne sortit que pour entrer dans un couvent. Après avoir été tonsuré et s'être fait jésuite, il abandonna cet état pour suivre en 1715 le prétendant qui faisait une nouvelle tentative pour reconquérir son royaume. Frazer était bien décidé à prendre parti pour le plus fort, et c'est ce qu'il fit après la bataille d'Inverness : il se déclara pour le roi Georges, et porta le dernier coup aux Jacobites en s'emparant de la citadelle d'Inverness. Cette trahison lui valut le gouvernement de cette ville, le titre de lord Lovat et de pair, avec des pensions considérables. Ce seigneur était peu fidèle à sa parole : devenu le favori de Georges, il servit les intérêts de Jacques, et ne cessa d'entretenir des relations avec les Stuards. C'est lui qui, d'accord avec eux, conçut le projet et médita le plan de l'invasion de 1745 ; il fournit même des secours à cette entreprise ; et, lorsque l'armée fut débarquée, son fils partit pour la rejoindre avec 1,500 hommes. La bataille de Culloden ayant tout fait rentrer dans l'ordre, lord Lovat sur lequel sa conduite avait fait élever des soupçons, fut mis en accusation devant la cour des pairs ; mais il avait enveloppé ses manœuvres de tant de mystères, il avait désapprouvé si haut la conduite de son fils avec lequel il semblait brouillé mortellement, il présenta sa défense avec tant d'art, que les pairs allaient l'absoudre, lorsque Georges Murray dénonça, dans le but de sauver sa vie, 4,400 fauteurs secrets de la dernière révolte : non seulement il plaça le nom de Lovat sur cette liste, mais il produisit encore contre lui les preuves les plus ac-

tablantes : Lovat interdit cessa de se défendre : il eut recours à la clémence royale ; mais, n'ayant rien obtenu du souverain, il montra le plus grand courage, et termina noblement une vie souillée par la flatterie et la trahison. Il eut la tête tranchée le 20 avril 1747. Voyez les *Mémoires de la vie du lord Lovat*, Amsterdam, 1747, in-8.

* LOWITZ (George-Maurice), astronome allemand, né en 1722 à Furth près de Nuremberg, ne suivit aucun maître, étudia seul les sciences physiques et mathématiques, et fit des progrès étonnans. Il s'associa d'abord avec les Homann pour la construction des globes et des cartes géographiques : lui-même exécuta deux globes de trois pieds de diamètre, supérieurs à ceux de Coronelli ; mais ils ne furent jamais achevés. En 1752, il devint professeur de mathématiques à Nuremberg, et fut chargé de la direction de l'observatoire. En 1755, il devint professeur de mathématiques à Gottingue ; mais, mécontent de n'avoir pas été nommé directeur de l'observatoire de cette ville, après la mort de Mayer en 1762, il offrit sa démission. Après avoir donné quelques leçons particulières, il se rendit en 1766 à St.-Pétersbourg où il fut reçu membre de l'académie des sciences. Chargé d'observer, en 1769, à Gourief, le passage de Vénus sur le disque du soleil, il prit aussi les niveaux nécessaires pour l'exécution d'un canal destiné à joindre le Don et le Volga. Il s'occupait paisiblement de ses travaux à Dmitrefsk, lorsque cette ville tomba au pouvoir du rebelle Pougatcheff, qui eut la barbarie de le faire élever sur des piques, afin, disait-il insolemment, de le rapprocher des étoiles : ce malheureux astronome expira ainsi le 24 août 1774. On a de lui : 1° *Avis sur les nouveaux globes terrestres* (en allemand), Nuremberg, 1746, in-fol ; 2° *Explication de deux cartes astronomiques, etc.*, (en allemand), ibid., 1748, in-4, traduit en français par Delisle ; quelques autres ouvrages moins importans, et plusieurs *Mémoires* insérés dans les recueils de Gottingue et de St.-Pétersbourg. Son *Eloge* par Bernouillé se trouve dans les *Nouvelles littéraires*, Berlin, 1776, et *supplément* de l'année 1777. — Tobie LOWITZ, fils du précédent, né à Gottingue en 1757, fut professeur de chimie à St.-Pétersbourg et membre de l'académie impériale de cette ville. Il fit à pied un voyage en Italie, en France et en Angleterre, par la Suisse et la Hollande ; et cette course qu'il avoit entreprise pour recueillir des observations d'histoire naturelle, le guérit en même temps de l'épilepsie dont il était atteint. De retour en Russie, il consigna ses *observations* dans les *Annales chimiques* de Crell et dans le *Recueil de l'académie de St.-Pétersbourg*. En 1790 il obtint une médaille d'or, pour avoir donné les moyens de conserver par le charbon de l'eau douce en mer. Il mourut le 26 novembre 1804.

LOWENDAL. *Voy.* LOEWENDAL.

* LOWMAN (Moïse), ministre presbytérien, né à Londres en 1679, savait parfaitement l'hébreu, et était très versé dans les antiquités juives. Il était pasteur d'une congrégation à Clapham (comté de Surray.) Il se fit connaître par divers écrits, dont les principaux sont : 1° une *Dissertation sur le gouvernement civil des Hébreux*, 1745 ; 2° des *Paraphrases* et des *Notes sur la révélation de saint Jean*, 1748, ouvrage estimé ; 3° *Raisons du rituel des Hébreux* ; 4° *Traité* où il entreprend de prouver mathématiquement et *à priori* l'unité et la perfection de Dieu. Ce traité est devenu rare. 5° Trois *Traités* publiés après sa mort, sur le Schechinah et le Logos. Fort tolérant pour toutes les espèces de dissidens, Lowman ne l'était point pour le catholicisme, et il s'unit à Londres, en 1735, avec d'autres ministres presbytériens, pour prêcher contre l'Eglise romaine. On croit qu'il était partisan du *Christianisme rationel*. Il mourut à Londres, en 1752, âgé de 73 ans.

LOWTH (Guillaume), théologien anglais, pasteur à Buriton, né à Londres en 1661, étudia à Oxford et devint chanoine de Winchester. Il est mort dans cette ville en 1732, après s'être acquis l'estime des savans par des *notes* qu'il a données sur saint Clément d'Alexandrie,

sur Josèphe, et sur les historiens ecclésiastiques grecs, insérées dans les éditions de ces livres données en Angleterre. Il a publié aussi : 1° *Défense de l'autorité et l'inspiration du vieux et du nouveau Testament*, 1692, in-12, solidement écrit; mais il a pu se convaincre, en composant ce livre, que l'autorité des livres saints n'est pas une règle suffisante pour diriger notre foi ; 2° *Direction pour la lecture de l'Ecriture sainte*, 1708, in-12.

* LOWTH (Robert), fils du précédent, né à Winchester en 1710, étudia d'abord dans sa ville natale, puis à Oxford. Il devint en 1741 professeur de poésie à Oxford, après la mort de Spence, et fut successivement curé d'Ovington et d'East-Woodhay (1753.) Enfin élevé à la prélature, il fut évêque de St.-David (1766), d'Oxford, de Londres (1777). Long-temps auparavant, il avait refusé l'évêché de Limerick, et depuis il refusa de même le riche siége de Cantorbéry (Canterbury). Lowth mourut en 1787. On a de lui un traité très estimé, *De sacra poesi Hebræorum*, imprimé quatre fois à Oxford et deux fois à Gottingue, et depuis, un grand nombre de fois ailleurs. Nous en avons deux traductions en français. La plus estimée est celle de M. Sicard, sous le titre de *Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux*, 1812, 2 vol. in-8. M. Roger en a donné une autre à Paris en 1813, même format. Ses *Carmina latina* ont été publiés par l'abbé Weissenbach, Bâle, 1788, in-12. Ce sont des paraphrases de plusieurs psaumes, cantiques, passages prophétiques, etc. On a publié en anglais, 1787, in-8, *Mémoires sur la vie et les écrits de l'évêque Lowth*.

* LOYE (Jean-Joseph), vicaire-général du diocèse de Besançon, né à Chantegrue dans le canton de Mouthe, de cultivateurs aisés et chrétiens qui le destinèrent à l'état ecclésiastique. Après avoir fait ses cours de théologie à Besançon et avoir pris l'habit ecclésiastique dans le séminaire de cette ville, il fut employé pendant quelque temps dans la maison des orphelins de Dole. A peine avait-il reçu l'ordination de M. de Durfort, qui pour la dernière fois imposait les mains dans son diocèse, que l'abbé Loye fut obligé de se retirer en Suisse. Réfugié à Estavayer; il attendit, dans la prière et l'étude, le moment de rentrer en France : il y revint à une époque où le ministère ecclésiastique ne s'exerçait pas sans danger : il parcourut néanmoins différentes paroisses; mais il eut à subir quelques semaines de prison à Lons-le-Saunier. Rendu à la liberté, il se fixa au collége de Dole où il fut professeur de mathématiques. En 1809 il fut appelé au séminaire de Besançon en qualité de directeur, et enseigna d'abord pendant deux ans la philosophie, puis jusqu'en 1818 la théologie morale. Nommé alors chanoine, il devint en 1819 vicaire-général, et il occupa ce poste jusqu'à sa mort arrivée le 10 janvier 1832. Personne mieux que l'abbé Loye ne connaissait le diocèse de Besançon ; personne plus que lui n'était ennemi des réformes ou des changemens, soit en politique, soit en religion. Sa vie entière fut consacrée à la propagation des bonnes doctrines, et à l'édification des fidèles par une conduite et une piété exemplaires. Les rédacteurs de la 8e édition de ce dictionnaire ne pouvaient oublier cet ecclésiastique, dont quelques-uns ont été ses élèves.

LOYER (Pierre le), *Loerius*, conseiller au présidial d'Angers, et l'un des plus savans hommes de son siècle, dans les langues orientales, naquit au village d'Huillé, dans l'Anjou, en 1540, et mourut à Angers en 1634, à 94 ans. On a de lui : 1° un *Traité des spectres*, in-4, Paris, 1605; 2° *Edom*, ou *les Colonies iduméennes*, en Europe et en Asie, *avec les Phéniciennes*, Paris, 1620, in-8. On remarque dans ces deux ouvrages une érudition et une lecture immense, mais des idées bizarres et un entêtement ridicule pour les étymologies tirées de l'hébreu et des autres langues. Loyer prétendait trouver dans Homère le village d'Huillé, lieu de sa naissance, son nom de famille, celui de sa province. Lorsqu'on lui reprochait de se vanter de savoir ce qu'il ne pouvait pas connaître, il répondait que *c'était la grâce de Dieu*

qui opérait ces effets merveilleux. 8° Des *OEuvres* et des *Mélanges poétiques*, Paris, 1579, in-12.

LOYSEAU (Charles), avocat au parlement de Paris, et habile jurisconsulte, né à Nogent-le-Roi en 1564, issu d'une famille originaire de la Beauce, fut lieutenant particulier à Sens, son pays natal, puis bailli de Châteaudun, et enfin avocat consultant à Paris, où il mourut en 1627, à 63 ans. On a de lui plusieurs ouvrages estimés. Ses *OEuvres* ont été recueillies, Genève, 1636, 2 vol. in-fol., 1640, 1660; Lyon, 1701, in-fol. Son *Traité du déguerpissement* passe pour son chef-d'œuvre, à cause du mélange judicieux qu'il y a fait du droit romain avec le droit français.

LOYSEAU. *Voyez* LOISEAU.

* LOYSON (Charles), littérateur, né en 1791 à Château-Gonthier, mort à Paris le 30 juin 1820, d'une maladie de poitrine, fut successivement élève, répétiteur et maître de conférences à l'école normale: il professa aussi les humanités dans l'un des colléges de Paris. Sa santé faible ne lui ayant pas permis de continuer la carrière de l'enseignement, il renonça à la chaire qu'il occupait dans un lycée, ne conserva que sa place de maître de conférences à l'école normale, et entra dans l'administration après le retour des Bourbons. Attaché d'abord à la direction de la librairie en qualité de chef du secrétariat, il devint immédiatement après les cent-jours chef de bureau au ministère de la justice. Loyson coopéra à la rédaction de différens recueils périodiques, au *Journal des Débats*, au *Journal général de France*, aux *Archives philosophiques*, au *Spectateur politique et littéraire*, au *Lycée français*, etc. De bonne heure il manifesta un goût très vif pour la poésie. On a de lui : 1° *Ode sur la naissance du roi de Rome* (dans les *Hommages poétiques*, tome 1er, page 39); 2° *Ode sur la chute du tyran et le rétablissement de nos rois légitimes*, Paris, 1814, in-8; 3° *De l'influence de l'étude sur le bonheur dans toutes les situations de la vie*, discours en vers, qui *a obtenu* l'accessit *du prix de poésie, décerné par l'académie française, dans sa séance* du 25 août 1817, in-8; 4° *Le Bonheur de l'étude, discours en vers, et autres poésies*, Paris, Guillaume, 1817, recueil dédié à S. M. Louis XVIII, qui daigna indiquer à l'auteur plusieurs corrections utiles; 5° *Epîtres et Elégies*, ibid., Delestre-Boulage, 1819, in-12; 6° *Ode adressée à M. Casimir-Lavigne, auteur des* Vêpres siciliennes, 1819, in-8; 7° *Ode sur l'attentat du 13 février* (l'assassinat de Louvel sur monseigneur le duc de Berri), Paris, Delangon, 1820. En général, Loyson avait beaucoup de sensibilité : la plus douce mélancolie règne dans ses élégies, et ses vers sont harmonieux et élégans. Il s'est aussi occupé de politique : ses principaux ouvrages en ce genre sont : 8° *De la Conquête et du démembrement d'une grande nation*, ou *Lettre écrite par un grand d'Espagne à Buonaparte*, ibid., 1815; 9° *Tableau de la constitution anglaise, par Georges Custance, traduit de l'anglais*, ibid., 1817, in-8; 10° *Guerre à qui la cherche*, ou *Petites lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains, par un ami de tout le monde, ennemi de tous les partis*, ibid., in 8; 3e édition, 1818, in-8; 11° *Seconde campagne de guerre à qui la cherche*, ou *Suite de Petites lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains*, ibid., 1818, in-8; 12° quelques *brochures* politiques. Loyson a laissé manuscrite, et en vers français, *une traduction de Tibulle*. M. Cousin, ancien condisciple, ami et collègue de Loyson, a prononcé sur sa tombe un *discours*, que M. Mahul a reproduit dans le premier volume de son *Annuaire nécrologique* : on trouve aussi sur lui une autre *notice* dans le *Lycée français*, tome 5, page 63-72; enfin M. H. Patin lui a consacré un *article biographique* dans le tome 18, page 78 du *Répertoire de littérature ancienne et moderne*.

LUBBERT (Sibrand), docteur protestant, dans l'université d'Heidelberg, né à Langeword, dans la Frise, vers 1556, devint professeur à Franker, où il mourut en 1625. On a de lui un grand

nombre d'ouvrages qui prouvent en lui un esprit querelleur et tracassier, qui se plaisait à attaquer tout le monde. Il écrivit contre les protestans les plus raisonnables, avec la même fureur que contre les catholiques. Grotius, Arminius, Gretzer, Bellarmin, etc., furent l'objet constant de ses déclamations et de ses sophismes. Scaliger, qui trouvait en lui un autre lui-même, le regardait comme un savant. Son traité *De papa romano*, 1594, in-8, est la principale production de son fanatisme.

* LUBERSAC (L'abbé N... DE), naquit au château de Palmanteau, dans le Limousin, embrassa l'état ecclésiastique, devint grand-vicaire de Narbonne, prieur de Brives-la-Gaillarde, et ensuite abbé de Noirlac. L'abbé de Lubersac quitta la France en 1792, se rendit dans les Pays-Bas, et de là en Angleterre, où il est mort en 1804, âgé de 74 ans. Il a laissé: 1° *Oraison funèbre du maréchal de Noailles*, prononcée à Brives, en 1767, in-fol.; 2° *Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV*, 1772, in-fol.; 3° *Discours sur les monumens publics de tous les âges*, avec *la Description d'un monument projeté à la gloire de Louis XVI*, 1775, in-fol.; 4° *Discours sur l'utilité des voyages des princes*, Paris, Caillot, 1782, 1787, in-8; 5° *Vues politiques sur les finances*, 1787, in-4; 6° le *Citoyen conciliateur*, 1788, in-4; 7° *Hommages religieux, politiques et funèbres à la mémoire de Léopold II et de Gustave III, avec leurs portraits*, Coblentz, 1792, in-8; 8° *Relation de la journée du* 20 juin, 1792, in-8; 9° quatre *Entretiens spirituels*, que l'auteur prêtait à Louis XVI pendant sa captivité; 10° *Eloge historique de madame Marie-Elisabeth*, prononcé à Dusseldorf, dans l'ancienne chapelle de la congrégation des jésuites, en présence de plusieurs évêques et seigneurs émigrés; 11° *Journal historique et religieux de l'émigration et déportation du clergé de France en Angleterre*, Londres, 1802, in-8.

LUBERSAC (le marquis DE), lieutenant-général, né en 1731, entra au service à l'âge de 11 ans, fit la guerre en 1745, et se trouva au siége de Tournay, où il fut blessé; ce qui ne l'empêcha pas de combattre à Fontenoy, quoique ses blessures ne fussent pas encore cicatrisées. Il continua de suivre avec gloire la carrière militaire; et pendant la guerre de sept ans, il se fit remarquer de nouveau par sa valeur. Il était lieutenant-général au commencement de la révolution. N'en partageant pas les principes, il sortit de France avec ses enfans, et fit la guerre de l'émigration. Deux de ses fils périrent à Quiberon; le troisième rentra en France avec son père. Ce respectable vieillard mourut dans le mois de février 1820. On le donne comme l'auteur des écrits suivans: *Le Citoyen conciliateur*, Paris, 1788, in-4; *Hommage religieux, politique et funèbre à la mémoire de Léopold II et de Gustave III*, Coblentz, 1792, in-8.

* LUBERSAC (Jean-Baptiste-Joseph DE), évêque de Chartres, né à Limoges en 1740, devint aumônier du roi, puis évêque de Tréguier. Il avait été transféré sur le siége de Chartres, lorsqu'il fut nommé député aux états-généraux de 1789. L'un des premiers de son ordre, il se réunit au tiers-état, proposa dans la séance du 4 août l'abolition du droit de chasse, et vota pour le renouvellement annuel des impôts. Cependant il avait demandé que les principes de la religion ne fussent pas écartés de la *Déclaration des droits de l'homme*: plus tard il vit avec effroi la marche rapide de la révolution, se rapprocha des royalistes, et, lorsque la session fut terminée, il émigra en Allemagne, puis en Angleterre. A l'époque du concordat, il donna sa démission de son évêché de Chartres, rentra en France, et fut nommé chanoine de St.-Denys. L'abbé de Lubersac est mort à Paris en 1822. On a de lui: *Journal historique et religieux de l'émigration du clergé de France*, etc. Londres, 1802, in-8; *Apologie de la religion et de la monarchie réunies; grandeur, force et majesté des deux puissances spirituelle et temporelle*, Londres, 1802, in-8; cet ouvrage est anonyme et se trouve souvent à la suite du journal.

LUBIENIETSKI (Stanislas), *Lubienietius*, gentilhomme polonais, né à Cracovie, en 1623, fut un des soutiens du *socinianisme*. Il n'oublia rien auprès des princes d'Allemagne pour le faire autoriser ou du moins tolérer dans leurs états ; mais il n'y put réussir. Il était pasteur de Lublin, lorsqu'il fut obligé de se réfugier à Hambourg. Il mourut empoisonné en 1675, après avoir vu périr de même deux de ses filles, et fut enterré à Altona, malgré l'opposition des ministres luthériens. On a de lui : 1° *Theatrum cometicum*, Amsterdam, 1668, 2 vol. in-fol. On y trouve l'histoire des comètes, depuis le déluge jusqu'en 1667. 2° Une *Histoire de la réformation de Pologne*, Freisdat, 1685, in-8, fruit de ses préventions et de ses erreurs.

LUBIENSKI (Stanislas), évêque de Ploscko, mort l'an 1660, à 68 ans, a publié un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *Narratio profectionis in Sueciam Sigismundi III;* 2° une dissertation intitulée : *De rebus silesiacis;* 3° *De jure regni polonici ad russicas et moscoviticas regiones ;* 4° *Vitæ plocensium episcoporum*, etc.

LUBIN (Saint), né à Poitiers, de parens pauvres, devint abbé du monastère de Brou, puis évêque de Chartres en 544. Il mourut en 556, après avoir passé sa vie dans les exercices de la pénitence et dans la pratique des vertus.

LUBIN (Eilhard), philologue allemand, né à Wersterstède, dans le comté d'Aldenbourg, en 1565, se rendit habile dans les langues grecque et latine. Il devint professeur de poésie à Rostock, en 1595, et on lui donna 10 ans après une chaire de théologie dans la même ville. Il mourut en 1621, à 56 ans, avec la réputation d'un bon humaniste et d'un mauvais théologien. On a de lui 1° des *Notes* sur *Anacréon*, *Juvénal*, *Perse*, *Horace ;* 2° *Antiquarius*, in-12 et in-8 : c'est une interprétation assez claire et assez courte, par ordre alphabétique des mots vieux ou peu usités ; 3° un traité sur la nature et l'origine du mal, intitulé : *Phosphorus de causa prima et natura mali*, Rostock, in-12, 1596. L'auteur y soutient qu'il faut admettre deux principes coéternels, savoir, *Dieu* et le *néant ;* Dieu en qualité de bon principe, et le néant en qualité de mauvais principe. Il prétend que le mal n'est autre chose que la tendance vers ce néant, auquel il applique ce qu'Aristote a dit de la matière première. Albert Grawer a réfuté cette extravagance dans son traité *De natura mali*. 4° Une apologie du livre précédent, intitulé : *De causa peccati*, Rostock, 1602, in-4 ; 5° des *Vers latins*, dans le tome 3 du recueil *Deliciæ poetarum germanorum*.

LUBIN (Augustin), savant religieux augustin, naquit à Paris en 1624. Il devint géographe du roi, et fut provincial de la province de France, puis assistant général des Augustins français à Rome. Il mourut dans le couvent des Augustins du faubourg Saint-Germain à Paris, en 1695, à 72 ans. L'esprit de retraite et l'amour de l'étude lui donnèrent le moyen d'enrichir la république des lettres de divers ouvrages. On a de lui : 1° le *Mercure géographique*, ou *le Guide des curieux*, in-12, Paris, 1678. Ce livre, qui fut recherché dans le temps, ne peut guère servir aujourd'hui. 2° Des *Notes* sur les lieux dont il est parlé dans le *Martyrologe romain*, Paris, 1661, in-4 ; 3° le *Pouillé des abbayes de France*, in-12; 4° la *Notice des abbayes de l'Italie*, in-4, en latin ; 5° *Orbis augustinianus*, ou la notice de toutes les maisons de son ordre, avec quantité de cartes qu'il avait autrefois gravées lui-même, Paris, in-12 ; 6° *Tabulæ sacræ geographicæ*, in-8, Paris, 1670. C'est un dictionnaire de tous les lieux de la Bible, qui est souvent joint avec la Bible connue sous le nom de *Léonard*. 7° Une *Traduction* de l'histoire de la Laponie par Scheffer, in-4 ; 8° *Index geographicus*, *sive in Annales Usserianos tabulæ et observationes geographicæ*, publiées à la tête de l'édition d'Ussérius, faites à Paris, en 1673, in-fol. Tous ces ouvrages sont des témoignages de l'érudition du Père Lubin. Il était versé dans la géographie ancienne et moderne, et dans l'histoire sacrée et

profane. Ses livres ne sont pas écrits avec agrément ; mais les recherches en sont utiles.

LUC (Saint), évangéliste, était d'Antioche, métropole de Syrie, et avait été médecin. On ne sait s'il était juif ou païen de naissance. Il fut compagnon des voyages et de la prédication de saint Paul et commença à le suivre l'an 51, quand cet apôtre passa de Troade en Macédoine. On croit qu'il prêcha l'Evangile dans la Dalmatie, les Gaules, l'Italie et la Macédoine, et qu'il mourut en Achaïe ; mais on ne sait rien de certain ni sur le temps, ni sur le lieu de sa mort. Outre son *Evangile*, qu'il écrivit sur les Mémoires des apôtres, et dont le caractère est d'être plus historique, et de rapporter plus de faits que de préceptes qui regardent la morale, on a de lui les *Actes des apôtres*. C'est l'histoire de leurs principales actions à Jérusalem et dans la Judée, depuis l'Ascension de J.-C. jusqu'à leur dispersion. Il y rapporte les voyages, la prédication et les actions de saint Paul, jusqu'à la fin des deux années que cet apôtre demeura à Rome, c'est-à-dire jusqu'à l'an 63 de J.-C. : ce qui donne lieu de croire que ce livre fut composé à Rome. C'est un tableau fidèle des merveilleux accroissemens de l'Eglise, et de l'union qui régnait parmi les premiers chrétiens. Il contient l'histoire de 30 ans, et saint Luc l'écrivit sur ce qu'il avait vu lui-même. Toute l'Eglise l'a toujours reconnu pour un livre canonique. Il est écrit en grec avec élégance, la narration en est noble, et les discours qu'on y trouve sont remplis d'une douce chaleur. Saint Jérôme dit que « cet ouvrage, » composé par un homme qui était mé- » decin de profession, est un remède pour » une âme malade. » Saint Luc est celui de tous les auteurs inspirés du nouveau Testament dont les ouvrages sont le mieux écrits en grec. Il y règne une simplicité et en même temps une grâce, une onction, que la littérature profane n'a jamais su rendre. La manière dont il a écrit l'histoire de J.-C., de ses actions et de sa doctrine, a, comme celle des trois autres évangélistes, ce caractère frappant de vérité, ce ton de persuasion et de conviction qui subjugue l'entendement et confond la philosophie la plus irréligieuse. « Dirons-nous, demande J.-J. » Rousseau, que l'histoire de l'Evangile » est inventée à plaisir ? Non, ce n'est » pas ainsi qu'on invente. Il serait plus » inconcevable que plusieurs hommes » d'accord eussent fabriqué ce livre, » qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le » sujet. Jamais des auteurs juifs n'eus- » sent trouvé ce ton. Et l'Evangile a des » caractères de vérité si grands, si frap- » pans, si parfaitement inimitables, » que l'inventeur en serait plus éton- » nant que le héros. » (*Voyez* MARC.) On pense que c'est l'Evangile de saint Luc que saint Paul appelle *son Evangile* dans l'Epître aux Romains. L'Eglise célèbre la fête de cet évangéliste le 18 octobre. Saint Jérôme prétend qu'il demeura dans le célibat, et qu'il vécut jusqu'à 84 ans. Voyez Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, Lardner et Mill.

LUC. *Voyez* LUCAS.

LUC ou DELUC. *Voyez* DELUC.

LUC (Saint). *Voyez* ESPINAY.

LUCA. *Voyez* SIGNORELLI.

LUCA (Jean-Baptiste de), savant cardinal, natif de Venosa, dans la Basilicate, mort en 1683, à 66 ans, s'éleva à la pourpre par son mérite ; car il était d'une naissance très obscure. On lui doit : 1° des *Notes* sur le concile de Trente ; 2° une *Relation* curieuse *de la cour de Rome*, 1680, in-4 ; 3° une compilation étendue sur le droit ecclésiastique, en 12 vol. in-fol. Elle est intitulée : *Theatrum justitiæ et veritatis*. La meilleure édition est celle de Rome.

LUCAIN (Marcus Annæus) poète latin, naquit à Cordoue en Espagne, vers l'an 39 de J.-C., d'Annæus Mela, frère de Sénèque le philosophe. Il vint à Rome de bonne heure, fut admis à la cour de Caligula, et s'y fit connaître par ses déclamations en grec et en latin. Plus tard Néron, charmé de son génie, le fit élever avant l'âge aux charges d'augure et de questeur. Cet empereur voulait avoir sur le Parnasse le même rang qu'il occupait dans le monde. Lucain eut la noble im-

prudence de disputer avec lui le prix de la poésie, et le dangereux honneur de le remporter. Les sujets qu'ils traitèrent étaient *Orphée* et *Niobé*. Lucain s'exerça sur le premier, et Néron sur le second. Cet empereur eut la douleur de voir son rival couronné sur le théâtre de Pompée. Il chercha toutes les occasions de mortifier le vainqueur, en attendant celle de le perdre. Elle se présenta bientôt. Lucain, irrité contre son persécuteur, entra dans la conjuration de Pison, et fut condamné à mort. Toute la grâce que lui fit le tyran fut de lui donner le choix du supplice. Il se fit ouvrir les veines dans un bain chaud, et prononça, dit Tacite, dans ses derniers momens, les vers de sa Pharsale qu'il avait faits sur un soldat qui était mort de la sorte; mais ce sang-froid ne répond guère aux efforts qu'il fit pour se conserver la vie. Il accusa sa mère, et rejeta sur elle tous les complots. Il est difficile de concilier cette lâcheté avec les sentimens élevés que ses ouvrages respirent : mais on sait que les leçons des philosophes ne sont pas toujours d'accord avec leurs actions. Il expira l'an 65 de J.-C. « Telle fut, dit un philosophe, la fin » tragique de Lucain, qu'une vaine dis- » pute pour un laurier stérile avança; » car peut-être n'eût-il jamais conspiré » contre Néron, si le tyran n'eût pas eu » la folie de joindre à ses autres fureurs » celle de vouloir être bel-esprit. Mais » ce qui doit étonner, c'est que les » juges, malgré la terreur et la crainte » qu'il inspirait, aient eu le courage de » déclarer mauvais ses vers, en couron- » nant ceux de son rival. » De tous les ouvrages que Lucain a composés, il ne nous reste que sa *Pharsale*, ou *la Guerre de César et de Pompée*, poème épique. Lucain n'a osé s'écarter de l'histoire dans ce poème, et par là il l'a rendu sec et aride. En vain veut-il suppléer au défaut d'invention par la grandeur des sentimens; il est fort souvent tombé dans l'enflure, dans le faux sublime et dans le gigantesque. César et Pompée y sont quelquefois petits à force d'y être grands. Ce poète n'emploie ni la poésie brillante d'Homère, ni l'harmonie de Virgile. Mais s'il n'a pas imité les beautés du poète grec et du latin, il a aussi des traits qu'on chercherait vainement dans l'Iliade et dans l'Enéide. Au milieu de ses déclamations ampoulées, il offre des pensées mâles et hardies, des maximes sages et profondément réfléchies. Lucain périt à l'âge de ving-sept ans : il était désigné consul pour l'année suivante. La Ire édition de Lucain est de Rome, 1469, in-fol.; l'édition *cum notis variorum* est de Leyde, 1669, in-8; celle de Leyde, 1728, en 2 vol. in-4, est plus estimée que celle de 1740; mais toutes le cèdent à l'édition de Strawberry-Hill, 1767, in-4, gr. pap. Il y en a une jolie édition de Paris, Barbou, 1767, in-12, et 1765 in-fol. (c'est celle de Renouard tirée à 212 exemplaires). Brébeuf a traduit la *Pharsale* en vers français, et il ne fallait pas moins que l'imagination vive et fougueuse de ce poète pour rendre les beautés et les défauts de l'original. (On a publié en 1816 un fragment sous ce titre : *Traduction libre en vers du premier livre de la Pharsale de Lucain* par Aug. Sirmian, in-8.) Marmontel et Masson en ont donné deux versions en prose : l'une en 1768, 2 vol. in-8, et l'autre en 1766, 2 vol. in-12. M. le chevalier de Laurès a publié en 1770 une nouvelle traduction de Lucain en vers, ou plutôt une imitation, 1 vol. in-8, et M. Amar une en prose en 1816. (La Pharsale de Lucain a été traduite en italien par Meloncelli, Rome, 1707, in-4, et par Cristoforo Borcella, Pise, 1804, 2 vol. in-4; en espagnol par D. Juan de Jauregui, Madrid, 1684, in-4; en anglais par Nic. Rowe, Londres, 1708, in-fol.)

LUCANUS. *Voyez* OCELLUS.

LUCAR. *Voyez* CYRILLE LUCAR.

LUCAS. *Voyez* LUCO.

LUCAS DE LEYDE, peintre et graveur, né en 1494, apporta en naissant un goût décidé pour la peinture, et il le perfectionna par une grande application. A 12 ans, il fit un tableau estimé des connaisseurs. Ses talens lui acquirent l'estime de plusieurs artistes, et particulièrement d'Albert Durer, qui vint exprès en Hollande pour le voir. S'étant imaginé, au retour d'un voyage de Flandre, qu'on

l'avait empoisonné, il passa ses six dernières années dans un état languissant, et presque toujours couché. Il ne cessa pas pour cela de peindre et de graver : *Je veux*, disait-il, *que mon lit me soit un lit d'honneur*. Il mourut en 1533, à 39 ans. Ses figures ont beaucoup d'expression, ses attitudes sont naturelles, et il a un bon ton dans le choix de ses couleurs ; mais il n'a pas jeté assez de variété dans ses têtes ; ses draperies ne sont pas bien entendues, son dessin est incorrect, et son pinceau n'est pas assez moelleux.

LUCAS TUDENSIS, ou LUC DE TUY, écrivain du 13e siècle, ainsi nommé parce qu'il était diacre, puis évêque de Tuy en Galice, fit divers voyages en Orient et ailleurs, pour s'informer de la religion et des cérémonies des différentes nations. Il composa à son retour : 1° un ouvrage *contre les Albigeois*, écrit d'une manière exacte et judicieuse, imprimé à Ingolstadt en 1612, et qui se trouve dans la Bibliothèque des Pères ; 2° une *Histoire d'Espagne*, depuis Adam jusqu'en 1236 ; 3° la *Vie de saint Isidore de Séville*, composée l'an 1236, insérée dans Mabillon.

LUCAS BRUGENSIS (François), ou LUC DE BRUGES, licencié en théologie à Louvain, et doyen de l'église de Saint-Omer, mourut en 1619, à 70 ans. Il possédait les langues grecque, hébraïque, syriaque et chaldaïque. On a de lui : 1° l'*Itinéraire de J.-C.*, tiré des quatre évangélistes ; 2° *Commentaires sur les Evangiles* ; 3° *Usage de la Paraphrase chaldaïque de la Bible* ; 4° *Remarques sur les corrections les plus notables des Bibles latines* ; 5° *Notes critiques sur les exemplaires des Bibles latines et les variantes* ; 6°.... *sur les variantes des Evangiles*, tant du texte grec que du latin. Tous ces ouvrages, imprimés plusieurs fois séparément, ont été recueillis avec ordre à Leyde, 1712, 5 vol. in-fol. 7° Des *Concordances de la Bible* selon la Vulgate de Sixte V. Hubert Phalésius, bénédictin de l'abbaye d'Afflighem, mort en 1638, dans le Brabant, l'avait corrigée et augmentée, et une meilleure édition en fut donnée à Anvers, en 1642, in-fol. Hugues de Saint-Cher est l'inventeur de cet ouvrage si utile pour trouver sans peine tel passage de l'Ecriture que l'on souhaite. 8° *Instructions pour les confesseurs* ; 9° des *Sermons et Oraisons funèbres*, Anvers, in-8.

LUCAS (Paul), né à Rouen en 1664 d'un marchand de cette ville, eut dès sa jeunesse une inclination extrême pour les voyages, et il la satisfit dès qu'il put. Il parcourut plusieurs fois le Levant, l'Egypte, la Turquie et différens autres pays. Il en rapporta un grand nombre de médailles et d'autres curiosités pour le cabinet du roi de France, qui le nomma son antiquaire en 1714, et lui ordonna d'écrire l'histoire de ses voyages. Louis XV le fit partir de nouveau pour le Levant en 1723. Lucas revint avec une abondante moisson de choses rares, parmi lesquelles on distingua quarante manuscrits pour la bibliothèque du roi, et deux médailles d'or très curieuses. Sa passion pour les voyages s'étant réveillée en 1736, il partit pour l'Espagne, et mourut à Madrid l'année d'après, après huit mois de maladie. Les relations de ce célèbre voyageur sont en 7 vol. Son *Voyage au Levant*, en 1699, Paris, 1714, est en 2 tom. in-12, qui se relient en un. Son *Voyage dans la Turquie, l'Asie, la Syrie, la Palestine, la haute et basse Egypte*, en 1704, parut à Paris, 1712, 2 vol. in-12. Son *Voyage dans la Grèce, dans l'Asie-Mineure, dans la Macédoine et dans l'Afrique*, fait en 1714, fut publié à Rouen, 1724, 3 vol. in-12. On assure que ces voyages ont été mis en ordre par différentes personnes : le premier, par Baudelot de Dairval ; le deuxième, par Fourmont l'aîné ; et le troisième, par l'abbé Banier. Ils sont passablement écrits et assez amusans pour ceux qui, dans ces sortes d'ouvrages, ne cherchent ni la vérité ni la vraisemblance. Dans les choses même que le voyageur était le plus à même de vérifier, il n'a mis ni discernement ni exactitude.

LUCAS (Richard), théologien anglais et docteur d'Oxford, né en Ecosse, mourut en 1715, âgé de 76 ans. On a de lui des *Sermons*, une *Morale* sur l'E-

vangile, des *Pensées chrétiennes*, le *Guide des cieux*, et d'autres ouvrages en anglais.

* LUCAS (Jean-André-Henri), naturaliste, né à Paris en 1780, mort dans la même ville en 1825, était le fils d'un conservateur du muséum du jardin des plantes : élevé dans cet établissement, il s'occupa de bonne heure de l'histoire naturelle et surtout de la minéralogie. Ce fut lui qui fit disposer avec plus de goût et d'une manière plus scientifique les différens échantillons de ce vaste cabinet. Ce fut aussi dans l'intérêt de la science qu'il voyagea dans l'Italie, d'où il rapporta une collection des produits volcaniques de l'Etna et du Vésuve. On doit encore à Lucas un *Tableau méthodique des espèces minérales*, 1re partie, 1806, in-8. ; 2e partie, 1812, recueil utile pour ceux qui veulent parcourir avec fruit les galeries du muséum ou ranger facilement les collections qu'ils entreprennent, ou reconnaître les minéraux qu'ils peuvent rencontrer dans leurs voyages ; la seconde édition du *Dictionnaire d'histoire naturelle*, publié par le libraire Déterville, dont Patrin avait rédigé la première édition. Lucas a rectifié les inexactitudes de son prédécesseur, et il l'a porté au niveau des connaissances actuelles que celui-ci avait trop négligées. Il a été aussi un des collaborateurs du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, publié sous la direction de M. Bory de Saint-Vincent. Le huitième volume de ce dernier ouvrage contient une *Notice* sur Lucas.

* LUCAS (Jean-Paul), peintre, né à Toulouse, fut le créateur du musée de cette ville : il fut obligé, pour le fonder, de s'élever avec courage contre le rigorisme barbare et le vendalisme impie des représentans, délégués dans le département de la Haute-Garonne, qui voulaient anéantir des chefs-d'œuvre, sous prétexte qu'ils consacraient le souvenir de la superstition et de la féodalité. On a de ce peintre, qui est mort à Toulouse en 1808, un *Catalogue historique et critique des tableaux et autres monumens des arts du musée de Toulouse*, 5e édition, 1826, et *Préceptes sur la manière d'apprendre à dessiner*, Toulouse, 1804, in-8.

* LUCAS (François), sculpteur, frère du précédent, né à Toulouse en 1736, mort dans la même ville en 1813, obtint le grand prix en 1761. Nommé en 1764 professeur de sculpture, il se montra passionné pour les modèles antiques. Il réunit dans une des salles de l'académie autant qu'il put de figures moulées, et recueillit dans un voyage qu'il fit en Italie, un grand nombre de médailles, etc. On a de lui en terre cuite, en plâtre, en bois et en plomb, 150 statues en bas-reliefs, parmi lesquelles nous citerons les *Adorateurs*, le *Mausolée Puyvert*, la *ville de Toulouse*, l'*Occitanie*, et surtout la *Jonction des deux mers*.

* LUCCARI (Jean), jésuite italien, né à Raguse, fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique ; il porta en conséquence pendant quelque temps le titre d'abbé ; il florissait vers 1629. Il s'était rendu célèbre dans sa compagnie par son goût pour la bonne littérature et par son éloquence. Il fut long-temps professeur de rhétorique au collége romain, et compta parmi ses nombreux élèves des personnes illustres, notamment le cardinal Tolomei, et Jean-François Albani, depuis pape sous le nom de Clément XI. On a du Père Jean Luccari plusieurs discours éloquens dont les principaux sont : 1° l'*Oraison funèbre du cardinal Lugo, de la compagnie de Jésus*, prononcée à Rome, dans l'église de la maison professe ; Rome, 1660 (*V.* LUGO) ; 2° l'*Oraison funèbre du cardinal Marie-Antoine Franciotti*, Rome, 1666. Ces deux oraisons funèbres sont en latin. 3° *Stanislas Kotska, drama sacrum*, Rome, 1709. Le Père Luccari mourut cette même année, âgé de 80 ans.

LUCCHESINI (Jean-Vincent), savant prélat de Lucques, fut secrétaire des papes Clément XI et Benoît XIV, et mourut à Rome, âgé de plus de 80 ans, vers le milieu du 18e siècle. On a de lui : 1° une *Histoire* de son temps, estimée en Italie, dit l'abbé Lenglet, et qui le serait ailleurs si elle était connue. Elle a paru à Rome, 1725, 3 volumes in-4. 2° Une

Traduction en latin des Oraisons de Démosthènes.

* LUCCHESINI (Le marquis Jérôme de), diplomate prussien, d'une des plus illustres familles de Lucques, où il naquit en 1746, y reçut une éducation soignée. Qnelques amis qu'il avait à Berlin l'appelèrent dans cette ville, où il plut à Frédéric le Grand, qui le nomma son bibliothécaire et l'admit dans son intimité. Le successeur de ce roi, Frédéric-Guillaume, hérita de son amitié pour le marquis de Lucchesini, et l'envoya, en 1788, comme son ambassadeur à Varsovie, lors de l'ouverture de la grande diète, où il sut flatter adroitement le parti de l'indépendance. En mars 1790, il réussit à conclure un traité d'alliance entre la Prusse et la Pologne, et trois mois après il assista aux conférences de Reichenbach, où se trouvaient les envoyés de la Hollande et du roi d'Angleterre. On y avisa aux moyens d'empêcher la guerre entre l'Autriche et la Porte-Ottomane. Le traité fut ajourné; mais il fut stipulé, en 1791, à Schistowe. L'année suivante, Lucchesini retourna à son ambassade de Varsovie; mais les nouvelles relations qui s'établirent entre la Prusse et la Russie l'obligèrent à rompre le traité de 1790, et à quitter Varsovie, les troupes prussiennes étant sur le point d'entrer dans la Grande-Pologne. Nommé, en 1793, à l'ambassade de Vienne, il accompagna néanmoins le roi Guillaume vers le Rhin, et y resta toute cette campagne. Le 24 juin, il se trouva devant Mayence, et signa le traité d'alliance offensive et défensive entre la Prusse et l'Angleterre contre la république française. Il retourna à Vienne, qu'il quitta en 1794, pour se rendre auprès de son roi, qui était devant Varsovie, et dont les troupes se retirèrent à la fin de la campagne. Lucchesini demanda alors pour la troisième fois sa retraite, elle lui fut accordée et il ne s'occupa jusqu'en 1797, que de négociations secondaires avec l'Autriche. Cependant, sollicité par son souverain, il vint, en 1802, à Paris, comme ministre plénipotentiaire auprès du premier consul Buonaparte. Sa mission remplie, il retonrna à Berlin. A l'époque du couronnement de Napoléon comme roi d'Italie, Lucchesini se rendit à Milan pour présenter à ce conquérant l'ordre de l'Aigle-Noir, au nom du roi de Prusse; ordre dont il décora également plusieurs personnages de la cour de Napoléon. Envoyé de nouveau comme plénipotentiaire à Paris, il y resta jusqu'à la fin de la campagne de 1805 contre l'Autriche, et en partit en 1806, pour une mission secrète relative aux négociations commencées par le comte d'Hanwitz. La Prusse ayant déclaré la guerre à la France, Lucchesini voyant que sa retaite n'était qu'illusoire, et que son grand âge exigeait du repos, il se retira à Lucques, sa patrie. Mais accoutumé au fracas des cours, il paraît qu'il n'en sut pas perdre l'habitude même à l'âge de 70 ans; aussi il entra, en qualité de chambellan, au service d'Elisa Baciocchi, sœur de Napoléon, alors princesse de Lucques, et grande-duchesse de Toscane. A la chute de toute la famille Buonaparte, il abandonna entièrement les affaires. Il est mort en octobre 1826.

* LUCE de Lancival, (Jean-Charles-Julien), littérateur et poète, né à Saint-Gobin en Picardie, en 1764, fit avec distinction ses études au collége Louis-le-Grand à Paris. Il était encore en rhétorique lorsqu'il composa sur la *mort de l'impératrice Marie-Thérèse* un *poème latin* qui lui valut une lettre et un présent de Frédéric roi de Prusse. Peu de temps après il fit paraître un autre *poème latin sur la paix* de 1793 (*De pace carmen*, 1784, in-4). Un début aussi brillant lui valut, à 22 ans, la place de professeur de rhétorique au collége de Navare. Luce de Lancival embrassa l'état ecclésiastique, et M. de Noé, évêque de Lescars, se l'attacha en qualité de grand-vicaire. Pendant la révolution il se tint éloigné de la scène politique, et s'occupa, dans la retraite, de littérature et de poésie. En 1794, on fut obligé de lui faire l'amputation d'une jambe, par suite de ses excès, et il mourut à l'âge de 44 ans, le 17 août, 1810, le surlendemain du jour où il avait appris que son *poème latin sur le ma-*

riage de Buonaparte avait été couronné. Luce de Lancival avait obtenu, à l'époque de la création de l'université, la place de professeur de belles-lettres au lycée impérial, maintenant collége Louis-le-Grand. Le biographe, en jugeant Luce de Lancival, doit flétrir l'ecclésiastique aux mœurs dépravées, dont un malin reflet a passé dans quelques-uns de ses ouvrages : il doit louer dans l'écrivain les qualités de composition et de stile qui lui ont valu la réputation dont il a joui pendant sa vie, et qui lui a survécu. Outre les deux *poèmes latins* que nous avons déjà cités, cet auteur a laissé 1° *Poème sur le globe* (1784); 2° *Epître à Clarisse sur les dangers de la coquetterie*, suivie d'une *Epître à l'ombre de Caroline*; 3° *Folliculus*, poème en 4 chants, dirigé contre Geoffroy, dont les articles dans le *Journal des Débats* l'avaient exaspéré; 4° *Eloge de M. de Noé*, couronné par le musée de l'Yonne, Auxerre, 1804, in-8; 5° *Achille à Scyros*, Paris, 1807, in-8, poème imité de Stace : le stile y est recherché, l'ordonnance défectueuse, l'action faible; mais il est généralement assez bien versifié. 6° On a de lui six tragédies, parmi lesquelles on doit remarquer celle de *Hector*, de laquelle M. Villemain a dit qu'elle était véritablement homérique et puisée toute entière dans l'Iliade : c'est la seule qui ait eu du succès au théâtre. On a publié en 1826 les *OEuvres de Luce de Lancival précédées d'une notice par Collin de Rancy, et des discours prononcés sur sa tombe* par messieurs Déguat, Lacretelle et Roger, 2 vol. in-8. M. Villemain a publié dans le *Magasin encyclopédique*, 1810, tome 5, page 138, une *Notice* sur Lancival.

LUCENA (Jean), jésuite, né dans le Portugal, l'an 1565, mort en 1600, à 35 ans, se rendit célèbre par ses sermons. Il a laissé l'*Histoire des missions* de ceux de sa société dans les Indes, avec la *Vie* de saint François-Xavier. Cet ouvrage a été traduit du portugais en latin et en espagnol.

LUCENA (Louis de), né à Guadalaxara, dans la Nouvelle-Castille, docteur en médecine, florissait dans le 16e siècle. Il employa plusieurs années à faire de longs voyages pour étudier la nature. Après diverses courses, il se rendit à Toulouse, où il exerça la médecine. Ce fut dans cette ville qu'il écrivit son traité *De tuenda, præsertim a peste, integra valetudine, deque hujus morbi remediis*, imprimé en 1523, in-4. L'auteur mourut à Rome en 1552, âgé de 61 ans.

* LUCET (Jean-Claude), avocat et canoniste, naquit en 1755 à Pont-de-Veyle en Bresse; son père exerçait l'état de boulanger. Il vint de bonne heure à Paris, étudia le droit civil et canonique, et se distingua parmi les avocats de la capitale. Plusieurs personnages importans lui donnèrent leur confiance; mais Lucet la trompa, et fut accusé de malversations. Ces événemens influèrent beaucoup sur son repos et sur sa santé, et peut-être aussi sur son esprit; car dans son désespoir, il hâta lui-même sa fin, et mourut le 11 juin 1806, à Vanvres, où il demeurait. Les sentimens religieux qu'il avait toujours professés dans ses ouvrages, rendirent cette détermination inexplicable pour ceux qui le connaissaient : il est à croire que sa raison avait été entièrement aliénée. On a de lui : 1° *Eloge de Catilina*, Paris, 1780, in-8. Ce fut par cet écrit que l'auteur se fit connaître. 2° *Principes du droit canonique et universel*, in-4. Cet ouvrage lui valut, dit-on, une place chez le garde-des-sceaux. 3° *La religion catholique est la seule vraie, et la seule qui réponde à la dignité et aux besoins de l'homme*; 4° *Lettres sur différens sujets relatifs à l'état de la religion en France*, in-8 ; 5° *Principes de décision contre le divorce*; 6° *De la nécessité et des moyens de défendre les hommes de mérite contre les calomnies et les préjugés injustes*, Paris, 1803, in-8 (publié sous le nom du jurisconsulte Couet); 7° *L'Enseignement de l'Eglise catholique sur le dogme et la morale, recueilli de tous les ouvrages de Bossuet, en conservant partout son stile noble et majestueux*, Paris, 1804, 6 vol. in-8. Cet ouvraget qui est précédé d'une *Vie* de Bossuet et d'une analyse raisonnée de ses ouvrages, ne

porte pas l'empreinte d'un goût extrêmement sévère, et surtout d'une impartialité exempte de l'esprit de parti. On a remarqué, entre autres choses, que Lucet, en donnant un article de l'*Enseignement de l'Eglise* sur le molinisme, se garde bien de donner celui qui regarde le jansénisme. Les *Annales littéraires et morales*, tome 4, page 385, ont parfaitement jugé cet ouvrage, qui eut d'ailleurs peu de succès.

* LUCHET DE LA MOTTE (Angélique-Sophie de), religieuse de Saint-Cyr, naquit à Saintes, dans le mois de mai 1748, d'une famille honorable; elle entra à Saint-Cyr à l'âge de 12 ans, et y fit profession à 22. Chargée de l'éducation d'un grand nombre d'élèves, elle réussit dans ces fonctions pénibles. La maison de Saint-Cyr ayant été supprimée dans le mois d'avril 1793, madame de Luchet se retira dans sa famille. Lorsque le calme fut un peu rétabli, elle vint à Orléans où elle forma un pensionnat pour les jeunes personnes. Non seulement elle se voua à l'enseignement, mais elle pratiqua toutes les bonnes œuvres : elle devint la supérieure d'une association de dames qui assistaient les pauvres et les pansaient. Tous les malheureux avaient droit à ses soins; elle faisait des catéchismes, consolait les malades, assistait les mourans, visitait les prisonniers. Cette dame est morte à Orléans le 3 décembre 1827. Voyez le tome 54, page 216 de l'*Ami de la Religion*.

* LUCHET (Jean-Pierre Louis, marquis de), connu d'abord sous le nom de *Laroche-du-Maine*, frère de la précédente, officier de cavalerie et littérateur, naquit à Saintes le 13 janvier 1744. Après avoir embrassé l'état militaire, il fit quelques entreprises de commerce, et se mit à la tête d'une exploitation de mines. Malheureux dans ses spéculations, il s'enfuit à Lausanne pour éviter les poursuites de ses créanciers. Il entreprit dans cette ville en 1776 un *journal* qui tomba faute d'abonnés. S'étant rendu auprès du Landgrave de Hesse-Cassel, il devint son bibliothécaire, et la société des antiquités de Cassel le choisit pour son secrétaire perpétuel. En 1788 le marquis de Luchet alla auprès du prince Henri de Prusse qui lui fit une pension de 2000 écus. Il rentra bientôt en France où il rédigea le *Journal de la ville* qu'il data bizarrement de Charenton. Il mourut à Paris en 1792, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels nous citerons l'*Histoire de l'Orléanais*, 1766, in-4; *Histoire littéraire de Voltaire*, 1782, 6 vol. in-8; *Essais sur la suite des illuminés*, 1789, in-8, etc. Le marquis de Luchet fut un écrivain fécond, mais superficiel et déclamateur : ses opinions étaient loin de ressembler à celles de sa sœur.

* LUCHI (Michel-Ange), cardinal, né à Brescia le 20 août 1744, embrassa l'institut de saint Benoît, dans la congrégation du Mont-Cassin, et s'y distingua par sa piété et son goût pour les études savantes. Il professa la philosophie et la théologie pendant plusieurs années dans les monastères de son ordre. Il avait une grande connaissance des antiquités ecclésiastiques, et s'était rendu familier dans les langues orientales. (Il visita les principales bibliothèques de l'Italie.) Quoique son penchant le portât plus particulièrement vers l'étude et le travail du cabinet, il fut obligé d'accepter divers emplois dans sa congrégation, et devint abbé de Subiac, monastère célèbre par la retraite de saint Benoît. Il avait été lié avec Pie VII, religieux comme lui de la congrégation du Mont-Cassin; ce dernier, devenu pape, créa Luchi cardinal le 23 février 1801; mais il ne le fut déclaré que le 28 septembre suivant. Ce savant cardinal mourut le 29 septembre 1802, dans son abbaye de Subiac, où il était venu pour faire la visite; il n'avait que 58 ans. On a peine à concevoir comment il a pu, pendant une vie aussi courte, suffire aux immenses travaux qu'il a laissés. Il avait rédigé des *Commentaires* sur plusieurs parties des livres saints, et entrepris une nouvelle *polyglotte* qui aurait formé 30 vol. in-fol. Il y avait réuni les remarques des plus habiles interprètes, et rétabli le texte hébreu dans sa pureté naturelle; on y trouve une nouvelle version grecque, la plus

conforme à l'hébreu qu'il soit possible, une seconde version latine plus littérale, le texte des Septante, une traduction latine des mêmes, et notre Vulgate; le tout accompagné de variantes et d'un commentaire approfondi. Ses *ouvrages manuscrits* sont au nombre de 193, dont 74 en grec, et 119 en latin (sur des matières d'érudition, de critique, de théologie et de morale. Par son testament, il légua tous ces écrits au pape, qui les a fait déposer dans la bibliothèque du Vatican, d'où sans doute ils sortiront un jour pour être livrés à l'impression. Outre ce savant et inconcevable travail, on a du cardinal Luchi : 1° *Venantii Honorii Clementiani Fortunati opera omnia, recens ad manuscriptos codices vaticanos, nec non ad veteres editiones collata*, Rome, 1786 et 1787; 2° *Appiani Alexandrini et Herodiani selecta græce et latine*, Rome, 1783; 3° *La cause de l'Eglise défendue contre l'injustice de ses ennemis*, 1799; 4° plusieurs *Dialogues grecs* imprimés à Florence; 5° une édition des *OEuvres de Fortunat* revue sur les manuscrits du Vatican.

* LUCHI (Bonaventure), savant minime conventuel, oncle du précédent, était né à Brescia le 16 août 1700. Il professa la philosophie à Véronne et à Vicence, et devint régent du couvent de Saint-François-le-Grand, à Milan. Après avoir occupé pendant 6 ans la chaire de théologie dans cette dernière ville, il fut nommé secrétaire de son ordre, et se rendit à Rome, où cette charge l'appelait. Il y exerça les fonctions de lecteur dans le célèbre collége de la Sapience. Etant allé de Rome à Padoue, il y professa la métaphysique à l'université, puis l'Ecriture sainte. Pendant son séjour à Rome il s'était fait connaître de Clément XIII qui appréciait ses rares talens, sa piété et ses autres vertus. Clément songeait à faire Luchi cardinal; mais dès lors un parti puissant méditait la destruction des jésuites, et dressait ses plans pour parvenir à ce grand résultat. A Luchi fut préféré Ganganelli, qui lui était très inférieur en mérite et en savoir, mais dont on connaissait les dispositions à l'égard des jésuites. Il eut le chapeau, et réalisa, quand il fut pape, les espérances qu'on avait conçues de sa complaisance. (*V.* Clément XIV.) Le P. Luchi a laissé un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels on distingue : 1° *Spinosismi syntagma ad instauranda studia metaphysica, propositum anno* 1780; 2° *Dissertationes duæ de nuditate protoplastorum et de serpente tentatore*, Padoue, 1755; 3° *Istruzione pratica sopra le regole e constituzioni di san Francesco dell' ordine de' Minori conventuali*, Venise, 1758; 4° *De trajectione maris Idumæi, de sacrificiorum origine et ritu, dissertationes duæ habitæ in gymnasio patavino*, Padoue, 1759. Dans la première de ces dissertations, l'auteur combat Spinosa et Leclerc; dans la seconde, Grotius et Spencer. On a aussi de lui quelques *discours* imprimés. L'auteur de la *Storia letteraria d'Italia*, vol. 12, pag. 278, parle du P. Luchi très avantageusement, et fait l'éloge de ses vertus, de son érudition et de ses profondes connaissances. Ce savant religieux mourut à Padoue en janvier 1785.

LUCIDO. *Voyez* Lucius Jean.

LUCIDUS (Jean), surnommé *Samotheus* ou *Samosathenus*, se distingua dans le 15e siècle par ses progrès dans les mathématiques. On a de lui plusieurs ouvrages de chronologie en latin : 1° *De emendatione temporum*; 2° *Epitome emendationis calendarii romani*, etc.

LUCIE ou Luce (Sainte), vierge célèbre dans l'histoire de l'église de Sicile, souffrit le martyre à Syracuse vers l'an 304, sous l'empire de Dioclétien, en prédisant la prochaine tranquillité de l'Eglise, qui eut effectivement lieu après la mort des tyrans et le triomphe de Constantin. Sigebert de Gemblours dit que l'empereur Othon Ier fit porter son corps à Metz, où il est honoré dans l'église de Saint-Vincent. Les savans ne sont pas tous disposés à reconnaître les actes de cette sainte pour authentiques, quoiqu'ils soient anciens, puisque saint Adhelme, qui vivait dans le 7e siècle, les a cités. (*Voy.* les *Acta sincera sanctæ Luciæ V. M. ex codice græco primum*

edita et illustrata, *opera et studio Joannis de Joanne Tauromenitani*, Palerme, 1661, 1758, in-8.) Quelque rigueur de critique qu'on puisse exercer à cet égard, il sera toujours vrai que le culte de sainte Lucie, l'idée générale de sa foi et de ses vertus, ont des fondemens très solides, puisque son nom se trouve dans le canon de la messe, pièce de la plus haute antiquité, avec ceux des saints le plus illustres des premiers siècles. *Voyez* Sainte Catherine, Saint Roch.

LUCIEN, célèbre sophiste grec, né à Samosate en Syrie, dans une condition médiocre, vécut, selon l'opinion la plus générale, depuis l'an 118 ou 120 ou 124 de J.-C., jusqu'à l'an 198 ou 200 ou 204. Il fut mis entre les mains d'un de ses oncles, habile sculpteur; mais, ne se sentant aucune inclination pour l'art de son parent, il cassa la première pierre qu'on lui mit entre les mains. Il embrassa la profession d'avocat; aussi peu propre à la chicane qu'au ciseau, il se consacra à la philosophie et à l'éloquence. Il les professa à Antioche, dans l'Ionie, en Grèce, dans les Gaules et l'Italie. Athènes fut le théâtre où il brilla le plus longtemps. Commode le nomma greffier du préfet d'Egypte. (Lucien demeura longtemps à Rome, et les vices de cette ville lui inspirèrent sa satire intitulée *Nigrinus*. Les ouvrages qu'il écrivit pendant le temps qu'il exerça la profession de rhéteur, furent : les *deux Phalaris*, le *Tyrannicide*, le *Médecin déshérité par son père*, les *Dipsades*, *Zeuxis*, les *Cygnes*, *Hésiode*, *Hérodote*, les *Bains d'Hippias*, *Bacchus*, *Hercule*, le *Scythe*, l'*Éloge de la Patrie*, l'*Éloge de la Mouche*, etc. A quarante ans, il renonça à l'art frivole des rhéteurs, et se livra au pyrrhonisme, qu'il porta à l'extrême. Il écrivit alors les *Dialogues des Dieux et des Morts*, *Timon*, le *Jupiter tragique*, le *Jupiter confondu*, *Charon*, les *Ressuscités*, l'*Assemblée des Dieux*, *Ménippe*, le *Coq*, les *Lapithes*, les *Vœux*, les *Sectes à l'encan*, le *Dialogue des Courtisanes*, l'*Ane*, la *Manière d'écrire l'histoire*, traité dédié aux gens de lettres, les *Littérateurs à la solde des grands*, *Charidème*; le *Pérégrinus* et le *Philopatris* ont été mis à l'*index*, etc. Il avait vécu à Athènes, avec le vieux philosophe Démonax, et il y fut témoin de l'action du cynique Pérégrinus, apostat du christianisme, qui se brûla publiquement aux jeux olympiques, l'an 165 de J.-C. Suidas rapporte que Lucien mourut dévoré par les chiens, en punition de ce qu'il avait plaisanté sur J.-C.; mais le silence des auteurs contemporains peut rendre cette anecdote douteuse. Selon M. Boissonnade, Lucien serait mort de la goutte, et cette opinion est appuyée sur des raisons très plausibles.) On croit qu'il mourut sous l'empereur Albin, dans un âge fort avancé. Les divers ouvrages de Lucien sont écrits dans un style naturel, vif, plein d'esprit et d'agrément. Il fait éprouver ces sensations vives et agréables que produisent la simplicité fine et l'enjouement naïf de la plaisanterie attique. Lucien est principalement connu par ses *Dialogues des morts*. Il y peint, avec autant de finesse que d'enjouement les travers, les ridicules et la sottise des philosophes, qui affectent de mépriser les richesses et les honneurs, tandis qu'ils sont dévorés de cupidité et d'orgueil; qui ne parlent que de vertu et de grandeur d'âme, tandis que l'on ne connaît rien de plus lâche ni de plus vicieux parmi les hommes. « Pour comble d'absurdité, dit-il, je vis, en suivant mes philosophes dans les détails de leur vie, que leur conduite était partout en contradiction avec leurs principes. Ceux qui parlent le plus du mépris des richesses sont aussi les plus intéressés; on les voit tous les jours prêter à usure et se plaindre sans cesse de leurs débiteurs. Ils n'enseignent que pour de l'argent, et la soif de l'or les rend capables des dernières bassesses. D'autres, en affectant la plus grande indifférence pour la gloire, n'ont qu'elle en vue dans tous leurs travaux. Tels déclament en public contre la volupté, qui, dans le secret de leur vie, en sont les esclaves les plus soumis. » Lucien insiste particulièrement sur l'ignorance et les incertitudes qu'il avait observées dans

ceux qui se donnaient pour *précepteurs du genre humain*, et qui n'ont jamais pu s'accorder un moment dans les questions *les plus* intéressantes sur l'origine, le gouvernement et la destination du monde. « L'incertitude et le doute accompagnè» rent les premiers pas que je fis dans la » connaissance de ce que les philosophes » appellent *le monde*. Je ne pouvais con» cevoir ni par qui ni comment il avait » pu être formé, quel avait été son com» mencement et quelle serait sa fin. Ce » fut bien pis encore, lorsque je vins à » examiner en détail chacune des parties » qui le composent. Le hasard seul me » paraissait avoir présidé à la disposition » des étoiles, jetées en apparence sans » ordre et sans dessein dans les espa» ces du ciel; la matière et la nature du » soleil excitaient vivement ma curiosité; » les phases de la lune et la vicissitude » de ses différens aspects étaient à mes » yeux des merveilles aussi étonnantes » qu'incompréhensibles. La splendeur » étincelante des éclairs, le bruit écla» tant du tonnerre, la pluie, la neige et » la grêle qui se forment sur nos têtes : » tout cela était pour moi autant de mys» tères inexplicables, et dans lesquels je » désespérais de pénétrer jamais sans » quelque secours. Pour sortir de cet état » d'ignorance et de perplexité, je crus » n'avoir rien de mieux à faire que de » recourir aux philosophes. Persuadé » qu'ils étaient les dépositaires de toutes » les vérités, et qu'ils dissiperaient mes » doutes sur ces divers sujets, je m'a» dressai à ceux d'entre eux que je crus » les plus habiles. Je jugeai de leur mé» rite à la gravité de leur extérieur, à la » pâleur de leur visage, et à la longueur » de leur barbe; marques infaillibles, se» lon moi, de la profondeur et de la subli» mité de leurs connaissances. Lorsque » je me fus mis entre leurs mains, il fal» lut convenir du prix, qui n'était pas » modique; encore m'obligea-t-on d'en » payer la moitié d'avance, avec pro» messe d'acquitter le reste quand le cours » des leçons serait fini. Je voulus d'a» bord être instruit de tous les contes » qu'ils nous font sur ce qui se passe dans » le ciel, et savoir comment ils s'y pren» nent pour nous expliquer l'ordre établi » dans l'univers. Quel fut mon étonne» ment, lorsque mes doctes maîtres, bien » loin de dissiper ma première incerti» tude, me plongèrent dans un aveugle» ment mille fois plus grand encore! J'a» vais tous les jours les oreilles rebattues » des grands mots de *principes*, de *fins*, » d'*atomes*, de *vide*, de *matière*, de *for*» *mes*. Ce qu'il y avait de plus insuppor» table pour moi, c'est que chacun d'eux, » en m'enseignant précisément le con» traire de ce que m'avaient dit les au» tres, exigeait que je n'eusse confiance » qu'en lui seul, et me donnait son sys» tème comme le seul bon. » Ces portraits, et beaucoup d'autres que Lucien fait des anciens philosophes, sont remarquables par leur ressemblance avec ceux que J.-J. Rousseau a tracés des philosophes modernes, et prouvent que la fausse sagesse est la même dans tous les temps. Un autre objet des critiques de Lucien était les dieux du paganisme, et les délires de cette religion absurde. Mais cette partie de ses ouvrages est bien moins intéressante et moins originale; les chrétiens ayant déjà fait avant lui presque toutes les observations sur les extravagances de la mythologie. Cette lecture peut même faire de très mauvaises impressions sur des esprits superficiels. Le satirique confond le vrai et le faux, le bon et le mauvais, et donne à ses sarcasmes une étendue qui compromet les vérités les plus respectables. Les chrétiens, en démolissant le monstrueux édifice du paganisme, le remplaçaient par un bâtiment auguste, solide et excellemment assorti dans toutes ses parties. Lucien ne sait que détruire, et laisse son lecteur dans un désert qui ne diffère presque point d'un néant parfait. On remarque aussi que ce Grec érige en héros des misérables que la police de nos villes ne souffrirait point dans les rues (*voyez* DÉMONAX); Lucien lui-même s'est assuré une place parmi eux; il ne respecte ni la bienséance ni la pudeur. Son goût pour l'épicurisme paraît par l'éloge qu'il fait d'Epicure, en l'appelant *un homme digne d'être placé sur les autels*, *un esprit di-*

vin, un sage qui a mis dans les routes de la vraie sagesse et du vrai bonheur tous ceux qui ont écouté ses leçons. Il n'a point écrit expressément contre le christianisme; mais il a horriblement maltraité et J.-C. et ses adorateurs, dans son récit de la mort de Pérégrin, qu'il suppose très faussement avoir joué un grand rôle parmi les chrétiens. Il est difficile de comprendre après cela comment quelques savans ont pu croire qu'il a été chrétien lui-même. Le dialogue intitulé *Philopatris*, sur lequel ils fondent son prétendu christianisme, ne peut avoir été fait par *Lucien*. L'auteur de cet ouvrage, écrit sur la fin du premier siècle, dit qu'il avait vu saint Paul, et qu'il avait reçu de lui le baptême; ce qui ne convient pas à Lucien, qui florissait sous Marc-Aurèle, et qui mourut un siècle après saint Paul. (*Voyez* les *Notes* de la dernière édition de Lucien à Amsterdam, et une savante *Dissertation* de Conrad Gesner.) Les ouvrages de Lucien ont été traduits dans plusieurs langues, en Allemand, par Wieland, en Anglais par Franklin, en Italien par Gozzi. D'Ablancourt en a donné une version française, Amsterdam, 2 vol. in-8, 1709; mais quiconque ne les connaît que par cette version lâche, infidèle et tronquée, ne peut en avoir qu'une très fausse idée. L'abbé Massieu en a donné une meilleure, Paris, 1781, 6. vol. in-12, effacée cependant par celle qui a paru en 1788 avec des *notes* historiques et critiques, par Belin de Ballu, Paris, 6 vol. in-8. Les éditions les plus recherchées des ouvrages de Lucien sont : celle de Paris, in-fol. 1615, en grec et en latin, par Bourdelot; d'Amsterdam, 1687, 2 vol. in-8, *cum notis variorum*; et de la même ville, 1743, 3 vol. in-4., auxquels il faut joindre un *Index*, Utrecht, 1746, in-4; de Deux-Ponts, 1789-91, 10 vol. in-8. Voyez la *Bibliothèque de Fabricius* et la *Préface* de Belin de Ballu.

LUCIEN (Saint), prêtre d'Antioche et martyr, né à Samosate, exerça d'abord le sacerdoce à Nicomédie. Il évita la fureur de la persécution de Dioclétien; mais ayant été dénoncé par un prêtre sabellien, il fut conduit devant Maximin, surnommé *Daïa*. Au lieu de blasphémer la religion chrétienne, comme on voulait le lui persuader, il composa pour sa défense une *Apologie* éloquente. Maximin le fit tourmenter de plusieurs manières; mais n'ayant pu ébranler sa foi, il le fit noyer (selon quelques-uns, décapiter), le 7 janvier 312. L'illustre martyr emporta au tombeau une grande réputation de savoir et de sainteté. Il avait ouvert à Antioche une école pour développer les principes de la religion, et pour aplanir les difficultés de l'Ecriture. Il ne nous reste aucun des ouvrages qu'il avait composés, sinon un *fragment de la lettre* qu'il écrivit de sa prison aux fidèles de l'église d'Antioche. Saint Jérôme dit qu'il avait revu avec beaucoup de soin la version des Septante. Toutes les églises qui étaient entre Antioche et Constantinople se servaient de cette version. On l'accusa d'avoir eu du penchant pour l'arianisme. Il est certain que les principaux chefs des ariens avaient été disciples du saint martyr; mais ils s'éloignèrent des vérités que leur maître leur avait enseignées, et se servirent de son nom pour répandre leurs erreurs. Saint Athanase l'a justifié de façon à dissiper tous les nuages répandus sur sa foi. — Il y a eu trois autres Luciens : l'un, martyrisé sous Dèce, l'an 250; l'autre, premier évêque de l'église de Beauvais; et un troisième, dont nous avons une *Lettre sur l'invention du corps de saint Etienne*. Il a vécu dans les quatrième et cinquième siècle, et écrivait l'an 415. *Voyez* Gamaliel.

LUCIFER, fameux évêque de Cagliari, métropole de la Sardaigne, où il était né dans les premières années du 4e siècle, convaincu que les ariens, en attaquant saint Athanase, en voulaient réellement à la foi de Nicée, obtint du pape Libère de convoquer un concile à Milan, en 355. Il y soutint la cause de saint Athanase avec tant de véhémence et d'intrépidité, que l'empereur Constance, irrité de son zèle, l'exila à Germanicie en Syrie. Il trouva sur le siége épiscopal de cette ville Eudoxe, l'un des chefs de l'arianisme. Son ardeur contre cette hérésie

ne s'y ralentit pas, ce qui le fit transporter à Eleuthéropolis ; il y trouva également de quoi exercer son zèle : Eutychius, fameux arien, en était évêque. Ce fut là que ce dernier écrivit son premier livre contre Constance, qui le relégua dans la Thébaïde en Egypte, où il resta jusqu'à la mort de ce prince. Lucifer, rappelé sous Julien, en 361, alla à Antioche, y trouva l'Eglise divisée, et ne fit qu'augmenter le schisme en ordonnant Paulin. Cette ordination déplut à saint Eusèbe de Verceil, que le concile d'Alexandrie avait envoyé pour terminer cette querelle. (*Voyez* MELÈCE de Mélitine.) Lucifer, inflexible dans ses sentimens, se sépara de sa communion, et ternit, par cette espèce de schisme, l'éclat de ses triomphes sur l'arianisme. Il causa un autre schisme dont les conséquences furent plus funestes. Il refusa de communiquer non seulement avec les pères de Rimini, qui, après leur repentir public, avaient été conservés sur leurs siéges, mais même avec ceux qui les recevaient à la communion, c'est-à-dire avec le pape et toute l'Eglise. Il eut un grand nombre de partisans en Orient, en Egypte, en Afrique, en Espagne et en Sardaigne, qui furent appelés *lucifériens*. Il se retira à Cagliari, où il mourut l'an 371. Il nous reste de lui : 1° cinq *Livres* contre l'empereur Constance ; 2° un *Livre* contre les rois apostats ; 3° les livres intitulés : *Il ne faut point épargner les pécheurs ; On ne doit point communiquer avec les hérétiques ; Nous devons mourir pour le Fils de Dieu*, imprimés à Paris en 1568, par les soins de Du Tillet, évêque de Meaux. Le *Recueil des œuvres de Lucifer* a été reproduit dans le tom. 4 de la *Bibliothèque des Pères*, édit. de Lyon, et par les frères Coletti, Venise, 1778, in-fol. édit. complète. Ces ouvrages sont écrits avec aigreur ; et, malgré les éloges que quelques Pères ont pu en faire par égard au zèle de l'auteur pour la pureté de la foi, on ne peut disconvenir que son caractère n'était pas assez modéré, ni ses expressions assez mesurées. Lucifer était recommandable par des mœurs pures, par son savoir, par son détachement du monde. Les anciens auteurs ne lui reprochant que son schisme, on ne doit point lui imputer les maximes hérérodoxes que Théodoret attribue à ses sectateurs : ceux-ci en ont été les inventeurs ; et quant à son schisme, il peut se faire qu'il ne l'ait point envisagé comme une vraie séparation, mais seulement comme un mécontentement marqué, qu'il croyait devoir témoigner pour ramener les autres à une rigueur qui lui paraissait nécessaire. « Dans ces temps, dit un auteur moderne, où les communications entre les provinces et les évêques étaient peu régulières et peu sûres, où le conflit des opinions et les rapports contradictoires rendaient l'état des choses difficile à connaître, il peut se faire que Lucifer ait été mal instruit de l'affaire de Rimini, et des autres qui ont outré son zèle et dérouté sa prudence. » On célèbre sa fête à Cagliari le 20 mai. Les curieux peuvent consulter un livre imprimé dans cette ville en 1639, sous ce titre : *Defensio sanctitatis B. Luciferi.* Voyez saint Jérôme, *adversùs luciferianos ;* saint Ambroise, *De obitu Satyri ;* Tillemont, dom Ceillier, etc.)

LUCILIO. *Voyez* VANINI.

LUCILIUS (Caïus), le plus ancien poète satirique latin dont il nous reste quelques fragmens, chevalier romain, né à Suessa dans le Latium, l'an 147 ou 148 avant J.-C., était grand-oncle maternel de Pompée. Il porta d'abord les armes, suivant quelques écrivains, sous Scipion l'Africain, à la guerre de Numance, et fut intimement lié avec ce général, que, par ses bons mots, il délassait des fatigues des armes. On regarde Lucilius comme l'inventeur de la satire parmi les Latins, parce qu'il lui donna sa dernière forme, telle qu'Horace, Perse et Juvénal l'imitèrent depuis. Ennius et Pacuvius avaient, à la vérité, travaillé dans ce genre ; mais leurs essais étaient trop grossiers pour qu'on leur donnât l'honneur de l'invention. Lucilius leur fut supérieur, et il fut surpassé à son tour par ceux qui vinrent après lui. Horace le compare à

un fleuve qui roule un sable précieux parmi beaucoup de boue. De trente livres de *Satires* qu'il avait composées, il ne nous reste que quelques *fragmens*, imprimés dans le *Corps des poètes latins* de Maittaire. François Douza les a publiés séparément, et les meilleures éditions sont celle d'Amsterdam, 1661, in-4, avec de savantes remarques, et celle des frères Volpi, Padoue, Comino, 1735, in-8. Lucilius mourut à Naples, âgé seulement de 46 ans, vers l'an 105 avant J.-C. Ce poète disait qu'*il ne voulait ni des lecteurs trop savans, ni des lecteurs trop ignorans*; il eut ce qu'il souhaitait. Ses talens firent des enthousiastes qui, le fouet à la main, châtiaient ceux qui osaient dire du mal de ses vers. Leur admiration était déraisonnable à plusieurs égards; Lucilius versifiait durement; et quoiqu'il travaillât avec précipitation, ses ouvrages avaient un air forcé. Quintilien en fait un grand éloge.

LUCILLE, impératrice Romaine, fille de Marc-Aurèle et de Faustine, et sœur de l'empereur Commode, naquit l'an 146 de J.-C. Elle ne valait pas mieux que son frère, pour lequel elle eut, dit-on, des complaisances criminelles, et ne donna pas une grande idée de l'éducation qu'elle reçut du philosophe son père. Mariée, à l'âge de 17 ans, à un homme qu'elle n'aimait pas (Lucius Verus), elle avait donné son affection à un amant qu'elle voulait élever aux plus hautes dignités, et ne pouvait souffrir de se voir obligée de céder le pas à Crispine, épouse de Commode. Ces raisons la portèrent à former une conjuration contre ce prince. Pompéien, à qui elle avait fiancé sa fille, fut le principal acteur de cette tragédie. Elle y fit aussi entrer Quadrat et plusieurs autres sénateurs; mais elle n'en dit rien à son mari. Commode, entrant un jour dans l'amphithéâtre par un endroit secret et obscur, le jeune Pompéien, qui l'y attendait, lui montra son poignard et lui dit : *Voilà ce que le sénat t'envoie.* Tandis qu'il veut le massacrer, les gardes de l'empereur l'arrêtent; bientôt son procès et celui de ses complices furent faits, et ils subirent le dernier supplice. Lucille fut envoyée en exil à Caprée, et, quelque temps après, on la fit périr : elle avait environ 38 ans. (C'était l'an 184.)

LUCINI (Louis-Marie), religieux de l'ordre de saint Dominique et cardinal, était né à Côme dans le Milanais, en 1666. (Plusieurs biographies placent la naissance du cardinal Lucini en l'an 1669; Moréri, tom. 8, pag. 243, le fait naître en 1666, et dit qu'il est mort âgé de 79 ans.) Il était issu d'une famille illustre, et avait quitté les avantages de la naissance pour embrasser la pauvreté religieuse. Aux vertus de son état il joignait une rare capacité, et jouissait d'une grande estime dans son ordre, où il fut appelé à remplir les emplois les plus honorables. En 1724, il était commissaire du saint-office; en 1743, Benoît XIV, dans sa première promotion, le créa cardinal. Il est auteur des ouvrages suivans : 1° *Esame e difesa del decreto pubblicato in Pondicheri, di monsignor Carlo Tommaso di Tournan, etc., approvato e confermato con breve del sommo pontefice Benedetto XIII, in Roma, nella stamperia. Vaticana*, 1728, in-4. C'est, dit un critique, un chaos d'érudition. 2° *Antithesis contra Hyacinthum Serri, conantem pontificiam infallibilitatem certis terminis circumscribere*, Milan, 1736; 3° *Privilegia romani pontificis*, Venise, 1775. C'était un homme instruit, d'un jugement solide, mais très-attaché aux opinions romaines. Il mourut en 1745, âgé de 79 ans.

LUCIUS VERUS, empereur. *Voyez* VERUS.

LUCIUS Ier (Saint), monta sur la chaire de saint Pierre après saint Corneille, le 18 octobre 252, et fut exilé aussitôt après son élection. Il reçut la couronne du martyre le 4 ou le 5 de mars 253, n'ayant gouverné l'Eglise que cinq mois et quelques jours. Il ne reste rien de lui. Saint Cyprien lui écrivit une lettre sur sa promotion et sur son bannissement, qui ne fut pas long; il lui en écrivit une seconde lorsque le

pape fut rappelé de son exil, pour lui témoigner la part qu'il prenait à cet événement. Entre autres décrets qu'on lui attribue, il y en a un qui ordonne que *l'évêque sera toujours accompagné de deux prêtres et de trois diacres, afin qu'il ait des témoins de sa conduite.* Saint Etienne lui succéda.

LUCIUS II (Gérard de CACCIANEMICI), natif de Bologne, bibliothécaire et chancelier de l'Eglise de Rome, puis cardinal, employé en diverses légations, succéda au pape Célestin II en 1144. Il eut beaucoup à souffrir des partisans d'Arnauld de Bresse, et mourut à Rome en 1145, d'un coup de pierre qu'il reçut dans une émeute populaire. On a de lui dix *Epîtres*, qu'on trouve dans les *Annales* de Baronius et dans la *Bibliothèque* de Cluny. Il eut pour successeur Eugène III.

LUCIUS III (Ubaldo ALLINCIGOLI), natif de Lucques, succéda au pape Alexandre III en 1181. Le peuple de Rome s'étant soulevé contre lui, il se retira à Véronne; mais peu après il rentra dans sa capitale, et soumit les rebelles avec le secours des princes d'Italie. Il fut ensuite obligé de se retirer de nouveau à Véronne, où il mourut en 1185. On a de lui trois *Epîtres*. Ce pape, dans le concile tenu à Véronne l'an 1184, où l'empereur Frédéric fut présent, fit une *Constitution* bien raisonnée, dans laquelle on voit le concours des deux puissances pour l'extirpation des hérésies. On y entrevoit aussi l'origine de l'inquisition contre les hérétiques, en ce que cette constitution ordonne aux évêques de s'informer par eux-mêmes, ou par des commissaires, des personnes suspectes d'hérésie; ce qui est d'ailleurs un devoir inhérent à la qualité d'évêque, et l'on peut dire que l'inquisition, sagement constituée et administrée, n'est qu'un supplément de la vigilance épiscopale. On y voit encore qu'après que l'Eglise avait employé contre les coupables les peines spirituelles, elle les abandonnait au bras séculier, pour exercer contre eux les peines temporelles. (*Voyez* ISABELLE de Castille, LIMBORGH, etc.) On comprend que, sous ce point de vue, les hérétiques ne l'ont pas épargné. Par un plat calembourg, ils l'ont comparé au brochet, en latin *Lucius*, dans une épigramme qui commence ainsi :

Lucius est piscis, rex atque tyrannus aquarum,
A quo discordat Lucius ille parum.

Lucius III eut pour successeur Urbain III.

LUCIUS (Saint), évêque d'Andrinople, vers le milieu du quatrième siècle, célèbre dans l'Eglise par ses exils, et par le zèle qu'il fit paraître pour la foi catholique contre les ariens, était né dans les Gaules. On croit qu'il assista au concile de Sardique en 347, et qu'il mourut en exil.

LUCIUS, fameux arien, fut chassé du siége d'Alexandrie en 377, et mourut ensuite misérablement. Il avait usurpé le siége d'Alexandrie sur saint Athanase.

LUCIUS, LUCIDO, ou LUCIO (Jean), né dans le 17ᵉ siècle à Trau en Dalmatie, d'où il est désigné quelquefois par le nom latin de *Traguriensis*. Issu d'une famille noble et ancienne, il fit ses études à Rome avec succès, et acquit l'estime des savans, surtout d'Ugheli, qui lui conseilla d'écrire l'histoire de sa patrie. Il suivit ce conseil, retourna en Dalmatie pour y faire les recherches nécessaires, visita les archives, les bibliothèques des monastères; mais il fut arrêté au milieu de ses recherches. Un nommé Paul Andronic, jaloux de son mérite et de ses talens, lui suscita des désagrémens qui l'engagèrent à retourner à Rome, où il travailla à l'histoire projetée autant que ses Mémoires le lui permirent. Il mourut en 1664. Ses ouvrages sont : 1° *Mémoires historiques de Trau*, Venise, 1673, 1674, in-4, en italien; 2° *Histoire de la Dalmatie, et en particulier de Trau, de Spalatro et de Sebenico*, Venise, 1674, in-4, en italien; 3° *Dalmatia illustrata, seu Commentarii rerum Dalmatiæ et Croatiæ*; 1666, in-fol.; Vienne, 1758, in-fol., et dans *Scriptores rerum hungaricarum*, avec la *Vie* de l'auteur, par Mathias Belius. Il y règne beaucoup de critique, et les savans regrettent qu'il n'ait pu le rendre aussi complet qu'il

l'aurait voulu. 4° *Inscriptiones Dalmaticæ, etc.; Addenda vel corrigenda in opere de regno Dalmatiæ et Croatiæ*, Venise, 1673, in-4.

LUCRÈCE (Lucretia), dame romaine, épousa Collatin, parent de Tarquin, roi de Rome. Un jour que son époux était à table avec les fils de ce monarque, il peignit la beauté de sa femme avec des couleurs si brillantes, que Sextus, fils aîné de Tarquin, prit du goût pour elle. Collatin l'ayant mené chez lui le même jour, il vit que le portrait n'était pas flatté, et son amour naissant devint une passion violente. Impétueux dans ses désirs, il se déroba quelques jours après au camp d'Ardée pour voir l'objet de ses vœux. Il se glissa pendant la nuit dans sa chambre, et menaça de la tuer, et avec elle l'esclave qui le suivait, afin que le cadavre de ce malheureux, placé auprès d'elle dans un même lit, fît croire que la mort de l'un et de l'autre avait été le châtiment de leur crime. Lucrèce succombe à cette crainte; et Sextus, après avoir satisfait ses désirs, la laisse dans l'amertume de la plus vive douleur. Elle fait appeler à l'instant son père, son mari et ses parens, leur fait promettre de venger son outrage, et s'enfonce un poignard dans le cœur, l'an 508 ou 509 avant J.-C. Le fer sanglant dont elle s'était percée fut le signal de la liberté romaine. On convoque le sénat, on expose à ses yeux le corps de Lucrèce, et les Tarquins sont proscrits à jamais. Le tableau que fait Ovide de cette catastrophe, au 2° livre de ses *Fastes*, est touchant et tracé de main de maître : cette infortunée ayant commencé le récit de sa funeste aventure devant ses parens assemblés, lorsqu'elle en fut venue à l'attentat qui consomma sa honte; *Restabant ultima*, dit le poëte... *Flevit*. Ce dernier trait est d'une vérité et d'une simplicité sublime. Cette histoire prouve combien la foi conjugale était sacrée chez les anciennes nations, aussi long-temps que le luxe et la corruption des mœurs n'en altérèrent point les principes. (*Voyez* ABIMELECH.) (On a souvent comparé Lucrèce à Susanne; mais tout l'avantage de la comparaison est à celle-ci. L'une préféra la vie à la vertu, et s'en priva ensuite dans l'accès d'un inutile désespoir; l'autre aima mieux mourir et essuyer le reproche du crime que de le commettre. On connaît ces beaux vers latins :

> Casta Susanna placet; Lucretia, cede Susannæ;
> Tu post, illa mori maluit ante scelus.

Un auteur moderne a fait contraster avec la faiblesse et les tardifs regrets de Lucrèce l'intrépidité d'une jeune religieuse, assaillie par cinq ou six soldats forcenés dans le pillage d'une ville de Pologne. « Pâle du danger que court son innocen» ce, elle se prosterne aux pieds d'un de » ces furieux, et lui dit : Si tu veux me » respecter, je te rendrai invulnérable; » ce secret vient de mes pères, fais-en » l'essai sur moi. Le soldat crédule tire » son sabre, et lui tranche la tête. » Sans juger avec rigueur la moralité de cette action sous tous les rapports, il faut convenir qu'en fait de courage et de chasteté, elle est bien propre à confondre les panégyristes de Lucrèce. Au reste on peut lire sur ce fait les *Nuits attiques*.

LUCRÈCE (Titus Lucretius Carus), poëte et philosophe, naquit à Rome d'une ancienne famille, l'an 95 avant J.-C. (Jeté au milieu des temps les plus orageux de la république, témoin des proscriptions de Marius et de Sylla et de toutes les horreurs de la guerre civile, il ne joua aucun rôle dans les scènes sanglantes, se tint dans un sage éloignement des tempêtes politiques, et chercha dans le sein de l'étude un asile contre la turbulence des factions. Ainsi, sous le rapport politique, il ne mérite que des éloges. Voyons-le comme écrivain.) Il fit ses études à Athènes, et c'est dans cette ville qu'il puisa les principes de la philosophie d'Epicure. Il fut le premier qui fit paraître dans Rome la physique, ornée des fleurs de la poésie. Le poëte philosophe adopta l'*infini* d'Anaximandre et les *atomes* de Démocrite. Il tâche de concilier les principes de ces deux philosophes avec ceux d'Epicure, dans son poëme *De rerum natura*, en

six livres. Son ouvrage est moins un poème héroïque qu'une suite de raisonnemens, quelquefois bons, mais plus souvent absurdes. Jamais homme ne nia plus hardiment la Providence, et ne parla avec plus de témérité de Dieu. Il semble que son but n'a été que de détruire l'empire de la Divinité, et d'enlever à l'homme les consolations que lui présentent la religion et une raison saine, qui, par la vue et l'usage des créatures, fait remonter jusqu'au Créateur. Il croit l'en dédommager par la jouissance des plaisirs sensuels, annoncés dans l'invocation même de son poème, où il appelle Vénus la mère des plaisirs dont les hommes et les dieux puissent espérer de jouir :

Æneadum genitrix, divumque hominumque voluptas.

Cette brutale philosophie l'aveugla au point d'assurer que *les yeux n'étaient pas faits pour voir, mais qu'on s'avisait de voir, parce qu'on avait des yeux.* (*Voyez* Epicure.) Le poète ne vaut guère mieux que le philosophe. On a vu des littérateurs épris de la doctrine d'Epicure, pousser l'enthousiasme jusqu'à préférer son chantre à celui d'Enée. Ce paradoxe n'est pas nouveau; un ancien s'en plaignait déjà : *Lucilium pro Horatio, Lucretium pro Virgilio legunt.* (Author. anon. *De causis corruptæ eloq.*) Il faut convenir que pour cela la corruption du goût ne suffit pas; il faut encore celle de l'esprit et du cœur. Quoique né avant Auguste, on prendrait Lucrèce pour un écrivain postérieur de trois siècles à Virgile, tant son stile est dur, sa versification négligée, sa marche pénible et embarrassée. On a beau dire que *le pinceau de la poésie n'est pas fait pour les objets qu'il avait à peindre*, cette excuse, imaginée par quelques-uns de ses partisans, est suffisamment réfutée par les *Géorgiques*, dont la nature est aussi didactique que celle du poème épicurien. Lucrèce se fit mourir à la fleur de son âge, à 42 ans, la 52e avant J.-C. dans une frénésie causée, dit-on, par un philtre que lui donna sa maîtresse; mais si l'on considère la multitude des suicides que la doctrine d'Epicure produit tous les jours parmi nous, on ne sera pas dans le cas de recourir au philtre. Il est d'ailleurs constant que sa tête était depuis quelque temps dérangée par une bile noire, fruit de ses longues méditations sur le désespérant système du néant. La première édition de son ouvrage, faite à Véronne en 1486, est recherchée. On a encore celle de Venise, Alde, 1500-15; celle de Lambin, Paris, 1563-70; celle de Michel Dufay (*Fayus*), *ad usum Delphini*, 1680, in-4; celle de Créech, avec la traduction en anglais, Oxford, 1695, in-8, est plus belle que la réimpression de 1717. Ce traducteur avait si bien médité l'original, qu'il prit aussi le parti de se détruire à l'âge de 41 ans. (Nous avons encore l'édition de Maittaire, Londres, 1713; celle d'Havercamp, Leyde, 1725; celle de Bentley et Wakefield, Londres, 1796-97, 3 vol. in-4; celle de Glascow, 1813, 4 vol. in-8.) Le baron des Coutures en publia une traduction française en 1685, avec des notes. Cette version, qui n'est pas exacte, et qui pourrait être mieux écrite, a été éclipsée par celle qu'a donnée M. La Grange, avec de savantes notes, Paris, 1767, 2 volumes in-8 et in-12. M. Le Blanc de Guillet en a donné en 1789 une traduction en vers, dont un critique a porté le jugement qui suit : « Une justice qu'il faut rendre » à M. Le Blanc, c'est qu'il ne contribua » point par les charmes de son stile à » répandre et à faire aimer le poison de » cette doctrine scandaleuse et impie : » sa poésie est un puissant antidote contre la séduction. » M. de Pongerville a publié en 1823 une traduction en vers de Lucrèce, 2 vol. in-8; elle a eu d'honorables suffrages; nous n'osons cependant croire qu'on ait voulu les donner aux dissertations dans lesquelles le traducteur essaie vainement de laver Lucrèce du reproche d'athéisme. *Voy.* Marrolles Michel, Hénault Jean, Polignac et Marchetti.

LUCRÈCE. *Voyez* Obizzi.

LUCULLUS (Lucius Licinius), de famille consulaire, naquit vers l'an 115 avant J.-C. Il montra de bonne heure des dispositions pour la philosophie et pour

l'éloquence. Après avoir paru avec éclat dans le barreau, il fut fait questeur en Asie et préteur en Afrique. Il gouverna ces deux provinces avec beaucoup de justice et d'humanité. Ses premiers exploits militaires furent contre Amilcar, sur lequel il remporta deux victoires navales. Elevé au consulat et chargé de faire la guerre à Mithridate, il dégagea son collègue Cotta, que l'ennemi avait enfermé dans Chalcédoine, et remporta une victore sur les bords du Granique, l'an 74 avant J.-C. L'année d'après, il reprit la Bithynie, à l'exception de la ville de Nicomédie, où Mithridate s'était enfermé. Il détruisit dans deux journées une flotte que ce prince envoyait en Italie. Mithridate, désespéré de la perte de ses forces maritimes, se retira dans son royaume, où le vainqueur le poursuivit. Les progrès de Lucullus furent d'abord assez lents; mais la fortune le seconda ensuite au delà de ses espérances, et le dédommagea bien du danger qu'il avait couru d'être assassiné par un transfuge vendu à Mithridate. Les troupes de ce prince, ayant attaqué dans un lieu désavantageux un convoi escorté par quelques milliers de Romains, furent entièrement défaites et dissipées. L'alarme fut si vive dans le camp de Mithridate, qu'il prit la fuite, et se réfugia chez son gendre Tigrane, roi d'Arménie, l'an 72 avant J.-C. Lucullus passa l'Euphrate et vint fondre sur Tigrane, qui l'attendait avec une armée formidable. Ce lâche monarque fut des premiers à tourner le dos, dès qu'il vit le général romain s'avancer fièrement à pied et l'épée à la main. En fuyant, il perdit son diadème, qui tomba entre les mains de Lucullus; le consul, avec une poignée d'hommes, lui tua ou lui prit cent mille fantassins, et presque toute sa cavalerie. La prise de Tigranocerte, capitale du royaume, suivit de près cette victoire. Le roi d'Arménie avait transporté une partie de ses richesses dans cette ville; elles devinrent la proie du vainqueur. Ces succès de Lucullus ne se soutinrent pas; il n'essuya personnellement aucune défaite, mais il aliéna l'esprit de ses soldats par trop de sévérité et de hauteur. Cicéron appuya, par sa belle oraison *Pro lege Manilia*, le vœu public, qui désignait Pompée pour le remplacer, et ce général vint effectivement lui ôter le commandement. Cependant le vainqueur de Tigrane, de retour à Rome, obtint les honneurs du triomphe. Sa vie fut depuis moins brillante, mais plus douce et plus tranquille. Il reconnut, et il dit souvent à ses amis, que *la fortune avait des bornes qu'un homme d'esprit devait connaître*. Livré à l'étude et au commerce des hommes les plus ingénieux et les plus polis de son siècle, il passait avec eux les jours entiers dans une riche bibliothèque qu'il avait remplie de livres précieux, et destinés à l'usage de tous les savans. Il surpassa en magnificence et en luxe les plus grands rois de l'Asie, qu'il avait su vaincre. Il avait plusieurs salons, à chacun desquels il donna le nom d'une divinité; et ce nom était, pour son maître-d'hôtel, le signal de la dépense qu'il voulait faire. Pompée et Cicéron l'ayant surpris un jour, il dit seulement qu'il souperait dans le salon d'Apollon, et on leur servit un repas qui coûta 25,000 livres. Il se fâcha un jour très sérieusement contre son maître-d'hôtel, qui, sachant qu'il devait souper seul, avait fait préparer un repas moins somptueux qu'à l'ordinaire: « Ne savais-tu pas, lui dit-il, » qu'aujourd'hui Lucullus devait souper » chez Lucullus? » Ce fut lui qui apporta du royaume de Pont les premiers cerisiers que l'on ait vus en Europe. (On lui attribue aussi l'importation du parchemin.) Il tomba en démence dans ses derniers jours, et mourut à l'âge de 67 à 68 ans, avec la réputation d'un homme qui égalait Sylla pour le mérite militaire, et le surpassait pour les vertus civiles. Il fut fils tendre, bon frère, père indulgent, ami sincère, maître généreux, excellent citoyen, général habile. Il se piquait de la plus grande droiture, et, malgré ses profusions, il eût été difficile de trouver dans l'ancienne Rome un homme d'une probité plus sévère. *Voyez* l'Histoire de Lucullus, dans Plutarque et dans le premier volume des *Mélanges historiques*

et critiques de M. le président d'Orbessan.

LUDEWIG (Jean-Pierre de), en latin *Ludovicus*, conseiller intime du roi de Prusse, chancelier du duché de Magdebourg, professeur en droit, naquit au château de Hohenhart, dans la Souabe, le 15 août 1668. Il étudia dans les universités de Tubingue, de Wittemberg et de Halle, devint professeur de philosophie en 1695, et fut chargé quelque temps après des intérêts de l'électeur de Brandebourg au congrès de Riswick. Après avoir visité une partie de la Hollande et différentes cours d'Allemagne, il revint à Halle, en 1700, quitta la chaire de philosophie pour celle d'histoire, prit ensuite celle de droit public, et devint en 1722, chancelier de l'université de Halle et du duché de Magdebourg; il était en outre archiviste et historiographe depuis 1704, lorsqu'il mourut le 7 septembre 1743, à 75 ans). Il a beaucoup écrit en latin et en allemand. On a de lui : 1° *Scriptorum rerum germanicarum*, Francfort et Leipsick, 1718, 2 volumes in-folio; 2° *Manuscripta omnis ævi, diplomata ac monumenta inedita*, 1720-1740, 12 vol. in-8; 3° la *Vie de Justinien et de Tribonien*, 1731; 4° *OEuvres diverses*, 1720, 2 volumes; 5° *Recueil des écrivains de l'histoire de l'évêché de Wurtzbourg*, Francfort, 1713, in-fol., en allemand; la plupart n'avaient pas encore été imprimés; 6° *Recueil des écrivains de l'évêché de Bamberg*, 1718, in-fol. Ces recueils sont estimés et recherchés. On peut lire son *Eloge* dans le t. 4 des *Journaux de Florence*. On trouvera la liste de ses ouvrages dans le *Gelehrte Europa*, de Goetten, 1735, dans le *Pinacotheca script. nostra ætate litteris illustrium*, de Brucker, et surtout dans l'ouvrage de Frédéric Widebourg intitulé : *De vita et scriptis J.-P. de Ludewig, commentarius*, Halle, 1757, in-8.

LUDGER (Saint), né vers l'an 743, d'une des premières maisons de Frise, fut mis de bonne heure, selon ses désirs, sous la conduite de saint Grégoire, disciple et successeur de saint Boniface, qui, prenant un soin particulier de son éducation, et charmé des progrès que son élève faisait dans les sciences et la vertu, lui donna la tonsure cléricale. Ludger, voulant se perfectionner de plus en plus dans les connaissances propres à former son esprit et son cœur, passa en Angleterre et suivit pendant quatre ans et demi le célèbre Alcuin, qui était à la tête de l'école d'York. Avare de son temps, il en partageait tous les momens entre les exercices de la religion et l'étude de l'Ecriture et des saints Pères. En 773, il retourna dans sa patrie; et saint Grégoire étant mort en 776, Albéric, son successeur, éleva Ludger à la dignité sacerdotale, et l'employa plusieurs années à prêcher l'Evangile dans la Frise. Le succès répondit à son zèle. Il convertit une multitude innombrable d'infidèles et de mauvais chrétiens, fonda plusieurs monastères, et bâtit des églises de toutes parts sur les ruines du paganisme. Mais les Saxons étant venus fondre sur la Frise, il fut obligé d'interrompre ses travaux apostoliques et de quitter le pays. Pendant ce temps, il fit un voyage à Rome, afin de consulter le pape Adrien II sur le parti qu'il avait à prendre pour exécuter la volonté de Dieu. Il se retira au Mont-Cassin pendant trois ans, et y pratiqua toutes les austérités de cette maison, sans y avoir fait néanmoins de vœux monastiques. Charlemagne ayant vaincu les Saxons, et s'étant rendu maître de la Frise en 787, Ludger revint dans son pays et y continua ses missions. Il annonça l'Evangile aux Saxons, et en convertit un grand nombre. Il porta la lumière de la foi dans la Westphalie, et fonda le monastère de Werden dans le comté de la Marck. En 802, Hildebaud, archevêque de Cologne, sacra Ludger évêque de Mimigardeford, malgré la résistance de ce dernier. Ce fut alors que la ville de Mimigardeford prit le nom de Munster, du monastère que Ludger y bâtit pour des chanoines réguliers, destinés à faire l'office divin dans la cathédrale. Le nouvel évêque joignit à son diocèse cinq cantons de la Frise, qu'il avait gagnés à J.-C. On lui est encore redevable de la fondation du monastère de

Helmstadt, dans le duché de Brunswick, qui depuis fut appelé de son nom. Doux et affable envers les pauvres, il était plein de fermeté et de résolution à l'égard des riches enflés de leurs trésors, et d'une rigueur inflexible envers les pécheurs impénitens. Une dame de qualité, coupable d'inceste, en fit l'expérience. Elle ne put rien gagner sur l'esprit de l'évêque ; et comme elle ne se corrigeait pas, il la retrancha de la communion des fidèles. Dans tous les temps, la vertu eut des censeurs et des calomniateurs. Aussi celle de Ludger n'en fut pas à l'abri. On le décria auprès de Charlemagne ; on lui reprocha qu'il ruinait son évêché, qu'il négligeait l'embellissement des églises de sa juridiction. Le prince donna dans le piége, et ordonna à Ludger de se rendre à la cour. Ludger obéit. Le lendemain de son arrivée, un officier le vint avertir que l'empereur l'attendait ; mais comme il était occupé à dire son office, il répondit qu'il irait trouver le prince aussitôt qu'il aurait fini. L'empereur le fit chercher jusqu'à trois fois, et dès qu'il fut arrivé, Charlemagne lui demanda avec un peu d'émotion pourquoi il le faisait attendre si long-temps : « Je sais, » sire, dit-il, tout ce que je dois à votre » majesté ; mais j'ai cru que vous ne trou» veriez pas mauvais que Dieu eût la » préférence. Quand on est avec lui, il » faut oublier toutes les autres choses. » D'ailleurs, en agissant de la sorte, je » me suis conformé aux intentions de » votre majesté, puisque après m'avoir » choisi pour évêque, elle m'a com» mandé de préférer le service de Dieu » à celui des hommes. » Cette réponse fit seule sa justification, et l'empereur le traita avec distinction, et disgracia ceux qui avaient voulu le perdre. Ludger mourut en 809, après avoir exercé jusqu'au dernier moment les fonctions de l'apostolat.

LUDOLPHE VAN CEULEN. *Voyez* VAN CEULEN.

LUDOLPHE DE SAXE, d'abord dominicain, puis chartreux, était prieur de Strasbourg en 1330. Outre une Traduction du livre de l'*Imitation*, qu'il passe pour avoir faite, on lui doit une *Vie de* JÉSUS-CHRIST, in-fol., en latin, imprimée, à ce qu'on croit, en 1474, dans son monastère ; elle a été réimprimée avec une version française, en 2 vol. in-fol. Ces deux éditions sont peu communes.

LUDOLPHE ou LUDOLF (Job), savant orientaliste, né en 1624 à Erfurt d'une famille ancienne, s'appliqua à l'étude des langues avec un travail infatigable. Il voyagea beaucoup, visita les bibliothèques des différens pays, en rechercha les curiosités naturelles et les antiquités, et forma des liaisons avec les savans. (Ludolphe avait été précepteur des enfans du duc de Saxe-Gotha avec lesquels il voyagea en Europe. Il vint à Paris, et l'ambassadeur de Suède lui confia l'éducation de ses enfans. En 1649, il fut envoyé à Rome pour recueillir les *mémoires* que J. Magnus, évêque d'Upsal, devait y avoir laissés; mais ses recherches furent inutiles. C'est dans cette ville qu'il étudia la langue éthiopienne, laquelle lui fut très utile dans l'histoire qu'il publia sur cette nation.) Il fut conseiller à Erfurt pendant près de 18 ans, et se retira à Francfort-sur-le-Mein avec sa famille. L'électeur palatin le mit à la tête de ses affaires, et lui confia le soin de ses revenus. Ludolphe était aussi propre aux affaires de l'état qu'aux recherches pénibles des sciences. Son ardeur pour le travail était si vive, que dans ses repas mêmes il avait toujours un livre devant les yeux. Il savait vingt-cinq langues, et s'était particulièrement appliqué à celle des Ethiopiens. Il mourut à Francfort en 1704, à 80 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Historia æthiopica*, Francfort, 1681, in-fol. On en publia en 1684 un abrégé en français. 2° Un *Commentaire sur cette histoire*, 1691, in-fol., en latin ; 3° un *Appendix* pour le même ouvrage, 1693, in-4, en latin. L'histoire des Ethiopiens, leur religion, leurs coutumes, sont développées dans ces différens écrits avec beaucoup d'érudition, mais avec peu d'exactitude. L'abbé Renaudot en a relevé plusieurs fautes dans son *Histoire des patriarches d'Alexan-*

drie, et dans sa *Collection des liturgies orientales*; 4° une *Grammaire* et un *Dictionnaire abyssin*, 1698, in-fol.; 5° *Dissertatio de locustis*, Francfort, 1694, in-fol; 6° *Fasta Ecclesiæ alexandrinæ*, Francfort, 1691, in-fol.; 7° un grand nombre d'autres *Ouvrages*, dont on peut voir la liste dans la *Vie* de Ludolphe par Juncker; mais il ne faut pas s'en tenir à l'idée exagérée que ce biographe donne des qualités et des connaissances de son héros.

LUDOVIC Sforce. *Voyez* Sforce.

LUGO (Jean de), cardinal, né à Madrid en 1583, se disait de Séville, parce que son père y faisait sa résidence. Il se fit jésuite en 1603; et lorsque son père mourut, il partagea sa succession, qui était fort considérable, entre les jésuites de Séville et ceux de Salamanque. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie en divers colléges, il fut envoyé à Rome pour y professer cette dernière science; ce qu'il fit avec succès pendant 20 ans. Le pape Urbain VIII le nomma cardinal en 1643, et se servit de lui en plusieurs occasions. Cette dignité ne lui fit rien perdre de son humilité, de sa modestie, ni de son amour pour la pauvreté et la simplicité religieuse; il ne souffrit jamais dans son palais aucun meuble brillant ou précieux. Lugo mourut à Rome en 1660, à 77 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin, qu'on a recueillis en 7 gros vol. in-fol. Lyon 1633-1660. Ils traitent tous de la théologie scolastique et morale, et furent imprimés successivement à Lyon, depuis 1633 jusqu'en 1660. Le volume qui a été le plus lu par les théologiens, est le 3e *De virtute et sacramento pœnitentiæ*, publié à Lyon en 1638, et réimprimé en 1644 et 1651. Ceux qui ont prétendu voir dans ses ouvrages le *péché philosophique*, ont mis dans cette accusation une animosité qui prouve mieux l'esprit de parti dont ils étaient animés, que l'erreur du cardinal, qui n'a jamais enseigné cette doctrine. Le cardinal de Lugo était fort charitable. Ce fut lui qui donna le premier beaucoup de vogue au quinquina, qu'on appela la *poudre de Lugo*, et que les Anglais appellent encore aujourd'hui la *poudre des jésuites*. Il la donnait gratuitement aux pauvres, et multipliait par là les occasions de s'assurer des propriétés de ce fébrifuge, qui se vendait alors très cher. —Son frère aîné (François de Lugo), jésuite comme lui, mort en 1652 à 72 ans, est auteur d'un *Commentaire* sur la première partie de la *Somme* de saint Thomas, en 2 vol. in-fol., d'un *Traité des sacremens*, et de plusieurs *Traités de théologie*, 3 vol. in-4.

LUILLIER ou Lhuillier (Jean), d'une famille ancienne de Paris, seigneur d'Orville et maître des comptes, fut élu prévôt des marchands en 1592. Il rendit de grands services à Henri IV, et obtint pour récompense une charge de président à la chambre des comptes, que le roi créa en sa faveur. — De la même famille était Jean Luillier, fils de l'avocat général du parlement de Paris, qui fut recteur de l'université en 1447, docteur et professeur en théologie quelque temps après, puis évêque de Meaux en 1483. Il fut aussi confesseur de Louis XI, et ne contribua pas peu à terminer la guerre du *Bien public*. Il mourut le 11 septembre 1500, âgé d'environ 75 ans.

LUILLIER (Madelaine), fille du président Jean Luillier, fut mariée à Claude Le Roux de Sainte-Beuve, conseiller du parlement de Paris. Ayant perdu son époux, elle quitta les délices du siècle, dont les suites sont si amères, et s'attacha à un bien plus solide indépendant des événemens humains. Après avoir fondé à Paris le monastère des religieuses ursulines du faubourg Saint-Jacques, elle les édifia par ses vertus, et y mourut en odeur de sainteté l'an 1628.

LUINES. *Voyez* Albert et Luynes.

LUISINO, Luisini, ou Luino (François), célèbre humaniste d'Udine dans le Frioul, recommandable par son amour pour la littérature et par l'intégrité de sa vie, enseigna quelque temps les lettres grecques et latines à Reggio, et devint secrétaire du duc de Parme. Il mourut en 1568, à 45 ans. On a de lui : 1° *Parergôn libri tres, in quibus tam in græ-*

cis quam in latinis scriptoribus multa obscura loca declarantur. Cet ouvrage est inséré dans le tome 3 du recueil de Jean Gruter, intitulé : *Lampas seu fax artium, hoc est, Thesaurus criticus*. 2° Un *Commentaire* latin sur l'Art poétique d'Horace, Venise, 1554, in-4.—Il ne faut pas le confondre avec Louis Luisino (Aloysius Luisinus), natif d'Udine, qui vivait dans le même temps, a mis en vers hexamètres les Aphorismes d'Hippocrate, Venise, 1552, in-8, et a donné le *Recueil des auteurs qui ont traité de la maladie vénérienne*, 2 vol. in-fol., imprimés à Venise, l'un en 1567, l'autre en 1599. Boerhaave a donné une nouvelle édition de cet ouvrage à Leyde, 1728, in-fol. On connaît encore Louis Luisino par son excellent traité *De compescendis animi affectibus*, Bâle, 1562, in-8, et Strasbourg, 1713.

LUITPRAND, roi des Lombards, succéda en 713 à son père Ansprand. (Toute la famille d'Ansprand, tuteur de Luitbert, était tombée en 702 entre les mains d'Aribert II, qui avait usurpé sa couronne. Ce tyran fit mutiler la famille d'Ansprand, excepté le jeune Luitprand, qui rejoignit son père en Bavière. Ansprand détrôna Aribert, s'empara de la couronne, à laquelle succéda Luitprand. Ce roi fit des conquêtes dans la Grèce, secourut Charles-Martel contre les Sarrasins, fit alliance avec les Grecs contre le pape Grégoire II; mais il conclut la paix en 737, et depuis lors il se montra un zélé catholique.) Il fut toujours lié d'amitié avec Charles-Martel, soumit Thrasimond, duc de Spolette, et mourut en 743. C'était un prince pieux et zélé pour la religion catholique. Il acheta pour une somme considérable le corps de saint Augustin, qui avait été transporté d'Afrique en Sardaigne, et le fit déposer à Pavie avec beaucoup de solennité et de magnificence.

LUITPRAND, Liutprand, ou Litobrand, diacre de Pavie, puis évêque de Crémone, fit deux voyages à Constantinople en qualité d'ambassadeur, l'un en 948, au nom de Bérenger II, marquis d'Ivrée, roi d'Italie, avec qui il se brouilla à son retour; l'autre en 968, au nom de l'empereur Othon, auprès duquel il s'était retiré, après avoir été disgracié de Bérenger. Il fut l'interprète de cet empereur au concile de Rome de l'an 963. La meilleure édition des œuvres de Luitprand est celle d'Anvers en 1640, in-fol. donnée par Jérôme de la Higuera et Laurent Ramiresius. Le stile en est dur, serré et très véhément. Il affecte de faire parade de grec, et de mêler des vers à sa prose. On y trouve une *Histoire* de ses *légations à Constantinople*, et une *Relation* en 6 livres de ce qui s'était passé en Europe de son temps. Le 6e livre n'est pas entièrement de lui; le 6e chapitre, inclus le 11e, sont d'une main étrangère. L'*Histoire* de sa légation auprès de Nicéphore Phocas, l'an 968, avait été publiée par Henri Canisius, Ingolstadt, l'an 1600. Ses récits ne sont pas toujours fidèles; il est ou flatteur ou satirique. Le président Cousins a traduit plusieurs morceaux de Luitprand : on les trouve dans son *Histoire de l'Empire d'Occident*, tom. 2. Le livre des *Vies des papes*, depuis saint Pierre jusqu'à Formose, et les *Chroniques des Goths*, qu'on lui attribue, ne sont point de lui.

LULLE, en espagnol Lulio (le bienheureux Raimond), surnommé *le Docteur illuminé*, né à Palme dans l'île de Majorque en 1236, s'appliqua avec un travail infatigable à l'étude de la philosophie des Arabes, de la chimie, de la médecine et de la théologie. Il fit plusieurs voyages à Rome, donna des leçons à Montpellier, à Paris, à Alcala, et y fonda un collége. Il en fonda d'autres en Italie. Trois fois il se rendit en Afrique, discuta avec les docteurs musulmans, et notamment avec Omar. Il en fut exilé deux fois, après avoir opéré plusieurs conversions; c'est la troisième fois qu'il y fut lapidé. Il se présenta au concile de Vienne, en 1311, pour demander qu'on établît des colléges dans toute la chrétienté, afin d'y expliquer les méthodes alors dites *Lullienes*, et dont le principal but était de combattre les erreurs d'Averroès. Il retourna ensuite annoncer les vérités de l'Evangile en Afrique, et fut assommé à coups de

pierres en Mauritanie, le 29 mars 1315, à 79 ans. Il est honoré comme martyr à Majorque, où son corps fut transporté. (On a publié plus de *vingt ouvrages* de Lulle, parmi lesquels on trouve la *Cabale*, l'*Ars magna*, etc. Il a eu un grand nombre d'abréviateurs et de commentateurs. C'est de tous les ouvrages de Lulle, celui qui a fait le plus de bruit : il l'écrivit d'après un songe qu'il eut au pied d'un arbre où il s'était endormi. Il fit ensuite l'*Art inventif de la vérité*, l'*Art démonstratif* et l'*Arbre des sciences*.) Il nous reste de lui un grand nombre de *Traités* sur diverses sciences, dans lesquels on remarque beaucoup d'étude et de subtilité, mais peu de solidité et de jugement. Quoiqu'il y ait encore aujourd'hui des gens qui prétendent qu'en saisissant la clef de ces mystérieux écrits, on trouve des connaissances vraies et simples, il est certain que cette voie d'y parvenir est pénible et puérile, qu'elle suppose dans celui qui la trace, un esprit tortueux et faux, et fronde la première qualité de l'enseignement, qui est la clarté. On a donné à Mayence, en 1714, le catalogue des ouvrages de cet auteur, in-8. On y trouve des *Traités* sur la théologie, la morale, la médecine, la chimie, la physique, le droit, etc. : car les docteurs de ces siècles embrassaient toutes les sciences, quoiqu'ils n'en possédassent parfaitement aucune. Il n'est cependant pas certain que les ouvrages énoncés dans ce catalogue soient tous de lui ; on peut croire que plusieurs auteurs, pour donner de la vogue à leurs ouvrages, les ont décorés de ce nom célèbre alors ; par là on concilie très simplement et sans efforts les idées contradictoires qui résultent des écrits de cet homme si fameux. On a en français deux *Vies* de Raimond Lulle : l'une est de M. Perroquet, Vendôme, 1667, in-8; l'autre, du P. Jean-Marie de Vernon, Paris, 1668, in-12. Jordanus Brunus a donné deux ouvrages qui ont rapport à l'histoire de Lulle : 1° *Liber de Lampade combinatoria R. Lulli*, Prague, 1588, in-8 ; 2° *De compendiosa architectura et complemento artis Lulli*, Paris, 1582, in-16. Mais cet apostat, fanatique forcené, dont les organes étaient évidemment dérangés, ne mérite aucune croyance dans ce qu'il dit de Lulle. Les écrivains qui prononcent difficilement sur le caractère des hommes extraordinaires, pour lesquels le bien et le mal semblent plaider avec une force à peu près égale, regardent Raimond Lulle comme un personnage presque indéfinissable. Sa vie fut d'abord dissipée et même libertine ; il se montra ensuite frère très fervent du tiers-ordre de Saint-François, amateur de la solitu de et solliciteur assidu des princes, qu'il vit tous et pressa jusqu'à l'importunité, pour les faire entrer dans les plans de son zèle ; négociateur d'une activité unique, auteur de plus de volumes qu'un homme n'en pourrait transcrire et presque lire durant la mesure ordinaire de la vie, accusé d'hérésie et martyrisé chez les mahométans d'Afrique, homme en un mot si différent de lui-même et chargé de tant de contrariétés inconciliables, que si tout ce qu'on en raconte est vrai, les faits les plus romanesques ne sont plus chimériques. On lui a attribué jusqu'à la découverte du *grand œuvre* ; et il se l'attribue lui-même, si le passage où il dit qu'il l'a apprise par révélation est réellement de lui. On a cru lui reconnaître des traits de ressemblance avec Paracelse et Corneille Agrippa ; mais il paraît qu'il ne mérite pas cette comparaison. Le P. Kircher, dans son *Mundus subterraneus*, prétend que si Lulle a eu des travers, il ne faut pas douter qu'il n'en ait fait pénitence dans la vie austère et édifiante qu'il a menée ensuite ; qu'il avait résolu de brûler ses livres, mais que ses disciples les ont dérobés à cet acte de sagesse et de justice.

LULLE de Terraca (Raimond), surnommé *le Néophyte*, de juif se fit dominicain, et retourna ensuite au judaïsme. Il soutint des erreurs monstrueuses, condamnées par le pape Grégoire XI, en 1376.

LULLI (Jean-Baptiste), musicien, né à Florence en 1633, quitta sa patrie de bonne heure. Ce fut un officier français qui engagea Lulli, encore jeune, à aller en France. A peine fut-il arrivé, qu'il se fit

rechercher pour le goût avec lequel il jouait du violon. Mademoiselle de Montpensier l'attacha à son service; et Louis XIV lui marqua bientôt après le cas qu'il faisait de son talent, en lui donnant l'inspection sur ses violons. On en créa même une nouvelle bande en sa faveur, qu'on nomma les *petits-violons*, par opposition à la bande des *vingt-quatre*, la plus célèbre alors de toute L'Europe. Les soins de Lulli, et la musique qu'il fournit à ses élèves, mirent en peu de temps les petits-violons dans la plus haute réputation. Lulli a fait dans la musique plusieurs innovations qui lui ont toutes réussi. Avant lui la basse et les parties du milieu n'étaient qu'un simple accompagnement, et l'on ne considérait que le chant du dessus dans les pièces du violon; mais Lulli a fait chanter les parties aussi agréablement que les dessus. Il y a introduit des *fugues* admirables; il a étendu l'empire de l'harmonie; il a trouvé des mouvemens jusqu'alors inconnus à tous les maîtres. Il a fait entrer dans les concerts jusqu'aux tambours et jusqu'aux timbales; des faux accords et des dissonances, écueil ordinaire où les plus habiles échouaient. Lulli a su composer les plus beaux endroits de ses ouvrages, par l'art qu'il a eu de les préparer, de les placer et de les sauver. Le caractère de la musique de cet artiste est une variété merveilleuse, une mélodie et une harmonie qui enchantent. Ses chants sont si naturels et si insinuans, qu'on les retient, pour peu qu'on ait de goût et de disposition pour la musique. (Il obtint la place de sur-intendant de la musique du Palais (1661). Perrin ayant introduit l'opéra en France, Lulli, qui en avait le privilége en 1672, le porta à un haut degré de perfection. Dans l'espace de 15 ans, il composa les partitions de 19 opéras qui réussirent tous.) Lulli mourut à Paris, le 22 mars 1687, à 54 ans, pour s'être frappé rudement le bout du pied en battant la mesure avec sa canne. Le mauvais germe que la débauche avait mis dans son sang fit empirer le mal. Au premier danger, Lulli consentit à livrer à son confesseur un opéra nouveau, *Achille et Polyxène*; le confesseur le brûla. Quelques jours après, Lulli se portant mieux, un prince qui aimait ce musicien fut le voir: « Eh quoi! Baptiste, lui » dit-il, tu as jeté ton opéra au feu? » Tu étais bien fou de brûler une si belle » musique! — Paix, paix, monseigneur, lui » répondit Lulli à l'oreille, je savais bien » ce que je faisais : j'en avais une se» conde copie. » Trait qui, du premier abord, ne paraît que plaisant, mais qui dans le fond marque une âme fausse et hypocrite. Une rechute lui fit bientôt tenir un langage différent. Il se fit mettre sur la cendre, la corde au cou, fit amende honorable, et chanta les larmes aux yeux : *Il faut mourir, pécheur*, etc. Lulli formait lui-même ses musiciens et ses acteurs. Son oreille était si fine, que d'un bout du théâtre à l'autre, il distinguait le violon qui jouait faux. Dans son premier mouvement de colère, il brisait l'instrument sur le dos du musicien : la répétition faite, il l'appelait, lui payait son instrument plus qu'il ne valait, et l'emmenait dîner avec lui. Lulli avait l'enthousiasme du talent, sans lequel on réussit toujours faiblement. Il savait ce qu'il valait dans son genre, et le faisait trop sentir aux autres. Malgré une ardeur continuelle de caractère, personne n'apportait dans la société plus de gaîté que lui, mais une gaîté qui dégénérait en polissonnerie. Il était violent et emporté, et l'on a peine à croire tous les traits qu'on cite de sa fureur. La grossesse de mademoiselle de Rochois retardant la représentation d'un de ses opéras, il donna à cette actrice un coup de pied dans le ventre, et lui fit faire une fausse couche. Boileau, dans l'*Epître* au marquis de Ségnelay, le peint par ces six vers :

En vain par la grimace un bouffon odieux
A table nous fait rire et divertit nos yeux :
Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre.
Prenez-le tête-à-tête, ôtez-lui son théâtre,
Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux,
Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.

On a de lui des *Opéras*, des *Tragédies*, des *Pastorales*, des *Divertissemens*. Outre ces pièces, Lulli a encore fait la musique d'environ 20 ballets, et de plu-

sieurs comédies de Molière : des *Trio* de violons et plusieurs *Motets* à grand chœur, etc. (La musique de Lulli n'a plus la réputation qu'elle avait autrefois : à l'exception de quelques morceaux encore écoutés de nos jours, ses compositions musicales, comme toutes celles de son siècle, sont froides, inanimées et sans caractère.)

LUMAGUE (La vénérable mère Marie de), fondatrice et institutrice des Filles de la Providence, naquit à Paris, le 29 novembre 1599, d'une famille honorable. Ses grâces naturelles étaient rehaussées par une excellente éducation et par des vertus précoces, qu'elle devait en grande partie à son sage directeur, le P. Lebrun, célèbre dominicain. Recherchée par plusieurs personnes, qui demandaient sa main, mademoiselle de Lumague pouvait faire un mariage sortable ; mais elle préféra la vie solitaire du cloître, et entra dans un couvent de capucines, dont la faiblesse de sa santé ne lui permit pas de suivre la règle austère. Sollicitée par ses parens, et par pure obéissance, elle épousa, en 1617, François Pollion, qui fut nommé résident de France à Raguse. Madame de Lumague, étant devenue enceinte, ne put suivre son époux ; et après sa délivrance, lorsqu'elle se préparait à le joindre, elle apprit la nouvelle de sa mort. Madame de Lumague se consacra entièrement à l'éducation de sa fille, vivait dans la retraite, et n'en sortit que sur l'invitation de la duchesse d'Orléans, qui l'avait nommée dame d'honneur et gouvernante de ses filles. Au milieu de la cour la plus brillante de l'Europe, madame de Lumague menait une vie aussi régulière que si elle eût demeuré dans un cloître. Quand l'éducation des jeunes princesses fut terminée, elle retourna dans sa retraite, et eut le bonheur de connaître saint Vincent de Paule, dont elle partagea les vues charitables, et tint, aussitôt qu'elle eut marié sa fille, la promesse qu'elle avait faite à ce vénérable religieux. Elle fonda en conséquence, en 1630, l'institut des *Filles de la Providence*, chargées d'instruire les pauvres enfans de la campagne, dont elle fixa le nombre à trente-trois, distribuées dans les villages aux environs de Paris. La fortune de la vertueuse fondatrice était presque épuisée par cette sainte œuvre ; des personnes charitables vinrent à son secours, et la reine régente se déclarant enfin protectrice du nouvel institut, lui donna en 1651 une maison située au faubourg Saint-Marceau. Madame de Lumague, tranquille de ce côté, coopéra, avec saint Vincent de Paule, à l'établissement de la maison des *Nouvelles Catholiques*, que le maréchal de Turenne dota généreusement. Tourmentée depuis dix-huit ans d'une maladie douloureuse, et sentant sa fin approcher, madame de Lumague désira mourir dans les bras de ses chères *Filles de la Providence*. A peine arrivée à Paris et dans leur maison, elle n'eut que le temps de recevoir les secours de l'Eglise, et mourut le 4 septembre 1657, âgée de 58 ans. On a écrit plusieurs *Vies* de cette dame : la meilleure est celle de l'abbé Collas, Paris, 1744, in-12, avec un portrait gravé par Roy. C'était un tribut de reconnaissance de l'auteur, qui, ayant perdu la vue, attribua sa guérison à sa dévotion pour la vénérable Marie de Lumague.

LUMAY. *Voyez* LA MARCK.

LUNA (don ALVARO DE), gentilhomme espagnol, s'empara de l'esprit de Jean II, roi de Castille, maître despotique. Il abusa de son pouvoir, alluma la guerre dans le royaume, persécuta les grands, s'enrichit du bien d'autrui, et reçut de l'argent des Maures, pour empêcher la prise de Grenade. Convaincu de ces crimes, il fut condamné à Valladolid, l'an 1453, à avoir la tête coupée ; elle fut exposée pendant plusieurs jours avec un bassin, pour trouver de quoi faire enterrer son corps. On assure que Luna ayant voulu savoir d'un astrologue quelle serait sa fin, celui-ci lui répondit qu'il mourrait à *Calahalso*. C'était le nom d'une de ses terres, et ce terme signifie aussi *échafaud* en espagnol. (*Voyez*, pour de plus amples détails, sa *Vie* par Ant. de Castellanos, Milan, 1346, in-fol. Elle a été traduite en français, Paris, 1720, et Madrid, en espagnol, 1784, in-4.)

LUNDORPIUS ou LUNDORP (Michel-Gaspard), écrivain allemand du 17e siècle, a continué l'*Histoire de Sleidan*, mais d'une manière très imparfaite; cette *Continuation*, qui est en 3 volumes, va jusqu'à l'an 1609. On a encore de lui : 1° *Acta publica;* 2° des *Notes* sur Pétrone, sous le nom supposé de *George Erhard;* elles sont peu recherchées.

LUNE (Pierre de). *Voyez* BENOÎT XIII, antipape.

*LUNEAU DE BOISGERMAIN (Pierre-Joseph-François), savant instituteur, mais écrivain médiocre, naquit à Issoudun, en 1732. Après avoir terminé ses études à Bourges, chez les jésuites, il fut admis dans leur ordre, y régenta pendant quelque temps les classes inférieures, et abandonna ensuite cette société pour venir s'établir à Paris, où il ouvrit des cours de grammaire, d'histoire et de géographie. Quelques ouvrages élémentaires qu'il publia furent favorablement accueillis. Il donna ensuite une édition des *OEuvres de Racine*, Paris, 1768, 7 vol. in-8, avec une vie de ce grand poète, et des *Commentaires* qui sont encore recherchés aujourd'hui, malgré la critique qu'en a faite La Harpe; mais Luneau ayant voulu débiter lui-même les exemplaires de cette édition, les syndics de la librairie lui intentèrent un procès dans lequel il succomba. Pour se venger, il attaqua les libraires-éditeurs de l'*Encyclopédie*, et ne fut pas plus heureux. Il avait demandé qu'ils fussent condamnés à payer à chaque souscripteur un dédommagement de 500 fr. Cette affaire fit beaucoup de bruit; Luneau plaida lui-même devant le parlement; les opinions furent partagées, la cause renvoyée devant la Chambre des enquêtes; et, après neuf ans de plaidoiries devant différens tribunaux, il fut condamné à une amende et aux frais, qui épuisèrent la plus grande partie de ses ressources. Alors, il imagina d'établir un bureau de correspondance, destiné à fournir aux amateurs les articles de librairie ancienne et moderne, aux prix de Paris; mais cette entreprise n'ayant eu qu'un succès passager, il renonça aux spéculations commerciales, et publia des *traductions* interlinéaires, d'après le plan de Dumarsais. Il mourut à Paris le 25 décembre 1801. On a de lui : 1° *Les vrais principes de la lecture, de l'orthographe et de la prononciation*, Paris, 1759, in-8. Cet ouvrage, dont l'idée et le plan appartiennent à Viard, fut souvent réimprimé. La huitième édition, 1792, est perfectionnée et considérablement augmentée. 2° *Discours sur une nouvelle manière d'enseigner et d'apprendre la géographie, d'après une suite d'opérations typographiques, ib.*, 1759, in-12; 3° *Cours d'Histoire universelle; Petits élémens*, ib., 1768, 2 vol. in-8; 3e édit., 1779; 4° *Recueil de Mémoires contre les libraires associés de l'Encyclopédie*, 1771-1772; *Almanach musical*, 1781-1783, 3 vol. in-12; 5° *Cours de langue italienne*, 1783, 3 vol. in-8 et 1 vol. in-4, version interlinéaire de la *Jérusalem délivrée* et des *Lettres péruviennes*, sur la traduction de Deodati; 6° *Cours de langue anglaise*, 1787 et 1800, 2 vol. in-8 et in-4, application de la même méthode à la traduction anglaise de *Télémaque* et du *Paradis perdu* de Milton; 7° *Cours de langue latine*, 1787-1789, 5 vol. in-8; c'est encore l'application de la méthode de Dumarsais sur les *Commentaires* de César et l'*Enéide* de Virgile. Ces trois *Cours*, publiés d'abord chaque quinzaine, par cahiers, sous le titre de *Journal d'éducation*, eurent beaucoup de succès dans leur nouveauté, et celui de *langue latine*, devenu fort rare, est encore très recherché. 8° *Cours de Bibliographie, ou Nouvelles productions des sciences de la littérature et des arts*, 1788, in-8; 6 cahiers, de janvier à juillet 1788, contenant les titres des ouvrages français annoncés dans les journaux pendant le mois précédent; 9° *Observations sur l'amélioration du service des postes*, Paris, 1793, in-8; 10° *De l'éducation des lapins*, 1798, in-8; *Idées et vues sur l'usage que le gouvernement peut faire du château de Versailles*, 1798, in-8; 11° *Description des aimans artificiels de Lenoble*, 1801; 12° *Mémoires pour les imprimeurs et libraires de Paris*, ibid. On a encore de

Luneau une brochure in-12, intitulée : *Zimolin, jeu frivole et moral*, 1769. Il est éditeur de l'*Elite des Poésies fugitives*, Londres (Paris), 1769, 5 vol. in-12, et il a eu part au *Dictionnaire du vieux langage* de Lacombe.

LUPI (Antoine-Marie), jésuite en 1695, né à Florence, mort à Palerme en 1737, a écrit beaucoup de dissertations savantes, surtout pour éclaircir les antiquités sacrées et profanes. Le Père Zaccaria a donné une *Edition* des OEuvres du Père Lupi, son confrère, à Faenza, 1785, 2 vol. in-4, avec des notes. (Le Père Lami a donné la vie d'A.-M. Lupi dans ses *Memorabilia Italorum erudit. præstant.* 1747. — Il ne faut pas le confondre avec Mario Lupi, camérier du pape Pie VI, et chanoine de Bergame, mort en 1789, dont on a aussi d'excellentes dissertations sur les antiquités; entre autres: *Codex diplomaticus civitatis et Ecclesiæ bergamensis*; et *De parochiis, ante annum Christi millesimum*. Dans ce dernier ouvrage, imprimé à Bergame en 1788, 1 vol. in-4, il ruine de fond en comble les prétentions des curés de Pistoie, qui voulurent s'ériger en évêques dans le conventicule qu'ils tinrent en 1786, pour renverser la hiérarchie et la discipline de l'Eglise. Il prouve que les cures et les curés sont d'institution moderne; qu'il n'y avait anciennement aucune paroisse dans les villes épiscopales, si on excepte Rome et Alexandrie; expose les raisons pour lesquelles il y en avait dans ces deux villes, et réfute ceux qui, de là, ont conclu qu'il y en avait dans les autres; il réfute également quelques écrivains qui ont parlé de grandes paroisses qui, établies à la campagne, avaient sous elles plusieurs paroisses moindres et dépendantes, et montre qu'avant le 11e siècle, il n'y a point eu de telles paroisses. Il prouve enfin que ce qu'on a appelé le *sénat de l'Eglise*, que les prêtres appelés *cardinaux*, que ceux qui intervinrent avec voix consultative dans les conciles généraux ou provinciaux, n'étaient nullement curés ou recteurs de paroisses, et que ces prérogatives appartenaient dans leur plus ancienne origine au clergé supérieur ou bien aux chanoines des cathédrales. « Il » est à souhaiter, dit un critique, que les » curés qui voudraient imprudemment » s'élever au dessus de leur état, et du » rang qu'ils tiennent dans l'Eglise, lisent cet ouvrage avec attention, pour se » guérir d'une erreur dangereuse; mais » le nombre, grâce à la divine Provi» dence, qui veille sur l'ordre établi dans » l'Eglise, n'en est pas grand. Si on ex» cepte ceux que la nouvelle secte a su » s'associer pour travailler de concert » avec elle à la subversion de la foi ca» tholique, on ne trouve dans cette pré» cieuse classe du sacerdoce chrétien au» cun membre atteint de la ridicule et » ambitieuse envie de s'égaler aux pre» miers pasteurs. »

* LUPOT (François et Nicolas), habiles luthiers, furent tous deux élèves de Joseph Guarnérius; ils se sont fait une réputation européenne par la perfection de leurs instrumens. Nous n'avons des détails biographiques que sur Nicolas, qui naquit à Stuttgard en 1758, et mourut à Paris dans le mois de juillet 1824. Il était établi en France dans l'année 1794. On a sous son nom un petit ouvrage intitulé *La Chélonomie* ou *le parfait luthier*, Paris, 1806, in-12, dont la rédaction appartient à l'abbé Sibire. Nicolas Lupot mérita d'être surnommé le *Stradivarius* de son siècle.

LUPUS (Chrétien), ainsi nommé parce que son nom de famille *Wolf* signifie *loup*, religieux augustin, né à Ypres en 1612, enseigna la philosophie à Cologne, puis la théologie à Louvain, avec un succès distingué. Il exerça ensuite les premières charges de son ordre dans sa province. Le pape Clément IX voulut lui donner un évêché, avec l'intendance de sa sacristie; mais le Père Lupus préférant l'étude et le repos à l'esclavage brillant des dignités refusa constamment l'un et l'autre. Innocent XI et le grand-duc de Toscane lui donnèrent aussi des marques publiques de leur estime. Il fut pendant quelque temps favorable au jansénisme; mais il se détacha de ce parti, et mourut bon catholique à Louvain en 1681, à

69 ans. Il s'était fait lui-même une épitaphe dans laquelle il disait modestement qu'il était *dignus*, *nomine reque*, *Lupus*.. *indignus*, *non re*, *sed solo nomine*, *doctor*. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin. Les principaux sont : 1° de savans *Commentaires sur l'histoire et sur les canons des conciles*, 1665, 1673, 5 vol. in-4 ; 2° un *Traité des appels au saint-Siége*, in-4, contre Quesnel. On y trouve une bonne réfutation faite d'avance d'un fameux compilateur de nos jours (Hontheim), qui a étrangement défiguré cette matière comme bien d'autres ; le droit d'appeler au pape y est démontré par la nature de sa primauté, et par toute l'histoire ecclésiastique. (*Voy.* ATHANASE, INNOCENT Ier, ZOZIME.) 3° Un *Traité sur la contrition*, Louvain, 1666, in-4, aussi savant que solide, où il se déclare pour la nécessité de l'amour dans le sacrement de pénitence. (*Voyez* NEERCASSEL.) 4° *Recueil de lettres et de monumens*, *concernant les conciles d'Ephèse et de Chalcédoine*, Louvain, 1682, 2 vol. in-4, avec des notes ; 5° un recueil des *Lettres* de saint Thomas de Cantorbéry, précédées de sa *Vie*, Bruxelles, 1682, 2 vol. in-4 ; 6° un *Commentaire* sur les *Prescriptions* de Tertullien, Bruxelles, 1675, in-4 ; 7° *Opuscula posthuma*, publiés par le Père Guillaume Wynants, du même ordre, Bruxelles, 1690, in-4. Ce recueil renferme plusieurs dissertations, entre autres sur la *simonie des monastères*, contre Van Espen ; sur l'*ancienne discipline de la milice chrétienne*, sur l'*exposition du Saint Sacrement*, sur le *droit des réguliers de prêcher*, contre Stevart, etc. ; 8° *De l'origine des ermites*, *des clercs et des religieuses de l'ordre de Saint-Augustin*, Douai, 1651, in-8, etc. Ces ouvrages, écrits en latin, sont remplis d'érudition. Ils ont été réunis à Venise en 4 vol. in-fol., 1724, par le Père Thomas Philippino de Ravenne, du même ordre. On les a aussi en 12 vol. in-4.

LUPUS. *Voyez* LOUP.

LUSCINIUS ou NACHTGALL (*Rossignol*) (Othmar), chanoine de Strasbourg, lieu de sa naissance, étudia dans cette ville, à Paris, à Padoue, à Louvain et à Vienne ; revint à Strasbourg en 1514, retourna en Italie en 1517, visita la Hongrie, la Transylvanie, la Turquie, et parcourut ainsi presque toute l'Europe. Il professa la littérature grecque à Augsbourg, fut premier prédicateur de l'Eglise de Bâle, et mourut vers 1535. Il a laissé plusieurs écrits, entre autres : 1° des *Traductions latines* des *Symphosiaques* de Plutarque, et des *Harangues* d'Isocrate à Démonicus et à Nicoclès ; d'*Epigrammes* grecques, etc. Elles sont plus fidèles qu'élégantes. 2° Des *Commentaires* sur l'Ecriture sainte. Voyez les *mémoires* de Nicéron, tom. 32.

LUSIGNAN. *Voyez* LUZIGNAN.

LUSSAN (François d'Esparbès de), vicomte d'Aubeterre, servit sous Henri IV et sous Louis XIII, et se distingua dans différentes occasions. Il fut pourvu par le premier, l'an 1590, du gouvernement de Blaye, sur la démission de son père ; et par le second, l'an 1620, de la dignité de maréchal de France, après avoir remis son gouvernement de Blaye à Brantes, frère du connétable de Luynes. Il se déclara pour la reine en 1620, fit le siége de Nérac et de Caumont en 1621, sous le duc de Mayenne ; et se retira ensuite à Aubeterre, où il mourut en 1628. Son père, Jean-Paul d'Esparbès, s'était maintenu dans Blaye malgré le maréchal de Matignon, qui l'y assiégea pour l'en déposséder. Il avait commencé à servir en Italie sous Montluc, qui parle avec éloge de sa bravoure naissante, au siége de Sienne, en 1554.

LUSSAN (Marguerite de), fille d'un cocher et de la Fleury, célèbre diseuse de bonne aventure, naquit à Paris vers 1682. (D'autres la font naître du prince Thomas de Savoie, frère du prince Eugène, et d'une courtisane. Il est certain que ce prince eut soin de son enfance, de son éducation ; qu'il lui légua un traitement, et lui fit même porter les armes de sa maison.) Le savant Huet, ayant eu occasion de la connaître, goûta son esprit, et l'exhorta, dit-on, à composer des romans moraux ; mais il est à croire qu'il n'eût point approuvé tous ceux qui sor-

tirent de sa plume. On vit d'abord paraître l'*Histoire de la comtesse de Gondès*, en 2 vol. Ignace-Louis de la Serre, sieur de Langlade, auteur de quelques opéras, dirigea ce premier ouvrage de mademoiselle de Lussan, et vécut toujours dans la plus grande intimité avec son associée. Elle commença par avoir pour lui des sentimens qui passaient les bornes de la reconnaissance. Elle fit croire ensuite, par la continuité de ses attentions, qu'il était son mari ; on se trompait. On attribue à M. l'abbé de Boismorand les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, en 6 part. ou 2 vol. in-12, qui virent le jour à Paris en 1733, et qui ont été souvent réimprimées depuis. C'est sans contredit le meilleur ouvrage qui ait paru sous le nom de mademoiselle de Lussan. La figure de cette romancière n'était point agréable. Elle était louche et brune à l'excès. Sa voix, son air, n'appartenaient pas à son sexe ; mais elle suppléait à ces défauts par son esprit et son amabilité. (*Voyez* GEOFFRIN, GRAFFIGNY, des HOULIÈRES, SUSE, TENCIN.) Comme elle aimait la bonne table, un excès dans le manger lui causa une indigestion, dont elle mourut à Paris le 31 mai 1758, âgée de 76 ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a d'elle : 1° *Les Veillées de Thessalie*, 4 part. ou 2 vol. in-12. C'est un recueil de contes agréables et de fictions ingénieuses. 2° *Mémoires secrets et intrigues de la cour de France sous Charles VIII*, 1741, in-12 ; 3° *Anecdotes de la cour de François Ier*, 1748, 3 vol. in-12 ; 4° *Histoire de Marie d'Angleterre*, 1749, in-12 ; 5° *Annales de la cour de Henri II*, 1749, 2 vol. in-12 ; 6° on a vu paraître aussi sous son nom l'*Histoire de la vie et du règne de Charles VI, roi de France*, 1753, 9 vol. in-12 ; l'*Histoire du règne de Louis XI*, 1755, 6 vol. in-12 ; et l'*Histoire de la dernière révolution de Naples*, 1756, 4 vol. in-12. Mais ces trois derniers ouvrages sont de Baudot de Juilli, le même qui, en 1696, donna l'*Histoire de Charles VII*, 2 vol. in-12, réimprimée en 1755. 7° *Vie du brave Crillon*, 1757, en 2 vol. in-12 : ouvrage prolixe et mal écrit. Le défaut de précision est celui de presque tous les écrits de mademoiselle de Lussan.

LUTATIUS CATULUS (Caïus), consul romain l'an 242 avant J.-C., commandait la flotte de la république dans le combat livré aux Carthaginois entre Drépani et les îles Ægates. Il leur coula à fond 50 navires et en prit 70. Cette victoire obligea les vaincus à demander la paix, et mit fin à la première guerre punique.

LUTATIUS CATULUS (Quintus), consul romain l'an 102 avant J.-C., vainquit les Cimbres de concert avec Marius son collègue. Après la mort de Sylla, Catulus voulut maintenir les légions dans la possession des terres que le dictateur leur avait données. Lépidus prétendit qu'il fallait les rendre aux premiers propriétaires. Cette querelle excita de nouveaux troubles, dans lesquel Lutatius entra avec chaleur. L'impétuosité de son caractère lui fit beaucoup d'ennemis, et il périt misérablement dans les guerres civiles. Ce magistrat fut du nombre des orateurs illustres. Il avait fait de belles *Harangues* et l'*Histoire de son consulat* ; ces ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous.

LUTHER (Martin), né en 1484, à Eisleben, dans le comté de Mansfeld, d'un père forgeron ou mineur, fit à Eisenach ses études avec beaucoup de succès. La foudre tua un de ses compagnons pendant qu'il se promenait avec lui. Cette mort le frappa tellement, qu'après avoir été reçu maître en philosophie à l'université d'Erfurt en 1505, il embrassa dans cette ville la vie monastique chez les ermites de Saint-Augustin. Ses talens engagèrent ses supérieurs à l'envoyer professer dans la nouvelle université de Wittemberg, fondée depuis peu par Frédéric, électeur de Saxe. Il donna successivement des leçons de philosophie et de théologie avec beaucoup de réputation ; on remarqua seulement en lui un penchant extrême pour les nouveautés. (En 1510 il fut chargé des affaires de son ordre auprès de la cour de Rome. 2 ans après, on le voit de retour en

Saxe, gagner la protection de l'électeur Frédéric qui voulut le charger des frais de son doctorat.) Luther était un de ces hommes ardens et impétueux, qui, lorsqu'ils sont vivement saisis par un objet, s'y livrent tout entiers, n'examinent plus rien, et deviennent en quelque manière absolument incapables d'écouter la sagesse et la raison. Une imagination forte, nourrie par l'étude, le rendait naturellement éloquent, et lui assurait les suffrages de ceux qui l'entendaient tonner et déclamer. Il sentait bien sa supériorité; et ses succès, en flattant son orgueil, le rendaient toujours plus hardi et plus entreprenant. Lorsqu'il donnait dans quelque écart, les remontrances, les objections, n'étaient pas capables de le faire rentrer en lui-même : elles ne servaient qu'à l'irriter. Un homme d'un tel caractère devait nécessairement enfanter des erreurs. Le moine augustin, s'étant rempli des livres de l'hérésiarque Jean Hus, conçut une haine violente contre les pratiques de l'Eglise romaine, et surtout contre les théologiens scolastiques. Dès l'an 1516, il fit soutenir des thèses publiques, dans lesquelles les hommes éclairés virent le germe des erreurs qu'il enseigna depuis. Ainsi il est faux que Luther ait commencé à dogmatiser à l'occasion des disputes survenues entre les dominicains et les augustins pour la distribution des indulgences plénières, qui ne furent accordées par Léon X qu'en 1517. Seckendorf, et depuis lui Lenfant et Chais, ont démontré que, long-temps avant l'éclat des indulgences, Luther avait commencé à combattre divers points de l'Eglise romaine. Il est vrai que les abus que commettaient les quêteurs des aumônes qu'on donnait pour les indulgences, et les propositions outrées que les prédicateurs débitaient sur leur pouvoir, lui fournirent l'occasion de répandre avec plus de liberté sa bile et son poison. Le luthéranisme n'était qu'une étincelle en 1517; en 1518 ce fut un incendie. Frédéric, électeur de Saxe, et l'université de Wittemberg, se déclarèrent protecteurs de Luther. Cet hérésiarque se découvrait peu à peu. D'abord il n'attaqua que l'abus des indulgences; ensuite il attaqua les indulgences mêmes; enfin il examina le pouvoir de celui qui les donnait. De la matière des indulgences il passa à celle de la justification et de l'efficace des sacremens, et avança des propositions toutes plus erronées les unes que les autres. Le pape Léon X, l'ayant vainement fait citer à Rome, consentit que cette querelle fût terminée en Allemagne par le cardinal Cajetan son légat. Cajetan avait ordre de faire rétracter l'hérésiarque, ou de s'assurer de sa personne : il ne put exécuter ni l'une ni l'autre de ces commissions. Luther lui parla dans deux conférences avec beaucoup d'orgueil et de morgue; puis, craignant d'être arrêté, il prit secrètement la fuite, après avoir fait afficher un acte d'appel du *pape mal informé au pape mieux informé*. Du fond de sa retraite il donna carrière à toutes ses idées. Il écrivit contre le *purgatoire*, le *libre arbitre*, les *indulgences*, la *confession auriculaire*, la *primauté du pape*, les *vœux monastiques*, la *communion sous une seule espèce*, les *pèlerinages*, etc. Il menaçait encore d'écrire; mais le pape, pour opposer une digue à ce torrent d'erreurs, anathématisa tous ses écrits dans une bulle du 20 juin 1520. L'hérésiarque en appela au futur concile; et, pour toute réponse à la bulle de Léon X, il la fit brûler publiquement à Wittemberg, avec les décrétales des autres papes ses prédécesseurs. Ce fut alors qu'il publia son livre *De la captivité de Babylone*. Après avoir déclaré qu'il se repentait d'avoir été si modéré, il expie cette faute par toutes les injures que le délire le plus emporté peut fournir à un frénétique. Il y exhorte les princes à secouer le joug de la papauté, qui était, selon lui, le royaume de Babylone. Il supprime tout d'un coup quatre sacremens, ne reconnaissant plus que le baptême, la pénitence et le pain. C'est l'Eucharistie qu'il désigne sous le nom de pain. Il met, à la place de la *transsubstantiation* qui s'opère dans cet adorable sacrement, une *consubstantiation*, qu'il tirait de son cerveau échauffé. Le pain et

le vin demeurent dans l'Eucharistie ; mais le vrai corps et le vrai sang y sont aussi, *comme le feu se mêle dans un fer chaud avec le métal*, ou *comme le vin est dans et sous le tonneau*. Léon X opposa une nouvelle bulle à ces extravagances : elle fut lancée le 3 janvier 1521. L'empereur Charles-Quint convoque en même temps une diète à Worms, où Luther se rend sous un sauf-conduit, et refuse de se rétracter. A son retour, il se fit enlever par Frédéric de Saxe, son protecteur, qui le fit enfermer dans un château désert, pour qu'il eût un prétexte de ne plus obéir. Cependant la faculté de théologie de Paris se joint au pape, et anathématise le nouvel hérétique. Luther fut d'autant plus sensible à ce coup, qu'il avait toujours témoigné une grande estime pour cette faculté, jusqu'à la prendre pour juge. Henri VIII, roi d'Angleterre, publia dans le même temps contre lui un écrit, qu'il dédia au pape Léon X. L'hérésiarque furieux eut recours à sa réponse ordinaire, aux injures. « Je ne » sais si la folie elle-même, disait-il à ce » monarque, peut être aussi insensée » qu'est la tête du pauvre Henri. Oh ! » que je voudrais bien couvrir cette ma- » jesté anglaise de boue et d'ordure ! j'en » ai bien le droit........ Venez, disait-il » encore, monsieur Henri, je vous ap- » prendrai : *Veniatis, domine Henrice,* » *ego docebo vos.* » Sur quoi Erasme n'a pu s'empêcher d'observer que Luther aurait du moins dû parler latin, puisque le roi d'Angleterre lui en donnait l'exemple, et ne pas joindre des solécismes aux grossièretés : *Quid invitabat Lutherum ut diceret : Veniatis, domine Henrice, ego docebo vos ? Saltem regis liber latine loquebatur.* Ce fougueux apôtre appelait le château où il était enfermé, son *île de Pathmos*. Sans doute que, pour mieux ressembler à l'évangéliste saint Jean, dit M. Macquer, il crut ne pouvoir se dispenser d'avoir des révélations dans son île. Il eut une conférence avec le Diable, qui lui révéla que s'il voulait pourvoir à son salut, il fallait qu'il s'abstînt de célébrer des messes privées. Luther suivit exactement ce conseil de l'ange des ténèbres. Il fit plus, il écrivit contre les messes basses et les fit abolir à Wittemberg. Luther était trop resserré dans son île de Pathmos, pour qu'il voulût y rester long-temps. Il se répandit dans l'Allemagne, et, pour avoir plus de sectateurs, il dispensa les prêtres et les religieux de la vertu et du vœu de continence, dans un ouvrage où la pudeur est offensée en mille endroits. Ce fut cette même année 1523, qu'il écrivit son *Traité du fisc commun*. Il le nommait ainsi, parce qu'il y donnait l'idée d'un fisc ou trésor public, dans lequel on ferait entrer les revenus de tous les monastères rentés, des évêchés, des abbayes, et en général de tous les bénéfices qu'il voulait enlever à l'Eglise. L'espérance de recueillir les dépouilles des ecclésiastiques engagea beaucoup de princes dans sa secte, et lui fit plus de prosélytes que tous ses livres. « Il ne faut pas croire, dit » un écrivain ingénieux, que Jean Hus, » Luther ou Calvin fussent des génies » supérieurs. Il en est des chefs de sectes » comme des ambassadeurs ; souvent les » esprits médiocres y réussissent le mieux, » pourvu que les conditions qu'ils offrent » soient avantageuses. » Frédéric II, roi de Prusse, appelait Luther et Calvin *de pauvres gens*. Si en effet on veut réduire les causes des progrès de la réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt, en Angleterre celui de l'amour, et en France celui de la nouveauté. L'amorce des biens ecclésiastiques fut le principal apôtre du luthéranisme. Cependant Luther lui-même eut le temps de voir que ces biens n'avaient point enrichi les princes qui s'en étaient emparés. Il trouva même que l'électeur de Saxe et ses favoris, qui avaient partagé cette dépouille, n'en étaient pas devenus plus riches. L'expérience, disait-il, nous apprend que ceux qui s'approprient les biens ecclésiastiques n'y trouvent qu'une source d'indigence et de détresse : *Comprobat experientia, eos qui ecclesiastica bona ad se traxerunt, ob ea tandem depauperari et mendicos fieri.* Il rapporte à cette occasion les paroles de Jean Hund, conseiller de l'électeur de Saxe, auque

il paraissait que les biens de l'Eglise envahis par les nobles avaient dévoré leur patrimoine : *Nos nobiles cœnobiorum opes ad nos traximus. Opes nostras equestres comederunt et consumpserunt hæ cœnobiales, ut neque cœnobiales, neque equestres amplius habeamus.* Il finit par l'apologue d'un aigle qui, emportant de l'autel de Jupiter des viandes qui lui étaient offertes, emporta en même temps un charbon qui mit le feu à son nid. (*Symposiac.*, cap. 4.) L'observation n'était que trop vraie. Des courtisans avides, des administrateurs infidèles, ont dévoré les monastères, les abbayes, les hôpitaux. Eux et le prince dont ils servaient la passion, semblables aux harpies de la fable, paraissaient par leur déprédation augmenter leurs besoins : tout s'évanouissait dans ces mains voraces (*Voyez* Henri VIII).... Cependant le parti se fortifiait de jour en jour dans le Nord, où l'ignorance des peuples était plus grande, et dès lors l'attachement à la religion plus faible, et la séduction plus facile. De la haute Saxe il s'étendit dans les duchés de Lunebourg, de Brunswick, de Meckelbourg et de Poméranie; dans les archevêchés de Magdebourg et de Brême; dans les villes de Wismar et de Rostock, et tout le long de la mer Baltique. Il passa même dans la Livonie et dans la Prusse, où le grand-maître de l'ordre Teutonique se fit luthérien. Le fondateur du nouvel Evangile quitta vers ce temps-là le froc d'augustin, pour prendre l'habit de docteur. Il renonça à la qualité de *révérend père*, qu'on lui avait donnée jusqu'alors, et n'en voulut point d'autre que celle de *docteur Martin Luther.* L'année d'après, 1525, il épousa Catherine Bora de Bohren, jeune religieuse d'une grande beauté, qu'il avait fait sortir de son couvent deux ans auparavant pour la catéchiser et la séduire. Le réformateur Luther avait déclaré dans un de ses sermons, qu'*il lui était aussi impossible de vivre sans femme, que de vivre sans manger.* Mais il n'avait pas osé en prendre une pendant la vie de l'électeur Frédéric, son protecteur, qui blâmait ces alliances. Dès qu'il le vit mort, il voulut profiter d'une commodité que sa doctrine accordait à tout le monde, et dont il prétendait avoir plus de besoin que personne. Cette conduite de Luther et des autres chefs des nouvelles sectes faisait dire à Erasme que « les tragédies » que jouaient les réformateurs étaient » de vraies comédies, puisque le mariage » en était le dénoûment. » Quelques années après, Luther donna au monde chrétien un spectacle encore plus étrange. Philippe, landgrave de Hesse, le second protecteur du luthéranisme, voulut, du vivant de sa femme Christine de Saxe, épouser sa maîtresse. Il crut pouvoir être dispensé de la loi de n'avoir qu'une femme : loi formelle de l'Evangile, et sur laquelle est fondé le repos des états et des familles. Il s'adressa pour cela à Luther. Le patriarche de la réforme assemble des docteurs à Wittemberg en 1539, et lui donne une permission pour épouser deux femmes. Rien de plus ridicule que le long discours que les docteurs du nouvellisme adressèrent au landgrave à cette occasion. Après avoir avoué que le Fils de Dieu a aboli la polygamie, ils prétendent que *la loi qui permettait à un Juif la pluralité des femmes à cause de la dureté de leur cœur, n'a pas été expressément révoquée.* Ils se croient donc autorisés à user de la même indulgence envers le landgrave, qui avait besoin d'une femme de moindre qualité que sa première épouse, afin de la pouvoir mener avec lui aux diètes de l'Empire, où la bonne chère lui rendait la continence impossible. L'empereur Charles-Quint, affligé de ces scènes scandaleuses, avait tâché dès le commencement d'arrêter les progrès de l'hérésie. Il convoqua plusieurs diètes : à Spire en 1529, où les luthériens acquirent le nom de *protestans*, pour avoir protesté contre le décret qui ordonnait de suivre la religion de l'Eglise romaine; à Augsbourg en 1530, où les protestans présentèrent leur *confession de foi*, et dans laquelle il fut ordonné de suivre la croyance catholique. Ces différens décrets produisirent la *ligue* offensive et défensive *de Smalcalde* entre les princes protestans. Char-

les-Quint, hors d'état de résister à la fois aux princes confédérés et aux armes ottomanes, leur accorda la liberté de conscience à Nuremberg en 1532, jusqu'à la convocation d'un concile général. Luther, se voyant à la tête d'un parti redoutable, n'en fut que plus fier et plus emporté. C'était chaque année quelque nouvel écrit contre le souverain pontife, ou contre les princes et les théologiens catholiques. Rome n'était plus, selon lui, que la *racaille de Sodome*, la *prostituée de Babylone*; le pape n'était qu'un *scélérat qui crachait des diables*; les cardinaux, *des malheureux qu'il fallait exterminer*. « Si j'étais le maître de l'Em- » pire, écrivait-il, je ferais un même » paquet du pape et des cardinaux, pour » les jeter tous ensemble dans la mer; ce » bain les guérirait, j'en donne ma pa- » role, j'en donne J.-C. pour garant. » L'impétueuse ardeur de son imagination éclata surtout dans le dernier ouvrage qu'il publia en 1545, contre les théologiens de Louvain et contre le pape. Il y prétend que *la papauté romaine a été établie par Satan*, et, faute d'autres preuves, il mit à la tête de son livre une estampe où le pontife de Rome était représenté entraîné en enfer par une légion de diables. Quant aux théologiens de Louvain, il leur parle avec la même douceur : les injures les plus légères sont *bête*, *pourceau*, *épicurien*, *athée*, etc. Il était avec ses propres sectateurs aussi emporté qu'avec les catholiques; il les menaçait, s'ils continuaient à le contredire, de rétracter tout ce qu'il avait enseigné : menace digne d'un apôtre du mensonge. Cet homme trop fameux mourut à Eisleben, en 1546, à 62 ans, après avoir vaqué à son ordinaire à un bon repas. Un auteur moderne en a fait le portrait suivant : « Moine apostat et corrup- » teur d'une religieuse apostate, ami de » la table et de la taverne, insipide et » grossier plaisant, ou plutôt impie et » sale bouffon, qui n'épargna ni pape ni » monarque; d'un tempérament d'éner- » gumène contre tous ceux qui osaient le » contredire; muni, pour tout avantage, » d'une érudition et d'une littérature qui » pouvaient imposer à son siècle ou à sa » nation; d'une voix foudroyante, d'un » air altier et tranchant : tel fut Luther, » le nouvel évangéliste, ou, comme il se » nommait, le nouvel ecclésiaste, qui » mit le premier l'Eglise en feu, sous » prétexte de la réformer, et qui, pour » preuve de son étrange mission, qui de- » mandait certainement des miracles du » premier ordre, allégua les miracles » dont se prévaut l'Alcoran, c'est-à-dire, » les succès du cimeterre et les progrès » des armes, les excès de la discorde, de » la révolte, de la cruauté, du sacrilége » et du brigandage. » Sa secte se divisa après sa mort, et de son vivant même, en plusieurs branches. Il y eut les *luthéro-papistes*, c'est-à-dire ceux qui se servaient d'excommunication contre les sacramentaires; les *luthero-zuingliens*, les *luthero-calvinistes*, les *luthero-osiandriens*, etc., c'est-à-dire ceux qui mêlèrent les dogmes de Luther avec ceux de Calvin, de Zuingle ou d'Osiander, etc. Ces sectaires différaient tous entre eux par quelque endroit, et ne s'accordaient qu'en ce point, *de combattre l'Eglise et de rejeter tout ce qui vient du pape*. C'est cette haine qui leur fit prendre, durant les guerres de religion du 16[e] siècle, cette devise : PLUTÔT TURC QUE PAPISTE; devise qui marque bien la fureur la plus extravagante, mais qui est néanmoins parfaitement assortie à l'esprit de secte, à qui rien n'est plus opposé que l'autorité d'un chef et un centre d'unité. Cependant les hommes les plus sensés parmi les protestans, tels que Mélanchthon, Grotius, etc., ont toujours regretté l'autorité pontificale, et l'ont regardée comme une chose sans laquelle l'ensemble du christianisme ne pouvait subsister. Luther laissa à ses disciples un grand nombre d'ouvrages, imprimés à Iéna, en 1556, 4 vol. in-fol.; et à Wittemberg, en 7 vol. in-fol., 1572. On préfère les éditions publiées de son vivant, parce que dans celles qui ont vu le jour après sa mort ses sectateurs ont fait des changemens très considérables. On voit, par ses écrits, que Luther avait du savoir et beaucoup de feu dans l'imagination; mais il n'avait ni douceur dans

le caractère, ni goût dans la manière de penser et d'écrire. Il donnait dans les grossièretés les plus impudentes et dans les bouffonneries les plus basses. Jean Aurifaber, disciple de Luther, a mis en latin et publié en 1566, in-8, les Discours que cet hérésiarque tenait à table, sous ce titre : *Sermones mensales*, ou *Colloquia mensalia*. C'est une espèce d'*Ana*, dont la lecture prouve la véracité du portrait que nous avons tracé du réformateur de l'Allemagne. On conserve dans la bibliothèque du Vatican un exemplaire de la Bible, à la fin duquel on voit une prière en vers allemands, écrite de la main de Luther, dont le sens est : « Mon » Dieu, par votre bonté, pourvoyez-nous » d'habits, de chapeaux, de capotes et » de manteaux; de veaux bien gras, de » cabris, de bœufs, de moutons et de » génisses; de beaucoup de femmes et » de peu d'enfans. Bien boire et bien » manger est le vrai moyen de ne point » s'ennuyer. » Cette prière, où l'indécence, l'impiété, la luxure, la gourmandise, disputent qui aura le dessus, est très certainement de la main de Luther; en vain Misson a-t-il voulu en faire douter. Christian Juncker, son historien, en convient et la rapporte mot à mot (*Vita Lutheri*, pag. 225) :

O Gott, durch deine Gühte,
Bescher uns Kleider und Hüte;
Auch Mentel und Roecke,
Fette Kelber und Boecke;
Ochsen, Schaffe und Rinder.
Viele Weiber, wenig Kinder.
Schlechte Speise und Tranck
Machen einem das Jahr lang.

M. Charles Walmesley, évêque et vicaire apostolique en Angleterre, a publié en 1777, sous le nom de *Pastorini*, dans une *Hist. de l'Eglise chrétienne*, une *Histoire abrégée de la Réforme de Luther*, qui a été réimprimée séparément à Malines, en 1 vol. L'auteur, distingué par son zèle et sa piété, fait très-bien connaître l'esprit de la réformation; il ne s'est pas borné à l'Histoire du luthéranisme, il retrace aussi les erreurs et les excès des autres branches de la réforme.

LUTTI Luti (Benoît), peintre, né à Florence en 1666, mort à Rome en 1726, s'attacha surtout au coloris. Il avait un grand nombre de tableaux de chevalet, qui l'ont fait connaître dans presque toutes les cours de l'Europe. L'empereur le fit chevalier, et l'électeur de Mayence accompagna ses lettres-patentes d'une croix enrichie de diamans. Le pinceau de Lutti est frais et vigoureux; il mettait beaucoup d'harmonie dans ses couleurs, et donnait une belle expression à ses figures. On lui reproche de n'être pas toujours correct. *Le miracle de saint Pierre*, qu'il a peint dans le palais Albani à Rome, passe pour son chef-d'œuvre. Le Musée de Paris possède de ce maître deux tableaux : *La Madelaine visitée dans sa grotte par les anges*, *et la même sainte considérant une tête de mort*.

LUTWIN (Saint), né de parens illustres, fonda de ses biens l'abbaye de Mettloch, où il fit profession de la vie monastique, dès que la mort de sa femme lui permit de renoncer au siècle. Le siége archiépiscopal de Trèves étant devenu vacant par la retraite de saint Basin, oncle de saint Lutwin, celui-ci fut tiré de sa solitude pour le remplir. Il déploya, pendant 18 ans qu'il gouverna cette illustre Eglise, toutes les qualités d'un grand évêque. L'abbaye de Mettloch, où il fut enterré, possède encore aujourd'hui les précieuses dépouilles de sa mortalité.

LUXEMBOURG, l'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de l'Europe, a possédé plusieurs souverainetés en France, en Allemagne et en Belgique. Elle s'attacha à la maison de Bourgogne, et elle a produit cinq empereurs, dont trois ont été rois de Bohême. Elle a possédé les premières charges en France, et a donné naissance à six reines et à plusieurs princesses, dont l'alliance a relevé l'éclat des familles les plus distinguées. La branche aînée de la maison de Luxembourg fut fondue dans celle d'Autriche par le mariage d'Elisabeth, fille de l'empereur Sigismond, morte en 1447, avec Albert Ier, archiduc d'Autriche et empereur. La branche cadette de Luxembourg-Ligny, quoique

moins illustrée que la première a produit :

LUXEMBOURG Ligny (Waleran de), comte de Saint-Pol, naquit en 1355. Il avait accompagné son père Gui dans l'expédition du Ponthieu, et se trouva à la bataille de Baeswider où Gui fut tué. Prisonnier des Anglais, il parut à la cour de Richard II, et épousa Mathilde de Courtenai, sœur utérine de ce monarque. Il obtint ensuite sa liberté, moyennant 60 mille francs de rançon. Waleran était entré au service de France. On lui fit un crime de ce mariage; mais Charles VI lui accorda sa grâce : il accompagna ce roi dans sa malheureuse expédition de Bretagne. Il fut nommé gouverneur de Gênes en 1396, et grand-maître des eaux et forêts de France en 1402. Il fit la guerre aux Anglais, et fut deux fois battu. L'empereur Wenceslas ne lui ayant pas rendu une somme d'argent qu'il lui devait, il entra dans le Luxembourg, et brûla 120 villages. Il envoya ensuite un cartel à Henri II, qui avait fait assassiner le roi Richard, son beau-frère. Nommé gouverneur de Paris, en 1410, ce fut lui qui créa l'horrible milice composée de 500 bouchers ou *écorcheurs*, qui se livra à tous les excès. En 1412, il battit les Armagnacs, en Normandie, et prit la place de Domfront. La disgrâce du duc de Bourgogne attira la sienne; mais il ne voulut jamais rendre l'épée de connétable, que le roi lui avait fait demander. Il mourut gouverneur d'Ivoi, en 1415.

LUXEMBOURG Ligny (Pierre de), frère du précédent, né à Ligny en 1369, se fit remarquer dès sa plus tendre jeunesse par une ardeur extraordinaire pour la pratique du bien, par son assiduité à la prière, son goût pour la mortification, son amour pour l'humilité, et surtout par sa charité pour les pauvres. Envoyé à Paris à l'âge de 10 ans, il s'y appliqua successivement aux belles-lettres, à la philosophie et au droit canon. En 1383, il devint chanoine de Notre-Dame de Paris, quelque temps après archidiacre de Dreux, puis évêque de Metz en 1384, et mourut le 2 juillet 1387, âgé de 18 ans, à Avignon, où Clément VII, que la France reconnaissait pour pape légitime durant le grand schisme, l'avait appelé. Pierre avait été fait cardinal l'année précédente. Quoiqu'il eût le gouvernement de son diocèse, il n'était point prêtre, sa prudence et sa sainteté ayant été jugées une raison suffisante pour le dispenser du défaut d'âge. Il semble cependant qu'il était diacre, et sa dalmatique se garde à Avignon. Les miracles opérés par son intercession portèrent les Avignonais à construire une chapelle sur son tombeau. On a depuis bâti un couvent de célestins au même endroit. Il fut béatifié en 1527 par Clément VII (le vrai pontife de ce nom). L'histoire de ses miracles a été publiée par les bollandistes. (On a sous son nom deux petits livres de piété : *livre de Clergie... translaté de latin en français*, Paris, sans date, gothique, in-4; et la *Diète du salut*, Paris, 1506, in-4.

LUXEMBOURG-Saint-Pol (Louis de), de la même famille, fut élu évêque de Térouane, en 1414. Henri VI, roi d'Angleterre, qui prenait le titre de roi de France, le fit chancelier en 1425, et archevêque de Rouen en 1436. Il s'était tellement dévoué aux intérêts de ce prince, qu'il conduisait lui-même du secours aux places assiégées, et ne négligeait rien pour rétablir ce parti chancelant. Il se jeta dans la Bastille lorsque Paris se soumit à Charles VII, en 1436 ; mais il fut obligé d'en sortir par composition, et se retira en Angleterre, où il fut évêque d'Ely, et cardinal en 1439. Il mourut en 1449.

LUXEMBOURG (Louis de), connétable, comte de Saint-Pol, neveu du précédent, avait servi sous Charles VII avec succès dans divers siéges. Après sa mort, il s'attacha au duc de Bourgogne, qui lui donna le commandement de l'avant-garde de son armée à la bataille de Montlhéri. Louis XI, pour l'attirer à son service, lui donna l'épée de connétable; mais pour se maintenir dans la ville de Saint-Quentin, dont il s'était emparé, il trahit successivement et le roi et le duc de Bourgogne. Ses perfidies furent décou-

vertes. Craignant la sévérité de Louis XI, il se retira auprès du duc de Bourgogne, qui le rendit au roi. Son procès lui fut fait, et il eut la tête tranchée à Paris le 19 décembre 1475.

LUXEMBOURG (François-Henri de Montmorenci-Bouteville, duc de), maréchal de France, né posthume en 1628, était fils de François de Montmorenci, comte de Bouteville et de Lusse, qui eut la tête tranchée sous Louis XIII, pour s'être battu en duel, dans un temps où cette détestable manie était punie comme elle doit l'être. (La princesse de Condé présenta à la cour le jeune Montmorenci resté orphelin ; elle eut soin de sa fortune, et le donna pour aide-de-camp à son fils, déjà fameux par ses victoires de Rocroy, de Fribourg et de Nortlingue.) Il se trouva au siége de Lérida, sous le grand Condé dont il fut l'élève, et qu'il suivit dans sa bonne et dans sa mauvaise fortune. Le jeune guerrier avait dans le caractère plusieurs traits du héros qu'il avait pris pour modèle : un génie ardent, une exécution prompte, un coup d'œil juste, un esprit avide de connaissances. On vit briller en lui ces différentes qualités à la conquête de la Franche-Comté en 1668, où il servit en qualité de lieutenant général. La guerre ayant recommencé en 1672, il commanda en chef pendant la fameuse campagne de Hollande, prit Grool, Deventer, Cœworden, Zwol, Campen, etc., et repoussa les troupes des Etats près de Bodegrave et de Voerden. Les historiens hollandais prétendent que Luxembourg, en partant pour cette dernière expédition, avait dit à ses troupes : « Allez, mes enfans, » pillez, tuez, violez, et s'il y a quelque » chose de plus effrayant, ne manquez » pas de le faire ; afin que je voie que je » ne me suis pas trompé en vous choi- » sissant comme les plus braves des » hommes et les plus propres à pousser » les ennemis avec vigueur. » Il est impossible de croire qu'un général français ait tenu un discours si barbare ; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les soldats mirent le feu à Bodegrave, et se livrèrent, à la lueur des flammes, à la débauche et à la cruauté ; que par des exploits de cette nature les affaires des Français tournèrent mal, et que le duc fut obligé de faire retraite, ce qu'il exécuta avec plus de succès qu'on n'en devait espérer. Louis XIV ayant fait une nouvelle expédition dans la Franche-Comté, Luxembourg l'y suivit. Il se trouva ensuite à la bataille de Senef, obligea le prince d'Orange de lever le siége de Charleroi, et obtint en 1675 le bâton de maréchal de France. Il commanda une partie de l'armée française après la mort de Turenne, et ne fit pas des choses dignes de sa réputation. Le grand Condé, quoique son ami, ne put s'empêcher de dire : *Luxembourg fait mieux l'éloge de Turenne que Mascaron et Fléchier.* Il laissa prendre Philisbourg à sa vue par le duc de Lorraine, et essaya en vain de le secourir avec une armée de 50,000 hommes. Il fut plus heureux en combattant Guillaume d'Orange. Ce prince ayant attaqué le général français, qui ne s'y attendait point, à Saint-Denys près de Mons, cette surprise n'empêcha pas le maréchal de Luxembourg de disputer la victoire avec beaucoup de valeur. Quelques-uns même lui adjugent le champ de bataille, dont les alliés se glorifièrent. (Luxembourg, quoique aimé de Louis XIV, eut à souffrir à la cour plusieurs désagrémens. Il s'était brouillé avec Louvois ; celui-ci attendit l'occasion de le perdre : elle s'offrit bientôt. Bonnard, clerc du procureur du maréchal, s'adressa à Lesage, sorcier, ou cru tel, pour découvrir des papiers nécessaires *à son maître* dans un procès. Il en avait reçu l'autorisation de son maître, dans un écrit qu'on fit passer pour un pacte diabolique. A cette époque on avait créé (le 7 avril 1679) *la chambre ardente*, à l'arsenal, pour les crimes de sorcellerie et empoisonnemens. La Voisin et la Vigoureux y avaient été jugées. Le maréchal l'y fut aussi, étant accusé d'avoir voulu empoisonner sa femme, le maréchal de Créqui et d'autres ; on le confronta avec les deux misérables ci-dessus citées. Enfin, après quatorze mois de captivité, il fut déclaré innocent.) Dans la

seconde guerre que Louis XIV soutint contre les puissances de l'Europe réunies en 1690, Luxembourg, nommé général de l'armée de Flandre, gagna la bataille de Fleurus. Il eut encore l'avantage au choc de Leuse en 1691, au combat de Steinkerque en 1692, et battit le roi Guillaume à Nerwinde en 1693. Peu de journées furent plus meurtrières : il y eut environ 20,000 morts, dont au moins la moitié de Français. C'est à cette occasion qu'on dit qu'il fallait chanter plutôt un *De profundis* qu'un *Te Deum*. Les Français avaient été repoussés plusieurs fois à la droite et à la gauche des alliés fortement retranchés; mais le curé de Laer, indigné de ce que les troupes du prince d'Orange avaient exercé quelque pillage chez lui, indiqua au maréchal un endroit où le retranchement n'était pas achevé, et qui était masqué par des abattis : une nouvelle attaque décida la victoire. Après la victoire de Nerwinde, il écrivit à Louis XIV... « Vos ennemis y ont fait » des merveilles, vos troupes encore » mieux. Pour moi, sire, je n'ai d'autre » mérite que d'avoir exécuté vos ordres. » Vous m'avez dit de prendre une ville et » de donner bataille; je l'ai prise, et je » l'ai gagnée... » Le maréchal de Luxembourg termina sa carrière par la longue marche qu'il fit, en présence des ennemis, depuis Vignamont jusqu'à l'Escaut, près de Tournai. Il mourut l'année d'après en 1695, à 67 ans, regretté comme le plus grand général qu'eut alors la France. Sa vie n'avait pas toujours été édifiante; ses écarts allèrent jusqu'à donner deux fois lieu à une accusation de magie, fondée en partie sur des liaisons et des sociétés peu dignes de lui. Dans une de ces occasions, il fut 14 mois en prison; et cela dans un siècle où ces sortes d'accusations n'étaient pas légèrement reçues, surtout à l'égard d'un homme tel que lui. Sa mort fut très chrétienne. Le Père Bourdaloue, qui l'assista dans ses derniers momens, dit : « Je n'ai pas vécu comme lui, mais » je voudrais bien mourir comme lui. » On imprima à Cologne, en 1695, in-12, une satire contre la France et contre lui, intitulée : *Le Maréchal de Luxembourg au lit de la mort*, tragi-comédie en 5 actes et en prose. Ce guerrier est bien plus favorablement dépeint dans l'*Histoire de la maison de Montmorenci* par M. Desormeaux, et par le compilateur Manuel dans son *Année française*; mais il faut se tenir en garde contre les panégyriques et contre les satires : la vérité de l'histoire souffre également des uns et des autres. (Son *Oraison funèbre*, prononcée par le P. La Rue a été imprimée à Paris en 1695, in-4.

LUYCKEN (Jean), graveur hollandais. On remarque dans ses ouvrages un feu, une imagination et une facilité admirables. Son *œuvre* est considérable et fort estimé. Il était né à Amsterdam en 1649, et il mourut en 1712. On estime sa *Bible en figures*, imprimée dans cette ville en 1732, in-folio; son *Théâtre des martyrs*, en 115 planches, in-4, mériterait également des éloges, si, par un fanatisme aussi absurde que dégoûtant, l'auteur n'avait associé aux vrais martyrs les enthousiastes dogmatisans et séditieux, que le glaive de la justice a immolés au repos des états, plus encore qu'à la conservation de la vraie foi. « Voilà, dit un auteur, où en sont ré» duites les sectes. Convaincues de la » nouveauté de leur existence, elles com» pulsent les annales du délire et de la » sédition, pour se donner une appa» rence de continuité et de succession. » (*Voyez* JURIEU.) — Il y a eu un Gaspard LUYCKEN, dont ont voit plusieurs beaux dessins dans la Bible de Weigel. *Voyez* ce nom.

LUYNES (Paul d'Albert de), cardinal et archevêque de Sens, né à Versailles en 1703, est un des prélats qui, pendant le 18e siècle, ont le plus honoré l'église de France par leur zèle et leurs lumières. Formé par les leçons et les exemples de Fénélon, il a pendant toute sa vie fait éclater les fruits d'une si avantageuse institution. Rien n'égalait le soin avec lequel il veillait sur la pureté de la doctrine, et la promptitude avec laquelle il repoussait les erreurs qui menaçaient d'infecter son peuple. Assistant un jour à un sermon où l'on avait glissé quelques

opinions favorites de la secte qui rougit de son nom, il imposa silence au prédicateur, le fit descendre de la chaire, y monta lui-même, et réfuta l'erreur avec autant d'éloquence que d'exactitude théologique. Il mourut à Sens le 23 janvier 1788, à l'âge de 85 ans, regretté des pauvres dont il était le père, et de son clergé dont il était le modèle. L'abbé Le Gris a fait son *Eloge funèbre*.

LUYNES. *Voyez* ALBERT.

LUYTS (Jean), philosophe et astronome, né dans la Nord-Hollande en 1655, fut professeur de physique et de mathématiques à Utrecht, depuis 1677 jusqu'à sa mort, arrivée le 12 mars 1721. Il a donné: 1° *Astronomica institutio*, Utrecht, 1689, in-4. Il y rejette le système de Copernic. On y voit un grand nombre d'observations astronomiques, curieuses et utiles, expliquées d'une manière laconique, alliée à beaucoup de clarté. 2° *Introductio ad geographiam novam et veterem*, avec beaucoup de cartes, 1692, in-4, estimée.

LUZIGNAN (Guy de), fils de Hugues de Luzignan, d'une des plus anciennes maisons de France, fit le voyage d'outremer. Il épousa Sybille, fille aînée d'Amauri, roi de Jérusalem. Par ce mariage, il acquit le royaume en son nom, et le reperdit en 1187, lorsque la ville se rendit à Saladin. Luzignan ne conserva que le titre de roi de Jérusalem, qu'il vendit bientôt à Richard, roi d'Angleterre, pour l'île de Chypre. Il y prit la qualité de roi, et y mourut en 1194. Sa maison conserva cette île jusqu'en 1473. Amauri de Luzignan, son frère, lui succéda. Au reste, cette famille tire son nom de la petite ville de Luzignan en Poitou, dont le château passait autrefois pour imprenable, parce que le vulgaire croyait qu'il vait été bâti par une fée moitié femme, moitié serpent.

LYCAMBE. *Voyez* ARCHILOQUE.

LYCOMÈDE. *Voyez* ACHILLE.

LYCOPHRON, fils de Périandre, roi de Corinthe vers l'an 628 avant J.-C., n'avait que 17 ans lorsque son père tua Mélise sa mère. Proclus, son aïeul maternel, roi d'Epidaure, le fit venir à sa cour avec son frère nommé Cypsèle, âgé de 18 ans, et les renvoya quelque temps après à leur père, en leur disant : *Souvenez-vous qui a tué votre mère*. Cette parole fit une telle impression sur Lycophron, qu'étant de retour à Corinthe, il s'obstina à ne point vouloir parler à son père. Périandre indigné l'envoya à Corcyre (aujourd'hui Corfou), et l'y laissa sans songer à lui. Dans la suite, se sentant accablé des infirmités de la vieillesse, et voyant son autre fils incapable de régner, il envoya offrir à Lycophron son sceptre et sa couronne; mais le jeune prince dédaigna même de parler au messager. Sa sœur, qui se rendit ensuite auprès de lui pour tâcher de le gagner, n'en obtint pas davantage. Enfin, on lui envoya proposer de venir régner à Corinthe, et que son père irait régner à Corfou. Il accepta ces conditions; mais les Corcyriens le tuèrent, pour prévenir cet échange qui ne leur plaisait pas.

LYCOPHRON, fameux poète et grammairien grec, natif de Chalcide dans l'île d'Eubée, vivait vers l'an 304 avant Jésus-Christ, et fut tué d'un coup de flèche, selon Ovide. Suidas a conservé les titres de 20 tragédies de ce poète. Il ne nous reste de lui qu'un poème intitulé *Cassandre;* mais il est si obscur, qu'il fit donner à son auteur le nom de *Ténébreux*. C'est une suite de prédictions qu'il suppose avoir été faites par Cassandre, fille de Priam. La plupart ne méritent pas la peine que les savans ont prise pour les expliquer. Porter a donné une édition de ce poème, avec une version et des notes, Oxford, 1697; et elle a été réimprimée en 1702, in-fol. Lycophron était un des poètes de la Pléiade, imaginée sous Ptolémée Philadelphe.

LYCORIS, fameuse courtisane du temps d'Auguste, est ainsi nommée par Virgile dans sa dixième églogue. Le poète y console son ami Cornélius Gallus, de ce qu'elle lui préférait Marc-Antoine. Cette courtisane suivait le général dans un équipage magnifique, et ne le quittait jamais, même au milieu des armées. Cléopâtre la supplanta.

LYCOSTHÈNES, en allemand WOLF-

FRART (Conrad), né l'an 1518, à Ruffach, dans la Haute-Alsace, se rendit habile dans les langues et dans les sciences. Il fut ministre, et professeur de logique et des langues à Bâle, où il mourut en 1561. Il fut paralytique les sept dernières années de sa vie. On a de lui 1° *Chronicon prodigiorum*, Bâle, 1557, in-fol.; 2° *De mulierum præclare dictis et factis*; 3° *Compendium bibliothecæ Gesneri*, 1557, in-4; 4° des *Commentaires* sur Pline le Jeune; 5° *Apophthegmata*, 1614, in-8. Ce fut lui qui commença le *Theatrum vitæ humanæ*, publié et achevé par Théodore Zwinger, son gendre. Cette compilation forme 8 volumes in-fol. de l'édition de Lyon, 1656.

LYCURGUE, législateur des Lacédémoniens, était, dit-on, fils d'Eunome, roi de Sparte, et frère de Polydecte, qui régna après son père. Après la mort de Polydecte, sa veuve offrit la couronne à Lycurgue, s'engageant de faire avorter l'enfant dont elle était grosse, pourvu qu'il voulût l'épouser; mais Lycurgue refusa ces offres abominables. Content de la qualité de tuteur de son neveu Charilaüs, il lui remit le gouvernement lorsqu'il eut atteint l'âge de majorité, l'an 870 avant Jésus-Christ. Soit qu'il se repentît de cette générosité, soit qu'on lui attribuât une inconstance qu'il n'eut pas, on l'accusa de vouloir usurper la souveraineté. Il quitta sa patrie et passa en Crète, renommée par ses lois dures et austères; il voit la magnificence de l'Asie, et de là se rend en Egypte. De retour de ses voyages, Lycurgue donna aux Lacédémoniens des lois que les uns élèvent jusqu'aux nues, et que les autres traitent de barbares. Les plus instruits doutent que ces lois soient de Lycurgue, et ne sont point persuadés de tout ce qu'on raconte de ce philosophe. Plutarque, dans l'Introduction à la vie de Lycurgue, où les historiens modernes ont puisé presque tous les faits qu'ils attribuent à ce législateur, dit (trad. d'Amyot): « On ne saurait du tout rien dire de Lycurgus, qui établit les lois des Lacédémoniens, en quoi il n'y ait quelque » diversité entre les historiens.... mais » moins encore que toute autre chose » s'accordent-ils du temps auquel il a » vécu. » Il termine ce paragraphe, qu'il faut lire en entier, par ces termes: « Mais toutefois, encore qu'il y ait tant » de diversité entre les historiens, nous » ne laisserons pas pour cela de recueillir et mettre par escript ce que l'on » treuve de lui ès anciennes histoires, » en élisant les choses où il y a moins de » contradiction. » Par cette dernière phrase, il avoue de bonne foi qu'il aime mieux risquer de transcrire des faits peu certains que de ne rien dire sur ce personnage. Si l'on ajoute à ce témoignage de Plutarque, que Lycurgue, qui a vécu dans des temps très reculés (puisque Xénophon prétend qu'il existait du temps des Héraclides), n'a rien laissé par écrit chez une nation où l'ignorance était regardée comme une vertu méritoire, où il ne s'est trouvé aucun historien, où le séjour des étrangers était fixé à un temps très court par la loi appelée *Xénélasie*, dès lors il sera évident que, malgré l'apologie que Plutarque a faite de ce personnage, il est fort incertain qu'il soit seul l'auteur du sytème de législation qu'on lui attribue. Mais en l'en supposant l'auteur, comme on doit juger de la bonté des causes de cette nature, 1° par leurs effets nécessaires sur le cœur humain, 2° par la confirmation de ces effets d'après le rapport de l'histoire, on trouvera, en suivant cette règle, que la législation de Sparte n'a produit l'admiration des anciens et des modernes, que dans l'opinion encore barbare et sauvage où ils étaient, que toute action forte, fût-elle contraire aux premières lois de l'équité et de l'humanité, était une action vertueuse. Il est reconnu généralement qu'il a eu l'intention formelle, 1° d'augmenter la force naturelle des Spartiates, par la force artificielle des institutions militaires; 2° de perpétuer l'ignorance la plus profonde chez ce peuple, en proscrivant de l'éducation les sciences et les arts, excepté seulement la musique guerrière; de sorte que dans ces temps prétendus heureux, où ses lois étaient, dit-on, fidèlement

observées, aucun Spartiate ne savait pas lire ; ce qui d'ailleurs leur était inutile, puisque rien n'était écrit, pas même les lois de la république ; 3° d'entretenir par toute sorte de moyens la férocité et même la cruauté dans l'âme des Spartiates, entre autres par l'usage de ces combats entre les enfans, où ils se massacraient les uns les autres; par les fustigations cruelles des enfans devant l'autel de Diane Orthia, et surtout par les barbaries qu'il leur permit d'exercer contre les Ilotes : car Aristote et Platon assurent que, pour empêcher la trop grande multiplication de ces malheureux esclaves, il établit l'affreuse coutume que les jeunes Spartiates iraient se mettre la nuit en embuscade pour en tuer un certain nombre ; ce qui était véritablement une boucherie, puisqu'il était défendu aux Ilotes d'avoir et encore moins de porter des armes en temps de paix; 4° de se servir du libertinage, pour empêcher la pudeur, la chasteté, l'union conjugale, d'adoucir les mœurs. D'après cet exposé, que même les admirateurs de Lycurgue et des Spartiates ne peuvent révoquer en doute, on laisse à juger si une législation dont le but est d'augmenter chez un peuple la force, l'ignorance, la cruauté, le libertinage, et, par une suite nécessaire, l'orgueil, l'avidité, l'injustice; en un mot, dont le but est de former une troupe de soldats ignorans, cruels et sans mœurs, pour la faire servir à la désolation des laborieux cultivateurs et des peuples qui l'avoisinent, peut être un ouvrage capable d'immortaliser son auteur, et si elle mérite les éloges que lui prodiguent encore des hommes qui prétendent se connaître en législation, tels que Montesquieu, et l'abbé Gourcy dans un amphigourique *Eloge philosophique et politique de Lycurgue*, et l'abbé Barthélemy dans son *Voyage d'Anacharsis*. L'auteur *de la Félicité publique*, quoique ennemi forcené du christianisme, montre combien les républiques chrétiennes les moins bien constituées sont plus heureuses que les Lacédémoniens, les Athéniens, et tous ces anciens peuples crus libres au sein de la tyrannie. Cependant Lycurgue, s'il faut croire ce qu'on en raconte, regardait ses lois comme le fruit de la plus sublime sagesse. Pour engager les Lacédémoniens à les observer inviolablement, il leur fit promettre avec serment *de n'y rien changer jusqu'à son retour*. Il s'en alla ensuite dans l'île de Crète, où il se donna la mort, après avoir ordonné que l'on jetât ses cendres dans la mer. Il craignait que si on rapportait son corps à Sparte, les Lacédémoniens ne crussent être absous de leur serment. On voit dans tous ces anciens sages des traits éclatans de folie, presque toujours produits par la vanité et l'égoïsme. Lycurgue distingua les *Spartiates*, ou nobles, du reste de la nation, qu'il fit appeler *Lacédémoniens*. Il fit un nouveau partage des terres dont 30 mille lots furent pour ces derniers, et 9000 pour les Spartiates. Ce changement causa des émeutes dans l'une desquelles on lui creva un œil d'un coup de bâton. On lui livra le coupable; mais Lycurgue ayant besoin de partisans, au lieu de lui faire aucun mal, le reçut chez lui, l'instruisit dans les sciences, et le prit sous sa protection. *Voyez* COLLIUS, LUCIEN, ZÉNON, SOLON.

LYCURGUE, orateur athénien, contemporain de Démosthène, eut l'intendance du trésor public, fut chargé du soin de la police, et l'exerça avec beaucoup de sévérité. Il chassa de la ville tous les malfaiteurs, et tint un registre exact de tout ce qu'il fit pendant son administration. Lorsqu'il la quitta, il fit attacher ce registre à une colonne, afin que chacun eût la liberté d'en faire la censure. Dans sa dernière maladie, il se fit porter au sénat pour rendre compte de ses actions ; et, après y avoir confondu le seul accusateur qui se présenta, il se fit reporter chez lui, où il expira bientôt après, vers l'an 356 avant J.-C. Lycurgue était du nombre des 30 orateurs que les Athéniens refusèrent de donner à Alexandre. Ce fut lui qui, voyant le philosophe Xénocrate conduit en prison pour n'avoir pas payé le tribut qu'on exigeait des étrangers, le délivra, et y fit mettre à sa place le fermier qui avait fait traiter si durement un homme de lettres. Action

souvent louée, mais qui dans le fond était une violence et une injustice, puisqu'il n'y avait aucune loi qui exceptât de ce tribut les gens de lettres. Les Aldes imprimèrent à Venise en 1513, en 2 volumes in-folio, un recueil des *Harangues* de plusieurs anciens orateurs grecs, parmi lesquelles se trouvent celles de Lycurgue. M. l'abbé Auger les a traduites en 1783, Paris, 1 volume in-8. On distingue celle qui regarde un citoyen d'Athènes, nommé *Léocrate*, qui avait abandonné sa patrie dans le malheur, après la bataille de Chéronée, et qui y rentra lorsque le péril était passé. L'orateur demande qu'il soit puni de mort comme un lâche et un traître.

LYCUS, l'un des généraux de Lysimachus, célèbre parmi les successeurs d'Alexandre le Grand, se rendit maître d'Ephèse par le moyen d'Andron, chef de corsaires, qu'il gagna à force d'argent. Andron introduisit dans la ville quelques soldats de Lycus, comme s'ils eussent été des prisonniers, mais avec des armes cachées. Dès qu'ils furent entrés dans la place, ils tuèrent ceux qui faisaient la garde aux portes, et donnèrent en même temps le signal aux troupes de Lycus, lesquelles s'emparèrent de la place, et firent prisonnier Enète, qui en était gouverneur. Frontin a placé cette histoire dans ses *Stratagèmes*.

* LYDGATE (Jean), poète anglais, moine de Saint-Edmond's-Bury, né vers 1380, florissait sous le règne de Henri VI. Il est remarquable pour avoir été un des premiers qui, dans un siècle encore barbare, commencèrent à introduire le bon goût dans la poésie anglaise. Il était contemporain et disciple du fameux Chaucer, et fort versé dans la philosophie, les mathématiques et la théologie; on cite de lui des *Eglogues*, des *Odes* et des *Satires*, un poème intitulé la *Chute des Princes*, et quelques écrits en prose. Il mourut en 1440, à l'âge de 60 ans.

LYDIAT (Thomas), mathématicien anglais, né à Okerton, dans le comté d'Oxford, en 1572, mort en 1646, eut le sort de plusieurs savans. Il traîna une vie laborieuse dans l'indigence. Il fut longtemps en prison pour dettes, et lorsqu'il eut obtenu, sur la fin de ses jours, un petit bénéfice, il fut persécuté par les parlementaires, parce qu'il était attaché au parti royal. Il a laissé plusieurs ouvrages en latin sur des matières de chronologie, de physique et d'histoire. Les principaux sont: 1° *De variis annorum formis*, Londres, 1605, in-8, contre Clavius et Scaliger. Ce dernier ayant répondu avec beaucoup d'emportement, Lydiat fit une *Apologie* de son ouvrage, imprimée en 1607; 2° *De l'origine des fontaines*, 1605, in-8; 3° plusieurs *Traités astronomiques et physiques*, sur la nature du ciel et des élémens, sur le mouvement des astres, sur le flux et le reflux, etc.

LYDIUS (Jacques), fils de Balthasar, ministre protestant à Dordrecht, et auteur de quelques mauvais ouvrages de controverse, succéda à son père dans le ministère, et se fit connaître au 17e siècle dans la république des lettres par plusieurs livres: 1° *Sermonum connubialium libri duo*, in-4, 1643. C'est un traité de différens usages des nations dans la manière de se marier. 2° *De re militari*, in-4, 1598, publié par Van-Thil, qui l'enrichit de plusieurs remarques; 3° *Agonostica sacra*, etc. Rotterdam, 1657, in-12; 4° *Belgium gloriosum*, Dordrecht, 1668, in-12.

LYND ou LYNDE (Humphrey), chevalier anglais, né à Londres, en 1578, mort l'an 1636, publia deux *Traités* de controverse estimés, dit-on, de ses compatriotes, et traduits en français par Jean de la Montagne. L'un traite de la *Voie sûre*, et l'autre de la *Voie égarée*.

LYNDWOODE (Guillaume de). *Voy.* GUILLAUME.

LYONNET (Pierre), naturaliste et graveur, secrétaire des chiffres des états-généraux des Provinces-Unies, naquit à Maestrich en juillet 1707: (il apprit très jeune huit langues tant anciennes que modernes, les sciences exactes, la sculpture, le dessin, et fit dans chacune de ces parties des progrès remarquables.) Il devint membre de la société royale de Londres, des académies de Rouen et de

Berlin, de l'académie impériale de Pétersbourg, de la société des sciences à Harlem. (Dans les momens de loisir que lui offrait sa place de traducteur-juré pour le latin et le français, et de secrétaire des chiffres, il dessinait des insectes, et devint en peu de temps un des premiers entomologistes de l'Europe. Ami de Tremblay, qui venait de découvrir que le polype se reproduisait par bouture, il l'aida dans l'ouvrage où devait être exposée cette découverte importante, dessina les figures que gravait ensuite le célèbre Vandelaar : lui-même finit par en graver plusieurs planches. Il mourut à La Haye, le 7 janvier 1789, dans la 82e année de son âge. Ses travaux sur les insectes lui ont mérité une place distinguée parmi les amateurs de l'histoire naturelle. Son *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule* (*Phalæna cossus*), La Haye, 1762, un vol. in-4, avec 18 planches, gravées par l'auteur, suppose un observateur aussi exact que patient. Quoique ce Traité ne regarde directement que cette espèce d'insectes, il est fait avec tant de soin, l'auteur y a mis tant d'attention et de recherches, qu'il peut diriger l'amateur qui se livrerait à l'étude *des chenilles* en général. On peut compter sur l'exactitude des gravures, qui d'ailleurs sont très belles ; l'auteur a gravé sur les corps mêmes, la loupe à la main. Il a traduit en français la *Théologie des insectes*, par Lesser. Au mérite des talens et de l'application il joignait la sagesse des principes, qu'il amenait et déduisait d'une manière particulièrement satisfaisante. On regrette que la mort l'ait empêché de mettre au jour un nouvel ouvrage qu'il se proposait de publier sur les insectes. On espérait que son parent, M. Croiset, secrétaire des postes de Hollande, à qui il l'a légué, n'en priverait pas le public, et ferait graver le reste des planches qui y manquent encore ; mais l'on s'est trompé dans cette attente. (M. Marron a donné une *Notice* sur Lyonnet dans le *Magasin encyclopédique*, 1795, tom. 3, pag. 89.)

LYRE (Nicolas de). *Voyez* NICOLAS de Lyre.

LYSANDRE, général des Lacédémoniens pendant la guerre contre Athènes, détacha Ephèse du parti des Athéniens, et fit alliance avec Cyrus le Jeune, roi de Perse. Fort du secours de ce prince, il livra à Ægos-Potamos un combat naval aux Athéniens, l'an 405 avant J.-C., défit leur flotte, tua 3,000 hommes, se rendit maître de diverses villes, et alla attaquer Athènes. Cette ville, pressée par terre et par mer, se vit contrainte de se rendre l'année suivante. La paix ne lui fut accordée qu'à condition qu'on démolirait les fortifications du Pirée ; qu'on livrerait toutes les galères, à la réserve de douze ; que les villes qui lui payaient tribut, seraient affranchies ; que les bannis seraient rappelés, et qu'elle ne ferait plus la guerre que sous les ordres de Lacédémone. La démocratie fut détruite, et toute l'autorité remise entre les mains de trente archontes. C'est ainsi que finit la guerre du Péloponèse, après avoir duré 27 ans. Le vainqueur alla soumettre ensuite l'île de Samos, alliée d'Athènes, et retourna triomphant à Sparte avec des richesses immenses, fruit de ses conquêtes. Son ambition n'était pas satisfaite ; il chercha à s'emparer de la couronne, mais moins en tyran qu'en politique. Il décria la coutume d'hériter du trône, comme un usage barbare, insinuant qu'il était plus avantageux de ne déférer la royauté qu'au mérite : ce qui serait bien vrai, si tout un peuple pouvait s'entendre, sans trouble et sans erreur, sur le choix. Après avoir tenté en vain de faire parler en sa faveur les oracles de Delphes, de Dodone et de Jupiter Ammon, il fut obligé de renoncer à ses prétentions. La guerre s'étant rallumée entre les Lacédémoniens et les Athéniens, Lysandre fut un des chefs qu'on leur opposa. Il fut tué dans une bataille l'an 366 avant J.-C. Les Spartiates furent délivrés par sa mort d'un ambitieux pour qui l'amour de la patrie, la religion du serment, les traités, l'honneur, n'étaient que de vains noms. Comme on lui reprochait qu'il faisait des choses indignes d'Hercule, de qui les Lacédémoniens le firent descendre par flatterie : *Il faut*,

dit-il, *coudre la peau du renard où manque celle du lion*, faisant allusion au lion d'Hercule : maxime digne d'un tyran fourbe et hypocrite. Il disait qu'*on amuse des enfans avec des osselets*, *et les hommes avec des paroles*. Cela n'est que trop vrai ; mais si ceux qui sont amusés sont des sots, ceux qui les amusent sont de méprisables imposteurs. *La vérité*, ajoutait-il, *vaut assurément mieux que le mensonge ; mais il faut se servir de l'un et de l'autre dans l'occasion*: maxime que Machiavel a adoptée pour une de ses plus favorites.

LYSCHANDER ou LYSCANDER (Claude-Cristophorsen), historiographe du roi de Danemark Christiern IV, né en 1557 et mort en 1623, n'a guère mérité cette place que par l'*Abrégé des histoires danoises*, *depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, Copenhague, 1662, in-fol., en danois. Le titre seul montre que l'auteur était peu judicieux. Torfœus a réfuté cet abrégé ; mais il n'en valait pas la peine. On a encore du même auteur une *Chronique du Groenland* en vers danois, Copenhague, 1608, in-8° ; *Electionis Christiani III historia*, ibid. 1623. On peut consulter pour plus de détails le *Dictionnaire des savans danois* par J. Worm, et les *Monumenta inedita* de Westphalen, tom. 3.

LYSERUS (Polycarpe) naquit à Winendeen, dans le pays de Wittemberg, en 1552. Le duc de Saxe, qui l'avait fait élever à ses dépens dans le collége de Tubingen, l'appela en 1577 pour être ministre de l'église de Wittemberg. Lyserus signa, l'un des premiers, le livre de la *Concorde*, et fut député, avec Jacques-André, pour le faire signer aux théologiens et aux ministres de l'électorat de Saxe. Il mourut à Dresde, où il était ministre, en 1610, à 58 ans. Beaucoup de querelles, dont il paraît avoir été amateur, ne l'empêchèrent pas de composer un grand nombre d'ouvrages en latin et en allemand. Les principaux sont : 1° *Expositio in Genesim*, en six parties in-4, depuis 1604 jusqu'en 1609 ; 2° *Schola babylonica*, 1609, in-4 ; 3° *Colossus babylonicus*, 1608, in-4. L'auteur y donne, sous ces deux titres bizarres, un commentaire sur les deux premiers chapitres de Daniel. 4° Un *Commentaire* sur les douze petits prophètes, publié à Leipsick en 1609, 1 vol. in-4, par Policarpe Lyserus, son petit-fils ; 5° une foule de livres de théologie et de controverse, remplis de préjugés de secte ; 6° l'édition de l'*Histoire des Jésuites*, de l'ex-jésuite et apostat Hasenmuller, qu'il publia après la mort de celui-ci sous ce titre : *Historia Ordinis Jesuitici*, *de Societatis Jesu auctore*, *nomine*, *gradibus*, *incrementis*, *ab Elia Hasenmullero*, *cum duplici præfatione Policarpy Lyseri*, Francfort, 1594 et 1606, in-4. Le jésuite Gretser réfuta cette prétendue histoire, et Lyserus la défendit dans son *Strena ad Gretserum pro honorario ejus*, in-8., 1607. Les deux auteurs ne s'épargnent point les injures. C'étoit le stile ordinaire entre les savans de ce temps-là, et il n'est pas encore hors de mode.

LYSERUS (Jean), docteur de la confession d'Ausbourg, de la même famille que le précédent, fut l'*Apôtre de la polygamie* dans le 17e siècle. Sa manie pour cette erreur alla si loin, qu'il consuma ses biens et sa vie pour prouver que non seulement la pluralité des femmes est permise, mais qu'elle est même commandée en certains cas. Il voyagea avec assez d'incommodité en Allemagne, en Danemark, en Suède, en Angleterre, en Italie et en France, pour rechercher dans les bibliothèques de quoi appuyer son opinion, et pour tâcher de l'introduire dans quelques pays. Son entêtement sur la pluralité des femmes surprenait d'autant plus, qu'une seule l'aurait fort embarrassé, suivant Bayle. Après bien des courses inutiles, il crut pouvoir se fixer en France, et alla demeurer chez le docteur Masius, ministre de l'envoyé de Danemark. Il se flatta ensuite de rendre sa fortune meilleure à la cour, par le jeu des échecs qu'il entendait parfaitement, et s'établit à Versailles ; car tous ces réformateurs de la morale chrétienne savent mieux jouer que raisonner. Repoussé et méprisé par tous les gens sensés, et étant tombé malade de dépit, il

voulut revenir à pied à Paris. Cette fatigue augmenta tellement son mal, qu'il mourut dans une maison sur la route, en 1684. On a de lui, sous des noms empruntés, un grand nombre de livres en faveur de la polygamie. Le plus considérable est intitulé : *Polygamia Triumphatrix*, in-4, 1682, à Amsterdam. Brunsinanus, ministre à Copenhague, a réfuté cet ouvrage par un livre intitulé : *Polygamia triumphata*, 1689, in-8. On a du même auteur un autre livre contre Lyserus intitulé : *Monogamia Victrix*, 1689, in-8. On trouva dans les manuscrits de Lyserus une liste curieuse de tous les polygames de son siècle. Il est à croire que cette liste auroit été plus longue si l'auteur y avait fait entrer tous ceux qui, n'ayant qu'une femme, vivent avec plusieurs. Les bons esprits n'ont vu dans son égarement que l'effet naturel de la luxure, *qui, semblable à l'avarice*, dit Montesquieu, *plus elle a, plus elle veut avoir*. Il est démontré d'ailleurs qu'elle détruit la population, et que les pays où elle a lieu (toutes choses étant d'ailleurs égales), sont déserts, en comparaison des autres.

LYSIAS, célèbre orateur grec, naquit à Syracuse l'an 459 avant J.-C., et fut mené à Athènes par Céphales son père, qui l'y fit élever avec soin. On le regarde communément comme le plus élégant, le plus gracieux et le plus simple des orateurs grecs. Il s'est exercé sur des sujets bien peu favorables à l'éloquence; il ne plaidait pas lui-même, mais composait des plaidoyers pour les particuliers qui avaient des procès, et ces plaidoyers roulent presque tous sur de très-petites causes. La propriété et la clarté des expressions, un tour aisé et naturel, un talent admirable pour la narration, une prodigieuse sagacité, un tact exquis des convenances, et par-dessus tout, la grâce qu'on sent si bien et qu'on ne peut définir, forment le caractère distinctif de Lysias. Un des principaux avantages qu'on puisse retirer aujourd'hui de ses discours, c'est la connoissance des mœurs et des usages des Athéniens. On rapporte que Lysias, ayant donné un de ses plaidoyers à lire à son adversaire dans l'Aréopage, cet homme lui dit : « La 1re fois que je l'ai » lu, je l'ai trouvé bon; la 2e, moindre; » la 3e, mauvais. » *Hé bien*, répliqua Lysias, *il est donc bon ; car on ne le récite qu'une fois*. Il mourut dans un âge fort avancé, l'an 374 avant J.-C. Nous avons de lui 32 *Harangues* et des fragmens de quelques autres. Parmi les diverses éditions qu'on en a données, on distingue celle de Taylor, in-4, 1740, à Cambridge, et celle de l'abbé Auger, en grec et en latin, avec une nouvelle traduction française, Paris, 1783, 2 vol. in-8. On les trouve aussi dans le Recueil des orateurs grecs d'Alde, in-fol. 1513, et de Henri Etienne, in-fol. 1575.

LYSIAS (Claude). *Voyez* CLAUDE.

LYSIMACHUS ou LYSIMAQUE, disciple de Callisthène, l'un des capitaines d'Alexandre le Grand, se rendit maître d'une partie de la Thrace, après la mort de ce conquérant, et y bâtit une ville de son nom l'an 309 avant J.-C. Il suivit le parti de Cassandre et de Séleucus contre Antigone et Démétrius; et se trouva à la célèbre bataille d'Ipsus, l'an 301 avant J.-C. Lysimachus s'empara de la Macédoine et y régna 10 ans; mais ayant fait mourir son fils Agathocle et commis des cruautés inouïes, les principaux de ses sujets l'abandonnèrent. Il passa alors en Asie, pour faire la guerre à Séleucus qui leur avait donné retraite, et fut tué dans un combat contre ce prince, l'an 282 avant J.-C., à 74 ans. On ne reconnut son corps sur le champ de bataille, que par le moyen d'un petit chien qui ne l'avait point abandonné.

LYSIMACHUS, juif, parvint au souverain pontificat de sa nation, l'an 204 avant J.-C., après avoir supplanté son frère Ménélaüs, en payant une somme d'argent que celui-ci n'avait pu fournir au roi Antiochus Epiphane. Les violences, les injustices et les sacriléges sans nombre qu'il commit pendant son gouvernement, forcèrent les Juifs, qui ne pouvaient plus le souffrir, à s'en défaire dès l'année suivante.

LYSIMACHUS, frère d'Apollodore, ennemi déclaré des Juifs, eut le gouver-

nement de Gaza. La grande jalousie qu'il conçut contre son frère (que le peuple et les soldats aimaient et considéraient plus que lui), le porta à le tuer en trahison, et à livrer cette ville à Alexandre Jannée qui l'assiégeait.

LYSIPPE, très célèbre sculpteur grec, natif de Sicyone, florissait vers l'au 330 avant J.-C.: il exerça en premier lieu le métier de serrurier. S'adonna ensuite à la peinture, et la quitta pour se livrer tout entier à la sculpteure. Il avait eu d'abord pour maître le Doryphore de Polyclète; mais dans la suite il étudia uniquement la nature, qu'il rendit avec tous ses charmes, et surtout avec beaucoup de vérité. Il était contemporain d'Alexandre le Grand. C'était à lui, à Pyrgotèle et à Apelles seulement qu'il était permis de représenter ce conquérant. Lysippe a fait plusieurs statues d'Alexandre, suivant ses différens âges. Une entre autres était d'une beauté frappante: l'empereur Néron en faisait grand cas; mais comme elle n'était que de bronze, ce prince crut que l'or en l'enrichissant la rendrait plus belle. Cette nouvelle parure gâta la statue au lieu de l'orner; on fut obligé de l'ôter, ce qui dégrada sans doute beaucoup ce chef-d'œuvre. Lysippe est celui de tous les sculpteurs anciens qui laissa le plus d'ouvrages. On en comptait plus de 600 de son ciseau, d'après Pline: nous n'en possédons aucun. Les plus connus sont l'*Apollon de Tarente*, de 40 coudées de haut; la *Statue de Socrate*; celle d'un *homme sortant du bain*, qu'Agrippa mit à Rome devant ses thermes; *Alexandre encore enfant*; et les 25 *cavaliers* qui avaient perdu la vie au passage du Granique; un *Hercule* qui embellissait Constantinople au commencement du 13e siècle, et qui périt à cette époque avec la statue de l'*Occasion*, regardée par les anciens comme le chef-d'œuvre de Lysippe.

LYSIS, philosophe pythagoricien, précepteur d'Epaminondas, est auteur, suivant la plus commune opinion, des *Vers dorés* que l'on attribue ordinairement à Pythagore, à Empédocle et à Philolaüs. Nous avons sous le nom de Lysis une *Lettre à Hypparque*, dans laquelle il lui reproche de divulguer les secrets de Pythagore, leur maître commun. Cette lettre est dans les *Opuscula mythologica et philosophica* de Thomas Gale. On croit que Lysis vivait vers l'an 388 avant J.-C.

LYTTELTON. *Voyez* LITTLETON.

M

MAACHA, roi de Geth, donna du secours à Hanon, roi des Ammonites, contre David; mais Joab, général des troupes de David, tailla en pièces les deux armées. — MAACHA est aussi le nom d'une des épouses de David, et mère d'Absalon. Elle était fille de Tholmas, roi de Gessur.

MAAN (Jean), docteur de Sorbonne, natif du Mans, chanoine et précenteur de l'église de Tours, se fit connaître dans le 17e siècle par un ouvrage intitulé: *Sancta et metropolitana Ecclesia turonensis, sacrorum pontificum suorum ornata virtutibus, et sanctissimis conciliorum institutis decorata*, qui fut imprimé dans la maison même de l'auteur, à Tours, en 1667, in-fol. Il est estimé pour les recherches, et s'étend depuis l'année de J.-C. 251 jusqu'en 1655.

MABILLON (Jean), l'un des plus savans religieux du 17e siècle, né le 23 novembre 1632, à St.-Pierre-Mont, village près de Mouson, dans le diocèse de Reims, prit l'habit de bénédictin de St.-Maur à St.-Remi de cette ville en 1654. Ses supérieurs l'envoyèrent en 1663 à St.-Denys, pour montrer aux étrangers le trésor et les monumens antiques de

cette abbaye; mais il ne tarda point à être appelé à des occupations plus assorties à ses talens. Dom d'Acheri le demanda pour travailler à son *Spicilége*, et eut beaucoup à se louer de ses soins et de ses recherches. Le nom du jeune Mabillon commença à être connu. La congrégation de St.-Maur ayant projeté de publier de nouvelles éditions des Pères, il fut chargé de celle de saint Bernard, et s'acquitta de ce travail avec autant de diligence que de succès. (*Voyez* Saint BERNARD.) Le grand Colbert, instruit de son mérite, lui fit offrir une pension de deux mille livres, que celui-ci eut la modestie de refuser, demandant que ce ministre voulût bien reporter sur sa congrégation ces témoignages de la munificence royale. Le père Mabillon fut envoyé en Allemagne, l'an 1683, pour chercher dans cette partie de l'Europe tout ce qui pourrait servir à l'histoire de France, et à la gloire de la nation et de la maison royale. Dom Mabillon trouva plusieurs pièces curieuses, et les fit connaître dans un *Journal* de son voyage. Cette savante course ayant été beaucoup applaudie, le roi l'envoya en Italie deux ans après. Il fut reçu à Rome avec toute la distinction qu'il méritait. La congrégation de l'*Index* lui fit l'honneur de le consulter au sujet de quelques opinions singulières, contenues dans les écrits d'Isaac Vossius; mais son avis, qui parut trop indulgent, ne fut pas suivi. (*Voyez* VOSSIUS.) On lui ouvrit les archives, les bibliothèques, et il en tira quantité de pièces nouvelles. Entre les objets qui piquèrent sa curiosité, aucun ne l'excita plus que les catacombes de Rome. Il y fit des visites fréquentes, et y porta à la fois l'esprit de religion et celui de critique. Attaché fortement à la foi, mais en garde contre l'erreur, il crut voir de l'abus dans l'exposition de quelques corps saints, et les dévoila dans une lettre latine, sous le nom d'*Eusèbe Romain à Théophile François, touchant le culte des Saints inconnus*. Cette brochure souleva contre lui quelques savans de Rome. Il y eut plusieurs écrits pour et contre. On déféra à la congrégation de l'*Index* la *lettre d'Eusèbe*; et elle eût été proscrite par ce tribunal, s'il n'en avait donné une nouvelle édition, avec des changemens qui contentèrent les juges. Une autre dispute occupa Mabillon. Dom Rancé, abbé de la Trappe, attaqua les études des moines, et prétendit qu'elles leur étaient plus nuisibles qu'utiles. Pour appuyer l'idée qu'ils ne devaient ni faire ni lire des livres, il en composa un lui-même, et l'intitula: *De la sainteté des devoirs de l'état monastique*. La congrégation de St.-Maur, alors entièrement consacrée aux recherches profondes et à l'étude de l'antiquité, crut devoir réfuter l'ennemi des études des cloîtres. Elle choisit le doux Mabillon, pour entrer en lice avec l'austère abbé de la Trappe. Il n'avait ni l'imagination ni l'éloquence de ce réformateur, mais son esprit était plus orné et plus méthodique; et sa diction, claire, simple et presque entièrement dénuée d'ornemens, ne manquait pas d'une certaine force. Il opposa principes à principes, inductions à inductions. Dans son *Traité des études monastiques*, publié en 1691, in-12, il s'attacha à prouver que non seulement les moines peuvent étudier, mais qu'ils le doivent. Il indiqua le genre d'études qui leur convient, les livres qui leur sont nécessaires, les vues qu'ils ont à se proposer, en s'appliquant aux sciences. L'exemple des solitaires de la Thébaïde, uniquement occupés du travail des mains, ne l'embarrassa point. Le but de nos religieux, et l'esprit de leur institution, n'est pas de leur ressembler. Leur vie est moins une vie monastique qu'une vie cléricale. En entrant dans le cloître, ils comptent y mener celle d'un prêtre et d'un homme d'étude, et non celle d'un laboureur. (*V.* Saint CLAUDE, saint FRANÇOIS.) L'abbé de la Trappe, M. de Rancé, fâché de voir contredire ses idées, fit une réponse vive au livre des *Etudes monastiques*. Dom Mabillon y opposa des *Réflexions* sages et modérées. Elles amenèrent une réplique sous le nom de *Frère Côme*. L'abbé de la Trappe en était l'auteur; mais son ouvrage ne sortit point de son cloître. Mabillon, né avec un génie pacifique, laissa

faire la guerre à quelques écrivains qui se mêlèrent de cette querelle. Il ne voulut plus entrer dans aucune dispute. Il s'occupa à perfectionner son savant ouvrage de la *Diplomatie*, qu'il avait publié en 1681. Cette science lui devait tout son lustre. Le docte bénédictin avait une sagacité admirable pour démêler ce qu'il y a de plus confus dans la nuit des temps, et pour approfondir ce que l'histoire offre de plus difficile. Il donna des principes pour l'examen des diplomes de tous les âges et de tous les pays. Mais comme il est impossible d'être parfait, il essuya des critiques, dont quelques-unes parurent fondées. (*Voyez* GERMON.) Mabillon donna à son livre un *Supplément*, qui vit le jour en 1704. L'amour de la paix, la candeur, et surtout la modestie, formaient son caractère. Le Tellier, archevêque de Reims, l'ayant présenté à Louis XIV, comme *le religieux le plus savant du royaume*, Mabillon mérita d'entendre ce mot de la bouche du grand Bossuet : *Ajoutez, monsieur, et le plus humble.* Un étranger ayant été consulter le savant Du Cange, celui ci l'envoya à Mabillon, son ami et son rival en érudition. « On » vous trompe quand on vous adresse à » moi, répondit humblement le bénédic- » tin ; allez voir M. Du Cange. — C'est » lui-même qui m'adresse à vous, dit » l'étranger. — Il est mon maître, répli- » qua Mabillon. Si cependant vous m'ho- » norez de vos visites, je vous commu- » niquerai le peu que je sais. » Ce savant religieux mourut à Paris dans l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, en 1707, à 75 ans. (Les cendres de dom Mabillon avaient été déposées, pendant la révolution, dans le Musée des monumens français. On les a rapportées solennellement, le 26 février 1819, à l'église de Saint-Germain-des-Prés, et l'on a donné le nom de ce savant à une des rues voisines.) Ses principaux ouvrages sont : 1° *Acta Sanctorum ordinis Sancti Benedicti in seculorum classes distributa*, à Paris, en 9 volumes in-fol. Le premier volume de ce recueil, commencé par dom d'Acheri, parut en 1668, et le dernier en 1702. Il va jusqu'à l'année 1110. L'ouvrage est aussi estimé pour les monumens qu'il renferme, que pour les préfaces dont l'auteur l'a orné. Ces préfaces ont été imprimées séparément, in-4, 1732. (Cet ouvrage a été réimprimé à Venise en 1733 : un 10ᵉ volume qui aurait complété l'ouvrage, se conservait manuscrit à la bibliothèque de St.-Germain-des-Prés.) 2° *Vetera analecta* : ce sont des pièces recueillies dans diverses bibliothèques, et qui n'avaient pas été imprimées, en 4 volumes in-8, dont le premier parut en 1675, et qui fut achevé en 1685. Les dissertations qui enrichissent ce recueil ne sont pas ce qu'il y a de moins précieux. On en a donné une 2ᵉ édition in-folio, à Paris, en 1723 ; c'est la plus estimée. 3° *De re diplomatica libri VI*, Paris, 1681, 2 vol. in-fol. La meilleure édition est celle de 1709, par les soins de dom Ruinart. 4° *De Liturgia gallicana libri III*, Paris, in-4, 1685 et 1729 ; 5° une *Dissertation sur l'usage du pain azyme*, dans l'Eucharistie, in-8 ; 6° une *Lettre* sous le nom d'*Eusèbe Romain*, touchant le *culte des Saints inconnus*, 1698, in-4, et 1705, in-12 ; 7° *Musæum italicum*, 1687-89, 2 vol. in-4, 1724, en société avec dom Germain ; 8° *Annales ordinis benedictini*, 1713-39, 6 vol., dont il a donné 4 vol. in-folio, qui contiennent l'histoire de l'ordre des bénédictins, depuis son origine jusqu'en 1066. Les volumes suivans ont été donnés par dom Ruinard et dom Vincent Thuillier. 9° L'*Epître* dédicatoire qui est à la tête de l'édition de saint Augustin ; 10° *Sancti Bernardi opera*, 2 vol. in-fol., Paris, 1690 : c'est la meilleure édition ; elle a été réimprimée en 1719. Tous les ouvrages précédens sont en latin. Ceux que le Père Mabillon a donnés en français sont : 1° un *Factum*, avec une *Réplique sur l'antiquité des chanoines réguliers et des moines*, pour maintenir les droits de son ordre, contre les chanoines réguliers de la province de Bourgogne ; 2° *Traité des études monastiques*, 2 vol. in-4 ou in-12 ; 3° une *Traduction* de la Règle de saint Benoît, in-18, 1697 ; 4° une *Lettre sur la vérité de la sainte larme de Vendôme.* Mabillon, partout ailleurs bon critique,

paraît dans cet ouvrage trop crédule et peu judicieux. Dom Thuillier publia, en 1724, les *OEuvres posthumes* de dom Mabillon, et y joignit celles de dom Ruinart; ce recueil est en 3 vol. in-4. Voyez l'*Histoire littéraire de la congrégation de St.-Maur*, par Tassin; *les Mémoires* de Nicéron; la *Bibliothèque des auteurs de la congrégation de St.-Maur*, par Lecerf, et le *Dictionnaire* de Chauffepié. Dom Ruinart a écrit sa *Vie*, in-12, 1708. Elle a été traduite en latin, par dom Claude de Vic, et imprimée à Padoue, 1714, in-8. Mabillon avait été nommé membre de l'académie des Inscriptions et belles-lettres en 1701. De Boze prononça son *éloge* dans cette compagnie.

MABLY (Gabriel Bonnot de), ancien chanoine de l'église abbatiale de l'Ile-Barbe, né à Grenoble le 14 mars 1709, et mort à Paris le 23 avril 1785, avait fait ses premières études à Lyon, chez les jésuites. Après son cours de philosophie, il vint dans la capitale. En y arrivant, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, par les conseils du cardinal de Tencin, son parent. (Engagé de bonne heure dans les ordres sacrés, et se sentant plus de goût pour les lettres que de talent pour le ministère évangélique, il s'en tint au sous-diaconat, abandonna ses cours de théologie pour les *Vies des hommes illustres de Plutarque*, et lut avec avidité les historiens anciens où il puisa cet esprit d'indépendance, cet enthousiasme pour les républiques de l'antiquité, qui perce dans ses écrits et qu'il professa toute sa vie. Après quelques légères productions, telles que ses *Lettres sur l'opéra*, l'abbé de Mably s'est fait connaître par des ouvrages de morale et de politique, tels que son *Droit public de l'Europe*, ses *Observations sur l'histoire de France*, ses *Observations sur les Grecs et sur les Romains*, et surtout ses *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*. Ce dernier ouvrage est celui qui lui a fait le plus de réputation. Il est écrit avec sagesse et plein de vues profondes, quoique tout n'y soit pas exact, et que l'auteur paraisse trop prévenu en faveur de la sagesse et de la vertu de quelques anciens peuples, et de ces hommes fameux qu'on célèbre plutôt par une espèce d'habitude que par une admiration réfléchie. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que cet ouvrage a servi de modèle, et a fourni les materiaux à une des plus amphigouriques productions de ce siècle. « On ne se serait pas » attendu, dit un critique, que les » *Entretiens de Phocion* fussent devenus » la matière du ravaudage insipide d'un » héros de roman. Il ne faut lire que » *Bélisaire* pour y trouver Phocion travesti. C'est ainsi que la philosophie » prétend faire des découvertes. Tout son » art consiste à altérer les bonnes choses » qu'on avait dites avant elle: semblable » aux harpies, qui vivaient de rapines, » et infectaient, en y touchant, les mets » servis sur la table des sages et des » héros. » Les ouvrages que l'abbé de Mably composa dans sa vieillesse ne lui ont pas mérité les mêmes éloges; on n'y remarque que trop souvent la faiblesse de l'âge, et, pour me servir d'un terme familier, *du rabâchage*. Ce qui indispose surtout le lecteur contre lui, c'est son ton d'aigreur et de fierté. Avec quel mépris il parle de certains historiens très estimables, dans sa *Manière d'étudier l'histoire*! où l'on trouve d'ailleurs d'excellentes choses, où Voltaire et Robertson sont bien jugés, où plus d'une prévention littéraire est réfutée. Mais cet ouvrage, dans son ensemble et les derniers résultats de ses leçons, ne peuvent que contribuer infiniment à la corruption déjà si avancée des annales des nations. Ce qui est bien plus déplorable encore, ce sont les erreurs qu'il a osé étaler dans les *Principes de morale*, supprimés par ordre du gouvernement, et censurés par la Sorbonne. Dans les *Observations sur les lois des Etats-Unis de l'Amérique*, le dernier de ses ouvrages, on trouve encore des choses très répréhensibles et propres à détruire, par une funeste indifférence, les principes de religion, si nécessaires à toutes les sociétés. Par quel aveuglement un homme mûri par l'âge, un ecclésiastique surtout, a-t-il pu se permettre de pareils écarts? Et si l'im-

piété, si l'irrévérence pour les principes reçus, sont odieuses dans un homme du monde, parce qu'il donne par là une très mauvaise idée de son esprit et de son cœur, à combien plus forte raison sont-elles révoltantes dans un homme dont l'habit forme un contraste si frappant? Si ces gens-là savaient à quel mépris on les dévoue, en faisant semblant de sourire à leurs discours, ils seraient sûrement beaucoup plus réservés. On doit cependant observer que l'abbé de Mably n'était pas partisan de ceux qu'on appelle *philosophes*. Il y a même, dans ses derniers ouvrages, des tirades très vives contre eux. Il ne faut point douter que les écarts que les gens de bien sont si fâchés de rencontrer dans les ouvrages de l'abbé de Mably ne proviennent plutôt de sa faiblesse de se prêter au ton du siècle, que de l'incrédulité de son esprit. Dès que sa maladie prit un air sérieux, et qu'il se vit en danger, ses sentimens de religion parurent à découvert; il demanda lui-même les sacremens, et les reçut avec édification. (Dans sa jeunesse, il avait accepté le titre d'associé correspondant de l'académie de Lyon; mais dans la suite il ne voulut plus faire partie d'aucune société savante, et résista à toutes les instances que lui fit le maréchal duc de Richelieu, pour qu'il acceptât une place à l'académie française. Dédaignant la fortune et les grandeurs, l'abbé de Mably bornait ses liaisons à un petit nombre de personnes choisies, vivait simplement, et lorsqu'il reçut une pension ecclésiastique, il la distribua aux pauvres.) Il était frère de l'abbé de Condillac. Les Polonais, fatigués de leurs longues dissensions, s'adressèrent à Mably et à J.-J. Rousseau, pour qu'ils rédigeassent pour eux une *constitution* nouvelle. Le premier partit pour la Pologne, afin d'y étudier les mœurs; il y demeura un an, et, de retour en France, il y écrivit ses projets d'amélioration, qu'il adressa au comte Wielherski, ministre plénipotentiaire de la confédération de Bar, en 1771; mais la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient décidé le partage de la Pologne, qui commença à s'effectuer l'année suivante. (Ses ouvrages ont été recueillis en 12 et 15 vol. in-8; 23 vol. in-12, et 24 vol. in-8. Ils eurent beaucoup de succès au commencement de la révolution; mais aujourd'hui ils sont entièrement oubliés. On a publié après sa mort *Des droits et des devoirs du citoyen*; et la suite des *Observations sur l'histoire de France*, où il exhale sa bile contre nos rois, même contre Charles V et Henri IV, contre la noblesse, le clergé, la magistrature et la finance. Ces deux écrits qu'il appelait son testament, furent des guides trompeurs pour une assemblée imprudente, qui, en atténuant le pouvoir royal, nous précipita dans l'anarchie, et enfanta toutes les calamités. *Le Destin de la France*, publié aussi sous le nom de Mably, est une compilation indigeste de M. Barthélemi, de Grenoble, auteur de la *Grammaire des dames*, etc.)

MABOUL (Jacques), prélat français, né à Paris d'une famille distinguée dans la robe, se consacra à la chaire et prêcha avec distinction à Paris et en province. Il fut long-temps grand-vicaire de Poitiers, et devint évêque d'Alet en 1708. Il mourut dans cette ville en 1723. Ses *Oraisons funèbres* ont été recueillies en 1749, en un vol. in-12. Il n'a ni la mâle vigueur de Bossuet, ni le stile châtié et poli de Fléchier; mais il est touchant et affectueux. On a encore de lui deux *Mémoires* pour la consignation des affaires de la Constitution, in-4, 1749.

MABUSE (Jean), peintre, naquit à Maubeuge en 1499, et mourut en 1562, à l'âge de 63 ans. Il avait fait le voyage d'Italie avec fruit. Il peignait très bien un sujet d'histoire. On voit plusieurs de ses ouvrages à Amsterdam, entre autres une *Décollation de saint Jean* faite de blanc et noir, avec une certaine eau ou un suc qu'il inventa pour se passer de couleur et d'impression, en sorte qu'on peut plier et replier la toile de ses tableaux sans gâter la peinture. Le roi d'Angleterre exerça long-temps son pinceau. Mabuse fut fort sobre dans sa jeunesse; mais dans un âge plus avancé il s'adonna au vin, et cette passion lui faisait faire de temps en temps quelques

friponneries. Le marquis de Verens, au service duquel il était, devant loger chez lui l'empereur Charles-Quint, habilla ses domestiques en damas blanc. Mabuse vendit son damas et en but l'argent au cabaret. Il le remplaça par une robe de papier blanc, qu'il peignit en damas à grandes fleurs. L'éclat des couleurs fit remarquer l'habit du peintre. L'empereur, surpris du brillant de ce damas, le fit approcher et découvrit sa ruse. On en rit beaucoup ; et Mabuse, qui avait fait rougir son maître, en fut quitte pour quelques mois de prison.

MACAIRE (Saint), *l'Ancien*, célèbre solitaire du 4e siècle, né dans la Haute-Egypte, contemporain de saint Ephrem, et non disciple de saint Antoine, comme le dit Poiret, passa 60 ans dans le monastère de la montagne de Scété, partageant son temps entre la prière et le travail des mains. Il mourut vers l'an 390, à 90 ans. On lui attribue 50 *Homélies* en grec, Paris, 1559, in-fol., avec saint Grégoire Thaumaturge ; et séparément, Leipsick, 1698 et 1699, 2 vol. in-8. Les mystiques en font beaucoup de cas. On y trouve toute la substance de la théologie ascétique. Quoique saint Macaire fût un homme sans études, il était puissant en œuvres et en paroles. L'Eglise célèbre sa fête le 15 janvier.

MACAIRE (Saint), *le Jeune*, d'Alexandrie en Egypte, autre célèbre solitaire, ami du précédent, eut près de 5000 moines sous sa direction. La sainteté de sa vie et la pureté de sa foi l'exposèrent à la persécution des ariens. Il fut exilé dans une île où il n'y avait pas un seul chrétien ; mais il en convertit presque tous les habitans par ses miracles. Macaire mourut en 394 ou 395. C'est à lui qu'on attribue les *Règles des moines*, que nous avons en trente chapitres dans *le Codex regularum, collectus a sancto Benedicto ananiensi, auctus à Holstenio*, Rome, 1661, 2 vol. in-4. Jacques Tollius a publié dans ses *Insigna itinerarii italici*, *un Discours* de saint Macaire sur la mort des justes.

* MACARTNEY (George, comte de), membre du parlement d'Angleterre, né en Irlande en 1737, de George Macartney, évêque d'Auchinlek en Ecosse, reçut une éducation soignée. En 1764, il fut envoyé en Russie en qualité d'ambassadeur extraordinaire ; il y négocia le traité d'alliance de l'Angleterre avec l'impératrice Catherine II, conclu en 1766. A son retour en Irlande, il obtint le titre de secrétaire de lord Townsend, qui en était vice-roi, et fut nommé successivement membre du parlement, chevalier du bain et gouverneur de la Grenade et de Tabago. Il rétablit dans ces colonies la paix troublée par des dissensions intestines. Macartney conserva la place de Tabago jusqu'en 1779, époque à laquelle cette île fut prise par les Français, et où il fut fait lui-même prisonnier. Envoyé à Limoges, il n'y resta que peu de temps, Louis XVI lui ayant accordé de retourner en Angleterre pour obtenir son échange. Le gouvernement de Madras, qu'il obtint en 1788, et dans lequel il se conduisit avec autant de prudence que de sagesse, fut pour lui l'occasion d'un nouvel avancement : on sait qu'il résista avec constance et fermeté aux diverses attaques que dirigèrent successivement contre cet établissement le célèbre Haider-Ali et son successeur Tipoo-Saeb. Une si belle conduite détermina le ministère à le nommer gouverneur du Bengale ; mais il refusa cet honneur, et revint en Angleterre en 1789. Envoyé en 1792, avec une pension de 1500 livres sterling, en ambassade à la Chine, mission qui dura environ trois ans, il fit tous ses efforts pour obtenir un traité de commerce avec les Chinois. Ceux-ci, pénétrant les intentions réelles du gouvernement britannique, se refusèrent à tout arrangement, et lord Macartney fut obligé de repartir pour Londres en 1794. Il y fit imprimer la *relation de son voyage*, rédigée par son secrétaire George Léonard Staunton, que la mort vint surprendre au milieu de son travail ; ce qui le rendit incomplet. Le gouvernement voulut par la suite y suppléer, et chargea M. Barrow de rédiger une nouvelle relation qui a été publiée en 1805. Celle de Staunton fit néanmoins beaucoup de bruit, et fut traduite en

français par M. Castera, 4 vol. in-8, et atlas in-4, Paris, 1798. Cet ouvrage, au milieu de détails d'un intérêt très médiocre, en contient de très curieux sur cet empire, encore si peu connu. En 1797, lord Macartney fut envoyé à Véronne, près de Monsieur, depuis Louis XVIII; en 1799, il fut nommé gouverneur du cap de Bonne-Espérance; et mourut à Londres le 31 mars 1806. Ce diplomate joignait à un esprit fin et pénétrant un caractère conciliant et beaucoup de connaissances : son désintéressement était extrême. Estimé et chéri de tous ceux qui l'ont connu, il fut universellement regretté. On a de lui : 1° *Etat de la Russie*, *en* 1767; 2° *Etat de l'Irlande*, *en* 1773. Ces deux ouvrages ont été imprimés à un très petit nombre, dix exemplaires n'étant destinés que pour être distribués à ses amis. 3° *Journal de l'ambassade envoyée par le roi de la Grande-Bretagne à l'empereur de la Chine en* 1792, 93 *et* 94, dont nous avons déjà parlé.

MACASIUS (François), né en 1686, à Joachimsthal en Bohême, entra dans la société des jésuites, y enseigna diverses sciences avec réputation. Il mourut à Prague en 1733. On a de lui : 1° *Manuale theologico-canonicum sponsalibus quæstionibus et resolutionibus compendiose deductis*, Olmutz, 1730 et 1731, Prague, 1745, in-8; 2° *Jus ecclesiasticum commentariis in V libros decretalium Gregorii IX illustratum*, Prague, 1749, 2 vol. in-fol.

* MACAULAY-GRAHAM (Catherine), naquit en 1733, à Ollantigh, dans le comté de Kent, d'un riche gentilhomme de cette province. Elle fut mariée en 1760 au docteur Macaulay, célèbre médecin de Londres. Nourrie de la lecture des anciens, et naturellement portée à l'enthousiasme, elle conçut le projet d'écrire l'histoire, et publia, dès l'année 1763, le premier volume de son *Histoire d'Angleterre*. Elle fit en 1777 un voyage en France, où elle connut Franklin, Turgot, Marmontel et Mme Dubocage; et en 1788, elle alla en Amérique où elle résida pendant trois semaines dans la maison de Washington à Mont-Vernon en Virginie. Quoique avancée en âge, elle épousa en secondes noces un jeune homme nommé Graham. Une alliance aussi peu assortie versa sur elle un certain ridicule, et lui aliéna même plusieurs de ses partisans. Cette dame mourut le 22 juin 1791. Parmi les ouvrages qu'elle a laissés, nous citerons : 1° *Histoire d'Angleterre, depuis l'avènement de Jacques I jusqu'à l'élévation de la maison de Hanovre*, 8 vol. in-4, 1763-1783. Cet ouvrage n'est qu'une attaque violente contre la dynastie des Stuarts. On y trouve à toutes les pages le caractère de l'auteur, dans cette passion de la liberté, que son enthousiasme lui faisait porter à l'exagération. On en avait entrepris une traduction française dont il n'a paru que deux volumes sous le nom de Mirabeau. 2° *Remarques sur les élémens du gouvernement et de la société par Hobbes*, 1767, 1769, in-8; 3° *Remarques détachées sur quelques assertions de Hobbes*, in-4, 1769; 4° *Réflexions sur les causes des mécontentemens actuels*, 1770; 5° *Histoire d'Angleterre, depuis la révolution jusqu'au temps present, dans une suite de lettres à un ami* (le docteur Wilson, prébendier de Westminster), 1778, 1 vol. in-4; 6° *Lettres sur l'éducation*, in-8, 1790; 7° *Traité sur l'immuabilité de la vérité morale*, 1773, in-8; 8° *Lettres sur l'éducation*, 1790, in-8; 9° *Observations sur les Réflexions de M. Burcke sur la révolution française*, 1790, in-8.

* MAC-CARTHY-REAGH (Justin, le comte), célèbre bibliophile, né en 1744 à Spring-house, dans le comté de Jepperary, d'une des plus illustres maisons de l'Irlande. Sa famille professait la religion catholique, et il avait été élevé dans les mêmes principes : bientôt il quitta une patrie dont la législation proscrivait l'exercice de son culte et lui interdisait l'accès aux dignités et aux emplois publics. Il vint s'établir en France où il se livra exclusivement à l'étude. Avant la révolution, il était admis à la Cour : pendant la terreur il ne fut point inquiété, et traversa sans beaucoup de périls l'épo-

que de nos orages politiques. L'une de ses plus grandes occupations était la recherche des plus belles éditions et des livres les plus rares : aussi la bibliothèque qu'il avait formée était-elle l'une des plus riches et des plus curieuses de l'Europe. Pour donner une idée de la richesse de ce dépôt, nous nous contenterons de dire que l'on y remarquait une collection de 825 vol. imprimés sur peau de vélin, les plus beaux exemplaires des éditions-*Princeps*, la *Biblia sacra polyglotta*, etc., années 1514, 1515 et 1517, 6 vol. in-fol., sur vélin, dont on ne connaît que 3 exemplaires; le *Psalmorum codex Moguntiæ*, 1457, in-fol., gothique, etc. On peut consulter, pour de plus amples détails sur les trésors littéraires qu'avait recueillis cet amateur éclairé, le *Catalogue de sa bibliothèque par MM. de Bure*, Paris, 1825, 2 vol. in-8, avec planches. Le comte Mac-Carthy est mort en 1811 à Toulouse où il avait fixé sa résidence depuis plusieurs années.

* MAC-CARTHY-LEVIGNAC, (Le comte Joseph-Robert DE), parent du précédent, d'une famille écossaise établie en France, où il naquit en 1765. Il entra jeune au service. Ayant émigré en 1791, il se rangea sous les drapeaux des princes, et devint aide-de-camp du prince de Condé. Il fut élevé au grade de maréchal de cavalerie, et suivit le sort des autres émigrés jusqu'en 1814, époque à laquelle il revint à Paris et fut nommé par Louis XVIII maréchal-de-camp. En 1815, le département de la Seine-Inférieure le choisit pour son député à la *chambre* dite alors *introuvable*. Mac-Carthy siégea toujours au côté droit. Au mois de juin 1816, il assista au conseil de guerre, convoqué sous la présidence du duc de Maillé, pour juger le général Bonnaire et le capitaine Mieton, son aide-de-camp. Leur culpabilité comme rebelles ayant été prouvée, Mac-Carthy s'unit aux autres juges qui condamnèrent le général Bonnaire à être dégradé et déporté, et le capitaine Mieton à la peine de mort. Le collége électoral du département de la Drôme réélut Mac-Carthy à la chambre des députés, dans cette même année 1816. L'année suivante il prononça un long discours sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse, et il dit entre autres choses... « Qu'il y avait moins de danger à laisser aux citoyens le droit de publier leurs idées, que d'en remettre le monopole au ministère. » Dans la même session il parla en faveur du clergé français, et vota pour la restitution des biens non vendus, appartenant à l'Eglise et à l'ordre de Malte. Il se prononça en 1818, au sujet de la loi pour le recrutement, contre l'avancement par ancienneté. Un des députés, M. Bignon, ayant parlé en faveur des *bannis*, exclus avec justice de l'amnistie accordée par Louis XVIII, Mac-Carthy demanda le rappel à l'ordre contre l'orateur. Quelque temps après, il prononça l'*éloge funèbre* de M. le prince de Condé, son ancien général. Depuis 1820, il cessa de faire partie de la chambre, et se retira dans une terre près de Valence; il demeura ensuite pendant plusieurs mois à Lyon, et s'y fit aimer par la bonté de son caractère et sa bienfaisance. Mac-Carthy est mort le 12 juillet 1827.

MACCIO ou MACCIUS (Sébastien), savant humaniste, natif d'Urbania, dans le duché d'Urbin, mourut âgé seulement de 37 ans, au commencement du XVIIe siècle. C'était un écrivain si laborieux, qu'il se forma, dit-on, deux creux aux doigts dont il tenait la plume. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De historia scribenda*, peu estimé; 2° *De bello Asdrubalis*, Venise, 1613, in-8; 3° *De historia liviana*, 4° un *Poëme sur la vie de J.-C.* (en italien), Rome, 1605, in-4; et d'autres poésies qui ne sont connues que des savans de profession.

MACCOVIUS ou MAKOWSKI (Jean), gentilhomme polonais, né en 1588 à Lobzenie, près de Posnanie en Pologne, d'une famille noble, devint professeur de théologie à Francker en 1616. Il remplit cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée en 1644. Il eut de grandes disputes avec les sociniens, les catholiques, les anabaptistes, les arminiens, etc. On a de lui des *Opuscules philosophiques*, *théolo-*

giques, etc., imprimés d'abord séparément, puis réunis en 3 vol. in-4, Amsterdam, 1660. Il y enseigne les opinions les plus révoltantes du calvinisme, et soutient crûment que « Dieu ne veut » nullement le salut de tous les hommes, » mais qu'il veut le péché, et qu'il des» tine les hommes au péché en tant que » péché. » Il fut déféré au synode de Dordrecht, qui le déclara exempt de toute erreur, se contentant de l'avertir d'être plus circonspect dans ses expressions. Ce qui prouve qu'au jugement de ce synode, dont les décisions sont normales chez les calvinistes, la prédestination calvinienne renferme bien réellement toutes les horreurs qu'on lui attribue, et que c'est à tort qu'on a accusé quelques théologiens de les avoir outrées.

MACÉ. *Voy.* MASSÉ.

MACÉ (Robert), imprimeur de Caen, mort vers l'an 1490, est le premier qui, en Normandie, exerça l'imprimerie avec des caractères de fonte. Il eut pour apprenti le célèbre Christophe Plantin. — Gilles MACÉ, son arrière-petit-fils, né à Caen, avocat et mathématicien, publia un ouvrage sur la *Comète* de 1618. On a aussi de lui quelques vers. Il mourut à Paris en 1647.

MACÉ (François), conseiller et aumônier du roi, bachelier de Sorbonne, naquit à Paris en 1640. Il fut secrétaire des finances de la reine. A 45 ans on le nomma chanoine-chevecier et curé de Sainte-Opportune: il reçut alors le sacerdoce et devint aumônier du roi Louis XIV. Il se fit estimer par son savoir et ses vertus. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les plus estimés sont : 1° *Psaumes et Cantiques de l'église, avec une paraphrase traduite du latin de Louis Ferrand*, Paris, 1686, in-8; 1706 in-12; 2° un *Abrégé chronologique, historique et moral de l'ancien et du nouveau Testament*; Paris, 1704, 2 vol. in-4; ouvrage utile et bien rédigé, qui pour bien des gens peut suppléer à des ouvrages plus vastes; 3° La *science de l'Ecriture sainte, réduite en tables générales*, ibid. 1708, in-4; 4° une Histoire morale, intitulée, *Mélanie, ou la Veuve charitable*, Paris, 1729, in-12, production posthume qu'on attribua à l'abbé Choisi, et qui eut beaucoup de succès; 5° l'*Histoire des quatre Cicérons*, Paris, 1714, in-12; La Haie, 1715; morceau curieux et intéressant, attribué d'abord au Père Hardoin, jésuite. L'auteur tâche de prouver par les historiens grecs et latins, que le fils de Cicéron était aussi illustre que son père. 6° Une *Traduction* de quelques ouvrages de piété du Père Busée; 7° une traduction de l'*Imitation de J.-C.*; Paris, 1698, in-12, ibid, 1700, in-8, ibid., 1718, in-24. Cette traduction avait eu 10 édit. en 1734. 8° *Esprit de saint Augustin, ou Analyse de tous les ouvrages de ce Père*. Cet ouvrage est manuscrit : il mériterait, dit-on, les honneurs de la presse. L'abbé Macé mourut à Paris en 1721, après s'être exercé avec succès dans le cabinet et dans la chaire.

MACÉ. *Voy.* LÉON de Saint-Jean.

MACÉDO (François DE), cordelier, Portugais, né à Coïmbre en 1596, quitta l'habit de la société de Jésus qu'il avait pris d'abord, pour prendre celui de cordelier. Il fut l'un des plus ardens défenseurs du duc de Bragance, élevé sur le trône de Portugal. Le Père Macédo, après le couronnement du duc de Bragance, accompagna à Paris les ambassadeurs portugais qui y venaient pour faire reconnaître ce monarque. Il eut l'honneur de prêcher devant Louis XIII. Macédo, dans un voyage à Rome, plut tellement à Alexandre VII, que ce pape le fit maître de controverse au collége de la Propagande, professeur d'histoire ecclésiastique à la Sapience, et consulteur de l'inquisition. Le cordelier, né avec une humeur bouillante, impétueuse et fière, ne sut pas conserver sa faveur; il déplut au Saint-Père, et passa à Venise, où il soutint en arrivant des thèses *de omni re scibili*. Il donna ensuite pendant huit jours les fameuses conclusions qu'il intitula : *Les rugissemens littéraires du lion de Saint-Marc*. Ses succès lui valurent une chaire de philosophie morale à Padoue. Il fut d'abord en grande considération à Venise, et y mourut en 1681, à

85 ans. La *Bibliothèque portugaise* compte jusqu'à cent neuf ouvrages de cet inépuisable auteur, imprimés en différens endroits de l'Europe, et 30 manuscrits. Le Père Macédo dit lui-même dans son *Myrothecium morale*, in-4, qu'il avait prononcé en public 53 panégyriques, 60 discours latins, 32 oraisons funèbres, et qu'il avait fait 48 poèmes épiques, 123 élégies, 115 épitaphes, 212 épîtres dédicatoires, 700 Lettres familières, 2600 poèmes héroïques, 110 odes, 3000 épigrammes, 4 comédies latines, et qu'il avait écrit ou prononcé plus de 150,000 vers sur-le-champ. Quelle étonnante fécondité! Nicéron donne les titres de ses ouvrages, tom. 31. p. 317-39. Nous ne citerons que: 1° sa *Clavis augustiniana liberi arbitrii*, contre le Père Noris, depuis cardinal. Il y avait eu auparavant une querelle vive entre ces deux savans au sujet du monachisme de saint Augustin. On imposa silence aux parties. 2° *Schema sanctæ congregationis*, 1676, in-4. C'est une dissertation sur l'inquisition, où l'érudition et les singularités sont semées à pleines mains. L'auteur fait remonter l'origine de ce tribunal jusqu'au commencement du monde, idée qui, d'abord très paradoxale, devient plus soutenable, quand on réfléchit, que tout ce qui sert à réprimer l'erreur et le vice est une espèce d'inquisition. 3° *Encyclopedia in agonem litterarum producta*, Rome, 1657, in-fol.; 4° *Propugnaculum Lusitano-Gallicum*, etc. Paris, 1647, in-fol. 5° l'*Eloge des Français*, Aix, 1641, in-4, en latin. Macédo se déclara d'abord pour les principes de Jansénius dans *Doctrina sancti Augustini de prædestinatione*, in-4; mais le pape Innocent X ayant condamné les cinq fameuses propositions, Macédo changea de sentiment, et soutint que Jansénius les avait enseignées dans le sens condamné par le pape, et publia, pour le prouver, un livre intitulé: *Mens divinitus inspirata Innocentio X*, in-4. Macédo avait une lecture prodigieuse, une mémoire surprenante, beaucoup de facilité à parler et à écrire; il ne lui manquait que plus de jugement et de goût.

MACÉDO (Antoine de), jésuite portugais, frère du précédent, né à Coïmbre en 1612, fut envoyé en Afrique comme missionnaire, et à son retour, il accompagna l'ambassadeur de Portugal en Suède. Ce fut à lui que la reine Christine fit les premières ouvertures du dessein qu'elle avait d'abandonner le luthéranisme. Macédo fut ensuite pénitencier apostolique de l'église du Vatican à Rome, depuis l'an 1651 jusqu'en 1671. Il retourna alors en Portugal, où il fut fait recteur du collége d'Evora, puis de Lisbonne. On a de lui: *Lusitania infulata et purpurata*, (ou *Vie* des papes et cardinaux portugais), Paris, 1673, in-8; *Divi tutelares orbis christiani*, Lisbonne, 1687, in-fol. C'est un recueil de *Vie* des saints.

MACÉDONIUS Ier, patriarche de Constantinople en 351, et fameux hérésiarque, soutenait que le Saint-Esprit n'était pas Dieu. Il causa de grands désordres dans sa ville, et s'attira la disgrâce de l'empereur Constance. Acace et Eudoxe le firent déposer dans un concile de Constantinople en 360. Il mourut ensuite misérablement. Les sectateurs de Macédonius s'appelaient *macédoniens*. Leurs mœurs étaient, du moins en apparence, pures et austères, leur extérieur grave, leur vie aussi dure que celle des moines. Ce simulacre de piété trompa les faibles. Un certain Maraton, autrefois trésorier, embrassa cette secte, et son or fit plus d'hérétiques que tous les argumens. Cette secte fut proscrite, et la divinité du Saint-Esprit clairement prononcée dans le concile général de Constantinople en 381. C'est à cette occasion que ce concile ajouta au symbole de Nicée, après les mots: *Et in Spiritum Sanctum*, les paroles suivantes: *Dominum, et vivificantem, ex Patre Filioque procedentem, et cum Patre et Filio adorandum et glorificandum.* Long-temps avant ce concile on avait opposé à l'hérésie de Sabellius le dogme des trois personnes, dogme qui supposait évidemment la divinité du Saint-Esprit. (Après la mort de saint Alexandre, le peuple avait choisi pour patriarche Paul, et les ariens élurent Macédonius. Constance, qui favorisait les ariens, exila Paul; mais il revint ensuite

de son exil, et Macédonius, au dire de saint Athanase, servit sous lui comme prêtre. Paul, disgracié une seconde fois, eut pour successeur Eusèbe de Nicomédie. Ce dernier étant mort vers 341, Macédonius fut installé par ordre de l'empereur. Cette élection donna lieu à une émeute où périrent 3000 personnes. Macédonius s'en vengea en obtenant de l'empereur un édit qui excluait des églises et des villes tous ceux qui étaient attachés à la foi de Nicée. Plus tard il voulut faire transporter dans une autre église le corps de Constantin. Cette profanation émeuta de nouveau le peuple, et l'on versa des ruisseaux de sang. Perdu enfin dans l'esprit de Constance, Macédonius quitta le siége de Constantinople, fonda un monastère, où il mourut vers l'an 361. Il eut pour successeur dans son hérésie Eleusius de Cyzique. (*Voyez* GELASE de Cyzique.) — Il ne faut pas confondre ce Macédonius avec un autre patriarche de Constantinople, qui défendit avec zèle le concile de Chalcédoine contre l'empereur Anastase, et mourut en 516. Son nom fut mis dans les dyptiques. Les Grecs célèbrent sa fête le 25 avril. Il avait été partisan de l'*Hénotique* de Zénon, mais il rétracta son erreur.

MACER (Æmilius, poète latin, natif de Véronne, composa un *Poème sur les serpens, les plantes et les oiseaux*, et un autre *sur la ruine de Troie*, pour servir de supplément à l'Iliade d'Homère. Mais ces deux poèmes sont perdus; celui des plantes, que nous avons sous le nom de *Macer*, est d'un auteur plus récent, puisqu'on y cite Pline, et son auteur est aussi mauvais botaniste que plat versificateur. L'édition la plus estimée est celle de Naples, 1477, in-fol. Il y en a une traduction française par Guillaume Guéroult, Rouen, 1588, in-8. Macer florissait sous Auguste.

MACER (Lucius-Clodius), propréteur d'Afrique sous le règne de Néron, se fit déclarer empereur l'an 68 de J.-C. dans la partie qu'il commandait. Ayant levé de nouvelles troupes, il les joignit à celles qui étaient sous ses ordres, et s'en servit pour conserver le titre qu'il avait usurpé. Il fit plus; il se saisit de la flotte qui transportait le blé à Rome, et causa la famine dans cette capitale du monde. L'usurpateur avait plus de courage que de politique. Il irrita les Africains par des vexations et des cruautés, et se joua également de leur sang et de leurs biens. Ces peuples irrités eurent recours à Galba, qui venait d'être revêtu de la pourpre impériale. Galba donna ordre d'arrêter les brigandages de cette bête féroce. Trébonius Garucianus, intendant d'Afrique, et le centurion Papirius, chargés des ordres du prince, firent périr Macer dans la même année qu'il avait pris le titre de *César*. Il avait été engagé à la révolte par une femme nommée Cornélia Crispinilla, intendante des débauches de Néron, laquelle était passée en Afrique, pour se venger des mécontentemens que cet empereur lui avait donnés.

MACHABÉES. Ce sont sept frères juifs qui souffrirent le martyre à Antioche, dans la persécution d'Antiochus Epiphanes, avec leur mère et le saint vieillard Eléazar, l'an 168 avant J.-C. Ce prince ayant fait arrêter ces généreux confesseurs, n'oublia rien pour les porter à manger de la chair de porc et à abandonner la foi de leurs pères. Les sept frères souffrirent, l'un après l'autre, avec une constance inébranlable; on leur coupa la langue, les pieds et les mains, sans qu'ils marquassent la moindre faiblesse, au milieu des horribles tourmens qu'on leur faisait endurer. La mère de ces martyrs, après avoir assisté au triomphe de ses enfans, fut couronnée à son tour, et mourut avec la constance qu'elle leur avait inspirée.

MACHABÉES (Les princes) ou Asmonéens. (*Voyez* JUDAS MACHABÉE, MATHATHIAS.) Nous avons sous le nom des *Machabées* quatre livres, dont les deux premiers sont canoniques, et les deux autres apocryphes. Le premier fut, à ce qu'on croit, composé sous Jean Hyrcan, le dernier de la race des Asmonéens, et contient l'histoire de 40 ans, depuis le règne d'Antiochus Epiphanes jusqu'à la mort du grand-prêtre Simon. Le second est l'abrégé d'un grand ouvrage qui avait

été composé par un nommé *Jason*, et qui comprenait l'histoire des persécutions d'Epiphanes et d'Eupator contre les Juifs. L'un et l'autre sont remplis de grands traits d'histoire, et écrits avec beaucoup d'intérêt. La persécution et la mort d'Antiochus, le châtiment d'Héliodore envoyé pour dépouiller le temple, la conduite sage et courageuse du pontife Onias, le martyre d'Eléazar, celui des sept frères avec leur mère, les victoires incroyables de Judas Machabée, remportées avec une poignée de monde contre des armées immenses, etc. : tous ces événémens sont présentés avec beaucoup de force et de dignité. Les protestans ne reconnaissent pas la canonicité de ces deux livres. Ce qu'on y lit touchant la prière pour les morts (*voy.* JUDAS MACHABÉE), et quelques autres considérations de cette nature, ont pu les engager à ne pas les recevoir. Le troisième livre contient l'histoire de la persécution que Ptolémée Philopator, roi d'Egypte, fit aux Juifs de son royaume. Le dernier est une espèce de résumé des deux premiers livres, et contient ce qui s'est passé chez les Juifs dans un espace d'environ 200 ans. Quoique ces deux derniers livres ne soient pas canoniques, ils jouissent d'une considération distinguée, et tiennent une place honorable entre les histoires des nations; on peut les consulter avec confiance, touchant les faits qu'ils contiennent.

MACHAULT (Jean de), jésuite, né à Paris en 1561, professa la rhétorique dans sa société, devint recteur du collége des jésuites à Rouen, puis de celui de Clermont à Paris, et mourut en 1619, à 58 ans. On a de lui des *Notes* en latin contre l'*Histoire* du président de Thou, sous le nom supposé de *Gallus*, c'est-à-dire *le Coq*, qui était le nom de sa mère. Ce livre est intitulé : *Jo. Galli Jur. Cons. Notationes in Historiam Thuani*, Ingolstadt, 1614, in-4. La critique est trop violente et quelquefois peu fondée ; mais il y a des choses raisonnables qui auraient pu être dites d'une autre façon.

MACHAULT (Jean-Baptiste de), autre jésuite, né à Paris en 1591, et mort à Pontoise le 22 mai 1640, après avoir été recteur des colléges de Nevers et de Rouen, a composé *Gesta a societate Jesu in regno sinensi*, *æthiopico et tibetano*, et quelques ouvrages curieux et édifians. (Il a traduit de l'italien en français l'*Histoire de ce qui s'est passé aux royaumes de la Chine et du Japon*, Paris, 1627, in-8.)

MACHAULT (Jacques de), aussi jésuite, né à Paris en 1600, fut recteur à Alençon, à Orléans et à Caen, et mourut à Paris en 1680. On a de lui : 1° *De missionibus Paraguariæ et aliis in America meridionali*; 2° *De rebus japonicis*; 3° *De provinciis goana*, *malabarica et aliis*; 4° *De regno cochincinensi*; 5° *De missione religiosorum societatis Jesu in Perside*; 6° *De regno madurensi*, *tangorensi*, etc. Ces ouvrages, bien écrits, offrent des détails intéressants, non seulement pour ceux qui ont à cœur la propagation de la foi, la conversion des infidèles, la civilisation des barbares, mais encore pour ceux qui recherchent des notions historiques et géographiques, touchant diverses régions du globe. Mais depuis que l'on a fait paraître le recueil intitulé *Lettres édifiantes et curieuses*, J. de Machault est presque tombé dans l'oubli.

MACHET (Gérard), évêque, né à Blois en 1380, d'une famille ancienne, fut successivement principal du collége de Navarre, conseiller-d'état et confesseur de Charles VII, enfin évêque de Castres. Il parut avec éclat au concile de Paris, tenu contre les erreurs de Jean Petit, et harangua, à la tête de l'université, l'empereur Sigismond. Il a fondé plusieurs hôpitaux et couvens, et gouverna saintement son diocèse. Il mourut à Tours en 1448. On a de lui quelques *Lettres* manuscrites. Il fut l'un des commissaires nommés par la cour pour revoir les procès de la Pucelle d'Orléans, et se déclara en faveur de cette héroïne.

MACHIAVEL (Nicolas), fameux politique, naquit à Florence, le 3 mai 1469, d'une famille noble et patricienne. (Il fut nommé à l'âge de 29 ans chancelier de la seconde chancellerie de Signori, et quelque temps après secrétaire de l'office des dix

magistrats de liberté et de paix, emplois qu'il exerça pendant 14 ans. Le gouvernement florentin le chargea de 23 légations au dehors, et de fréquentes commissions dans l'intérieur de la République.) Après avoir rempli ces différentes fonctions et s'être amusé à faire des comédies, il se mit à ourdir des complots, qui pouvaient fournir des sujets tragiques. Son caractère inquiet et remuant le rendait propre à ces sortes d'entreprises. Il entra dans la conjuration de Soderini contre les Médicis : on le mit à la question ; il n'avoua rien, mais on ne cessa pas de le croire coupable. Les éloges qu'il prodiguait à Brutus et à Cassius le firent soupçonner d'avoir trempé dans une autre conspiration contre Jules de Médicis, depuis pape sous le nom de Clément VII ; mais, comme ces soupçons étaient destitués de preuves positives et convaincantes, il se tira encore d'affaire, et fut nommé secrétaire et historiographe de la ville de Florence. Ces deux emplois ne purent le tirer de l'indigence; et il mourut misérablement, en 1527, d'un remède pris à contre-temps. C'était un de ces hommes qui parlent et se moquent de tout. Il avait certainement du talent, mais encore plus d'orgueil. Il exerçait sa censure sur les grandes et les petites choses ; il ne voulait rien devoir à la religion, et la proscrivait même. On a de lui plusieurs ouvrages en vers et en prose. Ceux du premier genre doivent être regardés pour la plupart comme les fruits empoisonnés d'une jeunesse déréglée. Les principaux sont : 1° L'*Ane d'or*, à l'imitation de Lucien et d'Apulée ; 2° *Béelphégor*, imité par La Fontaine ; 3° quelques petits *Poèmes*. Ses productions en prose sont : 1° deux *Comédies*, dont l'une, intitulée *la Mandragore*, a été librement traduite par J.-B. Rousseau, dans sa jeunesse, et imprimée à Londres en 1723, dans le supplément de ses œuvres ; 2° des *Discours* sur la première Décade de Tite-Live. Il y développe la politique du gouvernement populaire, et s'y montre zélé partisan de ce qu'il appelle la *liberté*. 3° Son traité *du Prince*, qu'il composa dans sa vieillesse, pour servir de suite à l'ouvrage précédent. C'est un des livres les plus pernicieux qui se soient répandus dans le monde. C'est le bréviaire des ambitieux, des fourbes et des scélérats. Machiavel professe le crime dans ce livre abominable, et y donne des leçons d'assassinat et d'empoisonnement. En vain Amelot de la Houssaye, traducteur de cet ouvrage, a voulu le justifier : il n'a persuadé personne ; ce qui n'a pas empêché les compilateurs du *Dictionnaire universel*, ou *Bibliothèque de l'homme d'état et du citoyen*, 1777, de répéter cette apologie. Frédéric II, roi de Prusse, a donné, dans son *Anti-Machiavel*, in-8, un antidote contre le poison de l'auteur italien. Sa réfutation est beaucoup mieux faite et mieux écrite que l'ouvrage réfuté: on ne peut pas à la vérité acquiescer à tout ce que l'illustre critique avance dans son ouvrage; il y a même des passages très répréhensibles, mais ses raisonnemens contre Machiavel sont souvent victorieux. Il est à regretter que l'*Anti-Machiavel* ne soit pas aussi répandu que l'ouvrage qu'il réfute. Malheureusement la politique de l'auteur réfuté était celle du monarque réfutant. 4° L'*Histoire de Florence*, depuis 1205 jusqu'en 1494. L'édition des Juntes, 1532, in-4, à Florence, est fort rare. Le commencement de cette histoire est un tableau très bien peint de l'origine des différentes souverainetés qui s'étaient élevées autrefois en Italie. L'historien y traite trop favorablement sa patrie, et avec trop peu de ménagement les étrangers. Il prodigue les réflexions, et ces réflexions tiennent plutôt du stile d'un déclamateur que de celui d'un sage politique. 5° La *Vie de Castrucio Castracani*, traduite en français par Guillot et par Dreux du Radier. Elle est assez estimée par les politiques judicieux, et ne l'est guère plus par les gens de goût; c'est un roman plutôt qu'une histoire, et un roman mal écrit. 6° Un *Traité de l'art militaire*, dans lequel il a très mal travesti Végèce ; 7° un *Traité des émigrations des peuples septentrionaux*. Jérôme Turlerus a traduit en latin ce Traité, avec la *Vie* de Castrucio et l'Histoire de Florence, Strasbourg,

1610, in-8. Tous ces différens ouvrages sont en italien. Ils ont été recueillis en 2 vol. in-4, en 1550, sans nom de ville. On en a fait diverses éditions, entre autres une, augmentée de l'Anti-Machiavel du roi de Prusse, à La Haye, 1743, 6 vol. in-12. Mais l'édition la plus ample et la plus estimée de ses œuvres, est celle de 1813, *Italia* (Florence, Piatti), 8 vol. in-8. Guiraudet en a publié une nouvelle traduction en 1799, 9 vol. in-8. Ayant eu peu de succès, on y a mis de nouveaux frontispices en 1803, avec les mots *deuxième édition*. Ces ouvrages ont été traduits en français par Tétard, calviniste réfugié, 1723, en 6 vol. in-12. On a publié, récemment, *Machiavel commenté par Buonaparte*, Paris, in-8, attribué à M. Aimé Guillon. Les dangereux ouvrages de Machiavel, surtout son *Traité du prince*, et ses œuvres historiques ont été traduits dans presque toutes les langues. Dernièrement M. Michaud a donné une nouvelle *Traduction* de Machiavel. Cet auteur est très difficile à traduire, à moins que, pour éviter des erreurs toujours répétées, on ne sache avec une égale perfection les langues italienne et française. Il faut néanmoins convenir que, pour comprendre l'esprit de Machiavel, il faut se transporter au temps où il vivait, et où l'on ne pouvait gouverner au milieu des guerres civiles, que par la force ou par la ruse, qui par malheur est souvent la *politique* de tous les cabinets. La meilleure et la seule complète traduotion de Machiavel est due à M. J. V. Periès, Paris, 1823-1826, 12 vol. in-8 : elle est précédée d'une histoire de Machiavel. Voy. la *Revue encyclop.*, tom. 41, p. 81 et 376, et 42, p. 324.

* MACK (Charles, le baron de), général autrichien, né en 1752, à Neuslingen en Franconie, de parens qui appartenaient à la classe bourgeoise, et qui, malgré leur peu de fortune, lui donnèrent une éducation soignée. Au sortir du collége, le jeune Mack s'engagea comme simple dragon dans un régiment autrichien : sa bonne conduite et son instruction lui méritèrent en peu de temps le grade de sous-officier. Dans la guerre contre les Turcs, il obtint un avancement plus rapide, fut attaché à l'état-major, et reçut à la fin de la campagne le grade de capitaine. Peu de temps après la retraite de son protecteur, le feld-maréchal de Lascy qui fut remplacé par le maréchal Laudon, le jeune Mack se distingua dans une affaire importante. L'armée autrichienne campait à peu de distance de la ville de Lissa, occupée, disait-on, par 30,000 Turcs. Laudon n'osait entreprendre l'attaque d'une place aussi bien défendue ; mais le capitaine Mack croyait que tous ces bruits étaient exagérés, et qu'il fallait emporter cette ville. A neuf heures du soir il quitte le camp avec un seul hullan, traverse le Danube, entre dans un des faubourgs de Lissa, se saisit d'un officier supérieur turc, et amène le lendemain son prisonnier au général qui est étonné d'un fait d'arme aussi hardi. L'officier qu'il avait pris déclara que cette place n'était défendue que par 6,000 hommes : Laudon n'hésita plus à l'attaquer, et en peu de temps elle fut prise. La récompense que reçut Mack dut flatter son cœur : nommé aide-de-camp du maréchal, il en devint l'ami le plus intime. Dès lors on se fit du talent de Mack une fausse idée : le maréchal Laudon lui-même que l'amitié aveuglait sans doute, dit quelque temps avant sa mort, en présentant son aide-de-camp à l'empereur : *Je laisse à votre majesté un homme qui vaudra mieux que moi ; c'est le major Mack*. La prédiction du maréchal ne s'accomplit point. Mack avait quelque chose de séduisant dans le conseil ; il savait présenter ses plans de campagne sous le jour le plus avantageux ; lorsqu'on l'entendait, il était impossible de douter du succès, et lui-même y croyait : il avait la plus grande confiance dans son mérite ; mais, lorsque les troupes étaient sur le terrain et en face de l'ennemi, toute sa tactique se trouvait en défaut ; son coup d'œil était indécis, et il n'y avait rien d'assuré dans ses ordres. L'expérience ne tarda pas à montrer que ses admirateurs s'étaient trompés. Lorsque la guerre éclata entre la France et l'Autriche, Mack fut chargé, sous le prince de Cobourg, de diriger les opérations de

cette première campagne : chacun sait qu'elle ne fit point honneur aux ennemis de la république. Pourvu du titre de quartier-maître-général, Mack prit ensuite une grande part aux négociations qui eurent lieu à Anvers avec Dumouriez ; et, lorsque cette espèce de congrès eut été dissous sans avoir rien terminé, Mack retourna à l'armée, fut blessé à l'attaque du camp de Famars, et présenta des plans de campagne pour l'année suivante. Ces plans n'ayant pas été approuvés, il fut rappelé et remplacé par le prince de Hohenlohe. Dans le mois de février 1794, l'empereur l'envoya à Londres, afin d'arrêter avec le ministère anglais les nouveaux plans de campagne qui allaient s'ouvrir. Pitt approuva tous les projets de Mack qui sut les présenter avec son talent ordinaire : Georges III lui fit même présent d'une superbe épée enrichie de diamans. Arrivé dans les Pays-Bas, il y trouva l'empereur d'Autriche disposé à faire cette campagne en personne. Mack fut nommé général-major et quartier-maître-général de l'armée de Flandre ; il s'était vanté d'écraser Pichegru qui lui était opposé. En conséquence il fit faire de grandes manœuvres à ses troupes sur un espace de 20 lieues : avant qu'elles ne fussent achevées, les Français avaient vaincu les Anglais à Hondschoote : les Autrichiens attaqués furent forcés, après plusieurs combats, de se diriger vers Tournay; une bataille générale fut livrée : les Français vainqueurs repoussèrent les ennemis au delà de l'Escaut. Après cette défaite, l'empereur ne jugeant pas sa présence nécessaire à l'armée, en confia le commandement au prince de Saxe-Cobourg. Ce général ayant témoigné peu de confiance dans les talens de Mack, celui-ci demanda à se retirer. Il resta dans l'inaction la plus complète jusqu'en 1797, époque où il servit dans l'armée du Rhin. Après le traité de Campo-Formio, il fut chargé d'aller organiser l'armée d'Italie. La guerre ayant éclaté de nouveau l'année suivante, entre la république française et le royaume de Naples, Mack fut choisi pour commander en chef toutes les forces de cette dernière puissance. Il s'était flatté de chasser en peu de temps les Français d'Italie; mais il trouva pour adversaire Macdonald et Championnet qui, avec des forces bien inférieures aux siennes, le repoussèrent, et mirent son armée dans la déroute la plus complète. Mack sembla dès lors avoir perdu entièrement la tête : après avoir entamé d'infructueuses négociations, il fit plusieurs démarches qui le firent accuser de trahison par les Napolitains. Pour se soustraire à leur fureur, il ne trouva d'autre moyen que celui de se réfugier dans l'armée française, et se livra lui-même au général Championnet, après avoir remis à la hâte le commandement de ses troupes au duc de Salandra. Conduit en France comme prisonnier de guerre, il fut retenu à Dijon où il resta jusqu'à l'époque du 18 brumaire où Buonaparte lui permit de venir à Paris : il y resta libre sur sa parole. Sa fuite du camp napolitain l'avait exposé aux épigrammes de la malice française : dans ces satires l'on avait opposé la jactance du général autrichien à la malheureuse issue de ses campagnes. Mack chercha à s'y soustraire, et en 1800 il demanda au premier consul la permission d'aller à Vienne, sous la condition de revenir dans quatre mois s'il n'avait point obtenu de l'empereur d'Autriche son échange avec quelques prisonniers français. Buonaparte ne lui permit pas de sortir de France; mais il traita lui-même de son échange qui ne fut point accordé. Alors Mack s'évada furtivement le 15 avril de la même année, et arriva heureusement jusqu'aux avant-postes autrichiens. Il y avait dans cette infraction aux lois de l'honneur quelque chose d'ignominieux. Pour se laver de la tache dont il venait de souiller son nom, il publia aussitôt un *Mémoire* dans lequel il annonçait qu'il avait écrit, avant son départ, une *lettre* au ministre de la guerre en France, par laquelle il se dégageait de la parole qu'il avait librement donnée, lorsqu'il obtint la permission de quitter Paris. Mais cette justification ne produisit en France aucun effet : le gouvernement français répondit même par une action généreuse à celle du général Mack que nous ne qualifierons pas : il ren-

voya en Autriche ses aides-de-camp et tous les officiers de sa suite avec les effets qui lui appartenaient. De retour à Vienne Mack eut l'adresse de se justifier auprès de l'empereur, en attribuant tous ses revers à la lâcheté des Napolitains et à l'insubordination du peuple : il demanda à ce prince une occasion de reconquérir sa gloire et de se venger sur les Français des malheurs qu'il avait éprouvés à Naples. L'empereur François lui donna en 1804 le commandement en chef de toutes les troupes qui se trouvaient dans le Tyrol, la Dalmatie et l'Italie, et le nomma l'année suivante membre du conseil général de la guerre. Il reprit dès cette époque une grande influence sur la direction des affaires militaires, présenta un projet de réorganisation de l'armée et de nouveaux plans de campagne. Dans le mois de septembre 1805, il eut le commandement de l'armée autrichienne qui envahit alors la Bavière, et se trouva bientôt en présence d'une armée française commandée par Buonaparte lui-même. Sans entrer dans les détails de cette campagne et raconter les exploits de l'armée française pendant cette année mémorable, nous nous contenterons de dire que Mack, s'étant retiré à Ulm, ne vit d'autre moyen de salut que de traiter d'une capitulation avec les vainqueurs. Son conseil de guerre ne put le décider à tenter la voie des armes ; il ne fallut rien moins que la présence de l'archiduc Ferdinand pour retremper le courage de quelques Autrichiens qui, sous ses ordres, opérèrent leur retraite à travers la Franconie et gagnèrent la Bohême. 1,200 seulement suivirent cet exemple courageux : mais 28,000 cédèrent à l'ascendant du lâche général, qui signa la capitulation d'Ulm (18 octobre 1805). Le général Mack, pour la seconde fois prisonnier des Français, obtint la permission de se rendre à Vienne en Autriche, soit pour se justifier de nouveau, soit pour être le médiateur de quelques négociations entre Buonaparte et l'empereur d'Autriche. Mais arrivé aux portes de Vienne, un cri d'indignation s'éleva contre lui ; ses protecteurs se virent obligés de l'abandonner à une commission militaire qui le condamna à la peine de mort. Mack avait publié un *Mémoire* dans lequel il cherchait à démontrer qu'il avait été victime d'une trahison devant Ulm, et qu'il avait été trompé par la réunion imprévue des Bavarois avec les Français. Ses juges n'eurent aucun égard à ses allégations. Cependant la sentence ne fut point exécutée : l'empereur d'Autriche lui fit grâce de la vie, et échangea la peine contre celle de la dégradation militaire et d'une détention perpétuelle dans une forteresse de l'état. Il ne resta néanmoins qu'un an dans la forteresse de Spielberg. L'empereur prit pitié de ce malheureux vieillard dont le fils fut enlevé alors par une mort cruelle. Mack se retira dans une terre qu'il possédait en Bohême : il y vécut obscurément jusqu'à sa mort arrivée en 1826. On peut le placer parmi les généraux les plus malheureux des temps modernes. Il est impossible de lui refuser des qualités très-grandes : un patriotisme à toute épreuve, une incorruptible probité, des élans de courage, surtout pendant sa jeunesse, des conceptions brillantes, et le talent de les faire valoir. Mais il ne possédait point, à proprement parler, la science militaire : ses plans n'étaient guère que de belles parades ; et, si personne mieux que lui ne commandait des troupes dans un camp de manœuvre, devant le danger il n'avait plus cette présence d'esprit qui sait replacer tout en ordre, cette bravoure et cette force d'âme qui éloigne le péril : sa confiance en lui-même était de la présomption. Sa vie entière est une leçon donnée à tous ceux qui se vantent avec trop de jactance.

MACKENSIE (George), savant écossais, né à Dundée en 1636, fut avocat et conseiller privé du roi Charles II. On lui ôta et on lui rendit ces charges sous Jacques II ; mais il les abandonna en 1689, et mourut à Londres le 8 mai 1691. Il s'occupa toute sa vie de la philosophie et des lois, et écrivit des ouvrages relatifs à ces matières. Tels sont : 1° *Le Vertueux, ou le Stoïque*, in-8 ; traité de morale, dans lequel l'auteur s'est peint lui-même ; 2° *Paradoxe moral, qu'il est*

plus aisé d'être vertueux que vicieux, in-8 ; 3° *De humanæ mentis imbecillitate*, Utrecht, 1690, in-8 ; 4° *Lois et coutumes d'Ecosse*, vol. in-folio, qui renferme beaucoup de recherches. Les œuvres complètes de Mackensie ont été imprimées à Edimbourg en 1716, 2 vol. in-fol. On trouve des détails sur cet auteur dans les *Mémoires* du Père Nicéron. — Il faut le distinguer de George MACKENSIE, médecin d'Edimbourg, qui a donné en 1708 et 1711 2 vol. de *Vies des écrivains écossais*, et une *Histoire de la santé*, 1 vol.

* MACKENZIE (Henri), surnommé l'*Addisson du Nord*, naquit à Edimbourg en 1745 d'un docteur en médecine qui le destina au barreau. Le jeune Mackenzie se distingua dans cette carrière, et devint *Alterney for the Crown*, avoué de la couronne. Ses fonctions lui permirent de se livrer à ses goûts littéraires. Il publia sous le voile de l'anonyme un roman qui a pour titre l'*Homme sensible* : c'est une composition d'un intérêt doux et aimable ; mais on y rencontre une sensibilité trop larmoyante, et un excès de délicatesse dans les passions, une analyse trop raffinée du cœur. Cependant l'ouvrage eut un grand succès : un nommé Eccles, rentier de Bath, copia l'ouvrage de sa main, et fit à son manuscrit des ratures qui semblaient donner à cet ouvrage toute l'authenticité possible. Comme il se disait l'auteur de cet écrit, Mackenzie se déclara, et publia aussitôt l'*Homme du monde*, ouvrage qui est le pendant et le contraste du premier. Il fit paraître ensuite d'autres romans qui ont eu du succès. Nous ne citerons que *Julie de Bouligni* qui est écrit par lettres. Mackenzie retourna en 1777 à Edimbourg, où il fonda le *Miroir*, puis le *Promeneur*, ouvrages périodiques dans le genre du *Spectateur*. Cet écrivain est mort en 1831 : il était receveur général des taxes en Ecosse. Ses *OEuvres complètes* ont été imprimées en 1818, 8 volumes in 8. Outre les ouvrages que nous avons déjà cités, on y rencontre encore plusieurs *pièces de Théâtres* où l'on trouve peu de passion et peu d'originalité, mais de la grâce et du talent. En général les ouvrages de Mackenzie sont bien écrits et annoncent un homme ingénieux ; un biographe dit que l'on reconnaît *en lui quelque chose du talent de La Motte, de la finesse de Fontenelle, et de la grâce de Florian.*

MACKI (Jean), fameux intrigant, d'une famille noble d'Angleterre, joua un rôle dans les guerres qui suivirent la révolution qui chassa Jacques II du trône. Lorsque ce monarque se réfugia en France, Macki le suivit à Paris et à Saint-Germain, épiant toutes ses démarches, dont il informait la cour de Londres. Ce fut lui qui donna les premiers avis de la descente que le roi détrôné devait faire en Angleterre, et qui fut cause par là de la défaite des Français à la bataille de la Hogue en 1692. Ce service et d'autres du même genre, dont un honnête homme ne voudrait pas charger son histoire, lui valurent une inspection sur les côtes. En 1706, il fit manquer de la même manière la fameuse entreprise du roi Jacques sur l'Ecosse. Cet aventurier mourut à Rotterdam en 1726, avec la réputation d'un génie actif, mais inquiet et turbulent. On a de lui : 1° *Tableau de la cour de Saint-Germain*, 1691, en anglais, in-12, dont on vendit en Angleterre jusqu'à 30,000 exemplaires. Le roi Jacques II y est traité avec une indécence que les guerres et les haines les plus vives ne sauraient jamais autoriser. 2° *Mémoires de la cour d'Angleterre sous Guillaume III et Anne*, traduits en français, à La Haye en 1733, in-12. Ils offrent plusieurs anecdotes curieuses, quelques faits intéressans ; mais l'auteur a trop flatté dans plusieurs endroits, et trop satirisé dans d'autres.

* MACKNIGHT (Jacques), ministre presbytérien, né en 1721 à Jrwin, dans l'Ecosse méridionale, exerça les fonctions pastorales dans divers lieux de sa patrie, et enfin à Edimbourg. Il était savant et habile helléniste. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Harmonie des Evangiles* ; 2° une *Traduction* des Epîtres apostoliques, d'après le texte grec original. Il en donna en 1795 une nouvelle édition, avec un

Commentaire et des *Notes*. 3° Un Traité intitulé : *De la vérité de l'Histoire de l'Evangile*. Macknight mourut dans le mois de janvier 1800.

* MACLAINE (Archibald), théologien écossais, fut ministre de l'église anglicane à La Haye pendant plus de 50 ans; mais en 1796 il quitta ce poste par suite des troubles que la révolution française excitait sur le continent. Il alla se fixer à Bath, où il mourut en 1824 à l'âge de 82 ans. Ses principaux écrits sont : *Lettres à Soame Jenyns*, 1777, in-12; une traduction anglaise de l'*Histoire ecclésiastique*, publiée en allemand par Mosheim, imprimée d'abord en 1755, 2 vol. in-4; 2e édition, 1758, 6 vol. in-8, traduite en français par Eidous, Maëstricht, 1776, 6 v. in-8; des additions à l'édition in-4 ont aussi été publiées séparément en 1758.

MACLAURIN (Colin), célèbre mathématicien, né en 1698, à Kilmoddan, en Ecosse, d'une famille noble d'Angleterre, mort en 1745 dans sa 49e année, montra dès l'âge de douze ans un goût décidé pour les mathématiques. Ayant trouvé les élémens d'Euclide chez un de ses amis, il en comprit en peu de jours les six premiers livres. Il n'avait encore que 16 ans lorsqu'il imagina les principes d'une *Géométrie organique*, c'est-à-dire d'une géométrie qui a pour objet la description des courbes par un mouvement continu. On a de lui : 1° un *Traité d'algèbre*, 2° une *Exposition de la philosophie newtonienne*, traduite par Lavirotte, Paris, 1749, in-4, écrite avec trop de confiance et peu d'égards pour des savans qui en méritaient; des idées systématiques y sont mêlées avec les découvertes : accoutumé à démontrer géométriquement, l'auteur ne savait pas douter avec prudence. Il y a des décisions et des censures tranchantes et dures dans des matières où les savans les plus profonds auraient au moins mis de la réserve : c'est ce qui a fait traiter l'auteur de *jeune homme* par ceux qui, ayant plus de droit de prendre ce ton-là, étaient bien loin de l'employer. 3° Un *Traité des fluxions*, traduit par le Père Pezenas, Paris, 1749, 2 vol. in-4.

MACLOT (Edmond), chanoine prémontré, mort dans son abbaye de Letange en 1711, à 74 ans, est auteur d'une *Histoire de l'ancien et du nouveau Testament*, en 2 vol. in-12, dans laquelle il a mêlé quantité d'observations et de remarques théologiques, morales et historiques Cet auteur avait beaucoup lu, mais il manque quelquefois de discernement. Le religieux était plus estimable en lui que l'écrivain; ceux qui l'ont connu ont loué également sa piété, sa modestie et sa politesse.

MACLOU. *Voyez* MALO.

MAÇON. *Voyez* MASSON.

MAÇON (Antoine le), trésorier de l'extraordinaire des guerres, était attaché à la reine Marguerite de Navarre, sœur de François Ier. Ce fut à sa sollicitation qu'il traduisit le *Décameron* de Bocace, Paris, 1545, in-fol., et souvent depuis in-8; les dernières éditions sont corrigées, ainsi que les italiennes. C'est lui qui a pris soin de l'édition des *OEuvres* de Jean Le Maire, in-fol., et de *celles* de Clément Marot. Il est encore auteur des *Amours de Phydie et de Gélasine*, Lyon, 1550, in-8. Si on en juge par le choix des sujets sur lesquels il a travaillé, il avait peu de goût et de talent pour les choses sages et utiles.

* MACPHERSON (Jacques), littérateur célèbre, plus connu par la publication des *poésies d'Ossian* que par ses propres écrits, naquit en 1738 à Kingcusie en Ecosse, d'une famille noble et ancienne, mais peu riche. Elevé dans les écoles du district de Badenoch et ensuite au collége royal d'Aberdeen, il s'y montra plus spirituel que laborieux : il se fit connaître de ses camarades par plusieurs petites *pièces de poésie*. Macpherson tint d'abord une école publique dans sa province; mais, cédant bientôt à la passion qu'il avait pour la poésie, il se borna à ses travaux littéraires. Il fit d'abord imprimer un poème intitulé *The Highlander* (le Montagnard) : cet opuscule fort médiocre laissa son auteur dans l'obscurité la plus complète. En 1760 il publia les *Fragmens de poésie ancienne, recueillis dans les montagnes d'Ecosse et tra-*

duits de la langue gallique. Ces poésies eurent un succès prodigieux; la lyre d'Ossian retentit dans toute l'Europe, et un grand nombre de savans en firent un éloge pompeux. Mais au moment où l'on admirait les chants mélancoliques des anciens bardes écossais, des critiques s'élevèrent et accusèrent Macpherson d'avoir publié ses propres ouvrages dans la traduction des poésies d'Ossian. Le docteur Johnson alla même plus loin: il fit un voyage aux Hébrides, dans le but de faire des recherches à ce sujet, et publia à son retour, que loin, de croire à l'existence d'anciens manuscrits qui eussent servi de base au travail de Macpherson, il le soupçonnait d'avoir fait traduire ses propres compositions en ancien langage, afin de mieux en imposer à la crédulité du lecteur. L'autorité d'un homme aussi savant que Johnson est sans doute importante; mais on trouve des noms aussi remarquables parmi ceux qui eurent une opinion toute différente, tels que le docteur Blair, le poète Gray, et Cesarotti qui s'est immortalisé par la belle traduction qu'il a faite en italien de ces poésies. D'ailleurs elles présentent des images, des pensées, une teinte sauvage et mélancolique, un ciel poétique qui n'appartient à aucun genre de poésie, soit ancien, soit moderne. Certes, si Macpherson en eût été réellement l'auteur, il n'aurait pas craint de se faire connaître pour tel, lorsqu'il vit ces poésies célébrées par tous les savans, et même placées, par quelques-uns d'entre eux, au dessus des sublimes conceptions d'Homère; enfin il ne se serait pas contenté de se faire passer modestement pour le simple interprète du barde écossais. On peut ajouter à ces raisons le témoignage de M. Cameron, évêque catholique d'Edimbourg, qui a affirmé avoir vu dans la bibliothèque du collége écossais de Douai un manuscrit de ses poésies *antérieurement* à la traduction publiée par Macpherson. Ce fait jette une vive lumière dans ce singulier procès. Au reste, l'authenticité des *poésies d'Ossian*, objet de tant de discussions, paraît maintenant prouvée, surtout depuis les travaux de l'académie écossaise nommée *Hyghland Society*, qui s'est assurée de l'existence des chants ossianiques, bien qu'il soit également certain que Macpherson ait quelquefois adouci la rudesse de l'original, et même rempli souvent les lacunes par des passages de son invention. On peut consulter à ce sujet une *Notice sur l'état actuel de la question relative à l'authenticité des poèmes d'Ossian* par Ginguené: elle précède les dernières éditions de la traduction de Letourneur qui a paru d'abord en 1777 sous ce titre: *Ossian, fils de Fingal*, etc., *poésies galliques*, etc. 2 vol. in-8 ou in-4; 1810, 2 vol. in-8. M. Baour Lormian a publié en vers français une imitation des poésies d'Ossian, Paris, 1801, 4e édition, 1818, in-18. Macpherson avait légué une somme de 1,000 livres sterling pour la publication des poésies d'Ossian dans leur texte primitif; elles ont été publiées ainsi sous ce titre: *The Poems of Ossian in the original Gallic*, etc. Londres, 1807, 3 vol. in-8. La *traduction anglaise* de Macpherson a été reproduite en 1796 et 1805, Londres, 2 vol. in-8. Les autres ouvrages de Macpherson sont: 1° une *Traduction* de l'Iliade; elle n'est pas estimée, et c'est avec raison; 2° *Histoire de la Grande-Bretagne, depuis la restauration jusqu'à l'avénement de la maison de Hanovre*, Londres, 1776, 2 vol. in-4; 3° des *Poésies fugitives*, etc. Macpherson fut nommé, en 1780, député de Camelford; mais il garda, pendant tout le temps qu'il siégea à la chambre des communes, un silence qui surprit généralement. En 1784 et 1790 il siégea aussi à la chambre des communes, et garda le même silence. Cependant ses ouvrages politiques et historiques avaient attiré l'attention du gouvernement sur lui: il le chargea de répondre à plusieurs *pamphlets* dirigés contre le ministre à l'occasion de la guerre d'Amérique: Macpherson s'en acquitta avec le plus grand succès. Au milieu de tant de travaux, sa santé s'était affaiblie: il mourut dans son pays natal, le 17 février 1796, dans les sentimens d'une grande piété; son corps fut transporté à Londres et inhumé dans l'église de Westminster.

MACQUART (Henri-Jacques), médecin de la faculté de Paris, et censeur royal, naquit à Reims en 1726. Après avoir fait de bonnes études dans sa patrie, il vint à Paris, et obtint par son mérite la place de médecin de la Charité. Il la remplit avec l'exactitude d'un homme sensible aux maux de l'humanité, et instruit de leurs causes et de leurs remèdes. Il rendit à la médecine un service important, en rédigeant en notre langue la collection des *Thèses médico-chirurgicales*, que M. Haller, l'Esculape et l'Apollon de la Suisse, avait publiées en latin en 5 vol. in-4. Ce recueil ne forme que 5 vol. in-12, en français. Il parut en 1757, et fut accueilli comme le mérite tout ouvrage où l'on sait être laconique sans être obscur. Les articles qu'on a de Macquart dans le *Journal des savans* donnent aussi une idée avantageuse de ses talens. Il mourut le 13 avril 1768.

* MACQUART (Louis-Charles-Henri), fils du précédent, naquit à Reims le 5 décembre 1745, fit ses études à Paris sous la direction de son père, et fut reçu docteur en médecine l'an 1770. Le gouvernement lui confia bientôt le soin d'explorer et d'analyser les produits minéralogiques de l'Europe; et les nombreux échantillons qu'il apporta de ses courses, et dont il enrichit le cabinet du roi, prouvèrent qu'il avait su mettre à profit ses profondes connaissances en histoire naturelle. Une pension fut la récompense de ses travaux, mais il la perdit à l'époque de la révolution. Nommé plus tard professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du département de Seine-et-Marne, il devint ensuite conservateur du cabinet de Fontainebleau. Il mourut à Paris le 12 juillet 1808. Macquart était membre de l'académie royale de médecine et de plusieurs autres sociétés savantes. Ses principaux ouvrages sont, 1° la *thèse* qu'il soutint pour obtenir le doctorat. Elle parut sous ce titre : *Dissertatio : ergo inter ossa capitis varii nisus absumuntur communicatione*, *vibratione*, *oppositione*, Paris, 1770. 2° *Manuel sur les propriétés de l'eau*, *particulièrement dans l'art de guérir*, Paris, 1783, in-8; cet ouvrage a eu du succès et est encore estimé; 3° *Essais ou recueils de Mémoires sur plusieurs points de minéralogie*, Paris, 1789, grand in-8; Macquart joignit à ce recueil la *Description des échantillons* qu'il avait rapportées de Sibérie, et la *Topographie de Moscou*; il a été traduit en allemand, Francfort, 1790, in-8. 4° *Dictionnaire de la conservation de l'homme et d'hygiène*, Paris, 1799, 2 vol. in-8; la seconde édition parut sous ce titre : *Nouveau dictionnaire de santé et d'éducation physique et morale*, *ouvrage élémentaire*, Paris, 1800, 2 vol. in-8; 5° plusieurs bons *Mémoires* et *articles* insérés dans le *Recueil de la société de médecine* et dans les *journaux de physique*, de *médecine* et de *mines*. Il a rédigé la partie de l'*Hygiène* dans le *Dictionnaire de Médecine de l'encyclopédie méthodique*.

* MACQUART (Antoine-Nicolas-François), littérateur, né à Chantilly en 1790, mort en 1825, fut employé dans les bureaux du ministre de la marine, et a publié les productions suivantes : 1° *L'Eloge de L. A. de Bourbon-Condé*, *duc d'Enghien*, couronné par l'académie de Dijon le 30 avril 1817; 2° l'*Eloge de S. A. R. Charles-Ferdinand d'Artois*, *duc de Berri*, couronné le 24 août 1820, par la même académie; 3° *Réfutation de l'écrit de M. le duc de Rovigo, avec pièces justificatives et des observations sur les explications de M. le comte Hullin*, Paris, 1823, in-8, qui eut 3 éditions dans le même mois. Il a aussi fourni plusieurs articles au *Drapeau-Blanc* et à la *Gazette de France*. Il s'occupait d'un roman historique où il se plaisait à répandre les sentimens pieux qui l'animaient lorsque la mort l'enleva à ses amis et aux lettres. Macquart était membre de l'académie de Dijon.

MACQUER (Philippe), avocat au parlement de Paris, sa patrie, naquit en 1720 d'une famille originaire d'Ecosse, qui avait sacrifié sa fortune pour rester attaché aux Stuarts et à la foi catholique. La faiblesse de sa poitrine ne lui permettant pas de se consacrer aux exercices pénibles de la plaidoirie, il se voua à la littérature. Ses ouvrages sont : 1° l'*Abré-*

gé *chronologique de l'histoire ecclésiastique*, en 2 vol. in-8, Paris, 1751 et 1757, avec des additions, composées dans le goût de celui de l'histoire de France du président Hénault, mais écrit plus sèchement et avec moins de finesse. Les dernières éditions ont été entièrement défigurées par les partisans des erreurs de Jansénius. Un troisième tome, ajouté par l'abbé Dinouart, est l'ouvrage du fanatisme le plus complet. L'abbé Rauscher, ex-jésuite, a donné une édition allemande des ouvrages de Macquer, avec une suite, Vienne, 1788, 4 vol. in-8. (*Voyez* MARCEL Guillaume.) 2° Les *Annales romaines*, Paris, 1756, in-8 ; La Haye, 1757, in-8 : autre *Abrégé chronologique*, mieux nourri que le précédent. L'auteur a profité de ce que Saint-Evremont, Saint-Réal, le président de Montesquieu, l'abbé de Mably, ont écrit sur les Romains. 3° *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, ibid. 1759, 1765, 2 vol. in-8; livre commencé par le président Hénault, et qui est le meilleur des ouvrages de Macquer. Il mourut le 27 janvier 1770. C'était un homme laborieux ; son esprit, avide de connaissances en tout genre, n'avait négligé aucune de celles qu'il croyait pouvoir lui être utiles. Comme il touchait à l'époque où la philosophie devait produire, dans les notions historiques, une confusion générale, ses écrits se ressentent, quoique assez faiblement, de cette circonstance du temps. Il eut part au *Dictionnaire des arts et métiers*, Paris, 1766, en 2 vol. in-8, revu et augmenté par l'abbé Jaubert, ibid. 1773, 5 vol. in-8, et à la traduction du *Syphilis* de Fracastor, donnée par M. Lacombe, ibid. 1753, in-12; 1796, in-18. (Bret a publié l'éloge de Macquer dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, tome 6, pag. 197.)

MACQUER (Pierre-Joseph), habile chimiste, né à Paris le 9 octobre 1718, s'appliqua avec succès à la médecine, et surtout à la chimie ; ses talens lui procurèrent la chaire de pharmacie, et ensuite celle de professeur de chimie au jardin du roi à Paris. Il fut membre de l'académie des sciences, censeur royal, et mourut en 1784. On a de lui : 1° *Élémens de chimie théorique*, Paris, 1741, 1749, 1753, in-12. Ils ont été traduits en anglais et en allemand. 2° *Elémens de chimie pratique*, 1751, 2 vol. in-12; ces deux ouvrages ensemble, 1756, 3 vol. in-12 ; 3° *Plan d'un cours de chimie expérimentale et raisonnée*, 1757, in-12, composé en société avec Baumé; 4° *Formulæ medicamentorum magistralium*, 1763 ; 5° l'*Art de la teinture en soie*, 1763 ; 6° *Dictionnaire de chimie, contenant la théorie et la pratique de cet art*, 4 vol. in-8, 1780. Il est traduit en allemand, avec des notes : malgré plusieurs inexactitudes, quelques contradictions et des expériences mal vues, on le regarde comme un très bon ouvrage, d'une grande utilité aux médecins, et à ceux qui s'appliquent à la physique pratique. Macquer a beaucoup contribué à rendre utile un art qui, autrefois, n'était que celui de ruiner la santé par des remèdes exotiques, ou de se réduire à la mendicité en cherchant à faire de l'or. (Ce ne fut qu'après lui que Cadet et Mitouart constatèrent la volatilisation et la combustion du diamant ; il est un des premiers chimistes qui aient examiné la *plature*, et qui ait fait d'utiles expériences sur les divers *sels* et autres substances.)

MACRIEN (Titus Fulvius Julius Macrianus Augustus), l'un des trente tyrans qui prirent la pourpre sous Gallien, né en Egypte d'une famille obscure, s'éleva du dernier grade de la milice aux premiers emplois. S'étant distingué en Italie, dans les Gaules, dans la Thrace, l'Afrique, l'Illyrie et la Dalmatie, il accompagna Valérien dans sa guerre contre les Perses en 258; mais ce prince ayant été fait prisonnier, il se fit donner la pourpre impériale. Macrien était alors très avancé en âge et estropié d'une jambe. Il distribua une partie de ses richesses aux légions, et les engagea par ses largesses à donner le titre d'*Auguste* à ses deux fils, Macrien et Quiétus. Baliste, préfet du prétoire, ayant secondé son usurpation, il le déclara son pre-

mier général, et combattit avec lui les Perses. La victoire suivit ses pas, et il se maintint avec gloire dans l'Orient pendant une année. Il passa ensuite en Occident pour détrôner Gallien; mais il rencontra en Illyrie Domitien, général de cet empereur, qui lui livra bataille et le vainquit. Macrien se croyant trahi, conjura les soldats qui l'environnaient de lui ôter la vie ainsi qu'à son fils Macrien : ce qui fut exécuté sur-le-champ, vers le 8 mars de l'an 262. (Trébellius Pollion a écrit leur vie et celle de Quiétus dans son *Histoire des trente tyrans*. C'est un morceau précieux, mais beaucoup trop succinct.) Macrien était un général habile, mais cruel. Ce fut lui qui inspira à Valérien l'idée de persécuter les chrétiens, lesquels eurent beaucoup à souffrir pendant trois ans. Ses deux fils se distinguèrent par leur habileté dans les évolutions militaires, et par leur bravoure dans les dangers.

MACRIN (Marcus Opilius ou Opelius, Severus Macrinus), successeur de Caracalla, né à Césarée ou à Alger dans l'obscurité, l'an 164 de J.-C. D'abord gladiateur, chasseur de bêtes sauvages, notaire, intendant, avocat du fisc, enfin préfet du prétoire, fut élu empereur en 217, après Caracalla, qu'il avait fait assassiner. Voici à quelle occasion eut lieu cette révolution. Lorsque Macrin était préfet du prétoire, un devin prédit qu'il serait empereur. Arrêté, et interrogé par un juge, celui-ci envoya le procès verbal à Caracalla, qui, sans lire les dépêches, les remit à Macrin. Le préteur se voyant compromis, excita une révolte, et gagna Martial, capitaine des gardes, qui assassina Caracalla en 217. Il montra d'abord un caractère doux et complaisant; son amour pour la justice, joint à une taille avantageuse et à une physionomie agréable, lui concilièrent d'abord l'amitié du peuple. Ses premiers soins furent d'abolir les impôts. Il accorda au sénat la permission de punir tous les délateurs apostés par le dernier empereur. Les gens de marque qui se trouvèrent coupables de ce crime furent exilés, et les esclaves mis en croix. Macrin ne soutint pas l'idée que donnèrent de lui de si heureux commencemens. Artaban, roi des Parthes, lui ayant déclaré la guerre, il eut la bassesse d'acheter très chèrement une paix ignominieuse. Uniquement occupé de ses plaisirs, il négligea les affaires de l'empire, et traita avec la dernière sévérité les soldats de qui il le tenait. Il ne pensait pas qu'ils pouvaient le lui ôter aussi facilement qu'ils le lui avaient donné. Julia Domna, mère de Caracalla, avait voulu tenter une émeute qui fut découverte; et elle avait été exilée à Antioche. Cependant Julia Moesa, sa sœur, élevait à Emèse son petit-fils Bassianus (depuis Héliogabale); et très jeune encore il devint grand-prêtre du soleil. Moesa, à l'aide de ses richesses, lui fit de nombreux partisans qui formèrent bientôt une armée. Ils proclamèrent empereur Héliogabale, en 218, à Emèse. Macrin crut apaiser la révolte, en envoyant contre les rebelles Julien, préfet du prétoire; mais ce général fut battu et mis à mort. Un des conjurés eut la hardiesse de porter sa tête à Macrin, dans un paquet cacheté avec le cachet de Julien, lui disant que c'était celle d'Héliogabale. Il se sauva pendant qu'on ouvrait le paquet. Macrin, abandonné par ses sujets et par ses troupes, prit le parti de fuir déguisé; mais il fut atteint à Archélaïde, dans la Cappadoce, par quelques soldats, qui lui coupèrent la tête et la portèrent au nouvel empereur. L'infortuné Diaduménien, son fils, subit le même sort. Macrin ne régna qu'un an 2 mois et 3 jours, et périt par le même crime qui l'avait élevé à l'empire.

MACRIN (Jean), poète latin, disciple de Le Fèvre d'Etaples, et précepteur de Claude de Savoie, comte de Tende, et d'Honoré son frère, naquit à Loudun, et y mourut en 1557, dans un âge avancé. Son véritable nom était *Salomon*. Il fut surnommé *Macrinus* à cause de sa maigreur, et l'*Horace français*, par rapport à son talent pour la poésie. Il a surtout réussi dans le genre lyrique. Il réveilla le goût pour la poésie latine. Il a fait des *Hymnes*, un *Poème* estimé

sur *Gelonis*, ou plutôt *Gillone Boursault* sa femme; un recueil intitulé *Næniæ*. Ces différens ouvrages parurent depuis 1522 jusqu'en 1550, en plusieurs vol. in-8. Varillas rapporte que Macrin ayant été menacé par le roi, qui le soupçonnait d'être infecté des nouvelles erreurs, en fut si effrayé, que de désespoir il se précipita dans un puits; mais ce fait n'est pas appuyé sur des preuves qui doivent le faire regarder comme incontestable.

MACRINE (Sainte), sœur de saint Basile et de saint Grégoire de Nysse, après la mort de son père et l'établissement de ses frères et sœurs, se retira dans un monastère, qu'elle et sa mère fondèrent dans le Pont, près du fleuve d'Iris. Elle y mourut saintement en 379. Saint Grégoire son frère a écrit sa *Vie*. On la trouve avec celles des Pères du désert.

MACROBE (Aurélius MACROBIUS), philosophe platonicien. Il était un des chambellans ou grands-maîtres de la garde-robe (*præfectus sacri cubiculi*), de l'empereur Théodose, l'an 422 de Jésus-Christ. Les citoyens de Parme assurent qu'il était de leur ville; mais il dit qu'il n'était pas né dans un pays où l'on parlât latin : ce qui ne s'accorde guère avec les prétentions des Parmesans. On a de lui : 1° *Saturnaliorum libri VII*, qui sont un mélange curieux de critique et d'antiquités. Ce recueil est précieux par plusieurs singularités agréables, et par des observations utiles sur Homère et sur Virgile. L'auteur y fait une mention expresse des enfans massacrés par le roi Hérode; et on voit par son récit qu'il en parle d'après les païens et non d'après l'Evangile; son livre n'est d'ailleurs, quant à la partie historique, qu'un recueil d'anecdotes profanes prises dans les anciens auteurs. (*Voyez* INNOCENS et HÉRODE.) 2° Un *Commentaire* sur le traité de Cicéron intitulé, *Le Songe de Scipion*. Ces deux ouvrages ont été imprimés ensemble pour la première fois à Venise, en 1472, in-fol. et souvent depuis. La meilleure édition de Macrobe est celle de Leyde, 1670, in-8, avec les remarques des commentateurs, connus sous le nom de *Variorum*. On estime aussi celle de Londres, 1694, in-8. 3° *Un petit traité des différences et des analogies entre les verbes grecs et les verbes latins*. Voy. la *Dissertation historique, littéraire et bibliographique sur la vie et les ouvrages de Macrobe*, par Alphonse Mahul, Paris, 1817, in-8.

MACRON (Nævius Sertorius), favori de l'empereur Tibère, l'instrument de la perte de Séjan, lui succéda dans la charge de capitaine des gardes. Il ne se servit de son crédit que pour immoler à son ressentiment et à la cruauté de son maître les plus grands hommes et les personnes les plus vertueuses de l'empire. Lorsque Tibère approcha de sa fin, Macron fit sa cour à Caligula qu'il prévoyait devoir succéder à l'empire. Il se l'attacha par les charmes de sa femme Ennia, que ce prince aimait éperdument. Dans la suite, ayant appris d'un médecin que Tibère n'avait plus que deux jours à vivre, il engagea Caligula à prendre possession du gouvernement; mais voyant que Tibère commençait à se porter mieux, il le fit étouffer sous un tas de couvertures. Macron continua d'être en faveur auprès du nouvel empereur; mais son crédit ne fut pas de longue durée. Caligula l'obligea, lui et sa femme, de se donner la mort l'an de Jésus-Christ 38. Ainsi le crime fut puni par le crime.

MACROPEDIUS (George), savant littérateur, né à Gemert, près de Crave, vers l'an 1475, entra dans l'ordre des hiéronymites, enseigna les belles-lettres avec une réputation brillante à Bois-le-Duc, à Liége, à Utrecht. Il fut très suivi; presque tous ceux qui se distinguèrent dans les belles-lettres en Hollande, vers la fin du 16e siècle, étaient sortis de son école. Il possédait les langues savantes et les mathématiques; à ces connaissances il joignait une piété exemplaire et une grande pureté de mœurs. Il mourut à Bois-le-Duc en 1558. On a de lui 1° : *Computus ecclesiasticus*, Bâle, 1591; 2° *Calendarium chirometricum*, Bâle, 1553; 3° des *Notes* sur l'office divin, pour en faciliter l'intelligence, Bois-le-Duc, 1599, in-4; 4°

Grammaire grecque et latine; plusieurs autres ouvrages classiques, et un grand nombre de pièces dramatiques en vers : deux de ces pièces ont été traduites en français par Antoine Tiron, *Joseph* et *l'Enfant Prodigue*, Anvers, 1564, in-8. Son vrai nom est LANGEVELDT, qu'il a grécisé par les mots, μακρος *longus*, et πεδιον *campus* : c'était l'usage de son siècle.

MADELAINE (Sainte Marie), ainsi nommée du bourg de Magdala, situé dans la Galilée, près la mer de Tibériade, fut guérie par Jésus, qui chassa sept démons de son corps. Elle s'attacha à lui, le suivit au Calvaire ; et après que son corps eut été déposé dans le tombeau, elle retourna à Jérusalem préparer des parfums pour l'embaumer. Le surlendemain, elle alla de grand matin au sépulcre avec les autres femmes ; et n'ayant point trouvé le corps, elle courut en porter la nouvelle aux apôtres, et revint au tombeau. S'étant tournée, elle vit Jésus debout, sans savoir que ce fût lui. Il lui demanda ce qu'elle cherchait. Madelaine, pensant que c'était un jardinier, lui répondit : « Si vous l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai. » Jésus lui dit, *Marie*; et aussitôt, le connaissant à sa voix, elle se jeta à ses pieds pour les lui baiser. Mais Jésus lui défendit de le toucher, lui apprit qu'il resterait encore quelque temps sur la terre avant que d'aller à son Père, et lui ordonna d'aller annoncer cette nouvelle consolante à ses frères. On ne sait plus rien de certain de la vie de Madelaine. L'histoire de son voyage en Provence avec son frère Lazare et sa sœur Marthe n'est pas adoptée par la plupart des critiques ; les témoignages des anciens lui manquent. Il faut convenir néanmoins que si elle n'est point appuyée par des preuves positives, ce genre de preuve ne lui est pas contraire : si rien ne prouve que ce voyage est vrai, rien aussi ne prouve positivement et par voie de fait qu'il soit faux. On peut donc laisser subsister la tradition des Provençaux, quelle qu'elle soit. Les savans auteurs des *Acta Sanctorum*, après avoir amplement discuté la matière, conviennent que cette tradition n'a succombé jusqu'ici à aucun argument péremptoire. L'abbé Papon, dans son Voyage de Provence, paraît l'avoir traitée d'une manière trop leste. On a beaucoup disputé contre l'opinion commune qui fait de Marie-Madelaine, de la pécheresse dont parle saint Luc, chap. 7, et de Marie, sœur de Lazare, une seule et même personne. Le Fèvre d'Etaples, Josse Clicthoue, et le docteur Launoy, ont attaqué cette opinion avec autant d'ardeur que s'il s'agissait d'une vérité fondamentale de la religion et de la morale ; mais ils n'ont pas eu plus raison pour le fonds de la question que pour la manière dont ils l'ont traitée. La tradition, le consentement des Pères, l'office de l'Eglise, la persuasion générale du peuple chrétien, mais surtout le caractère d'amour qui se manifeste dans ces prétendues trois Maries d'une manière si intéressante et si uniforme, ne laissent aucun lieu de douter que les raffinemens de la critique moderne n'aient ici manqué leur objet. On ne peut rien ajouter à la savante et lumineuse dissertation que les bollandistes ont publiée sur cette controverse, *Act. Sanctor.*, tom. 5 julii. Noël Alexandre (sect. 1, dissert. 17) défend aussi l'ancienne et commune opinion. Noël Beda, Bernard Lami, et l'illustre martyr Jean Fischer, l'avaient déjà soutenue, quoique avec un succès moins marqué.

MADELAINE DE PAZZI (Sainte), carmélite, née à Florence en 1566, de l'illustre famille de ce nom, entra très jeune dans le couvent de Sainte-Fédrie de cette ville, où l'on conserve son corps dans une riche châsse. Elle mourut en 1607, fut béatifiée par Urbain VIII en 1626, et canonisée par Alexandre VII en 1699. Madelaine brilla par de grandes vertus, fut tourmentée par diverses tentations, et exerça sur elle-même beaucoup d'austérités. Sa *Vie* a été écrite en italien par Vincent Puccini, et traduite en français par Brochand, et en latin par Papebroch. On en trouve un abrégé dans la *Vie* des Saints de Baillet, au mois de mai. Le Père Salvi, carme de Bologne, a recueilli les *OEuvres* spirituelles de sainte Madelaine

de Pazzi, Venise, 1739. Il a donné les relations des miracles opérés par son intercession, Milan, 1724-28.

MADELENET (Gabriel), poète lyrique, né à Saint-Martin-du-Pui, sur les confins de la Bourgogne, en 1587, mort à Auxerre, le 20 novembre 1661, fut avocat au parlement de Paris, et interprète latin du cardinal de Richelieu, qui lui donna une pension de 700 livres, et lui en obtint une de 1500, du roi. Madelenet avait présenté à ce ministre une *Ode* sur la prise de La Rochelle. Après la mort de Richelieu, il jouit également de la protection du cardinal Mazarin. Il avait du talent pour la versification. Il a mieux réussi dans les vers latins que dans les français. Ce poète avait plus d'étude et d'art que de génie. Ses poésies latines sont travaillées et assez châtiées; ses *Odes* ont de la chaleur et de la véhémence; mais elles ne méritent pas d'être comparées à celles d'Horace, comme a fait Balzac, qui était un juge peu sûr en matière de goût. On remarque qu'il a autant respecté la pureté des mœurs que celle du stile; il ne s'est même jamais permis rien de mordant ni de satirique. Ses *Poésies* parurent à Paris, en 1662, en un fort petit volume in-12. Elles ont été imprimées depuis, avec celles de Sautel, chez Barbou, en 1755, in-12.

MADERNO (Carlo), architecte, né en 1556, à Bissonne, au diocèse de Côme, en Lombardie, était neveu du célèbre architecte Dominique Fontana. Sa première profession fut celle de stucateur. Etant venu à Rome, sous le pontificat de Sixte V, il s'adonna à l'architecture, et eut son oncle pour maître. Il s'acquit de la réputation dans cet art, et parvint à se faire nommer principal architecte de l'église de Saint-Pierre, dont il ne restait plus à faire que la partie antérieure de la croix grecque, qu'il devait former suivant le dessin de Bramante, de Peruzzi et de Michel-Ange Buonarroti, avec la façade. Maderno, pour donner plus de grandeur à ce superbe temple, au lieu de terminer la croix grecque, imagina de la changer en croix latine : d'où sont résultés quelques défauts de proportion et de perspective, qui n'auraient point eu lieu s'il eût suivi le premier plan. C'est à la faiblesse de son ouvrage que l'abbé May (*Temples anciens et modernes*, Paris, in-8) attribue en partie l'ébranlement de la coupole de Saint-Pierre. Mais M. Patte, continuateur du *Cours d'architecture* de M. Blondel, tome 6, page 24, fait voir que ce désordre vient uniquement de ce qu'au lieu de prolonger les contre-forts jusqu'au dessus de la retombée des arcs doubleaux de la voûte, comme on prétend que Michel-Ange l'avait proposé dans un de ses projets, Fontana, chargé de la construction de cette partie, les a placés environ 9 pieds au dessous. M. Patte entre là-dessus dans un grand détail; ses réflexions paraissent naturelles et vraies. (*Voyez* BERNINI.) On blâme aussi l'architecture de la façade, quoiqu'elle présente de grandes beautés. Il faut lire à ce sujet les *memorie degli architetti antichi e moderni* de Milizia. Il est à croire que Maderno fut jugé moins sévèrement par ses contemporains. Non seulement il fut employé à Rome plus qu'aucun autre architecte, mais on voulut avoir de ses dessins dans la plupart des grandes villes d'Italie, et même en France et en Espagne. Il finit en outre le palais de Monte-Cavallo, ainsi que celui du prince Borghèse, à Ripetta, et bâtit plusieurs églises. Cet artiste mourut en 1639.

MADERUS (Joachim-Jean), savant allemand, vivait encore en 1678. Son goût pour les recherches historiques lui fit fouiller beaucoup de bibliothèques. On lui doit : 1° des *Editions* de divers ouvrages anciens, relatifs à l'histoire d'Allemagne; 2° *Scriptores lipsienses, wittembergenses et francofordienses*, 1660, in-4 : 3° *De bibliothecis*, joint au traité de Lomeier, Helmstadt, 1702 et 1705, 2 tomes in-4.

MADRISI (François), né à Udine vers la fin du siècle dernier, mort en 1750, entra de bonne heure dans la congrégation oratorienne d'Italie, et se livra aux devoirs et aux études de son état. Nous devons à ses soins une bonne édition des Œuvres de saint Paulin d'Aqui-

lée, imprimée à Venise, 1737, in-fol.

MAFFÉE, ou MAFFEO-VEGIO, poète latin, chanoine de Saint-Pierre à Rome, né en 1406, à Lodi, dans le Milanais, mort à Rome en 1458, était dataire du pape Eugène IV. Il avait été, selon Tiraboschi, professeur de jurisprudence à Pavie. Il illustra sa plume par plusieurs ouvrages écrits en latin avec beaucoup d'élégance. Les principaux sont : 1° un traité *De Educatione liberorum*, Paris, 1511, in-4, qui passe pour un des meilleurs livres que nous ayons en ce genre ; 2° six livres *De la persévérance de la religion* ; 3° *Discours des quatre fins de l'homme* ; 4° *Dialogue de la vérité exilée* ; 5° plusieurs *Pièces de poésie*, Milan, 1497, in-fol., et 1589, in-12. Celle qui lui fit le plus de réputation, fut son 13ᵉ livre de l'*Enéide*. Quoique l'idée d'être le continuateur d'un poète tel que Virgile fût aussi téméraire que ridicule, il réussit autant qu'on le peut dans un tel projet : le 13ᵉ livre a été traduit en français par de Mouchault, Cologne, 1616, in-16. On a encore de lui un *Poème sur les friponneries des paysans*. Ses poésies, selon M. Landi, ont de la facilité, de l'harmonie et de l'invention.

MAFFÉE, ou MAFFEO (Bernardin), célèbre et savant cardinal, sous le pape Paul III, naquit à Rome en 1514, et mourut en 1553 à 40 ans. La mort, à cette époque, lui fut avantageuse : elle lui épargna la douleur de voir un de ses parens tuer, deux ans après, son frère, sa belle-sœur et ses neveux, du moins si l'on en croit de Thou. Les monumens de son goût pour les lettres sont, des *Commentaires* sur les Epîtres de Cicéron, et un *Traité d'inscriptions et de médailles*.

MAFFÉE (Raphaël). *Voyez* VOLATERRAN.

MAFFÉE, ou MAFFEI (Jean-Pierre), célèbre jésuite, né à Bergame en 1535, enseigna la rhétorique à Gênes en 1563, et en 1564 fut secrétaire de la république, avant d'être de la compagnie de Jésus dans laquelle il entra en 1565. Philippe II, roi d'Espagne, et Grégoire XIII, eurent pour lui une estime particulière. On a dit qu'il était tellement jaloux de la belle latinité, que, de peur de l'altérer, il demanda au pape la permission de dire son bréviaire en grec : c'est une fable. Le cardinal Bentivoglio, ami de ce jésuite, fait entre lui et Strada le parallèle suivant : « Ils se ressemblent dans la beauté » du stile, dans la noblesse, dans l'harmonie des paroles, et dans la clarté des » pensées ; mais le père Maffée l'emporte » par la pureté de la langue, et Strada » par l'élégance : l'un écrit avec gravité, » et l'autre avec beaucoup d'esprit. » L'extérieur du père Maffée n'avait rien qui annonçât son mérite ; sa conversation même était sans agrément. Il était d'un tempérament délicat, et ne conservait sa santé que par un régime pénible. Il était prompt à s'enflammer ; mais il rentrait en lui-même, et demandait pardon à ceux que sa vivacité avait offensés ou scandalisés. Il donnait à la perfection de ses ouvrages plus de temps que d'autres à la composition des leurs. Quand on lui paraissait surpris de cette lenteur, il répondait que les lecteurs ne s'informaient pas du temps qu'on avait mis à composer un ouvrage, mais des beautés qu'on y trouvait. Il mourut à Tivoli le 20 octobre 1603. On a de lui : 1° *De vita et moribus sancti Ignatii*, in-8, Venise, 1685, et Bergame, 1747, 2 vol. in-4. C'est un enfant qui peint son père ; mais s'il a la tendresse et la naïveté de cet âge, il a les grâces et la vigueur des meilleurs écrivains latins. 2° *Historiarum indicarum libri XVI* (traduits de l'espagnol, du P. A. Costa), plusieurs fois réimprimés, in-fol. et in-8. Le stile en est très pur et très élégant. Les mémoires sur lesquels cet ouvrage a été composé sont les plus sûrs que l'auteur eût pu se procurer sur ces régions lointaines ; on assure que c'est le travail de dix années. Le début en est magnifique et sublime ; et en général les réflexions de l'auteur et sa manière de présenter les grands événemens sont pleins de dignité et de force. L'abbé de Pure l'a assez mal traduit en français. Elle va jusqu'en 1558. On y trouve à la fin la traduction des *Lettres* écrites des Indes par les missionnaires. Elles ont aussi paru sé-

parément sous le titre de *Rerum a societate Jesu in Oriente gestarum volumen*, Cologne, 1574, in-8. Cinq livres de ces lettres sont *De japonicis rebus.* Le cardinal Henri de Portugal avait appelé Maffei à Lisbonne pour écrire l'*Histoire générale des Indes orientales.* Grégoire XIII chargea Maffei d'écrire l'*Histoire* de son pontificat. Cet ouvrage, qu'il laissa manuscrit, n'a été publié qu'en 1742, à Rome, en 2 vol. in-4. On trouve la *Vie* de Maffei à la tête de ses *OEuvres latines* imprimées à Bergame, 1746, 2 vol. in-4.

MAFFÉE ou MAFFEI (François Scipion) littérateur célèbre, frère du précédent, né à Véronne le 1er juin 1675, d'une famille illustre, fut associé fort jeune à l'académie des Arcades de Rome. A 27 ans, il soutint publiquement dans l'université de Vérone une thèse qui respirait la gaîté de la jeunesse et de la poésie, quoique en prose. Elle roulait toute sur *l'amour*, et contenait cent conclusions très décentes et sages, quoique dans une matière où il est aisé de s'oublier. Le marquis, passionné pour tous les genres de gloire, voulut goûter celle des armes. Il entra au service de Bavière, et se trouva en 1704 à la bataille de Donawert, en qualité de volontaire. L'amour des lettres le rappela bientôt en Italie. Il eut alors à soutenir une autre espèce de guerre; il écrivit contre le duel, à l'occasion d'une querelle où son frère aîné était engagé. Il fit un livre plein de savantes recherches sur les usages des anciens, pour terminer les différends des particuliers. Il y fit voir aux duellistes que ce prétendu point d'honneur et le duel en lui-même sont opposés à la religion, au bon sens et aux intérêts de la vie civile. Le marquis Maffei s'attacha ensuite à réformer le théâtre de sa nation. Il composa sa *Mérope*, qui eut un succès brillant et soutenu; une comédie, sous le titre de *la Cérémonie*, fut aussi fort applaudie. Sa réputation était répandue dans toute l'Europe, quand il vint en France en 1732. Son séjour à Paris fut de plus de quatre années. On vit en lui un génie étendu, un esprit vif, fin, pénétrant, avide de découvertes, et très propre à en faire; une humeur enjouée, un cœur naturellement bon, sincère, désintéressé, ouvert à l'amitié, plein de zèle pour la religion et fidèle à en remplir les devoirs. A peine voulut-on s'apercevoir qu'il se prévenait aisément de ses propres idées; qu'il était délicat sur le point d'honneur littéraire, rétif à la contradiction, trop absolu dans la dispute, et qu'il semblait vouloir faire régner ses opinions comme par droit de conquête. Le marquis Maffei passa de France en Angleterre; de là en Hollande, et ensuite à Vienne, où il reçut de l'empereur Charles VI des éloges plus flatteurs pour lui que les titres les plus honorables. De retour en Italie, il continua à s'occuper des sciences, et mourut le 11 février 1755, à l'âge de quatre-vingts ans. Les Véronais l'avaient chéri avec une espèce d'idolâtrie. Pendant sa dernière maladie, on fit des prières publiques, et le conseil lui décerna, après sa mort, des obsèques solennelles. On prononça dans la cathédrale de Véronne son oraison funèbre. On a beaucoup parlé de l'inscription : AU MARQUIS SCIPION MAFFEI VIVANT, mise au bas de son buste, qu'il trouva, à son retour à Vérone, placé à l'entrée d'une des salles de l'académie. Ce sont peut-être ces honneurs exagérés qui ont donné à ce savant estimable le ton décisif et les airs de suffisance qu'on lui a reprochés. Les principaux de ses ouvrages sont : 1° *Rime e prose*, Venise, 1719, in-4 ; 2° *La scienza cavalleresca*, Rome, 1710, in-4. Ce livre, contre l'usage barbare des duels, est excellent. Il en a paru six éditions. La dernière a été commentée par le Père Pali, membre de l'académie des Arcades, sous le nom de *Tédalgo*. 3° La *Mérope*, tragédie. Il y en a eu plusieurs éditions. 4° *Traduttori italiani, ossia notizia dei volgarizzamenti d'antichi scrittori latini e greci*, Venise, 1720, in-8 ; 5° *Teatro italiano, ossia scelta di tragedie per uso della scena*, en 3 vol. in-8 ; 6° *Cassiodori complexiones in Epistolas et Acta apostolorum et Apocalypsim, ex vetustissimis membranis erutæ*, Florence,

1721, et Rotterdam, 1738; 7° *Istoria diplomatica, che serve d'introduzione all' arte critica in tal materia*, 1727, in-4; 8° *Degli anfitheatri, e singolarmente del Veronese*, Vérone, 1728; 9° *Supplementum Acaciarum, monumenta nunquam edita continens*, Venise, 1728; 10° *Musæum veronense*, 1729, in-fol.: c'est un recueil d'inscriptions relatives à sa patrie; 11° *Verona illustrata*, in-fol., Vérone, 1732, et en 4 vol. in-8. La république de Venise, à qui l'auteur dédia cet ouvrage, le décora d'un titre qui ne se donne qu'à la première noblesse, avec des revenus, des immunités et des priviléges. 12° *Il primo canto dell' Iliade d'Omero, tradotto in versi italiani*, Londres, 1737, en vers non rimés; 13° *La Religione dei Gentili nel morire, ricavata da un bassorilievo anticoche si conserva in Parigi*, Paris, 1736, in-4; 14° *Osservazioni letterarie che possono servire di continuazione al Giornale de' letterati d'Italia*; 15° on a encore de lui un ouvrage *sur la Grâce*. C'est une histoire théologique de la doctrine et des opinions qui ont eu cours dans les cinq premiers siècles de l'Eglise, au sujet de la grâce, du libre arbitre et de la prédestination: elle est en italien, et fut imprimée à Trente en 1742. Maffei y a joint quelques écrits théologiques qu'il avait aussi composés. 16° Des *Editions* estimées de quelques Pères. Son attachement aux vérités du christianisme était aussi vif que réfléchi. Il donnait quelquefois dans des opinions qui paraissaient neuves et singulières; mais il ne les défendait qu'autant qu'il les croyait conformes à la saine doctrine. Une *Lettre au Père Ansaldi*, où il nie absolument l'existence actuelle de la magie, a été refutée par les savans Muratori et Tartarotti. Le célèbre marquis devait se borner à rejeter la multitude de fables qu'on débite en cette matière, sans attaquer la possibilité ou la réalité de la chose en elle-même. Il y a d'ailleurs de l'inconséquence dans son opinion, puisqu'il reconnaît que la magie a existé autrefois, qu'il y a encore aujourd'hui des possessions, etc. Il admet d'un côté ce qu'il rejette de l'autre. Les passages des Pères qu'il allègue sont ou tronqués ou mal expliqués; ceux où les mêmes Pères établissent clairement la magie ne sont pas rapportés, etc. (*Voyez* ASMODÉE, DELRIO, DE HAEN, SPÉE, etc.) En général, on reconnaît dans ses écrits une science plus étendue que profonde, plus variée que réfléchie, plus d'érudition que de logique, plus d'élocution que de pensées. Son stile en prose manque parfois de précision et de nerf; il est pour l'ordinaire languissant et parasite. La marche de ses idées est quelquefois dénuée d'ordre, plus souvent de fermeté et de vigueur. Les *Œuvres* de Maffei ont été recueillies en 1790, à Venise, 28 vol. in-8. La *Mérope* de Voltaire, qu'il dédia à Maffei, est calquée en partie sur celle du poète italien. La *Mérope* du célèbre Alfieri ne ressemble à aucune des deux premières; et sous plusieurs rapports elle leur est supérieure en mérite. Il ne faut pas le confondre avec Scipion Signello MAFFEI de Tortone, auteur d'une *Histoire de la ville de Mantoue*, en italien.

MAGALLIAN (Côme), jésuite portugais, dont on a des *Commentaires* sur Josué, sur les Juges, sur les Epîtres à Tite et à Timothée, et sur d'autres écrits, occupa une chaire de théologie à Coïmbre, où il mourut en 1624, dans sa 73e année.

* MAGALLON (Charles), né à Marseille en 1741, entra dans la diplomatie commerciale, devint consul de France à Salonique, puis au Caire où il résida plus de 20 ans. Il rendit les plus grands services à la France par la part qu'il prit aux négociations qui eurent lieu en 1785 entre le gouvernement et le Pacha d'Egypte, et par la protection efficace qu'il obtint pour les voyageurs français qui parcouraient l'Egypte. Tout porte à croire que sa correspondance a donné la première idée de l'expédition que dirigea le général Buonaparte dans ce pays. Quoiqu'il en soit, la connaissance qu'il possédait de toutes les parties du pays, de ses ressources, et en un mot de tout ce qui pouvait intéresser l'armée française, le mit dans le cas de lui être très utile; il fut pour les

chefs de cette expédition un guide actif et éclairé. Le gouvernement français lui fit à son retour une pension de 6,000 fr. dont il a joui jusqu'en 1820, époque de sa mort.

*MAGALLON (François-Louis, comte de LA MORLIÈRE), général français, né en 1754, à l'île Adam, fit ses premières armes en Corse sous M. de Marbeuf. Après avoir passé dans le régiment de Deux-Ponts, il eut un avancement rapide : parvenu au grade de lieutenant-général au commencement de la révolution, il fut nommé en 1795 chef d'état major de l'armée destinée à passer dans l'Inde anglaise. Cette expédition n'ayant point eu lieu, le général Magallon s'embarqua peu de temps après à la tête de quelques troupes pour l'île de France, qu'il était chargé de protéger contre les ennemis du dedans et du dehors. A son arrivée dans cette île, il fut obligé de contenir un mouvement insurrectionnel des colons qui voulaient assurer leurs propriétés. Il rétablit le calme par les mesures sages et prudentes qu'il sut prendre dans cette circonstance difficile, et, pendant six ans qu'il commanda ensuite dans l'île de France, il s'attira le respect et la reconnaissance de ses administrés. Chargé en 1804 du gouvernement de l'île Bourbon, il resta deux ans dans cette colonie, demanda et obtint son rappel en France, et fut investi du commandement de la 15e division militaire. En 1805 il fut mis à la retraite, vécut dès lors dans l'obscurité, et mourut à Paris en 1825.

MAGALOTTI (Laurent, le comte), savant littérateur, né le 13 décembre 1637, à Rome, de parens originaires de Florence, fut employé dans plusieurs négociations importantes. Il alla dans diverses cours de l'Europe, en qualité d'envoyé du grand-duc, qui l'honora de la charge de conseiller d'état du grand-duc de Toscane, et mourut en 1711. Magalotti était très difficile sur ses écrits ; rien ne pouvait contenter sa délicatesse scrupuleuse. On frappa à son honneur une médaille, dont le revers est un Apollon rayonnant, et la légende, *Omnia lustrat*. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : 1° le *Recueil des expériences* faites par l'académie *del Cimento*, dont il était secrétaire, Florence, 1667 et 1691, in-fol. ; 2° *Lettres familières contre les athées*, 1741, in-12 ; 3° des *Relations de la Chine*, etc. ; 4° *Lettere scientifiche*, 1721, 2 vol. in-4 ; 5° *Canzonette anacreontiche di Lindore Elateo*, 1723, in-8 ; 6° *Opere*, 1762, in-8. Salvino Salvini a donné sa *Vie* en latin.

MAGATUS ou MAGATI (César), né en 1579 à Scandiano, fut fait docteur en médecine à Bologne l'an 1597, et professeur à Ferrare en 1613. Il s'attacha particulièrement à montrer les défauts de la méthode qui était alors en usage pour panser les plaies, et y substitua une pratique appuyée sur une expérience suivie et réfléchie. Il donna à ce sujet un bon traité intitulé : *De rara medicatione vulnerum*, Venise, 1616, in-fol. ; Leipsick, 1733, 2 vol. in-4. Sur la fin de ses jours, il se fit capucin, sous le nom du Père Liberat de Scandiano ; ce qui ne l'empêcha pas d'exercer son art avec la permission de ses supérieurs. Il mourut en 1647. — Son frère, Jean-Baptiste MAGATUS, se distingua aussi dans la médecine : on a de lui *Considerationes medicæ*, Bologne, 1637, in-4.

MAGDALEN, prêtre anglais et chapelain de Richard II. Comme il ressemblait beaucoup au roi par les traits du visage et par la taille, quelques seigneurs révoltés le revêtirent en 1399 d'habits royaux après l'assassinat de Richard, et le firent reconnaître par un grand nombre d'Anglais. Mais le nouveau roi Henri IV ayant pris quelques-uns des principaux du parti, le reste se dissipa. Magdalen et un autre chapelain du roi tâchèrent de se sauver en Ecosse ; on les prit, et on les enferma dans la tour de Londres. Ils furent tous deux pendus et écartelés en 1400.

MAGDELENET. *Voyez* MADELENET.

MAGELLAN (Ferdinand), autrement *Fernando* de MAGALHAENS, célèbre navigateur et capitaine portugais, s'est immortalisé par ses découvertes. On ne connaît ni le lieu de sa naissance ni les particularités de sa vie privée. Il com-

mença ses expéditions par la conquête de Malaca, faite en 1510, et dans laquelle il combattit sous le grand Albuquerque, appelé le *Mars portugais*. Il se distingua bientôt tant par sa bravoure que par son intelligence dans l'art de la navigation, et par une connaissance exacte des côtes des Indes orientales. A son retour en Portugal, il se crut en droit de demander une récompense au roi Emmanuel. N'ayant pu l'obtenir, il renonça à sa patrie, et alla à Valladolid offrir ses services à Charles-Quint pour la conquête des îles Moluques. L'empereur n'hésita point à lui confier une flotte de cinq vaisseaux, et Magellan partit en 1519. Lorsqu'on fut à la hauteur de Rio-Janeiro, la chaleur de ce nouveau climat causa tant de maladies dans la flotte, que l'équipage, découragé, jugea qu'il était impossible de poursuivre l'entreprise. Le tumulte alla si loin, que Magellan fut obligé de punir de mort les principaux chefs de la révolte, qui étaient Mendoce et Quejada, Castillans distingués. Il fit hiverner sa flotte dans la rivière et dans le port de Saint-Julien, au pays des Patagons, où l'on aperçut des hommes qu'on prit mal à propos pour des géans, parce qu'ils étaient un peu plus grands que les Nègres et quelques nations indiennes, et qu'on ne se donna pas la peine de les bien examiner, comme Bougainville l'a vérifié depuis par des observations sûres et répétées. Magellan appela ce cap le *Cap des Vierges*, parce qu'il avait été découvert le jour de Sainte-Ursule. A 12 lieues de là, il entra dans un détroit, auquel il donna son nom, dont la bouche avait une lieue de largeur, et qui était borné de montagnes fort escarpées. Il y pénétra environ jusqu'à 50 lieues, et rencontra un autre détroit plus grand, qui débouchait dans les mers occidentales; il donna à celui-ci le nom de *Jason portugais*. Enfin, après une navigation de 1500 lieues depuis ce cap, il découvrit plusieurs îles habitées par des idolâtres, (c'étaient les *Philippines*, et il prit terre à celle de Zébu. Les Espagnols y furent reçus par le souverain du pays, qu'ils instruisirent et convertirent à la foi; car il faut rendre à cette nation la justice d'avoir toujours joint le zèle pour la religion à l'amour des conquêtes; et si quelques-uns de ses voyageurs ou de ses colons ont exercé des barbaries, comme ceux des autres peuples de l'Europe, l'esprit général de la nation a toujours été dirigé vers le bonheur religieux de ses nouveaux sujets. Le roi de Zébu engagea Magellan à se joindre à lui pour faire la guerre au souverain de l'île de Matan. (Mais à peine fut-il entré dans le pays, accompagné de 55 hommes seulement. qu'une multitude de sauvages l'attaqua et fit périr presque tous les siens. Atteint par plusieurs coups de pierres, il tomba sur le sol, et les sauvages l'achevèrent à coups de lances. Cet événement eut lieu en 1520; Sébastien del Cano ramena en Espagne le reste de l'équipage. Magellan était très instruit dans la cosmographie et l'astronomie, et fut lié avec le fameux Jalevo. Il fut le premier qui pénétra dans le grand Océan, par le sud de l'Amérique: Vasco de Gama s'était ouvert, 21 ans auparavant, un chemin dans la mer des Indes par le cap de Bonne-Espérance. Le bibliographe espagnol, Nicolas Antonio, assure que le Routier des navigations de Magellan était manuscrit entre les mains d'Antonio Moreno, cosmographe de la contractation de Séville On en trouve une description abrégée dans le recueil de Ramusio. (On peut consulter l'historien Herrera.) Le journal de Pigafetta qui fit partie de l'expédition est la seule relation qui ait été rendue publique : une copie en fut adressée d'Italie à Catherine de Medicis qui la fit traduire en français par J. Fabre : cette édition a servi d'original à toutes les éditions de Pigafetta qui sont connues en quelque langue que ce soit. Il paraît que Fabre a beaucoup abrégé, et avec peu de discernement, l'original qui lui avait été confié.)

* MAGELLAN ou MAGALHAENS (Jean-Hyacinthe), de la même famille que le précédent, naquit à Lisbonne en 1723 et mourut en 1790, à Islington, près de Londres. Destiné par ses parens à l'état monastique, il en prit l'habit

dans un couvent de l'ordre de St.-Augustin ; mais il se dégoûta bientôt de la vie du cloître, et, quoiqu'il eût déjà fait profession, il s'enfuit en Angleterre vers l'an 1764. La parfaite connaissance qu'il avait des langues de l'Europe le fit choisir pour accompagner dans leurs voyages plusieurs jeunes seigneurs de ce pays. Dans ses voyages, il augmenta lui-même ses connaissances par le grand nombre de ses observations. De retour en Angleterre, il conserva des relations avec presque tous les savans de l'Europe, surtout avec ceux de France. Il étudia jusqu'à la fin de sa vie ses sciences de prédilection, surtout la physique et la mécanique, fit un grand nombre d'expériences dont les résultats furent utiles à leurs progrès, et perfectionna plusieurs instrumens. Magellan était membre de la société royale de Londres, et correspondant des académies des sciences de Paris, de Madrid, de St.-Pétersbourg, etc. Outre un nombre considérable *d'articles* dans le *Journal de Physique* de l'abbé Rosier, années 1778-1783, on a de lui plusieurs ouvrages parmi lesquels nous citerons : 1° *Description des octans et sextans anglais, ou quarts de-cercle à réflexion*, etc., Paris, 1775, in-4 ; *Descriptions* (en anglais) *et usages des nouveaux baromètres pour mesurer la hauteur...... et la profondeur*, etc., 1779, in-4 ; *Description* (idem) *d'un appareil en verre pour composer des eaux minérales artificielles*, etc., *ibid.*, 1777-1783, in-8 ; traduit en allemand par G.-F. Wenzel. Il a en outre publié avec augmentation la traduction anglaise de la *Minéralogie* de Cronstedt par G. d'Engestrom, Londres, 1788, 2 volumes in-8 ; il a aussi rédigé les *Voyages et Mémoires* de Beniowski.

MAGEOGHEGAN (Jacques), prêtre irlandais, habitué à la paroisse Saint-Méry à Paris, mort le 30 mars 1764, à 63 ans, est auteur d'une *Histoire d'Irlande*, Paris, 1758, 3 volumes in-4. Elle est remplie de recherches que l'on ne trouve pas ailleurs. L'auteur, qui était catholique, fait des descriptions touchantes des maux que le schisme et l'hérésie ont faits à sa patrie. Son stile pourrait être plus élégant. Son ouvrage cependant, à bien des égards, peut paraître préférable à celui de M. Leland.

MAGES : ce nom, qui veut dire *sages*, désigne particulièrement les illustres seigneurs qui, conduits par un météore lumineux que l'Ecriture appelle *étoile*, vinrent du fond de l'Orient adorer J.-C., troublèrent la cour d'Hérode par la recherche qu'ils firent de cet enfant divin, et retournèrent dans leur patrie, après lui avoir rendu leurs hommages. On les appelle ordinairement *les trois Rois*. Claudien, poète païen, leur donne aussi ce nom, et désigne les présens symboliques qu'ils firent au Sauveur des hommes :

Dant tibi Chaldæi prænuntia munera reges :
Myrrham Homo, Rex aurum, suscipe thura Deus.

Ce passage est parfaitement conforme à ce qu'une ancienne tradition nous apprend sur ce sujet. (*Voyez* JUVENCUS.) Chalcidius, philosophe païen, dans son commentaire sur le Timée de Platon, pag. 219, fait mention de l'apparition de l'étoile miraculeuse qui conduisit les Mages à Bethléem. « Il y a, dit-il, une » autre histoire plus digne de notre vé» nération religieuse, qui raconte l'appa» rition d'une étoile destinée à annoncer » aux hommes, non des maladies ou » quelque mortalité funeste, mais la ve» nue d'un Dieu, uniquement descendu » pour le salut et le bonheur du genre » humain. Elle ajoute que cette étoile » ayant été observée par des Chaldéens » versés dans l'astronomie, sa route noc» turne les conduisit à chercher le Dieu » nouvellement né, et qu'ayant trouvé » cet auguste enfant, ils lui rendirent les » hommages dus à un si grand Dieu. » On donne ordinairement aux trois Mages les noms de *Gaspard*, *Melchior*, *Balthasar*, et l'on croit que parmi eux il y en avait un noir. La cathédrale de Cologne se glorifie de posséder les corps de ces illustres voyageurs ; mais cette prétention ne paraît pas fondée sur des titres qui puissent essuyer un examen sévère. Le monument ou lypsanothèque qui renferme ces reliques, est d'une richesse extraordinaire et d'un grand travail. Le

Père Crombach, jésuite, a écrit en faveur de cette tradition de l'Eglise de Cologne un grand volume in-folio, où il y a bien plus de recherches que de critique : *Primitiæ gentium, sive Historia sanctorum trium Magorum*, Cologne, 1654. Le jour de l'Epiphanie, l'Eglise célèbre dans la personne des trois rois la vocation de toutes les nations à la foi de l'Evangile, comme l'on voit dans l'office de ce jour, composé des passages les plus lumineux et les plus touchans de l'ancien Testament, relatifs aux effets merveilleux du christianisme, et à la réunion de tous les peuples sous la loi de J.-C.

MAGGI (Jérôme), *Magius*, d'Anghiari dans la Toscane, eut du goût pour les arts et pour toutes les sciences, et les cultiva avec succès. Ses talens déterminèrent les Vénitiens à lui donner la charge de juge de l'amirauté dans l'île de Chypre. Famagouste, assiégée par les Turcs, trouva en lui toutes les ressources qu'elle aurait pu attendre du plus habile ingénieur. Il désespéra les assiégeans par les machines qu'il inventa pour détruire leurs travaux ; mais ils eurent leur revanche. La ville ayant été prise en 1571, ils pillèrent la bibliothèque de Maggi, l'emmenèrent chargé de chaînes à Constantinople, et le traitèrent de la manière la plus barbare. Après avoir travaillé tout le jour à des ouvrages bas et méprisables, il passait la nuit à écrire. Il composa, à l'aide de sa mémoire seule, des traités remplis d'érudition, qu'il dédia aux ambasseurs de France et de l'empereur. Ces deux ministres, touchés de compassion, voulurent le racheter ; mais, tandis qu'ils traitaient de sa rançon, Maggi trouva le moyen de s'évader, et de se sauver chez l'ambassadeur de l'empereur. Le grand visir, irrité de cette évasion, l'envoya reprendre, et le fit étrangler dans sa prison le 27 mai 1572. C'était un homme d'une profonde érudition, laborieux, bon citoyen, ami sincère, et digne d'une meilleure fortune. Ses principaux ouvrages sont : 1° un traité : *De tintinnabulis*, Hanau, 1608, in-8, précédé de la vie de l'auteur par Sweert, Amsterdam, 1664, in-12. Ce traité des cloches est très savant ; et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que, comme nous venons de le dire, l'auteur le fit de mémoire. 2° Un autre, *De equuleo*, Hanau, 1609, in-8 ; 3° *De la fin du monde par le feu*, Bâle, 1562, in-folio ; 4° des *Commentaires* sur les *Vies* des hommes illustres d'Emilius Probus, in-folio ; 5° des *Commentaires* sur les Instituts, in-8 ; 6° des *Mélanges*, ou *diverses leçons*, 1564, in-8. Tous ces ouvrages, écrits assez élégamment en latin, sont remplis de recherches. On a encore de lui un *Traité de fortifications*, en italien, 1589, in-folio, et un livre *De la situation de l'ancienne Toscane*. (Il faut ajouter à ces ouvrages de Maggi un poème intitulé *I cinque canti* ou *les cinq premiers chants des guerres de Flandre*, Venise, 1551, in-8. On trouvera une liste plus détaillée de ses productions à la suite de sa *Vie* écrite par Sweert, et dans les *Eloges* de Tessier, tome 2, pag. 370.)

MAGGI (Barthélemy), médecin, frère du précédent, naquit à Bologne en 1477, et y mourut en 1552. Nous avons de lui un *Traité sur la guérison des plaies faites par les armes à feu* en latin, Bologne 1552, in-4. On a remarqué que Laurent Joubert, qui a composé un traité en français sur le même sujet, a beaucoup copié celui de Maggi.

MAGGI (François-Marie). *Voyez* MAGGIO ou MAGIO.

MAGIO ou plutôt MAGGIO (François-Marie), chanoine régulier, né en 1612, mort l'an 1686 à Palerme, fut envoyé dans les missions de l'Orient l'an 1636 par la congrégation de la Propagande. Il parcourut la Syrie, l'Arabie, l'Arménie, et y fit beaucoup de fruit. Partout il montra qu'il savait allier un grand zèle à beaucoup de prudence. (De retour en Italie, il se rendit à Rome, où il travailla, par ordre de la Propagande, à la *Grammaire* des langues orientales ; étant passé à Naples, l'amitié du vice-roi lui facilita les moyens d'établir dans ce royaume plusieurs maisons de théatins, ordre dont il était membre.) On a de lui : 1° *Syntagmata linguarum orientalium*, Rome, 1670, in-folio ; 2° *De sacris cæremo-*

nis ; 3° *De Pauli IV inculpata vita disquisitiones historicæ* ; 4° plusieurs ouvrages sur le *Rituel* et *ascétiques*.

MAGINI (Jean-Antoine), célèbre astronome et mathématicien, natif de Padoue, enseigna à Bologne avec réputation. Ce savant était infecté des erreurs trop communes alors de l'astrologie. Il mourut à Bologne le 11 février 1617, à 62 ans. On a de lui : 1° des *Ephémérides*, un *Traité du miroir concave sphérique*, traduit en français, 1620, in-4 ; 2° *Novæ cœlestium orbis theoricæ congruentes cum observationibus N. Copernici*, Venise, 1589 ; 3° *Commentarius in geographiam et tabulas Ptolemei*, Cologne, 1597 ; 4° l'*Italia descrittacon LX tavole geografiche*, Bologne, 1626, in-folio.

* MAGISTRIS (Simon ou Siméon de), savant orientaliste, né à Serra, village de Corse, en 1728, alla fort jeune à Rome, où il devint prêtre de l'oratoire de l'église neuve. S'étant adonné à l'étude des langues anciennes, il fut successivement employé par les papes Clément XIV et Pie VI : ce dernier le nomma évêque de Cyrène *in partibus*, et le mit à la tête de la congrégation, chargée de corriger les livres et les liturgies des églises orientales. On lui doit : 1° *Daniel secundum Septuaginta*, etc., grec et latin, Rome, 1772, in-folio ; 2° *Acta Martyrum ad ostia Tiberina ex MSS.*, etc. Rome, 1795 ; *S. Dionysii Alexandrini, etc., opera quæ supersunt*, grec et latin, Rome, 1796, in-folio ; *Gli atti di cinque martiri nella Cora*, etc. Rome, 1801, in-8, et une édition du Père *Josephi Bianchini Elogium hist.*, Rome, 1764.

MAGLIABECCHI (Antoine), savant bibliothécaire, né à Florence, le 28 octobre 1633, fut d'abord destiné à l'orfèvrerie ; mais on lui laissa suivre ensuite son goût pour les belles-lettres, et il devint bibliothécaire de Côme III, grand-duc de Toscane. Il mourut à Florence en 1714, à 81 ans, laissant sa nombreuse bibliothèque au public, avec un fonds pour l'entretenir. Il était consulté par tous les savans de l'Europe. Conseils, livres, manuscrits, rien n'était refusé à ceux dans qui il voyait le germe de l'esprit. On a imprimé à Florence, en 1745, un recueil de différentes *Lettres* que des savans lui avaient écrites, in-8 ; mais ce recueil est incomplet, parce que Magliabecchi négligeait de mettre en ordre ses papiers. On a encore de lui des éditions de quelques ouvrages. (Sa *Vie*, écrite par Marini, n'a point été imprimée ; mais il en a paru un extrait assez étendu dans le *Giornale de' letterati d'Italia*, tom. 33. Ce savant était doué d'une rare érudition, et d'une mémoire prodigieuse. Un jour que le grand-duc lui demanda un ouvrage fort rare, Magliabecchi lui répondit.... « Il est impossible de vous » le procurer : il n'y en a au monde » qu'un seul exemplaire, qui est à Con» stantinople dans la bibliothèque du » Grand-Seigneur ; c'est le septième vo» lume de la deuxième armoire du côté » droit, en entrant... »)

MAGLOIRE (Saint), natif du pays de Galles, dans la Grande-Bretagne, embrassa la vie monastique, vint en France, fut abbé de Dol, puis évêque régionnaire en Bretagne. Il établit dans la suite un monastère dans l'île de Jersey, où il mourut en octobre 575, à près de 80 ans. Ses reliques furent transférées à Paris au faubourg Saint-Jacques, dans un monastère de bénédictins, cédé aux Pères de l'Oratoire en 1628. C'était, avant la révolution française, *le séminaire Saint-Magloire*, célèbre par les savans qu'il a produits.

* MAGNAN (Dominique), né en 1731 à Raillane près de Forcalquier en Provence, entra dans l'ordre des minimes, et fut envoyé à Avignon, puis à Marseille pour y professer la théologie. Entraîné par son goût pour la science des antiques, il y employa tous ses loisirs, et parvint à former un assez beau cabinet de médailles et d'inscriptions. Vers 1760 il obtint la permission de voyager. Il se rendit d'abord à Vienne en Autriche, où l'empereur François I chercha à l'attacher au cabinet impérial ; mais il refusa cette offre, et se rendit en Italie par le Tyrol. A son arrivée, ses supérieurs le placèrent

à la tête de la maison de la Trinité du Mont, où il se livra tout entier aux sciences. C'est là qu'il composa ses principaux ouvrages. Quelques désagrémens qu'il éprouva de la part de son général, l'obligèrent de quitter Rome. Il se retira à Florence, où il tomba malade de chagrin, et mourut à l'hôpital dans le mois d'août 1796. On a de lui : 1° *La ville de Rome*, ou *Description abrégée de cette superbe ville*, Rome, 1763, 2 vol. in-12; 2° édition, 1778, 4 vol. in-fol., avec 425 gravures. 2° *Dictionnaire géographique*, *portatif de la France*, 1765, 4 vol. in-8. 3° *Problema de anno nativitatis Christi*, 1772, in-8; 1774, in-4; 4° *Miscellanea numismatica in quibus exhibentur populorum insigniumque virorum numismata omnia*, 1772-74, 4 vol in-4. C'est un recueil de médailles, mais sans explications. Ce livre n'ayant pas eu de succès, les libraires le reproduisirent sous les titres suivans : 1° *Bruttia numismatica*, *seu Bruttiæ hodie Calabriæ populorum numismata omnia*, 1775, in-fol.; 2° *Lucania numismatica*, 1775, in-4; 3° *Japygia numismatica*, 1775, in-4. On assure qu'il a laissé en manuscrit une partie de l'*Histoire des grands ducs de Toscane*.

MAGNAN. *Voyez* MAIGNAN.

MAGNENCE (Flavius Magnentius Augustus), Germain d'origine, naquit vers 303, parvint du grade de simple soldat aux premiers emplois de l'empire. L'empereur Constant l'honora d'une amitié particulière, et dans une révolte le délivra de la fureur des soldats, en le couvrant de sa robe. Magnence paya son bienfaiteur de la plus noire ingratitude; il le fit mourir en 353, après s'être fait proclamer empereur. Ce crime le rendit maître des Gaules, des îles Britanniques, de l'Espagne, de l'Afrique, de l'Italie et de l'Illyrie. (Il entra triomphant dans Rome, tandis que Constance II était occupé dans la guerre contre les Perses, y fit massacrer les principaux citoyens, s'empara de leur fortune, et força les autres à racheter leur vie en lui cédant leurs biens.) Constance II se disposa à venger la mort de son frère; il marcha contre Magnence, et lui livra bataille en 351, près de Murcie en Pannonie. L'usurpateur, après une vigoureuse résistance, fut obligé de prendre la fuite, et son armée fut taillée en pièces. Il perdit peu à peu les pays qui l'avaient reconnu. Il ne lui resta plus que les Gaules, où il se réfugia. (Cette bataille coûta aux Romains plus de 50,000 hommes de leurs meilleures troupes; et cette perte, qui fut irréparable, facilita les invasions des Barbares.) La perte d'une bataille, entre Die et Gap, achera de jeter Magnence dans le désespoir. Il se sauva à Lyon, où, après avoir fait mourir tous ses parens, entre autres sa mère et son frère, il se donna la mort en 353, à 50 ans. Ce tyran aimait les belles-lettres, et avait une certaine éloquence guerrière qui plaisait beaucoup. Son air était noble, sa taille avantageuse, son esprit vif et agréable; mais il était cruel, fourbe, dissimulé, et il se décourageait aisément : il était païen. Sa tête fut portée par tout l'empire.

MAGNERIC (Saint), un des plus saints évêques du VI° siècle, gouverna l'Eglise de Trèves, sous les règnes de Sigebert, Childebert et Chilpéric. Entre autres monumens qu'il a laissés de sa piété, on compte la célèbre abbaye de Saint-Martin, qu'il fonda hors des murs de la ville, en mémoire du saint évêque de Tours, pour qui il avait une singulière vénération. Il mourut en 596. Saint Grégoire de Tours nous a conservé quelques particularités de sa vie.

MAGNET (Louis), jésuite, né l'an 1575, mort en 1657, fut le rival de Buchanan en poésie sacrée. Il s'est fait un nom par sa *Paraphrase* en vers latins des *Psaumes* et des *Cantiques* de l'Ecriture sainte. Cet auteur est assez bien entré dans l'esprit des écrivains sacrés, et a rendu, autant qu'il est possible, la force de leurs expressions.

MAGNI (Jacques), augustin, né à Toulouse, mort vers 1422, fort âgé, est auteur d'une introduction à la philosophie, intitulée *Sophologium*, Paris, 1471, in-4, édition assez rare. Il y en a une autre plus ancienne, sans date.

MAGNI (Valérien), en latin *Magnus*, capucin, né à Milan en 1587, d'une famille illustre, fut élevé aux emplois les plus importans de son ordre. Le pape Urbain VIII le fit chef des missions du Nord; mais ayant écrit avec beaucoup d'emportement contre les jésuites, il encourut la disgrâce d'Alexandre VII, qui lui défendit d'écrire. Le capucin ne crut pas devoir obéir à cette défense, et publia quelque temps après son *Apologie*. On le mit en prison à Vienne, et il n'obtint sa liberté que par l'indulgence de Ferdinand III. Il se retira sur la fin de ses jours à Saltzbourg, et y mourut en 1661, à 74 ans. On trouve dans le tom. 2 du Recueil fanatique intitulé *Tuba magna*, une lettre qu'il a écrite dans sa prison même; il y répondait aux accusations intentées contre lui, de manière à le faire mettre en prison s'il n'y avait pas été. On a encore de lui quelques livres de controverse contre les protestans, qu'il haïssait cependant moins que les jésuites. On connaît sa réponse favorite: *Mentiris impudentissime*. Pascal parle assez au long de sa querelle dans les *Provinciales*.

MAGNIÈRE (Laurent), sculpteur de Paris, mort en 1700, âgé de 82 ans, avait été reçu en 1667 de l'académie royale de peinture. Ses talens l'ont placé au rang des plus célèbres artistes du siècle de Louis XIV. Il a fait pour les jardins de Versailles plusieurs thermes représentant *Circé*, *Ulysse*, le *Printemps*, etc.

MAGNIEZ (Nicolas), studieux ecclésiastique, mort en 1749, dans un âge avancé, est auteur d'un dictionnaire latin, connu sous le titre de *Novitius*, Paris, 1721, 2 vol. in-4. Cet ouvrage, si utile aux maîtres, et qui jouit d'une estime méritée, n'a eu que cette édition; celle qui porte 1733 n'a de différence que le frontispice.

MAGNIN (Antoine), poète français, originaire de Bourg en Bresse, subdélégué de l'intendant de Bourgogne, mourut en 1708, à 70 ans. On a de lui plusieurs *ouvrages*, dans lesquels on remarque plus de négligence que de goût. Il ne connut point cet enthousiasme qui est l'âme de la belle poésie.

MAGNOL (Pierre), professeur en médecine, et directeur du jardin des plantes de Montpellier, son pays natal, mort en 1715, à 77 ans, a donné: 1° *Botanicon Monspelliense*, 1686, in-8, fig.; 2° *Portus regius monspelliensis*, 1697, in-8, fig; 3° *Prodromus historiæ generalis plantarum, in quo familiæ plantarum per tabulas disponuntur*, Montpellier, 1689, in-8.

MAGNOL (Antoine), fils du précédent, né à Montpellier en 1676, succéda dans la chaire de son père: et mourut en 1759, après avoir publié 1° *Novus character plantarum*, Montbéliard, 1725; ouvrage de son père; 2° *Dissertatio de respiratione*; 3° *De natura et causis fluiditatis sanguinis*, et plusieurs autres dissertations.

MAGNON (Jean), poète français du 17e siècle, né à Tournus, dans le Mâconnais, exerça pendant quelque temps la profession d'avocat à Lyon. On a de lui plusieurs pièces de théâtre, dont la moins mauvaise est *Artaxerxès*, tragédie. Elle est bien conduite, offre de beaux sentimens, et des caractères passablement soutenus. Ce poète quitta le genre dramatique, et conçut le dessein de produire en dix volumes, chacun de vingt mille vers, une *Encyclopédie* qu'il intitula *Science universelle*. Il n'eut pas le temps d'exécuter ce projet ridicule, ayant été assassiné une nuit par des voleurs à Paris en 1662. Une partie de son ouvrage parut en 1663, in-4, sous le titre emphatique de *Science universelle*, et avec une préface encore plus emphatique. *Les bibliothèques*, dit-il au lecteur, *ne te serviront plus que d'un ornement inutile*. Quelqu'un lui ayant demandé si son ouvrage serait bientôt fait: *Bientôt*, répondit-il; *je n'ai plus que cent mille vers à faire*. On ne doit pas s'étonner de la merveilleuse facilité de Magnon: ses vers sont peut-être ce que nous avons de plus lâche, de plus incorrect, de plus obscur et de plus rampant dans la poésie française.

MAGNUS ou MAGNI (Jean), en

Suédois *Store* qui veut dire *grand*, archevêque d'Upsal en Suède, né à Linkoping en 1488, s'éleva avec force contre le luthéranisme, et travailla en vain à empêcher le roi Gustave Wasa de l'introduire daus ses états. Ce monarque répondit à ses remontrances par des persécutions; il le fit passer pour un rebelle, et un peintre catholique de Flandre eut la lâcheté de représenter ce grand prélat comme luttant contre l'autorité légitime. C'est cependant ainsi que les apôtres et les premiers prédicateurs de l'Evangile ont lutté contre les empereurs païens. Le zélé et courageux archevêque se rend à lui-même, dans ses malheurs, le témoignage consolant de ne souffrir que pour la défense de la foi de J.-C. : *Ex primo regni senatore et felicissimo archiepiscopo, propter tuendam fidem Christi, factus sum humilis exul et peregrinus* (Hist., l. 22). Magnus, emportant les regrets des catholiques, se retira à Rome, y reçut beaucoup de témoignages d'estime, et y mourut en 1544. On a de lui : 1° une Histoire de Suède en vingt-quatre livres, intitulée, *Gothorum Sueonumque historia ex probatis antiquorum monumentis collecta*, Rome, 1554, in-fol. ; Bâle, 1558, in-8 : ouvrage publié avec des additions par Olaüs Magnus, son frère ; 2° celle des archevêques d'Upsal, sous le titre *Historia metropolitanæ Ecclesiæ upsalensis, in regnis Sueciæ et Gothiæ, a Joanne Magno, Gotho, sedis apostolicæ legato, et ejusdem Ecclesiæ archiepiscopo, collecta, opera Olai Magni Gothi, ejus fratris, in lucem edita*, Rome, 1560, 1 vol. in-fol. On trouve dans ce livre de quoi rétablir la vérité des faits, et détruire les calomnies des luthériens contre cet illustre archevêque, homme d'un zèle ferme et d'une droiture inflexible. Sa résistance aux progrès des nouvelles sectes fut d'autant plus forte et plus constante, qu'il connaissait parfaitement les maux qui résultaient de toute innovation imaginée par des hommes oisifs et inquiets, au préjudice de l'ancienne religion, que 15 siècles avaient laissée dans la possession de passer pour la véritable.

MAGNUS (Olaüs), frère de Magnus (Jean), auquel il succéda l'an 1544 dans l'archevêché d'Upsal, parut avec éclat au concile de Trente en 1546, et souffrit beaucoup dans son pays pour la religion catholique. On a de lui l'histoire des mœurs, des coutumes et des guerres des peuples du Septentrion, sous ce titre : *Historia de gentibus septentrionalibus*, etc. Rome, 1555, in-fol., Bâle, 1567 ; les autres éditions ne sont que des extraits. Cet ouvrage renferme des choses curieuses, mais quelques-unes semblent être le fruit de la crédulité. L'auteur y montre un grand attachement à la foi catholique. (Un autre ouvrage de ce prélat est intitulé *Tabula terrarum septentrionalium et rerum mirabilium*, etc. Venise, 1639.) Il mourut au monastère de Ste.-Brigitte à Rome en 1568, et fut enterré à côté de son frère.

MAGNUS. *Voyez* MAGNI.

MAGON BARCÉE, général carthaginois, envoyé en Sicile, l'an 396 avant J.-C. contre Denys le Tyran, fut défait dans le premier combat en 394; mais ayant remis une puissante armée sur pied l'année suivante, il battit le tyran et lui accorda la paix. La guerre s'étant rallumée, les Carthaginois firent une nouvelle tentative sur la Sicile; Magon était à leur tête. Il livra bataille aux ennemis, fut vaincu l'an 392 avant J.-C. à Albacœnum, et en 383 à Cabala où il fut tué sur le champ de bataille. — MAGON BARCÉE, fils du précédent, lui succéda dans le commandement, et fut encore moins heureux. (Il battit d'abord Denys le Tyran à Corion, l'an 382 avant J.-C. conserva les places conquises par les Carthaginois dans la Sicile, et obtint 1,000 talens pour les frais de la guerre. Sous Denys *le Jeune*, Magon revint en Sicile, bloqua la citadelle de Syracuse défendue par les Corinthiens, et marcha ensuite à Catane, pour combattre Timoléon leur chef.) Mais ayant appris que celui-ci venait à sa rencontre avec une forte armée, il quitta la Sicile avec précipitation. On lui fit son procès. Il prévint le supplice par une mort volontaire, l'an 343 avant J.-C. Les Carthaginois firent attacher son cadavre

à une croix, pour éterniser son infamie et sa lâcheté.

MAGON, frère d'Annibal, se signala avec lui aux batailles du Tésin, de la Trebia et de Cannes, et porta la nouvelle de cette dernière victoire à Carthage. Pour donner une idée sensible de cette action, il fit répandre au milieu du sénat trois boisseaux d'anneaux d'or, tirés des doigts des chevaliers romains tués dans le combat, l'an 216 avant J.-C. Magon fut envoyé ensuite contre Scipion en Espagne, où il s'unit à son autre frère Asdrubal; mais celui-ci étant allé en Italie, il resta seul, fut battu près de Carthagène, et poursuivi sur le bord de la mer. Il se retira dans les îles Baléares, connues aujourd'hui sous les noms de *Majorque*, de *Minorque* et d'*Ivica*. Les habitans de ces îles passaient pour les plus habiles frondeurs de l'univers. Dès que les Carthaginois approchèrent de la première, les Baléariens firent pleuvoir une si effroyable grêle de pierres, qu'ils furent obligés de regagner la mer. Ils abordèrent plus heureusement à Minorque; et le Port-Mahon, *Portus Magonis*, retint le nom du général qui l'avait conquis. Le héros carthaginois passa ensuite en Italie, se rendit maître de Gênes, fut battu et blessé dans un combat contre Quintilius Varus, et mourut de ses blessures l'an 203 avant J.-C. au moment où il se rendait à Carthage: il y avait été appelé par le sénat.

*MAGON (Charles-Réné), brave officier de la marine française, né à Paris le 12 novembre 1763, avait à peine 14 ans, lorsqu'il entra au service en qualité d'aspirant. Nommé ensuite garde de la marine, il fut embarqué sur le vaisseau la *Bretagne*, monté par le comte d'Orvilliers, et fit ses premières armes au combat d'Ouessant. En 1780, il fut nommé enseigne, et prit part, sous les ordres de M. de Guiche, à trois combats que cet amiral livra aux Anglais. Depuis il fit partie de l'armée navale commandée par le comte de Grasse; il fut fait prisonnier dans le neuvième combat avec le vaisseau le *Caton* qu'il montait. A son retour des prisons d'Angleterre, il partit pour l'Inde, et reçut diverses missions pour la Chine, le Bengale et d'autres contrées voisines. Il était à l'île de France en 1794, lorsque cette colonie fut en proie aux troubles politiques qui agitaient la mère-patrie: la société populaire de cette colonie le fit arrêter, et il ne recouvra la liberté qu'après un jugement. Porté par son rang d'ancienneté au rang de capitaine de vaisseau, il combattit sous les ordres du contre-amiral Sersey. En 1798 il escorta des vaisseaux richement chargés qui appartenaient à la compagnie des Philippines, et il parvint à les sauver malgré une flotille anglaise qui l'attaqua vivement. A son retour, le directoire le destitua; mais l'amiral Brueix le fit réintégrer sur les registres de la marine. En 1801 Magon était sous les ordres de l'amiral Villaret-Joyeuse: la conduite brillante qu'il tint à l'attaque du fort Dauphin lui valut le grade de contre-amiral. Après avoir commandé en 1804 l'aile droite de la flotille de Boulogne, il se trouva au fameux combat de Trafalgar (21 octobre 1805). Il montait le vaisseau l'*Algésiras* qui, pendant l'action, aborda le vaisseau anglais le *Tonnant*. Les ennemis vinrent bientôt au secours de ce bâtiment, et l'*Algésiras* fut enveloppé de tout côté. Quoique blessé au bras et à la cuisse dès le commencement du combat, Magon fit des prodiges de valeur et repoussa les Anglais. Après cette défense glorieuse, il était encore sur le pont, lorsqu'une balle vint le frapper mortellement à la tête. Il expira le même jour.

MAGRI (Dominique), né dans l'île de Malte, prêtre de l'oratoire et chanoine de Viterbe, mort le 4 mars 1672, à 68 ans, avait une érudition peu commune, embellie par les vertus sacerdotales. Il laissa deux ouvrages utiles: 1° *Hierolexicon*, Rome, 1677, in-fol. composé avec son frère Charles. C'est un dictionnaire qui peut beaucoup servir pour l'intelligence de l'Ecriture sainte. 2° Un *Traité*, en latin, *des contradictions apparentes de l'Ecriture*, dont la meilleure édition est celle de 1785, in-12, à Paris, par l'abbé Lefèvre, qui l'augmenta considérablement, et qui pourtant n'a pas épuisé

la matière; 3° la *Vie de Latinus Latinius*, qui est à la tête de la *Bibliotheca sacra et profana* de cet auteur, dont Charles Magri a donné l'édition, Rome, 1677, in-fol.; 4° *Virtù del cafè*, Rome, 1671, in-4°; 5° *Viaggio al monte Libano*, 1664, in-4°. On préfère celui de Jérôme Dandini, avec des notes de Richard Simon. On trouve la liste des autres ouvrages de Magri dans le tom. 41 de Nicéron.

MAHADI, troisième calife de la race des abbassides, fils et successeur d'Abou-Giafar Almanzor, se fit un nom par son courage et par sa sagesse. Le premier acte de son gouvernement fut d'ouvrir les prisons, où gémissaient de nombreuses victimes: il restitua tous les biens injustement confisqués. Il aimait les gens de lettres, et les comblait de bienfaits. Après avoir remporté plusieurs victoires sur les Grecs, il conclut la paix avec l'impératrice Irène, à condition qu'elle lui paierait tous les ans 70,000 écus d'or de tribut. Mahadi tenait fréquemment son lit de justice, pour réparer les violences que les puissans exerçaient contre les faibles. Il recevait, sans s'offenser, des leçons fortes et utiles, même de la part de ses sujets. Ayant demandé, dans le temple de la Mecque, à un homme de sa suite, « S'il ne voulait point avoir part » aux largesses qu'il répandait alors dans » la mosquée: Je mourrais de honte, lui » répondit cet homme, de demander » dans la maison de Dieu à un autre qu'à » lui, et autre chose que lui-même. » Ce prince mourut à la chasse, poursuivant une bête fauve qui s'était jetée dans une masure. Son cheval l'ayant engagé dans une porte qui était trop basse, il se cassa les reins, et expira sur l'heure, l'an 785 de J.-C. après un règne de dix ans et un mois. Son fils Hady lui succéda.

MAHARBAL ou MAHERBAL, capitaine carthaginois, commanda la cavalerie à la bataille de Cannes, l'an 216 avant J.-C. Aussi propre à donner un conseil qu'à faire un coup de main, il voulait qu'après cette action mémorable Annibal allât droit à Rome, lui promettant de le faire souper dans cinq jours au Capitole. Mais comme ce général demandait du temps pour se consulter sur cette proposition: « Je vois bien, dit » Maharbal, que les dieux n'ont pas » donné au même homme tous les ta» lens à la fois. Vous savez vaincre, An» nibal; mais vous ne savez pas profiter » de la victoire. »

MAHAUD. *Voyez* MATHILDE.

MAHI. *Voyez* MAHY.

MAHIS. *Voyez* DESMAHIS et GROSTESTE.

MAHOMET, ou mieux MOHAMMED (IBN ABDALLAH ABOU'L CASSEM), naquit à la Mecque le 10 novembre 570, suivant l'opinion la plus probable. Sa naissance fut accompagnée, suivant les dévots musulmans, de différens prodiges, qui se firent sentir jusque dans le palais de Chosroès. Son père était idolâtre. Amenah, sa mère, juive de religion, était veuve depuis dix mois, lorsqu'elle mit au monde cet enfant, futur auteur d'une superstition sanguinaire, étendue depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux Indes, et fondateur d'un empire devenu redoutable aux chrétiens, destiné à punir leurs crimes et à être l'instrument des divines vengeances dans une grande partie du globe. A l'âge de 20 ans, le jeune Mahomet s'engagea dans les caravanes qui négociaient de la Mecque à Damas. De retour à la Mecque, une femme riche, Khadidjah, veuve d'un marchand, le prit pour conduire son négoce, et l'épousa trois ans après. Mahomet était alors à la fleur de l'âge; et, quoique sa taille et sa figure n'eussent rien d'extraordinaire, il sut, par ses souplesses et ses complaisances, gagner le cœur de son épouse. Khadidjah lui fit une donation de tous ses biens. Mahomet, parvenu à un état dont il n'aurait jamais osé se flatter, résolut de devenir le chef de sa nation; il jugea qu'il fallait pour cela tirer parti de l'ignorante crédulité et de la superstition du peuple. A l'âge de 40 ans, cet imposteur commença à se donner pour prophète. Il feignit avoir eu des révélations, il parla en inspiré; il persuada d'abord sa femme et huit autres personnes. Ses disciples en firent d'autres, et en moins de trois ans il en eut

près de cinquante, disposés à mourir pour sa doctrine. Il lui fallait des miracles, vrais ou faux. Le nouveau prophète trouva dans les attaques fréquentes d'épilepsie, à laquelle il était sujet, de quoi confirmer l'opinion de son commerce avec le ciel. Il fit passer le temps de ses accès pour celui que l'Etre suprême destinait à l'instruire, et ses convulsions pour l'effet des vives impressions de la gloire du ministre que la Divinité lui envoyait. A l'entendre, l'ange Gabriel l'avait conduit, sur un âne, de la Mecque à Jérusalem, où, après lui avoir montré tous les saints et tous les patriarches depuis Adam, il l'avait ramené la même nuit à la Mecque. Malgré l'impression que faisaient ses rêves, il se forma une conjuration contre le visionnaire. Le nouvel apôtre fut contraint de quitter le lieu de sa naissance pour se sauver à Médine. Cette retraite fut l'époque de sa gloire et de la fondation de son empire et de sa religion. C'est ce que l'on nomma *hegire* (c'est-à-dire fuite ou persécution), dont le premier jour répond au 16 juillet de l'an 622 de J.-C. Le prophète fugitif devint conquérant. Il défendit à ses disciples de disputer sur sa doctrine avec les étrangers, et leur ordonna de ne répondre aux objections des contradicteurs que par le glaive. Il disait que *chaque prophète avait son caractère*; que *celui de J.-C. avait été la douceur*; et que *le sien était la force*. Pour agir suivant ses principes, il leva des troupes qui appuyèrent sa mission. Les Juifs arabes, plus opiniâtres que les autres, furent un des principaux objets de sa fureur. Son courage et sa bonne fortune le rendirent maître de leur place forte. Après les avoir subjugués, il en fit mourir plusieurs, vendit les autres comme des esclaves, et distribua leurs biens à ses soldats. La victoire qu'il remporta en 627, fut suivie d'un traité qui lui donna un libre accès à la Mecque. Ce fut la ville qu'il choisit pour le lieu où ses sectateurs feraient dans la suite leur pèlerinage. Ce pèlerinage faisait déjà une partie de l'ancien culte des Arabes païens, qui y allaient une fois tous les ans adorer leurs divinités, dans un temple aussi renommé parmi eux que celui de Delphes l'était chez les Grecs. Mahomet, fier de ses premiers succès, se fit déclarer roi, sans renoncer au caractère de chef de religion. Cet apôtre sanguinaire ayant augmenté ses forces, oubliant la trève qu'il avait faite deux ans auparavant avec les habitans de la Mecque, met le siége devant cette ville, l'emporte de force, et, le fer et la flamme à la main, il donne aux vaincus le choix de sa religion ou de la mort. On passe au fil de l'épée tous ceux qui résistent au prophète guerrier et barbare. Le vainqueur, maître de l'Arabie, et redoutable à tous ses voisins, se crut assez fort pour étendre ses conquêtes et sa religion chez les Grecs et chez les Perses. Il commença par attaquer la Syrie, soumise alors à l'empereur Héraclius; il lui prit quelques villes, et rendit tributaires les princes de Dauma et Deyla. Ce fut par ces exploits qu'il termina toutes les guerres, où il avait commandé en personne, et où il avait montré l'intrépidité d'Alexandre. Ses généraux, aussi heureux que lui, accrurent encore ses conquêtes, et lui soumirent tout le pays à 400 lieues de Médine, tant au levant qu'au midi. C'est ainsi que Mahomet, de simple marchand de chameaux, devint un des plus puissans monarques de l'Asie. Il ne jouit pas long-temps du fruit de ses crimes. Il s'était toujours ressenti d'un poison qu'il avait pris autrefois. Une juive, voulant éprouver s'il était réellement prophète, empoisonna une épaule de mouton qu'on devait lui servir. Le fondateur du mahométisme ne s'aperçut que la viande était empoisonnée qu'après en avoir mangé un morceau. Les impressions du poison le minèrent peu à peu. Il fut attaqué d'une fièvre violente, qui l'emporta dans la 62e année de son âge, la 23e depuis qu'il avait usurpé la qualité de prophète, la 11e de l'hégire, et la 632e de J.-C. Sa mort fut l'occasion d'une grave dispute entre ses disciples. Omar, qui de son persécuteur était devenu son apôtre, déclara, le sabre à la main, que *le prophète de Dieu ne pouvait pas mourir*. Il soutint qu'il était disparu comme Moïse et Elie, et jura qu'il met-

trait en pièces quiconque oserait soutenir le contraire. Il fallut qu'Abubeker lui prouvât par le fait que leur maître était mort, et par plusieurs passages de l'Alcoran, qu'il devait mourir. L'imposteur fut enterré dans la chambre d'une de ses femmes, et sous le lit où il était mort. C'est une erreur populaire de croire qu'il est suspendu dans un coffre de fer qu'une ou plusieurs piérres d'aimant tiennent élevé au haut de la grande mosquée de Médine. Son tombeau ou *Turbé* a été détruit, dit-on, en 1804, par les Wehhabites. C'est un cône de pierre placé dans une chapelle dont l'entrée est défendue aux profanes par de gros barreaux de fer. Le livre qui contient les dogmes et les préceptes du mahométisme s'appelle le *Coran* ou *Koran*. C'est une rapsodie de six mille vers, sans ordre, sans liaison, sans art. Les contradictions, les absurdités, les anachronismes, y sont répandus à pleines mains. Il recueillait les fables les plus absurdes des Juifs et des hérétiques, et les mêlait à la narration des livres saints sans discernement. On peut juger du chaos qui en est résulté. S'il se présente çà et là quelques passages raisonnables, des maximes d'une bonne morale et même des endroits sublimes et touchans, c'est que l'imposteur répète ou imite le langage des chrétiens et des Juifs sur la Divinité, ses ouvrages et ses lois. « Si l'on » niait, dit un savant moderne, que ce » qu'il a de bon sur la Divinité et la mo- » rale vient de nos Livres saints, je me » contenterais de renvoyer au *Coran* » *même*. On y verrait en combien d'en- » droits il copie Moïse ou l'Evangile; » mais aussi par combien de folies et » d'extravagances qui lui sont propres » il a défiguré ce qu'il prenait chez nous. » Or, il me semble que, pour apprécier » un homme, il faut s'appliquer très spé- » cialement à distinguer ce qu'il a tiré » de son propre génie, de ce qu'il prend » ailleurs. Pour lui en faire honneur, au » moins faudrait-il nous montrer le de- » gré de perfection qu'il pourrait y avoir » ajouté. Mais très certainement on n'es- » pérera pas nous montrer quelque degré » de perfection ajouté par Zoroastre ou » par Mahomet à la doctrine de Moïse, » aux lois de l'Evangile. » — Toute la théologie du législateur des Arabes se réduit à trois points principaux. Le premier est d'admettre l'existence et l'unité de Dieu, à l'exclusion de toute autre puissance qui puisse partager ou modifier son pouvoir. Le deuxième est de croire que Dieu créateur universel et tout-puissant connaît toutes choses, punit le vice et récompense la vertu, non seulement dans cette vie, mais encore après la mort. Le troisième est de croire que Dieu, regardant d'un œil de miséricorde les hommes plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie (il n'y en avait presque plus alors dans toutes les provinces que ses sectateurs ont subjuguées depuis), a suscité son prophète Mahomet pour leur apprendre les moyens de parvenir à la récompense des bons et d'éviter les supplices des méchans. Cet imposteur adopta, comme l'on voit, une grande partie des vérités fondamentales du christianisme : l'unité de Dieu, la nécessité de l'aimer, la résurrection des morts, le jugement dernier, les récompenses et les châtimens. Il prétendait que la religion qu'il enseignait n'était pas nouvelle; mais qu'elle était celle d'Abraham et d'Ismaël, plus ancienne, disait-il, que celle des Juifs et des chrétiens. Outre les prophètes de l'ancien Testament, il reconnaissait Jésus, fils de Marie, né d'elle quoique vierge, Messie, Verbe et Esprit de Dieu. Il donnait même dans l'hérésie des impassibles, en assurant que J.-C. n'avait pas été crucifié. « La perfidie des Juifs, » dit-il, a été punie pour avoir nié la vir- » ginité de Marie, et avoir dit qu'ils » avaient mis à mort Jésus le Christ, fils » de Marie, envoyé de Dieu. Ils ne l'ont » ni tué, ni sacrifié; ils n'ont eu en leur » pouvoir que son image. Sa personne » leur a été enlevée et placée auprès de » Dieu. » Quoiqu'il eût beaucoup puisé dans la religion des Juifs et des chrétiens, il haïssait cependant les uns et les autres : imitant en quelque sorte les plagiaires, qui affectent de mépriser et de censurer les auteurs qu'ils ont volés. La circoncision, les oblations, la prière cinq fois par

jour, l'abstinence du vin, des liqueurs, du sang, de la chair de porc, le jeûne du mois rhamadan, et la sanctification du vendredi, furent les pratiques extérieures de sa religion. Il proposa pour récompense à ceux qui la suivraient la jouissance de toutes les voluptés charnelles. Un homme qui proposait pour paradis un sérail ne pouvait que se faire des prosélytes parmi des gens grossiers et vicieux. Il n'y a point de religion ni de gouvernement qui soit moins favorable au sexe que le mahométisme. L'auteur de ce culte antichrétien accorde aux hommes la permission d'avoir plusieurs femmes, de les battre quand elles ne voudront pas obéir, et de les répudier si elles viennent à déplaire; mais il ne permet pas aux femmes de quitter des maris fâcheux, à moins qu'ils n'y consentent. Il ordonne qu'une femme répudiée ne pourra se remarier que deux fois; et si elle est répudiée de son troisième mari, et que le premier ne la veuille point reprendre, elle doit renoncer au mariage pour toute sa vie. Il veut que les femmes soient toujours voilées, et qu'on ne leur voie pas même le cou ni les pieds. En un mot toutes les lois à l'égard de cette moitié du genre humain sont dures et injustes. Les prétendus philosophes qui ont entrepris de réhabiliter la mémoire de Mahomet, de justifier sa religion, de réfuter les reproches qu'on lui a faits, seraient plutôt venus à bout de blanchir un nègre. L'état d'ignorance, de stupidité, de servitude, de corruption dans lequel sont plongés tous les peuples soumis à ses lois, est une démonstration contre laquelle les sophismes et les subterfuges ne tiendront jamais, et qui couvrira toujours de confusion les apologistes. Mahomet est le plus ancien écrivain qui ait parlé clairement de l'immaculée conception de la sainte Vierge; c'est dans son Alcoran, *Sura* 3. Voyez aussi Maracci, *Prodrum. ad refutat. Alcor.*, p. 4, p. 86. Il avait sans doute pris cette opinion des chrétiens orientaux, qui s'étaient retirés de son temps en grand nombre dans l'Arabie, pour éviter les mauvais traitemens qu'on leur faisait éprouver dans leur patrie. (*Voy.* SIXTE IV.) La meilleure édition de l'*Alcoran* est celle de Maracci, *Alcorani textus universus*, en arabe et en latin, in-fol., 2 vol., Padoue, 1698, avec des notes. Il n'avance rien qu'il ne prouve par les textes formels de ce livre, et par les témoignages des auteurs arabes : il avait étudié cette langue pendant 40 ans. Il y en a une traduction anglaise, in-4, par M. Sale, avec une introduction et des Notes critiques, dont plusieurs n'ont pas paru justes à tout le monde. « Je suis fâché » (dit M. Porter, l'homme du monde le mieux intruit de la religion musulmane) « d'être obligé de dire » que souvent il montre trop d'empres- » sement à faire l'apologie du *Koran*, et » qu'il cherche plutôt à pallier les extra- » vagances sans nombre qu'il y rencontre, » qu'à les exposer dans leur véritable » point de vue. Il résulte du moins un » avantage de cette partialité : c'est qu'on » peut être assuré qu'il n'a pas ajouté » une seule absurdité à celles qui y sont » réellement, et qu'il n'a point chargé » le ridicule qu'elles ont dans l'original. » Quelques faiseurs d'esprit hétérodoxes, » pour se donner un air de singularité, » si ce n'est aux dépens de l'honnêteté, » au moins aux dépens du sens commun, » ne se sont point fait scrupule de se dé- » clarer les admirateurs du Koran, d'en » exalter les dogmes, et même d'oser » les mettre en parallèle avec ceux qu'en- » seignent nos livres sacrés. » (*Observ. sur la religion, les lois, le gouvernement et les mœurs des Turcs*, Neuchâtel, 1770, tom. 2, p. 22 et suiv.) Il faut voir tout ce que cet habile homme a dit sur cette matière : il avait long-temps demeuré à Constantinople en qualité d'ambassadeur du roi d'Angleterre, et rien n'avait échappé à ses observations. Du Ryer a donné une version française de l'*Alcoran*, Paris, 1647, in-4; La Haye, 1683, in-12. (*Voyez* DE RYER et SAVARY.) La traduction française de celle de M. Sale a paru à Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12; plus élégante que celle de du Ryer, elle est moins estimée de ceux qui cherchent le vrai. M. Sale s'est moins occupé à rendre fidèlement

le sens de l'original qu'à lui donner des tournures raisonnables; et, quand il n'a pu atteindre ce but, il s'est permis des altérations et des omissions que les règles d'une traduction ne comportent pas. La traduction italienne attribuée à André Arrivabene, 1547, in-4, est très rare, mais peu estimée, ayant été faite sur une mauvaise traduction latine. On fait encore Mahomet auteur d'un traité conclu à Médine avec les chrétiens, intitulé: *Testamentum et pactiones initæ inter Muhammedum et christianæ fidei cultores*, imprimé à Paris, en latin et en arabe, en 1630; mais cet ouvrage paraît supposé. Hottinger, dans son *Histoire orientale*, page 248, a renfermé dans 40 aphorismes ou sentences toute la morale de l'Alcoran. Albert Widmanstadius a expliqué la théologie de cet imposteur dans un *Dialogue latin*, curieux et peu commun, imprimé l'an 1540, in-4. Le cardinal de Cusa a réfuté l'Alcoran sous le titre de *Cribrationes Alcorani*. Reland et quelques autres ont vainement entrepris de justifier la religion et le livre de ce brigand. Voyez la *Vie* de Mahomet par Prideaux et par Gagnier. On peut consulter encore l'*Alcorani textus universus* de Maracci, dont nous avons parlé, ainsi qu'un très bon ouvrage imprimé à Tyrnau en 1717, *Mahumetanus in lege Christi, Alcorano suffragante, instructus*; et la fin du Traité *De veritate religionis christianæ*, par Grotius, livre 6e. On lit une conférence curieuse de quelques missionnaires avec des mahométans dans l'*Histor. soc. Jesu*, part. 4.

MAHOMET Ier ou MOHAMMED, cinquième empereur ou sultan des Turcs ottomans, fils de Bajazet Ier, succéda en 1413 à son frère Mouza. (Mouza, et Soliman, frères aînés de Mahomet, se disputaient auparavant l'empire. Soliman fut défait et mis à mort par Mouza. Mahomet, indigné, déclara la guerre à Mouza, qui à son tour fut vaincu et perdit la vie dans le combat. Plus tard, un imposteur, sous le nom de Mustapha, son quatrième frère, qui avait péri dans la bataille d'Ancyre, gagnée par Zaineilum, vint exciter la guerre civile. Il fut repoussé et exilé à l'île de Lesbos.) Mahomet fit lever le siége de Bagdad au prince de Caramanie, qui fut fait prisonnier. Ce prince craignait d'expirer par le dernier supplice. Mahomet le rassura en lui disant: « Je suis ton vainqueur, tu es vaincu » et injuste; je veux que tu vives. Ce serait ternir ma gloire que de punir un » infâme comme toi. Ton âme perfide t'a » porté à violer la foi que tu m'avais » donnée: la mienne m'inspire des sentimens plus magnanimes et plus conformes à la majesté de mon nom. » Mahomet rétablit la gloire de l'empire ottoman, ébranlé par les ravages de Tamerlan et par les guerres civiles. Il remit le Pont et la Capadoce sous son obéissance, subjugua la Servie, avec une partie de l'Esclavonie et de la Macédoine, et rendit les Valaques tributaires; mais il vécut en paix avec l'empereur Manuel, et lui rendit les places du Pont-Euxin, de la Propontide et de la Thessalie, que ses prédécesseurs lui avaient enlevées. Il établit le siége de son empire à Andrinople, et mourut d'un flux de sang en 1421, à 47 ans. (Il fut le premier sultan qui eut une armée navale, et qui disputa l'empire de la mer à la république de Venise, alors toute-puissante.)

MAHOMET II, septième empereur des Turcs, surnommé *Bojuc*, c'est-à-dire *le Grand*, naquit à Andrinople en 1430, et succéda à son père Amurat II, en 1451. (Son oncle Orcan s'était retiré à Constantinople, et Mahomet (en paix avec Constantin Dracosès) s'était engagé à lui payer une pension. Il manqua à cet engagement; l'empereur lui en fit des reproches et ensuite des menaces. Ce fut là le motif ou le prétexte dont se prévalut Mahomet pour venir assiéger Constantinople avec une armée de 300,000 combattans.) Dès les premiers jours du mois d'avril 1453, la campagne fut couverte de soldats qui pressèrent la ville par terre, tandis qu'une flotte de trois cents galères et de deux cents petits vaisseaux la serraient par mer. Ces navires ne pouvaient entrer dans le port, fermé par les plus fortes chaînes de fer, et défendu avec avantage. Mahomet fait couvrir deux

lieues de chemin de planches de sapin enduites de suif et de graisse, disposées comme la crèche d'un vaisseau. Il fait tirer, à force de machines et de bras, quatre-vingts galères et soixante-dix alléges du détroit, qu'il fait couler sur ces planches. Tout ce grand travail s'exécute en peu de jours. Les assiégés furent aussi surpris qu'affligés de voir une flotte entière descendre de la terre dans le port. Un pont de bateaux fut construit à leur vue, et servit à l'établissement d'une batterie de canons. Les Grecs ne laissèrent pas de se défendre avec courage; mais leur empereur ayant été tué dans une attaque, il n'y eut plus de résistance dans la ville, qui fut en un instant remplie de Turcs. Les soldats effrénés pillent, violent, massacrent; 40,000 personnes furent égorgées, 60,000 faites esclaves, et le nombre de celles qui furent dispersées fut si prodigieux, que le sultan se trouva dans la nécessité de faire venir du monde des différentes provinces de son empire pour repeupler cette malheureuse ville. La Grèce, cette patrie des Miltiade, des Léonidas, des Alexandre, des Sophocle et des Platon, devint le centre de la barbarie: contraste frappant avec le christianisme, qui, par un effet diamétralement opposé, fait briller la lumière des sciences et des arts dans les pays barbares qui reçoivent sa loi. Mahomet, possesseur de Constantinople, envoya son armée victorieuse contre Scanderberg, roi d'Albanie, qui la défit en plusieurs rencontres. Une autre armée sous ses ordres pénétra jusqu'au Danube, et vint mettre le siége devant Belgrade; mais le célèbre Huniade, secondé par le zèle de Jean Capistran, dont les prédications animaient les chrétiens, l'obligea de le lever. La mort de ce grand général donna à Mahomet une nouvelle confiance en ses armes. Il s'empara de Corinthe en 1458, rendit le Péloponèse tributaire, et marcha de conquêtes en conquêtes. En 1467, il acheva d'éteindre l'empire grec par la prise de Sinople et de Trébizonde, et de la partie de la Cappadoce qui en dépendait. Trébizonde était, depuis l'an 1204, le siége d'un empire fondé par les Comnènes. Le conquérant turc vint ensuite sur la mer Noire se saisir de Caffa, autrefois Théodosie. Les Vénitiens eurent le courage de défier ses armes. Le sultan irrité fit le vœu impie d'exterminer tous les chrétiens; et entendant parler de la cérémonie dans laquelle le doge de Venise épouse la mer Adriatique, il dit qu'*il l'enverrait bientôt au fond de cette mer consommer son mariage*. Pour exécuter son dessein, il attaqua d'abord en 1470 l'île de Négrepont, s'empara de Chalcis, sa capitale, la livra au pillage, et, manquant à la capitulation, fit scier par le milieu du corps le gouverneur Arezzo. Dix ans après, il envoya une grande flotte pour s'emparer de l'île de Rhodes. La vigoureuse résistance des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, animés par Pierre d'Aubusson leur grand-maître, obligea les infidèles à se retirer, après avoir perdu près de 10,000 hommes et une grande quantité de vaisseaux et de galères. Les Turcs se vengèrent de leur défaite sur la ville d'Otrante en Calabre, qu'ils prirent après dix-sept jours de siége. Le gouverneur et l'évêque furent mis à mort d'une manière cruelle, et 12,000 habitans furent passés au fil de l'épée. Toute l'Italie tremblait. Mahomet préparait une nouvelle armée contre elle, tandis qu'il portait d'un autre côté ses armes contre les sultans mameluks. L'Europe et l'Asie étaient en alarme; elle cessa bientôt. Une colique délivra le monde de l'Attila mahométan en 1481; il mourut à 52 ans, après en avoir régné 31, pendant lesquels il avait renversé deux empires, conquis douze royaumes, pris plus de deux cents villes sur les chrétiens. Si une ambition vaste, un courage mesuré, des succès brillans, font le grand prince; et si une cruauté inhumaine, une perfidie adroite, le mépris constant de toutes les lois, font le méchant homme, il faut avouer que Mahomet II a été l'un et l'autre. Il se moquait de toutes les religions, et n'appelait le fondateur de la sienne qu'un chef de bandits. La politique arrêta quelquefois l'impétuosité de son naturel et la barbarie de son caractère; mais il s'y livra presque

toujours. Outre les cruautés dont on a parlé, il fit massacrer David Comnène et ses trois enfans après la prise de Trébizonde, malgré la foi donnée. Il en usa de même envers les princes de Bosnie et envers ceux de Metelin. Il fit périr toute la famille de Notaras, parce que ce seigneur avait refusé d'accorder une de ses filles à sa brutale volupté. Quand même il n'aurait pas fait éventrer quatorze de ses esclaves pour savoir lequel avait mangé un melon qu'on lui avait dérobé ; quand même il n'aurait pas coupé la tête à sa maîtresse Irène, pour faire cesser les murmures de ses soldats (faits que plusieurs historiens contemporains rapportent, et que Voltaire a niés sans raison), il reste assez de preuves pour pouvoir assurer que ce fameux dévastateur de l'Europe et de l'Asie était un monstre. Sa luxure brutale et insatiable égalait sa cruauté, c'était le plus voluptueux et en même temps le plus sanguinaire des hommes : l'impiété qu'il professait ouvertement, entretenait et encourageait ces deux vices toujours étroitement unis. (On a sous le nom de cet empereur, des *Lettres* écrites en syriaque, en grec et en turc, traduites en latin par Landini, chevalier de Rhodes, Lyon, 1520, in-4. On trouve aussi trois *Lettres* de Mahomet à Scanderberg, dans le recueil que Melchior Junius, professeur à Strasbourg, fit imprimer à Montbéliard en 1595. Guillet a donné une *Histoire* de *Mahomet II*, Paris, 1681, 2 vol. in-12. Mahomet II a fourni le sujet de plusieurs *tragédies* : telles sont celles de Château-Brun, Lanoue et M. Baour de Lormian.) (*Voyez* BARBEROUSSE, LAVAL, NÉRON, TUROCZI.)

MAHOMET III, treizième empereur des Turcs, monta sur le trône après son père Amurat III, en 1595. Il commença son règne par faire étrangler dix-neuf de ses frères, et noyer dix femmes de son père qu'on croyait enceintes. Il vint en personne dans la Hongrie, à la tête de 200,000 hommes, assiégea Agra, qui se rendit à composition ; mais la garnison fut massacrée en sortant de la ville. Dans toutes ces guerres, les Turcs n'ont presque jamais gardé la foi jurée aux chrétiens qui se rendaient à eux ; et cette observation, qui est d'une vérité incontestable, suffit pour apprécier ce que certains auteurs nous disent de leur fidélité à observer leur parole. Au premier siége d'Agra, en 1552, Acomat, général des Turcs, convaincu lui-même que les assiégés ne pouvaient se fier à sa parole, s'offrit de s'éloigner de trois milles pour laisser sortir la garnison, et de lui donner des otages, que ceux-ci refusèrent, et ils l'obligèrent de lever le siége. (*Voy*. Isthuanfi, *reb. Pann.*, lib. 17 et 18. Cependant pour affaiblir l'idée que les nations voisines concevaient de la perfidie turque, et empêcher que les villes assiégées ne se défendissent avec toutes les ressources du désespoir, Mahomet fit cette fois-ci trancher la tête à l'aga des janissaires qui avait permis ce massacre. L'archiduc Maximilien, frère de l'empereur Rodolphe, marcha contre lui, prit son artillerie, lui tailla en pièces 13,000 hommes, et aurait remporté une victoire complète; mais Mahomet, averti par un apostat italien que les vainqueurs s'amusaient au pillage, revint à la charge, et leur enleva la victoire le 26 octobre 1596. Les années suivantes furent moins heureuses pour lui. Ses armées furent chassées de la Haute-Hongrie, de la Moldavie, de Valachie et de la Transylvanie. Mahomet demanda la paix aux princes chrétiens, qui la lui refusèrent. Il se consola dans son sérail ; et s'y plongea dans la débauche, sans que les guerres domestiques ni les étrangères pussent l'en tirer. Son indolence fit murmurer les janissaires. Pour les apaiser, il livra ses plus chers amis à leur rage, et exila sa mère, que l'on croyait être cause de tous les malheurs de l'état. Ce scélérat mourut de la peste en 1603, à 39 ans, après avoir fait étrangler l'aîné de ses fils, et noyer la sultane qui en était la mère.

MAHOMET IV, 19e empereur des Turcs, né en 1642, fut reconnu en 1649, après la mort tragique d'Ibrahim Ier, son père, que les janissaires avaient étranglé. Les Turcs étaient en guerre avec les Vénitiens lorsqu'il monta sur le trône. Le commencement de son règne fut brillant

le grand-visir Coprogli, battu d'abord à Raab par Montecuculi, mit toute sa gloire et celle de l'empire ottoman à prendre l'île de Candie. Les troubles du sérail, les irruptions des Turcs en Hongrie, firent languir cette entreprise pendant quelques années; mais jamais elle ne fut interrompue. Coprogli assiégea enfin, en 1667, avec beaucoup de vivacité, Candie, fortement défendue par Morosini, capitaine général des troupes de mer de Venise, et par Montbrun, officier français, commandant des troupes de terre. Les assiégés, secourus par Louis XIV, qui leur envoya 6 à 7000 hommes, sous le commandement des ducs de Beaufort et de Noailles, soutinrent pendant près de 2 années les efforts des assiégeans; mais enfin il fallut se rendre en 1669. Le duc de Beaufort périt dans une sortie (*voyez* son article). Coprogli entra par capitulation dans Candie, réduite en cendres. Le vainqueur acquit une gloire chèrement achetée, car il perdit 100,000 de ses soldats. « Les Turcs, dans ce siége (dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*) se montrèrent supérieurs aux chrétiens, même dans la connaissance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on ait vus encore en Europe furent fondus dans leur camp. Ils firent pour la première fois des lignes parallèles dans les tranchées : usage que nous avons pris d'eux et qu'ils tenaient d'un ingénieur italien. » Après cette conquête, le torrent de la puissance ottomane se porta vers le nord de l'Europe. Mahomet IV marcha en personne, l'an 1672, contre les Polonais, pour défendre les cosaques qui s'étaient soumis à la Porte. Il enleva aux premiers l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminieck, et ne leur donna la paix qu'en leur imposant un tribut annuel de 20,000 écus. Sobieski, alors grand-maréchal, ne voulut point ratifier un traité si honteux, et vengea sa nation l'année suivante par la défaite entière de l'armée ennemie, aux environs de Choczim. Les Ottomans, battus à diverses reprises par ce grand homme, furent contraints de lui accorder une paix moins désavantageuse que la première, en 1676. Le comte Tékéli ayant soulevé la Hongrie contre l'empereur d'Allemagne quelques années après, le sultan favorisa sa révolte. Il leva une armée de plus de 140 mille hommes de troupes réglées dont il donna le commandement au grand visir Cara Mustapha : ce général vint mettre le siége devant Vienne en 1683, et il l'aurait emportée, s'il l'eût pressée plus vivement. Sobieski eut le temps d'accourir à son secours, joignit ses troupes aux Autrichiens, défit Mustapha, et l'obligea de tout abandonner en se sauvant avec les débris de son armée. Cette défaite coûta la vie au grand visir, que son maître fit étrangler. Ce fut l'époque de la décadence des Turcs. Les Cosaques ayant quitté ces derniers pour se soumettre aux Russes, cela donna lieu à la première guerre entre ces deux puissances. Les Turcs furent vaincus et obtinrent enfin la paix. L'année 1684 commença par une ligue offensive et défensive entre l'empereur, le roi de Pologne et les Vénitiens contre les Ottomans. Le prince Charles de Lorraine, général des armées impériales, les défit entièrement en 1687, dans la plaine de Mohacz, si fameuse par le malheur du jeune roi Louis. Tandis que Morosini, général des Vénitiens, prenait le Péloponèse, qui valait mieux que Candie, les janissaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, le déposèrent le 8 octobre de la même année. Son frère Soliman III, élevé sur le trône à sa place, fit enfermer cet infortuné empereur dans la même prison d'où on venait de le tirer pour lui donner le sceptre. Mahomet, accoutumé aux exercices violens de la chasse, étant réduit tout à coup à une inaction perpétuelle, tomba dans une langueur qui le conduisit au tombeau l'an 1693. Ce prince était d'un caractère fort inégal. Il fut moins abandonné à ses plaisirs que ses prédécesseurs. La chasse fut sa principale passion. Sa timidité naturelle lui faisait craindre sans cesse de funestes événemens, sans que ces appréhensions le rendissent cruel, comme le sont ordinairement les princes ombrageux.

MAHOMET V ou plutôt MAHMOUD, fils de Mustapha II, empereur des Turcs,

né en 1696, fut placé en 1730 sur le trône, vacant par la déposition d'Achmet III son oncle. Les janissaires, qui lui avaient donné la couronne, exigeaient qu'il reprît les provinces conquises par les impériaux sous les règnes précédens. Mais la guerre que l'empereur ottoman avait avec la Perse empêcha Mahomet de porter ses vues du côté de l'Europe. Il avait d'ailleurs le caractère très pacifique, et il gouverna ses peuples avec douceur jusqu'à sa mort, arrivée en 1754. Thamas Kouli-Kan lui enleva la Georgie et l'Arménie.

MAHOMET Galadin. *Voyez* ce dernier nom.

MAHUDEL (Nicolas), antiquaire et numismate, né à Langres le 21 novembre 1673, entra chez les jésuites, en sortit, demeura onze mois à la Trappe, et en sortit encore; se fit médecin et se fixa à Montpellier, puis à Lyon, enfin à Paris, où il mena une vie laborieuse. Il fut pendant quelque temps de l'académie des inscriptions. (Son valet de chambre ayant dénoncé au lieutenant de police une correspondance que Mahudel entretenait avec l'Espagne, il fut arrêté et mis à la Bastille. Quand il en sortit, il perdit sa place d'académicien.) Il mourut à Paris, le 7 mars 1747, dans de grands sentimens de piété. Il a composé: 1° *Dissertation historique sur les monnaies antiques d'Espagne*, Paris, in-4, 1725; 2° *Lettre sur une médaille de la ville de Carthage*, in-8, 1741; 3° *Histoire des médailles*. Il a en outre été l'éditeur *des nouvelles lettres de Gui-Patin*, Amsterdam, 1718, 2 vol. in-12, et de l'*Utilité des voyages*, par Baudot de Dairval, 1727, 2 vol. in-12. Enfin il a laissé en manuscrit une *bibliothèque* des illustres Langrois.

MAHY (Bernard), jésuite, né à Namur en 1684, prêcha avec réputation pendant 27 ans dans différentes villes des Pays-Bas. Il prêchait à la cathédrale de Liége, lorsqu'une mort subite l'enleva le 8 avril 1744. Il a donné au public l'*Histoire du peuple hébreu jusqu'à la ruine de la Synagogue*, Liége, 1742, 3 vol. in-12. Le stile en est trop oratoire.

MAIDSTON (Richard de), Anglais, fut ainsi nommé du lieu de sa naissance; il mourut le 1er juin 1396, dans le couvent d'Arlesfort, de l'ordre des carmes, où il avait pris l'habit. C'était un homme versé dans la théologie, dans la philosophie et dans les mathématiques. Il a laissé plusieurs ouvrages. Les plus curieux et les plus rares sont ses *Sermones breves intitulati : Dormi secure*, Lyon, 1494, in-4, et Paris, 1520, même format. On a dit qu'effectivement ils n'étaient bons qu'à faire dormir; mais ce bon mot est au moins trop général, car ses sermons renferment aussi des choses très propres à réveiller.

MAIER (Jean), carme, natif de Ghela ou Geel, village de Brabant, était versé dans le grec et le latin : il mourut à Anvers en 1577. Il a laissé des *Commentaires* sur les Epîtres de saint Paul, sur le Décalogue, des *Discours latins et grecs*; mais on croit que ces ouvrages ont été la proie des flammes.

MAIER (Michel), alchimiste, était né en 1568 à Rinsbourg dans le duché de Holstein. L'empereur Rodolphe II l'honora du titre de son médecin. Il se fixa en 1620 à Magdebourg, et y mourut en 1622, à 54 ans. Il livra sa raison, sa fortune et son temps à l'alchimie, cette folie ruineuse. Parmi les ouvrages qu'il a donnés au public sur cette matière, les philosophes, qui le sont assez peu pour vouloir faire de l'or, distinguent et recherchent son *Atalanta fugiens*, 1618, in-4, et sa *Septimana philosophica*, 1620, in-4; ouvrages où il a consigné ses délires. On a encore de lui : 1° *Silentium post clamores, seu Tractatus revelationum fratrum Roseæ Crucis*, 1617, in-8; 2° *De fraternitate Roseæ Crucis*, 1618, in-8; 3° *Jocus severus*, 1617, in-4; 4° *De Rosea Cruce*, 1618, in-4; 5° *Apologeticus revelationum fratrum Roseæ Crucis*, 1617, in-8. Plusieurs écrivains ont cru que cette société des frères de la Rose-Croix avait été l'origine de celle des francs-maçons. Il paraît cependant que l'objet de celle-là tenait à la physique, et, si on en croit quelques auteurs, à la magie,

et que la dernière a été d'abord proscrite par des motifs différens, tolérée ensuite par une suite du relâchement, arrivé dans les mœurs de ce siècle, soupçonnée d'être enfin un des grands mobiles des révolutions dirigées contre la religion et l'ordre public. On peut consulter *le Voile levé*, et la *Conjuration contre l'Eglise catholique*, deux volumes qui ont paru en 1792. *V.* le *Journal hist. et litt.*, 1er juin 1792, p. 188. 6° *Cantilenæ intellectuales*, Rome, 1622, in-16; Rostock, 1623, in-8; 7° *Musæum chymicum*, 1708, in-4; 8° *Arcana arcanissima*, *id est*, *Hieroglyphica Ægyptio-græca*, in-4.

MAIER (Cristophe), savant controversiste jésuite, natif d'Augsbourg, mort en 1626, âgé de 58 ans, dont on a quelques *ouvrages* écrits avec assez de chaleur.

MAIER. *Voyez* Mayer.

MAIGNAN ou Magnan (Emmanuel), *Magnanus*, religieux minime, né à Toulouse, le 17 juillet 1601, apprit les mathématiques sans maître, et les professa à Rome, où il y a eu pendant long-temps, en cette science, un professeur minime français. Kircher lui disputa la gloire de quelques-unes de ses découvertes en mathématiques et en physique. (*Voy.* son article.) Revenu à Toulouse, le Père Maignan fut honoré d'une visite de Louis XIV, lorsque, venant d'épouser l'infante d'Espagne, il passa par cette ville en 1660. Ce monarque, frappé des talens de ce religieux, voulut l'attirer dans la capitale; mais le Père Maignan s'en défendit avec autant de douceur que de modestie. Il mourut à Toulouse le 29 octobre 1676, après avoir passé par les charges de son ordre. Sa patrie plaça son buste, avec une inscription honorable, dans la galerie des hommes illustres. Le Père Maignan enrichit le public des ouvrages suivans: 1° *Perspectiva horaria*, 1648, in-fol., Rome. C'est un traité de catoptrique, dans lequel l'auteur donne de bonnes règles sur cette partie de la perspective. On y trouve aussi la méthode de polir les cristaux pour les lunettes d'approche. Celles que le Père Maignan fit conformément à ses règles étaient les plus longues qu'on eût encore vues. 2° Un *Cours de philosophie*, en latin, in-fol., Lyon, 1673, et Toulouse, 1703, 4 tom. in-4. Il n'est plus d'aucun usage dans les écoles. L'auteur y attribue à la différente combinaison des atomes tous les effets de la nature, que Descartes fait naître de ses trois sortes de matières. Si on jugeait de son esprit par ce système, on n'en concevrait point une idée fort brillante. Il faut cependant observer qu'il s'éloignait infiniment d'Epicure, en supposant, non seulement pour l'existence, mais encore pour la combinaison des atomes, un être souverainement puissant et sage. Il se défendit le mieux qu'il put contre ses critiques dans sa *Philosophia sacra*, qui fut suivie de plusieurs appendices. 3° *De usu licito pecuniæ*, 1673, in-12. Le Père Maignan s'écarte, dans ce traité sur l'usure, de l'opinion commune des théologiens, et son sentiment a depuis été adopté par une multitude de juristes et de commerçans. Cependant, à bien prendre la chose, l'ancienne doctrine théologique subsiste toujours, et se retrouve dans les subtilités mêmes qu'on imagine pour l'éluder, et qui prouvent précisément qu'on ne l'a pas bien comprise, et qu'on lui donne une rigueur et une étendue qu'elle n'a pas. On remarque qu'en général il avait du penchant pour les singularités. Il fit bien des efforts pour concilier les différentes opinions de l'école, entre autres celles des thomistes sur la grâce, avec celles des sectateurs de Molina; mais ces efforts ne servirent qu'à montrer combien cette matière est obscure et impénétrable. (*Voy.* Merlin Charles.) Le Père Saguens, son élève, a écrit sa *Vie*; elle parut à Toulouse en 1697, in-4, sous ce titre: *De vita, moribus et scriptis Emmanuelis Magnani*. On peut encore consulter: *Projet pour l'histoire du Père Maignan, et apologie de la doctrine de ce philosophe*, en forme de lettre à tous les savans, particulièrement à ceux de l'ordre des minimes, par le P. H. P. du même ordre, 1703, in-12.

MAIGRET. *Voyez* Meigret.

MAIGROT (Charles), né à Paris en 1652, vicaire apostolique à la Chine et docteur de la maison de Sorbonne, vivait dans le séminaire des missions étrangères, lorsqu'il fut envoyé à la Chine. A peine eut-il rempli quelque temps les fonctions de missionnaire, qu'il fut nommé à l'évêché de Conon (*in partibus*), avec le titre de vicaire apostolique. L'abbé Maigrot était un homme d'un zèle ardent. Il désapprouva la conduite des jésuites, il condamna la mémoire de leur plus digne missionnaire, le Père Matthieu Ricci, et déclara les rites observés pour la sépulture absolument superstitieux et idolâtres. Dans les lettrés, il ne vit que des athées et des matérialistes. Le mandement publié en 1693, dans lequel il prononçait ces anathèmes, déplut à la plupart des ouvriers évangéliques. L'empereur en fut fort irrité; M. de Tournon, patriarche d'Antioche, légat apostolique à la Chine, tâcha d'adoucir ce prince, et loua beaucoup, dans l'audience publique qu'il eut de l'empereur en 1706, la science de M. de Conon dans la langue et les affaires chinoises. Le monarque le fit venir, l'interrogea, et fut fort surpris de ce que ses réponses ne répondaient pas à l'idée que lui en avait donnée M. de Tournon. De quatre caractères gravés au dessus du trône, dont on lui demanda l'explication, Maigrot n'en put lire que deux qui étaient des plus ordinaires, et n'en put expliquer aucun. L'empereur en témoigna sa surprise dans un décret qu'il lui adressa le second jour d'août de la même année; peu après il l'exila, et se plaignit de ce que les missionnaires lui avaient caché plusieurs démarches de M. Maigrot, dont il n'avait été instruit que par l'imprudence d'un ecclésiastique son ami, nommé *Guetti*, qui, dans un interrogatoire, n'eut pas la présence d'esprit de les voiler. Maigrot finit sa carrière à Rome, le 28 février 1730. On a de lui des *Observations* latines sur le livre XIX de l'*Histoire des jésuites* de Jouvenci. Cet ouvrage, plein d'animosité, a été traduit en français sous ce titre : *Examen des cultes chinois*. Comme si un homme qui ignorait la langue chinoise au point que nous venons de le dire, pouvait être juge du sens des paroles et des usages de ce peuple. « Ce qu'il y a » de plus singulier, dit l'abbé Bérault, » c'est que M. Maigrot ne put se dé» fendre de les avoir pratiqués lui-même » dans la province de sa juridiction. Un » mandarin étant mort le 17 novembre » 1699, à Fotcheou, capitale de Fokien, » sa famille lui rendit pendant sept jours » les honneurs accoutumés. Le corps » était exposé dans l'appartement ré» servé pour cet usage; on voyait de» vant le cercueil le cartouche ou petit » tableau, avec l'inscription ordinaire, » posé sur une table, qui était en forme » d'autel, et sur un retable, des chan» deliers, des fleurs et des parfums. Le » vicaire apostolique, en habit de deuil, » alla par civilité dans cette maison le » dernier jour de la cérémonie, s'ap» procha de la table, offrit devant le ta» bleau des bougies et des pastilles, » qu'il mit ensuite sur la table, puis fit » quatre prosternemens, et frappa quatre » fois la terre du front. Le fait est con» staté par des reproches publics, et » demeurés sans réplique, que lui firent » ensuite les chrétiens de Fotcheou, sur » ce qu'il n'était pas d'accord avec lui» même. De ces faits incontestables, et » qu'on n'a pas contestés, parce qu'ils » étaient trop notoires, il s'ensuit au moins » que M. Maigrot ne savait pas trop à quoi » s'en tenir sur la question des cérémo» nies; et que ceux à qui il en faisait un » crime, ou n'étaient pas véritablement » coupables, ou qu'il l'était lui-même » beaucoup plus qu'eux. » Maigrot mérita cependant la bienveillance des papes Clément XI, Innocent XIII et Benoît XIII.

MAILLA ou plutôt MAILLAC (Joseph-Anne-Marie de Moyria de), savant jésuite, né en 1679 au château de Maillac, dans le Bugey, devint missionnaire à la Chine, où il passa en 1703. Dès l'âge de 28 ans, il était si versé dans les caractères, les arts, les sciences, la mythologie et les anciens livres des Chinois, qu'il étonnait les lettrés mêmes. L'empereur Kang-Hi, mort en 1722, l'ai-

naît et l'estimait. Ce prince le chargea, avec d'autres missionnaires, de lever la *Carte de la Chine et de la Tartarie chinoise*, qui fut gravée en France l'an 1732. Il leva encore des cartes particulières de quelques provinces de ce vaste empire. L'empereur en fut si satisfait, qu'il fixa l'auteur dans sa cour. Le P. de Mailla traduisit aussi les grandes *Annales de la Chine* en français, et fit passer son manuscrit en France, l'an 1737. Cet ouvrage intitulé : *Histoire générale de la Chine*, a été publié à Paris par les soins de M. l'abbé Grosier, en 13 vol. in-4, 1777 à 1785. Amas de contes, de fables et d'anachronismes de tous les genres, si on en excepte les derniers temps, qui en sont moins chargés. C'est le jugement qu'ont porté de ces fameuses *Annales* tous les savans non prévenus; et il est étonnant qu'après cela M. Grosier en ait entrepris l'édition. « Les historiens chinois (disent les auteurs anglais de la nouvelle *Histoire universelle*, liv. 4, c. 1) ont ridiculement « appliqué à l'état » ancien de leur monarchie les notions » confuses que la tradition leur avait » transmises, touchant la création du » monde, la formation de l'homme, le » déluge et l'institution des arts. De » tout cela, ils ont composé un système » monstrueux d'histoire, etc. » M. Boyer, auteur très versé dans l'histoire chinoise, n'a pas meilleure opinion des anciens monumens de ce peuple. M. Fouquet, évêque titulaire d'Eleuthéropolis, a publié en 1729 une *table chronologique* de l'empire chinois, rédigée par un seigneur tartare. Cette table fixe le commencement de la véritable chronologie des Chinois au règne de *Lie-Vang*, l'année 434 avant J.-C. ; et on pourrait, pour d'excellentes raisons, la fixer à un temps postérieur, comme a fait le célèbre M. Goguet, dans son profond et lumineux ouvrage sur l'*Origine des lois*, tom. 3, dissert. 3. « On peut assurer » hardiment, dit-il, que jusqu'à l'an » 206 avant J.-C., leur histoire ne mé» rite aucune croyance. C'est un tissu » perpétuel de fables et de contradic» tions ; c'est un chaos monstrueux dont » on ne saurait extraire rien de suivi et » de raisonnable. » Le style de ces *Annales* ne vaut pas mieux que les choses. Aussi l'éditeur a-t-il tâché de le réformer, quoique avec un faible succès ; il a supprimé des harangues amphigouriques et d'une monotonie insupportable, des hyperboles révoltantes, et une infinité d'endroits parfaitement ridicules.... Le Père de Mailla mourut à Pékin le 28 juin 1748, dans sa 79e année, après un séjour de 45 ans à la Chine. L'empereur Kien-Lung fit les frais de ses funérailles. Ce jésuite était un homme d'un caractère vif et doux ; capable d'un travail opiniâtre, et d'une activité que rien ne refroidissait. Sa confiance apparente dans les rodomontades chinoises doit être considérée comme une faiblesse indispensable chez cette nation vaine et violente. On trouve son *éloge* à la tête du tome 28e des lettres édifiantes. *V.* LE COMTE, DU HALDE, etc.

MAILLARD (Olivier), fameux prédicateur cordelier, né en Bretagne dans le 15e siècle, docteur en théologie de la faculté de Paris, fut chargé d'emplois honorables par le pape Innocent VIII, par Charles VIII, roi de France, par Ferdinand, roi d'Aragon, etc. Il mourut à Toulouse le 13 juin 1502. Il laissa des *Sermons* remplis de plates bouffonneries, de traits ridicules. Ses *Sermons latins* furent imprimés à Paris depuis 1511 jusqu'en 1530, en 7 parties qui forment 3 vol. in-8. La pièce la plus originale de ce prédicateur est son sermon prêché à Bruges le cinquième dimanche de carême en 1500, imprimé sans date, in-4, où sont marqués en marge, par des *hem ! hem !* les endroits où le prédicateur s'était arrêté pour tousser. On se tromperait si on croyait que la manière de prêcher du Père Maillard était celle généralement en usage de son temps. Nous avons des sermons de son siècle qui, sans être éloquens et méthodiques, sont du moins instructifs et décens. On a encore de lui : *la Confession générale du frère Olivier Maillard*, Lyon, 1526, in-8. (M. Gabriel Peignot a donné une nouvelle édition de cet ouvrage composé en M. CCCCXC ; il

l'a publié comme monument de la langue française au 16e siècle, avec une *notice* sur l'auteur, des *notes* et une *Table des matières*, Paris, 1828, in-8.)

MAILLARD. *Voyez* DESFORGES-MAILLARD.

MAILLE (Louis), prêtre du diocèse d'Aix en Provence, prit part à l'affaire des Filles de l'Enfance, et se retira à Rome dans le but de les servir auprès d'Innocent XI, qui protégeait leur institution. Il ne réussit pas dans son projet; mais la connaissance qu'il fit de la plupart des cardinaux l'engagea à se fixer dans cette capitale, où il fut nommé professeur au collége de la Sapience. L'abbé Maille s'acquitta de cette charge avec distinction, et obtint l'estime de Clément XI; cependant le cardinal de Janson, ministre du roi de France auprès du saint-Siége, s'étant plaint de lui comme attaché à la cause du jansénisme, il fut arrêté et enfermé au château Saint-Ange, où il demeura l'espace de 5 ans, pendant lesquels il toucha néanmoins les émolumens de sa chaire de professeur. Remis en liberté à la mort de Louis XIV, il rentra en France et fut placé par le cardinal de Noailles chez les doctrinaires de Saint-Charles, à Paris, où il mourut le 8 août 1738, âgé de 81 ans.

* MAILLE (N.), oratorien, né en 1707 à Brignoles, au diocèse d'Aix, professa successivement dans sa congrégation les humanités, la rhétorique, la philosophie et la théologie, pendant 10 ans. Quoi qu'il n'eût aucun degré dans la cléricature, il remplissait avec une exactitude exemplaire tous les devoirs de la communauté, et était assidu à tous les exercices. Sa conformité d'opinions sur les matières de la grâce, et de sentimens à l'égard de la société des jésuites avec M. de Fitz-James, évêque de Soissons, le fit appeler par ce prélat pour professer la théologie dans son séminaire épiscopal, avec offre de l'élever aux ordres. Le Père Maille refusa cette offre et se retira à Marseille, où il mourut le 4 mai 1762, âgé de 55 ans. On a de lui : 1° *Le Père Berruyer convaincu d'arianisme, de pélagianisme et de nestorianisme*, 2 vol. in-12, 1755; 2° *Le Père Berruyer convaincu d'obstination dans l'arianisme*, etc., 1756, 1 vol. Les imputations d'arianisme, etc., et à plus forte raison d'obstination dans cette hérésie, dont le Père Maille chargeait Berruyer, étaient peu charitables et nullement vraies, puisque ce dernier, dès 1754, avait adhéré à la censure de son livre, par un acte de soumission lu en Sorbonne. *Voy.* BERRUYER.

MAILLÉ DE BRÉZÉ (Simon de), d'une des plus illustres et des plus anciennes maisons de la Lorraine, d'abord religieux de Cîteaux et abbé de Loroux, devint évêque de Viviers, puis archevêque de Tours en 1554. Il accompagna le cardinal de Lorraine au concile de Trente, et tint un concile provincial à Tours en 1583. Il traduisit du grec en latin quelques homélies de saint Basile, et mourut en 1597, à 82 ans, avec une grande réputation de savoir et de sainteté. La maison de Maillé était très florissante dès le 12e siècle. — Jacquelin de MAILLÉ, chevalier de l'ordre des Templiers, combattit avec tant de valeur contre les infidèles, qu'ils crurent qu'il y avait en lui quelque chose de divin. Ils le prirent pour le *saint George des chrétiens*. On prétend qu'après qu'il eut été accablé sous la multitude de traits qu'on lança contre lui, les barbares ramassèrent avec une espèce de superstition la poussière arrosée de son sang, pour s'en frotter le corps.

MAILLÉ (Urbain de), marquis de Brezé, maréchal de France, gouverneur d'Anjou, de la même famille que le précédent, se signala de bonne heure par son courage. Il commanda l'armée d'Allemagne en 1634, et gagna la bataille d'Avent (*voyez* le *Journal historique et littéraire*, 1er octobre 1787, page 187), et non pas d'*Avein*, comme l'écrivent la plupart des historiens, le 20 mai 1635. Il fut envoyé en ambassade en Suède et en Hollande, et élevé à divers honneurs par la faveur du cardinal de Richelieu, son beau-frère. Il mourut en février 1650, à 53 ans.

MAILLÉ DE BRÉZÉ, nom d'une illustre et ancienne maison de la Touraine, con-

nue dès le 11e siècle. — MAILLÉ de Brezé (Armand de), amiral de France, duc de Fronsac et de Caumont, marquis de Graville et de Brezé, né en 1619, commença à se distinguer en Flandre en 1638. L'année suivante, il commanda les galères du roi, puis l'armée navale, et défit la flotte d'Espagne à la vue de Cadix, en 1640. Il fut envoyé ambassadeur en Portugal en 1641, et remporta l'année suivante de grands avantages sur mer contre les Espagnols; mais il échoua devant Tarragone. Ses services lui méritèrent la charge de surintendant-général de la navigation et du commerce. Il fut tué sur mer d'un coup de canon, au siége d'Orbitello, en 1646, à 27 ans.

MAILLEBOIS (Jean-Baptiste DESMARETS, marquis de), fils de Nicolas Desmarets, contrôleur-général des finances sous la fin du règne de Louis XIV, se signala d'abord dans la guerre de la succession d'Espagne. Les campagnes d'Italie, en 1733 et 1734, où il donna diverses preuves de ses talens militaires, furent le principal fondement de sa réputation. Il fut ensuite envoyé en Corse qui était toujours en guerre avec les Génois: il soumit cette île, qui se révolta aussitôt après son départ; mais ce n'est qu'en suivant ses plans que le roi de France la soumit de nouveau en 1769. Son expédition de Corse lui valut le bâton de maréchal. C'est en cette qualité qu'il commanda en Allemagne et en Italie, dans la guerre de 1741, où il cueillit de nouveaux lauriers, en défendant les droits de l'Infant don Philippe, depuis duc de Parme. Il mourut le 7 février 1762, dans sa 80e année. Le marquis du Pezay a donné ses *Campagnes d'Italie*, imprimées au Louvre, 1775, en 3 vol. in-4, avec un volume de cartes, forme d'*Atlas*. Cet ouvrage, intéressant pour les militaires, est rare et recherché. — Son fils, Yves-Marie de MAILLEBOIS, né en 1715, fut d'abord au service de France. Après avoir été gouverneur de Douai, il servit en Italie et en Allemagne, et fut ensuite mis en prison sur une accusation de calomnie. Envoyé en Hollande en 1784, pour soutenir le parti démocratique contre le roi de Prusse, il remplit cette mission avec succès en 1789, et se prononça contre toute réforme. L'assemblée nationale l'ayant décrété d'accusation, il s'enfuit dans les Pays-Bas, et mourut de la goutte à Maestricht le 13 octobre 1791, à 76 ans.

MAILLET (Benoît de), né à St.-Mihiel en Lorraine, le 12 avril 1656 d'une famille noble, fut nommé, à l'âge de 33 ans, consul général de France en Egypte: emploi qu'il exerça pendant 16 ans avec beaucoup d'intelligence. Il soutint l'autorité du roi contre les janissaires, et étendit le commerce de la France dans cette partie de l'Afrique. Louis XIV récompensa ses services par le consulat de Livourne, le premier et le plus considérable des consulats français. Enfin, ayant été nommé en 1715 pour faire la visite des Echelles du Levant et de Barbarie, il remplit cette commission avec tant de succès, qu'il obtint la permission de se retirer avec une pension considérable. Il se fixa à Marseille, où il mourut le 30 janvier 1738, à 82 ans. C'était un homme d'une imagination impétueuse et d'un jugement faible. Il aimait beaucoup la louange, et la gloire de l'esprit le touchait si vivement, que, pour acquérir la réputation d'en avoir, il crut devoir s'abandonner aux plus étranges paradoxes. Il s'occupa surtout de l'origine de notre globe. Il a laissé sur ce sujet des observations qu'on a données au public sous le titre de *Telliamed*, in-8: c'est le nom *de Maillet* renversé. (Cet ouvrage a été d'abord mis en ordre par J.-A. Guer, Amsterdam, 1748, in-8.) L'abbé le Mascrier, second éditeur de cet ouvrage, l'a mis en forme d'*Entretiens*, Paris, 1755, 2 vol. in-12. C'est un philosophe indien, qui expose à un missionnaire français son sentiment sur la nature du globe et sur l'origine de l'homme. Croirait-on qu'il le fait sortir des eaux, et qu'il donne pour lieu de la naissance de notre premier père, un séjour qu'aucun homme ne pourrait habiter? L'objet principal est de prouver que tous les terrains dont est composé notre globe, jusqu'aux plus hautes de nos montagnes, sont sortis du

sein des eaux ; qu'ils sont tous l'ouvrage de la mer, qui se retire sans cesse pour les laisser paraître successivement. (Voltaire s'est moqué des montagnes formées par des coquilles ainsi que de l'homme-poisson ; il revint souvent à la charge, et les amis de Telliamed l'accusèrent d'envie envers l'ouvrage et son auteur.) *Telliamed* fait les honneurs de son livre *à l'illustre* CYRANO DE BERGERAC, auteur *des Voyages imaginaires dans le soleil et dans la lune*. Dans l'*Epître badine* qu'il lui adresse, le philosophe indien ne nous annonce ces entretiens que comme un tissu de rêveries et de visions. On ne peut pas dire tout-à-fait qu'il ait manqué de parole ; mais on pourrait lui reprocher de ne les avoir pas écrits dans le même goût que son Epître à Cyrano. Il traite de la manière la plus grave le sujet le plus extravagant ; il expose son sentiment ridicule avec tout le sérieux d'un philosophe. De six entretiens dont l'ouvrage est composé, les quatre premiers offrent quelques observations curieuses. Dans les deux autres, on ne trouve que des conjectures, des rêveries, des fables quelquefois amusantes, mais toujours absurdes. M. de Buffon a adopté une partie du *Telliamed* dans son *Histoire naturelle* ; mais il en a abandonné ou modifié plusieurs points de vue dans le système des *Epoques de la nature*, attribuant au feu primitif et à celui des volcans ce qu'il avait regardé comme l'ouvrage des eaux. Personne n'a mieux apprécié les rêves de de Maillet, que M. de Luc dans ses *Lettres physiques et morales*, tome 2, pag. 312, 317, 376, 573. Il développe avec autant d'esprit que de vérité les prodiges d'extravagance, nés dans le cerveau de cet empirique spéculateur, dont la féconde imagination transformait des schistes saillans en proues de vaisseau. (*Voyez* BOULANGER, LINNÉ.) On a encore de de Maillet une *Description de l'Egypte*, dressée sur ses mémoires par l'éditeur de *Telliamed*, 1743, in-4, ou 2 volumes in-12. (*Voyez* MASCRIER.) On trouve la *Vie* de de Maillet à la tête de son *Telliamed*, édition de Paris, 1755, 2 volumes in-12.

MAILLY, l'une des plus anciennes maisons du royaume de France, tire son nom de la terre de Mailly, près d'Amiens; elle est illustre par ses alliances et par les grands hommes qu'elle a produits. Un chevalier de cette famille donna en 1696 une *Histoire de Gênes*, assez estimée, imprimée à Paris en 3 vol. in-12. et une 2[e] édit. en 1742. Elle commence à la fondation de cette république, et finit en 1694. (Il a composé bien d'autres ouvrages moins bons. On peut consulter les *Nouvelles littéraires*, 1704.)

MAILLY (Louise-Julie de), fille du marquis de Nesle, née le 16 mars 1710, épousa, en 1726, son cousin le comte de Mailly, mort en 1747. Cette dame tient une place dans l'histoire des faiblesses de Louis XV. Sa plus jeune sœur, Marie-Anne, veuve en 1740 du marquis de la Tournelle, la supplanta, et s'empara du cœur et de l'esprit du prince. Madame de Mailly se retira de la cour et vécut chrétiennement jusqu'à sa mort en 1751. On rapporte d'elle un trait qui honore beaucoup sa mémoire. Un jour qu'elle entrait dans l'église de Saint-Roch, un homme grossier, choqué qu'on se dérangeât pour lui faire place, dit tout haut : *Voilà bien du bruit pour une....* — *Monsieur*, lui répondit-elle avec douceur, *puisque vous la connaissez, priez Dieu pour elle.* Pour madame de la Tournelle, le roi lui donna le duché de Châteauroux et la fit dame du palais de la reine. Ce prince l'avait nommée surintendante de la maison de madame la dauphine, lorsqu'elle fut éloignée pendant la maladie de ce prince à Metz. Louis, toujours faible et inconstant, la rappela ; mais une maladie violente prévint son retour, et l'emporta le 8 décembre 1744, à 27 ans.

* MAILLY D'HAUCOURT (Joseph-Augustin, comte de), maréchal de France, naquit le 5 avril 1708. Entré au service en 1726, il assista au siége de Kehl et se distingua dans toutes les affaires importantes qui eurent lieu à cette époque. Ses exploits lui valurent en 1740 la croix de Saint-Louis, et trois ans après le grade de brigadier. A Weissembourg, il chargea, à la tête de 150 gendarmes, un

corps de cavalerie et d'infanterie qui avait culbuté deux régimens français, et le força à la retraite. Une pension de 3000 livres lui fut accordée pour cette action brillante. Créé maréchal-de-camp en 1745, il continua de se signaler, et surtout à la bataille de Pavie où, séparé de l'armée française, il la rejoignit en perçant un corps considérable de cavalerie ennemie auquel il enleva 4 canons et 150 prisonniers. Après la campagne, il fut nommé gouverneur d'Abbeville, et obtint successivement le grade de lieutenant-général, la place d'inspecteur-général de la cavalerie et des dragons, et celle de commandant en chef du Roussillon. Le comte de Mailly passa ensuite aux armées d'Allemagne; il se trouva aux batailles d'Hastembeck et de Rosback, où, après avoir fait des prodiges de valeur, il fut blessé à la tête d'un coup de sabre et fait prisonnier, par suite de sa blessure qui l'avait laissé sans connaissance. Quand il recouvra sa liberté, il rejoignit encore l'armée, et fit en Allemagne les campagnes de 1761 et 1762. La paix vint mettre un terme à ses travaux militaires; il reprit son commandement du Roussillon et fut nommé en 1771 directeur-général des camps et armées des Pyrénées et des côtes de la Méditerranée. Son département se ressentit bientôt de son activité et de la sagesse de son administration : les beaux-arts, l'agriculture, le commerce, la perfection de l'éducation militaire, rien ne lui fut étranger. Le roi le nomma chevalier de ses ordres et le créa, en 1783, maréchal de France. En 1790, Louis XVI lui donna le commandement d'une des quatre armées décrétées par l'assemblée nationale et celui des 14 et 15ᵉ divisions militaires. L'assemblée ayant exigé le serment civique, le maréchal de Mailly donna sa démission. Dès qu'il apprit, au 10 août, les dangers qui environnaient la famille royale, oubliant son grand âge et ne consultant que son zèle, il se rendit aux Tuileries près du roi, tira son épée, mit un genou à terre, et dit à son maître : « Sire, nous voulons relever le trône, » ou mourir à vos côtés. » Le commandement de la troupe qui se trouvait au château lui fut confié; après avoir dirigé la résistance des gardes Suisses contre les brigands, il remonta et traversa les appartemens au milieu des boulets. Il était accompagné de M. de Pomar, officier général, et il se disposait à gagner le Pont-Royal par l'escalier de la reine, lorsqu'il fut attaqué par un peloton de brigands qui massacrèrent son compagnon à coups de hache. De Mailly allait subir le même sort, lorsqu'un homme du peuple, confondu parmi les assassins de cette affreuse journée, s'approche de lui, le saisit au collet et lui dit de le suivre, assurant aux insurgés qu'il va le mener au comité de salut public, pour qu'il en soit fait justice. Arrivé dans son hôtel, le maréchal voulut récompenser son libérateur par un don d'argent : « Monsieur, lui répon- » dit celui-ci, je suis assez récompensé » par le plaisir d'avoir sauvé un honnête » homme. » Et en prononçant ces mots, il se retira sans vouloir dire son nom. Le maréchal fut néanmoins arrêté 7 jours après et conduit à la section, qui se préparait à l'envoyer à l'Abbaye, lorsqu'un commissaire s'y opposa. Il se réfugia alors avec son épouse et son fils unique encore au berceau, à Mareuil en Picardie. Mais ce Français fidèle devait tomber sous la hache révolutionnaire. Il fut arrêté de nouveau le 26 septembre 1793, et conduit à Arras, où il périt sur l'échafaud le 26 mars 1794, pour avoir écrit une lettre à son fils émigré. Il avait alors 86 ans. Ce vieux guerrier montra à son dernier moment le même courage que sur le champ de bataille, et dit d'une voix forte avant de mourir : « Vive le roi ! Je » meurs fidèle à mon roi, comme l'ont » été mes ancêtres. »

MAIMBOURG (Louis), célèbre jésuite, né à Nancy en 1610, de parens nobles, se fit un nom par ses prédications. Obligé de sortir de la compagnie de Jésus par ordre du pape Innocent XI, en 1682, pour avoir écrit contre la cour de Rome en faveur du clergé de France, il fut gratifié d'une pension du roi, qui sollicita en vain ses supérieurs de ne pas l'exclure de la société. Les jansénistes

eurent en lui un ennemi ardent. Il se signala contre eux en chaire et dans le cabinet, et attaqua surtout le *nouveau Testament* de Mons. Il se choisit une retraite à l'abbaye Saint-Victor de Paris, où il mourut d'apoplexie en 1686, à 76 ans. Maimbourg était d'un caractère plein de hardiesse et de vivacité. On a de lui un grand nombre d'ouvrages historiques, qui forment 14 vol. in-4, et 26 vol. in-12. Nous nommerons seulement, 1° l'*Histoire des croisades*, 2 v. in-4, ou 4 vol. in-12, écrite avec agrément, mais remplis de faits douteux, quoique l'auteur ait puisé ceux qui paraissent les moins croyables dans des historiens célèbres et souvent contemporains; 2° l'*Histoire de la décadence de l'empire de Charlemagne*, 2 vol. in-12. L'auteur y discute assez bien les querelles de l'empire et du sacerdoce. 3° L'*Histoire de la ligue*, in-4, ou en 2 v. in-12. On y trouve des choses assez curieuses, entre autres la pièce fondamentale de la ligue, qui est l'acte d'association de la noblesse française. 4° *Histoire du pontificat de saint Grégoire le Grand, et de celui de saint Léon*, fortement attaquée, ainsi que l'ouvrage suivant, par le cardinal Sfondrati, dans sa *Gallia vindicata*, 2 vol. in-4 ou in-12; 5° *Traité historique des prérogatives de l'Eglise de Rome*. Il y établit très bien l'autorité de l'Eglise contre les protestans; mais il n'a pas le même succès lorsqu'il sort de là et lorsqu'il prétend réfuter ce que Scheelstrate a écrit sur les actes du concile de Constance. 6° Plusieurs ouvrages de controverse; 7° les *Histoires* de l'*arianisme*, des *iconoclastes*, du *luthéranisme*, du *calvinisme*, du *schisme des Grecs*, du *grand schisme d'Occident*, etc. Il y a des inexactitudes, mais beaucoup de détails approfondis. « Les protestans, dit un cri- » tique, dont il avait peint la secte au » naturel, l'ont décrié avec fureur; sur » quoi bien des orthodoxes l'ont jugé » d'abord, sans autre examen. Sans l'ap- » prouver en tout, on rend aujourd'hui » beaucoup plus de justice à sa fidélité » dans les citations. Ce qui empêche peut- » être le plus de dissiper entièrement les » fortes préventions qu'on avait conçues » contre lui, c'est la qualité de son style » pompeux jusqu'à l'emphase, avec une » surcharge de traits pittoresques, qui, » dans le genre grave de l'histoire, ôtent » à la vérité l'air de la vraisemblance. » 8° des *Sermons contre le nouveau Testament de Mons*, 2 vol. in-8. On sent assez qu'Arnauld et Nicole ne l'ont pas laissé parler seul. Il eut quelques différends avec le Père Bouhours, qui avait critiqué, non sans raison, plusieurs de ses expressions. Ceux qui ont dit qu'il avait été mécontent de l'*Exposition* de la foi de M. Bossuet, et que, dans son *Histoire du luthéranisme*, il avait fait le portrait de ce prélat et la critique de son ouvrage sous le nom du cardinal *Contarini*, ont écrit une calomnie grossière, suffisamment réfutée par la simple lecture de cet endroit (liv. 3, ann. 1541). On a remarqué que ses sermons, tous d'une froideur insupportable, ont été le fruit de sa jeunesse, et que ses histoires, où respire tant de vivacité, ont été composées dans un âge mur. Bayle, qui ne peut être suspect à son sujet, lui trouvait un talent particulier pour l'histoire : « Il y répand, » dit-il, beaucoup d'agrémens, plusieurs » traits vifs, et quantité d'instructions » incidentes; il y a peu d'historiens, » même parmi ceux qui écrivent mieux » que lui, qui ont plus de savoir, qui » aient l'adresse d'attacher le lecteur » comme il le fait. » Et Voltaire dit en parlant de Maimbourg : « Il eut d'abord » trop de vogue, et on l'a trop négligé » ensuite. »

MAIMBOURG (Théodore), cousin du précédent, se fit calviniste, rentra ensuite dans l'Eglise catholique, puis retourna de nouveau à la religion prétendue réformée, et mourut socinien à Londres vers 1693. On a de lui une *Réponse à l'Exposition de la foi catholique* de Bossuet, qui n'eut pas de succès, et qui ne fit que prouver que l'ouvrage de ce prélat est un chef-d'œuvre.

* MAIMON (Salomon), philosophe allemand, naquit en 1753 à Neschwitz en Lithuanie, d'un rabbin orthodoxe. A l'âge de 11 ans il avait, dit-on, toutes les connaissances exigées d'un rabbin :

dès lors il s'occupa entièrement de l'étude des livres cabalistiques. L'ouvrage de Wolf *sur la métaphysique* lui étant tombé entre les mains, il le lut avec avidité. Ce traité fit naître en lui des doutes, qu'il communiqua à son compatriote Moïse Mendelssohn ; celui-ci remarqua dans les observations de Maïmon des argumens qui annonçaient à la fois de la subtilité et de la profondeur. Il l'engagea à continuer son travail ; mais Maïmon ne put jouir long-temps des avantages qu'on lui avait procurés. La vie lui était devenue insupportable, lorsqu'il trouva de nouvelles ressources qu'il perdit encore. Il retourna à Berlin où il vécut d'aumônes pendant quelque temps. Enfin il rencontra de nouveaux protecteurs : le comte de Kalkreuth l'accueillit dans l'une de ses terres, près de Freistadt, où il mourut en 1800. Outre les *Observations* qu'il fit en hébreu sur la philosophie de Wolf, il réfuta la *Critique de la raison pure* de Kant. Personne n'a signalé avec plus de sagacité quelques-unes des principales erreurs de cette nouvelle analyse de l'esprit humain, que présente la critique de la raison pure : ce sont particulièrement les défauts de la doctrine des catégories qu'il s'est attaché à mettre en évidence, et on peut dire qu'il y a parfaitement réussi, en prouvant de la manière la plus positive, que dans le système de Kant les mêmes objets, quel que soit le nom qu'on leur donne, sont en même temps causes et effets : ce qui constitue un cercle vicieux. En général, on doit avouer que Maïmon a fait preuve d'autant de perspicacité que de sagesse dans la réfutation qu'il a faite de la philosophie transcendentale du professeur de Koenisberg. Peut-être a-t-il été moins heureux, lorsqu'il a attaqué les principes fondamentaux de sa morale, quoiqu'ils ne puissent être adoptés, comme nous l'avons démontré à l'article KANT. Mais nous remarquerons ici combien sont vains tous ces systèmes fameux qui ont plus de célébrité que d'utilité réelle. Imaginés par des esprits proclamés sublimes, ils sont réfutés par des esprits de la même force : les doctrines sont erronées, et les réfutations le sont aussi. En effet, si Maïmon se montra judicieux pour attaquer les opinions des autres philosophes et pour indiquer les lacunes et les fautes qui se trouvaient dans leurs systèmes, il ne put leur substituer des doctrines plus cohérentes et plus vraisemblables. Le meilleur de ses traités philosophiques est intitulé : *Recherches critiques sur l'esprit humain*, ou *Tableau des facultés de connaître et de vouloir*, Leipsick, 1797, in-8. C'est la dernière de ses nombreuses productions. On trouve la liste de ses ouvrages dans le *Dictionnaire de Meusel*. On distingue 1° un *Essai de philosophie transcendentale*, Berlin, 1790, in-8 ; 2° un *Commentaire hébreu sur le More Nebuchim* (ou *Doctor perplexorum*), *de Moïse Maïmonide*, ibid., 1791, in-4 ; 3° un *Traité de logique*, 1794 ; 4° une *Exposition de la théorie des catégories d'après Aristote*, ibid., in-8 ; 5° un *Parallèle de Bacon et de Kant*, et l'*Histoire des progrès de la métaphysique en Allemagne, depuis le temps de Leibnitz et de Wolf*, 1793, in-8. Les *Mémoires* où il raconte les événemens de sa vie, et qui sont le plus intéressant de ses ouvrages, ont été suivis de l'*Histoire de ses écrits*, en dialogues, publiée par M. Bouterwek, dans son *journal* intitulé : *Nouveau Musée consacré à la philosophie et à la littérature*, vol. 11, cahier 1, n° 5, et cahier 2, n° 7 (1804). L'extrait de son autobiographie se trouve dans la Galerie des *Tableaux historiques du 18e siècle*, par Samuel Baur, tome 5. Maïmon a travaillé au *Magasin psychologique* de M. Moritz. A un vrai talent pour les spéculations de la philosophie la plus abstraite, Maïmon joignait beaucoup de légèreté, de bizarrerie et d'entêtement. Il avait un fond de scepticisme qui le conduisit à examiner non seulement les systèmes des philosophes, mais encore les fondemens de la croyance religieuse de sa nation. On peut consulter, pour l'exposé de ses doctrines philosophiques, le grand ouvrage de M. Dégérando, intitulé : *Histoire des systèmes des philosophies comparées*, etc.

MAIMONIDE ou BEN MAIMON (Moïse),

célèbre rabbin, né à Cordoue en 1139, et selon d'autres en 1136, étudia sous les plus habiles maîtres, et en particulier sous Averroès. Après avoir fait de grands progrès dans les langues et dans les sciences, il alla en Egypte, et devint premier médecin du sultan Saladin et de ses deux successeurs. Maïmonide eut un grand crédit auprès de ces princes, et mourut comblé de gloire, d'honneur et de richesses en 1209, et selon quelques-uns en 1205. On a de lui : 1° un excellent *Commentaire* en arabe sur la *Mischna*, qui a été traduit en hébreu et en latin, et imprimé avec la Mischna, Amsterdam, 1698, 16 vol. in-fol.; 2° un *Abrége du Talmud*, en 4 parties, sous le titre de *Iad Chazakha*, c'est-à-dire *Main-Forte*, Venise, 1550, 4 vol. in-fol. Cet abrégé est écrit très élégamment en hébreu, et passe chez les juifs pour un excellent ouvrage. 3° Un traité intitulé *More Nebochim* ou *Nevochim*, c'est-à-dire, *Le guide de ceux qui chancellent*. Maïmonide l'avait composé en arabe; mais un juif le traduisit en hébreu, du vivant même de l'auteur : il parut à Venise en 1551, in-fol. Buxtorf en a donné une bonne traduction latine, 1629, in-4. Ce livre contient en abrégé la théologie des Juifs, appuyée sur des raisonnemens philosophiques, qui déplurent d'abord et firent grand bruit, mais qui furent dans la suite adoptés presque généralement. 4° Un ouvrage intitulé : *Sepher Hammisoth*, c'est-à-dire *le Livre des préceptes*, hébreu-latin, Amsterdam, 1640, in-4. C'est une explication des 613 préceptes affirmatifs et négatifs de la Loi. 5° Un traité *De idololatria*, traduit par Vossius, Amsterdam, 1642, 2 vol. in-4; 6° *De rebus Christi*, traduit par Genebrard, 1573, in-8; 7° *Aphorismi secundum doctrinam Galeni*, Bologne, 1489, in-4; 8° *Tractatus de regimine sanitatis*, Lyon, 1535, in-fol. 9° *Liber de cibis vetitis*, ouvrage curieux, traduit en latin par Marc Woeldicke, et publié à Copenhague en 1734, in-4. On a encore de Maïmonide plusieurs *Epîtres* et d'autres ouvrages qui lui ont acquis une grande réputation. Les Juifs l'appellent l'*Aigle des docteurs*, et le regardent comme le plus beau génie qui ait paru depuis Moïse le législateur. Maïmonide est souvent cité sous les noms de *Moses ægyptius*, à cause de son séjour en Egypte; de *Moses cordubensis*, parce qu'il était de Cordoue. On l'appelle aussi *le Docteur*. Il est souvent désigné par le nom de *Rambam*, composé des lettres initiales *R. M. B. M.* qui indiquent son nom en entier, c'est-à-dire *Rabbi*, *Moïse*, *Ben* (fils de) *Maïmon*. Les Juifs ont coutume de désigner ainsi les noms de leurs fameux rabbins par des lettres initiales. (M. Michel Berr a donné en 1815 une *Notice sur Maïmonide, philosophe du* XIIe *siècle*, in-8.)

MAINARD. *Voyez* MAYNARD.

MAINE (La Croix du). *Voyez* CROIX et MAYNE.

MAINE (Anne-Louise-Bénédictine de BOURBON, duchesse du), petite-fille du grand Condé, eut l'esprit et l'élévation de sentimens de son grand-père. Elle naquit en 1676, et donna dès son enfance les espérances les plus heureuses. Elle fut mariée en 1692, à Louis-Auguste de BOURBON, duc du Maine, fils de Louis XIV et de madame de Montespan, né en 1670. Ce prince montra de bonne heure beaucoup d'esprit. Madame de Maintenon, chargée de veiller à son éducation, fit imprimer en 1677, le recueil de ses thèmes sous ce titre : *OEuvres d'un jeune enfant qui n'a pas encore sept ans*. Louis XIV les vit avec le plus grand plaisir. Tout ce qui concernait cet enfant l'intéressait extrêmement; aussi le combla-t-il de bienfaits. Il fut colonel-général des Suisses et Grisons, fit plusieurs campagnes, et fut pourvu de la charge de grand-maître de l'artillerie en 1688. Madame la duchesse du Maine, devenue son épouse, sut gagner son cœur, et le gouverner sans lui déplaire. Elle employa son esprit et son crédit à procurer au duc du Maine et à ses enfans un rang égal au sien. De degrés en degrés ils parvinrent à tous les honneurs des princes du sang, et obtinrent, en 1714, de Louis le Grand un édit qui les appelait, eux et leur postérité, à la succession et à la couronne, dans le cas que

la race masculine et légitime des princes du sang vînt à s'éteindre. Cet édit fut en partie l'ouvrage de madame du Maine, qui eut la douleur de voir son édifice ébranlé du temps de la régence. Le duc fut seulement confirmé dans les honneurs de prince du sang. Louis XIV l'avait aussi nommé surintendant de l'éducation de son successeur; mais cette clause de son testament n'eut pas son exécution. Un arrêt du conseil de régence déclara le duc du Maine et le comte de Toulouse son frère inhabiles à succéder à la couronne. La duchesse, dans son premier dépit, excita des troubles en Bretagne, mit dans ses intérêts le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne; ce fut alors qu'eut lieu la conspiration connue sous ce nom, à laquelle l'Espagne prit part, et qui avait pour but d'ôter la régence à Philippe d'Orléans; mais elle fut découverte. Madame la duchesse du Maine fut arrêtée en 1718, et conduite au château de Dijon, et son époux à celui de Dourlens, et ils n'obtinrent leur liberté qu'en 1720. Le duc du Maine mourut en 1736, avec de grands sentimens de religion. La duchesse se livra alors entièrement à son goût pour les sciences et les arts. Elle les recueillit à Sceaux, dont elle avait fait un séjour charmant (*Voyez* MALEZIEU), et les protégea jusqu'à sa mort, arrivée en 1753, dans la 76e année de son âge. « Personne, dit madame de Staël, n'a jamais » parlé avec plus de justesse, de netteté et de rapidité, ni d'une manière » plus noble et plus naturelle. Son » esprit, frappé vivement des objets, » les rendait comme la glace d'un miroir » qui les réfléchit, sans ajouter, sans » orner, sans rien changer. » Les enfans du duc du Maine furent Louis-Auguste de BOURBON, prince de DOMBES, mort en 1775, à 55 ans; et Louis-Charles de BOURBON, comte d'Eu, mort en 1755, l'un et l'autre sans alliance.

* MAINE DE BIRAN (Marie-François-Pierre Gauthier, le chevalier), conseiller d'état, né à Chante-Loup, près de Bergerac, en 1766, est issu d'une famille distinguée, et fils du lieutenant-général au bailliage de cette ville. Avant la révolution, le jeune Maine de Biran servit dans les gardes du corps, et fit partie de cette troupe jusqu'au moment où l'on supprima la maison du roi. De retour dans son pays, il s'y livra à l'étude de la jurisprudence et exerça la profession d'avocat. Ayant été inquiété en 1793, il s'éloigna entièrement des affaires, et ne reparut sur la scène politique qu'après la révolution du 18 brumaire an 8. Il avait été nommé membre du conseil des Cinq-Cents; mais son élection fut annulée, et il ne siégea point dans cette assemblée. Sous le gouvernement impérial, il devint successivement membre du conseil de préfecture de son département, sous-préfet de Bergerac et membre du corps législatif. En 1813, il fit partie de la commission nommée par cette assemblée, pour faire connaître à Buonaparte la situation politique de la France, et partagea l'honorable disgrâce de ses collègues. Après la restauration, Maine de Biran rentra dans les gardes du corps, reçut la croix de Saint-Louis et devint membre de la chambre des députés dont il fut nommé questeur. Réélu en 1815, il ne fut pas renvoyé à la chambre en 1816; mais il reçut la place de conseiller d'état en service ordinaire et fit partie de la commission de liquidation des créances étrangères. En 1817 il présida le collége électoral du département de la Dordogne, et fut élu membre de la chambre des députés. Maine de Biran ne doit point sa réputation au rôle politique qu'il a joué, mais à ses connaissances philosophiques qui le placent parmi les idéologues les plus distingués du 19e siècle. En 1803, la classe des sciences morales et politiques de l'Institut le couronna, pour le discours qu'il lui avait présenté sur ce sujet : *De l'influence de l'habitude sur la faculté de penser*, Paris, 1803, in-8. On a encore de lui : 1° *Mémoire sur la décomposition de la pensée*; 2° *Examen des leçons de M. de la Romiguière*; 3° un *Article sur Leibnitz*. Il a laissé en manuscrit un *Traité de la folie*, où il établissait la nature des rapports du physique et du moral sous un

point de vue tout différent de celui de Cabanis. Le journal intitulé *le Globe* a donné, dans les nos 139 et 140, année 1825, une analyse détaillée de la philosophie et des opinions de Maine de Biran. Ce philosophe est mort le 20 juillet 1824 : il était correspondant de l'Institut.

MAINFERME (Jean de la), religieux de Fontevrault, né à Orléans, mort en 1693, à 47 ans, a publié une défense de Robert d'Arbrissel, sous le titre de *Bouclier de l'ordre de Fontevrault naissant*, en 3 vol. in-8. Le principal objet de cet ouvrage est de le justifier du reproche d'avoir été trop familier avec ses religieuses : il le fait d'une manière pleinement satisfaisante ; mais ce qu'il dit de l'autorité que les religieuses de Fontevrault ont sur les religieux et les prêtres qui dépendent d'elles, n'a pas paru également solide. *Voyez* ARBRISSEL.

MAINFROI ou *Tancrède*, tyran de Sicile, fils naturel de l'empereur Frédéric II. Conrad, enfant légitime de Frédéric, étant mort en 1254, laissa un fils, nommé *Conradin*, dont Mainfroi (que nous appellerons *Tancrède*) ne craignit point de se faire le tuteur. Ce fut à la faveur de ce titre qu'il se rendit maître du royaume de Naples et de Sicile, qu'il gouverna despotiquement pendant près de 11 ans. (D'après plusieurs historiens, il paraît que Frédéric II, après avoir donné à Tancrède la principauté de Tarente, l'avait nommé régent des Deux-Siciles, jusqu'au retour de son fils Conrad, qui était alors en Allemagne. En attendant, Tancrède soumit les rebelles d'Aversa, d'Adria, de Bavi, et de Foggia. Conrad, à son retour, écarta Tancrède des affaires; mais deux ans après et au moment de mourir, il recommanda son fils Conradin à Tancrède, qui, se prévalant de l'enfance et de l'éloignement du jeune prince, le fit passer pour mort. En attendant, le pape Innocent IV envoyait contre lui une armée composée de Guelfes, ennemis de la maison de Souabe : Tancrède remit alors au pontife l'administration des Deux-Siciles. D'autres querelles survenues entre Tancrède et le saint-Siége forcèrent le premier de prendre la fuite, et de se réfugier à Luceria, dans la Capitanate, que les Sarrasins possédaient. Ils lui accordèrent des soldats, auxquels s'étant joint ses partisans, il battit les Guelfes, et se fit couronner à Palerme, en 1258. La mère de Conradin protesta inutilement contre cette usurpation ; et ce fut aussi en vain que le pape Alexandre IV l'excommunia. Il fit bâtir dans la Pouille la ville de *Manfrédonia* où il étalait un luxe oriental. Ce fut alors que le pape Urbain IV nomma au royaume des Deux-Siciles Charles d'Anjou, du vivant du prince Conradin.) Il lui donna l'investiture des royaumes de Naples et de Sicile. Le nouveau roi fit la guerre à Tancrède, usurpateur de ces deux royaumes. On prétend que celui-ci fit proposer un accommodement à Charles, qui répondit en ces termes : « Allez vers le sultan de Luceria » (il appelait ainsi Tancrède, qui tirait du secours des Sarrasins de Luceria), « et » dites-lui que je ne veux ni paix ni trève » avec lui, et que dans peu je l'enverrai » en enfer, ou qu'il m'enverra en paradis. » Une bataille dans les plaines de Bénévent, en 1266, décida de tout : Tancrède y périt, après avoir combattu en désespéré. Sa femme, ses enfans, ses trésors, furent livrés au vainqueur. On trouva son cadavre tout couvert de sang et de boue; on l'enterra dans un fossé près du pont de Bénévent. On crut devoir le priver de la sépulture ecclésiastique, pour intimider les usurpateurs et réprimer le crime par cet exemple.

MAINGRE. *Voyez* BOUCICAUT.

MAINTENON (Françoise d'AUBIGNÉ, marquise de), petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, naquit le 15 août 1635, dans une prison de Niort, où étaient enfermés Constant d'Aubigné son père (ardent calviniste, ami des Anglais, et suspect au cardinal de Richelieu), et sa mère Anne de Cardillac, fille du gouverneur du Château-Trompette à Bordeaux. Françoise d'Aubigné était destinée à éprouver toutes les vicissitudes de la fortune. Menée à l'âge de trois ans en Amérique, crue morte d'une maladie

aiguë, et sur le point d'être jetée dans la mer, lorsqu'elle donna quelque symptôme de vie; laissée par la négligence d'un domestique sur le rivage, prête à y être dévorée par un serpent; ramenée orpheline à l'âge de 12 ans; élevée avec la plus grande dureté chez Mme de Neuillant sa parente, elle fut trop heureuse d'épouser Scarron, qui logeait auprès d'elle à Paris, dans la rue d'Enfer. Ce poète, ayant appris combien Mlle d'Aubigné avait à souffrir avec sa parente, lui proposa de payer sa dot, si elle voulait se faire religieuse, ou de l'épouser, si elle voulait se marier. Mlle d'Aubigné prit ce dernier parti, et un an après, n'étant âgée que de 16 ans, elle donna sa main au burlesque Scarron. Cet homme singulier était sans biens, et perclus de tous ses membres; mais sa famille était ancienne dans la robe, et illustrée par de grandes alliances. Son oncle était évêque de Grenoble, et son père conseiller au parlement de Paris. Mlle d'Aubigné fut plutôt son amie et sa compagne que son épouse. Elle se fit aimer et estimer par le talent de la conversation, par son esprit, par sa modestie et sa vertu. Scarron étant mort le 27 juin 1660, sa veuve retomba dans la misère. On lui proposa un mariage qui l'aurait mise à l'aise; elle refusa. Ce fut vers ce temps qu'un maçon nommé *Barbé* lui annonça sa future grandeur. « Après bien des peines, lui » dit-il d'un ton prophétique, un grand » roi vous aimera; vous régnerez: mais, » quoique au comble de la faveur, vous » n'aurez jamais un grand bien. » Il ajouta des détails singuliers, qui, malgré qu'elle n'y ajoutât pas foi, parurent lui causer un peu d'émotion. Ses amis s'en amusèrent; et le devin leur répondit, comme un homme assuré de sa prédiction: « Vous feriez bien mieux de baiser » sa robe que de plaisanter (1). » Elle fit solliciter long-temps et vainement auprès de Louis XIV une pension dont son mari avait joui. Ne pouvant l'obtenir, elle résolut de s'expatrier. Une princesse de Portugal, élevée à Paris, écrivit à l'ambassadeur, et le chargea de lui chercher une dame de condition et de mérite pour élever ses enfans. On jeta les yeux sur Mme Scarron, et elle accepta. Avant de partir, elle fut présentée à Mme de Montespan, qui lui fit un bon accueil et lui dit qu'*il fallait rester en France*. Elle lui demanda un placet, qu'elle se chargea de présenter au roi. Lorsqu'elle présenta ce placet: « Quoi, s'écria le » roi, encore la veuve Scarron! N'en- » tendrai-je jamais parler d'autre chose? » — En vérité, sire, dit Mme de Montes- » pan, il y a long-temps que vous ne » devriez plus en entendre parler. » La pension fut accordée, et le voyage de Portugal rompu. Mme Scarron alla remercier Mme de Montespan, qui fut si charmée des grâces de sa conversation, qu'elle la présenta au roi. On rapporte que le roi lui dit: « Madame, je vous ai fait » attendre long-temps; mais vous avez » tant d'amis, que j'ai voulu avoir seul » ce mérite auprès de vous » (anecdote que M. Bury prétend être fausse, par des raisons qui paraissent peu décisives). Sa fortune devint bientôt meilleure. Mme de Montespan, voulant cacher la naissance des enfans qu'elle allait avoir du roi, jeta les yeux sur Mme Scarron, comme sur la personne la plus capable de garder le secret et de les bien élever. Celle-ci s'en chargea et en devint la gouvernante. Elle mena alors une vie gênante et retirée, avec sa pension de 2,000 livres seulement, et le chagrin de savoir qu'elle ne plaisait point au roi. Ce prince avait un certain éloignement pour elle. Il la regardait comme un bel-esprit; et quoiqu'il eût lui-même de l'esprit naturel, il ne pouvait souffrir ceux qui voulaient faire bril-

(1) Ce fait, quoique merveilleux, est attesté de manière à n'en pouvoir douter, et sert à prouver qu'il y a des vérités qui ne sont pas toujours vraisemblables, et qu'une trop grande défiance dans les histoires induit quelquefois en erreur. L'oracle étant accompli, elle fit chercher Barbé; mais il était mort: le bien qu'elle voulut lui faire rejaillit sur ses enfans. Mademoiselle d'Aumale, aussi distinguée par ses rares qualités que par sa naissance, et qui jouissait à juste titre de l'intimité de madame de Maintenon, rapporte qu'en lui lisant un jour la vie du chevalier Bayard, où l'on lui prédit qu'il monterait au plus haut degré de considération, elle s'écria: *Voilà mon histoire: et c'est Barbé qui l'avait pronostiqué.* — On peut voir une prédiction semblable à l'article Arnon. Il serait aisé d'en citer d'autres également constatées. Dans le Dictionnaire Encyclopédique, à l'article Pressentiment, on convient qu'*il y a sur cet article des choses qu'on ne pourra jamais expliquer.*

ler le leur. Louis XIV l'estimait cependant, et il se souvint d'elle, lorsqu'il fut question de chercher une personne de confiance pour mener aux eaux de Barége le duc du Maine, né avec un pied difforme. Mme Scarron conduisit cet enfant; et comme elle écrivait au roi directement, ses lettres effacèrent peu à peu les impressions désavantageuses que ce monarque avait prises sur elle. Le petit duc du Maine contribua aussi beaucoup à le faire revenir de ses préventions. Le roi jouait souvent avec lui, content de l'air de bon sens qu'il mettait jusque dans ses jeux, et satisfait de la manière dont il répondait à ses questions : « Vous êtes » bien raisonnable! lui dit-il un jour. — » Il faut bien que je le sois, répondit » l'enfant, j'ai une gouvernante qui est » la raison même. — Allez, reprit le roi, » allez lui dire que vous lui donnerez » cent mille francs pour vos dragées. » Elle profita de ces bienfaits pour acheter en 1674 la terre de Maintenon, dont elle prit le nom. Ce monarque, qui ne pouvait pas d'abord s'accoutumer à elle, passa de l'aversion à la confiance, et de la confiance à l'amour. Mme de Montespan, inégale, bizarre, impérieuse, servit beaucoup par son caractère à l'élévation de Mme de Maintenon. Le roi lui donna la place de dame d'atour de Mme la Dauphine, et pensa bientôt à l'élever plus haut. Ce prince était résolu de rompre tout attachement où la conscience et l'exemple qu'il devait à ses sujets pouvaient être compromis. Il voulait mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée. L'esprit doux et conciliant de Mme de Maintenon lui promettait une compagne agréable et une confidente sûre. Elle avait trop de vertu pour prendre la qualité de maîtresse, et trop peu de naissance pour pouvoir aspirer à celle de reine. Ce titre lui manqua, elle eut tout le reste. Le Père de la Chaise, confesseur du roi, lui proposa de légitimer sa passion pour elle par les liens indissolubles d'un mariage secret, mais revêtu de toutes les formalités de l'Eglise. La bénédiction nuptiale fut donnée vers la fin de 1685, par Harlai, archevêque de Paris, en présence du confesseur et de deux autres témoins. Louis XIV était alors dans sa 48e année, et la personne qu'il épousait dans sa 50e. Ce mariage fut long-temps problématique à la cour, quoiqu'il y en eût mille indices. Mme de Maintenon entendait la messe dans une de ces tribunes qui semblaient n'être que pour la famille royale; elle s'habillait et se déshabillait devant le roi, qui l'appelait *madame* tout court. Louis l'honora comme si elle avait été sur le trône; il l'aima autant et plus qu'il n'avait fait les autres personnes du sexe auxquelles il s'était attaché. Le bonheur de Mme de Maintenon fut de peu de durée. C'est ce qu'elle dit depuis elle-même dans un épanchement de cœur : « J'étais » née ambitieuse, je combattais ce pen» chant : quand des désirs que je n'avais » plus furent remplis, je me crus heu» reuse; mais cette ivresse ne dura que » trois semaines. » Son élévation ne fut pour elle qu'une retraite. Renfermée dans son appartement, elle se bornait à une société de deux ou trois dames retirées comme elle; encore les voyait-elle rarement. Louis XIV venait tous les jours chez elle après son dîner, avant et après le souper. Il y travaillait avec ses ministres, pendant que Mme de Maintenon s'occupait à la lecture, ou à quelque ouvrage de main, ne s'empressant jamais de parler d'affaires d'état, paraissant souvent les ignorer, et rejetant bien loin ce qui avait la moindre apparence d'intrigue et de cabale. Elle était plus occupée de complaire à celui qui gouvernait que de gouverner; et cette servitude continuelle dans un âge avancé la rendit plus malheureuse que l'état d'indigence qu'elle avait éprouvé dans sa jeunesse. La modération qu'elle s'était prescrite l'empêcha de profiter de sa place, autant qu'elle aurait pu, pour faire tomber des dignités et de grands emplois dans sa famille. Elle n'avait elle-même que la terre de Maintenon, qu'elle avait achetée des bienfaits du roi, et une pension de 48,000 livres. Le roi lui disait souvent : « Mais, Mme, vous n'avez rien à vous. » — Sire, répondait-elle, il ne vous est

» pas permis de me rien donner. » Elle n'oublia pas pourtant ses amis, ni les pauvres. Le marquis de Dangeau, Barillon, l'abbé Testu, Racine, Despréaux, Vardes, Bussi, Montchevreuil, Mlle Scudéri, Mme Des Houillières, n'eurent qu'à se féliciter de l'avoir connue. Mme de Maintenon ne regardait sa faveur que comme un fardeau que la bienfaisance seule pouvait rendre léger. « Ma place, disait-elle, a » bien des côtés fâcheux, mais aussi elle » me procure le plaisir de donner. » Dès qu'elle vit luire les premiers rayons de sa fortune, elle conçut le dessein de quelque établissement en faveur des filles de condition nées sans bien. Ce fut à sa prière que Louis XIV fonda, en 1686, dans l'abbaye de St.-Cyr, village situé à une lieue de Versailles, une communauté de 36 dames religieuses et de 24 sœurs converses, pour élever et instruire *gratis* 300 jeunes demoiselles, qui devaient faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel. Cette maison fut dotée de 40,000 écus de rente, et Louis XIV voulut qu'elle ne reçût de bienfaits que des rois et des reines de France. Les demoiselles devaient être âgées de 7 ans au moins, et de 12 ans au plus; elles n'y pouvaient demeurer que jusqu'à l'âge de 20 ans et trois mois, et en sortant on leur remettait 1,000 écus. Mme de Maintenon donna à cet établissement toute sa forme. Elle en fit les réglemens avec Godet Desmarets, évêque de Chartres. La fondatrice sut tenir un milieu entre l'orgueil des chapitres et les petitesses des couvens. Elle unit une vie très régulière à une vie commode. L'éducation de St.-Cyr devint, sous ses yeux, un modèle pour toutes les éducations publiques. Les exercices y étaient distribués avec intelligence, et les demoiselles instruites avec douceur. On ne forçait point leurs talens, on aidait leur naturel; on leur inspirait la vertu, on leur apprenait l'histoire ancienne et moderne, la géographie, la musique, le dessin; on formait leur stile par de petites compositions; on cultivait leur mémoire, on les corrigeait des prononciations de province. Le goût de Mme de Maintenon pour cet établissement devint d'autant plus vif, qu'il eut un succès inespéré. A la mort du roi, arrivée en 1715, elle se retira tout-à-fait à St.-Cyr, où elle donna l'exemple de toutes les vertus. Tantôt elle instruisait les novices, tantôt elle partageait avec les maîtresses des classes les soins pénibles de l'éducation. Souvent elle avait des demoiselles dans sa chambre, et leur enseignait les élémens de la religion, à lire, à écrire, à travailler, avec la douceur et la patience qu'on a pour tout ce que l'on fait par religion et par les goûts qu'elle inspire. La veuve de Louis XIV assistait régulièrement aux récréations, était de tous les jeux, et en inventait elle-même. Cette femme illustre mourut en 1719 à 84 ans, pleurée à St.-Cyr dont elle était la mère, et des pauvres dont elle était la plus généreuse bienfaitrice. Entre les portraits divers qu'on en a faits, nous rapporterons celui du dauphin, duc de Bourgogne, esprit juste et solide, et dont le témoignage est ici particulièrement remarquable. « Une femme que la Provi» dence élève au-dessus de son état, et » qui ne se méconnaît pas; une femme » qui se voit au comble de la faveur et » n'a point d'ambition, qui n'a de ri» chesses que pour secourir les malheu» reux, de crédit que pour les protéger; » une femme qui ne donna jamais que » des conseils pleins de sagesse, et qui » ne craint rien tant que d'en donner; » qui serait capable de conduire les plus » grandes affaires, et qui ne voit de » grande affaire pour elle-même que celle » de son salut. » — Son frère, le comte d'Aubigné, lieutenant-général, gouverneur de Berri, homme dissipé et un peu vain, se retira sur la fin de ses jours dans une communauté, qu'il édifia par sa conversion. Sa sœur lui fit une pension de 10,000 livres, et se chargea de la régie de ses biens et du paiement de ses dettes. Il mourut en 1703; il n'avait qu'une fille, Françoise d'Aubigné, mariée en 1698 au duc de Noailles. Le père de Mme de Maintenon avait une sœur (Artémise d'Aubigné), qui épousa Benjamin de Valois, marquis de Villette. Mme de Maintenon maria sa petite-fille, Marthe-Marguerite,

à Jean-Anne de Tubière, marquis de Caylus : elle fut mère du comte de Caylus (*voyez* ce nom). On a imprimé ses *Souvenirs* en 1770, in-8, qui contiennent quelques anecdotes. — Mme de Maintenon est auteur comme Mme de Sévigné, parce qu'on a imprimé ses *Lettres* après sa mort. Elles ont paru à Nancy en 1756, en 9 vol. in-12. Une nouvelle édition a été publiée en 1807, 6 vol. in-12, avec une *notice* de M. Auger; une autre édition de 1815, 4 vol. in-8 ou in-12, n'est que la réimpression partielle de celle de 1807. Elles sont écrites avec beaucoup d'esprit, comme celles de Mme de Sévigné, mais avec un esprit différent. Le cœur et l'imagination dictaient celles-ci; elles respirent le sentiment, la liberté, la gaieté. Celles de Mme de Maintenon sont plus sérieuses, ou, si l'on veut, plus réfléchies; il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seraient un jour publiques. Son stile froid, précis et austère, est plutôt celui d'un bon auteur, que celui d'une femme. Il y a moins de négligence, de répétitions, de minuties, que dans celles de Mme de Sévigné. Mais une chose qu'il est nécessaire de savoir, c'est que l'éditeur des *Lettres* de Mme de Maintenon (La Beaumelle) les a altérées en une infinité d'endroits, où il fait dire à l'illustre dame des choses qu'elle n'a jamais pensées, et celles qu'elle a pensées, d'une manière dont elle ne les a jamais dites. L'éditeur publia en même temps 6 volumes de *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon*. Ils sont écrits d'un stile pétillant et singulier, mais avec trop peu de circonspection, et encore avec moins d'exactitude. S'il y a plusieurs faits vrais et intéressans, il y en a aussi grand nombre de hasardés et de faux. (*Voyez* BEAUMELLE.) Les *Lettres* et les *Mémoires* avec les *Souvenirs de Caylus* ont été réimprimés en 16 vol. in-12, Maestricht, 1778. On a publié, en 1826, *Lettres inédites de Mme de Maintenon et de Mme des Ursins*, 4 vol. in-8. Mme de Maintenon a composé aussi l'*Esprit de l'institut des filles de St.-Louis*, publié par elle en 1609, in-12, et 1711, réimprimé par Renouard, 1808, in-18 et in-12, 1752, 2 vol. in-12, Amsterdam. On a encore un *Maintenoniana*, qui est un recueil d'anecdotes, de portraits, de pensées, de bons mots, etc., tirés des lettres de cette dame, 1 vol. in-8. L'auteur de ce recueil a fait pis que La Beaumelle : non seulement il répète sans discernement les additions et altérations faites à ces lettres, mais il y a joint des notes aussi inutiles que plates et mauvaises. Sa *Vie*, publiée par M. Caraccioli en 1786, à Paris, 2 vol. in-12, pleine de détails intéressans, est en général sagement écrite, mais pas d'une manière assez ferme et conséquente. Voyez le *Journal historique et littéraire*, 15 octobre 1786, p. 241; *Mme de Maintenon peinte par elle-même* est un ouvrage de Mme Suard, 1810, in-18. M. Lafond d'Aussonne a publié en 1814 une *Histoire* de Mme de Maintenon, dont on a dit avec raison qu'une moitié était triviale, et le reste ridiculement affecté. Il n'y a dans cet ouvrage ni exactitude, ni critique, et l'auteur invente plus qu'il ne raconte. (Mme de Genlis a publié un roman historique, intitulé : *Histoire de Mme de Maintenon*, Paris, 1814, 2 vol. in-8.) Depuis que le philosophisme s'est élevé contre tout ce qui tient aux intérêts et à la gloire de la religion, cette femme illustre est traitée d'une manière indigne dans une multitude de brochures. Ce n'est qu'en représentant (quoique très faussement) Mme de Maintenon comme opposée à la révocation de l'édit de Nantes, que l'auteur de sa *Vie* espère la sauver de la haine philosophique. Encore convient-il lui-même que la calomnie ne l'a point épargnée. Mais la chose n'en restera pas là. A mesure que la révolution qui efface la religion et la piété se consommera, sa mémoire deviendra plus odieuse, et participera d'une manière plus marquée à l'opprobre des héros chrétiens. Et indépendamment de cette considération, quel tort n'a déjà pas fait à sa mémoire l'infidèle éditeur de ses *Lettres* et des *Mémoires pour servir à son histoire*, cet être amphibie, que les uns disent protestant, les autres catholique, mais qu'aucune des deux commu-

nions ne doit être fort tentée de revendiquer!... Adorons l'éternelle Providence qui abandonne la mémoire de ses serviteurs au parti de ses ennemis, qui permet qu'elle soit barbouillée par les sots et les méchans, pour nous détromper profondément de ce fantôme d'immortalité que les insensés se promettent dans la pensée et l'admiration des hommes. Voilà ce qui faisait dire à un philosophe qui avait cependant quelque droit au bruit humain : « Puissé-je mourir sans être pleu» ré! puissé-je me dérober au monde, » et n'y pas laisser seulement une pierre » qui apprenne où reposent mes cen» dres! »

MAINUS (Jason), né à Pésaro en 1435 d'une famille obscure, fut l'artisan de sa fortune. Aussi prit-il pour devise : *Virtuti fortuna comes non deficit*. Il enseigna le droit avec tant de réputation, qu'il eut jusqu'à 3,000 disciples, et que Louis XII, roi de France, étant en Italie, honora son école par sa présence. Ce prince lui ayant demandé *pourquoi il ne s'était pas marié*, il répondit que *c'était pour obtenir la pourpre à sa propre recommandation*; mais Louis XII ne jugea pas à propos de la demander. Ce jurisconsulte mourut à Padoue en 1519, à 84 ans. Sa jeunesse avait été orageuse et libertine; mais l'âge le corrigea de tous ses vices. On a de lui des *Commentaires* sur les Pandectes et sur le Code de Justinien, in-fol., et d'autres ouvrages qui, pour la plupart, ne sont que des compilations.

* MAINVIELLE (Pierre), fils d'un riche marchand d'Avignon, naquit en 1765. Il était associé dans une maison de commerce quand la révolution éclata; il en embrassa les principes avec l'enthousiasme le plus exagéré, et figura dans toutes les scènes désastreuses qui affligèrent le Comtat. Mainvielle fut un de ceux qui provoquèrent les supplices du 11 juillet 1791; il participa au vol de l'argenterie des églises, fut lieutenant du féroce Patrix, et suivit Jourdan *Coupe-Tête* (*voy.* ce nom) dans l'expédition contre la ville de Carpentras qui tenait encore pour le saint-Siége. D'autres horreurs encore exercées contre des citoyens dont Mainvielle et ses compagnons s'étaient érigés les juges, les firent arrêter. Ils allaient être condamnés; mais l'amnistie du 19 mars 1792 les rendit à la liberté. Mainvielle fut ramené en triomphe dans Avignon avec ses complices, puis nommé quelque temps après député suppléant à la convention, où il vint siéger après la démission de Rebecqui en avril 1793. Sur la dénonciation de Duprat qui l'accusait d'avoir voulu l'assassiner, il fut arrêté en arrivant à Paris; mais justifié de ce crime, il alla prendre place à la convention nationale. Un décret d'accusation l'atteignit de nouveau le 31 juillet, comme complice de Barbaroux et coupable de correspondance avec les fédéralistes du midi. Il parut devant le tribunal révolutionnaire, fut condamné à mort le 30 octobre et exécuté le lendemain. Il mourut avec cette espèce d'intrépidité que donnent les boissons fortes ou le délire du désespoir; et sur l'échafaud, jusqu'au dernier moment, lui et Duprat ne cessèrent de chanter *la Marseillaise*.

MAIRAN (Jean-Jacques d'Ortous de), physicien et mathématicien distingué, d'une famille noble de Béziers, naquit dans cette ville en 1678, et mourut d'une fluxion de poitrine à Paris le 20 février 1771. Il fut un des membres les plus illustres de l'académie des sciences et de l'académie française. Attaché de bonne heure à cette première compagnie, il succéda en 1741 à Fontenelle dans la place de secrétaire perpétuel. Il la remplit avec un succès distingué jusqu'en 1744, et montra le talent d'exprimer avec clarté les matières les plus abstraites. (Chargé de trouver, pour jauger les vaisseaux, un nouveau procédé qui prévînt les réclamations et les fraudes, il visita, avec Varignon qui lui fut associé pour ce travail, presque tous les ports de la Méditerranée. Leur projet soumis à l'académie fut accueilli après quelques débats, et reçut la sanction du roi.) Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dissertation sur la glace*, dont la dernière édition est de 1749, in-12. Ce morceau de physique,

où il y a quelques idées systématiques, a été traduit en allemand et en italien. 2° *Dissertation sur la cause de la lumière des phosphores*, 1717, in-12; 3° *Traité historique et physique de l'aurore boréale*, imprimé, in-12, en 1733, et fort augmenté, 1754, in-4. L'auteur y développe un système plus savant que vraisemblable, et cherche dans l'atmosphère solaire ce qu'il faut certainement chercher dans la nôtre. 4° *Lettres au Père Parennin, contenant diverses questions sur la Chine*, in-12 : ouvrage curieux, et où l'auteur cherchant à s'instruire instruit lui-même; 5° un grand nombre de *Mémoires*, parmi ceux de l'académie des sciences (depuis 1719), dont il donna quelques volumes; 6° plusieurs *Dissertations* sur des matières particulières, qui ne forment que de petites brochures. Il serait à désirer qu'on les réunît. 7° *Eloges des académiciens de l'académie des sciences, morts en* 1741, 1742, 1743, in-12, 1747. Il n'a pas cherché à imiter Fontenelle, mais à mieux faire que lui, et, au jugement de bien des gens, il y a réussi. Il était très sensible aux critiques et aux éloges, et s'associait volontiers aux hommes et aux femmes qui distribuaient la célébrité; de là ses liaisons avec madame Geoffrin, qu'il fit sa légataire. Unissant beaucoup de douceur à une physionomie spirituelle et agréable, il eut l'art de s'insinuer dans les esprits et de se frayer un chemin à la fortune. Le duc d'Orléans, régent, l'honora d'une protection particulière, et lui légua sa montre par testament. M. le prince de Conti le combla de bienfaits. Le chancelier d'Aguesseau, remarquant en lui des vues nouvelles et des idées aussi fines qu'ingénieuses, le nomma président du *Journal des savans*, place qu'il remplit à la satisfaction du public et des gens de lettres. C'était un ami de Voltaire.

MAIRAULT (Adrien-Maurice), fils d'un receveur des décimes du clergé, né à Paris en 1708, mort dans cette ville en 1746, à 38 ans, était devenu veuf de la fille du marquis de Villiers. Cet écrivain avait l'esprit cultivé, un goût sain et beaucoup de littérature. Il fut très lié avec l'abbé des Fontaines, et il travailla avec ce critique aux *Jugemens sur les écrits modernes*. Nous connaissons de lui : 1° une *Traduction* des églogues de Némésien et Calpurnius, en français, in-12, recommandable par sa fidélité et son élégance; 2° l'*Histoire de la dernière révolution de Maroc*; 3° diverses *Pièces fugitives*.

MAIRE (Guillaume Le), né à Baracé en Anjou, eut part aux affaires les plus importantes de son temps, fut nommé évêque d'Angers en 1290, assista au concile général de Vienne en 1311, et mourut en 1317. On a de lui : 1° un *Mémoire* sur ce qu'il convenait de régler au concile de Vienne. On le trouve dans *Raynaldus*, sans nom d'auteur. 2° Un *Journal* important des principaux événemens arrivés sous son épiscopat. Le Père d'Achéry l'a inséré dans le tome 10ᵉ de son *Spicilége*. 3° Des *Statuts synodaux*, qui se trouvent dans le recueil des statuts du diocèse d'Angers. Gouvelle a écrit sa *Vie*, in-12, à Angers, 1780.

MAIRE. *Voyez* MAJOR (Jean).

MAIRE (Jean Le), poète français, né à Bavai dans le Hainaut, en 1473, mourut, suivant les uns, en 1524, et suivant d'autres, vers l'an 1548. Il est auteur d'un poème allégorique, sous ce titre : *Les trois contes de* CUPIDON *et d'*ATROPOS, *dont le premier fut inventé par Séraphin, poète italien; le 2ᵉ et le 3ᵉ de maître Jean* LE MAIRE, Paris, 1525, in-8. On a encore de lui plusieurs autres poésies, dans lesquelles on remarque une imagination enjouée, de l'esprit et de la facilité; mais peu de justesse, point de goût, ni de délicatesse, ni même de décence. Une de ses productions les plus rares est le *Triomphe de très haute et très puissante Dame, royne du Puits-d'Amour*, Lyon, 1539, in-8 : pièce licencieuse, et qui déshonore les lettres. Ses *Illustrations des Gaules et singularités de Troyes*, Paris, 1512, in-fol., tiennent plus du roman que de l'histoire. L'Odyssée d'Homère, l'Enéide de Virgile, et les Métamorphoses d'Ovide sont presque les seuls garans des faits qu'il avance. Il

composa, à la louange de Marguerite d'Autriche, un livre intitulé *La Couronne marguerilique*, imprimé à Lyon en 1549, où il rapporte des choses assez particulières de l'esprit et des réponses de cette princesse. On a encore de lui, *Traité des schismes et des conciles*, etc., Paris, 1547. Ce traité, qui n'est qu'une invective sanglante contre Jules II, a été reçu avec avidité par les protestans, qui l'ont traduit en latin, et en ont donné plusieurs éditions. Pierre de Saint-Julien, dans son livre *De l'antiquité et origine des Bourguignons*, liv. 2, page 389, parle en ces termes de notre auteur : « Le témoignage (de Jean Le Maire) ne » doit estre receu, quand il est question » de parler des papes, n'y de tout l'estat » ecclésiastique de l'Eglise romaine. » Joinct que tous ceux qui l'ont privé- » ment congneu, savent qu'à l'infirmité » de sa cervelle, le vin adjousta tant, » qu'enfin il mourut fol, et transporté » en un hospital. »

MAIRE (Jacques Le), fameux pilote hollandais, partit du Texel le 14 juin 1615 avec deux vaisseaux qu'il commandait, et découvrit en 1616 le détroit qui porte son nom, vers la pointe la plus méridionale de l'Amérique. Il mourut à Batavia en prison, pour avoir donné atteinte aux priviléges de la compagnie hollandaise. On a une *relation* de son voyage dans un *Recueil de voyages à l'Amérique*, Amsterdam, 1622, in-fol., en latin.

MAIRET (Jean), poète tragique français, né à Besançon le 4 janvier 1604, fut gentilhomme du duc de Montmorency, auprès duquel il se signala dans deux batailles contre Soubise, chef du parti huguenot. Sa *Sophonisbe*, jouée en 1629, dans laquelle pour la première fois on observa les règles de l'unité, eut un grand succès, quoique les bienséances les plus communes y fussent violées. (Admis à la cour il profita de son crédit pour obtenir en 1649 et faire renouveler en 1651 un traité de neutralité pour la Franche-Comté. Pour l'en récompenser, le parlement de Dôle le nomma son résident à Paris ; mais il n'occupa cette place que peu de temps, ayant été exilé par le cardinal Mazarin, pour avoir fait l'éloge de la conduite qu'avait tenu alors le roi d'Espagne. A la paix des Pyrénées, il quitta Besançon, pour revenir à Paris : il présenta à la reine-mère un sonnet médiocre qui lui fut payé mille louis d'or. Cependant les succès de Corneille lui faisaient mal.) Mairet, retiré sur la fin de ses jours à Besançon, y mourut en 1686. On a de lui douze *Tragédies*, qui offrent quelques belles tirades, mais encore plus de mauvaises pointes et d'insipides jeux de mots. Quelques-unes de ses pièces pèchent contre les bonnes mœurs, et elles sont très faiblement versifiées. Il est cependant le premier en France qui ait composé des ouvrages dignes du nom de *tragédies* ; il ouvrit la carrière dans laquelle entra Rotrou, et ce ne fut qu'en les imitant que Corneille parvint à les surpasser. On a imprimé en 1772 la *Sophonisbe* seule, in-4 ; 2° *Le Courtisan solitaire*, pièce qui n'est pas sans mérite ; 3° des *Poésies diverses*, assez médiocres; 4° quelques écrits contre Corneille, qui firent plus de tort au censeur qu'à l'auteur critiqué. On peut consulter, pour plus de détails sur Mairet, l'*Histoire du théâtre français* et sa *Vie* par M. de Frasne, dans le tome 1er du recueil des *Mémoires de l'académie de Besançon*.

MAIRONIS (François de), fameux cordelier, vit le jour à Maironès, village dans la vallée de Barcelonette en Provence. Il enseigna à Paris avec tant de réputation, qu'il y fut surnommé le *Docteur éclairé*. C'est le premier qui soutint l'acte singulier appelé *Sorbonique*, dans lequel celui qui soutient est obligé de répondre aux difficultés qu'on lui propose depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption. On a de François de Maironis divers *Traités* de philosophie et de théologie, in-fol. Il mourut à Plaisance, ville de France, en 1325.

MAISEAUX. *Voyez* DESMAISEAUX.

MAISEROI, ou Maizeroi (Paul Gédéon-Joly de), natif de Metz en 1719, lieutenant-colonel du régiment de Bresse, infanterie, s'appliqua autant à la théorie qu'à la pratique de sa profession. L'aca-

démie des inscriptions le reçut au nombre de ses membres en 1776. Il mourut le 9 février 1780, après avoir publié plusieurs ouvrages estimés; tels sont : 1° *Essais militaires*, 1763, in-8; 2° *Traité des stratagèmes permis à la guerre*, 1765, in-8; 2° *Traité des armes défensives*, 1767, in-4; 4° *Nouveau cours de tactique théorique, pratique et historique*, 1766, 2 vol. in-8; 5° *Tableau général de la cavalerie grecque*; 6° *Institutions militaires de l'empereur Léon*, traduites du grec, avec des notes, 1770, 2 vol. in-8.

MAISIÈRES ou MAIZIERES (Philippe de) naquit dans le château de Maisières au diocèse d'Amiens, en 1312, porta successivement les armes en Sicile et en Aragon; revint en sa patrie, où il obtint un canonicat; entreprit ensuite le voyage de la Terre-Sainte, et servit un an dans les troupes des infidèles pour s'instruire de leurs forces. Son mérite lui procura la place de chancelier de Pierre, successeur de Hugues de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, à qui ses conseils furent très utiles. A son retour en France, l'an 1372, Charles V lui donna une charge de conseiller d'état, et le fit gouverneur du dauphin, depuis Charles VI. Enfin Maisières, dégoûté du monde, se retira l'an 1380 chez les Célestins de Paris. Il y finit ses jours, sans prendre l'habit, ni faire les vœux, et mourut en 1405, après leur avoir légué tous ses biens. C'est lui qui obtint de Charles VI, en 1395, l'abrogation de la coutume que l'on avait alors de refuser le sacrement de pénitence aux criminels condamnés à mort. Les principaux ouvrages de Maisières sont : 1° *Le Pèlerinage du pauvre pèlerin*; 2° *Le Songe du pieux pèlerin*. Dans l'un il expose les règles de la vertu, et dans l'autre il donne les moyens de faire cesser les vices. 3° *Le Poirier fleuri en faveur d'un grand prince*, manuscrit, etc. On lui a attribué le *Songe du vergier*, 1491, in-fol., mais il est plutôt de Raoul de Presle. L'abbé Lebeuf a publié une *Notice* sur la vie de Philippe de Maisières, dans le *Recueil* de l'académie des inscriptions, tome 17, et le *Catalogue raisonné* de ses ouvrages dans le même recueil, tome 16.

* MAISONFORT (le marquis de LA), né en 1767, dans le Berri, était avant la révolution officier de cavalerie. Après avoir émigré et servi dans l'armée des princes jusqu'à l'époque du licenciement, il alla se fixer à Brunswick, et s'y associa avec Fauche-Borel pour l'établissement d'une imprimerie. Mais il quitta cette entreprise, pour remplir diverses missions dans l'intérêt de la famille royale. Ce fut dans ce but qu'il alla à Hambourg, à St.-Pétersbourg et à Londres. Il eut quelques démêlés avec son ancien associé; mais il n'en continua pas moins à servir la cause royale. Venu à Paris, en 1810, il y fut arrêté, enfermé au Temple et conduit ensuite à l'île d'Elbe, d'où il parvint à s'échapper. Réfugié en Russie, il y trouva un protecteur dans M. de Blacas, qui résidait dans cette capitale avec le titre d'agent de Louis XVIII. Le marquis de la Maisonfort rentra en France en 1814, fut nommé maréchal-de-camp et conseiller d'état, chargé du contentieux de la maison du roi. Dans le mois de mars 1815, il suivit le roi à Gand et revint avec lui dans le mois de juillet. Deux mois après il accompagna à Lille le duc de Berri, qui était chargé de présider le collége électoral de cette ville. Le marquis de la Maisonfort fut nommé député par le département du Nord. Elu secrétaire de la chambre, il vota d'abord avec le côté droit, puis il s'attacha au ministère. Lorsque la loi d'amnistie fut discutée, il prononça un discours remarquable, dont toutes les biographies ont cité ce passage : « On vous a parlé de la clémence de » Henri IV, sans doute pour ne pas vous » rappeler la sévérité de Louis XVIII. Eh » bien ! cette clémence, tout admirable » qu'elle puisse être, appartient autant » aux événemens qu'au caractère personnel de ce bon roi. Ne comparons rien, » car le présent ne ressemble point au » passé; n'imitons rien, car l'avenir lui » ressemblera moins encore. Obéissons » aujourd'hui comme alors aux circon» stances, et ramassons les débris que le » temps laisse derrière lui. Les guerres de

» la Ligue, les querelles des Valois et des » Guises, les différences de religion » avaient-elles le plus léger rapport avec » la révolution ? Henri IV, en rentrant » dans Paris, retrouva-t-il Jacques Clément et Bussy-le-Clerc ? Les Seize lui » demandèrent-ils des places et des hon» neurs ? Sans doute quelques rebelles, » parens de toute sa cour, lui vendirent » des sermens de fidélité ; mais ils te» naient des places fortes, et il eût fallu » les combattre. Henri IV fut généreux ; » mais il le fut pour des hommes qui, s'ils » avaient méconnu le successeur du der» nier des Valois, avaient toujours res» pecté, on pourrait dire honoré en lui » le roi de Navarre. » Il s'exprima ainsi sur l'amendement proposé par M. de Rocherolle : « Ces indemnités qu'on veut par » des sophismes faire regarder comme » des confiscations, sont conformes à la » justice la plus évidente ; la commission, » en les proposant, n'a fait que céder à la » raison ; » et il termine ainsi son opinion : « L'amnistie datée de Saint-Ouen, » le 2 mai 1814, n'a été qu'un arrange» ment avec des factions que l'on croyait » expirantes ; la déclaration de Cambrai, » un ordre du jour pour frapper de ter» reur des révoltés sous les armes ; l'or» donnance du 4 juillet, un sacrifice à la » crainte de la guerre civile, au danger » plus éminent encore de la guerre ex» térieure. Tous ces actes ont été faits » sous des influences plus ou moins dan» gereuses, plus ou moins criminelles ; » tandis que le projet de loi qu'on vous » présente a seul, pour la première fois, » un caractère qui le rend digne de vous. » Emané de la bonté du roi, cher à son » cœur, important à ses yeux et présenté » par un ministre qui a votre estime, il » ne lui reste plus qu'à recevoir de vous, » aujourd'hui, cette haute sanction qui » seule peut lui donner le caractère que » l'Europe désire. » Après la session, le marquis de la Maisonfort fut nommé directeur du domaine extraordinaire de la cour, ensuite ministre plénipotentiaire auprès du grand duc de Toscane. Il était revenu à Paris par congé, et il retournait à son poste, lorsqu'il mourut à Lyon, le 3 octobre 1827, après avoir demandé et reçu les sacremens de la religion avec de grands sentimens de piété. C'était un homme de beaucoup d'esprit. Dès sa jeunesse il s'était fait connaître par des romances, entre autres celle de *Griselidis* et *les Adieux de la présidente de Tourvel au chevalier de Valmont*. En 1798, il fit imprimer des *Lettres de la Mythologie* qu'il avait composées et qu'il intercala dans une édition qu'il donna de celles de Demoustier. On a encore de lui : *Tableau politique de l'Europe depuis la bataille de Leipsick* (18 octobre 1813) *jusqu'au* 13 *mars* 1814, imprimé en Allemagne, et réimprimé en France sans nom d'auteur. M. Barbier lui attribue : 1° *Etat réel de la France, à la fin de* 1795, 1796, 2 volumes in-18 ; 2° *Dictionnaire biographique et historique des hommes marquans de la fin du* 18e *siècle, et plus particulièrement de ceux qui ont figuré dans la révolution française*, Hambourg, 1800, 3 volumes in-8, 2e édition 1806, 4 vol. On en a fait un abrégé ou imitation, en 2 vol. in-8, qui est très incomplet et très fautif, 2e édition 1816, 3 vol. in-8. En lisant les différens écrits du marquis de la Maisonfort, on est obligé de convenir qu'ils sont d'un homme d'esprit, et que leur auteur avait beaucoup d'instruction. Le *Moniteur* du 10 octobre 1827 lui a consacré une *Notice nécrologique*.

* MAISSIAT (Michel), ingénieur-géographe, né le 19 septembre 1770, à Nantua, s'enrôla en 1792 dans le bataillon volontaire de son département qui fut envoyé d'abord à l'armée des Alpes, puis à celle du Rhin. Bientôt nommé lieutenant, il fit les campagnes de 1773 et de 1774, dans une demi-brigade d'infanterie légère. Les journaux du temps ont vanté la manière dont il se défendit dans une île du Rhin, au dessous du village d'Hoerdtu en avant de Lauterbourg. Le 20 août 1793, il se trouva cerné avec un petit détachement par l'armée victorieuse des Autrichiens et des émigrés : malgré le grand nombre des ennemis qui lui étaient opposés, il parvint au bout de 4 jours, après s'être fortifié d'abord dans le

village de Neufbourg, à ramener la plus grande partie de ses troupes à Lauterbourg. Ce ne fut pas le seul fait d'armes de cet intrépide officier. Aux affaires de Tripstadt, il avait été chargé de reconnaître seul une batterie. Bientôt entouré par les ennemis, il faillit tomber en leur pouvoir ; mais sa présence d'esprit le sauva et lui permit même de sauver l'armée d'un grand danger ; car, en examinant la position des ennemis, il remarqua des troupes cachées dans un chemin creux, et ce fut de cette observation que dépendit la prise des retranchemens de Tripstadt. L'habileté qu'il montra dans d'autres reconnaissances militaires le fit distinguer des chefs de l'armée qui l'appelèrent à l'état-major et avec une commission d'ingénieur-géographe. Ce fut en cette qualité qu'il fit les campagnes de 1795 à 1800. Rentré en France après la bataille de Hohenlinden, il continua à se livrer à ses travaux topographiques. Parmi ceux qui lui ont valu la juste réputation dont il a joui, nous citerons la *Carte générale des quatre départemens réunis de la rive gauche du Rhin* (Mont-Tonnerre, la Sarre, le Rhin et Mozelle, la Roër). Il fit cette carte sous la direction du colonel Tranchot, et il y travailla jusqu'à la fin de 1815, époque où toutes les minutes, à l'exception de celles qui furent reconnues pour être sa propriété particulière, furent remises aux Prussiens, conformément au traité de Paris. En 1810, cette carte avait été jugée digne du prix décennal que Buonaparte avait institué en faveur de *l'ouvrage de topographie le plus exact et le mieux exécuté* : elle n'était point encore achevée ; mais la feuille d'Aix-la-Chapelle, qui était entièrement l'ouvrage de Maissiat, était exécutée avec la plus grande perfection sous tous les rapports de l'art et des principes. Maissiat fut nommé en 1818 professeur de topographie à l'école d'application du corps royal d'état-major, et chef d'escadron au corps des ingénieurs géographes militaires. Il était membre de la légion d'honneur, de l'ordre de Saint-Louis et de celui de Danebrog. Il est mort à Paris, le 4 août 1822. On a de lui : 1° *Tables portatives de projections et de verticales*, Aix-la-Chapelle, 1806. Ces tables sont très utiles pour faire les levées sur les terrains en pays de montagne. 2° *Mémoires sur quelques changemens faits à la boussole et au rapporteur, suivis de la description d'un nouvel instrument nommé grammomètre*, Paris, 1812, in-8. On trouve dans ce *Mémoire* la manière actuellement adoptée de faire les levées à la boussole et tous les détails nécessaires, tant sur la construction de son instrument que sur celle du nouveau rapporteur et *grammomètre* qui sert à donner la hauteur et l'inclinaison des écritures des plans. 3° *Tables des projections de ligne de plus grande pente, etc.*, Paris, 1819, 2ᵉ édition 1822, in-12 ; 4° *Notice sur une nouvelle échelle destinée à relever sur les plans et cartes topographiques la mesure des inclinaisons des pentes*, Paris, 1821, in-8. On a encore de lui des *Cartes gravées et lithographiées* sur différentes échelles. En général tous les ouvrages de Maissiat se rapportent à l'art de figurer le terrain : la méthode de l'auteur consiste à employer les courbes horizontales équidistantes ; elle conduit à une expression exacte du relief, des formes et de tous les accidens du terrain. Augoyat a publié une *Notice sur sa Vie*, Paris, 1822, in-8.

MAISTRE (Raoul Le), né à Rouen, embrassa l'ordre de Saint-Dominique en 1570, y enseigna la théologie, et fut chargé de divers emplois honorables. Il est auteur d'un livre intitulé : *Origines des troubles de ce temps, discourant brièvement des princes illustres de la maison de Luxembourg*. Il donna aussi, en 1595, une *Description du siége de Rouen*.

MAISTRE (Antoine Le), avocat au parlement de Paris, naquit dans cette ville en 1608, d'Isaac Le Maistre, maître des comptes, et de Catherine Arnauld, sœur du fameux Arnauld. Il plaida dès l'âge de 21 ans, et obtint tous les suffrages. Le chancelier Séguier le fit recevoir conseiller d'état, et lui offrit la charge d'avocat-général au parlement de

Metz; mais il ne crut pas devoir l'accepter. Il se retira peu de temps après à Port-Royal, et y mourut en 1658, à 50 ans. On a de lui : 1° des *Plaidoyers*, imprimés plusieurs fois, et beaucoup moins applaudis à présent qu'ils ne le furent lorsqu'il les prononça. Un auteur a dit, en parlant de Patru et de Le Maistre : « On trouve dans ces deux hommes, appelés les lumières du barreau, des applications forcées, un assemblage d'idées singulières et de mots emphatiques, un ton de déclameur ; quelques belles images, il est vrai, mais souvent hors de place ; le naturel sacrifié à l'art, et l'état de la question presque toujours perdu de vue. » De semblables plaidoyers ne doivent exciter d'autre admiration que celle d'avoir passé long-temps pour des modèles. 2° La *Traduction* du Traité du sacerdoce de saint Jean-Chrysostôme, avec une belle préface, in-12; 3° une *Vie de saint Bernard*, in-4 et in-8, sous le nom du sieur *Lamy* (toutes les éditions ne portent pas ce nom) : elle est moins estimée que celle du même saint par Villefore; 4° la *Traduction* de plusieurs traités de ce Père ; 5° plusieurs *Ecrits* en faveur de Port-Royal ; 6° la *Vie de D. Barthélemy des Martyrs*, avec du Fossé, Paris, 1663, in-4 ; Liége, 1697, in-8, bien écrite. Dupin dans sa *Bibliothèque ecclésiastique du 17° siècle*, et l'abbé Goujet dans son *Supplément au Moréri* lui attribuent l'*Apologie par feu M. l'abbé de Saint-Cyran*, 1644, in-4.

MAISTRE (Louis-Isaac Le), plus connu sous le nom de *Saçy*, était frère du précédent et neveu d'Antoine Arnauld; il naquit à Paris en 1613. Après avoir fait ses études sous les yeux de l'abbé de Saint-Cyran, il fut élevé au sacerdoce en 1648, et choisi pour diriger les religieuses et les solitaires de Port-Royal-des-Champs. La réputation de janséniste qu'avait ce monastère lui occasiona des désagrémens. Le directeur fut obligé de se cacher en 1660, et en 1661 il fut renfermé à la Bastille, d'où il sortit en 1668. Il demeura à Paris jusqu'en 1675, qu'il se retira à Port-Royal, et fut obligé d'en sortir en 1676. Il alla se fixer à Pompone, et y mourut en 1684, à 71 ans. On a de lui : 1° la *Traduction* de la Bible, avec des explications du sens spirituel et littéral, tirées des saints Pères; du Fossé, Huré, Le Tourneux, en ont fait la plus grande partie. Cet ouvrage, plus élégant que savant, est en 32 vol. in-8, Paris, 1682, et années suivantes. C'est l'édition la plus estimée. L'auteur refit trois fois la *traduction du nouveau Testament*, parce que la première fois le stile lui en parut trop recherché, et la seconde fois trop simple. On contrefit l'édition de 32 vol. in-8, à Bruxelles, en 40 vol. in-12. Les meilleures éditions de cette version ont été faites à Bruxelles, 1700, 3 vol. in-4; à Amsterdam, sous le nom de Paris, 1711, 8 vol. in-12; à Paris en 1713, 2 vol. in-4; et en 1715, avec des *notes* et des *concordes*, 4 vol. in-fol. La traduction du Père Carrières, aujourd'hui plus répandue, est moins élégante, mais plus fidèle, et surtout plus orthodoxe. La *Bible* de Sacy ne doit être lue qu'avec précaution : l'auteur, attaché au parti de Jansénius, y laisse percer quelquefois sa doctrine en interprétant à sa manière les passages de l'Ecriture qui peuvent y avoir rapport. 2° Une *Traduction* des Psaumes, selon l'hébreu et la Vulgate, in-12; 3° une *Version* des Homélies de saint Chrysostôme sur saint Matthieu, en 3 vol. in-8 ; 4° la *Traduction* de l'Imitation de Jésus-Christ, sous le nom de *du Beuil*, prieur de Saint-Val, Paris, 1663, in-8 ; 5° celle de Phèdre, in-12, sous le nom de Saint-Aubin ; 6° de *trois comédies* de Térence, in-12 ; 7° des *Lettres* de Bongars; 8° du *poëme* de saint Prosper sur les ingrats, in-12, en vers et en prose; 9° *les Enluminures de l'almanach des jésuites*, 1654, in-12, réimprimées en 1733. Il parut en 1653 une estampe qui représentait la déroute du jansénisme foudroyé par les deux puissances; et la confusion des disciples de l'évêque d'Ypres, qui vont chercher un asile chez les calvinistes. Cette estampe irrita beaucoup les solitaires de Port-Royal. Sacy crut la faire tomber par ses *Enluminures*, dont Racine s'est moqué dans une de ses lettres.

Il est assez étrange en effet que des gens de goût et de piété pussent écrire des satires qui blessaient l'un et l'autre. 10° *Heures de Port-Royal*, que les jésuites appelaient *Heures à la janséniste*; et elles méritaient ce nom. L'Exercice durant la messe est tiré sans aucun changement de la Théologie familière de Saint-Cyran, condamné en 1643 par M. de Gondy, archevêque de Paris, et à Rome en 1654. 11° *Lettres de piété*, Paris, 1690, 2 vol. in-8. L'*Abrégé de l'histoire de la Bible*, avec des figures, publié sous le nom de *Royaumont*, qu'on attribue communément à M. de Sacy, est, selon quelques-uns, de Nicolas Fontaine, qui avait été son compagnon de prison, et qui a fait son éloge dans les *Mémoires de Port-Royal*. Cet ouvrage, beaucoup répandu, est sèchement écrit, d'une narration froide et parasite, quelquefois indiscrète et peu assortie à l'âge pour lequel il fut fait. Quoique les erreurs du parti n'y soient pas prodiguées, elles ne laissent pas de se montrer dans l'occasion. On l'a remplacé avantageusement par l'*Histoire abrégée de la Religion avant la venue de Jésus-Christ*, Paris, 1791, 1 vol. in-12; et l'*Histoire abrégée de l'Eglise*, par M. Lhomond, 1 vol. in-12, Paris et Liége. Voyez le *Journal historiq. et littér*, 1er mai, 1791, p. 3.

MAISTRE (Pierre le), avocat au parlement de Paris, mort nonagénaire en 1728, acquit de grandes connaissances dans les détours obliques de la jurisprudence, et les consigna dans un excellent *Commentaire* sur la coutume de Paris, imprimé plusieurs fois; la dernière édition est de 1741, in-folio. — On connait encore de ce nom, Charles-François-Nicolas Le Maistre, sieur de Claville, mort en 1740, président au bureau des finances de Rouen, et auteur du *Traité du vrai mérite*, 2 parties in-12, Paris, 1734; ouvrage qui a eu une vogue étonnante. C'est un mélange de prose, de vers, de faits historiques, de bons mots, de morale, de philosophie, de littérature, etc.

* MAISTRE (Joseph, comte de), ministre d'état de la cour de Piémont, écrivain politique et religieux, naquit à Chambéry, le 1er avril 1753, d'une ancienne famille originaire du Languedoc : son père, le comte Xavier de Maistre, était président du sénat de Pavie. Après avoir fait de bonnes études, le jeune Joseph de Maistre entra en 1775 dans la magistrature; il fit partie du nombre des magistrats délégués par le gouvernement Sarde auprès du sénat de Savoie. Il publia de bonne heure quelques *Opuscules* politiques dans lesquels il montrait les progrès de certains principes qui devaient enfanter la révolution française, et dans plusieurs occasions il prédit cette grande catastrophe : *Le siècle se distingue par un esprit destructeur qui n'a rien épargné*, disait-il, en 1784, dans le discours qu'il prononça au nom du ministère public à la séance annuelle de rentrée du sénat; *lois*, *coutumes*, *institutions politiques : il a tout attaqué*, *tout ébranlé*, *et le ravage s'étendra jusqu'à des bornes qu'on n'aperçoit point encore.* Le comte de Maistre fut nommé sénateur en 1787. Obligé en 1793 de s'expatrier par suite de l'invasion des Français dans la Savoie, il se retira en Piémont, et suivit son souverain dans l'île de Sardaigne. En 1799, il fut nommé régent de la grande-chancellerie de Sardaigne et envoyé à St.-Pétersbourg en 1803, comme ministre plénipotentiaire. Il se fit connaître dans cette cour par ses talens diplomatiques, et en même temps par la fermeté de ses principes et la sagesse de sa conduite. Il paraît que le motif de son retour tient à l'expulsion des jésuites, avec lesquels il avait des relations intimes; mais ce rappel ne fut point une disgrâce. De nouvelles dignités l'attendaient à la cour de son roi; et à sa mort, arrivée le 25 février 1821, il était ministre d'état, régent de la grande-chancellerie de Sardaigne, membre de l'académie de Turin et chevalier grand-croix de l'ordre de St.-Maurice et de St.-Lazare. Toute la vie politique et littéraire du comte de Maistre peut se résumer dans une opposition constante aux principes de la philosophie moderne : il combattit de tous ses efforts les maximes que la révolution française a proclamées, et

dont l'effet le plus immédiat a été cette suite de crises révolutionnaires qui tourmentent encore toute l'Europe, et en ont bouleversé la moitié. Avant de mourir il demanda à la religion qu'il avait pratiquée pendant toute sa vie, les secours et les consolations dont l'âme pieuse sent impérieusement le besoin dans ce moment suprême. Dans plusieurs de ses écrits il parle d'une *Réforme religieuse* dont nous ne pouvons déterminer la nature. Quoi qu'il en soit, il avait des idées arrêtées sur l'époque où il vivait; et les événemens qui se passent tous les jours sous nos yeux, nous annoncent qu'il disait vrai, quand il nous parlait d'une dissolution plus ou mois éloignée de la société actuelle. Peu de temps avant sa mort, il écrivait en annonçant sa fin prochaine à M. de Marcellus, ancien député de la Gironde, ces paroles remarquables dont il n'est pas difficile de saisir le temps : « Je sens que ma » santé et mon esprit s'affaiblissent » tous les jours. *Hic jacet!* voilà ce qui » va bientôt me rester de tous les biens » de ce monde. *Je finis avec l'Europe*, » c'est s'en aller en bonne compagnie... » Ses principaux écrits sont : 1° *Eloge de Victor Amédée*, Lyon, 1775, in-8; 2° *Discours prononcé par les gens du roi, à la rentrée du sénat de Savoie*, 1784, in-8; 3° deux *Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes*, 1793, in-8; 4° *Adresse de quelques militaires savoisiens à la nation française*, 1796, in-8. Mallet-Dupan fut l'éditeur de cet ouvrage, où l'auteur démontre l'injustice des lois françaises contre les émigrés, et notamment contre les sujets du roi de Sardaigne. 5° *Jean-Claude Tétu, maire de Montagnole*, 1775, in-8, brochure politique contre certaines dispositions du directoire français; 6° *Considérations sur la France*, Londres (*Lausanne*), 1796, in-8. Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions; on en a fait trois clandestines à Paris, à Lyon et en Suisse, dans les années 1796 et 1797. La seule *revue et corrigée par l'auteur* est celle de Paris, Potey, 1821, in-8. 7° *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines*, Pétersbourg, 1810, in-8. Troisième édition, Paris, Potey, 1821, in-8, avec les *Considérations*, etc. L'auteur établit, entre autres choses, que la puissance divine est la source immédiate de toute autorité sur la terre; et, en parlant des religions, il s'exprime en ces termes..... « Toujours il y a eu des reli» gions sur la terre, et toujours il y a eu » des impies qui les ont combattues : » toujours aussi l'impiété fut un crime; » car comme il ne peut y avoir de reli» gion fausse sans aucun mélange de » vrai, il ne peut y avoir d'impiété qui » ne combatte quelque vérité divine plus » ou moins défigurée; mais il ne peut y » avoir de véritable impiété qu'au sein » de la véritable religion; et, par une » conséquence nécessaire, jamais l'im» piété n'a pu produire dans les temps » passés les maux qu'elle a produits de » nos jours; car elle est toujours coupa» ble, en raison des lumières qui l'envi» ronnent. C'est par cette règle qu'il faut » juger le 18e siècle; car c'est sous ce » point de vue qu'il ne ressemble à aucun » autre. On entend dire assez communé» ment *que tous les siècles se ressem» blent, et que tous les hommes ont tou» jours été les mêmes;* mais il faut bien » se garder de ces maximes générales, » que la paresse ou la légèreté invente » pour se dispenser de réfléchir. Tous les » siècles au contraire, et toutes les na» tions manifestent un caractère particu» lier et distinctif qu'il faut considérer » soigneusement. Sans doute il y a eu » toujours des vices dans le monde; mais » ces vices peuvent différer en quantité, » en nature, en qualité dominante et en » intensité : or, quoiqu'il y ait toujours » eu des impies, jamais il n'y avait eu, » avant le 18e siècle, et au sein du chris» tianisme, *une insurrection contre » Dieu!* jamais, surtout, on n'avait vu » une conspiration sacrilége de tous les » talens contre leur auteur : or, c'est ce » que nous avons vu de nos jours..... » Et plus bas : « Ce ne fut donc que dans la » première partie du 18e siècle, que l'im» piété devint réellement une puissance.

» On la voit d'abord s'étendre de toutes » parts avec une rapidité inconcevable. » Du palais à la cabane, elle se glisse partout, elle infeste tout ; elle a des che» mins invisibles, une action cachée, » mais infaillible...... Par un prestige in» concevable, elle se fait aimer de ceux » même dont elle est la plus mortelle » ennemie...... » 8° *Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables*, traduit du grec de Plutarque; avec des *notes*, Lyon, Rusand, in-8, 228 pages; 9° *Du Pape*, par l'auteur des *Considérations sur la France*, Lyon, 1819, 2 vol. in-8; 2e édition, *augmentée et corrigée par l'auteur*, 1821, 2 vol. in-8..... L'auteur considère le pape sous quatre points de vue, savoir : 1° dans ses rapports avec l'Eglise catholique ; 2° avec les souverainetés temporelles ; 3° avec la civilisation et le bonheur des peuples ; 4° avec les églises schismatiques. En parlant de l'infaillibilité du pape, l'auteur s'exprime ainsi : « L'in» faillibilité dans l'ordre spirituel et la » souveraineté dans l'ordre temporel sont » deux mots parfaitement synonymes : » l'un et l'autre expriment cette haute » puissance *qui les domine toutes, et dont* » *toutes les autres dérivent.* Quand nous » disons que l'Eglise est infaillible, nous » ne demandons pour elle aucun privilé» ge particulier ; nous demandons seule» ment qu'elle jouisse du droit commun » à toutes les souverainetés possibles, qui » toutes agissent nécessairement comme » infaillibles ; car tout gouvernement est » absolu ; et du moment qu'on peut lui » résister, sous prétexte d'erreur ou d'in» justice, il n'existe plus. La souveraineté » a des formes différentes sans doute ; » elle ne parle pas à Constantinople com» me à Londres ; mais, quand elle a parlé » de part et d'autre à sa manière, le bill » est sans appel comme le fefta. Il en est » de même de l'Eglise, il faut qu'elle soit » gouvernée ; autrement il n'y aurait » plus d'agrégation, plus d'ensemble, » plus d'unité....... » Ce principe, juste dans le fond, est susceptible d'une certaine modification, qui ne détruit cependant pas l'argument de M. de Maistre. Cependant « on peut dire, dans un sens » très vrai, que le concile universel est » au dessus du pape : car, comme il ne » saurait y avoir de concile de ce genre » sans pape, si l'on peut dire que le pape » et l'épiscopat entier sont au dessus du » pape, ou, en d'autres termes, que le » pape seul ne peut revenir sur un dogme » décidé par lui et les évêques réunis en » concile général ; le pape et le bons sens » en demeureront d'accord. *Ne nous* » *battons plus*, dit Thomassin, *pour sa*» *voir si le concile œcuménique est au* » *dessus ou au dessous du pape ; mais* » *reconnaissons que le pape, au milieu* » *du concile, est au dessus de lui même,* » *et que le concile privé de son chef est* » *au dessous de lui-même.* » (L'Ami de la Religion et du Roi, tom. 23, pag. 99). 10° *De l'Eglise gallicane dans ses rapports avec le souverain pontife*, pour servir *de suite à l'ouvrage intitulé* Du Pape, *par l'auteur des Considérations sur la France*, Paris, Beaucé-Rusand, 1821, in-8. Lyon, Rusand, 1822 (posthume). M. l'abbé Baston publia une réfutation du livre de M. de Maistre (n° IX), intitulé *Réclamations pour l'Eglise de France, et pour la vérité*, contre l'ouvrage de M. de Maistre, intitulé *Du Pape ; et sa suite* (n° IX). 11° *Les Soirées de Saint-Pétersbourg, ou Entretiens, etc.*; Paris, Nicole, 1821, 2 volumes in-8. Cet ouvrage posthume, dont M. de Saint-Victor a été l'éditeur, a eu un succès prodigieux. A travers quelques légers défauts auxquels l'auteur se laisse entraîner par un zèle, louable dans son origine, on remarque dans ces entretiens une morale pure et religieuse, l'amour de l'ordre et de la justice, de l'élévation dans la pensée, de la force et de l'éloquence dans le stile. 12° *Lettre d'un gentilhomme russe sur l'inquisition espagnole*, Paris, Méquignon fils aîné, 1822, in-8. (*Voyez* LLORENTE). M. de Maistre a laissé en manuscrit un *Traité contre la philosophie de Bacon*. Il a paru une *Défense des soirées de Saint-Pétersbourg par un ami de la sagesse et de la vérité*, insérée dans un ouvrage qui a pour titre *Opuscules théologiques*, Paris, Migneret, 1822,

in-8 de 15 feuilles. M. de Maistre avait un cœur droit et sincère, un esprit profond et élevé. Affable, bienfaisant, très attaché à la religion, sa conversation était très spirituelle, excepté quand il causait avec madame de Staël, à laquelle il laissait par modestie l'honneur de briller; honneur qu'elle savait réclamer en toute occasion. Peut-être dans ses écrits a-t-il rêvé une perfectibilité impossible pour l'espèce humaine; mais les éloges que lui ont donné ses contemporains ne seront pas désavoués par la postérité. On trouve une *Notice* sur le comte de Maistre dans le *Journal de Savoie*, 1821 (n° XI), page 97-101, et dans la *Minerve littéraire*, tome 2, pag. 319-322. Il ne faut pas confondre le comte de MAISTRE avec M. Xavier de MAISTRE, son frère, qui vit encore et qui est auteur du *Voyage autour de ma chambre*, *du Lépreux de la cité d'Aoste*, et de plusieurs autres compositions aussi gracieuses par les idées que par le stile.

MAITRE-JEAN (Antoine), de Méry, près Troyes. Après d'excellentes études à Paris, l'amour du pays natal le ramena à Méry, où il passa ses jours dans l'exercice de la chirurgie. Il donna au commencement du 18ᵉ siècle, chez Le Febvre, imprimeur à Troyes, un *Traité des maladies de l'œil* (1707 in-4). Cet ouvrage qui, faute de prôneurs, fut d'un débit très difficile, est devenu loi pour tous les oculistes: il a été cinq ou six fois réimprimé, et traduit en toutes les langues. Les lumières de Maître-Jean, dans la chirurgie, étaient le résultat des connaissances profondes qu'il avait cultivées, en étudiant, dans tout le cours de sa vie, sur tous les objets relatifs à l'art de guérir. Il avait été élève du célèbre Méry, avec qui il entretint une correspondance suivie.

MAITTAIRE (Michel), grammairien et bibliographe de Londres, né en France en 1668, de parens protestans qui se réfugièrent en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes, s'est signalé par sa vaste érudition. La république des lettres lui doit: 1° de bonnes éditions de quelques auteurs anciens, entre autres, du *Corpus poetarum latinorum*, Londres, 1713 ou 1721, 2 vol. in-fol.; 2° *Annales typographici*, La Haye, Amsterdam et Londres, 1719—41, 5 tom. ou 9 vol. in-4: le tome 2 a paru en 1722, le tome 5 en 1725. Cet ouvrage, plein de détails bibliographiques curieux et recherchés, et auquel on ne peut reprocher que très peu de fautes, comprend le titre de tous les livres imprimés depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1557. En 1733, Maittaire a donné une nouvelle édition du tome 1ᵉʳ, qui porte pour titre tome 4ᵉ; elle est considérablement augmentée. Cependant l'auteur avertit qu'il y faut toujours joindre la première édition de 1719, parce qu'il s'y trouve des choses non réimprimées dans la seconde. Enfin, en 1741, a paru la *Table* de tout l'ouvrage, sous le titre de tom. 5ᵉ, en 2 parties. Ce volume est le plus utile. 3° *Historia Stephanorum*, Londres, 1709, in-8: c'est l'histoire des Etienne, imprimeurs de Paris. 4° *Historia typographorum aliquot parisiensium*, 1717, 2 tomes en un vol. in-8; 5° *Græcæ linguæ dialecti*, Londres, 1706, 1742, in-8; La Haye, 1738, in-8; 6° *Miscellanea græcorum aliquot scriptorum carmina*, gr.-lat., Londres, 1722, in-4. Maittaire obtint la permission de venir en France, où il se lia avec les principaux savans. Au lieu de se plaindre de son exil, on l'entendait rendre justice aux bonnes intentions de Louis XIV. Maittaire mourut à Londres le 7 août 1747.

MAIUS (Junianus), gentilhomme napolitain, enseigna les belles-lettres à Naples, avec réputation, sur la fin du 15ᵉ siècle, et eut pour disciple le célèbre Sannazar. Il se mêlait d'interpréter les songes, et il se fit un nom en ce genre: tant il est facile d'abuser le public, curieux de savoir l'avenir! On a de lui: 1° des *Épîtres*; 2° un Dictionnaire intitulé: *Opus de priscorum proprietate verborum*, Naples, 1475, in-fol., réimprimé à Trévise en 1477; 3° une *Edition* de Pline le Jeune, Naples, 1476, in-fol.

MAIUS (Jean-Henri), théologien luthérien, né à Pfortzheim, dans le marquisat de Bade-Dourlach, en 1653, était

très versé dans la littérature hébraïque. Il enseigna les langues orientales avec réputation dans plusieurs académies, et en dernier lieu à Giessen, où il fut pasteur, et où il mourut l'an 1719. Il était profond dans l'antiquité sacrée et profane. On a de Maïus un très grand nombre d'ouvrages; on y trouve beaucoup de savoir, mais aussi presque partout les préjugés de sa secte. Les principaux sont: 1° *Historia animalium Scripturæ sacræ*, in-8; 2° *Vita J. Reuchlini*, 1687, in-8; 3° *Examen Historiæ criticæ Ricardi Simonis*, in-4; 4° *Synopsis theologiæ symbolicæ*, in-4; 5° — *moralis*, in-4, — *et judaicæ*, in-4; 6° *Introductio ad studium philologicum, criticum et exegeticum*, in-4; 7° *Paraphrasis Epistolæ ad Hebræos*, in-4; 8° *Theologia evangelica*, 1701, et 1719, 4 parties in-4; 9° *Animadversiones et supplementa ad Coccei lexicon hebræum*, 1703, in-fol.; 10° *OEconomia temporum veteris et novi Testamenti*, in-4; 11° *Synopsis theologiæ christianæ*, in-4; 12° *Theologia Lutheri*, in-4; 13° *Theologia prophetica*, in-4; 14° *Harmonia evangelica*, in-4; 15° *Historia reformationis Lutheri*, in-4; 16° *Dissertationes philologicæ et exegeticæ*, Francfort, 1711, 2 vol. in-4, etc. Il a aussi donné une *Edition* de la Bible hébraïque, in-4. Son fils, de même nom que lui, s'est distingué dans la connaissance du grec et des langues orientales.

MAIZIÈRES. *Voyez* MAISIÈRES.

MAJO. *Voyez* MAIUS.

MAJOLI (Simon), né à Aoste en Piémont, devint évêque de Volturara dans le royaume de Naples, et mourut vers l'an 1598. C'était un grand compilateur. Il s'est fait connaître surtout par son ouvrage intitulé *Dies caniculares*, imprimé plusieurs fois in-4 et in-fol., traduit en français par Rosset, Paris, 1610 et 1643, in-4.

MAJOR (George), disciple de Luther, né à Nuremberg en 1502, fut élevé à la cour de Frédéric III, duc de Saxe; enseigna à Magdebourg, puis à Wittemberg; fut ministre à Eisleben, et mourut en 1574, à 72 ans. Tandis que le maître rejetait la nécessité des bonnes œuvres, le disciple soutenait qu'elles étaient si essentiellement nécessaires pour le salut, que les petits enfans ne sauraient être justifiés sans elles. On a de lui divers ouvrages en 3 vol. in-fol. Ses partisans furent nommé *Majorites*.

MAJOR ou LE MAIRE (Jean), né en 1468, à Haddington en Ecosse, vint jeune à Paris, et fit ses études au collége de Montaigu. Il y devint professeur de philosophie et de théologie, et enseigna l'une et l'autre avec réputation. Il fut reçu docteur de Sorbonne en 1506, et mourut en Ecosse l'an 1550, âgé de 82 ans. Ses principaux ouvrages sont: 1° une *Histoire de la Grande-Bretagne*, en six livres; elle finit au mariage de Henri VIII, avec Catherine d'Aragon. Cet ouvrage, superficiel et peu exact, fut publié en 1521. 2° Des *Commentaires* sur les Evangiles, sur le Maître des sentences, etc., in-fol., 1529, où l'on a cru voir des principes peu différens de ceux de Richer. On lui attribue faussement un livre intitulé *Le grand Miroir des exemples*, imprimé à Douai, 1603, in-4; mais dont la première édition est de 1481, et qui ne peut par conséquent être de lui.

MAJOR (Jean-Daniel), médecin, né à Breslau en 1634, exerça long-temps ses talens à Hambourg. Il fut fait en 1665 professeur en médecine dans l'université de Kiel, qui venait d'être fondée; il fut aussi directeur du jardin des plantes, et mourut le 3 août 1693 à Stockholm, où il avait été appelé par Charles XI. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont: 1° *Lithologia curiosa sive de animalibus et plantis in lapidem conversis*, 1662, in-4; 2° *De cancris et serpentibus petrefactis*, 1664, in-4; 3° *Historia anatomiæ*, 1666, in-fol. Sa *Vie*, celle de son père et d'un de ses frères ont été réunies dans une notice intitulée: *Vita et scripta Eliæ Majoris, filiorumque Eliæ et Joh. Danielis*. On la trouve dans les *Dissertationes anthologicæ* de G.-Ch. Gebauer, Leipsick, 1733, in-8.

MAJORAGIO ou MAJORAIUS (Antoine-Marie CONTI, connu sous le nom de),

ainsi nommé d'un village dans le territoire de Milan, où il naquit le 26 octobre 1514, se rendit habile dans les belles-lettres, et enseigna à Milan avec une réputation extraordinaire. Il avait été l'élève des célèbres Maggi et Alciat, et ami du savant Ricci. Majoragio fut le premier qui introduisit dans les écoles l'usage des déclamations pratiqué parmi les anciens, et qui excita le génie de quelques jeunes gens. Ses succès lui firent des jaloux. On lui intenta un procès, sur ce qu'il avait changé son nom d'*Antonius-Maria* en celui de *Marcus-Antonius Majorianus*. Il se retira d'affaire en disant qu'il n'y avait aucun exemple dans les auteurs de la pure latinité, qu'un homme ait été appelé *Antonius-Maria*. Cette raison pédantesque ferma la bouche à l'envie. Majoragio jouit tranquillement de son nom et de sa gloire jusqu'à sa mort, arrivée le 4 avril 1555, à 41 ans. On a de lui : 1° des *Commentaires* sur la Rhétorique d'Aristote, in-fol. ; sur l'Orateur de Cicéron et sur Virgile, in-fol. ; 2° plusieurs traités, entre autres : *De senatu romano*, in-4; *De risu oratorio et urbano ; De nominibus propriis veterum Romanorum ;* 3° un recueil de *Harangues latines*, etc., Leipsick, 1628, in-8. Tous ces ouvrages respirent l'érudition.

MAJORIEN (Flavius Julius Valérius Majorianus Augustus), empereur d'Occident, était fort jeune lorsqu'il fut élevé à l'empire en 457, du consentement de Léon, empereur d'Orient. Tout ce qu'on sait de sa famille, c'est que son père avait toujours été attaché au célèbre Aétius, général sous Valentinien III, et que son aïeul maternel avait été général des troupes de la Pannonie sous le grand Théodose. Majorien suivit la fortune du fameux Ricimer, qui paraissait dédaigner un trône, mais qui voulait régner sous les auspices d'un monarque impuissant. Les vertus civiles et militaires de Majorien lui méritèrent le trône impérial. Dès qu'il y fut monté il réduisit les Visigoths, et forma le projet de perdre les Vandales. Pour mieux connaître les forces de ses ennemis, il se déguise, passe en Afrique, et va trouver Genséric leur roi, en qualité d'ambassadeur, sous prétexte de lui faire des propositions de paix. Il remarque dans le monarque vandale plus de fierté que de valeur ; ne trouve dans ses troupes, ni discipline, ni courage, et aperçoit dans ses sujets un penchant extrême à la révolte. De retour en Italie, il hâta les préparatifs de la guerre et passa en Afrique. Genséric n'avait plus d'espoir, et sa perte était assurée, s'il n'eût trouvé des traîtres parmi les Romains, qui lui livrèrent la plus grande partie de leurs vaisseaux. Majorien repassa en Italie pour réparer sa perte. Le Vandale, craignant les armes de ce héros, lui fit demander la paix et l'obtint. Ricimer, généralissime des troupes de Majorien, jaloux de la gloire que ce prince s'était acquise, fit soulever l'armée, et massacra l'empereur en 461, après un règne de 3 ans et quelques mois. Majorien était un prince courageux, entreprenant, actif, vigilant, aimé de ses sujets et craint de ses ennemis. Aussi aimable en particulier que grand en public, il était doux, gai, complaisant. Les belles-lettres en temps de paix étaient sa principale occupation.

MAJORIN, premier évêque des donatistes en Afrique, vers l'an 306. Il avait été domestique de Lucile, dame fameuse dans cette secte, et fut ordonné pour l'opposer à Cécilien. Quoique Majorin ait été le premier évêque de ce peuple de rebelles, il ne lui donna pas son nom ; Donat, son successeur, eut ce malheureux avantage.

MAKOWSKI. *Voyez* MACCOVIUS.

MALABRANCA (Latin), dominicain, neveu du pape Nicolas III, fut fait cardinal et évêque de Velletri en 1278, puis légat de Bologne, fut chargé des affaires les plus délicates : il rétablit la paix dans Florence, qui était déchirée par les Guelfes et les Gibelins, et s'acquit l'estime et l'affection des peuples par son intégrité et ses talens. Il mourut en 1294. On lui attribue la prose *Dies iræ*, que d'autres croient être de Humbert, 5e général des dominicains. Il avait pour parent Hugolin MALABRANCA, qui de religieux augus-

tin devint évêque de Rimini, puis patriarche de Constantinople vers 1290, et dont on a quelques ouvrages de théologie.

MALACHIE, en hébreu *l'envoyé du Seigneur*, fut le dernier des *douze petits prophètes*, et de tous les prophètes de l'ancien testament. Origène et Tertullien ont pris occasion de ce nom qui signifie aussi *ange du Seigneur*, pour avancer que ce prophète avait été effectivement un ange qui prenait une forme humaine pour prophétiser. Mais ce sentiment n'est pas suivi et ne doit pas l'être; il sert seulement à prouver que les grands hommes ont quelquefois du goût pour l'extraordinaire. D'autres croient avec les Juifs que Malachie est le même qu'Esdras; mais cette opinion manque de preuves: presque tous les saints Pères et les meilleurs interprètes sont d'un avis contraire. L'opinion commune est qu'il était de la tribu de Zabulon, né à Sopha. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que Malachie a prophétisé du temps de Néhémie, sous le règne d'Artaxerxès Longue-main, dans le temps où il y avait parmi les prêtres et le peuple de Juda de grands désordres, contre lesquels le prophète s'élève, c'est-à-dire vers 408 jusqu'à 412 avant Jésus-Christ. Les prophéties qui nous restent de lui sont en hébreu, et contiennent trois chapitres. Il prédit l'abolition des sacrifices judaïques, l'institution d'un nouveau sacrifice qui serait offert dans tout l'univers. Il instruisit les prêtres de la pureté qu'ils doivent apporter dans leurs offrandes, et prédit le jugement dernier et la venue d'Elie. (Ses trois chapitres ont exercé de nombreux commentateurs: sans parler de ceux que nous avons déjà cités, nous nommerons saint Jérôme, Théodoret, Jonathan-ben-Uziel, Kimichi, Aben-Ezra, Mélanchthon, G. Acosta, Ed. Pococke, J. Fred. Fischer, D. Calmet, Aug. de Quiros et Rosenmuller.)

MALACHIE (Saint), né à Armach en Irlande, l'an 1094, fut successivement abbé de Benchor, évêque de Connor, et enfin archevêque d'Armach en 1127. Il se démit de son archevêché en 1135, après avoir donné une nouvelle face à son diocèse par son zèle et ses exemples. Il mourut à Clairvaux entre les bras de saint Bernard, son ami, en 1148. On lui attribue des *Prophéties* sur tous les papes, depuis Célestin II jusqu'à la fin du monde; mais cet ouvrage a été fabriqué, dit-on, dans le conclave de 1590, par les partisans du cardinal Simoncelli, qui eurent soin de bien caractériser celui qu'ils voulaient élever au souverain pontificat. Saint Bernard, qui a écrit la *Vie de saint Malachie*, et qui a rapporté ses moindres prédictions, ne fait aucune mention de celles-ci. Aucun auteur n'en a parlé avant le commencement du 17ᵉ siècle. Ce silence de 400 ans est une forte preuve de supposition. On peut voir le Père Menestrier, dans son *Traité sur les prophéties attribuées à saint Malachie*. Ceux qui se sont mêlés d'expliquer les symboles prophétiques, trouvent toujours quelque allusion, forcée ou vraisemblable, dans les pays des papes, leurs noms, leurs armes, leur naissance, leurs talens, le titre de leur cardinalat, les dignités qu'ils ont possédées, etc., etc. Par exemple, la prophétie qui regarde Urbain VIII était *Lilium et rosæ*. Elle s'est accomplie à la lettre, disent les interprètes; car ce pape avait dans ses armoiries des abeilles qui sucent les lis et les roses. Il faut convenir néanmoins qu'il y a quelques-unes de ces dénominations qui s'accordent avec des circonstances rares et remarquables, comme celles de *Peregrinus apostolicus*, qui, dans cette longue liste de succession, désigne Pie VI, et qui paraît bien vérifiée par le voyage de ce pape en Allemagne, entrepris pour les intérêts de l'Eglise et du siége apostolique. (La vie de saint Malachie par saint Bernard a été traduite en italien par le Père Maffei.) Jean Germano a publié *Vita, gesti e predizioni del padre san Malachia*, Naples, 1670, 2 vol. in-4.

MALAGRIDA (Gabriel), jésuite, né en 1689, à Mercajo, dans le Milanais, passa de bonne heure en Amérique, où il remplit pendant 29 ans les fonctions de missionnaire dans le Maragna et le Brésil. Il y aurait probablement

terminé ses jours, si la reine de Portugal, Marie-Anne d'Autriche, ne l'eût appelé à Lisbonne pour lui donner sa confiance dans les affaires qui regardaient la religion. Don Jean V n'eut pas moins de considération pour ce religieux, qu'il regardait comme un homme de Dieu. En 1750, lorsqu'il revint pour la seconde fois, le roi Joseph alla le recevoir en personne, tant était grande la vénération qu'il avait pour ce jésuite. Dans le temps du tremblement de terre, en 1755, il s'éleva avec beaucoup de liberté contre les désordres de la capitale, et publia : *Judicium de vera causa terræ motus quem passa est Ulissipo die* 1 *nov.* 1755. Ce zèle déplut à certaines personnes, et ceux qui étaient persuadés que les événemens naturels ne tenaient en rien aux dispositions de la Providence le regardèrent comme un homme égaré : tandis que la plupart ne voyaient dans ses prédications que les notions toutes simples du christianisme. Un ancien Père de l'Eglise (Saint Ephrem) avat fait sur le même sujet une touchante homélie, où l'on trouve toutes les raisons que Malagrida développait dans son ouvrage; conforme d'ailleurs aux sentimens de l'Eglise, qui, dans l'oraison *Contra terræ motus*, s'exprime de la sorte : *Terram quam vidimus nostris iniquitatibus trementem, superno munere firma, ut mortalium corda cognoscant, et te indignante talia flagella prodire, et te miserante cessare* (1). Le 11 janvier 1759, il fut arrêté comme complice du duc d'Aveiro (*voy.* ce nom), et le 12 déclaré coupable de lèse-majesté. En effet, Aveiro avait conspiré en effet contre le roi Joseph, qui manqua d'être atteint d'un coup de feu, tandis qu'il se promenait dans sa voiture; et l'on se plut à impliquer Malagrida dans cette conjuration. Après trois ans de prison, on le tira de son cachot, et, sans dire un mot du crime qu'on lui avait attribué, on le livra à l'inquisition comme faux prophète et faux dévot. L'inquisiteur général, D. Jean de Bragance, frère du roi, avec tous les assesseurs du tribunal, refusèrent de le trouver coupable. On créa un nouveau tribunal, présidé par Paul Carvalho, frère du ministre, et on instruisit le jugement du prisonnier sur deux ouvrages qu'on prétend qu'il a composés dans sa prison : la *Vie héroïque et admirable de la glorieuse sainte Anne* et la *Vie et empire de l'antechrist*; ouvrages qui, s'ils étaient réels, ne prouveraient qu'un simple délire dans ce vieillard, affaibli par les horreurs d'une prison de trois ans. Mais il paraît certain que les prétendus fragmens qui en ont été cités dans le procès de Malagrida, sont de la composition du fameux Père Norbert, qui écrivait alors à la solde de Carvalho, sous le nom de l'abbé Platel. C'est au moins ce qu'avance un auteur dont la saine critique égale l'élégance du stile. Nous le laisserons parler un moment : *Duo illa opuscula quæ nullus mortalium adhuc vidit, aut videbit unquam, alterum inscriptum a Malagrida* Vita sanctæ Annæ, *alterum* Historia imperii Antichristi, *a Malagrida, ut fingunt in carcere conscripta merum fuisse boni Platelii commentum; multi non sine argumentis arbitrantur. Quid enim? Abhorrebatne iste Platelius amoribus illius Norberti, qui supposititiam juliopolitani episcopi approbationem, nimirum episcopi manum mentitus, famosæ orationi funebri apposuit? qui, teste P. Thoma de Poitiers, alia multa in hoc ipso genere factitavit? Adde, quod absurdissimæ delirationes, perridiculæ ineptiæ, fatuitas et stultitia, quibus redundant illa fragmenta, quæ ex commemoratis Malagridæ suppositiliis opusculis excerpta esse dicuntur, sane olent cerebrum hominis aut mente capti, aut super quam dici possit, stolidi, bardi atque insciti. Nego igitur ea Malagridæ fuisse : nam cujus Malagridæ ea fuisse dicamus? Malagridæne mente capti? at reclamant domini quæsitores, qui eum capitis damnarunt, et, quam maxima possunt contentione, nobis persuadere conantur, Malagridam*

(1) On peut voir sur ce sujet la *Dissertation sur les tremblemens de terre, les épidémies, les orages, les inondations*, etc., qui se trouve à la fin des *Observations sur les systèmes*. Liége, 1788, avec l'épigraphe : *Non hæc sine numine Divûm eveniunt.* Il y a des points de vue particulièrement relatifs aux désastres de Lisbonne.

mentis compotem ea scripsisse ; qua quidem tanta, tamque diligenti asseveratione existimationi suæ consulere voluerunt, ne scilicet quisquam suspicari posset, hominem amentem ob ea quæ in amentia ipsa scripsisset, ultimo supplicio ab æquissimis judicibus affectum fuisse. An Malagridæ sana mente utentis? at quis sibi persuadeat tam inepte, tamque stolide scribere potuisse jesuitam, qualis erat Malagrida, non mediocriter litteratum, et non modo in severioribus disciplinis satis eruditum, verum etiam in amœnioribus probe versatum, ut argumento sunt multa, quæ diversis temporibus scripsit, quorum nonnulla, cum in carcerem abreptus fuit, intercepta fuerunt, in quibus reperta est tragœdia inscripta : Aman, *opus ingenio elaboratum, perpolitum, et in suo genere perfectum? Cum igitur opera illa neque Malagridæ mente capto neque Malagridæ sanæ mentis compoti adscribi possint, restat, ut insigni scriptori nostro Platelio tribuantur; præsertim quia neque hominis ingenium, neque confingendi quodlibet, comminiscendique inveterata consuetudo multum videtur ab hac scribendi ratione discrepare.* Quoi qu'il en soit, Malagrida, d'après la teneur de ces deux écrits, fut jugé hérétique, et livré au bras séculier, qui le condamna à être brûlé vif; ce qui fut exécuté le 21 septembre 1761. « L'excès » du ridicule, dit Voltaire, et de l'absur» dité, fut joint à l'excès d'horreur. Mala» grida ne fut mis en jugement que comme » un prophète, et ne fut brûlé que pour » avoir été fou, et non pas pour avoir été » parricide. » *Siècle de Louis XV*, chap. 33. L'auteur du *Testament politique* du maréchal de Belle-Isle, imprimé en 1762, p. 95, s'exprime de la sorte sur cet événement : « Je ne parle point ici » d'une société de religieux que le mi» nistère de Lisbonne a voulu associer à » ce régicide, mais j'ose dire qu'il est » aussi facile de prouver que les jésuites » n'ont point trempé dans cette conjura» tion, que de démontrer les ressorts de » l'accusation... J'ai d'excellens *Mé» moires* qui éclaircissent cette affaire... » Malheur aux rois qui, dans des cas aussi » graves, négligent de voir tout par eux» mêmes. » Le philosophe Maupertuis, dans une réponse à une lettre de M. de la Condamine (datée de Mantoue, le 27 mars 1759), où celui-ci avait fait l'apologie des jésuites, relativement à cette affaire, dit : « Je vous remercie de la re» lation que vous m'avez envoyée de la » conjuration de Portugal. Pour ce qui » concerne les jésuites, je pense en tout » comme vous pensez vous-même. Il faut » qu'ils soient bien innocens, s'ils peu» vent échapper au supplice; mais je ne » saurais les croire coupables, quand » même j'apprendrais qu'on les a fait » brûler vifs. » La reine ayant déclaré innocentes toutes les personnes impliquées dans la prétendue conspiration, par un décret solennel du 7 avril 1781, il ne doit pas rester plus de doute à l'égard du Père Malagrida qu'à l'égard des autres. *Voyez* AVEIRO, MICHEL DELL' ANNUCIATA, POMBAL, TAVORA. (L'abbé de Long-Champ a publié sous le titre de *Malagrida* une tragédie en 3 actes, Lisbonne, 1763, in-12.)

MALALA. *Voyez* JEAN MALALA.

MALAPERT (Charles), poète et mathématicien, né à Mons en Hainaut en 1581, se fit jésuite, enseigna la philosophie à Pont-à-Mousson, alla en Pologne, où il fut professeur de mathématiques, et eut ensuite le même emploi à Douai. Philippe IV le demanda pour enseigner cette science à Madrid, dans l'université qu'il venait d'y fonder; mais Malapert mourut en chemin à Vittoria en Catalogne, le 5 novembre 1630. Il nous a laissé : 1° des *Poésies*, imprimées à Anvers en 1634. Sa latinité est pure, sa diction nette, ses images vives et toujours variées : il n'a nullement donné dans les jeux de mots et les mauvaises pointes si communes de son temps. 2° Plusieurs *ouvrages concernant les mathématiques*, imprimés à Douai, 1620-1633.

* MALARTIC (Anne-Joseph-Hippolyte, comte de), issu d'une ancienne famille de l'Armagnac, naquit le 3 juillet 1730, à Montauban. En 1745, il entra dans le régiment de La Sare ; en 1749, il

était aide-major du régiment de Béarn, avec lequel il se battit pendant toute la guerre du Canada. Blessé, en enlevant les abattis du fort Carillon (Ferondérago), le 8 juillet 1758, il reçut encore une blessure à la bataille du 13 juillet 1759, et à celle du 28 avril 1760. La croix de St.-Louis fut d'abord la récompense décernée à sa valeur : lorsqu'il revint en France en 1769, il fut nommé colonel du régiment de Vermandois. Envoyé en 1767 dans les Antilles, il reçut en 1769 le commandement en chef de la Guadeloupe avec le titre de brigadier. A son retour dans sa patrie, il devint maréchal-de-camp, et continua de servir en France jusqu'en 1792, époque où Louis XVI le nomma gouverneur des établissemens français à l'est du cap de Bonne-Espérance, avec le titre de lieutenant-général. Sa position était difficile : les lois établies en France sur les colonies avaient déjà excité la fermentation la plus grande, et tout faisait craindre des désordres qui ne furent pas prévenus partout ni partout comprimés. A peine Malartic fut-il arrivé qu'il rétablit partout le bon ordre. L'une des plus sages mesures qu'il ait prises pour empêcher le mauvais effet des lois révolutionnaires, ce fut l'établissement d'une assemblée coloniale qui examinait avec le plus grand soin toutes celles que le gouvernement envoyait aux colonies, et qui n'en permettait la publication que lorsqu'elle était assurée qu'elles n'étaient point de nature à compromettre la tranquillité publique. Il ne fallut rien moins que cet acte de prudence pour pacifier les colonies où le meurtre récent de M. de Macnémara était le fruit de la triste fermentation des esprits. C'est ainsi que furent sauvées des horreurs de la révolution les îles de France et de Bourbon. Il fallut aussi les défendre contre toutes les agressions étrangères, et Malartic en vint à bout par les ressources même de la colonie : les Anglais ne purent jamais réussir dans leurs attaques. Cet état d'indépendance dans lequel s'était placé Malartic, fut considéré par le directoire comme une révolte : en conséquence il envoya dans le mois de juillet 1796 deux commissaires, Baco et Burnel, pour destituer le gouverneur et faire proclamer toutes les lois de la révolution. A peine furent-ils arrivés, que le peuple informé de leur dessein se souleva ; il était sur le point de se porter contre eux à des excès violens ; ils furent obligés de s'embarquer en toute hâte, et de revenir aussitôt en France. Malartic mourut à l'île de France, le 28 juillet 1800. Les Anglais qui bloquaient alors le port Louis proposèrent une suspension d'armes, et, pendant la cérémonie des funérailles du gouverneur, ils pavoisèrent leurs vaisseaux de drapeaux de deuil. Les habitans de l'île lui ont élevé un monument funèbre, en haut du champ-de-mars, avec cette inscription : *Au sauveur de la Colonie.*

* MALARTIC (Amable-Pierre-Hippolyte-Joseph, comte de), était issu de l'une des plus anciennes maisons de l'Agenois qui, sous Henri IV dont elle avait suivi le parti, vint s'établir dans le Quercy, où elle possède encore la terre de Montricoux, érigée l'an 1550 en comté. Né le 22 août 1765 à Montauban, il commença à servir en 1780, dans le régiment de Vermandois, dont son oncle, depuis gouverneur de l'île de France, était colonel. Cependant son père qui était premier président au conseil souverain de Perpignan, voulait lui faire suivre la carrière de la magistrature : ce fut pour obéir à ce vœu que le jeune Malartic se fit nommer conseiller de la même cour en 1782. Il occupa cette place jusqu'en 1790, époque de la suppression de ce conseil. Alors Malartic émigra en Espagne, et entra dans la légion royale des Pyrénées, composée d'émigrés français, et commandée par le marquis de St.-Simon. Il fit dans la cavalerie de cette légion les campagnes de 1793, 1794 et 1795. Elevé au grade de capitaine, il commanda le dépôt du régiment de Bourbon, dont le général marquis de St.-Simon était colonel en chef. Rentré en France en 1801, il devint maire de sa commune et membre du conseil-général du département de la Seine-Inférieure. En 1824, il fut nommé député de l'arrondissement de Dieppe, et fut réélu en 1827. Ses travaux à la chambre

hâtèrent sa mort qui est arrivée dans son château de Totes, le 19 août 1828. Le comte de Malartic était aussi bon chrétien, qu'il avait été fidèle député et soldat intrépide.

MALATESTA (Sigismond), seigneur de Rimini, fameux capitaine du 15e siècle, était fils de Pandolphe, puissant seigneur d'Italie, où il possédait plusieurs villes dans la Romagne et l'Urbinat : il les partagea entre ses trois fils naturels, dont Sigismond fut le plus marquant par sa bravoure. Celui-ci réunit dans sa personne un mélange singulier de bonnes et de mauvaises qualités. Philosophe, historien, et homme de guerre très expérimenté, il était ambitieux, impie, sans foi et sans humanité. Malgré l'excommunication lancée contre lui, par le pape Pie II, pour son impiété, il se rendit très redoutable dans les guerres qu'il eut avec ses voisins. Etant entré au service des Vénitiens, il prit sur les Turcs Misitre, qui est près de l'ancienne Sparte, et plusieurs autres places de la Morée. A son retour, il tourna ses armes contre le pontife qui l'avait anathématisé; mais ce fût sans succès, et il mourut en 1467, âgé de 51 ans. Il laissa des enfans qui l'imitèrent dans sa bravoure, mais non pas dans ses vices et son irréligion.

MALAVAL (François), né à Marseille le 27 décembre 1627, perdit la vue dès l'âge de 9 mois. Cet accident n'empêcha pas qu'il n'apprît le latin, et qu'il ne se rendît habile par les lectures qu'on lui faisait; il s'attacha surtout aux auteurs mystiques, et ne sut pas assez distinguer ceux qui méritaient sa confiance d'avec ceux dont il devait se défier. La perte de la vue lui facilitait le recueillement qu'exigent les écrivains remplis des idées du quiétiste Molinos. Il les publia en France, mais avec quelques adoucissemens dans sa *Pratique facile pour élever l'âme à la contemplation* : livre qui fut censuré à Rome dans le temps de l'affaire du quiétisme. L'auteur n'avait erré que par surprise; il se rétracta, et se déclara ouvertement contre les erreurs de Molinos. Cette docilité peut faire croire que, comme d'autres mystiques de bonne foi, mais peu accoutumés au langage d'une théologie exacte, il s'était moins égaré quant au fond des choses, que quant aux expressions. Elles sont difficilement justes dans des matières qui embrassent les voies intérieures et quelquefois extraordinaires par où Dieu conduit les âmes, et dont le secret n'est pas susceptible d'une explication générale et précise. (*Voy.* RUSBROCH, TAULÈRE, FÉNÉLON, JEAN DE LA CROIX, etc.) La piété de Malaval lui mérita un commerce de lettres avec plusieurs personnes distinguées, entre autres avec le cardinal Bona, qui lui obtint une dispense pour recevoir la cléricature, quoique aveugle. Ce pieux ecclésiastique mourut à Marseille en 1719, à 92 ans. On a de lui, 1° des *Poésies spirituelles*, réimprimées à Amsterdam en 1714, in-8, sous le titre de Cologne. Elles font plus de plaisir aux personnes pieuses qu'aux gens de goût; 2° des *Vies des Saints*, entre autres *celle de saint Philippe Beniti ou Benizzi*, cinquième général des servites; 3° *Discours contre la superstition populaire des jours heureux et malheureux*, inséré dans le *Mercure* du mois de juin 1688; 4° plusieurs ouvrages manuscrits, dont on trouvera la liste dans le *Dictionnaire de Moréri*, édit. de 1759.

MALAVAL (Jean), chirurgien, né à Pezan, diocèse de Nimes, en 1669, mort en 1758, âgé de 89 ans, vint de bonne heure à Paris. Il contracta une liaison étroite avec Hecquet, qui lui fit abjurer la religion protestante, dans laquelle il était né. Malaval s'adonna particulièrement à ce qu'on appelle la *petite chirurgie*, à la saignée, à l'application des cautères, des ventouses, etc. et il excella dans cette partie. Les *Mémoires* de l'académie royale de chirurgie renferment plusieurs observations de cet habile homme.

MALBOUROUGH ou MARLEBOROUGH. *Voyez* COURCHIL.

MALCHUS, serviteur du grand-prêtre Caïphe, qui, s'étant trouvé dans le jardin des Oliviers avec ceux qui étaient envoyés pour arrêter JÉSUS, eut l'oreille coupée d'un coup d'épée par saint Pierre:

mais Jésus l'ayant touchée, la guérit.

MALCHUS, célèbre solitaire du 5e siècle, natif du territoire de Nisibe, se retira dans une communauté de moines qui habitaient le désert de Chalcide en Syrie : il la quitta, sous prétexte d'aller consoler sa mère devenue veuve; mais il fut pris par les Sarrasins, qui enfin voulurent le forcer d'épouser une captive. Après des aventures singulières, il fut rendu à son monastère. Saint Jérôme a écrit son histoire avec autant d'élégance que d'énergie; c'est un des plus beaux morceaux des écrits de ce saint docteur. La Fontaine a mis la *Vie de saint Malchus* en vers français; ce poème était estimé de Rousseau le lyrique.

* MALCOLM Ier, roi d'Ecosse, fils de Donald III, successeur de son cousin Constantin III, qui avait abdiqué et qui mourut en 943, ne fut pas long-temps sur le trône : proclamé en 938, il fut assassiné en 958 à Ulrine, dans le comté de Murray. Pendant cet intervalle de 20 ans il fut d'abord en paix avec ses voisins, puis il fournit quelques secours à Edred roi d'Angleterre pour chasser les Danois du Northumberland. Il eut pour successeur Indalph, fils de Constantin III, qui périt glorieusement l'an 961 en combattant contre les Danois, laissant la couronne d'Ecosse à Duff, fils de Malcolm, et le Cumberland à Culen, son propre fils.

* MALCOLM II, fils de Kenneth III, fut proclamé par les états successeur de son père; malgré cette décision, Constantin IV, fils de Culen, et Grim petit-fils de Duff, occupèrent le trône avant lui : ce ne fut que l'an 993 ou 1004 qu'il put se faire reconnaître comme roi de l'Ecosse, et qu'il fit déclarer la couronne héréditaire. Il se battit plusieurs fois contre les Danois qui faisaient de fréquentes incursions dans son royaume; mais en général il fut malheureux dans ces guerres. Malcolm pardonna généreusement à ceux qui l'avaient tenu si long-temps éloigné du trône; mais il ne put se les attacher par la reconnaissance. Les ennemis semblèrent être de plus en plus acharnés à sa perte : ils parvinrent en 1034 à le tuer dans le château de Glanies. Les meurtriers s'enfuirent; mais ayant voulu traverser le lac de Forfar, la glace se rompit sous leurs pieds, et Donald VII ou Duncan Ier son successeur, petit-fils de Malcolm, les fit pendre. Malcolm eut deux filles, Béatrix mère de Donald, et Doada mère de Macbeth. On a accusé Malcolm d'avoir donné tous les domaines de la couronne à la noblesse qui les aurait possédés dès lors à titre de fiefs; se réservant pour lui le seul titre de roi et une colline près de la ville de Scone pour rendre la justice; mais les riches présens que firent ses successeurs aux églises et aux monastères qu'ils fondaient, prouvent évidemment la fausseté de cette accusation. Un fait important eut lieu sous son règne : on raconte que dans une bataille livrée près du ruisseau de Lochty, un jeune guerrier nommé Keith se signala tellement que le roi lui donna en récompense la baronnie de Lothion : c'est de ce Keith qu'est descendue la famille héréditaire des maréchaux d'Ecosse.

MALCOLM III, roi d'Ecosse. *Voyez* sainte MARGUERITE, reine d'Ecosse.

MALCOLM IV, petit-fils de David, roi d'Ecosse, monta sur le trône l'an 1153. Ce prince aima la paix, fonda des églises et des monastères, et se rendit recommandable par sa pureté, sa douceur et sa piété. Il mourut en 1165, à l'âge de 25 ans. Guillaume son frère lui succéda. On trouve le détail de ses vertus dans l'*Histoire d'Angleterre*, par Guillaume de Newbridge ou Litle, liv. 1, c. 25; liv. 2, c. 18.

MALDONADO (Diégo de Coria), carme espagnol du 17e siècle, connu par deux ouvrages singuliers, à cause des prétentions ridicules qu'il y a fait valoir. L'un est un *Traité du tiers ordre des carmes*, en espagnol. Il y assure que les frères qui le composent descendent immédiatement du prophète Elie : il compte parmi les grands hommes qui en font profession, le prophète Abdias; et parmi les femmes illustres, la bisaïeule du Sauveur du monde, qu'il appelle sainte Emérintienne. L'autre ouvrage que ce bon Père a composé est une *Chronique de l'ordre des Carmes*, in-fol. Cordoue,

1598, en espagnol. Il y avance des propositions fort singulières.

MALDONAT ou MALDONATO (Jean), célèbre jésuite, né à Casas-de-la-Reina dans l'Estramadure en 1534, fit ses études à Salamanque. Il s'y distingua, et enseigna le grec, la philosophie et la théologie avec un succès peu commun. Il entra chez les jésuites à Rome en 1562, et vint à Paris l'année suivante pour y professer la philosophie et la théologie. Maldonat y eut un nombre si prodigieux d'écoliers, que son auditoire était rempli trois heures avant qu'il commençât sa leçon; et la salle étant trop petite, il était souvent obligé de la donner dans la cour du collége. Il enseigna ensuite à Poitiers. Le cardinal de Lorraine, voulant accréditer un établissement qu'il avait à cœur, l'attira dans l'université qu'il avait fondée à Pont-à-Mousson. (Le duc de Montpensier le décida à passer par Sedan, où il entra en conférence avec vingt-trois ministres protestans, qu'il confondit, et en convertit deux des plus distingués.) De retour à Paris, il continua d'enseigner avec réputation; mais on lui suscita des affaires qui troublèrent son repos. Il fut accusé d'avoir fait faire au président Montbrun un legs universel en faveur de sa société, et d'enseigner des erreurs sur l'Immaculée Conception. Maldonat fut mis à couvert de la première affaire par un arrêt du parlement de Paris; et de la seconde, par une sentence de Pierre de Gondi, évêque de la même ville, l'an 1575. La Sorbonne lui avait fait cette querelle, parce qu'il avait dit que l'Immaculée conception n'était pas une doctrine certaine et incontestable. Sa justification rendit l'envie encore plus ardente à le persécuter; le savant jésuite se déroba à ses poursuites en se retirant à Bourges. Il y demeura environ 18 mois, au bout desquels le pape Grégoire XIII l'appela à Rome, pour y travailler à l'édition de la *Bible grecque* des Septante. Maldonat y mourut quelque temps après, en 1583, à 49 ans. Ce jésuite était un des plus savans théologiens de sa société, et un des plus beaux génies de son siècle. Il savait le grec et l'hébreu; il s'était rendu habile dans la littérature sacrée et profane. Il avait bien lu les Pères et les théologiens; et c'est sans fondement que Richard Simon avance « qu'il n'avait pas lu dans la » source ce grand nombre d'écrivains » qu'il cite, et qu'il a profité du travail » de ceux qui l'avaient précédé, etc. » Le même critique rend d'ailleurs justice à Maldonat, en parlant de la traduction de la Bible: « On voit bien, dit-il, que » ce jésuite a travaillé avec beaucoup » d'application à cet excellent ouvrage. » Il ne laisse passer aucune difficulté, » qu'il ne l'examine à fond. Lorsqu'il se » présente plusieurs sens littéraux d'un » même passage, il a coutume de choisir le meilleur, sans avoir trop égard à » l'autorité des anciens commentateurs, » ni même au plus grand nombre, ne » considérant que la vérité en elle-même. » Son stile est clair, vif et aisé. Beaucoup de facilité à s'énoncer, beaucoup de vivacité, de présence d'esprit et de souplesse, le rendaient très redoutable dans la dispute. Maldonat n'était point servilement attaché aux opinions des théologiens scolastiques; il pensait par lui-même, et avait des sentimens assez libres, et quelquefois singuliers, mais toujours orthodoxes. On a de lui: 1° d'excellens *Commentaires* sur les Evangiles, dont les meilleures éditions sont celles de Pont-à-Mousson, in-fol. 1595, et les suivantes jusqu'en 1617; car celles qui ont été faites depuis sont altérées. Les savans font beaucoup de cas des siennes. 2° Des *Commentaires* sur Jérémie, Baruch, Ezéchiel et Daniel, imprimés en 1609, in-4; 3° un *Traité des sacremens*, avec d'autres *Opuscules*, imprimés à Lyon en 1614, in-4; 4° un *Traité de la grâce*, un *du péché originel*, un des *rites de l'Eglise*; des *Scolies* sur les Psaumes, les Proverbes, les Cantiques, l'Ecclésiaste et Isaïe; et plusieurs *Pièces* publiées à Paris en 1677, in-fol. Ce volume est orné d'une préface consacrée à son éloge. 5° Un *Traité des anges et des démons*, Paris, 1617. Cet ouvrage curieux et rare n'a été imprimé qu'en français, et a été traduit sur le latin, qui n'a jamais vu le jour,

par François Arnault, seigneur de Laborie. 6° *Summula casuum conscientiæ*, dont la morale a paru un peu relâchée; 7° *Tractatus de cæremoniis*, qui a été imprimé pour la première fois à Rome, en 1781, in-4, par les soins de François Antoine Zaccaria, dans la *Bibliotheca ritualis*. — Il ne faut pas le confondre avec Jean MALDONAT, prêtre de Burgos, vers 1550, qui a dressé les leçons du *Bréviaire romain*.

MALEBRANCHE ou MALBRANCQ (Jacques), savant jésuite, né à Saint-Omer en 1580, mort en 1653 à Tournai, a traduit en latin plusieurs livres de piété, et a donné une Histoire estimée *De Morinis et Morinorum rebus*, 1629, 1647 et 1654, en 3 tom. in-4. Elle commence à l'an 309 avant J.-C., et finit à l'an 1313. Il a continué cette histoire jusqu'à l'an 1553, que Térouane, capitale de ces peuples, fut détruite par Charles-Quint : événement exprimé par ce chronographe : DELETI MORINI. On conservait ce manuscrit à Tournai, au noviciat des jésuites; on ignore ce qu'il est devenu depuis la destruction de la société.

MALEBRANCHE (Nicolas), savant théologien, philosophe et métaphysicien habile, né à Paris le 6 août 1638 d'un secrétaire du roi, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1660. Il s'adonna d'abord, par le conseil de l'un de ses confrères, qui ne connaissait pas la trempe de son esprit, à un genre d'étude pour lequel il n'était pas né. Il abandonna les commentaires sur l'Ecriture sainte et les discussions théologiques, qui avaient servi à fortifier ses bons principes, pour se livrer tout entier aux méditations philosophiques. Le *Traité de l'homme* de Descartes, qu'il eut occasion de voir, fut pour lui un trait de lumière. Il lut ce livre avec transport, connut dès lors son talent, et sut, en peu d'années, autant que Descartes. Ses progrès furent si rapides, qu'au bout de dix ans il avait composé le livre de la *Recherche de la vérité*. Ce livre parut en 1673 ou 1674. Il est peu d'ouvrages où l'on sente plus les derniers efforts de l'esprit humain. Personne ne possédait, à un plus haut degré que lui, l'art si rare de mettre des idées abstraites dans leur jour, de les lier ensemble, et de les fortifier par cette liaison. Sa diction, pure et châtiée, a toute la dignité que les matières demandent, et toute la grâce qu'elles peuvent souffrir. Son imagination forte et brillante y dévoile les erreurs des sens, et de cette imagination qu'il décriait sans cesse, quoique la sienne fût fort noble et fort vive. La *Recherche de la vérité* eut trop de succès pour n'être pas critiquée. On attaqua surtout l'opinion *qu'on voit tout en Dieu*; opinion chimérique peut-être, mais admirablement exposée. L'illustre philosophe compare l'Etre suprême à un miroir qui représente tous les objets, et dans lequel nous regardons continuellement. Dans ce système nos idées découlent du sein de Dieu même; mais elles se dénaturent et se corrompent dans des intelligences souillées par les erreurs et les crimes. Ces opinions déplurent à M. Arnauld. Le *Traité de la nature et de la grâce*, publié en 1680, ne contribua pas beaucoup à les lui faire goûter. Ce traité, dans lequel l'auteur propose sur la grâce un système différent de celui du célèbre docteur, fut l'origine d'une guerre. (*Voy.* ARNAULD.) La mort de cet athlète redoutable, arrivée en 1694, la termina. Tandis que le Père Malebranche essuyait des contradictions dans son pays, sa philosophie pénétrait à la Chine. Un missionnaire jésuite écrivit à ceux de France, « qu'ils n'envoyassent à la Chine que » des gens qui sussent les mathématiques » et les ouvrages du Père Malebranche. » L'académie des Sciences sut aussi lui rendre justice; elle lui ouvrit ses portes en 1699. L'illustre oratorien reçut d'autres témoignages d'estime. Jacques II, roi d'Angleterre, lui fit une visite. Il ne venait presque point d'étrangers à Paris qui ne lui rendissent le même hommage. Des princes allemands firent, dit-on, le voyage de Paris pour le voir. Les qualités personnelles du Père Malebranche aidaient à faire goûter sa philosophie. Cet homme d'un si grand génie était, dans

la vie ordinaire, modeste, simple, enjoué, complaisant. Ses récréations étaient des divertissemens d'enfant. Cette simplicité, qui relève dans les grands hommes tout ce qu'ils ont de rare, était parfaite en lui. Dans la conversation il avait autant de soin de se dépouiller de sa supériorité qui lui appartenait, que les petits esprits en ont de prendre celle qui ne leur appartient pas. Quoique d'une santé toujours très faible, il parvint à une longue vie, parce qu'il sut se la conserver par le régime. Son corps était devenu transparent à cause de sa maigreur ; on voyait, pour ainsi dire, avec une bougie, à travers ce squelette. Sa vieillesse fut une longue mort, dont le dernier instant arriva le 15 octobre 1715, à l'âge de 77 ans. Le P. Malebranche, plus occupé d'éclairer son esprit que de charger sa mémoire, retrancha de bonne heure de ses lectures celles qui n'étaient que de pure érudition. Un insecte le touchait plus que toute l'histoire grecque et romaine. Il méprisait aussi, et peut-être avec plus de raison, cette espèce de philosophie qui ne consiste qu'à apprendre les sentimens des différens philosophes. On peut savoir l'histoire des pensées des hommes, sans savoir penser; et ces pensées contradictoires, inconstantes, sans sanction et sans garantie, n'apprennent rien qu'il ne soit utile d'oublier. Mais les événemens, les faits historiques sont des leçons qui éclairent l'esprit, dirigent la conduite, ouvrent en quelque sorte l'abîme du cœur humain aux yeux du philosophe, et exaltent son âme par le grand spectacle des malheurs et la chute de toutes les nations. Le Père Malebranche eut de son temps des disciples qui étaient tout à la fois ses amis, car on ne pouvait être l'un sans l'autre. Il y eut des malebranchistes ; mais il y en a beaucoup moins aujourd'hui qu'autrefois. On ne sera pas surpris de cette diminution, en observant, comme l'a dit un critique judicieux, qu'un système ne peut avoir beaucoup de sectateurs, quand pour le goûter il faut ne pas être seulement homme de bien, mais pieux. Le Père Malebranche est plus lu à présent comme écrivain que comme philosophe. Ses systèmes sont presque généralement regardés comme des illusions sublimes. Son principal mérite, du moins celui qui le soutiendra le plus long-temps, n'est pas d'avoir eu des idées neuves, mais de les avoir exposées d'une manière brillante, et, pour ainsi dire, avec tout le feu d'un poète, quoique l'auteur n'aimât pas les vers. Il riait de bon cœur de la contrainte que les poètes s'imposent : contrainte qui est plus souvent une occasion de fautes que de beauté. « Je n'ai fait que deux » vers en ma vie, disait-il quelquefois ; » les voici :

Il fait, en ce beau jour, le plus beau temps du monde,
Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde.

» Mais, lui disait-on, on ne va point à » cheval sur l'onde.—J'en conviens, ré» pondait-il; mais passez-le-moi en faveur » de la rime ; vous en passez bien d'au» tres tous les jours à de meilleurs poètes » que moi. » On a contesté la vérité de cette anecdote; mais elle est aussi vraie, dit l'abbé Trublet, que finement plaisante. (Ces deux vers ont été mis en musique, et se trouvent dans l'opéra du *Dilettante d'Avignon.*) Les principaux fruits de sa plume, non moins vive et noble que brillante et lumineuse, sont : 1° la *Recherche de la vérité*, dont la meilleure édition est celle de 1712, in-4, et même année, 4 vol. in-12 ; 2° *Conversations chrétiennes*, 1677, in-12. L'auteur y expose la manière dont il accordait la religion avec son système de philosophie. « Le dialogue, dit Fonte» nelle, y est bien entendu, et les » caractères finement observés ; mais » l'ouvrage parut si obscur aux cen» seurs, que la plupart refusèrent leur » approbation. » Mézerai l'approuva enfin comme un livre de géométrie. 3° *Traité de la nature et de la grâce*, 1684, in-12, avec plusieurs *Lettres* et autres écrits pour le défendre contre Arnauld, 4 vol. in-12. Le Père Malebranche y soupçonne de mauvaise foi son adversaire ; mais il est peut-être plus naturel de croire que l'ardeur du théologien fit tort à ses lumières, et

l'empêcha de comprendre le philosophe. Arnauld avait cru voir dans l'*étendue intelligible* de Malebranche une étendue réelle, et par conséquent matérielle suivant Descartes, et en tirait des conséquences qui étaient bien loin des principes de l'auteur. Un des grands sujets de leur dispute fut cette proposition métaphysique et exactement vraie : *Le plaisir rend heureux.* Arnauld ne l'entendit pas, et prétendit y trouver cette proposition morale et fausse : *Les plaisirs rendent heureux ;* confondant *gaudium* avec *voluptates*, ce qui paraissait impardonnable à un vieux théologien, qui sans doute avait lu dans les Epîtres de saint Paul : *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra.* Arnauld connaissait d'ailleurs la vertu et la religieuse philosophie de Malebranche, et ne devait pas aisément s'imaginer de trouver dans ses écrits le système d'Epicure. 4° *Méditations chrétiennes et métaphysiques*, 1683, in-12. C'est un dialogue entre le Verbe et lui, et le style a une noblesse digne d'un tel interlocuteur. L'auteur a su y répandre un certain sombre auguste et majestueux, propre à tenir les sens et l'imagination dans le silence, et la raison dans l'attention et le respect. 5° *Entretiens sur la métaphysique et la religion*, 2 vol. in-12, 1688. Il n'y a rien dans ce livre qu'il n'eût déjà dit en partie dans ses autres ouvrages ; mais il présente les mêmes vérités sous un nouveau jour. Le vrai a besoin de prendre diverses formes suivant la différence des esprits. 6° *Traité de l'amour de Dieu*, 1697, in-12. Cet ouvrage renferme tout ce que l'auteur pouvait dire d'instructif sur ce sujet ; mais il ne produira jamais ces mouvemens tendres et affectueux qu'on éprouve en lisant d'autres traités sur la même matière. 7° *Entretiens entre un chrétien et un philosophe chinois sur la nature de Dieu*, 1708, in-12 ; 8° une *Réfutation* du livre de Boursier, intitulé : *Action de Dieu sur les créatures*, in-12. Dans ce livre, Boursier avait détruit la liberté de l'homme. Malebranche la rétablit, quoiqu'il y ait peu d'hommes qui, dans leurs ouvrages, aient plus employé que lui l'action de Dieu. Il la fait entrer dans toutes les parties de sa philosophie. Ses adversaires le lui ont reproché plus d'une fois, et c'est la vraie cause peut-être pourquoi dans le temps actuel sa philosophie est si peu goûtée : « Mais » ceux, dit un critique impartial, qui re- » gardent l'action immédiate du Créa- » teur comme un agent qui intervient » dans un grand nombre de choses, sur- » tout de celles que l'ombre du mystère » couvre depuis cinq mille ans aux yeux » et aux spéculations des plus habiles » physiciens et des plus profonds méta- » physiciens, n'en ont pas une opinion » défavorable ; plusieurs même sont » persuadés qu'on y trouve des solutions » et des explications qu'on chercherait » en vain ailleurs : on ne peut nier » qu'elles n'aient un rapport sensible » avec la doctrine du grand homme qui » a dit ; *Non longe est ab unoquoque* » *nostrum ; in ipso enim vivimus et mo-* » *vemur et sumus.* » 9° *Traité de l'âme*, in-12, imprimé en Hollande. Nous ne connaissons, selon lui, notre âme que par le sentiment intérieur, par conscience, et nous n'en avons point d'idée. « Cela peut servir, dit-il dans la *Re-* » *cherche de la vérité*, à accorder les » différens sentimens de ceux qui disent » qu'il n'y a rien qu'on ne connaisse » mieux que l'âme, et de ceux qui assu- » rent qu'il n'y a rien qu'ils connaissent » moins. » Quoi qu'il en soit de cet accord, il est incontestable que le sentiment intérieur du *moi* produit une connaissance plus intime, plus vive, plus évidente que toutes celles qui résultent des idées. 10° *Défense de l'auteur de la* Recherche de la vérité, *contre l'accusation de M. de la Ville*, Cologne, 1682, in-12. Ce *la Ville* est le Père *le Valois*, jésuite, auteur des *Sentimens de Descartes*, etc. Le Père Malebranche fait voir dans cette réponse intéressante, que s'il était permis à un particulier de rendre suspecte la foi des autres hommes, sur des conséquences bien ou mal tirées de leurs principes, il n'y aurait personne à l'abri des reproches d'hérésie. L'illustre

oratorien a laissé plusieurs critiques sans réponse, entre autres celles des journalistes de Trévoux. « Je ne veux pas me » battre, disait-il, avec des gens qui font » un livre tous les quinze jours. » On a publié en 1769, à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, un ouvrage posthume du Père Malebranche avec ce titre : *Traité de l'infini créé avec l'explication de la possibilité de la transsubstantiation*. Ce livre renferme une métaphysique singulière, et n'est pas de Malebranche. On l'a attribué à Faydit.

MALERMI ou MALERBI (Nicolas), Vénitien, moine camaldule du 15e siècle, est auteur d'une traduction italienne de la Bible, imprimée pour la première fois à Venise, en 2 vol. in-fol., 1471, sous le titre de *Biblia volgare istoriata*. Cette édition est rare; celles de 1477 et 1481 le sont beaucoup moins. C'est mal à propos que quelques bibliographes ont dit que cette traduction est la première qui ait été faite de la Bible en langue italienne. Elle est bien la première qui ait été imprimée; mais on en connaît de plus anciennes en manuscrit dans quelques bibliothèques d'Italie. On a encore de lui : *La Legenda di tutti i Santi*, Venise, 1475, in-fol., rare.

* MALESHERBES (Chrétien-Guillaume de LAMOIGNON de), né à Paris le 16 décembre 1721 d'une ancienne famille de magistrature, était petit-fils du célèbre avocat général Lamoignon. Il fut élevé chez les jésuites, où il fit des études lentes, mais solides : le Père Porée fut un de ses maîtres. L'abbé Pucelle lui enseigna le droit public. Le jeune Malesherbes fut d'abord nommé substitut du procureur-général, puis conseiller au parlement, et enfin président à la cour des aides (1750), en remplacement de son père, Guillaume de Lamoignon devenu chancelier. Il fut chargé en même temps de la direction de la librairie, qu'il conserva jusqu'en 1768. Si, dans ce dernier poste, on lui a reproché de laisser publier, et de protéger même de son autorité et de ses conseils les ouvrages les plus contraires à la religion et à l'autorité royale, on doit dire aussi que, comme président d'une cour souveraine, il fit tout ce que l'on pouvait attendre de son dévouement au bonheur du peuple. Il parvint à soustraire un grand nombre de victimes aux poursuites des financiers, et s'opposa, avec une énergie toujours croissante, à l'établissement de nouveaux impôts et de tribunaux d'exception. La cour des aides n'ayant pas été comprise dans la suppression des parlemens en 1771, Malesherbes, jaloux des prérogatives parlementaires, composa ses célèbres remontrances du 18 février 1771, dans lesquelles on trouve quelques-uns des principes que proclamèrent plus tard les destructeurs de la monarchie; il finissait par demander la convocation des états-généraux. Il fut exilé, et la cour des aides dissoute. La mort de Louis XV ramena les anciens parlemens, et après quatre ans d'exil Malesherbes reprit sa présidence. Toujours attaché à son système de réforme, il présenta aussi des remontrances au nouveau monarque, mit quelque temps après sous ses yeux un tableau effrayant de l'état du royaume, qui réellement n'avait jamais été plus prospère, et, à l'occasion d'un faible déficit, lui déclara positivement que le moyen le *plus sûr*, *le plus naturel*, *le plus conforme à la constitution*, *était d'entendre la nation elle-même*. Le pouvoir de Louis XVI s'affaiblissait graduellement, et déjà il n'était plus maître du choix de ses ministres. Turgot et Malesherbes lui furent indiqués par la clameur publique. Ce dernier résista d'abord; mais, sur un ordre positif, il se chargea du *département de Paris et de la maison du roi*, auquel la police était attachée. Toujours occupé de tempérer les rigueurs du pouvoir et peut-être d'en affaiblir les ressorts, il s'empressa de faire sortir indistinctement de prison une multitude de détenus. Cette mesure infecta la société d'un grand nombre de mauvais sujets qui ne pouvaient exister ailleurs. Malesherbes demanda aussi avec instance la suppression des lettres de cachet. Le premier ministère de Malesherbes ne dura que neuf mois; il donna sa démission le 12 mai 1776, lors du renvoi de Turgot. Rendu à l'in-

dépendance, il résolut de voyager, et ce fut sous le nom de M. Guillaume, qu'il parcourut la France, la Suisse et la Hollande, observant la nature, les mœurs et l'esprit des peuples. Les lettres et les sciences vinrent à son retour charmer sa retraite : déjà il était devenu membre de l'académie des Sciences en 1750, et en 1759 de celle des Inscriptions; en 1775 il avait été reçu à l'académie française. C'est pendant son éloignement des affaires publiques, qu'il composa plusieurs ouvrages de morale et de politique, dont nous parlerons plus tard. Louis XVI appela de nouveau Malesherbes au ministère en 1787. Comme on n'avait voulu que se couvrir de la popularité de son nom, on ne lui confia aucun pouvoir, et ses avis furent à peine écoutés. Il demanda sa retraite; il l'obtint peu de temps avant la convocation des états-généraux. Dans la solitude où il s'était retiré, il ne tarda pas à apprendre par quel malheureux enchaînement d'événemens sinistres le trône de Louis XVI avait été précipité dans l'abîme : la chute du trône amena le procès du roi : aussitôt il se voua à sa défense. Croyant ne remplir que le plus ordinaire de ses devoirs, il écrivit au président de la Convention la lettre suivante que nous donnons en entier: « Malesherbes, le 11 décembre 1792. » Citoyen président, j'ignore si la Convention donnera à Louis XVI un conseil pour » le défendre, et si elle lui en laissera le » choix; dans ce dernier cas, je désire » que Louis XVI sache que, s'il me choisit » pour cette fonction, je suis prêt à m'y » dévouer. Je ne vous demande pas de » faire part à la Convention de mon offre; » car je suis bien éloigné de me croire » un personnage assez important pour » qu'elle s'occupe de moi; mais j'ai été » appelé deux fois au conseil de celui » qui fut mon maître, dans le temps que » cette fonction était ambitionnée par » tout le monde; je lui dois ce service » lorsque c'est une fonction que bien des » gens trouvent dangereuse. Si je con» naissais un moyen possible pour lui » faire parvenir mes dispositions, je ne » prendrais pas la liberté de m'adresser à » vous; j'ai pensé que, dans la place » que vous occupez, vous auriez plus de » moyens que personne pour lui faire » passer cet avis. » Cette lettre produisit sur le parti dit de la *Montagne* un effet semblable à celui qu'elle eût opéré sur des hommes justes et sans passion. A peine la lecture en fut-elle achevée, que les plus fougueux démagogues restèrent sans voix; ainsi le vœu de Malesherbes fut exaucé au milieu de l'étonnement et de l'attendrissement universels. Aussitôt que la réponse de l'Assemblée lui fut parvenue, il se rendit au Temple; c'était le 14 décembre 1792. Quand Louis le vit entrer, il ne put retenir ses larmes, et courut se jeter dans ses bras. Le digne vieillard ne pouvait parler; il pressait et baisait les mains de Louis; enfin lui et Tronchet commencèrent avec ce prince le travail de sa défense. Pressés par le temps et les occupations qui surpassaient, non leur zèle, mais leurs forces, ils demandèrent à la Convention de pouvoir s'adjoindre un nouveau défenseur; l'ayant obtenu, ils appelèrent Desèze. Louis ayant été traduit à la barre de la Convention, le 26 décembre, ses défenseurs l'y accompagnèrent pendant les débats du procès et les appels nominaux. Malesherbes assistait presque toujours aux séances, dans une tribune. A l'instant où le décret de mort fut rendu (nuit du 16 au 17 janvier 1793), les trois défenseurs parurent à la barre : Tronchet et Desèze ayant parlé les premiers, sur la faible minorité qui venait de prononcer la mort, Malesherbes, presque hors de lui-même, voulut tenter un dernier effort. Dès les premiers mots il se trouble; la multitude de ses sentimens l'oppresse; enfin, d'une voix émue, il prononce ces mots entrecoupés, et fidèlement recueillis : « Sur cette question..., comment les voix doivent-elles » être comptées.... j'avais à vous présenter des considérations qui ne me sont » suggérées, ni par les circonstances, » ni par l'individu....... » Des sanglots étouffent ses paroles, et attestent assez que c'est le vieil ami de l'infortuné monarque qui parle. Il s'efforce encore de discuter, mais toutes ses idées se con-

fondent. « J'avais médité plusieurs idées » à cet égard, quand j'appartenais au » conseil de législation; j'aurais le mal» heur de les perdre, si vous ne me per» mettiez pas de vous les présenter d'ici » à demain...... » Cette permission fut refusée, et la séance levée au même instant. En sortant de la Convention, Malesherbes, qui, d'après les assurances que venaient de lui donner quelques députés influens du côté droit, n'avait point encore perdu l'espoir qu'un sursis à l'exécution serait accordé, se fit conduire au Temple. (*Voyez* Louis XVI). Cette entrevue fut la dernière qu'il eut avec l'infortuné monarque; il sollicita vainement la permission de le revoir le lendemain... Il quitta Paris peu de jours après la mort du roi, et retourna dans sa terre de Malesherbes, accablé de douleur pour le passé, d'inquiétude pour l'avenir. Il fut bientôt après frappé dans l'objet de ses affections les plus chères: sa fille, la présidente de Rosambo, fut arrachée de ses bras, par ordre du comité de sûreté générale, et traînée en prison. Il conjura les tyrans de lui permettre de partager les fers d'une fille chérie; il l'obtint: cette faveur était du nombre de celles qu'ils ne refusaient jamais. Dès le lendemain il fut arrêté, conduit aux Madelonnettes, et renfermé ensuite dans la maison d'arrêt de Port-Royal. Traduit le 3 floréal an 2 (22 avril 1794) au tribunal révolutionnaire, avec sa fille et sa petite-fille, tous trois furent condamnés à mort, et un seul jour dévora trois générations... En sortant de la porte de la conciergerie pour monter sur la charette destinée à le conduire au supplice, Malesherbes heurta d'une jambe le seuil très élevé de cette porte, et pensa tomber : « Oh! oh! s'écria-t-il en sou» riant, voilà ce qui peut s'appeler un » funeste présage; un Romain, à ma » place, serait rentré. » Il montra, dans ses derniers momens, ce courage tranquille, exempt d'ostentation et d'efforts, qui n'appartient qu'à la plus sublime vertu. La mémoire de Malesherbes sera éternellement vénérée; les Français n'oublieront jamais que c'est du ministère de cet homme d'état recommandable à la fois par l'humanité la plus éclairée et la plus soutenue, que datent toutes les améliorations introduites dans l'instruction des procédures criminelles; l'amélioration du régime des prisons, dont on a cessé de s'occuper du moment où il est sorti de l'administration, et qui, par un retour bien tardif pour l'humanité, est devenu de nos jours l'objet des efforts de quelques hommes vertueux. C'est avec ce cortége de bienfaits qu'accompagnent les bénédictions de ses contemporains, que s'avance vers la postérité le nom révéré du grand homme qui défendit le malheur sur le trône, après l'avoir consolé et protégé dans les asiles de la douleur et de la misère. Heureux s'il ne se fût point laissé égarer par les rêves d'une philosophie désolante, qui fut la cause de toutes ses fautes, de tous ses chagrins, et des malheurs de la France. Malesherbes avait cultivé, avec succès, toutes les sciences; mais il aimait surtout l'histoire naturelle et l'agriculture. Outre ses *remontrances*, sur lesquelles on peut consulter le *Dictionnaire des anonymes*, n° 11,759, et un grand nombre de *manuscrits* perdus ou inédits, on a de ce magistrat: 1° *Mémoires sur le mariage des protestans*, 1785; 2° *Mémoires sur l'état civil des protestans*, 1787; 3° *Mémoires sur la librairie et sur la liberté de la presse*, publié par M. A. A. Barbier, 1809, in-8; 4° *OEuvres choisies de Malesherbes*, 1809, in-8. C'est un extrait de ses plus célèbres *remontrances*. 5° *Mémoires pour Louis XVI*, 1792. Malesherbes s'occupait aussi de botanique et d'histoire naturelle; il avait suivi dans sa jeunesse les leçons de Jussieu. On lui doit dans cette partie les ouvrages suivans : 1° *Observations sur les pins, les orchis, le mélèze et les bois de Sainte-Lucie*; 2° *Mémoires sur les moyens d'accélérer les progrès de l'économie rurale en France*; 3° *Observations sur l'Histoire naturelle de Buffon*, publiées par M. Abeille, Paris, 1796, 2 vol. in-8. On a publié en 1802 une *Vie de Malesherbes*, in-12. Gaillard publia en 1805 son *Eloge historique*, et Boissy-d'Anglas fit paraître en

1818, *Sur la vie, les opinions et les écrits de Malesherbes*, un essai qui excita de vives réclamations de la part de la famille de Malesherbes. Dubois a donné aussi en 1806 une *Notice sur Malesherbes*, qui ne nous paraît pas être en tout conforme à la vérité. En 1819 on lui a élevé par souscription un monument qui décore la grande salle du Palais de Justice, et sur lequel Louis XVIII a fait placer cette inscription qu'il composa lui-même :

STRENVE. SEMPER. FIDELIS
REGI. SVO
IN SOLIO. VERITATEM
PRÆSIDIVM. IN. CARCERE
ATTVLIT.

En 1820, l'académie française proposa comme sujet d'un concours poétique le *Dévouement de Malesherbes* : le prix a été décerné à M. A. Gaulmier.

MALESPEINES (Marc-Antoine-Léonard de), conseiller du Châtelet, mort en 1768, naquit à Paris en 1700, de Léonard, imprimeur du roi, distingué dans sa profession. Il eut à la fois le goût des lettres et de la jurisprudence, et sut se concilier l'amitié de ses confrères et l'estime du public. Nous avons de lui une *Traduction de l'Essai sur les hiéroglyphes de Warburton*, 1744, in-12, 2 vol. Il a laissé d'autres ouvrages manuscrits.— Il était frère de Martin-Augustin Léonard, prêtre, mort en 1768, à 72 ans, dont nous avons : 1° *Réfutation du livre des Règles pour l'intelligence de l'Ecriture sainte*, in-12, 1727 ; 2° *Traité du sens littéral des saintes Ecritures*, in-12.

* MALET (Claude-François de), général français, né à Dole, le 28 juin 1754, d'une ancienne famille noble de Franche-Comté, servit d'abord dans les mousquetaires où il entra à l'âge de 16 ans, et dans lesquels il resta jusqu'à la réforme de ce corps. Il se retira ensuite dans sa ville natale avec un brevet de capitaine de cavalerie. Ayant embrassé les principes de la révolution avec la plus grande chaleur, il obtint le commandement des gardes nationales de Dole, et partit avec un bataillon de volontaires pour l'armée du Rhin ; son avancement fut rapide. Le général Beauharnais le prit pour son aide-de-camp, et déjà dans le mois de mai 1793, Malet était adjudant-général, grade dans lequel il fut alors employé à Besançon. Il fit les guerres du Rhin et d'Italie : nommé en 1799 général de brigade, il servit à l'armée des Alpes sous Championnet, et obtint ensuite un commandement dans l'intérieur de la France. Rappelé en 1805 à l'armée d'Italie, il contribua aux succès qu'obtint Masséna, qui le nomma gouverneur de Pavie. Républicain par système et par conviction, Malet n'avait pas craint de faire connaître sa haine pour l'empereur : l'opposition qu'il manifesta aux projets de Buonaparte, l'arrêta au milieu d'une carrière qui aurait pu devenir brillante : il fut disgracié. Alors il revint à Paris, se lia avec les restes du parti républicain, et inquiéta tellement la police qu'il fut arrêté par mesure de sûreté (1808). Cependant il ne fut pas mis en jugement, les preuves de ses projets de conspiration n'étant point assez évidentes. Déjà depuis quatre ans il était en prison, lorsqu'il obtint sa translation dans une maison de santé (1812). Ayant dès lors plus de facilité pour communiquer avec ses amis, il renoua avec adresse tous les fils de sa vaste conjuration : l'influence de quelques chefs royalistes, l'appui d'un bataillon de la garde de Paris, et surtout une exécution prompte, tels furent les moyens sur lesquels il compta pour renverser le gouvernement impérial. L'absence de Buonaparte lui parut une circonstance favorable dont il s'empressa de profiter. Dans la nuit du 23 au 24 octobre, il s'échappe de la maison où il est renfermé, se présente aux casernes et annonce aux soldats la mort du tyran ; il se rend ensuite à la Force d'où il fait sortir les généraux Guidal et Lahorie, et court à l'état-major de la place pour s'emparer du général Hullin. Pendant ce temps-là un bataillon de la garde de Paris, commandé par un officier nommé Soullier, occupait l'hôtel-de-ville ; quelques compagnies s'étaient dirigées du côté de la préfecture de police. (*Voyez* l'article Frochot). Malet, arrivé auprès du général Hullin,

lui annonce la mort de Buonaparte et la création d'un gouvernement provisoire; comme ce général manifestait quelques méfiances, Malet, pour qui tous les instans étaient précieux, lui tira un coup de pistolet. Cette imprudence fit connaître ses projets : il fut aussitôt arrêté, au moment où il armait un second pistolet. Traduit le lendemain devant un conseil de guerre avec les généraux Guidal et Lahorie, il montra dans les débats une fermeté et une présence d'esprit peu communes. Malet fut condamné à être fusillé; il subit le 29 octobre 1812 son jugement avec un courage héroïque. M. l'abbé Lafon qui avait partagé les dangers de cette conjuration en a publié une *Histoire avec des détails officiels*, Paris, 1814, in-8. On peut consulter aussi les ouvrages suivans : *Histoire des sociétés secrètes de l'armée*, 1815 ; *Malet, ou Coup d'œil sur l'origine, les élémens, le but et les moyens des conjurations formées par ce général et autres ennemis de la tyrannie*, par M. P. Al. Lemare, Paris, 1814, in-8 ; enfin, l'*Histoire des conspirations de Malet*, avril 1815, in-8 ; brochure qui n'a pas été mise en circulation (*Voy.* le n° 863 de la *bibliographie de la France*). Cet ouvrage contient le texte de la proclamation que devait publier Malet : cette proclamation se trouve aussi dans le recueil intitulé : *Echo des salons de Paris*, tome 1er, page 299.

*MALEVILLE (Guillaume de), né en 1699 à Domme près de Sarlat, fut curé dans son lieu natal. Il est auteur des ouvrages suivans : 1° *Lettres sur l'administration du sacrement de pénitence*, 1740, 2 vol. in-12 ; 2° *les Devoirs des chrétiens*, 1750, 4 vol. in-12 ; 3° *Prières et bons propos pour les prêtres, et particulièrement pour les pasteurs*, 1752, in-16 ; 4° *Religion naturelle et révélée ou Dissertations philosophiques, théologiques et critiques contre les incrédules*, 1756-1758, 5 vol. in-12 ; 5° *Histoire critique de l'ecclectisme ou des morceaux platoniciens*, 1766, 2 volumes in-12 ; 6° *Doutes proposés aux théologiens sur des opinions, qui paraissent fortifier les difficultés des incrédules contre quelques dogmes catholiques*, 1768, in-12, de 228 pages ; 7° *Examen approfondi des difficultés de l'auteur d'Emile contre la religion chrétienne*, 1769, in-18. Tous ces ouvrages ont paru sans nom d'auteur. L'abbé Maleville a publié en outre un *Mémoire sur la prétendue défense de la tradition orale*, in-12 ; c'est une réponse à la *Défense de la tradition orale*, de l'abbé Gisson, 1759, in-12. L'abbé Gisson était un ecclésiastique du diocèse de Sarlat, dont il est parlé dans les *Nouvelles ecclésiastiques* de 1734, pour une thèse soutenue chez les jésuites de Toulouse. Les *Lettres sur l'administration du sacrement de pénitence* furent critiquées dans le *Dictionnaire des livres jansénistes*, tome 2, page 541 ; on reprochait à l'auteur d'affecter un rigorisme outré, d'éloigner de la communion, de citer comme autorité des écrits jansénistes. L'abbé Maleville répondit par une *Défense des lettres sur la pénitence*, 1760, in-8, que nous ne connaissons point. Nous ne savons pas l'époque de la mort de cet auteur. Il paraîtrait d'après la *France littéraire* de 1756, qu'il avait donné sa démission de sa cure. On dit dans la *Biographie des vivans*, à l'article de son neveu, que l'abbé Maleville était docteur de Sorbonne ; mais son nom ne se trouve point sur les listes.

*MALEVILLE (Jacques, marquis de), pair de France, né à Domme dans le Périgord en 1741 d'une famille distinguée, était neveu du précédent. Il exerça d'abord la profession d'avocat à Bordeaux, et vivait retiré, lorsque la révolution éclata. Partisan des idées nouvelles, il les défendit avec modération. Nommé en 1790 membre du directoire de son département, il ne tarda pas à en être président : ce fut en cette qualité qu'il rédigea une adresse des électeurs de la Dordogne à l'assemblée constituante ; cette adresse fut insérée dans le procès-verbal de la séance. En 1791, Maleville devint membre du tribunal de cassation, et il le présida pendant quelque temps, en vertu du choix de ses collègues. Il entra au conseil des Cinq-Cents en 1795 (brumaire

an 4) : ce fut dans cette assemblée qu'il se lia particulièrement avec MM. Portalis, Lebrun, Barbé-Marbois et d'autres personnages célèbres de l'époque. Ce fut là encore qu'il se prononça fortement en faveur des ascendans des émigrés, et ne craignit point de dire, dans le premier discours qu'il prononça, « qu'il » n'avait pas l'honneur d'avoir des émi- » grés dans sa famille. » On le vit ensuite attaquer avec véhémence la loi du 9 floréal an 3, qui avait ordonné le partage, à titre de présuccession, des biens des ascendans des émigrés, et il s'attacha à faire ressortir l'énorme injustice d'une législation qui punissait si cruellement les parens d'un tort auquel ils étaient étrangers, et qui, plus impitoyable que la mort, les dépouillait, avant elle, des biens qu'ils n'auraient dû quitter qu'avec la vie. Il appuya avec la même énergie la proposition d'abroger la loi monstrueuse du 3 brumaire an 4, qui plaçait un très grand nombre de Français en état de prévention et de surveillance, et qui excluait de toutes les fonctions électorales les parens et les alliés des émigrés. Il demanda encore que l'on remplaçât selon les formes légales les magistrats que le directoire avait introduits irrégulièrement dans le tribunal de cassation pour en corrompre l'indépendance. Plusieurs fois ses discours furent interrompus par les murmures et les cris de mécontentement. Les journaux du parti dominant l'attaquèrent aussi par les plus virulentes récriminations; mais il y répondit par une *Brochure* adressée à ses collègues et à ses commettans. Il continua de marcher dans les mêmes principes, et de s'opposer à tout ce qu'il croyait contraire à l'équité. Enfin, il s'éleva dans l'intérêt de la société et des familles, contre cette législation corruptrice, née du bouleversement de toutes les idées morales, qui accordait aux enfans nés hors du mariage les avantages de la légitimité. En un mot, il combattit toutes les mesures contraires à la justice; et certes, il y avait alors du courage à tenir le langage de la raison. Le blâme qu'il avait jeté sur la journée du 18 fructidor, le mit en butte à toutes sortes d'accusation. Réélu député au conseil des anciens, sa nomination fut annulée, sous prétexte que les opérations du collége électoral qui lui avait donné ses suffrages étaient illégales. Maleville resta sans fonctions jusqu'à l'époque où fut établi le gouvernement consulaire : alors le sénat le nomma membre du tribunal de cassation, et bientôt après les suffrages de ses collègues l'appelèrent à présider la section civile de ce tribunal, en remplacement de Tronchet, qui avait été élu sénateur par décret du 28 thermidor an 8; il fut chargé de coopérer à la rédaction du *Code civil*. Il se montra zélé partisan du droit romain dont il fit adopter plusieurs principes dans la législation nouvelle de la France; il s'opposa surtout à la conservation du *divorce* et de *l'adoption*, et publia à cette occasion une brochure qui fit quelque sensation, et dont les journaux anglais parlèrent avec éloge. Plus tard il publia l'*Analyse de la discussion du code civil au conseil d'état*, 1804-1805, 4 volumes in-8 : cet ouvrage a eu deux éditions, et a été traduit en allemand par M. Blonchard. Elu en 1806 à la dignité de sénateur, il y siégea jusqu'au 1er avril 1814 : alors il vota pour la déchéance de Buonaparte; il défendit l'acte constitutionnel qui avait été rédigé par le sénat, et fit paraître à cette occasion une brochure anonyme. Louis XVIII le nomma sénateur dans le mois de juin 1814. Maleville ne prit aucune part au gouvernement des cent-jours. Il présida le collége électoral de la Dordogne en 1815, et reçut en 1817 le titre de marquis; car, jusqu'alors il avait porté celui de comte. Le marquis de Maleville est monté à la tribune dans un grand nombre de circonstances; presque tous ses *discours* ont été imprimés à part, par ordre de la chambre : sans être ministériel, il votait souvent en faveur du ministère; quelquefois aussi il donnait son suffrage avec les membres de l'opposition. Il se retira vers 1822, dans son pays natal où il est mort en 1824. Son *éloge* a été prononcé à la chambre des pairs, dans la séance du 20 octobre 1824, par M. le comte Portalis. Voyez le *Mo-*

niteur du 26 janvier 1825. Il avait toujours aimé et pratiqué la religion : dans ses derniers momens, il lui demanda ses consolations et ses espérances.

MALEVILLE (Pierre-Joseph de), pair de France et conseiller à la cour de cassation, était fils aîné du précédent. Pierre Joseph de Maleville, naquit en 1778 à Domme dans le département de la Dordogne. Après s'être exercé quelque temps au barreau de Paris, il entra dans la carrière administrative. Il se fit connaître de bonne heure par un *Discours sur l'influence de la réformation de Luther*, 1805, in-8, qui obtint une mention honorable de l'Institut; voyez sur cet ouvrage les *Annales littéraires et morales*, 1805, tome 3 : ce discours qui annonçait beaucoup de recherches, d'études et de talent, n'est cependant pas exempt de taches qu'il faut attribuer à la jeunesse de l'auteur. Maleville fut sous-préfet à Sarlat en 1804; puis il fut appelé en 1811 à la cour d'appel de Paris en qualité de conseiller. Le 1[er] avril 1814 il publia une adresse au sénat pour demander le rétablissement des Bourbons. Dans le mois de juin 1815, le département de la Dordogne le nomma membre de la chambre des représentans : il y fut de l'opposition. Le 5 juin il demanda, par une motion d'ordre et d'après l'exemple du parlement anglais, que les paroles et les sentimens personnels du chef de l'état ne fussent jamais cités dans les discussions législatives. Dans la même séance il fit une proposition qui fut développée le surlendemain, et dont l'objet était de réprimer, par l'intervention des jurés, les abus de la liberté de la presse, sur lesquels Fouché, alors ministre de la police, avait appelé l'attention des députés. Dans le développement de sa proposition, Maleville exposa que les provocations indirectes au renversement du gouvernement et les cris séditieux contre lesquels le ministre demandait une loi, devaient être réprimés; mais qu'on ne devait pas leur appliquer les dispositions sévères portées dans le code pénal contre les provocateurs directs. Il se plaignit de ce que des acclamations réputées alors séditieuses, tel que le cri de *Vive le roi*, avaient été punies par quelques tribunaux, de peines qu'il qualifia d'*atroces*; il demanda que les provocations indirectes et les cris séditieux fussent punis correctionnellement. Enfin dans le même discours il proposait la disposition suivante : *La publication des actes des puissances ennemies déjà insérés dans les journaux étrangers, pourra avoir lieu librement par la voie des journaux français, sans donner lieu à aucune responsabilité contre les éditeurs, sauf au gouvernement à y faire insérer les explications dont il les jugerait susceptibles.* Cette proposition et d'autres semblables auxquelles les événemens ne permirent pas de donner suite, expliquent assez l'opinion politique de Maleville; mais la proposition suivante la fit connaître tout entière : après la bataille de Waterloo, il demanda dans la séance du 23 juin que l'on reconnût Louis XVIII : ce qui le fit dénoncer dans la séance du 30 suivant. Sous la restauration il fut tour à tour premier président de la cour royale de Metz, de celle d'Amiens, et conseiller à la cour de cassation. En 1824 il succéda à son père dans la chambre des pairs. La dernière fois qu'il parut à la tribune, ce fut le 27 mars 1832, lorsqu'on discuta le projet de loi qui rétablissait le divorce, institution révolutionnaire contre laquelle son père s'était élevé en 1800, et qu'il avait essayé vainement de faire rejeter du code civil. Lui aussi s'opposa de toutes ses forces au rétablissement de cette loi : il envisagea la question surtout sous le rapport religieux et moral, mais il ne réussit pas à convaincre ses collègues. Il est mort le 12 avril 1832, après avoir réclamé et reçu les secours de la religion. En 1816 il avait publié les *Benjamites rétablis en Israël, poème traduit de l'hébreu*, in-8 : l'original de ce poème n'a jamais existé. L'auteur dit, dans sa préface, qu'il a été composé du temps des Machabées; mais l'on peut croire qu'il ne comptait point passer pour un simple traducteur. La pensée morale du poème est que les hommes doivent consacrer leurs senti-

mens au besoin de la concorde. Maleville travaillait depuis plusieurs années à un grand ouvrage pour lequel il avait fait beaucoup de recherches : c'était une comparaison des anciennes mythologies; cette production importante allait être publiée lorsqu'il périt, victime du choléra. L'ouvrage dont nous venons de parler est achevé; il a pour titre : *Conférence des Mythologies, ou les Mythes et les Mystères des différentes nations païennes, anciennes et modernes, ainsi que des cabalistes juifs et des anciens hérétiques comparés ensemble et expliqués*; il aura au moins 8 vol. in-8. M. le comte Portalis a fait l'*éloge* de Maleville à la chambre des pairs dans la séance du 31 janvier 1833.

MALEZIEU (Nicolas de), né à Paris en 1650, d'une famille noble, reçut de la nature des dispositions heureuses pour toutes les sciences. Il fut un des enfans les plus précoces. A l'âge de quatre ans et presque sans maître il avait appris à lire et à écrire : à douze ans, il avait fini ses cours de philosophie, et très jeune encore, il savait le grec, le latin, l'hébreu, les mathématiques, l'histoire, les belles-lettres, et faisait des vers assez bons pour un savant. Le grand Bossuet et le duc de Montausier le connurent, ils apprécièrent aisément son mérite. Ces deux grands hommes, chargés de chercher des gens de lettres propres à être mis auprès du duc de Maine, jetèrent les yeux sur Malezieu. Ce choix eut l'agrément du roi et le suffrage du public. Son élève se maria avec la petite-fille du grand Condé. Cette princesse, avide de savoir et propre à savoir tout, trouva dans sa maison le maître qu'il lui fallait. Les conversations devinrent instructives. On voyait Malezieu, un Sophocle, un Euripide à la main, traduire sur-le-champ en français une de leurs tragédies. L'admiration, l'enthousiasme dont il était saisi, lui inspiraient des expressions qui approchaient de la mâle et harmonieuse énergie des vers grecs. En 1696, Malezieu fut choisi pour enseigner les mathématiques au duc de Bourgogne. L'académie des sciences se l'associa en 1699, et deux ans après il entra à l'académie française. C'était l'homme de toutes les sociétés et de toutes les heures. Fallait-il imaginer ou ordonner à Sceaux une fête ? il était lui-même auteur et acteur. Les *impromptu* coulaient de source; mais ces fruits de l'imagination étaient souvent légers comme elle, et il faut avouer qu'il n'a rien laissé en poésie qui mérite une attention particulière. Le duc du Maine le nomma chef de ses conseils, et chancelier de Dombes. Malezieu mourut le 4 mars 1727, à 77 ans. On a de lui : 1° *Elémens de géométrie de M. le duc de Bourgogne*, in-8, 1715. C'est le recueil des leçons données pendant quatre ans à ce prince, qui écrivait le lendemain les leçons de la veille. Elles furent assemblées par Boissière, bibliothécaire du duc du Maine. Il y a à la fin quelques problèmes résolus par la méthode analytique, que l'on croit être de Malezieu. On voit par plusieurs passages de cet ouvrage combien la philosophie de l'auteur était sage, et son attachement à la religion réfléchi et conséquent. « Notre raison, disait-il, est réduite à » d'étranges extrémités. La raison nous » démontre la divisibilité de la matière à » l'infini, et nous trouvons en même » temps qu'elle est composée d'indivisi» bles. Humilions-nous encore une fois, » reconnaissons qu'il n'appartient pas à » une créature, quelque excellente qu'elle » puisse être, de vouloir concilier des » vérités dont le Créateur a voulu lui ca» cher la comptabilité. Ces dispositions » nous rendront plus soumis aux mystè» res, et nous accoutumeront à respecter » des vérités qui sont par leur nature im» pénétrables à notre esprit, que nous ve» nons de trouver assez borné, pour ne » pouvoir pas même concilier des démon» strations mathématiques. » (*Voyez* MARIO BETTINO.) 2° Plusieurs pièces de vers, chansons, lettres, sonnets, contes, lus dans les *Divertissemens de Sceaux*, Trévoux, 1712 et 1715, in-12; 3° On lui attribue *Polichinelle demandant une place à l'académie*, comédie en un acte, représentée à plusieurs reprises par les Marionnettes de Brioché, et les *Amours*

de Ragonde. Elle se trouve dans les *Pièces échappées du feu*, Plaisance, 1717, in-12.

MALFILLASTRE ou MALFILATRE (Jacques-Charles-Louis de CLINCHAMP de), né à Saint-Jean de Caen, le 8 octobre 1733, de parens peu favorisés des dons de la fortune, mort à Paris en 1767, cultiva les muses, et vécut presque toujours dans l'indigence qu'elles traînent souvent après elles. (A peine sorti du collége, Malfillastre avait concouru pour le prix des *Palinods* de Rouen et de Caen, académies qui avaient pris ce nom, parce que les *poésies* qu'on y admettait devaient contenir l'éloge de l'Immaculée Conception, ou au moins de la sainte Vierge. Malfillastre obtint quatre fois le prix du *Palinod* de Rouen; la réputation que ces essais lui donnèrent le fit venir à Paris, où il continua de cultiver les lettres.) « Ce jeune homme, dit Linguet » est mort malheureux et inconnu, quoi- » que enrôlé dans la milice philosophi- » que, mais n'ayant ni l'impudence qui se » rend l'organe des mensonges, ni la » bassesse qui dévore les outrages, et » mène à l'académie; n'étant né qu'avec » de la modestie et du talent, ses maî- » tres l'ont laissé languir et périr dans » l'obscurité. Tandis qu'ils prônaient, » qu'ils soudoyaient, qu'ils couronnaient » les H., Malfillastre n'a jamais reçu d'eux » aucune espèce de secours. Il est vrai » que le lendemain de sa mort, MM. d'A. » et T. lui portèrent cent écus; et comme » un mort n'a besoin que de *Requiem*, ils » remportèrent prudemment la bourse; » mais ils arrosèrent le cercueil... d'eau » bénite. » (Nous devons rétablir la vérité; car ces faits n'y sont pas conformes. La conduite imprévoyante de Malfillastre l'obligea de contracter de fréquentes et nombreuses obligations d'argent, et pendant quelque temps il se vit forcé de se cacher et même de changer de nom pour échapper à ses créanciers. Dans cette malheureuse situation une tapissière dont il était débiteur eut pitié de lui et le recueillit dans sa maison où il mourut à l'âge de 34 ans.) On a publié sous son nom en 1799 une traduction médiocre des *Métamorphoses d'Ovide*, qui n'est pas de lui. M. Miger a fait paraître, sous le titre de *Génie de Virgile*, 4 vol. in-8, le travail qu'avait fait Malfillastre sur le poète latin; on y trouve quelques morceaux pleins d'énergie et de verve. Les *OEuvres complètes de Malfillastre* ont été publiées en 1825, 1 vol. in-8; 1826, 1 vol. in-32; Son poème de *Narcisse dans l'île de Vénus*, imprimé en 1769, offre des détails heureux; mais l'invention en est médiocre. Les mœurs de l'auteur étaient douces et simples, son caractère timide; et par une suite naturelle de ce caractère, il fuyait le grand monde et aimait la solitude. On trouve dans les Recueils palinodiques de Caen et de Rouen, des *Odes* de Malfillastre, qui étincellent de strophes vives et sublimes. Les *Observations critiques* par Clément, et le *Journal* de Pallissot, contiennent aussi quelques fragmens de poésies, et de morceaux d'imitation des Géorgiques de Virgile, qui font regretter qu'une mort prématurée ait enlevé Malfillastre dans la force de l'âge à la littérature et à sa patrie.

MALHERBE (François de), poète français, né à Caen, vers l'an 1555 ou 1556, d'une famille noble et ancienne, se retira en Provence, où il s'attacha à la maison de Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II. (Après avoir servi quelque temps sous les ordres de Henri de Provence, il porta les armes dans les troupes de la ligne. Ce n'était pas dans cette carrière qu'il devait s'illustrer au retour de la paix, il commença sa réputation par l'ode sur *l'arrivée en France de Marie de Médicis*. Il avait déjà publié, en 1587, un poème intitulé les *Larmes de saint Pierre*, traduit de l'italien de Tangillo, qu'il désavoua plus tard comme peu digne de lui. Henri IV lui demanda des vers et en fut tellement content qu'il lui fit une pension. Malherbe vint à la cour où il fut le *poète des princes* et le prince des poètes.) Il s'était marié en Provence avec une demoiselle de la maison de Coriolis. Ses enfans moururent avant lui. Un d'eux ayant été tué en duel par de Piles, gentilhomme provençal, il voulut, à l'âge de 73 ans, se battre contre le

meurtrier. Ses amis lui représentèrent que la partie n'était pas égale entre un vieillard et un jeune homme. Il leur répondit: « C'est pour cela que je veux me battre; » je ne hasarde qu'un denier contre une » pistole. » On vint à bout de le calmer, et, de l'argent qu'il consentit à prendre pour ne pas poursuivre de Piles, il fit élever un mausolée à son fils. Malherbe aima beaucoup moins ses autres parens. Il plaida toute sa vie contre eux. Un de ses amis le lui ayant reproché : « Avec qui » donc voulez-vous que je plaide? lui ré» pondit-il; avec les Turcs et les Mosco» vites, qui ne me disputent rien? » L'humeur le dominait absolument, et cette humeur était brusque et violente. Il eut plusieurs démêlés. Le premier fut avec Racan, son ami et son élève en poésie. Malherbe aimait à réciter ses productions, et s'en acquittait si mal, que personne ne l'entendait. Il fallait qu'il crachât cinq ou six fois en récitant une stance de quatre vers. Aussi le cavalier de Marini disait-il de lui : « Je n'ai jamais vu d'hom» me plus humide, ni de poète plus sec. » Racan ayant osé lui représenter que la faiblesse de sa voix et l'embarras de sa langue l'empêchaient d'entendre les pièces qu'il lui lisait, Malherbe le quitta brusquement et fut plusieurs années sans le voir. Ce poète eut une autre dispute avec un jeune homme de la plus grande condition dans la robe. Cet enfant de Thémis voulait aussi l'être d'Apollon; il avait fait quelques mauvais vers, qu'il croyait excellens; il les montra à Malherbe, et en obtint pour toute réponse cette dureté cruelle : « Avez-vous eu l'alternative de » faire ces vers ou d'être pendu? A » moins de cela, vous ne devez pas expo» ser votre réputation en produisant une » pièce si ridicule. » Jamais sa langue ne put se refuser un bon mot. Ayant un jour dîné chez l'archevêque de Rouen, il s'endormit après le repas. Ce prélat le réveille pour le mener à un sermon qu'il devait prêcher : « Dispensez-m'en, lui répond » le poète d'un ton brusque, je dormirai » bien sans cela. » L'avarice était un autre défaut dont l'âme de Malherbe fut souillée. On disait de lui « qu'il deman» dait l'aumône le sonnet à la main. » Son appartement était meublé comme celui d'un vieux avare. Faute de chaises, il ne recevait les personnes qui venaient le voir que les unes après les autres; il criait à celles qui heurtaient à la porte : « Attendez, il n'y a plus de siéges. » Sa licence était extrême lorsqu'il parlait des femmes. Rien ne l'affligeait plus dans ses derniers jours que de n'avoir plus les talens qui l'avaient fait rechercher par elles dans sa jeunesse. Il ne respectait pas plus la religion que les femmes. « Les hon» nêtes gens, disait-il ordinairement, » n'en ont point d'autre que celle de leur » prince. » Lorsque les pauvres lui demandaient l'aumône, en l'assurant qu'ils prieraient Dieu pour lui, il leur répondait, « Je ne vous crois pas en grande » faveur dans le ciel; il vaudrait mieux » que vous le fussiez à la cour. » Il refusait de se confesser, dans sa dernière maladie, par la raison qu'il n'était accoutumé de le faire qu'à Pâques. Une heure avant de mourir, il reprit sa garde d'un mot qui n'était pas bien français. On ajoute même que son confesseur lui représentant le bonheur de l'autre vie avec des expressions plates et triviales, le moribond l'interrompit en lui disant : « Ne m'en parlez plus, votre mauvais » stile m'en dégoûterait. » Ce poète singulier, d'une humeur caustique, dure, fière et bizarre, et d'un caractère sinistre, mourut en 1628, sous le règne de Louis XIII, ayant vécu sous six rois; il était né sous Henri II. Ses *OEuvres* consistent en *Odes*, *Stances*, *Sonnets*, *Epigrammes*, *Chansons*, etc. Ce qui éternise sa mémoire, c'est d'avoir, pour ainsi dire, fait sortir la langue française de son berceau. Semblable à un habile maître qui développe les talens de son disciple, il saisit le génie de la langue française, et en fut en quelque sorte le créateur. « Son nom, dit La Harpe, marqua la seconde époque de notre langue. Marot n'avait réussi que dans la poésie galante et légère; Malherbe fut le premier modèle du stile noble, et le créateur de la poésie lyrique. Il en a l'enthousiasme, les mouvemens et les tournures. Né avec de l'oreille

et du goût, il connut les effets du rhythme, créa une foule de constructions poétiques adaptées au génie de notre langue. Il nous assigna l'espèce d'harmonie imitative qui lui convient, et montra comment on se sert de l'inversion avec art et avec réserve. Tout ce qu'il nous apprit, il ne le dut qu'à lui-même; et au bout de deux cents ans on cite encore nombre de morceaux de lui, qui sont d'une beauté à peu près irréprochable. » Les meilleures éditions de ses *Poésies* sont celle de 1722, 3 vol. in-12, avec les remarques de Ménage; et celle de Saint-Marc, à Paris en 1757, in-8. Cette édition est enrichie de notes intéressantes, de pièces curieuses et d'un beau portrait de l'auteur, au bas duquel on lit ce demi-vers de Boileau:

Enfin Malherbe vint.......

(On recherche l'édition qui fait partie de la *collection des classiques français*, publiée chez Lefebvre sous ce titre: *OEuvres choisies de Malherbe, avec les notes de tous les commentateurs*, publiées par L. Parelle, Paris, 1825, 2 v. in-8. Ginguené avait écrit sur Malherbe un commentaire qui n'a pas été imprimé.) Outre ses *Poésies*, on a encore de Malherbe une traduction très médiocre de quelques *Lettres* de Sénèque, et celle du 33ᵉ livre de l'*Histoire romaine* de Tite-Live. (Il existe une corespondance inédite de Malherbe et de Peiresc. M. Roux-Alphéran a publié en 1825 des *Recherches biographiques, sur Malherbe*, Aix, 1825, brochure in-8.)

MALINGRE (Claude), sieur de Saint-Lazare, né à Sens en 1580, mort vers l'an 1653, à l'âge de 73 ans, a travaillé beaucoup, mais avec peu de succès, sur l'histoire romaine, sur l'histoire de France et sur celle de Paris. C'était un auteur famélique, qui publiait le même ouvrage sous plusieurs titres différens, et qui avec toutes ses ruses parvenait difficilement à les vendre. Tout ce que nous avons de lui est écrit de la manière la plus plate et la plus rampante. On ne peut pas même profiter de ses recherches; car il est aussi inexact dans les faits qu'incorrect dans le stile. Le moins mauvais de tous ses livres est son *Histoire des dignités honoraires de France*, in-8, parce qu'il y cite ses garans. Ses autres écrits sont: 1° l'*Histoire générale des derniers troubles arrivés en France sous Henri III et sous Louis XIII*, in-4; 2° *Histoire de Louis XIII*, in-4; 3° *Histoire de la naissance et des progrès de l'hérésie de ce siècle*, 3 vol. in-4: le premier est du Père Richeome; 4° *Continuation de l'histoire romaine depuis Constantin jusqu'à Ferdinand III*, 2 vol. in-fol.; compilation indigne de servir de suite à l'Histoire de Coeffeteau; 5° *Histoire générale des guerres de Piémont;* c'est le second volume des Mémoires du chevalier Boivin du Villars, qui sont très curieux, 2 vol. in-8; 6° *Histoire de notre temps sous Louis XIV*, continuée par du Verdier, 2 vol. in-8; mauvais recueil de ce qui est arrivé en France depuis 1643 jusqu'en 1645; 7° *Les Annales et les antiquités de la ville de Paris*, 2 vol. in-fol. On trouvera le titre de ses autres productions dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. 44, et dans la *Bibliothèque historique de la France*, tom. 3.

MALLEMANS: il y a eu quatre frères de ce nom, tous les quatre natifs de Beaune, d'une ancienne famille, et auteurs de divers ouvrages.—Le premier, *Claude*, entra dans l'Oratoire, d'où il sortit peu de temps après. Il fut pendant 34 ans professeur de philosophie au collége du Plessis à Paris, et fut un des plus grands partisans de celle de Descartes. Dans la suite, la pauvreté le contraignit de se retirer dans la communauté des prêtres de Saint-François de Sales, où il mourut en 1723, à 77 ans. Ses principaux ouvrages sont: 1° le *Traité physique du monde, nouveau système*, 1679, in-12; 2° *Le fameux Problème de la quadrature du cercle*, 1684, in-12; 3° la *Réponse à l'Apothéose du Dictionnaire de l'académie*, etc. Ces ouvrages sont une preuve de sa sagacité et de ses connaissances. — Le second était chanoine de Saint-Opportune. On lui attribue quelques ouvrages de géographie. — Le troisième, *Etienne*, mourut à Paris en 1716,

à plus de 70 ans, laissant quelques poésies. — Le quatrième, *Jean*, d'abord capitaine de dragons et marié, embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et devint chanoine de Sainte-Opportune à Paris, où il mourut en 1740, à 91 ans. On a de lui un très grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : 1° diverses *Dissertations* sur des passages difficiles de l'Ecriture sainte ; 2° *Traduction française* de Virgile, en prose, 1706, 3 vol. in-12. L'auteur prétend avoir expliqué cent endroits de ce poète, dont toute l'antiquité avait ignoré le vrai sens. Cette traduction, entreprise pour les dames, a été trouvée généralement rampante et même barbare. 3° *Histoire de la Religion, depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Jovien*, 6 vol. in-12 : ouvrage qui eut peu de succès, parce qu'il est écrit d'un stile languissant. 4° *Pensées sur le sens littéral des dix-huit premiers versets de l'Evangile de saint Jean*, 1718, in-12. L'auteur appelle cet ouvrage l'*Histoire de l'éternité*, et cette expression énergique a un sens très vrai, relativement à l'ouvrage commenté ; mais ce commentaire est plein de singularités et de rêveries. Mallemans était un savant plein d'un esprit bizarre et opiniâtre, plein de lui-même, et toujours prêt à mépriser les autres.

MALLEROT (Pierre), sculpteur, connu sous le nom de *La Pierre*, est célèbre par plusieurs beaux morceaux. Les principaux sont : 1° la *Colonnade* du parc de Versailles ; 2° le *Pérystile* et la *Galerie* du château de Trianon ; 3° le *Tombeau* du cardinal de Richelieu en Sorbonne, sous les ordres de Girardon ; 4° le *Mausolée* de Girardon, à Saint-Landry à Paris ; 5° la *Chapelle* de MM. de Pompone à Saint-Merry, et de MM. de Créqui et de Louvois aux Capucins de Paris, etc.

MALLES (Madame, née Beaulieu), auteur de romans moraux et d'ouvrages destinés à l'amusement et à l'instruction de la jeunesse, s'est fait une grande réputation, surtout par les ouvrages suivans : Nous citerons surtout : 1° *Lucas et Claudine* ou *le Bienfait et la reconnaissance*, Paris, 1816, 2 vol. in-12 ; 2° *Contes d'une mère à sa fille*, Paris, 1817, 2 vol. in-12, 2e édition augmentée, 1820, avec 12 gravures ; 3° *Le Robinson de douze ans, histoire curieuse d'un mousse abandonné dans une île déserte*, Paris, 1818, in-12, 6e édit. revue et corrigée, 1826 ; 4° *Contes à ma jeune fille*, 1819, in-12, 3e édit. revue et corrigée, 1826 ; 5° *Lettres de deux jeunes amies* ou *Les leçons de l'amitié, ouvrage destiné à l'instruction et à l'amusement des jeunes personnes*, Paris, 1820, 2 vol. in-12 ; 6° *Geneviève dans les bois*, Paris, 1820, in-18, réimprimée dans la même année ; 7° *Quelques scènes de ménage*, Paris, 1820, 2 vol. in-12. ; 8° *Le La bruyère des jeunes demoiselles* ou *Principaux caractères des jeunes personnes*, ouvrage utile et amusant, Paris, 1821, in-12., fig. 2e édition 1824 ; 9° *Conversations amusantes et instructives sur l'Histoire de France à l'usage de la jeunesse de l'un et l'autre sexe*, Paris, 1822, 2 vol. in-12, orné de 2 planches. 10° *Instructions familières d'une institutrice sur les vérités de la Religion pour disposer les élèves à la première communion*, Paris, 1824, in-32. ; 11° *La Jeune Parisienne au village*, Limoges, 1824, in-12.

MALLET (Charles), né en 1608 ; à Montdidier, docteur de Sorbonne, archidiacre et grand-vicaire de Rouen, mourut en 1680, à 72 ans, durant la chaleur des disputes, où il était entré avec Arnauld à l'occasion de la *Version* du nouveau Testament de Mons. Cette querelle produisit divers écrits de part et d'autre. Ceux de Mallet sont : 1° *Examen de quelques passages de la Version du nouveau Testament*, etc., 1667, in-12. Il y accuse les traducteurs d'un grand nombre de falsifications, et même d'avoir une morale corrompue touchant la chasteté. 2° *Traité de la lecture de l'Ecriture sainte*, Rouen, 1669, in-12. L'auteur prétend qu'elle ne doit point être donnée au peuple en langue vulgaire. Il est certain que cet usage peut avoir des inconvéniens. Si la lecture des livres sacrés, et particulièrement celle du nouveau Testament est en général très avantageuse, il y a aussi beaucoup de passages

dont les ignorans ou les esprits mal disposés peuvent abuser, puisque dès le temps de saint Pierre, les hommes faibles et peu instruits, comme dit cet apôtre, trouvaient dans les Epîtres de saint Paul de quoi s'égarer. Il faut donc en cela, comme dans les meilleures choses, de la circonspection, des modifications et des exceptions raisonnables, qu'on doit abandonner aux jugemens des pasteurs des âmes. (*Voyez* ALGASIE, ARUNDEL, EUSTOCHIUM, MARCELLE, PRODICUS.) 3° *Réponse aux principales raisons qui servent de fondement à la nouvelle Défense du nouveau Testament de Mons* : ouvrage posthume, Rouen, 1682, in-8. Arnauld répondit à ces écrits d'une manière qui ne fit pas plus d'honneur à sa modération qu'à sa théologie et à sa logique.

MALLET (Edme), né à Melun en 1713, occupa une cure auprès de sa ville natale jusqu'en 1751, qu'il vint à Paris pour y être professeur de théologie dans le collége de Navarre. Il était docteur agrégé de cette maison. L'ancien évêque de Mirepoix, Royer, d'abord prévenu contre lui, ensuite mieux instruit, récompensa d'un canonicat à Verdun sa doctrine et ses mœurs. On l'avait accusé de jansénisme auprès de ce prélat, tandis que la *Gazette ecclésiastique* l'accusait d'impiété. L'abbé Mallet ne méritait ni l'une ni l'autre de ces imputations. Il mourut à Paris en 1755. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Principes pour la lecture des poètes*, 1745, in-12, 2 volumes; 2° *Essai sur l'étude des belles-lettres*, 1747, in-12; 3° *Essai sur les bienséances oratoires*, 1753, in-12; 4° *Principes pour la lecture des orateurs*, 1753, in-12, 3 vol.; 5° *Histoire des guerres civiles de France sous les règnes de François II, Charles IX; Henri III et Henri IV, traduite de l'italien d'Avila*; 1757, 3 vol. in-4. L'abbé Mallet se borne, dans ses ouvrages sur les poètes, sur les orateurs et sur les belles-lettres, à exposer d'une manière précise les préceptes des grands maîtres, et à les appuyer par des exemples choisis, tirés des auteurs anciens et modernes. Les leçons de la morale chrétienne sont très bien fondues avec les règles de la littérature; attention très importante et du plus grand effet, quand on veut instruire la jeunesse. Le stile de ces différens écrits est net, facile, sans affectation. Il s'était engagé à donner à l'Encyclopédie les articles de la *théologie* et des *belles-lettres*; il en a effectivement fourni plusieurs : mais s'il a su éviter les écueils du faux bel-esprit et de la fausse philosophie, dans lesquels ont donné ses associés, il eût été prudent de ne pas se joindre à eux, de ne pas mêler son travail avec le leur, et de ne point accréditer par de bons articles une compilation informe et mauvaise, dirigée principalement contre la religion. (*Voy.* DIDEROT.) Le même reproche a été fait depuis à M. Bergier, et les esprits justes l'ont trouvé bien fondé. L'*Eloge* de Mallet est imprimé à la tête du 6e volume de l'Encyclopédie, in-fol.

* MALLET (Paul-Henri), né à Genève en 1730, fit ses études avec succès, et fut nommé en 1752 professeur royal de belles-lettres à l'académie de Copenhague. Un travail qu'il publia sur l'*histoire des anciens peuples du Nord* attira sur lui l'attention du roi, qui le désigna pour donner au prince royal des leçons de langue et de littérature française. Lorsque l'éducation du prince fut terminée, Mallet revint à Genève, où il fut nommé en 1764 professeur d'histoire à l'académie : il devint aussi membre du conseil des deux-cents, puis résident du landgrave de Hesse-Cassel, près des républiques de Berne et de Genève. Après avoir refusé de se charger de l'éducation du comte du Nord (depuis Paul Ier), il s'attacha à lord Riount-Stuart, et accompagna ce jeune seigneur en Italie et en Angleterre, où il reçut un favorable accueil à la cour : la reine se chargea de lui faire connaître les nouvelles littéraires du continent, et le fit son correspondant à ce titre. Revenu dans sa patrie, Mallet y jouissait d'une douce tranquillité, lorsque la révolution de Genève vint lui enlever presque toute sa fortune; il perdit en outre les pensions qu'il recevait du duc de Brunswick et du landgrave de Hesse-Cassel. Le gouvernement français,

qui en fut instruit, lui en accorda une; mais il n'en jouit pas long-temps : il mourut à Genève le 8 février 1807 d'une attaque de paralysie. Mallet était membre des académies d'Upsal, de Lyon, de Cassel, de l'académie des inscriptions et de l'académie celtique de Paris. Il a cultivé l'histoire avec succès : ses ouvrages en ce genre se font remarquer par la sagesse de la critique et l'élégance du stile. Nous citerons : 1° *De la forme du gouvernement de Suède*, Copenhague, 1756, in-8; 2° *Histoire du Danemark*, Copenhague, 1758-77, 3 vol. in-4; et Genève, 1788, 9 vol. in-12, augmentée et continuée jusqu'à l'an 1778. Cette histoire, écrite d'un stile facile et avec beaucoup d'impartialité, a été traduite en allemand, en anglais et en russe. L'introduction renferme un précis très curieux de l'ancienne mythologie des peuples du Nord. 3° *Mémoires sur la littérature du Nord*, Copenhague, 1759-60, 6 vol. in-8; 4° *Histoire de la maison de Hesse*, 1766-85, 4 vol. in-8; 5° une *traduction* du *Voyage de William Coxe en Pologne, Russie, Suède et Danemark*, Genève, 1786, in-4 ou 4 v. in-8; 6° *Histoire de la maison de Brunswick*, 1767, 1785, 4 vol. in-8; 7°. *Histoire de la maison et des états de Mecklembourg*, 1796. Il n'en a paru que les deux premiers volumes. 8° *Histoire des Suisses ou Helvétiens*, Genève, 1803, 4 vol. in-8. Ce n'est guère qu'un abrégé de l'ouvrage de Muller; mais cet abrégé est fort intéressant et bien écrit. 9° *Histoire de la ligue anséatique*, 1805, in-8. — MALLET-PRÉVOT, frère aîné du précédent, mort à Genève en 1811, s'adonna principalement à la géographie. On a de lui une *carte des environs de Genève*, remarquable par son exactitude; une *carte de la Suisse romande*, en 4 grandes feuilles; une *carte générale de la Suisse*, et une *Description de Genève ancienne et moderne*.

MALLET-DUPAN (Jacques), écrivain politique, né à Genève en 1749 ou 1750, perdit son père à l'âge de 10 ans; néanmoins il reçut une éducation soignée. Il avait 23 ans lorsqu'il fut présenté à Voltaire, qui lui reconnut des talens et le plaça près du landgrave de Hesse-Cassel, en qualité de professeur de littérature française. Son caractère indépendant ne pouvant supporter les habitudes des cours, il ne resta que quelques mois auprès de ce prince. Il avait publié à Cassel un discours intitulé : *De l'influence de la Philosophie sur les lettres*. Attiré à Londres par la réputation du fameux Linguet, qui y était exilé, il proposa à ce dernier de rédiger avec lui les *Annales politiques*. L'association eut lieu, mais elle ne dura pas long-temps. Linguet fut mis à la Bastille en septembre 1779. Mallet continua les *Annales politiques*, en y substituant le titre de *Mémoires politiques, historiques et littéraires sur l'état présent de l'Europe*; il en publia en effet cinq volumes à Genève. Le succès n'ayant pas répondu à son attente, il abandonna l'entreprise. En 1782 il fit paraître sur la révolution de Genève un écrit qui excita le mécontentement de tous les partis. Ne pouvant plus rester dans cette ville, il se rendit à Paris où il ne tarda pas à obtenir le privilége d'un *journal historique et politique de Genève*. Ce journal fut accueilli de la manière la plus favorable : l'auteur y introduisit des recherches statistiques, et des considérations diplomatiques, à l'exemple des publicistes anglais et allemands; ce qui n'avait point encore été fait en France. On y remarquait non seulement de l'étendue dans les vues, mais encore une grande indépendance, malgré la censure ministérielle. Son système politique était simple; il voulait une monarchie appuyée sur les lois et tempérée par une aristocratie sage. Lorsqu'en 1787 les troubles de la Hollande eurent amené l'invasion de ce pays par les Prussiens, le gouvernement français essaya de soutenir les patriotes armés contre la maison d'Orange. Mallet blâma la conduite du ministère français, et prétendit qu'on allait commettre la même faute qui avait été faite lors de la guerre des Etats-Unis. L'article, avant d'être imprimé, devait être soumis à la censure de M. de Vergennes. Ce ministre le supprima et en ren-

voya un autre rédigé dans un sens tout-à-fait opposé, avec l'injonction de l'insérer dans le journal. Mallet se hâta d'aller auprès du ministre et de lui rapporter le privilége de son journal. Etonné de cette résolution, M. de Vergennes lui dit : *Je ne reprends point ce que j'ai si bien placé, je sacrifierai mon article, vous sacrifierez le vôtre, et nous resterons bons amis*. Cette manière de terminer cette querelle était honorable pour le ministre et pour le journaliste. En 1788 le *Mercure de France* fut réuni au *Journal historique et politique de Genève*; seulement ce dernier mot fut supprimé dans le titre. La rédaction de la partie politique de ce journal n'avait pas présenté jusqu'alors de grandes difficultés; mais les orages qui menaçaient la France ne tardèrent pas à rendre cette tâche périlleuse. Mallet, dont les opinions monarchiques n'étaient pas équivoques, se trouva dans une position dangereuse. Si l'on ajoute foi à ses plaintes, il essuya 115 dénonciations, 3 décrets de prises de corps, 2 appositions de scellés, 4 assauts dans sa maison et la confiscation de tous ses biens. Il ne pouvait continuer son journal qu'avec la plus grande peine, il recevait à chaque instant des injonctions d'écrire dans le sens de la révolution. Cependant le roi, persuadé de la pureté de ses sentimens, l'honorait de son estime, et le regardait comme un homme capable de le servir dans les projets les plus importans. Il lui donna, au mois de mai 1792, une mission secrète auprès de l'empereur et du roi de Prusse; Mallet s'en acquitta avec succès. Les révolutions se succédèrent avec tant de rapidité, qu'il lui fut impossible de rentrer en France. Il se retira à Genève et ensuite à Berne. Il était dans cette dernière ville, lorsqu'il inséra dans la *Quotidienne* un article dans lequel il attaquait avec beaucoup de force la conduite de Buonaparte, qui venait d'envahir l'Italie. Ce général intima au grand conseil de Berne l'ordre d'exiler Mallet; ce qui fut exécuté. Il se retira à Fribourg en Brisgau, d'où il passa en Angleterre vers la fin de 1799. Il publia à Londres le *Mercure Britannique*. Le ministère ne lui témoigna pas d'abord un grand intérêt; Mallet en fut amplement dédommagé par le succès prodigieux qu'obtint son journal : cet écrit fut bientôt entre les mains de tout le monde; et son auteur vit augmenter sa réputation de publiciste, malgré quelques erreurs et des méprises qui venaient du défaut de renseignemens précis. Mallet-Dupan souffrait depuis long-temps de la poitrine; le séjour de l'Angleterre aggrava son mal, et il mourut de consomption le 10 mai 1800 à Richmond. Le gouvernement anglais, qui s'était montré indifférent au mérite de l'écrivain politique, vint après sa mort au secours de sa famille. M[me] Mallet obtint une pension; et son fils fut placé avantageusement. Outre les journaux dont nous avons déjà parlé, on a de Mallet : 1° *Discours de l'influence des lettres sur la philosophie*, Cassel, 1772; 2° *Discours sur l'éloquence et les systèmes politiques*, Londres, 1775, in-12; 3° *Mémoires historiques, politiques et littéraires*, Genève, 1779, 1782. Il n'en a paru que 5 volumes. 4° *Considérations sur la nature de la révolution française, et sur les causes qui en prolongent la durée*, Londres 1793, in-8; 5° *Correspondance politique pour servir à l'histoire du républicanisme français*; Hambourg, 1796, in-8. Les ouvrages de cet auteur se font remarquer par un stile ferme et énergique; mais on doit y reprendre des métaphores multipliées, et un usage trop fréquent d'épithètes dures et injurieuses.

MALLET. *Voyez* MANESSON.

MALLEVILLE (Claude de), poète français, né en 1597 à Paris, l'un des premiers membres de l'académie française, mourut en 1647, âgé d'environ 50 ans. Il avait été secrétaire du maréchal de Bassompierre, auquel il rendit de grands services dans sa prison. Les bienfaits que cet illustre infortuné répandit sur lui le mirent en état d'acheter une charge de secrétaire du roi. Malleville avait un esprit assez délicat, et un génie heureux pour la poésie; mais il négligea de mettre la dernière main à ses vers. Le sonnet

intitulé la *Belle matineuse* est celui de ses ouvrages dont on a le plus parlé. Ses poésies consistent en *Sonnets*, *Stances*, *Elégies*, *Epigrammes*, *Rondeaux*, *Chansons*, *Madrigaux*, et quelques *Paraphrases* de plusieurs psaumes. Elles ont été imprimées en 1649, à Paris, in-4, et en 1659, in-12. Il avait aussi du talent pour les vers latins, et traduisit de l'italien deux tragédies, *Stratonice* et *Almerinde*. On croit qu'il eut part aux *Mémoires* de Bassompierre; mais il n'en est pas l'éditeur, puisqu'ils furent imprimés en 1663, c'est-à-dire 16 ans après sa mort.

MALLEVILLE. *Voyez* MALEVILLE.

MALLINCKROT (Bernard), savant philologue du 17e siècle, doyen de l'église cathédrale de Munster, donnait à l'étude une partie de la nuit, et passait le jour à se divertir. L'empereur Ferdinand le nomma à l'évêché de Ratzbourg, et quelque temps après il fut élu évêque de Minden; mais il ne put prendre possession de l'un ni de l'autre de ces deux évêchés. Son ambition était extrême: il voulut se faire élire, en 1650, évêque de Munster; mais n'ayant pu réussir, il s'éleva contre le nouveau prélat, et suscita des séditions jusqu'en 1655, qu'il fut déposé de sa dignité de doyen. (Cependant, aidé par le peuple émeuté, il s'enfuit dans le comté de Marck où il demeura deux ans; mais il eut l'imprudence de venir dans son pays natal.) L'évêque de Munster le fit aussitôt arrêter et conduire au château d'Ottenstein, où on lui donna des gardes (1657). Mallinckrot mourut dans ce château en 1664, regardé comme un génie inquiet, et un homme fier et hautain. On a de lui en latin: 1° un *Traité de l'invention et du progrès de l'imprimerie*, en manuscrit, Cologne, 1639, in-4; 2° un *Traité de la nature et de l'usage des lettres*, Cologne, 1656, in-4; 3° un *Traité des archichanceliers du saint empire romain*, *des papes et des cardinaux allemands*, *de la primauté des trois métropoles d'Allemagne*, *et des chanceliers de la cour de Rome*, 1715, in-4. Cette dernière édition est ornée d'une préface historique, par Gott Strave, qui contient des détails intéressans sur la vie et les ouvrages de l'auteur. Ces ouvrages sont recommandables par la profondeur des recherches.

MALO, ou MACLOU, ou MAHOULT (Saint), fils d'un gentilhomme de la Grande-Bretagne, et cousin germain de saint Samson et de saint Magloire, fut élevé dans un monastère d'Irlande, puis élu évêque de Gui-Castel; son humilité lui fit refuser cette dignité. Le peuple voulant le contraindre de l'accepter, il passa en Bretagne, et se mit sous la conduite d'un saint solitaire nommé *Aaron*, proche d'Aleth en Bretagne. (*Voyez* AARON.) Quelque temps après, vers 541, il fut élu évêque de cette ville, et y fit fleurir la religion et la piété. Il se retira ensuite dans la solitude auprès de Xaintes, et y mourut le 15 novembre 565. C'est de lui que la ville de Saint-Malo tire son nom, parce que son corps y fut transporté après que la ville d'Aleth eut été réduite en un village, nommé *Guidalet* ou *Guichalet*, et que le siége épiscopal fut transféré à Saint-Malo.

*MALOUET (Pierre-Victor), ministre de la marine sous Louis XVI, naquit à Riom en 1740 d'une famille honorable, mais peu fortunée. Elevé chez les oratoriens, il pensa d'abord à entrer dans leur congrégation: mais, détourné de cette carrière, il fit ses études de droit, puis renonça au barreau pour s'occuper de poésie; il composa même une *tragédie* et deux *comédies*. Sur les observations de Lekain, il quitta ce genre de littérature, et fut nommé à 18 ans chancelier du consulat de Lisbonne. Etant entré en 1763 au service de la marine, il fut employé à Saint-Domingue et ensuite à Cayenne. Revenu en France en 1679, il fut nommé l'année suivante intendant de la marine à Toulon. Il occupait cette place lorsque les troubles révolutionnaires vinrent à éclater. Député par le bailliage de Riom aux états généraux de 1789, il s'y fit remarquer par une grande modération; et quoiqu'il parût désirer quelques réformes dans le gouvernement, il fut toujours sincèrement attaché à la cause de la monarchie. Il avait contribué

à la réunion des trois ordres; néanmoins il s'opposa à ce que cette assemblée se déclarât *nationale*, persuadé que cette dénomination était contraire à la constitution de la monarchie. Il combattit aussi de toutes ses forces la déclaration des *droits de l'homme*, se déclara pour le *veto suspensif*, et chercha, mais inutilement, à faire réprimer les journaux incendiaires et les écrits séditieux qui, avec la corruption, répandaient dans les dernières classes de la société l'esprit de révolte et d'insubordination. Il défendit et fit acquitter le chef d'escadre Albert de Riom, inculpé dans la révolte des matelots de Toulon. En 1790, il défendit les prérogatives royales, et demanda que le roi fût temporairement investi du pouvoir dictatorial; cette demande fut écartée par une forte majorité. Après avoir fait annuler le décret de prise de corps lancé en 1781 contre son ami Raynal, il s'opposa avec énergie au projet d'organisation de la marine et à celui qui tendait à établir une haute cour nationale, sommant l'assemblée de statuer sur les crimes de *lèse-nation*. Le 25 juin, malgré les vociférations menaçantes du tribunal, il protesta avec force contre la manière illégale dont le malheureux Louis XVI était conduit prisonnier à Paris. A l'époque du funeste voyage de Varennes, il arracha une affiche qui proclamait la république, dénonça cette affiche à l'assemblée, et repoussa comme attentatoire à la nouvelle constitution le projet de suspendre l'exercice du pouvoir royal. Lorsque la marche de la révolution prit un caractère tout-à-fait effrayant, Malouet fut appelé au conseil du roi, où il redoubla d'efforts pour retarder la chute de la monarchie, jusqu'à la terrible journée du 10 août 1792. Un si noble dévouement devait le signaler à la hache des révolutionnaires. Après avoir échappé aux massacres de septembre, il se rendit à Londres, d'où il écrivit au conseil exécutif, pour obtenir la permission de venir défendre Louis XVI, au péril de sa vie. La convention passa à l'ordre du jour, et, pour toute réponse, inscrivit le courageux pétitionnaire sur la liste des émigrés. Malouet publia la *Défense de Louis XVI*. Rentré en France vers 1801, il fut regardé comme suspect et arrêté. Mais, relâché presque aussitôt, il fut nommé commissaire-général de la marine à Anvers, pour y diriger les travaux immenses projetés dans ce port. En 1808, il fut fait maître des requêtes, et deux ans après Napoléon le nomma conseiller-d'état et commandant de la légion-d'honneur. En 1812 il fut éloigné du conseil et exilé à 40 lieues de Paris. A l'époque de la restauration, le gouvernement provisoire le nomma commissaire au département de la marine. Le 13 mai, le roi le fit ministre secrétaire-d'état du même département, et le créa peu après chevalier de St.-Louis. Malouet continua de montrer beaucoup de zèle et d'activité dans son administration; mais ses travaux achevèrent de ruiner sa santé déjà affaiblie par les troubles d'une vie agitée; il mourut le 7 septembre 1814. Malouet avait toujours eu beaucoup de goût pour les lettres, qu'il cultiva au milieu des travaux de son administration. Il a laissé plusieurs écrits sur les colonies et l'esclavage des Nègres. Ils ont pour titre: 1° *Mémoires sur l'esclavage des Nègres*, 1788, in-8; 2° *Mémoires sur l'administration du département de la marine*, 1790, in-8; 3° la *Collection de ses opinions*, 3 vol. in-8, Paris, 1791 et 1792; 4° *Défense de Louis XVI*, 1792, in-8; 5° Examen de cette question: *Quel sera pour les colonies de l'Amérique le résultat de la révolution française*, Londres, 1797, in-8; 6° *Collection des mémoires et correspondances officielles sur l'administration des colonies, et notamment sur la Guiane*, Paris, 1802, 5 vol. in-8; 7° *Considérations historiques sur l'empire de la mer chez les anciens et les modernes*, Anvers, 1810, in-8; 8° le poème des *Quatre parties du jour à la mer*, inséré dans les *Soirées provençales* de M. Béranger; 9° *divers morceaux* dans les *Archives littéraires*, et des *Lettres* dans les *Mélanges philosophiques et littéraires*, Paris, 1804, 5 vol. in-8. Suart, après la mort de son ami, a publié sur sa vie et sur ses écrits une notice, qui fut insérée dans la *Ga-*

zette de France du 14 septembre 1814.

MALOUIN (Paul-Jacques), né à Caen en 1701, mourut à Paris en 1778 à 77 ans. Il avait été professeur de médecine au collége royal, médecin ordinaire de la reine, et membre de la société royale de Londres, et de l'académie des Sciences de Paris. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Traité de chimie*, 1734, in-12; 2° *Chimie médicale*, 1755, 2 vol. in-12: livre plein de choses curieuses, et écrit d'un stile qui fait autant d'honneur à l'académicien, que le fond même en fait au savant; mais peut-être l'auteur montra-t-il trop de goût pour les préparations chimiques; 3° les *Arts du meunier, du boulanger et du vermicellier*, dans le recueil que l'académie des Sciences a publié sur les arts et métiers; 4° il est auteur des articles de *Chimie*, insérés dans les deux premiers volumes de l'Encyclopédie. On trouve son éloge par Condorcet dans le *Recueil de l'académie des Sciences*. — De la même famille était Charles MALOUIN, docteur agrégé en médecine dans l'université de Caen, mort en 1718, à 23 ans, dont on a un *Traité des corps solides et des fluides*, Paris, 1718, in-12.

MALPIGHI (Marcel), médecin et célèbre anatomiste, vit le jour à Crevalcuore, dans le voisinage de Bologne, le 10 mars 1628. Ses talens lui méritèrent une place de professeur de médecine dans cette dernière ville en 1656. Le grand-duc de Toscane, Ferdinand II, l'appela ensuite à Pise. L'air lui étant contraire, il retourna à Bologne en 1659. Il remplit la place de premier professeur en médecine à Messine, en 1662, et retourna encore à Bologne quatre ans après. La société royale de Londres se l'associa en 1669. Il continua d'enseigner avec réputation jusqu'en 1691. Le cardinal Antoine Pignatelli, qui l'avait connu à Bologne pendant sa légation, étant monté sur le trône pontifical sous le nom d'*Innocent XII*, l'appela à Rome, et le fit son premier médecin. Ce savant était d'un caractère sérieux et mélancolique. On sait que les personnes de ce tempérament sont constantes au travail. Dès qu'il voulait savoir quelque chose, il se donnait avec plaisir toutes les peines nécessaires pour l'apprendre. Quoiqu'il aimât la gloire, il était modeste au milieu des éloges que son mérite lui procurait. Sa santé était très délicate, et il eut besoin, pendant toute sa vie, des ressources de son art pour la ménager ou pour la rétablir. Malpighi mourut d'apoplexie à Rome, dans le palais Quirinal, en 1694, âgé de 67 ans, laissant un grand nombre d'ouvrages en latin, qui prouvent qu'il s'était beaucoup occupé de l'anatomie, mais aussi qu'il était peu versé dans les belles-lettres; sa diction est mauvaise et difficile à comprendre. Les principaux sont: 1° *Plantarum anatome*, Londres, 1675 et 1679, 2 tom. en 1 vol. in-fol. fig. 2° *Epistolæ variæ*; 3° *Dissertationes epistolicæ de bombyce*, Londres, 1669, in-4, fig.; 4° *De formatione pulli in ovo*. Ces deux derniers ouvrages ont été traduits en français. 5° *Consultationes*, in-4, 1713; 6° *De cerebro, de lingua, de externo tactus organo, de omento, de pinguedine et adiposis ductibus*; 7° *Exercitatio anatomica de viscerum structura*; 8° *Dissertationes de polypo cordis, et de pulmonibus*, etc. Les ouvrages de Malpighi ont été imprimés à Londres en 1686, 2. vol. in-fol.; et ses *OEuvres posthumes*, précédées de sa *Vie*, ont paru à Londres en 1697, à Venise en 1698, in-fol., et à Amsterdam, même année, in-4. On a réimprimé tous ses ouvrages à Venise, 1733, in-fol., avec des notes de Faustin Gavinelli. Ce savant homme n'était pas égoïste; il ne rougissait point d'attribuer la plupart de ses découvertes à son ami Borelli, qu'il avait connu à Pise. L'éloge de Malpighi se trouve dans les *Décades* de Fabroni.

* MALTE-BRUN (Conrad), dont le véritable nom était Malte-Conrad BRUNN, poète, écrivain politique et philosophique, l'un des plus savans géographes modernes, naquit en 1775 à Thye dans le Jutland, province du Danemark, d'une famille honnête de cette province. Elevé dans la religion réformée de la confession d'Augsbourg, il fut destiné par ses parens

aux fonctions de ministre : ce fut dans ce but que son père l'envoya à l'université de Copenhague ; mais au lieu d'y étudier la théologie et d'y prendre ses degrés, il y fit des vers et un journal de théâtre. Entraîné par son penchant vers la polémique, il rédigea de nombreux articles de journaux en faveur du ministère libéral du comte de Bernstorff ; et, tandis que son père signait les protestations de la noblesse, lui, de son côté, écrivait avec force pour la liberté des paysans. Encouragé par quelques succès, le jeune Malte-Brun, dont l'âme ardente rêvait l'indépendance, et ce que l'on appelait alors l'affranchissement des peuples, se lia avec le parti qui demandait une réforme radicale. Il publia à cette époque (1796) un pamphlet intitulé *Catéchisme des aristocrates*, dans lequel il attaquait avec énergie la féodalité danoise, et les puissances alors coalisées contre la France. Menacé d'une poursuite judiciaire, qui cependant n'eut point lieu, il se réfugia en Suède où il fut bien accueilli par cette nation indépendante. Deux ans après il reparut à Copenhague. On dit que le ministère danois l'accueillit avec bienveillance, et que le comte Bernstorff, qui voulait l'employer dans la diplomatie, le recommanda, en mourant, au prince royal. On ajoute encore que Malte-Brun fit évanouir cette belle perspective en publiant un nouveau *pamphlet* contre quelques actes de l'administration. Contraint de s'expatrier de nouveau, il se rendit à Hambourg. Là, selon les journaux allemands, il se fit chef d'une association dite des *Scandinaves unis*, dont le but était de former une république fédérative des trois royaumes de la Suède, du Danemark et de la Norwége. Il paraît qu'il avait choisi douze prosélytes, qui, comme autant d'apôtres, allaient répandre les nouvelles doctrines dans les diverses parties du Nord. Ils y préparaient sans doute une révolution ; car l'empereur de Russie, Paul Ier, et Gustave IV roi de Suède, firent demander à la cour de Danemark, par leurs ministres respectifs, la punition des *Jacobins* du Nord. Poursuivi par les tribunaux de Copenhague, Malte-Brun fut condamné par contumace à un bannissement perpétuel des états du Danemark...., « comme ayant tenté de changer la constitution de l'état. » Ne pouvant plus suivre son plan favori dans le Nord, il vint à Paris en 1799 avec des lettres de recommandation, et son premier soin fut de se faire affilier dans une loge de *francs-maçons*, qui (selon ce qu'il disait) lui procura d'utiles protecteurs dans sa carrière littéraire en France. Il devint d'abord précepteur d'un jeune homme, s'appliqua assidument à étudier la langue française qu'il connaissait déjà depuis long-temps. Il voulut ensuite travailler pour les journaux ; mais ayant osé insérer dans quelques-uns des articles contre le consulat à vie, il reçut l'ordre impératif de cesser de s'occuper d'intérêts auxquels il devait se considérer comme étranger. Depuis cette époque il s'adonna entièrement à la branche des connaissances physiques qui fonda sa réputation, et il prit un rang distingué parmi les meilleurs géographes. Cependant il fut admis en 1806 au nombre des rédacteurs du *Journal de l'Empire* ; il y exerça plus particulièrement l'emploi de traducteur de tous les journaux étrangers, et y fournit en outre beaucoup d'articles politiques, qui prouvaient la variété de ses connaissances et étaient empreints de cet esprit caustique qui lui était naturel. Il prit sans peine l'opinion du journal auquel il travaillait, et il ne fut pas le dernier à payer son tribut d'éloges à Buonaparte, qui cependant ne se montra pas généreux envers lui. Loin de se décourager, lors de la naissance du fils de Napoléon, il traduisit en vers l'églogue *Sicelides musæ*. A en juger par ses *articles*, il avait abjuré ses principes libéraux, et il avait embrassé des opinions entièrement monarchiques. Ils étaient signés de son nom tout entier, ou seulement de ses initiales. On lui reproche dans les articles de critique qu'il était souvent dans le cas de rédiger, de ne s'en être pas acquitté avec l'urbanité que l'on doit même à ceux envers qui l'on veut être sévère. Il portait dans la discussion une certaine âpreté qui lui suscita plusieurs fois des que-

relles; et ce qu'il y a de moins généreux, sa plume acerbe devint une sorte de sceptre qui pesait particulièrement sur les productions géographiques, les relations de voyages et toute publication qui rentrait dans le domaine de la science où il n'avait plus de rivaux. Malte-Brun possédait à fond la géographie, et coopéra, sous la direction de Mentelle, à la *Géographie mathématique*, *physique et politique*, 16 vol. in-8, avec *Atlas*. Après avoir publié un *Tableau de la Pologne ancienne et moderne*, en 1 vol. in-8, il fit paraître un ouvrage périodique intitulé : *Annales des voyages*, *de la géographie et de l'histoire*, qui eut beaucoup de succès. Il en a paru 75 cahiers formant 25 volumes. Quelques démêlés qu'il eut avec les propriétaires du *Journal de l'empire* lui firent perdre sa place de rédacteur, et dès ce moment il publia pour son compte *Le Spectateur*, qui n'arriva qu'à son 27e cahier. Dans ce journal et dans une *Déclaration* particulière, Malte-Brun nous apprend qu'il se mêlait encore de politique, et qu'il songeait de nouveau à *régénérer* le Nord....; « qu'il a fait tous ses efforts pour réunir la Suède au Danemark; pour empêcher l'élection du général Bernadotte au premier de ces royaumes; pour y effectuer en outre une invasion au nom de Gustave V, et enfin pour empêcher que la Norwége ne fût réunie à la Suède. » Ces projets ayant échoué, son génie inventif se tourna d'un autre côté, et il nous fait savoir aussi dans son *Spectateur*........ « Que, d'accord avec un riche négociant de Norwége, il avait formé une *association coloniale scandinave*, dont le plan avait été soumis à Napoléon; qu'en 1810 il avait eu l'espoir que celui-ci y accorderait sa protection; qu'il était parvenu à faire insérer dans les journaux français une *insinuation* aux Suédois de choisir pour leur souverain, au lieu de Bernadotte, le roi de Danemark, et de réunir ainsi les trois royaumes du Nord : cet article (selon lui) fut répété par les feuilles étrangères, comme venant du gouvernement français....; que son ministre, à Stockholm, fit des démarches en faveur de l'*association scandinave*, mais que le parti de Bernadote ayant triomphé, le ministre fut rappelé, etc., etc., etc.....; en attendant (c'est toujours Malte-Brun qui parle), il s'était rendu encore une fois, en 1814, au quartier général de Napoléon, pour lui faire adopter un plan d'invasion en Suède en faveur de Gustave V, prince héréditaire et fils légitime du roi détrôné. Mais Napoléon n'agréa pas sa proposition, etc., etc., etc... » L'infatigable activité de Malte-Brun ayant été entièrement désappointée, il se livra de nouveau à ses travaux littéraires, non sans s'occuper en même temps d'une nouvelle *colonie* en Amérique. Sur ces entrefaites parut son *Précis de géographie universelle*, 6 volumes in-8, qui lui attira un procès avec le libraire Dentu. Ce dernier l'attaqua comme contrefacteur, prétendant que Malte-Brun avait intercalé dans son ouvrage des pages entières que lui, Dentu, avait déjà imprimées. *La Campagne de* 1809, de M. Cadet de Gassicourt, ayant motivé un article un peu trop sévère de Malte-Brun dans le *Journal* où il travaillait, donna lieu à une dispute qui se termina par une longue *polémique*. Il eut encore une discussion avec M. Duval; un duel devait en être la suite, mais on parvint à accommoder les parties. Lors de la restauration, Malte-Brun travailla pour la *Quotidienne*, et sut aussi en saisir *la couleur*. Quand le débarquement de Buonaparte à Cannes contraignit Louis XVIII à se retirer à Gand, Malte-Brun fit paraître l'*Apologie* de ce monarque (1815); cet opuscule eut une seconde édition. Au retour du roi, il redevint encore rédacteur du journal de la rue des Prêtres, qui reprit alors son ancien titre de *Journal des Débats*. Il l'enrichit d'articles savans, critiques, littéraires et politiques. La vie de Malte-Brun n'a été qu'une application continuelle : à peine se donnait-il le temps de dormir et de prendre ses repas. Epuisé par le travail, il fut attaqué d'une forte maladie qui le conduisit au tombeau le 8 décembre 1826, à l'âge de 51 ans. Tous les journalistes lui ont consacré un article où l'on rend

justice à ses talens. La *Skildone*, journal de Copenhague, lui a consacré aussi une *notice nécrologique*, dans le mois de janvier 1827. Le fond de son caractère était obligeant et bon; on croit même que vers ses dernières années il avait modifié de beaucoup ses premières idées d'indépendance. Il a laissé presque dans le dénûment une veuve et un fils jeune encore, auxquels les propriétaires du *Journal des Débats* ont assigné une pension. On a de lui : 1° une *Géographie mathématique, physique et politique*, qu'il publia conjointement avec Mentelle, 1804-1807, 16 v. in-8, avec atlas, in fol. Il a composé à peu près le tiers de l'ouvrage, et particulièrement les introductions. 2° *Tableau de la Pologne ancienne et moderne*, 1807, in-8; 3° *Voyage de Cochinchine par les îles de Madère, de Ténériffe et du cap Vert*, traduit de l'anglais de Barow, avec notes et additions, 1807, 2 vol. in-8; 4° avec Eyriès, *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, ouvrage périodique, 1807-1814, avec une table des 20 premiers vol., 25 vol. in-8; 5° une édition, avec des notes, de l'*Histoire de Russie*, par Levesque, 1812, 8 vol. in-8, et atlas, in-4; 6° *Précis de la géographie universelle*, ou *Description de toutes les parties du monde sur un plan nouveau, d'après les grandes divisions du globe*, 1810-1827. Il n'a publié que les six premiers volumes. Le dernier a été rédigé en partie sur les matériaux qu'il a laissés. Les autres ont paru depuis par les soins de M. Eyriès. 7° *Apologie de Louis XVIII*, 3° édition, 1815; 8° *Nouvelles annales des voyages de la géographie et de l'histoire*, 1818-1826, qui se continuent par M. Eyriès, Larenaudière, etc.; 9° *les Partis, esquisse morale et politique*, ou *les Aventures de sir Charles Credulous à Paris pendant l'hiver de* 1817, Paris, 1818, in-8; 10° *Tableau politique de l'Europe au commencement de* 1821, in-8, extrait des *Nouvelles annales des voyages*; 11° *Traité de la légitimité considérée comme base du droit public de l'Europe chrétienne*, Paris, 1824, in-8. On a publié après sa mort un *Dictionnaire géographique portatif*, Paris, 1827, in-16, qu'il avait entrepris, et dont il a rédigé lui-même le vocabulaire des mots techniques nécessaires à l'intelligence de tous les livres de géographie, et des *Mélanges scientifiques et littéraires*, ou *Choix de ses principaux articles sur la littérature, la géographie et l'histoire*, 3 vol. in-8. Il a coopéré encore à plusieurs entreprises scientifiques, entre autres à la *Biographie universelle, ancienne et moderne* de Michaud, à la *Biographie universelle classique* de Barbier, à l'édition des *Voyages de Marco-Polo*, publiée par la société de géographie, dont il fut un des fondateurs; il en a fait le *Discours préliminaire*. Voyez sur les ouvrages de Malte-Brun la *Revue encyclopédique* de 1827.

* MALUS (Etienne-Louis), célèbre physicien, né à Paris, le 23 juin 1755, d'une famille honnête, dont le chef était trésorier de France, fit de brillantes études et obtint des succès très grands, surtout dans les sciences mathématiques. Admis à l'âge de 17 ans à l'école militaire, il allait être nommé officier du génie, lorsque la loi des suspects de 1793, qui atteignit sa famille, le força de quitter l'école. Son courage et ses heureuses dispositions ne lui permirent pas de renoncer à la carrière qu'il avait résolu d'embrasser : il entra dans les rangs de l'armée en qualité de simple soldat; mais son mérite n'y resta pas ignoré. Employé aux réparations du port de Dunkerque, il y fit long-temps un service obscur; mais ayant été remarqué par M. Lapère, ingénieur en chef chargé des travaux, celui-ci le désigna au gouvernement pour entrer à l'école polytechnique. Monge, qui connaissait Malus, le comprit au nombre des élèves qu'il destinait à devenir instructeurs de leurs camarades. Pendant trois ans cet élève se livra avec une ardeur infatigable aux études les plus compliquées. Déjà même il s'occupait du grand problème de la direction des rayons lumineux, et préludait aux travaux qui devaient l'immortaliser un jour. La carrière des sciences lui fut momentanément fermée par la perte de sa fortune : il fut

obligé de rentrer dans l'arme du génie, où il reprit son rang d'ancienneté. Malus fit d'abord partie de l'armée de Sambre-et-Meuse ; il se trouva au passage du Rhin et à toutes les affaires de la campagne de 1797. Désigné pour l'expédition d'Egypte, il prit part aux batailles de Chebréis et des Pyramides, au combat de Jabisk et aux siéges d'El-Arisch et de Jaffa. Après cette dernière affaire, il fut chargé de relever les remparts de la ville et de former des hôpitaux militaires ; mais il fut attaqué de la peste, dont il se guérit seul et sans le secours de la médecine. Il fortifia ensuite Damiette, marcha contre les Turcs débarqués à Aboukir, et assista à la bataille d'Héliopolis, au combat de Coraïm, et à la seconde prise du Caire. Lors de la capitulation, il revint en France, où il arriva le 26 octobre 1801. Le mauvais état de sa santé lui ayant fait obtenir un congé, il en profita pour aller en Allemagne où il épousa la fille du chancelier de l'université de Giessen, qu'il avait connue, lorsqu'il était à l'armée de Sambre-et-Meuse, et qu'il allait épouser, lorsqu'il fut appelé dans l'armée d'Egypte. A son retour le gouvernement français le chargea de constructions importantes à Anvers et à Strasbourg. Dès lors il se livra entièrement à ses recherches sur la direction des rayons lumineux. Déjà, avant de rentrer dans l'armée, il avait essayé de déterminer la route que suivent les rayons lumineux lorsqu'ils sont réfléchis ou réfractés sur des surfaces de courbures quelconques. Pour mieux faire connaître toute l'importance de ses travaux, nous emprunterons le passage suivant au discours que M. Biot, membre de l'Institut, prononça sur la tombe de Malus, le 25 février 1812, au nom des professeurs et des élèves de l'école polytechnique : « Un premier mémoire sur l'optique, approuvé par l'Institut, et inséré dans la » *Collection* de l'école polytechnique, » dit M. Biot, rappela les élégans essais » d'analyse auxquels il s'était autrefois » exercé, et prouva qu'au milieu des hasards de la guerre il n'avait pas désappris à manier le calcul, ce puissant » instrument de l'esprit humain. Bientôt » après il réalisa, par une expérience ingénieuse, la différence importante que » la théorie indiquait entre les angles, » sous lesquels se réfléchit la lumière » à l'intérieur ou à l'extérieur des corps, » quoique toujours à une distance infiniment petite de leur surface. Cette » théorie de la lumière qu'il devait enrichir un jour de découvertes mémorables, semblait lui être spécialement » destinée ; elle avait été l'objet de ses » premières pensées à l'école polytechnique : elle fut aussi le sujet de ses derniers travaux. La classe des sciences de » l'Institut ayant proposé pour sujet des » prix la *Recherche des lois de la double* » *réfraction*, M. Malus entreprit un nombre immense d'expériences sur cette » matière importante et difficile. Il reconnut, il prouva la vérité d'une loi » découverte par Huyghens, et méconnue » par Newton. Il remporta le prix ; mais » ce qui était bien plus important que le » prix même, et ce que personne n'aurait espéré, parce que personne ne le » soupçonnait, il découvrit dans les affections des rayons lumineux, des propriétés toutes nouvelles, extrêmement » remarquables, qui paraissent tenir de » très près à la nature même de la lumière, et qui sont devenus entre ses » mains la source d'un nombre infini de » phénomènes jusqu'alors absolument » ignorés. Ici, nous ne devons plus regarder Malus comme un simple homme » de mérite : c'est un homme de génie » qui se place aux premiers rangs parmi » les inventeurs. Les savans français et » étrangers s'empressèrent également de » reconnaître ce talent extraordinaire ; la » classe des sciences de l'Institut lui fit » place parmi ses membres, où il succéda » à un autre homme de génie, l'inventeur des aérostats (Montgolfier). La » société d'Arcueil s'honorait d'être la » première à jouir de ses découvertes. La » société royale de Londres lui décerna » une médaille d'or, sorte d'hommage » qui, par son indépendance, a quelque » chose de pareil à celui de la postérité. » Cette justice qu'on lui rendait, si pleine

» et si entière, ne faisait que l'enflammer davantage. Il continuait à suivre ses belles recherches avec un zèle infatigable, avec une sagacité vraiment merveilleuse. Cependant ce plaisir d'invention qui devait être extrême pour lui n'a jamais suspendu un seul instant les devoirs qu'il avait contractés, soit au comité des fortifications où il avait été appelé, soit à l'école polytechnique où il avait été nommé examinateur pour la physique et la géométrie descriptive. On se rappelle encore avec douleur cette dernière fois, où déjà consumé par la maladie, il voulut encore remplir, et remplit en effet ces fonctions pénibles avec tout le feu de la jeunesse, avec toute la force qu'il ne pouvait puiser que dans son âme; car son corps n'en avait déjà plus. Il allait être appelé à diriger les études de cette école polytechnique, qu'il avait tant chérie, dont il connaissait si bien le but et les avantages, qu'il aurait si aisément gouvernée par le seul frein du respect et de l'honneur, et qui, frappée de sa perte, vient ici pleurer sur son cercueil. Entouré de l'estime publique qu'il méritait, d'amis nombreux qui appréciaient son génie et aimaient sa personne, comblé des soins d'une excellente épouse, honoré de places éminentes, où son talent, ses services et sa probité, l'avaient conduit, déjà célèbre depuis quatre ans par de grandes découvertes dans les sciences, voyant s'ouvrir devant lui une vaste carrière de travaux et de gloire, arrivé enfin au terme de tous ses vœux, de tous ses désirs, il meurt; il meurt avant sa 37e année, il nous est enlevé pour toujours, et les sciences ont perdu en lui le flambeau qui allait les éclairer. » Malus était mort le 23 février 1812. Il faut encore consulter le discours que prononça M. Delambre, secrétaire perpétuel de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, et qui se trouve dans les *mémoires* de cette compagnie, année 1812. Malus a laissé des essais d'optique analytique.

MALVASIA (Charles-César), noble bolonais et chanoine de la cathédrale, né en 1616, mort dans sa ville natale en 1693, cultiva les arts et les lettres dans le 17e siècle. Nous lui devons une assez bonne *Histoire* en italien *des peintres de Bologne*, in-4, 2 vol. 1678. Le comte Malvasia y fait paraître un peu trop d'enthousiasme; mais ce sentiment est pardonnable dans un compatriote. On attaqua son livre avec chaleur, et il fut défendu de même. Cependant on ne put jamais le laver de la tache d'avoir porté un jugement insensé contre Raphaël, le prince de la peinture. (On a encore de lui un ouvrage qui a pour titre: *Marmora felsinea*, 1690, in-4. La liste de ses ouvrages se trouve dans les *Notizie degli scrittori bolognesi*, d'Orlandi, p. 80.)

MALVENDA (Thomas), dominicain, né à Xativa en 1566, professa dans son ordre la philosophie et la théologie avec beaucoup de succès. Le cardinal Baronius, à qui il écrivit pour lui indiquer quelques fautes qui lui étaient échappées dans son *Martyrologe*, trouva tant de discernement dans la lettre de ce dominicain, qu'il souhaita l'avoir auprès de lui. Il engagea son général à le faire venir à Rome, afin de profiter de ses avis. Malvenda fut d'un grand secours à ce célèbre cardinal. On le chargea en même temps de réformer les livres ecclésiastiques de son ordre, commission dont il s'acquitta avec discernement. Il mourut à Valence en Espagne, le 7 mai 1628, à 62 ans. Ses ouvrages sont: 1° un traité *De Antichristo*, dont la meilleure édition est celle de Venise, 1621, in-fol.; 2° une nouvelle *Version* du texte hébreu de la Bible, avec des notes, imprimée à Lyon en 1650, en 5 vol. in-fol. Ces ouvrages sont estimés des savans. Mais son *Traité de l'Antechrist* renferme quelques idées qui pourraient être appuyées sur des preuves plus solides. On a encore de lui: *Annales ordinis prædicatorum*, Naples, 1627, in-fol.

MALVEZZI (Virgilio, marquis de), né en 1599, à Bologne, de parens illustres, savait les belles-lettres, la philosophie, la musique, le droit, la médecine, les mathématiques et même la théologie.

Il servit avec distinction dans les armées de Philippe IV, roi d'Espagne, qui l'employa dans la guerre et dans les négociations, et le nomma son ambassadeur en Angleterre. Il réussit dans ces deux genres. Il mourut à Bologne en 1654, à 55 ans, laissant divers écrits : 1° *Discorsi sopra Cornelio Tacito*, Venise, 1635, in-4 ; 2° *Opere istoriche et politiche*, 1656, in-12 ; 3° *Raggioni per le quali gli letterati credono di non potersi avanzare nelle corti*, etc. Ces écrits lui firent un nom. On trouvera le titre des autres ouvrages de Malvezzi, dans Orlandi, *Notizie degli scrittori bolognesi*, et dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. 4. — Il y a eu un cardinal de ce nom, archevêque de Bologne, qui s'est beaucoup distingué par son animosité contre les jésuites, à l'époque de leur destruction.

* MAMACHI (Thomas-Marie), savant religieux de l'ordre de Saint-Dominique, naquit dans l'île de Chio, le 3 décembre 1713. Etant venu fort jeune en Italie, il se fit bientôt remarquer par la vivacité et la pénétration de son esprit. Ces heureux talens, secondés par un grand amour de l'étude, lui acquirent de grandes connaissances dans les sciences théologiques, qu'il enseigna avec distinction au couvent de Saint-Marc à Florence. Appelé à Rome en 1740, il y fut professeur au collége de la Propagande, puis théologien de la Casanata. Ses liaisons avec Concina, Orsi, Dinelli, développèrent encore son goût pour l'érudition. Le crédit de ses protecteurs et sa célébrité lui attirèrent les faveurs de Benoît XIV, qui lui conféra le titre de maître en théologie et le créa consulteur de l'*Index*. Il paraît que la théologie de Mamachi se sentait un peu des circonstances où il se trouvait; car après s'être montré l'ami des jésuites sous le pontificat de Clément XIII, qui aimait ces religieux, il se déclara contre eux, lorsque Clément XIV fut monté sur le trône pontifical, et servit de toutes ses forces le pape dans le dessein qu'il avait de détruire la société. Il avait lieu de s'attendre à jouir des faveurs de Clément ; mais ce pape mourut sans rien faire pour lui. Sous Pie VI, il fut fait maître du secrétaire de l'*Index*, et dirigea le *Journal ecclésiastique*, qui parut à Rome depuis 1785. S'étant rendu en 1792 à Corneto près de Montefiascone, où il avait coutume d'aller passer la belle saison, il y fut attaqué d'une fièvre bilieuse, qui mit fin à ses jours au commencement de juin de la même année. Mamachi écrivait avec une grande facilité, et était doué d'une rare mémoire. Son érudition embrassait presque toutes les sciences; et il possédait très bien l'art de la discussion polémique. Mais si ses belles qualités lui firent beaucoup de partisans, la dureté et les hauteurs qu'il portait dans ses critiques, lui firent aussi beaucoup d'ennemis, parmi lesquels se trouvait le célèbre Tiraboschi. Les variations qu'il parut mettre dans sa manière de penser le firent surnommer théologien *à tout vent*, et il fut dépeint comme tel dans plusieurs satires qui coururent à Rome en 1792. Mamachi a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *De ethnicorum oraculis, de cruce Constantino visa et de evangelica chronotaxi*, Florence, 1738 ; 2° *Ad Joannem Dominicum Mansium de ratione temporum Athanasiorum, deque aliquot synodis quarto sæculo celebratis epistolæ quatuor*, Rome, 1748. Ces lettres contiennent des expressions peu ménagées que le sujet ne demandait pas, et qu'indépendamment du mérite de Mansi, l'état de Mamachi devait lui interdire. 3° *Originum et antiquitatum christianarum libri 20*, de 1749 à 1755, Rome, 5 vol. La première idée de cet ouvrage appartient à Joseph Bingham, Anglais, qui le poussa jusqu'à huit volumes, dont le dernier parut en 1722. Il fut ensuite traduit en latin par Jean-Henri Grischawe, et publié à Halle, en 1724-38 ; mais on doit au Père Mamachi d'y avoir fait d'excellentes corrections. Il en publia successivement 5 volumes ; l'ouvrage n'est point achevé. 4° *De' costumi de' primitivi cristiani*, Rome, 1753 et 1757, 3 vol. in-8. Cette matière avait été traitée dans le 3ᵉ volume des *Origines*. L'ouvrage essuya de la part de l'auteur

de la *Storia letteraria d'Italia* quelques critiques insérées dans le 9e volume de cette collection, pag. 307. 5° *Annalium ordinis prædicatorum*, etc., Rome, 1756; 6° *De animabus justorum in sinu Abrahæ ante Christi mortem expertibus beatæ visionis Dei libri duo*, Rome, 1766, 2 vol. Il y réfute Cadonici, Fettri, Dailham et Natalie, qui prétendaient que les saints de l'ancien Testament ont joui de la vision intuitive de Dieu avant la descente de J.-C. aux enfers. 7° *Del dritto libero della Chiesa d'acquistare e di possedere beni temporali*, Rome, 1769. Le Père Genovesi y est très maltraité. 8° *La pretesa filosofia de' moderni increduli esaminata e discussa*, etc., Rome, 1769, et Venise 1770; 9° *Orthodoxia palafoxiana*, Rome, 1772, 3 vol. Le Père Faure, jésuite, y répondit, Lugano, 1773. 10° *Epistolarum ad Justinum Febronium de legitima romani pontificis auctoritate libri duo*, Rome, 1776 et 1777, contre de Hontheim; 11° *De laudibus Leonis X, P. M. oratio*, 1741.

MAMBRÉ, Amorrhéen, homme puissant qui a donné son nom à une portion de la terre de Chanaan, nommé la *Vallée de Mambré*, frère d'Aner et d'Eschol; ils étaient tous trois amis d'Abraham, et l'aidèrent à combattre les Assyriens, et à délivrer Loth que ces peuples avaient fait prisonnier.

MAMBRÈS, l'un des magiciens qui s'opposèrent à Moïse dans l'Egypte, et qui s'efforcèrent d'imiter par leurs prestiges les vrais miracles de ce législateur. Les noms de Jannès et Mambrès ne se trouvent pas dans l'ancien Testament, mais dans les Epîtres de saint Paul (2 *Tim.* 3), qui les avait appris sans doute par quelque tradition ou quelque histoire encore subsistante de son temps.

MAMBRUN (Pierre), poète latin de la société des jésuites, né à Clermont-Ferrand en Auvergne, l'an 1600, mort à La Flèche en 1661. Ce religieux avait de l'élévation dans le génie, de l'élégance et de la facilité dans la composition. Ses ouvrages sont écrits purement, sa versification est exacte et harmonieuse. Il possédait parfaitement son *Virgile*, et a été un de ses plus heureux imitateurs. Nous avons de lui : 1° des *Eglogues*; 2° des *Géorgiques* en 4 liv. *De la culture de l'âme et de l'esprit*; 3° un poème héroïque de 12 liv., intitulé : *Constantin*, ou *L'idolâtrie terrassée*, La Flèche, 1661, in-fol., et Paris, 1652, in-4; il est précédé d'une *Dissertation* latine sur le poème épique, écrite et raisonnée supérieurement.

MAMERT (Saint), célèbre archevêque de Vienne en Dauphiné, institua, dit-on, les *Rogations* en 469; mais il paraît qu'elles ont été en usage plus tôt à Milan, y ayant été instituées par saint Lazare, archevêque de cette ville. Des calamités publiques, que quelques auteurs prétendent avoir été des volcans ou des tremblemens de terre, furent l'occasion des pieuses supplications établies ou adoptées par saint Mamert, et qui ont passé depuis dans toute l'Eglise. Ce vertueux prélat mourut en 475 après avoir eu de grandes querelles avec Gondioc, roi de Bourgogne, qui était arien. On lui attribue deux *Sermons*, l'un sur les *Rogations*, l'autre sur la *Pénitence des Ninivites*, insérée tous deux dans la *Bibliothèque des Pères*, et le beau cantique *Pange, lingua, gloriosi præmium certaminis*, qui néanmoins est plus vraisemblablement de son frère CLAUDIEN MAMERT. (*Voy.* CLAUDIEN et VENANCE FORTUNAT.)

MAMERTIN (Claude), orateur du 4e siècle, florissait à Trèves, et fut élevé au consulat par Julien l'Apostat en 362. Pour remercier ce prince, il prononça en sa présence un *panégyrique* en latin, que nous avons encore. (*Voyez* l'*Histoire littéraire de France*, par dom Rivet, t. 1er.) On le croit fils de Claude MAMERTIN, qui prononça en 289 et 292 deux *panégyriques* à la louange de Maximien-Hercule, prince qui méritait cet honneur à peu près autant que Julien. On les trouve dans les *Panegyrici veteres*, *ad usum delphini*, 1677, in-4. Le père et le fils se déshonorèrent par la flatterie la plus lâche.

MAMMEA (Julie), était fille de Julius Avitus et de Mœsa, parente d'Héliogabale; elle fut mère de l'empereur

Alexandre Sevère. Cette princesse avait de l'esprit et des mœurs. Elle donna une excellente éducation à son fils, et devint son conseil lorsqu'il monta au trône impérial. Après la mort d'Héliogobale, elle écarta les flatteurs et les corrupteurs, et ne mit dans les premières places que des hommes de mérite. Prévenue en faveur du christianisme, et se trouvant à Antioche, elle envoya chercher Origène, pour s'entretenir avec lui sur cette religion qu'elle embrassa, selon plusieurs auteurs. (Mamméa gouverna l'empire pendant la minorité de son fils et maintint son autorité lors même qu'Alexandre fut déclaré majeur. Elle avait beaucoup de vertus; mais elle était ambitieuse et surtout avare, ce qui indisposa la milice contre elle et contre l'empereur. Des soldats gaulois, mécontens en outre de la discipline que ce dernier leur faisait garder, et poussés à la rébellion par le Goth Maximin, la massacrèrent ainsi qu'Alexandre Sevère, à Mayence, en 235. Après la fin tragique de Mamméa, on ne se rappela que ses vertus, et l'on institua des fêtes en son honneur.)

MAMURRA, chevalier romain, natif de Formium, accompagna Jules César dans les Gaules, en qualité d'intendant des ouvriers. Il y amassa des richesses immenses, qu'il dépensa, prétendent quelques auteurs, avec la même facilité qu'il les avait acquises. Il fit bâtir un palais magnifique à Rome, sur le Mont Cœlius. C'est le premier qui fit incruster de marbre les murailles et les colonnes. Catulle a fait des *épigrammes* très satiriques contre lui. Il l'y accuse non seulement de concussion, mais encore de débauche avec César : abomination très commune parmi les hommes les plus célèbres de l'ancienne Rome.

MANAHEM, fils de Gaddi, général de l'armée de Zacharie, roi d'Israël, était à Théria, lorsqu'il apprit la mort de son maître, que Sellum avait tué pour régner en sa place. Il marcha contre l'usurpateur, qui s'était enfermé dans Samarie, le tua et monta sur le trône, où il s'affermit par le secours de Phul, roi des Assyriens, auquel il s'engagea de payer un tribut. Ce prince gouverna pendant 10 ans, et fut aussi impie envers Dieu qu'injuste envers ses sujets. Il mourut l'an 761 avant J.-C.

MANAHEM, de la secte des esséniens, se mêlait de prophétiser. Hérode (depuis nommé *le Grand*) était encore jeune lorsque Manahem lui prédit qu'il serait roi des Juifs, mais qu'il souffrirait beaucoup dans sa royauté. Cette prédiction fit que ce prince eut toujours beaucoup de respect pour les esséniens.

MANAHEM, fils de Judas Galiléen, et chef de séditieux contre les Romains, prit de force la forteresse de Massada, pilla l'arsenal d'Hérode le Grand, mort depuis peu, arma ses gens et se fit nommer roi de Jérusalem. Un nommé Eléazar, homme puissant et riche, souleva le peuple contre cet usurpateur, qui fut pris et puni du dernier supplice. *Voyez* Josèphe, *Guerre des Juifs contre les Romains*, liv. 2, chap. 32.

MANAHEN, prophète chrétien, frère de lait d'Hérode Antipas, fut un des prêtres d'Antioche à qui le Saint-Esprit ordonna d'imposer les mains à Paul et à Barnabé, pour les envoyer prêcher l'Evangile aux gentils. On croit que ce Manahen était du nombre des 72 disciples, et qu'il mourut à Antioche. Il en est parlé au chap. 15 des *Actes* des apôtres.

MANASSÈS ou MANASSÉ, fut fils aîné de Joseph et d'Aseneth, et petit-fils de Jacob. Son nom signifie l'*oubli*, parce que Joseph dit, *Dieu m'a fait oublier toutes mes peines, et la maison de mon père*. Manassès naquit en Egypte l'an 1712 avant J.-C. Jacob étant au lit de la mort, Joseph lui amena ses deux fils, Manassès et Ephraïm, afin que le saint vieillard leur donnât sa bénédiction; et comme il vit que son père mettait sa main gauche sur Manassès, il voulut lui faire changer cette disposition : Jacob insista à vouloir les bénir de cette manière, en lui disant que l'aîné serait père de plusieurs grandes familles, mais que son cadet serait plus grand que lui, et que des nations entières sortiraient de son sang. On voit encore ici, comme dans beaucoup d'autres endroits de l'Histoire sainte, la con-

fiance religieuse que l'on avait dans la bénédiction paternelle; confiance si bien d'accord avec les événemens, et si bien assortie à l'esprit du commandement qui prescrit le respect envers nos progéniteurs, et en fait découler notre prospérité terrestre.

MANASSÈS, roi de Juda, ayant succédé à son père Ezéchias à l'âge de 12 ans, vers l'an 694, avant J.-C., signala les commencemens de son règne par tous les crimes et toutes les abominations de l'idolâtrie. Il rebâtit les hauts lieux que son père avait détruits, dressa des autels à Baal, et fit passer son fils par le feu en l'honneur de Moloch. Le prophète Isaïe, qui était beau-père du roi, s'éleva fortement contre tant de désordres; mais Manassès, loin de profiter de ses avis, le fit saisir et couper par le milieu du corps avec une scie de bois. La colère de Dieu éclata enfin contre ce tyran vers la 22e année de son règne, l'an 672 avant J.-C. Assarhaddon, roi d'Assyrie, envoya une armée dans ses états. Il fut pris, chargé de chaînes, et emmené captif à Babylone. Son malheur le fit rentrer en lui-même. Dieu, touché de son repentir, le tira des fers du roi de Babylone, qui lui rendit ses états. Manassès revint à Jérusalem, où il s'appliqua à réparer le mal qu'il avait fait. Il abattit les autels profanes qu'il avait élevés, rétablit ceux du vrai Dieu, et ne négligea rien pour porter son peuple à revenir au culte du Seigneur. Il mourut l'an 639 avant J.-C., à 67 ans, après en avoir régné 55. Nous avons sous son nom une *Prière* que l'on suppose qu'il fit pendant sa captivité; on la trouve ordinairement à la fin de la *Bible*, avec les livres non canoniques; plusieurs saints Pères la citent: elle est pleine d'onction, et exprime les sentimens d'une pénitence vive et sincère. Amon, son fils, lui succéda.

MANASSÈS, jeune clerc, issu du sang royal, usurpa par simonie, en 1069, le siége épiscopal de la ville de Reims. Sa mauvaise conduite dans l'exercice de cette dignité ayant excité des murmures, en vain on le cita au tribunal des légats du pape et dans plusieurs conciles, il fallut le condamner par contumace, et on prononça sa sentence de déposition au concile de Lyon, tenu l'an 1080. Elle fut confirmée par celui de Rome la même année. Manassès, non moins indocile que coupable, voulut encore se maintenir sur son siége par les armes; mais, après de vains efforts, il quitta Reims et passa en Palestine, alors le théâtre des croisades, où il ne fut pas meilleur guerrier qu'il n'avait été prélat: il fut fait prisonnier dans un combat, et ne recouvra sa liberté qu'en 1099. On a cependant fait son *Apologie*, qui se trouve dans le *Musæum italicum* de dom Mabillon.

MANASSÈS. *Voyez* CONSTANTIN MANASSÈS.

MANCINELLI (Antoine), né à Velletri en 1452, enseigna les belles-lettres en divers endroits d'Italie avec beaucoup de succès, et mourut après 1506. On a de lui: 1° 4 poèmes latins: *De floribus*, *De figuris*, *De poetica virtute*, *De vita sua*, Paris, 1506, in-4; 2° *Epigrammata*, Venise, 1500, in-4; 3° des *Notes sur quelques auteurs latins*. (La liste de ses écrits se trouve dans les *Mémoires de Niceron*, tom. 38, ainsi que dans la *Biblioth. mediæ et infimæ latinitatis* de Fabricius, avec les *Additions* de Mansi, t. 1.)

MANCINI (Paul), baron romain, reçut les ordres sacrés après la mort de sa femme, Vittoria Coppoli. Il avait eu deux fils de ce mariage: l'aîné, François-Marie Mancini, fut nommé cardinal à la recommandation de Louis XIV, le 5 avril 1660. Le cadet, Michel-Laurent Mancini, épousa Hiéronyme Mazarini, sœur puînée du cardinal Mazarin, et il en eut plusieurs enfans, entre autres, Philippe-Julien, qui joignit à son nom celui de Mazarin; et Laure-Victoire Mancini, mariée en 1651 à Louis duc de Vendôme, et mère des deux fameux princes de ce nom. Olympe Mancini, nièce du cardinal, comtesse de Soissons, fut obligée de quitter la France, étant impliquée dans l'affaire de la Voisin (*voyez* ce nom), et mourut à Bruxelles. Sa sœur, Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon, également accusée, s'en tira mieux. Tout le monde connaît les illus-

tres descendans de Michel-Laurent Mancini. (*Voyez* NEVERS, COLONNE, MAZARIN.) Paul Mancini cultivait la littérature et aimait les gens de lettres; c'est un goût qui passa à sa famille. L'académie des *Humoristes* lui doit son origine.

MANCINI (Jean-Baptiste), né d'une famille différente du précédent, mourut à Bologne, sa patrie, vers l'an 1640; il se fit de puissans amis, et composa divers ouvrages de morale, dont Scudéri a traduit une partie en français. Cet auteur avait de l'imagination, mais point de goût. Son stile est enflé et extravagant.

MANCO-CAPAC, fondateur et premier Inca de l'empire du Pérou. Après avoir rassemblé un certain nombre de Péruviens sur les bords du lac de Cusco, il leur persuada qu'il était fils du soleil, envoyé sur la terre, avec Coya-Ocella, sa sœur et son épouse, pour rendre les hommes meilleurs. Il leur apprit à adorer intérieurement, et comme un dieu suprême, mais inconnu, *Pachacamac*, c'est-à-dire l'âme ou le soutien de l'univers; et extérieurement, et comme un dieu inférieur et visible et connu, le soleil son père. Il lui fit dresser des autels et offrir des sacrifices. (Il défendit d'y immoler des victimes humaines. Les Péruviens apprirent de lui à féconder la terre, à diriger les fleuves et les fontaines, à se couvrir de vêtemens. Coya-Ocella leur montra à filer la laine et le coton. Manco-Capac bâtit la ville de Cusco, qu'il entoura de villages, partagea les Indiens en tribus soumises à des *Duracas* ou chefs, et enfin il leur donna des lois. Son fils Rocha-Inca et ses successeurs reculèrent les bornes de leurs états.) Le Pérou, avant la révolution de 1557, était un empire particulier, dont les souverains étaient très riches, à cause des mines d'or et d'argent que renferme ce pays. Mais les Espagnols, commandés par François Pizarre et Diègue d'Almagro, soumirent ce royaume au roi d'Espagne; et depuis ce temps le Pérou est habité par des Espagnols créoles et par des Indiens naturels du pays, dont une partie a embrassé le christianisme, et obéit à un vice-roi puissant nommé par la couronne d'Espagne. Ce royaume, quoique asservi à un prince étranger, est dans une situation beaucoup plus heureuse que lorsque des guerres destructives et atroces, les sacrifices humains, et d'autres fléaux dévastaient ces provinces. Marmontel a fait sur cette révolution un poème larmoyant, intitulé les *Incas*, qu'un homme de génie a appelé *une capucinade;* toutes les notions historiques y sont sacrifiées au fanatisme de la philosophie du jour. *Voyez* CORTEZ, ATABALIBA, MONTEZUMA, PIZARRE.

MANDAGOT (Guillaume de), d'une illustre famille de Lodève, compila le 6e livre des *Decrétales*, par ordre du pape Boniface VIII. Il mourut à Avignon en 1321, après avoir été successivement archidiacre de Nîmes, prévôt de Toulouse, archevêque d'Embrun, puis d'Aix, et enfin cardinal et évêque de Palestine. On a de lui un *Traité de l'élection des prelats*, qui a eu plusieurs éditions. Nous connaissons celle de Cologne, 1601, in-8.

MANDAJORS. *Voyez* MENDAJORS.

MANDANES, philosophe et prince indien, renommé par sa sagesse, fut invité par les ambassadeurs d'Alexandre le Grand à venir au banquet du fils de Jupiter. Il les renvoya, en leur disant « qu'Alexandre n'était point le fils de » Jupiter, quoiqu'il commandât une » grande partie de l'univers; qu'il ne » se souciait point des présens d'un » homme qui n'avait pas de quoi se con- » tenter lui-même... Je méprise ses me- » naces, ajouta-t-il: l'Inde est suffisante » pour me faire subsister si je vis; et la » mort ne m'effraie point, parce qu'elle » changera ma vieillesse et mes infir- » mités en une meilleure vie. » Peut-être Mandanes est-il un des hommes vertueux qui, au milieu de la gentilité, ont conservé la notion du vrai Dieu, de ses jugemens et de ses récompenses, comme Jéthro, Job, les trois Mages, le centurion Cornélius, etc. *Voyez* le *Catech. phil.*, n° 401.

* MANDAR (Jean-François), oratorien, né en 1732, à Marine, près de Pontoise, fut nommé en 1782 supérieur du

séminaire de St.-Magloire, et ensuite supérieur du collége de Juilly. Son talent pour la chaire lui valut l'honneur de prêcher devant le roi, et de prononcer en 1772 le panégyrique de saint Louis devant l'académie française. Ce panégyrique a été traduit en espagnol. On a encore du Père Mandar plusieurs *sermons*, parmi lesquels on distingue celui sur le ciel, et quelques pièces de *poésies*, imprimées avec des mélanges du Père Viel en 1815. Le Père Mandar mourut à Paris en 1803.

* MANDAR (Michel-Philippe, connu sous le nom de *Théophile*), naquit à Marine, département de Seine-et-Oise, en 1759. Pendant les troubles de la révolution, il se distingua par l'exaltation de ses principes qu'il avait le talent de communiquer avec une facilité extraordinaire d'élocution, et qu'une très grande force de poumons lui permettait de débiter dans les plus vastes enceintes, même sur les places publiques. Quoique républicain exagéré, il ne participa point aux excès de cette époque, et, au milieu des scènes de barbarie qui se reproduisaient si souvent dans la capitale, il fit entendre plus d'une fois la voix de la raison et celle de l'humanité. Il réclama vivement, dans le *Moniteur* du 22 juillet 1791, contre le serment des *tyrannicides*, qu'un groupe de furieux avait prêté au Champ de Mars, déclarant que cette démarche lui faisait horreur, et qu'il se séparait de ceux qui en avaient donné l'exemple. Lors des massacres de septembre, il se trouvait vice-président de la section du Temple, et se rendit chez Danton, ministre de la justice, où s'étaient déjà réunis plusieurs ministres, Lacroix, président du corps législatif, Pétion, maire de Paris, Robespierre, Camille-Desmoulins, Manuel, plusieurs membres de la commune, les présidens des 48 sections, etc.; et comme on ne s'occupait que des moyens d'arrêter les progrès de l'armée prussienne qui s'était déjà emparé de Verdun, il interrompit la délibération, et s'adressant au terrible Danton, lui dit : « Toutes les » mesures de salut extérieur sont-elles » prises? Oui, lui répondit celui-ci. Occupons-nous donc à l'heure même de » l'intérieur; et il proposa d'assembler » sur-le-champ toute la force armée, et » demanda que tous les citoyens présens » se rendissent par groupe auprès des » prisons, où l'on massacrait, pour arrêter par leurs discours ces buveurs » de sang, qui, disait-il, souilleraient » pour jamais le nom français. » Mais Danton, le regardant froidement, lui dit : « Assieds-toi, cela était nécessaire. » Sans perdre courage, il tira à part Robespierre et Pétion, et proposa au premier de le faire nommer dictateur, comme le moyen le plus sûr d'arrêter les massacres; mais celui-ci s'y opposa en disant : « Garde-» toi de cela, Brissot serait dictateur. » Théophile Mandar fut revêtu, en 1793, du titre de commissaire national du conseil exécutif de la république française, et la Convention lui accorda une gratification de 1500 livres. Depuis cette époque, il vécut dans un état voisin de l'indigence : à diverses reprises, il reçut des secours des divers gouvernemens qui se sont succédé en France; mais ce qu'on lui donnait ne l'arrachait momentanément à la misère, que pour l'y laisser ensuite retomber plus malheureusement. Les dernières années de sa vie furent très pénibles. Il est mort à Paris le 2 mai 1823. La haine qu'il portait au gouvernement impérial lui mérita l'honneur d'être présenté à l'empereur Alexandre. Les principaux ouvrages de Mandar sont : 1° *Voyage de W. Coxe en Suisse, traduit de l'anglais*, 1790, 3 vol. in-8; 2° *Voyage au pays des Hottentots, par W. Paterson, traduit de l'anglais*, 1791, in-8; 3° *de la Souveraineté du peuple et de l'excellence d'un état libre, par Needham, traduit de l'anglais et enrichi de notes de J.-J. Rousseau, Mably, Bossuet, Condillac, Montesquieu, Le Trosne, Raynal*, 1791, 2 vol. in-8; 4° *des Insurrections, ouvrage philosophique et historique*, 1793, in-8; 5° *le Génie des siècles*, poème en prose, 2e édition, 1795, in-8, à la suite de laquelle on trouve un discours prononcé contre les journées des 2 et 3 septembre; 6° *Voyage en retour de l'Inde par terre et par une*

route en partie inconnue jusqu'ici, par *Th. Howel, suivi d'observations sur le passage de l'Inde par l'Égypte et le grand désert*, par James Capper, *traduit de l'anglais*, 1796, in-4; 7° *Adresse au roi de la Grande-Bretagne sur l'urgence, les avantages et la nécessité de la paix*, 2e édition, 1799, in-8, et quelques autres brochures de circonstance. Il a aussi contribué à la traduction de la description de l'Indostan, par le major James Rennel, et il y a joint des notes. Il a laissé en manuscrit deux ouvrages, l'un *la Gloire et son frère*, l'autre *le Phare des rois*, poème en 16 chants, où l'on trouve le *Chant du crime*, qui en fit prohiber l'impression en 1809. Mandar avait des formes extérieures d'une exiguité extraordinaire : Buonaparte qui avait lu quelques passages du *Phare des rois*, fut étonné, en voyant l'auteur, et dit qu'il ne reconnaissait pas en lui l'*homme du manuscrit*. L'empereur Alexandre ayant fait la même remarque, Mandar lui dit : *Il n'y a rien de si petit que l'étincelle.*

MANDELSLO (Jean-Albert), né en 1616 dans le Mecklembourg, fut page du duc de Holstein, et suivit, en qualité de gentilhomme, les ambassadeurs que ce prince envoya en Moscovie et en Perse l'an 1636. Il alla ensuite à Ormuz, et de là aux Indes. On a de lui une *Relation de ses voyages*, 1727, in-fol., traduite par Wicquefort. Elle est estimée. Mandelslo mourut à Paris en 1644.

MANDEVILLE (Jean de), médecin anglais au 14e siècle, voyagea pendant 34 ans en Asie et en Afrique. Il publia à son retour une *Relation de ses voyages* en latin, en français et en anglais. On la trouve dans le *Recueil* de Bergeron, La Haye, 1735, in-4. Elle est pleine de fautes et de faits incroyables. Le voyage de Jérusalem a paru en latin sous ce titre : *Itinerarius a terra Angliæ in partes jerosolymitanas*, en caractères gothiques, in-4 ; à la fin du livre on lit : *Editus anno MCCCCLV in civitate leodiensi* ; mais ce ne peut être que la date du manuscrit sur lequel s'est faite cette impression. Il mourut à Liége le 17 novembre 1372. On voit son épitaphe chez les Guillelmites, où il s'était retiré et où il fut enterré. — Il ne faut pas le confondre avec Henri MANDEVILLE ou Mondeville, médecin-chirurgien de Philippe le Bel : c'est le même que Hermondanville. *Voyez* ce nom.

MANDEVILLE (Bernard de), médecin hollandais, né à Dordrecht en 1670, mort à Londres en 1733, à 63 ans, s'est fait un nom malheureusement célèbre par des ouvrages impies et scandaleux. On dit qu'il vivait comme il écrivait, et que sa conduite ne valait pas mieux que ses livres. On a de lui : 1° un poème anglais intitulé *The grumbling Hive*, c'est-à-dire l'*Essaim d'abeilles murmurant*, sur lequel il a fait des Remarques. Il publia le tout à Londres en 1723, in-8, en anglais, et l'intitula la *Fable des abeilles*. Il prétend dans cet ouvrage que le luxe et les vices des particuliers tournent au bien et à l'avantage de la société. Il s'oublie jusqu'à dire que les crimes mêmes sont utiles, en ce qu'ils servent à établir une bonne législation. Ce livre, traduit de l'anglais en français, parut à Londres en 1740, en 4 vol. in-8. 2° *Pensées libres sur la religion*, qui, aussi bien que sa *Fable des abeilles*, firent grand bruit dans un temps où l'impiété n'était pas encore si commune qu'elle l'est devenue depuis ; 3° *Recherches sur l'origine de l'honneur, et sur l'utilité du christianisme dans la guerre*, 1720, in-8. Il contredit dans ce livre beaucoup d'idées fausses et téméraires qu'il avait avancées dans sa *Fable des abeilles*, et il y reconnaît la nécessité de la vertu par rapport au bonheur. Van Effen a traduit en français les *Pensées libres*, La Haye, 1723, 1 vol. in-12. Ses paradoxes, touchant le luxe, ont été solidement réfutés par J.-J. Rousseau, et par M. l'abbé Pluquet, dans son *Traité philosophique et politique sur le luxe*, Paris, 1786.

MANDRIN (Louis), fils d'un maréchal ferrant, naquit à Saint-Etienne de Saint-Geoire, village près la côte Saint André en Dauphiné. Il porta le mousquet de bonne heure ; mais, las du métier de

soldat, il déserta, fit de la fausse monnaie et enfin la contrebande. Devenu chef d'une troupe de brigands au commencement de 1754, il exerça un grand nombre de violences, et commit plusieurs assassinats. On le poursuivit pendant plus d'une année sans pouvoir le prendre. Enfin on le trouva caché sous un amas de fagots dans un vieux château dépendant du roi de Sardaigne, d'où on l'arracha malgré l'immunité du territoire étranger, sauf à satisfaire à S. M. sarde pour cette espèce d'infraction. Il fut condamné à la roue, le 24 mai 1755, par la chambre criminelle de Valence, et exécuté le 26 du même mois. Comme ce malheureux excita pendant quelque temps la ridicule curiosité des Français, et qu'on en a parlé même beaucoup chez l'étranger, il n'est pas déraisonnable de lui donner une place dans ce *Dictionnaire*. Ce scélérat avait une physionomie intéressante, le regard hardi, la répartie vive; il était d'ailleurs gangrené de vices, jureur, buveur, débauché, et il ne mérite pas plus l'attention des lecteurs philosophes que Cartouche, dont les oisifs parlent tant. *Voyez* ce mot. Lagrange de Montpellier a fait une tragédie sur Mandrin, 1755, in-12, et en 1826 MM. Benjamin et Etienne Arago un mélodrame. On a écrit plusieurs fois sa *Vie*; nous citerons celle par Regley, Paris, 1755, in-8.

MANÈS ou Many, hérésiarque du 3e siècle, fondateur de la secte des manichéens, né en Perse dans l'esclavage, porta d'abord le nom de *Cubricus*; il avait pour tout bien une figure agréable. Une veuve de Ctésiphon dont il était l'esclave le prit en amitié, l'adopta, et le fit instruire par les mages dans la philosophie des Perses. Manès trouva chez sa bienfaitrice les livres de l'hérétique Thérébinthus, et y puisa les dogmes les plus extravagans, professés d'abord par l'Egyptien Scythianus, maître de ce dernier. Il les sema d'abord dans la Perse, où ils se répandirent rapidement. (Manès rejetait l'ancien Testament, disait que Moïse et les prophètes avaient été inspirés par le démon; que Jésus-Christ était venu non en réalité, mais en esprit pour sauver le genre humain; sur d'autres points, sa doctrine s'approchait de celle de Zoroastre.) L'imposteur se qualifiait d'*Apôtre de J.-C.*, et se disait le *Saint-Esprit qu'il avait promis d'envoyer*. Il s'attribuait le don des miracles; et le peuple, séduit par l'austérité apparente de ses mœurs, ne parlait que de l'ascendant qu'il avait sur toutes sortes d'esprits. Il envoya douze de ses disciples prêcher dans les provinces voisines de la Perse, puis dans l'Inde, dans la Chine et en Egypte. Sa renommée parvint jusqu'à la cour de Perse. Le roi l'ayant appelé pour voir un de ses fils attaqué d'une maladie dangereuse, ce charlatan chassa les médecins, et promit la guérison du malade avec le seul remède de ses prières. Le jeune prince étant mort entre ses bras, son père fit mettre aux fers cet imposteur, qui se sauva de prison. Il fut repris peu de temps après par les gardes du roi de Perse, qui le fit écorcher vif. La doctrine de Manès (laquelle dans le 2e siècle avait déjà eu Cerdon pour apôtre) roulait principalement sur la distinction de *deux principes*, l'un *bon*, l'autre *mauvais*; mais tous deux souverains, tous deux indépendans l'un de l'autre. L'homme avait aussi *deux âmes*, l'une *bonne*, l'autre *mauvaise*. La chair était, selon lui, l'ouvrage du mauvais principe; par conséquent, il fallait empêcher la génération et le mariage. C'était un crime à ses yeux que de donner la vie à son semblable. Ce fou d'une espèce singulière attribuait aussi l'ancienne loi au mauvais principe, et prétendait que tous les prophètes étaient damnés. Il défendait de donner l'aumône, traitait d'idolâtrie le culte des reliques, et ne voulait pas qu'on crût que J.-C. se fût incarné et eût véritablement souffert. A ces absurdités il en ajoutait un grand nombre d'autres. Il soutenait, par exemple, que « celui » qui arrachait une plante, ou qui tuait » un animal, serait lui-même changé en » cet animal ou en cette plante. » Ses disciples, avant de couper un pain, avaient soin de maudire celui qui l'avait fait, lui souhaitant « d'être semé, moissonné et » cuit lui-même comme cet aliment. »

Ces absurdités, loin de nuire aux progrès de cette secte, ne servirent qu'à l'étendre. Le manichéisme est, de toutes les hérésies, celle qui a subsisté le plus long-temps. Après la mort de Manès, les débris de sa secte se dispersèrent du côté de l'Orient, se firent quelques établissemens dans la Bulgarie, et vers le 10e siècle se répandirent dans l'Italie; ils eurent des établissemens considérables dans la Lombardie, d'où ils envoyaient des prédicateurs qui pervertirent beaucoup de monde. Les nouveaux manichéens avaient fait des changemens dans leur doctrine. Le système des deux principes n'y était pas toujours bien développé; mais ils en avaient conservé toutes les conséquences sur l'Incarnation, sur l'Eucharistie, sur la sainte Vierge et sur les sacremens. Beaucoup de ceux qui embrassèrent ces erreurs étaient des enthousiastes, que la prétendue sublimité de la morale manichéenne avait séduits: tels furent quelques chanoines d'Orléans, qui étaient en grande réputation de piété. Le roi Robert les condamna au feu, et ils se précipitèrent dans les flammes avec de grands transports de joie en 1022. Les manichéens firent beaucoup plus de progrès dans le Languedoc et la Provence. On assembla des conciles contre eux, et on brûla plusieurs sectaires, mais sans éteindre la secte. Ils pénétrèrent même en Allemagne, et passèrent en Angleterre. Partout ils firent des prosélytes; mais partout on les combattit et on les réfuta. Le manichéisme, perpétué à travers tous ces obstacles, dégénéra insensiblement, et produisit dans les 12e et 13e siècles cette multitude de sectes qui faisaient profession de réformer la religion et l'Eglise: tels furent les *albigeois*, les *pétrobrusiens*, les *henriciens*, les disciples de Tanchelin, les *popelicains*, les *cathares*. Les anciens manichéens étaient divisés en deux ordres: les *auditeurs*, qui devaient s'abstenir du vin, de la chair, des œufs et du fromage; et les *élus*, qui, outre une abstinence très rigoureuse, faisaient profession de pauvreté. Ces élus avaient seuls le secret de tous les mystères, c'est-à-dire des rêveries les plus extravagantes de la secte. Il y en avait douze parmi eux qu'on nommait *maîtres*, et un treizième qui était le chef de tous les autres, à l'imitation de Manès, qui, se disant le Paraclet, avait choisi douze apôtres. Les savans ne sont pas d'accord sur le temps auquel cet hérésiarque, dont le premier nom était *Curbicus*, commença à paraître: l'opinion la plus probable est que ce fut sous l'empire de Probus, vers l'an 280. Saint Augustin, qui avait été dans leur secte, est celui de tous les Pères qui les a combattus avec le plus de force. Beausobre, savant protestant, a publié une *Histoire du manichéisme*, pleine de recherches, en 2 vol. in-4; mais il fait trop d'efforts pour justifier cette secte des infamies et des abominations qu'on lui a imputées. Il peut se faire qu'il y ait eu de l'exagération dans ce que certains auteurs en ont écrit; mais il en reste assez de vrai pour qu'un homme sage ne s'intéresse pas à leur apologie. « Les empereurs chrétiens, dit un auteur moderne, furent principalement déterminés à sévir contre eux, par les crimes dont ils s'étaient rendus coupables: la morale corrompue qui résultait de leurs principes, leur aversion pour le mariage et pour l'agriculture, le libertinage secret par lequel ils séduisaient les femmes, leurs parjures, la licence avec laquelle ils calomniaient l'Eglise et ses ministres, etc., sont des excès qui ne peuvent être tolérés par un gouvernement sage. Lorsque l'impératrice Théodora les poursuivit à feu et à sang, ils étaient mêlés avec les ennemis de l'empire et placés sur les frontières; la politique plus que la religion dirigeait sa conduite.... C'est toujours la conduite des hérétiques, encore plus que leur doctrine, qui a décidé de la douceur ou de la rigueur avec laquelle on les a traités.» Aucune hérésie ne s'est reproduite sous des formes plus différentes que celle des manichéens. On peut consulter là-dessus un traité plein de recherches: *Laurentii Anticottii dissertatio de antiquis novisque manichæis*. L'auteur aurait pu donner encore plus d'étendue à son catalogue, en y plaçant plu-

sieurs nouveaux philosophes, Bayle, entre autres, qui a fait tous ses efforts pour justifier la doctrine de cette vieille secte, et Voltaire, dont les déclamations perpétuelles contre la Providence ne sont réellement qu'une espèce de manichéisme. Les théologiens observent que cette hérésie, ainsi que quelques autres, ont pris leur source dans l'ignorance du péché originel, ou dans le refus de reconnaître ce dogme fondamental qui explique toutes les espèces de contrariétés qu'on trouve dans l'ordre moral et même dans l'ordre physique. *Voyez* MARCION.

* MANESSE (Denys-Joseph), ancien chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, dans le diocèse de Soissons, né à Landrecies, le 4 janvier 1742, entra de bonne heure dans l'abbaye dont nous venons de parler; mais comme il manifesta un goût très prononcé pour la médecine, il fut envoyé à Paris chez les Prémontrés de la rue Haute-Feuille, et là il put suivre à la fois et les cours de théologie et ceux de médecine. Lorsqu'il eut reçu les ordres et qu'il eut obtenu les connaissances nécessaires à l'art de guérir, il revint à Soissons. Son principal soin fut de visiter les hospices et de traiter les pauvres malades avec le plus charitable dévouement. Nommé bientôt vicaire d'Oulchi-le-Château, puis prieur et curé de Branges, il remplissait ses fonctions sacerdotales et exerçait la médecine avec le plus grand succès dans ce dernier lieu, lorsque les lois révolutionnaires le forcèrent à quitter la France. Réfugié en Allemagne, puis en Russie, il parcourut ces deux pays, rendant partout des services à ses compatriotes exilés ou aux habitans de ces contrées : il continua de consacrer à l'étude des sciences les instans qu'il n'employait point au soulagement des malheureux. Partout il fut accueilli avec distinction : admis en 1795 au nombre des membres de l'académie d'Erfurt, il fit partie en 1801 de celle de St.-Pétersbourg. Il ne rentra en France qu'à la première restauration : à peine était-il arrivé dans sa patrie qu'il la quitta pendant les cent-jours : il y revint en 1815, se retira chez M. de la Villebeurnais dans le château de son père (département de l'Aisne): c'est là qu'il mourut le 24 septembre 1820. On lui doit les ouvrages suivans : 1° un *Traité sur la manière d'empailler et de conserver les animaux, les pelleteries et les laines*, Paris, 1787, in-12, 2° une *Oologie* ou *Description des nids et des œufs d'un grand nombre d'oiseaux d'Europe, avec l'histoire de leurs mœurs et de leurs habitudes*. Cet ouvrage, formant 2 vol. in-4 avec 54 dessins représentant 160 œufs qu'il avait recueillis, est resté manuscrit, et a été acheté par le gouvernement d'après un rapport de l'académie des sciences. Il a été déposé à la bibliothèque du jardin du roi, avec la collection d'œufs qui l'accompagne.

MANESSON-MALLET (Alain), né à Paris en 1630, et mort en 1706, fut ingénieur des camps et armées du roi de Portugal, et ensuite maître de mathématiques des pages de Louis XIV. Il était habile dans sa profession, et bon mathématicien. Il a fait quelques ouvrages : 1° *Les Travaux de Mars*, ou *l'Art de la guerre*, en 1671, 3 vol. in-8, avec une figure à chaque page, dont quelques-unes offrent des plans intéressans; 2° *Description de l'univers, contenant les différens systèmes du monde, les cartes générales et particulières de la géographie ancienne et moderne, et les mœurs, religion et gouvernement de chaque nation*, Paris, 1683, en 5 vol. in-8. Ce livre est plus recherché pour les figures que pour l'exactitude. Comme l'auteur avait beaucoup voyagé et avait levé lui-même les plans qu'il a fait graver dans son livre, les curieux ne sont pas fâchés de l'avoir dans leur bibliothèque. 3° Une *Géométrie*, 1702, 4 vol. in-8.

MANÉTHON, fameux prêtre égyptien, natif d'Héliopolis, et originaire de Sebennytus, florissait du temps de Ptolémée Philadelphe, vers l'an 304 ou 263 avant J.-C. Il composa en grec l'*Histoire universelle d'Egypte*, ouvrage célèbre, souvent cité par Flavius Josèphe, et par les auteurs anciens. Il l'avait tirée, si on l'en croit, des écrits de Mercure et des anciens Mémoires conservés dans les archives des temples confiés à sa garde. Jules Africain

en avait fait un abrégé dans sa *Chronologie*. L'ouvrage de Manéthon s'est perdu, et il ne nous reste que des fragmens des extraits de Jules Africain. Ils se trouvent dans Georges le Syncelle. (L'histoire d'Egypte qu'Annius de Viterbe a publiée sous le nom de Manéthon, est l'ouvrage d'un faussaire du 13e siècle.) Gronovius a publié un *Poëme* de Manéthon, sur le pouvoir des astres qui président à la naissance des hommes, grec-latin, Leyde, 1698, in-4. Ce poëme a été traduit en vers italiens par l'abbé Salvini. (*Voyez*, pour plus de détails sur Manéthon, son article dans la *Bibliotheca græca* de Fabricius, tom 2, p. 494 et suiv.)

MANFRED. *Voyez* MAINFROI.

MANFREDI (Lelio), auteur italien du 17e siècle, traduisit de l'espagnol, *Tyran-le-Blanc*, Venise, 1538, in-4. L'original espagnol est de Barcelone, 1497, in-fol., et fort rare. M. de Caylus l'a mis en français, Londres, sans date (Paris 1740), 2 vol. in-12.

MANFREDI (Barthélemi), peintre de Mantoue, disciple de Michel-Ange de Caravage, mort à Rome vers 1605 à l'âge de 33 ans, avait une facilité prodigieuse. Il a si bien saisi la manière de son maître, qu'il est difficile de ne pas confondre les ouvrages des deux artistes. Ses sujets les plus ordinaires étaient des *joueurs de cartes* ou *de dés*, et des *assemblées de soldats*. (Le Musée de Paris possède trois de ses tableaux : les *Vendeurs chassés du Temple ; une assemblée de buveurs*, et *une femme qui se fait donner la bonne fortune par deux bohémiennes*.)

MANFREDI (Eustache), célèbre mathématicien, naquit à Bologne le 20 septembre 1674. Dès ses premières années, son esprit donna les espérances les plus flatteuses. Il devint professeur de mathématiques à Bologne en 1698, et surintendant des eaux du Bolonais en 1704. La même année, il fut mis à la tête du collége de Montalte, fondé par Sixte-Quint à Bologne, pour des jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique. Il y rétablit la discipline, les bonnes mœurs et l'amour de l'étude, qui en étaient entièrement bannis. En 1711, il eut une place d'astronome à l'Institut de Bologne, et dès lors il renonça absolument au collége pontifical, à la jurisprudence dans laquelle il avait été nommé docteur, et à la poésie même qu'il avait toujours cultivée jusque là. (Il fit bâtir dans sa maison un observatoire, et il y admettait ses frères et ses sœurs qu'il avait initiés dans les sciences exactes, ainsi que plusieurs de ses amis.) Ses *Sonnets*, ses *Canzoni*, et plusieurs autres morceaux imprimés à Bologne, 1713, in-16, réimprimés en 1793, sont une preuve de la supériorité de ses talens dans ce genre. L'académie des Sciences de Paris et la société royale de Londres se l'associèrent, l'une en 1726, l'autre en 1729, et elles le perdirent en 1739. Les qualités de son cœur égalaient celles de son esprit. Bienfaisant, officieux, libéral, modeste, il se fit peu de jaloux et beaucoup d'amis. On a de lui : 1° *Ephemerides motuum cœlestium, ab anno* 1715 *ad annum* 1750, *cum introductione et variis tabulis*, Bologne, 1715-1725, en 4 vol. in-4. Le premier vol. est une excellente introduction à l'astronomie. Les trois autres contiennent les calculs. Ses deux sœurs l'aidèrent beaucoup dans cet ouvrage si pénible et si estimé pour son exactitude et sa justesse. 2° *De transitu Mercurii per solem anno* 1723, Bologne, 1724, in-4 ; *De annuis inerrantium stellarum aberrationibus*, Bologne, 1729, in-4. Il y réfute les astronomes qui regardaient ces *aberrations* comme l'effet de la parallaxe annuelle de la terre : sentiment aujourd'hui généralement reconnu pour faux, et qui était le fruit d'une excessive prévention en faveur du système de Copernic, auquel l'auteur fut toujours opposé. *Voyez* TYCHO. La *Vie* de Manfredi a été écrite par Fabroni ; on la trouve dans les *Vitæ Italorum*.

MANFRONE. *Voyez* GONZAGUE Lucrèce.

MANGEANT (Luc-Urbain), pieux et savant prêtre de Paris, naquit dans cette ville en 1656, et y mourut en 1727. Nous avons de lui deux *Editions* estimées, l'une de saint Fulgence, évêque de Ruspe, Paris, 1684, in-4 ; et l'autre de saint

Prosper, Paris, 1711, in-fol., avec des *Avertissemens* fort instructifs. (Il a donné aussi une édition de la Bible de Sacy, avec le latin et des notes, Liége, 1702, 3 vol. in-fol.)

MANGEART (Dom Thomas), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe, né à Metz en 1695; fit beaucoup d'honneur à son ordre par ses connaissances. Elles lui méritèrent les titres d'antiquaire, bibliothécaire et conseiller du duc Charles de Lorraine. Il préparait un ouvrage fort considérable, lorsque la mort l'enleva en 1762, avant qu'il eût mis le dernier ordre à son livre, dont on doit la publication à M. l'abbé Jacquin. Cette production a paru en 1763, in-fol., sous ce titre: *Introduction à la science des médailles, pour servir à la connaissance des dieux, de la religion, des sciences, des arts et de tout ce qui appartient à l'histoire ancienne, avec les preuves tirées des médailles.* Les traités élémentaires sur la science numismatique étant trop peu étendus, et les dissertations particulières trop prolixes, le savant bénédictin a réuni en un seul volume tous les principes contenus dans les premiers, et les notions intéressantes répandues dans les autres. Son ouvrage peut servir de supplément à l'*Antiquité expliquée* de dom Montfaucon. On a encore de lui une *Octave de sermons* avec un *Traité sur le purgatoire*, Nancy, 1739, 2 vol. in-12.

MANGENOT (Louis), chanoine du Temple, né à Paris en 1694, mort en cette ville le 9 octobre 1768, est connu par quelques *Eglogues*, dont la meilleure est le *Rendez-vous*: on y trouve agréablement réuni tout ce qui forme la beauté de ce genre de poésie. On a donné ses *OEuvres*, 1 vol. in-8, 1776.

MANGET (Jean-Jacques ou Jacob), né à Genève en 1652, s'était d'abord destiné à la théologie; mais il quitta cette étude pour celle de la médecine. L'électeur de Brandebourg lui donna des lettres de médecin honoraire de sa personne, en 1699; et Manget conserva ce titre jusqu'à sa mort, arrivée à Genève en 1742, à 90 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages; les plus connus sont: 1° *Bibliotheca anatomica*, 1699, 2 vol. in-fol. C'est un recueil de ce que les écrivains du 17e siècle ont publié de plus intéressant sur l'anatomie. 2° Une *Collection des diverses pharmacopées*, Genève, 1683, in-fol.; 3° *Bibliotheca pharmaceutico-medica*, 1703, 2 vol. in-fol.; 4° *Bibliotheca medico-practica*, 1739, 4 vol. in-fol.; 5° le *Sepulchretum* de Bonnet, avec des Commentaires, 1700, 3 vol. in-fol.; 6° *Bibliotheca chimica*, 1702, 2 vol. in-fol. avec fig.; 7° *Bibliotheca chirurgica*, 4 tom. en 2 vol. in-fol.; 8° *Bibliotheca scriptorum medicorum veterum et recentiorum*, Genève, 1731, 4 tom. en 2 vol. in-fol. Il a fait entrer dans cet ouvrage la *Bibliothèque des écrivains médecins* de Lindanus, augmentée par Merklin, avec un grand nombre de fautes qui s'y trouvaient. M. Eloy, médecin de Mons, en a donné une beaucoup plus exacte, Mons, 1778, 4 vol. in-4, etc. Tous les ouvrages de Manget sont en latin. Daniel Le Clerc, auteur d'une Histoire de la médecine, l'aida beaucoup. Un écrivain qui a enfanté tant de volumes, n'a pas pu être toujours original et exact; mais ses recueils sont utiles à ceux qui ne peuvent pas avoir des bibliothèques nombreuses. On trouve des détails sur Manget dans l'*Histoire littéraire de Genève* par Senebier, tome 2, et une *notice* sur sa vie dans les *Mémoires de Trévoux*, mars 1743.

MANGEY (Thomas), savant théologien anglais, chapelain de Witth-Hall, à Londres, prébendier de Durham, né à Léeds en 1684, mourut le 11 mars 1755. C'est à ses soins que l'on doit la belle édition de *Philon le juif* grec et latin, Londres, 1742, 2 vol. in-fol. Il a publié aussi plusieurs *Traités* contre Toland, pour prouver la divinité de J.-C., et il a encore laissé des *Sermons*.

* MANGIN (Charles), architecte, né à Mitry, près de Meaux, le 2 mars 1721. On lui doit plusieurs bâtimens publics existans à Paris, qui font honneur à son goût et à son intelligence; tels que la *Halle-aux-Blés*, la *Gare*, le *Séminaire*

du Saint-Esprit, les *fondations* et l'*élévation* du portail de la ci-devant église de Saint-Barthélemi, la *restauration du portail* de Saint-Sulpice, l'*élévation* de ses tours, l'*Eglise* du Gros-Caillou et un grand nombre d'autres bâtimens, tels que la maison de la Rive, des châteaux, etc., etc. Il est mort à Nantes où il s'était retiré depuis quelques mois le 4 février 1807, âgé de 86 ans.

* MANGIN, grand-vicaire du diocèse de Langres, sa patrie, a publié : 1° *Question nouvelle et intéressante sur l'électricité*, 1749, in-12; 2° *Introduction au saint ministère*, 1750, in-12; 3° *Annonces dominicales*, 1757, 3 vol. in-12; 4° *Science des confesseurs*, 1757, 6 vol. in-12; 5° *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Langres et de celui de Dijon*, 1766, 3 vol. in-12.

MANGOLD (Joseph), né à Rhelingen en Souabe, en 1716, entra chez les jésuites et enseigna avec réputation la philosophie dans l'université d'Ingolstadt. Il y publia sur la nature de la lumière et sur les couleurs un Traité qui fit beaucoup de bruit, intitulé : *Systema luminis et colorum, novam de refractione theoriam complectens, cum prævia dissertatione de sono*, Ingolstadt, 1753, in-8. On y observa des vues neuves qui, dans une matière où il s'en faut bien que toutes les recherches soient épuisées, pouvaient conduire à des résultats intéressans. (*Voyez* GRIMALDI.) Il donna ensuite un cours entier de *Philosophie*, Ingolstadt, 1755, 3 vol. in-4. Il enseigna la théologie pendant sept ans, et remplit divers emplois honorables, jusqu'à la suppression de la société. A cette époque, il fut continué dans le gouvernement du collége, par la volonté expresse de l'évêque-prince et du magistrat d'Augsbourg, et s'acquitta de cette charge avec autant de zèle que de prudence pendant 14 ans. Le pape Pie VI, à son passage par Augsbourg, en 1782, lui fit un accueil très distingué, l'appelant *venerabilis pater*. Il mourut à Augsbourg, le 11 mai 1787, à l'âge de 71 ans.

MANGOT (Claude), fils d'un avocat de Loudun en Poitou, fut protégé par le maréchal d'Ancre, et, par un caprice singulier de la fortune, il devint en moins de dix-huit mois premier président de Bordeaux, secrétaire d'état et garde-des-sceaux en 1616. Après le massacre de son protecteur, il fut obligé de remettre les sceaux, et mourut dans l'obscurité. — Son frère, Jacques MANGOT, célèbre avocat général au parlement de Paris, mort en 1587, à 36 ans, était un magistrat éloquent, intègre et ennemi de la brigue, de la fraude et des factions. Il donnait tous les ans aux pauvres la dixième partie de son revenu. On ne lui reprochait qu'une longueur assommante dans ses plaidoyers, qui ont été publiés, de même que quelques pièces de vers latins.

MANHART (François-Xavier), né à Inspruck en 1696, jésuite en 1712, mort à Hall, petite ville du Tyrol, en 1773, s'est distingué dans divers genres de littérature, et a enseigné la plupart des sciences dans différens colléges et académies, avec une réputation brillante. On a de lui : 1° *Dissertationes theologicæ de indole, ortu, ac progressu et fontibus sacræ doctrinæ*, Augsbourg, 1749, in-8; 2° *Bibliotheca domestica bonarum artium ac eruditionis studiosorum usui instructa et aperta*, Augsbourg, 1762, in-8; 3° *Idea magni Dei, contra atheismum hujus ævi*, Augsbourgs 1765, in-8; 4° *Antiquitates christianorum*, Augsbourg, 1767, in-8.

MANILIUS ou MANLIUS (Marcus), poète latin sous Tibère, a composé en vers un ouvrage intitulé *Astronomiques*, dont il ne nous reste que cinq livres, qui traitent des étoiles fixes. Il ne faut pas s'attendre à y trouver des lumières propres à éclaircir la marche ou la nature des globes célestes, ni même, d'une manière directe, les notions d'astronomie, telles que Ptolémée et les anciens observateurs du ciel nous les ont transmises. C'est à proprement parler un traité d'astrologie, où sont rassemblés tous les contes que la crédulité des païens avait adoptés sur la puissance des astres ; mais où l'on voit cependant en même temps l'idée qu'ils avaient de l'état physique du ciel. Manilius était vraiment

poète ; son imagination était riche et féconde, ses descriptions pittoresques et attachantes ; mais il est souvent négligé, obscur, prolixe, verbiageur et inégal : ses chutes répondent quelquefois si peu aux passages qu'elles terminent, qu'on aimerait presque mieux voir le vers imparfait. Ce poème contient des passages admirablement conformes aux notions que nous donne l'histoire sainte. Manilius avait une idée plus juste du déluge que tous nos faiseurs de systèmes ; il rend d'une manière énergique et vraie le tableau de ce mémorable événement.

Concutitur tellus, validis compagibus hærens ;
Subducitque solum pedibus : natat orbis in ipso :
Et vomit oceanus pontum, sitiensque resorbet ;
Nec sese ipse capit : sic quondam merserat urbes,
Humani generis cum solus constitit hæres
Deucalion, scopuloque orbem possedit in uno.

(Sous le règne de Constantin le poème de Manilius qui était resté ignoré jusque à, fut découvert par Julius Firmicus : mais la copie en était très imparfaite ; il y ajouta un commentaire ou plutôt la traduction en prose. Pogge trouva ce même poème dans le 15e siècle ; ce fut Muller (Regiomontanus) qui le publia en 1473, petit in-fol.) Les meilleures éditions de cet ouvrage sont celles de Paris, *ad usum delphini*, 1679, in-4 ; de Londres avec les notes de Bentley, 1739, in-4 ; de Londres, 1783, avec les notes de Scaliger, de Bentley et de Burton. M. Pingré, chanoine et bibliothécaire de Sainte-Geneviève, en a donné une traduction française, avec de très bonnes notes, Paris, 1787, 2 vol. in-8 ; il y a joint les *Aratées* de Cicéron.

MANLIUS CAPITOLINUS (Marcus), célèbre consul et capitaine romain, se signala dans les armées dès l'âge de 16 ans. Il se réveilla dans le Capitole, aux cris des oies, lorsque Rome fut prise par les Gaulois, et repoussa les ennemis, qui voulaient surprendre cette forteresse. Ce service important lui fit donner le surnom de *Capitolin* et de *Conservateur de la ville*, l'an 390 avant J.-C. Manlius se servit du crédit que lui donnèrent ses exploits pour soulever la populace. Il était jaloux du crédit de Camille qui avait vaincu les Gaulois, et qui conservait la dictature. (Il voulut la lui ravir en ameutant le peuple, et en accusant plusieurs sénateurs, amis de Camille, de s'être partagé l'or destiné à payer les Gaulois. Il vendit son patrimoine pour payer, disait-il, les taxes infligées au peuple : mais il ne se borna pas à cela.) Manlius proposa l'abolition de toutes les dettes dont le peuple était chargé : projet injuste, invasion de la propriété des citoyens, et un des moyens favoris que les ambitieux qui ont voulu faire servir le peuple à leurs intrigues, ont souvent employés. (*Voy.* GRACCHUS, DRUSUS.) A. Cornelius Cossus, dictateur, le fit arrêter comme rebelle. Le peuple prit le deuil et délivra son défenseur. L'ambitieux Romain profita mal de sa liberté : il excita une nouvelle sédition. La conjuration éclate ; les tribuns du peuple citent Manlius, le chef des factieux, et se rendent ses accusateurs. L'assemblée se tenait dans le champ de Mars, à la vue du Capitole que Manlius avait sauvé. Cet objet parlait fortement en sa faveur : les juges s'en aperçurent ; on transporta ailleurs le lieu des comices, et Manlius, condamné comme conspirateur, fut précipité du haut du roc Tarpéien, l'an 384 avant J.-C. Il y eut une défense expresse qu'aucun de sa famille ne portât à l'avenir le surnom de *Marcus*, et qu'aucun patricien n'habitât dans la citadelle où il avait eu sa maison. Manlius est le sujet d'une *tragédie* de la Fosse, très estimée.

MANLIUS TORQUATUS, consul et capitaine romain, fils de *Manlius Imperiosus*, avait l'esprit vif, mais peu de facilité à parler. Son père, n'osant le produire à la ville, le retint à la campagne parmi des esclaves. Ce procédé parut si injuste à Marcus Pomponius, tribun du peuple, qu'il le cita pour en rendre compte. Manlius le fils, indigné qu'on poursuivît son père, alla secrètement chez le tribun, et, le poignard à la main, lui fit jurer qu'il abandonnerait son accusation. Cette action de générosité toucha le peuple, qui le nomma l'année d'après tribun militaire. La guerre contre les Gaulois s'étant allumée, un

d'entre eux proposa un combat singulier avec le plus vaillant des Romains. Manlius s'offrit à combattre ce téméraire, le tua, lui ôta une chaîne d'or qu'il avait au cou et la mit au sien. De là lui vint le surnom de *Torquatus*, qui passa ensuite à ses descendans. Quelques années après, il fut créé dictateur, et eut la gloire d'être le premier Romain qui fut élevé à la dictature avant que d'avoir géré le consulat. Il fut souvent consul depuis; il l'était l'an 340 avant Jésus-Christ, pendant la guerre contre les Latins. Le jeune Manlius, son fils, accepta, dans le cours de cette guerre, un défi qui lui fut présenté par un des chefs des ennemis. Les généraux romains avaient fait défendre d'en accepter aucun; mais le jeune héros, animé par le souvenir de la victoire que son père avait remportée dans une pareille occasion, attaqua et terrassa son adversaire. Victorieux, mais désobéissant, il revint au camp, où il reçut, par ordre de son père, une couronne et la mort. Manlius Torquatus, après cette exécution vertueusement barbare, vainquit les ennemis près du fleuve Veseris, dans le temps que son collègue Décius Mus se dévouait à la mort pour sa patrie. On lui accorda l'honneur du triomphe; mais les jeunes gens, indignés de la cruauté qu'il avait exercée à l'égard de son fils, ne voulurent pas aller au devant de lui. On donna depuis le nom de *Manliana dicta* à tous les arrêts d'une justice trop exacte et trop sévère. (Mme de Villedieu a fait sur cet événement une *Tragédie* intitulée *Manlius*, 1662.)—Un autre Manlius-Torquatus fut consul romain vers l'an 235 avant Jésus-Christ. Il soumit la Sardaigne, vainquit Asdrubal, et mérita d'être désigné une troisième fois pour le consulat; mais il le refusa, en faisant valoir la faiblesse de ses yeux. « Rien ne serait plus imprudent, » leur dit-il, qu'un homme qui ne pouvant rien voir que par des yeux étrangers, prétendrait où souffrirait qu'en le faisant chef et général, on lui confiât la vie et la fortune des autres. » Et comme quelques jeunes gens se joignaient aux anciens pour le presser, Torquatus ajouta : « Si j'étais consul, je ne pourrais souffrir la licence de vos mœurs, ni vous la sévérité de mon joug. »

* MANNE (Louis-Charles-Joseph de), l'un des conservateurs et administrateurs de la bibliothèque royale pour les livres imprimés, naquit à Paris le 19 septembre 1773. Le temps qu'il n'employait pas aux fonctions de sa place, était destiné spécialement à des recherches géographiques. Il a publié en 1802 une *Notice raisonnée des ouvrages de d'Anville*, à laquelle M. Barbier du Bocage a fourni des remarques et quelques détails. Depuis long-temps il s'occupait à élever à ce célèbre géographe un monument digne de lui. Seul propriétaire des planches gravées, des dessins et du fonds des cartes de d'Anville, il se proposait de donner une édition complète de ses *OEuvres* : elle était même annoncée en 6 vol. in-4, dont l'impression était commencée à l'imprimerie royale depuis plusieurs années : ce savant n'a pu la voir terminer. Il est mort à Paris le 28 juillet 1832. C'était un homme instruit, modeste et sage. Nous croyons savoir que ses principes religieux ne se bornaient pas à la théorie. Eprouvé par de longues souffrances, il n'a point attendu ses derniers momens pour recevoir les sacremens; il les a demandés avec instance. Ses sentimens de foi et de résignation ont édifié et consolé ceux qui l'approchaient : sa maladie ne tenait point à l'épidémie qui régnait alors dans la capitale. De Manne était membre du conseil de la société asiatique.

MANNING (Robert), prêtre catholique, né en Angleterre, vint faire ses études à Douai dans le collége anglais, et y prit les ordres. Il y fut ensuite professeur de théologie, et se livra à la controverse contre les protestans. Retourné dans son pays, il y exerça avec beaucoup de zèle les fonctions de missionnaire. On a de lui les ouvrages suivans : 1° *La Controverse moderne*, 1720; 2° *La Conversion et la réformation de l'Angleterre comparées*, 1725; 3° *Le Combat singulier*. Il mourut dans le comté d'Essex le 4 mars 1730.

MANNORY (Louis), né à Paris, en

1696, avocat au parlement, s'est distingué autant dans la littérature que dans le barreau. (Il avait été condisciple de Voltaire sous le Père Porée; mais leur amitié cessa en 1746, lorsque Mannory se chargea de la cause de Travenol contre le nouvel académicien.) On a de lui: 1° une *Traduction* de l'Oraison funèbre de Louis XIV par le Père Porée; l'original est bien rendu; 2° des *Observations* critiques sur quelques tragédies de Voltaire, qui montrent qu'il connaissait les règles de l'art dramatique; 3° *Voltariana*, 1748: c'est un Recueil de critiques contre Voltaire; 4° des *Mémoires* et des *Plaidoyers*, qui ont été recueillis en 18 volumes in-12. Mannory mourut en 1777.

MANNOZZI ou Mannozi (Jean), dit Jean *de Saint-Jean*, du nom du lieu de sa naissance, qui est un village près de Florence, fut un peintre célèbre. Cet artiste, mort en 1636, âgé de 46 ans, a illustré l'école de Florence, par la supériorité de son génie. Il entendait parfaitement la poétique de son art; rien n'est plus ingénieux et mieux exécuté que ce qu'il peignit dans les salles du palais du grand duc, pour honorer, non les vertus politiques de Laurent de Médicis, mais son caractère bienfaisant et son goût pour les beaux-arts. Mannossi réussissait particulièrement dans la peinture à fresque. Le temps n'a point de prise sur les ouvrages qu'il a faits en ce genre: ses couleurs sont, après plus d'un siècle, aussi fraîches que si elles venaient d'être employées. Ce maître était savant dans la perspective et dans l'optique. Il a si bien imité des bas-reliefs de stuc, qu'il faut y porter la main pour s'assurer qu'ils ne sont point de sculpture.

MANRIQUEZ (Ange), de Burgos, moine de l'ordre de Cîteaux, docteur en théologie à Salamanque, évêque de Badajoz l'an 1645, naquit en 1577, à Burgos. Il est mort l'an 1649, après avoir donné les *Annales* de son ordre; on y chercherait en vain l'exactitude et la critique. (Il a fait d'autres ouvrages dont on trouve la liste dans la *Nova Bibliotheca hispana*, de Nicol. Antonio.)

MANSARD (François), fameux architecte français, né (à Ax et non) à Paris en 1598, mourut en 1666. Cet artiste, si applaudi du public, avait beaucoup de peine à se satisfaire lui-même. Colbert lui ayant demandé ses plans pour les façades du Louvre, il lui en fit voir dont ce ministre fut si content, qu'il voulut lui faire promettre qu'il n'y changerait rien. L'architecte refusa de s'en charger à ces conditions, *voulant toujours*, répondit-il, *se réserver le droit de mieux faire*. Les magnifiques édifices élevés sur les plans de Mansard sont autant de monumens qui font honneur à son génie et à ses talens pour l'architecture. Il avait des idées nobles et magnifiques pour le dessin général d'un édifice, et un goût exquis et délicat pour tous les genres d'architecture qu'il employait. Ses ouvrages ont embelli Paris, ses environs et la province. Les principaux sont: le *Portail de l'église des Feuillans*, rue Saint-Honoré; l'*Eglise des filles Sainte-Marie*, rue Saint-Antoine; le *Portail des Minimes* de la place royale, une partie de l'*hôtel de Conti*, l'*hôtel Bouillon*, celui de *Toulouse*, et l'*hôtel de Jars*. L'*Eglise du Val-de-Grâce* a été bâtie sur son dessin, et conduite par ce célèbre architecte jusqu'au dessus de la grande corniche du dedans; mais des envieux lui firent interrompre ce magnifique bâtiment, dont on donna la conduite à d'autres architectes. Mansard a aussi fait les dessins du *château de Maisons*, dont il a dirigé les bâtimens et les jardins. Il a fait encore construire une infinité d'autres superbes châteaux: ceux de *Balleroy* en Normandie, de *Choisy-sur-Seine*, de *Gèvres* en *Brie*, une partie de celui de *Fresne*, où il y a une chapelle qu'on regarde comme un chef-d'œuvre d'architecture, etc. C'est lui qui a inventé cette sorte de couverture brisée qu'on nomme *mansarde*.

MANSARD (Jules Hardouin), neveu du précédent, né à Paris en 1645, mort en 1708, à 63 ans, était fils d'un premier peintre du cabinet du roi nommé Jules Hardouin qui avait épousé une sœur de François Mansard. Il fut chargé

de la conduite de presque tous les bâtimens de Louis XIV. C'est sur ses dessins qu'on a construit la *galerie du Palais-Royal*, la *place de Louis-le-Grand*, celle *des Victoires*. Il a fait le *dôme des Invalides*, et a mis la dernière main à cette magnifique église, dont le premier architecte fut Libéral Bruant. Mansard a encore donné le plan de la *maison de Saint-Cyr*, de la *cascade de Saint-Cloud*, de la *ménagerie*, de *l'orangerie*, des *écuries*, du *château de Versailles*, et de la *chapelle*, son dernier ouvrage, qu'il ne put voir finir avant sa mort.

MANSFELD (Pierre-Ernest, comte de), d'une des plus illustres maisons d'Allemagne et des plus fécondes en personnages recommandables, naquit en 1517. Il fit ses premières armes en Afrique, sous Charles-Quint, et se distingua au siége de Landreci. Mansfeld fut fait prisonnier en 1552, dans Ivoy, où il commandait; depuis il servit les catholiques à la bataille de Montcontour, et contribua beaucoup à la victoire. Ses talens le firent employer dans les affaires les plus délicates. Devenu gouverneur de Luxembourg, il maintint la tranquillité dans cette province, tandis que le reste des Pays-Bas était en proie aux malheurs de la guerre civile. Les Etats lui témoignèrent leur gratitude, en plaçant sur la porte de l'hôtel de ville l'inscription suivante : *In Belgio, omnia dum vastat civile bellum, Mansfeldus, bello et pace fidus, hanc provinciam in fide continet servatque illæsam, cum summo populi consensu et hilari jucunditate*. Il eut ensuite le commandement général des Pays-Bas, et mourut à Luxembourg en 1604, à 87 ans, avec le titre de *prince du Saint-Empire*. Son mausolée en bronze qu'on voit dans la chapelle de son nom, qui joint l'église des Recollets à Luxembourg, est un ouvrage admirable. Louis XIV ayant pris cette ville en 1684, fit enlever quatre pleureuses d'un grand fini, qui décoraient ce monument. Mansfeld réunissait le goût des sciences et celui de la guerre, aimait et encourageait les arts, avait l'esprit vaste et porté aux grandes choses. Pendant qu'il était gouverneur du Luxembourg, il bâtit à côté de la capitale, dans un endroit champêtre et pittoresque, un palais superbe, qui dans son siècle a passé pour un chef-d'œuvre de magnificence et d'architecture ; mais ce grand ouvrage a peu duré. La mort du maître a été l'époque de sa décadence. C'est bien à tort qu'on lit sur la porte du parc : *Immortalis gloriæ parens labor*. Ce vaste bâtiment, qui se démolissait assez bien de lui-même, a été presque entièrement rasé, et le beau parc dévasté, en 1777 ; et cela sans aucun intérêt ni profit réel, l'esprit rongeur de ce siècle s'attachant aux pierres mêmes et aux arbres consacrés par la plus respectable vétusté. On peut voir ce magnifique palais gravé et décrit dans le *Theatrum urbium Belgicæ Regiæ*, de Blaeu. Mansfeld y avait placé ou inséré dans les murs des antiquités sans nombre qu'il avait rassemblées dans la province et les pays voisins : le Père Alexandre Wiltheim en a donné l'explication dans ses *Luciliburgensia*. Une chose singulière, qui marque que ce gouverneur avait l'esprit ou du moins le goût un peu païen, c'était une belle fontaine, dédiée aux mânes d'une de ses deux épouses (Marie de Montmorency.) Cette fontaine était environnée de toutes sortes d'antiquités. On y lisait l'inscription suivante :

Quiescentibus carissimæ uxoris manibus
Tranquillam undam sacravit.
Æterni sui amoris testes
Latentes vasta sub rupe lymphas erui,
Vivo lapide cingi,
Æternasque fluere
Jussit.
P. E. C. M.

L'abbé Schannat a donné l'*Histoire* du comte de Mansfeld en latin, Luxembourg, 1707, in-12.

* MANSFELD (Charles, prince de) fils du précédent, né en 1543, se signala dans les guerres de Flandre et de Hongrie, et mourut en 1595, sans postérité, après avoir battu les Turcs, qui voulaient secourir la ville de Gran (Strigonie), qu'il assiégeait. — Charles, comte de Mansfeld, son frère puîné, étudia en droit à Louvain, devint successivement

chanoine de Sainte-Gudule à Bruxelles, conseiller au conseil de Luxembourg, doyen de Sainte-Gudule; maître de cérémonies de la chapelle de la cour de Bruxelles, et aumônier général des troupes des Pays-Bas. Il mourut en 1647, après avoir montré par ses écrits et ses actions qu'il avait fait une étude particulière des devoirs de son état et de ses emplois. On a de lui : 1° *Paratitla decreti*, Louvain, 1615, in-8 ; il y parle des devoirs des ecclésiastiques; 2° *Utriusque juris concors discordia*, Luxembourg, 1619, in-8. Il y concilie les lois avec les canons qui paraissent se contredire. 3° *Cœnobitica*, ibid., 1625, in-8. Il y traite de l'origine et de la vie des chanoines. 4° *Miles christianus*, in-12; 5° *Castra Dei, sive de parochia, religione et disciplina militum*, 1642, in-4.

MANSFELD (Ernest de), fameux général, fils naturel de Pierre-Ernest et d'une dame de Malines, naquit en 1585, et fut élevé à Bruxelles dans la religion catholique par son parrain, l'archidue Ernest d'Autriche. Il servit utilement le roi d'Espagne dans les Pays-Bas, et l'empereur en Hongrie, avec son frère Charles, comte de Mansfeld. Sa bravoure le fit légitimer par l'empereur Rodolphe II. Mais les charges de son père et les biens qu'il possédait dans les Pays-Bas espagnols lui ayant été refusés, il se jeta, en 1610, dans le parti des protestans, les sectes ennemies de l'Eglise catholique présentant dans tous les états une porte toujours ouverte, et des ressources toujours prêtes à la sédition et à la révolte. Devenu l'un des plus dangereux ennemis de la maison d'Autriche, qui l'appelait l'*Attila de la chrétienté*, il se mit en 1618 à la tête des révoltés de Bohême, et s'empara de Pilsen en 1619. La défaite de ses troupes, en différens combats, ne l'empêcha pas de se jeter dans le Palatinat. Il y prit plusieurs places, ravagea l'Alsace, s'empara d'Haguenau, et défit les Bavarois. Enfin, il fut entièrement défait lui-même par le prince de Walstein, à la bataille de Dassou, au mois d'avril 1626. Ayant cédé au duc de Weimar les troupes qui lui restaient, il voulut passer dans les états de Venise; mais il tomba malade dans un village entre Zara et Spalatro, et y rendit le dernier soupir le 20 novembre 1626, à 41 ans. Il ne voulut point mourir dans le lit. Revêtu de ses plus beaux habits, l'épée au côté, il expira droit, appuyé sur deux domestiques. Parmi les actions de ce fameux capitaine et de cet homme singulier, il n'y en a certes pas de plus bizarre que celle qu'on va lire. Instruit, à n'en pouvoir douter, que Cazel, celui de ses officiers auquel il se fiait le plus, communiquait le plan de ses projets au chef des Autrichiens, il ne montra ni humeur ni ressentiment. Il fit donner au traître 300 rixdales, avec une lettre pour le comte de Bucquoy, conçue en ces termes : « Cazel étant votre affectionné serviteur, » et non pas le mien, je vous l'envoie, » afin que vous profitiez de ses services. » Ernest passe, avec raison, pour l'un des plus grands généraux de son temps. Jamais capitaine ne fut plus patient, plus infatigable, ni plus endurci au travail, aux veilles, au froid et à la faim. Il mettait des armées sur pied, et ravageait les provinces de ses ennemis avec une promptitude presque incroyable. Les Hollandais disaient de lui : *Bonus in auxilio, carus in pretio* : c'est-à-dire, qu'il rendait de grands services à ceux qui l'employaient, mais qu'il les faisait payer bien cher.

MANSFELD (Henri-François, comte de), de la même maison que les précédens, se signala dans les guerres pour la succession d'Espagne. Il mourut à Vienne en 1711, à 74 ans, après avoir été prince du Saint-Empire et de Fondi, grand d'Espagne, maréchal de camp, général des armées de l'empereur, général de l'artillerie, ambassadeur en France et en Espagne, président du conseil aulique de guerre et grand chambellan de l'empereur.

MANSI (Jean-Dominique), savant prélat de la congrégation des clercs réguliers de la Mère de Dieu, puis archevêque de Lucques, né dans cette ville en 1692, mort le 27 septembre 1769, est connu par la *Traduction* en latin des

Commentaires et du Dictionnaire de la Bible de dom Calmet, et par le *supplément* à la nouvelle édition des Conciles faite à Venise, 1728-1732. On désirerait plus de netteté et de pureté dans le latin de ce pieux archevêque. On peut consulter *Commentaria de vita et scriptis Joannis Dominici Mansi*, par Antoine Zatta, Venise, 1772, in-fol. (Mansi avait établi à Lucques, dans la maison de son ordre, une académie spécialement consacrée à l'étude de la liturgie et de l'histoire ecclésiastique.)

MANSION (Colard), imprimeur et écrivain du 15e siècle, selon la plus commune opinion était de Bruges, où il a passé presque toute sa vie, et où il introduisit l'art de l'imprimerie. (Le premier livre sorti de ses presses a pour titre : *Jardin de Dévotion*, Bruges, sans date, 1473 ou 74, suivant M. Van-Praet). On a de lui : 1° les *Métamorphoses d'Ovide moralisées*, *traduites en français par Mansion*, *du latin de Thomas Waleys*, *jacobin*, *et par lui imprimées en* 1484, in-fol.; 2° *La pénitence d'Adam*, traduite du latin, manuscrit à la bibliothèque du roi de France, n° 7864. 3° On lui attribue encore la *Traduction* de la Consolation de Boèce, qu'il imprima en 1477, et du Dialogue des créatures, Lyon, 1483.

* MANSO (Jean-Gaspard-Frédéric), recteur du gymnase de Ste.-Marie-Madeleine à Breslau, naquit le 26 mars 1760 à Zella, bourg du duché de Gotha, et mourut le 9 juin 1826. Elevé sous les yeux de son père, il étudia d'abord les langues anciennes; il n'avait pas encore 17 ans qu'il avait déjà lu la plupart des classiques latins, et *traduit Hésiode* et *Théocrite*. Il termina son éducation au gymnase de Gotha et à l'université d'Iéna. De retour à Gotha, il fut d'abord précepteur, puis professeur au gymnase. Appelé en 1790 à Breslau, il occupa successivement les places de pro-recteur, de recteur et enfin de premier professeur du gymnase de Ste.-Marie. Il a laissé deux volumes de *poésies diverses*, sous le nom de *Bosquets poétiques*; des traductions en vers des *Géorgiques de Virgile*, Iéna, 1783, in-12; des *Idylles de Bion et de Moschus*, Gotha, 1785, in-12; de l'*OEdipe* de Sophocle, 1785, in-8, et d'une partie de la *Jérusalem délivrée*; *Essais sur quelques sujets de la mythologie des Grecs et des Romains*; *Sparte*, *essai pour l'éclaircissement de l'histoire et de la constitution de cet état*; *Vie de Constantin le Grand*; *les Ostrogoths en Italie*, ou l'*Histoire de l'empire des Ostrogoths en Italie*, Breslau, 1826, in-8. On remarque dans ses écrits un goût très pur, beaucoup d'érudition et une connaissance très approfondie des auteurs qu'il a traduits.

MANSTEIN (Christophe-Hermann de), né à Pétersbourg le 1er septembre 1711, servit long-temps et avec distinction dans les armées de Russie en qualité de colonel. Il passa en 1745 au service du roi de Prusse, fut nommé général-major d'infanterie en 1754, et se distingua dans toutes les occasions par sa bravoure et son habileté dans l'art de la guerre. En 1757, il fut blessé à la bataille de Kolin, et peu de temps après tué près de Leutmeritz, universellement regretté par tous ceux qui l'avaient connu; les ennemis mêmes lui donnèrent des larmes. Manstein, dans les momens de loisir que lui laissait le métier pénible de la guerre, se livrait à l'étude. Il savait la plupart des langues de l'Europe. On a de lui des *Mémoires historiques*, *politiques et militaires sur la Russie*, Lyon, 1772, 2 vol. in-8, avec des plans et des cartes. Ces Mémoires commencent à la mort de Catherine Ire, en 1727, et finissent en 1744. Ils contiennent les événemens dont il a été le témoin oculaire, ou dont il a eu une connaissance particulière. Il a ajouté un *Supplément* où il remonte aux temps des anciens czars, et s'étend surtout sur Pierre Ier. Il y donne à la fin de l'ouvrage une idée du militaire, de la marine, du commerce, etc., de ce vaste empire. C'est un morceau d'histoire aussi précieux par la candeur de l'historien, témoin des faits qu'il raconte, qu'intéressant par rapport aux faits eux-mêmes. Hume ayant reçu l'original français de ces Mémoires, les fit

traduire en anglais et les publia à Londres : il en parut peu après une traduction allemande à Hambourg. M. Huber publia une édition française à Leipsick en 1771, et, l'année d'après, Voltaire publia celle de Lyon. Il en a paru une nouvelle édition augmentée en 1781. On sait que Voltaire, à la prière de l'auteur, avait retouché le stile de ces *Mémoires*, et que cette correction donna lieu à l'anecdote *du linge sale*, qui a indisposé si fort le roi de Prusse contre le *blanchisseur*. *Voyez* FRÉDÉRIC II.

MANTEGNA (André), peintre et graveur, né dans un village près de Padoue en 1430, fut d'abord occupé à garder les moutons. On s'aperçut qu'au lieu de veiller sur son troupeau, il s'amusait à dessiner : on le plaça chez un peintre, qui charmé de sa facilité, de son goût dans le travail, et de sa douceur dans la société, l'adopta pour son fils et l'institua son héritier. Mantegna, à l'âge de 17 ans, fut chargé de faire le tableau de l'autel *Sainte-Sophie* de Padoue, et les *quatre Evangélistes*. Jacques Bellin, admirateur de ses talens, lui donna sa fille en mariage. Mantegna fit, pour le duc de Mantoue, le *Triomphe de César*, qui a été gravé de clair-obscur, en 9 feuilles : c'est le chef-d'œuvre de ce peintre. Le duc, par estime pour son rare mérite, le fit chevalier de son ordre. On attribue communément à Mantegna l'invention de la gravure au burin pour les estampes. Cet artiste mourut à Mantoue, vers l'année 1505. (Le musée de Paris possède quatre tableaux de ce maître, et quelques gravures. Les tableaux représentent le *Parnasse*, les *Vices chassés par la Sagesse*, un *Calvaire*, et *la Vierge sur un trône avec l'enfant Jésus*.

MANTÉLIUS (Jean), né à Hasselt, ville du comté de Looz, dans la principauté de Liége, le 23 septembre 1599, se fit augustin, enseigna les belles-lettres et surtout la rhétorique avec distinction, fut successivement prieur à Anvers, à Bruxelles, à Ypres, à Hasselt, à Cologne, visiteur de sa province, et mourut le 23 février 1676. On a de lui : 1° *Hasseltum*, Louvain, 1663, in-4. C'est une description de la ville de Hasselt et des environs ; 2° *Historiæ lossensis libri decem*, Liége, 1717, in-4. Cette histoire, écrite d'un beau stile et mêlée de réflexions agréables, est utile pour l'histoire générale des Pays-Bas. On voit à la fin *Stemma comitum lossensium*, par le même auteur ; puis une collection de diplômes et une petite description historique des villes du comté de Looz, par Laurent Robyns, avocat de Liége. 3° *Carte* de la principauté de Liége et comté de Looz, Amsterdam, 1639. Celle du Père Le Clerc, jésuite, est beaucoup plus exacte et mieux exécutée. Mantélius a encore fait un grand nombre d'ouvrages ascétiques, écrits en latin d'un stile fort poli, et quelques pièces de vers.

MANTICA (François), cardinal, né à Udine en 1534, enseigna le droit à Padoue avec réputation, et fut attiré à Rome par le pape Sixte-Quint, qui lui donna une charge d'auditeur de Rote. Clément VIII le fit cardinal en 1596. Il mourut à Rome le 28 janvier 1614, à 80 ans. On a de lui : 1° *De conjecturis ultimarum voluntatum libri XII*, in-fol. ; 2° un traité intitulé : *Lucubrationes vaticanæ*, *seu De tacitis et ambiguis conventionibus*, 2 vol. in-fol. ; 3° *Decisiones Rotæ romanæ*, in-4.

MANTINUS (Jacques), médecin, né en Espagne, s'acquit par son art une grande réputation à Venise, au commencement du 16ᵉ siècle ; il était versé dans les langues savantes. On a de lui des traductions en latin de quelques ouvrages d'Avicenne et d'Averroës : 1° *Paraphrasis Averrois de partibus et generatione animalium*, Rome, 1621, in-fol. Il a suivi une version hébraïque qui avait été faite d'après l'arabe. 2°... *Super libros Platonis de republica*, Rome, 1539 ; 3° *Avicennæ Fen IV primi*, *de universali ratione medendi*, *versio latina*, Venise, 1530, etc.

MANTUA (Marc). *Voyez* BENAVIDIO.

MANTUAN (Jean-Baptiste), célèbre graveur italien, père de Diana Mantuana, qui s'est aussi distinguée dans cet art. Le père et la fille ont laissé plusieurs morceaux au burin.

MANTUAN. *Voyez* SPAGNOLI.

MANUCE (Alde), l'ancien, *Aldus Pius Manutius*, célèbre imprimeur italien, était né en 1447 à Bassiano, bourgade du duché de Sarmoneta dans l'état romain, ce qui le fit surnommer *Bassianus*. Il fut chef de la famille des Manuce, imprimeurs de Venise, illustres par leurs connaissances. Il fut le premier qui imprima le grec correctement et sans beaucoup d'abréviations. Ce savant et laborieux artiste mourut à Venise, en 1515, âgé de près de 70 ans. Comme il craignait d'être détourné de ses travaux par les oisifs, dont les grandes villes sont remplies, ainsi que les petites, il avait mis à la porte de son cabinet un avis à celui qui venait l'interrompre, *de ne l'importuner que pour des choses nécessaires, et de s'en aller dès qu'il les aurait satisfaits*. On a de lui : 1° *Grammaire grecque*, in-4; 2° des *Notes* sur Horace et sur Homère, et d'autres ouvrages qui ont rendu son nom immortel. Scaliger dit qu'Erasme a été correcteur de l'imprimerie de Manuce; mais Erasme assure qu'il n'avait point corrigé d'autres ouvrages de cet imprimeur que ceux qu'il lui donnait à mettre sous la presse. On peut consulter *la Vie d'Alde-Manuce l'ancien*, par Unger, deuxième édition, augmentée par Geret, Wittemberg, 1753, in-4. Elle est curieuse, mais remplie de digressions inutiles. La *Vie* du même imprimeur par Manni est plus correcte et plus intéressante.

MANUCE (Paul), fils du précédent, né à Venise en 1512, fut chargé pendant quelque temps de la bibliothèque vaticane par Pie IV, qui le mit à la tête de l'imprimerie apostolique. C'était un homme d'une complexion faible et d'un travail infatigable. Pour que ses livres eussent toute la perfection qu'il était capable de leur donner, il laissait un long intervalle entre la composition et l'impression. On prétend même qu'il n'achevait qu'à la fin de l'automne les lettres qu'il avait commencées au printemps. Son assiduité à l'étude avança sa mort, arrivée à Rome le 6 avril 1574. Tous ses ouvrages sont écrits en latin avec pureté et avec élégance. On estime principalement : 1° ses *Commentaires* sur Cicéron, surtout sur les Epîtres familières et sur celles à Atticus; 2° des *Epîtres* en latin et en italien, qui furent très recherchées, in-12, 1566; 3° les Traités *De legibus romanis*, in-8; 4° *De dierum apud Romanos veteres ratione; 5° De senatu romano; 6° De comitiis romanis*. Tous ces écrits sont pleins d'érudition.

MANUCE (Alde), *le Jeune*, né à Venise le 13 févier 1547, hérita du savoir et de la vertu de Paul Manuce son père. Il professa à Venise, à Bologne et ensuite à Pise. Clément VIII lui confia la direction de l'imprimerie du Vatican. Il se sépara de sa femme par un consentement mutuel, comptant obtenir quelque bénéfice, et peu de temps après il fut pourvu de la charge de professeur de belles-lettres. Mais, quelque savoir qu'il eût, il fut assez malheureux pour ne trouver personne qui voulût être son élève, et il employait ordinairement le temps de ses leçons à se promener devant sa classe. Il mourut à Rome le 28 octobre 1597, après avoir été obligé de vendre sa bibliothèque, amassée à grands frais par son père et son aïeul, et composée, dit-on, de 80,000 vol. Manuce écrivait en latin avec beaucoup de pureté. On a de lui : 1° un *Traité de l'orthographe*, qu'il composa à l'âge de 14 ans; 2° des *Phrases* ou différentes manières d'exprimer la même chose en latin; ouvrage où sont déployées toutes les richesses de la langue romaine; 3° de savans *Commentaires* sur Cicéron, 2 vol. in-fol.; 4° *Trois livres d'Epîtres*, 2 vol. in-8; 5° les *Vies de Côme de Médicis*, 1586, in-fol., et de *Castruccio Castracano*, 1560, in-4, en italien, etc.

MANUEL COMNÈNE, quatrième fils de l'empereur Jean Comnène et d'Irène de Hongrie, naquit à Constantinople en 1120. Il fut couronné empereur dans cette ville en 1143, au préjudice d'Isaac, son frère aîné, homme farouche et emporté, que son père avait privé, par son testament, de la succession impériale. Ses états ayant été inondés par les armées de la seconde croisade, les Grecs se conduisirent à leur égard comme des

ennemis déclarés ; il est vrai que tous les procédés des croisés n'étaient pas à l'abri de reproches. La guerre que Manuel soutint contre Roger, roi de Sicile, qui avait pénétré dans l'empire, fut d'abord malheureuse; mais enfin il vint à bout de chasser les Siciliens hors de ses provinces. Il passa ensuite dans la Dalmatie, et de là dans la Hongrie avec des succès variés. Après avoir repoussé les sultans d'Alep et d'Icone, il descendit en Egypte à la tête d'une flotte et d'une armée. Quelques Grecs ont écrit qu'il aurait conquis ce royaume, sans la trahison d'Amauri, roi de Jérusalem, avec lequel il s'était ligué pour cette expédition ; mais cette trahison est bien moins certaine que le mauvais succès de Manuel. Il ne réussit pas mieux dans la guerre contre le sultan d'Icone. (Engagée dans des défilés près de Myriocéphales, son armée fut écrasée presque entièrement, et il ne sauva sa vie qu'à travers mille dangers. Peu de temps après, il réunit encore une armée, et défit Azzedyn, sultan d'Icone, qui ravageait l'Asie.) Manuel mourut quelque temps après, le 24 septembre 1180, à 60 ans. Comme il avait scandalisé l'Eglise grecque, en dogmatisant sur les mystères, et en se livrant aux chimères de l'astrologie judiciaire, il se sentit des remords avant de mourir, et en signe de pénitence il se revêtit d'un habit de moine. Les Latins, qui le regardent comme une des causes du mauvais succès de la croisade, n'en parlent pas favorablement, et les Grecs, qu'il avait surchargés d'impôts, n'en font pas tous l'eloge.

MANUEL Paléologue, fils de Jean VI Paléologue, et empereur de Constantinople après lui, fut encore moins heureux que son père. Les Turcs lui déclarèrent la guerre l'an 1391, lui enlevèrent Thessalonique, et furent sur le point de se rendre maîtres de Constantinople. Comme ses prédécesseurs, il vint demander aux Latins des secours qu'il ne put obtenir. Enfin, las des infortunes qu'il éprouvait, il remit le sceptre à Jean VIII Paléologue son fils, et prit l'habit religieux deux jours avant sa mort, arrivée en 1425. Il était âgé de 77 ans, et en avait régné 35. La douceur de son caractère le fit aimer de ses peuples. Il avait de la prudence et de la justice dans son gouvernement ; mais comme il ne parut presque point à la tête de ses armées, qu'il n'employa que des troupes étrangères, et qu'il négligea de discipliner les soldats de sa nation, il prépara la ruine de l'empire. Il est auteur d'un *Recueil d'ouvrages* imprimés sous son nom ; on y trouve du stile et de l'éloquence.

MANUEL (Nicolas), de Berne, fit jouer en cette ville, en 1522, deux misérables farces, qui furent imprimées. L'une est intitulée: *Le Mangeur de morts*; et l'autre, l'*Antithèse entre J.-C. et le pape*. Quoique Berne fût encore catholique en apparence, on ne lui fit point un crime de ces deux infâmes platitudes contre l'Eglise, les nouvelles erreurs ayant déjà infecté la plupart des habitans. Il fut fait conseiller peu de temps après, et employé à plusieurs négociations. Il est traducteur du *Recueil des procédures contre les jacobins exécutés à Berne en* 1509, *pour crime de sorcellerie*, *auquel traité sont accouplés des cordeliers d'Orléans*, *pour pareille imposture*, Genève, 1566, in-8. C'était une tête singulièrement exaltée par le fanatisme de la prétendue réforme. Il mourut à Berne le 30 avril 1530.

* MANUEL (Pierre-Louis) naquit à Montargis en 1751. Quoique fils d'un potier, il fit de bonnes études, et entra dans la congrégation des doctrinaires, chez lesquels il resta peu de temps. Arrivé à Paris, il fut d'abord répétiteur de collége, puis précepteur du fils d'un banquier qui lui assura une pension viagère. Il vivait avec ce revenu dans une position assez indépendante, lorsqu'un pamphlet qu'il publia le fit renfermer pendant trois mois à la Bastille. La révolution ayant éclaté, Manuel en embrassa les principes avec chaleur, devint membre de la municipalité de Paris, et fut nommé en 1791 procureur syndic de la commune. Ce fut lui qui, de concert avec le maire Pétion, provoqua l'insurrection du 20 juin 1792; on le vit ce jour-là se

promener dans le jardin des Tuileries sous les fenêtres du prince, et rire avec ses familiers du triste état où il l'avait réduit. Après ces désordres, l'administration départementale ayant repris le dessus, suspendit de leurs fonctions Manuel et Pétion. Louis XVI approuva cette suspension; mais l'Assemblée législative rendit les places à ces deux révolutionnaires. Manuel prit une part active à la journée du 10 août; le 12 il parut à la barre pour demander que le roi fût transféré au Temple; il l'obtint sans peine, et conduisit lui-même, le lendemain, la famille royale dans sa nouvelle demeure. Elu député à la Convention, il proposa, dès la première séance, que son président fût logé aux Tuileries; le 7 octobre il déclara à Louis XVI que la royauté était abolie; le 18 il fit supprimer la croix de St.-Louis, et attaqua ensuite la religion dans la personne de ses ministres. Plusieurs biographes font dater de cette époque le changement qui s'opéra dans les opinions et dans la conduite de Manuel, et l'attribuent aux fréquentes visites qu'il rendait au roi dans sa prison; ils disent aussi qu'il ne joua aucun rôle dans les massacres de septembre, et qu'il est de notoriété publique que plusieurs personnages marquans durent leur salut à ses soins, entre autres Mme de Lourzel, Mme de Staël, et Beaumarchais, son ennemi particulier. En effet, le 5 novembre 1792, jour où Louvet accusa Robespierre devant la Convention, Manuel déclarait à la tribune des jacobins, « que les massacres du 2 » septembre avaient été la Saint-Barthélemi du peuple, qui dans ce moment » s'était montré aussi méchant qu'un roi, » et que tout Paris était coupable pour » avoir souffert ces assassinats. » Nous ne savons si, par tous ces motifs, Manuel peut être justifié d'avoir pris part à ces scènes d'horreur; mais toujours est-il certain, que, dans la matinée du 2 septembre, il savait ce qui devait se passer, et qu'il ne fit rien pour l'empêcher. Quoi qu'il en soit, la modération récente de Manuel, et la manière dont il s'exprima, pendant les discussions du procès de Louis XVI, exaspérèrent au plus haut degré la *Montagne*. Le 16 novembre il demanda que tout Français, sorti de France après le 2 septembre, et retiré en pays neutre, ne pût être considéré comme émigré. Le 6 décembre il fit la motion que le roi fût entendu; il le défendit avec la plus grande énergie, et vota l'appel au peuple et la détention. Il était secrétaire lors du recensement des votes: soupçonné de les falsifier, il fut accablé d'injures par tous les régicides; les tribunes le couvrirent de huées, et personne n'osa le défendre. A la suite de ces violences, il donna sa démission, en écrivant à l'Assemblée que, « composée comme elle » l'était, il lui était impossible de sauver » la France, et que l'homme de bien n'a» vait plus qu'à s'envelopper de son man» teau. » Il ne vota point dans la question du sursis. Manuel se retira alors à Montargis, et y fut assassiné, dans le courant de mars, par une bande de furieux qui l'accablèrent de coups de pierres et de bâtons, et le laissèrent pour mort. Il survécut cependant; mais sa perte était jurée. Arrêté, peu de temps après, par ordre des comités de salut public et de sûreté générale, il fut conduit à la conciergerie. Son apparition y inspira une sorte d'effroi général; on le poussa contre un pilier encore teint du sang des victimes immolées le 2 septembre, en lui disant: « Vois, malheureux, le sang que » tu as fait répandre; il s'élève contre » toi. » Accablé d'un traitement aussi barbare, Manuel en appela à la postérité de l'erreur de ses contemporains. Mandé comme témoin dans le procès de la reine, loin d'accuser cette princesse, il loua son courage et plaignit ses malheurs. Traduit au tribunal révolutionnaire, il se défendit avec courage et présence d'esprit, et convint qu'il aurait désiré que le roi, qu'on lui reprochait d'avoir voulu sauver, fût envoyé en Amérique. Il rappela ses services révolutionnaires avec une force de vérité qui eût convaincu des juges, mais qui ne pouvait rien sur des assassins. « Non, dit-il, le procureur » de la commune du 10 août n'est point » un traître; je demande qu'on grave sur

» ma tombe que c'est moi qui fis cette » journée. » Lorsqu'il entendit sa condamnation, il pâlit et tomba dans un abattement qu'il ne put surmonter. Il fut décapité le 14 novembre 1793, à l'âge de 42 ans. Manuel parlait avec facilité : il ne manquait pas d'érudition ; mais son stile se ressent de l'emphase que l'on peut reprocher à presque tous les orateurs de cette époque. Il a publié : 1° *Lettre d'un garde du corps*, 1786 ; 2° *Coup d'œil philosophique sur le règne de saint Louis*, 1786 ; 3° *L'année française* ; 4° *La police de Paris dévoilée* ; 5° *Lettres sur la révolution, recueillies par un ami de la constitution*, 1792, in-8 ; 6° *Opinion de Manuel, qui n'aime pas les rois*, 1792, in-8. Il fut aussi l'éditeur des *Lettres écrites par Mirabeau à Sophie de Ruffey, marquise de Monnier*. La publication de ces lettres, dont il avait saisi l'original lors de la prise de la Bastille, le fit décréter d'ajournement personnel, en 1792, par la famille de Mirabeau ; mais l'influence que lui donnait sa position actuelle ne permit pas à cette famille de suivre l'affaire.

* MANUEL (Jacques-Antoine), naquit à Barcelonnette, dans les Basses-Alpes, le 10 décembre 1775. Son père, d'abord notaire, devint consul de la vallée de Barcelonnette. Le jeune Manuel faisait à Nîmes, en 1789, sa seconde année de philosophie, lorsque cette ville fut le théâtre de rixes sanglantes entre les protestans et les catholiques ; le collége même ayant été envahi, les pensionnaires se virent forcés de retourner dans leur famille. Manuel se rendit en Piémont chez un oncle, riche négociant ; il y était depuis deux années, quand la guerre éclata entre la France et la Sardaigne. Il revint alors à Barcelonnette où il servit pendant un an dans la garde nationale que l'on avait créée peu auparavant. Entré en 1793, comme volontaire, dans un bataillon levé en vertu de la loi de réquisition, il parvint bientôt au grade d'officier, fit en cette qualité les campagnes d'Italie, et se trouvait capitaine de cavalerie à la paix de Campo-Formio. Une maladie grave et les sollicitations de sa famille le déterminèrent alors à demander sa retraite. Rentré dans ses foyers, il suivit la carrière du barreau, et après avoir été attaché à celui de Digne, il s'établit à Aix, où il se fit remarquer par son talent. Pendant 15 ans Manuel ne s'était occupé que de sa nombreuse clientelle. Son rôle politique date du retour de Napoléon au 20 mars : il vint à Paris, et ne tarda pas à être nommé membre de la chambre des représentans par le département des Basses-Alpes. Jusqu'à la nouvelle du désastre de Waterloo, il avait pris rarement la parole ; mais à cette époque ce fut lui qui demanda la formation d'un *gouvernement provisoire*, et qui fit passer à l'ordre du jour sur la proposition de proclamer Napoléon II. Dans cette dernière occasion, Manuel avait entraîné les suffrages par son éloquence vive et animée. Il présenta ensuite et défendit une adresse au peuple français, dans laquelle le nom du jeune Napoléon n'était point prononcé. Cette adresse, malgré les paroles adroites de l'orateur, ne fut point adoptée. Au reste, la position de la chambre devenait difficile ; pendant qu'elle délibérait, les alliés étaient aux portes de Paris. Manuel présenta un projet de constitution : il se discutait au bruit du canon, lorsque le gouvernement provisoire déclara, par un message à la chambre, qu'il cessait ses fonctions. Manuel réclama aussitôt l'ordre du jour, et la discussion fut continuée. Des troupes occupèrent le lendemain les avenues de la chambre. La seconde restauration eut lieu : Manuel vendit ses propriétés, et se fixa à Paris, où il ouvrit un cabinet de consultations, le conseil de discipline des avocats ayant refusé, à cause de ses opinions républicaines, de l'admettre au nombre des membres du barreau de la capitale. Aux élections de 1817, il ne lui manqua que peu de voix pour être élu député de la Seine ; à celles de 1818, il eut à opter entre le Finistère et la Vendée ; il se décida pour ce dernier département. Manuel siégait au côté gauche et était un des orateurs les plus assidus à la tribune. Il parlait facilement et sur tous les sujets, et surtout contre les propositions des ministres. Un discours

qu'il prononça en faveur de Grégoire avait commencé à indisposer contre lui quelques-uns de ses collègues, lorsque, dans la séance du 27 février 1823, il se permit d'appeler *crime nécessaire* l'assassinat de Louis XVI. Des cris *à l'ordre* l'interrompirent aussitôt : le tumulte fut à son comble : vainement il demanda à donner à sa phrase un sens moins défavorable ; il ne fut point écouté, et le 3 mai 1823 il entendit prononcer son exclusion. Manuel déclara qu'il ne céderait qu'à la violence. En effet, il se présenta le lendemain à la séance, protesta contre l'illégalité de l'ordre du président qui lui enjoignit de sortir, et ne consentit à se retirer qu'au moment où des gendarmes vinrent pour le saisir. Depuis lors il vécut dans la retraite, et mourut à Maisons-sur-Seine, le 20 août 1827. Manuel s'exprimait avec élégance, c'était un heureux improvisateur ; mais souvent il s'emportait au delà des limites dictées par la prudence la plus commune. Il avait une qualité que semble repousser le défaut que nous venons de signaler : il pouvait résumer une longue discussion et en faire un tableau succinct, clair et lumineux. Ce n'était pas l'éloquence ardente de Foy, ce n'était point la chaleur et l'éclat qu'il fallait chercher en lui, mais la force, l'énergie et la simplicité. Il est à regretter que la direction donnée à un si beau talent ait été nuisible à sa patrie ; car on peut affirmer que les doctrines de Manuel ont eu la plus grande influence sur les événemens qui se sont opérés depuis. Du reste, il ne fut ni avide ni ambitieux. On lui attribue les *Mémoires justificatifs* des maréchaux Soult et Masséna, et un grand nombre d'autres *mémoires* et *discours*.

MANZO (Jean-Baptiste), marquis de Ville, servit quelques années dans les troupes du duc de Savoie et dans celles du roi d'Espagne, puis se retira à Naples sa patrie, pour cultiver à loisir les muses et les lettres. Ce fut un des principaux fondateurs de l'académie *degli Oriosi* de Naples. Il mourut en 1645, à 84 ans. On a de lui : 1° *Paradossi, overo dell' amore dialoghi*, Milan, 1608, in-4 ; 2° *Rime*, 1635, in-12; *Vita del Tasso*, 1634, in-12. Manzo n'était pas un poète du premier rang; mais on ne doit pas le compter non plus parmi ceux du dernier.

MAPHÉE ou MAPHEUS. *Voyez* MAFFÉE.

MAPPUS ou MAPP (Marc), médecin botaniste, né à Strasbourg le 28 octobre 1632, s'appliqua à la médecine et fut fait professeur de botanique dans son pays natal. Il était chanoine de Saint-Thomas, lorsqu'il mourut le 9 août 1701. On a de lui : 1° *Historia medica de acephalis*, Strasbourg, 1687, in-4 ; 2° *Catalogus plantarum horti medici argentinensis*, 1691, in-4; 3° *Historia plantarum alsaticarum*, publiée par Jean Christian Ehrmann, Strasbourg, 1742, in-4, ouvrage plein de recherches, disposées par ordre alphabétique; 4° un grand nombre de *Dissertations* intéressantes, entre autres sur le *thé*, le *café*, le *chocolat*, et sur la *rose* nommée vulgairement de *Jéricho*, sur les *remèdes superstitieux*, sur les *boissons chaudes*, etc.

MARACCI ou MARRACCI (Louis), membre de la congrégation des clercs réguliers de la Mère de Dieu, né à Lucques en 1612, mourut en 1700. Il s'est fait un nom célèbre dans la république des lettres par plusieurs ouvrages savans, mais particulièrement par son *Alcorani textus universus*, Padoue, 1698, 2 vol. in-fol. C'est le texte arabe de l'Alcoran, avec une version latine fort exacte. L'auteur y a joint une *Vie* de Mahomet, des notes et une réfutation de l'Alcoran, appuyée sur les passages formels des docteurs musulmans les plus accrédités. C'est de lui que Sale a emprunté toute son érudition arabique sans lui en faire honneur, et en le critiquant même mal à propos. Il eut une grande part à l'édition de la *Bible arabe*, Rome, 1671, 3 volumes in-fol. Ce savant professa l'arabe dans le collége de la Sapience avec beaucoup de succès. Innocent XI, qui respectait autant ses vertus qu'il estimait son savoir, le choisit pour son confesseur.

MARAIS (Marin), célèbre musicien, né à Paris en 1656, fit des progrès si

rapides dans l'art de jouer de la viole, que Sainte-Colombe, son maître, ne voulut plus lui donner de leçons passé six mois; il porta la viole à son plus haut degré de perfection, et imagina le premier de faire filer en laiton les trois dernières cordes des basses, afin de rendre cet instrument plus sonore. On a de lui diverses *Pièces de viole*, et plusieurs *Opéras*; celui d'*Alsione* passe pour son chef-d'œuvre. On y admire surtout une tempête, qui fait un effet prodigieux: un bruit sourd et lugubre, s'unissant avec les tons aigus des flûtes et autres instrumens, rend toute l'horreur d'une mer agitée et le sifflement des vents déchaînés. Ce musicien mourut en 1728.

MARAIS. *Voyez* MARETS et RÉGNIER.

MARALDI (Jacques-Philippe), savant mathématicien et celèbre astronome de l'académie des Sciences, naquit à Périnaldo, dans le comté de Nice, le 21 août 1665, de François Maraldi, et d'Angèle Catherine Cassini, sœur du fameux astronome de ce nom. Son oncle le fit venir en France l'an 1687, et Maraldi s'y acquit une grande réputation par son savoir et par ses observations. En 1700 il travailla à la prolongation de la fameuse méridienne jusqu'à l'extrémité méridionale du royaume. En 1718 il alla avec trois autres académiciens terminer la grande méridienne du côté du septentrion. « A ces voyages près, dit Fontenelle, il passa toute sa vie renfermé » dans l'observatoire, ou plutôt dans le » ciel, d'où ses regards et ses recherches » ne sortaient point. » Son caractère était celui que les sciences donnent ordinairement à ceux qui s'en occupent par goût et sans vanité: sérieux, simple, droit. L'académie et ses amis le perdirent en 1729, à 64 ans. Il donna un grand nombre d'*Observations* curieuses et intéressantes dans les Mémoires de l'académie. Celles qu'il fit sur les *abeilles* et sur les *pétrifications* reçurent un accueil distingué. Fontenelle a fait de cet astronome un *Eloge* où il répand beaucoup d'intérêt. — MARALDI (Jean Dominique), neveu du précédent, fut aussi un astronome distingué, et on lui doit plusieurs *Dissertations* savantes. Il fit imprimer le *Cœlum australe* de La Caille, son ami. Après avoir demeuré long-temps à Paris, où il fut nommé astronome adjoint en 1731, associé à l'académie des Sciences en 1733, académicien pensionnaire en 1758, vétéran en 1772, il retourna à Perinaldo, lieu de sa naissance, où il mourut en 1788. On a de lui un *Mémoire sur le mouvement apparent de l'étoile polaire vers les pôles du monde*, et plusieurs autres morceaux intéressans, entr'autres sur les *satellites de Jupiter*, dans les *Mémoires de l'académie des Sciences*. M. Cassini, son élève, a lu son *Eloge* à l'Institut en janvier 1810.

MARAN (dom Prudent), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1683 à Sézanne en Brie, fit profession en 1703, âgé de 20 ans, et mourut dans la maison des *Blancs-Manteaux* le 2 avril 1762, après avoir fait honneur à son ordre par son érudition et ses ouvrages. Sa charité, son amour pour l'Eglise, et les qualités de son cœur lui méritèrent les regrets des gens de bien. On a de lui: 1° une bonne *Edition* des OEuvres de saint Cyprien. Il continua ce travail interrompu par la mort de Baluze; il y ajouta une préface excellente, la vie du saint docteur et corrigea les notes. Il a eu beaucoup de part à celles de saint Basile et de saint Justin. 2° *Divinitas Domini nostri* JESU CHRISTI *manifesta in Scripturis et traditione*, 1746, in-fol.; 3° *La Divinité de notre Seigneur* JÉSUS-CHRIST *prouvée contre les hérétiques*, 1751, 3 vol. in-12. C'est la traduction du précédent; et quoique l'un et l'autre soient solides, ils ont eu peu de débit, soit parce qu'ils traitaient une vérité reconnue parmi les fidèles, soit parce que le goût d'un siècle frivole et dissipé ne se tourne pas vers des ouvrages si graves et si pieux. C'étaient sans doute les progrès alarmans du *socinianisme* qui avaient engagé le zélé et prévoyant auteur à l'entreprendre, progrès qui, quelques années après, sont parvenus jusqu'à une apostasie et à une conjuration générale. 4° La *Doctrine de l'Ecriture et des Pères sur les guérisons miraculeuses*,

1754, in-12; 5° *Les Grandeurs de Jésus-Christ et la défense de sa divinité*, 1756, in-12. Ces différentes productions décèlent un homme savant; mais on y trouve rarement l'écrivain élégant et précis. La mort le surprit lorsqu'il s'occupait à une nouvelle *Édition* des OEuvres de saint Grégoire de Nazianze. D. Clément en a fait paraître le premier volume, Paris, 1778, in-folio. *Voy.* l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, par D. Tassin, et la *Bibliothèque* de D. Lecerf.

MARANA (Jean-Paul), né, vers 1642 à Gênes ou aux environs, d'une famille distinguée, n'avait que 27 à 28 ans, lorsqu'il fut impliqué dans la conjuration de Raphaël de la Torre, qui voulait livrer Gênes au duc de Savoie. Après quatre ans de prison, il se retira à Monaco, où il écrivit l'*Histoire* de ce complot. S'étant rendu à Lyon, il la fit imprimer en 1682, in-12, en italien. Marana avait toujours eu du goût pour Paris; il s'y rendit en 1682. (Il gagna la bienveillance du Père de la Chaise, qui lui obtint une pension de Louis XIV.) C'est pendant son séjour dans cette capitale qu'il publia son *Espion turc*, en 6 vol. in-12, augmenté d'un septième en 1742; titre imaginé pour débiter des choses hardies et répréhensibles, et pour répandre des nouvelles fausses ou vraies. On a donné une suite de cet ouvrage, qui est actuellement en 9 vol. in-12, mais qui n'est plus lu que par la jeunesse oisive et crédule. Beaucoup d'auteurs l'ont imité, et nous avons eu une foule d'*Espions* des cours, qui n'étaient jamais sortis de leur cabinet ou de leur galetas. Marana vécut à Paris depuis 1682 jusqu'en 1689. (Pendant ce temps, et outre l'*Espion* déjà cité, il écrivit une *Histoire* de Louis XIV, dont le duc de Saint-Plon a publié un *Extrait*, Paris, 1690. Marana a aussi donné des *Entretiens moraux*, ibid. 1696, in-8.) Le désir de la retraite le porta à se rendre dans une solitude d'Italie, où il mourut en 1693. (*V.* le *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Marana*, par Dreux du Radier, inséré dans le *journal de Verdun*, septembre et octobre 1754.

MARANDÉ (N. de), conseiller et aumônier de Louis XIII et de Louis XIV, a publié en 1654 un ouvrage curieux, intitulé : *Inconvéniens d'estat, procédans du jansénisme*, in-4. L'auteur y parle d'un projet formé pour bouleverser la religion, et rapporte à ce sujet une lettre circulaire, où l'on trouve tout l'esprit de l'assemblée de Bourgfontaine. (*Voyez* FILLEAU.) Mais, indépendamment d'un dessein formel et prémédité, il prouve que l'esprit et les œuvres de cette secte opéreront ce funeste effet, et causeront en même temps la perte de l'état : événement que le siècle suivant a vu pleinement réalisé. Car c'est indubitablement au jansénisme réuni depuis longtemps secrètement et enfin ouvertement au philosophisme et au huguenotisme, qu'il faut attribuer les scènes de 1789 et suivantes, et particulièrement l'esprit d'impiété et la haine de la religion, qui, comme il est évident, en furent les grands mobiles. « Indépendamment des » conséquences pernicieuses, dit un judicieux théologien, que l'on peut tirer » de la doctrine de Jansénius, la manière » dont elle a été défendue a produit » les plus tristes effets; elle a ébranlé » dans les esprits le fond même de la religion, et a préparé les voies à l'incrédulité. Les déclamations et les satires » des jansénistes contre les souverains » pontifes, contre les évêques, contre » tous les ordres de la hiérarchie, ont » avili la puissance ecclésiastique; leur » mépris pour les Pères qui ont précédé » saint Augustin a confirmé les prétentions des protestans et des sociniens » contre la tradition des premiers siècles. » Les faux miracles qu'ils ont forgés pour » séduire les simples, et qu'ils ont soutenus avec un front d'airain, ont rendu » suspects aux déistes tous les témoignages rendus en fait de miracles; l'audace avec laquelle plusieurs fanatiques » ont bravé les lois, les menaces, les » châtimens, a jeté un nuage sur le courage des anciens martyrs. L'art avec » lequel les écrivains du parti ont su déguiser les faits, ou les inventer au gré » de leur intérêt, a autorisé le pyrrho-

» nisme historique des littérateurs modernes. Enfin le masque de piété sous » lequel on a couvert mille impostures » et souvent des crimes a fait regarder » les dévots en général comme des hy- » pocrites et des hommes dangereux. » Le livre de Marandé est devenu fort rare; on peut en voir le précis dans le *Journ. hist. et litt.*, 1er septembre 1791, page 13. *Voyez* JANSÉNIUS, MONTGERON, PARIS, VERGER, etc.

MARANGONI (Jean), savant antiquaire, chanoine de la cathédrale d'Agnani, naquit à Vicence en 1673, et fut nommé protonotaire apostolique. Il aimait les lettres et les cultivait. Un goût particulier le portait vers l'étude des monumens antiques, et il avait acquis des connaissances fort étendues dans ce genre d'érudition. Il fut pendant trente ans adjoint à monsignor Boldatti, pour l'extraction des corps saints dans les cimetières de Rome. Sur la fin de ses jours il se retira dans la maison de Saint-Jérôme *della Carità*, et y mourut dans de grands sentimens de piété, le 5 février 1753, âgé de 80 ans. On a de lui divers ouvrages de littérature sacrée et profane, dont les principaux sont : 1° *Thesaurus parochorum, seu Vitæ et monumenta parochorum qui sanctitate, martyrio, pietate, etc. illustrarunt Ecclesiam*, Rome, 1726, 2 vol.; 2° *De passione Christi considerationes sexdecim*; 3° *Eserciz) per la novena del santo natale*; 4° *Delle memorie sacre e civili dell' antica città di Novana, oggidi Città Nuova, nella provincia di Piceno*; 5° *Delle cose gentilesche e profane trasportate ad uso e ad ornamento delle chiese dissertaz*; 6° *Delle memorie sacre e profane dell' anfiteatro Flavio di Roma*; 7° *Chronologia romanorum pontificum, superstes in pariete australi basilicæ Sancti Pauli apostoli Ostiensis, depicta sæculo V*, etc. On trouve dans la *Storia letteraria d'Italia*, tome 7, la liste de tous les ouvrages imprimés ou inédits de ce savant italien, avec son éloge.

* MARAT (Jean-Paul), né en 1744, à Boudry, dans la principauté de Neuchâtel, de parens calvinistes, joignait à la profession de médecin des connaissances assez étendues en anatomie, en physique et en chimie. Ne trouvant aucun moyen d'existence dans sa patrie, il vint à Paris où il lutta long-temps contre la misère; il y faisait le métier de charlatan, et vendait des simples et un *baume qui guérissait tout*. Quelques écrits qui annonçaient de la sagacité, et dont le stile même n'était pas sans mérite, lui attirèrent des protecteurs; par eux il obtint le titre de médecin des gardes du corps du comte d'Artois, et vécut pendant quelques années des faibles émolumens attachés à cette place, et du produit de ses ouvrages. Cet homme qui eût pu tenir un rang paisible et honorable parmi les savans s'engoua tellement de la révolution, qu'il en devint un des principaux acteurs, surtout en 1793, lorsque les jacobins, c'est-à-dire les plus forcenés démocrates, eurent abattu toutes les factions pour régner seuls. Il était le coryphée du parti, et aspirait, dit-on, à la dictature, lorsqu'il fut assassiné à Paris par une fille nommée Charlotte Corday, le 13 juillet 1793. Marat n'avait que cinq pieds de haut, une tête énorme, et des traits hideux; il se plaisait à être vêtu d'habillemens sales. La fureur révolutionnaire qui l'animait semblait décomposer tous ses traits, et il y avait dans son regard un air de folie qui excitait en même temps la pitié et l'effroi; il joignait à une imagination ardente beaucoup d'ambition, la soif des richesses, et l'audace du scélérat le plus consommé. Il parlait avec véhémence et toujours avec une sorte d'énergie. Ses expressions cependant étaient incorrectes; mais elles peignaient bien la noirceur de ses projets. Dans aucun temps et dans aucun pays nul homme n'a prêché le crime et conseillé les forfaits si ouvertement. Chaque jour il invitait le peuple au pillage et à l'assassinat. Il engageait les armées à égorger leurs généraux; il exhortait les domestiques à dénoncer leurs maîtres, en leur promettant le secret et récompense. S'il était dénoncé et poursuivi, il échappait à toutes les recherches, tantôt à force d'audace et d'impudence,

tantôt en se cachant. Les caves du boucher Legendre et le souterrain de l'église des Cordeliers lui servirent souvent de refuge. C'est de là qu'il lançait sa feuille sanguinaire intitulée *l'Ami du peuple*, qui lui servit à préparer les événemens du 10 août et les massacres des prisons dans les journées des 2 et 3 septembre. Il signa la circulaire qui invitait les révolutionnaires des départemens à répéter ces massacres. Enfin le 6 décembre il fit la motion *que la mort du tyran fût votée par appel nominal, et que cet appel fût rendu public, afin*, disait-il, *que le peuple connût les traîtres qui étaient dans la Convention*. Cette motion atroce décida du sort du malheureux Louis XVI. Plusieurs députés, incertains sur ce qu'ils devaient faire, votèrent la mort, dans la crainte d'être victimes du parti dominant. Marat s'opposa aussi à ce que ce prince eût des conseils, et il demanda « que le » jugement et l'exécution à mort ne fissent pas perdre plus de vingt-quatre » heures. » Ce féroce démagogue ne cessait dans ses feuilles d'exciter la haine contre les nobles, les prêtres et les propriétaires. « Massacrez, disait-il au peu» ple, massacrez deux cent mille parti» sans de l'ancien régime, et réduisez » au quart les membres de la Conven» tion. » Dès le mois d'août 1789 il avait déclaré qu'il fallait pendre 800 députés à 800 arbres du jardin des Tuileries. Dénoncé pour ces faits, il s'en fit gloire, et déclara que c'était son opinion. Hué en plusieurs occasions par ses collègues qui le méprisaient, il leur répondait par des injures, et les traitait de *coquins*, de *cochons*, d'*imbéciles*, de *gueux*. Est-il croyable qu'un tel homme ait joué un si grand rôle? C'est encore lui qui proposa la création du tribunal révolutionnaire, invention plus atroce peut-être que les massacres de septembre; qui pressa la formation d'un comité de sûreté générale pour arrêter les *suspects*, loi qui fit mettre en prison plus de quatre cent mille personnes, et qui signa, comme président du club des jacobins, une adresse pour provoquer le peuple à l'insurrection et l'inviter à massacrer tous les traîtres. Cette adresse excita l'indignation du plus grand nombre des députés, et l'un d'eux fit décréter que l'audacieux Marat serait livré au tribunal révolutionnaire. Il le fut en effet; mais ce tribunal le reçut plutôt comme un triomphateur que comme un homme prévenu d'un grand crime. Il fut acquitté à l'unanimité, et reconduit à la Convention avec des cris d'allégresse et tout couvert de couronnes civiques. Le 31 mai il se vengea de ses ennemis, en faisant proscrire 27 députés de la Gironde, qui périrent ensuite par la main du bourreau. Ce fut son dernier triomphe. Dévoré par une maladie dégoûtante, il ne parut presque plus à la Convention. Le poignard ne fit que hâter de quelques jours le terme de son existence, qui peut-être aurait été moins fatale à la France que ne le fut sa mort. Ses partisans en profitèrent pour immoler en sa mémoire un nombre prodigieux de victimes. On lui décerna des honneurs presque divins. Son buste fut placé dans tous les lieux publics et dans beaucoup de maisons particulières. Les poètes le célébrèrent au théâtre et dans leurs ouvrages. Un décret ordonna que ses restes seraient admis au Panthéon à la place de ceux de Mirabeau, et il y fut effectivement porté avec beaucoup de pompe; mais peu de temps après il en fut arraché ignominieusement et jeté dans l'égout Montmartre.

MARATTI ou MARATTE (Charles), peintre et graveur, naquit en 1625, à Camerino, dans la Marche d'Ancône. Dès l'enfance il exprimait le suc des herbes et des fleurs, pour peindre les figures qu'il dessinait sur les murs de la maison de son père. Envoyé à Rome à 11 ans, il fut l'élève de Sacchi et devint maître dans cette école. Il étudia les ouvrages de Raphaël, des Carrache et du Guide, et se fit, d'après ces grands hommes, une haute réputation. Le pape Clément XI lui accorda une pension et le titre de chevalier du Christ. Louis XIV le nomma son peintre ordinaire. Il mourut comblé d'honneurs à Rome en 1713. Une extrême modestie, beaucoup de complaisance et de douceur, formaient son caractère.

Non content d'avoir contribué à la conservation des peintures de Raphaël au Vatican, et de celles des Carrache dans la galerie du palais Farnèse, qui menaçaient une ruine prochaine, il leur fit encore ériger des monumens dans l'église de la Rotonde. Ce peintre a su allier la noblesse avec la simplicité dans ses airs de tête; il avait un grand goût de dessin. Ses expressions sont ravissantes, ses idées heureuses et pleines de majesté, son coloris d'une fraîcheur admirable. Il a parfaitement traité l'histoire et l'allégorie. Il était très instruit de ce qui concerne l'architecture et la perspective. On a de lui plusieurs *Planches* gravées à l'eau-forte, où il a mis beaucoup de goût et d'esprit. On a aussi gravé d'après cet habile maître. Il a fait plusieurs élèves; les plus connus sont Chiari, Berrettoni et Passori. Ses principaux ouvrages sont à Rome. (Le Musée du Louvre possède de Maratti une *Nativité de la Vierge; l'Enfant Jésus; Sainte Catherine et trois anges*, *Saint Jean dans le Désert*, le *Mariage mystique de sainte Catherine*. Bellori, Lépicié et Crescimbeni ont, chacun, écrit une *Vie* de Maratti. *Voyez* le *Catalogue des tableaux du roi*, tom Ier.

MARBACH (Jean), ministre protestant d'Allemagne, né à Lindeau en 1521, mort à Strasbourg en 1581, est auteur d'une satire contre les jésuites, imprimée en 1578 sous ce titre: *Fides* JESU et *jesuitarum, hoc est Collatio doctrinæ Domini* JESU CHRISTI, *cum doctrina jesuitarum*. Il écrivit aussi contre le Père Canisius, un des plus redoutables adversaires de sa secte.—Il ne faut pas le confondre avec Philippe MARBACH, protestant, né à Strasbourg le 29 avril 1550, et mort le 28 septembre 1611, qui a publié une Apologie du fameux livre de la Concorde, composé par quelques luthériens vers l'an 1580, et qui a donné naissance à la secte des concordistes.

* MARBEUF (Yves-Alexandre de), archevêque de Lyon, né à Rennes en 1734 d'une famille distinguée par ses services militaires, se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, contre les usages de cette époque où l'on ne permettait guère à l'aîné d'embrasser cette carrière. Il entra à l'âge de 12 ans au collége du Plessis, ensuite commença dans cet établissement sa théologie qu'il termina dans la maison de St.-Sulpice à Issy. En 1758 il fut chanoine comte de Lyon; en 1759 grand-vicaire à Rouen, et en 1767 évêque d'Autun. Persuadé que pour remplir d'une manière vraiment utile ses fonctions pastorales, le moyen le plus efficace était de maintenir avec le plus grand soin et d'accroître dans son clergé la science et la piété, ce prélat s'occupa pendant tout le temps de son épiscopat de cet objet principal avec zèle et sagacité. Heureux de trouver dans sa ville épiscopale un grand et un petit séminaires, anciennement établis, et sagement gouvernés par des directeurs de la congrégation de Saint-Sulpice, il s'attacha particulièrement à seconder leurs travaux et à donner à ces deux sources de l'éducation ecclésiastique toute la perfection dont elles étaient susceptibles. De grandes améliorations furent apportées par ce prélat dans l'éducation des jeunes prêtres, et le diocèse profita pendant long-temps des heureux effets de ses intentions chrétiennes. Lorsque les ordres du roi appelèrent M. de Marbeuf auprès de Sa Majesté, pour l'importante administration de la feuille des bénéfices, ce prélat ne perdit point de vue son diocèse: il prit des mesures pour que l'ordre qu'il y avait établi fût religieusement observé, et il conserva toujours une correspondance très active et très suivie avec tous ses grands-vicaires, et même avec les curés qui s'adressaient directement à lui. Par ce moyen il tenait toujours le gouvernail de l'administration de son diocèse, et le bon esprit qu'il y avait laissé s'y maintenait dans son intégrité. Tous les ans il obtenait du roi la permission de venir passer trois semaines ou un mois à Autun, pour y renouveler dans toutes les parties l'ordre et l'harmonie nécessaires au bien général, et dans cet intervalle il tenait de fréquens conseils. Pendant douze ans que ce vénérable prélat conserva la feuille des bénéfices, il porta dans cette administration l'esprit de sa-

gesse et de justice dont il avait contracté l'heureuse habitude dans son diocèse. C'est une chose remarquable et bien honorable pour sa mémoire, que sur le grand nombre d'évêques qui ont été nommés à leurs siéges pendant son ministère (on en compte 47), il n'y en a eu que trois qui aient eu la lâcheté de prêter le serment, et de reconnaître l'église constitutionnelle : l'évêque de Viviers, l'évêque d'Orléans et l'évêque d'Autun, encore la nomination de ce dernier fut ordonnée par le roi; mais ce fut la seule où ce monarque ait contrarié le vœu de son ministre. Au milieu de tous les objets de sollicitude que le soin d'un grand diocèse et l'administration de la feuille des bénéfices donnaient à ce prélat, il fut nommé élu du clergé de la province de Bourgogne. Cette commission lui imposait l'obligation de diriger pendant trois ans, concurremment avec l'élu de la noblesse, et l'élu du tiers, tous les ressorts de l'administration intérieure de cette grande province. Il s'acquitta de cette nouvelle charge avec la même exactitude, que s'il n'en avait eu aucune autre à porter. Les états suivans applaudirent à sa gestion, et le diocèse d'Autun se souviendra longtemps des avantages multipliés et inappréciables de cette administration, qui fit réparer toutes les routes qui le traversent, qui en fit ouvrir de nouvelles, qui vivifia ainsi pour le commerce de vastes contrées depuis long-temps négligées et où tout languissait par le défaut de débouchés. L'évêque d'Autun étant, par un privilége spécial de son siége, président-né des états de Bourgogne qui avaient coutume de se tenir tous les trois ans, M. de Marbeuf obtenait du roi la permission de s'y rendre, et il s'y faisait toujours admirer par l'éloquence de ses discours, par la dignité avec laquelle il présidait la chambre du clergé, par la sagesse de ses avis, par l'étendue de ses vues administratives, et surtout par l'esprit conciliateur qui le caractérisait. Dans les derniers états qui précédèrent la révolution, il y eut une grande fermentation, surtout dans la chambre de la noblesse. Mais l'évêque d'Autun parvint à apaiser les esprits par la douceur de son éloquence. Le roi avait jugé à propos d'établir à Moulins une assemblée provinciale, semblable à celles qui étaient déjà établies dans le Berry et dans le Rouergue : la ville de Moulins étant du diocèse d'Autun, M. de Marbeuf fut encore le président de cette assemblée. Pour suffire à tant d'occupations, il fallait que M. de Marbeuf réunît dans un degré bien rare une grande diversité de talens, un grand esprit d'ordre et une grande sagacité dans les affaires : aussi l'archevêché de Lyon étant devenu vacant en 1788, le roi crut devoir lui confier ce siége important. Cette nomination causa un deuil général dans la ville et dans le diocèse d'Autun, et une vive satisfaction au diocèse de Lyon. Dès son arrivée, la classe indigente fut l'objet de sa sollicitude paternelle : non seulement il l'aida de ses propres deniers, mais encore il appela sur les ouvriers malheureux les aumônes des riches. Son premier *mandement*, dicté par la charité, avait été accueilli avec transport dans une ville où la misère se trouve si souvent à côté de la richesse. Pour prémunir ses nouveaux diocésains contre l'esprit de révolte dont on répandait alors parmi eux les semences, ce prélat leur adressa, aux approches du carême de 1789, un nouveau mandement rempli d'onction. Ce mandement fut dénoncé comme incendiaire et plus propre à exciter des troubles qu'à les empêcher ; mais le roi, qui n'y vit que le langage d'un bon pasteur et d'un fidèle sujet, continua à retenir ce prélat auprès de sa personne. Ce monarque, entraîné malgré lui à renvoyer ses plus fidèles sujets, fut néanmoins bientôt obligé de lui retirer la feuille des bénéfices ; mais il lui écrivit en même temps une lettre très affectueuse, où il lui témoignait la satisfaction qu'il avait de ses services. L'archevêque de Lyon songeait à aller dans son diocèse, lorsqu'il sut que les ennemis de la religion préparaient une émeute à l'occasion de son arrivée dans cette ville : il voulut éviter des scènes scandaleuses et se retira dans une campagne voisine de Paris. Pressé par les officiers municipaux de Lyon de venir prêter le serment à la con-

stitution, il refusa courageusement, et leur écrivit même à cette occasion une lettre éloquente. Cet avertissement, en date du 8 février 1791, fut rendu public par la voie de l'impression et répandu partout. Les novateurs en craignirent l'effet et le dénoncèrent à l'assemblée constituante. Sollicité par ses amis de pourvoir à sa sûreté, il se retira dans le Brabant à 2 lieues de Nivelle, d'où il adressa plusieurs lettres pastorales de la plus grande force au clergé séculier et régulier et aux fidèles de son diocèse. Ce vénérable prélat est mort dans l'exil le 15 avril 1799, après 10 mois de souffrances qu'il supporta avec une résignation toute chrétienne. Pie VI, qui avait pour ce prélat une estime particulière, lui avait donné dans plusieurs brefs des témoignages touchans de son affection particulière, et notamment dans celui du mois de juillet 1798, adressé à l'archevêque de Reims, où il dit : « qu'il con» naît M. l'archevêque de Lyon comme » un homme distingué par toutes sortes » de vertus, admirable par sa science, » par sa foi, par sa piété, par sa con» stance à supporter les plus grands » malheurs pour l'unité catholique. » Il est difficile de rien ajouter à cet éloge, émané de la source la plus respectable; mais on ne doit pas omettre que ce vénérable pontife, par une suite de son estime pour M. de Marbeuf, l'avait chargé dès 1791 de l'administration spirituelle du diocèse d'Autun, qu'il a gouverné jusqu'à sa mort avec les mêmes soins et le même zèle, que son propre diocèse; et de celle de la partie abandonnée du diocèse de Sens, aux besoins de laquelle il a pourvu avec sa sagesse ordinaire jusqu'à la mort de l'archevêque de Sens, arrivée en 1794. A cette époque le souverain pontife lui adressa un nouveau bref pour lui confier le soin de la totalité du diocèse de Sens; mais M. de Marbeuf, craignant de ne pouvoir suffire à cette nouvelle charge d'une manière convenable à son importance, fit à ce sujet des représentations au Saint-Père, et lui indiqua l'évêque d'Auxerre comme plus à portée et plus capable que lui de se bien acquitter de cette commission, et le Saint-Père la lui confia. —* Son frère puîné, le marquis de Marbeuf, fut le premier gouverneur français de l'île de Corse; et à cette occasion nous remarquerons que ce fut lui qui envoya à l'école de Brienne le jeune Buonaparte, auquel l'archevêque de Lyon prenait aussi le plus vif intérêt : ni l'un ni l'autre ne purent voir l'étonnante fortune de leur protégé.

MARBODE, évêque de Rennes, né dans le onzième siècle à Angers, et selon d'autres, au Mans, mérita ce siége par son savoir et sa piété : il en avait donné des preuves à Angers, dont il avait été chanoine, et où il avait présidé les écoles depuis 1067 jusqu'en 1081. Il fut fait archidiacre de la même église, puis élevé sur le siége de Rennes l'an 1096. Il gouverna son diocèse avec beaucoup de sagesse et de capacité. Il fut aussi chargé de la conduite de celui d'Angers, pendant l'absence de Rainaud, évêque de cette ville. Son esprit brilla beaucoup au concile de Tour en 1096, et à celui de Troyes en 1114. Marbode, devenu aveugle, quitta son évêché sur la fin de sa vie, pour prendre l'habit monastique dans l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers. Il mourut saintement dans cette retraite en 1123, âgé de près de 88 ans. On a de lui six *Lettres*, les *Vies* de saint Licinius, évêque, et de saint Robert, abbé de la Chaise-Dieu; des *Eloges des Saints* en vers; un *Commentaire* sur les Cantiques, et plusieurs autres ouvrages recueillis par dom Beaugendre et imprimés à Rennes, 1708, à la suite de ceux d'Hildebert, in-fol. Ces ouvrages, estimés dans leur temps, peuvent servir dans le nôtre à éclaircir plusieurs points de discipline. (On peut consulter, pour plus de détails, l'*Histoire littéraire de France*, t. 10, p. 342-92.)

MARC (saint), évangéliste, converti à la foi après la résurrection de Jésus-Christ, fut le disciple et l'interprète de saint Pierre. On croit que c'est lui que cet apôtre appelle *son fils spirituel*, parce qu'il l'avait engendré à Jésus-Christ. Lorsque saint Pierre alla à Rome pour

la seconde fois, Marc l'y accompagna. Ce fut là qu'il écrivit son *Evangile*, à la prière des fidèles, qui lui demandèrent qu'il leur donnât par écrit ce qu'il avait appris de la bouche de saint Pierre. Il existe un exemplaire de cet Evangile que l'on prétend être de sa main, et qui est composé de sept cahiers dont deux, retenus par l'empereur Charles IV qui avait trouvé le tout à Aquilée, sont soigneusement gardés à Prague; les cinq autres sont conservés à Venise. Montfaucon et d'autres prétendent qu'ils sont écrits sur du papyrus d'Egypte; d'autres, tel que Scipion Maffey, soutiennent qu'ils sont sur du papier fait de coton; on dit qu'ils sont devenus presque illisibles. Il faut bien qu'ils le soient, puisque l'on ne s'accorde point sur la langue dans laquelle saint Marc les a composés, les uns prétendant qu'ils sont en grec, et les autres en latin. On assure que cet Evangile n'est presque qu'un abrégé de celui de saint Matthieu. L'auteur emploie souvent les mêmes termes, rapporte les mêmes histoires, et relève les mêmes circonstances. Il ajoute quelquefois de nouvelles particularités, qui donnent un grand jour au texte de saint Matthieu. On y trouve, comme dans les trois autres historiens de Jésus-Christ, cette simplicité inimitable, qui rend la vérité des faits sensible par la nature même de la narration. *Ce n'est pas ainsi qu'on invente*, dit un philosophe de ce siècle (J. J. Rousseau). Ils ne visent pas à inspirer de l'admiration pour leur maître; ils parlent froidement de sa doctrine, de ses miracles; ils ne font point de réflexions pour en relever l'éclat; ils racontent ses supplices et son ignominie, comme les honneurs et les acclamations des peuples : *Ibi crucifixerunt eum, latrones unum a dextris et alterum a sinistris* : voilà la catastrophe et l'événement principal de cette histoire. Saint Jérôme rapporte que le dernier chapitre de l'Evangile de saint Marc, depuis le verset 9, ne se trouvait point de son temps dans les exemplaires grecs; mais il n'en est pas moins authentique, puisqu'il est reconnu par saint Irénée et par plusieurs anciens Pères, et que d'ailleurs il se trouve dans d'autres exemplaires. Pour ce qui est de la *Liturgie* et de la *Vie de saint Barnabé*, qu'on a attribuées à cet écrivain sacré, il est certain que ni l'une ni l'autre n'est de lui. L'empereur Claude ayant chassé de Rome tous les juifs, saint Marc alla en Egypte pour y prêcher l'Evangile, et fonda l'église d'Alexandrie. Voilà ce qu'une tradition ancienne et constante nous apprend : les autres circonstances de la vie et de la mort de cet évangéliste, rapportées dans ses *Actes*, sont incertaines; cependant ces *Actes* sont anciens; ils paraissent avoir été connus en Egypte dès le 4e siècle. On croit posséder ses reliques à Venise. (D'autres villes, notamment Reichenau en Souabe, ont prétendu les posséder. On célèbre sa fête le 25 avril.)

MARC, hérétique et disciple de Valentin dans le deuxième siècle, admettait une *quaternité* dans Dieu, composée de l'*ineffable*, du *silence*, du *père*, de la *vérité*. Il s'attachait particulièrement à séduire les femmes, surtout celles qui étaient ou riches ou belles. La cupidité, la luxure et l'ambition ont été de tout temps la source des hérésies. Marc prenait des calices remplis d'eau et de vin; puis feignant de les consacrer à la façon des catholiques, il les faisait paraître pleins d'une liqueur rouge, à laquelle il donnait le nom de sang. Il permettait aux femmes de consacrer. Saint Irénée décrit les superstitions et les impostures de ce Marc, chef des *marciens* ou *marcasiens* : (ils rejetaient le sacrement de baptême, et le remplaçaient par une sorte *d'initiation*, qu'ils appelaient *rédemption* : Ils soutenaient que Jésus-Christ n'avait pas souffert réellement, et ils admettaient un *principe du mal.*) « Il est bon d'observer, » dit un habile théologien, que si, au » second siècle, la croyance de l'Eglise » chrétienne n'avait pas été que, par la » consécration de l'Eucharistie, le pain » et le vin sont changés au corps et au » sang de J.-C., l'hérésiarque Marc ne se » serait pas avisé de vouloir rendre ce » changement sensible par un miracle ap» parent; et si l'on n'avait pas cru que le » sacerdoce donnait aux prêtres des pou-

» voirs surnaturels, cet imposteur n'aurait pas eu recours à un prestige, pour » persuader qu'il avait la plénitude du sacerdoce. C'est pour cela qu'il est utile » à un théologien de connaître les divers » égaremens des hérétiques anciens et » modernes, quelque absurdes qu'ils » soient: la vérité ne brille jamais mieux » que par son opposition avec l'erreur. »

MARC (Saint), Romain, succéda au pape Silvestre Ier, le 18 janvier 336, et mourut le 7 octobre de la même année. Il fut enterré dans le cimetière de Rome qui porte son nom. On lui attribue une *Epître*, adressée à saint Athanase et aux évêques d'Egypte; mais les critiques la mettent au nombre des ouvrages supposés.

MARC, évêque d'Aréthuse, sous Constantin le Grand, sauva la vie à Julien, qui fut depuis empereur. Il assista au concile de Sardique en 347, et à ceux de Sirmich en 351 et en 359. Quoique la formule qu'il dressa dans ce dernier concile ne fût ni précise ni assez contraire aux ariens, il paraît cependant que ses sentimens étaient orthodoxes. Les païens le persécutèrent sous le règne de Julien l'Apostat, parce qu'il avait détruit un temple consacré aux idoles. Il employa le reste de ses jours à convertir les partisans du paganisme. Il mourut sous Jovinien ou sous Valens. Saint Grégoire de Nazianze fait de lui un grand éloge. L'Eglise grecque honore sa mémoire le 22 de mars.

MARC, surnommé l'*Ascétique*, célèbre solitaire du 4e siècle, dont nous avons neuf *Traités* dans la Bibliothèque des Pères.

MARC-ANTOINE, triumvir, *Voyez* ANTOINE.

MARC-ANTOINE RAIMONDI, graveur, natif de Bologne, prit du goût pour la taille-douce à la vue des estampes d'Albert Durer. Il essaya ses forces contre ce célèbre graveur. Il se mit à copier la *Passion* que ce maître avait donnée en 36 morceaux, et grava sur ses planches, ainsi que lui, les lettres A. D. La preuve de ses talens fut complète. Les connaisseurs s'y trompèrent. Cependant Albert Durer s'en aperçut, et fit un voyage exprès à Venise pour porter ses plaintes contre son rival. Marc-Antoine a été à l'égard de Raphaël, ce qu'Audran fut dans le siècle dernier pour le célèbre Le Brun : il a été son graveur favori, et en répandant ses ouvrages et sa gloire, il s'est dressé à lui-même un trophée immortel. Il est à regretter qu'il ait fait souvent un abominable usage de ses talens. Ce fut lui qui grava, d'après les dessins de Jules Romain, les *Planches* qui furent mises au devant des sonnets infâmes de l'Arétin. Le pape Clément VII le fit mettre en prison, d'où il s'échappa pour se retirer à Florence. Il mourut vers l'an 1540.

MARC-AURÈLE (Marcus-Ælius-Aurelius-Vérus-Antonius-Augustus) *le philosophe*, né à Rome l'an 121, de l'ancienne famille des Annius, porta dans son enfance le nom de Catilius-Severus. Il fut adopté par Antonin le Pieux avec Lucius-Vérus. (Le jeune Catilius montra de bonne heure un grand amour pour la philosophie, et pratiqua les vertus de la secte stoïque. Adrien le nomma chevalier à 6 ans, lui fit prendre la robe virile à 15, et lui confia plus tard la charge de préfet de Rome : quelques années après l'empereur voulant se donner un successeur, choisit Antonin, à condition qu'il accorderait la pourpre à Marc-Aurèle. Dès lors Marc-Aurèle renonça à la chasse, aux jeux publics, aux spectacles, aux exercices du corps, et s'instruisit avec Apollonius). Après la mort d'Antonin le 7 mars 161, on proclama, d'une voix unanime, Marc-Aurèle, qui prit pour collègue Lucius Vérus, et lui donna sa fille Lucile en mariage. Ce choix ne lui fit pas honneur; car Vérus déshonora le trône par une vie molle et des mœurs infâmes. Marc-Aurèle ménagea avec plus d'art l'honneur du manteau de philosophe, qu'il avait pris dès l'âge de 12 ans. Sa vie publique parut sobre et austère comme celle d'un *stoïcien*. Devenu empereur, il remit en vigueur l'autorité du sénat, et assista à ses assemblées avec l'assiduité du moindre sénateur. Non seulement il délibérait sur toutes les

affaires militaires, civiles et politiques; avec les plus sages de la ville, de la cour et du sénat, mais encore il déférait à leur avis plutôt que de s'en tenir au sien. « Il est plus raisonnable, disait-il, de » suivre l'opinion de plusieus personnes » éclairées, que de les obliger à se sou- » mettre à celle d'un seul homme. » S'il était attentif à consulter, il ne l'était pas moins à faire exécuter. Il disait « qu'un » empereur ne devait rien faire ni len- » tement ni à la hâte, et que la négli- » gence dans les plus petites choses in- » fluait dans les plus grandes. » Le peuple romain, depuis long-temps dégradé, toujours porté à l'adulation et à la bassesse, voulut lui élever des temples et des autels. Marc-Aurèle les refusa, en disant dans le stile d'une vanité pardonnable en quelque sorte dans ces temps de ténèbres : « La vertu seule égale les hommes » aux dieux. Un roi juste a l'univers » pour son temple, et les gens de bien » en sont les prêtres et les ministres. » Une peste générale ravagea l'empire sous son règne. A ce fléau succédèrent les tremblemens de terre, la famine, les inondations, les chenilles, et tout cela devint si terrible, que l'empire romain semblait toucher à sa fin. (Les Germains, les Sarmates, les Quades et les Marcomans, profitant de ces calamités, s'agitèrent dans la Germanie. Pendant qu'il envoya des troupes pour les combattre, il chargea son collègue de marcher contre les Parthes : mais Vérus s'arrêta à Antioche, et laissa au célèbre Avidius-Cassius son lieutenant la gloire de vaincre l'ennemi qui fut battu complètement à Europa, et contraint d'acheter la paix par la cession de la Mésopotamie et de l'Adiabine. Peu après les Marcomans firent une invasion en Italie ; Marc-Aurèle courut au devant d'eux avec Vérus et les repoussa dans leur pays. Vérus étant mort, il continua de les poursuivre dans la Germanie. Les ennemis avaient fait beaucoup de ravages.) Marc-Aurèle s'en vengea sur les chrétiens, qui étaient innocens, et qui même avaient partagé les malheurs de l'empire avec les païens. Il ordonna contre eux une persécution cruelle. Il y eut un grand nombre de martyrs, parmi lesquels on distingue l'illustre sainte Félicité, dame romaine, avec ses sept fils. Les Barbares ayant fait une nouvelle irruption, l'empereur les repoussa encore et employa les momens de tranquillité que lui donna la paix, à faire ou à réformer les lois, à combattre le luxe et la licence générale ; mais tous ces projets en grande partie eurent peu d'effet. Une nouvelle ligue des Marcomans et des Quades jeta l'empereur dans de grands embarras. Le peuple ne pouvant payer de nouveaux impôts, Marc-Aurèle fit vendre les plus riches meubles de l'empire, les pierreries, les statues, les tableaux, la vaisselle d'or et d'argent, les habits même de l'impératrice et ses perles. Cette guerre fut plus longue et d'un succès plus douteux que les premières. Ce fut pendant sa durée que Marc-Aurèle, se trouvant resserré par les ennemis dans une forêt d'Allemagne, obtint par les prières de la légion Mélitine, laquelle était chrétienne, une pluie abondante qui désaltéra son armée près de périr de soif. M. Warburton a démontré la vérité de ce miracle contre les mauvaises plaisanteries de Voltaire. Weston, autre Anglais, protestant, l'a également établie dans une *Dissertation* publiée en 1748, contre Le Clerc et Moyle. L'événement a paru si peu naturel, même aux païens, que Porphyre et Claudien l'ont attribué à des enchanteurs. Tertullien en parle comme d'un fait public et incontestable, et renvoie deux fois les Romains à la lettre de Marc-Aurèle, qui le rapporte et en fait honneur au Dieu des chrétiens (1). Saint Apollinaire en rappela le souvenir à Marc-Aurèle lui-même, auquel il adressa une *Apologie* pleine de force et d'éloquence en faveur

(1) Marc-Aurèle y disait que par hasard il avait obtenu de la pluie, par les prières des soldats chrétiens : *Christianorum forte militum precationibus impetrato imbre.* (Tertull. *Apol.*, c. 5 ; Eusèbe, *Hist.*, l. 5, c. 5.) Tous les bons latinistes savent que le mot *forte* n'exprime ici aucun doute, et qu'il ne signifie autre chose que *par hasard*, comme si on disait, *il arriva que*. Marc-Aurèle eût craint de choquer les païens, en parlant plus clairement. L'original de l'édit de ce prince existait encore, lorsque Tertullien et saint Jérôme écrivaient. *Voy.* saint Jérôme sur la Chronique d'Eusèbe, à l'an 178, et Tertullien, *loc. cit.*

des chrétiens. Cet empereur défendit qu'on accusât des hommes dont il connaissait l'innocence et la vertu ; il ordonna, renchérissant sur Trajan, qu'on punît les délateurs; mais, par une inconséquence extrême, il voulut néanmoins que les accusés subissent la peine décernée contre eux. Tant il est vrai que la faiblesse, le respect humain, l'asservissement aux préjugés dominans, ont souvent les mêmes effets qu'une cruauté déclarée. Si les chrétiens étaient des scélérats, pourquoi punir les accusateurs? Et si c'étaient des gens de bien, pourquoi les punir eux-mêmes? mais dans ces temps de ténèbres, la justice se ressentait du désordre général de la morale. Les Barbares vaincus se soumirent en 175, la même année qu'Avidius-Cassius se fit proclamer empereur. Marc-Aurèle fit des préparatifs pour marcher contre lui ; mais ce rebelle fut tué par un centenier de son armée. On envoya la tête de ce misérable à l'empereur, qui refusa de la voir, et pardonna à toutes les villes qui avaient embrassé son parti. Il se rendit à Athènes, y établit des professeurs publics, auxquels il assigna des pensions, et accorda des immunités. De retour à Rome, après huit ans d'absence, il donna à chaque citoyen huit pièces d'or, leur fit une remise générale de tout ce qu'ils devaient au trésor public, et brûla devant eux, dans la place publique, les actes qui les constituaient débiteurs. Il éleva aussi un grand nombre de statues aux capitaines de son armée, morts dans la dernière guerre. Après avoir désigné pour lui succéder son fils Commode, il se retira pour quelque temps à Lavinium, et se livra à la philosophie avec plus d'enthousiasme que jamais. Il disait souvent : « Heureux » le peuple dont les rois sont des philoso- » phes, et dont les philosophes sont des » rois ! » Maxime réprouvée par l'expérience, et qui, fût-elle vraie, aurait pu passer dans sa bouche et dans son application comme l'expression de l'orgueil et de l'égoïsme : mais tel était l'aveuglement de ces prétendus sages, ils ne pratiquaient le bien que pour en parler eux-mêmes avec emphase et en faire parler les autres. Une nouvelle irruption des peuples du Nord le força à reprendre les armes. Il marcha contre eux, tomba malade à Vienne, en Autriche, et mourut à Sirmich, l'an 180, dans sa 59e année, après un règne de 19 ans, regardé comme un prince doué de grandes vertus, mais qui avait aussi des vices, entre lesquels on remarque une vanité incompatible avec la vraie sagesse, une facilité qui dégénérait en faiblesse, et qui a causé de très grands maux, surtout aux chrétiens, un attachement déraisonnable pour des hommes qui le déshonoraient et qu'il eût écartés du trône, s'il avait été aussi zélé pour le bien public que pour sa réputation personnelle. Le choix de Vérus pour être son collègue, et celui de l'infâme Commode pour lui succéder, suffisent pour faire attribuer à l'exagération les éloges que les philosophes modernes lui ont prodigués. Il avait épousé la fameuse Annia Faustina, femme d'un libertinage effréné ; au lieu de la contenir dans le devoir, il récompensait ceux qui s'accommodaient de ses amours, et se couvrait lâchement d'une honte qu'un sauvage même n'aurait pu supporter. Jacques Marchand a fait une *Dissertation* pour réhabiliter la mémoire de cette Messaline ; mais toutes ces apologies faites au 18e siècle, contre le témoignage de l'ancienne histoire, n'ont aucune prise sur un esprit solide. On a de Marc-Aurèle 12 livres de *Réflexions morales*, Londres, grec et latin, 1707, in-8 ; Glascow, 1752 ; traduits du grec en français, par madame Dacier, avec des remarques, Paris, 1691, 2 vol. in-12. Jean-Pierre Joly a donné une version des *Pensées* de ce prince, Paris, 1770, in-8. Cet empereur a renfermé dans ces *Réflexions* ce que la morale des stoïciens offre de meilleur. (*Voyez* ÉPICTÈTE. On y connaît souvent les Livres saints, où les anciens sages ont puisé la plupart de leurs maximes morales, comme dans le passage suivant, qui énonce une importante et sublime vérité, mais qui n'est rien moins qu'une découverte de Marc-Aurèle : « L'âme vraiment grande et élevée est » celle qui reçoit sans répugnance ce que

» le Ciel lui envoie et de bien et de mal;.. » qui se remet entièrement et de toute sa » volonté, pour ce qui concerne sa des- » tinée et sa conduite, entre les mains » de la Divinité ;... qui ne demande qu'à » marcher dans le chemin de la loi, qu'à » suivre Dieu, dont toutes les voies sont » droites et tous les jugemens sont jus- » tes. » Ce même prince, qui parlait si magnifiquement de la Divinité, porta la superstition aux plus grandes extravagances. On le vit multiplier les sacrifices, employer des exécrations de toute espèce, et introduire des religions étrangères, qui avant lui avaient été inconnues des Romains. Il fit des démarches répétées auprès du sénat pour obtenir que l'on rendît les honneurs divins à Adrien son prédécesseur, dont plusieurs vices avaient rendu la mémoire infâme. Il porta l'impiété encore plus loin, en mettant au nombre des déesses l'abominable Faustine, en lui élevant un temple, en lui érigeant des statues d'argent, en instituant en son honneur une communauté de filles qui, de son nom, furent appelées *Faustiniennes ;* en obligeant les nouvelles mariées de venir avec leurs maris offrir un sacrifice à la prétendue déesse. A la mort de Lucius Vérus, son collègue, dont le nom était en horreur à tous les gens de bien, il força le sénat à l'honorer comme un dieu. Gataker et les auteurs de la *Vie* de Marc-Aurèle, qui est à la tête de ses *Réflexions morales*, édition de Glascow, 1752, ont fait de vains efforts pour excuser l'idolâtrie et les différens vices de ce prince. Toute son histoire prouve un caractère faux, altier, égoïste et corrompu par système; l'égarement de son esprit égala celui de son cœur : il fut l'ennemi des chrétiens par superstition et par philosophie. Aussi, comme le remarque un historien observateur, les tyrans les plus crapuleux ont moins persécuté le christianisme que les empereurs qui se décoraient du nom de philosophe. « Ce Commode, dit-il, dont » on nous donne une si mauvaise idée, » ce brutal Caligula, ce sanguinaire Ti- » bère, n'ont pas persécuté; mais le phi- » losophe Trajan, le philosophe Anto- » nin, le philosophe Marc-Aurèle, le » philosophe Julien, ont été persécu- » teurs; de tous les empereurs philoso- » phes, il n'y a que Tite qui n'ait pas » persécuté; mais il ne régna que deux » ans. » *Voyez* SÉNÈQUE, et la fin de l'art. TIBÈRE. Thomas a fait de l'empereur Marc-Aurèle un *Eloge* qui est peut-être le meilleur de ses ouvrages. (Marc-Aurèle avait écrit des *Commentaires* sur sa vie, pour l'instruction de son fils; mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. On a encore de Marc-Aurèle une *Correspondance avec Frontin*, découverte par M. Mai dans la bibliothèque du Vatican, et publiée à Rome, 1819, et quelques *Lettres* qui se trouvent dans la *Vie d'Avidius Cassius et de Pescennius Niger*, par Spartien, (*Hist. August.*) On peut consulter sur ce prince, Capitolin, *Vie de Marc-Aurèle* (dans l'*hist. Aug.*); Dacier, *Prolégomènes* de sa traduction des *Réflexions morales ;* Gautier de Sibert, *Vie de Tite-Antonin*, Paris, 1769, in-12; l'*Eloge de Marc-Aurèle*, par Thomas, déjà cité, et les deux ouvrages suivans de Ripault; *Marc-Aurèle*, ou *Histoire philosophique de l'empereur Marc-Antonin*, etc., Paris, 1820, 4 vol. in-8 avec cartes; *Tite-Antonin le Pieux*, *résumé historique ; Marc-Aurèle-Antonin*, *sommaire historique et fragmens relatifs à la vie*, *au règne*, *à la politique et à la morale de ce prince*, ibid., 1823, in-8; c'est un abrégé du précédent.)

MARC D'AVIANO, ainsi nommé, parce qu'il était natif d'Aviano, bourg de Frioul appartenant aux Vénitiens, fut célèbre par le don des miracles qu'on lui attribuait. L'empereur Léopold le fit venir à Vienne; et il parcourut un grand nombre de provinces, trouvant partout les peuples rassemblés pour le voir et recourir à l'efficace de sa bénédiction et de ses prières. Il mourut vers l'an 1690.

MARC EUGENIQUE, qu'on appelle aussi MARC D'EPHESE, parce qu'il était archevêque de cette ville, fut envoyé en 1439 au concile de Florence, au nom des évêques grecs. Il y soutint le schisme avec beaucoup d'ardeur, et ne voulut point signer le décret d'union. De retour

à Constantinople, il s'éleva contre le concile de Florence. On a de lui plusieurs écrits composés à ce sujet, qui se trouvent dans la *Collection des conciles*; et d'autres ouvrages, dans lesquels il y a beaucoup d'emportement contre les Latins et le siége de saint Pierre. Il mourut peu de jours après sa dispute avec Barthélemi de Florence, en protestant « qu'il » ne voulait pas qu'aucun de ceux qui » avaient signé l'union assistât à ses fu- » nérailles, ni qu'ils priassent Dieu pour » lui. » Tant il est vrai que le fanatisme érige en idoles les objets les plus hideux et les plus tristes! Marc d'Ephèse jugeait que la scission de l'Eglise chrétienne de cette épouse unique de J.-C. était un bien auquel il fallait tout sacrifier. Il avait un frère appelé *Jean*, qui vint avec lui à Florence, et qui publia aussi un *écrit* contre le concile tenu dans cette ville.

MARC-PAUL, célèbre voyageur. *Voyez* PAUL.

MARCA (Jacques-Corneille), bénédictin de l'abbaye du Mont Blandin, né à Gand, en 1570, cultiva avec succès les belles-lettres, et mourut à Douai, l'an 1629. Les bibliographes flamands lui prodiguent des éloges qui paraissent exagérés, quoiqu'on ne puisse disconvenir qu'il ne soit bon orateur et encore meilleur poète. Une partie de ses *opuscules* a été imprimée à Louvain, 1613, in-8. Ce recueil contient des harangues, des tragédies et un éloge des ducs de Bourgogne. On a encore de lui *Diarium Sanctorum*, en vers ïambes, Douai, 1628, in-4; et *Musæ lacrymantes*, 1628, in-4: ce sont sept tragédies dont les sujets sont pris de l'Ecriture sainte.

MARCA (Pierre de), évêque de Conserans, né à Gand, en Béarn, le 24 janvier 1594, d'une famille ancienne, originaire d'Espagne, se distingua de bonne heure par son esprit et par son zèle pour la religion catholique: il travailla à la faire rétablir dans le Béarn, et eut le bonheur de réussir. C'est en reconnaissance de ses soins qu'il obtint la charge de président au parlement de Pau, en 1621, et celle de conseiller d'état, en 1639. Après la mort de son épouse, il entra dans les ordres, et fut nommé à l'évêché de Conserans, l'an 1642. Mais la cour de Rome, offensée de ce que dans le livre de la *Concorde du sacerdoce et de l'empire* il avait donné atteinte aux prérogatives du saint-Siége, lui refusa long-temps ses bulles, et il ne les obtint qu'en 1647, après avoir interprété ses sentimens d'une manière favorable, et promis les corrections nécessaires, dans un autre ouvrage qu'il fit imprimer à Barcelone, in-4, et qui se trouve dans les éditions in-fol. du livre précédent. Il fit plus, et déféra à Innocent X *neuf propositions*, réfutées par onze règles, où la vraie doctrine de la hiérarchie est établie: on remarque que ces neuf propositions contiennent presque tout le système de Fébronius. L'habileté avec laquelle il remplit une commission qu'on lui donna en Catalogne, lui mérita l'archevêché de Toulouse, en 1652. Il s'était tant fait aimer en Catalogne, que ayant été attaqué d'une maladie qui le mit à l'extrémité, la ville de Barcelone, entre autres, fit un vœu public à Notre-Dame de Montserrat, qui en est éloignée d'une journée, et y envoya en son nom douze capucins nu-pieds, sans sandales, et douze jeune filles aussi pieds nus, les cheveux épars, et vêtues de longues robes blanches. Marca se disposait à se rendre à Toulouse, lorsque le roi le fit ministre d'état en 1658. Il était d'un caractère facile et flexible, mais sans jamais se laisser aller à des impulsions contraires au devoir. Persuadé de l'importance qu'il y avait à s'opposer aux sectes naissantes, il s'appliqua à arrêter les progrès du jansénisme. Il s'unit avec les jésuites contre le livre du fameux évêque d'Ypres, et dressa le premier le projet d'un *Formulaire* où l'on condamnerait les cinq propositions dans le sens de l'auteur. Son zèle fut récompensé par l'archevêché de Paris; mais il mourut le jour même que ses bulles arrivèrent, en 1662, à 68 ans. Sa mort donna occasion à cette épitaphe badine:

Ci-gît l'illustre de Marca,
Que le plus grand des rois marqua
Pour le prélat de son Eglise;

Mais la mort qui le remarqua,
Et qui se plaît à la surprise,
Tout aussitôt le démarqua.

Ce prélat réunissait plusieurs talens différens : l'érudition, la critique, la jurisprudence. Son stile est ferme et mâle, assez pur, sans affectation et sans embarras. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De concordia sacerdotii et imperii*, dont la meilleure édition est celle qui fut donnée après sa mort par Baluze, Paris, 1704, in-fol. C'est un des ouvrages les plus savans que nous ayons sur cette matière. On ne peut guère lui comparer que l'excellent traité *De l'autorité des deux puissances ;* si les principes n'en sont pas toujours exactement les mêmes, c'est que Baluze n'a pas déféré à la volonté expresse du prélat, qui, en mourant, lui avait indiqué divers changemens à faire. Quant au supplément et aux notes de Baluze, ils sont tout-à-fait étrangers à de Marca. 2° *Histoire de Béarn*, Paris, 1640, in-fol. On y trouve des éclaircissemens utiles sur l'origine des rois de Navarre, des ducs de Gascogne, des comtes de Toulouse, etc.; on y prend une grande idée de l'érudition de l'auteur. 3° *Marca hispanica*, 1688, in-fol. C'est une description savante et curieuse de la Catalogne, du Roussillon et des frontières. La partie historique et la géographique y sont traitées avec exactitude, et cet ouvrage peut être très utile pour connaître les véritables bornes de la France et de l'Espagne. 4° *Dissertatio de primatu lugdunensi et cæteris primatibus*, 1644, in-8, très-savante; 5° *Relation de ce qui s'est fait depuis* 1653 *dans les assemblées des évêques, au sujet des cinq propositions*, Paris, 1657, in-4. C'est contre cette relation, peu favorable au jansénisme, que Nicole publia son *Belga percontator*, 1657, in-4, dans lequel il expose les scrupules d'un prétendu théologien flamand sur l'assemblée du clergé de 1656. 6° Des *Opuscules* publiés par Baluze, en 1669, in-8; 7° d'autres *Opuscules* mis au jour par le même, en 1681, in-8. Ces opuscules renferment plusieurs dissertations intéressantes, entre autres : *De tempore susceptæ in Galliis fidei*, *De eucharistia et missa*, *De pœnitentia*, *De matrimonio*, *De patriarchatu constantinopolitano*, *De stemmate Christi*, *De magorum adventu*, *De singulari primatu Petri*, *De discrimine clericorum et laicorum ex jure divino*, *De veteribus collectionibus canonum ;* 8° un *Recueil* de quelques *Traités théologiques*, les uns en latin, les autres en français, donnés au public en 1668, in-4, par l'abbé de Faget, cousin-germain du savant archevêque. L'éditeur orna cette collection d'une *Vie* en latin de son illustre parent. Elle est étendue et curieuse.

MARCASSUS (Pierre de), né à Gimont en Gascogne vers 1584, fut chargé de l'éducation d'un neveu du cardinal de Richelieu, et devint ensuite professeur de rhétorique au collége de la Marche à Paris, où il mourut en 1664. On a de lui des *Histoires*, des *Romans* et des *Pièces de théâtre*, qui n'ont pas autant de mérite du côté de la composition que du côté de la décence et du respect pour les mœurs. On a aussi de lui des *Traductions*, qui sont au dessous de celles de l'abbé de Maroles, son ami. *Voyez* les *Mémoires* de Nicéron, tom. 31.

*MARCEAU (François-Sévérin Desgraviers de), général français, né à Chartres le 1er mars 1769, s'engagea à l'âge de 17 ans dans le régiment de Savoie-Carignan. Il avait été destiné d'abord par son père à la carrière du barreau, et avait fait des études qui ne furent point inutiles à son avancement. Il n'était encore que sergent à l'époque où éclata la révolution. Marceau se trouvait à Paris, par congé, le 14 juillet 1789 : il figura dans cette journée fameuse d'une manière active en marchant à la tête d'un détachement de la section de Bon-Conseil. Un congé absolu fut la récompense de sa conduite. De retour à Chartres, il s'enrôla de nouveau dans le premier bataillon d'Eure-et-Loire, et presque aussitôt après il en fut nommé commandant. Il ne tarda pas à partir pour la frontière et servit dans le corps d'armée commandé par La Fayette. Marceau n'était pas seulement partisan de la réforme politique, annoncée en 1789; il était devenu républicain, si l'on en juge par la

harangue qu'il adressa à ses soldats pour les engager à combattre pour la cause de la république. Il se trouvait avec son bataillon dans la ville de Verdun, lorsqu'elle se rendit aux Prussiens : on sait que Beaurepaire se tua de désespoir. Marceau protesta contre la reddition de cette place ; néanmoins ce fut lui qui fut envoyé, comme étant le plus jeune des officiers, pour porter au roi de Prusse les clefs de cette ville. Après s'être fait remarquer à la fin de cette première campagne, il demanda à quitter le commandement de son bataillon, dont l'indiscipline était pour lui une cause continuelle de mécontentement. Il obtint une compagnie de cavalerie dans la légion germanique que l'on venait de créer, et qui fut envoyée sur ces entrefaites dans les départemens de l'Ouest où avait éclaté l'insurrection vendéenne. Il était à peine arrivé à cette destination qu'il fut dénoncé par Bourbotte, et arrêté comme complice de Westermann ; mais il obtint sa liberté. Quelque temps après, marchant au secours de Saumur, attaqué par les royalistes, il rencontre ce même représentant qu'entraînaient une troupe de Vendéens ; il fond sur eux, délivre Bourbotte, lui donne son cheval, et lui dit : « Il vaut mieux qu'un soldat comme moi » périsse, qu'un représentant du peuple. » Devenu général de brigade à l'âge de 22 ans, il prit par intérim le commandement en chef, et gagna le 12 décembre, secondé par Kléber, la terrible bataille du Mans, où périrent dix mille républicains et vingt mille Vendéens. Avant le combat, les députés en mission dans la Vendée lui remirent la destitution de Westermann, et lui ordonnèrent de l'éloigner sur-le-champ de l'armée. Marceau garda la destitution dans sa poche, et, après le gain de la bataille, il publia hautement les obligations qu'il avait au général Westermann, et le fit conserver. Ce fut dans cette circonstance qu'une Vendéenne jeune et belle, le casque en tête et la lance à la main, poursuivie par des soldats, tombe aux pieds de Marceau : « Sauvez-moi ! » s'écria-t-elle. Il la relève, la rassure, et se détermine à la sauver ; mais une loi punissait de mort le républicain qui faisait grâce à un Vendéen pris les armes à la main. Marceau dénoncé allait être conduit au supplice : Bourbotte accourt de Paris et l'arrache à la mort ; mais ni la protection de ce député, ni les larmes de Marceau, ne purent sauver la jeune Vendéenne, elle fut décapitée. Après la défaite du Mans, Marceau poursuivit les Vendéens avec la plus grande vigueur, et les atteignit à Savenay, où, secondé encore par les efforts de Kléber et de Westermann, il anéantit leur armée, dont les malheureux débris furent envoyés à Nantes pour y être noyés ou fusillés. Marceau quitta enfin cette terre arrosée du sang des Français. C'est dans cette campagne que commença la liaison intime de Marceau et de Kléber : ce dernier avait désigné le jeune Marceau pour commander en chef les deux armées de l'Ouest. Envoyé en qualité de général de division contre les ennemis extérieurs à l'armée des Ardennes, puis à celle de Sambre-et-Meuse, il continua à se distinguer par sa bravoure, ses talens et son humanité. Ses qualités le rendirent cher aux soldats français, et même aux troupes ennemies. A Fleurus, il commandait l'aile droite de l'armée, et eut deux chevaux tués sous lui. Sa division fut presque détruite ; il combattit alors comme un simple soldat, à la tête de quelques bataillons. Aux batailles de l'Ourthe et de la Roër, il conduisait l'avant-garde. En octobre 1794, à la tête de sa division, il s'empara du camp retranché de la ville de Coblentz, et servit avec la même valeur durant la campagne de 1795. Dans le Hundsruck, il battit partout l'ennemi, malgré les obstacles que lui opposait le terrain. En 1796, il fut chargé de bloquer Mayence et de couvrir la frontière de France, tandis que Jourdan s'avançait en Franconie, et, le 24 juillet, il se rendit maître de la forteresse de Kœnigstein. Jourdan ayant été repoussé par l'archiduc Charles, Marceau prit le commandement d'une des divisions chargées de couvrir la retraite de cette armée en déroute, et vint à bout de contenir l'ennemi sur tous les points où il se trouva. Dans deux combats qu'il livra près de Limbourg, il déploya sa va-

leur et ses talens ordinaires; mais le 19 août, tandis qu'il arrêtait l'ennemi pour donner le temps à l'armée française de passer les défilés d'Altenkirchen, il reçut un coup de feu dont il mourut quelque temps après. A l'instant où il fut blessé, les officiers et les soldats l'environnèrent les larmes aux yeux; et il les consola lui-même avec le plus grand courage, refusant d'être transporté au delà du Rhin : ce qui fut cause qu'il se trouva le lendemain en la puissance des Allemands qui entrèrent dans Altenkirchen. Les généraux Kray et Hadkick se rendirent aussitôt auprès de lui, et lui prodiguèrent toutes les marques d'estime et d'intérêt. L'archiduc Charles lui envoya son chirurgien; mais sa blessure était mortelle, et il expira le 21 septembre 1796, âgé de 27 ans. Son corps ayant été redemandé par les Français, l'archiduc le rendit à condition qu'on l'informerait du jour où il serait inhumé, afin que l'armée autrichienne pût s'unir à l'armée française pour lui rendre les honneurs militaires. En effet, il fut enterré le 25 septembre, au bruit de l'artillerie des deux armées, dans le camp retranché de Coblentz, dont il s'était emparé en 1794. Ses restes furent réunis en 1799 à ceux de Hoche et de Chérin; et la ville de Chartres, sa patrie, lui vota en 1801 l'érection d'un monument public. Le tombeau où ses cendres reposent fut construit sur les dessins de Kléber. On lui a aussi érigé une pyramide à la place où il reçut le coup mortel : ce monument, qu'avaient constamment respecté les armées ennemies, jusqu'à ce que les pays situés sur la rive gauche du Rhin fussent réunis à la Prusse, a changé de forme par suite de quelques arrangemens de territoire adoptés par le gouvernement prussien, qui a cru devoir faire annoncer par les journaux que rien n'avait été changé dans sa destination. Marceau est, sans aucun doute, l'un des généraux français qui, par leur courage, leur talent et leurs vertus, ont le plus honoré leur patrie. Un célèbre poète, Byron, a célébré en ces termes la mémoire de ce guerrier : *Sa vie fut glorieuse, courte, immortelle. Il se battit pour rendre la liberté à sa patrie; il fut pur comme la cause qu'il avait embrassée, noble comme Paul-Émile et Brutus. Il fut magnanime, et ses amis ont pleuré sur son tombeau.* Child-Harold, chant 3me, strophe 36me. On trouve de curieux renseignemens sur le général Marceau dans les *Notices historiques publiées par* Sergent-Marceau, 1820, un vol. in-12 avec figures.

MARCEL Ier (Saint), Romain, succéda au pape St. Marcellin le 30 juin en 308; il se signala par son zèle et par sa sagesse. La juste sévérité dont il usa envers un apostat le rendit odieux au tyran Maxence, qui le bannit de Rome. Il mourut en 309 suivant le Père Pagi, ou en 310, selon d'autres. Il est appelé martyr dans les Sacramentaires de Gélase Ier et de saint Grégoire, ainsi que dans les Martyrologes attribués à saint Jérôme et à Bède. Le pape saint Damase a composé son épitaphe en vers. Saint Eusèbe lui succéda.

MARCEL II (Marcel Cervius), né en 1501 à Fano, était fils du receveur général des revenus du saint-Siége; il fit ses études avec distinction et plut au pape Paul III, qui le nomma son premier secrétaire. Il accompagna en France le cardinal Farnèse, neveu de ce pontife, et s'y fit estimer par ses mœurs et son savoir. De retour à Rome, il obtint de son bienfaiteur le chapeau de cardinal, et fut choisi pour être un des présidens du concile de Trente. Il succéda, sous le nom de *Marcel*, au pape Jules III, le 9 avril 1555, et mourut d'apoplexie vingt-un jours après son élection, dans le temps qu'il se disposait à pacifier les troubles, à réformer les abus, et à faire fleurir la science et la piété dans l'Eglise. Il était si ennemi du népotisme, qu'il ne voulut pas même permettre à ses neveux de venir à Rome. Paul IV lui succéda.

MARCEL, ou MARCEAU (Saint), célèbre évêque de Paris, mort le 1er novembre, au commencement du 5e siècle, avait succédé à Prudence dans ce siége épiscopal. Sa fête se célèbre le 3 novembre. Ses reliques se trouvent à Paris dans l'église St. Marceau.—Il y a eu plusieurs au-

tres saints de ce nom : saint Marcel martyrisé à Châlons sur-Saône, l'an 179; saint Marcel capitaine dans la légion trajane, qui eut la tête tranchée pour la foi de J.-C., à Tanger, le 30 octobre, vers l'an 298; saint Marcel, évêque d'Apamée, et martyr en 383.

MARCEL, fameux évêque d'Ancyre dès l'an 314, assista au concile de Nicée en 325, et y signala son éloquence contre l'impiété arienne. Il s'opposa à la condamnation de saint Athanase, au concile de Tyr, en 335, et à celui de Jérusalem, où il s'éleva avec zèle contre Arius. Les ariens, irrités, le persécutèrent avec fureur et condamnèrent son *Traité contre Astère*, surnommé l'avocat des ariens, comme contenant les erreurs de Sabellius; ils le déposèrent à Constantinople en 336, et mirent à sa place Basile, qui s'était acquis de la réputation par son éloquence. Marcel d'Ancyre alla à Rome trouver le pape Jules : car c'est toujours au siége de Pierre que les évêques opprimés ou calomniés avaient recours comme au centre de l'autorité et de l'unité de l'Eglise. (*Voy.* ATHANASE, JULES Ier, INNOCENT Ier.) Le pape, qui le jugea innocent, le reçut à sa communion, et déclara dans un concile tenu à Rome en 341, que la doctrine contenue dans son livre contre les ariens était conforme à celle de l'Eglise. L'illustre persécuté fut encore absous et rétabli au concile de Sardique en 347. Marcel, ayant été informé sur la fin de sa vie que saint Basile avait donné à saint Athanase des soupçons sur sa catholicité, lui envoya une profession de foi, dans laquelle il condamnait expressément le sabellianisme. Il mourut dans un âge très avancé, en 374. Après ces témoignages si favorables à Marcel, on ne peut guère douter que saint Hilaire, saint Basile, saint Chysostôme, Sulpice Sévère, qui ont imputé le sabellianisme à cet évêque d'Ancyre, n'aient été trompés par les clameurs des ariens. (*Voy.* ce point bien discuté dans *Collect. Patr.*, tom. 2 de D. Montfaucon.) Il ne nous reste de Marcel qu'une *Lettre* écrite au pape Jules, deux *Confessions de foi* dans saint Epiphane, et quelques fragmens de son *Livre contre Astère*, dans la critique qu'en a faite Eusèbe de Césarée.

MARCEL (Saint), natif d'Apamée, d'une famille noble et riche, distribua tous ses biens aux pauvres pour se retirer auprès de saint Alexandre, instituteur des acemètes. Saint Marcel fut abbé de ce monastère après Jean, successeur d'Alexandre, vers 447, et mourut après l'an 485. Sa sainteté et ses miracles l'ont rendu célèbre dans l'Orient.

MARCEL (Christophe), Vénitien, chanoine de Padoue et archevêque de Corfou, eut le malheur d'être pris au sac de Rome, en 1527. Comme il n'avait pas le moyen de payer sa rançon, les soldats luthériens qui étaient dans l'armée impériale l'attachèrent à un arbre auprès de Gaëte, en pleine campagne, et lui arrachèrent un ongle chaque jour. Il mourut de l'excès des douleurs et de l'intempérie de l'air. On a de lui un traité *De anima*, 1508, in-fol., et une édition des *Ritus ecclesiastici*, 1510, in-fol., ouvrage composé par Augustin Patrice, sous le pontificat d'Innocent VIII.

MARCEL (Guillaume), connu par ses vers, par ses harangues et par ses autres écrits, était né près de Bayeux. Etant entré chez les Pères de l'Oratoire, il fut envoyé professeur à Rouen en 1640, dans le collége que l'archevêque François de Harlai venait de rétablir. Il sortit quelque temps après de l'Oratoire, pour remplir la place de professeur d'éloquence au collége des Grassins à Paris. Il était près de réciter en public l'oraison funèbre du maréchal de Gassion, quand il lui fut défendu de prononcer dans une université catholique l'éloge d'un homme mort dans la religion protestante. Le goût de la patrie le rappela à Bayeux, pour être chanoine, et principal du collége de cette ville. Enfin, voulant se reposer des fatigues de ce pénible emploi, il se retira en 1671 dans la cure de Basli, près de Caen, et y mourut en 1702, âgé de 90 ans. C'est par ses conseils que le poète Brébeuf, son ami, entreprit la traduction de la *Pharsale* de Lucain.

MARCEL (Guillaume), chronologiste et avocat au conseil, né à Toulouse en 1647, mort à Arles, commissaire de marine, le 27 décembre 1708, à 61 ans, fut d'abord à Paris sous-bibliothécaire de l'abbaye Saint-Victor. Ayant suivi M. de Girardin à l'ambassade de Constantinople, il conclut la paix d'Alger avec Louis XIV en 1677, et fit fleurir le commerce de France en Egypte. Il est auteur, 1° de *l'Histoire de l'origine et des progrès de la monarchie française*, en 4 vol. in-12. C'est moins un corps d'histoire qu'une chronique sèche et inexacte. 2° Ses *Tablettes chronologiques pour l'histoire profane*, in-12, qu'on lit moins depuis celles de l'abbé Lenglet du Fresnoy, mais qui n'ont point été inutiles à celui-ci; 3° des *Tablettes chronologiques pour l'histoire de l'Eglise*, in-8; ouvrage estimé, qui réunit l'exactitude et l'esprit de recherches à l'orthodoxie et à la sagesse des principes : en lui donnant un peu plus de développement et d'étendue, on en ferait le meilleur livre élémentaire d'histoire ecclésiastique; genre où nous sommes dans la plus grande pénurie, les jansénistes et philosophistes ayant entièrement infecté cette partie de l'institution. (*Voyez* MACQUER.) L'*Histoire abrégée de l'Eglise*, par M. Lhomond, est presque le seul ouvrage en ce genre qui puisse servir à l'instrution de la jeunesse. *Voyez* le *Journ. hist. et litt.* 15 septembre 1787, p. 99.) Marcel avait le génie de la négotiation.

MARCELLE (Sainte), dame romaine, étant devenue veuve après sept mois de mariage, embrassa la vie monastique. Plusieurs vierges de qualité se mirent sous sa conduite, et la ville de Rome fut bientôt remplie de monastères, où on imitait la vie des solitaires d'Orient. Marcelle consultait souvent saint Jérôme dans ses doutes, et nous avons les réponses de ce saint docteur dans les onze *Lettres* qu'il lui écrivit. La lecture des livres saints faisait ses délices, « non par esprit de dis- » pute ni pour en faire parade comme » les pharisiens, dit saint Jérôme, mais » pour les mettre en pratique, et mériter » de les comprendre par l'accomplisse- » ment exact de toutes les lois qu'ils » renferment. » *Meditationem legis non in replicando quæ scripta sunt, ut Judæorum existimant pharisæi, sed in opere intelligens.... ut postquam mandata complesset, tunc se sciret mereri intelligentiam Scripturarum.* (*Voy.* EUSTOCHIUM.) Elle eut beaucoup à souffrir durant le sac de la ville de Rome, l'an 409 : les Barbares voulaient lui faire découvrir des trésors qu'elle avait cachés, à l'imitation de saint Laurent, dans le sein des pauvres. Alarmée du danger que courait l'innocence de Principie, sa chère fille spirituelle, elle se jeta aux pieds des soldats et les conjura de l'épargner; ceux-ci, oubliant leur férocité, conduisirent Marcelle et Principie dans l'église de Saint-Paul, qui, selon les ordres d'Alaric leur chef, devait servir d'asile, de même que celle de Saint-Pierre. Elle survécut peu au désastre de sa patrie, et mourut en 410. Saint Jérôme a écrit élégamment sa *Vie* dans la *Lettre* à Principie, liv. 3, ép. 9, édition de Pierre Canisius.

MARCELLIN (Saint), Romain de naissance, portait d'abord le nom de *Project*. Il succéda au pape saint Caïus en 295 ou 296, et se signala par son courage durant la persécution. Les donatistes l'ont accusé d'avoir sacrifié aux idoles; saint Augustin le justifie pleinement dans son livre : *De unico bapt. contra Petilianum*, cap. 16. Eusèbe, qu'on ne peut soupçonner d'une omission aussi considérable, ne dit pas un mot de ce fait; et Théodoret prouve bien davantage, puisqu'il parle expressément de Marcellin, ainsi que de la persécution où l'on veut qu'il ait idolâtré : cet historien assure au contraire que ce pape se distingua par la fermeté de son courage. C'est cependant sur cette calomnie que l'on a bâti la prétendue histoire du repentir de Marcellin dans un concile de Sinuesse qui n'a jamais existé. L'auteur de ce conte, aussi maladroit qu'ignorant, tombe dans les contradictions les plus palpables et les plus ridicules. (*Voyez* le Père Pagi, *ad an.* 303, le Père Alexandre, Tillemont, et le cardinal Orsi.) Il n'y a jamais eu que

le donatiste Pétilien et les sectaires de son temps qui aient soutenu cette imputation; les premiers donatistes n'ont jamais reproché à l'Eglise une pareille chute de son chef, tout attentifs qu'ils étaient, pour appuyer leur mauvaise cause, à recueillir les plus légères fautes des évêques catholiques, et surtout celles des papes. Marcellin tint le saint-Siége un peu plus de huit ans, et mourut le 24 octobre 304, également illustre par sa sainteté et par ses lumières. L'Eglise l'honore comme martyr le 26 avril. Après sa mort, la chaire de Rome vaqua jusqu'en 308 : tant il était périlleux d'y monter, à cause de l'implacable cruauté des persécuteurs. St. Marcel lui succéda.

MARCELLIN (Saint), est regardé comme le 1er évêque d'Embrun. Il mourut vers 374. Les *Actes de sa vie* sont fort incertains. — Il ne faut pas le confondre avec saint Marcellin, prêtre, qui reçut la couronne du martyre à Rome avec saint Pierre exorciste, en 304; ni avec Flavius Marcellin, tribun, à qui saint Augustin adressa ses premiers écrits contre les pélagiens, et son grand ouvrage de la *Cité de Dieu*. Il mourut l'an 413.

MARCELLIN, officier de l'empire et comte d'Illyrie, né dans la Dalmatie, fut chancelier de l'empereur Justin, et, selon Cassiodore, de l'empereur Justinien. Il est auteur d'une Chronique, intitulée : *Chronicon rerum orientalium in Ecclesia gestarum*, qui commence où celle de saint Jérôme se termine, en 379, et qui finit en 534. L'édition la plus correcte de cet ouvrage est celle que le Père Sirmond donna en 1619, in-8. On l'a continuée jusqu'en 566. Cassiodore en parle avec éloge. Elle a été insérée dans la *Bibliothèque des Pères*, tom. 9. Cassiodore dit (*Divin. lect.*, cap. 17)' que Marcellin avait encore donné deux ouvrages, l'un intitulé : *De temporum qualitatibus et positionibus locorum*; l'autre : *De urbibus Cœli et Hierosolymis*; mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

MARCELLIN. *Voy.* Ammien-Marcellin.

MARCELLIN, évêque d'Arezzo. *Voy.* Innocent IV.

MARCELLINUS. *Voyez* Fabius-Marcellinus.

MARCELLUS. *Voyez* Nonius.

MARCELLUS (Marcus-Claudius), *le Grand* ou *l'Ancien*, célèbre Romain. Après avoir été édile et augure, il fut nommé consul, pour la première fois, l'an 222 avant J.-C., fit la guerre avec succès contre les Gaulois, et tua de sa propre main le roi Viridomare, qui régnait dans l'Insubrie (le Milanais.) (En cette occasion, il fut le dernier capitaine qui eut l'honneur de remporter les dépouilles *opimes*; deux Romains seuls les avaient remportées avant lui : Romulus et Cornelius Cossus.) Ayant eu ordre de passer en Sicile, et n'ayant pu ramener les Syracusains par la voie de la douceur, il les assiégea par terre et par mer. Archimède retarda la prise de Syracuse pendant trois ans, par des machines qui détruisaient de fond en comble les ouvrages des assiégeans; mais cette ville fut enfin obligée de se rendre. (*Voyez* Archimède, Tzetzès.) Marcellus avait ordonné qu'on épargnât l'illustre ingénieur qui l'avait si bien défendue, et n'apprit sa mort qu'avec une douleur extrême. Ce général ne signala pas moins sa valeur dans la guerre contre Annibal. Il le vainquit deux fois sous les murs de Nole, et mérita qu'on l'appelât l'*Epée de la république*, comme Fabius, son collègue dans le consulat et dans le généralat, en avait été appelé *le Bouclier*. Les succès de Marcellus lui suscitèrent des envieux : il fut accusé devant le peuple par un tribun jaloux de sa gloire. Ce grand homme vient à Rome, et s'y justifie par le seul récit de ses exploits : le lendemain il est élu consul pour la quatrième fois, et part tout de suite pour continuer la guerre. Sa mort ne fut point digne d'un si grand général. Quoique âgé de 60 ans, il avait la vivacité d'un jeune homme. Cette vivacité l'emporta au point d'aller lui-même, presque sans escorte, à la découverte d'un poste qui séparait le camp des Romains d'avec celui d'Annibal. Le général carthaginois

y avait fait cacher un détachement de cavalerie numide qui fondit à l'improviste sur la petite troupe des Romains, laquelle fut presque entièrement taillée en pièces. Marcellus fut tué dans cette embuscade, l'an 207 ou 208 avant J.-C. Annibal le fit enterrer avec pompe. La *Vie* de Marcellus a été écrite par Plutarque, qui l'a mis en parallèle avec Pélopidas. (Marcellus fut le premier qui, à son retour de Syracuse, apporta à Rome des statues et des tableaux; ce qui inspira aux Romains le goût des beaux-arts. Les autres conquérans romains imitèrent l'exemple de Marcellus.)

MARCELLUS (Marcus-Claudius), consul, un des descendans du précédent, joua un rôle dans les guerres civiles, et prit le parti de Pompée contre César. Celui-ci ayant été vainqueur, exila Marcellus, et le rappela ensuite, à la prière du sénat. (Marcellus ne jouit pas de ce rappel. Lorsqu'il allait s'embarquer au Pyrée pour retourner en Italie, un de ses esclaves, compagnon de son exil, irrité de ce qu'il n'avait pas obtenu la même grâce, le tua de deux coups de couteau, l'an 46 avant J.-C.) C'est pour lui que Cicéron prononça son oraison *pro Marcello*, une des plus belles de cet orateur.

MARCELLUS (Marcus-Claudius), petit-fils du précédent, et fils de Marcellus et d'Octavie, sœur d'Auguste, épousa Julie, fille de cet empereur. Le sénat le créa édile. Marcellus se concilia pendant son édilité la bienveillance publique. Rien ne flattait plus les Romains que la pensée qu'il succéderait un jour à Auguste. Sa mort prématurée fit évanouir ces espérances : ce qui fit dire à Virgile que *les destins n'avaient fait que le montrer au monde*. Le *Tu Marcellus eris*, que ce grand poète sut employer, avec tant d'art, au 6e livre de son *Enéide*, fit verser bien des larmes aux Romains, et surtout à la famille de Marcellus. Octavie s'évanouit à la lecture de ce passage dont elle récompensa ensuite l'auteur en lui faisant compter 10,000 sesterces pour chacun de ses vers (environ 1000 fr.), en tout à peu près 44,000 francs. Ses obsèques se firent aux dépens du public, et l'on honora sa mémoire par tout ce que l'estime et les regrets surent imaginer. (On soupçonna Livie de l'avoir fait empoisonner, afin de donner le trône à son fils Tibère. Auguste lui consacra le théâtre que César avait commencé et que lui-même fit achever).

MARCELLUS, médecin de Séide en Pamphylie, vivait sous l'empereur Marc-Aurèle. Il composa deux poèmes en vers héroïques : l'un sur la *lycanthropie*, espèce de mélancolie qui frappe ceux qui en sont attaqués de l'idée opiniâtre qu'ils sont changés en loups; l'autre sur les *poissons*. On trouve des fragmens du premier dans le *Corpus poetarum* de Maittaire.

MARCHAND (Jean-Louis), né à Lyon le 2 février 1669, passe pour le plus grand organiste qu'il y ait jamais eu; Rameau le reconnut pour son maître, et apprit de lui les principes les plus lumineux de l'harmonie. Marchand vint fort jeune à Paris; et s'étant trouvé, comme par hasard, dans la chapelle du collége de Louis le Grand, au moment où l'on attendait l'organiste, pour commencer l'office divin, il s'offrit pour le remplacer. Son jeu plut tellement que les jésuites le retinrent dans le collége, et fournirent ce qui était nécessaire pour perfectionner ses talens. Marchand conserva toujours l'orgue de leur chapelle, et refusa constamment les places avantageuses qu'on lui offrit. Le désintéressement eut autant de part à ces refus que la reconnaissance. Il était d'un esprit si indépendant qu'il négligea autant sa célébrité que sa fortune. Il mourut à Paris, en 1732, à 63 ans. On a de lui deux livres de *Pièces de clavecin* très estimées des connaisseurs; et tout ce que Rameau a écrit sur la musique est en grande partie le fruit des leçons de ce grand maître.

MARCHAND (Prosper), né en 1675, à Guise en Picardie, fut élevé, dès sa jeunesse, dans la librairie à Paris, et dans la connaissance des livres. Il entretint une correspondance réglée avec plusieurs savans, entre autres avec Bernard, continuateur des *Nouvelles de la république des lettres*, et lui fournit les anec-

dotes littéraires de France. Marchand alla le joindre en Hollande (1711), pour y professer en liberté la religion protestante qu'il avait embrassée. Il y continua quelque temps la librairie; mais il quitta ensuite ce négoce, pour se consacrer uniquement à la littérature. La connaissance des livres et de leurs auteurs, et l'étude de l'histoire de France, furent toujours son occupation favorite. Il fut aussi un des principaux auteurs du *Journal littéraire* de La Haye, de 1713 à 1737, et il fournit des extraits dans la plupart des autres journaux. Il a eu part au *Chef-d'œuvre d'un inconnu* de Saint-Hyacinthe, et a donné des notes sur la *satire Ménippée*. Ce savant mourut dans un âge avancé, en 1756. Il légua le peu de bien qui lui restait à une société fondée à La Haye pour l'éducation d'un certain nombre de pauvres. Sa bibliothèque, l'une des mieux composées pour l'histoire littéraire, est restée par son testament avec ses manuscrits à l'université de Leyde. On a de lui: 1° l'*Histoire de l'imprimerie*. Cet ouvrage, rempli de discussions et de notes, parut en 1740 à La Haye, in-4. L'érudition y est tellement prodiguée, l'auteur a tellement accumulé les remarques et les citations, que, quand on est à la fin de ce chaos, on ne sait guère à quoi s'en tenir sur les points qu'il discute. M. Mercier, abbé de Saint-Léger de Soissons, a donné en 1773 un supplément à cette *Histoire*, plein de recherches et d'une exactitude bien rare dans l'état actuel des sciences; il en a paru une seconde édition en 1775, in-4. 2° Un *Dictionnaire historique*, ou *Mémoires critiques et littéraires*, imprimé à La Haye en 1758, en 2 petits volumes in-fol. On y trouve des singularités historiques, des anecdotes littéraires, des points de bibliographie discutés; mais il y a trop de minuties; le stile n'est pas pur, et l'auteur se livre trop à l'emportement de son caractère. Il est difficile d'entasser plus d'érudition sur des choses si peu intéressantes, du moins pour le commun des lecteurs. 3° Une nouvelle édition du *Dictionnaire* et des *Lettres* de Bayle, du *Cymbalum mundi*, etc.

* MARCHANGY (Louis-Antoine de), magistrat célèbre sous la restauration, né à Clamecy dans la Nièvre en 1774, fit de bonnes études et se consacra à la jurisprudence, sans abandonner les lettres. Jeune encore il parvint aux plus hautes fonctions de la magistrature, et se distingua par ses talens oratoires. Nommé à 22 ans juge suppléant au tribunal de première instance à Paris, il devint quatre ans après substitut du procureur-général, puis avocat-général près la cour royale, et enfin en 1822 avocat-général près la cour de cassation. Nous ne citerons pas les nombreuses affaires dans lesquelles il a fait entendre sa voix éloquente : sans parler de celle de Vigier, qui fut la première; de celle de la *Biographie universelle* en 1809; de celle de Sr Revel; du testament du prince d'Henin et des héritiers du maréchal Lannes en 1816, de M. Fiévée en 1818, nous citerons son acte d'accusation contre les sous-officiers de la Rochelle : il y montra dans un stile énergique la grande conspiration ourdie par quelques sociétés secrètes, et en particulier par les *Carbonari*, contre la dynastie des Bourbons. On s'est beaucoup plaint de l'exagération de cette attaque; mais les événemens de 1830 sont venus confirmer les raisonnemens de Marchangy. La carrière politique s'ouvrit en 1823 pour ce magistrat : le grand collége du département du Nord le nomma à la chambre des députés. Mais quelques difficultés s'opposèrent à son entrée immédiate dans cette chambre : il ne payait pas depuis un an les contributions que la loi exigeait pour être éligible. Ajourné à 15 jours, il ne profita point de ce délai; mais l'année suivante le même collége le nomma encore député, et il a rempli son mandat, en défendant les bons principes avec le même zèle qu'il avait mis à défendre la justice devant les tribunaux. Les diverses fonctions qu'il a remplies avec autant de droiture que de courage ne l'empêchaient pas de se livrer à la culture des lettres, pour lesquelles il avait un goût particulier et presque une passion : son premier ouvrage fut un poëme *sur le bonheur* en quatre chants, 1804,

in-8. Ce poème n'est qu'un essai de jeune homme; malgré ses nombreuses imperfections il fut assez bien accueilli, car il décélait un véritable talent pour la poésie. L'ouvrage qui établit sa réputation littéraire est *La Gaule poétique* ou l'*Histoire de France considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts*, 4 vol. in-8, dont la première livraison (1er et 2e vol.) parut en 1813, et la seconde en 1815 (3e et 4e vol.) Les journaux firent un grand éloge de cet ouvrage, et il le méritait sous plusieurs rapports. Il est plein d'érudition, mais écrit assez souvent d'un stile prétentieux et romantique; il manque quelquefois de grâce et même de correction. On ne se lasse pas néanmoins d'en relire les détails : ils offrent un aliment perpétuel à la curiosité, parce qu'ils sont infinis et inépuisables, et que l'auteur les a groupés avec un art étonnant autour des événemens les plus mémorables, des institutions les plus belles et des plus grands personnages de notre histoire nationale. M. de Marchangy a depuis réduit cet ouvrage à 6 volumes. *Tristan le voyageur* ou *la France au 14e siècle*, Paris, 1825-1826, in-8, est une sorte d'appendice à quelques époques de la *Gaule poétique*, avec cette différence que l'auteur ne s'attache plus à nous montrer les richesses littéraires de la France, mais à retracer les mœurs, les usages et les coutumes de l'époque qu'il a choisie : il semble que l'auteur ait voulu que *Tristan le voyageur* fût pour la France ce qu'Anacharsis a été pour la Grèce. Quoique son ouvrage ne vaille pas celui de l'abbé Barthélemi, il entraîne partout la curiosité du lecteur par le double attrait de l'instruction et du plaisir; parce que les récits de son voyageur sont animés par une suite de scènes intéressantes, de tableaux pittoresques, de récits historiques et de fictions ardentes. « Une pensée, » dit l'auteur de la *Quotidienne*, dont nous avons emprunté une partie de cet article, « domine dans cet ouvrage, qui ne doit » pas échapper à nos éloges; car elle » n'échappera pas aux injures de l'intolérante ignorance qui répudie indistinctement tous les âges et tous les établissemens de notre ancien état social : » M. de Marchangy admire franchement les » mœurs et les institutions des temps qu'il » nous fait connaître. Il n'en dissimule » pas les torts, les erreurs, les vices et » même les crimes; mais dans cet inévitable mélange de bien et de mal dont » se compose tout ce qui est humain, il » trouve que la part du bien est de beaucoup la plus forte, et qu'elle résultait » de coutumes fortement enracinées, » saintement conservées, moins soumises » que les lois écrites et les conventions » politiques aux chances journalières » de l'orgueil et de l'ambition. » M. de Marchangy a laissé en outre un grand nombre de plaidoyers, dont quelques-uns font partie de la collection du barreau français, et plusieurs ouvrages remarquables, savoir : Un *Essai sur la génération sociale et sur l'immortalité de l'âme*; des *Mémoires sur la révolution française*; un *Voyage en Suisse*; un *Commentaire sur les cinq codes*; un *Commentaire sur la charte*; le *Siége de Dantzick* en 1813, Paris, 1814, in-8; *Mémoires historiques pour l'ordre souverain de St.-Jean de Jérusalem*, 1816, in-8. Marchangy est mort le 2 février 1826. Il était chevalier de Malte et de la légion d'honneur. Sa fin a été celle d'un chrétien résigné, et ses derniers momens ont été accompagnés de toutes les consolations de la religion. L'auteur de cet article a entendu dire à plusieurs des amis de Marchangy que ce magistrat avait brûlé du désir de devenir ministre, et que le chagrin qu'il éprouva de voir ses vœux sans succès avait ruiné sa santé.

MARCHANT (Pierre), né à Couvin dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, principauté de Liége, l'an 1585, se fit récollet, se distingua par sa science et sa régularité, et fut élevé aux premières charges de son ordre. En 1639, il fut fait commissaire-général, avec plein pouvoir sur les provinces de son ordre dans l'Allemagne, les Pays-Bas, les îles Britanniques, etc. Il est le fondateur de la province dite de *Saint-Joseph*, dans la Flandre; il est, avec la vénérable sœur

Jeanne de Jésus, le principal auteur de la réforme des franciscaines, nommées *Noering* de Gand; cette congrégation est connue sous le nom de *Réforme des sœurs Franciscaines de la pénitence de Limbourg*, qui fut approuvée par Urbain VIII l'an 1034. Cet homme, plein de zèle pour la discipline religieuse, mourut à Gand le 11 novembre 1661. On a de lui: 1° *Expositio litteralis in regulam Sancti Francisci*, Anvers, 1631, in-8; 2° *Tribunal sacramentale*, Gand, 1643, 2 vol. in-fol., et un troisième à Anvers, 1651. Théologie aujourd'hui oubliée, qui renferme plusieurs choses plus pieuses que solides, entre autres le traité intitulé, *Sanctificatio sancti Joseph in utero*, qui a été aussi imprimé séparément, et condamné à Rome le 19 mars 1633, comme il devait l'être de toute raison; les *Constitutions de la congrégation des religieuses* qu'il a établies, etc. — Son frère Jacques MARCHANT, doyen et curé de Couvin, s'est distingué aussi par sa science et sa piété; on estime encore son *Hortus pastorum*, ouvrage savant, quoique d'une critique peu sévère, édifiant et utile, et où il y a des choses curieuses qu'il serait difficile de trouver ailleurs; et quelques autres Traités, recueillis en 1 vol. in-fol., Cologne, 1635. Il mourut en 1648.

*MARCHANT (François), naquit à Cambrai, et selon d'autres à Caen, en 1671. Après avoir fait d'excellentes études, il voulait embrasser l'état ecclésiastique; mais la révolution l'en empêcha. Ne pouvant remédier aux maux de son pays, il se consacra à tourner en ridicules ceux qui les causaient. Toutes ses productions respirent la gaîté et la critique la plus piquante, et sont écrites avec verve et originalité; en voici la liste: 1° *Jacobinéide*, poème héroï-comique en 12 chants, Paris, 1792, in-8; 2° *Les sabbats jacobites*, Paris, 1791, 3 vol. in-8: c'était un journal qui paraissait deux fois par semaine; 3° *Chronique du manége*: c'était encore un journal qui était rédigé en prose et en vers, in-8; il parut pendant trois ans. 4° *La Constitution en vaudevilles*, 1791, in-8; 5° *les Bienfaits de l'Assemblée nationale*, 1792, in-8; 6° *l'A, B, C national*, 1795, in-8. Ces quatre dernières productions ont été réimprimées en 4 vol. in-32. Marchant mourut à Cambrai le 27 décembre 1793.

MARCHE (Olivier de la), chroniqueur et poète, fils d'un gentilhomme bourguignon, né en 1426, fut page, puis gentilhomme de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Louis XI, mécontent de la Marche, voulut que Philippe lui livrât ce fidèle serviteur; mais ce prince lui fit répondre que *si le roi ou quelque autre attentait sur lui, il en ferait raison.* (Il avait encouru la haine de ce roi, pour l'avoir empêché d'enlever le comte de Charolais, fils du duc, et appelé depuis *Charles le Téméraire.*) Devenu ensuite maître d'hôtel et capitaine des gardes de ce prince, il le servit avec zèle. Après la mort de Charles, tué à la bataille de Nancy, en 1477, Olivier de la Marche eut la charge de grand maître d'hôtel de Maximilien d'Autriche, qui épousa l'héritière de Bourgogne. Il eut la même charge sous l'archiduc Philippe, et fut envoyé en ambassade à la cour de France après la mort de Louis XI. Il mourut à Bruxelles en 1501. On a de lui: 1° des *Mémoires* ou *Chroniques*, de 1435 à 1492, imprimés à Lyon et selon d'autres à Caen, et à Bruxelles en 1616, in-4. Ils ont été insérés dans la *Collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, tom. 8 et 9. Ces mémoires, inférieurs à ceux de Commines pour le stile, leur sont peut-être supérieurs pour la sincérité. On y trouve des anecdotes curieuses sur la cour des deux derniers ducs de Bourgogne, auxquels l'auteur avait été attaché. Les faits y sont racontés d'une manière plate et confuse, mais ils respirent la franchise. 2° *Traités et advis de quelques gentilshommes français, sur les duels et gages de bataille*, in-8, Paris, 1586; 3° *Triomphe des dames d'honneur*, 1520, in-8; et plusieurs ouvrages imprimés et manuscrits: par exemple, le *Chevalier libéré*, poème qui a eu grand nombre d'éditions, ainsi que l'autre poème du *Triomphe des dames*.

On peut voir le titre des autres dans les bibliothèques de Duverdier, de Papillon, etc.

* MARCHE (Jean-François de la), évêque de Saint-Pol-de-Léon, né dans le diocèse de Quimper en 1729 d'une ancienne famille noble de Bretagne, entra au service, et fut élevé en 1747 au grade de capitaine dans le régiment de la reine-infanterie. Après la paix d'Aix-la-Chapelle il renonça au service, reprit ses études et entra dans l'état ecclésiastique. Il devint d'abord chanoine et grand-vicaire de Tréguier; il fut ensuite pourvu de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, puis nommé à l'évêché de Saint-Pol-de-Léon. Il remit alors son abbaye et se livra entièrement au soin de son troupeau. Toutes les années il faisait la visite de son diocèse; il présidait lui-même aux retraites que faisaient ses prêtres, et par une sage économie il trouvait le moyen de suffire à d'abondantes aumônes, et même de fonder des établissemens utiles. Son diocèse lui doit un beau collége et un petit séminaire. Au commencement de la révolution son siége fut supprimé; mais il n'en continua pas moins à exercer ses fonctions jusqu'au moment où, averti qu'on venait le saisir, il crut devoir se dérober par la fuite aux rigueurs dont était alors menacé le clergé fidèle. Après avoir erré quelque temps, il s'embarqua à Roscoff, sur un bateau anglais, n'emportant rien avec lui; mais il trouva à Londres, où il se rendit, la plus généreuse hospitalité. Le marquis de Buckingham, le célèbre Burke et d'autres illustres Anglais lui vouèrent une amitié particulière. Le 20 août 1790 l'évêque de Léon donna de Londres une *Lettre pastorale* et une *Ordonnance*, pour prémunir ses diocésains contre le schisme. Il s'occupa aussi de venir au secours des prêtres déportés qui abordaient en Angleterre; et comme leur nombre croissait tous les jours, et que les dons ne répondaient plus à l'immensité des besoins, il proposa une souscription générale, que M. Burke seconda par un petit écrit. De riches et généreux Anglais s'assemblèrent; l'évêque de Léon exposa la détresse de ses compatriotes, et des secours abondans furent prodigués. Pie VI lui adressa, le 2 septembre 1793, un bref pour le féliciter de son zèle envers ses compatriotes, et Monsieur lui écrivit de Ham le 10 février 1793, pour lui témoigner combien il était touché de ses soins. Les secours particuliers ne suffisant plus pour subvenir aux besoins du grand nombre de prêtres et d'émigrés qui s'étaient réfugiés en Angleterre, une motion fut faite au parlement pour consacrer une somme annuelle au soulagement de ces honorables proscrits. Cette somme fut accordée à l'unanimité, et l'évêque de Léon fut chargé de présider à la distribution. Il obtint encore pour les ecclésiastiques français le château de Winchester, où il en rassembla plus de 800. Il donnait en même temps des secours spirituels et temporels aux prisonniers de sa nation. Enfin jusqu'à sa dernière maladie, qui le conduisit au tombeau, il remplit avec autant d'assiduité que de bonté les fonctions de charité qu'on lui avait confiées. Monsieur, frère du roi, vint le visiter deux fois, et voulut recevoir sa bénédiction. Ce pieux évêque termina sa carrière le 25 novembre 1806, laissant à peine de quoi fournir aux frais de son inhumation, qui fut des plus simples, comme il l'avait recommandé.

MARCHE COURMONT (Ignace Hugari de la), ancien chambellan du Margrave de Bareith, et capitaine au service de France dans les volontaires de Wurmser, naquit à Paris en 1728, et mourut à l'île de Bourbon en 1768. Il avait beaucoup voyagé en Italie, en Allemagne, en Pologne. On a de lui : 1° les *Lettres d'Aza*, pour servir de suite aux *Lettres péruviennes*, in-12 : ouvrage qui ne vaut pas mieux que celui sur lequel il est enté; 2° *Essai politique sur les avantages que la France peut retirer de la conquête de Minorque*; 3° *Le littérateur impartial*; journal qui n'eut point de suite.

MARCHESINI (N.), né à Reggio, se fit religieux dans l'ordre de Saint-François. Selon Sixte de Sienne, Possevin

et Oudin, il vivait vers 1450 ; et selon Wadding et du Cange, vers 1300. Ce pieux religieux est particulièrement connu par un ouvrage intitulé : *Mammotrectus, sive Expositio in singula Bibliæ capitula*, publié par les soins de Héliu de Lauffen, chanoine de la collégiale de Lucerne, et imprimé à Mayence par Pierre Schoeffer de Gernsheim, en 1470 ou 1480 in-fol. ; édition très rare. Le même ouvrage a été imprimé plusieurs fois depuis sous les différens titres de *Mammotractus*, *Mammetrectus* et *Mammotrepton*. Sixte de Sienne dit que l'auteur a donné ce titre à son ouvrage, pour signifier que c'était comme une mamelle qu'il présentait aux jeunes clercs qui n'étaient point versés dans les sciences. Du reste, le stile en est peu soigné. Wadding attribue à ce religieux d'autres ouvrages qui sont restés manuscrits, et que l'on conserve à Assise et à Rome.

MARCHETTI (Alexandre), savant littérateur italien, né à Pontormo en Toscane, sur la route de Florence à Pise, le 17 mars 1633, d'une famille illustre, montra dès ses premières années des talens et du goût pour la poésie et les mathématiques. Il fut ami du savant Borelli, et lui succéda en 1679 dans la chaire de mathématiques à Pise. Il mourut d'apoplexie au château de Pontormo en 1714, à 82 ans. On a de lui des *Poésies*, 1704, in-4, et des *Traités* de physique et de mathématiques, estimés, parmi lesquels on distingue celui *De resistentia fluidorum*, Florence, 1699, in-4. On a aussi de lui une *Traduction* en vers italiens de Lucrèce, Londres, 1717, in-8 ; et Amsterdam (Paris), 1754, en 2 vol. in-8. Cette dernière édition, publiée par M. Gerbault, a plus d'éclat que de correction. Sa version est estimable par sa fidélité, et rend avec précision toutes les absurdités de l'original. Il a moins bien réussi dans sa *Traduction* italienne en vers libres des OEuvres d'Anacréon, Lucques, 1707, in-4. Sa *Vie* est à la tête de ses *Poésies*, réimprimées à Venise en 1755, in-4. (On peut voir aussi ce qu'en dit Fabroni dans la quatrième décade des *Vitæ italorum doct.. excellent.*) On voit assez par le choix des originaux qu'il traduisait, quel était son goût en matière de philosophie et de morale.

MARCHI (François de), gentilhomme romain, né à Bologne dans le 16e siècle, fut un des plus habiles ingénieurs de son temps. Il est auteur d'un bon ouvrage, intitulé : *Dell' architettura militare*, imprimé à Brescia en 1599, grand in-fol., orné de 161 figures. C'est la seule édition qui en ait été faite, quoique plusieurs bibliographes aient écrit le contraire. Ce livre est très rare ; et, s'il en faut croire les Italiens, cette grande rareté ne provient pas tant de ce qu'il n'a pas été réimprimé, que de ce que plusieurs ingénieurs français, qui se sont approprié beaucoup d'inventions de Marchi, en ont retiré du commerce autant d'exemplaires qu'il leur a été possible. (Louis Marini en a publié une superbe édition, Rome, 1810, 5 vol. in-fol. ou 6 vol. in-4. Le 1er vol. contient des prolégomènes, et la *Bibliotheca istorico-critica di fortificazione permanente* ; le 2e vol. renferme *Nuova lezione e commenti* ; l'ancien texte forme le 3e vol., et les deux derniers, les planches. On peut consulter sur cet ingénieur une *Notice* très exacte dans le tome 6 des *Scrittori bolognesi*, par M. le comte Fantuzzi. *Voyez* aussi la *Notice* sur Marchi, par Venturi.)

MARCHIN ou MARSIN (Ferdinand comte de), d'une famille liégeoise, était fils de Jean-Gaspard-Ferdinand, qui, après avoir servi dans les troupes françaises, passa au service de l'Espagne et de l'Empire, et mourut en 1673. Son fils Ferdinand, né à Malines en 1656, alla en France après la mort de son père. Il n'avait que dix-sept ans ; mais il montrait déjà beaucoup d'envie de se signaler. Nommé brigadier de cavalerie, il servit l'an 1690 en Flandre, et fut blessé à la bataille de Fleurus. En 1693, il se trouva à la bataille de Nerwinde, à la prise de Charleroi, et passa ensuite en Italie. Dans la guerre de la succession, il fut employé comme négociateur et comme guerrier. Il était également propre à ces deux emplois, parce qu'il avait du cou-

rage, de l'esprit et un sens droit. Louis XIV le nomma en 1701 ambassadeur extraordinaire auprès de Philippe V, roi d'Espagne, qui lui donna sa première audience dans le vaisseau qui le transportait en Italie. Il alla ensuite en Allemagne continuer ses services sous le duc de Bourgogne, qui lui remit les patentes de maréchal en 1703. Il commanda la retraite de la bataille d'Hochstet en 1704, et y parut plutôt bon officier qu'habile général. Enfin, ayant été envoyé en Italie pour diriger les opérations du duc d'Orléans, suivant les ordres de la cour, il s'exposa au péril en héros à la bataille de Turin, livrée en 1706. Blessé à mort, il fut fait prisonnier. Un chirurgien du duc de Savoie lui coupa la cuisse, et il mourut quelques momens après l'opération, sans avoir été marié. En partant de Versailles pour l'armée, il avait représenté au roi qu'il fallait aller aux ennemis avec toutes les forces réunies, en cas qu'ils parussent devant Turin, et ne pas les attendre dans les lignes, où l'on ne pouvait mettre que huit mille hommes en bataille. Mais les malheurs de la France avaient rendu le conseil timide, et l'ordre de rester dans les lignes fut confirmé. Le Français réfugié qui a fait l'*Histoire du prince Eugène*, en 5 vol. in-12, n'a pas rendu assez de justice à M. de Marchin : il lui attribue mal à propos la perte de la bataille; il se trompe également en disant que le maréchal périt par l'explosion de quelques barils de poudre : n'ayant fait en tout cela que répéter quelques mauvaises compilations de gazettes. Le duc de Saint-Simon parle également de cette affaire d'une manière aussi inexacte qu'injurieuse à M. de Marchin.

MARCHIONI (Carlo), architecte et sculpteur d'Arezzo, florissait dans le 13ᵉ siècle, sous le pontificat d'Innocent III. Il fut employé à Rome et dans sa patrie. Comme il vivait dans un siècle qui ignorait les règles judicieuses des anciens dans l'architecture, il ne faut pas s'étonner si la plupart des ouvrages de Marchioni sont surchargés de sculptures sans goût et sans choix.

MARCIANA, sœur de l'empereur Trajan, morte vers l'an 113 de J.-C., était, dit-on, un modèle de vertu et de grandeur d'âme. Son frère la fit déclarer Auguste. Elle vécut dans une intelligence parfaite avec Plotine, sa belle-sœur, et cette union charma la cour. Marciana devint veuve; mais on ignore le nom de son mari.

MARCIEN, empereur de Constantinople, naquit vers l'an 391 d'une famille de Thrace peu illustrée. Destiné à être empereur romain, il fut d'abord simple soldat. Etant parti pour aller s'enrôler, il rencontra le corps d'un homme qui venait d'être tué; il s'arrêta pour considérer ce cadavre, et fut aperçu : on le crut auteur du meurtre, et on allait le faire périr par le dernier supplice, lorsqu'on découvrit le coupable. Enrôlé dans la milice, il parvint de grade en grade aux premières dignités de l'empire. Le trône de Constantinople, déshonoré par la faiblesse de Théodose II, l'attendait, et ses vertus l'y portèrent après la mort de cet empereur en 450. En effet, Pulchérie, sœur de Théodose, étant devenue maîtresse de l'empire d'Orient, et voulant affermir son autorité, crut devoir la partager avec Marcien, homme très versé dans le métier de la guerre, et qui joignait à une connaissance profonde des affaires beaucoup de zèle pour la foi catholique et une vertu rare. Il était veuf, et avait eu de son premier mariage une fille nommée *Euphémie*, qui épousa Anthème, depuis empereur d'Occident. Pulchérie, en offrant sa main à Marcien, lui déclara le vœu qu'elle avait fait de vivre dans la virginité, et il fut convenu entre eux que le mariage n'y donnerait aucune atteinte. (*Voyez* sainte PULCHÉRIE.) Tout l'Orient changea de face, dès qu'il eut la couronne impériale. Attila envoya demander au nouvel empereur le tribut annuel que Théodose II lui payait. Marcien lui répondit d'une manière digne d'un ancien Romain : « Je n'ai de l'or » que pour mes amis, et je garde le fer » pour mes ennemis. » Les orthodoxes triomphèrent, et les hérétiques furent réprimés. Il publia une loi rigoureuse con-

tre ces derniers, rappela les évêques exilés, fit assembler, à la prière de saint Léon, en 451, un concile général à Chalcédoine, et donna plusieurs édits pour faire observer ce qui y avait été décidé. On se rappelle avec plaisir les belles paroles de cet empereur, prenant séance parmi les Pères de ce concile : « Nous venons assister à votre concile, à l'exemple du pieux empereur Constantin, non pour y exercer aucune autorité, mais pour y protéger la foi, afin qu'on ne puisse plus désormais induire personne par de mauvais conseils à se séparer de vous. » (*Conc. Chalced.* act. 6.) Les impôts furent abolis, le vice puni et la vertu récompensée. Son règne fut appelé l'*Age d'or*. Ce grand homme se préparait à marcher contre Genséric, usurpateur de l'Afrique, lorsque la mort l'enleva à l'estime et à l'affection des deux empires d'Orient et d'Occident, en 457, à l'âge de 69 ans, et après un règne de six années, pendant lesquelles il s'était acquis la réputation d'un prince laborieux et d'un génie facile.

MARCILE (Théodore), *Marsilius*, naquit l'an 1548 à Arnheim dans la Gueldre, avec des dispositions heureuses. (Ayant achevé ses études à Louvain, il vint à Toulouse où il enseigna d'abord les humanités; puis à Paris, où il fut fait professeur royal d'éloquence au collége des Grassins, et ensuite au Plessis. Il devint plus tard lecteur royal pour la classe des belles-lettres.) Il mourut à Paris en 1617. On a de lui : 1° *Historia strenarum*, 1596, in-8; 2° *Lusus de* NEMINE, avec *Passeratii* NIHIL, *Guillimani* ALIQUID, Paris, 1597, et Fribourg, 1611, in-8; 3° des *Notes* et des *Remarques* savantes sur les Satires de Perse, sur Horace, sur Martial Catulle, Suétone, Aulu-Gelle, sur les Lois des 12 Tables, in-8, et sur les Institutes de Justinien; 4° des *Dissertations*; 5° des *Harangues*, des *Poésies*, des *Hymnes*, et d'autres ouvrages en latin, savans, pleins de goût et d'un stile agréable. Il était si attaché à l'étude qu'il fut dix ans sans sortir du collége du Plessis, où il enseignait. Il aimait tendrement les pauvres, et ne refusait jamais de donner l'aumône. Pierre Valens a fait un *Eloge historique* de Marcile. (L'abbé Gouget a publié la liste de ses ouvrages dans l'*Histoire* du collége de France, tom. 2, pag. 382 de l'édition in-12.)

MARCILE. *Voyez* MARSILE.

MARCION, hérésiarque, né dans le 2ᵉ siècle à Synope (ville de Pont), dont son père était évêque, s'attacha d'abord à la philosophie stoïcienne. Ayant été convaincu d'avoir corrompu une vierge, il fut chassé de l'Eglise par son père. Le désespoir l'obligea de quitter sa patrie, et de se rendre, en 143, à Rome, où il prit l'hérétique Cerdon pour son maître. Cet enthousiaste l'initia dans la doctrine des *deux principes*, l'un bon et l'autre mauvais, auteurs du bien et du mal, et partageant entre eux l'empire de l'univers. Pour mieux soutenir ce faux dogme, il s'adonna tout entier à l'étude de la philosophie et à l'art des sophismes. Le fanatique élève de Cerdon ajouta de nouvelles rêveries à celles de son maître. Il attaqua l'ancien Testament par de mauvaises chicanes; on en jugera par l'objection suivante : Dieu, dans la Genèse, dit à Adam, après le péché : *Adam, où êtes-vous?* « Pourquoi cette demande ? » observe gravement Marcion : « Dieu ignorait donc où était Adam ? » Une aussi misérable subtilité lui paraissait un argument, tout comme aux philosophes du siècle qui vient de s'écouler, qui ne rougissent pas de faire des objections plus puériles encore : Voltaire s'est surtout distingué en ce genre. Marcion n'admettait de résurrection que pour ceux qui suivraient sa doctrine. Ce corrupteur de vierges condamnait le mariage, ne recevait que ceux qui faisaient profession de continence. La chair était, selon lui, l'ouvrage du mauvais principe; et J.-C. n'avait paru sur la terre qu'avec un corps fantastique. Il assurait que le Messie, descendu aux enfers, avait délivré Caïn, les Sodomistes et tous les autres impies, ennemis du Dieu créateur, mais qu'il y avait laissé les patriarches, les prophètes et les justes qui étaient ses adorateurs fidèles. Quelques anciens ont prétendu qu'il avait admis *trois principes*.

un bon, père de J.-C.; un méchant, qui était le Diable; un troisième, entre l'un et l'autre, qui était le créateur du monde. On assure qu'il admettait aussi la métempsycose et l'éternité de la matière. Cette hérésie, partagée en plusieurs sectes particulières, se répandit à Rome, en Egypte, dans la Palestine, la Syrie, la Perse et l'île de Chypre. Les marcionites s'abstenaient de la chair, n'usaient que d'eau, même dans les sacrifices, et faisaient des jeûnes fréquens. Les disciples de Marcion avaient un grand mépris et une grande aversion pour le Dieu créateur. Théodoret avait connu un marcionite, âgé de 90 ans, qui était pénétré de la plus vive douleur toutes les fois que le besoin de se nourrir l'obligeait à user des productions du Dieu créateur. « Comble d'absurdité, dit un auteur, et dont on ne croirait pas l'esprit humain capable, s'il n'en existait tant d'autres exemples : punition éclatante de l'envie de dogmatiser contre la foi de l'Eglise, et qui devrait suffire pour ôter toute croyance aux novateurs. » On a vu courir ces fanatiques à la mort comme à une félicité assurée; mais l'on voit assez la grande différence qu'il faut faire entre le délire de quelques forcénés, et le courage calme et réfléchi avec lequel des millions de chrétiens, des sages, des philosophes, des magistrats, des témoins oculaires, instruits et convaincus des faits par leurs yeux et leurs sens, ont souffert la mort dans toutes les places de la terre. Tertullien dit, *De Præscript.* ch. 3e, que Marcion se repentit, et qu'on lui promit à Rome de le recevoir dans l'Eglise, à condition qu'il s'efforcerait de détromper ceux qu'il avait pervertis. Il mourut en travaillant à ce qu'on lui avait prescrit. Quelques auteurs pensent que cela convient plutôt à Cerdon qu'à Marcion. On dit que Marcion avait fait un livre intitulé *les Antithèses*, dans lequel il prétendait montrer plusieurs contrariétés entre l'ancien et le nouveau Testament. C'est lui qui, rencontrant saint Polycarpe à Rome, et lui demandant : *Noscis nos?* reçut pour réponse, *Nosco primogenitum Satanæ.* Leffler, J.-E.-C. Schmidt, et autres théologiens allemands, ont écrit de nos jours des Dissertations particulières sur les falsifications du nouveau Testament attribuées à Marcion. (*Voyez* aussi Schelling, *De Marcione, epistolarum Pauli emendatore.*

MARCIUS (Caïus), consul romain, vainqueur des Privernates, des Toscans et des Falisques, fut le premier des plébéiens qui fut honoré de la charge de dictateur, vers l'an 354 avant Jésus-Christ.

MARCK (La) ancienne maison originaire de Westphalie.—MARCK (Evrard de la), nommé par quelques auteurs le *cardinal de Bouillon*, était d'une maison illustre et fertile en grands hommes. Elu évêque de Liége en 1505, son premier soin fut de méditer sur les importantes obligations de son nouvel état. Il se prépara à recevoir la prêtrise et à être sacré évêque, par une retraite de six semaines dans la Chartreuse de Liége. Monté sur le siége épiscopal, il s'appliqua à réparer les maux que les guerres avaient faits dans la province qu'on venait de lui confier, et à la mettre en état d'une bonne défense, en fortifiant les villes et plusieurs châteaux. Il empêcha par des lois sévères que ses sujets ne prissent parti dans les guerres qui désolaient les pays voisins, fit fleurir la religion, et signala surtout son zèle à prémunir son diocèse contre les nouvelles erreurs qui commencèrent de son temps à infecter les nations voisines. Malgré sa vigilance extrême, l'hérésie s'étant glissée dans ses états, il ne se donna point de repos qu'il ne l'eût extirpée; il employa à cet effet des gens zélés et éclairés; ceux qui refusèrent de se rendre à leurs instructions furent bannis, et les plus obstinés à répandre l'erreur furent punis du dernier supplice. Attaché d'abord aux intérêts de la France, Evrard les abandonna, croyant, pour le bien de son état et pour celui de l'Allemagne, devoir s'attacher à Charles d'Autriche, roi d'Espagne, qui lui donna l'archevêché de Valence, et lui obtint le chapeau de cardinal du pape Léon X, l'an 1521. Le cardinal Polus, envoyé en Angleterre par Paul III, pour

y travailler à faire rentrer ce royaume dans le sein de l'Eglise, ayant appris que Henri VIII avait mis sa tête à prix, trouva un asile sûr auprès d'Evrard, qui le reçut avec les marques d'honneur et de distinction dues à son mérite et à sa dignité. Le pape l'en récompensa en le créant légat *a latere*. Il mourut le 15 février 1538. On voit dans la capitale, et dans tout le pays de Liége, un grand nombre de monumens de sa munificence. On admire surtout à Liége le vaste palais des évêques, et dans la cathédrale son tombeau de bronze doré, fait de son vivant, et qui est d'une belle exécution. Il enrichit d'un grand nombre de pièces rares et précieuses le trésor de son église, et fonda une procession mémorable, nommée la *Translation de saint Lambert*. Sleidan, disciple de Luther, a dit beaucoup de mal de ce prélat; on en sent facilement la raison : il avait consenti à recevoir du roi d'Espagne une abbaye des Pays-Bas en commende; mais les Belges s'opposèrent fortement à cette violation de leurs droits. On peut voir dans la *Brabantia* de Sanderus l'histoire de ce différend. Louis Doni d'Attichi a publié une *Vie* de ce prélat dans le tome deuxième de son Histoire des cardinaux.

MARCK (Guillaume de la), baron de Lumain, d'abord chanoine tréfoncier de Liége, puis un des généraux des calvinistes dans les Pays-Bas, se signala moins par son courage que par un fanatisme sanguinaire qui le fit considérer comme le des Adrets de la Belgique. (Sa figure, ressemblant assez à celle d'un sanglier, et son habitude de demeurer toujours dans la forêt des Ardennes, lui fit donner le nom de *Sanglier des Ardennes*. Il était d'une illustre famille de Westphalie.) On ne peut se faire une idée des tourmens qu'il faisait essuyer aux catholiques, surtout aux prêtres et aux religieux qui tombaient entre ses mains. C'est lui qui fit périr les célèbres martyrs de Gorcum par des supplices que les Busiris n'auraient pas inventés (voyez PIECK), et qui exerça des tourmens plus affreux encore envers le savant et pieux Musius. (Dans sa jeunesse, il s'était rendu coupable de plusieurs violences à la cour de l'évêque de Liége, où il avait été élevé, et y tua Richard, garde-des-sceaux de ce prélat. Chassé du palais, il se réfugia auprès de Louis XI auquel il promit de faire révolter Liége. Il tint parole, surprit l'évêque dans une embuscade et le tua d'un coup de hache. Nommé général des Liégeois, il ravagea le Brabant et s'unit à René de Lorraine contre l'Autriche. L'archiduc Maximilien le battit, et ayant gagné Frédéric de Storn, ami de Guillaume, celui-ci le trahit et le livra à l'archiduc, qui le fit conduire à Maëstricht, où il fut décapité en 1485, à 40 ans.)

MARCK (Robert de la), deuxième du nom, duc de Bouillon, prince de Sedan, frère du précédent, servit sous le roi Louis XII, et se trouva l'an 1513 à la bataille de Novare, avec deux de ses fils. On lui dit qu'ils sont restés blessés dans un fossé : il prend cent hommes d'armes, vole au lieu indiqué, malgré les obstacles fréquens d'un terrain entrecoupé, perce six ou sept rangs de Suisses victorieux, les écarte, trouve ses deux fils couchés par terre, et les fait emporter. Gagné par les instances de son frère, il passa dans le parti de Charles-Quint, avec lequel il ne tarda pas longtemps de se brouiller. Il se raccommoda alors avec la France, et eut l'extravagance d'envoyer à l'empereur un cartel de défi. Robert de la Marck mourut en 1535. Brantôme lui a consacré un article dans la *Vie des capitaines français*, t. 1er, édition de 1740.

MARCK (Robert de la), troisième du nom, connu d'abord sous le nom de seigneur de Fleuranges, puis duc de Bouillon et prince de Sedan, fils aîné du précédent, se distingua par sa valeur sous les règnes de Louis XII et de François Ier, et fut surnommé *le jeune Aventureux*. Il se trouva avec son père à la bataille de Novare, et y reçut 46 blessures; il se trouva également aux batailles de Marignan et de Pavie en 1525. Fait prisonnier dans cette dernière, il fut conduit à l'Ecluse en Flandre; il y écrivit l'*Histoire des choses mémorables arrivées en France, en Ita-*

lie et en Allemagne, depuis l'an 1503, *jusqu'en* 1521. Elle se trouve à la suite des *Mémoires* de Martin et Guillaume du Bellai-Langei, publiés par M. l'abbé Lambert, Paris, 1753, in-12, tome septième, avec des notes critiques et historiques de l'éditeur. Le stile en est simple, clair et naïf; mais la partialité pour la France est trop marquée. Il fut fait maréchal de France en 1526. S'étant jeté dans Péronne en 1536, il y fut assiégé par une armée d'Impériaux; il soutint quatre assauts, malgré le feu de 72 pièces de canon, et força les ennemis à se retirer avec une perte considérable. Il mourut l'année suivante.

MARCK (Robert de la), quatrième du nom, fils du précédent, dit *le duc et maréchal de Bouillon*, obtint le bâton l'an 1547, en épousant une des filles de la duchesse de Valentinois, maîtresse de Henri II. Il servit à la prise de Metz en 1552, et fut fait lieutenant général en Normandie. Les Impériaux ayant assiégé Hesdin l'année d'après, il se défendit tant qu'il put, et fut pris en capitulant. Il mourut, en 1556, de poison, à ce qu'il disait. Il se flattait que les Espagnols le craignaient assez pour s'être défaits de lui; mais cette persuasion romanesque n'a point trouvé de croyance.—Son fils Henri-Robert de la Marck, duc de Bouillon, lui succéda dans le gouvernement de Normandie, y favorisa les protestans, dont il suivait les opinions en secret, et ne laissa qu'une fille, morte en 1594. Elle avait épousé Henri de la Tour d'Auvergne, qu'elle fit son héritier, quoiqu'elle n'en eût point d'enfans.

MARCK (Jean de), *Marckius*, ministre protestant, né à Sneck, dans la Frise, en 1655, fut professeur en théologie à Franeker, puis ministre académique, professeur en théologie et de l'histoire ecclésiastique à Groningue, et passa en 1689, à Leyde, où on lui confia les mêmes emplois. Il y mourut le 30 janvier 1731, laissant un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont 1°: des *Dissertations* contre celle du Père Crasset *sur les Sybilles*, Franeker, 1682, in-8; 2° *Compendium theologiæ*, Amsterdam, 1722, in-4; 3° plusieurs écrits contre J. Braunius, son collègue, qui donnait dans le coccéianisme; 4° des *Commentaires sur les prophètes Aggée, Zacharie et Malachie*, Amsterdam, 1701, 2 vol.; 5°—*sur l'Apocalypse*, Utrecht, 1699, 2 vol. Il a encore commenté plusieurs autres livres de l'Ecriture sainte. 6° *Exercitationes biblicæ*, en 8 vol., imprimés séparément et en différens lieux; 7° *Exercitationes miscellaneæ*, Amsterdam, 1690. Elles roulent sur les hérésies tant anciennes que modernes: entre celles-ci, il compte celles des enthousiastes et des sociniens, se gardant bien, en bon protestant, d'oublier le *papisme*. On a rassemblé quelques-uns de ses ouvrages philologiques en 2 vol. in-4, Groningue, 1748. Tous ces ouvrages prouvent que Jean de Marck était versé dans la science de l'Ecriture sainte, des antiquités sacrées; mais ils prouvent aussi qu'il n'avait pas trop de jugement. Il se plaisait à les charger d'un vain étalage d'érudition; sa haine contre les catholiques lui sert souvent de raison. Son stile est obscur et entortillé.

MARCONVILLE, ou MARCOUVILLE (Jean de), seigneur de Montgoubert, vit le jour dans le Perche, vers 1540. Il n'est guère connu que par un traité moral et singulier assez bon pour son temps, et recherché encore par les bibliomanes. Il est intitulé: *De la bonté et la mauvaistié des femmes*, un vol. in-16, Paris, 1564-1586. On a encore de lui: *De l'heur et malheur du mariage*, Paris, 1564, in-8; *De la bonne et mauvaise langue*, Paris, 1578, in-8. Marconville vivait encore en 1574, mais on ignore l'époque de sa mort.

MARCOUL ou MARCULFE (Saint) *Marculphus*, né à Bayeux de parens nobles, devint un célèbre prédicateur. Il fonda, secondé par le roi Childebert, un monastère à Nanteuil, près de Coutances, et mourut saintement l'an 558. Il y a sous son nom une église célèbre à Corbeny, au diocèse de Laon, dépendante de Saint-Remi de Reims, où l'on conserve une partie de ses reliques. On réclame particulièrement son assistance contre le mal des écrouel-

les. C'est là que les rois de France vont faire eux-mêmes ou par un de leurs aumôniers une neuvaine après avoir été sacrés à Reims, en reconnaissance de la grâce qui leur a été communiquée de guérir les écrouelles par l'intercession de ce saint.

MARCULFE, moine français, que l'on prétend avoir vécu dans le 8e siècle, fit à l'âge de 70 ans un recueil des *Formules* des actes les plus usités à l'époque où il vivait. Si ces formules sont dans un stile barbare, ce n'est pas la faute de l'auteur, on ne parlait pas mieux alors. Son ouvrage, très utile pour la connaissance de l'antiquité ecclésiastique et de l'histoire des rois de France de la première race, est divisé en 2 livres. Le 1er contient les *Chartes* royales, et le 2e les *Actes* des particuliers. Jérôme Bignon publia cette collection en 1613, in-8, avec des remarques pleines d'érudition. Elle fut imprimée en même temps dans le *codex legum antiquarum* de Lindenbrok, Francfort, 1613, in-fol. et dans la *Bibliothec. Patrum*. Baluze en donna une nouvelle édition dans le *Recueil des capitulaires*, 1677, 2 vol. in-fol. qui est la plus exacte et la plus complète.

* MARCUZZI (Sébastien), savant ecclésiastique, naquit à Trévise le 20 septembre 1725. Son père était professeur de musique et excellent organiste. Marcuzzi suivit d'abord la même profession; mais il étudia ensuite la théologie, le droit canon et civil, et devint habile dans toutes les branches des connaissances humaines. Après avoir pris, en 1755, le bonnet de docteur en théologie à Padoue, il retourna à Trévise, où pendant deux ans il ouvrit des cours fréquentés par la jeune noblesse. En 1757 il alla à Cividà-del-Friuli, où il demeura en qualité de chapelain et d'organiste de la célèbre collégiale de cette ville, et s'y acquit l'estime générale. Rappelé à Trévise, il y occupa la chaire de droit depuis 1763 jusqu'en 1770. Marcuzzi fut mis à cette époque à la tête d'une des principales paroisses de la ville, et chargé de la direction et de l'instruction des jeunes ecclésiastiques; il fut aussi nommé examinateur synodal. Il mourut, universellement regretté, le 19 février 1790. On a de lui 1° *Dissertatio in Matth.* 21, 9, *Quicumque dimiserit, etc., in qua hic locus ex Hebræorum antiquitatibus illustratur, et catholicæ sententiæ auctoritas prædicatur*, Trévise, 1752; 2° *Dissertazione sopra i miracoli*, Trévise, 1761; 3° *Riflessioni e pratiche per le differenti feste e tempi dell'anno, nuova traduzione dal francese*, Castel-Franco, 1762; 4° *Discorso sopra la passione del nostro Signore, con un breve raggionamento intorno all' eloquenza sacra*, Trévise, 1763; 5° *Epistola pastoralis Hieronymi Henrici Beltramini Miazzi, episcopi feltrensis*, Trévise, 1778; 6° *Hieronymi Henrici Beltramini Miazzi, episcopi feltrensis, elogium*, Trévise, 1779; 7° *Notizie intorno a monsignor Girolamo Henrico Beltramini Miazzi, etc. arricchite con note, etc.* Venise, 1780. L'évêque Miazzi avait eu Marcuzzi pour maître dans ses lettres, et pour directeur de son éducation ecclésiastique. On trouve dans le 43e volume du *Giornale de' letterati d'Italia*, Modène, 1798, page 61, l'éloge de Marcuzzi, et la liste de ses ouvrages imprimés et de ceux restés manuscrits.

MARCY (Balthasar), sculpteur de Cambrai, mort en 1674, âgé de 54 ans, était frère de Gaspard, aussi sculpteur, qui mourut en 1679, âgé de 56 ans. Ces deux savans artistes ont travaillé ensemble au *Bassin de Latone* à Versailles, où cette déesse et ses enfans sont représentés en marbre; et au beau groupe qui était placé dans une des niches de la grotte d'Apollon, à Versailles, d'où il a été transporté dans les jardins de ce palais. On voit encore plusieurs autres grands ouvrages qui font honneur à l'habileté et au goût exquis de ces deux frères. Les mêmes talens les unirent étroitement, loin d'être, comme c'est l'ordinaire, une occasion de division et de jalousie.

MARD (Saint.) *Voyez* REMOND.

MARDOCHÉE, oncle ou plutôt cousin-germain d'Esther, femme d'Assuérus, roi de Perse. Ce prince avait un favori,

nommé Aman, devant qui il voulait que tout le monde fléchît le genou. Le seul Mardochée refusa de se soumettre à cette bassesse, qui, d'ailleurs, dans les temps où les hommes s'érigeaient en dieux et en recherchaient les honneurs, pouvait passer pour un rit d'idolâtrie : considération grave et plus que suffisante pour justifier le refus de Mardochée. Aman, irrité, obtint une permission du roi de faire massacrer tous les Juifs en un même jour. Il avait déjà fait élever devant sa maison une potence de 50 coudées de haut pour y faire attacher Mardochée. Celui-ci donna avis à la reine sa cousine de l'arrêt porté contre sa nation. Cette princesse profita de la tendresse que le roi lui témoignait, pour lui découvrir les noirceurs de son favori. Le roi, heureusement détrompé, donna la place d'Aman à Mardochée, et obligea ce ministre scélérat à mener son ennemi en triomphe, monté sur un cheval, couvert du manteau royal et le sceptre à la main, dans les rues de la capitale, en criant devant lui : *C'est ainsi que le roi honore ceux qu'il veut honorer*. Aman fut pendu ensuite à ce gibet même qu'il avait destiné à Mardochée. (*Voyez* ESTHER, AMAN.) La plupart des critiques croient que Mardochée est auteur du livre canonique d'*Esther*, quoique quelques passages paraissent être d'une autre main, qui est probablement celle d'Esther. (*Voyez* ce dernier nom.) On lui attribue aussi un *Traité des rites et coutumes juifs* qui est entre les talmudiques ; mais il est incontestable que ce dernier livre est d'un temps fort postérieur à Mardochée. Il peut avoir été composé par quelques Juifs du même nom.

MARDOCHÉE, rabbin, fils d'Eliézer Comrino, Juif de Constantinople, est auteur d'un *Commentaire* manuscrit sur le Pentateuque. Simon, qui parle de cet ouvrage, ne marque pas le temps où son auteur a vécu. Mardochée mourut en 1611, avec la réputation d'un des plus savans hommes de son pays et de sa nation.

MARDONIUS, gendre de Darius, beau-frère de Xerxès, roi de Perse, commanda les armées de ce dernier prince contre les Grecs, prit la ville d'Athènes, et remporta divers autres avantages ; mais la fortune l'abandonna à la bataille de Platée, où il perdit la victoire et la vie l'an 479 avant Jésus-Christ.

*MARDUEL (Claude-Marie), curé de St.-Roch à Paris, occupa d'abord cette cure, par la résignation que lui en fit son oncle en 1787. Ayant refusé de prêter le serment prescrit par la constitution civile du clergé, il fut obligé de quitter cette place, qu'il ne reprit qu'en 1801, après le concordat. En 1802 Marduel attira sur lui l'attention publique par le refus qu'il fit d'admettre dans l'église de St.-Roch le corps de la demoiselle Chamerois qui avait été attachée comme danseuse à l'académie de musique : le convoi accompagné de tous les acteurs de la capitale se rendit alors à l'église des filles St.-Thomas, où le curé, M. Ramond-Lalande, reçut le corps de la défunte avec les cérémonies d'usage et fit chanter solennellement le service des morts. La conduite du curé de St.-Roch ayant été improuvée par le gouvernement de cette époque, l'archevêque de Paris lui ordonna trois mois de retraite au séminaire. Cet événement fournit à M. Andrieux le sujet d'une pièce de vers, intitulée *St.-Roch et St.-Thomas*. En 1815, Marduel refusa également l'entrée de son église au cercueil de M[lle] Raucourt, actrice du Théâtre-Français. Cet événement produisit beaucoup de tumulte, et l'autorité royale de Louis XVIII intervint même dans cette affaire. Le curé Marduel n'avait suivi que les usages ecclésiastiques et s'était conformé aux défenses canoniques. Ce vénérable ecclésiastique faisait le plus généreux emploi de sa fortune, en la partageant avec les pauvres de sa paroisse. Il est mort dans les premiers jours du mois de janvier 1833. Le gouvernement a fait environner ses funérailles de précautions que rien ne commandait et qui ont été signalées dans le N° du 12 janvier 1833 de l'*Ami de la religion*.

MARE (Guillaume de la), *Mara*, poète latin, né d'une famille noble du Cotentin en Normandie, fut successive-

ment secrétaire de plusieurs chanceliers. Dégoûté de la cour, il se retira à Caen, où l'université lui décerna le rectorat. Ayant été nommé vers 1510 trésorier et chanoine de l'Eglise de Coutances, il y mourut dans ces dignités. On a de lui deux poèmes qui traitent à peu près la même matière, l'un intitulé *Chimæra*, Paris, 1514, in-4; l'autre a pour titre *De tribus fugiendis, Venere, ventre, et pluma*, Paris, 1512, in-4.

MARE (Philibert de la), conseiller au parlement de Dijon, où il naquit en 1615, très versé dans la littérature et dans l'histoire, écrivait en latin presque aussi bien que le président de Thou, sur lequel il s'était formé. Il mourut à Dijon en 1687, après avoir publié plusieurs ouvrages. Le plus connu est *Commentarius de bello burgundico*. C'est l'histoire de la guerre de 1635, Dijon, 1641, in-4 : elle fait partie de son *Historicorum Burgundiæ conspectus*, in-4, 1689. L'auteur donne dans cet ouvrage un catalogue des pièces relatives à l'histoire de Bourgogne, qu'il se proposait de composer. (Ce savant littérateur était en correspondance avec tous les hommes marquans de l'Europe. Il obtint le cordon de l'ordre Saint-Michel et une pension de Louis XIV, et travailla cinquante ans pour réunir tous les ouvrages imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire de Bourgogne. Cette collection précieuse, vendue par son petit-fils aux libraires de Hollande, fut rachetée par l'abbé de Louvois aux frais du Régent, et se trouve à la bibliothèque royale de Paris. C'est le catalogue de cette collection qu'il a publié sous le titre de *Historicorum Burgundiæ conspectus*. Il a donné aussi quelques *biographies*.

MARE (Nicolas de la), doyen des commissaires du Châtelet, naquit à Noisy-le-Grand près de Paris, en 1639; il fut chargé de plusieurs affaires importantes sous le règne de Louis XIV. Ce monarque l'honora de son estime, et lui fit une pension de 2,000 livres. (Pendant la disette de 1693, la Mare fut chargé des approvisionnemens de la Champagne, dont il calma la révolte, et de Paris où il sut maintenir la tranquillité.) La Mare mourut à Paris en 1723, âgé d'environ 84 ans. On a de lui un *Traité de la police*, en 3 vol. in-fol., auxquels M. Le Clerc du Brillet en a ajouté un 4ᵉ. Cet ouvrage est trop vaste pour qu'il ne s'y soit pas glissé quelques fautes; mais ces inexactitudes ne doivent pas empêcher de reconnaître la profondeur des recherches. On y trouve dans un grand détail l'histoire de l'établissement de la police, les fonctions et les prérogatives de ses magistrats, et les réglemens qui la concernent. Les deux premiers volumes doivent avoir des supplémens qui sont refondus dans la 2ᵉ édition de 1722; le 3ᵉ est toujours de 1719, et le 4ᵉ de 1738. (Fréminville en a donné un extrait sous le titre de *Traité de la police*, et Desessarts l'a refondu en partie dans son *Dictionnaire universel de police*; mais ces deux ouvrages ne peuvent pas remplacer celui de la Mare).

MARÉCHAL D'ANVERS (Le). *Voyez* MESSI.

MARÉCHAL DE SALON (Le), François MICHEL, est aussi célèbre dans l'histoire de Louis XIV que le *Masque-de-fer*. Voici comme le duc de Saint-Simon en parle dans ses Mémoires. « Un événement » singulier fit beaucoup raisonner tout le » monde. Il arriva tout droit à Versailles » un maréchal de la petite ville de Salon, » en Provence, qui s'adressa à Brissac, » major des gardes du roi, à qui il voulait » parler en particulier; il ne se rebuta » point des rebuffades qu'il reçut, et fit » tant, que le roi en fut informé, et lui » fit dire qu'il ne parlait pas ainsi à tout » le monde. Le maréchal insista, dit que » s'il voyait le roi, il lui dirait des choses » si secrètes et tellement connues de lui » seul, qu'il verrait bien qu'il avait mission » pour lui parler et pour lui dire des choses » importantes; qu'en attendant, au » moins il désirerait d'être interrogé, et » qu'il demandait à être renvoyé à un de » ses ministres d'état. Là-dessus, le roi » lui fit dire d'aller trouver Barbésieux, » à qui il avait donné ordre de l'entendre. » dre. Ce qui surprit beaucoup, c'est que » ce maréchal, qui ne faisait que d'arri-

» ver, et qui n'était jamais sorti de son » pays, ni de son métier, ne voulut point » de Barbésieux, et répondit tout de » suite qu'il avait demandé à être renvoyé » à un ministre d'état; que Barbésieux ne » l'était point, et qu'il ne parlerait qu'à » un ministre. Sur cela, le roi nomma » Pompone, et le maréchal, sans faire » difficulté ni de réponse, l'alla trouver. » Ce qu'on sut de l'histoire est fort court. » Le voici. Cet homme, revenant tard de » dehors, se trouva investi d'une grande » lumière auprès d'un arbre, près de » Salon. Une personne vêtue de blanc, » et par-dessus à la royale, belle, blonde, » et fort éclatante, l'appela par son nom, » et lui dit de la bien écouter, lui parla » plus d'une demi-heure, lui confia » qu'elle était la reine, qui avait été l'é- » pouse du roi; lui ordonna de l'aller » trouver, et de lui dire les choses qu'elle » lui avait communiquées; que Dieu l'ai- » derait dans tout son voyage; et qu'à » une chose secrète qu'il dirait au roi, » et que le roi seul au monde savait, et » qui ne pouvait être sue que de lui, il » reconnaîtrait la vérité de tout ce qu'il » avait à lui apprendre; que si d'abord » il ne pouvait parler au roi, il deman- » dât à parler à un de ses ministres d'état, » et que surtout il ne communiquât rien » aux autres, quels qu'il fussent, et qu'il » réservât certaines choses pour le roi » tout seul; qu'il partît promptement, » et qu'il exécutât ce qui lui était or- » donné, hardiment et diligemment; et » qu'il s'assurât qu'il serait puni de mort » s'il négligeait de s'acquitter de la com- » mission. Le maréchal promit tout, et » aussitôt la reine disparut, et il se trou- » va dans l'obscurité auprès de son ar- » bre. Il s'y coucha au pied, ne sachant » s'il rêvait ou était éveillé, et s'en alla » après chez lui, persuadé que c'était » une illusion et une folie dont il ne se » vanta à personne. A deux jours de là, » passant au même endroit, la même vi- » sion lui arriva encore, et les mêmes » propos lui furent tenus; il y eut de plus » des reproches de son doute et des me- » naces réitérées, et pour fin, d'aller » dire à l'intendant de Provence ce qu'il » avait vu, et l'ordre qu'il avait reçu » d'aller à Versailles, et que sûrement il » lui fournirait de quoi faire son voyage. » A cette fois, le maréchal demeura con- » vaincu; mais flottant entre la crainte » des menaces et les difficultés de l'exé- » cution, il ne sut à quoi se résoudre, » gardant toujours le silence de ce qui » était arrivé. Il demeura huit jours dans » cette perplexité. Enfin, comme résolu » de ne point faire le voyage, et repas- » sant par le même endroit, il vit et en- » tendit encore des menaces si effrayan- » tes, qu'il ne songea plus qu'à partir. » A deux jours de là, il alla trouver à » Aix l'intendant de Provence, qui, sans » balancer, l'exhorta à suivre son voyage, » et lui donna de quoi le faire dans une » voiture publique. On n'en a jamais su » davantage. Il entretint trois fois M. de » Pompone, et fut, à chaque fois, plus » de deux heures avec lui. M. de Pom- » pone en rendit compte au roi en parti- » culier, qui voulut que Pompone en » parlât plus amplement au conseil d'é- » tat, où monseigneur n'était point, et » où il n'y avait que les ministres, qui » lors, outre lui, étaient le duc de Beau- » villiers, Pontchartrain et Torcy, et » nul autre. Ce conseil fut long; peut- » être y parla-t-on aussi d'autre chose » après. Ce qui arriva ensuite fut que le » roi voulut entretenir le maréchal; il » ne s'en cacha point; il le vit dans ses » cabinets, et le fit monter par le petit » degré qui est sur la cour de marbre, » par où il passait pour aller à la messe » ou se promener. Quelques jours après, » il le vit encore de même; et à chaque » fois il resta plus d'une heure avec lui, » et prit garde que personne ne fût à » portée d'eux. Le lendemain de la pre- » mière fois qu'il l'eut entretenu, comme » il descendait par ce même petit esca- » lier pour aller à la chasse, M. de Du- » ras, qui avait le bâton, et qui était » sur le pied d'une considération et d'une » liberté à dire au roi tout ce qu'il lui » plaisait, se mit à parler de ce maréchal » avec mépris, et à dire le mauvais pro- » verbe, *que c'était un fou, ou que le* » *roi n'était pas noble*. A ce mot, le roi

» s'arrêta, et se tournant au maréchal de » Duras, ce qu'il ne faisait presque jamais en marchant : *Si cela est*, lui dit-» il, *je ne suis pas noble ; car je l'ai en-» tretenu long-temps : il m'a parlé de » fort bon sens, et je vous assure qu'il » est loin d'être fou.* Ces derniers mots » furent prononcés avec une gravité im-» posante qui surprit fort l'assistance. » Après le second entretien, le roi con-» vint que cet homme lui avait dit une » chose qui lui était arrivée il y avait » plus de vingt ans, et que lui seul sa-» vait, parce qu'il ne l'avait jamais dit » à qui que ce fût ; et il ajouta que c'é-» tait un fantôme qu'il avait vu dans la » forêt de Saint-Germain (1), et dont il » était sûr de n'avoir jamais parlé. Il » s'expliqua encore plusieurs fois très fa-» vorablement sur ce maréchal, qui était » défrayé de tout par ses ordres, qui fut » renvoyé aux dépens du roi, qui lui fit » donner assez d'argent outre sa dépense, » et qui fit écrire à l'intendant de Pro-» vence de le protéger particulièrement, » et d'avoir soin que, sans le tirer de son » état et de son métier, il ne manquât » de rien le reste de sa vie. Ce qu'il y a » de plus marqué, c'est qu'aucun des » ministres d'alors n'a jamais voulu par-» ler là-dessus. Leurs amis les plus inti-» mes les ont poussés et retournés en » tout sens et à plusieurs reprises, sans » avoir pu en arracher un mot : tous d'un » même langage leur ont donné le change, » se sont mis à rire et à plaisanter sans » jamais sortir de ce cercle ni informer » cette surface d'une ligne. Cela m'est » arrivé avec M. de Beauvilliers et M. de » Pontchartrain, et je sais par leurs plus » intimes et leurs plus familiers, qu'ils » n'en ont rien tiré davantage, et pareil-» lement de ceux de MM. de Pompone et » de Torcy. Ce maréchal, qui était un » homme d'environ cinquante ans, qui » avait une famille bien famée dans son » pays, montra beaucoup de bon sens » dans sa simplicité, de désintéresse-» ment et de modestie. Il trouvait tou-» jours qu'on lui donnait trop, ne parut » d'aucune curiosité, et, dès qu'il eut » achevé de voir le roi et M. de Pompone, » il parut empressé de s'en retourner, » et dit que, content d'avoir accompli » sa mission, il n'avait plus rien à faire » que de s'en retourner chez lui. Ceux » qui en avaient soin firent tout ce qu'ils » purent pour en tirer quelque chose ; il » ne répondait rien, ou disait : Il m'est » défendu de parler, et coupait court, » sans se laisser émouvoir en rien de ce » qu'il était auparavant ; ne parlait ni de » Paris, ni de la cour, répondait deux » mots à ceux qui l'interrogeaient, et » montrait qu'il n'aimait pas à être ques-» tionné ; et sur ce qu'il avait été faire, » pas un mot que ce que je viens de rap-» porter ; surtout nulle vanterie. Il ne se » laissait pas entamer sur les audiences » qu'il avait obtenues, et se contentait » de se louer du roi qu'il avait vu ; mais » en deux mots, sans laisser entendre » s'il l'avait vu en habits royaux, ou » d'une autre manière, et ne voulant ja-» mais s'expliquer sur M. de Pompone ; » et quand on lui en parlait, il répon-» dait qu'il avait vu un ministre, sans » s'expliquer comment, ni combien de » fois ; qu'il ne le connaissait pas ; puis » il se taisait, sans qu'on pût lui en faire » dire davantage. Il reprit son métier, » et a vécu depuis à son ordinaire. C'est » ce que les premiers de la Provence en » ont rapporté, et ce que m'en a dit l'ar-» chevêque d'Arles, qui passait quelque » temps tous les ans à Salon, qui est la » maison de campagne de l'archevêque. » Il n'en faut pas tant pour beaucoup » faire raisonner le monde ; on raisonna » donc beaucoup sans avoir pu rien trou-» ver, ou qu'aucune suite de ce singulier » voyage ait pu satisfaire les fureteurs. » Après avoir rapporté tous les détails de cette histoire singulière avec toute la naïveté de la bonne foi, le duc de Saint-Simon eût pu se dispenser de rapporter ailleurs le propos d'un imbécile, qui dit que ce n'était qu'une intrigue de madame de Maintenon ; puisqu'il assure lui-même que *le maréchal ne la nomma jamais et ne la vit pas*, et que cette in-

(1) Dans la *Vie* du Dauphin, duc de Bourgogne, il est dit que c'était dans la forêt de Fontainebleau ; et le spectre y est nommé *une figure indéfinissable*.

trigue eût été sans but et sans résultat. — Il y a du reste dans sa relation quelques légères différences d'avec celle que donne de la même aventure l'auteur de la *Vie du Dauphin, duc de Bourgogne*; mais elles se réunissent pour le fond. On lit dans ce dernier ouvrage quelques anecdotes qui paraissent avoir du rapport à l'histoire de ce maréchal, qui seule semble pouvoir les expliquer. Telle est la suivante : « Louis XIV avait assez » de confiance dans la sagesse et la dis- » crétion du Dauphin pour s'ouvrir à lui » sur certaines affaires les plus secrètes, » qui ne se traitent pas même dans le » conseil. *Le roi*, dit ce prince, *peu de* » *jours après la mort de monseigneur*, » *me donna sous la foi du secret la plus* » *grande marque de confiance qu'un* » *père puisse donner à son fils, et qui* » *ne sortira jamais de ma mémoire. Je* » *lui fis, sur ce qu'il me disait, une ques-* » *tion ultérieure, touchant laquelle il ne* » *jugea pas à propos de me satisfaire;* » *et il me dit, avec une démonstration* » *de tendresse qui me toucha jusqu'aux* » *larmes* : JE VOUS EN AI DIT ASSEZ, MON » FILS, POUR VOTRE INSTRUCTION, JE DOIS » GARDER LE RESTE POUR LA MIENNE...... » *Qui ne craindra vos jugemens, ô mon* » *Dieu!* » Ce n'est encore qu'à cela qu'on peut rapporter ce que dit Louis XIV, en l'année 1700, après avoir consenti à assurer à son petit-fils la couronne d'Espagne, savoir : « qu'il ne met sa confiance » ni dans sa force, ni dans sa nombreuse » postérité, et que les jugemens de Dieu » étant impénétrables, il envisage comme » une chose possible un triste avenir, » qu'il prie le ciel d'éloigner. » Dans les *Mémoires du maréchal de Villars*, il y a un passage qui semble avoir rapport au même événement. « L'année 1712 » commença sous les auspices les plus » fâcheux. Le père, la mère, un enfant, » enlevés en huit jours, et enfermés dans » le même cercueil. Le duc d'Anjou, qui » est actuellement notre roi, ne fut » sauvé que parce qu'on lui fit moins de » remèdes qu'aux autres. Le roi supporta » ces malheurs avec un courage héroï- » que, donnant lui-même les ordres, et » réglant le cérémonial qui, dans les » cours, et surtout en France, est une » affaire d'état; mais la première fois » que j'eus l'honneur de le voir à Marly, » après ces fâcheux événemens, la fer- » meté du monarque fit place à la sensi- » bilité de l'homme. Il laissa échapper » des larmes, et me dit d'un ton pénétré » qui m'attendrit : *Vous voyez mon état,* » *M. le maréchal; il y a peu d'exemples* » *de ce qui m'arrive, et que l'on perde* » *dans la même semaine son petit-fils,* » *sa petite-belle-fille et leur fils, tous de* » *très grande espérance, et très tendre-* » *ment aimés. Dieu me punit; je l'ai* » *bien mérité. J'en souffrirai moins dans* » *l'autre monde* (1). »

*MARÉCHAL (Pierre-Sylvain), homme de lettres, né à Paris, le 15 août 1750, suivit d'abord la carrière du barreau ; mais, désespérant d'y réussir, il se fit écrivain, et débuta dans le genre pastoral par quelques pièces publiées sous le nom du *Berger Sylvain*. Ces essais lui procurèrent la place de sous-bibliothécaire au collége Mazarin. En 1781, il fit paraître un second recueil de vers sur des sujets plus graves que les premiers, mais qui n'annonçaient point encore les principes révoltans qu'il devait bientôt afficher ouvertement. Lorsqu'il eut secoué ce qu'il appelait les préjugés, il osa publier une

(1) Ces paroles de Louis XIV peuvent sans doute n'être que l'expression de la résignation chrétienne, sans supposer aucune préparation ni avertissement préalable ; mais peut-être en jugera-t-on autrement par l'ensemble de cette histoire, et surtout en combinant ces paroles avec les réflexions suivantes de l'auteur de la *Vie du Dauphin*. « On » ne connaissait plus d'autres sujets d'entretiens, et cha- » cun se perdait dans ses conjectures. Du choc de mille » opinions bizarres résulta l'opinion qui prit depuis faveur » et qui s'accrédita parmi le peuple : que Michel était venu » annoncer à Louis XIV, comme Nathan à David, que » Dieu aurait égard à la pénitence qu'il faisait alors, mais » qu'en expiation du scandale qu'il avait donné à ses peu- » ples, dans les jours de sa jeunesse, il verrait sa puis- » sance aussi abaissée qu'elle était alors élevée; que la » guerre et la famine désoleraient ses états, et qu'il assi- » sterait lui même aux funérailles de sa nombreuse posté- » rité, dont à peine il échapperait un faible rejeton. — Ce » que nous avons de plus certain à cet égard, c'est qu'il » est peu d'exemples, s'il en est, dans l'antiquité, qu'un » prince, après un cours de prospérités aussi flatteuses que » l'avaient été celles de Louis le Grand eût reçu, avec au- » tant de résignation et de constance que ce monarque, » la dure leçon de l'adversité. Les guerres malheureuses, » les horreurs de la famine, la mort de ses enfans, rien ne » l'ébranla, rien même ne parut l'étonner. » (*Note de la 7e édition.*)

foule de *brochures*, dans lesquelles il osa manifester sa haine contre toutes les religions, et surtout contre celle de son pays. Ces divers ouvrages lui enlevèrent sa place au collége Mazarin, et lui valurent un emprisonnement de quatre mois à St.-Lazare : plusieurs de ses livres furent même brûlés de la main du bourreau. Pendant la révolution, Maréchal se montra chaud partisan des crimes de cette époque. Il fut l'ami de Chaumette; et, après l'avoir aidé à élever des autels à la *Raison*, il composa des Discours en l'honneur de la déesse, et les Hymnes de ce nouveau culte. Sur la fin de ses jours, il se vit méprisé et se retira à Montrouge, afin, disait-il, de jouir du soleil plus à son aise. C'est là qu'il mourut, le 18 janvier 1803, âgé de 53 ans. Ce *Berger Sylvain* avait une taille, un maintien, une figure qui étaient loin de justifier le nom qu'il s'était donné. Tout en lui inspirait le mépris et semblait n'avoir été fait que pour s'allier à ses honteuses productions. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, nous citerons : 1° *Bergeries*, Paris, 1770, in-12 ; 2° *L'Age d'or*, ibid., 1782, in-18 ; 3° *Fragmens d'un poème moral sur Dieu*, Paris, 1781, in-8°; réimprimés sous ce titre : *Le Lucrèce français*, 1798, in-8. Ce poème est très immoral et irréligieux. 4° *Tombeau de J.-J. Rousseau*, 1779, in-12 ; 5° *Livre échappé au déluge*, 1784, in-12 : ce sont des *Psaumes* en stile oriental; cet ouvrage lui fit perdre la place de sous-bibliothécaire au collége Mazarin. 6° *Recueil de poètes moralistes français*, 1784, 2 vol. in-18 ; 7° *Costumes civils actuels de tous les peuples*, 1784, in-8; 8° *Paris et la province*, ou *Choix des meilleurs monumens d'architecture en France*, 1787, in-4° ; 9° *Almanach des honnêtes gens*, 1788. Ce calendrier, où Maréchal a placé des Saints de sa façon, et où, par un impie rapprochement, il a mis Jésus-Christ entre Ninon et Spinosa, fut lacéré par la main du bourreau, et l'auteur fut envoyé à Saint-Lazare. 10° *Voyage de Pythagore*, 1798, 6 vol. in-8. On y voit quelques traces d'érudition; mais il fallait être aussi aveuglé que Lalande par l'esprit de parti, pour oser le comparer à l'*Anacharsis* de l'abbé Barthélemi. 11° *Pour et contre la Bible*, 1801, in-8; 12° *Dictionnaire des athées*, Paris, 1800, in-8. Lalande y a ajouté un supplément de cent vingt pages, digne sous tous les rapports d'en faire partie. Ce triste ouvrage, où l'auteur a mis le sceau de son impiété, ne se recommande à aucun titre; le stile en est grossier, incorrect, les détails insipides : aussi est-il tombé dans l'oubli. 13° *Histoire universelle en stile lapidaire*, Paris, 1800, grand in-8. imprimée en lettres capitales. Cet écrit ne vaut pas mieux que le précédent. Maréchal a coopéré à plusieurs autres ouvrages et fourni des articles aux *Révolutions de Paris*, publiées par Prud'homme. Sylvain Maréchal a fait en outre plusieurs poèmes, la plupart oubliés aujourd'hui. Cet auteur a beaucoup écrit : on trouvera la liste complète de ses ouvrages dans la notice qu'il a donnée lui-même sur sa vie et sur ses ouvrages (*Recueil des poésies philosophiques du 18° siècle*) ainsi que dans le *Dictionnaire des anonymes*.

* MARÉCHAL (Ambroise), archevêque de Baltimore, né en 1769 à Ingré près d'Orléans, fit au séminaire de cette ville sa théologie de la manière la plus brillante; il fut envoyé en 1792 aux Etats-Unis, immédiatement après avoir été ordonné prêtre par dispense d'âge. Il célébra sa première messe à Baltimore, et fut envoyé dans une mission pour s'y former à l'usage de la langue anglaise. On l'employa ensuite, soit dans le séminaire, soit dans le collége de Georges-Town, avant que les jésuites en eussent pris la direction. Lorsque le concordat de 1801 eut permis aux évêques d'établir leur séminaire, M. Emery, supérieur de St.-Sulpice, rappela d'Amérique plusieurs sujets de sa congrégation : Maréchal, qui était de ce nombre, revint en France en 1803. Il fut successivement professeur dans les séminaires de St.-Flour, d'Aix et de Lyon, et rédigea une *Dissertation sur la dévotion au Sacré-Cœur*, dont l'*Ami de la Religion* a donné un extrait dans le n° 511 de son excellent journal, et que plusieurs personnes qui la connaissent

désireraient voir imprimer en entier. En 1811 lorsque Buonaparte persécuta les sulpiciens, Maréchal demanda à retourner aux Etats-Unis. On voulut le nommer évêque de New-York après la mort de M. Concanen; mais il refusa cet honneur. Peu de temps avant la mort de M. Léonard-Néal, archevêque de Baltimore, Maréchal fut nommé coadjuteur de ce prélat (22 juillet 1817), avec le titre d'archevêque de Stauropolis. Chacun a admiré la conduite prudente et sage de ce prélat qui se fit chérir de ses diocésains, et qui parvint à terminer et à consacrer la nouvelle cathédrale de Baltimore. Après un voyage qu'il fit en Europe en 1822 pour les besoins de son diocèse, il retourna en Amérique rétablir la paix et la concorde dans plusieurs localités où régnait la division. On ne saurait dire et surtout apprécier tous les bienfaits que répandit ce vénérable prélat. Il est mort le 29 janvier 1828, laissant de profonds regrets dans un pays où il fit tant de bien. La *Gazette de Baltimore* lui a consacré un *article nécrologique*, et son *oraison funèbre* a été prononcée en chaire, au moment de ses funérailles. Le nº 1574 du 9 septembre 1829, tom. 61, de l'*Ami de la Religion*, contient sur Maréchal un *article biographique* dont celui-ci n'est que l'extrait.

MARES. *Voyez* DESMARES.

MARESCOT (Armand-Samuel, marquis de), pair de France, ancien inspecteur-général du génie, né à Tours le premier mars 1758 d'une famille originaire d'Italie connue sous le nom de *Marescotti*. La maison à laquelle il appartient fut une des cent familles nobles choisies dans cette contrée en 975 par l'empereur Othon, et la branche d'où il sort s'établit vers l'an 1290 en France où elle exerça des fonctions honorables dans la chancellerie, dans les armées et dans la maison militaire du roi. Destiné à la carrière des armes, le jeune Marescot, qui était l'aîné de sa famille, fut placé au collége de la Flèche, puis à l'école militaire de Paris, et entra ensuite dans le corps royal du génie. En 1788 il n'était encore que lieutenant après 12 ans de service, lorsqu'il perdit son père. Tout le portait à quitter les armes: sa nouvelle position sociale qui le mettait à la tête de sa famille et qui laissait sous sa direction ses deux frères et sa sœur, un mariage récent, et enfin son goût pour les sciences, étaient des motifs suffisans de quitter la carrière pénible qu'il avait embrassée. Mais alors éclata la révolution; elle le retint dans les camps. Il était capitaine en 1792 lorsqu'il fit partie d'un corps de 7 à 8 mille hommes commandé par le général de Dillon. Cette petite armée formée à Lille se dirigea sur Tournai; mais la garnison autrichienne de cette ville fit une sortie à laquelle ne s'attendaient point les Français. Ceux-ci, croyant avoir été trahis, massacrèrent le général Dillon et le colonel du génie Berthois, et peu s'en fallut que Marescot ne pérît victime de cette funeste prévention. De retour à Lille, Marescot fut le seul officier du génie qui se trouva dans cette vaste place qu'il fallait mettre en état de défense. Forcé d'avoir des aides, il s'adjoignit quatre officiers de la garde nationale, et bientôt cette ville put résister aux attaques des Autrichiens qui la bombardèrent vainement. Marescot fut alors blessé d'un éclat de pierre. Peu de temps après l'armée française se porta en Belgique: il y suivit en qualité d'aide-de-camp son ami le général Champmorin, assista au siége d'Anvers et y servit même comme officier du génie. La perte de la bataille de Nerwinde en 1793 le ramena avec l'armée sur la frontière du Nord. Dumourriez lui ayant fait part de son projet de fuite, Marescot refusa de l'accompagner et rentra à Lille où tantôt seul, tantôt soumis à des commandans qui changeaient souvent, il déploya la plus grande activité pour mettre cette ville en état de défense et pour fortifier une foule de villages et de positions souvent attaqués, tels que Menin, Turcoing, Armentières, Commines. Parmi les travaux défensifs qu'il fit alors exécuter, on cite la ligne de la Deule et du canal de Lille à Douai, et un camp retranché sous Lille pour un corps de 15 à 18 mille hommes. Il se trouva aux combats livrés par Pichegru dans ces diverses localités.

Dénoncé par le club des révolutionnaires de Lille, il fut appelé à Paris; mais le ministre de la guerre Bouchotte, qui le connaissait et l'estimait, l'envoya avec le grade de chef de bataillon au siége de Toulon, ville alors occupée par les Anglais. C'est là qu'il connut Buonaparte, avec lequel il eut, après la prise de cette ville, une vive altercation, et même, selon quelques mémoires du temps, un duel. Du grade de chef de bataillon d'artillerie, Buonaparte s'était élevé à celui de général de brigade, et les représentans commissaires l'avaient nommé commandant de la place et des côtes adjacentes. Le nouveau général ordonna à Marescot d'apporter chez lui tous les papiers, plans, cartes et mémoires de la place. Marescot, s'appuyant sur les réglemens militaires, refusa de déplacer ces différentes pièces. Buonaparte renouvela sa demande. Marescot, persistant dans son refus, se contenta de lui envoyer un *Mémoire* qu'il avait composé sur Toulon pour le ministre de la guerre. Rien au reste n'indique que l'affaire fut poussée plus loin. Marescot s'était distingué à la prise de Toulon : à son arrivée il avait fait faire une ligne de contrevallation, dans le but de resserrer la garnison; il avait organisé un corps de travailleurs qui fut le modèle de l'institution des bataillons de sapeurs; et l'un des premiers il entra dans la *redoute anglaise*, gardée par 1500 hommes et 36 bouches à feu. Rappelé ensuite (1794) sur la frontière du Nord pour défendre Maubeuge, il arriva dans cette ville au moment où les Autrichiens venaient d'ouvrir un long boyau de tranchées : il le détruisit dans une sortie, fortifia différentes positions, et mit cette place hors de toute espèce d'attaques. Chargé aussitôt après de la direction du siége de Charleroi, il le poussa avec autant de zèle que de talent; mais la défaite, essuyée le 3 juin 1794 par les généraux Desjardins et Charbonnier, força les Français à se retirer. Lorsque le général Jourdan eut réuni l'armée de Sambre-et-Meuse, Charleroi ne tarda pas à être investi. Un nouveau succès des ennemis (16 juin 1794) fit abandonner le siége une seconde fois. Néanmoins il fut repris le 18, et poussé avec peu d'activité, faute de moyens. Saint-Just, qui était commissaire de la Convention à cette armée, s'impatientait de la lenteur des attaques; il se porta même à de cruels excès envers des officiers habiles; il reprocha dans un conseil de guerre à Marescot de n'avoir d'autre but que de faire briller ses talens : il voulait que l'on prît la ville par un assaut; et, comme son avis ne fut point adopté, il donna au général Jourdan l'ordre d'arrêter et de faire fusiller Marescot et deux des généraux qui commandaient le siége. Le général Jourdan refusa courageusement d'exécuter un pareil acte : il eut en effet à se louer de Marescot qui, en poussant le siége de Charleroi avec une nouvelle activité, concourut efficacement au gain de la fameuse bataille de Fleurus (26 juin). Charleroi se rendit : la retraite des armées ennemies laissa à découvert les places de Valenciennes, Condé, le Quesnoy et Landrecies. Cette dernière ville fut d'abord assiégée : Marescot fit ses dispositions avec tant d'habileté, qu'elle se rendit après sept jours de tranchées. Ses succès lui valurent le grade de chef de brigade ou de colonel. De nouveaux efforts ayant été couronnés par la prise successive des villes du Quesnoy, de Valenciennes et de Condé, il fut nommé général de brigade, puis général de division après le siége de Maëstricht, dont il s'empara (8 novembre 1794). Marescot avait bien mérité de la république; cependant on le porta sur la liste des émigrés, et ses biens furent mis en vente; mais il dut à Carnot, membre du comité de salut public, d'être rayé de la liste fatale et de rentrer dans ses propriétés. Après avoir été envoyé l'année suivante à l'armée des Pyrénées orientales, et avoir fait démolir les fortifications de Fontarabie, en représailles de la destruction du fort d'Andaye, il fut chargé de l'exécution du traité conclu avec l'Espagne et du commandement de tout le pays conquis. Envoyé ensuite à Landau pour défendre cette forteresse, il s'en acquitta de la manière la plus heureuse; et lorsque les Autrichiens, trompés sur

sa situation, eurent quitté les environs de cette place, il s'empressa de rendre aux habitans des campagnes les bestiaux et les grains qu'il leur avait enlevés pour la subsistance de la garnison. La défense du fort de Kekl lui fut confiée plus tard; mais il n'était plus temps; cette place capitula (9 janvier 1797). Pendant les années 1797 et 1798 le général Marescot fut employé aux armées de Rhin-et-Moselle, d'Allemagne, de Mayence, du Danube et du Rhin. En 1799 il commandait Mayence. Après la révolution du 18 brumaire an 8, (9 novembre 1799), Buonaparte le nomma premier inspecteur général du génie, (5 janvier 1800). Marescot accompagna le premier consul dans la campagne d'Italie, et ce fut après avoir examiné si le passage du Grand-St.-Bernard était praticable, que l'armée franchit les Alpes par cette route difficile. Lorsque la campagne eut été si glorieusement terminée par la victoire de Marengo, Marescot revint à Paris où il donna tous ses soins à l'administration du corps du génie. Après avoir inspecté en 1802 et 1803, avec l'amiral Rosilly, les côtes depuis Rochefort jusqu'à l'île de Walcheren, il eut le commandement général du corps du génie dans tous les camps qui furent formés depuis Montreuil jusqu'à Dunkerque. Il fit avec Buonaparte la campagne d'Allemagne, et assista à la bataille d'Austerlitz. Ayant été chargé en 1808 d'inspecter les places françaises des Pyrénées d'une mer à l'autre et au delà des Monts, toutes les places espagnoles correspondantes occupées par les Français, il suivit l'armée du général Dupont, qui se rendit honteusement dans les plaines de Baylen. Marescot avait été étranger à ce traité qu'il avait signé seulement comme témoin: cependant il fut arrêté à son retour en France, et destitué de ses grades, dignités et traitemens; il subit en outre une détention de trois ans, et fut ensuite exilé à Tours, où il resta jusqu'à la chute de Buonaparte. Le 8 avril 1814 le gouvernement provisoire le réintégra dans son grade de premier inspecteur général du génie, et le comte d'Artois le nomma commissaire du roi dans la 20me division militaire, (Périgueux). Louis XVIII lui conserva son titre de comte et son grade militaire; il le nomma membre d'une commission chargée de déterminer le classement des places fortes, et Grand-croix de St.-Louis. Après le 20 mars 1815, il refusa d'abord d'aller à l'armée; mais, ayant consenti à être employé comme inspecteur dans l'Argonne et dans les Vosges, il fut mis à la retraite sous la seconde restauration. Marescot a été néanmoins compris dans la promotion à la pairie du 5 mars 1819, et il reçut plus tard le titre de marquis. Il est mort à Vendôme le 25 septembre 1832. On a de lui plusieurs ouvrages estimés: 1° *Relation des principaux sièges faits ou soutenus en Europe par les armées françaises depuis* 1792, Paris, 1806, in-8; 2° *Mémoire sur l'emploi des bouches à feu pour lancer les grenades en grande quantité* (dans la collection de l'institut de 1799); 3° *Mémoires sur la fortification souterraine*, (dans le tome 4 du *Journal de l'Ecole Polytechnique*; 4° Plusieurs autres *Mémoires* manuscrits répandus dans le corps du génie, ou déposés dans les archives de cette arme.

MARETS, ou plutôt DE MARC (Josse des), jésuite, natif d'Anvers, se rendit habile dans la littérature grecque, et dans la littérature latine, qu'il professa pendant plusieurs années. Il avait composé un *Onanasticon*, qui n'a pas vu le jour; il a donné une *Edition* d'Horace, avec des notes, qui sont courtes, savantes et judicieuses, Cologne, 1648. Il y a à la fin une table méthodique des termes et des phrases d'Horace. Ce jésuite mourut le 13 décembre 1637, à 48 ans.

MARETS (Roland des), né à Paris en 1594, avocat au parlement, fréquenta d'abord le barreau; il le quitta pour la littérature. Il mourut en 1653, à 59 ans, regardé comme un bon humaniste et un excellent critique. Il avait été disciple du Père Petau, et il conférait souvent avec lui sur la bonne latinité. On a de lui un recueil de lettres latines, écrites avec assez de pureté, et remplies de remarques de grammaire et de belles-lettres, très sensées; elles sont intitulées: *Rolandi*

Maresii epistolarum philologicarum libri duo. Ces lettres, qu'il faisait dans le cabinet, ne parurent qu'après sa mort, en 1655, puis en 1686, in-12.

MARETS DE SAINT-SORLIN (Jean des), frère du précédent, né à Paris en 1595, fut un des premiers membres de l'académie française. Le cardinal de Richelieu, qu'il aidait dans la composition de ses tragédies, le fit contrôleur général de l'extraordinaire des guerres et secrétaire général de la marine du Levant. Il mourut à Paris en 1676, âgé de 81 ans, chez le duc de Richelieu, dont il était l'intendant. Les derniers jours de des Marets tinrent beaucoup de la folie, mais de cette folie sombre et mélancolique, qui est la plus cruelle de toutes. Il a publié, 1° plusieurs pièces de théâtre, parmi lesquelles on distingue les *Visionnaires*, et *Mérame*: cette dernière pièce fut composée pour l'ouverture du théâtre, que le cardinal de Richelieu avait fait bâtir dans son palais. *Aspasie* fut son premier essai. On a imprimé le *Théâtre* de des Marets. 2° les *Psaumes de David paraphrasés*; 3° le *Tombeau du cardinal de Richelieu*, ode; 4° l'*Office de la Vierge mis en vers*; 5° les *Vertus chrétiennes*, poème en huit chants; 6° les 4 livres de l'*Imitation de J.-C.*, 1654, in-12, très mal traduits en vers français; 7° *Clovis*, ou *La France chrétienne*, en 26 livres, Elzévir, 1657, in-12, poème sans génie, sur un sujet qui devait l'exciter; 8° la *Conquête de la Franche-Comté*; 9° le *Triomphe de la grâce*; c'est plutôt le triomphe de l'ennui; 10° *Esther*; 11° *Amour de Protée et de Philis*, poèmes héroïques, etc. Des Marets a publié en prose: 1° les *Délices de l'esprit*: ouvrage inintelligible, dont on s'est moqué, en disant qu'il fallait mettre dans l'errata: *Délices*, lisez *Délires*. Il prétend expliquer l'Apocalypse dans ce livre; mais il s'en acquitte comme Jurieu, Newton et Rondet s'en acquittèrent depuis. 2° *Avis du Saint-Esprit au roi.* De tous ses écrits, c'est le plus extravagant. Il y assure que Dieu l'a envoyé pour faire une réformation du genre humain. Il promet à Louis XIV l'empire des Mahométans, et une armée de 144,000 hommes, qui, sous sa conduite, rétabliraient la vraie religion. 3° Des *Romans*, entre autres *Ariane*, production obscène et maussade, en 2 volumes in-12; 4° une espèce de *Dissertation* sur les *poètes grecs, latins et français*, dans laquelle il attaque les maximes d'Aristote et d'Horace sur l'art poétique; 5° *La vérité des fables*, 1648, 2 volumes in-8; 6° quelques *Ecrits* contre les satires de Boileau et contre les disciples de Jansénius. Ses vers sont lâches, traînans, incorrects; sa prose est semée d'expressions ampoulées et extatiques, qui en rendent la lecture encore plus fatigante que celle de ses poésies. (Ce fut tandis qu'il travaillait à son *Clovis*, qu'il s'imagina que Dieu lui-même l'avait aidé à terminer cet ouvrage, et qu'il le réservait à de grandes choses. Il s'adonna depuis à une dévotion mal entendue, et composa, pour les femmes surtout, des livres de piété. Il jouit constamment de la protection de la famille de Richelieu.)

MARETS (Samuel des), né à Oisemond, en Picardie, l'an 1599, fit ses études à Paris, à Saumur et à Genève. Il devint ministre de plusieurs églises protestantes, puis professeur de théologie à Sedan, à Bois-le-Duc et à Groningue, et mourut dans cette dernière ville, l'an 1673, à 74 ans. Bayle prétend nous faire admirer l'étendue de son savoir; mais ses productions déposent contre cette prétention. Le fruit de son travail se réduit à peu près à des matières de controverse; et si l'on retranchait de ce qu'il a publié en ce genre les personnalités, les injures, les hors-d'œuvre, les sottises, telles que les dissertations pour prouver que le pape est l'Antechrist, etc., le recueil en resterait peu considérable. G. Burman dit, en parlant de des Marets: *Virulentissimi ingenii homo nullis fere theologis suo tempore viventibus pepercit.* (Traject. erud. 284.) Plusieurs de ses ouvrages ont été réfutés par des protestans, qui estiment cependant son *Collegium theologicum*, Groningue, 1673, in-4. C'est à lui et à Henri son fils aîné qu'on doit l'édition de la Bible française,

imprimée en grand papier, in-folio, Elzévir, 1669, sous ce titre : *La sainte Bible française, édition nouvelle sur la Version de Genève, avec les notes de la Bible flamande, celles de Jean Diodati et autres, etc., par les soins de Samuel et Henri des Marets, père et fils*, Amsterdam, Elzévir, 1669, 3 volumes in-fol. Voici le jugement qu'en porte Rich. Simon : « Des Marets cite les endroits qu'il » n'est pas besoin de citer, et où il n'y a » d'ordinaire aucune difficulté. S'il rap- » porte quelque chose qu'il ait pris des » bons auteurs, il le gâte entièrement » par ce qu'il y mêle. De plus, son lan- » gage est un galimatias perpétuel...... » Dans les notes qu'il a prises des autres, » il choisit ordinairement celles qui fa- » vorisent le plus ses préjugés, sans exa- » miner si elles sont vraies...... En un » mot, tout ce grand ouvrage de remar- » ques sur la version de Genève, a été » entièrement gâté par les additions peu » judicieuses de des Marets qui les a re- » cueillies, outre qu'il n'a pas eu assez de » capacité pour en faire un bon choix. » (*Hist. crit. du V. T.* page 359.) On a encore de ce théologien un *Catéchisme* latin *sur la grâce*, publié en 1651. Ce n'est presque qu'une traduction de celui que Feydeau, janséniste fameux, avait publié l'année d'auparavant. Dans ce catéchisme, des Marets soutient que les jansénistes sont unis de sentimens avec les calvinistes, sur la grâce.

MARETS. *Voyez* DESMARETS, MAILLEBOIS et RENIER.

MARGARITONE ou MARGARITON, habile peintre et sculpteur, naquit à Arezzo, en 1212, et florissait sous le pape Urbain IV, dont il était estimé. Il mourut dans sa patrie en 1289, à 77 ans. Margaritone, quoique déjà fort vieux, était contemporain de Cimabue et de Giotto. Il construisit dans sa patrie une cathédrale d'après les dessins de Lapo.

MARGON (Guillaume PLANTAVIT DE LA PAUSE, de), né dans le diocèse de Béziers, vint de bonne heure à Paris, et s'y fit rechercher pour la vivacité de son esprit. Il débuta en 1715 par une brochure intitulée : *Le Jansénisme démasqué*, qui cependant fut très maltraitée par le Père de Tournemine dans le *Journal de Trévoux*. L'abbé de Margon, d'autant plus sensible à la critique de ses ouvrages, qu'il l'exerçait avec plaisir sur ceux des autres, lança plusieurs lettres contre le journaliste et contre ses confrères. De nouvelles satires contre des personnes accréditées suivirent ces premières productions de sa malignité. La cour se crut obligée de le reléguer aux îles de Lérins, d'où il fut transféré au château d'If, lorsque ces îles furent prises par les Autrichiens, en 1746. La liberté lui fut rendue à condition qu'il se retirerait dans une maison religieuse : il choisit un monastère de bernardins, où il mourut en 1760. On a de lui plusieurs ouvrages écrits avec chaleur : 1° les *Mémoires de Villars*, 3 vol. in-12 ; 2° les *Mémoires de Berwick*, 2 vol. in-12. Il en a paru de meilleurs, à tous égards, en 1778, et qui paraissent effectivement avoir été écrits par le maréchal lui-même, comme le titre l'annonce. 3° Ceux de *Tourville*, 3 vol. in-12; 4° *Lettres de Fitz Moritz ;* 5° une brochure contre l'académie française, intitulée : *Première séance des états calotins ;* 6° plusieurs *Brevets de la calotte*. L'abbé de Margon eut beaucoup de part aux satires publiées sous ce nom. 7° Quelques *Pièces de poésie* manuscrites, qui valent beaucoup moins que sa prose.

MARGUERIN DE LA BIGNE. *Voyez* BIGNE.

MARGUERITE (Sainte), vierge célèbre, que les Grecs appellent *Marine*, reçut la couronne du martyre, à ce qu'on croit, à Antioche de Pisidie, vers 275. Ses *Actes* n'ont pas d'authenticité ; aussi l'Eglise n'en a voulu rien insérer dans le bréviaire romain. Elle est nommée dans les Litanies qui ont été insérées dans l'ancien Ordre romain, ainsi que dans les plus anciens calendriers des Grecs. Ce fut dans le 11ᵉ siècle, durant les croisades, que son culte passa d'Orient en Occident ; il y devint bientôt célèbre. Sa fête a lieu le 20 de juillet. Vida a fait deux *Hymnes* en l'honneur de cette sainte.

MARGUERITE (Sainte), reine d'Ecosse, née en Hongrie l'an 1046, était petite-nièce du roi saint Edouard le Confesseur, et sœur d'Edgar, qui devait succéder au saint roi. Guillaume le Conquérant les obligea de chercher leur salut dans la fuite. Ils abordèrent en Ecosse, et furent accueillis par Malcolm III, qui s'intéressa d'autant plus à leur malheur, qu'il en avait éprouvé un semblable, et soutint en leur faveur une guerre sanglante contre les généraux de Guillaume. Marguerite donna à l'Ecosse le spectacle de toutes les vertus, qui touchèrent tellement Malcolm, qu'il lui demanda sa main. La princesse fut mariée et couronnée reine l'an 1070. Unie à Malcolm, elle ne se servit de l'ascendant qu'elle eut sur ce prince, que pour faire fleurir la religion et la justice, pour procurer le bonheur des Ecossais, et pour inspirer à son mari ses sentimens qui en ont fait un des plus vertueux rois de l'Ecosse. Dieu bénit ce mariage en leur donnant des enfans qui ne dégénérèrent pas de la vertu de ceux dont ils avaient reçu le jour. Edgar, Alexandre et David, leurs fils, illustrèrent successivement le trône d'Ecosse par leurs vertus et leur piété. Mathilde, leur fille, épousa Henri Ier, roi d'Angleterre. (*Voyez* MATHILDE, reine d'Angleterre.) Ce qui distingua surtout ce couple heureux, fut leur tendresse pour les pauvres et les infortunés. Malcolm fit bâtir la cathédrale de Durham, et fonda les évêchés de Murray et de Cathneff, réforma sa maison et porta des lois somptuaires. Marguerite eut la douleur de perdre son mari, tué au siége du château d'Alnwick, dans le Northumberland, et ne survécut pas long-temps à cette perte. Elle mourut le 16 novembre 1093, dans la 47e année de son âge, et fut canonisée en 1251 par Innocent IV. Sa *Vie* a été écrite par Thierri, moine de Durham, son confesseur, et par saint Aelred. L'Eglise célèbre sa fête le 10 juin. On lit le nom de Malcolm III dans plusieurs calendriers d'Ecosse.

MARGUERITE DE CORTONE (Sainte), née à Alviano en Toscane, se livra dans sa jeunesse à tous les désirs d'une nature corrompue; mais la vue du cadavre d'un homme auquel elle s'était abandonnée, la changea en un instant: elle expia ses fautes par une rude et longue pénitence, entra dans le tiers-ordre de Saint-François, où elle fut l'exemple de toutes les vertus, et mourut à Cortone le 22 février 1297. Benoît XIII la canonisa en 1728. Sa *Vie*, écrite par son confesseur, a été publiée par Bollandus. On y voit des prédictions, dont quelques-unes paraissent relatives à ces derniers temps.

MARGUERITE DE RAVENNE, ainsi nommée du lieu où elle fit sa résidence ordinaire, était née à Russi, petite ville entre Faënza et Ravenne. Elle perdit la vue n'ayant que trois mois, et l'on assure que dès sa plus tendre enfance elle s'accoutuma aux plus grandes austérités. Les maladies dont elle fut accablée pendant 14 ans, sa patience invincible dans les insultes qu'elle eut à souffrir, son empressement à gagner les âmes à J.-C., la rendirent l'objet de la vénération du public. On lui demanda des avis de tous côtés, et D. Séraphin de Ferme, chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran, écrivit ceux qu'elle lui dicta pour une société nommée *du bon Jésus*, où toutes sortes de personnes entrèrent alors, et qui devint depuis une congrégation de clercs réguliers. Rien n'est plus sage que ces avis, et, à l'exception de ce qui concerne les austérités qui y sont marquées pour ceux et celles qui étaient entrés dans la société, il n'y a rien qui ne convienne parfaitement à tout chrétien. Marguerite mourut le 23 janvier 1505, étant âgée de 63 ans. A la demande de Frédéric II, duc de Mantoue, le pape Paul III fit informer, en 1537, des miracles qui se faisaient à son tombeau; mais on ne suivit pas cette affaire: et c'est prématurément que Ferrarius lui a donné le titre de *Bienheureuse*, et l'a placée dans le catalogue des Saints d'Italie.

MARGUERITE-MARIE ALACOQUE, née en 1645 à Leuthecourt en Bourgogne, montra dès son enfance beaucoup de piété et de vertu. Dès l'âge de dix ans, elle se dévoua à la contemplation, et parut être favorisée de grâces extraor-

dinaires. En 1671, elle entra au monastère de la Visitation de Sainte-Marie de Paray-le-Monial en Charolais, fut admise au noviciat après trois mois d'épreuve, et fut dès lors un modèle de sagesse, de soumission et de patience. Elle mourut le 17 octobre 1690, après avoir servi à répandre la dévotion au Cœur de Jésus; dévotion que les gens de parti ont décriée comme un fanatisme horrible, mais où les hommes sans passion n'ont rien vu que de simple et de raisonnable (1). L'évêque de Pistoie ayant déclamé contre cette dévotion dans une instruction générale, le pape Pie VI lui écrivit en ces termes: *Nimis profecto mirati sumus te in magistrum erectum esse, ut dissidia et studia partium jam providentia sanctæ Sedis compositaprorsusque obsoleta iterum excitares. Sancta hæc Sedes modum jam turbis et quæstionibus imposuit, satisque declaravit, quo substantia illius devotionis ab omni certe superstitiosa materialitate immunis revera spectet, ut in symbolica cordis imagine immensam charitatem, effusumque amorem divini Redemptoris nostri meditemur atque veneremur.* Le Père Galifet et M. Collet ont écrit un *Traité* sur cet objet. (*Voyez* Galifet.) M. Languet, archevêque de Sens, a écrit la *Vie* de cette religieuse; il y a joint quelques-uns de ses écrits. Il y à des choses et des idées singulières. (L'éditeur du *Traité* sur le Sacré-Cœur, par le Père Galifet, relève cette imputation de l'abbé de Feller contre les écrits d'une sainte fille. *Voyez* Armelle, sainte Catherine de Sienne.)

(1) L'abbé de Feller avait des idées fausses et singulières sur la dévotion au Sacré-Cœur. Pour s'en faire une idée, on peut consulter l'article Galifet, auquel nous n'avons rien voulu changer, nous proposant de faire sentir dans cette note la fausseté de la doctrine qu'il émet et qu'il soutient presque seul dans l'Eglise. D'abord il ne voit dans la dévotion au Sacré-Cœur qu'une dévotion purement symbolique, qui nous rappelle l'amour du Sauveur. Ce qui n'est pas exact et ce qui dit *sine addito* est faux, comme le prouve la simple notion que donne l'Eglise de cette touchante dévotion. Ensuite il critique avec une amertume bien déplacée la dévotion au Cœur de Marie, qu'il prétend qu'on assimile à la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, et qu'il assure avoir été condamnée par Clément XIII, parce que ce pape, en instituant la fête du Sacré Cœur, n'établit pas celle du Cœur de Marie. Deux erreurs qu'il n'est pas difficile de réfuter quand on connaît les sentimens de l'Eglise et des fidèles sur le Cœur sacré de Marie, qu'on n'a jamais confondu avec celui de son Fils, mais qu'on révère comme la plus vive image des perfections du divin Sauveur des hommes. On doit se défier des jugemens que l'abbé de Feller a portés sur les ouvrages du Père Eudes et du Père Galifet, qui ont si bien écrit sur le cœur de Marie. *Voyez* la sixième édition de l'*Excellence de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, Paris, 1819. On y trouve une réfutation de l'abbé de Feller, tome 1, page 281, *Note de la 7e édition.*

MARGUERITE, reine de France, fille aînée de Raimond Bérenger III, comte de Provence, et prince de Catalogne, épousa saint Louis en 1234. Elle suivit ce prince en Egypte l'an 1248, et accoucha à Damiette, en 1250, d'un fils surnommé *Tristan*, parce qu'il vint au monde dans de fâcheuses conjonctures. Trois jours auparavant, elle avait reçu la nouvelle que son époux avait été fait prisonnier; elle en fut si troublée, que, croyant voir à tout moment sa chambre pleine de Sarrasins, elle fit veiller auprès d'elle un chevalier de 80 ans, qu'elle pria de lui couper la tête, s'ils se rendaient maîtres de la ville. Le chevalier le lui promit, et lui dit bonnement (selon Joinville) qu'*il en avait eu la pensée avant qu'elle lui en parlât.* « Tel était, dit un auteur moderne, dans » ces temps que nous regardons comme » barbares, le respect pour la vertu et » l'horreur de tout ce qui pouvait lui » porter quelque atteinte, même invo» lontaire. Si l'on doit en blâmer l'excès, » on doit condamner tout autrement la » lâcheté basse et l'infâme corruption » qui prodigue ce que nos ancêtres re» gardaient comme au-dessus du prix de » la vie. » Les Sarrasins ne purent surprendre Damiette; mais le jour même que la reine accoucha, les troupes pisanes et génoises, qui étaient en garnison, voulurent s'enfuir; parce qu'on ne les payait pas. Cette princesse pleine de courage fit venir au pied de son lit les principaux officiers, et elle les harangua d'un ton si ferme et si mâle, qu'elle obligea ces lâches à ne point sortir de la place. De retour en France, elle fut le conseil de son époux, qui prenait ses avis en tout, quoiqu'il ne les suivît pas toujours. Elle mourut à Paris en 1295, à 76 ans, dans le couvent des religieuses de Sainte-Claire qu'elle avait fondé. Comme aînée de sa sœur Béatrix, qui avait épousé le comte d'Anjou, frère du

roi, elle voulut prétendre à la succession de la Provence; mais elle ne réussit pas, la coutume du pays étant que les pères ont droit de choisir un héritier. Son douaire était assigné sur les Juifs, qui lui payaient par quartier 219 liv. 7 sous 6 deniers. C'était une des plus belles femmes de son temps, et encore plus sage que belle. Un poète provençal lui ayant dédié une pièce de galanterie, elle l'exila aux îles d'Hières. Son esprit était si judicieux, que des princes la prirent plusieurs fois pour arbitre de leurs différends. (Elle avait donné onze enfans à Louis IX.)

MARGUERITE DE BOURGOGNE, reine de France, fille de Robert II, duc de Bourgogne, petite-fille, par sa mère, de saint Louis, et femme de Louis le Hutin, roi de France, ayant été convaincue d'adultère, fut enfermée, l'an 1314, dans le château Gaillard, près d'Andely, où elle fut étranglée avec une serviette l'année suivante, et Philippe d'Aunai, son galant, fut écorché vif.

MARGUERITE D'AUTRICHE, fille unique de l'empereur Maximilien I[er] et de Marie de Bourgogne, naquit en 1480. Après la mort de sa mère, on l'envoya en France, pour y être élevée avec les enfans du roi Louis XI. Peu de temps après, elle fut fiancée au dauphin, qui monta sur le trône sous le nom de *Charles VIII*. Mais ce monarque ayant donné sa main, en 1491, à Anne, héritière de Bretagne, renvoya Marguerite à son père avant la consommation du mariage. Ferdinand et Isabelle, roi et reine de Castille et d'Aragon, la firent demander en 1497, pour leur fils unique, Jean, infant d'Espagne. Comme elle allait joindre son époux, son vaisseau fut battu d'une furieuse tempête, qui la mit sur le point de périr. L'infant son époux étant mort peu de temps après, elle épousa, en 1508, Philibert le Beau, duc de Savoie. Veuve trois ans après, et n'ayant point d'enfant, elle se retira en Allemagne auprès de l'empereur son père. Elle fut dans la suite gouvernante des pays-Bas, et s'y acquit l'estime publique par sa prudence, par son zèle contre le luthéranisme, et d'autres sectes naissantes, aussi contraires au repos de l'état qu'au bien de la religion. Cette princesse mourut à Malines, le 1[er] septembre 1530, à 50 ans. Marguerite laissa divers ouvrages en prose et en vers, entre autres : *Discours de ses infortunes et de sa vie*. Jean Le Maire composa à sa louange la *Couronne marguaritique*, imprimée à Lyon en 1549. Toutes les fleurs de cette couronne ne sont pas également vives; mais l'on trouve dans ce recueil des choses assez curieuses sur cette princesse, et plusieurs de ses saillies. (La bibliothèque du roi possède un recueil manuscrit de ses *chansons*, et l'on trouve plusieurs de ses *lettres* dans le *Recueil des lettres de Louis XII*. *Voyez* pour plus de détails le *Mémoire historique sur la bibliothèque de Bruxelles*, par La Serna Santander, 1809, in-8.)

MARGUERITE DE VALOIS, reine de Navarre, dont le vrai nom était *Marguerite d'Angoulême*, sœur de François I[er], et fille de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême, et de Louise de Savoie, naquit à Angoulême le 21 décembre 1492. Elle épousa en 1509 Charles, dernier duc d'Alençon, premier prince du sang et connétable de France, mort à Lyon, après la prise de Pavie, en 1525. La princesse Marguerite, affligée de la mort de son époux et de la prise de son frère, qu'elle aimait tendrement, fit un voyage à Madrid pour y soulager le roi durant sa maladie. François I[er], de retour en France, lui témoigna sa gratitude. Il l'appelait ordinairement *sa Mignonne*, *la Marguerite des Marguerites*, et lui fit de très grands avantages lorsqu'elle se maria en 1526 à Henri d'Albret, roi de Navarre. Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, fut le fruit de ce mariage. L'ardeur qu'elle avait de tout apprendre lui fit écouter quelques théologiens protestans, qui l'infectèrent de leurs erreurs. Elle les déposa en 1533 dans un petit ouvrage de sa façon, intitulé *Le Miroir de l'âme pécheresse*, qui fut censuré par la Sorbonne. Sur la fin de ses jours, elle ouvrit les yeux à la vérité, et mourut sincèrement convertie, le 2 décembre

1549, à 57 ans, au château d'Odos en Bigorre. Cette princesse aimait les arts, et en cultivait quelques-uns avec succès. Elle écrivait facilement en vers et en prose. Ses poésies lui acquirent le surnom de *dixième Muse*. On la célébra en vers et prose On dit d'elle que c'était une *Marguerite qui surpassait en valeur les perles d'Orient*. Il est difficile de croire à la vertu que quelques historiens lui ont supposée, quand on connaît ses ouvrages, qui sont très souvent obscènes, et que les jeunes libertins lisent encore aujourd'hui avec plaisir. La Fontaine y a puisé le fond de plusieurs de ses contes. On a d'elle : 1° *Heptaméron*, ou *Les Nouvelles de la reine de Navarre*, 1558, in-4; La Haie (*Chartres*), 1733, 2 vol. petit in-12; et Amsterdam, 1698, 2 vol. in-8, figures de Romain de Hoogue; Berne, 1780-81, 3 vol. in-8, avec les estampes de Chodowiecki; ouvrage qui n'a été recherché par des lecteurs corrompus qu'à raison de son opposition avec les bonnes mœurs. 2° *Les Marguerites de la Marguerite des princesses*, recueillies en 1547, in-8, par Jean de la Haye, son valet de chambre. On trouve dans ce recueil de poésies : 1° quatre *Mystères*, ou comédies pieuses, et deux *Farces*. Ces pièces singulières, où le sacré est mêlé avec le profane, sont sans élévation, et n'offrent que beaucoup de naïveté. 2° Un poème fort long, fort insipide, intitulé *Le Triomphe de l'Agneau*; 3° la *Complainte pour un prisonnier*, apparemment pour François Ier, est un peu moins mauvaise. (On conserve, parmi les manuscrits de la bibliothèque du roi, 3 vol. in-fol. de ses *lettres*. On peut consulter le portrait de cette princesse dans l'*histoire* de François Ier par Gaillard : l'*histoire de Marguerite de Valois* par Mlle de la Force, Amsterdam, 1696, 2 vol. in-12; Paris, 1719, 4 vol. in-12, est plutôt un roman qu'une œuvre historique.)

MARGUERITE DE FRANCE, fille de Henri II, née le 14 mai 1552, épousa en 1572 le prince de Béarn, qui fut ensuite Henri IV. La jeune princesse avait alors tout l'éclat de la beauté et de la jeunesse, mais son mari n'eut pas son cœur : elle prétendit même dans la suite n'avoir donné à ce mariage qu'un consentement apparent et forcé. Henri s'attacha à différentes maîtresses; et Marguérite n'imita que trop ses désordres. Etant venue à la cour de France en 1582, elle s'abandonna à toutes ses faiblesses. Le roi Charles IX, son frère, beaucoup plus sage et plus vertueux que ne le dépeignent les caricateurs de la Saint-Barthélemi, la fit rentrer pour quelque temps en elle-même par un traitement ignominieux. Marguerite, profitant de l'excommunication lancée par Sixte-Quint contre son époux, s'empara de l'Agénois, et s'établit à Agen, d'où ses désordres et ses vexations la firent chasser. Contrainte de se sauver en Auvergne, elle s'y conduisit en courtisane et en aventurière. Sa vie fut très agitée, jusqu'au moment qu'elle fut enfermée au château d'Usson, dont elle se rendit maîtresse, après avoir assujetti le cœur du marquis de Canillac, qui l'y avait renfermée. Henri IV, devenu roi de France, fit solliciter la cassation de son mariage à Rome. Le pape nomma des commissaires pour examiner sur les lieux les motifs de cette demande, qui étaient que Marguerite avait été violentée à contracter ce mariage, et que le roi et la princesse, étant parens au troisième degré, n'avaient pu se marier sans dispense. Marguerite prétendit qu'au moment même de contracter le mariage, et en présence du prêtre, on lui donna un petit coup sur le derrière de la tête, pour la faire incliner, et que c'est la seule marque de consentement qu'on en obtint. Les commissaires ayant tout examiné, rendirent une sentence, par laquelle ils déclarèrent que le mariage était nul; elle fut confirmée par Clément VIII, en 1599. Marguerite, libre de ses liens, quitta son château d'Usson en 1605, et vint se fixer à Paris, où elle fit bâtir un beau palais, rue de Seine, avec de vastes jardins qui régnaient le long de la rivière; elle y vécut jusqu'en 1615, année de sa mort, dans le commerce des gens de lettres et dans les exercices de piété. Ce fut la dernière princesse de la maison de Valois, dont tous les princes étaient morts sans postérité. On a d'elle : 1° des *Poésies*, parmi les-

quelles il y a quelques vers heureux; 2° des *Mémoires* depuis 1565 jusqu'en 1582, publiés en 1628 par Auger de Mauléon. Marguerite s'y peint comme une vestale. Le stile en est naïf et agréable, et les anecdoctes curieuses et amusantes. Godefroy en a donné une bonne édition à Liége, in-8, 1713. M. Mongez, chanoine régulier, a donné l'*Histoire* de cette princesse, 1777, in-8. Il y règne un ton leste et de philosophisme que ci-devant l'histoire ne connaissait pas. (Marguerite fonda le couvent des *Filles du Sacré-Cœur*, et celui des religieux appelés *Petits Augustins*. Cet édifice fut converti pendant la révolution en *Musée Français;* il a été démoli en 1820.)

MARGUERITE, reine de Norwége, fille de Waldemar III, roi de Danemark, et femme de Haquin, roi de Norwége, fut placée l'an 1387 sur le trône de Danemark, et sur celui de Norwége par la mort de son fils Olaüs, qui avait uni dans sa personne ces deux royaumes. Albert, roi de Suède, tyran de ses sujets nobles, les souleva contre lui; ils offrirent leur couronne à Marguerite, dans l'espérance qu'elle les délivrerait de leur roi. Le tyran succomba après sept ans d'une guerre aussi cruelle qu'opiniâtre, et se vit forcé de renoncer au sceptre en 1394, pour recouvrer sa liberté qu'il avait perdue dans la bataille de Falcoping. Marguerite, surnommée la *Sémiramis du Nord*, maîtresse de trois couronnes par ses victoires, forma le projet d'en rendre l'union perpétuelle. Les états généraux de Danemark, de Suède et de Norwége, convoqués à Calmar en 1397, firent une loi solennelle d'après laquelle les trois royaumes devaient ne composer qu'une seule monarchie. Cet acte célèbre, connu sous le nom de l'*Union de Calmar*, portait sur trois bases: la 1re, que le roi continuerait d'être électif; la 2e, que le souverain serait obligé de faire son séjour tour à tour dans les trois royaumes; la 3e, que chaque état conserverait son sénat, ses lois, ses priviléges. Cette union des trois royaumes, si belle au premier coup d'œil, fut la source de leur oppression et de leurs malheurs. Marguerite elle-même viola toutes les conditions de l'union. Les Suédois ayant été obligés de lui rappeler ses sermens, elle leur demanda s'ils en avaient les titres. On les lui répondit en les lui montrant: « Gardez » les donc bien, répliqua-t-elle; et moi » je garderai encore mieux les villes, » les places fortes et les citadelles du » royaume... » Marguerite ne traita guère mieux les Danois que les Suédois; et elle mourut peu regrettée des uns et des autres à Flensbourg en 1412, à 59 ans. Le duc de Poméranie, son neveu, qu'elle avait associé au gouvernement des trois royaumes, lui succéda sous le nom d'Eric XIII. Marguerite eut les talens d'une héroïne, et quelques qualités d'une princesse. Lorsque la loi ne gênait point ses projets, elle la faisait observer avec une fermeté louable; et l'ordre public était ce qu'elle aimait le mieux, après ses intérêts particuliers. Ses mœurs n'étaient pas trop régulières; elle tâchait de réparer cette irrégularité par des bonnes œuvres, et surtout par les dons qu'elle faisait aux églises: mais dans la morale de l'Évangile, rien ne peut suppléer à la pureté du cœur et à la droiture de l'esprit. Sa politique était adroite et souvent astucieuse. Le roi Waldemar, démêlant dans sa fille encore jeune la fierté de son âme et les ressources de son esprit, disait que la nature s'était trompée en la formant, et qu'au lieu d'une femme elle avait voulu faire un héros. (Marguerite fit respecter la religion, étendit la juridiction spirituelle de l'évêque de Drontheim, et entreprit de convertir les Lapons. Ce fut sous ses auspices que des missionnaires pénétrèrent dans ces régions glaciales.)

MARGUERITE D'ANJOU, fille de René d'Anjou, roi de Sicile, et femme de Henri VI, roi d'Angleterre, était une princesse entreprenante, courageuse, inébranlable. (Née en 1425, elle épousa ce prince en 1443.) Elle eut tous les talens du gouvernement, et toutes les vertus guerrières. Elle prit un tel empire sur son mari qu'elle régna sous son nom. La nation anglaise, que sa fermeté avait irritée, résolut de changer de maître. Richard, duc d'York, profita de la fermentation

les esprits pour faire valoir ses droits à la couronne. (Il réclama ses droits comme descendant et allié de Richard II de Lancaster, qui avait détrôné la maison d'York; ce qui donna lieu aux sanglantes discordes connues sous la dénomination de la *Rose blanche* (York) et la *Rose rouge* (Lancaster). Marguerite crut apaiser le duc en le nommant protecteur du royaume : Henri VI se trouvait dans un état de démence qui le rendait incapable de régner. Cependant Marguerite voulait exercer le pouvoir suprême.) Le duc d'York se mit à la tête d'une armée, battit Henri VI, en 1455, à Saint-Albans, et le fit prisonnier. Marguerite voulut le rendre libre pour l'être elle-même. Son courage était plus grand que ses malheurs. Elle lève des troupes, délivre son mari par une victoire, devient général de son armée, et entre à Londres en triomphe. Les rebelles ne furent pas découragés. Ils livrèrent bataille à la reine à Northampton, en 1460, le comte de Warwick à leur tête. Marguerite fut vaincue, Henri fait prisonnier une 2e fois, et sa femme fugitive. Elle courut de province en province pour se faire une armée, quoique Londres et le parlement lui fussent opposés. Elle rassembla 18,000 hommes, marcha contre le duc d'York, le vainquit et le tua à Wakefield, atteignit Warwick, et eut le bonheur de remporter sur lui une victoire complète, en 1461, à Barnds-Heats, près de Saint-Albans. Le comte de la Marche, devenu duc d'York, par la mort de son père, soutenu par Warwick se fit couronner roi d'Angleterre, sous le nom *d'Edouard IV*. Marguerite fut plus que jamais dans la nécessité de se battre. Les deux armées ennemies se trouvèrent en présence à Tawnton, aux confins de la province d'York. Ce fut là que se donna la plus sanglante bataille qui ait jamais dépeuplé l'Angleterre. Warwick fut pleinement victorieux, et le jeune Edouard IV affermi sur le trône. Marguerite, abandonnée, passa en France, pour implorer le secours de Louis XI, qui le lui refusa. Cette princesse intrépide repasse en Angleterre, donne une nouvelle bataille vers Exham, en 1462, et la perd encore. Obligée de se réfugier chez son père, elle revint bientôt pour dompter les rebelles. (Warwick, l'ennemi de Marguerite, ayant à se plaindre d'Edouard IV, qu'il avait placé sur le trône, appelle, après six ans, la reine en Angleterre, se déclare chef de la *Rose rouge*, ou du parti de Lancaster, et tire de la tour de Londres Henri VI. Edouard, qui s'était réfugié en Hollande, revient en Angleterre, et fait encore prisonnier Henri VI. Marguerite se retire dans un couvent. Le duc de Sommerset, un de ses généraux, la met de nouveau à la tête de son parti. Elle est faite prisonnière avec son fils à la bataille de Tervksburg, en 1471. On amène le jeune prince devant Edouard; la fermeté de ses réponses l'irrite, et il est massacré. Marguerite, conduite à la tour de Londres, vit, presque sous ses yeux, poignarder son époux. Louis XI la racheta en 1475, pour 50,000 écus, et la reçut dans ses états.) Enfin après avoir soutenu dans douze batailles les droits de son mari et de son fils, elle mourut en 1482, la reine, l'épouse et la mère la plus malheureuse de l'Europe. La postérité l'aurait plus respectée, si elle n'avait pas souillé sa gloire par le meurtre du duc de Glocester, oncle du roi son époux, dont le crédit excita son envie, et qu'elle fit périr sous prétexte d'une conspiration. *Voyez* l'*Histoire de cette reine*, par l'abbé Prévôt, Amsterdam, 1740, 1 vol. in-12. (Elle est remplie de digressions, de discours supposés et d'erreurs graves. On a représenté en 1826 un drame lyrique en 3 actes, intitulé, *Marguerite d'Anjou*, traduit de l'italien par M. T. Sauvage.)

MARGUERITE DE FRANCE, fille de François Ier, née en 1523, cultiva les lettres et répandit ses bienfaits sur les savans, à l'exemple du roi son père. Elle se maria en 1559 avec Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. Ce prince connut tout le bonheur de posséder une telle épouse, et ses sujets la nommèrent de concert la *Mère des peuples*. Henri III ayant passé à Turin à son retour de Pologne, elle se donna tant de mouvement

pour que ce monarque et les seigneurs de sa suite fussent bien traités, qu'elle gagna une pleurésie dont elle mourut le 14 septembre 1574. Cette princesse savait le grec et le latin, et joignait à ces connaissances des vertus supérieures et une piété tendre.

MARGUERITE, duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, était fille naturelle de l'empereur Charles V, et d'une demoiselle noble de Flandre. Elle fut élevée auprès de Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien Ier, puis auprès de Marie, sœur de Charles V, et veuve de Louis, roi de Hongrie; elle fut mariée par l'empereur son père à Alexandre de Médicis, duc de Florence. Après que ce prince eut été assassiné, l'an 1537, on la maria en secondes noces à Octave Farnèse, neveu du pape Paul III. Marguerite ne fut pas contente de ce mariage, et semblait mépriser un mari qui n'était pas encore en âge. Elle disait agréablement à cette occasion, que c'était son destin de n'avoir point de rapport avec ses maris; que n'étant qu'une fille de 12 ans, elle avait épousé un homme âgé de 27 ans; et qu'à un âge où elle était déjà femme, on lui donnait un jeune enfant de 13 ans. Octave ayant fait le voyage d'Afrique avec son beau-père, revint après deux ans d'absence, et reçut de Marguerite de grands témoignages de tendresse. Il fut fait duc de Parme et de Plaisance, et la duchesse accoucha de deux enfans mâles. Elle fut extrêmement aimée des peuples des Pays-Bas, auxquels le roi Philippe II, son frère, la donna pour gouvernante, en 1559. Sa maxime était, dit Strada, que la terreur était un mauvais moyen pour s'attacher les Belges et se concilier leurs respects : *Male apud Belgas terrore veneratio comparatur.* Le duc d'Albe étant venu la remplacer, en 1567, elle se retira en Italie, et se livra à la piété, dont elle avait goûté autrefois les douces impressions sous la direction de saint Ignace de Loyola. Avant de mourir, elle eut la consolation de voir, l'an 1578, son fils Alexandre de Parme, gouverneur des Pays-Bas, après don Juan d'Autriche, qui avait remplacé dans cet emploi don Louis de Requesens, successeur du duc d'Albe. Marguerite mourut à Ortone dans le royaume de Naples, au mois de janvier 1586 ou 1587. Les historiens parlent très avantageusement des qualités de cette princesse. Non seulement elle avait un esprit supérieur à celui qu'on eût pu supposer dans une personne de son sexe, mais elle avait toute la force et le courage d'un homme. Elle était si vigoureuse, que, quand elle chassait le cerf, elle avait la coutume de relayer d'autant de chevaux que les plus robustes chasseurs, qui succombaient quelquefois dans la fatigue de pareilles chasses.

MARGUERITE, fille et héritière de Florent, comte de Hollande, est célèbre par un conte. Ayant refusé l'aumône à une femme qu'elle accusa en même temps d'adultère, Dieu la punit, en la faisant accoucher, l'an 1276, de 365 enfans, tant garçons que filles. Cette histoire est peinte dans un grand tableau d'un village peu éloigné de La Haye, et à côté du tableau on voit deux grands bassins d'airain sur lesquels on prétend que les 365 enfans furent présentés au baptême. Mais combien de fables ne seraient point attestées, s'il suffisait de citer un tableau en leur faveur! Il y a apparence que ce conte vient de ce qu'on aura dit que *Marguerite s'est accouchée d'autant d'enfans qu'il y a de jours dans l'année*, mauvais calembourg qu'on répète encore quelquefois aujourd'hui le dernier jour de l'an, pour désigner l'unité sous l'apparence d'un grand nombre. Du reste, l'efficace des malédictions et imprécations est une chose incontestable, quoiqu'il soit apparent que jamais elle n'ait eu d'effet si extraordinaire. L'histoire en fournit des preuves sans réplique. L'Ecriture sainte dépose également en sa faveur : *Maledicenti tibi in amaritudine animæ exaudietur deprecatio illius : exaudiet autem eum qui fecit illum* (Eccl. 4). — Il y a eu une autre MARGUERITE, femme d'un comte palatin, qui accoucha dans Cracovie, en 1269, de trente-six enfans, tous en vie, si l'on en croit Martin Cromer, Guichardin qui l'a copié, et cinquante

auteurs qui ont rapporté cette anecdocte après eux avec la plus confiante docilité. Il ne faut cependant pas nier qu'il n'y ait eu quelques exemples d'une fécondité prodigieuse. Pic de la Mirandole parle de deux femmes, dont l'une accoucha de neuf, l'autre de onze enfans. Joubert, dans ses *Erreurs populaires*, rapporte que la grand'mère de la maréchale de Montluc, héritière de la maison de Boville, en Agénois, eut d'une seule couche neuf filles, qui vécurent toutes et furent mariées, et dont on voyait encore, du temps de Joubert, le tombeau dans l'église cathédrale d'Agen.

MARGUNIO (Emmanuel), fils d'un marchand de Candie, vint à Venise avec son père en 1547, et y ouvrit une imprimerie grecque, de laquelle sont sortis beaucoup d'ouvrages. Sa maison ayant été consumée par un incendie, il retourna dans sa patrie et devint évêque de Cérigo. Il mourut dans l'île de Candie en 1602, à 80 ans. On a de lui en grec des *Hymnes anacréontiques*, publiés à Augsbourg en 1592, par Hœschelius, reimprimés en 1601, in-8. Ils sont une preuve de ses talens pour le genre lyrique. On a encore de lui d'autres poésies dans le *Corpus poetarum græcorum*, Genève, 1606-1614, 2 vol. in-fol.

MARIALES (Xantes), dominicain vénitien, d'une famille noble, enseigna quelque temps la philosophie et la théologie. Il se renferma ensuite dans son cabinet, sans vouloir aucun emploi dans son ordre, pour se livrer entièrement à l'étude. Il mourut à Venise en 1660, à plus de 80 ans. On a de lui : 1° plusieurs ouvrages de théologie, dont le plus connu est en 4 vol. in-fol. Il parut à Venise en 1669, sous le titre de *Bibliotheca interpretum ad universam Summam D. Thomæ*. Le prolégomène *Contra novatores*, qui est à la tête du premier volume, a été mis à l'index par un décret du 20 juin 1662. 2° Plusieurs déclamations en italien contre la France, lesquelles attirèrent de fâcheuses affaires à l'auteur, et le firent chasser deux fois des états de Venise.

MARIAMNE, fille d'Alexandre fils du roi Aristobule, et d'Alexandra fille du grand sacrificateur Hyrcan, épousa Hérode le Grand, dont elle eut Alexandre et Aristobule. Le roi l'aimait éperdument. Sa beauté et sa faveur excitèrent l'envie; ses ennemis vinrent à bout de la perdre dans l'esprit de son mari. Elle fut accusée faussement de lui avoir manqué de fidélité. Ce prince ombrageux, cruel et crédule, la fit mourir 28 ans avant Jésus-Christ, et en conçut ensuite un repentir si vif, qu'il en perdait l'esprit dans certains momens, jusqu'à donner ordre à ceux qui le servaient, d'aller quérir la reine pour le venir voir et le consoler dans ses ennuis. (Il fit construire une tour de marbre à laquelle, pour éterniser sa douleur un peu tardive, il donna le nom de Mariamne. Josèphe parle souvent de cette tour, à l'occasion du siége de Jérusalem par Titus.) Hérode se remaria à une princesse nommée aussi MARIAMNE, fille de Simon, grand sacrificateur des Juifs; mais cette princesse fut envoyée en exil, sur l'accusation d'avoir conspiré contre le roi son époux.

MARIANA (Jean), né à Talavera, dans le diocèse de Tolède, en 1537, entra chez les jésuites en 1554, et devint dans cette savante école un des plus habiles hommes de son siècle. Il savait les belles-lettres, le grec et l'hébreu, la théologie, l'histoire ecclésiastique et profane. Il enseigna à Rome, en Sicile, à Paris, et en Espagne, avec réputation, et mourut à Tolède le 16 février 1624, à 87 ans. On a de lui : 1° une *Histoire d'Espagne* (*hist. de rebus Hispaniæ*) en 30 livres, qu'il traduisit lui-même du latin en espagnol. La meilleure édition du texte espagnol est celle de 1678, Madrid, en 2 vol. in-fol. Elle est conforme à celle de 1608, ibid., 2 vol. in-fol. à laquelle Mariana avait présidé. Les éditions latines de l'*Histoire* de Mariana sont celles de Tolède, 1592, in-fol., qui ne contient que 20 livres; de Mayence en 1605, en 2 vol. in-4; et de La Haye en 1733, en 4 vol. in-fol. Celle-ci est effacée par une plus belle et plus correcte, faite à Madrid, en 1819. Nous en avons une traduction française par le Père Charen-

ton, jésuite, imprimée à Paris, en 1725, en 6 vol. in-4. Mahudel y a ajouté une dissertation historique sur les monnaies antiques d'Espagne. Mariana, comparable aux plus fameux historiens de l'antiquité, supérieur au président de Thou pour la noblesse et pour l'élégance du stile, est encore plus juste et plus impartial que ce célèbre historien. Son *Histoire* ne va que jusqu'en 1516. L'édition de Madrid, que nous avons indiquée, renferme des continuations jusqu'en 1678. Pédro Mantuano, Cohon-Truel, Ribeyro de Macedo, ont relevé dans Mariana plusieurs fautes contre la chronologie, la géographie et l'histoire; mais leurs critiques ne sont pas toutes justes. En vain l'abbé de Mably, dans son traité de la *Manière d'écrire l'histoire*, a tenté de ruiner la réputation de Mariana comme historien, en même temps qu'il avoue ne l'avoir pas lu : inconséquence qui devint plus saillante encore par l'estime extrême de cet abbé pour Tite-Live, dont aucun historien n'a autant approché que Mariana pour le stile et la manière; et qui, quant au fond des choses, montre partout une crédulité et une prévention que l'historien d'Espagne n'a certainement ni surpassée ni égalée. 2° Des *Scolies*, ou courtes notes sur la Bible, in-fol. On y trouve une *Dissertation* très savante et très judicieuse sur l'édition de la Vulgate; il y est aussi traité du texte et des anciennes versions de l'Ecriture. Cette Dissertation se trouve avec l'ouvrage suivant dans l'édition de *Menochius*, par le Père Tournemine. 3° Un traité *De ponderibus et mensuris*, Tolède, 1596, in-4; cette édition est rare et fort recherchée. 4° Six *Opuscules*, imprimés à Cologne, 1609, in-fol., parmi lesquels se trouve un traité *De monetæ mutatione*; cet ouvrage, où il s'avisa de blâmer les changemens qui se faisaient en Espagne dans les monnaies, le fit mettre en prison. Plusieurs écrivains ont mal à propos confondu cet ouvrage avec le précédent. (*Voyez* le *Journ. hist. et lit.* 1er octobre 1786, p. 189.) 5° Un fameux traité *De rege et regis institutione*, Tolède, 1599, in-4. Il y enseigne sur le tyrannicide une doctrine qu'on ne saurait trop condamner, « et a exposé par là, » dit Bayle (au mot *Mariana*), les jé» suites, surtout en France, à de san» glans reproches, et à des injures très » mortifiantes, que l'on renouvelle tous » les jours, qui ne finiront jamais, que » les historiens copieront passionnément » les uns des autres. » Ce traité fut condamné par le parlement de Paris, et censuré par la Sorbonne; mais, avant qu'il essuyât aucune flétrissure, les jésuites l'avaient désapprouvé. « Notre Père gé» néral, dit Richeome dans l'*Examen* » *de l'Anti-Coton*, étant adverti l'an 1599, » commanda qu'il fût corrigé, et on n'en » eût vu aucun exemplaire sans correc» tion, si les hérétiques, qui pensaient » faire leur profit de ce livre, ne l'eus» sent aussitôt réimprimé. » Du reste, long-temps avant lui et avant l'existence de la société, des théologiens d'un nom tout autrement illustre avaient enseigné la même opinion sur les tyrans. (*Voyez* JOUVENCY, SANTAREL.) 6° On lui attribue un ouvrage en espagnol, touchant *les défauts du gouvernement de sa société*, qui a été imprimé en espagnol, en latin, en italien et en français. Mariana, dit-on, ne voulait pas le rendre public; mais un franciscain le lui enleva dans sa prison, et le fit imprimer à Bordeaux en 1625, in-8. Les jésuites demandèrent qu'on produisît l'original espagnol, que personne ne put jamais montrer; d'où ils conclurent que le livre était pour le moins altéré et défiguré, et que l'éditeur pour cette raison ne l'avait fait paraître qu'après la mort de Mariana. Il est vraisemblable néanmoins, que le fonds de l'ouvrage était de lui. Et pourquoi n'aurait-il pas cru voir ou même vu réellement quelques défauts dans le régime de sa société? Quel est le gouvernement qui n'en ait pas? Le meilleur est celui qui en a le moins :

Optimus ille est
Qui minimis urgetur.

La *vie de Mariana* a été écrite par Tamaïo de Vargas.

MARIANUS-SCOTUS, habile moine écossais, né en 1028, se retira en 1056

dans un monastère à Cologne, puis en 1059 dans l'abbaye de Fulde, et mourut à Mayence, en 1086, après avoir enseigné pendant quelque temps la théologie à Ratisbonne. Il était parent du vénérable Bède. On a de lui une *Chronique* qui est estimée. Elle va depuis le commencement du monde jusqu'en 1083 de J.-C., et a été continuée jusqu'en 1200 par Dodechin, abbé au diocèse de Trèves, Bâle, 1559, in-fol.

MARIE, sœur aînée de Moïse et d'Aaron, et fille d'Amram et de Jocabed, naquit vers l'an 1578 avant J.-C. Lorsque la fille de Pharaon trouva Moïse exposé sur le bord du Nil, Marie, qui était présente, s'offrit pour aller chercher une nourrice à cet enfant. La princesse ayant agréé ses offres, Marie courut chez sa mère, à qui l'on donna le jeune Moïse à nourrir. On croit que Marie épousa Hur, de la tribu de Juda; mais on ne voit pas qu'elle en ait eu des enfans. Après le passage de la mer Rouge et la destruction entière de l'armée de Pharaon, Marie se mit à la tête des femmes de sa nation, et entonna avec elles le magnifique cantique *Cantemus Domino*, pendant que Moïse le chantait à la tête du chœur des hommes. Lorsque Séphora, femme de ce dernier, fut arrivée dans le camp, Marie eut quelques démêlés avec elle, et intéressa dans son différend son frère Aaron. L'un et l'autre murmurèrent contre Moïse; Dieu en fut irrité, et il frappa Marie d'une lèpre, dont il la guérit, à la prière de Moïse, après l'avoir cependant condamnée à demeurer sept jours hors du camp. Elle mourut près de Cadès vers l'an 1452 avant J.-C., âgée d'environ 126 ans.

MARIE (*amertume de la mer*), vierge très sainte, mère de N. S. Jésus-Christ, de la tribu de Juda, de la famille de David, épousa saint Joseph, que Dieu lui donna pour être le gardien de sa virginité. (*Voyez* Joachim et Africain Jules.) Ce fut à Nazareth que l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu, pour lui annoncer qu'elle concevrait le Fils du Très-Haut. La sainte Vierge, surprise du discours de l'ange, lui demanda humblement, *comment ce qu'il disait pourrait s'accomplir, puisqu'elle ne connaissait point d'homme?* L'ange Gabriel l'assura qu'*elle concevrait par l'opération du Saint-Esprit*. Alors la sainte Vierge témoigna sa soumission par ces paroles: *Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole*. Le Fils de Dieu s'incarna dès lors dans son chaste sein. Quelque temps après, elle alla visiter sainte Elisabeth, sa cousine, qui était enceinte de saint Jean-Baptiste. L'enfant d'Elisabeth tressaillit dans les flancs de sa mère, sentant approcher celui dont il devait être le précurseur. Ce fut en cette occasion que Marie prononça l'admirable cantique, *Magnificat anima mea Dominum*, monument éternel de son humilité et de sa reconnaissance; cantique rempli de sentimens profonds et des plus excellentes idées de la Divinité; tableau touchant de la Providence qui élève les humbles, précipite les superbes, et confond la puissance pour protéger le faible et nourrir l'indigent. Que les vieux pédagogues, qu'on appelle *philosophes*, hommes à sentences et à bons mots, qui ont dit çà et là quelques apophthegmes bons ou mauvais sur la Divinité, sont petits vis-à-vis de cette Vierge simple et humble, qui, sans effort comme sans prétention, nous a donné cet ensemble parfait de grandes et magnifiques idées! (*Voyez* Anne, femme d'Elcana.) La même année, Marie se rendit avec Joseph à Bethléem, d'où sa famille était originaire, pour se faire inscrire sur le rôle public, suivant les ordres de l'empereur Auguste. Il se trouva alors dans cette petite ville une telle affluence de peuple, qu'ils se virent forcés de se retirer dans une étable. C'est là que naquit J.-C., au sein de la pauvreté et de cette privation des aisances et des splendeurs humaines, qui devaient faire le caractère de son règne. Marie vit avec admiration la visite des pasteurs et l'adoration des Mages; et quarante jours après la naissance de son Fils, elle alla le présenter au temple, et observa ce qui était ordonné pour la purification des femmes. Marie suivit ensuite Joseph, qui

avait eu ordre de se retirer en Egypte, pour soustraire l'enfant à la fureur d'Hérode. Ils ne revinrent à Nazareth qu'après la mort de ce tyran. Ils demeurèrent dans cette ville, et n'en sortaient que pour aller tous les ans à Jérusalem à la fête de Pâques. Ils y menèrent Jésus quand il eut atteint sa douzième année, et l'ayant perdu, ils le trouvèrent le troisième jour au temple, assis au milieu des docteurs. Il n'est pas parlé de la sainte Vierge dans l'Evangile jusqu'aux noces de Cana, où elle se trouva avec Jésus, qui y fit son premier miracle, à la prière de sa mère. Elle suivit son fils à Capharnaüm, et le voyant accablé par la foule de ceux qui venaient pour l'entendre, elle se présenta pour l'en tirer. L'Evangile dit encore que cette sainte Mère assista au supplice de son Fils sur la croix, et que J.-C. la recommanda à son disciple bien-aimé, qui la reçut chez lui. On croit qu'après l'Ascension, dont elle fut témoin, ce saint apôtre la mena à Ephèse, où elle mourut dans un âge très avancé, sans qu'on sache aucune particularité de sa mort. Ce n'est que par une pieuse tradition, dont on trouve néanmoins des monumens dès le sixième siècle, qu'on croit qu'elle ressuscita d'abord après sa mort, et que son corps fut reçu dans le ciel. La fête de l'Assomption est proprement celle de sa mort, sans aucun rapport marqué (si on excepte les leçons tirées des ouvrages de saint Jean Damascène) à sa résurrection. C'est à tort cependant que Launoy, et après lui un docteur de Louvain, ont compilé force autorités et argumens pour détruire l'opinion de l'assomption corporelle, opinion pieuse et raisonnable, et qu'on doit certainement mettre au nombre de celles qu'on ne risque rien de laisser adopter au peuple chrétien, et qu'on ne peut guère attaquer sans produire une espèce de scandale. Plusieurs Pères de l'Eglise, et entre autres saint Bernard, ont préconisé avec zèle les vertus de la Mère de Dieu. (Duquesne a publié les *Grandeurs de Marie*, 1791, 2 vol. in-12, ouvrage qui renferme tout ce qu'on peut dire de plus solide et de plus édifiant sur les mystères de la sainte Vierge. Un prêtre du diocèse de Genève a écrit une *Vie de la sainte Vierge, tirée des saintes Ecritures et des témoignages des saints Pères*, Paris, 1819, in-12.) Il faut citer encore, parmi les modernes, le Père d'Argentan qui a écrit un gros ouvrage sur *les Grandeurs de Marie;* Lafitau, *La Vie et les Mystères de la très sainte Vierge*, 1759; le Père de Mezerai, un livre sur le *Sacré-Cœur de Marie*. Plusieurs auteurs et presque tous les orateurs chrétiens se sont essayés sur ce sujet si digne d'exercer le talent et la piété des chrétiens.

MARIE, autrement Salomé. (*Voyez* ce dernier nom.

MARIE de Cléophas, ainsi nommée parce qu'elle était épouse de Cléophas, autrement Alphée, est appelée dans l'Evangile, *Sœur de la Mère de Jésus*. Elle avait pour fils saint Jacques le Mineur, saint Simon et saint Jude, et un nommé Joseph, frères, c'est-à-dire cousins-germains du Seigneur. Elle crut de bonne heure en J.-C., le suivit au Calvaire, et fut présente à sa sépulture. Etant allée à son tombeau le dimanche de grand matin avec quelques autres femmes, elles apprirent de la bouche des anges que J.-C. était ressuscité, et elles coururent en porter la nouvelle aux apôtres. On ne sait aucune particularité de la vie de Marie.

MARIE, sœur de Marthe et de Lazare. *Voyez* Madelaine

MARIE (Sainte), esclave de Tertullus, sénateur romain, consacrait spécialement au jeûne les jours où les païens célébraient leurs fêtes impies. Durant la persécution de Dioclétien, son maître, qui l'estimait à cause de son exactitude et de sa fidélité à remplir tous ses devoirs, craignant de la perdre, employa tous les moyens possibles pour l'engager à sacrifier aux idoles; mais rien ne put ébranler sa constance. A la fin, le juge fut instruit de ce qui se passait. Il la fit enlever, et tourmenter avec tant de cruauté, que le peuple en murmura hautement; de sorte qu'on fut obligé de la détacher de dessus le chevalet, et la sainte alla terminer sa vie par une heureuse mort

dans une solitude. Baluze a publié les *Actes* sincères de cette sainte, *Miscel.*, tom. 2, page 115.

MARIE ÉGYPTIENNE (Sainte), quitta son père et sa mère à l'âge de douze ans, et mena une vie déréglée à Alexandrie jusqu'à l'âge de 17 ans. La curiosité l'ayant conduite à Jérusalem avec une troupe de pèlerins, pour assister à la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, elle s'y livra aux derniers excès de la débauche. S'étant mêlée dans la foule pour entrer dans l'église, elle se sentit repoussée par trois ou quatre fois, sans pouvoir y entrer. Marie, frappée d'un tel obstacle, prit la résolution de changer de vie et d'expier ses désordres par la pénitence, Puis étant retournée à l'église, elle y entra facilement et adora la croix. Le jour même, elle sortit de Jérusalem, passa le Jourdain, et se retira dans la vaste solitude qui est au delà de ce fleuve. Elle y passa 47 ans sans voir personne, vivant de ce que produisait la terre, et menant la vie la plus austère. Un solitaire, nommé *Zozime*, l'ayant rencontrée vers l'an 430, la prit d'abord pour un spectre, tant les ardeurs du soleil et les injures de l'air l'avaient défigurée. Marie le rassura, lui demanda sa bénédiction, lui raconta son histoire, et le pria de lui apporter l'Eucharistie. Zozime l'alla trouver l'année suivante, le jour du jeudi saint, et lui administra ce sacrement. Il y retourna l'année d'après, et trouva son corps étendu sur le sable, avec une inscription tracée sur la terre : « Abbé » Zozime, enterrez ici le corps de la mi- » sérable Marie. Je suis morte le même » jour que j'ai reçu les saints mystères. » Priez pour moi. » On ajoute que Zozime étant embarrassé pour creuser une fosse, un lion vint se charger de ce travail. L'histoire de Marie a été écrite par un auteur contemporain; cependant quelques critiques la révoquent en doute, à cause des circonstances extraordinaires qu'elle contient. Mais si cette raison était suffisante pour rejeter le témoignage des contemporains, les histoires les plus avérées seraient en danger d'être reléguées parmi les fables.

MARIE D'OIGNIES (Sainte), née à Nivelle vers 1177, fut mariée à l'âge de 14 ans, et continua les austérités qu'elle était accoutumée de pratiquer dès sa plus tendre jeunesse. Les deux époux distribuèrent d'un commun accord leurs biens aux pauvres, et se consacrèrent au service des lépreux dans une ladrerie nommée *Villembrouck*, peu éloignée de Nivelle. Au bout de douze ans, fatiguée par l'affluence de peuple què l'éclat de ses vertus y attirait, Marie crut devoir se retirer au prieuré d'Ognies, nouvellement bâti sur la Sambre, et y mourut le 23 juin 1213, à l'âge de 36 ans. Le célèbre Jacques de Vitri, que la réputation de ses vertus avait attiré dans ce désert, a écrit sa *Vie*, qui a été insérée dans *Surius* et les *Acta Sanctorum*. On en garde le manuscrit à Oignies. Buisseret, évêque de Namur, l'a traduite en français, Louvain, 1609, in-12. On en a donné une nouvelle édition corrigée, Namur, 1719. Arnauld d'Andilly en a publié aussi une traduction, mais où il a fait plusieurs retranchemens, dont quelques-uns sont raisonnablement motivés. *Voy.* CHRISTINE DE BRUZO.

MARIE-MADELAINE DE LA TRINITÉ, fondatrice de l'*ordre de la miséricorde*, avec le Père Yvan, prêtre de l'Oratoire, naquit à Aix en Provence, en 1616; son père était soldat. Elle fut élevée avec grand soin par sa mère, et fut demandée en mariage à l'âge de 15 ans par un homme riche, dont elle refusa la main. Pour marcher plus sûrement dans la voie du salut, elle se mit sous la direction du Père Yvan, qui composa pour elle un livre intitulé, *Conduite à la perfection chrétienne.* Une maladie dont elle fut affligée en 1632 lui fit prendre la résolution de fonder l'ordre de la Miséricorde, pour y recevoir des filles de qualité sans biens et sans dot. Marie-Madelaine exécuta heureusement ce pieux dessein. Cette sainte fondatrice établit à Aix, en 1637, la première maison de son institut, dont elle fut la première supérieure. Elle mourut saintement à Avignon en 1678, à 62 ans, après avoir fondé plusieurs maisons de son ordre. *Voyez* sa *Vie* par le Père

Croiset, jésuite, Lyon, 1696, in-8.

MARIE DE L'INCARNATION, dont le nom était *Barbe d'Avrillot*, épousa M. Acarie, maître des comptes, et après sa mort se fit carmélite en 1614. Elle perfectionna dans ce nouvel état les grandes vertus dont elle avait donné l'exemple dans le monde, et se sanctifia surtout par son zèle, sa charité, sa patience et la mortification. Elle mourut à Pontoise l'an 1618, regardée comme la fondatrice des carmélites en France. Pie VI la mit au nombre des *Bienheureux* en 1791. André Duval, professeur en Sorbonne, et Maurice Marin, barnabite, ont écrit sa *Vie*. L'abbé de Montis en a donné une autre en 1778.—Marguerite Acarie, sa fille, entra aussi chez les carmélites, sous le nom de *Sœur Marguerite du Saint-Sacrement*, en 1605, quelques années avant sa mère, et mourut après de longs travaux et beaucoup de souffrances, en 1660, à l'âge de 70 ans. M. Tronson, curé de Saint-Sulpice, a écrit sa *Vie*, Paris, 1690, in-8.

MARIE DE L'INCARNATION, nommée auparavant *Marie Guyert*, naquit à Tours le 18 octobre 1599. Après la mort de son mari, elle entra à l'âge de 32 ans chez les Ursulines à Tours, où elle composa, pour l'instruction des novices, un très bon livre, intitulé: *L'Ecole chrétienne*. Appelée à la conversion des filles du Canada, elle passa à Québec en 1639, où elle établit un couvent de son ordre, qu'elle gouverna avec beaucoup de sagesse et de prudence. Elle y mourut en 1672, à 73 ans. Outre son *Ecole chrétienne*, on a d'elle un volume in-4 de *Retraites* et de *Lettres*. Dom Claude-Martin, son fils, a publié sa *Vie*; elle a aussi été écrite par le Père de Charlevoix, jésuite, 1724, in-12. Les écrits de cette religieuse respirent cette onction sublime qu'on ne trouve que dans les saints.

MARIE ALACOQUE. *Voyez* MARGUERITE.

MARIE, dame du bourg de Bathecor, fille d'Éléazar, s'était réfugiée avec son mari dans Jérusalem; elle s'y trouva pendant le siége de cette ville par Titus. Une horrible famine réduisit les habitans à se nourrir de corps morts. Un jour les soldats, après lui avoir volé tous ses bijoux, lui prirent encore tout ce qui était nécessaire pour la vie. Cette femme, mourant de faim, arracha de sa mamelle son fils, le tua, le fit cuire, en mangea une partie, et garda le reste pour une autre fois. Les soldats entrèrent à l'odeur de ce mets cruel, et la forcèrent de le leur montrer. Elle leur offrit d'en manger; mais ils en eurent tant d'horreur qu'ils se retirèrent en frémissant. Ainsi se vérifiait la prophétie de Moïse, dans le cantique *Audite, cœli*, faite 15 siècles auparavant: *Congregabo super illos mala, et sagittas meas complebo in eis: consumentur fame*.

MARIE D'ARAGON, fille de Sanchez II, roi d'Aragon, et femme de l'empereur Othon III, périt par une mort aussi honteuse que sa vie, si l'on en croit plusieurs historiens. Ils prétendent que cette princesse ayant en vain sollicité un comte de Modène de satisfaire ses désirs, l'accusa du crime qu'il n'avait point voulu commettre. L'empereur, trop crédule, fit trancher la tête à cet innocent, cru coupable. La femme du comte, ayant appris la vérité de son mari mourant, offrit de prouver son innocence par l'épreuve du feu. On porta un fer dans un grand brasier, et lorsqu'il fut tout rouge, la comtesse le prit sans s'émouvoir, et le tint entre ses mains sans se brûler. L'empereur, surpris et épouvanté, fit jeter dans un bûcher l'impératrice en 998, et expia par ce supplice la mort injuste du comte de Modène. Plus de vingt historiens, anciens et modernes, rapportent ce fait comme une vérité incontestable; Muratori l'a combattu, et a tâché de lui ôter toute croyance. Mais, quoi qu'il en soit de cette histoire en particulier, l'on ne peut nier que les épreuves judiciaires, qui pour de fréquens abus furent ensuite proscrites par les canons, n'aient servi souvent à faire triompher la vérité avec éclat. « Le zèle de la justice et la » difficulté de la découvrir, dit un historien, la simplicité des temps, la grande » confiance dans le juge éternel, et l'espèce de théocratie qui gouvernait les » peuples chrétiens durant ces siècles,

» rendirent ces épreuves très souvent » efficaces; et il faudrait se résoudre à » nier les faits les mieux avérés, si l'on » voulait s'élever indifféremment contre » ce qui en est rapporté par une multi- » tude d'auteurs contemporains, souvent » par des témoins oculaires et irrépro- » chables. « *V*. CHARLEMAGNE, EUGÈNE II, PIERRE IGNÉE.

MARIE - THÉRÈSE, impératrice, reine de Hongrie et de Bohême, naquit, le 13 mai 1717, de l'empereur Charles VI et d'Elisabeth Christine de Brunswick Wolfenbuttel. L'empereur, ayant perdu l'archiduc Léopold son fils unique, avait élevé sa fille aînée, Marie-Thérèse, dans la perspective de la faire héritière de ses vastes états. Dès 1713, il avait fait la fameuse *Pragmatique-Sanction*, par laquelle, au défaut d'enfans mâles, sa succession devait passer à l'aînée de ses filles : disposition à laquelle il s'occupa pendant près de 30 ans de donner un caractère sacré, en la faisant ratifier par toutes les puissances de l'Europe, qui pouvaient avoir quelque intérêt à en empêcher l'exécution. Marie-Thérèse fut mariée le 12 février 1736 à François-Etienne de Lorraine, depuis empereur sous le nom de *François Ier* (*voyez* son article), et monta sur le trône après la mort de Charles VI, arrivée le 20 octobre 1740. Les événemens qui suivirent cette mort, firent bientôt voir que le prince Eugène avait eu raison de dire « qu'une armée de cent mille hommes » garantirait mieux la Pragmatique-Sanc- » tion que cent mille traités. » L'Europe fut inondée de manifestes, avant-coureurs de l'orage qui se formait contre cette princesse. Le roi de Prusse, au milieu des glaces et des frimas, parcourt, à la tête de ses troupes, la Silésie, et reçoit à Breslau l'hommage des états de cette belle province; à cette conquête il joint celle de la Moravie. D'un autre côté, l'électeur de Bavière, Charles Albert, pressait la France de lui procurer les couronnes de Bohême et de l'Empire; il vint à bout de la mettre dans ses intérêts, quoiqu'elle eût adhéré solennellement à la Pragmatique-Sanction, lors de l'échange du grand duché de Toscane contre les duchés de Lorraine et de Bar. Les premiers efforts de Charles-Albert furent suivis des succès les plus brillans : il se fit couronner archiduc d'Autriche à Lintz, roi de Bohême à Prague, empereur sous le nom de *Charles VII* (*voyez* cet article), à Francfort en 1742. Marie-Thérèse, ne se trouvant pas en sûreté à Vienne, avait été obligée de prendre la fuite dès l'an 1741. Dans ces tristes circonstances, elle va se jeter entre les bras des Hongrois, assemble les états de ce royaume, se présente à eux, tenant sur ses bras le fils qu'elle venait de mettre au monde, et leur adresse en latin ces paroles : « Abandonnée de mes amis, per- » sécutée par mes ennemis, attaquée par » mes plus proches parens, je n'ai de » ressource que dans votre fidélité, dans » votre courage et ma constance. Je re- » mets entre vos mains la fille et le fils » de vos rois, qui attendent de vous leur » salut. » A ce spectacle, les Hongrois, peuple fier et belliqueux, qui, depuis deux cents ans, n'avaient cessé de repousser le joug de la maison d'Autriche, passent tout à coup de l'aversion au dévouement le plus sincère, tirent leurs sabres et s'écrient d'une voix unanime : *Moriamur pro rege nostro, Maria Theresa*. Jamais secours ne vint plus à propos, et jamais peut-être n'en fut-il de moins attendu. A peine restait-il à Marie-Thérèse *une ville pour y faire ses couches*, comme, étant enceinte et dans un moment d'une profonde amertume, elle l'écrivit à la princesse Charlotte de Lorraine, sa belle-mère; c'était là le terme de ses malheurs. Au milieu de tant de revers, cette auguste princesse a pour elle ses grands talens, sa fermeté et l'amour de ses peuples. Des bords de la Drave et de la Save, il sort des peuples inconnus jusqu'alors qui se joignent aux Hongrois : leur ardeur martiale, leur costume singulier, leur air farouche, sont encore gravés dans la mémoire de leurs ennemis avec le souvenir de leurs actions. Kevenhuller à leur tête recouvre l'Autriche; Lintz, Passau, Munich, ouvrent leurs portes aux Autrichiens. Ma-

rie-Thérèse ménage une alliance avec l'Angleterre, qui lui fournit des secours d'argent et de troupes; elle tâche d'ébranler le roi de Sardaigne, et détache le roi de Prusse de la ligue, en lui cédant, le 11 juin 1742, presque toute la Silésie et le comté de Glatz. (*Voyez* les divers événemens de ces guerres aux articles FOUQUET, CHARLES de Lorraine, BROWN, CHARLES EMMANUEL de Savoie.) Marie-Thérèse se fait couronner reine de Bohême à Prague, le 11 mai 1743. Seize mille Anglais traversent la mer, se joignent aux Autrichiens, aux Hanovriens, aux Hessois, marchent vers Francfort. George II et son fils, le duc de Cumberland, se rendent au camp; la bataille d'Ettingen se donne le 27 juin 1743; la victoire se déclare pour les armes de Marie-Thérèse, et ôte à l'électeur de Bavière (*voy.* CHARLES VII) tout espoir de conserver l'Empire. Le roi de Sardaigne, à qui on avait cédé la propriété de quelques contrées du Milanais, arma pour la reine de Hongrie. Ses troupes furent souvent victorieuses, et procurèrent à la maison d'Autriche des avantages qui compensèrent bien les sacrifices qu'elle lui avait faits. Le traité de Breslau n'arrêta que pour un temps le roi de Prusse. Il fit une nouvelle irruption en Bohême en 1744, pendant que l'électeur de Saxe, roi de Pologne, concluait un traité d'alliance à Varsovie avec Marie-Thérèse. En 1745, le foyer de la guerre fut transporté dans les Pays-Bas, province où, suivant l'expression de Strada, Mars semble avoir fixé sa demeure habituelle, tandis qu'il ne fait que voyager chez les autres peuples : *In alias terras peregrinari Mars, ac circumferre bellum, hic armorum sedem fixisse videtur.* Presque toutes les villes ouvraient leurs portes à Louis XV (*voyez* son article). Les plaines de Fontenoi, de Rocoux, de Lawfeldt, étaient couvertes de morts, les eaux de la Meuse et de l'Escaut rougies du sang des vainqueurs et des vaincus. Au milieu des revers et des succès qui se balançaient, Marie-Thérèse a la consolation de placer, le 4 octobre 1745, la couronne impériale sur la tête de son époux. La cérémonie se fit à Francfort comme en temps de paix. Sur ces entrefaites, le roi de Prusse remportait de nouveaux avantages à Friedberg et à Prandnitz. Elle se délivra encore de cet ennemi, par le traité de Dresde, le 25 décembre de la même année. Enfin, après huit ans de guerre, une paix universelle fut accordée à l'Europe par le traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 18 octobre 1748; et Marie-Thérèse, qu'on avait cru opprimer, parut y recevoir un triomphe éclatant. Tous ses soins furent alors de fermer les plaies de son peuple, de réparer les maux occasionés par la guerre. Mais, à l'imitation de Frédéric, elle voulut conserver un grand nombre de troupes; ce qui nuisit beaucoup à ses états, eut de mauvais effets sur les mœurs et le caractère des peuples, donna à l'administration une marche de violence et de despotisme, et prépara les événemens fâcheux arrivés sous les règnes suivans. Cette princesse ignorait que, pour défendre ses états, c'était un moyen aussi mauvais qu'inutile d'avoir de grandes armées sur pied. (*Voyez* FRÉDÉRIC II, LOUIS VI.) Cependant toutes ses vues se portaient sur la chose publique. Les ports de Trieste et de Fiume furent ouverts à toutes les nations; Livourne étendit son commerce dans le Levant et dans les Indes orientales; le port d'Ostende reçut des navires chargés des productions de la Hongrie; des canaux ouverts dans les Pays-Bas apportèrent dans le sein de ses cités les richesses des deux Indes; Vienne fut agrandie et embellie; des manufactures de draps, de porcelaine, de glaces, d'étoffes de soie, etc., etc., s'établirent dans ses vastes faubourgs, et on vit bientôt les imitateurs dans les arts se mettre au pair de leurs modèles. Pour faire fleurir les sciences, Marie-Thérèse érige des universités, des colléges, parmi lesquels on admirait celui qui porte son nom à Vienne, et qui fut détruit par son fils; elle fonde des écoles pour le dessin, la peinture, l'architecture; elle forme des bibliothèques publiques à Prague, à Inspruck; des observatoires magnifiques s'élèvent à Vienne, à Gratz, à Tyrnau, et sont enrichis de télescopes qui décou-

vrent les secrets des cieux aux Hall, aux Boscowich, aux Halloy : les Van Swiéten, les Storck, les Métastase, les Chapelain, reçoivent les bienfaits que méritent leurs talens. L'on peut douter cependant si en répandant ainsi les sciences, et généralisant l'instruction dans les lettres et les matières de spéculation, elle a fait à ses peuples autant de bien qu'elle a voulu leur en faire. (*Voyez* Frédéric-Guillaume Ier.) Ses soins s'étendaient sur toutes les classes des citoyens de l'état ; les soldats blessés, vieux et infirmes, reçurent les secours spirituels et temporels, dans des hôpitaux propres et salubres ; les veuves d'officiers, les demoiselles nobles, etc., trouvèrent des ressources dans divers établissemens formés par l'humanité et la piété de cette bonne princesse. La paix semblait devoir durer long-temps, surtout après que la France, si long-temps rivale de l'Autriche, eut fait une alliance avec elle le 1er mai 1756 ; mais elle fut troublée par une irruption subite que fit le roi de Prusse en Saxe pendant le mois d'octobre de la même année : il marche vers la Bohême, Brown l'arrête par la bataille de Lowositz, où les deux partis s'attribuent la victoire. Au printemps de l'an 1757, Frédéric paraît à la tête de cent mille combattans sur les hauteurs de Prague : le combat s'engage sous les murs de cette capitale ; Brown blessé est obligé de céder et de se retirer dans la ville ; le vainqueur la bloque et la bombarde ; Daun arrive, repousse et culbute les Prussiens à Chotzemitz, fait lever le siége, sauve la Bohême par cette victoire, et rend aux troupes le courage et cette confiance que le bruit des victoires de Frédéric semblait leur avoir fait perdre. C'est à l'occasion de cette victoire, que Marie-Thérèse établit l'ordre militaire de son nom, le 18 juin 1757. Cette guerre fut des plus sanglantes ; jamais on n'avait livré tant de combats. Les Autrichiens eurent des succès et des revers ; mais ils furent plus souvent vainqueurs que vaincus. Ils triomphent à Hochkirchen, à Kunersdorf, à Maxen, à Landshut, à Siplitz ; le prince Charles s'empare de Breslau, Nadasti de Schweidnitz, et Haddick et Lascy de Berlin. On admire surtout l'expédition de Laudon contre Schweidnitz, par laquelle il enleva, le 1er octobre 1761, cette ville en une nuit, et, avec la ville, une nombreuse garnison, une artillerie formidable, et des magasins immenses. Les armes de Marie-Thérèse ne parurent essuyer qu'un revers considérable pendant cette guerre : ce fut la bataille de Leuthen ou de Lissa, où l'armée fut presque détruite, le 5 décembre 1757. Cette déroute fut suivie de la prise de Breslau et de dix-sept mille Autrichiens. Le traité de Hubersbourg, conclu le 15 février 1763, remit l'Allemagne sur le pied où elle était avant la guerre. Marie-Thérèse réussit à faire élire Joseph, son fils, roi des Romains, l'an 1764 ; elle rétablit l'ancien ordre de Saint-Etienne, et prit le titre de *reine apostolique*, en mémoire du zèle ardent pour la foi, et de l'espèce d'apostolat que ce grand roi avait exercé sur le trône. Ce titre, donné à Etienne par Sylvestre II, avait été renouvelé pour Marie-Thérèse par un bref de Clément XIII, en 1758. Etant à Inspruck avec toute son auguste famille, à l'occasion du mariage de son fils Léopold, depuis grand-duc de Toscane, avec l'infante Marie-Louise d'Espagne, elle perdit son époux, l'empereur François Ier, qui y fut enlevé par une mort inopinée, le 18 août 1765. Depuis ce moment, elle ne quitta point le deuil, et elle ne crut pouvoir alléger sa tristesse qu'en fondant à Inspruck un chapitre de chanoinesses, dont la fonction est de prier pour le repos de cet époux chéri. En 1772, elle fit une convention avec Frédéric II, roi de Prusse, et avec Catherine II, impératrice de Russie, pour démembrer la Pologne, en vertu d'anciens traités : cette convention lui donna presque toute la Russie Rouge ; Lemberg devint la capitale de ces nouveaux états, qui furent appelés *Lodomerie* et *Gallicie*. Cette acquisition fit naître bien des raisonnemens et des censures amères ; d'autres ne l'ont envisagée que comme une imitation forcée de ce qu'avaient fait deux puissans voisins. Par la mort de Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, arri-

vée en 1777, la guerre se ralluma entre la Prusse et l'Autriche; mais elle ne fut pas féconde en événemens, les armées paraissant toujours se tenir sur la défensive; elle fut terminée par la paix de Teschen, le 13 mai 1779, qui augmenta les états de la maison d'Autriche d'une petite portion de la Bavière. Après un règne long et heureux, Marie-Thérèse vit approcher sa fin avec le courage qui la caractérisa pendant toute sa vie. Sa mort fut celle d'un héros chrétien qui quitte la vie sans se plaindre, et les grandeurs sans les regretter : elle expira à Vienne, le 29 novembre 1780. La postérité la regardera toujours comme une des plus grandes princesses qui aient régné. Elle avait un air de grandeur relevé par les charmes de la beauté qui la faisait passer pour la plus belle princesse de l'Europe; des mœurs pures et douces ennoblissaient ses grâces; une élocution énergique, un son de voix majestueux, la connaissance des langues en usage dans ses états, un abord riant, en un mot, tout son extérieur montrait qu'elle était faite pour régner. Si on pouvait désirer quelques traits pour compléter son éloge, ce serait un caractère plus ferme, des vues plus soutenues, et une opposition plus vigoureuse à des projets qui combattaient ses véritables intentions. La religion, pendant son règne, fut toujours respectée et regardée comme le plus ferme appui du trône, et comme le gage le plus assuré de la fidélité des sujets. Les juremens furent sévèrement défendus, la débauche et la licence réprimées, les mauvais lieux supprimés, les jeux de hasard interdits. Mais la pente d'un siècle entraîné par une fausse philosophie, la contagion toujours croissante des vices qui en sont les fruits nécessaires, l'altération des mœurs publiques, l'affaiblissement des anciens principes d'ordre et de vertu, n'ont pas permis que son zèle fût couronné d'un plein succès. Dernier rejeton de la maison de Habsbourg, qui, pendant plusieurs siècles, avait occupé le premier trône et tant d'autres trônes de l'Europe, avec une chaîne de prospérités qui la firent surnommer *Felix*, elle a paru, par les événemens qui ont suivi sa mort, avoir emporté dans le tombeau les bénédictions de sa famille. (Ses talens et ses vertus la rendaient si respectable, que Frédéric II écrivait à d'Alembert... *J'ai donné des larmes bien sincères à sa mort : elle a fait honneur à son sexe et au trône : je lui ai fait la guerre, et n'ai jamais été son ennemi.* Elle eut huit enfans, parmi lesquels Joseph II, Léopold II (d'abord grand-duc de Toscane), et l'infortunée Marie-Antoinette, reine de France. Voyez les *Annales du règne de Marie-Thérèse* par l'abbé Fromageot, Paris, 1775, in-8.)

MARIE, fille de Henri III, duc de Brabant, épousa Philippe le Hardi, roi de France, en 1274. Elle fut accusée, deux ans après, d'avoir fait mourir par le poison l'aîné des fils que son mari avait eus de Marie d'Aragon sa première femme. L'accusateur était Pierre La Brosse, d'abord barbier, puis chambellan favori du roi. Marie aurait couru risque d'être punie de mort, tant les indices étaient forts, si son frère, Jean duc de Brabant, n'eût envoyé un chevalier pour justifier par le combat l'innocence de cette reine. Son accusateur, n'ayant pas osé soutenir sa calomnie, fut pendu. (Philippe le Hardi avait d'avance envoyé consulter une *béguine* de Nivelle, en Brabant, que l'on croyait douée du don de prophétie; elle déclara la reine innocente, et dit que le crime avait été exécuté par un homme qui était tous les jours auprès du roi. Cependant la reine aurait peut-être subi le dernier supplice, sans le secours de son frère Jean.) Marie survécut à Philippe III 36 ans, et ne mourut que l'an 1321. (On a publié un roman historique sous le titre de *Marie de Brabant*, par M. Mangenet (anagramme de Ménégant), Paris, 1808, 2 vol. in-8. L'histoire de cette princesse a fourni également à Imbert le sujet d'une tragédie; enfin il a paru en 1825, un joli poème sur *Marie de Brabant* par M. Ancelot.)

MARIE D'ANJOU, fille aînée de Louis II, roi de Naples, et femme de Charles VII, roi de France, mourut en revenant de Saint-Jacques en Galice, à l'abbaye de

Chateliers en Poitou, l'an 1463, à 59 ans. C'était une princesse d'un rare mérite, aimant son mari qui ne l'aimait point; travaillant à le faire roi, tandis qu'il ne songeait qu'à ses plaisirs, et qu'il poussait l'indifférence jusqu'à refuser de lui adresser la parole.

MARIE STUART, reine de France et d'Ecosse, née le 7 décembre 1542, au château de Lilinthgow, petite ville à 7 lieues d'Edimbourg, de Jacques V, roi d'Ecosse, et de Marie de Lorraine, hérita du trône de son père huit jours après sa naissance. Henri VIII, roi d'Angleterre, voulut la marier avec le prince Edouard son fils, afin de réunir les deux royaumes; mais ce mariage n'ayant pas eu lieu, elle épousa en 1558 François II, alors dauphin de France, fils et successeur de Henri II. (Elle vint en France à l'âge de six ans, et fut mise par Henri II dans un couvent où elle reçut une éducation très soignée. Elle n'avait pas encore quatorze ans, lorsqu'en présence du roi et de Catherine de Médicis elle prononça une harangue en latin, de sa composition, où elle prouvait qu'il sied bien aux femmes de cultiver les lettres.) François II étant mort en 1560, elle repassa en Ecosse, et se maria en secondes noces à Henri Stuart, son cousin, plus connu sous le nom de lord Dardnley. Ce prince ayant péri par la main des rebelles, Marie fut contrainte d'épouser le comte de Bothwell, un des meurtriers de son époux. Les factieux, à la tête desquels était le comte de Murray, fils naturel de Jacques V (*voyez* MURRAY), voulant perdre la reine comme ils s'étaient défaits du roi, déchirèrent son honneur et sa vertu par des calomnies atroces, que le fanatisme de secte et d'une philosophie ennemie de tous les héros chrétiens a transmises jusqu'à nous. On supposa des lettres d'amour au comte de Bothwell, dont les originaux ne furent jamais exhibés; on l'accusa du meurtre de son mari, et par ces manœuvres on parvint à soulever l'Ecosse contre elle. (Une des fausses accusations portées par Murray contre sa malheureuse sœur, ce fut son amour prétendu pour Rizzio, musicien difforme, mais très intelligent dans les affaires. On éveilla la jalousie du roi Henri, qui résolut la mort du musicien. Un soir, le trouvant à souper avec Marie, il le fit massacrer sous ses propres yeux. La reine, alors enceinte de Jacques Ier, en eut une telle horreur, que Jacques ne put jamais voir une épée nue sans trembler.) Abandonnée de son armée, elle fut obligée de se rendre aux conjurés et de céder la couronne à son fils. On l'obligea de nommer régent le comte de Murray, qui l'accabla de mauvais traitemens, et déguisa d'autant moins son caractère, qu'il se voyait au but de ses vœux et de ses artifices. La brutalité du régent procura à la reine un parti. Elle se sauva de prison, leva 6,000 hommes; mais elle fut vaincue et obligée de chercher un asile en Angleterre, où elle ne trouva qu'une prison, et enfin la mort, après 18 ans de misère et de captivité. Elisabeth la fit d'abord recevoir avec honneur dans Carlisle; mais elle lui fit dire qu'*étant accusée du meurtre de son époux*, *elle devait s'en justifier*. On nomma des commissaires, et on la retint prisonnière à Teuksburi, sous prétexte d'instruire son procès. Le grand malheur de la reine Marie fut d'avoir des amis dans sa disgrâce; Elisabeth craignit qu'elle ne lui échappât et ne remontât sur le trône. Elle prétendit avoir découvert une conspiration. Le procès des accusés fut bientôt fait : un grand nombre d'hommes illustres, et d'autres trop connus par leur attachement à la reine Marie ou à la foi catholique, périrent du dernier supplice. La plupart des historiens les ont considérés comme parfaitement innocens, et comme des victimes préparatoires à un plus grand sacrifice. On connaît ces beaux vers de l'élégant auteur du *Theatrum crudelitatis hæreticorum* :

> Post varias clades miserorum et cædis acervos
> Insontum, comes exornat spectacula mater
> Supplicio et regum soror et fidissima conjux.

Après ces sanglantes exécutions, Elisabeth fit juger Marie, son égale, comme si elle avait été sa sujette. « Quarante-» deux membres du parlement, » dit Voltaire, qui, d'ailleurs, applaudit toujours

aux cruautés exercées contre les catholiques, « et cinq juges du royaume, allèrent l'interroger dans sa prison à » Fotteringhai. Elle protesta, mais elle » répondit. Jamais jugement ne fut plus » incompétent, et jamais procédure ne » fut plus irrégulière. On lui représenta » de simples copies de ses lettres, et jamais les originaux; on fit valoir contre » elle les témoignages de ses secrétaires, » et on ne les lui confronta point; on » prétendit la convaincre sur la déposition de trois conjurés qu'on avait fait » mourir, dont on aurait pu différer la » mort pour les examiner avec elle. Enfin, quand on aurait procédé avec les » formalités que l'équité exige pour le » moindre des hommes; quand on aurait » prouvé que Marie cherchait partout » des secours et des vengeurs, on ne pouvait la déclarer criminelle. Elisabeth » n'avait d'autre juridiction sur elle que » celle du puissant sur le faible et sur le » malheureux. » Mais sa politique cruelle demandait le sacrifice de cette illustre victime. Marie fut condamnée à mort, et la reçut avec une fermeté d'âme dont les plus grands hommes ne sont pas toujours capables. On lui refusa son aumônier et toutes ses demandes relatives à sa sépulture. Le comte de Kent, préposé à l'exécution, lui reprocha jusqu'au dernier moment *sa superstition*, c'est-à-dire la foi catholique. Il paraît qu'on avait résolu de lui arracher sa religion avec la vie; mais son courage fut au dessus de tout. Le comte, insultant le crucifix qu'elle avait dans ses mains, lui dit que c'était dans le cœur qu'il fallait porter J. C. Marie répondit paisiblement, « que » quand on avait son image sous les yeux, » son amour s'allumait plus aisément dans » le cœur. » Lorsqu'il fallut quitter ses habits, elle ne voulut point que le bourreau fît cette fonction, disant « qu'elle » n'était point accoutumée à se faire servir par de pareils gentilshommes. » Après avoir fait quelques prières, elle eut la tête tranchée le 18 février, 1587, à 44 ans. La tête ne fut séparée du corps qu'au troisième coup, et le bourreau montra, aux quatre coins de l'échafaud, cette tête qui avait porté deux couronnes, comme on pourrait y montrer celle d'un fameux scélérat. Telle fut la fin tragique de la célèbre Marie Stuart, princesse aussi belle que vertueuse. Reine de France par son mariage avec François II, reine d'Ecosse par sa naissance, elle passa près de la moitié de sa vie dans les chaînes, et mourut d'une mort cruelle. Son attachement à la religion catholique, ses droits sur l'Angleterre, et, si l'on en croit quelques historiens, sa beauté, firent tous ses crimes. Ce dernier grief serait incroyable sans les anecdotes très connues de la coquetterie d'Elisabeth, et de sa jalousie contre Marie, qui allait jusqu'à ne pouvoir entendre prononcer son nom. La douceur de son caractère, les grâces de son esprit, la protection dont elle honora les lettres, le succès avec lequel elle les cultiva, sa fermeté dans ses malheurs, son attachement à la religion de ses pères, ont rendu sa mémoire chère à tous les hommes sensibles, mais surtout aux catholiques, qui l'ont considérée comme une martyre de leur religion. L'année même de sa mort, on publia un ouvrage intitulé : *Martyre de la reine d'Ecosse, douairière de France, contenant le vrai discours des trahisons à elle faites à la suscitation d'Elisabeth, par lequel les mensonges, calomnies et fausses accusations, dressées contre cette très vertueuse, très catholique et très illustre princesse sont éclaircies, et son innocence avérée*, Edimbourg, 1 vol. in-8. Comme les faits étaient alors tout récens, et qu'il eût été impossible d'en avancer impunément de faux, cet ouvrage mérite la plus grande confiance. Mais la vérité de l'histoire est discutée avec plus de force et de critique dans le savant ouvrage intitulé : *Recherches historiques et critiques sur les principales preuves de l'accusation intentée contre Marie Stuart, avec un examen des histoires du docteur Robertson et M. Hume*, ouvrage traduit de l'anglais, à Paris, chez Edme, 1772, 1 vol. in-12. Il faut lire surtout ce que l'auteur de ces *Recherches* dit du texte des fameuses lettres, tel qu'il existe aujourd'hui dans un libelle de Buchanan

on y prouve sans réplique que ce texte régardé comme le texte original, est faux et supposé. On démontre que les accusateurs de Marie Stuart étaient eux-mêmes les auteurs du crime dont ils accusaient leur souveraine. On les voit former une association et se vendre au service d'Elisabeth. On vit Murray, poussé par son ambition et souvent par l'espérance d'un secours promis par Elisabeth, se mettre à la tête d'un soulèvement qui était son ouvrage, dans la résolution, bien connue, de tuer le roi, et de s'emparer de la personne de la reine. On le voit, lui et ses associés, entrer dans une foule de conspirations contre leur souveraine jusqu'à la mort du roi, se réunir pour justifier solennellement le comte de Bothwell de cette mort, dont ils le connaissaient pour un des principaux auteurs; travailler ensuite au mariage de la reine avec ce seigneur, et ce mariage une fois fait, accuser publiquement ce même Bothwel d'être le meurtrier du roi; soulever toute l'Ecosse contre lui et contre la reine, qu'ils enveloppent dans son désastre, tandis qu'ils le laissent évader. Tels sont les faits amplement détaillés dans ces *Recherches* sur Marie Stuart. Ils sont de la plus grande importance pour servir à la *Vie* de cette malheureuse princesse, que ses ennemis sont parvenus à calomnier jusque dans la postérité la plus reculée; ils jettent un nouveau jour sur son histoire, et donnent l'explication la plus naturelle et la mieux prouvée des contradictions que sa conduite parut offrir. Tout ce que l'auteur avance dans cet ouvrage est appuyé par des citations auxquelles il est impossible de rien opposer de raisonnable. Les objections de M. Hume et du docteur Robertson, machinalement répétées par tant d'écrivains ignorans et serviles, y sont réfutées de la manière la plus solide. On peut consulter encore l'*Apologie de Marie Stuart*, par Gilbert Stuart, 2 vol. in-12. Mademoiselle Kéralio, dans son *Histoire d'Elisabeth*, a achevé de mettre en évidence l'innocence de cette reine, et les atrocités d'Elisabeth, de Murray, etc. Plus récemment encore, M. de Sevelinges a publié en 2 vol. in-8 une *Histoire de Marie Stuart, rédigée d'après des actes authentiques, et enrichie de pièces inédites*. Cette histoire réunit au mérite du stile une grande exactitude. L'auteur y a mis toute la sensibilité de son âme, et, à l'émotion qu'on éprouve en lisant les malheurs de cette reine infortunée, on juge combien il les avait sentis. Ce qui doit couvrir de honte Hume et les auteurs, échos de Buchanan, c'est la franchise de Cambden, qui, quoique ami et protégé d'Elisabeth, et partisan fanatique de la réforme anglicane, a refusé sa plume à la calomnie, et a déchargé Marie de toute accusation. L'*Anthologie française* a recueilli plusieurs pièces de vers composées par Marie Stuart. (*Voyez* l'histoire de de Thou, l'abbé de Choisi et Voltaire (*hist. générale*, tom. 2), l'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, par Gaillard; le *Recueil des historiens contemporains de cette princesse*, publié à Londres en 1725, 2 vol. in-fol.; la *Vie et les amours de Marie Stuart*, Paris, 1793, in-8, ouvrage tiré de la *Cour sainte* du Père Caussin (*voyez* les nº 7724, et 19,082 *du Dictionnaire des anonymes*). Les événemens de la vie et du règne de Marie Stuart ont fourni le sujet de plusieurs pièces dramatiques parmi lesquelles on remarque la *mort de Marie Stuart*, par Schiller, traduite en français par M. de La Touche, en 1820, et par M. de Barante en 1821, dans le tom. 3 de sa traduction des *OEuvres de Schiller*: Lebrun l'a donnée aussi sur notre théâtre en 1820. Dans son roman intitulé *L'abbé*, Sir Walter Scot a tracé quelques-unes des parties de la vie de cette reine malheureuse.)

MARIE DE MÉDICIS, fille de François II de Médicis, grand-duc de Toscane, et femme de Henri IV, roi de France, naquit à Florence le 26 avril 1573. Son mariage avec Henri IV se célébra en 1600, et elle fut nommée régente du royaume en 1610, après la mort de ce roi. Le duc d'Epernon, colonel général de l'infanterie, força le parlement à lui donner la régence: droit qui jusqu'alors n'avait appartenu qu'aux états-généraux. Marie de Médicis,

à la fois tutrice et régente, acheta des créatures avec l'argent que Henri le Grand avait amassé pour rendre sa nation puissante. L'état perdit sa considération au dehors, et fut déchiré au dedans par les princes et les grands seigneurs. Ces factions furent apaisées par un traité en 1614, qui accorda aux mécontens tout ce qu'ils voulurent; mais ces factions se réveillèrent bientôt après. Marie, entièrement livrée au maréchal d'Ancre et à Galigaï son épouse, irrita les rebelles par sa conduite. La mort de ce maréchal, assassiné par l'ordre de Louis XIII, éteignit la guerre civile. Marie fut reléguée à Blois, d'où elle se sauva à Angoulême. Richelieu, évêque de Luçon, et depuis cardinal, réconcilia la mère avec le fils en 1619. Mais Marie, mécontente de l'inexécution du traité, ralluma la guerre, et fut bientôt obligée de se soumettre. Après la mort du connétable de Luynes, son grand adversaire, elle fut à la tête du conseil; et, pour mieux affermir son autorité renaissante, elle y fit entrer Richelieu, son favori et son surintendant. Ce cardinal, élevé au faîte de la grandeur à la sollicitation de la reine, ne voulut plus dépendre d'elle : Marie de Médicis le fit dépouiller du ministère. Le roi, qui l'avait sacrifié par faiblesse, lui sacrifia sa mère à son tour par une autre faiblesse. La reine se vit obligée de fuir à Bruxelles en 1631. Depuis ce moment, elle ne revit plus son fils, ni Paris, qu'elle avait embelli de ce palais superbe appelé *Luxembourg*, d'aqueducs ignorés jusqu'à elle, et de la promenade publique qui portait le nom de *la Reine*. Du fond de sa retraite, elle demanda justice au parlement de Paris, dont elle avait tant de fois rejeté les remontrances. On voit encore aujourd'hui sa requête : « Supplie Marie, reine de » France et de Navarre, disant que de» puis le 23 février aurait été prisonnière » au château de Compiègne, sans être ni » accusée ni soupçonnée. » Quelle leçon et quelle consolation pour les malheureux! La veuve de Henri le Grand, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois souverains, manque du nécessaire et meurt dans l'indigence : ce fut à Cologne, le 3 juillet 1642, à 68 ans. La source des malheurs de cette princesse, née avec un caractère jaloux, opiniâtre et ambitieux, fut d'avoir reçu un esprit trop au dessous de son ambition. Elle n'avait pas été plus heureuse sous Henri IV que sous Louis XIII. Les maîtresses de son époux lui causaient les plus grands chagrins, et elle ne les dissimulait pas. Elle ne cessait de lui en faire des reproches aussi fondés qu'inutiles; naturellement violente, elle poussa un jour la vivacité au point de lever le bras pour le frapper. Cependant elle avait de la religion et de la piété. Elle avait fondé, en 1620, le monastère des religieuses du Calvaire. *Voy.* sa *Vie*, publiée à Paris en 1774, 3 vol. in-8. Nous avons encore l'*Histoire de la mère et du fils*, Amsterdam, 1730, 2 vol. in-12, qui porte le nom de Mézeray; mais on s'accorde à croire que cet ouvrage, si curieux à consulter pour ce qui concerne cette reine, est de Richelieu lui-même, et fait partie d'une histoire complète que ce fameux ministre avait composée. (Consultez le *Dictionnaire des anonymes*, n° 7540. *Voyez* pour plus de détails *Mémoires d'État sous la régence de Marie de Médicis*, Paris, 1666, in-12, par le maréchal duc d'Estrées; deux *Mémoires concernant les affaires de France sous la régence de Marie de Médicis*, La Haie, 1720, 2 vol. in-12, attribués à Philippeaux, comte de Pontchartrain.)

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, née à Madrid en 1638, épousa en 1660 Louis XIV, et mourut en 1683, à 45 ans. C'était une princesse foncièrement sage et vertueuse; mais Louis XIV, qui était alors dans l'âge de la dissipation et de la galanterie, l'estima plus qu'il ne l'aima. La patience avec laquelle elle supporta ses infidélités répondait à toutes ses autres qualités. Louis la pleura, et dit à sa mort : *Voilà le seul chagrin qu'elle m'ait donné.* On prétend que c'est elle qui, occupée encore dans l'autre monde du salut de son époux, apparut au fameux *maréchal de Salon*. (*Voyez* ce nom.) Cette princesse pieuse et modeste avait des sentimens très élevés ; témoin la réponse qu'elle fit un

jour à une carmélite qu'elle avait priée de l'aider à faire son examen de conscience, pour une confession générale. Cette religieuse lui demanda si, avant son mariage, elle n'avait pas cherché à plaire aux jeunes gens de la cour du roi son père : *Oh non! ma mère*, répondit-elle, *il n'y avait point de rois*. (Le Père Trasser, cordelier, a écrit sa *Vie*, Paris, 1682, et l'abbé Carron en a donné un précis dans ses *Vies des justes dans les plus hauts rangs de la société*, Paris, 1817, 4 vol. in-12.)

MARIE Leczinska, reine de France, fille de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine, et de Catherine Opalinska, née le 23 juin 1703, suivit son père et sa mère à Weissembourg en Alsace, quand ils furent obligés de quitter la Pologne. Elle y demeurait depuis six ans, lorsqu'elle fut demandée en mariage par le roi Louis XV. Elle épousa le 5 septembre 1725 ce monarque, dont elle eut deux princes et huit princesses. Instruite par un père sage et éclairé, elle fut sur le trône le modèle des vertus chrétiennes, ne s'occupant qu'à mériter la tendresse du roi son époux, à inspirer des sentimens de religion aux princes et princesses ses enfans, et à répandre des bienfaits sur les églises et dans le sein des malheureux. Ennemie des intrigues de cour, elle coulait des jours tranquilles au milieu des exercices de piété. Mais la mort prématurée du Dauphin son fils, père de Louis XVI, suivie bientôt après de celle du roi Stanislas son père, la pénétra de la plus vive douleur. Cette princesse, si digne des regrets de la France, y succomba le 24 juin 1768, à l'âge de 65 ans. L'abbé de Boismond prononça son *oraison funèbre* devant l'académie française, le 22 novembre 1768. (*Voyez la fin de l'article* Louis, Dauphin.) (L'abbé Proyart a écrit sa *vie* en 1 vol. in-12, plusieurs fois réimprimée; et l'abbé Carron en a publié un extrait dans ses *Vies des justes dans les plus hauts rangs de la société*, Paris, 1817, 4 vol. in-12.)

* MARIE-ANTOINETTE-JOSÈPHE-JEANNE d'Autriche, reine de France, épouse de Louis XVI, fille de l'empereur François Ier et de l'impératrice Marie-Thérèse, naquit à Vienne le 2 novembre 1755, jour du tremblement de terre qui renversa Lisbonne. Douée des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, elle annonça de bonne heure les plus heureuses dispositions. Elevée sous les yeux de sa mère, elle connaissait parfaitement les langues française, allemande, italienne et latine, et avait fait des progrès non moins rapides dans le dessin et la musique. Parmi ses instituteurs ou ses maîtres on remarquait Métastase et Gluck. Marie-Antoinette, dès l'âge de 15 ans, faisait l'ornement de la cour de Vienne. Quand elle la quitta pour venir partager la grandeur et les infortunes de Louis XVI, alors Dauphin de France, des fêtes et des réjouissances l'accompagnèrent depuis Strasbourg jusqu'à Versailles, où elle épousa le Dauphin le 16 mai 1770. Ce mariage se célébra sous les auspices les plus funestes : un violent orage éclata sur Versailles, et des torrens de pluie inondèrent cette ville au moment de la cérémonie nuptiale; à Paris, plus de 1,200 personnes périrent dans les décombres de la rue Royale que l'on rebâtissait. Ce malheur montra dans tout son jour la bonté et la bienfaisance de la princesse. Simple, bonne, aimable, elle se fit adorer de tous ceux qui pouvaient la connaître. Néanmoins elle éprouva plusieurs déplaisirs personnels dont le moindre ne fut pas l'exil du duc de Choiseul, de ce négociateur de son mariage, à qui elle avait promis une constante protection. Fille de Marie-Thérèse, elle ne descendit pas cependant à de basses complaisances, et constamment elle refusa d'encenser la favorite (Mme du Barri) avec laquelle Louis XV n'avait pas eu honte de la faire souper le jour même de son arrivée. Pendant quatre ans, Marie-Antoinette ne s'écarta pas une seule fois des règles de prudence et de ménagement qu'elle s'était imposées. Ce fut le 10 mai 1774 qu'elle devint reine aux acclamations de toute la France. A l'exemple de son époux, qui exempta le peuple du droit de *joyeux avénement*, Marie-Antoinette fit remise

du droit de *ceinture de la reine*, qui lui était dû suivant un ancien usage. On pourrait citer une foule de traits de générosité et de grandeur d'âme, qui se rapportent à cette partie de l'histoire de la reine : nous n'en citerons qu'un exemple qui rappelle la clémence de Louis XII. Le marquis de Pontécoulant, alors major des gardes du corps, qui l'avait offensée, donna sa démission. Aussitôt elle lui fit dire par le maréchal de Beauvau, que *la reine ne vengeait point les injures faites à la Dauphine*, qu'elle le priait de vouloir bien les oublier lui-même, et qu'elle lui saurait gré de rester à son poste. Pendant le rigoureux hiver de 1783 à 1784, les libéralités de la reine furent immenses et séchèrent bien des larmes; en remettant 500 louis au lieutenant de police, elle ajouta ces mots, peinture fidèle de son cœur : *Jamais dépense ne m'a été plus agréable*. On ne sait comment expliquer, après une pareille conduite, la haine qui poursuivit cette princesse avec un acharnement si incroyable. Marie-Antoinette fut la première en butte aux attaques du parti qui sapait les fondemens de l'ancienne monarchie. Mille tentatives furent entreprises dans le but de lui enlever l'affection, l'estime même d'un peuple qu'elle était appelée à captiver par ses aimables qualités. Les mœurs de la cour de Vienne étaient bien opposées à celles de la cour de Versailles : habituée dès l'enfance à la simplicité qui régnait dans le palais de François Ier, elle détestait l'étiquette imposée aux membres de la famille royale, et souvent elle laissait régner autour d'elle la plus grande liberté : elle n'était jamais plus heureuse que lorsque, rentrée dans l'intérieur de ses appartemens, elle pouvait s'écrier : *Enfin je ne suis plus reine*. Alors elle se délassait librement et familièrement avec quelques personnes choisies, du cérémonial fastidieux auquel son rang l'assujettissait. Ce bonheur fut traversé par des intrigues de cour qui se réunirent aux menées du parti révolutionnaire pour la perdre dans l'esprit public. On attaqua ses mœurs, on l'accusa de prodigalité. Ses mœurs furent toujours pures : nous citerons à ce sujet un passage des *Mémoires* du prince de Ligne : « Sa prétendue galanterie, dit-il, ne fut jamais qu'un » sentiment profond d'amitié pour une » ou deux personnes, et une coquetterie » de femme, de reine, pour plaire à tout » le monde. Dans le temps même où la » jeunesse et le défaut d'expérience pou- » vaient engager à se mettre trop à son » aise vis-à-vis d'elle, il n'y eut jamais » aucun de nous, qui avions le bonheur » de la voir tous les jours, qui osât en » abuser par la plus petite inconvenance. » Elle faisait la reine sans s'en douter; » on l'adorait sans songer à l'aimer. » Sa prodigalité était loin d'être ce qu'on la supposait. M. de Calonne ayant été accusé de lui donner les trésors de l'état, ses comptes furent vérifiés avec la plus minutieuse exactitude, et il fut démontré qu'elle ne dépensait pas pour sa maison particulière plus de 500,000 fr. par an. Nous citerons encore à ce sujet le prince de Ligne qui dit positivement qu'*il n'y a jamais eu de femme de chambre*, *ni de maîtresse de roi*, *ou de ministre*, *qui n'ait eu plus de luxe*. Poursuivie par la haine des factieux, elle eut la douleur de voir s'accréditer la calomnie la plus atroce, et ne répondit toujours à l'ingratitude de ses sujets que par de nouvelles marques de sa bonté. La fatale affaire du collier, à laquelle elle était entièrement étrangère, acheva d'empoisonner tous les agrémens dont elle jouissait au sein de la première cour de l'Europe, et préluda pour elle à des malheurs bien plus grands encore. C'est à cette époque que ses peines intérieures blanchirent entièrement ses cheveux, quoiqu'elle ne fût âgée que de 34 ans. Elle se fit peindre alors, et donnant son portrait à son amie Mme de Lamballe, elle mit au bas ces mots de sa main : « Ses malheurs l'ont blan- » chie. » Marie-Antoinette cherchait dans l'accomplissement de ses devoirs maternels une consolation à tant de chagrins. Ce fut dans ce but qu'elle se voua tout entière à l'éducation de ses enfans. En 1778, après 8 ans d'une union stérile, elle donna le jour à une princesse qui fut

Marie-Thérèse, maintenant duchesse d'Angoulême; le 22 octobre 1781 elle mit au monde le Dauphin qui mourut en 1789; puis le 27 mars 1785, un second prince qui reçut le nom de duc de Normandie et fut le malheureux Louis XVII; enfin le 9 juillet 1786, une seconde fille qui mourut l'année suivante. La reine avait prévu depuis long-temps tous les maux que préparait à la France le désordre des finances, la faiblesse du souverain, l'esprit d'indépendance et d'irréligion qui se manifestait de toutes parts; aussi s'opposa-t-elle de tout son pouvoir à la convocation des états-généraux. Forcée de céder aux volontés du roi, elle s'abandonna tout entière à la destinée qui l'attendait, et commença à essayer son âme aux grandes douleurs. Elle parut dans la première séance des états, debout et vêtue avec une grande simplicité; sans cesse on l'entendit répéter alors : « Que » le roi soit tranquille et respecté, pour » moi je serai toujours heureuse de son » bonheur. » Les hommages publics qu'elle reçut cessèrent bientôt par l'intrigue de ses ennemis, qui lui firent entendre des menaces et des injures : elles blessèrent sa fierté sans intimider son courage. L'Europe entière retentit des outrages faits à la reine de France, et dès lors l'empereur et le roi de Naples lui offrirent dans leurs états un asile : elle le refusa, pour ne point séparer sa fortune de celle du roi, l'unique objet de ses sollicitudes. Peu de temps après eut lieu le départ du comte d'Artois, le prince de la cour de France qui lui avait témoigné le plus d'attachement, et l'avait aidée à supporter ses premiers malheurs. Livrée ainsi presque seule aux atroces calomnies de ses ennemis, elle dévorait au fond de son âme tous les maux qu'elle essuyait et ceux qu'elle présageait encore. Un repas donné à Versailles le 5 octobre 1789 aux officiers des troupes de ligne, par quelques militaires de la maison du roi restés fidèles, et où le roi et la reine s'étaient montrés, fut odieusement travesti à la tribune par Mirabeau, qui, après avoir demandé que la personne du roi *seule* fût déclarée inviolable, allait intenter un procès à la reine; sous prétexte que c'était elle qui avait fait donner ce repas, dans lequel, suivant quelques libellistes factieux, *on avait insulté, menacé l'assemblée nationale, et foulé aux pieds la cocarde tricolore*, que Louis XVI venait d'adopter. Les démagogues auxquels s'adressait l'orateur allèrent encore plus loin : dans les comités du Palais-Royal, il fut résolu qu'on envelopperait dans un même complot, et qu'on ferait égorger dans un même jour, le roi, la reine et leurs enfans. Le 5 octobre, une horde de brigands ramassés parmi tout ce que Paris renfermait de plus pervers et de plus corrompu, part pour Versailles, sous la conduite d'un huissier nommé Maillard. La Fayette se montre au milieu de cette troupe de furieux, est sommé de se mettre à leur tête, hésite, demande des ordres à la municipalité, et ce n'est que plusieurs heures après qu'il se met en marche avec huit mille hommes chargés de faire accepter la constitution au roi, et de le ramener à Paris. A peine arrivé, il s'empare des postes, signifie à Louis XVI les volontés des factieux, et se retire. Au milieu de la nuit, cette horde de cannibales assiége les portes du château, les brise, et parvient à s'introduire dans les appartemens, armée de poignards, et demandant à grands cris qu'on leur livrât la reine. Deux gardes du corps voulurent résister, et furent percés de coups. Les monstres arrivaient à l'appartement de Marie-Antoinette; mais, grâce à la résistance d'un troisième garde du corps, elle eut le temps de s'enfuir de son lit et de se retirer presque nue dans les appartemens du roi. Au même instant, arriva La Fayette, qui dissipa ces hordes féroces, mais qui ne craignit pas d'aller demander au roi ce que ces factieux réclamaient auparavant le fer à la main. Le monarque fut forcé de se rendre à Paris; la reine le suivit avec toute sa famille, et reçut pendant quelques jours aux Tuileries des marques du plus vif intérêt. Marie-Antoinette profita de cette occasion pour chercher à ramener les révolutionnaires, en faisant annoncer aux indigens la restitution de leurs effets engagés au Mont-

de-Piété. Le 22 octobre, elle envoya des secours à la veuve du boulanger François, qui venait d'être pendu par le peuple dans une émeute relative aux subsistances; et le 28 du même mois, elle et le roi consentirent à tenir sur les fonts de baptême l'enfant dont la veuve de cet infortuné boulanger était enceinte. Mais le souvenir de ses bienfaits était fugitif, ou plutôt ses actions les plus généreuses étaient livrées aux plus odieuses interprétations. Dans le courant de l'année 1790, elle se montra plusieurs fois au peuple, et visita les enfans trouvés et la manufacture des Gobelins. Le roi, dont le courage et la patience étaient lassés par les outrages impunis auxquels sa famille et lui-même étaient exposés sans cesse, et surtout par les violences récemment exercées contre lui pour l'empêcher de se rendre à Saint-Cloud, résolut de quitter Paris avec sa famille dans la nuit du 20 au 21 juin suivant. La reine l'accompagna. Lorsque le roi fut reconnu, elle insista un moment auprès de lui pour le déterminer à faire forcer le passage; mais sur l'observation de ce prince que toute résistance serait inutile et compromettrait les jours de sa famille, elle se résigna. Le spectacle de cette résignation fut grand et touchant sans doute; car on n'oubliera jamais que Barnave lui-même, envoyé à Varennes, comme commissaire de l'Assemblée constituante, avec Pétion et Latour-Maubourg, pour ramener la famille royale à Paris, ne s'exprimait plus, depuis cette époque, qu'avec enthousiasme sur le grand caractère de cette princesse, qu'il s'accusait d'avoir trop long-temps méconnue. « Pourquoi tous » les Français, lui dit-il, ne peuvent-ils » être témoins de votre loyale résigna» tion? — J'ai toujours été ce que vous » me voyez, lui dit cette princesse; les » circonstances seules ont changé. » Rentrée au château des Tuileries, la reine y fut séparée du roi jusqu'à ce qu'ils eussent tous deux donné les éclaircissemens qui leur furent demandés sur l'objet de leur voyage. Au mois de mai 1792, la reine fut de nouveau signalée dans les journaux, les écrits périodiques et les libelles incendiaires, comme dirigeant un prétendu comité autrichien, qui n'exista jamais que dans la tête des malveillans. Cette réunion, dont on effrayait avec tant de perfidie une multitude déjà remplie des plus folles terreurs, n'était autre que le cercle habituel de la reine, qu'on avait qualifié d'*autrichien*, parce que le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de la cour de Vienne, y venait avec assiduité. Tout le monde sait du reste que dans ces réunions la conversation générale n'avait jamais la politique pour objet. Jusque là, tout se passait en propos et en invectives de la part des révolutionnaires; mais arrivèrent les journées du 20 juin et du 10 août 1792. Dans la première, Marie-Antoinette, placée derrière la table du conseil, entre ses deux enfans, ne donna pas la plus légère marque de crainte; elle soutint pendant plus de quatre heures le spectacle hideux d'une populace sans frein, armée de mille instrumens de mort, brisant les portes, se répandant en menaces épouvantables. On se rappelle par quel beau dévouement la sœur de Louis XVI, Mme Elisabeth, se fit passer pour elle au moment où tant de dangers menaçaient ses jours. Le vendredi 10 août, les bataillons arrivés de Marseille cernèrent le château. On avait d'abord cherché à encourager les soldats de garde à le défendre; la reine voulait y périr, et fit tous ses efforts pour décider Louis XVI à combattre et à mourir les armes à la main; mais, entraînée par la retraite du monarque au sein de l'Assemblée, elle y conduisit ses enfans. Le trajet fut extrêmement périlleux. Le peuple, animé, l'accablait de toutes parts d'invectives les plus atroces et des menaces les plus effrayantes. Un instant il parut déterminé à lui fermer le passage et à la séparer de son époux; mais la fermeté du maire de Paris écarta la foule et retarda le crime. Renfermée avec sa famille dans la loge du journaliste, elle y entendit prononcer la déchéance du monarque et le décret de la Convention qui s'arrogeait le droit de le juger. Le lendemain, elle accompagna le roi au Temple, après avoir passé

une nuit affreuse dans une chambre des Feuillans, privée des choses les plus nécessaires. On ne permit à aucune des dames de sa suite de partager sa captivité. Mme de Lamballe, qui demandait cette faveur, fut jetée dans une autre prison. Séparée de cette chère et intéressante amie, Marie-Antoinette ne devait plus la revoir jusqu'au jour affreux où des cannibales, ivres de sang, lui présenteraient les lambeaux épars de son corps et sa tête ensanglantée. Dans sa prison, la famille royale fut livrée à Santerre et à la *Commune du* 10 *août*. Les nouveaux municipaux appartenaient à la dernière classe du peuple, et tous s'étaient fait remarquer comme les plus féroces jacobins de la capitale. Devenus les geôliers de leur roi, deux d'entre eux étaient chargés chaque jour de le garder à vue; se plaçant au milieu des royales victimes, ils observaient leurs mouvemens, interprétaient leurs gestes, leurs moindres paroles, les injuriaient et les menaçaient d'un prochain supplice. Lorsque la santé du fidèle Hue, qui seul avait pu obtenir de demeurer auprès de la reine, se fut altérée, les princesses furent obligées de se servir elles-mêmes. La fille des Césars se vit forcée de faire elle-même son lit et de balayer sa chambre; le reste de leur temps se passait à se rendre mutuellement les services les plus officieux. Ainsi la malheureuse famille pouvait au moins s'entr'aider dans ses peines; mais on ne lui laissa pas long-temps cette consolation : il fut décidé qu'on la séparerait. Les princesses, désolées, se jetèrent aux pieds des municipaux, pour obtenir la révocation de cette mesure atroce. « Ce » n'étaient plus des plaintes ni des larmes, » dit Cléry, c'étaient des cris de dou» leur. » Leurs prières furent si vives qu'elles touchèrent les geôliers. « Eh » bien! dit l'un d'eux, ils dîneront en» semble aujourd'hui. » Ce fut donc seulement aux heures de repas qu'il leur fut permis de se voir encore; ce bonheur leur fut bientôt refusé.... Quelques jours après, Louis XVI n'était plus! L'infâme Convention avait promis au roi martyr que la *nation française, toujours grande, toujours juste, s'occuperait du sort de sa famille;* elle s'en occupa, mais pour aggraver encore ses crimes. Le 13 août 1792, Chabot avait accusé la reine d'avoir cité les Suisses à tirer sur le peuple; le 15, l'Assemblée avait rendu un décret portant que la reine, le roi et sa famille, serviraient d'otages contre les ennemis du dedans et du dehors. Le 6 décembre, Bourbotte avait proposé à la Convention nationale de décréter la reine d'accusation; mais cette proposition n'avait pas eu de suite. Le 4 janvier 1793, les habitans de Mâcon avaient demandé à la Convention qu'elle fût mise en jugement; peu de jours après, la ville de Laval avait envoyé une nouvelle adresse dans le même sens. Les 27 mars et 10 avril suivans, Robespierre demanda son renvoi au tribunal révolutionnaire; mais la Convention, tout atroce qu'elle était, recula devant l'idée d'un nouveau régicide, si voisin du premier, et se contenta d'ajourner la demande de son chef. Le 11 juillet, le comité de salut public ordonna au maire de Paris de la séparer de son fils : une députation de municipaux vint pour mettre ce décret à exécution. Ce séjour de douleur n'avait peut-être pas encore offert de spectacle si déchirant. L'imagination et la sensibilité de Delille, lorsqu'il parle de ces scènes cruelles, n'a pu s'élever à toute l'horreur de la réalité. Dans une espèce de délire, la reine éloignait de toutes ses forces les municipaux du lit sur lequel reposait le Dauphin. « Donnez-moi la mort, s'écriait-elle, » plutôt que de me séparer de mon en» fant. » Cette scène déchirante dura plus d'une heure; enfin, vaincue par les injures et surtout par les menaces de ces bourreaux, qui lui annonçaient qu'ils allaient tuer son fils, s'il ne leur était livré, Marie-Antoinette leva les yeux au ciel, couvrit le Dauphin de ses larmes, et resta seule avec sa douleur. Les coups les plus cruels avaient été portés à cette infortunée princesse : elle n'avait plus rien à redouter de la haine de ses ennemis. Le 10 août, la Convention, à la suite d'un rapport de Barrère, et sur la proposition formelle de Billaud-Varennes,

décréta enfin sa tradition au tribunal révolutionnaire. Transférée, presque aussitôt, de la tour du Temple dans les prisons de la Conciergerie, elle fut renfermée dans une chambre obscure et malsaine, où son gardien, nommé Barrazin, qui faisait dans cette prison son ban de galérien, eut plus d'égards pour elle que n'en avait eu le geôlier du Temple. Enfin, le 3 octobre, Billaud-Varennes fit ordonner à la Convention de *s'occuper sans délai du procès de la veuve Capet*. Le 11, le comité de salut public envoya les pièces à l'accusateur public, en lui recommandant de *seconder son zèle*. Le lendemain, Marie-Antoinette fut interrogée secrètement dans une salle obscure, où plusieurs témoins l'entendirent, sans être aperçus. « C'est vous, dit le président Hermann, qui avez appris à Louis Capet l'art de la dissimulation avec laquelle il a trompé le peuple. — Oui, répondit la reine, le peuple a été trompé; mais ce n'est ni par mon mari, ni par moi. — Vous n'avez cessé, poursuit le président, de vouloir détruire la liberté. Vous vouliez remonter au trône sur les cadavres des patriotes. — Nous n'avons jamais désiré que le bonheur de la France. Nous n'avions pas besoin de remonter sur le trône, nous y étions. » Le 14 octobre, elle parut pour la première fois devant le tribunal révolutionnaire, présidé par Hermann. Parmi les jurés se trouvaient un perruquier, un peintre, un tailleur, un menuisier et un recors. Ses défenseurs furent Tronçon-du-Coudray et Chauveau-Lagarde, qui remplirent cette périlleuse fonction avec tout le courage et le dévouement que permettaient les circonstances, bien persuadés d'ailleurs que tous leurs efforts seraient inutiles. Le premier témoin qui déposa contre la reine fut Lecointre de Versailles; le quatrième qu'on appela fut l'infâme Hébert. Sa déposition fut un tissu de faits calomnieux, racontés avec une atroce perfidie, et de manière à justifier toutes les fables populaires qu'il avait si fortement contribué lui-même à répandre. La dernière et la plus affreuse de ces accusations, que notre plume se refuse à retracer telle qu'elle fut publiée à cette époque, imputait à la reine d'avoir elle-même perverti les mœurs de son jeune fils. La reine, interpellée sur toutes ces horreurs, fut révoltée; sa figure, pâle jusque là, se couvrit de rougeur, et, avec une expression qu'il est impossible de peindre, elle s'écria : « Si je n'ai pas répondu, c'est que la nature se refuse à répondre à une pareille inculpation faite à une mère. » Puis, se recueillant un moment, toujours plus animée, et se tournant vers le peuple, auquel elle adressa directement la parole, avec une émotion vraiment sublime, elle ajouta : « J'en appelle ici à toutes les mères qui m'entendent. » A ces mots, un tumulte confus se fit entendre, et des marques non équivoques d'indignation contre le jury, et d'intérêt pour l'infortunée, éclatèrent de toutes parts. Quelques instans de silence succédèrent à cette scène déchirante, dont tout l'opprobre retomba sur ceux qui l'avaient provoquée. En général, pendant le cours des débats, qui durèrent deux jours, et se prolongèrent pendant la nuit, Marie-Antoinette répondit avec une noblesse, une promptitude et une facilité qui étonnèrent les tyrans; elle parut au tribunal en habits de deuil. Ramenée sans cesse au souvenir de son époux, elle demeura sans altération, sans soupirs et sans larmes : des douleurs telles que les siennes ne pouvaient avoir d'expression. A la fin des débats, le président lui demanda s'il ne lui restait plus rien à dire pour sa défense; elle prit la parole, et dit : « Rien. Je ne connaissais pas les témoins; j'ignorais ce qu'ils allaient déposer contre moi; eh bien! personne n'a articulé contre moi un fait positif : je ferai observer que j'étais la femme de Louis XVI, et qu'il fallait que je me conformasse à ses volontés. » Condamnée à mort sur la déclaration du jury, portant : *qu'elle avait coopéré à des manœuvres contre-révolutionnaires, et entretenu des intelligences dont le but était de fournir aux ennemis de la France des secours en argent, de leur ouvrir l'entrée du territoire français, d'y faciliter*

les progrès de leurs armes, *et d'allumer la guerre civile dans l'intérieur de la république*. Marie-Antoinette entendit prononcer son jugement sans laisser paraître sur son front aucune marque d'altération. Le président ayant prononcé le jugement, et lui ayant demandé si elle avait des réclamations à faire sur l'application de la peine, elle secoua la tête en signe de négation, et sortit de la salle d'audience sans adresser la parole à personne. C'était le 16 octobre 1793; il était près de quatre heures et demie du matin. Ramenée à la Conciergerie, elle fut enfermée dans le cabinet des condamnés, où elle se fit apporter une robe de piqué blanc pour aller au supplice. Ses bourreaux, pour achever de l'insulter jusqu'à la fin, lui envoyèrent un prêtre assermenté : elle refusa de l'entendre et de lui parler ; mais celui-ci ayant osé lui dire « qu'elle devait offrir sa vie à Dieu en » expiation de ses crimes : — Dites de » mes fautes, » reprit vivement l'infortunée princesse, « mais de mes crimes, » jamais (1)! » Laissée seule jusqu'au moment de son martyre, transie de froid, elle s'enveloppa les pieds d'une couverture et s'endormit tranquillement. A cinq heures du matin, le rappel fut battu dans toutes les rues de Paris; à sept heures, toute la force armée était sur pied; des canons avaient été placés à l'extrémité des ponts, places et carrefours, depuis le Palais de Justice jusqu'à la place de la Révolution (place Louis XV). A onze heures du matin, elle monta sur la charrette qui la conduisit à l'échafaud. « Voici le moment de s'armer de » courage, lui dit-on alors. — De cou» rage! reprit-elle; il y a si long-temps » que j'en fais apprentissage, qu'il n'est » pas à craindre que j'en manque à ce » moment. » Pendant tout le temps du trajet, le peuple de Paris, dans une morne stupéfaction, garda un sombre et profond silence, malgré tout ce que l'on avait fait pour l'exciter à injurier sa souveraine. Arrivée au lieu du supplice, elle jeta un long regard sur les Tuileries, et monta sur l'échafaud d'un pas ferme. Ses dernières paroles furent des paroles de paix: « Seigneur, dit-elle, éclairez et tou» chez mes bourreaux. Adieu pour tou» jours, mes enfans; je vais rejoindre votre » père!.... » Quelques instans après elle n'était plus!.... Ainsi finit, le 16 octobre 1793, à l'âge de 38 ans moins quelques jours, la fille des Césars, la reine de France, et l'épouse de l'infortuné Louis XVI. Son corps, déposé au cimetière de la Madeleine, y fut consumé dans de la chaux vive. On a cependant retrouvé une partie de ses ossemens en 1815, et ils ont été transférés à Saint-Denys. L'année suivante une chapelle expiatoire a été érigée dans le cachot où Marie-Antoinette avait été enfermée à la Conciergerie. On peut consulter sur cette princesse sa *Vie* par Montjoie, ou l'*Histoire de la captivité de Louis XVI et de sa famille*; sa *Vie*, par Babié, Paris, 1802, 3 vol. in-12; les *Mémoires de J. Weber*, Londres, 1806, 3 vol. in-8, réimprimés dans la *Collection*, publiés chez les frères Baudoin; *ceux de Mme Campan*, insérés dans la même collection; l'*Histoire complète de la captivité de Louis XVI et de la famille royale*, Paris, 1817, in-8; enfin les *Mémoires secrets et universels des malheurs et de la mort de la reine de France*, par Lafont d'Aussonne, Paris, 1824, 2e édit. 1826 (avec un nouveau titre).

MARIE D'AUTRICHE, reine de Hongrie et de Bohême, fille de Philippe, archiduc d'Autriche et roi d'Espagne, et de Jeanne d'Aragon, et sœur des empereurs Charles V et Ferdinand Ier, née à Bruxelles le 13 septembre 1503, épousa en 1521 Louis roi de Hongrie, qui périt l'an 1529 à la bataille de Mohatz. Cette mort toucha sensiblement la reine, qui ne voulut jamais songer à de secondes noces, quoiqu'elle fût recherchée par plusieurs princes. Son frère, Charles V, lui donna le gouvernement des Pays-Bas, dont elle

(1) On assure qu'un ecclésiastique fidèle était parvenu jusque dans sa prison, et lui avait apporté les secours et les consolations de son ministère. Ce prêtre, que la voix publique désigne assez généralement, qui a reçu des marques de la reconnaissance de la famille royale depuis 1814, occupe, dans une des paroisses de Paris, un poste honorable et mérité à bien des titres. Au reste, il a tellement enveloppé son héroïque dévouement du voile de la modestie, qu'il nous a été impossible d'apprendre des détails à ce sujet.

se chargea en 1531. Elle fit la guerre au roi Henri II ; et dans le temps que l'empereur Charles V, son frère, assiégeait Metz, l'an 1552, elle fit une diversion en se jetant sur la Picardie. Sa prudence la rendit extrêmement chère aux peuples qu'elle gouverna pendant 24 ans : elle passa en Espagne en 1556, et y mourut en 1558, peu de jours après la mort de Charles V. Erasme lui dédia un livre intitulé, *Vidua christiana*, imprimé en 1529.

MARIE Ire, reine d'Angleterre, naquit le 11 février 1515, de Henri VIII et de Catherine d'Aragon. Edouard VI, en mourant, avait déclaré Jeanne sa cousine, héritière du trône, et en avait écarté Marie, à qui il appartenait de droit. (Le duc de Northumberland, beau-père de Jeanne, la proclama reine, leva une armée pour soutenir les prétendus droits de sa belle-fille. Marie eut bientôt un parti formidable et de nombreux soldats. Elisabeth, sa sœur, vint aussi la rejoindre avec mille chevaux.) Le rebelle fut arrêté, et Marie fit trancher la tête à sa rivale, au beau-père, au père et à l'époux de cette infortunée. La nouvelle reine était attachée à la religion catholique; pour la faire triompher, elle épousa en 1554 Philippe II, fils de Charles-Quint. Ces deux époux travaillèrent à ce grand ouvrage avec un zèle ardent, auquel ils crurent devoir joindre la sévérité. Le parlement entra dans leurs vues. Il avait poursuivi sous Henri VIII les protestans, dit Voltaire, il les encouragea sous Edouard VI, il les brûla sous Marie. « Huit cents personnes » furent, dit cet historien, livrées aux » flammes; » mais on sait que sa haine contre la religion catholique lui fait tout défigurer. Houced, auteur anglais, n'en compte que 277, et Rapin de Thoiras 284. Ces écrivains ne sont pas suspects, et on peut croire que ce nombre est encore exagéré. Le cardinal Polus, envoyé par le pape Jules III pour réunir l'Angleterre à l'Eglise romaine, désapprouva hautement ces exécutions. Ce prélat disait avec raison que le seul moyen d'éteindre l'hérésie était d'édifier les hérétiques, et non pas de les égorger. Mais Henri VIII et Edouard avaient aigri les catholiques en inondant l'Angleterre de leur sang; et cet exemple devint fatal aux partisans du schisme et de l'hérésie. Le caractère de Marie contrastait d'ailleurs avec les moyens violens, et on la vit plus d'une fois opposer une raison souple et douce à la morgue de ses plus fougueux ennemis. (*Voyez* Haviel.) Marie secourut Philippe son époux contre la France ; sa flotte décida la victoire de Gravelines, précédé de l'entière défaite des Français à Saint-Quentin ; mais Calais lui fut enlevé par le duc de Guise, et la flotte qu'elle envoya n'arriva que pour voir les étendards de la France arborés sur le port. Elle préparait une seconde flotte de 120 vaisseaux, lorsqu'elle mourut le 17 novembre 1558. Son zèle pour la religion n'était point assez éclairé ; mais elle avait d'excellentes qualités, des mœurs pures et des vertus solides : le luxe et le vice furent bannis de sa cour. M. Linguet, dans une très mauvaise continuation de l'*Histoire universelle* de Ardion, peint Marie avec des couleurs affreuses, tandis qu'il prodigue les éloges à Elisabeth, qui inonda l'Angleterre du sang des catholiques. Telle est la justice de la balance philosophique. Les rigueurs exercées contre les sectaires sont des crimes abominables ; mais le massacre des catholiques fait les héros. (*Voyez* FERDINAND II, JACQUES II, PHILIPPE II.) Cette reine d'Angleterre a laissé des lettres : les unes, en latin, ont mérité le éloges d'Erasme ; les autres, en français, ne sont pas dignes d'attention. (Horace Walpole a placé cette reine dans ses *Royal autors*.)

MARIE II, reine d'Angleterre, fille aînée de Jacques II, roi d'Angleterre, naquit au palais de Saint-James en 1662, épousa, en 1677, Guillaume-Henri de Nassau, prince d'Orange, et passa en Hollande avec son époux, où elle demeura jusqu'en 1689. Elle aida ce prince à détrôner Jacques II, repassa en Angleterre, y fut proclamée reine conjointement avec son époux, et ne rougit pas d'occuper du vivant de son père le trône qui lui appartenait. Elle mourut de la petite vérole dans le palais de Kinsington, en 1695, à 33 ans.

MARIE DE GONZAGUE. *Voyez* GONZAGUE.

* MARIE-CLOTILDE-ADÉLAIDE-XAVIÈRE de France, reine de Sardaigne, née à Versailles, le 23 septembre 1759, eut pour père le vertueux Dauphin, fils de Louis XV, et pour mère Marie-Joséphine de Saxe; elle était par conséquent la sœur de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X. Placée entre les mains d'une sage institutrice, la comtesse de Marsan, et trouvant au sein de sa famille les modèles de la vertu la plus pure, la jeune princesse parut dans un âge très tendre un modèle de sagesse et de piété. Après la mort de ses augustes parens et de son aïeul Louis XV, prémunie contre la séduction du monde et effrayée de ses dangers, elle voulut imiter l'héroïque sacrifice de sa tante, Mme Louise de France, religieuse carmélite à Saint-Denys. Mais Dieu voulait donner au monde le modèle d'une piété courageuse et sublime; il la retint sur un plus vaste théâtre, et par obéissance elle céda au vœu de son auguste frère Louis XVI, qui l'unit à Charles-Emmanuel, prince héréditaire de Piémont, le 27 août 1775. Elle se mit aussitôt en route pour Turin, et son auguste époux vint au devant d'elle avec la cour jusqu'au pont de Beauvoisin. Modeste, timide, ne tirant aucune vanité de ses grâces naturelles, elle craignait que son embonpoint ne déplût au prince, auquel elle dit d'une voix à demi-tremblante... « Vous me trouvez bien grasse? » — Je vous trouve adorable! » lui répondit-il. Cette crainte de Marie-Clotilde venait d'une aventure qui, quoique peu importante par elle-même, servit à rehausser la bonté de cette princesse. Un Suisse de la garde de Louis XVI l'ayant un jour désignée par le nom de *gros matame*, le sobriquet lui en demeura; loin d'en paraître offensée, la princesse en riait elle-même, et il n'en arriva rien de fâcheux au Suisse. Marie-Clotilde eut encore à souffrir un semblable désagrément à son entrée à Turin; elle entendait le petit peuple crier...... *com'è grossa!* La princesse parut affligée de cet accueil de la part d'un peuple qui allait devenir le sien. Sa belle-mère, pour la consoler, lui dit: « O ma fille, ce n'est rien que cela; » quand je fis mon entrée ici j'entendis » bien crier: *O com'è brutta! O' com'è » brutta!* » (Qu'elle est laide! Qu'elle est laide!) Cependant la nouvelle épouse reçut à la cour de Victor-Amédée l'accueil le plus flatteur; son mariage fut célébré avec la plus grande pompe, et, quoique les plaisirs l'environnassent, elle les fuyait tous. Au milieu des fêtes les plus brillantes, elle se fit remarquer par la modestie et la décence de ses vêtemens, par son aimable affabilité et son respect pour le roi et la reine de Sardaigne. Attentive à obliger son époux et à lui plaire, elle gagna son cœur tout entier, et sut constamment allier ce qu'elle devait à son Dieu avec les devoirs d'épouse, de fille et de princesse. Sa vigilance sur sa maison ne se démentit jamais; une rare prudence, une discrétion parfaite dirigeaient chacun de ses pas, et prêtaient à sa piété un nouveau lustre. Son zèle pour la religion lui fit saisir avec empressement toutes les occasions de lui être utile par son pouvoir et ses biens, et surtout par ses exemples. Le chrétien fervent trouvait en elle un modèle et un sujet d'encouragement, le malheureux un appui, le pauvre une mère tendre, tous les genres de bonnes œuvres une protectrice, son époux, sa famille et sa maison un ange de paix et d'aménité. Uniquement livrée aux œuvres de piété et de charité, elle forma plusieurs associations de dames, consacrées au soulagement des indigens et des malades. Il n'aurait rien manqué au bonheur de Marie-Clotilde, si elle eût pu devenir mère et accomplir ainsi les vœux de toute la cour. Pour cet effet, et par ordre des médecins, elle se soumit, avec une douce résignation, à tous les remèdes, et au régime qu'on lui prescrivit. Son embonpoint disparut; mais il fut remplacé par une maigreur extrême qui altéra visiblement sa santé. La révolution française vint la blesser dans ses affections les plus chères: à tout instant elle avait à trembler pour la sûreté et les jours de chacun des membres de sa famille. Elle avait aussi à souf-

frir des malheurs de sa nouvelle famille, causés tantôt par l'invasion des Français (*voyez* Charles-Emmanuel), tantôt par une paix onéreuse, et tantôt par les troubles politiques que la France excitait dans le Piémont. Son époux parvint au trône, le 16 octobre 1796, et prit le nom de Charles-Emmanuel IV. Marie-Clotilde ne se servit de sa qualité de reine que pour accorder plus de protection aux lettres, aux arts, surtout à la religion, et ce furent les malheureux principalement qui jouirent des bienfaits que le haut rang de la princesse la mettait à même de leur prodiguer. Des sacrifices de toute espèce exigés par la France, des vexations de tout genre exercées par elle, avaient déjà considérablement affaibli le Piémont, lorsque le Directoire déclara la guerre à Charles-Emmanuel, le 6 décembre 1798. A cette calamité se joignit encore celle des discordes intestines excitées par des émissaires français, et par des esprits turbulens, amis des innovateurs révolutionnaires. Après la perte de la bataille de Novi, Charles-Emmanuel fut contraint de quitter sa capitale et ses états. Il se réfugia en Toscane avec la reine, s'embarqua à Livourne le 24 février 1799, et se rendit en Sardaigne, que l'approche des Français lui fit bientôt abandonner. Il alla à Florence, puis à Rome, et enfin à Naples, où régnait encore le roi Ferdinand IV. (*Voyez* ce nom.) Tant de chagrins différens ayant causé au roi une maladie nerveuse, sa vertueuse épouse lui prodigua les soins les plus tendres. Toujours fidèle à ses principes religieux, dans sa prospérité comme dans le malheur, Marie-Clotilde passait le reste de sa vie dans les églises, auprès des malades, soulageant les pauvres, et offrant partout l'exemple de la patience, de l'humilité et de la douceur. Au moment même où elle donnait ses soins au roi, une maladie douloureuse conduisait lentement au tombeau cette aimable princesse. Elle succomba enfin, à Naples, le 2 mars 1802, âgée de 43 ans. Petite-fille de roi, sœur de roi, et épouse de roi, elle eut l'humilité la plus simple, et ne se rappelait le rang élevé où l'avait placée la Providence, que pour secourir les infortunés. Ses vertus étaient connues depuis long-temps en Italie, en France, dans toute l'Europe; et, durant le séjour de cette princesse à Rome, Pie VII en avait été témoin lui-même; aussi, par une bulle du 10 avril 1808, ce pontife la déclara *vénérable*, et le roi son époux eut la consolation d'assister à l'auguste et sainte cérémonie à laquelle cette bulle donna lieu après la mort de son épouse. Il avait abdiqué sa couronne (en juin 1802) en faveur de son frère, Victor-Emmanuel (*voyez* ce nom), qui la céda à son autre frère en août 1822. Il a été publié à Rome un *Examen* des informations faites dans le procès pour la béatification de Marie-Clotilde; ce même examen, dont fut chargé M. l'abbé Bottiglia, référendaire pontifical, a servi de base pour l'*Eloge historique de la servante de Dieu*, *Marie-Clotilde*, *reine de Sardaigne*, *traduit des mémoires italiens publiés à Turin en* 1804, Paris, 1806, in-12, avec le portrait de la reine. Il y a encore un autre ouvrage sur le même sujet, intitulé *Eloge historique de Marie-Clotilde-Adélaïde-Xavière de France*, *avec des notes et pièces inédites*, par M. Paroletti, Paris, Pillet, 1814, in-8. C'est l'ouvrage le plus complet sur cette matière; et il est écrit d'un stile simple, correct, et plein d'onction.

*MARIE-CAROLINE, reine de Naples et de Sicile, archiduchesse d'Autriche, et dernière fille de François Ier, et de l'impératrice Marie-Thérèse, naquit à Vienne le 13 août 1752, et fut mariée, dès l'âge de 15 ans, à Ferdinand IV, roi de Naples, sur lequel elle prit bientôt un entier ascendant. L'invasion des troupes françaises, en 1798, l'obligea de se retirer en Sicile; mais les succès du cardinal Ruffo lui rouvrirent les portes de sa capitale en 1800, et elle y resta jusqu'en 1806, où Ferdinand fut obligé de retourner en Sicile par suite d'une nouvelle invasion des troupes françaises. La mésintelligence s'étant mise entre Marie-Caroline et les Anglais qui lui disputaient le souverain pouvoir, ceux-ci obligèrent Ferdinand de la renvoyer en Autriche en 1811, et elle y mourut d'une attaque d'apoplexie

au château-d'Hizendorf en 1814. *Voyez*. Ferdinand IV, roi de Naples.

*MARIE-LOUISE-THÉRÈSE, reine d'Espagne, mère de Ferdinand VII, et fille de l'infant don Philippe, duc de Parme, naquit dans cette ville le 9 décembre 1754, et fut mariée, le 4 septembre 1765, à Charles, prince des Asturies, depuis Charles IV. Elle eut d'abord beaucoup de peine à gagner le cœur de son époux; mais elle prit ensuite sur lui une telle influence, que c'était elle qui dirigeait les affaires, et disposait des places et des revenus de l'état avec le trop fameux Godoy, connu sous le nom de *prince de la Paix*, dont elle causa l'élévation en le présentant à Charles IV, dont il devint le favori. Ce prince ayant été dépouillé de ses états, en 1808, par Buonaparte, se retira à Marseille et ensuite à Rome avec la reine. Celle-ci, revenue de ses erreurs et peut-être ramenée par l'infortune, chercha et trouva dans la religion les consolations les plus solides et les seules véritables. Elle passa le reste de sa vie dans des exercices de piété, et mourut au mois de décembre 1818.

*MARIE-LOUISE, infante d'Espagne et reine d'Etrurie, fille de Charles IV et de Marie-Louise citée ci-dessus, naquit à Madrid le 6 juillet 1782, et épousa l'infant don Louis de Bourbon, fils aîné du duc de Parme, qui prit sous Buonaparte le titre de roi d'Etrurie, et mourut en 1803. Marie-Louise, qui avait un fils, fut nommée régente du royaume et pleura sincèrement son époux; mais elle s'abandonna ensuite à son goût pour le faste, et sa cour devint une des plus brillantes de l'Europe. Les revenus de son petit royaume ne pouvaient suffire; mais on dit que la reine d'Espagne y suppléait. Privée de ses états par Buonaparte, ainsi que son père, elle se retira auprès de lui à Fontainebleau où il se trouvait alors, puis à Compiègne; enfin, Buonaparte lui ordonna de se rendre à Parme, où il lui avait assigné, disait-il, le palais de Colorno; mais elle apprit en route qu'on la conduisait à Nice et non à Parme. Assujettie dans cette ville à la surveillance la plus rigoureuse, elle envoya successivement deux de ses gentilshommes en Hollande pour négocier avec l'Angleterre sa délivrance; mais ce projet ayant été découvert au moment où il allait être exécuté, les deux gentilshommes furent arrêtés et condamnés à mort; elle fut elle-même mise en jugement et condamnée par une commission militaire à être enfermée à Rome dans un monastère avec sa fille. Son fils fut renvoyé à Marseille auprès de ses parens. Cette malheureuse princesse a écrit elle-même les détails de tout ce qu'elle a eu à souffrir à cette époque. Lemière-d'Argy les a traduits en français sous le titre de *Mémoires de la reine d'Etrurie*, Paris, 1814. La chute de Buonaparte ayant rendu la paix à l'Europe, Marie-Louise fit valoir, au congrès de Vienne, ses droits sur les états de Parme, Plaisance et Guastalla; mais sa demande fut écartée par les intrigues de l'Autriche. Elle la renouvela en 1815, et le congrès lui accorda, pour elle et pour ses enfans, la principauté de Lucques; cependant elle n'en prit possession qu'en 1817, sous le titre de duchesse de Lucques. Instruite par l'expérience, elle se fit aimer de ses nouveaux sujets par des dispositions sages et bienveillantes, et elle mourut en mai 1825. Son fils lui a succédé et a pris le titre de duc.

MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIÈRE, fille de Ferdinand de Bavière, naquit à Munich en 1660 et épousa en 1680 à Châlons en Champagne, Louis, Dauphin, fils de Louis XIV. Elle mourut en 1690, des suites de ses couches à la naissance du duc de Berri. Près d'expirer, elle embrassa son fils en lui disant: « C'est de bon cœur, quoique tu me coûtes bien cher. » Elle dit au duc de Bourgogne: « N'oubliez jamais, mon fils, l'état où vous me voyez; que cela vous excite à la crainte de Dieu, à qui je vais rendre compte de mes actions. Aimez et respectez toujours le roi et le Dauphin votre père; chérissez vos frères, et conservez de la tendresse pour ma mémoire. » C'est alors que Louis XIV dit au Dauphin, en le tirant du chevet du lit de son épouse mourante: *Voilà ce que deviennent les grandeurs!* Elle eut d'a-

bord cette envie de plaire, qui dans une particulière paraît coquetterie, et qui dans une princesse supplée aux agrémens de la figure. Cette envie se dissipa bientôt. La Dauphine n'aima que la retraite, et, après les premières fêtes, sa maison eut plutôt l'air d'un monastère que d'une cour; aussi elle ne fut pas autant regrettée qu'elle le méritait : dans un pays de dissipation et de frivolité tel que la cour, la sagesse et la vertu sont très peu de chose. Son *oraison funèbre*, par Fléchier, est un des meilleurs ouvrages de cet orateur.

MARIE-ADÉLAIDE DE SAVOIE, fille aînée de Victor-Amédée II, naquit à Turin en 1685. Par le traité de paix conclu dans cette ville en 1696, elle fut promise au duc de Bourgogne, père de Louis XV, depuis Dauphin, après la mort de son père, le vieux Dauphin. Ce mariage se célébra l'année d'après. La princesse était propre à faire le bonheur de son époux par son caractère, son esprit et sa beauté. La France la perdit en 1712, dans la 26e année de son âge, tandis qu'elle lui annonçait les plus beaux jours : *Je sens*, disait-elle quelque temps avant sa mort, *que mon cœur grandit à mesure que ma fortune m'élève*. Une maladie aiguë, attribuée au poison, l'emporta en peu de jours. « Le rapport de l'ouverture du » corps, dit le duc de Saint-Simon, n'eut » rien de consolant; nulle cause natu- » relle de mort, mais d'autres, vers les » parties intérieures de la tête, voisines » de cet endroit fatal où elle avait tant » souffert. Fagon et Boudin ne doutèrent » pas du poison, et le dirent nettement » au roi, en présence de madame de » Maintenon seule. Boulduc et le peu des » autres à qui le roi voulut parler, et qui » avaient assisté à l'ouverture, le confir- » mèrent par leur morne silence. » Le Dauphin son époux et le duc de Bretagne son fils ne tardèrent pas à la suivre. Le jour même que la Dauphine mourut, le Dauphin tomba malade; et comme on s'entretenait auprès de son lit de la manière dont la princesse avait été traitée : « Soit » que les médecins l'aient tuée, dit le re- » ligieux prince, soit que Dieu l'ait ap- » pelée, il nous faut également adorer ce » qu'il permet et ce qu'il ordonne. » (La jeune Dauphine avait une conversation très spirituelle, qui égayait souvent Louis XIV, alors très difficile à distraire. Elle était admise aux secrets de la politique; mais d'après plusieurs papiers, trouvés chez elle après sa mort (qui précéda de six jours celle de son époux), elle se servait de ces secrets pour informer son père de toutes les décisions qui intéressaient sa politique... « La petite coquine » nous trompait... » dit à cette occasion le roi à madame de Maintenon.) *Voyez* sa *Vie* à la suite de celle du Dauphin père de Louis XVI, par l'abbé Proyart.)

MARIE-JOSÈPHE DE SAXE, naquit à Dresde le 4 novembre 1731 de Frédéric-Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe. Elle fut mariée en 1747 à Louis, Dauphin de France, mort à Fontainebleau en 1765. La tendresse qui unissait ces deux époux était d'autant plus forte, que la vertu la plus pure en resserrait les liens. Les soins pénibles et assidus qu'elle donna au dauphin pendant sa dernière maladie, et les larmes qu'elle ne cessa de répandre depuis la mort de ce prince, peut-être d'autres causes qui ne sont pas bien connues (*voyez* la fin de l'article Louis, Dauphin), hâtèrent la sienne. Une maladie de langueur, qui la consumait depuis plus d'un an, l'emporta le 13 mars 1767. Elle mourut avec la résignation qu'inspirent la religion et la vertu. (*Voyez* sa *Vie* à la suite de celle du Dauphin père de Louis XVI, par l'abbé Proyart.)

MARIE DE BOURGOGNE, fille de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, née à Bruxelles en 1457, hérita dès l'âge de 20 ans de tous les états de son père, tué au siége de Nancy en 1477. Louis XI, à qui les ambassadeurs de Bourgogne la proposèrent pour son fils, la refusa par une mauvaise politique. Marie épousa Maximilien, fils de l'empereur Frédéric, et porta les Pays-Bas à la maison d'Autriche. On dit que ce prince était si pauvre, qu'il fallut que sa femme fît la dépense des noces, de son équipage et de ses gens. Cette princesse mourut à Bruges en 1482, d'une chute de cheval; elle fut fort regrettée

des Flamands, qui cependant lui avaient donné de grands désagrémens, jusqu'à faire le procès à ses ministres, qui avaient violé les lois et les priviléges du pays, et jusqu'à les décapiter en sa présence. On voit à Bruges, dans l'église de Notre-Dame, son mausolée et celui du duc son père en bronze doré; c'est un des plus beaux ouvrages de ce genre.

MARIE, fille d'Albert V, duc de Bavière, épousa Charles d'Autriche, fils de l'empereur Ferdinand, auquel son père avait abandonné le gouvernement de la Stirie, de la Carinthie et de la Carniole. Ayant appris que son mari, pressé par quelques gentilshommes luthériens, allait accorder à ces sectaires une existence légale dans ses états, elle se disposa à retourner en Bavière et à y porter ses enfans dans une corbeille, allant à pied et mendiant son pain. L'archiduc, informé des préparatifs de ce voyage secret, en ayant demandé les raisons, fut si frappé de la réponse de sa femme qu'il aimait tendrement, qu'il ne fut plus question de ce projet. Marie mourut à Gratz en 1608, dans le couvent de Sainte-Claire qu'elle avait fondé. Ferdinand II, son fils, fut héritier de sa piété et de ses vertus.

* MARIE (Joseph-François), docteur de Sorbonne, et mathématicien, naquit à Rhodez, le 25 novembre 1738. Étant venu à Paris, il embrassa l'état ecclésiastique, prit sa licence en Sorbonne, et fut nommé professeur de philosophie au collége du Plessis. En 1762, il succéda à l'abbé La Caille, dans la place de censeur royal, et dans la chaire de mathématiques au collége Mazarin. Nommé, en 1782, conjointement avec l'abbé Guénée, son ami, sous-précepteur des princes fils de M. le comte d'Artois (depuis Charles X), il obtint, un an après, l'abbaye de Saint-Amand, en Bosse, au diocèse d'Angoulême. Il eut la principale part à l'éducation des princes, et, lors de la révolution, il sortit de France avec eux. Louis XVIII sut apprécier les talens et les agrémens de la conversation de l'abbé Marie, qui suivit ce monarque dans tous ses voyages. Il s'était concilié la bienveillance de la famille royale, et demeurait avec elle à Mittaw, quand le roi fut obligé de quitter cette ville, en 1801, pour se rendre à Varsovie. Arrivé à Mémel, l'abbé Marie devait se remettre en route le 25 février; mais à trois heures du matin et au moment de monter en voiture, on le trouva dans son lit, ayant un couteau enfoncé dans le côté; il avait les mains jointes, et était près de rendre le dernier soupir. Ne sachant à quoi attribuer cet événement tragique, on se rappela que l'abbé Marie avait un frère dont le cerveau était aliéné, et l'on crut, qu'atteint subitement d'un accès de démence, il s'était détruit lui-même. M. Hue et le consul de Danemark obtinrent qu'on l'enterrât dans le cimetière. L'abbé Marie avait 63 ans; sa perte et le genre de sa mort affligèrent sensiblement la famille royale. On cite de lui une *Vie des Pères, des Martyrs, et des autres principaux Saints*, traduite de Butler, et conjointement avec l'abbé Fossard, 1764 et années suivantes, 12 vol. in-8. L'abbé Marie eut la plus grande part aux notes. Il a donné aussi de nouvelles éditions des ouvrages suivans de La Caille : 1° des *Tableaux de logarithmes*; 2° des *Leçons de mathématiques*. Il travaillait à la traduction des *Lettres d'Euler* à une princesse d'Allemagne; mais Condorcet en ayant publié une édition, l'abbé Marie ne voulut plus faire imprimer la sienne, et nous croyons qu'il eut tort; car il aurait publié ces lettres sans les nombreux retranchemens que s'était permis Condorcet. Il existe aussi plusieurs *lettres* de l'abbé Marie au duc de Berri; elles se trouvent dans les *Mémoires* sur la vie de ce prince, par M. de Châteaubriand (Paris, Lenormant, 1820, in-8).

MARIETTE (Pierre-Jean), fils de Jean Mariette, libraire et graveur de Paris, mort en 1742, et libraire lui-même, naquit en 1694. Il avait reçu de son père le goût de la gravure, et l'avait fortifié dans ses voyages en Allemagne et en Italie. Il vendit son fonds de librairie en 1750, et acheta une charge de secrétaire du roi, et contrôleur de la chancellerie. Alors uniquement occupé du *recueil* de ses estampes, qu'il augmentait et perfection-

nait sans cesse, il jouissait dans sa vie retirée des plaisirs de l'esprit. Une maladie longue et douloureuse termina ses jours le 10 septembre 1774. On a de lui : *Traité des pierres gravées*, Paris, 1750, 2 vol. in-fol; 2° *Lettres à M. de Caylus;* 3° *Lettres sur la fontaine de la rue de Grenelle;* 4° les *Descriptions* qui se trouvent dans le recueil des planches gravées d'après les tableaux de M. Crozat, 1729, 2 vol. in-fol. Le *catalogue* de ses estampes a été dressé par M. Basan, et parut en 1775, in-8. C'est un des plus complets en ce genre.

MARIGNAN (Jean-Jacques MEDICHINO, marquis de), célèbre capitaine du 16e siècle, naquit en 1497 à Milan, de Bernardin de Medichino, amodiateur des fermes ducales. Ayant donné dans sa jeunesse diverses preuves de valeur, il s'acquit la protection de Jérôme Morone, chancelier et principal ministre de Sforce, duc de Milan. Ce prince voulant se défaire d'Hector Visconti, seigneur milanais, Medichino fut choisi par le conseil de Morone, avec un autre officier, pour l'assassiner. Mais le meurtre ne fut pas plus tôt exécuté, que le duc résolut d'en sacrifier les instrumens, dans la crainte de passer pour l'auteur d'un si lâche assassinat. Le compagnon de Medichino fut le premier immolé; et la mort de l'un fut un avis pressant pour l'autre de mettre sa vie en sûreté. Il entra, en 1528, au service de l'empereur, auquel il livra le château de Musso, dont il avait eu le gouvernement on ne sait comment (car les historiens ne sont pas d'accord sur ce point), et reçut en échange la ville de Marignan, d'où il prit le nom de *marquis de Marignan*. Dès lors, chargé des emplois militaires les plus considérables, il acquit la réputation d'un grand capitaine. (Medichino soumit la ville de Gand révoltée, y fit bâtir une citadelle : il se distingua dans les guerres de l'Allemagne, contribua en 1542 à repousser les Turcs du Danube, et se trouva au siége de Metz. L'empereur le mit à la tête des armées, qu'il tint à la disposition de Côme Ier de Médicis.) Il défit en 1554, à la bataille de Marciano en Toscane, l'armée française, commandée par le maréchal Strozzi, et s'empara l'année suivante, après un siége de huit mois, de la ville de Sienne, qui s'était révoltée contre l'empereur Charles-Quint. Le marquis de Marignan avait autant d'esprit que de talens pour la guerre; mais sa fourberie, son avarice, et surtout sa cruauté, ternirent la gloire de ses exploits militaires. Irrité de la longue résistance des Siennois, il tourna sa rage contre les malheureux habitans de la campagne, et en fit pendre aux arbres (disent les historiens du temps) plus de 5,000 de tout sexe et de tout âge. Il mourut à Milan le 8 novembre 1555, à l'âge d'environ 59 ans. Jean Ange de Médicis, qui fut pape sous le nom de *Pie IV*, était son frère. La plupart des écrivains qui ont parlé du marquis de Marignan disent qu'il n'était point de la maison des Médicis de Florence, dont il n'avait pris le nom que par vanité, à la faveur de sa ressemblance avec le sien. Marc-Ant. Misaglia, auteur de sa *Vie*, assure le contraire, et prouve assez bien qu'il était issu d'une branche de Médicis établie à Milan.

MARIGNY (Enguerrand de), comte de Longueville, d'une famille noble de Normandie, dont le nom était *Le Portier*, fut grand chambellan, principal ministre et coadjuteur du royaume de France sous Philippe le Bel : il s'avança à la cour par son esprit et par son mérite. Devenu capitaine du Louvre, intendant des finances et bâtimens, il usa, dit-on, mal de sa grandeur. Le comte de Valois, à qui il avait donné un démenti en plein conseil, réussit à le faire condamner au dernier supplice, après la mort de Philippe le Bel, en 1315. (Le comte Charles de Valois l'avait accusé de concussion; mais l'argent qui manquait au trésor royal avait été dépensé pour entretenir le luxe exorbitant de Philippe le Bel.) Le confesseur du comte de Valois lui inspira des remords sur la condamnation de ce ministre, dont le procès n'avait pas été instruit selon les formalités requises. Sa mémoire fut réhabilitée, si on en croit M. de B.., *OEuvres diverses*, Lausane, 1770, 2 vol. in-8. Ce ministre fut un

grand homme d'état, injustement maltraité par Mézerai, et par les autres historiens qui l'ont suivi sans examen. Les malheureux ont souvent tort, au tribunal de l'histoire comme aux autres.

MARIGNY (Jacques CARPENTIER de), fils du seigneur du village de ce nom, près de Nevers, se fit ecclésiastique et vécut en épicurien. De retour d'un voyage en Suède, il s'attacha au cardinal de Retz, et entra dans toutes les intrigues de la fronde. Il fut un des principaux auteurs des plaisanteries qu'on publia contre Mazarin dans le tumulte de ces troubles. Le parlement mit sa tête à prix. Après la détention du cardinal de Retz, Marigny suivit le prince de Condé en Flandre. C'était un de ces hommes libertins qui sacrifient tout à la saillie et au plaisir, et qui meurent dans la crapule, après avoir vécu dans la débauche. Une apoplexie l'emporta en 1670. On a de lui : 1° un *Recueil de Lettres* en prose et en vers, imprimées à La Haye en 1673, in-12. On y trouve quelques bonnes plaisanteries et quelques traits d'esprit. 2° Un *Poème sur le Pain bénit*, 1673, in-12, dans lequel il y a plus de sales équivoques que de véritables saillies. Son humeur satirique lui attira des éloges et des coups de canne. Gui-Patin lui attribue un libelle devenu rare. Il est intitulé : *Traité politique composé par Williams Alleyn, où il est prouvé, par l'exemple de Moïse, que tuer un tyran n'est pas un meurtre*, Lyon, 1658, in-16. (*Voyez* ALLEYN Guillaume.) On prétend que l'auteur de cette production en voulait à Cromwel, lorsqu'il la mit au jour. Dans une maladie que Marigny eut en Allemagne, et dont il pensa mourir, l'évêque luthérien d'Osnabruck lui ayant demandé si la crainte d'être enterré avec des luthériens n'ajoutait pas à l'inquiétude que lui donnait son état! *Monseigneur*, lui répondit Marigny mourant, *il suffira de creuser deux ou trois pieds plus bas, et je serai avec des catholiques*. Réponse pleine de sens, et qui faisait toucher au doigt à ce *Monseigneur* la nouveauté de sa religion.

MARIGNY (l'abbé AUGIER de), mort à Paris en octobre 1762, dans un âge fort avancé, était un écrivain du troisième ordre. Nous avons de lui : 1° *Histoire du 12e siècle*, en 5 vol. in-12, 1750; 2° une *Histoire des Arabes sous le gouvernement des califes*, 1750, 4 vol. in-12; 3° *Révolutions de l'empire des Arabes*, 4 vol. in-12. Ces deux derniers ouvrages sont farcis de contes, de fables, de visions, de conversations ridicules, d'anecdotes puériles, et enfin de toutes les rêveries des peuples orientaux. Le stile est presque toujours conforme à la bizarrerie des faits.

* MARIGNY (Auguste-Etienne-Gaspard de BERNARD de), chef vendéen, né à Luçon, en 1754, servait dans la marine royale et commandait le parc d'artillerie de Rochefort, quand la révolution éclata. La révolte presque générale des troupes de toutes armes lui fit prendre le parti d'émigrer. Cependant il vint à Paris, et s'y trouva, avec son parent le marquis de Lescure, à la fatale journée du 10 août 1792. Ce fut avec le même seigneur qu'il retourna dans le Poitou, après avoir vu tomber Louis XVI au pouvoir des factieux. Bientôt éclata à Saint-Florent, le 5 mars 1793, l'insurrection vendéenne, à laquelle il prit une part très active. Arrêté peu de temps après avec Lescure et sa famille, on le conduisit à Bessières; mais il fut délivré par La Rochejacquelein, dont il était aussi parent. Nommé l'un des chefs des armées royales, il reçut, dans le premier conseil de guerre, le commandement du parc d'artillerie, dont la plus grande partie avait été prise aux ennemis par les Vendéens. Marigny fit, le 5 mars, le siége de Thouars; et s'étant emparé de Saumur, il parvint à faire accepter une capitulation aux républicains, qui, enfermés dans le château de cette ville, semblaient vouloir s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. A l'affaire de Luçon, le 13 août, Marigny avait sous ses ordres une partie de l'aile droite, où se trouvait l'artillerie. S'étant égaré, il n'arriva que lorsque Charette, battu par les républicains, faisait sa retraite. On ne saurait expliquer le motif qui l'empêcha de voler au secours de l'avant-garde,

si ce n'est peut-être que, regardant toute résistance comme impossible, il voulût épargner une plus grande effusion de sang. Quoi qu'il en soit, dès lors Charette devint l'ennemi juré de Marigny. Comme sa bravoure et sa capacité n'étaient pas douteuses, ses chefs lui demandèrent compte d'une aussi étrange conduite, et il l'attribua aux fausses manœuvres de la bataille de Luçon, qu'il n'avait pas été en son pouvoir de réparer. Il se trouva de nouveau compromis après la défaite de Mortagne, parce qu'il avait dirigé son artillerie vers Beaupréau et Saint-Laurent, au lieu de la faire marcher sur Chollet. Marigny donna pour excuse que plusieurs généraux ayant opiné de faire passer la Loire à l'armée, il avait partagé leur avis et avait agi en conséquence. Il se concilia l'estime de l'armée par son intrépidité à la bataille de Laval, et après la défaite de Dol, lorsqu'il arrêta sur la route d'Autrani les troupes qui fuyaient. Il fut surpris au Mans, peu de temps après, et eut à peine le temps de se sauver avec ces mêmes troupes, dont il rassembla les débris, et qu'il conduisit à Savenai. Cependant, malgré sa valeur et celle des autres chefs, l'armée royale fut dissipée et détruite, et Marigny, errant sur la rive droite de la Loire, cherchait à soulever les Bretons; mais il ne put y réussir, tant était grande la terreur qu'y avaient répandue les soldats républicains. Après avoir repassé la Loire, en mai 1794, Marigny rentra dans la Vendée, où il organisa de nouveaux corps auxquels on donna le nom d'armée du centre ou du Poitou. Il s'empara de Mortagne; mais il fut contraint de l'évacuer aussitôt à la vue de l'ennemi qui approchait avec des forces supérieures. Charette et Stofflet, qui, depuis la mort de La Rochejacquelein (*voyez* ce nom), commandaient les deux autres principales armées, tinrent, à Cerizaie, un conseil où Marigny se trouva, et dans lequel on concerta un plan d'opérations uniformes : l'on convint de ne licencier les troupes qu'après avoir chassé les républicains de la rive droite de la Loire. Les trois chefs jurèrent d'observer ces conditions; mais, dans un autre conseil tenu à Jallais, de vives discussions eurent lieu entre les trois généraux pour le choix d'un général en chef. Ne pouvant s'accorder, ils se séparèrent mécontens, et lorsque leurs troupes commençaient à être découragées; celles de Marigny surtout, manquant de vivres, désertaient journellement. Resté avec une poignée de soldats, prêts aussi à le quitter, il leur conseilla de retourner dans leurs foyers, et se retira lui-même. Marigny semblait craindre que cette guerre, à la fois funeste et glorieuse n'eût bientôt, une fatale issue : la division qui s'était depuis long-temps introduite parmi les chefs, le confirmait dans cette opinion. En attendant, on forma un conseil de guerre, et Charette, qui y remplissait les fonctions de rapporteur, conclut pour la peine de mort contre Marigny. Il paraît que, par cette odieuse sentence, les chefs ne voulurent que l'effrayer; cependant, trois mois après, un ecclésiastique, l'abbé Bernier, arracha de Stofflet, dit-on, l'ordre de faire fusiller Marigny (mais nous croyons cette assertion dénuée de fondement). Il se trouvait malade dans un château près de Cerizaie. Averti du danger, il ne voulut point fuir, et les gens de Stofflet l'arrêtèrent. Il demanda un confesseur : on eut la barbarie de le lui refuser. Il protesta de son innocence, marcha à la mort avec la même intrépidité qu'il avait montrée dans les combats, et donna lui-même le signal de l'exécution. Marigny était d'une taille élevée, avait une force prodigieuse, était gai, affable, spirituel; mais les malheurs de la Vendée parurent changer son caractère, et il se montra parfois emporté et sanguinaire. On ne peut cependant lui refuser un dévouement sans bornes à la cause de la royauté, et une valeur qui allait souvent jusqu'à l'héroïsme. « La mort de ce chef est un » des événemens les plus déplorables de » la guerre de la Vendée, » dirent unanimement les royalistes et les républicains, et ils dirent vrai.

MARIKOWSZKI (Martin), né à Rosenau, en Hongrie, dans le comté de Gœmer, l'an 1728, fit ses études en méde-

cinc, à Hall en Saxe, parcourut ensuite une grande partie de l'Europe, et retourna dans sa patrie, en 1757. Il embrassa la religion catholique à Presbourg, et alla comme médecin seconder la charité active de Paul, comte de Forgach, évêque de Watsen, pour les pauvres de son diocèse. Après la mort de ce prélat, il se retira à Sirmich, dans l'Esclavonie, où il s'appliqua à examiner les causes des épidémies qui avaient fait périr plus de soldats dans ces contrées que les armes des Turcs. Il consigna ses observations dans un journal qu'il intitula : *Ephemerides sirmienses*, que l'on commença à imprimer à Vienne, en 1763; ce journal a été continué après sa mort arrivée en 1772. Les Hongrois lui sont encore redevables d'une *traduction* en leur langue du livre intitulé : *Avis au peuple sur sa santé*, par M. Tissot.

MARILLAC (Charles de), célèbre prélat, fils de Guillaume de Marillac, contrôleur général des finances du duc de Bourbon, naquit en Auvergne vers 1510. Il fut d'abord avocat au parlement de Paris, et s'y distingua tellement par son éloquence et par son savoir, que le roi François Ier le chargea de diverses ambassades importantes. Il devint abbé de Saint-Pierre de Melun, maître des requêtes, évêque de Vannes, archevêque de Vienne, et chef du conseil privé. Dans l'assemblée des notables tenue à Fontainebleau, en 1560, il se fit admirer par une belle harangue. Elle roula entièrement sur la réformation des désordres de l'état, et sur les moyens propres à prévenir les troubles qui menaçaient le royaume de la part des huguenots. La douleur que lui causa la vue des maux qui allaient inonder la France le mit au tombeau le 2 décembre 1560, à 50 ans. On a de lui des *Mémoires* manuscrits, qu'on trouve dans plusieurs bibliothèques. Le chancelier de l'Hôpital lui adressa un poème.

MARILLAC (Michel de), neveu du précédent, né à Paris le 9 octobre 1563, avait été dans sa jeunesse un des plus zélés partisans de la ligue formée par les catholiques contre les huguenots. Porté à la piété, il se fit faire un appartement dans l'avant-cour des carmélites du faubourg Saint-Jacques, à Paris, afin de passer dans leur église quelques heures la nuit et le jour. Devenu maître des requêtes, il ne laissa pas de continuer à prendre soin des bâtimens et des affaires du couvent. C'est ce qui le fit connaître de Marie de Médicis, qui y allait souvent, parce qu'elle en était fondatrice. Cette princesse le recommanda au cardinal de Richelieu, qui le fit directeur des finances, en 1624, et garde-des-sceaux deux ans après. On verra dans l'article suivant les causes de sa disgrâce auprès de ce ministre, qui le fit enfermer au château de Caen, puis dans celui de Châteaudun. Il y mourut en 1632 dans la pauvreté, quoiqu'il eût été pendant quelque temps dans les finances. Il ne subsista dans sa prison que des libéralités de Marie de Creil, sa belle-fille, qui fit encore les frais de ses modiques funérailles. (Jean François de MARILLAC, brigadier des armées du roi, gouverneur de Béthune, tué à la bataille d'Hochstet, en 1704, un an après son mariage, a été le dernier rejeton de sa famille.) Ce magistrat publia en 1628 une ordonnance qui réglait presque tout. Mais ce code, appelé par dérision le *code Michau*, du nom de baptême de Marillac, fut rejeté par le parlement, et tourné en ridicule par les plaisans du barreau. Comme ce n'était qu'un recueil des anciennes ordonnances, et de celles qui avaient été faites aux derniers états-généraux, on voyait bien que le mépris des officiers du parlement tombait moins sur l'ouvrage que sur son auteur. On a encore de lui : 1° une *Traduction* des psaumes, 1630, in-8, en vers français, qui ne rendent que faiblement l'énergie de l'hébreu ; 2° d'autres *Poésies*, bonnes pour le fond, mais faibles dans la manière ; 3° une *Dissertation* sur l'auteur du livre de l'*Imitation*, qu'il attribue à Gersen. (*Voyez* ce mot *et* KEMPIS.) Il existe deux *Vies* de Marillac, l'une par le Père Senault de l'Oratoire, l'autre par Lefebvre de Lezeau; mais elles sont inédites.

MARILLAC (Louis de), frère du précédent, gentilhomme ordinaire de la

chambre de Henri IV, naquit en Auvergne en 1572; (il servit sous Henri IV, et pendant la minorité qui suivit le règne de ce prince. Nommé maréchal de camp en 1620, il fut chargé au siége de la Rochelle des travaux de la digue; puis on l'employa à l'armée de Champagne; enfin il devint gouverneur de Verdun.) Il mérita par ses exploits le bâton de maréchal de France, que Louis XIII lui accorda en 1629. Son frère, Michel de Marillac, s'était élevé, comme nous l'avons dit, de la charge de conseiller au parlement de Paris, à celles de garde-des-sceaux et d'intendant des finances. Ces deux hommes, qui devaient leur fortune au cardinal de Richelieu, se flattèrent, dit-on, de le perdre et de succéder à son crédit. Le maréchal fut un des principaux acteurs de la journée *des dupes*. Il offrit, à ce que l'on a prétendu, de tuer de sa propre main son bienfaiteur. Mais si ces faits avaient été bien avérés, il n'eût pas fallu tant d'efforts pour obtenir contre lui une sentence de mort. Richelieu fit arrêter le maréchal en 1630, dans le camp de Félizzo, en Piémont, au milieu de l'armée qu'il commandait. Son procès dura près de deux années. « Le cardinal ne se con» tenta pas, » si l'on en doit croire l'auteur de l'*Histoire générale*, toujours suspect dans ces sortes de récits, « de priver » le maréchal du droit d'être jugé par les » chambres du parlement assemblées, » droit qu'on avait déjà violé tant de fois; » ce ne fut pas assez de lui donner dans » Verdun des commissaires dont il espé» rait de la sévérité; ces premiers juges » ayant, malgré les promesses et les me» naces, conclu que l'accusé serait reçu » à se justifier, le ministre fit casser l'ar» rêt. Il lui donna d'autres juges, parmi » lesquels on comptait les plus violens » ennemis de Marillac, et surtout ce » Paul Hay Duchastelet, connu par une » satire atroce contre les deux frères. » Jamais on n'avait méprisé davantage » les formes de la justice et les bien» séances. Le cardinal leur insulta au » point de transférer l'accusé, et de con» tinuer le procès à Ruel dans sa propre » maison de campagne.... Il fallut re» chercher toutes les actions du maré» chal. On déterra quelques abus dans » l'exercice de sa charge, quelques an» ciens profits illicites et ordinaires, » faits autrefois par lui ou par ses domes» tiques dans la construction de la cita» delle de Verdun : *Chose étrange*, » disait-il à ses juges, *qu'un homme de* » *mon rang soit persécuté avec tant de* » *rigueur et d'injustice ! Il ne s'agit* » *dans mon procès que de foin, de* » *paille, de pierres et de chaux*. Cepen» dant ce général, chargé de blessures » et après 40 années de services, fut con» damné à la mort sous le même roi qui » avait donné des récompenses à trente » sujets rebelles. » Il eut la tête tranchée à la place de Grève à Paris, le 10 mai 1632. Plusieurs de ses amis lui avaient offert de le tirer de prison; mais il avait refusé, parce qu'il se reposait sur son innocence. On peut voir les détails de son jugement et de son exécution dans le *Journal* du cardinal de Richelieu ou dans son *Histoire*, par Le Clerc, de l'édition de 1753, 5 vol. in-12. Quelque temps après, le cardinal railla amèrement les indignes magistrats qui avaient condamné l'infortuné Marillac : « Il faut » avouer, leur dit-il, que Dieu donne » aux juges des lumières qu'il n'accorde » pas aux autres hommes, puisque vous » avez condamné le maréchal de Marillac » à mort. Pour moi, je ne croyais pas » que ses actions méritassent un si rude » châtiment. » Discours qui ne s'accorde guère avec le passage que nous venons de copier. Sa mémoire fut rétablie par arrêt du parlement, après la mort du cardinal ministre. On ne doit lire qu'avec précaution les *Observations sur la vie et la condamnation du maréchal de Marillac*, publiées dans le *Recueil* de Duchastelet, l'un de ses juges.

MARILLAC (Louise de). *Voy.* GRAS.

MARIN. *Voyez* MARTIN II *et* MARTIN III, papes, *et* MARINI.

MARIN (*P. Servilius-Marinus*), prit la pourpre impériale dans la Mœsie, à la fin du règne de l'empereur Philippe. Il s'était distingué contre les Goths; c'est ce qui lui fit donner le titre de *César* par

les troupes l'an 249; mais il n'en jouit pas long-temps. Les soldats, indignés de sa mauvaise conduite, le massacrèrent dans le temps que Philippe envoyait une armée pour dissiper son parti. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il fut mis au rang des dieux.

MARIN (Michel-Ange), religieux minime, né à Marseille, en 1697, d'une famille noble originaire de Gênes, fut employé de bonne heure en son ordre dans les écoles, dans les chaires et dans la direction. Il fut quatre fois nommé provincial. Fixé dès sa jeunesse à Avignon, il y prêcha la controverse aux Juifs avec un succès peu commun. C'est aussi dans cette ville qu'il fit imprimer différens ouvrages, qui lui firent une réputation distinguée parmi les écrivains ascétiques. Son nom arriva jusqu'à Clément XIII, qui l'honora de trois brefs pleins d'éloges flatteurs et mérités. Ce pontife le chargea de recueillir en un seul corps d'ouvrage les *Actes des martyrs*. Il en avait déjà composé 2 vol. in-12, lorsqu'une hydropisie de poitrine l'enleva à ses amis, c'est-à-dire aux gens de bien, le 3 avril 1767, dans la 70ᵉ année de son âge. Sa conversation respirait la vertu; elle était animée par cette douce chaleur d'imagination qui se fait sentir dans ses livres. Les principaux sont : 1° *Conduite de la sœur Violet, décédée en odeur de sainteté*, Avignon, in-12; 2° *Adélaïde de Witzbury*, ou *la pieuse Pensionnaire*, in-12; 3° *La parfaite religieuse*, ouvrage solide et sagement écrit, in-12; 4° *Virginie*, ou *la Vierge chrétienne*, roman pieux très répandu, 2 vol. in-12; 5° *La Vie des solitaires d'Orient*, 9 vol. in-12, ou 3, in-4; 6° *Le baron de Van-Hesden*, ou *la République des incrédules*, 5 vol. in-12; 7° *Théodule*, ou *l'Enfant de bénédiction*, in-16; 8° *Farfalla*, ou *la Comédienne convertie*, in-12; 9° *Agnès de Saint-Amour*, ou *la fervente Novice*, 2 vol. in-12; 10° *Angélique, ou la Religieuse selon le cœur de Dieu*, 2 vol. in-12; 11° *La marquise de los Valientes*, ou *la Dame chrétienne*, 2 vol. in-12; 12° *Retraite pour un jour de chaque mois*, 2 vol. in-12; 13° *Lettres ascétiques et morales*, ouvrage posthume, précédé de l'éloge de l'auteur, 2 vol. in-12, 1769. Le Père Marin a su dans ses romans moraux conduire ses lecteurs à la vertu par les charmes de la fiction. L'éloge du Père Marin, inséré dans le *Mercure* du mois de juillet 1767, a été réimprimé en tête de ses *Lettres spirituelles*, et séparément avec des additions, Avignon, 1769, in-12 de 23 pages.

MARIN (Jean), né à Ocana, petite ville du diocèse de Calahorra, en 1654, se fit jésuite en 1671, passa une grande partie de sa vie à expliquer l'Ecriture sainte et à enseigner la théologie. Il fut choisi pour être confesseur du prince Louis-Philippe, depuis roi d'Espagne, et mourut à Madrid le 20 juin 1725, peu de temps après son auguste pénitent, décédé à la fleur de sa jeunesse. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages ascétiques et théologiques, entre autres d'une *Théologie* en trois vol. in-fol., peu connue hors de l'Espagne.

MARINE (Sainte), vierge de Bithynie, vivait, à ce qu'on croit, vers le 8ᵉ siècle. Son père, nommé *Eugène*, se retira dans un monastère, et la laissa dans le monde à l'âge de la dissipation et des plaisirs. Cette conduite imprudente lui causa des remords. Son abbé lui ayant demandé le sujet de sa tristesse, il lui dit qu'elle venait du regret d'avoir laissé son enfant. L'abbé, croyant que c'était un fils, lui permit de le faire venir dans le monastère. Eugène alla quérir sa fille, lui coupa les cheveux, et la revêtit d'un habit de garçon, en lui recommandant le secret de son sexe jusqu'à sa mort. Elle fut reçue dans le monastère sous le nom de frère *Marin*, et y vécut d'une manière exemplaire. On dit qu'ayant été accusée d'avoir abusé de la fille de l'hôtel où elle allait quérir les provisions pour le monastère, elle aima mieux se charger de cette faute, que de déclarer son sexe. On la mit en pénitence à la porte du monastère, et on la chargea de l'éducation de l'enfant. Enfin elle mourut environ trois ans après. L'abbé ayant reconnu, après sa mort, ce qu'elle était, eut beaucoup de douleur de l'avoir trai-

tée avec tant de rigueur. Ses reliques furent transportées de Constantinople à Venise, en 1230.

MARINELLA (Lucrèce), dame vénitienne du 17e siècle, a laissé quelques ouvrages en italien : 1° *La Nobiltà delle donne*, Venise, 1601, in-8 : elle y soutient la prééminence de son sexe au dessus des hommes. 2° *La Vita di Maria Vergine*, en prose et en vers, Venise, 1602, in-4, figure ; 3° *L'Arcadia felice*, 1705, in-12 ; 4° *L'Amore inamorato*, Parme, 1618, in-4 ; 5° *Rime*, 1693, in-12. Elle était la fille du suivant.

MARINELLO ou MARINELLI (Jean), médecin italien du 16e siècle, né à Modène, mort à Venise, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Gli ornamenti delle donne, tratti dalle Scritture d'una rena greca*, Venise, 1574, in 12. Il est aussi sous ce titre : *Le Medicine pertenenti alle infermità delle donne ;* le meilleur de ses ouvrages est un *Commentaire sur les œuvres d'Hippocrate*, en latin, Venise, 1575, in-folio.

MARINEUS ou MARINÉO (Luc), Sicilien, enseigna avec réputation les belles-lettres à Salamanque, et s'acquit l'estime de Ferdinand le Catholique et de Charles-Quint, qui le fit chapelain de la cour. Il mourut en 1584. On a de lui : 1° *De laudibus Hispaniæ lib. VII ;* 2° *De Aragoniæ regibus et eorum rerum gestarum lib. VI*, 1509 ; 3° *De rebus Hispaniæ memorabilibus lib. XXII, ab origine gentis ad Carolum V*, Alcala, 1533, in-fol., en espagnol ; *ibid.*, 1539, in-fol ; 4° des *Epîtres* familières, 1514, in-fol., et un grand nombre de *Harangues* sur des sujets intéressans. (*Voyez* sur Marineo le tom. 2 pag. 359 de la *Biblioth. Hisp. nov.* de Nic. Antonio, et le 2 vol. p. 16 de la *Bibl. sic.* de Mongitore.)

MARINI (Jean-Baptiste), connu sous le nom de *Cavalier Marin*, naquit à Naples, au mois d'octobre 1569. Son père, jurisconsulte habile, voulut qu'il le fût aussi ; mais la nature l'avait fait poète. Obligé de fuir de la maison paternelle, il devint secrétaire du grand-amiral de Naples, et passa ensuite à Rome. Le cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clément VIII, se l'attacha et le mena avec lui dans sa légation de Savoie. Marini avait l'humeur fort satirique ; il se fit quelques partisans à la cour de Turin, et beaucoup plus d'ennemis. La haine qu'il inspira au poète Murtola par sa *Murtoléide*, satire sanglante, fut si vive, que ce rimeur tira sur lui un coup de pistolet, qui porta à faux et blessa un favori du duc. Murtola fut arrêté ; Marini, sachant de quoi est capable l'amour-propre d'un poète humilié, demanda et obtint sa grâce. Les autres ennemis du poète italien vinrent enfin entièrement à bout de le perdre à la cour de Savoie. (Dans sa jeunesse, il avait composé un poème intitulé, la *Cocagne*, où il y avait quelques traits satiriques contre le duc de Savoie. Murtola le fit lire au duc, et Marini fut mis en prison, d'où il ne sortit qu'à l'intercession du marquis de Menso : il quitta aussitôt Turin.) Appelé en France par la reine Marie de Médicis, il se rendit à Paris, où cette princesse lui accorda une pension de deux mille écus. Il mit au jour son poème d'*Adonis*, et le dédia assez mal à propos au jeune Louis XIII. On y trouve quelques allégories ingénieuses, de beaux vers, mais beaucoup de licence et de tableaux offensans pour les mœurs. Il est semé de *concetti* et de pointes. Sans ces défauts l'ouvrage serait intéressant. (En 1622, Marini alla se fixer à Rome, et il y reçut un honorable accueil : le Poussin, son ami, et qu'il avait connu à Paris, le recommanda au cardinal Barberini. Après la mort de Grégoire XV, il retourna à Naples, et obtint la protection du duc d'Albe, alors vice-roi. Son stile, appelé *Marinesco*, corrompit la poésie italienne, et fut le germe d'un mauvais goût qui régna pendant tout le 17e siècle. Marini mourut à Naples, en 1625, à 56 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° le poème la *Strage de gl' innocenti*, Venise, 1633, in-4. On raconte que ses poésies licencieuses ayant indisposé contre lui le pontife, il fut mis aux arrêts, et qu'ayant composé en peu de jours (*le Massacre des Innocens*), ce poème lui obtint sa grâce.) 2° *Rime*, trois parties in-16 ; 3° *La Sampogna*,

1620, in-12; 4° *La Murtoléide*, 1626, in-4 et depuis in-12; 5° *Lettere*, 1627, in-8; 6° *Adone*. Fréron a donné une traduction libre du 8e chant de ce poème. (*Voyez son article.*) Il y a eu plusieurs éditions de l'original italien. On distingue celles de Paris, 1623, in-fol.; de Venise, 1623, in-4; d'Elzevir, 1651, 2 vol. in-16, d'Amsterdam, 1678, 4 vol. in-24, avec les figures de Sébastien Le Clerc. On trouve la liste des autres ouvrages de Marini, dans le tome 32e des *Mémoires* de Nicéron, ainsi que le nombre de leurs éditions multipliées. (Marini a composé plusieurs poèmes obscènes, comme *La Pastorella*, *La Notte*, *Marc' Antonio et Cleopatra*, qui ont terni sa réputation.) Peu d'hommes ont eu plus de biographies que ce poète. Sa *Vie* a été écrite par J.-B. Baïacca, Fr. Chiaro, G.-Fr. Lorédano, Fr. Ferrari, Giac.-Phil. Camola, etc.; et en outre la plupart des historiens de la littérature italienne lui ont consacré des notices détaillées.

MARINIANA, seconde femme de l'empereur Valérien, et mère de Valérien le Jeune, suivit son époux en Asie, l'an 258, et fut faite prisonnière en même temps que lui par Sapor, roi de Perse. Spectatrice des affronts inouïs que ce prince barbare faisait souffrir à Valérien, elle fut elle-même exposée aux insultes de Sapor, et mourut dans la prison où elle avait été enfermée. On la mit au rang des divinités, et il est marqué sur une de ses médailles, qu'*elle faisait dans le ciel la félicité des dieux* : telle était l'absurde théologie du paganisme. (Il existe des médailles de Mariniana frappées après son apothéose.)

MARINIS (Léonard de), célèbre dominicain, fils du marquis de Casa-Maggiore, d'une famille noble de Gênes, naquit dans l'île de Chio, en 1509. Le pape Jules III l'envoya nonce en Espagne. Il y plut tellement au roi Philippe II, par son esprit de conciliation, qu'il le nomma archevêque de Lanciano. Il parut avec éclat au concile de Trente, et ce fut lui qui dressa les articles qui concernent le sacrifice de la messe, dans la 22e session. Les papes Pie IV et Pie V, dont il avait mérité l'estime, lui confièrent diverses affaires importantes. Ses vertus et ses lumières lui acquirent l'amitié de saint Charles Borromée. Marinis mourut évêque d'Albe, en 1573, à 64 ans. Les barnabites lui doivent leurs constitutions. C'est l'un des évêques qui travaillèrent par ordre du concile de Trente à dresser le *Catechismus ad Parochos*, Rome, 1566, in-folio; et à rédiger le *Bréviaire* et le *Missel Romain*.

MARINIS (Jean-Baptiste de), petit-neveu du précédent, né à Rome en 1597, secrétaire de la congrégation de l'*Index*, puis général des dominicains, mort le 6 mai 1669, à 72 ans, écrivait bien en latin et était respectable par ses mœurs. (Il avait composé un *Traité de la conception de la sainte Vierge* qui n'a pas vu le jour.)

MARINIS (Dominique de), frère de ce dernier, se fit aussi dominicain, et devint archevêque d'Avignon, où il fonda 2 chaires pour son ordre, et où il mourut en 1669. On a de lui des *Commentaires* sur la *Somme* de saint Thomas, imprimés à Lyon en 1663, 1666 et 1668, 3 vol. in-fol.

MARINONI (Jean-Jacques), naquit en 1676 à Udine, dans le Frioul, et mourut à Vienne en Autriche en 1755. Le génie, l'architecture et l'astronomie remplirent son temps et ses études. Ses succès lui méritèrent une place dans l'académie de Berlin, et le firent appeler à la cour d'Autriche, qui l'employa à réparer diverses fortifications. La république des lettres lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue : *Specula domestica de re ichnographica*. (On trouvera sur lui de plus amples détails dans la *Storia letteraria de Italia*, vol. 14, p. 244. Il est fréquemment cité par Apostolo Zeno dans ses lettres.)

MARIO-BETTINO, jésuite italien de Bologne, entra dans la compagnie l'an 1595, à l'âge de 17 ans, enseigna pendant 10 ans la morale et les mathématiques à Parme, et mourut à Bologne le 17 novembre 1657. On a de lui : 1° *Rubenus, tragœdia pastoralis*, Parme, 1614, in-4; 2° *Clodoveus, seu Ludovicus, tragicum sylviludium*, imprimé

plusieurs fois en Italie et en France, en italien et en français; 3° *Lycæum e moralibus politicis et poeticis*, Venise, 1626, in-4, en prose. La seconde partie, qui contient une variété singulière de poésies, est intitulée : *Eutrapeliarum seu urbanitatum poeticarum libri IV*; 4° *Apiarium philosophiæ mathematicæ*, Bologne, 1642, 1645, 2 vol. in-fol. : ouvrage curieux et plein de recherches. Il y montre que la physique et la géométrie renferment des paradoxes plus étonnans que tout ce que nous présente la foi des mystères. On y trouve entre autres celui-ci : *Le contenu est plus grand que le contenant* (*V.* MALEZIEU).

MARIO-NUZZI, peintre, naquit l'an 1603 à Penna, dans le royaume de Naples. Il est plus connu sous le nom de *Mario di Fiori*, parce qu'il excellait à peindre des fleurs. On admire dans ses tableaux un beau choix, une touche légère, un coloris brillant. Son pinceau lui acquit une grande réputation, des amis puissans et une fortune considérable. Il mourut à Rome en 1673, à 70 ans.

MARION (Simon), avocat au parlement de Paris, né en 1540 à Nevers, plaida pendant 35 ans avec une réputation extraordinaire. Henri III, instruit de son mérite, le chargea de régler les limites d'Artois avec les députés du roi d'Espagne. Des lettres de noblesse furent la récompense de ses services. Il devint président aux enquêtes, puis avocat-général au parlement de Paris, et mourut en cette ville en 1605, à 65 ans. On a de lui des plaidoyers, qu'il fit imprimer en 1594, sous le titre d'*Actiones forenses*. Ils eurent beaucoup de succès dans leurs temps. La fille unique de Marion épousa Antoine Arnauld, père de cette nombreuse famille, devenue si célèbre par ses opinions et son dévouement à Port-Royal.

MARIOTTE (Edme), Bourguignon, et prieur de Saint-Martin-sous-Beaune, fut reçu à l'académie des Sciences en 1666, et mourut le 12 mai 1684, après avoir mis au jour plusieurs écrits, qui sont encore estimés, et qui le furent beaucoup dans le 17ᵉ siècle. Ce savant avait un talent particulier pour les expériences. Il enrichit l'hydraulique d'une infinité de découvertes sur la mesure et sur la dépense des eaux, suivant les différentes hauteurs des réservoirs. C'est lui surtout qui a prouvé démonstrativement que la quantité des eaux résultant des pluies et des neiges est abondamment suffisante pour nourrir les fontaines et les fleuves, et soutenir toute la végétation. « Son système sur l'origine des » rivières, dit un physicien, est celui » de la nature; pour être celui de tous » les savans, il ne lui manquait que les » calculs de proportion, dont jusque là » on avait pu douter. Aussi, depuis Mariotte, l'opinion qui dérivait les fon» taines immédiatement de la mer a-t elle » perdu une multitude de sectateurs; » d'autant plus qu'elle avait déjà contre » elle cette observation aussi simple que » péremptoire, que si les eaux de la mer » déposaient dans les canaux souterrains » le sel dont elles sont empreintes, la » mer perdrait sa salure, et même elle » l'aurait déjà perdue; car depuis que » le monde existe, elle a plus d'une fois » passé en fontaines. » Mariotte examina ce qui regarde la conduite des eaux, et la force que doivent avoir les tuyaux pour résister aux différentes charges. C'est une matière assez délicate, qui demande beaucoup de sagacité dans l'esprit et une grande dextérité dans l'exécution. Mariotte fit la plupart de ses expériences à Chantilly et à l'Observatoire, devant de bons juges. On a de lui : 1° *Traité du choc des corps*, Paris, 1684, in-12; 2° *Essai de physique*; 3° *Traité du mouvement des eaux*, 1686; 4° *Nouvelles découvertes touchant la vue*, Paris, 1668, in-4; 5° *Traité du nivellement*; 6° *Traité du mouvement des pendules*; 7° *Expériences sur les couleurs*, 1681. Tous ces écrits furent recueillis à Leyde en 2 vol. in-4.

* MARITI (Jean), né à Florence, embrassa l'état ecclésiastique et alla dans l'île de Chypre, où il séjourna de 1760 à 1768. Il parcourut ensuite la Syrie et la Palestine, et mourut vers l'année 1798. Il a publié : 1° *Voyage dans l'île de Chypre, la Syrie et la Palestine*, Lucques

et Florence, 1769-1776, 9 vol. in-8, fig. les 4 premiers vol., qui contiennent la relation des voyages de l'auteur, et qui renferment des détails curieux sur l'île de Chypre et sur la partie de la Syrie la plus voisine de la Palestine, ont été traduits en français en 2 vol. in-8, Paris, 1791. Les 5 derniers volumes, consacrés à l'histoire de Jérusalem, ne valent pas la relation du voyage. 2° *Histoire de la campagne d'Ali bey dans la Syrie en* 1771, Florence, 1772, in-8; 3° *Sur le vin de Chypre*, 1772, in-8; 4° *Histoire du temple de la Résurrection* ou *de l'église du St.-Sépulcre*, Livourne, 1787, in-8; 5° *Histoire de Faccardin, grand-émir des Druses*, Livourne, 1787, in-8; 6° *Histoire de l'état présent de la ville de Jérusalem*, Livourne, 1790, 2 vol. in-8. Ce n'est qu'une réimpression de la dernière partie de son voyage. On y trouve quelques détails intéressans; mais le plan qui l'accompagne ne mérite aucune confiance. 7° *Voyage dans les collines du Pisan et du Florentin*, 1797, in-8. Il n'en a paru que le tome I.

MARIUS (*Caïus*), célèbre général romain, fut sept fois consul. Né vers l'an 153 avant J.-C., d'une famille obscure à Cerreticum, dans le territoire d'Arpinum, et occupé dans sa jeunesse à labourer la terre, il embrassa la profession des armes pour se tirer de son obscurité. Il se signala au siége de Numance (135 ans avant J.-C.), sous Scipion l'Africain, qui vit en lui un grand homme de guerre. Sa valeur et ses intrigues l'élevèrent aux premières dignités de la république. Il fut tribun (120 avant J.-C.), préteur et gouverneur de la Bétique, qu'il purgea des brigands. Il passa en Afrique dans son premier consulat, l'an 107 avant J.-C., et vainquit Jugurtha, roi de Numidie, et Bocchus, roi de Mauritanie. On l'envoya ensuite en Provence contre les Teutons et les Ambrons. On dit qu'il en tua 200,000 en deux batailles, et qu'il fit 80,000 prisonniers : nombre exagéré, comme dans presque toutes les anciennes relations de combats et de victoires. En mémoire de ce triomphe, le vainqueur fit élever une pyramide, dont on voit encore les fondemens sur le grand chemin d'Aix à Saint-Maximin. L'année suivante fut marquée par la défaite des Cimbres. Il y en eut, dit-on, 100,000 de tués, et 60,000 faits prisonniers. Marius, devenu consul pour la 6e fois, l'an 100 avant J.-C., eut Sylla pour compétiteur et pour ennemi. (Cependant il eut ce même Sylla pour compagnon dans la guerre des alliés. Il visita l'Asie, et excita Mithridate contre les Romains, afin de se rendre nécessaire à la république. Mais Sylla obtint le commandement de l'armée contre ce roi. Marius souleva le peuple en sa faveur.) Sylla vint alors à Rome à la tête de ses légions, et obligea Marius de se cacher dans les marais de Minturne en Campanie. Il fut accueilli par une femme appelée Jania, qui lui céda sa chambre et apaisa sa faim. Un soldat cimbre, chargé d'apporter sa tête, qui était mise à prix, le découvrit dans sa retraite; mais cet illustre proscrit, lançant sur lui un regard terrible, s'écria : « Soldat, oserais-tu bien » tuer Caïus Marius? » Frappé de terreur, le Cimbre laissa tomber son épée, et jura qu'il n'attenterait point aux jours de ce grand capitaine. Les Minturnois, frappés de cette aventure, lui donnèrent une barque pour passer en Afrique : il y rejoignit son fils, aux environs du lieu où fut Carthage. Là il reçut quelques consolations, à la vue des ruines d'une ville autrefois si redoutée, qui avait éprouvé comme lui les plus cruelles vicissitudes de la fortune; mais bientôt il fut contraint de quitter cette triste retraite. Le messager qui lui en apporta l'ordre lui ayant demandé une réponse : « Tu » annonceras, répondit Marius, à celui » qui t'a envoyé, que tu as vu Caïus Ma- » rius, banni et fugitif, assis sur les » ruines de Carthage. » Le préteur d'Utique, attaché à Sylla, était résolu de le sacrifier aux vues de ce général. Marius, après avoir échappé à différens périls, fut rappelé à Rome par Cornélius Cinna, qui, privé par le sénat de la dignité consulaire, ne crut pouvoir mieux se venger, qu'en faisant révolter les légions, et en mettant à leur tête Marius.

Rome fut bientôt assiégée et obligée de se rendre. Cinna y entra en triomphe, et fit prononcer l'arrêt du rappel de Marius. Des ruisseaux de sang coulèrent aussitôt autour de ce héros vindicatif et sanguinaire. On tua sans pitié tous ceux qui venaient le saluer, et à qui il ne rendait pas le salut. Tel était le signal dont il était convenu. Les plus illustres sénateurs périssent par les ordres de ce cruel vieillard; on pille leurs maisons, on confisque leurs biens. Les satellites de Marius, choisis parmi tout ce qu'il y avait de plus détestables bandits en Italie, se portèrent à des excès si énormes, qu'il fallut enfin prendre la résolution de les exterminer. On les enveloppa de nuit dans leur quartier, et on les tua tous à coups de flèches. Cinna se désigna consul pour l'année suivante, et nomma Marius avec lui de sa propre autorité. C'était le 7[e] consulat de ce vieillard barbare, mais il n'en jouit que 15 ou 16 jours. Une maladie, causée par la grande quantité de vin qu'il prenait pour s'étourdir sur les remords de ses crimes, l'emporta l'an 86 avant J.-C. Marius, élevé parmi des pâtres et des laboureurs, conserva toujours quelque chose de sauvage et même de féroce. Son air était grossier, le son de sa voix dur et imposant, son regard terrible et farouche, ses manières brusques et impérieuses. Sans autre qualité que celle d'excellent général, il parut long-temps le plus grand des Romains, parce qu'il était le plus nécessaire contre les Barbares qui inondaient l'Italie. Dès qu'il ne marcha plus contre des Cimbres et des Teutons, il fut déplacé, cruel, et le fléau de sa patrie et de l'humanité. S'il parut quelquefois sobre, austère dans ses mœurs, il le dut à la rusticité de son caractère; s'il méprisa les richesses, s'il préféra les travaux aux plaisirs, c'est qu'il sacrifiait tout à la passion de dominer; et ses vertus, comme presque toutes celles des hommes ambitieux, prirent leur source dans ses vices. On trouve l'*histoire* des proscriptions de Marius dans Appius. Rutilius Rufus avait écrit sa *Vie*; celle qu'a laissée Plutarque est pleine d'intérêt : il avait le projet de le comparer avec Pyrrhus; et du Haillan a osé refaire ce morceau, qui n'existait pas dans les manuscrits de Plutarque. (Sa révolte a fourni à Lucain un des plus beaux épisodes de la Pharsale (ch. 11). et à M. Arnauld l'idée première de sa tragédie de *Marius à Minturne*. Il existe aussi un beau tableau de M. Drouais, élève de David, sur le même sujet.)—MARIUS le Jeune, son fils, tenait du caractère féroce de son père. Après avoir usurpé le consulat à l'âge de 25 ans, l'an 82 avant J.-C., il assiégea le sénat qui s'opposait à ses entreprises, et fit périr tous ceux qu'il croyait ses ennemis. Battu par Sylla, il s'enfuit à Préneste, où il se tua de désespoir. (Son séjour chez Hiempsal et sa mort ont fourni le sujet de deux tragédies : l'une par de Caux, intitulée *Marius*, jouée en 1715; l'autre par l'abbé Boyer, représentée en 1669 et intitulée, *Le jeune Marius*).

MARIUS (*Marcus-Aurelius-Marius-Augustus*), l'un des trente tyrans des Gaules, sous le règne de Gallien, était un homme d'une force extraordinaire, qui avait été ouvrier en fer. Ayant quitté sa forge pour porter les armes, il s'avança par degrés, et se signala dans les guerres contre les Germains. Après la mort de Victorin, il fut revêtu de la pourpre impériale par le crédit de Victoria, mère de cet empereur. Il n'y avait que trois jours qu'il portait ce titre, lorsqu'un soldat, son compagnon dans le métier d'armurier ou de forgeron, l'assassina. Ce qui ferait penser cependant qu'il régna plus long-temps, c'est qu'on a de lui un grand nombre de médailles. De Boze le fait régner depuis le commencement de septembre ou d'octobre de l'an 267, jusqu'à la fin de janvier ou février 268. On a prétendu que son assassin, en lui plongeant une épée dans le sein, lui dit ces paroles outrageantes : *C'est toi qui l'as forgée*. Parmi les preuves de sa force extraordinaire, on en rapporte de romanesques, et qui certainement sont fausses.

MARIUS, évêque d'Avenches en Suisse, naquit à Autun vers l'an 532, fut élevé à l'épiscopat à l'âge de 43 ans, as-

sista en 585 au 2e concile de Mâcon, et transporta le siége de son évêché, lorsque Avenches fut ruiné par les barbares, à Lausanne en 590. Il mourut en 596, à 64 ans. Il est auteur d'une *Chronique* que l'on trouve dans le *Recueil des Historiens de France*, de Duchesne. Cette *Chronique*, qui commence à l'an 445 et finit à l'an 581, pèche quelquefois contre la chronologie.

MARIUS *Æquicola*, ainsi nommé parce qu'il était né à Alvète, bourg de l'Abruzze, qu'il croyait être le pays des anciens *Æques*, fut l'un des beaux esprits de la cour de François de Gonzague, duc de Mantoue. Il mourut vers l'an 1526. On a de lui un livre *De la nature de l'amour*, in-8, en italien, traduit en français par Chapuis, aussi in-8, et d'autres ouvrages en latin et en italien, parmi lesquels on distingue son *Histoire de Mantoue*, in-4.

MARIUS (Adrien), chancelier de la Gueldre et de Zutphen, né à Malines, frère des poètes Jean Second et Nicolas Grudius, mourut à Bruxelles en 1568. Il se fit un nom par son talent pour la poésie latine. On trouve ce qu'il en a fait dans le *Recueil* de Grudius, de 1612. On a encore de lui *Cymba Amoris*, parmi les poésies de Jean Second.

MARIUS (Léonard), natif de Goës en Zélande, fut docteur et professeur en théologie à Cologne, vicaire-général du chapitre de Harlem, et pasteur du béguinage à Amsterdam. Il se rendit habile dans les langues grecque et hébraïque et dans l'Ecriture sainte, et travailla avec zèle et souvent avec un succès éclatant à la conversion des hérétiques. Il a laissé un bon *Commentaire* sur le *Pentateuque*, Cologne, 1621, in-folio, et la *Défense catholique de la hiérarchie ecclésiastique*, contre Marc-Antoine de Dominis, Cologne, 1619. Ces écrits sont en latin : l'auteur mourut à Amsterdam, le 18 octobre 1652, à l'âge de 64 ans. On conserve au collége de Sainte-Pulchérie, à Louvain, un grand nombre de précieux manuscrits de ce savant sur l'Ecriture sainte.

MARIUS-MERCATOR. *V*. MERCATOR.

MARIUS-NIZOLIUS. *Voy*. NIZOLIUS.

MARIVAULT. *V*. MAROLLES Claude.

* MARIVAUX (Pierre CARLET de CHAMBLAIN de), né à Paris en 1688. Son père était d'une famille ancienne, dans le département de Normandie, et avait été directeur de la monnaie à Riom en Auvergne. La finesse de l'esprit de Marivaux lui fit un nom dès sa jeunesse. Le théâtre fut son premier goût ; mais croyant que tous les sujets des comédies de caractère étaient épuisés, il se livra à la composition des pièces d'intrigues. Il se fraya une route nouvelle dans cette carrière si battue, en analysant les replis les plus secrets du cœur humain, et en mêlant le sentiment à l'épigramme. Ce qui régnait principalement dans sa conversation, dans ses comédies et dans ses romans, était un fonds de philosophie, qui, malgré quelques écarts et des vues fausses, avait pour l'ordinaire un but utile et moral. *Je voudrais rendre les hommes plus justes et plus humains*, disait-il ; *je n'ai que cet objet en vue* : mais il faut convenir qu'il le perdait souvent de *vue*. Son respect pour nos mystères était sincère : il ne comprenait pas comment certains hommes se montraient si incrédules sur des choses essentielles et raisonnables, et si crédules pour des futilités et des absurdités. Il dit un jour à milord Bolingbroke, qui était de ce caractère : *Si vous ne croyez pas, ce n'est pas du moins faute de foi* : propos qui a beaucoup de rapport avec ce qu'a dit un autre du symbole des athées, réduit à ces trois mots : *Credo omnia incredibilia* (je crois tout ce qui n'est pas croyable). Quoique ses revenus fussent fort médiocres, sa bourse était toujours ouverte aux pauvres. Il mourut à Paris, le 11 février 1763, à 75 ans. (En 1743, il fut reçu à l'académie française, 3 ans avant Voltaire.) Ses ouvrages sont : 1° ses *Pièces de Théâtre*, recueillies en 5 vol. in-12 ; 2° l'*Homère travesti*, 2 vol. in-12 ; 3° le *Spectateur français*, 2 vol. in-12, écrit d'un stile maniéré, mais estimable d'ailleurs par un grand nombre de pensées fines et vraies ; 4° *Le Philosophe indigent*, 2 vol. in-12. Il offre de la gaîté et

de la philosophie ; 5° *Vie de Marianne*, 4 vol. in-12. *Marianne* a bien de l'esprit, mais trop de babil ; une imagination vive, mais peu solide. La dernière partie n'est pas de lui (elle est de Mme Riccoboni). 6° Le *Paysan parvenu*, 3 vol. in-12. On y trouve des peintures fort offensantes pour les mœurs ; et ce défaut très essentiel aux yeux des lecteurs sages se fait remarquer plus ou moins dans la plupart des ouvrages de Marivaux ; (cet ouvrage a été terminé par un écrivain sans goût). 7° *Pharsamon*, en 2 volumes ; autre roman, fort inférieur aux précédens. C'est le même qui a reparu sous le titre de *Nouveau don Quichotte*. (8° Deux mauvaises Parodies de l'*Iliade* et du *Télémaque*. On avait donné auparavant l'*Esprit de Marivaux*, que l'on doit à Lesbros. On a deux éditions complètes de Marivaux : l'une de 1781, l'autre de 1826 : cette dernière est de M. Duvicquet qui l'a fait précéder d'une *Notice* sur cet écrivain, Paris, 1769, in-8, avec sa *Vie* à la tête.) Le stile guindé, affecté et plein de *concetti* de ce poète, lui a fait donner le nom de *marivaudage*, et il se conserve de nos jours.

MARLBOROUGH. *Voyez* CHURCHILL.

MARLORAT (Augustin), né en Lorraine l'an 1506, entra jeune chez les augustins ; mais il sortit de cet ordre pour embrasser le calvinisme, et s'acquit de la réputation dans son parti. Il déclama beaucoup contre la foi catholique au colloque de Poissy en 1561. Les calvinistes ayant commencé les guerres civiles l'année suivante, le roi prit Rouen ; et Marlorat, qui était ministre en cette ville, et un boute-feu de sédition, y fut pendu en 1562, à 56 ans. On a de lui des *Commentaires sur l'Ecriture sainte*, peu estimés ; et un livre qui a été plus consulté que ses Commentaires ; il est intitulé : *Thesaurus locorum communium sanctæ Scripturæ*, commenté par Feuguières, calviniste de Rouen, mort en 1613, Londres, 1574, in-folio, et Genève, 1624.

MARLOT (D. Guillaume), né en 1596, à Reims, se fit bénédictin, fut grand prieur de Saint-Nicaise à Reims, et mourut en 1667 au prieuré de Fives, près de Lille en Flandre. Il a donné : 1° *Metropolis rhemensis Historia*, Lille, 1666, et Reims, 1679, 2 volumes in-fol. ; 2° *Le Théâtre d'honneur et de magnificence préparé au sacre des rois*, 1654, in-4, et d'autres ouvrages.

MARMARES, c'est le nom du prince scythe qui périt avec grand nombre de ses sujets massacrés en trahison par les Mèdes, sous le roi Cyaxares. (*Voy.* ce mot.)

MARMOLY CARVAJAL (Louis), célèbre écrivain du 16e siècle, natif de Grenade, a laissé plusieurs ouvrages. Le principal et le plus connu est celui intitulé, *Description générale de l'Afrique*, et que Nicolas Perrot d'Ablancourt a traduit d'espagnol en français. Cet ouvrage, peu exact, n'a été estimé pendant longtemps que parce qu'on n'avait rien de mieux sur cette matière. (*Voyez* Jean LÉON, géographe.) La version française parut à Paris en 1667, en 3 volumes in-4. L'original espagnol a été imprimé à Grenade en 1573, en 3 volumes in-fol. Cette première édition est fort rare. L'auteur s'était trouvé au siége de Tunis en 1536, et avait été huit ans prisonnier en Afrique.

* MARMONTEL (Jean-François), littérateur célèbre, né le 11 juin 1728 à Bord, petite ville du Limousin, eut des parens d'une condition obscure et peu favorisés par la fortune ; cependant, comme il annonçait d'heureuses dispositions, ils firent des sacrifices pour lui procurer le bienfait d'une bonne éducation. Un prêtre lui donna gratuitement les premières leçons de latin ; le jeune Marmontel alla ensuite faire ses humanités dans un collége de jésuites, à Mauriac, en Auvergne. Son père, qui le destinait au commerce, le plaça chez un négociant de Clermont ; mais le jeune Marmontel, entraîné par son goût pour l'étude, se rendit à Toulouse, avec le projet d'entrer dans la société des jésuites. Ses talens s'y développèrent avec éclat, et il fut nommé professeur suppléant de philosophie, dans un séminaire des bernardins. Il s'acquitta de cette charge de

manière à se faire remarquer, et se fit connaître bientôt après avec plus d'avantage, par plusieurs pièces qui furent couronnées aux *jeux floraux*. Jusque là, Marmontel avait paru décidé à embrasser l'état ecclésiastique; mais les rapports qu'il eut avec Voltaire auquel il avait dédié ses premiers opuscules ne fortifièrent pas sans doute sa vocation. Ce philosophe l'appela à Paris, en 1745; et Marmontel, fier d'un tel appui, au moment où il entrait dans la carrière des lettres, n'hésita pas à se rendre à ses invitations. Après avoir composé plusieurs *morceaux de poésie*, qui furent couronnés par l'académie française, Marmontel fit jouer des *tragédies* qui obtinrent le suffrage du public. Ce succès établit assez rapidement la réputation littéraire de l'auteur; mais sa fortune ne s'améliorait pas, et il commençait à voir s'évanouir les espérances qu'il avait conçues, lorsqu'il obtint, par la protection de Mme de Pompadour, la place de secrétaire des bâtimens; il put alors se livrer tout entier à des études de son goût. Introduit dans la société, il y montra de l'esprit, des connaissances variées, un extérieur agréable et une expression imposante. Néanmoins sa conversation n'était pas si aimable qu'on aurait pu le croire en lisant ses écrits; son ton était roide et tranchant, et sa manière de disserter pédantesque : défauts qu'il devait sans doute à ses liaisons avec les apôtres de la philosophie. Après avoir été gratifié d'une pension de 1,500 livres, en qualité d'historiographe des bâtimens du roi, il obtint encore le privilége du *Mercure de France*, dont il jouit pendant deux ans, au bout desquels il en fut privé au sujet d'une *parodie* sur une scène de *Cinna* qu'on lui attribuait, et dans laquelle était ridiculisé un grand personnage (le duc d'Aumont). Après quelques jours de captivité à la Bastille, il poursuivit avec plus d'ardeur ses projets littéraires, et publia celui de tous ses ouvrages, qui lui a fait le plus d'honneur, je veux dire ses *Contes moraux*, qu'il avait insérés successivement dans le *Mercure*, et qui ont été recueillis ensuite et réimprimés un grand nombre de fois en 2, 3 et 4 vol. in-12 ou in-8. C'est alors que l'académie lui ouvrit ses portes (1763); il en était secrétaire au moment où les troubles révolutionnaires vinrent à éclater. Marmontel, imbu des principes de la philosophie, adopta ceux de la révolution. Mais lorsqu'il entendit l'orage gronder avec violence, lorsqu'il vit le trône près de s'écrouler sous les coups des factieux, il crut devoir quitter la capitale livrée à l'anarchie; il se fixa à Ableville près de Gaillon en Normandie avec son épouse, nièce de l'abbé Morellet. Ayant perdu ses moyens d'existence, il se vit réduit à la détresse; et, déplorant les funestes effets des principes qu'il avait professés, il sut profiter de cette leçon de l'expérience, et apprécier à leur juste valeur les audacieuses théories du *philosophisme*. Député en 1797, au conseil des anciens, par le département de l'Eure, il y apporta des sentimens de modération et même de religion. Mais les élections de son département ayant été cassées par suite de la révolution du 18 fructidor, il rentra dans son asile champêtre, où il vécut pauvre et oublié, ne s'occupant que des lettres et de l'éducation de ses deux enfans. Il avait travaillé pendant quelque temps avec Grétry, puis avec Chérubini et Piccini. Dans ses *Mémoires* il se plaint de l'ingratitude de Grétry qui, d'accord avec l'opinion publique, paraissait donner à sa musique la plus grande part dans les succès prodigieux qui couronnèrent leurs ouvrages. Dans la fameuse querelle des Glucckistes et des Piccinistes, Marmontel se rangea sous les drapeaux de son compositeur, et il n'épargna pas les sarcasmes et les épigrammes contre les partisans de Gluck; mais cette polémique n'a plus aucun intérêt pour nous. Il mourut d'apoplexie, le 31 décembre 1799. Parmi les nombreux ouvrages sortis de la plume de cet écrivain, nous citerons d'abord ses pièces de théâtre : 1° *Denys le tyran*, tragédie jouée en 1748; 2° *Aristomène*, tragédie jouée le 30 avril 1749. Ces deux pièces, quoique médiocres, obtinrent assez de succès. 3° Les *Héraclides*, 1751; l'*Egyptus*, 1753; 4° et l'*Hercule*

Munitor, en 1751 et 1773, ne furent pas jouées ou tombèrent aux premières représentations. 5° Des opéras comiques, tels que *Le Huron*, 1768, 2 actes ; *Lucile*, 1 acte, 1769; *Sylvain*, 1 acte, 1770; *L'Ami de la maison*, 3 actes, 1771; *Zémire et Azor*, 4 actes, 1771; 6° des tragédies lyriques, comme *Didon*, 3 actes, 1783; *Pénélope*, 3 actes, 1785; 7° *Contes moraux*, 1765, 3 vol. in-12. Ce recueil eut un succès bien mérité, et qui paraît devoir durer long-temps. L'élégance et la facilité du stile, la peinture douce et riante de la vertu, y concourent ensemble pour en rendre la lecture agréable et en même temps propre à élever l'âme et à rectifier les travers. Cependant, tous les contes n'ont pas le même mérite. Dans quelques-uns, l'auteur ne s'occupe que de plaire à son siècle, et perd de vue la morale, qui était le but de sa composition; et dans d'autres, il donne des leçons où la jeunesse apprend à se tromper elle-même par de fausses images du bonheur. Ce recueil a été traduit dans presque toutes les langues. 8° *Bélisaire*, 1767, in-8. Les six premiers chapitres de cet ouvrage sont écrits avec feu et éloquence; mais les six derniers n'offrent plus aucun intérêt : l'action y manque entièrement, et on les prendrait pour autant de traités sur la politique, cousus sans art les uns après les autres. Ainsi, on peut le condamner en matière de littérature, comme la Sorbonne le condamna pour les principes philosophiques que l'auteur y a semés sans trop de déguisement. Cet ouvrage a été traduit en italien, en espagnol, et imprimé en grec vulgaire, à Vienne en Autriche, 1783. 9° *Les Incas* ou *la Destruction de l'empire du Pérou*, 1777, 2 vol. in-8. C'est un livre qu'il serait difficile d'assigner à un genre particulier de littérature. Ce n'est ni une histoire, ni un roman, ni un poème. L'action n'en est pas nette; et si plusieurs parties offrent une narration vive et intéressante, des descriptions riches et bien dessinées, il y en a un plus grand nombre qui ne se recommandent par aucun de ces avantages. 10° *Elémens de littérature*, 1787, 6 vol. in-12, remplis de réflexions savantes, et de définitions abstraites qui les rendent souvent inutiles à ceux qui n'ont pas de connaissances en littérature. 11° *Poétique française*, 1774, 3 vol. in-8; 12° *L'Observateur littéraire*, 1746, in-12. Ces deux ouvrages offrent une saine critique. 13° *La Pharsale de Lucain*, traduite en français, 1766-72, 2 vol. in-8. Cette traduction est assez estimée. 14° *Nouveaux Contes moraux*, 1792, 2 vol. in-12. Ils n'ont pas la grâce et la finesse des premiers, mais ils ont peut-être un but plus moral. 15° Des *Epîtres*, des *Discours* et divers morceaux fournis à l'*Encyclopédie*; ils sont très médiocres. Ses œuvres posthumes sont une *Logique*, une *Grammaire*, un *Traité de Morale*, une *Histoire de la régence*, dans laquelle l'auteur juge presque toujours d'après Saint-Simon; enfin ses *Mémoires*, 4 vol. in-8, 1804. La lecture en est attachante; si l'auteur se laisse aller quelquefois à la prévention, en parlant des autres, il s'y peint lui-même avec assez d'impartialité. On a aussi publié, après la mort de Marmontel, *Leçons d'un père à ses enfans sur la langue française*, *la logique*, *la métaphysique et la morale*. Ses œuvres réunies ont été imprimées plusieurs fois; les meilleures éditions qui ont été faites sont : chez Verdière, Paris, 1819, 18 vol. in-8, avec figures, plus un volume d'œuvres posthumes; l'éloge de Marmontel par Morellet se trouve en tête du 1er volume de cette collection; l'édition compacte de Blin, Paris, 1820, 7 vol. in-8 ; elle est précédée d'*une Notice sur les ouvrages* de l'auteur, par M. Villenave. Les œuvres choisies de Marmontel, avec une notice par M. de St.-Surien, ont été publiées en 1824, 10 vol. in-8. Comme poète, Marmontel n'a d'autres titres que quelques *opéras* remarquables par une diction pure et correcte. Comme prosateur, il peut servir de modèle dans plusieurs de ses productions; mais toutes sont empreintes d'un levain de philosophisme qui en ternit le mérite.

MARNE (Jean-Baptiste de), né à Douai le 26 novembre 1699, se fit jésuite en 1716, devint confesseur de Jean-

Théodore de Bavière, cardinal, évêque et prince de Liége, et mourut dans cette ville en 1756. Nous avons de lui : 1° *La Vie de saint Jean Népomucène*, Paris, 1741, in-12; 2° *Histoire du comté de Namur*, Liége, 1754, in-4, enrichie de plusieurs Dissertations critiques. En 1780, on en a donné à Bruxelles une nouvelle édition, en 2 vol. in-8, augmentée de la *Vie* de l'auteur, et de notes, par M. Paquot, qui dit que « cette histoire est sans » contredit la mieux écrite que nous » ayons parmi toutes celles des provinces » belgiques, et presque la seule qui mé- » rite le nom d'*Histoire*, toutes les au- » tres n'ayant guère que la forme d'an- » nales, ou de chroniques, sans compter » les hors-d'œuvre, le défaut de stile et » de critique. » Le Père de Marne avait entrepris une histoire de la principauté de Liége, et les matériaux qu'il avait assemblés à cet effet lui paraissant suffire pour celle du comté de Namur, il donna celle-ci pour pressentir le goût du public, en attendant qu'il fût en état de faire paraître l'autre; mais la mort le prévint.

MARNEZIA. *Voyez* LEZAY-MARNESIA.

MARNIX (Philippe de), seigneur du Mont-Sainte-Aldégonde, né à Bruxelles en 1538, fut disciple de Calvin à Genève, et se rendit habile dans les langues et dans le droit. A peine de retour aux Pays-Bas, il fut contraint d'en sortir, et se retira dans le Palatinat, où il fut conseiller ecclésiastique de l'électeur. Mais Charles-Louis-Guillaume, prince d'Orange, l'ayant redemandé quelque temps après, l'employa dans différentes affaires. Elu consul d'Anvers, il défendit vainement cette ville contre le duc de Parme, qui s'en rendit maître en 1585. Marnix mourut à Leyde en 1598, à 60 ans, dans le temps qu'il travaillait à une version flamande de la *Bible*. On a de lui : 1° des *Thèses de Controverse*, Anvers, 1580, in-fol.; 2° une *Epître circulaire* aux protestans; 3° *Apiarium, sive alvearium romanum*, Bois-le-Duc, 1571 : ouvrage où l'on trouve des germes d'athéisme, réfuté victorieusement par Jean-Coens, curé à Courtrai; 4° *Tableau où l'on montre la différence entre la religion chrétienne et le papisme*, Leyde, 1599, in-8. Une haine forcenée contre l'Eglise catholique fait le caractère de tous ces ouvrages. Strada l'appelle *Hominem ingeniosissime nequam*. Sa physionomie annonçait cette odieuse et dangereuse qualité. Il paraît cependant qu'à la fin de ses jours il avait perdu de son fanatisme. Après la prise d'Anvers, il publia un livre où il comblait d'éloges Alexandre de Parme, et condamnait la rébellion. Aussi, depuis ce moment, ne fut-il plus employé par les Hollandais.

MAROLLES (Claude de), gentilhomme de la province de Touraine, mérita, par sa valeur, son adresse et sa probité, d'être fait gentilhomme ordinaire du roi, lieutenant des Cent-Suisses, et maréchal-de-camp. Il porta les armes de bonne heure, et se signala dans diverses occasions, surtout dans un combat singulier contre Marivault, en 1589. Celui-ci ayant défié Marolles, le combat se donna avec grand appareil aux portes de Paris, le lendemain de l'assassinat du roi Henri III. Marivault était royaliste, et Marolles ligueur. Le premier rompit sa lance dans la cuirasse de son adversaire, qui en fut faussée; et l'autre porta si adroitement son coup dans l'œil de son ennemi, qu'il y laissa le fer de sa lance avec le tronçon, pénétrant jusqu'au derrière de la tête. Le royaliste, renversé par terre, expira en un demi-quart d'heure. Marolles n'exigea d'autre marque de sa victoire, que l'épée et le cheval du vaincu. On le ramena à Paris en triomphe, au son des trompettes et au milieu des acclamations publiques. Marolles signala son courage en France, en Italie, en Hongrie et ailleurs, et mourut en 1635, à 69 ans.

MAROLLES (Michel de), abbé de Villeloin, fils du précédent, naquit au bourg de Genillé en Touraine, le 22 juillet de l'année 1600. Il entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique, et obtint, par le crédit de son père, deux abbayes, celle de Beaugerais et celle de Villeloin. Il était né avec une ardeur extrême pour l'étude, et il la conserva jusqu'à sa mort. Depuis l'année 1619, qu'il

mit au jour la *Traduction* de Lucain, jusqu'en 1681, qu'il publia, in-4, l'*Histoire des comtes d'Anjou*, il ne cessa de travailler avec une application infatigable. S'il ne fut pas le plus élégant des traducteurs, on lui a du moins l'obligation d'avoir frayé le chemin à ceux qui vinrent après lui. La plupart l'ont traité avec indécence dans leurs préfaces, après avoir profité de son travail. Malgré sa sécheresse, il est communément exact et fidèle à rendre, non seulement le sens, mais tous les mots de la phrase qu'il traduit. Il entendait très bien la langue de ses originaux, mérite qui n'est pas toujours le partage de nos modernes faiseurs de traductions. L'abbé de Marolles avait beaucoup d'érudition, et il se signala dans tout le cours de sa vie par son amour pour les arts. Il fut l'un des premiers qui recherchèrent avec soin les estampes. Il en rassembla près de cent mille, dont il forma un recueil qui est aujourd'hui un des ornemens du cabinet du roi. Il se mêla d'être poète, et enfanta, en dépit d'Apollon, 133,124 vers, parmi lesquels il y en a deux ou trois de bons. Il disait un jour à Linière : *Mes vers me coûtent peu.* — *Ils vous coûtent ce qu'ils valent*, lui répondit ce satirique. L'abbé de Marolles mourut à Paris en 1681, à 81 ans. A l'imitation du président de Thou, il avait fait imprimer avant sa mort ses mémoires que l'abbé Goujet a publiés en 1755 en 3 vol. in-12. C'est un mélange de quelques faits intéressans, et d'une infinité d'anecdotes minutieuses et insipides. On a encore de lui : 1° des *Traductions* de *Plaute*, de *Térence*, de *Lucrèce*, de *Catulle*, de *Virgile*, d'*Horace*, de *Juvénal*, de *Perse*, de *Martial*, 1535, 2 vol. in-8 ; de *Stace*, d'*Aurelius-Victor*, d'*Ammien Marcellin*, de *Grégoire de Tours*, 2 vol. in-8 ; d'*Athénée* : celle-ci est très rare ; 2° une suite de l'*Histoire romaine* de Coëffeteau, in-fol. ; 3° une Version du *Bréviaire romain*, 4 vol. in-8 ; 4° les *Tableaux du Temple des Muses*, tirés du cabinet de Favereau, sont estimés des curieux. Ils virent le jour à Paris, en 1655, in-fol. ; cette édition a été effacée par celle d'Amsterdam, 1733, in-fol. Les planches ont été dessinées par Diépenbeck, et gravées la plupart par Bloëmaert. 5° Cet infatigable écrivain avait commencé à traduire la Bible. Surpris, dit-on, par le fameux Isaac La Peyrère, Marolles inséra dans sa version les notes de ce visionnaire. L'archevêque de Paris, de Harlay, en fit saisir et brûler presque tous les exemplaires. Il ne nous en reste que la traduction des livres de la *Genèse*, de l'*Exode*, et des 23 premiers chapitres du *Lévitique*. Cette version fut imprimée à Paris en 1671, in-fol. 6° Deux *Catalogues* d'estampes, curieux et recherchés, 1666, in-8, et 1672, in-12. L'une de ces collections est au cabinet des estampes du roi et forme 224 vol. reliés en maroquin. Voyez pour avoir la suite des œuvres de Marolles les *Mémoires de Nicéron*, tom. 32.—Son neveu, Claude de Marolles, est connu par deux volumes de sermons assez estimés. Il avait été jésuite, et mourut à Paris en 1792.

MARON (Jean), écrivain syrien, du parti des monothélites, a donné, selon quelques auteurs, son nom aux maronites. Fauste Nairon, disciple d'Abraham Echellensis, a combattu fortement cette opinion, dans une *Dissertation* publiée à Rome en 1679, et a dérivé le nom de *Maronites* de St.-Maron, célèbre anachorète du 16° siècle, dont Théodoret a écrit la *Vie*. Il y a une lettre de saint Chrysostôme à un Maron, moine et prêtre ; c'est sans doute le même. On peut consulter la préface du Missel syriaque des maronites, imprimé à Rome. (*Voyez* Nairon.)

MAROSIE, dame romaine, fille de Théodora, monstre d'impudicité et de scélératesse, ne le céda pas à sa mère en méchanceté. Sa beauté, ses charmes et son esprit lui soumirent les cœurs des plus grands seigneurs de Rome. Elle se servit d'eux pour faire réussir ses desseins ambitieux ; s'empara du château Saint-Ange, et destitua les papes à sa fantaisie. Elle fit déposer et périr Jean X en 928, et plaça en 931 sur le trône pontifical Jean XI, qu'elle avait eu du duc de Spolette. Elle avait d'abord épousé Adelbert ;

et après la mort de son époux, elle se maria à Gui, fils du même Adelbert. Gui étant mort, elle contracta un troisième mariage avec Hugues, beau-frère de Gui. Albéric, son fils, qu'elle avait eu d'Adelbert, ayant reçu un soufflet de ce Hugues, assembla ses amis en 932, le chassa de Rome, et mit Jean XI, son frère utérin, en prison avec sa mère, laquelle mourut misérablement.

MAROT (Jean), poète français, né à Matthieu, près de Caen, l'an 1463, mort en 1523, fut père de Clément Marot. Jean Marot prenait la qualité de *secrétaire et de poète de la magnanime reine Anne de Bretagne*. Il vécut sous Louis XII et sous François Ier. Il accompagna le premier de ces monarques dans ses expéditions en Italie, afin de célébrer ses exploits. Si ce poète n'eut ni l'enjouement ni le génie de son fils, il n'en eut aussi ni la licence ni l'irréligion. Il paraît certain que ce nom de Marot n'était qu'un surnom, et qu'il s'appelait Jean Desmarets. Ses poésies ont été goûtées de son temps. Ses ouvrages en vers sont : la *Description des deux voyages de Louis XII à Gênes et à Venise*; le *Doctrinal des princesses et nobles dames*, en vingt-quatre rondeaux; *Epître des dames de Paris au roi François Ier*; autre *Epître des dames de Paris aux courtisans de France étant en Italie*; *Chant royal de la conception de Notre-Dame*; cinquante *Rondeaux*, etc. *La Noblesse, l'Eglise et le Labour*, poème où les trois ordres plaident la cause de François Ier, qui avait excité du mécontentement à la suite de nouveaux impôts.

MAROT (Clément), fils du précédent, naquit à Cahors en Querci l'an 1495. Il fut, comme son père, valet de chambre de François Ier, et page de Marguerite de France, femme du duc d'Alençon. Il suivit ce prince en 1521, fut blessé et fait prisonnier à la bataille de Pavie. Clément Marot s'appliqua avec ardeur à la poésie, et s'y rendit supérieur à son père. De retour à Paris, il fut accusé d'hérésie et mis en prison : son irréligion et son étourderie lui méritèrent ce châtiment. Il fut obligé de comparaître devant le lieutenant criminel. On lui entendit reprocher ses écrits licencieux, et les histoires les plus scandaleuses de sa vie. Tout ce qu'il obtint, après bien des sollicitations, fut d'être transféré des prisons obscures et malsaines du Châtelet dans celles de Chartres. C'est là qu'il écrivit son *Enfer*, satire sanglante contre les gens de justice, et qu'il retoucha le *Roman de la Rose*. Il ne sortit de prison qu'après la délivrance de François Ier, en 1526. A peine fut-il libre, qu'il reprit son ancienne vie. Une nouvelle intrigue avec la reine de Navarre, qu'il ne cacha pas plus que la première, lui causa des chagrins non moins mérités. Toujours fougueux, toujours imprudent, il s'avisa de tirer un criminel des mains des archers. Il fut mis en prison, obtint son élargissement, donna dans de nouveaux travers, et fut obligé de s'enfuir à Genève. On prétend que Marot corrompit dans cette ville la femme de son hôte, et que la peine rigoureuse qu'il avait raison d'appréhender, fut commuée en celle du fouet, à la recommandation de Calvin. De Genève il passa à Turin, où il mourut dans l'indigence en 1544, à 49 ans. Ce poète avait beaucoup d'agrément et de fécondité dans l'imagination ; mais le goût qui devait la régler lui a manqué. On a de lui des *Epîtres*, des *Elégies*, des *Rondeaux*, des *Ballades*, des *Sonnets*, des *Epigrammes*. L'ouvrage de Marot qui fit le plus de bruit est sa *Traduction* en vers d'une partie des Psaumes, chantée à la cour de François Ier, et censurée par la Sorbonne. Cette version est entièrement dénuée de cette sublimité ravissante et de cette poésie d'expression qui caractérisent l'original. Etait-il possible que Marot, dont tout le mérite consiste dans l'art de plaisanter avec un tour épigrammatique, dans un stile le plus souvent comique, trivial et bas, rendît l'harmonie et la noble simplicité de l'hébreu ? Il chante les louanges de l'Etre suprême du même ton dont il avait célébré les charmes d'Alix. Pour chanter des objets tels que ceux dont les Psaumes sont remplis, ou pour en parler dignement, il faut être pénétré de l'esprit qui a inspiré ces di-

vins cantiques; et cela est bien loin de l'esprit de secte et de la manie de dogmatiser. De là le ton pédant et didactique, la sécheresse et l'ennuyeuse verbosité de presque tous les ouvrages de piété composés par des gens de parti. (*Voyez* BARRAL, KEMPIS, LE MAÎTRE, PASCAL.) Le langage de Marot a tellement vieilli, que ces Psaumes sont aujourd'hui inintelligibles : nouvelle preuve de la sagesse avec laquelle l'Eglise catholique emploie dans sa liturgie une langue immuable et universelle. Pour de plus grands détails sur les ouvrages de Marot, on peut consulter une lettre de M. de la Sorinière, dans le *Mercure de France*, juin, 1740; le *Tableau historique des littérateurs français*, par M. T.. Paris, 1785, in-12; les *Anecdotes littéraires*, etc. — Michel MAROT, son fils, est aussi auteur de quelques vers. Les *OEuvres* des trois Marot ont été recueillies et imprimées ensemble à La Haye, en 1731, en 4 vol. in-4, et en 6 vol. in-12.

MAROT (François), peintre, né à Paris, de la même famille que le poète, fut l'élève de la Fosse, et personne n'approcha plus de son maître. On voit plusieurs de ses ouvrages à Notre-Dame de Paris, qui prouvent son habileté. L'académie de peinture se l'associa en 1702; il fut professeur et mourut en 1719, à 52 ans.

MAROTTE. *Voyez* MUIS Siméon.

MAROZIA. *Voyez* MAROSIA.

MARQUARD-FREHER, né à Augsbourg en 1565 d'une famille féconde en personnes lettrées, étudia à Bourges sous le célèbre Cujas, et se rendit habile dans les belles-lettres et dans le droit. De retour en Allemagne, il devint conseiller de l'électeur palatin et professeur de droit à Heidelberg. Il quitta sa chaire, et fut employé par l'électeur Frédéric IV dans les affaires les plus délicates. Ce prince l'envoya, en qualité de ministre en Pologne, à Mayence et dans plusieurs autres cours. Freher mourut à Heidelberg, en 1614, à 49 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : 1° *Origines palatinæ*, in-fol. très savant; 2° *De inquisitionis processu* : ouvrage de jurisprudence, dont la 5e édition a paru à Wittemberg, 1679, in-4; 3° *De re monetaria veterum Romanorum, et hodierni apud Germanos imperii*, 1605, in-4 : traité utile, qu'on trouve dans le tom. 11e des *Antiquités romaines* de Grévius; 4° *Rerum bohemicarum scriptores*, Hanau, 1602, in-fol.; ce recueil contient les meilleurs historiens de Bohême; 5° *Rerum germanicarum scriptores*, 3 vol. in-fol. Francfort et Hanovre; le premier en 1600, le deuxième en 1602, le troisième en 1611. Cette collection, réimprimée en 1717, est utile et nécessaire pour l'histoire d'Allemagne. 6° *Corpus historiæ Franciæ*, in-fol. moins estimé, etc. Freher joignait à une vaste littérature beaucoup de goût pour la peinture antique et pour la science numismatique. — Il est différent de Jean FREHER, qui a écrit contre Francus.

MARQUEMONT (Denys-Simon de), cardinal, archevêque de Lyon, né à Paris en 1572, fut nommé archevêque en 1612, et mourut à Rome en 1626, à l'âge de 54 ans. Il se rendit célèbre par ses diverses ambassades, et par l'étendue de son zèle. Il avait établi une congrégation de docteurs qui s'assemblaient une fois la semaine dans son palais, pour traiter des affaires concernant le diocèse dont il était chargé. Ce fut par son conseil que saint François de Sales mit en clôture les religieuses de la Visitation, que ce dernier avait fondées.

MARQUES (Jacques de), habile chirurgien, né à Paris, en 1569, d'une famille originaire de Nantes, mourut dans cette capitale en 1622. On a de lui une excellente *Introduction à la chirurgie*, qu'il composa en faveur des jeunes élèves; et un *Traité des bandages de chirurgie*, Paris, 1618 et 1662, in-8. La clarté et la solidité étaient le caractère de son esprit, et sont celui de ses ouvrages.

MARQUET (François-Nicolas), né à Nancy en 1687, pratiqua avec succès la médecine dans sa patrie, et s'occupa toute sa vie de la botanique. Les fruits de ses recherches sur cette science sont consignés dans trois vol. in-fol. forme d'atlas, qui sont entre les mains de son gendre, M. Buchoz, qui les a fait passer en

grande partie dans un ouvrage publié à Paris en 1762, intitulé : *Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine et les Trois-Evêchés*, 10 vol. in-8. Marquet est encore auteur : 1° de la *Méthode pour apprendre par les notes de la musique à connaître le pouls*, Paris, 1768, in-12 ; 2° des *Observations sur la guérison de plusieurs maladies notables*, 2 vol. in-12. Il mourut le 26 mai 1759.

MARQUETS (Anne des), native du comté d'Eu, religieuse dominicaine à Poissi, possédait les langues grecque et latine, et faisait assez bien les vers. On a d'elle : 1° une *Traduction* en vers français de poésies pieuses et des Epigrammes de Flamino, le latin à côté, Paris, 1569, in-8 ; *Traduction*, d'après les vers latins de Claude d'Espense, des Collectes de tous les dimanches, Paris, 1605, in-8. Elle entretenait un commerce littéraire avec ce savant, qui lui fit une gratification dans son testament. 3° *Sonnets et devises*, Paris, 1562. Anne perdit la vue quelque temps avant sa mort, arrivée vers 1588.

MARQUETS (Charles des). *Voyez* DESMARQUETS.

* MARQUIS (Jean-Joseph), député aux états-généraux, né le 14 avril 1747, à Saint-Mihiel, exerçait la profession d'avocat, lorsque le tiers-état du bailliage de Bar-le-Duc le choisit pour son député à cette assemblée : pendant la session, il ne fit rien de remarquable. Il fut ensuite nommé l'un des juges de la haute cour nationale séant à Orléans, puis député à la Convention. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la détention et pour l'appel au peuple. Devenu membre du conseil des cinq-cents, il donna sa démission en 1797. En 1799 il fut chargé, en qualité de commissaire du gouvernement, d'organiser les quatre nouveaux départemens de la rive gauche du Rhin. En 1800 les consuls le nommèrent préfet de la Meurthe, et il resta dans ce département jusqu'en 1811, où la faiblesse de sa vue et d'autres infirmités le forcèrent à demander sa retraite. Depuis cette époque jusqu'en 1815 il siégea au corps législatif. Il s'est retiré ensuite dans son lieu natal, où il est mort en 1828. M. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, lui attribue l'ouvrage qui a pour titre, *Observations de la ville de Saint-Mihiel sur l'échange du comté de Sancerre*, Paris, 1787, in-8. Il s'était fait chérir dans le département qu'il administra, et un écriteau assez singulier avait été placardé à la porte de l'hôtel de la préfecture, pour exprimer toute la satisfaction qu'éprouvaient ses administrés : on y lisait ce jeu de mots : le baron Riouffe (c'était le nom de son successeur) pourra devenir *comte ;* mais il ne sera jamais *marquis*.

MARRIER (Dom Martin), religieux de Cluny, fut pendant quinze ans prieur de Saint-Martin-des-Champs. Il était né à Paris, le 4 juillet 1572, et mourut dans la même ville en 1644, à 72 ans. On lui doit un recueil curieux et très utile aux historiens ecclésiastiques : il le publia in-fol. en 1614, sous le titre de *Bibliotheca cluniacensis*, avec des notes que lui fournit André Duchesne, son ami. C'est une collection de titres et de pièces concernant les abbés de l'ordre de Cluny ; on y trouve quelques *Vies* des hommes illustres de cet ordre. On a encore de lui l'*Histoire* latine *du monastère de Saint-Martin-des-Champs*, où il avait fait profession, in-4, Paris, 1637. D. Germ. Cheval a publié la *Vie de D. Marier*, Paris, 1644, in-8 de 80 pages, avec son portrait.

* MARRON (Paul-Henri), l'un des pasteurs calvinistes de Paris, et président du consistoire, naquit à Leyde le 12 avril 1754 d'une famille française et réfugiée, originaire du Dauphiné. Dès son adolescence, il se consacra au ministère pastoral auprès des églises dites Wallonnes, et fit des études analogues à sa vocation. Après avoir terminé d'une manière brillante ses cours à l'université de sa ville natale sous Ruhnkenius, Walckenaer et Schultens, il fut reçu en 1774 candidat au ministère, et, dès l'année suivante, il desservit l'église française de Dordrecht où il resta 6 ans. En 1782 les états-généraux de Hollande l'envoyèrent

à leur ambassade de Paris, avec le titre de chapelain. Ayant été enveloppé en 1788 dans la disgrâce du parti patriote, par suite de l'entrée des Prussiens dans la Hollande, Marron fut suspendu de ses fonctions et rappelé à La Haye; mais les protestans de Paris, qui venaient d'obtenir de Louis XVI leur réintégration dans l'état civil, lui proposèrent de rester au milieu d'eux en qualité de pasteur : il y consentit. Le culte protestant s'établit alors dans la capitale, d'abord dans la rue Mondétour, puis à l'ancien musée Cour-de-Gebelin rue Dauphine, et enfin dans la rue St.-Thomas du Louvre, dans l'ancienne église de St.-Louis. La révolution trouva le pasteur Marron très disposé à la seconder; et, dès le 15 octobre 1793, c'est-à-dire plus de trois semaines avant l'abjuration de Gobel, il porta à la Convention quatre coupes, en faisant remarquer que c'étaient les seules pièces d'argenterie de son culte. Cette démarche qu'il faut attribuer, selon l'*Ami de la religion*, à la peur, n'empêcha pas le pasteur Marron d'être mis en prison pendant la terreur : il fut incarcéré, la veille de la *fête à l'Etre suprême*, et recouvra la liberté le surlendemain de la mort de Robespierre. Il ne put reprendre d'abord ses fonctions pastorales, celle du moins de la prédication, et, pendant quelque temps, il fut attaché au ministère des relations extérieures, puis au bureau de traduction de l'agence nationale des lois. Lorsqu'il eut repris l'entier exercice de son ministère, il présenta en 1802 un projet pour l'organisation du culte protestant. Quoique ce projet ne fût point adopté, il n'en est pas moins vrai que Marron eut une grande part à la loi du 18 germinal, et par conséquent à la formation du consistoire dont il fut nommé le président : il fut en même temps pasteur du temple établi à l'Oratoire. Marron s'était de bonne heure livré à la poésie latine ; lorsqu'il était encore étudiant, il fit dans cette langue une *Elégie* en l'honneur d'un homme distingué par son mérite, depuis grand pensionnaire de Hollande, M. de Bleiswyck, qui venait d'être nommé curateur de l'université de Leyde. Cette pièce fut traduite en vers grecs par un Macédonien nommé T. Zechani, alors étudiant dans la même université : elle fut réimprimée dans les deux langues. Depuis cette époque Marron continua de cultiver les muses latine et française ; et ses *poésies*, dans la première de ces langues, formeraient un recueil considérable. Il eut soin d'encenser l'idole du jour ; et, à chaque événement un peu remarquable du règne de Buonaparte, des vers latins venaient célébrer la gloire du héros : c'est sans doute ce qui lui valut la croix de la légion d'honneur. A l'époque de la restauration il fit aussi des vers pour les Bourbons : une *Elégie* latine en leur honneur, composée en 1814, est, suivant le jugement de quelques critiques, ce qu'il a fait de mieux dans ce genre. Le pasteur Marron trouva moyen d'avoir quelque crédit sous presque tous les ministères qui se sont succédé depuis le retour de la famille royale : ainsi il servit puissamment les intérêts de ses corréligionnaires sous l'abbé de Montesquiou, sous M. Decazes, et à d'autres époques encore : il devait surtout cette influence à M. Guizot, protestant comme lui, long-temps conseiller d'Etat et ministre déjà deux fois depuis la révolution de juillet. Un conseil fut créé auprès du ministère de l'intérieur, dans l'intérêt du protestantisme. Le pasteur Marron prit part à la réunion des luthériens et des calvinistes qui se fit en 1817 dans le temple des Billettes. Sous un pasteur aussi tolérant, ou du moins qui comprenait le christianisme d'une manière très large, une pareille fusion devait se faire sans peine ; car il était peu touché par quelques différences dans les croyances religieuses. Le pasteur Marron est mort le 31 juillet 1832, à l'âge de 78 ans, d'une attaque du choléra-morbus survenue à la suite d'une chute qu'il avait faite précédemment. Il nous reste à apprécier dans Marron l'homme, le pasteur et l'écrivain. Son caractère particulier se dessine nettement : on ne peut lui refuser beaucoup d'adresse, et dans les circonstances difficiles de l'habileté et de la prudence, quelquefois cependant de l'indé-

cision. Il avait plus de réputation au dehors que parmi les siens, et plusieurs de ses collègues en parlaient avec assez peu d'estime ; ils lui reprochaient un mariage peu séant (il avait épousé sa domestique) ; ils l'accusaient de n'être pas étranger à l'esprit d'intrigue, et d'avoir la manie de faire parler de lui dans les journaux ; il avait en effet à sa disposition toutes les trompettes de la renommée. Comme pasteur, nous connaissons moins Marron : ses opinions n'étaient point fixes, et nous ne saurions présenter son système théologique ; mais les protestans de France lui doivent beaucoup de reconnaissance pour les services que leur rendit pendant long-temps d'une manière gratuite le fondateur de l'église réformée de Paris. Notre tâche sera plus facile et plus agréable, en ne considérant Marron que comme écrivain. Quoiqu'il ne fût pas un homme de génie et qu'aucun grand ouvrage ne soit sorti de sa plume, nous devons dire, pour rendre hommage à la vérité, que la littérature et notamment les lettres classiques perdent en lui un homme plein de goût, un poète gracieux et élégant, et un savant d'une érudition très variée. Il a fait imprimer plusieurs *Discours* ou *fragmens de discours* qu'il prononça dans les diverses circonstances solennelles qui se sont présentées pendant la longue durée de son ministère. Collaborateur de quelques journaux littéraires, tels que le *Journal encyclopédique*, la *Revue encyclopédique*, le *Magasin encyclopédique*, il a aussi fourni de nombreux articles à la *Biographie universelle*, surtout pour la poésie latine et pour l'histoire littéraire de la Hollande. La *Galerie française* le comptait parmi ses rédacteurs. Mirabeau se l'était associé pour la *Philippique aux Bataves sur le Stathouder*. Marron était membre de plusieurs corporations savantes, telles que l'Institut de Hollande, les sociétés de Harlem, de Leyde, Groningue, les sociétés royales et académiques des sciences de Londres, l'athénée des arts de Paris, etc. *L'Ami de la religion* lui a consacré un article très important dans le n° du 7 août 1832.

MARSAIS (César Chesneau du), né à Marseille le 17 juillet 1676, entra dans la congrégation de l'Oratoire ; mais le désir d'une plus grande liberté la lui fit quitter bientôt après. Il vint à Paris, s'y maria, fut reçu avocat, et commença à travailler avec succès. Des espérances flatteuses l'avaient engagé dans cette profession ; trompé dans ses vues, il ne tarda pas à l'abandonner. Sa femme lui ayant paru un peu trop sage et trop chrétienne, il prit le parti de se séparer d'elle. Il se chargea de l'éducation du fils du président de Maisons. La mort du père l'ayant privé de la récompense qu'il espérait, il entra chez le fameux Law, pour être auprès de son fils. Après la chute de ce charlatan, il entra chez le marquis de Beaufremont. L'éducation de MM. de Beaufremont finie, il prit une pension, dans laquelle il élevait, suivant sa méthode, un certain nombre de jeunes gens ; le bruit s'étant répandu qu'il leur enseignait l'irréligion, cette pension fut supprimée. Obligé de donner des leçons pour subsister, sans fortune, sans espérance et presque sans ressource, il se réduisit à un genre de vie fort étroit. Ce fut alors que les auteurs de l'*Encyclopédie* l'associèrent à leur informe compilation. Il y fit plusieurs articles de grammaire, qui sont répandus dans les six premiers volumes. Il mourut en 1756, à 80 ans, après avoir reçu les sacremens. Du Marsais avait donné plus d'une fois des preuves d'irréligion. Appelé pour présider à l'éducation de trois frères dans une des premières maisons du royaume, il demanda *dans quelle religion on voulait qu'il les élevât*. Question qui nuisit infiniment à sa fortune, dans un temps où la religion était respectée et regardée comme l'unique sanction des mœurs. Il s'était d'ailleurs fait connaître par divers ouvrages où l'impiété paraissait à découvert. Les incrédules qui avaient été liés avec lui par les mêmes sentimens lui firent un crime de son retour au christianisme dans ses derniers momens ; quelques-uns prétendirent que ce retour n'avait pas été sincère, que c'était l'effet de la faiblesse du malade, etc.

Mais, quand cela serait, quand la révolution qui se fait si fréquemment dans les esprits-forts, lorsqu'ils se voient au bord du tombeau, ne serait pas le fruit d'une pleine conviction, elle prouverait au moins qu'ils n'ont jamais été bien persuadés des erreurs qu'ils ont enseignées ou adoptées, et qu'ils n'ont jamais été incrédules de bonne foi. « Ce » n'est pas une foi éteinte, » dit Bayle, qu'on peut bien citer en cette matière, « ce n'est qu'un feu caché sous la cen» dre. Ils en ressentent l'activité dès » qu'ils se consultent, et principalement » à la vue de quelque péril. On les voit » alors plus tremblans que les autres » hommes. Le souvenir d'avoir témoigné » plus de mépris qu'ils n'en sentaient » pour les choses saintes, et d'avoir tâché » de se soustraire intérieurement à ce » joug, redouble leur inquiétude. » Les principaux ouvrages de Du Marsais sont : 1° *Exposition de la doctrine de l'Eglise gallicane, par rapport aux prétentions de la cour de Rome*, in-12. Cet ouvrage n'a paru qu'après la mort de l'auteur : on s'imagine aisément comment cette matière a été traitée par un homme aussi ennemi du christianisme en général, que de la religion catholique, et du siége de Rome en particulier. 2° *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*, in-12, 1722; 3° *Traité des tropes*, 1730, in-8, réimprimé en 1771, in-12. Cet ouvrage explique les différens sens qu'on peut donner au même mot. Quelqu'un voulant lui faire compliment sur ce livre, lui dit qu'il avait entendu dire beaucoup de bien de son *histoire des tropes* : il prenait cette figure de rhétorique pour un nom de peuple. On ne peut nier que cet ouvrage ne soit plein de justesse, de précision et de clarté. L'auteur y développe en grammairien habile ce qui constitue le stile figuré. 4° *Les véritables principes de la grammaire*, ou *nouvelle grammaire raisonnée pour apprendre la langue latine*, 1729, in-4. Il n'a paru que la préface de cet ouvrage. 5° Un *Abrégé de la Fable* du Père Jouvenci, disposé suivant sa méthode, 1731, in-12; 6° une *Réponse* manuscrite à la *Critique* de l'Histoire des oracles, par le Père Baltus. On n'en a trouvé que des fragmens imparfaits dans ses papiers. Cet effort inutile et le silence de Fontenelle prouvent combien l'ouvrage de Baltus est solide : les raisonnemens sont vains contre des faits avérés, conformes d'ailleurs à des principes incontestables. (*Voyez* BALTUS.) 7° *Logique*, ou *Réflexions sur les opérations de l'esprit* : ouvrage fort court et superficiel. On l'a réimprimé avec les articles que Du Marsais avait fournis à l'*Encyclopédie*, Paris, 1762, 2 part. in-12. Nous ne dirons rien de quelques autres ouvrages impies qu'on lui attribue, et qui sont tombés dans un oubli dont il ne faut pas les tirer. Un amour excessif des louanges, une grande idée de lui-même, et la faiblesse de la témoigner en toute occasion, sont le caractère de cet écrivain. Les philosophes du jour en parlent avec beaucoup d'éloges, et le considèrent comme le coryphée et le modèle de cette nuée d'instituteurs initiés aux dogmes de la secte, qui se sont répandus depuis dans toutes les provinces de l'Europe, pour détruire ce qu'ils appellent les *Préjugés*, c'est-à-dire toutes les notions chères à l'homme chrétien et à l'homme solidement vertueux.

MARSHAM (Jean), chevalier de la Jarretière, né à Londres en 1602, étudia avec distinction à l'école de Westminster et à Oxford. Il voyagea en Italie, en France, en Allemagne ; et par la vue des monumens antiques, il se perfectionna dans l'ancienne histoire et la chronologie. De retour à Londres, il devint en 1638 l'un des six clercs de la cour de la chancellerie. Le parlement le priva de cette place, parce que, dans le premier feu de la guerre civile, il suivit le roi et le grand-sceau à Oxford. Sur le déclin des affaires de l'infortuné Charles Ier, il retourna à Londres. Ne pouvant, comme la plupart des autres royalistes, avoir aucun emploi, il se renferma dans son cabinet, et se livra tout entier à l'étude jusqu'à sa mort, arrivée à Londres, le 25 mai 1685, à l'âge de 83 ans. Charles II

honora ce bon citoyen du titre de chevalier et de baronnet. On a de lui : 1° *Diatriba chronologica*, in-4, Londres, 1645. L'auteur y examine assez légèrement les principales difficultés qui se rencontrent dans la chronologie de l'ancien Testament. 2° *Canon chronicus ægyptiacus, hebraicus, græcus*, in-fol., 1672, Londres : ouvrage recherché et cher. L'auteur y a fondu une partie du livre précédent. On sait quelle obscurité couvre les commencemens de la monarchie des Egyptiens. Le chevalier Marsham a tâché de débrouiller ce chaos. Il montre que les dynasties étaient non pas successives, mais collatérales. M. l'abbé Guérin du Rocher a dit des choses encore plus satisfaisantes sur cet objet. (*Voyez* Lavaur.) On reproche à Marsham d'avoir mêlé aux vérités qu'il a mises au jour plusieurs opinions fausses. Il prétend, par exemple, que les Juifs ont emprunté des Egyptiens la circoncision et les autres cérémonies, et que l'accomplissement des 70 semaines de Daniel finit à Antiochus Epiphanes. Ces erreurs, plus d'une fois solidement réfutées, n'empêchent pas que Marsham ne fût un homme érudit ; elles prouvent seulement que le jugement et la solidité des principes ne dirigeaient pas toujours ses connaissances. Marsham est auteur de la savante Préface qui est à la tête du *Monasticon anglicanum*, de Dugdale.

MARSI. *Voyez* Marcy.

MARSIGLI (Antoine-Félix), évêque de Pérouse, mort en 1710, à 61 ans, est auteur d'un traité : *De ovis cochlearum*, 1684. Il était frère du suivant, et se montra digne de lui par son savoir.

MARSIGLI (Louis-Ferdinand), d'une ancienne maison patricienne de Bologne, naquit dans cette ville le 10 juillet 1658. Dès sa première jeunesse, il fut en relation avec les plus illustres savans d'Italie, mathématiciens, anatomistes, physiciens, historiens et voyageurs. Il fit un voyage à Constantinople avec le baile de Venise ; c'est ainsi que cette république qualifiait son ambassadeur à la Porte. Ce voyage lui donna le moyen de s'instruire de lui-même de l'état des forces ottomanes. Après onze mois de séjour en Turquie, il revint à Bologne, et rassembla les différentes observations faites dans ses courses. L'empereur Léopold était alors en guerre contre les Turcs. Marsigli entra à son service, et montra, par son intelligence dans les fortifications et dans la science de la guerre, combien il était au dessus du simple officier. Blessé et fait prisonnier au passage du Raab, en 1683, il se crut heureux d'être acheté par deux Turcs, frères, avec qui il souffrait beaucoup plus par leur misère que par leur cruauté. On voit par une *Relation* de sa captivité, qu'un troisième Turc, qui vivait avec eux, était chargé de l'enchaîner toutes les nuits à un pieu dans leur cabane. La liberté lui ayant été rendue l'année d'après, il fut fait colonel en 1683. Dans la même année, il fut envoyé deux fois à Rome, pour faire part aux papes Innocent XV et Alexandre VIII des grands succès des armes chrétiennes. Lorsque les puissances belligérantes songèrent à terminer la guerre par une paix durable, entre l'empereur et la république de Venise, d'une part, et la porte ottomane de l'autre, le comte de Marsigli fut employé, comme homme de guerre et comme négociateur, pour établir les limites entre ces trois puissances. Cette négociation l'ayant obligé de se rendre dans le pays où il avait été esclave, il demanda si ses patrons vivaient encore, et fit donner à l'un d'eux un *timariot*, espèce de bénéfice militaire. Le grand-visir, charmé de sa générosité, lui en accorda un beaucoup plus considérable qu'il n'eût osé espérer. La succession d'Espagne ayant rallumé en 1701 une guerre qui embrasa l'Europe, l'importante place de Brisach se rendit par capitulation au duc de Bourgogne, après treize jours de tranchée ouverte, le 6 septembre 1703. Le comte d'Arco y commandait, et sous lui Marsigli, parvenu alors au grade de général de bataille. Une si prompte capitulation surprit l'empereur ; il nomma des juges, qui condamnèrent le comte d'Arco à être décapité, et Marsigli, malgré tous les mémoires qu'il présenta pour sa défense, fut déposé de tous ses honneurs et perdit toutes

ses charges avec la rupture de l'épée. Louis XIV l'ayant vu à sa cour sans épée, lui donna la sienne et l'assura de ses bonnes grâces. Le comte de Marsigli chercha dans les sciences la consolation que les agitations du monde ne lui avaient pas procurée. Il parcourut la Suisse pour en connaître les montagnes, il passa ensuite à Marseille pour étudier la mer. Étant un jour sur le port, il y trouva le Turc qui l'attachait à un pieu dans son esclavage, et le racheta. Le pape Clément XI le rappela de Marseille en 1709, ponr lui donner le commandement d'une armée qu'il était question d'opposer aux troupes de l'empereur Joseph I[er]. Cette guerre n'eut pas lieu. Il comptait finir ses jours en Provence, où il était retourné en 1728; mais des affaires domestiques l'ayant rappelé à Bologne, il y mourut d'apoplexie en 1730. (Dès le 11 janvier 1712, Marsigli avait fait présent au sénat de Bologne de ses collections d'instrumens de physique, de cartes et d'objets d'histoire naturelle, à condition que la garde en serait remise à un corps de savans, dont il rédigea lui-même les *réglemens*. C'est l'origine de l'*Institut* de Bologne, auquel le sénat assigna ensuite un magnifique palais.) Cette compagnie s'ouvrit en 1714. Six professeurs y donnent des leçons réglées. Il y a un riche cabinet et une belle imprimerie. Se souvenant de ses malheurs, Marsigli fit établir un tronc dans la chapelle de son institut pour le rachat des chrétiens, et principalement de ses compatriotes esclaves en Turquie. On a de lui : 1° *Essai physique de l'histoire de la mer*, traduit en français par Le Clerc, et publié à Amsterdam en 1725, in-folio, avec 40 planches; 2° *Danubius Pannonico-Mysicus, observationibus geographicis, astronomicis, hydrographicis, historicis, physicis perlustratus*, en 6 volumes in-folio. C'est la description du Danube, depuis la montagne de Kalenberg, en Autriche, jusqu'au confluent de la rivière Jantra dans la Bulgarie. Ouvrage curieux et cher, mais qui renferme bien des hors-d'œuvre et des inutilités : on y a donné peut-être plus à l'ostentation, à la parade scientifique et typographique, qu'aux connaissances vraiment utiles et agréables. Il a été traduit en français, et imprimé à La Haye, 1744, 6 volumes in-folio. 3° *De potione asiatica* (café), Vienne, 1685, in-12; 4° *De fungorum generatione*, Rome, 1714, in-folio; 5° *Etat des forces ottomanes*, in-folio, 1732, en français et en italien, curieux et intéressant; 6° *Traité du Bosphore*, in-4, qu'il composa en italien, et qu'il dédia en 1681 à la reine Christine de Suède. Fontenelle a fait l'éloge de ce savant, imprimé dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, année 1730. Voyez les *Mémoires sur la vie de M. le comte de Marsigli*, par L. D. C. H. D. Zurich, 1741, in-8, et les *Mémoires de Nicéron*, tome 26, qui porte ses ouvrages au nombre de 20.

* MARSILE, ou MARSILLE, ou MARCILLE DE PADOUE, surnommé *Menandrin*, fut recteur de l'université de Paris, dans laquelle il avait étudié et professé la théologie en 1312. On a de lui plusieurs ouvrages sur les droits du sacerdoce et de l'empire; mais en voulant défendre les empereurs contre les entreprises des papes, il tombe dans l'extrémité opposée, et écrit en homme passionné. Il est le premier qui, sans désavouer expressément la puissance ecclésiastique, entreprit de la ruiner, par un système qui l'enlevait des mains des premiers pasteurs. Il enseigna dans son livre intitulé, *Defensor pacis* (car c'est toujours au nom de la paix que les défenseurs de l'Eglise lui déclarent la guerre), qu'en tout genre de gouvernement la souveraineté appartenait à la nation; que le peuple chrétien avait seul la juridiction ecclésiastique en propriété; que par conséquent il avait seul le droit de faire des lois, de les modifier, de les interpréter, d'en dispenser, d'en punir l'infraction, d'instituer ses chefs pour exercer la souveraineté en son nom, de les juger et de les déposer, même le souverain pontife; que le peuple avait confié la juridiction spirituelle au magistrat politique, s'il était fidèle; que les pontifes la recevaient du magistrat, mais que si le magistrat était infidèle, le peuple la conférait immédiatement aux pontifes

mêmes ; que ceux-ci ne l'exerçaient jamais qu'avec subordination à l'égard du prince et du peuple, et qu'ils n'avaient, par leur institution, que le pouvoir de l'ordre, avec une simple autorité de direction et de conseil, sans aucun droit de juridiction dans le gouvernement ecclésiastique, telle que serait l'autorité d'un médecin ou d'un jurisconsulte sur les objets de leur profession. Ce monstrueux système était trop favorable aux hérétiques pour ne pas trouver des partisans. Le moyen le plus sûr d'accréditer l'erreur est de détruire, s'il est possible, l'autorité qui la proscrit. Aussi tous les sectaires qui sont venus après Marsile ont-ils adopté la même doctrine, non seulement contre l'Eglise, mais encore contre le prince. (*Voyez* RICHER.) Mais jamais cette erreur n'a fait plus de progrès que dans le 18ᵉ siècle, où, chez toutes les nations, des compilateurs ont entassé des volumes, pour faire de la hiérarchie un chaos politique et une véritable anarchie. Outre le *Defensor pacis*, on a de Marsile : 1° *De translatione imperii romani* ; 2° un Traité *De jurisdictione imperiali in causis matrimonialibus*, in-folio. Marsile, se mêlant de tout, avait aussi exercé la médecine. Il mourut en 1328.

* MARSILE DE INGEN, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est un bourg dans le duché de Gueldre, fut chanoine et trésorier de Saint-André de Cologne, et fondateur du collége d'Heidelberg. Il mourut dans cette ville en 1394, après avoir mené une vie extrêmement pénitente. On a de lui des *Commentaires* sur le Maître des sentences, imprimés à Strasbourg en 1501, in-fol.

MARSILE FICIN. *Voyez* FICIN.

MARSIN. *Voyez* MARCHIN.

* MARSOLLIER (Jacques), né à Paris en 1647 d'une bonne famille de robe, prit l'habit de chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Il fut envoyé à Uzès pour rétablir le bon ordre dans le chapitre de cette ville, pour lors régulier. Marsollier s'y fixa, et en fut prévôt ; dignité dont il se démit en faveur de l'abbé Poncet, depuis évêque d'Angers. On travaillait alors à séculariser la cathédrale d'Uzès ; mais cette affaire n'ayant pas été terminée dans ce temps-là, Marsollier fut fait archidiacre. Il mourut dans cette ville en 1724, à 78 ans, après avoir publié plusieurs histoires qu'on lit avec plaisir. Son stile est en général assez coulant. Quoiqu'il emploie quelquefois des expressions trop familières et même basses, il est pourtant facile de sentir qu'il cherche l'ornement. Il y a un air trop oratoire dans la plupart de ses discours : extrêmement long dans ses récits, il ne les finit qu'à regret, et y mêle souvent des circonstances minutieuses. Ses digressions sont fréquentes et prolixes. Ses portraits ont une espèce d'uniformité ennuyeuse, et plus de vérité que de finesse. Il a encore le défaut d'annoncer fréquemment ce qu'il doit dire dans la suite de son histoire ; ces annonces interrompent la narration, et empêchent le plaisir de la surprise. On a de lui : 1° l'*Histoire du cardinal Ximénès*, 1693, 2 vol. in-12, et réimprimée plusieurs fois depuis (*voy.* FLÉCHIER) ; 2° *Histoire de Henri VII*, roi d'Angleterre, réimprimée en 1727, 2 volumes in-12. C'est, suivant quelques critiques, le chef-d'œuvre de l'auteur. 3° *Histoire de l'inquisition et de son origine*, in-12, 1693 ; reproduite depuis quelques années à Paris, avec des augmentations. *Voyez* VAYRAC (l'abbé de) dans son Etat présent de l'Espagne. (4° La *Vie de saint François de Sales*, en 2 volumes in-12. Elle a été réimprimée plusieurs fois, et traduite en italien par l'abbé Salvini. Cette histoire, quoique incomplète, est plus digne de foi que celle publiée par *l'Espagnol Llorente* (*voyez* ce nom), à Paris, 1822.) 5° La *Vie de madame de Chantal*, 2 vol. in-12 ; 6° la *Vie de dom Rancé, abbé et réformateur de la Trappe*, 1703, 2 volumes in-12. La vérité n'a pas toujours conduit la plume de Marsollier, comme dom Gervaise le démontre dans un *Jugement critique*, etc., imprimé à Troyes en 1744, in-12. (*Voyez* Armand-François GERVAISE.) La conduite de l'abbé Marsollier est peinte d'une manière fort désavantageuse dans la préface de cet ouvrage. 7° *Entretiens*

sur plusieurs devoirs de la vie civile, in-12, 1715. Sa morale est verbeuse. 8° L'*Histoire de Henri de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon*, en 3 volumes in-12, peu estimée ; 9° une *Apologie d'Erasme*, in-12, qui a souffert des contradictions (*voyez* ERASME) ; 10° *Histoire de l'origine des dîmes et autres biens temporels de l'Eglise*, Paris, 1689, in-12. C'est le moins commun de tous les ouvrages de Marsollier, homme savant et laborieux, mais dont la manière de voir avait quelque chose de paradoxal, et dont le jugement ne paraissait pas toujours dirigé par des principes bien fermement établis. On dirait quelquefois qu'il cherche plutôt à se distinguer qu'à dire le vrai. Dans son *Histoire de l'inquisition*, il n'a pas fait difficulté de copier le protestant et socinien Limborch ; et dans son *Apologie d'Erasme*, il est de si bonne composition, qu'il aurait presque lui-même besoin d'apologie. On peut consulter sur cet écrivain, *Marsollier découvert et confondu dans ses contradictions*, 1708, in-12. On peut encore consulter, pour quelques détails sur cet écrivain, les *Mémoires* de Nicéron, tom. 7 et 10, et le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759.

* MARSOLLIER DES VIVETIÈRES (Benoît-Joseph), littérateur et auteur dramatique, né en 1750 à Paris, mort à Versailles en 1817, avait annoncé de bonne heure un goût prononcé pour le théâtre. En 1774, il donna son premier *opéra comique* qui fut suivi de quelques comédies en prose pour le théâtre appelé alors le *Théâtre italien*, et d'un grand nombre d'autres pièces à ariettes dont la plupart ont eu du succès et sont encore représentées de nos jours, nous citerons *Nina* ou *la Folle par amour* (1786) ; les *Deux petits Savoyards* ; *Camille* ou *le Souterrain* ; *Alexis* ou *l'Erreur d'un bon père* ; *Adolphe et Clara* ; *Cange* ou *le Bon commissionnaire* ; la *Pauvre femme* ; *Gulnare* ou *l'Esclave persane* ; la *Maison isolée* ; l'*Irato*, etc. La liste complète de ses compositions dramatiques qui s'élève à 50 se trouve dans l'*Annuaire dramatique* des années 1818, 1819 et 1820. Les *Œuvres choisies* de Marsollier ont été publiées en 1825, 3 volumes in-8 ; cette édition est précédée d'une *Notice sur Marsollier et sur ses écrits*, par madame d'Hautpoul. Dans le premier volume on trouve un morceau intitulé : *Ma carrière dramatique*, où Marsollier fait l'histoire des jouissances et des dégoûts qu'il a éprouvés par suite de ses diverses compositions.

MARSY (François-Marie de), né à Paris en 1714, entra de bonne heure chez les jésuites, où il cultiva avec fruit les heureux talens qu'il avait reçus de la nature. A peine avait-il 20 ans, qu'il donna au public plusieurs poëmes latins, qui furent applaudis des amateurs de la bonne latinité. Le plus estimé est celui qui parut en 1736, in-12, sous le titre *De pictura*. Le jeune poëte y chante ce bel art avec des grâces, une variété et une harmonie bien rares. La sécheresse des préceptes est cachée sous les charmes de l'expression et des images. (Le poëme de la *Peinture* de Lemierre n'est qu'une traduction de celui de Marsy. Il avait donné presque en même temps son autre poëme latin *Tragediæ*, différent de celui intitulé, *Templum tragediæ, carmen*, où il donne des règles sur ce drame.) De Marsy, ayant quitté les jésuites, n'abandonna pas la carrière des lettres ; mais s'il y acquit de la gloire par quelques ouvrages utiles, il se couvrit d'opprobre par son *Analyse de Bayle*, qu'il publia en 1754, en 4 vol. in-12, et qu'on a depuis réimprimée en Hollande avec une suite de 4 autres volumes. Cette compilation infâme des ordures et des impiétés répandues dans les ouvrages du philosophe protestant fut proscrite par le parlement de Paris, et l'auteur enfermé à la Bastille. En 1782, M. du Bois de Launay a donné sous le même titre un ouvrage excellent, et une solide réfutation du premier, Paris, 2 vol. in-12. (*Voyez* Jacques LEFEBVRE.) Dès que Marsy eut obtenu sa liberté, il continua l'*Histoire moderne pour servir de suite à l'histoire ancienne de M. Rollin*, dont il avait déjà publié plusieurs volumes : c'est moins une histoire qu'une description géographique et historique. Il tra-

vaillait au 12e, lorsqu'une mort précipitée l'enleva en décembre 1768. L'ouvrage a été continué, et porté jusqu'à 30 vol. in-12. On a encore de lui : 1° l'*Histoire de Marie Stuart*, 1742, en 3 vol. in-12. M. Fréron travailla avec lui à cet ouvrage, qui aurait été plus complet et d'un résultat plus réel, si les auteurs avaient eu les *Recherches* qui ont paru depuis, et quelques autres ouvrages où les calomnies de Buchanan, répétées par Hume, Robertson, etc., sont péremptoirement réfutées. (*Voy.* MARIE STUART.) 2° *Mémoires* de Melvil, traduits de l'anglais, 1745, 3 volumes in-12. Cette traduction paraît faite avec soin. 3° *Dictionnaire abrégé de peinture et d'architecture*, 2 vol. in-12, assez bien fait; 4° *Le Rabelais moderne*, ou *les OEuvres de Rabelais mises à la portée de la plupart des lecteurs*, 1752, 8 vol. in-12. C'est la seule édition de Rabelais qui mérite quelque attention; mais il ne fallait pas tant de volumes pour des turlupinades. 5° *Le Prince*, traduit de Fra-Paolo, 1751, in-12. (L'auteur n'y nomme parmi les poètes anciens que Sophocle et Euripide, et parmi les modernes que Maffei, Corneille et Racine.) On trouve une *notice* sur l'abbé de Marsy dans le *Nécrologe* des hommes célèbres de France pour l'année 1768.

* MARTAINVILLE (Alphonse), homme de lettres et journaliste, né en 1777 en Espagne, de parens français, fit ses études au collége Louis le Grand; il les termina à l'époque la plus orageuse de la révolution. Quoiqu'il fût encore très jeune, il s'en montra le plus ardent ennemi. Traduit à 17 ans au tribunal révolutionnaire, il dut son salut moins à sa grande jeunesse qu'à l'influence d'Antonnelle, un des jurés, qui avait connu sa famille. On répéta dans tout Paris, et l'on consigna dans les journaux la réponse qu'il fit à Coffinhal, président du tribunal : « Comment t'appelles-tu, lui demande ce juge-assassin ? Alphonse Martainville ? Oh ! de Martainville, sans doute. — Citoyen président, tu es ici pour me *raccourcir* et non pas pour me *rallonger*. » Cette courageuse naïveté sauva le jeune Martainville. Après le 9 thermidor il joua un rôle honorable dans la courte réaction qui eut lieu contre le parti jacobin, et il fut un des chefs des jeunes gens que ce parti appelait *la Jeunesse dorée de Fréron*. Dans une pièce intitulée *le Concert de la rue Feydeau*, qui fut jouée avec un succès prodigieux, le 1er ventose an 3 (mars 1795), il exprima de la manière la plus énergique sa haine pour les jacobins. Toutes les fois que cette pièce était jouée, on faisait répéter jusqu'à quatre fois ce couplet :

Lorsque l'on voudra dans la France
Peindre des monstres destructeurs,
Il ne faut plus de l'éloquence
Emprunter les vives couleurs.
On peut analyser le crime:
Car tyran, voleur, assassin,
Par un seul mot cela s'exprime,
Et ce mot là c'est.... jacobin.

Après un voyage de plusieurs années en Italie et dans le Levant, Martainville vint à Paris. Il composa à l'époque du sacre, et du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, et dans plusieurs autres circonstances, des chansons très hardies qui ont compromis plus d'une fois sa liberté. Elles eurent dans le monde une grande vogue *clandestine*, et ont été réimprimées depuis la restauration dans plusieurs recueils. En 1814, il arbora l'un des premiers la cocarde blanche, et fit éclater pour la cause des Bourbons un zèle et un dévouement qui ne se sont point démentis. Au mois de mars 1815, il rédigea une *adresse* énergique aux volontaires royaux ; elle fut affichée sur tous les murs de la capitale. Peu de jours avant le départ du roi, Martainville, à la tête d'une compagnie de ces défenseurs du trône, se signala par plusieurs actions, et il fut un des derniers à s'éloigner. Au moment où la chambre des représentans des cent-jours venait de décréter *l'acte additionnel*, et de prononcer la peine de mort contre ceux qui provoqueraient le retour des Bourbons, il fit distribuer à cette chambre même et répandre dans Paris et dans les provinces une *adresse* signée de lui, et dans laquelle il déclarait à ces représentans qu'ils n'avaient d'autre parti à prendre que d'aller se jeter aux pieds

du roi. Il travailla ensuite pour différens théâtres et se distingua toujours par son amour pour les Bourbons. Tour à tour attaché au *Journal de Paris*, à la *Gazette de France*, à la *Quotidienne*, au *Drapeau Blanc*, il s'y fit goûter par des *articles* piquans, par une franchise d'opinion et une verve de stile qui lui suscitèrent des procès avec les libéraux. Ce fut à l'occasion du compte qu'il rendit de la tragédie de *Germanicus*, représentée en 1817, que le fils de l'auteur, M. Arnault, ayant maltraité de propos et de voies de fait en public Martainville, celui-ci lui intenta un procès en police correctionnelle. Il plaida lui-même sa cause ; et son adversaire, dont il prouva les provocations, fut condamné à un jour de prison, et à 50 francs d'amende. Le même jour (25 juin), MM. Martainville et Arnault fils se battirent au pistolet ; deux fois les balles furent échangées entre les combattans ; et Martainville reçut à la cuisse une légère contusion. Cependant le bruit s'étant répandu qu'il avait été blessé grièvement, il écrivit aux journalistes, ses confrères, pour démentir cette nouvelle. Martainville est auteur de plusieurs productions, dans lesquelles il a su allier la gaîté au bon goût ; ce sont : 1° *Les suspects et les Fédéralistes*, vaudeville en un acte, 1795, in-8. 2° *Grivoisiana* ou *Recueil facétieux*, 1801, in-8 ; 3° (avec Etienne) *Histoire du théâtre français, pendant la révolution*, 1802, 4 vol. in-12. Cet ouvrage, dont le sujet n'est que trop intéressant, est bien écrit et dans un bon esprit. 4° *Chanson pour la naissance du roi de Rome* (*dans les hommages poétiques de Lucet*). Il a donné à différens théâtres plusieurs pièces, parmi lesquelles on remarque (avec Tissot) : *Georges le Taquin* ou *le Brasseur de l'île des cygnes*; *La queue du diable* ; *La Cassette précieuse* ; ou *Un, deux, trois, quatre*; *L'intrigue de Carrefour* ; *M. Crédule* ; *Pataquès* ; *Le pied de mouton* ; *Taconnet* ; *Une demi-heure de cabaret*. Il a encore donné, en 1817, un *Chant funèbre* latin, exécuté à Vincennes, pour l'anniversaire de la mort du duc d'Enghien. Martainville joignait au talent le courage de l'écrivain, et il est du petit nombre des critiques qui ne craignaient pas de signer leurs jugemens, quelquefois sévères. Des infirmités précoces, suite d'une jeunesse très orageuse, le forcèrent à se retirer de la carrière. Il est mort à Sablonville, le 27 août 1830. Il eût parcouru une carrière bien plus brillante, s'il eût eu moins de goût pour les plaisirs et des principes plus assurés sur des points importans.

MARTEL. *Voyez* CHARLES.

MARTEL (François), chirurgien de Henri IV, vers l'an 1590, sauva la vie à ce prince par une saignée, et obtint pour ce service le titre de premier chirurgien après la mort d'Antoine Portail. Il est auteur de l'*Apologie pour les chirurgiens, contre ceux qui publient qu'ils ne doivent se mêler que de remettre des os rompus et démis*. Dans cet ouvrage, il rapporte plusieurs guérisons qu'il avait faites à la cour, sous les yeux des médecins et chirurgiens que le roi avait nommés pour examiner son habileté. Il a encore écrit des *Paradoxes sur la pratique de chirurgie*, où l'on trouve beaucoup de choses que les chirurgiens modernes ont introduites dans leur art, comme les pansemens à froid, l'abus des sutures, les bandages, etc. Ses *OEuvres* sont imprimées avec la *chirurgie* de Philippe de Flesselles, médecin à Paris, chez P. Trichar, in-12, 1635.

MARTEL (Gabriel), jésuite, né au Puy en Velay le 14 avril 1680, remplit avec succès les différens emplois de sa compagnie jusqu'à sa mort, arrivée le 14 février 1756. Il est connu par un ouvrage intitulé : *Le Chrétien dirigé dans les exercices d'une retraite spirituelle*, 2 vol. in-12. Ce livre a été réimprimé en 1764 avec des augmentations considérables. On a encore de lui : *Exercice de la préparation à la mort*, 1725, in-12.

MARTELIÈRE (Pierre de La), avocat au parlement de Paris, et depuis conseiller d'état, était fils du lieutenant-général au bailliage du Perche, et mourut en 1631. Il se distingua dans la cause de l'université de Paris contre les jésuites

qui sollicitaient leur rétablissement. Après ce que les Pasquier et les Arnauld avaient dit contre la société, il semblait que la satire devait être épuisée; mais La Martelière montra qu'ils avaient été réservés. Il appelle les jésuites *faux, ambitieux, politiques, vindicatifs, assassins des rois, corrupteurs de la morale, perturbateurs des états de Venise, d'Angleterre, de Suisse, de Hongrie, de Transylvanie, de Pologne, de l'univers entier*. Il les peint tous comme des Châtel et des Barrière, portant le flambeau de la discorde depuis 30 ans dans la France, et y allumant un feu qui ne devait plus s'éteindre. Son *Plaidoyer*, extrêmement applaudi au barreau, le fut encore à l'impression, lorsqu'il vit le jour, en 1612, in-4. On le mit à côté des Philippiques de Démosthènes, des Catilinaires de Cicéron; mais il n'est comparable en rien aux ouvrages de ces grands hommes; il en remplace la véhémence par un emportement qui tient de la fureur. C'est un ramas de toutes les figures de la rhétorique, rassemblées sans choix, avec tous les traits de l'histoire ancienne et moderne que sa mémoire put lui fournir. Jacques de Montholon fit voir, dans un plaidoyer publié en 1612, que tout ce que La Martelière avait avancé n'était qu'un tissu de calomnies et de faits supposés, démentis par les témoignages les plus authentiques qu'il produisit. Le *Plaidoyer* de La Martelière fut supprimé à Rouen, à Amiens, en Guienne, etc., et les libraires qui se chargeaient de la répandre furent punis sévèrement. (Le Père Gimont d'Esclavolles dans son *Avis sur le plaidoyer de La Martelière*, Paris, 1612, in-12, a réfuté les principales assertions de cet avocat.)

MARTELLI (Louis), poète italien, né à Florence vers 1499 ou 1500, mort à Salerne, dans le royaume de Naples, en 1527, âgé d'environ 28 ans, fit des vers sérieux et d'autres bouffons. Les premiers furent imprimés à Florence, 1548, in-8. Les autres se trouvent dans le 2e tom. des *Poésies à la berniesque*. Cet auteur fut un des restaurateurs du théâtre italien. Sa tragédie de *Tullia* est fameuse parmi ses compatriotes. On la trouve dans le recueil de ses vers de l'édition de Florence. (On estime encore ses *Odes* et ses *Canzoni*. Il mourut au service de Servante de Sanseverino, prince de Salerne.) — Vincent MARTELLI, son frère, se fit aussi connaître par le talent de la versification. En 1607, on publia à Florence, in-8, le recueil de ses *Lettres* et de ses *Poésies* italiennes.

MARTELLI (Hugolin), de Florence, fut amené en France par la reine Catherine de Médicis, et nommé en 1572 évêque de Glandèves. On a de lui : 1° *De anni integra in integrum restitutione*, Florence, 1578; 2° *Sacrorum temporum assertio*; 3° *La chiave del calendario gregoriano*.

MARTELLI ou MARTELLO (Pierre Jacques), secrétaire du sénat de Bologne et professeur de belles-lettres dans l'université de cette ville au 17e siècle, a écrit en vers et en prose avec succès. Ses *Versi e Prose* ont été recueillis en 7 vol. in-8, et imprimés à Rome en 1729. Ce recueil renferme des *Tragédies* et des *Romans*. Martello, né à Bologne le 28 avril 1665, mourut dans cette ville le 10 mai 1727. Au jugement de Maffei, il a été un des meilleurs poètes italiens. Sa *Vie*, écrite par lui-même, jusqu'à l'an 1718, se trouve dans la *Raccolta* de Calogera, tom. 2. (Martello avait été envoyé à Rome, en Espagne et en France, pour diverses négociations. Parmi ses tragédies on cite l'*Alceste* et le *Cicéron*. Son *Secretario cliternate* renferme six satires contre les charlatans littéraires. Il introduisit en Italie les vers *martelliani* de 12 syllabes, assez semblables à nos alexandrins.

MARTÈNE (Edmond), bénédictin de Saint-Maur, né le 22 décembre 1654, à Saint-Jean-de-Losne, au diocèse de Langres, se signala dans sa congrégation par des vertus et par des recherches. L'étendue de ses connaissances n'ôta rien à la simplicité de ses mœurs, et son amour pour l'étude ne ralentit point son assiduité aux offices et aux exercices claustraux. Une attaque subite d'apoplexie l'enleva à la république des lettres, en 1739, à 85 ans. On a de lui un grand nombre

d'ouvrages. Les principaux sont : 1° un *Commentaire* latin sur la règle de saint Benoît, Paris, 1690, in-4. C'est une compilation, mais elle est bien faite, et c'est en partie dans ce livre que D. Calmet a puisé le sien sur la même matière. 2° Un traité *De antiquis monachorum ritibus*, Lyon, 1690, 2 vol. in-4; et 1738, in-folio; 3° un autre *Traité sur les anciens rites ecclésiastiques touchant les sacremens*, en latin, Rouen, 1700 et 1701, 3 vol. in-4. Il y a un tome 4, publié en 1706. 4° Un *Traité* latin *sur la discipline de l'Eglise dans la célébration des offices divins*, in-4; 5° un *Recueil d'écrivains et de monumens ecclésiastiques*, qui peut servir de continuation au *Spicilége* de dom d'Achery. Il parut en 1717, sous ce titre : *Thesaurus novus anecdotorum*, 5 vol. in-fol. 6° *Voyage littéraire*, publié avec dom Durand, Paris, 1717 et 1724, en 2 vol. in 4; 7° *Veterum scriptorum.... amplissima collectio*, Paris, 9 vol. in-fol. etc. Tous ces ouvrages sont des trésors d'érudition. L'auteur y ramasse avec beaucoup de soin tout ce que des recherches laborieuses et une lecture immense ont pu lui procurer; mais il se borne à recueillir, et il ne se pique pas d'orner ce qu'il écrit. Il a laissé en manuscrit des *Mémoires* pour servir à l'Histoire de sa congrégation. Le Père Labat, dans son Voyage d'Italie et d'Espagne, tome 5, p. 297, fait contre lui une sortie qui contient des reproches fondés, mais qui, vers la fin, devient si véhémente qu'elle est presque comique. On peut consulter, pour plus de détails sur ce laborieux écrivain, l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*.

MARTHE, sœur de Lazare et de Marie, était une fille de qualité, qui demeurait avec son frère et sa sœur, à Béthanie, près de Jérusalem. Le Sauveur honora plusieurs fois de sa présence la maison de cette vertueuse famille. Un jour Marthe était occupée à le recevoir : elle se plaignit de ce que sa sœur était assise aux pieds de notre Seigneur pour l'écouter, au lieu de la seconder dans son travail. Le Sauveur lui répondit : « Marthe, Marthe, vous vous empressez » et vous vous troublez par le soin de » beaucoup de choses; une seule chose » cependant est nécessaire. » Après la mort de Lazare, elle alla au-devant de J.-C., et lui dit : *Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort.* Jésus lui répondit : *Votre frère ressuscitera.* Marthe témoigna depuis qu'elle le reconnaissait pour le Christ et le fils du Dieu vivant. Elle le servit à table quelque temps après, à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux; et depuis ce temps il n'est plus parlé d'elle dans l'Evangile. *V.* LAZARE et MADELAINE.

MARTHE (Scévole de Sainte). *Voy.* SAINTE-MARTHE.

MARTIAL (Marc-Valère), de Bilbilis, ville municipale de la Celtibérie, aujourd'hui Calatayud (qui n'a cependant pas exactement le site de l'ancien *Bilbilis*) ou selon d'autres, Bilbao dans le royaume d'Aragon en Espagne, vint à Rome à l'âge de 23 ans, et y eut tout le succès qu'un esprit satirique peut avoir dans une grande ville livrée à l'oisiveté et à la malignité. Il y demeura 35 ans, sous Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva et Trajan, qui lui donnèrent des marques d'amitié et d'estime. Domitien le créa tribun et chevalier romain. Martial fit un dieu de cet empereur pendant sa vie, et le traita comme un monstre après sa mort. Trajan ne lui ayant pas témoigné les mêmes bontés, Martial se retira dans son pays, où il mourut vers l'an 100. (Il avait été lié à Rome avec M. A. Primus, de Toulouse, Parthenius, Quintilien, Frontin, Pline le Jeune, Juvénal, Valerius-Flaccus, Silius Italicus et autres hommes célèbres.) Ce poète est principalement connu par ses *Epigrammes*, dont il a dit lui-même avec raison : *Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.* Par un faux goût, suite de la décadence des belles-lettres, il chercha dans le contraste des mots de quoi faire une pointe. Cette chute à laquelle on ne s'attend pas, et qui présente un sens double à l'esprit, fait souvent toute la finesse de ses saillies. Quelques anciens l'ont appelé un

Sophisme agréable, et nos gens de goût modernes lui ont donné le nom de *Calembourg*. On trouve quelques-unes de ses épigrammes, mais en plus petit nombre, pleines de grâces et d'esprit, et assaisonnées d'un sel véritablement attique. L'auteur n'y respecte pas toujours la pudeur. Les meilleures éditions des quatorze livres d'*Epigrammes* de Martial sont celles de Venise, par Vindelin de Spire, 1470, in-fol.; celles de Venise, 1501; de Paris, 1617, in-fol.; d'Amsterdam, *cum notis variorum*, 1670, in-8; celle *ad usum delphini*, 1680, in-4. L'abbé Le Mascrier, en a donné une fort jolie, Paris, 1754, in-12, 2 vol., avec plusieurs corrections, et de la *Collection des classiques* de Lemaire, 1825, 3 vol. in-8 avec index. L'abbé de Marolles a traduit ses *Epigrammes* en 2 vol. in-8; et comme il a rendu cet auteur fort platement, Ménage appelait cette version, des *Epigrammes contre Martial :* mais il était difficile de les traduire d'une manière qui fût *pour* lui. (La plus récente est celle d'E-T. Simon, professeur à la faculté des lettres de Besançon, publiée par son fils le général, baron Simon, Paris, 1819, 3 vol. in-8, avec le texte latin et les meilleures imitations en vers depuis Clément Marot jusqu'à nos jours.) Il a paru aussi en 1806 une traduction de Martial, en 3 vol. par trois militaires. MM. Pericaud et Breghot du Lut ont fait imprimer, chacun séparément, un *Essai sur Martial* (Lyon), brochure in-8 de 24 pages.)

MARTIAL (Saint), évêque et apôtre de Limoges sous l'empire de Dèce, est plus connu par la tradition que par les anciens historiens. On lui attribue deux *Epîtres* qui ne sont pas de lui.

MARTIAL D'AUVERGNE, *Martialis Avernus* (c'était son nom de famille), naquit vers l'an 1440, et fut procureur au parlement et notaire au Châtelet de Paris, son pays natal. Il mourut en 1508, regardé comme un des hommes les plus aimables, et un des esprits les plus faciles de son siècle. Ses ouvrages sont : 1° les *Arrêts d'amour ;* les poètes provençaux lui en avaient fourni le modèle. Ce sont des pièces badines, assez ingénieuses, et dont le principal mérite est une grande naïveté. Benoît de Court, savant jurisconsulte, a commenté fort sérieusement ces badinages. Il étale une grande érudition dans son Commentaire, où il développe fort bien plusieurs questions du droit civil que l'on ne serait pas tenté d'y aller chercher. Ce *Commentaire*, avec les *Arrêts*, fut imprimé chez Griphe, à Lyon, in-4, 1533, in-8; à Rouen, 1687; et en Hollande, 1731, in-12. Ces Arrêts, au nombre de 53, sont écrits en prose, au commencement près qui est en vers, ainsi que la fin. 2° Un poème historique de Charles VII, en 6 ou 7000 vers de différentes mesures, sous le titre de *Vigiles de la mort du roi*, etc., Paris, 1493, in-folio. L'auteur lui a donné fort mal à propos, et par une idée très peu ingénieuse, la forme de l'office de l'Eglise, que l'on nomme *Vigiles*. Au lieu de Psaumes, ce sont des récits historiques, dans lesquels le poète raconte les malheurs et les glorieux exploits de son héros. Les Leçons sont des complaintes sur la mort du roi. Le cœur du poète parle dans tous ses récits avec beaucoup de naïveté. Il sème sur sa route des portraits fidèles, mais grossiers; des peintures énergiques, mais basses, de tous les états qu'il passe en revue; des maximes solides, qui respirent l'amour de la vertu et la haine du vice. Il y a de l'invention et du jugement dans le poème, mais peu d'exactitude dans la versification. 3° *L'amant rendu cordelier à l'Observance d'Amour*, poème de 234 strophes, in-16. C'est un tableau des extravagances où jette la passion de l'amour. La scène se passe dans un couvent de cordeliers, où l'auteur est transporté en songe. 4° *Dévotes louanges à la Vierge Marie*, in-8; poème historique de la vie de la sainte Vierge, rempli des fables pieuses que le peuple adoptait alors, et qui n'est qu'une légende mal versifiée. Les *Poésies* de Martial d'Auvergne ont été réimprimées à Paris, en 2 vol. in-8, 1724.

* MARTIAL (N......), ecclésiastique de la Nouvelle-Orléans, naquit à Ber-

deaux, en 1770, de parens peu aisés. Il sortit de France à l'époque de la révolution, quoiqu'il ne fût pas encore engagé dans les ordres sacrés, et acheva ses études théologiques à Rome. Ayant été ordonné prêtre en 1794, il entra comme précepteur dans une famille honorable de Torli. Depuis, il visita l'Italie avec son élève, et il la visita avec fruit. De retour en France à l'époque du concordat, il établit à Bordeaux avec MM. Giraudot et Larrouy un pensionnat qui acquit en peu de temps de la vogue et qui méritait la confiance des pères de famille. Les exigences universitaires le forcèrent, à ce qu'il paraît, de rompre son établissement. Il passa en Amérique avec M. Du Bourg, et commença un établissement du même genre à la Nouvelle-Orléans. Cette maison prospérait par ses soins et son activité, lorsque le local qu'il occupait, et qui appartenait à des ursulines, leur devint nécessaire. M. Martial, obligé de se retirer, passa au Kentuckey en mai 1825 avec cinquante élèves qui furent reçus dans le collége de St.-Joseph de Bardstown. M. Flaget, évêque du diocèse, apprécia le mérite de l'abbé Martial et le fit son grand-vicaire. Il le chargea en 1826 de faire un voyage en Europe pour les intérêts de la mission. L'abbé Martial visita en effet la France et l'Italie, et recueillit les dons des princes et des fidèles pour l'église de Kentuckey. Le St.-Père, le roi de Naples, les cours de Sardaigne et de Modène, lui firent des présens pour son évêque. Charles X donna une garniture d'autel pour la cathédrale. L'abbé Martial retourna aux Etats-Unis, au printemps de 1828, fit un voyage en Canada et se fixa à la Nouvelle-Orléans, où il était supérieur des ursulines. Le 28 juillet 1832, il perdit tout à coup la connaissance. La violence du mal fit craindre que l'on ne pût l'administrer; mais il reprit ses sens et put recevoir les sacremens. Cet excellent prêtre mourut trois jours après, laissant son respectable évêque, tout le clergé et ses amis consternés d'une telle perte. Doué des qualités les plus attachantes, il les relevait encore par une piété, une activité et une sagesse dont il avait donné des preuves en une foule de circonstances. M. Rey, maître de pension, a publié une *Notice* sur ce vénérable ecclésiastique. *L'Abeille* de la Nouvelle-Orléans lui a consacré aussi un article intéressant (2 août 1832). Voyez l'*Ami de la religion*, n° 2013.

MARTIANAY (D. Jean), né à Saint-Sever-Cap, au diocèse d'Aire, en Gascogne, le 30 décembre 1647, entra dans la congrégation de Saint-Maur. Il s'y distingua par son application à l'étude du grec et de l'hébreu; il s'attacha surtout à la critique de l'Ecriture sainte, et ne cessa de travailler jusqu'à sa mort, arrivée à Saint-Germain-des-Prés en 1717, à 70 ans. On a de lui et du Père Pouget une nouvelle *édition* de saint Jérôme, en 5 vol. in-fol., dont le premier parut en 1693, et le dernier en 1706. Cette édition offre des prolégomènes savans; mais elle n'est ni aussi méthodique, ni aussi bien exécutée que celles de plusieurs autres Pères données par quelques-uns de ses confrères. Elle trouva des censeurs parmi les protestans et les catholiques. Simon et Le Clerc la critiquèrent avec vivacité et quelquefois avec justesse. On lui reprocha principalement de n'avoir pas orné son texte de notes grammaticales et théologiques, et d'avoir distribué dans un ordre embarrassant les *Lettres* de saint Jérôme, qu'il a mêlées tantôt avec ses commentaires, tantôt avec ses ouvrages polémiques. Le stile de ses préfaces, de ses prolégomènes et de ses notes, n'est pas assez naturel. Malgré ces défauts, l'édition de ce saint Père par Martianay est la meilleure que nous ayons. 2° La *Vie de saint Jérôme*, 1706, in-4. L'auteur l'a tirée des propres écrits du saint: aussi est-elle un tableau fidèle. 3° Deux *Ecrits* en français, 1689 et 1693, 2 vol. in-12, dans lesquels il défend, contre le Père Pezron, bernardin, l'autorité et la chronologie du texte hébreu de la Bible. Ils sont savans, mais mal écrits et pleins d'aigreur. 4° *Vie de Madelaine du Saint-Sacrement*, carmélite, 1711, in-12. 5° Il a encore donné le *nouveau Testament* en français avec des *scolies*, les trois *Psautiers de saint*

Jérôme, et une ancienne *Version* de l'Evangile selon saint Matthieu, qui n'avait pas vu le jour ; elle parut l'an 1695 ; 6° un *Commentaire* manuscrit sur l'Ecriture sainte, où il se reposait d'expliquer le texte sacré par lui-même ; mais il n'eut pas le temps d'achever cet ouvrage utile. Le dernier ouvrage qu'il fit imprimer est une *Apologie* de la bulle *Unigenitus*. On trouve sur D. Martianay un article très étendu et très exact dans l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*.

MARTIGNAC (Etienne Algay, sieur de), né à Brives-la-Gaillarde, en 1620, et selon Moréri, en 1628, a donné en français diverses *traductions* en prose de quelques poètes latins. Elles sont meilleures que celles qu'on avait publiées avant lui sur les mêmes auteurs ; mais elles sont fort au dessous de celles qui ont vu le jour depuis. Il a traduit : 1° les trois *Comédies* de Térence, auxquelles les solitaires du Port-Royal n'avaient pas voulu toucher ; 2° *Horace* ; 3° *Perse* et *Juvénal* ; 4° *Virgile* ; 5° *Ovide* tout entier, en 9 vol. in-12. Ces versions sont en général fidèles, exactes et claires ; mais elles manquent d'élégance et de correction. On a aussi de lui une *Traduction* de l'Imitation de J.-C. Il avait commencé celle de la Bible. Son dernier ouvrage fut *Eloges historiques des évêques et archevêques de Paris*, in-4. (On cite aussi de lui un *Journal chrétien sur divers sujets de piété tirés des saints Pères*, et des *Entretiens sur les anciens auteurs*.) Ce laborieux écrivain mourut en 1698, âgé de 70 ans. Martignac rédigea les *Mémoires*, in-12, attribués à Gaston, duc d'Orléans, qui s'étendent depuis 1608 jusqu'à la fin de janvier 1636. Les matériaux lui avaient été fournis par un officier attaché à ce prince.

* MARTIGNAC (Jean-Baptiste Silvère-Gaye, vicomte de), ministre de Charles X, naquit le 20 juin 1770 en Guyenne ; tout ce qui précède sa vie politique est peu connu ; ce que nous avons pu recueillir de plus certain, c'est qu'il fut d'abord avocat à Bordeaux, où son élocution brillante le fit remarquer même au milieu des talens que comptait alors le barreau de cette ville. La noble conduite qu'il tint sous la première restauration et pendant les cent-jours lui valut l'honneur d'être signalé par un journal monarchique à l'attention de Louis XVIII qui le nomma en 1815 chevalier de la légion d'honneur. La place de procureur-général près la cour royale de Limoges lui fut donnée bientôt après comme récompense de ses services et de ses talens. En 1821, le gouvernement le chargea de présider le collége de Marmande pour les élections ; c'était le désigner à la députation, et il fut en effet nommé à la chambre, où les grâces de son esprit et son talent pour la tribune lui acquirent quelque influence. Il suivit le duc d'Angoulême dans la campagne d'Espagne, en 1823, avec le titre de commissaire civil pour l'armée. Pendant cette expédition il se conduisit avec sagesse et avec prudence : on le regarde comme l'auteur de la fameuse ordonnance d'Andujar. A son retour il fut reçu en audience particulière par le roi et nommé ministre d'état. Réélu à la chambre en 1824 par le collége de Marmande, il fut le rapporteur sur l'élection de Benjamin Constant ; il fit admettre ce député sur ses conclusions. Martignac n'était point un homme d'opposition ; il votait dans la chambre avec le ministère, et son talent fut plus d'une fois utile à M. de Villèle ; aussi ce ministre le fit nommer, le 4 août 1824, directeur général de l'enregistrement et des domaines. Lors de la chute de M. de Villèle en 1828, Martignac fut appelé au ministère de l'intérieur. Son caractère conciliant le porta à faire quelques concessions à un parti qu'il crut peut-être gagner ; mais l'on n'a jamais révoqué en doute son attachement à la monarchie. Son éloquence de tribune déconcertait souvent l'opposition. On se rappelle avec quel art, dans la séance du 14 juin 1828, il traversa la proposition de Labbey de Pompières pour la mise en accusation du précédent ministère. Il eut alors un beau mouvement qui émut toute la chambre, et les cris de *vive le roi!* furent répétés même par la gauche. La révolution con-

tinuait ses effrayans progrès, et Martignac était trop pénétrant pour ne pas les apercevoir. A la vue de cette opposition violente qui se signalait chaque jour par quelque exigence et par quelque éclat, il s'écria un jour en pleine chambre : *Eh! messieurs, nous marchons à l'anarchie ;* et ce mot, arraché par un sentiment profond à sa réserve habituelle, ne s'est que trop vérifié. Le 8 avril 1829, il fit retirer les deux projets de lois sur l'organisation départementale et municipale, qui étaient déjà de fâcheuses concessions faites au parti libéral, mais que celui-ci avait amendés de manière à dépouiller la royauté de toute influence. Le 8 août 1829, le ministère Martignac, car on l'appelait souvent ainsi, fit place à un ministère qui suivit un système différent. Martignac obtint une pension de 12,000 francs, et continua de siéger à la chambre des députés, ne déviant jamais de sa conduite sage et modérée. Après la révolution de 1830, qui l'avait profondément blessé dans ses affections, il conserva beaucoup de mesure; et, lorsque paraissant pour la première fois à la tribune, il parla avec respect du prince dont il avait eu la confiance, l'estime qu'il avait su se concilier le fit écouter avec intérêt au milieu de tant de passions qui agitaient les esprits. On admira encore plus son noble procédé que son beau talent dans la défense de M. de Polignac. C'est le moment le plus honorable de la vie de cet orateur politique qui ajouta un nouveau lustre à son courageux dévouement en refusant la magnifique récompense que lui offrait l'ancien ministre : trait de désintéressement d'autant plus remarquable que Martignac n'était pas riche. La dernière fois qu'il parut à la tribune, ce fut dans la séance du 15 novembre dernier, pour combattre la proposition Bricqueville contre la famille de Charles X. Son discours est un chef-d'œuvre d'art, de tact, de logique, de noblesse et de sensibilité. L'orateur méritait de terminer là sa carrière politique. Il était déjà atteint d'une maladie de langueur qui l'a enlevé à l'âge de 54 ans; les progrès en furent hâtés peut-être par le chagrin que lui causaient les événemens. Il voulut mourir dans les bras de la religion, demanda et vit plusieurs fois le curé de sa paroisse, et reçut tous les sacremens le matin même de sa mort (3 avril 1832); le pasteur fut édifié de ses dispositions chrétiennes. Les obsèques ont eu lieu le jeudi 6, dans l'église de l'Assomption. Des pairs, des députés, des amis du défunt y assistaient en grand nombre. MM. Roy, Hyde de Neuville et Salvandy prononcèrent son éloge. Martignac avait tout ce qu'il faut pour charmer dans le monde : des manières aimables, une conversation spirituelle, des réparties fines, un grand fonds d'indulgence et de bonté. S'il fit des fautes comme ministre, sa conduite après sa disgrâce fut noble et courageuse, et Dieu récompensa ses qualités estimables en lui donnant les moyens de se préparer par les souffrances à une mort chrétienne. M. de Martignac laisse un *Essai historique sur la révolution d'Espagne et sur l'intervention* de 1822 : c'est le résultat de ses recherches lors de la campagne d'Espagne. On dit qu'il s'est exercé dans un genre plus léger, et qu'il fit représenter avec succès plusieurs vaudevilles. Un grand nombre de journaux lui ont consacré des *Notices* nécrologiques.

MARTIN (Saint), né vers 316 à Sabarie, dans la Pannonie (aujourd'hui Szombathely, dans le comté d'Eisenstadt, siége épiscopal), d'un tribun militaire, fut forcé de porter les armes, quoiqu'il eût beaucoup de goût pour la solitude. Il donna l'exemple de toutes les vertus, dans une profession qui est ordinairement l'asile des vices. Il coupa son habit en deux, pour couvrir un pauvre qu'il rencontra à la porte d'Amiens. On prétend que J.-C. se montra à lui la nuit suivante, revêtu de cette moitié d'habit. Martin était alors catéchumène; il reçut le baptême, et renonça à la milice séculière, pour entrer dans la milice ecclésiastique. Après qu'il eut passé plusieurs années dans la retraite, saint Hilaire, évêque de Poitiers, lui conféra l'ordre d'exorciste. De retour en Pannonie, il convertit sa mère, et

s'opposa avec zèle aux ariens, qui dominaient dans l'Illyrie. Fouetté publiquement, pour avoir rendu témoignage à la divinité de J.-C., il montra au milieu de ce supplice la constance des premiers martyrs. Cet illustre confesseur de la foi, ayant appris que saint Hilaire était revenu de son exil, alla s'établir auprès de Poitiers. Il y rassembla un nombre de religieux, qui se mirent sous sa conduite. On l'arracha à sa solitude en 374. Il fut ordonné évêque de Tours, avec l'applaudissement général du clergé et du peuple. Sa nouvelle dignité ne changea point sa manière de vivre. Au zèle et à la charité d'un évêque il joignit l'humilité et la pauvreté d'un anachorète. Pour vivre moins avec le monde, il bâtit auprès de la ville, entre la Loire et une roche escarpée, le célèbre monastère de Marmoutiers, qui subsite encore, et que l'on croit être la plus ancienne abbaye de France. Saint Martin y rassembla 80 moines, qui retraçaient dans leur vie celle des solitaires de la Thébaïde. Après avoir converti tout son diocèse, il fut l'apôtre des Gaules; il dissipa l'incrédulité des gentils, détruisit les temples des idoles, et confirma ses prédications par des miracles sans nombre: les élémens lui obéissaient. L'empereur Valentinien, étant venu dans les Gaules, le reçut avec honneur. Le tyran Maxime, qui, après s'être révolté contre l'empereur Gratien, s'était emparé des Gaules, de l'Angleterre et de l'Espagne, l'accueillit d'une manière non moins distinguée. Le saint évêque se rendit auprès de lui à Trèves, vers l'an 383, pour en obtenir quelques grâces. Maxime le fit manger à sa table, avec les plus illustres personnes de sa cour, et le fit asseoir à sa droite. Quand on donna à boire, officier présenta la coupe à Maxime, qui la fit donner à Martin pour la recevoir ensuite de sa main; mais l'illustre prélat la donna au prêtre qui l'avait accompagné à la cour. Cette sainte hardiesse, loin de déplaire à l'empereur, obtint son suffrage et celui des courtisans. Martin, ennemi des hérétiques, mais ami des hommes, profita de son crédit auprès de ce prince, pour empêcher qu'on ne condamnât à mort les *priscillianistes*, poursuivis par Ithace et Idace, évêques d'Espagne. L'évêque de Tours ne voulut pas d'abord communiquer avec des hommes qui avaient poussé le zèle trop loin (car s'ils avaient mérité la mort, ce n'était pas à des évêques à la solliciter); mais il le fit ensuite pour sauver la vie à des sectaires, qu'il espérait pouvoir être gagnés à la vérité, et pour empêcher que des innocens ne fussent enveloppés dans leur punition (ce qui, selon la remarque de Sulpice Sévère, serait infailliblement arrivé). Il ne tarda pas à se repentir de cette complaisance, comme d'une faiblesse indigne de l'épiscopat, et ce fut l'époque (dit le même auteur) d'une espèce d'affaiblissement du don des miracles qui l'avaient illustré jusque alors. Il paraît néanmoins qu'il avait pris le bon parti, n'y ayant encore aucune loi qui défendît de communiquer avec ces évêques, qui n'étaient ni hérétiques, ni excommuniés; mais peut-être avait-il agi avec un peu d'incertitude et de pusillanimité, sans cette conscience éclairée et assurée, qui exclut la perplexité, et prévient les remords. Retournant à Tours, il s'enfonça, à 8 lieues de Trèves, dans la sombre forêt du Grunewald, à une demi-lieue d'Andethanna (aujourd'hui Antwen), et y pleura sa faiblesse; là un ange lui apparut et le consola. Rendu à son diocèse, il s'y prépara à aller jouir de la récompense de ses travaux. Il mourut à Cande, le 11 novembre de l'an 400. On a conservé sous son nom une *Profession de foi*, touchant le mystère de la sainte Trinité. Saint Martin est le premier des saints confesseurs auxquels l'Eglise latine a rendu un culte public. L'église où repose son corps a toujours été considérée comme l'asile le plus sûr de la France, que les rois les plus violens et les moins religieux n'osaient violer. Son tombeau a été illustré par une multitude de miracles avérés; les peuples y recouraient dans toutes les calamités avec une extrême confiance. (*Voyez* CLOVIS et FRANÇOIS Ier.) Sulpice Sévère, son disciple, a écrit sa *Vie*: on ne peut conseiller une meilleure lecture aux prêtres

et aux évêques. On y trouve la pureté et l'élégance du siècle d'Auguste, réunies à la fidélité de l'histoire et à l'édification des vertus chrétiennes. (*Voy.* SULPICE SÉVÈRE.) Paulin de Périgueux, et Fortunat de Poitiers, ont donné en vers, d'après Sulpice Sévère, la *Vie* de saint Martin ; mais ils ont défiguré, par une poésie un peu agreste, la belle prose de l'auteur qu'ils copiaient. Nicolas Gervaise a aussi donné une *Vie* de ce saint, pleine de recherches, Tours, 1699, in-4. La tradition d'Amiens est que saint Martin exerça l'acte de charité qui l'a rendu si célèbre, proche d'une ancienne porte de la ville, dont on voit des restes auprès des Célestins. On y a inscrit ces deux vers, plus propres à faire honneur au saint qu'au poète:

Hic Martinus eques mantellum dimidiavit :
Ut faceremus idem, nobis exemplificavit.

MARTIN DE DUME (Saint), originaire de la Pannonie, alla visiter les Lieux Saints, et débarqua à son retour en Galice, où les Suèves, infectés de l'arianisme, avaient établi leur domination ; il y instruisit dans la foi le roi Théodomir, et ramena les peuples de ces contrées à l'unité catholique. Il y fonda plusieurs monastères, dont le principal fut celui de Dume, près de la ville de Brague, qui faisait autrefois partie de la Galice, et qui dépend aujourd'hui du Portugal. On érigea Dume en évêché, par respect pour le mérite de Martin, qu'on éleva sur ce nouveau siége, en 567. Les rois des Suèves voulurent qu'il fût l'évêque de la cour ; ce qui l'a fait appeler *évêque de la famille royale*. Il monta depuis sur le siége de Brague, et mourut le 20 mars 580. Nous avons de lui : 1° une *Collection de* 84 *Canons*, divisée en deux parties, l'une pour les devoirs des clercs, l'autre pour ceux des laïques ; elle se trouve dans le Recueil des Conciles et dans le 1er tome de la Bibliothèque canonique de Justel. 2° *Formule d'une vie honnête*, ou *Traité des quatre vertus cardinales*, publiée par les soins de Gilbert Cousin, Bâle, 1543, in-8. Ce Traité est adressé à Myron, roi de Galice, qui avait prié le saint de lui donner une règle de conduite ; on le voit dans le *Spicilège* de D. d'Achery, tom. 10, pag. 626, et dans la Bibliothèque des Pères, où il est suivi d'un livre du même saint, intitulé : *Des Mœurs*. 3° Il a traduit du grec en latin un *Recueil de sentences des solitaires d'Egypte*, qu'on trouve dans l'Appendice des *Vies* des Pères, par Rosweide, Anvers, 1628. *Voyez* sur les écrits de ce saint le savant cardinal d'Aguirre, *Notit. Conc. Hispan.* p. 92.

MARTIN Ier (Saint), de Todi, dans le duché de Spolette, pape après Théodore, en 649, mérita la chaire pontificale par ses vertus et ses lumières. Il tint, d'abord après son élévation, un nombreux concile à Rome, dans lequel il condamna l'hérésie des monothélites, avec l'*Ecthèse* d'Héraclius et le *Type* de Constant. Ce fut la cause de sa disgrâce auprès de ce dernier prince. Après qu'on eut vainement tenté de l'assassiner, on l'enleva scandaleusement de Rome pour le conduire dans l'île de Naxos, où il fut retenu prisonnier pendant un an. Constant le fit ensuite transporter à Constantinople, où il essuya la prison, les fers, la calomnie et toutes sortes d'outrages. Enfin, il fut relégué dans la Chersonèse Taurique, aujourd'hui la Crimée, où ce saint pape mourut de misère et de souffrances, le 15 septembre 655, après plus de deux ans de captivité et six de pontificat. On a de lui 18 *Epîtres* dans la Bibliothèque des Pères, et dans l'édition des conciles de Labbe. (Eugène Ier fut son successeur.)

MARTIN II, ou MARIN Ier, ayant été trois fois légat à Constantinople pour l'affaire de Photius, occupa le saint-Siége après le pape Jean VIII, le 23 décembre 882. Il condamna Photius, rétablit Formose dans son siége de Porto, et mourut en février 884, avec la réputation d'un homme pieux et éclairé. (Adrien II fut son successeur.)

MARTIN III, ou MARIN II, Romain de naissance, successeur du pape Étienne VIII en 942, mourut en 946, après avoir signalé son zèle et sa piété dans la réparation des églises et le soulagement

des pauvres. (Il fut remplacé par Agapet II.)

MARTIN IV, appelé *Simon de Brion*, et non *de Brie*, né au château de Montpensier, dans la Touraine, d'une famille illustre, fut successivement garde des sceaux du roi saint Louis, cardinal, et enfin pape après la mort de Nicolas III, le 22 février 1281. Il avait été chanoine et trésorier de l'église de Saint-Martin de Tours : ce qui l'engagea à prendre le nom de *Martin*, en l'honneur de ce saint. Il résista à son élection jusqu'à faire déchirer son manteau, quand on voulut le revêtir de celui de pape. Ce pontife, né avec un amour vif pour la vérité et la justice, signala son pontificat par plusieurs *anathèmes*. Après avoir excommunié l'empereur Michel Paléologue, comme fauteur de l'ancien schisme et de l'hérésie des Grecs, il lança ses foudres sur Pierre III, roi d'Aragon, usurpateur de la Sicile, après le massacre des *Vêpres siciliennes* (le 29 mars 1282), dont ce prince avait été le promoteur. Le pontife alla plus loin, et l'on peut dire trop loin : il publia une croisade contre Pierre III, le priva non seulement de la Sicile, mais encore de l'Aragon, qu'il donna à Philippe le Hardi, roi de France, pour un de ses fils, qui ne tarda point à aller avec une armée faire valoir cette donation. Si l'on doit être surpris que les papes donnassent des royaumes qui ne leur appartenaient pas, faut-il l'être moins en voyant des princes accepter de pareils présens ? N'était-ce pas convenir que les papes avaient le droit de disposer des couronnes, et de déposer les monarques à leur gré ? Ce qui prouve que cette jurisprudence était alors généralement reçue, c'est que les rois mêmes ne la contestaient pas; on a donc tort aujourd'hui d'en accuser uniquement les papes. (*Voy.* GRÉGOIRE VII.) « La conduite des autres » cours, » dit le comte d'Albon (*Discours sur l'histoire, le gouvernement*, etc., *de plusieurs nations de l'Europe*), « est non moins répréhensible, et bien » plus inconcevable. Dans ces temps de » vertige, dès que le pape avait pro» noncé contre un prince la sentence » d'excommunication, les autres poten» tats se hâtaient d'entrer avec toutes » leurs forces dans les états de cet infor» tuné, non pour les lui conserver, mais » pour les envahir, et s'enrichir inhu» mainement de ses dépouilles. Pouvait» on mieux s'y prendre pour accréditer » l'erreur ? Et les usurpateurs avaient-ils » à se plaindre, si l'exemple qu'ils ne rou» gissaient pas de donner leur devenait » jamais funeste ? Au second concile de » Lyon, l'ambassadeur d'Angleterre fut » le seul qui osa prononcer quelques pa» roles pour soutenir les droits de l'em» pereur; tous les ministres des autres » cours gardèrent un profond silence. Ce » consentement tacite, dont on affecte » aujourd'hui de ne point parler, étonne » bien plus que ce qu'on fit dans l'assem» blée contre Frédéric. D'ailleurs, les » souverains pontifes eussent-ils les pre» miers donné cours à cette fausse opi» nion, ils n'en abusèrent pas pour sou» mettre à leur empire de nouvelles con» trées, ils ne tirèrent de leur politique » aucun avantage : pourquoi leur en » faire un crime, tandis qu'on ne dit rien » de ceux qui surent plus d'une fois la » mettre à profit ? » L'expédition de Philippe fut malheureuse; il mourut en 1285 d'une contagion qui s'était mise dans son armée. Le pape mourut le 28 mars de la même année à Pérouse, après avoir tenu le siége quatre ans et cinq jours depuis sa consécration. (Il eut pour successeur Honorius IV.)

MARTIN V, Romain, nommé auparavant *Othon Colonne*, de l'ancienne et illustre maison de ce nom, cardinal-diacre, fut intronisé sur la chaire pontificale le 11 novembre 1417, après l'abdication de Grégoire XII, et la déposition de l'antipape Benoît XIII, pendant la tenue du *concile* de Constance. Jamais pontife ne fut inauguré plus solennellement : il marcha à l'église monté sur un cheval blanc, dont l'empereur Sigismond et l'électeur palatin à pied tenaient les rênes. Une foule de princes et un concile entier fermaient la marche. Après l'avoir ordonné prêtre et évêque, on le couronna de la triple couronne que les papes por-

taient depuis environ deux siècles. Son premier soin fut de donner une bulle contre les *hussites* de Bohême, dont les ravages s'étendaient tous les jours. Le premier article de cette bulle est remarquable, en ce que le pape y veut que « celui qui sera suspect d'hérésie jure » qu'il reçoit les conciles généraux, et » en particulier celui de Constance, re» présentant l'Eglise universelle; et qu'il » reconnaisse que tout ce que ce dernier » concile a approuvé et condamné doit » être approuvé et condamné par tous les » fidèles. » Il paraît suivre naturellement de là que Martin V approuve la supériorité des conciles sur les papes, laquelle fut décidée dans les quatrième et cinquième sessions; mais d'autres prétendent que Martin ne parlait que des décrets doctrinaux contre les sectaires, et s'appuient sur un acte authentique, pour servir de monumens à la postérité, par lequel ce pape déclara solennellement, dans la dernière session, « qu'il voulait » tenir et observer inviolablement tout » ce qui avait été décerné, conclu et dé» terminé *conciliairement dans les ma» tières de foi* par le concile de Con» stance; qu'il approuvait et ratifiait tout » ce qui avait été fait ainsi conciliaire» ment dans les matières de foi, *mais » non ce qui avait été fait autrement et » d'une autre manière*. » Ils ajoutent que les décrets des quatrième et cinquième sessions ne regardent que les temps de schisme, et les papes dont la légitimité est contestée, comme elle l'était alors. Martin présida aux dernières sessions du concile au commencement de 1418. La joie que causa l'arrivée du pape à Rome fut si grande, qu'on en marqua le jour dans les fastes de la ville, pour en conserver éternellement la mémoire. Le schisme n'était pas encore bien éteint. L'antipape Benoît XIII vivait encore, et après sa mort, arrivée en 1424, les deux seuls cardinaux de sa faction élurent un chanoine espagnol, Gilles de Mugnoz, qui prit le nom de *Clément VIII*. Ce prétendu pape se démit quelque temps après, en 1429; et pour le dédommager de cette ombre de pontificat qu'il perdait, le pape lui donna l'évêché de Majorque. C'est ainsi que Martin termina heureusement le schisme funeste qui avait fait tant de plaies à l'Eglise pendant un demi-siècle. Le pape, toujours pressé par les princes de réformer l'Eglise, avait convoqué à Pavie un concile, qui fut transféré ensuite à Sienne, et enfin dissous sans avoir rien statué. Martin crut devoir apaiser les murmures des gens de bien; il indiqua à Bâle un concile qui ne devait être tenu que sept ans après. Il mourut d'apoplexie dans cet intervalle le 20 février 1431, à 63 ans. Ce pape avait les qualités d'un prince, et les vertus d'un évêque. L'Eglise lui fut redevable de son union, l'Italie de son repos, et Rome de son rétablissement. Les censeurs déterminés à censurer tous les papes l'accusent d'avoir aimé à thésauriser; mais le témoignage que saint Antonin lui rend sur cet article, joint à l'usage qu'il a fait de ses trésors, le justifie surabondamment. On a de lui quelques ouvrages. (Eugène IV lui succéda.)

MARTIN (Raimond), dominicain, l'un des hommes de son siècle les plus savans dans les langues hébraïque et arabe, était de Subirat en Catalogne. Il fut employé l'an 1264 par Jacques Ier, roi d'Aragon, à examiner le *Talmud*, et envoyé à Tunis vers 1268 pour travailler à la conversion des Maures. Ce religieux mourut vers 1286. On a de lui un excellent Traité contre les Juifs. Il parut en 1651 à Paris, avec de savantes remarques de Joseph de Voisin, et à Leipsick en 1687, sous le titre de *Pugio fidei christianæ*. L'édition de Leipsick est enrichie d'une savante introduction par Carpzovius. Cet ouvrage est divisé en trois parties. La première n'est écrite qu'en latin : les deux dernières sont en latin et en hébreu. Les curieux peuvent consulter ce que dit, sur ce livre et sur son auteur, le Père Touron, dans le tome premier de son *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*.

MARTIN LE POLONAIS OU DE POLOGNE, *Martinus Polonus*, né à Troppau en Silésie, de la famille noble de Strépori, dominicain, fut pénitencier et chapelain

des papes Clément IV, Grégoire X, Innocent V, Jean XXI et Nicolas III, qui le nomma en 1278 à l'archevêché de Gnesne. Il allait en prendre possession, lorsqu'il mourut à Bologne, dans le courant de la même année. On a dû lui des *Sermons*, 1484, in-4, et une *Chronique* des papes. Cette chronique parut imprimée pour la première fois par les soins de Jean Hérold à la suite de celle de *Marianus Scotus*, Bâle, 1559. Elle finit dans cette édition à l'élection de Nicolas III. Dans le corps de l'ouvrage est le fameux passage de la papesse Jeanne. Il se trouve aussi dans l'édition d'Anvers, 1574, faite par Suffridus Petri, qui dit y avoir inséré des additions, lesquelles font un tiers de la chronique, ajoutant qu'il a rempli les lacunes, etc. On estime beaucoup plus celle de Jean-Fabricius Cæsar, prémontré, Cologne, 1616, in-fol., et qui a été suivie dans celle de Strasbourg, 1685, in-fol. Dans ces dernières, la chronique finit à Clément IV, et l'on n'y trouve point ce fameux passage dont la supposition a été démontrée par Blondel, ministre protestant, dans un traité particulier, et par Bayle (*Dict. crit.*, *art. Polonus* et *Papesse*); par les Pères Echard et Quetif, etc. (*Scriptores ord. Præd.*, pag. 365 et seq. (*Voyez* Benoit III.) On a une traduction française de cette chronique, 1503, in-fol. Martin de Pologne manquait de critique et de philosophie; cependant son ouvrage ne laisse pas d'être utile. Il est connu sous le nom de *Chronique martinienne*. Elle n'est pas commune. On y trouve des particularités curieuses, qu'on chercherait vainement ailleurs.

MARTIN DORP, savant professeur de Louvain, fut, selon le témoignage d'Erasme, le premier qui allia l'étude des belles-lettres à celle de la philosophie et de la théologie. Il mourut à la fleur de l'âge en 1525. Barland, son ami, lui a consacré un bel éloge dans sa Chronique des ducs de Brabant. On a de lui : 1° *Epistola de Hollandorum maribus*, imprimé par Martin d'Alost; 2° *Oratio de laudibus academiæ lovaniensis*, Louvain, 1513, etc.

MARTIN, Martens et Mertens (Thierri), né à Asch, grand village près d'Alost en Flandre, fut un des premiers qui cultivèrent l'art de l'imprimerie dans les Pays-Bas, et particulièrement à Alost, à Anvers et à Louvain, après l'avoir appris, selon quelques-uns, de Jean de Westphalie, d'Osnabruck; mais plusieurs savans pensent qu'il est aussi ancien imprimeur que Jean de Westphalie. Ils observent que ses caractères sont trop différens de ceux de Jean, pour en être une imitation. Quoi qu'il en soit, Martin exerça aussi cette profession à Nimègue, et mourut à Alost en 1533, où l'on voit sa sépulture dans l'église des Guillelmins, avec une inscription qui commence : *Theodorico Martino alostano*, *Germaniæ*, *Galliæ et Belgii hujus proto-chalcographo*, etc.; ce qui ne doit pas se prendre à la lettre, et signifier précisément que Martin a introduit l'imprimerie dans les Pays-Bas et dans quelques contrées voisines. Cet imprimeur jouissait de la réputation d'un savant et honnête homme. On a de lui, outre les impressions de plusieurs livres, quelques ouvrages de sa composition. Il eut des amis illustres, entre autres, Barland, le célèbre Erasme, et Martin Dorp, dont il est parlé dans l'article précédent.

MARTIN (N.), poète français, né en 1616, mort en 1705, a donné en vers français une *Traduction* des Géorgiques de Virgile, laquelle ne vit le jour qu'après la mort de son auteur, en 1713, et qui a été effacée par celles que M. Delille et M. Lefranc de Pompignan ont données depuis.

MARTIN (dom Claude), bénédictin de la congrégation de Saint Maur, naquit à Tours en 1619, d'une mère pieuse, qui fut dans la suite première supérieure des Ursulines de Québec, où elle mourut saintement. (*Voyez* Marie de l'Incarnation.) Le fils, héritier de ses vertus, se consacra à Dieu de bonne heure, et devint supérieur du monastère des Blancs-Manteaux à Paris, où il demeura six ans. Il mourut en odeur de sainteté, en 1696, à 77 ans, dans l'abbaye de Marmoutier, dont il était prieur. On a de lui plusieurs ouvrages de piété : 1° des *Méditations chrétiennes*, Paris, 1669, en 2 vol. in-4,

peu recherchées à présent; 2° les *Lettres* et la *Vie* de sa mère, 1677, in-4 : ouvrage édifiant; 3° la *Pratique de la règle de Saint-Benoît*, plusieurs fois réimprimée. *Voyez* sa *Vie* par D. Martenne, Tours, 1697, in-8.

MARTIN (André), prêtre de l'Oratoire, né à Bressuire, mort à Poitiers en 1695, se signala dans sa congrégation par son savoir. On a de lui : 1° la *Philosophie chrétienne*, imprimée en 7 vol. sous le nom d'*Ambroise Victor*, et tirée de saint Augustin, dont cet oratorien avait fait une étude particulière; 2° des *Thèses* fort recherchées, qu'il fit imprimer à Saumur, in-4, lorsqu'il y professait la théologie. Ces ouvrages ont été mis à l'index, comme jansénistes.

MARTIN (David), théologien protestant, né à Revel, dans le diocèse de Lavaur, en 1639, se rendit habile dans l'Ecriture sainte, dans la théologie et dans la philosophie. Après la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Hollande, fut ministre à Utrecht, et mourut en cette ville d'une fièvre violente, en 1721, à 82 ans. Il écrivait et parlait avec aisance, mais d'une manière un peu dure. Son stile n'a ni douceur, ni correction. On a de lui : 1° une *Histoire du vieux et du nouveau Testament*, imprimée à Amsterdam en 1700, en 2 vol. in-fol., avec 424 belles estampes. Elle est appelée, *Bible de Mortier*, du nom de l'imprimeur. 2° Huit *Sermons*, sur divers textes de l'Ecriture sainte, 1708, in-8; 3° un *Traité de la religion naturelle*, 1713, in-8; 4° *Le vrai sens du Psaume CX*, in-8, 1715, contre Jean Masson; 5° deux *Dissertations critiques*, Utrecht, 1722, in-8, l'une sur le verset 7 du chapitre V de la première Epître de saint Jean...... *Tres sunt in cœlo*, etc., dans laquelle il prouve l'authenticité de ce texte; l'autre sur le passage de Josèphe touchant J.-C., où il fait voir que ce passage n'est point supposé; 6° une *Bible*, Amsterdam, 1707, 2 vol. in-fol., et avec de plus courtes notes, in-4; 7° une *Edition* du nouveau Testament de la traduction de Genève, Utrecht, 1696, in-4; 8° *Traité de la religion révélée*, où il fait voir que les livres du vieux et du nouveau Testament sont d'inspiration divine, etc., réimprimé à Amsterdam, en 1723, en 2 vol. in-8. Cet ouvrage estimable fut traduit en anglais. (Martin était en correspondance avec plusieurs savans, tels que Dacier, Sacy, Euper, etc.)

MARTIN (Jean-Baptiste), peintre, né à Paris, d'un entrepreneur de bâtimens, mourut dans la même ville en 1735, âgé de 76 ans. Après avoir appris le dessin sous La Hire, il fut envoyé en qualité d'ingénieur pour servir sous le célèbre Vauban. Ce dernier en fut si content, qu'il le recommanda à Louis XIV, qui lui accorda une pension et le mit sous la direction de Vandermeulen, peintre de batailles, que Martin remplaça aux Gobelins. Il a peint plusieurs conquêtes de ce monarque, lesquelles ont été placées dans le château de Versailles; il a aussi représenté plusieurs campagnes sous le grand Dauphin, et sous le roi; les plus belles actions de Charles V, duc de Lorraine. Ces tableaux ont été mis dans la galerie du château de Lunéville, que le duc Léopold avait fait bâtir.

MARTIN (Dom Jacques), bénédictin de Saint-Maur, né à Fanjaux, petite ville du haut Languedoc, en 1694, entra dans cette savante congrégation en 1709. Après avoir professé les humanités en province, il parut en 1727 à la capitale. Il y fut regardé comme un homme bouillant et singulier, savant bizarre, écrivain indécent et présomptueux. Ses ouvrages se ressentent de son caractère. Les principaux sont : 1° *Traité de la religion des anciens Gaulois*, Paris, 1727, 2 volumes in-4. Cet ouvrage offre des recherches profondes et des nouveautés curieuses; mais son auteur paraît avoir trop bonne opinion de lui-même, et ne rend pas assez de justice aux autres. Il prétend que la religion des Gaulois étant, à quelques égards, une dérivation de celle des patriarches, l'explication des objets de leur culte peut servir à l'interprétation de divers passages de l'Ecriture. Ce système est plus singulier que vrai. 2° *Histoire des Gaules, et des conquêtes des Gaulois*, 1754, 2 vol. in-4. (Le second

volume publié par D. Brezillac, neveu de l'auteur, est un *Dictionnaire géographique des Gaules*, et la suite de l'*Histoire* jusqu'à l'an 526 ou 528 avant J.-C.) 3° *Explication de plusieurs textes difficiles de l'Ecriture*, Paris, 1730, 2 vol. in-4. On y trouve le même goût de critique, le même feu, la même force d'imagination, le même ton de hauteur et d'amertume que dans les ouvrages précédens. Plusieurs estampes indécentes dont il souilla ce Commentaire sur l'Ecriture sainte, et une foule de traits satiriques, aussi déplacés que les estampes, obligèrent l'autorité séculière d'en arrêter le débit. 4° *Explication de divers monumens singuliers, qui ont rapport à la religion des plus anciens peuples, avec l'Examen de la dernière édition des ouvrages de saint Jérôme*, et un *Traité sur l'astrologie judiciaire*; enrichie de figures en taille-douce, Paris, 1739, in-4. La vaste érudition de cet ouvrage est ornée de traits agréables; mais le stile en est trop animé. 5° *Eclaircissemens littéraires sur un projet de bibliothèque alphabétique*. L'érudition et les mauvaises plaisanteries sont prodiguées dans cet écrit, qui ne plaira point à ceux qui aiment le choix et la précision. 6° Une *Traduction* des Confessions de saint Augustin, laquelle parut à Paris en 1741, in-8 et in-12. Dom Martin mourut à St.-Germain-des-Prés en 1751. C'était un des plus savans et des meilleurs écrivains qu'ait produits la congrégation de Saint-Maur; il n'aurait fallu qu'un ami éclairé pour diriger son goût et son imagination.

* MARTIN (Edme), jurisconsulte, né à Pailly, près de Sens en 1714, fit d'excellentes études au collége de Montaigu, et se destina jeune encore aux fonctions de l'enseignement. Nommé professeur de droit canonique à l'université de Paris, il remplit ses fonctions avec le plus grand succès pendant 25 ans. C'est à lui surtout qu'on fut redevable de l'établissement d'une nouvelle école de droit, située sur la place Sainte-Geneviève où est encore maintenant la faculté de droit. Ce jurisconsulte éclairé prononça un discours pour l'ouverture de cette nouvelle école, et mourut à Ivry-sur-Seine en 1793. On a de lui : *Institutiones juris canonici ad usum scholarum accommodatæ*, Paris, 1788, 2 vol. in-8; 1789, in-4, traité rédigé avec beaucoup de méthode, sur le modèle des *Institutes* de Justinien, mais qui parut malheureusement à une époque qui devait bientôt le rendre inutile. Mais cet ouvrage divisé en 4 livres n'en est pas moins un monument précieux pour l'histoire; car il constate l'état dans lequel se trouvait la science du droit à la fin du 18e siècle.

MARTIN DE VOS. *Voyez* VOS.

MARTIN GUERRE. *Voyez* GUERRE.

MARTINE (Sainte), issue d'une des plus illustres familles de Rome, scella sa foi par l'effusion de son sang dans le 3e siècle. Son culte est très ancien; et nous voyons que du temps de saint Grégoire le Grand, les fidèles allaient dans la chapelle consacrée à sa mémoire. En 1256, le pape Alexandre IV dédia une église sous son invocation. On fit en 1634 la translation de ses reliques trouvées dans les ruines de l'ancienne église. Urbain VIII en fit bâtir une plus grande et plus belle, inséra l'office de la sainte dans le Bréviaire romain, et en composa lui-même les hymnes.

MARTINE (George), médecin écossais, mort vers l'an 1743, a publié : 1° *De similibus animalibus et animalium calore libri II*, Londres, 1740, in-8; traduit en français, Paris, 1751. Ce qu'il dit de la force du cœur est fondé sur des procédés algébriques, et des théorèmes de géométrie qui ont pu le faire regarder comme savant par ceux qui s'extasient toujours à la vue de longs calculs, mais qui n'ont pas pu tromper M. Senac : ce médecin en a fait une critique sévère dans son *Traité du cœur*; il y montre que la géométrie n'est pas une clef qui ouvre tous les secrets de la nature. 2° *In Bartholomæi Eustachii tabulas anatomicas Commentaria*, Edimbourg, 1755, in-8. Ces commentaires sont estimés.

MARTINEAU (Isaac), jésuite d'Angers, né en 1640, mort en 1720, professa dans son ordre, et y occupa les

premières places. La petite-vérole l'avait défiguré. En 1682, le jeune duc de Bourbon devant passer de rhétorique en philosophie dans le collége de Louis le Grand, les jésuites dirent au prince de Condé « qu'ils avaient un excellent pro- » fesseur de philosophie pour monsieur » le duc; mais qu'ils n'osaient le faire » venir à Paris, parce qu'il était horri- » blement laid. » Le prince voulut qu'on l'appelât, et dès qu'il l'eut vu, il dit : « Il ne doit pas faire peur à qui connaît » Pélisson. Qu'il vienne chez moi, on » s'accoutumera à le voir, et on le trou- » vera beau. » Il plut effectivement à la cour. Si sa figure était désagréable, son âme était belle. On le choisit pour confesseur du duc de Bourgogne, qu'il assista de ses conseils pendant sa vie et à la mort. On a de lui : 1° les *Psaumes de la pénitence*, *avec des Réflexions*, in-12; 2° des *Méditations pour une retraite*, in-12; 3° les *Vertus du duc de Bourgogne*, in-4, 1712. *Voyez* Louis, Dauphin, père de Louis XV.

MARTINENGI (Ascagne), natif de Berne, fut chanoine régulier, abbé et général de l'ordre de St.-Augustin, et mourut en 1600. On a de lui un grand *Commentaire* latin sur la Genèse, en 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est une compilation savante, mais assez mal digérée. On y trouve toutes les différentes éditions, les phrases et les expressions hébraïques, avec les explications littérales et mystiques de près de 200 Pères.

MARTINEZ del Prado (Jean), dominicain espagnol, né à Ségovie d'une famille noble, devint provincial de son ordre en 1662, après avoir professé avec beaucoup de succès. Philippe IV l'exila, parce qu'il s'était opposé à la loi imposée aux prédicateurs espagnols, de louer l'immaculée Conception au commencement de leurs sermons. Il n'obtint sa liberté qu'à condition qu'il écrirait aux prédicateurs dont il était supérieur, de suivre l'exemple des autres. Il mourut à Ségovie en 1668. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les plus connus sont : 1° deux vol. in-fol. sur la *théologie morale*; 2° trois autres in-fol. sur les *Sacremens*. Ces productions sont méthodiques, mais trop diffuses.

MARTINEZ de Wauquier (Mathias), grammairien du 17e siècle, né à Middelbourg, fut long-temps correcteur d'imprimerie chez Jean et Balthasar Moret à Anvers, et mourut en 1642. L'exactitude avec laquelle il s'acquitta de son emploi ne l'empêcha pas de traduire en latin divers ouvrages de piété français et espagnols, et de donner un *Dictionnaire* latin et grec, français et flamand, Anvers, 1632, et Amsterdam, 1714.

MARTINI (Martin), jésuite, né à Trente en 1614, et missionnaire à la Chine, instruisit les savans de ce pays dans la religion et dans les sciences, qui, comme l'on sait, sont encore dans l'enfance chez les Chinois. Il revint en Europe en 1653, et rapporta plusieurs remarques curieuses sur l'histoire et la géographie de cet empire lointain. (Il était parti de Pékin en 1651; mais il fut fait prisonnier par les Hollandais, et retenu à Batavia.) Ayant recouvré sa liberté, il alla à Rome pour rendre compte de sa mission, passa en Portugal d'où il partit pour la Chine avec treize jeunes missionnaires, et mourut dans la ville de Hang-Tcheou, le 6 juin 1661, emportant les regrets de tous les habitans. On a de lui : 1° *Sinicæ historiæ decas*, etc., in-4 et in-8. Cette histoire va jusque vers le temps de la naissance de J.-C. Elle a été traduite en français par Le Pelletier, 2 vol. in-12, 1692. On y trouve des choses curieuses. 2° *Atlas sinicus*, in-fol. C'est ce que nous avions de plus exact pour la description de l'empire de la Chine, avant le Père Duhalde. Il faut se souvenir, en lisant ces ouvrages, de l'esprit exagérateur qui défigure tout ce qui vient de la Chine. (*Voyez* du Halde, Le Comte, Mailla.) 3° Une bonne *Histoire* en latin *de la guerre des Tartares contre la Chine*, Rome, 1654, in-12; 4° une *Relation du nombre et de la qualité des chrétiens chez les Chinois*, in-12.

* MARTINI (Le Père Jean-Baptiste), religieux franciscain, né à Bologne en 1706, était fils d'un joueur de violon, qui lui apprit les premiers élémens de la

musique. Employé aux missions dans les Indes, il fut à son grand regret renvoyé en Europe à cause de la faiblesse de sa santé; et à son retour, il reprit l'étude de la musique, pour laquelle il se sentait beaucoup de goût. Les progrès rapides qu'il fit lui valurent en 1726 la place de maître de chapelle du couvent de son ordre à Bologne. C'est là surtout qu'il déploya ce talent admirable qui l'a placé au rang des plus célèbres musiciens. On accourait en foule aux *messes* et aux *oratoires* qu'il faisait exécuter. Il ouvrit un cours musical, dont la réputation s'étendit dans toute l'Italie; et les plus célèbres compositeurs de cette époque, frappés de l'ensemble de sa méthode, venaient le consulter avec utilité. Les ouvrages qu'il publia achevèrent de mettre le sceau à sa réputation, en donnant un nouveau lustre à son art. Nous citerons : 1° l'*Essai de contrepoint* (*Saggio fondamentale di contrapunto.*); 2° l'*Histoire de la musique*, 1757—81, 3 vol. in-fol. et in-4. Il a laissé, en outre, des *Sonates*, des *Messes*, des *Motets*, des *Psaumes*, des *Stabat*, etc. Le rare mérite de ce religieux était rehaussé par la douceur de son caractère et la simplicité de ses mœurs. Il mourut le 23 août 1784, âgé de 78 ans. On peut consulter le livre intitulé : *Degli scrittori bolognesi* de Fantuzzi (v. 342 et suiv.), et les *Memorie per le belle arti*.

* MARTINI (Antoine), archevêque de Florence, né à Prato en Toscane, le 20 avril 1720. Il montra son attachement au saint-Siége dans l'assemblée des évêques tenue à Florence en 1787, et concourut à faire repousser les changemens qu'on voulait introduire, d'après les principes de Ricci, évêque de Pistoie. Il mourut le 31 décembre 1809. On lui doit : 1° une *traduction* italienne du *Nouveau Testament*, Turin, 1769; 2° une *traduction* de l'*ancien Testament*, aussi en italien, 1776. Ces deux traductions valurent à l'auteur un bref honorable de Pie VI, du 17 mars 1778. 3° Des *Instructions morales sur les Sacremens*, 1785; des *Instructions dogmatiques*, *historiques et morales sur le Symbole*, 2 vol.

* MARTINI (Jean-Paul-Egide), célèbre musicien, né à Freystadt, dans le haut Palatinat, en 1741, vint en France en 1760, où il quitta son nom allemand pour prendre celui de *Martini*. Il fut attaché successivement au prince de Condé et à Mgr. le comte d'Artois, en qualité de directeur de leur musique, et devint surintendant de celle du roi. A la restauration, il recouvra cette place, que la révolution lui avait fait perdre, et mourut en février 1816. On lui doit un ouvrage remarquable sur la musique, intitulé : 1° *Mélopée moderne*, 1790; 2° une *Ecole d'orgue*, 1804; 3° six *Recueils de romances*. Il est un des premiers compositeurs qui aient remis ce genre à la mode. 4° Plusieurs opéras, parmi lesquels on distingue l'*Amoureux de quinze ans*, la *Bataille d'Ivry* et le *Droit du seigneur*. La musique d'église avait aussi beaucoup d'attrait pour lui. Il a laissé en ce genre plusieurs compositions, qui jouissent de l'estime des connaisseurs.

MARTINIEN (Martinus Martinianus), s'avança par son courage dans les armées de Licinius, qui lui avait donné le titre de maître des officiers du palais. Cet empereur, poursuivi par Constantin, prit Martinien pour collègue en juillet 323. Ces deux princes réunis résolurent de livrer bataille à leur compétiteur. Elle se donna le 18 septembre auprès de Chalcédoine. Constantin, ayant été vainqueur, fit périr Licinius et Martinien.

MARTINIÈRE. *Voyez* BRUZEN.

MARTINIUS (Mathias), écrivain protestant, né à Freinhague, dans le comté de Waldeck, en 1572, fut disciple de Piscator, et enseigna avec réputation à Paderborn et à Brême. Il parla beaucoup au synode de Dordrecht en 1618, et mourut en 1630, à 58 ans. Son principal ouvrage est un *Lexicon philologicum*, 1701, 2 vol. in-fol. C'est une source dans laquelle plusieurs savans ont puisé. Cet ouvrage est fait avec assez de soin. Sa *Vie* est à la tête de son Dictionnaire.

MARTINON (Jean), né à Brioude en Auvergne l'an 1585, se fit jésuite en 1603, professa la théologie avec distinction pendant 20 ans à Bordeaux, et y

mourut le 5 février 1662. On a de lui une *Théologie* en 5 vol. in-fol., et un 6ᵉ contre Jansénius.

MARTINUSIUS (George), dont le vrai nom était WTISINOVISCK, cardinal et ministre d'état du royaume de Hongrie, naquit l'an 1482 dans la Croatie, et eut étant jeune l'emploi de chauffer les étuves chez Jean Zapoli, alors simple gentilhomme. Il embrassa la vie monastique dans l'ordre de saint Paul, premier ermite, ordre qui n'est établi qu'en Hongrie; il y apprit les belles-lettres, et revint auprès de Jean Zapoli, qui était devenu roi. Il le suivit pendant le revers de sa fortune en Pologne, et lui rendit les services les plus signalés, souvent au péril de sa vie. Par cette conduite, il gagna tellement les bonnes grâces de ce prince, qu'il le fit son premier ministre, lorsqu'en 1536, par un accord fait avec l'empereur Ferdinand Iᵉʳ, il fut assuré dans la possession de ce que les armes lui avaient acquis; et lors de sa mort, arrivée en 1540, il lui confia la tutelle de son fils Jean-Sigismond. Il l'avait nommé auparavant à l'évêché du grand-Waradin. Martinusius gouverna en despote, se brouilla avec Isabelle, veuve du prince, qui l'avait tiré du néant, et s'attacha à l'empereur Ferdinand Iᵉʳ, qui lui obtint de Jules III le chapeau de cardinal. Quelque temps après, on l'accusa de négocier avec les Turcs: Ferdinand crut même l'effet de ces négociations si prochain, qu'il pensa ne pouvoir le prévenir qu'en faisant assassiner Martinusius, vers l'an 1551, dans le château de Vints, que le cardinal avait fait bâtir sur les ruines d'un monastère qu'il avait détruit, et dont le supérieur, au rapport de M. de Thou et d'Ascagne Centurio, lui prédit sa fatale destinée. Bechet, chanoine de l'église d'Uzès, a écrit sa *Vie*, mais sans exactitude, et même sans discernement; car il n'en faut pas avoir pour dire que Charles-Quint engagea Ferdinand à se défaire de Martinusius, pour *s'assurer de la monarchie universelle*, pag. 464. Si Bechet fait un héros de Martinusius, un philosophiste nommé *Sacy* en fait un monstre. On ne doit croire ni l'un ni l'autre, mais s'en tenir au sage, judicieux et véridique Isthuanfi, *De rebus pannonicis*. Martinusius était un grand ministre, un ecclésiastique zélé et de mœurs intègres; mais sa conduite, à l'égard de Ferdinand, devenu son souverain, ne paraît point être exempte de reproches. *Voyez* BECHET.

MARTIO. *Voyez* GALEOTI.

MARTYR (Pierre), d'Anghiera, dans le Milanais, né l'an 1455, se rendit célèbre par sa capacité dans les négociations. Ferdinand V le Catholique, roi de Castille et d'Aragon, lui confia l'éducation de ses enfans, et l'envoya en qualité d'ambassadeur extraordinaire, d'abord à Venise, et de là en Egypte. Il se signala dans l'exercice de ses fonctions, par son intégrité et son intelligence. De retour en Castille, il obtint des pensions et de riches bénéfices. Il mourut âgé de 70 ans, en 1525. On a de lui divers ouvrages écrits avec clarté, élégance et intérêt. 1° Une Histoire en latin de la découverte du Nouveau-Monde, intitulée: *De rebus oceanicis, sive De navigatione, et terris de novo repertis*, 1585, in-4; 2° une relation curieuse de son ambassade en Egypte, 1500, in-fol. intitulée: *De legatione babylonica* (on donnait alors quelquefois le nom de *Babylone* au Grand-Caire); 3° un recueil de lettres, 1530, in-fol. et Amsterdam, 1670, in-fol. sous le titre de *Epistolæ de rebus hispanicis*, très rare. Quoique la plupart aient été composées long-temps après les événemens, elles renferment des détails exacts sur l'histoire du 15ᵉ siècle.

MARTYR (Pierre), natif de Novare en Italie, est auteur d'un livre intitulé: *De ulceribus et vulneribus capitis*, in-4, Pavie, 1584.— On doit éviter de le confondre avec Pierre MARTYR, Espagnol, dont on a *Summarium constitutionum pro regimine ordinis prædicatorum*, Paris, 1619, in-4. Cet écrivain et le précédent vivaient dans le 16ᵉ siècle.

MARTYR (Pierre), fameux hérétique. *Voyez* VERMIGLI.

MARTYRS (Barthélemi des). *Voy.* BARTHÉLEMI.

MARULLE (Pompée), habile grammairien de Rome, osa reprendre l'empereur Tibère sur un mot qu'il avait laissé échapper; et comme Capiton, l'un de ses courtisans, soutenait par flatterie que ce mot était latin, Marulle répondit que « l'empereur pouvait bien donner le » droit de bourgeoisie à des hommes, » mais non pas à des mots. »

MARULLE (Tacite), poète de Calabre au 5ᵉ siècle, présenta à Attila un poème dans lequel il le faisait descendre des dieux. Il osa même traiter de divinité ce conquérant barbare. Attila ne répondit à ces basses flatteries qu'en ordonnant qu'on brûlât l'ouvrage et l'auteur. Il adoucit pourtant cette peine, de peur que sa sévérité n'arrêtât la verve des poètes qui auraient voulu célébrer sa gloire.

MARULLE (Michel), savant grec de Constantinople, se retira en Italie, après la prise de cette ville par les Turcs. Il s'adonna ensuite au métier des armes, et se noya l'an 1500, en traversant à cheval la Cecina, rivière près de Volterre, où il est enterré. On a de lui des *Epigrammes*, et d'autres pièces de poésie, en grec et en latin, pleines d'images licencieuses. Elles furent imprimées à Florence en 1497, in-4; à Paris, en 1561, in-16, et avec les *Poésies* de Jean Second, Paris, 1582, in-16. On a encore de lui : *Marulli Næniæ*, 1515, in-8, peu commun.

MARULLE (Marc), natif de Spalatro en Dalmatie, dont on a plusieurs ouvrages recueillis en 1601, à Anvers; cette collection contient : 1° *Dalmatiæ, Croatiæ gesta, latine reddita.* C'est une version d'un abrégé historique ancien, dont on ne connaît pas l'auteur. 2° *Animadversio in eos, qui B. Hieronymum Italum esse contendunt*; 3° un traité *De religiose vivendi institutione per exempla.* Cet auteur florissait dans le 16ᵉ siècle.

* MARUM (Kiaran) (1), évêque d'Ossory, en Irlande, fut élevé au collége des Irlandais à Salamanque. Après avoir terminé ses études, il fut nommé vice-recteur et professeur dans le même établissement. De retour en Irlande en 1798, il occupa successivement les chaires de philosophie et de théologie au collége de Carlow. Promu, après la mort du docteur Lanigan, à l'évêché d'Ossory, il ne put recevoir l'institution canonique, à cause des troubles dont l'Eglise était alors tourmentée (1811) : il ne fut institué que le 4 octobre 1814, après le retour de Pie VII à Rome. Il gouverna son église pendant l'espace de 13 ans, et fut l'un des signataires de la déclaration des évêques d'Irlande du 25 janvier 1826, que l'*Ami de la religion* a insérée dans son nº 1216. Il est mort dans le mois de décembre 1827. On a trouvé chez lui pour tout argent, *six pièces* valant 12 sous : ce qui montre qu'il était encore plus riche que le docteur Troy, archevêque de Dublin, chez lequel on n'a trouvé que cinq pièces, ou 10 sous. La philosophie ne se récriera sans doute pas contre la richesse des prélats de l'Irlande.

MARVELL (André), natif de Kingston-upon-Hull, dans le comté d'York, en 1620, mort en 1673, à 58 ans, est auteur d'un petit *Essai historique touchant les conciles généraux, les symboles*, etc. en anglais. Il est estimé. On a encore de lui d'autres ouvrages moins connus.

MARVILLE (Vigneul de). *Voyez* ARGONNE.

(1) Il y a deux saints du nom de Kiaran, révérés en Irlande, l'un contemporain de saint Patrice, l'autre mort en 549. Voyez les *Vies des Saints* de Butler au 9 septembre.

FIN DU TOME HUITIÈME.

